ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUATRIÈME LÉGISLATURE

TABLES GÉNÉRALES

des **DOCUMENTS** et **DÉBATS** parlementaires

établies par le Service des Archives

11 juillet 1968 — 1er avril 1973

1re PARTIE

TABLE DES MATIÈRES

TOME PREMIER

A et B

PARIS

IMPRIMERIE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

AVANT-PROPOS

Les Tables de législature de l'Assemblée Nationale, dont la périodicité est en principe quinquennale, comportent deux parties : la **Table des Matières** et la **Table Nominative.** Par référence au compte rendu intégral des séances publié par le *Journal officiel,* elles donnent l'ensemble des informations sur l'Assemblée Nationale et sur l'activité parlementaire des députés et des membres du Gouvernement.

⁂

La **Table des Matières** est une table de rubriques présentées selon l'ordre alphabétique.

Pour chaque texte, l'exposé de la procédure précède l'analyse du débat.

Tous les débats sont analysés avec l'indication de leurs références (dates et pages) au compte rendu sténographique publié par le *Journal officiel* (Edition des Débats).

Les documents parlementaires sont identifiés par le nom de leur auteur, la date et le numéro de leur dépôt.

Ces numéros de dépôt (projets, propositions de loi et de résolution, rapports et avis) constituent pour l'Assemblée Nationale une série unique pour toute la durée de la législature. Au Sénat, en raison du régime électoral de cette Assemblée, ils sont accompagnés, entre parenthèses, de l'indication de l'année de la session ; par exemple : 1970-1971.

A l'issue de chaque adoption par l'une ou l'autre Assemblée figure le numéro du document de transmission dit « petite loi », appelé, selon les cas, projet ou proposition de loi.

La Table permet ainsi de retrouver :

1° tous les textes déposés à l'Assemblée Nationale avec l'indication des différentes étapes de la procédure parlementaire (adoption en première lecture, transmission au Sénat, lectures successives, commissions mixtes paritaires et date de promulgation au *Journal officiel* (Edition Lois et Décrets) ;

2° toutes les questions auxquelles il est répondu oralement : questions d'actualité, questions orales avec ou sans débat. Les questions écrites font l'objet d'une table particulière, la Table des Questions ;

3° toutes les interventions qui se caractérisent surtout par la procédure utilisée : déclarations du Gouvernement, ordres du jour, rappels au Règlement, etc. ;

4° les pétitions.

Lorsqu'il est fait référence au *Journal officiel* (Lois et Décrets), les lettres *J.O.* précèdent la date de celui-ci.

D'autre part :

— la rubrique « Assemblée Nationale » groupe toutes les informations sur le Bureau, les dates de session, etc. ;

— la rubrique « Elections » donne les résultats des élections générales et partielles ;

— les rubriques « Commissions » et « Groupes politiques » indiquent leur composition et leurs modifications ;

— la rubrique « Députés » renseigne sur les décès, les démissions ou les remplacements, etc. ;

— la rubrique « Gouvernement » donne la composition des différents ministères et les modifications intervenues.

Afin de faciliter les recherches et de conserver la continuité nécessaire avec les Tables précédentes, de multiples rappels ont été introduits. De nombreux termes génériques facilitant les recherches de synthèse ont été utilisés sans préjudice de l'emploi des termes spécifiques usuels ; des correspondances ont été établies entre les rubriques qui visent des matières connexes ; c'est la signification du mot « voyez » *(voy.)*.

La Table des Matières comporte en annexe un tableau de concordance indiquant, pour chaque numéro de document, le titre de la rubrique sous laquelle il figure et le numéro qu'il occupe à l'intérieur de cette rubrique.

Le choix des rubriques a donné lieu à un effort d'harmonisation entre les services intéressés de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

EXPLICATION DES SIGLES

A.F.P.	Agence France-Presse.
A.F.P.A.	Association pour la formation professionnelle des adultes.
A.M.E.X.A.	Assurance maladie des exploitants agricoles.
A.M.G.	Assistance médicale gratuite.
A.N.V.A.R.	Agence nationale de valorisation de la recherche.
A.V.T.S.	Allocation aux vieux travailleurs salariés.
B.A.P.S.A.	Budget annexe des prestations sociales agricoles.
B.I.C.	Bénéfices industriels et commerciaux.
B.I.T.	Bureau international du travail.
B.R.G.M.	Bureau des recherches géologiques et minières.
B.U.M.I.D.O.M.	Bureau pour le développement des migrations intéressant les D.O.M.
B.U.S.	Bureau universitaire de statistiques.
C.A.P.	Certificat d'aptitude professionnelle.
C.E.A.	Commissariat à l'énergie atomique.
C.E.E.	Communauté économique européenne.
C.E.G.	Collège d'enseignement général.
C.E.R.N.	Centre européen de recherches nucléaires.
C.E.S.	Collège d'enseignement secondaire.
C.E.T.	Collège d'enseignement technique.
C.G.I.	Code général des impôts.
C.H.U.	Centre hospitalier universitaire.
C.I.I.	Compagnie internationale pour l'informatique.
C.I.R.A.	Centre interministériel de renseignements administratifs.
C.N.C.E.	Centre national du commerce extérieur.
C.N.E.J.	Centre national d'études judiciaires.
C.N.E.S.	Centre national d'études spatiales.
C.N.E.X.O.	Centre national d'exploration des océans.
C.N.P.F.	Centre national du patronat français.
C.N.R.S.	Centre national de la recherche scientifique.
C.O.D.E.R.	Commission de développement économique régional.
C.O.F.A.C.E.	Compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur.
C.R.E.D.O.C.	Centre de recherches et de documentation sur la consommation.
C.S.T.B.	Centre scientifique et technique du bâtiment.
C.U.M.A.	Coopérative d'utilisation en commun de matériel agricole.
C.U.C.E.S.	Centre universitaire de coopération économique et sociale.
D.A.T.A.R.	Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.
D.G.R.S.T.	Délégation générale à la recherche scientifique et technique.
D.O.M.	Départements d'outre-mer.
E.D.F.	Electricité de France.
E.N.A.	Ecole nationale d'administration.
F.A.C.	Fonds d'aide et de coopération.
F.A.S.A.S.A.	Fonds d'action sociale pour l'aménagement des structures agricoles.
F.D.E.S.	Fonds de développement économique et social.
F.E.O.G.A.	Fonds européen d'organisation et de garantie agricole.
F.I.A.T.	Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire.
F.I.D.E.S.	Fonds d'investissement et de développement économique et social.
F.I.D.O.M.	Fonds d'investissement des départements d'outre-mer.
F.N.A.F.U.	Fonds national d'aménagement foncier et d'urbanisme.

F.N.A.H.	Fonds national d'amélioration de l'habitat.
F.N.A.T.	Fonds national d'aménagement du territoire.
F.O.R.M.A.	Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles.
F.R.O.M.	Fonds régionaux d'organisation des marchés.
G.D.F.	Gaz de France.
H.L.M.	Habitations à loyer modéré.
I.D.H.E.C.	Institut des hautes études cinématographiques.
I.D.I.	Institut de développement industriel.
I.L.M.	Immeubles à loyer moyen.
I.L.N.	Immeubles à loyer normal.
I.N.S.A.	Institut national des sciences appliquées.
I.N.S.E.E.	Institut national de la statistique et des études économiques.
I.N.S.E.R.M.	Institut national de la santé et de la recherche médicale.
IP.E.S.	Institut de préparation aux enseignements du second degré.
I.R.A.P.	Instituts régionaux d'administration publique.
I.R.I.A.	Institut de recherche, d'informatique et d'automatique.
I.R.P.P.	Impôt sur le revenu des personnes physiques.
I.U.T.	Institut universitaire de technologie.
I.V.D.	Indemnité viagère de départ.
J.O.	Journal officiel (lois et décrets).
O.C.D.E.	Organisation de coopération et de développement économique.
O.C.O.R.A.	Office de coopération radiophonique.
O.E.C.E.	Organisation européenne de coopération économique.
O.M.S.	Organisation mondiale de la santé.
O.N.E.R.A.	Office national d'études et de recherches aérospatiales.
O.N.I.C.	Office national interprofessionnel des céréales.
O.N.I.S.E.P.	Office national d'information sur les enseignements et les professions.
O.N.S.E.R.	Organisation nationale pour la sécurité routière.
O.N.U.	Organisation des Nations Unies.
O.R.S.T.O.M.	Office de la recherche scientifique et technique outre-mer.
O.R.T.F.	Office de radiodiffusion - télévision française.
O.T.A.N.	Organisation du traité de l'Atlantique-Nord.
O.T.A.S.E.	Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est.
P.A.D.O.G.	Plan d'aménagement et d'organisation générale de la région parisienne.
P.L.R.	Programmes à loyer réduit.
P.M.E.	Petites et moyennes entreprises.
P.M.U.	Pari mutuel urbain.
P. et T.	Postes et télécommunications.
P.S.R.	Programmes sociaux de relogement.
R.A.T.P.	Régie autonome des transports parisiens.
R.C.B.	Rationalisation des choix budgétaires.
R.I.V.P.	Régie immobilière de la ville de Paris.
R.T.L.N.	Réunion des théâtres lyriques nationaux.
S.A.F.E.R.	Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural.
S.A.I.F.	Sociétés agricoles d'investissement foncier.
S.D.E.C.E.	Service de documentation et de contre-espionnage.
S.E.I.T.A.	Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes.
S.I.B.E.V.	Société interprofessionnelle du bétail, de l'élevage et de la viande.
S.I.C.A.	Société d'intérêt collectif agricole.
S.I.C.O.M.I.	Société immobilière pour le commerce et l'industrie.
S.I.E.C.A.	Service d'information, d'études et de cinématographie des armées.
S.M.A.G.	Salaire minimum agricole garanti.
S.M.I.G.	Salaire minimum interprofessionnel garanti.
S.M.I.C.	Salaire minimum interprofessionnel de croissance.
S.N.C.F.	Société nationale des chemins de fer français.
S.N.E.C.M.A.	Société nationale d'études et de construction de moteurs d'avion.
S.N.E.P.	Société nationale des entreprises de presse.

S.N.I.A.S.	Société nationale industrielle aérospatiale.
S.O.F.I.R.A.D.	Société financière de radiodiffusion.
S.S.	Sécurité sociale.
T.O.M.	Territoires d'outre-mer.
T.P.S.	Taxe sur les prestations de services.
T.V.A.	Taxe sur la valeur ajoutée.
U.E.O.	Union de l'Europe occidentale.
U.G.C.	Union générale cinématographique.
U.N.E.S.C.O.	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
U.N.E.D.IC	Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce.
U.R.S.S.A.F.	Union pour le recouvrement des cotisations de la sécurité sociale et d'allocations familiales.
V.R.P.	Voyageurs, représentants, placiers.
Z.A.D.	Zones d'aménagement différé.
Z.U.P.	Zones à urbaniser en priorité.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS

ayant exercé leur mandat pendant la quatrième Législature

A

MM.

ABDOULKADER MOUSSA (Ali), Territoire français des Afars et des Issas.
ABELIN (Pierre), Vienne.
ACHILLE-FOULD (Aymar), Gironde.
AILLIÉRES (Michel d') Sarthe.
ALDUY (Paul), Pyrénées-Orientales.
ALLONCLE (Michel), Charente.
ANDRIEUX (Maurice), Pas-de-Calais.
ANSQUER (Vincent), Vendée.
ANTHONIOZ (Marcel), Ain (1).
ARNAUD (Henri), Bouches-du-Rhône (2).
ARNOULD (Léon), Moselle.
AUBERT (Emmanuel), Alpes-Maritimes.
AYMAR (Robert), Isère.
Mme **AYMÉ DE LA CHEVRELIÉRE** (Marie-Magdeleine), Deux-Sèvres.

B

BAILLY (Jean), Territoire de Belfort (3).
BALLANGER (Robert), Seine-Saint-Denis.
BARBEROT (Paul), Ain.
BARBET (Raymond), Hauts-de-Seine.
BAREL (Virgile), Alpes-Maritimes.
BARILLON (Georges), Yonne (4).
BARROT (Jacques), Haute-Loire.
BAS (Pierre), Paris.
BAUDIS (Pierre), Haute-Garonne.

MM.

BAUDOUIN (Henri), Manche.
BAUMEL (Jacques), Hauts-de-Seine (5).
BAYLE (Marcel), Var.
BAYOU (Raoul), Hérault.
BEAUGUITTE (André), Meuse.
BEAUVERGER (Auguste), Ille-et-Vilaine (6).
BECAM (Marc), Finistère (7).
BÉGUE (Guy), Lot-et-Garonne.
BELCOUR (Henri), Corrèze (8).
BÉNARD (François), Oise.
BÉNARD (Mario), Var.
BENNETOT (Michel de), Finistère.
BENOIST (Daniel), Nièvre.
BÉNOUVILLE (Pierre de), Paris (9).
BÉRARD (Jacques), Vaucluse.
BÉRAUD (Marcel), Pas-de-Calais.
BERGER (Henry), Côte-d'Or.
BERNARD-REYMOND (Pierre), (Hautes-Alpes (10).
BERNASCONI (Jean), Paris.
BERTHELOT (Marcellin), Seine-Saint-Denis.
BERTHOUIN (Fernand), Indre-et-Loire.
BETTENCOURT (André), Seine-Maritime (11).
BEUCLER (Jean-Jacques), Haute-Saône.
BEYLOT (Pierre), Dordogne.
BICHAT (Jean), Meurthe-et-Moselle.
BIGNON (Albert), Charente-Maritime.
BIGNON (Charles), Somme.

(1) Nommé membre du Gouvernement, le 22 juin 1969, il est mis fin à ses fonctions de Secrétaire d'Etat le 5 juillet 1972.

(2) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de M. Joseph Comiti, nommé membre du Gouvernement.

(3) Nommé membre du Gouvernement, le 22 juin 1969, il est mis fin à ses fonctions de Secrétaire d'Etat le 5 juillet 1972.

(4) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de M. Jean Chamant, nommé membre du Gouvernement, donne sa démission de son mandat de député le 16 septembre 1969. Entré en fonction le 8 février 1971, en remplacement de M. Chamant nommé membre du Gouvernement.

(5) Nommé membre du Gouvernement, le 22 juin 1969, il est mis fin à ses fonctions de Secrétaire d'Etat le 5 juillet 1972.

(6) Entré en fonction, le 8 février 1971, en remplacement de M. Michel Cointat, nommé membre du Gouvernement. Décédé le 14 septembre 1972.

(7) Entré en fonction, le 23 juillet 1969, en remplacement de M. Michelet, nommé membre du Gouvernement.

(8) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de M. Jacques Chirac, nommé membre du Gouvernement.

(9) Elu le 14 juin 1970.

(10) Elu le 5 décembre 1971.

(11) Nommé membre du Gouvernement, les 12 juillet 1968, 22 juin 1969, 6 juillet 1972.

MM.

BILLECOCQ (Pierre), Nord (1).
BILLÈRES (René), Hautes-Pyrénées.
BILLOTTE (Pierre), Val-de-Marne.
BILLOUX (François), Bouches-du-Rhône.
BISSON (Robert), Calvados.
BIZET (Emile), Manche.
BLARY (Henri), Nord.
BLAS (René), Côte-d'Or (2).
BOILEAU (André), Vosges (3).
BOINVILLIERS (Jean), Cher.
BOISDÉ (Raymond), Cher.
BOLO (Alexandre), Loire-Atlantique (4).
BONHOMME (Jean), Tarn-et-Garonne.
BONNEL (Pierre), Pas-de-Calais.
BONNET (Christian), Morbihan (5).
BORD (André), Bas-Rhin (6).
BORDAGE (Augustin), Deux-Sèvres.
BOROCCO (Edmond), Haut-Rhin.
BOSCARY-MONSSERVIN (Roland), Aveyron (7).
BOSCHER (Michel), Essonne.
BOUCHACOURT (Jacques), Nièvre.
BOUDET (Roland), Orne.
BOUDON (Paul), Maine-et-Loire (8).
BOULAY (Arsène), Puy-de-Dôme.
BOULIN (Robert), Gironde (9).
BOULLOCHE (André), Doubs.
BOURDELLÈS (Pierre), Côtes-du-Nord.
BOURGEOIS (Georges), Haut-Rhin.
BOURGES (Yvon), Ille-et-Vilaine (10).
BOURGOIN (Pierre), Paris (11).
BOUSQUET (Raymond), Paris (12).
BOUSSEAU (Marcel), Vendée.
BOUTARD (Jacques), Haute-Vienne.
BOYER (Jean), Isère.
BOZZI (Jean). Corse.

(1) Nommé membre du Gouvernement, le 22 juin 1969, le 6 juillet 1972.

(2) Entré en fonction, le 8 février 1971, en remplacement de M. Robert Poujade, nommé membre du Gouvernement.

(3) Entré en fonction, le 4 avril 1972, en remplacement de M. Poncelet, nommé membre du Gouvernement.

(4) Entré en fonction, le 23 juillet 1969, en remplacement de M. Rey, nommé membre du Gouvernement.

(5) Nommé membre du Gouvernement le 6 juillet 1972.

(6) Nommé membre du Gouvernement, les 12 juillet 1968, 22 juin 1969 et 6 juillet 1972.

(7) Elu sénateur le 26 septembre 1971.

(8) Entré en fonction, le 22 avril 1971, en remplacement de M. Rivain, décédé.

(9) Nommé membre du Gouvernement, le 12 juillet 1968, le 22 juin 1969, le 6 juillet 1972.

(10) Nommé membre du Gouvernement, le 12 juillet 1968, le 22 juin 1969, le 6 juillet 1972.

(11) Se démet de son mandat de député le 6 mai 1970. Décédé le 11 mai 1970.

(12) Entré en fonction, le 11 août 1968, en remplacement de M. Couve de Murville, nommé Premier Ministre.

MM.

BRESSOLIER (Henry), Tarn.
BRETTES (Robert), Gironde.
BRIAL (Benjamin), îles Wallis et Futuna.
BRIANE (Jean), Aveyron (1).
BRICOURT (Edmond), Aisne.
BRIOT (Louis), Aube.
BROCARD (Jean), Haute-Savoie.
BROGLIE (Jean de), Eure.
BRUGEROLLE (André), Charente-Maritime.
BRUGNON (Maurice), Aisne.
BUFFET (Romain), Saône-et-Loire (2).
BUOT (Henri), Calvados.
BURON (Pierre), Mayenne.
BUSTIN (Georges), Nord.

C

CAILL (Antoine), Finistère.
CAILLAU (Georges), Lot-et-Garonne.
CAILLAUD (Paul), Vendée.
CAILLE (René), Rhône.
CALDAGUÈS (Michel), Paris.
CALMEJANE (Robert), Seine-Saint-Denis.
CAPELLE (Jean), Dordogne.
CAPITANT (René), Paris (3).
CARPENTIER (Georges), Loire-Atlantique.
CARRIER (Michel), Ain (4).
CARTER (Roland-Charles), Paris.
CASSABEL (Jean-Pierre), Aude.
CASSAGNE (René), Gironde (5).
CATALIFAUD (Albert), Aisne.
CATRY (Benjamin), Pas-de-Calais.
CATTIN-BAZIN (Maurice), Isère.
CAZENAVE (Franck), Gironde.
CERMOLACCE (Paul), Bouches-du-Rhône.
CERNEAU (Marcel), La Réunion.
CÉSAIRE (Aimé), La Martinique.
CEYRAC (Charles), Corrèze (6).
CHABAN-DELMAS (Jacques), Gironde (7).

(1) Elu le 5 décembre 1971.

(2) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de M. Philippe Maleud, nommé membre du Gouvernement.

(3) Nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968. Donne sa démission de Ministre de la Justice, le 28 avril 1969.

(4) Entré en fonction, le 23 juillet 1969, en remplacement de M. Anthonioz, nommé membre du Gouvernement.

(5) Décédé le 12 novembre 1968.

(6) Entré en fonction, le 7 août 1972, en remplacement de M. Jean Charbonnel, nommé membre du Gouvernement.

(7) Nommé Premier Ministre le 20 juin 1969. Elu le 20 septembre 1970. Il est mis fin à ses fonctions de Premier Ministre le 5 juillet 1972.

MM.

CHABRAT (Jacques), Gironde (1).
CHALANDON (Albin), Hauts-de-Seine (2).
CHALOPIN (Jean), Maine-et-Loire (3).
CHAMANT (Jean), Yonne (4).
CHAMBON (Jean), Pas-de-Calais.
CHAMBRUN (Charles de), Lozère.
CHANDERNAGOR (André), Creuse.
CHAPALAIN (Jean-Yves), Sarthe.
CHARBONNEL (Jean), Corrèze (5).
CHARIÉ (Pierre), Loiret (6).
CHARLES (Arthur), Côtes-du-Nord.
CHARRET (Edouard), Rhône.
CHASSAGNE (Jean-Baptiste), Loiret (7).
CHAUMONT (Jacques), Sarthe.
CHAUVET (Augustin), Cantal.
CHAZALON (André), Loire.
CHAZELLE (René), Haute-Loire.
CHEDRU (Georges), Seine-Maritime (8).
CHIRAC (Jacques), Corrège (9).
Mme **CHONAVEL** (Jacqueline), Seine-Saint-Denis (10).
CLAUDIUS-PETIT (Eugène), Loire.
CLAVEL (Georges), Hérault.
CLOSTERMANN (Pierre), Yvelines (11).
COINTAT (Michel), Ille-et-Vilaine (12).
COLIBEAU (Raymond), Paris (13).
COLLETTE (Henri), Pas-de-Calais.
COLLIÈRE (André), Hérault.
COMITI (Joseph), Bouches-du-Rhône (14).

(1) Entré en fonction, le 21 juillet 1969, en remplacement de M. Chaban-Delmas, nommé Premier Ministre. Décédé le 26 juillet 1970.

(2) Nommé membre du Gouvernement, le 12 juillet 1968, le 22 juin 1969. Il est mis fin à ses fonctions de Ministre, le 5 juillet 1972.

(3) Entré en fonction, le 7 août 1972, en remplacement de M. Foyer, nommé membre du Gouvernement.

(4) Nommé membre du Gouvernement, le 12 juillet 1968, il est mis fin à ses fonctions de Ministre le 20 juin 1969. Elu le 19 octobre 1969. Nommé membre du Gouvernement le 7 janvier 1971, il est mis fin à ses fonctions de Ministre le 5 juillet 1972.

(5) Nommé membre du Gouvernement, le 6 juillet 1972.

(6) Décédé le 12 mars 1973.

(7) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de M. Henri Duvillard, nommé membre du Gouvernement.

(8) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de M. Bettencourt, nommé Ministre.

(9) Nommé membre du Gouvernement, le 12 juillet 1968, le 22 juin 1969, le 6 juillet 1972.

(10) Entrée en fonction, le 5 septembre 1968, en remplacement de M. Jean Lolive, décédé.

(11) Donne sa démission de son mandat de député, le 19 septembre 1969.

(12) Nommé membre du Gouvernement, le 7 janvier 1971, il est mis fin à ses fonctions de ministre, le 5 juillet 1972.

(13) Entré en fonction, le 23 juillet 1969, en remplacement de M. Kaspereit, nommé membre du Gouvernement.

(14) Nommé membre du Gouvernement, le 12 juillet 1968, le 22 juin 1969, le 6 juillet 1972.

MM.

COMMENAY (Jean-Marie), Landes.
CONTE (Arthur), Pyrénées-Orientales (1).
CORMIER (Paul), Loir-et-Cher (2).
CORNET (Pierre), Ardèche.
CORNETTE (Maurice), Nord.
CORRÈZE (Roger), Loir-et-Cher.
COUDERC (Pierre), Lozère.
COUMAROS (Jean), Moselle.
COUSTÉ (Pierre-Bernard), Rhône.
COUVE DE MURVILLE (Maurice), Paris (3).
COUVEINHES (René), Hérault.
CRESPIN (Roger), Marne (4).
CRESSART (Jacques), Ille-et-Vilaine.

D

DAHALANI (Mohamed), Territoire des Comores (5).
DAMETTE (Auguste), Nord.
DANEL (Liévin), Nord (6).
DANILO (Philippe), Rhône.
DARCHICOURT (Fernand), Pas-de-Calais (7).
DARDÉ (Jean), Haute-Garonne.
DARRAS (Henri), Pas-de-Calais.
DASSAULT (Marcel), Oise.
DASSIÉ (Albert), Loire-Atlantique.
DEBRÉ (Michel), La Réunion (8).
DECHARTRE (Philippe) **(DUPRAT-GENEAU,** dit —) Charente-Maritime (9).
DEFFERRE (Gaston), Bouches-du-Rhône.
DEGRAEVE (Jean), Marne.
DEHEN (Albert), Charente-Maritime (10).
DELACHENAL (Jean), Savoie.
DELAHAYE (André), Eure.
DELATRE (Georges), Seine-Maritime.

(1) Nommé Président-directeur général de l'Office de radiodiffusion-télévision française, le 19 juillet 1972. Démissionne de son mandat de député.

(2) Décédé le 13 avril 1972.

(3) Nommé Premier Ministre, le 10 juillet 1968, il est mis fin à ses fonctions de Premier Ministre, le 20 juin 1969.

(4) Entré en fonction, le 6 février 1971, en remplacement de M. Taittinger, nommé membre du Gouvernement.

(5) Elu le 12 juillet 1970.

(6) Décédé le 2 janvier 1970.

(7) Décédé le 23 décembre 1968.

(8) Nommé membre du Gouvernement, le 12 juillet 1968, le 22 juin 1969, le 5 juillet 1972.

(9) Nommé membre du Gouvernement, le 12 juillet 1968, le 22 juin 1969, démissionne le 15 mai 1972.

(10) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de M. Philippe Dechartre, nommé membre du Gouvernement.

MM.

DELELIS (André), Pas-de-Calais.
DELHALLE (Jacques), Aube (1).
DELIAUNE (Gérard), Gironde.
DELMAS (Louis-Alexis), Aveyron (2).
DELONG (Jacques), Haute-Marne.
DELORME (Claude), Basses-Alpes.
DENIAU (Xavier), Loiret (3).
DENIS (Bertrand), Mayenne.
DENVERS (Albert), Nord.
DEPREZ (Charles), Hauts-de-Seine.
DESANLIS (Jean), Loir-et-Cher (4).
DESTREMAU (Bernard), Yvelines.
DIDIER (Emile), Hautes-Alpes (5).
Mlle **DIENESCH** (Marie-Madeleine), Côtes-du-Nord (6).
DIJOUD (Paul), Hautes-Alpes.
DOMINATI (Jacques), Paris.
DONNADIEU (Louis), Tarn (7).
DOUZANS (Jacques), Haute-Garonne.
DRONNE (Raymond), Sarthe.
DUBOSQ (Franz), Basses-Pyrénées (8).
DUCOLONÉ (Guy), Hauts-de-Seine (9).
DUCOS (Hippolyte), Garonne (10).
DUCRAY (Gérard), Rhône.
DUHAMEL (Jacques), Jura (11).
DUMAS (Pierre), Savoie (12).
DUMORTIER (Jeannil), Pas-de-Calais.
DUPONT-FAUVILLE (Hubert), Pas-de-Calais.
DUPUY (Fernand), Val-de-Marne.
DURAFFOUR (Paul), Saône-et-Loire.
DURAFOUR (Michel), Loire.
DURBET (Léopold), Savoie (13).
DURIEUX (Jean), Nord.

(1) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de M. Robert Galley, nommé membre du Gouvernement.
(2) Décédé le 4 février 1973.
(3) Nommé membre du Gouvernement, le 6 juillet 1972.
(4) Entré en fonction, le 13 avril 1972, en remplacement de M. Cormier, décédé.
(5) Elu sénateur le 26 septembre 1971.
(6) Nommée membre du Gouvernement, le 12 juillet 1968, le 22 juin 1969, le 6 juillet 1972.
(7) Entré en fonction, le 23 juillet 1969, en remplacement de M. Limouzy, nommé membre du Gouvernement.
(8) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de M. Michel Inchauspé, nommé membre du Gouvernement.
(9) Election annulée, le 3 octobre 1968, par le Conseil constitutionnel. Elu le 15 décembre 1968.
(10) Décédé le 14 novembre 1970.
(11) Nommé membre du Gouvernement, le 22 juin 1969, le 7 janvier 1971, le 5 juillet 1972.
(12) Nommé membre du Gouvernement, le 12 juillet 1968, il est mis fin à ses fonctions de Secrétaire d'Etat, le 20 juin 1969. Elu le 19 octobre 1969.
(13) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de M. Pierre Dumas, nommé membre du Gouvernement. Donne sa démission de son mandat de député, le 16 septembre 1969.

MM.

DUROMÉA (André), Seine-Maritime.
DUSSEAUX (Roger), Seine-Maritime.
DUVAL (Michel), Puy-de-Dôme.
DUVILLARD (Henri), Loiret (1).

E

EHM (Albert), Bas-Rhin.

F

FABRE (Robert), Aveyron.
FAGOT (Alban), Isère.
FAJON (Etienne), Seine-Saint-Denis.
FALALA (Jean), Marne.
FANTON (André), Paris (2).
FAURE (Edgar), Doubs (3).
FAURE (Gilbert), Ariège.
FAURE (Maurice), Lot.
FAVRE (Jean), Haute-Marne.
FEIT (René), Jura.
FEIX (Léon), Val-d'Oise.
FEUILLARD (Gaston), La Guadeloupe.
FIEVEZ (Henri), Nord.
FIGEAT (Robert), Loiret (4).
FLORNOY (Bertrand), Seine-et-Marne.
FONTAINE (Jean), La Réunion.
FONTANET (Joseph), Savoie (5).
FORTUIT (Jean-Claude), Essonne.
FOSSÉ (Roger), Seine-Maritime.
FOUCHET (Christian), Meurthe-et-Moselle.
FOUCHIER (Jacques), Deux-Sèvres.
FOYER (Jean), Maine-et-Loire (6).
FRAUDEAU (Maurice), Essonne (7).
FREY (Roger), Paris (8).
FRYS (Joseph), Nord.

(1) Nommé membre du Gouvernement, le 12 juillet 1968, le 22 juin 1969, il est mis fin à ses fonctions de ministre, le 5 juillet 1972.
(2) Nommé membre du Gouvernement, le 22 juin 1969, il est mis fin à ses fonctions de Secrétaire d'Etat, le 5 juillet 1972.
(3) Nommé membre du Gouvernement, le 12 juillet 1968, il est mis fin à ses fonctions de Ministre, le 20 juin 1969. Elu le 19 octobre 1969, nommé membre du Gouvernement, le 7 juillet 1972.
(4) Entré en fonction, le 7 août 1972, en remplacement de M. Xavier Deniau, nommé Ministre.
(5) Nommé membre du Gouvernement, le 22 juin 1969, le 6 juillet 1972.
(6) Nommé membre du Gouvernement, le 6 juillet 1972.
(7) Entré en fonction, le 23 juillet 1969, en remplacement de M. Hamon, nommé membre du Gouvernement.
(8) Nommé membre du Gouvernement, le 12 juillet 1968, le 22 juin 1969, il est mis fin à ses fonctions de Ministre, le 5 juillet 1972.

G

MM.

GABAS (François), Haute-Garonne (1).
GABRIAC (Jean), Aveyron (2).
GAILLARD (Félix), Charente (3).
GALLEY (Robert), Aube (4).
GARCIN (Edmond), Bouches-du-Rhône.
GARDEIL (Robert), Bouches-du-Rhône.
GARETS (Bertrand des), Gironde (5).
GASTINES (Henri de), Mayenne.
GAUDIN (Pierre), Var.
GENEVARD (Christian), Doubs (6).
GEORGES (Maurice), Seine-Maritime.
GERBAUD (François), Indre.
GERBET (Claude), Eure-et-Loir.
GERMAIN (Hubert), Paris (7).
GERNEZ (Raymond), Nord.
GIACOMI (Pierre), Corse.
GIRARD (Gaston), Loiret (8).
GISCARD D'ESTAING (Olivier), Alpes-Maritimes.
GISCARD D'ESTAING (Valéry), Puy-de-Dôme (9).
GISSINGER (Antoine), Haut-Rhin.
GLON (André), Côtes-du-Nord (10).
GODEFROY (Pierre), Manche.
GODON (Gérard), Yvelines.
GORSE (Georges), Hauts-de-Seine.
GOSNAT (Georges), Val-de-Marne.
GRAILLY (Michel de), Paris.
GRANDSART (Raymond), Charente-Maritime (11)
GRANET (Paul), Aube.
GRIMAUD (Jean), Morbihan (12).

(1) Entré en fonction, le 14 novembre 1970, en remplacement de M. Hippolyte Ducos, décédé.

(2) Entré en fonction, le 5 février 1973, en remplacement de M. Louis-Alexis Delmas, décédé.

(3) Décédé le 9 juillet 1970.

(4) Nommé membre du Gouvernement, le 12 juillet 1968, le 22 juin 1969, le 6 juillet 1972.

(5) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de M. Robert Boulin, nommé membre du Gouvernement.

(6) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de M. Edgar Faure, nommé membre du Gouvernement. Donne sa démission de son mandat de député, le 16 septembre 1969. Entré en fonction, le 7 août 1972, en remplacement de M. Edgar Faure, nommé membre du Gouvernement.

(7) Nommé Ministre le 6 juillet 1972.

(8) Entré en fonction, le 13 mars 1973, en remplacement de M. Charié, décédé.

(9) Nommé membre du Gouvernement, le 22 juin 1969, le 6 juillet 1972.

(10) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de Mlle Marie-Madeleine Dienesch, nommée membre du Gouvernement.

(11) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de M. Jean de Lipkowski, nommé membre du Gouvernement. Décédé le 9 novembre 1971.

(12) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de M. Raymond Marcellin, nommé membre du Gouvernement.

MM.

GRIOTTERAY (Alain), Val-de-Marne.
GRONDEAU (Jacques), Gironde.
GRUSSENMEYER (François), Bas-Rhin.
GUENA (Yves), Dordogne (1).
GUICHARD (Claude), Dordogne (2).
GUICHARD (Olivier), Loire-Atlantique (3).
GUILBERT (Raymond), Manche.
GUILLE (Georges), Aude.
GUILLERMIN (Henri), Rhône.

H

HABIB-DELONCLE (Michel), Paris.
HALBOUT (Emile), Orne.
HALGOUET (Yves du), Morbihan.
HAMELIN (Jean), Ille-et-Vilaine (4).
HAMON (Léo), Essonne (5).
HAURET (Robert), Maine-et-Loire.
Mme **HAUTECLOCQUE** (Nicole de), Paris.
HÉBERT (Jacques), Manche.
HÉLÈNE (Léopold), La Guadeloupe.
HERMAN (Pierre), Nord.
HERSANT (Robert), Oise.
HERZOG (Maurice), Haute-Savoie).
HINSBERGER (Etienne), Moselle.
HOFFER (Marcel), Vosges.
HOGUET (Michel), Eure-et-Loir.
HOUEL (Marcel), Rhône.
HUNAULT (Xavier), Loire-Atlantique.

I

ICART (Fernand), Alpes-Maritimes.
IHUEL (Paul), Morbihan.
INCHAUSPÉ (Michel), Basses-Pyrénées (6).

J

JACQUET (Marc), Seine-et-Marne.
JACQUET (Michel), Loire.
JACQUINOT (Louis), Meuse.

(1) Nommé membre du Gouvernement, le 12 juillet 1968, il est mis fin à ses fonctions de Ministre, le 20 juin 1969.

(2) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de M. Yves Guena, nommé membre du Gouvernement.

(3) Nommé membre du Gouvernement, le 12 juillet 1968, le 22 juin 1969, le 6 juillet 1972.

(4) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de M. Yvon Bourges, nommé membre du Gouvernement.

(5) Nommé membre du Gouvernement, le 22 juin 1969, il est mis fin à ses fonctions de Secrétaire d'Etat le 5 juillet 1972.

(6) Nommé membre du Gouvernement, le 12 juillet 1968, il est mis fin à ses fonctions de Secrétaire d'Etat, le 20 juin 1969.

MM.

JACSON (William), Meurthe-et-Moselle.
JALU (Pierre), Gard.
JAMOT (Michel), Yvelines.
JARRIGE (Maurice), Moselle (1).
JARROT (André), Saône-et-Loire.
JEANNENEY (Jean-Marcel), Isère (2).
JENN (Alphonse), Haut-Rhin.
JOANNE (Louis), Charente-Maritime.
JOUFFROY (Henri), Jura (3).
JOUSSEAUME (Claude), Charente-Maritime (4).
JOXE (Louis), Rhône.
JULIA (Didier), Seine-et-Marne.

K

KASPEREIT (Gabriel), Paris (5).
KEDINGER (Pierre), Moselle.
KRIEG (Pierre-Charles), Paris.

L

LABBÉ (Claude), Hauts-de-Seine.
LACAGNE (Henri), Saône-et-Loire.
LACAVÉ (Paul), La Guadeloupe.
LA COMBE (René), Maine-et-Loire.
LAFAP (Bernard), Paris (6).
LAFON (Jean), Charente (7).
LAGORCE (Pierre), Gironde.
LAINÉ (Jean), Eure.
LAMPS (René), Somme.
LARUE (Tony), Seine-Maritime.
LASSOURD (Henri), Ille-et-Vilaine.
LAUDRIN (Hervé), Morbihan.
LAVERGNE (Robert), Hauts-de-Seine (8).
LAVIELLE (Henri), Landes.

(1) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de M. Pierre Messmer, nommé membre du Gouvernement. Donne sa démission de son mandat de député, le 16 septembre 1969. Entré en fonction, le 26 mars 1971, en remplacement de M. Messmer, nommé membre du Gouvernement.

(2) Nommé membre du Gouvernement, le 12 juillet 1968, il est mis fin à ses fonctions de Ministre d'Etat, le 20 juin 1969.

(3) Entré en fonction, le 23 juillet 1969, en remplacement de M. Duhamel, nommé membre du Gouvernement.

(4) Entré en fonction, le 13 janvier 1972, en remplacement de M. de Lipkowski, nommé Ministre.

(5) Nommé membre du Gouvernement, le 22 juin 1969, il est mis fin à ses fonctions de Secrétaire d'Etat, le 5 juillet 1972.

(6) Nommé membre du Gouvernement, le 22 juin 1969, il est mis fin à ses fonctions de Secrétaire d'Etat, le 5 juillet 1972.

(7) Entré en fonction, le 10 juillet 1970, en remplacement de M. Gaillard, décédé.

(8) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de M. Albin Chalandon, nommé membre du Gouvernement. Décédé le 13 août 1972.

MM.

LEBAS (Bernard), Nord.
LE BAULT DE LA MORINIÈRE (René) Maine-et-Loire.
LEBON (André), Ardennes.
LECAT (Jean-Philippe), Côte-d'Or (1).
LE DOUAREC (François), Ille-et-Vilaine.
LEHN (Gérard), Bas-Rhin.
LEJEUNE (Max), Somme.
LE MARC'HADOUR (Alain), Nord (2).
LELONG (Pierre), Finistère.
LEMAIRE (Maurice), Vosges.
LEPAGE (Pierre), Indre-et-Loire.
LEROY (Roland), Seine-Maritime.
LEROY-BEAULIEU (Pierre), Hérault.
LE TAC (Joël), Paris.
LE THEULE (Joël), Sarthe (3).
L'HUILLIER (Waldeck), Hauts-de-Seine.
LIMOUZY (Jacques), Tarn (4).
LIOGIER (Albert), Ardèche.
LIPKOWSKI (Jean-Noël de), Charente-Maritime (5).
LOLIVE (Jean), Seine-Saint-Denis (6).
LONGEQUEUE (Louis), Haute-Vienne.
LUCAS (Henri), Pas-de-Calais (7).
LUCIANI (Emile), Somme.

M

MACQUET (Benoît), Loire-Atlantique.
MADRELLE (Philippe), Gironde (8).
MAGAUD (Charles), Paris (9).
MAINGUY (Paul), Hauts-de-Seine.
MALAUD (Philippe), Saône-et-Loire (10).
MALÈNE (Christian de La), Paris.
MARCELLIN (Raymond), Morbihan (11).

(1) Nommé membre du Gouvernement, le 15 mai 1972, le 6 juillet 1972.

(2) Entré en fonction, le 2 janvier 1970, en remplacement de M. Liévin Danel, décédé.

(3) Nommé membre du Gouvernement, le 12 juillet 1968, il est mis fin à ses fonctions de Secrétaire d'Etat, le 20 juin 1969. Elu le 19 octobre 1969.

(4) Nommé membre du Gouvernement, le 22 juin 1969, il est mis fin à ses fonctions de Secrétaire d'Etat, le 5 juillet 1972.

(5) Nommé membre du Gouvernement, le 12 juillet 1968, le 22 juin 1969, élu le 12 décembre 1971. Il est mis fin à ses fonctions de Secrétaire d'Etat le 5 juillet 1972.

(6) Décédé le 5 septembre 1968.

(7) Entré en fonction, le 7 avril 1970, en remplacement de Mme Prin, décédée.

(8) Entré en fonction, le 12 novembre 1968, en remplacement de M. René Cassagne, décédé.

(9) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de M. Roger Frey, nommé membre du Gouvernement.

(10) Nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968, le 22 juin 1969, le 6 juillet 1972.

(11) Nommé membre du Gouvernement, le 12 juillet 1968, le 22 juin 1969, le 6 juillet 1972.

MM.

MARCENET (Albert), Paris.
MARCUS (Claude), Paris.
MARETTE (Jacques), Paris.
MARIE (Bernard), Basses-Pyrénées.
MARQUET (Michel), Paris (1).
MARTIN (Claude), Paris.
MARTIN (Hubert), Meurthe-et-Moselle.
MASSÉ (Jean), Bouches-du-Rhône.
MASSOT (Marcel), Basses-Alpes.
MASSOUBRE (Jean-Louis), Somme.
MATHIEU (Gilbert), Côte-d'Or.
MAUGER (Pierre), Vendée.
MAUJOUAN DU GASSET (Joseph), Loire-Atlantique.
MAZEAUD (Pierre), Hauts-de-Seine.
MÉDECIN (Jacques), Alpes-Martimes.
MENU (Robert), Nord.
MERCIER (Jacques), Essonne.
MESSMER (Pierre), Moselle (2).
MEUNIER (Lucien), Ardennes.
MICHEL (Henri), Drôme (3).
MICHELET (Edmond), Finistère (4).
MIOSSEC (Gabriel), Finistère.
MIRTIN (André), Landes.
MISSOFFE (François), Paris.
MITTERRAND (François), Nièvre.
MODIANO (Henri), Paris.
MOHAMED (Ahmed), Comores.
MOINE (Henri), Côte-d'Or (5).
MOLLET (Guy), Pas-de-Calais.
MONDON (Raymond), Moselle (6).
MONTALAT (Jean), Corrèze (7).
MONTESQUIOU (Pierre de), Gers.
MORELLON (Jean), Puy-de-Dôme (8).
MORISON (Pierre), Rhône).
MORON (Jacques), Haute-Garonne.
MOULIN (Arthur), Nord.
MOUROT (Jean-Paul), Indre.
MURAT (Guy), Lot (9).
MUSMEAUX (Arthur), Nord.

(1) Entré en fonction, le 23 juillet 1969, en remplacement de M. Fanton, nommé membre du Gouvernement.

(2) Nommé membre du Gouvernement, le 12 juillet 1968, il est mis fin à ses fonctions de Ministre, le 20 juin 1969. Elu le 19 octobre 1969, nommé membre du Gouvernement, le 26 février 1971, et Premier Ministre, le 5 juillet 1972.

(3) Elu le 5 décembre 1971.

(4) Nommé membre du Gouvernement, le 22 juin 1969. Décédé, le 9 octobre 1970.

(5) Entré en fonction, le 16 juin 1972, en remplacement de M. Lecat, nommé membre du Gouvernement.

(6) Nommé membre du Gouvernement, le 22 juin 1969. Décédé, le 31 décembre 1970.

(7) Décédé, le 22 septembre 1971.

(8) Entré en fonction, le 23 juillet 1969, en remplacement de M. Giscard d'Estaing, nommé membre du Gouvernement.

(9) Entré en fonction, le 23 juillet 1969, en remplacement de M. Pons, nommé membre du Gouvernement.

N

MM.

NARQUIN (Jean), Maine-et-Loire.
NASS (Armand), Moselle (1).
NESSLER (Edmond), Oise.
NEUWIRTH (Lucien), Loire.
NILÈS (Maurice), Seine-Saint-Denis.
NOILOU (Louis), Alpes-Maritimes (2).
NOTEBART (Arthur), Nord.
NUNGESSER (Roland), Val-de-Marne.

O

ODRU (Louis), Seine-Saint-Denis
OFFROY (Raymond), Seine-Maritime.
OLLIVRO (Edouard), Côtes-du-Nord.
ORNANO (Michel d'), Calvados.
ORTOLI (François), Nord (3).

P

PAILLER (René), Sarthe (4).
PALEWSKI (Jean-Paul), Yvelines.
PAPON (Maurice), Cher.
PAQUET (Aimé), Isère.
PASQUA (Charles), Hauts-de-Seine.
PEIZERAT (Georges), Savoie (5).
PERETTI (Achille), Hauts-de-Seine.
PERONNET (Gabriel), Allier.
PERROT (Gaston), Yonne.
PETIT (Camille), Martinique.
PEUGNET (Alfred), Pas-de-Calais (6).
PEYREFITTE (Alain), Seine-et-Marne.
PEYRET (Claude), Vienne.
PHILIBERT (Louis), Bouches-du-Rhône.
PIANTA (Georges), Haute-Savoie.
PIC (Maurice), Drôme (7).
PIDJOT (Roch), Nouvelle-Calédonie et dépendances et Nouvelles-Hébrides.

(1) Entré en fonction, le 23 juillet 1969, en remplacement de M. Mondon, nommé membre du Gouvernement.

(2) Entré en fonction, le 18 décembre 1971, en remplacement de M. Ziller, décédé.

(3) Nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968, le 22 juin 1969, il est mis fin à ses fonctions de Ministre, le 5 juillet 1972.

(4) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de M. Joël Le Theule, nommé membre du Gouvernement. Donne sa démission de son mandat de député, le 16 septembre 1969.

(5) Entré en fonction, le 23 juillet 1969, en remplacement de M. Fontanet, nommé membre du Gouvernement.

(6) Entré en fonction, le 26 décembre 1968, en remplacement de M. Darchicourt, décédé.

(7) Elu sénateur, le 26 septembre 1971

MM.

PIERREBOURG (Olivier Harty de), Creuse.
PLANNEIX (Joseph), Puy-de-Dôme.
PLANTIER (Maurice), Basses-Pyrénées.
PLEVEN (René), Côtes-du-Nord (1).
Mme **PLOUX** (Suzanne), Finistère.
POIRIER (Jean-Marie), Val-de-Marne.
POMPIDOU (Georges), Cantal (2).
PONCELET (Christian), Vosges (3).
PONIATOWSKI (Michel), Val-d'Oise.
PONS (Bernard), Lot (4).
POUDEVIGNE (Jean), Gard.
POUJADE (Robert), Côte-d'Or (5).
POULPIQUET (Gabriel de), Finistère.
POUYADE (Pierre), Var.
PREAUMONT (Jean de), Paris.
Mme **PRIN** (Jeannette), Pas-de-Calais (6).
PRIVAT (Charles), Bouches-du-Rhône.

Q

QUENTIER (René), Nord.

R

RABOURDIN (Guy), Seine-et-Marne.
RABREAU (Michel), Loire-Atlantique (7).
RADIUS (René), Bas-Rhin.
RAMETTE (Arthur), Nord.
RAYNAL (Pierre), Cantal (8).
REGAUDIE (René), Haute-Vienne.
RENOUARD (Isidore), Ille-et-Vilaine.
RETHORÉ (Raymond), Charente.
REY (Henry), Loire-Atlantique (9).
RIBADEAU-DUMAS (Roger), Drôme.
RIBES (Pierre), Yvelines.
RIBIÈRE (René), Val-d'Oise.
RICHARD (Jacques), Val-d'Oise.
RICHARD (Lucien), Loire-Atlantique.

(1) Nommé membre du Gouvernement, le 22 juin 1969, le 6 juillet 1972.
(2) Elu Président de la République, le 15 juin 1969.
(3) Nommé membre du Gouvernement, le 6 juillet 1972.
(4) Nommé membre du Gouvernement, le 22 juin 1969, le 6 juillet 1972.
(5) Nommé membre du Gouvernement, le 7 janvier 1971, le 6 juillet 1972.
(6) Décédée, le 6 avril 1970.
(7) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de M. Olivier Guichard, nommé membre du Gouvernement.
(8) Elu le 21 septembre 1969.
(9) Nommé membre du Gouvernement, le 22 juin 1969. Nommé membre du Conseil constitutionnel, le 24 février 1971.

MM.

RICHOUX (Robert), Meurthe-et-Moselle (1).
RICKERT (Ernest), Bas-Rhin (2).
RIEUBON (René), Bouches-du-Rhône.
RITTER (Georges), Bas-Rhin.
RIVAIN (Philippe), Maine-et-Loire (3).
RIVES-HENRYS (André), **(RIVES DE LAVAYSSE,** dit —) Paris (4).
RIVIÈRE (Joseph), Rhône.
RIVIÈRE (Paul), Loire.
RIVIEREZ (Hector), Guyane.
ROBERT (Paul), Territoire de Belfort (5).
ROCARD (Michel), Yvelines (6).
ROCCA-SERRA (Jean-Paul de), Corse.
ROCHET (Hubert), Nord (7).
ROCHET (Waldeck), Seine-Saint-Denis.
ROGER (Emile), Nord.
ROLLAND (Hector), Allier.
ROSSI (André), Aisne.
ROUCAUTE (Roger), Gard.
ROUSSET (David), Isère.
ROUX (Claude), Paris.
ROUX (Jean-Pierre), Vaucluse.
ROUXEL (Ernest), Côtes-du-Nord (8).
ROYER (Jean), Indre-et-Loire.
RUAIS (Pierre), Paris.

S

SABATIER (Guy), Aisne.
SABLÉ (Victor), La Martinique.
SAID IBRAHIM (Adeham), Comores (9).
SAINT-PAUL (André), Ariège.
SALLÉ (Louis), Loiret.
SALLENAVE (Pierre), Basses-Pyrénées.
SANFORD (Francis), Polynésie française.
SANGLIER (Jacques), Paris (10).
SANGUINETTI (Alexandre), Haute-Garonne.

(1) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de M. Jacques Trorial, nommé membre du Gouvernement.
(2) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de M. André Bord, nommé membre du Gouvernement.
(3) Décédé le 21 avril 1971.
(4) Démissionnaire de son mandat de député, le 16 mai 1972.
(5) Entré en fonction, le 23 juillet 1969, en remplacement de M. Bailly, nommé membre du Gouvernement.
(6) Elu le 26 octobre 1969.
(7) Entré en fonction, le 23 juillet 1969, en remplacement de M. Billecocq, nommé membre du Gouvernement.
(8) Entré en fonction, le 23 juillet 1969, en remplacement de M. Pleven, nommé membre du Gouvernement.
(9) Elu président du Conseil du Gouvernement du Territoire des Comores. Donne sa démission de son mandat de député, le 15 avril 1970.
(10) Entré en fonction, le 23 juillet 1969, en remplacement de M. Lafay, nommé membre du Gouvernement.

MM.

SANTONI (Georges), Vaucluse.
SARNEZ (Olivier de), Seine-Maritime.
SAUZEDDE (Fernand), Puy-de-Dôme.
SCHLOESING (Edouard), Lot-et-Garonne.
SCHNEBELEN (Maurice), Moselle.
SCHUMANN (Maurice), Nord (1).
SCHWARTZ (Julien), Moselle.
SERS (Henry), La Réunion (2).
SERVAN - SCHREIBER (Jean - Jacques), Meurthe-et-Moselle (3).
SIBEUD (Gérard), Drôme.
SOISSON (Jean-Pierre), Yonne.
SOUCHAL (Roger), Meurthe-et-Moselle (4).
SOURDILLE (Jacques), Ardennes.
SPENALE (Georges), Tarn.
SPRAUER (Germain), Bas-Rhin.
STASI (Bernard), Marne.
STEHLIN (Paul), Paris.
Mme **STEPHAN** (Yvonne), Morbihan (5).
STIRN (Olivier), Calvados.
SUDREAU (Pierre), Loir-et-Cher.

T

TAITTINGER (Jean), Marne (6).
TERRENOIRE (Alain), Loire.
TERRENOIRE (Louis), Orne.
THILLARD (Paul), Hautes-Pyrénées.
Mme **THOME-PATENOTRE** (Jacqueline), Yvelines.
THORAILLER (Edmond), Eure-et-Loir.
TIBERI (Jean), Paris (7).
TISSANDIER (Maurice), Indre.
TISSERAND (André), Territoire de Belfort.
TOMASINI (René), Eure.
TONDUT (Paul), Gard.
TORRE (Henri), Ardèche.
TOUTAIN (Jean-Marie), Hauts-de-Seine (8).
TREMEAU (Bernard), Saône-et-Loire.
TRIBOULET (Raymond), Calvados.

(1) Nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968, le 22 juin 1969, le 6 juillet 1972.
(2) Entré en fonction, le 14 août 1968, en remplacement de M. Debré, nommé Ministre.
(3) Elu le 28 juin 1970.
(4) Sa démet de son mandat de député, le 19 mai 1970.
(5) Entrée en fonction, le 7 août 1972, en remplacement de M. Christian Bonnet, nommé membra du Gouvernement.
(6) Nommé membre du Gouvernement, le 7 janvier 1971.
(7) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de M. René Capitant, nommé membre du Gouvernement.
(8) Entré en fonction, le 23 juillet 1969, en remplacement de M. Baumel, nommé membre du Gouvernement.

MM.

TRICON (Emile), Hauts-de-Seine.
Mme **TROISIER** (Solange), Val-d'Oise.
TRORIAL (Jacques), Meurthe-et-Moselle (1).
TURCO (Jean), Paris (2).

V

Mme **VAILLANT - COUTURIER** (Marie-Claude), Val-de-Marne.
VALADE (Jacques), Gironde (3).
VALENET (Raymond), Seine-Saint-Denis.
VALLEIX (Jean), Gironde.
VALLON (Louis), Paris.
VALS (Francis), Aude.
VANCALSTER (Gabriel), Nord (4).
VANDELANOITTE (Robert), Nord.
VEDRINES (Henri), Allier.
VENDROUX (Jacques), Pas-de-Calais.
VENDROUX (Jacques - Philippe), Saint-Pierre-et-Miquelon.
VER (Antonin), Tarn-et-Garonne.
VERKINDERE (Adrien), Nord (5).
VERNAUDON (Roland), Val-de-Marne (6).
VERPILLIÈRE (Guy de la), Ain.
VERTADIER (Pierre), Vienne.
VIGNAUX (Paul), Gers.
VILLON (Pierre), Allier.
VINATIER (Jean), Corrèze (7).
VITTER (Pierre), Haute-Saône.
VITTON (Roger de), Morbihan.
VIVIEN (Robert-André), Val-de-Marne (8).
VOILQUIN (Albert), Vosges.
VOISIN (Alban), Nord.
VOISIN (André-Georges), Indre-et-Loire.
VOLUMARD (Pierre), Isère (9).

(1) Nommé membre du Gouvernement, le 12 juillet 1968, il est mis fin à ses fonctions de Secrétaire d'Etat, le 20 juin 1969.
(2) Entré en fonction, le 7 août 1972, en remplacement de M. Germain, nommé membre du Gouvernement.
(3) Entré en fonction, le 20 octobre 1970, en remplacement de M. Chaban-Delmas, Premier Ministra.
(4) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de M. Françoia Ortoli, nommé membre du Gouvernement.
(5) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de M. Maurica Schumann, nommé membre du Gouvernement.
(6) Entré en fonction, le 23 juillet 1969, en remplacement de M. Robert-André Vivien, nommé membre du Gouvernement.
(7) Entré en fonction, le 23 septembre 1971, en remplacement de M. Montalat, décédé.
(8) Nommé membre du Gouvernement, le 22 juin 1969, il est mis fin à ses fonctions da Secrétaira d'Etat, le 5 juillet 1972.
(9) Entré en fonction, le 13 août 1968, en remplacement de M. Jean-Marcel Jeanneney, nommé membra du Gouvernement.

W

MM.

WAGNER (Robert), Yvelines.
WEBER (Pierre), Meurthe-et-Moselle.
WEINMAN (Jacques), Doubs.
WESTPHAL (Alfred), Bas-Rhin.

Z

MM.

ZILLER (Pierre), Alpes-Maritimes (1).
ZIMMERMANN (Raymond), Haut-Rhin.

(1) Décédé le 17 décembre 1971.

LISTE DES DÉPUTÉS

PAR DÉPARTEMENTS

(Elections législatives des 23 et 30 juin 1968.) (1)

I. — DÉPARTEMENTS DE LA MÉTROPOLE

Circonscription

AIN

1re .. MM. BARBEROT (Paul).
2e .. ANTHONIOZ (Marcel) nommé membre du Gouvernement le 22 juin 1969.
CARRIER (Michel) (remplaçant).
3e .. de la VERPILLIÈRE (Guy).

AISNE

1re .. MM. SABATIER (Guy).
2e .. BRICOUT (Edmond).
3e .. BRUGNON (Maurice).
4e .. CATALIFAUD (Albert).
5e .. ROSSI (André).

ALLIER

1re .. MM. ROLLAND (Hector).
2e .. VEDRINES (Henri).
3e .. Villon (Pierre) (GINSBURGER Roger dit VILLON).

ALPES (BASSES-)

1re .. MM. MASSOT (Marcel).
2e .. DELORME (Claude).

ALPES (HAUTES-)

1re .. MM. DIDIER (Emile) élu sénateur le 26 septembre 1971.
2e .. DIJOUD (Paul).

ALPES-MARITIMES

1re .. MM. BAREL (Virgile).
2e .. MÉDECIN (Jacques).
3e .. ICART (Fernand).
4e .. AUBERT (Emmanuel).
5e .. GISCARD D'ESTAING (Olivier).
6e .. ZILLER (Pierre) décédé le 17 décembre 1971.
NOILOU (Louis) (remplaçant).

Circonscription

ARDÈCHE

1re .. MM. CORNET (Pierre).
2e .. TORRE (Henri).
3e .. LIOGIER (Albert).

ARDENNES

1re .. MM. MEUNIER (Lucien).
2e .. LEBON (André).
3e .. SOURDILLE (Jacques).

ARIÈGE

1re .. MM. FAURE (Gilbert).
2e .. SAINT-PAUL (André).

AUBE

1re .. MM. BRIOT (Louis).
2e .. GALLEY (Robert) nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968.
DELHALLE (Jacques) (remplaçant).
3e .. GRANET (Paul).

AUDE

1re .. MM. GUILLE (GEORGES).
2e .. VALS (Francis).
3e .. CASSABEL (Jean-Pierre).

AVEYRON

1re .. MM. BOSCARY-MONSSERVIN (Roland) élu sénateur le 26 septembre 1971.
2e ..
3e .. DELMAS (Louis) décédé le 4 février 1973.
GABRIAC (Jean) (remplaçant).

(1) Voir ci-après le liste alphebétique des députés élus eux élections partielles. Voir aussi la rubrique « Elections ».

Circonscription

BOUCHES-DU-RHONE

1re .. MM. COMITI (Joseph) nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968.
MM. ARNAUD (Henri) (remplaçant).
2e .. LUCAS (Pierre).
3e .. DEFFERRE (Gaston).
4e .. BILLOUX (François).
5e .. GARDEIL (Robert).
6e .. GARCIN (Edmond).
7e .. CERMOLACCE (Paul).
8e .. MASSE (Jean).
9e .. PHILIBERT (Louis).
10e .. RIEUBON (René).
11e .. PRIVAT (Charles).

CALVADOS

1re .. MM. BUOT (Henri).
2e .. BISSON (Robert).
3e .. d'ORNANO (Michel).
4e .. TRIBOULET (Raymond).
5e .. STIRN (Olivier).

CANTAL

1re .. MM. CHAUVET (Augustin).
2e .. POMPIDOU (Georges) élu Président de la République le 15 juin 1969. (1)

CHARENTE

1re .. MM. RETHORE (Raymond).
2e .. MM. GAILLARD (Félix) décédé le 9 juillet 1970.
MM. LAFON (Jean) (remplaçant).
3e .. ALLONCLE (Michel).

CHARENTE-MARITIME

1re .. MM. DECHARTRE (Philippe) (DUPRAT-GENEAU dit DECHARTRE) nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968.
MM. DEHEN (Albert) (remplaçant).
2e .. BIGNON (Albert).
3e .. BRUGEROLLE (André).
4e .. JOANNE (Louis).
5e .. de LIPKOWSKI (Jean-Noël) nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968.
GRANDSART (Raymond) (remplaçant) décédé le 9 novembre 1971.

Circonscription

CHER

1re .. MM. BOISDÉ (Raymond).
2e .. BOINVILLIERS (Jean).
3e .. PAPON (Maurice).

CORRÈZE

1re .. MM. MONTALAT (Jean) décédé le 22 septembre 1971.
MM. VINATIER (Jean) (remplaçant).
2e .. CHARBONNEL (Jean) nommé membre du Gouvernement le 6 juillet 1972.
CEYRAC (Charles) (remplaçant).
3e .. CHIRAC (Jacques) nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968.
BELCOUR (Henri) (remplaçant).

CORSE

1re .. MM. BOZZI (Jean).
2e .. GIACOMI (Pierre).
3e .. de ROCCA SERRA (Jean-Paul).

COTE-D'OR

1re .. MM. POUJADE (Robert) nommé membre du Gouvernement le 7 janvier 1971.
MM. BLAS (René) (remplaçant).
2e .. BERGER (Henry).
3e .. LECAT (Jean-Philippe) nommé membre du Gouvernement le 15 mai 1972.
MOINE (Henri) (remplaçant).
4e .. MATHIEU (Gilbert).

COTES-DU-NORD

1re .. MM. CHARLES (Arthur).
2e .. PLEVEN (René) nommé membre du Gouvernement le 22 juin 1969.
ROUXEL (Ernest) (remplaçant).
3e .. Mlle DIENESCH (Marie-Madeleine) nommée membre du Gouvernement le 12 juillet 1968.
MM. GLON (André) (remplaçant).
4e .. OLLIVRO (Edouard).
5e .. BOURDELLES (Pierre).

CREUSE

1re .. MM. HARTY de PIERREBOURG (Olivier).
2e .. CHANDERNAGOR (André).

(1) M. Raynal (Pierre) : voir p. 29.

Circonscription

DORDOGNE

1re .. MM. GUENA (Yves) nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968. / GUICHARD (Claude) (remplaçant).
2e .. CAPELLE (Jean).
3e .. BEYLOT (Pierre).
4e .. JANOT (Pierre).

DOUBS

1re .. MM. WEINMAN (Jacques).
2e .. BOULLOCHE (André).
3e .. FAURE (Edgar) nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968. / GENEVARD (Christian) (remplaçant).

DROME

1re .. MM. RIBADEAU-DUMAS (Roger).
2e .. PIC (Maurice) élu sénateur le 26 septembre 1971 (1).
3e .. SIBEUD (Gérard).

ESSONNE

1re .. MM. FORTUIT (Jean-Claude).
2e .. BOSCHER (Michel).
3e .. MERCIER (Jacques).
4e .. HAMON (Léo) nommé membre du Gouvernement le 22 juin 1969. / FRAUDEAU (Maurice) (remplaçant).

EURE

1re .. MM. de BROGLIE (Jean).
2e .. LAINÉ (Jean).
3e .. DELAHAYE (André).
4e .. TOMASINI (René).

EURE-ET-LOIR

1re .. MM. GERBET (Claude).
2e .. THORAILLER (Edmond).
3e .. HOGUET (Michel).

FINISTÈRE

1re .. MM. MICHELET (Edmond) nommé membre du Gouvernement le 22 juin 1969. / BÉCAM (Marc) (remplaçant).
2e .. de BENNETOT (Michel).
3e .. de POULPIQUET (Gabriel).
4e .. LELONG (Pierre).
5e .. CAILL (Antoine).

Circonscription

6e .. Mme PLOUX (Suzanne).
7e .. MM. MIOSSEC (Gabriel).
8e .. PETIT (Jean-Claude).

GARD

1re .. MM. TONDUT (Paul).
2e .. POUDEVIGNE (Jean).
3e .. ROUCAUTE (Roger).
4e .. JALU (Pierre).

GARONNE (HAUTE-)

1re .. MM. SANGUINETTI (Alexandre).
2e .. BAUDIS (Pierre).
3e .. MORON (Jacques).
4e .. DARDÉ (Jean).
5e .. DOUZANS (Jacques).
6e .. DUCOS (Hippolyte) décédé le 14 décembre 1970. / GABAS (François) (remplaçant).

GERS

1re .. MM. VIGNAUX (Paul).
2e .. de MONTESQUIOU (Pierre).

GIRONDE

1re .. MM. VALLEIX (Jean).
2e .. CHABAN-DELMAS (Jacques) nommé Premier ministre le 20 juin 1969. / CHABRAT (Jacques) (remplaçant) décédé le 26 juillet 1970 (2).
3e .. GRONDEAU (Jacques).
4e .. CASSAGNE (René) décédé le 12 novembre 1968. / MADRELLE (Philippe) (remplaçant).
5e .. ACHILLE-FOULD (Aymar).
6e .. BRETTES (Robert).
7e .. CAZENAVE (Franck).
8e .. LAGORCE (Pierre).
9e .. BOULIN (Robert) nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968. / des GARETS (Bertrand) (remplaçant).
10e .. DELIAUNE (Gérard).

HAUTS-DE-SEINE

1re .. MM. L'HUILLIER (Waldeck).
2e .. CHALANDON (Albin) nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968. / LAVERGNE (Robert) (remplaçant).
3e .. TRICON (Emile).
4e .. PASQUA (Charles).
5e .. DEPREZ (Charles).

(1) M. Michel (Henri) : voir p. 29.

(2) M. Valade (Jacques) : voir p. 29.

Circonscription		
6e	..	PERETTI (Achille).
7e	..	BARBET (Raymond).
8e	..	BAUMEL (Jacques) nommé membre du Gouvernement le 22 juin 1969. TOUTAIN (Jean-Marie) (remplaçant).
9e	..	LABBÉ (Claude).
10e	..	GORSE (Georges).
11e	..	DUCOLONÉ (Guy) (annulation de son élection par le Conseil constitutionnel le 3 octobre 1968) (1).
12e	..	MAZEAUD (Pierre).
13e	..	MAINGUY (Paul).

HÉRAULT

1re	.. MM.	COUVEINHES (René).
2e	..	CLAVEL (Georges).
3e	..	COLLIERE (André).
4e	..	LEROY-BEAULIEU (Pierre).
5e	..	BAYOU (Raoul).

ILLE-ET-VILAINE

1re	.. MM.	CRESSARD (Jacques).
2e	..	LE DOUAREC (François).
3e	..	LASSOURD (Henri).
4e	..	RENOUARD (Isidore).
5e	..	COINTAT (Michel) nommé membre du Gouvernement le 7 janvier 1971. BEAUVERGER (Auguste) (remplaçant).
6e	..	BOURGES (Yvon) nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968. HAMELIN (Jean) (remplaçant).

INDRE

1re	.. MM.	GERBAUD (François).
2e	..	TISSANDIER (Maurice).
3e	..	MOUROT (Jean-Paul).

INDRE-ET-LOIRE

1re	.. MM.	ROYER (Jean).
2e	..	LEPAGE (Pierre).
3e	..	BERTHOUIN (Fernand).
4e	..	VOISIN (André).

ISÈRE

1re	.. MM.	PAQUET (Aimé).
2e	..	JEANNENEY (Jean-Marcel) nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968. VOLUMARD (Pierre) (remplaçant).
3e	.	AYMAR (Robert).

Circonscription		
4e	..	FAGOT (Alban).
5e	..	ROUSSET (David).
6e	..	BOYER (Jean).
7e	..	CATTIN-BAZIN (Maurice).

JURA

1re	.. MM.	FEIT (René).
2e	..	DUHAMEL (Jacques) nommé membre du Gouvernement le 22 juin 1969. JOUFFROY (Henri) (remplaçant).

LANDES

1re	.. MM.	MIRTIN (André).
2e	..	LAVIEILLE (Henri).
3e	..	COMMENAY (Jean-Marie).

LOIR-ET-CHER

1re	.. MM.	SUDREAU (Pierre).
2e	..	CORRÈZE (Roger).
3e	..	CORMIER (Paul) décédé le 13 avril 1972. DESANLIS (Jean) (remplaçant).

LOIRE

1re	.. MM.	DURAFOUR (Michel).
2e	..	NEUWIRTH (Lucien).
3e	..	CHAZALON (André).
4e	..	CLAUDIUS-PETIT (Eugène).
5e	..	TERRENOIRE (Alain).
6e	..	RIVIÈRE (Paul).
7e	..	JACQUET (Michel).

LOIRE (HAUTE-)

1re	.. MM.	BARROT (Jacques).
2e	..	CHAZELLE (René).

LOIRE-ATLANTIQUE

1re	.. MM.	REY (Henry) nommé membre du Gouvernement le 22 juin 1969. BOLO (Alexandre) (remplaçant).
2e	..	DASSIÉ (Albert).
3e	..	MACQUET (Benoît).
4e	..	MAUJOUAN du GASSET (Joseph).
5e	..	HUNAULT (Xavier).
6e	..	CARPENTIER (Georges).
7e	..	GUICHARD (Olivier) nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968. RABREAU (Michel) (remplaçant).
8e	..	RICHARD (Lucien).

(1) Réélu. Voir p. 29.

Circonscription

LOIRET

1re .. MM. DUVILLARD (Henri) nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968. / CHASSAGNE (Jean-Baptiste) (remplaçant).
2e .. SALLÉ (Louis).
3e .. CHARIE (Pierre) décédé le 12 mars 1973. / GIRARD (Gaston) (remplaçant).
4e .. DENIAU (Xavier) nommé membre du Gouvernement le 6 juillet 1972. / FIGEAT (Robert) (remplaçant).

LOT

1re .. MM. FAURE (Maurice).
2e .. PONS (Bernard) nommé membre du Gouvernement le 22 juin 1969. / MURAT (Guy) (remplaçant).

LOT-ET-GARONNE

1re .. MM. CAILLEAU (Georges).
2e .. BEGUÉ (Guy).
3e .. SCHLOESING (Edouard).

LOZÈRE

1re .. MM. COUDERC (Pierre).
2e .. de CHAMBRUN (Charles).

MAINE-ET-LOIRE

1re .. MM. NARQUIN (Jean).
2e .. FOYER (Jean) nommé membre du Gouvernement le 6 juillet 1972. / CHALOPIN (Jean) (remplaçant).
3e .. RIVAIN (Philippe) décédé le 21 avril 1971. / BOUDON (Paul) (remplaçant).
4e .. HAURET (Robert).
5e .. LE BAULT de la MORINIÈRE (René).
6e .. LA COMBE (René).

MANCHE

1re .. MM. GUILBERT (Raymond).
2e .. BIZET (Emile).
3e .. BAUDOUIN (Henri).
4e .. GODEFROY (Pierre).
5e .. HÉBERT (Jacques).

Circonscription

MARNE

1re .. MM. TAITTINGER (Jean) nommé membre du Gouvernement le 7 janvier 1971. / CRESPIN (Roger) (remplaçant).
2e .. FALALA (Jean).
3e .. DEGRAEVE (Jean).
4e .. STASI (Bernard).

MARNE (HAUTE-)

1re .. MM. FAVRE (Jean).
2e .. DELONG (Jacques).

MAYENNE

1re .. MM. BURON (Pierre).
2e .. de GASTINES (Henri).
3e .. DENIS (Bertrand).

MEURTHE-ET-MOSELLE

1re .. MM. SOUCHAL (Roger) se démet de son mandat de député le 19 mai 1970 (1).
2e .. JACSON (William).
3e .. WEBER (Pierre).
4e .. BICHAT (Jean).
5e .. FOUCHET (Christian).
6e .. MARTIN (Hubert).
7e .. TRORIAL (Jacques) nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968. / RICHOUX (Robert) (remplaçant).

MEUSE

1re .. MM. JACQUINOT (Louis).
2e .. BEAUGUITTE (André).

MORBIHAN

1re .. MM. MARCELLIN (Raymond) nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968. / GRIMAUD (Jean) (remplaçant).
2e .. BONNET (Christian) nommé membre du Gouvernement le 6 juillet 1972. / Mme STÉPHAN (Yvonne) (remplaçant).
3e .. MM. LAUDRIN (Hervé).
4e .. de POULPIQUET du HALGOUET (Yves).
5e .. de VITTON (Roger de PEYRUS).
6e .. IHUEL (Paul).

(1) M. Servan-Schreiber (Jean-Jacques) : voir p. 29.

Circonscription

MOSELLE

1re	MM.	MONDON (Raymond) nommé membre du Gouvernement le 22 juin 1969.
		NASS (Armand) (remplaçant).
2e		KÉDINGER (Pierre).
3e		ARNOULD (Léon).
4e		SCHNEBELEN (Maurice).
5e		SCHVARTZ (Julien).
6e		COUMAROS (Jean).
7e		HINSBERGER (Etienne).
8e		MESSMER (Pierre) nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968.
		JARRIGE (Maurice) (remplaçant).

NIÈVRE

1re	MM.	BENOIST (Daniel).
2e		BOUCHACOURT (Jacques).
3e		MITTERRAND (François).

NORD

1re	MM.	ORTOLI (François) nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968.
		VANCALSTER (Gabriel) (remplaçant).
2e		BILLECOCQ (Pierre) nommé membre du Gouvernement le 22 juin 1969.
		ROCHET (Hubert) (remplaçant).
3e		DANEL (Liévin) décédé le 2 janvier 1968.
		LE MARC'HADOUR (Alain) (remplaçant).
4e		MENU (Robert).
5e		NOTEBART (Arthur).
6e		VANDELANOITTE (Robert).
7e		FRYS (Joseph).
8e		HERMAN (Pierre).
9e		BLARY (Henri).
10e		SCHUMANN (Maurice) nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968.
		VERKINDÈRE (Adrien) (remplaçant).
11e		DENVERS (Albert).
12e		CORNETTE (Maurice).
13e		DAMETTE (Auguste).
14e		ROGER (Emile).
15e		RAMETTE (Arthur).
16e		GERNEZ (Raymond).
17e		DURIEUX (Jean).
18e		BUSTIN (Georges).
19e		MUSMEAUX (Arthur).
20e		FIEVEZ (Henri).
21e		MOULIN (Arthur).
22e		LEBAS (Bernard).
23e		VOISIN (Alban).

Circonscription

OISE

1re	MM.	DASSAULT (Marcel).
2e		NESSLER (Edmond).
3e		HERSANT (Robert).
4e		QUENTIER (René).
5e		BÉNARD (François).

ORNE

1re	MM.	TERRENOIRE (Louis).
2e		BOUDET (Roland).
3e		HALBOUT (Emile).

PARIS

1re	MM.	KRIEG (Pierre-Charles).
2e		DOMINATI (Jacques).
3e		CAPITANT (René) nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968.
		TIBERI (Jean) (remplaçant).
4e		BAS (Pierre).
5e		CALDAGUES (Michel).
6e		COUVE de MURVILLE (Maurice). nommé Premier ministre le 10 juillet 1968.
		BOUSQUET (Raymond) (remplaçant).
7e		KASPEREIT (Gabriel) nommé membre du Gouvernement le 22 juin 1969.
		COLIBEAU (Raymond) (remplaçant).
8e		MARCUS (Claude).
9e		FANTON (André) nommé membre du Gouvernement le 22 juin 1969.
		MARQUET (Michel) (remplaçant).
10e		MARTIN (Claude).
11e		FREY (Roger) nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968.
		MAGAUD (Charles (remplaçant).
12e		BOURGOIN (Pierre) se démet de son mandat le 6 mai 1970 (1).
13e		MODIANO (Henri).
14e		GERMAIN (Hubet) nommé membre du Gouvernement le 6 juillet 1972.
		TURCO (Jean) (remplaçant).
15e		de GRAILLY (Michel).
16e		de la MALENE (Christian LUNET).
17e		MARETTE (Jacques).
18e	Mme	de HAUTECLOCQUE (Nicole).
19e	MM.	ROUX (Claude).
20e		HABIB-DELONCLE (Michel).
21e		STEHLIN (Paul).
22e		LAFAY (Bernard) nommé membre du Gouvernement le 22 juin 1969.
		SANGLIER (Jacques) (remplaçant).
23e		de PRÉAUMONT (Jean).
24e		MISSOFFE (François).

(1) M. de Bénouville : voir p. 29.

Circonscription		
25e ..		VALLON (Louis.
26e ..		LE TAC (Joël).
27e ..		BERNASCONI (Jean).
28e ..		RUAIS (Pierre).
29e ..		RIVES de LAVAYSSE (André) dit RIVES-HENRYS. démissionnaire de son mandat de député le 16 mai 1972.
30e ..		CARTER (Roland-Charles).
31e ..		MARCENET (Albert).

PAS-DE-CALAIS

1re ..	MM.	MOLLET (Guy).
2e ..		CHAMBON (Jean).
3e ..		BONNEL (Pierre).
4e ..		BERAUD (Marcel).
5e ..		DUMORTIER (Jeannil).
6e ..		COLLETTE (Henri).
7e ..		VENDROUX (Jacques).
8e ..		CATRY (Benjamin).
9e ..		DUPONT-FAUVILLE (Hubert).
10e ..		ANDRIEUX (Maurice).
11e ..	Mme	PRIN (Jeannette) décédée le 6 avril 1970.
	MM	LUCAS (Henri) (remplaçant).
12e ..		DARRAS (Henri).
13e ..		DELELIS (André).
14e ..		DARCHICOURT (Fernand) décédé le 23 décembre 1968.
		PEUGNET (Alfred) (remplaçant).

PUY-DE-DOME

1re ..	MM.	BOULAY (Arsène).
2e ..		GISCARD d'ESTAING (Valéry) nommé membre du Gouvernement le 22 juin 1969.
		MORELLON (Jean) (remplaçant).
3e ..		PLANEIX (Joseph).
4e ..		SAUZEDDE (Fernand).
5e ..		DUVAL (Michel).

PYRÉNÉES (BASSES-)

1re ..	MM.	SALLENAVE (Pierre).
2e ..		PLANTIER (Maurice).
3e ..		INCHAUSPÉ (Michel) nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968.
		DUBOSQ (Franz) (remplaçant).
4e ..		MARIE (Bernard).

PYRÉNÉES (HAUTES-)

1re ..	MM.	BILLERES (René).
2e ..		THILLARD (Paul).

Circonscription		

PYRÉNÉES-ORIENTALES

1re ..	MM.	ALDUY (Paul).
2e ..		CONTE (Arthur) nommé Président-Directeur général de l'Office de radiodiffusion-télévision française le 19 juillet 1972.

RHIN (BAS-)

1re ..	MM.	RADIUS (René).
2e ..		BORD (André) nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968.
		RICKERT (Ernest) (remplaçant).
3e ..		RITTER (Georges).
4e ..		EHM (Albert).
5e ..		LEHN (Gérard.
6e ..		WESTPHAL (Alfred).
7e ..		GRUSSENMAYER (François).
8e ..		SPRAUER (Germain).

RHIN (HAUT-)

1re ..	MM.	BOROCCO (Edmond).
2e ..		BOURGEOIS (Georges).
3e ..		JENN (Alphonse).
4e ..		ZIMMERMANN (Raymond).
5e .		GISSINGER (Antoine).

RHONE

1re ..	MM.	CAILLE (René).
2e ..		GUILLERMIN (Edouard).
3e ..		CHARRET (Edouard).
4e ..		JOXE (Louis).
5e ..		COUSTE (Pierre-Bernard).
6e ..		HOUEL (Marcel).
7e ..		DANILO (Philippe).
8e ..		MORISON (Pierre).
9e ..		RIVIERE (Joseph).
10e ..		DUCRAY (Gérard).

SAONE (HAUTE-)

1re ..	MM.	VITTER (Pierre).
2e ..		BEUCLER (Jean-Jacques).

SAONE-ET-LOIRE

1re ..	MM.	MALAUD (Philippe) nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968.
		BUFFET (Romain) (remplaçant).
2e ..		DURAFFOUR (Paul).
3e ..		LACAGNE (Henri).
4e ..		JARROT (André).
5e ..		TREMEAU (Bernard).

Circonscription

SARTHE

1re .. MM. CHAPALAIN (Jean-Yves).
2e .. CHAUMONT (Jacques).
3e .. DRONNE (Raymond).
4e .. LE THEULE (Joël) nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968.
PAILLER (René) (remplaçant).
5e .. d'AILLIERES (Michel).

SAVOIE

1re .. MM. DELACHENAL (Jean).
2e .. FONTANET (Joseph) nommé membre du Gouvernement le 22 juin 1969.
PEIZERAT (Georges) (remplaçant).
3e .. DUMAS (Pierre) nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968.
DURBET (Léopold) (remplaçant).

SAVOIE (HAUTE-)

1re .. MM. BROCARD (Jean).
2e .. PIANTA (Georges).
3e .. HERZOG (Maurice).

SEINE-MARITIME

1re .. MM. DUSSEAULX (Roger).
2e .. LARUE (Tony).
3e .. LEROY (Roland).
4e .. de SARNEZ (Olivier).
5e .. BETTENCOURT (André) nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968.
CHEDRU (Georges) (remplaçant).
6e .. GEORGES (Maurice).
7e .. DUROMEA (André).
8e .. FOSSE (Roger).
9e .. OFFROY (Maurice-Raymond).
10e .. DELATRE (Georges).

SEINE-ET-MARNE

1re .. MM. JACQUET (Marc).
2e .. RABOURDIN (Guy).
3e .. FLORNOY (Bertrand).
4e .. PEYREFITTE (Alain).
5e .. JULIA (Didier).

SEINE-SAINT-DENIS

1re .. MM. FAJON (Etienne).
2e .. BERTHELOT (Marcelin).
3e .. ROCHET (Waldeck).
4e .. NILES (Maurice).

Circonscription

5e .. CALMEJANE (Robert).
6e .. LOLIVE (Jean) décédé le 5 septembre 1968.
Mme CHONAVEL (Jacqueline) (remplaçant).
7e .. ODRU (Louis).
8e .. BALLANGER (Robert).
VALENET (Raymond).

DEUX-SÈVRES

1re .. Mme AYMÉ de la CHEVRELIÈRE (Marie-Madeleine).
1re .. MM. FOUCHIER (Jacques).
3e .. BORDAGE (Augustin).

SOMME

1re .. MM. LAMPS (René).
2e .. MASSOUBRE (Jean-Louis).
3e .. BIGNON (Charles).
4e .. LEJEUNE (Max).
5e .. LUCIANI (Emile).

TARN

1re .. MM. BRESSOLIER (Henry).
2e .. LIMOUZY (Jacques) nommé membre du Gouvernement le 22 juin 1969
DONNADIEU (Louis) (remplaçant).
3e .. SPENALE (Georges).

TARN-ET-GARONNE

1re .. MM. BONHOMME (Jean).
2e .. VER (Antonin).

VAL-DE-MARNE

1re .. Mme VAILLANT-COUTURIER (Marie-Claude).
2e .. MM. DUPUY (Fernand).
3e .. GOSNAT (Georges).
4e .. GRIOTTERAY (Alain).
5e .. BILLOTTE (Pierre).
6e .. NUNGESSER (Roland).
7e .. VIVIEN (Robert-André) nommé membre du Gouvernement le 22 juin 1969.
VERNAUDON (Roland) (remplaçant).
8e .. POIRIER (Jean-Marie).

VAL-D'OISE

1re .. MM. PONIATOWSKI (Michel).
2e .. RICHARD (Jacques).
3e .. FEIX (Léon).
4e .. RIBIERE (René).
5e .. Mme TROISIER (Solange).

Circonscription

VAR

1re .. MM. GAUDIN (Pierre).
2e .. BENARD (Mario).
3e .. POUYADE (Pierre).
4e .. BAYLE (Marcel).

VAUCLUSE

1re .. MM. ROUX (Jean-Pierre).
2e .. SANTONI (Georges).
3e .. BERARD ((Jacques).

VENDÉE

1re .. MM. CAILLAUD (Paul).
2e .. BOUSSEAU (Marcel).
3e .. MAUGER (Pierre).
ANSQUER (Vincent).

VIENNE

1re .. MM. VERTADIER (Pierre).
2e .. ABELIN (Pierre).
3e .. PEYRET (Claude).

VIENNE (HAUTE-)

1re .. MM. REGAUDIE (René).
2e .. BOUTARD (Jacques).
3e .. LONGEQUEUE (Louis).

Circonscription

VOSGES

1re .. MM. HOFFER (Marcel).
2e .. LEMAIRE (Maurice).
3e .. PONCELET (Christian) nommé membre du Gouvernement le 6 juillet 1972.
BOILEAU (André) (remplaçant).
VOILQUIN (Albert).

YONNE

1re .. MM. SOISSON (Jean-Pierre).
2e .. CHAMANT (Jean), nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968.
BARILLON (Georges) (remplaçant).
3e .. PERROT (Gaston).

YVELINES

1re .. MM. JAMOT (Michel).
2e .. PALEWSKI (Jean-Paul).
3e .. GODON (Gérard).
4e .. CLOSTERMANN (Pierre) démissionnaire le 19 septembre 1969 (1).
5e .. DESTREMAU (Bernard).
6e .. WAGNER (Robert).
7e .. RIBES (Pierre).
8e .. Mme THOME-PATENOTRE (Jacqueline).

TERRITOIRE DE BELFORT

1re .. MM. TISSERAND (André).
2e .. BAILLY (Jean-Marie) nommé membre du Gouvernement le 22 juin 1969.
ROBERT (Paul) (remplaçant).

II. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Circonscription

GUADELOUPE

1re .. MM. HELENE (Léopold).
2e .. LACAVE (Paul).
3e .. FEUILLARD (Gaston).

GUYANE

RIVIEREZ (Hector).

Circonscription

MARTINIQUE

1re .. MM. PETIT (Camille).
2e .. CESAIRE (Aimé).
3e .. SABLE (Victor).

LA RÉUNION

1re .. MM. DEBRE (Michel) nommé membre du Gouvernement le 12 juillet 1968.
SERS (Henry) (remplaçant).
2e .. FONTAINE (Jean).
3e .. CERNEAU (Marcel).

(1) M. Rocard (Michel) : voir p. 29.

III. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Circonscription	
COMORES	
1re ..	MM. MOHAMED (Ahmed).
2e ..	SAID IBRAHIM (Adeham) élu Président du Conseil du Gouvernement du Territoire des Comores le 15 avril 1970 (1).
TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS ET DES ISSAS	
	M. ABDOULKADER (Moussa Ali).

Circonscription	
NOUVELLE-CALÉDONIE ET DÉPENDANCES ET NOUVELLES-HÉBRIDES	
	M. PIDJOT (Roch).
POLYNÉSIE FRANÇAISE	
	M. SANFORD (Francis).
ILES WALLIS ET FUTUNA	
	M. BRIAL (Benjamin).
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON	
	M. VENDROUX (Jacques-Philippe).

(1) M. Dahalani : voir p. 29.

A

ABANDON DE FAMILLE.

Proposition de loi relative à l'exécution des condamnations pour abandon de famille, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par Mme de Hauteclocque (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 117.**

Voy. CODE PÉNAL, 9.

ABANDON DE VÉHICULES. — *Voy.* AUTOMOBILES, 9.

ABATTOIRS. — *Voy.* BUDGETS (Agriculture).

— De La Villette. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 173 ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 75.

ABSENCE.

Proposition de loi tendant à modifier l'article 129 du Code civil afin de réduire le délai exigé pour le partage des biens des absents, présentée à l'Assemblée Nationale le 15 novembre 1968 par Mme Aymé de la Chevrelière et M. Tisserand (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 450.**

ABSTENTION. — *Voy.* ÉLECTIONS (législation), 21 et 32.

ACCÉLÉRATEUR DE PARTICULES. — *Voy.* ÉNERGIE NUCLÉAIRE, 3 (1971 - p. 2098) ; TRAITÉS ET CONVENTIONS, 22.

ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ. — *Voy.* BUDGETS (Equipement et Logement) (Logement et Urbanisme).

— Investissement des droits résultant de l'intéressement des travailleurs. — *Voy.* TRAVAIL, 3.

ACCIDENTS. — *Voy.* ARMÉE, 41.

— D'avion. — *Voy.* BUDGETS (Transports - Aviation civile).

— De la route. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 9 ; ROUTES, 6 et 7 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS, 79 ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n°s 132 à 137.

ACCIDENTS DE TRAJET. — *Voy.* ACCIDENTS DU TRAVAIL, 1.

ACCIDENTS DU TRAVAIL.

1. — Proposition de loi adoptée par le Sénat tendant à modifier la date d'effet de la loi du 6 août 1963 relative au recours contre le tiers responsable en matière d'accident de trajet.

Transmise à l'Assemblée Nationale le 12 juillet 1968 (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 21** ; rapport le 12 mai 1970 par M. Lucien Richard, **n° 1129.**

2. — Proposition de loi relative à la revalorisation des rentes allouées à des personnes de nationalité française à raison d'accidents du travail survenus dans les pays autrefois placés sous la souveraineté, la tutelle ou le protectorat français, avant la date d'accession de ces pays à l'indépendance, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 octobre 1968 par M. Michel Durafour (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 377.**

3. — Proposition de loi tendant à assurer, sous certaines conditions, la réversibilité au profit du conjoint survivant de la rente accordée à un invalide mutilé du travail, présentée à l'Assemblée Nationale le 31 octobre 1968 par M. René Caille (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 404.**

4. — Proposition de loi relative à la situation des victimes du travail en agriculture, présentée à l'Assemblée Nationale le 20 décembre 1968 par M. Catry et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 581.**

5. — Proposition de loi tendant à rendre obligatoire pour les employeurs, dans l'agriculture, l'assurance contre les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles dont peuvent être victimes leurs salariés, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 mai 1969 par M. Lamps et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 702.**

6. — Proposition de loi tendant à modifier les articles 1175 et 1188 du Code rural, en vue de supprimer tout délai dans les actions en révision des rentes allouées aux salariés agricoles, victimes d'accidents du travail, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 mai 1969 par M. Bourdellès et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 710.**

7. — Proposition de loi tendant à modifier les dispositions de l'article 416, paragraphe 2, du Code de la sécurité sociale relatif aux bénéficiaires de la législation concernant les accidents du travail et maladies professionnelles, présentée à l'Assemblée Nationale le 10 juin 1970 par M. Cousté (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1226** ; rapport le 21 juin 1972 par M. Alloncle, **n° 2448.**

8. — Proposition de loi relative à l'attribution d'une rente viagère aux veuves des accidentés du travail, présentée à l'Assemblée Nationale le 24 juin 1970 par M. Pierre Poujade et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1300.**

9. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 468 du Code de la sécurité sociale relatif aux accidents du travail dus à une faute inexcusable de l'employeur, présentée à l'Assemblée Nationale le 5 mai 1971 par M. François Billoux et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1692** ; retirée le 2 octobre 1971 (p. 4219).

10. — Proposition de loi relative aux accidents du travail, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1971 par M. Fortuit (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1961.**

11. — Proposition de loi tendant à modifier les dispositions du Code de la sécurité sociale relatives au recours de la victime d'un accident du travail contre l'employeur, présentée à l'Assemblée Nationale le 25 novembre 1971 par M. Offroy (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2074.**

12. — Proposition de loi tendant à la pose obligatoire d'un système de sécurité pour empêcher les accidents mortels entraînés par le renversement des tracteurs agricoles; nouvel intitulé : « *proposition de loi tendant à empêcher les accidents mortels entraînés par le renversement des tracteurs agricoles,*

par la pose obligatoire d'un système de sécurité » [20 juin 1972] (p. 2675) ; présentée à l'Assemblée Nationale le 31 mai 1972 par M. Maujoüan du Gasset (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2376.**

.—.

Voy. aussi : BUDGET 1973 (Affaires sociales et Santé publique - I. Section commune II. Affaires sociales) (p. 4738, 4748).

— Dans l'agriculture. — *Voy.* ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES, 7, 8 et 9.

ACOMPTES. — *Voy.* CODE DU TRAVAIL, 3 (1971, p. 1547).

ACCORDS DE GRENELLE. — *Voy.* ÉCONOMIE NATIONALE, 2 (Discussion générale) ; SYNDICATS, 2 ; BUDGET 1968, 1 (Discussion générale).

ACTES D'ÉTAT CIVIL.

— Tables décennales. — *Voy.* BUDGET 1969, Justice (art. 71).

ACTIONNAIRES.

— Protection. — *Voy.* SOCIÉTÉS, 11, 12, 14.

— *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 12, Actions.

ACTIONS.

1. — Proposition de loi tendant à faciliter la mise en œuvre de plans d'achat d'actions en faveur des cadres des entreprises, présentée à l'Assemblée Nationale le 10 juin 1970 par M. Griotteray (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1211** ; rapport le 8 décembre 1970 par M. Magaud, **n° 1497** ; adoption le 10 décembre 1970 sous le titre : « *Proposition de loi relative à l'ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice du personnel des sociétés* ». — Proposition de loi **n° 333.**

Transmise au Sénat le 14 décembre 1970 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 101 (année 1970-1971) ;** rapport le 18 décembre 1970 par M. Dailly, **n° 147 (année 1970-1971).** Rejet le 17 décembre 1970. — Proposition de loi **n° 49 (année 1970-1971).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 17 décembre 1970 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1560 ;** rapport le 18 décembre 1970 par M. Magaud, **n° 1566.** Adoption le 18 décembre 1970. — Proposition de loi **n° 357.**

Transmise au Sénat le 18 décembre 1970 (renvoyée à la Commission des lois, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 144 (année 1970-1971) ;** rapport par M. Dailly. Rejet le 18 décembre 1970. — Proposition de loi **n° 62 (année 1970-1971).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 19 décembre 1970, **n° 1600 ;** rapport le 19 décembre 1970 par M. Magaud au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 1602.** Adoption le 19 décembre 1970. — Proposition de loi **n° 366.**

Transmise au Sénat ; rapport le 19 décembre 1970 par M. Dailly au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 150 (année 1970-1971).** Adoption le 19 décembre 1970. — Proposition de loi **n° 68 (année 1970-1971).**

Loi n° 70-1322 du 31 décembre 1970, publiée au *J.O.* du 3 janvier 1971 (p. 77).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [10 décembre 1970] (p. 6416). La collaboration entre le Parlement et le Gouvernement à propos de cette proposition de loi (p. 6419)) ; le principe des « stock options » (p. 6416, 6419, 6420) ; l'ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice du personnel des sociétés (p. 6416, 6419, 6420, 6421) ; l'expérience des États-Unis (p. 6419, 6420) ; la difficile transposition des lois étrangères dans le droit français (p. 6416) ; l'absence de législation à l'étranger (p. 6416) ; l'assouplissement du droit des sociétés (p. 6416, 6419) ; le principe français de la fixité du capital (p. 6416, 6418) ; la nouvelle varia-

bilité du capital social des sociétés (p. 6418) ; l'interdiction faite aux sociétés de racheter leurs propres actions (p. 6416, 6418) ; les exceptions à la prohibition de rachat des actions (p. 6418) ; la transformation du capitalisme et la naissance industrielle (p. 6417, 6419) ; la dissociation du pouvoir économique et de la propriété (p. 6416) ; ses inconvénients (p. 6416) ; la nouvelle société (p. 6419) ; les options du VIe Plan (p. 6419) ; les nécessités économiques et psychologiques de la démocratisation du capital (p. 6419) ; la propriété privée du capital (*ibid.*) ; la liberté de l'entreprise (*ibid.*) ; le capitalisme d'Etat (p. 6419) ; la politisation des syndicats (p. 6419) ; l'élargissement de l'actionnariat populaire (p. 6420) ; la loi sur l'actionnariat chez Renault (p. 6419) ; ses résultats (p. 6420) ; le véritable caractère de la société capitaliste (p. 6420) ; le capitalisme ouvrier et la démobilisation de la classe ouvrière (p. 6420) ; le maintien de l'exploitation des travailleurs et l'accaparement de leur épargne (p. 6420, 6421) ; le non-cumul du régime des stocks options et des avantages prévus par les ordonnances de 1967 relatives à la participation (p. 6420) ; les classes moyennes ; la propriété et la stabilité politique (p. 6418) ; la transformation des classes moyennes (p. 6416) ; les cadres et leur intégration dans les classes moyennes (p. 6416) ; leur statut particulier dans l'entreprise (p. 6416) ; les centres de décision dans une grande entreprise (p. 6416) ; le développement de la technocratie (*ibid.*) ; la définition des cadres (p. 6418, 6420) ; le malaise des cadres (p. 6416) ; la courte durée de leur vie professionnelle (p. 6417) ; leur régime de retraites (p. 6417) ; la société de consommation (p. 6417) ; le plan d'achat d'actions, nouveau mode de rémunération à long terme du personnel des entreprises (p. 6416, 6417) ; la participation (p. 6416, 6417, 6419, 6420, 6421) ; sa définition (p. 6417) ; l'aliénation (p. 6417) ; l'aliénation des cadres (p. 6417) ; le texte sur l'intéressement du 17 août 1967 (p. 6418, 6419) ; l'ordonnance du 7 janvier 1959 (p. 6419) ; l'amélioration de la gestion des entreprises (p. 6416, 6417, 6419, 6420) ; le contrat d'association entre les cadres et les dirigeants d'une entreprise (p. 6417) ; les plans d'achat d'actions et la possibilité de s'attacher des équipes de recherche dans une industrie de pointe (p. 6417) ; le recrutement de cadres de valeur (p. 6420) ; le rôle des plans d'achat d'actions dans une entreprise en difficulté (p. 6417) ; les vices traditionnels de la vie des affaires en France ; le secret des affaires (p. 6417) ; le manque d'information (p. 6417) ; le droit préférentiel de souscription réservé aux actionnaires (p. 6419) ; la diffusion de la propriété (p. 6416, 6417, 6419) ; l'élargissement du marché financier ,p. 6416, 6417, 6419, 6420) ; la pénurie chronique des moyens de financement (p. 6417) ; l'épargne des cadres (p. 6417, 6419) ; l'épargne des ouvriers (p. 6421) ; les gemmeurs (p. 6421) ; l'I.O.S. (p. 6417) ; l'atonie du marché hors cote (p. 6417) ; la somnolence des bourses de province (p. 6417) ; la recherche par les sociétés de la cotation en bourse (p. 6417, 6419) ; l'augmentation du nombre des actionnaires et l'influence du stock options (p. 6417, 6419) ; l'application de cette nouvelle législation aux entreprises non cotées en bourse (p. 6420, 6421) ; la nécessité d'une possibilité de revente et les entreprises hors cote (p. 6420, 6421) ; les moyens juridiques utilisés pour les plans d'achat d'actions au bénéfice du personnel des sociétés (p. 6418) ; la coordination de la proposition de loi avec la loi du 24 juillet 1966 (p. 6418) ; l'élargissement du texte à l'ensemble du personnel des entreprises (p. 6418, 6421) ; les raisons de sa restriction initiale aux cadres (p. 6419, 6420) ; la possibilité de sélection ou de gradation entre les bénéficiaires (p. 6418, 6420) ; l'éventualité de conflits entre la direction des entreprises et les comités d'entreprise sur le choix des bénéficiaires (p. 6420) ; la non-obligation pour les sociétés françaises d'accorder des plans d'achat d'actions à leur personnel (p. 6418) ; l'organisation « sur mesure » pour chaque société du principe des stocks options (p. 6420) ; la souscription d'actions ou l'achat d'actions (p. 6418) ; l'incessibilité de l'option (p. 6418) ; la non-obligation de levée de l'option ; l'absence de valeur de l'option au départ ; le choix des administrateurs salariés entre leurs deux qualités (p. 6418) ; le succès des plans d'achat aux États-Unis et une diffusion restreinte des actions au sein des entreprises (p. 6420) ; la possibilité pour les sociétés de créer des provisions au bilan en cas de baisse des actions sur lesquelles auraient été accordées des options (p. 6418) ; les délais de l'opération (p. 6418) ; le délai fiscal (p. 6418) ; l'article 92 du Code général des impôts (p. 6418) ; la taxation des plus-values ; les cas d'exonération des impôts (p. 6418, 6419) ; le délai de cinq ans et les événements familiaux ou profession-

nels (p. 6418) ; l'interdiction du bénéfice de l'option pendant deux ans pour éviter la spéculation (p. 6421) ; la grève victorieuse des personnels de la General Motors (p. 6421) ; le refus du C.N.P.F. d'engager de nouvelles négociations avec les syndicats (p. 6421) ; la fixation du salaire mensuel minimum à 1.000 francs ; l'abaissement de l'âge de la retraite ; la réduction du temps de travail ; l'heure d'information syndicale payée chaque mois (p. 6421).

Intervention de M. René Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 6421, 6422) : la participation du personnel au capital des sociétés et à leur gestion ; le nombre des bénéficiaires (p. 6421) ; la situation des cadres supérieurs ; l'impossibilité d'étendre le système des plans d'option au rachat préalable des titres aux sociétés dont les actions ne sont pas cotées à un marché officiel ; les dispositions envisagées pour éviter les abus ; le cas du personnel salarié des filiales ; le problème de la limite à la possibilité pour les bénéficiaires de revendre les actions immédiatement après la levée des options (p. 6422).

Art. 1er (p. 6422) premier alinéa. — *Complément de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales sous la rubrique :* « c) *options de souscription ou d'achat d'actions* » ; le premier alinéa de l'article est réservé jusqu'au vote des autres dispositions de l'article.

Art. 208-1 de la loi du 24 juillet 1966 ; les options donnant droit à la souscription d'actions ; les mécanismes de la décision et les délais ; les conditions ; le prix (p. 6422, 6423) ; amendement de M. Cousté tendant à réserver le bénéfice des plans d'achat d'actions à ceux qui exercent une action directe sur l'expansion à long terme de l'entreprise.

Intervention de M. René Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 6423) : l'inopportunité d'une nouvelle limitation ; le caractère libéral de la proposition de loi ; la création d'un cadre législatif général pour les sociétés.

Retrait de l'amendement ; amendement de M. Cousté, conséquence du précédent, qui est retiré ; amendement de M. Cousté tendant à ramener le délai de conservation des titres de cinq à trois ans ; l'attrait des plans d'achat d'actions ; la longueur du délai de conservation pour un employé ou un simple technicien ; l'harmonisation du délai fiscal et du délai de conservation ; les conséquences de l'amendement pour les banques et les assurances assujetties à l'impôt forfaitaire sur les salaires.

Intervention de M. René Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 6423) : la liberté pour les sociétés de fixer le délai qui leur convient ; la durée maximum de cinq ans.

Rejet de l'amendement ; amendement de M. Cousté tendant à instaurer une obligation éventuelle de rachat par l'entreprise lors de la revente des titres par les bénéficiaires ; le problème des entreprises non cotées à la Bourse de Paris ou en province ; les possibilités de fraude ; le danger pour la trésorerie des entreprises ; le principe en droit français de l'interdiction de rachat par les entreprises de leurs propres actions (p. 6424) ; la réduction du capital et l'égalité des actionnaires ; la tentative de réanimation du marché financier ; rejet de l'amendement ; adoption du texte proposé pour l'article 208-1 de la loi du 24 juillet 1966.

Art. 208-2 de la loi du 24 juillet 1966 : la renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription et les conditions de l'augmentation du capital à la levée d'option ; adoption du texte proposé pour l'article.

Art. 208-3 de la loi du 24 juillet 1966 : cas où les actions de la société sont admises à la cote officielle des bourses de valeur ; amendement de M. Cousté tendant à réserver le bénéfice des options d'achat à ceux qui exercent une action directe sur l'expansion à long terme de la société ; retrait de l'amendement ; adoption du texte proposé pour l'article.

Art. 208-4 de la loi du 24 juillet 1966 : le bénéfice des options pour les membres du personnel salarié des filiales d'une société ou des membres du personnel salarié d'une société sur les actions offertes par sa filiale ; amendement rédactionnel du Gouvernement ; adoption ; retrait d'un amendement de M. Cousté ; adoption du texte proposé pour l'article.

Art. 208-5 de la loi du 24 juillet 1966 : le prix fixé pour la souscription ou l'achat des actions (p. 6425) ; amendement rédactionnel de M. Cousté, rectifié par le Gou-

vernement ; adoption de l'amendement rectifié ; adoption du texte proposé pour l'article.

Art. 208-6 de la loi du 24 juillet 1966 : les conditions dans lesquelles les options sont consenties ; leur nombre ; leur montant ; la part de capital ; amendement de M. Cousté tendant à laisser à l'assemblée générale extraordinaire le soin de fixer les différents quotas et limites retenus pour l'application des plans ; les fraudes éventuelles ; les droits des actionnaires ; les droits de l'Etat ; le renforcement de certaines minorités.

Intervention de M. René Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 6425) : l'impossibilité de laisser aux sociétés l'appréciation de la part du capital qu'il convient de réserver aux plans d'actions ; la sécurité de l'épargne ; l'instauration d'un système de rémunération occulte.

Le sacrifice des minoritaires au profit des majoritaires au sein de l'assemblée générale extraordinaire (p. 6425) ; la garantie des actionnaires minoritaires ; rejet de l'amendement (p. 6426) ; amendement de M. Cousté devenu sans objet ; adoption du texte proposé pour l'article.

Art. 208-7 de la loi du 24 juillet 1966 : le délai maximum de la levée de l'option ; amendement de M. Cousté tendant à allonger ce délai ; l'élargissement du champ d'application de la loi à l'ensemble du personnel des entreprises ; l'attraction de l'option ; le délai pour le bénéfice de l'exonération de l'impôt ; rejet de l'amendement ; amendement de M. Cazenave tendant à ce que l'option ne puisse s'exercer avant deux ans ; la notion de risque pris par la société en accordant des options.

Intervention de M. René Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 6426) : l'impossibilité de revente des actions avant cinq ans et l'exemption fiscale ; la dissuasion de la spéculation (p. 6227) ; l'allongement du délai à sept ans et ses inconvénients.

Retrait de l'amendement ; adoption du texte proposé pour l'article.

Art. 208-8 de la loi du 24 juillet 1966 : l'information de l'assemblée générale ordinaire ; adoption du texte proposé pour l'article.

Adoption du premier alinéa de l'article premier ; adoption de l'article premier, ainsi modifié.

Art. 2 : *complément au deuxième alinéa de l'article 181 de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 ;* adoption.

Art. 3 : *modification de l'alinéa premier de l'article 217-1 de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 ;* adoption.

Art. 4 : *abrogation du troisième alinéa de l'article 217-3 de la loi susvisée et nouvelles dispositions ;* adoption.

Après l'art. 4 : amendement de la Commission des lois tendant à insérer un nouvel article complétant les dispositions de l'article 271 de la loi du 24 juillet 1966 par une mesure de dérogation pour permettre aux salariés d'obtenir des titres immédiatement négociables ; adoption.

Art. 5 : *assimilation du bénéfice pris à la levée d'option à un complément de salaire pour l'application des dispositions relatives à l'impôt sur le revenu et à la taxe sur les salaires ; le cas d'exonération ;* amendement du Gouvernement tendant à certaines dérogations à la règle du délai de cinq ans, en cas de maladie, invalidité par exemple (p. 6428) ; adoption ; amendement du Gouvernement tendant à compléter l'article 5 par un nouvel alinéa exonérant l'avantage défini à l'alinéa premier de l'article du recouvrement des cotisations de sécurité sociale.

Adoption de l'amendement ; adoption de l'article 5, ainsi modifié.

Art. 6 : *fixation des modalités d'application de la présente loi par décret en Conseil d'Etat* (p. 6428) ; adoption.

Art. 7 : *application du texte aux T.O.M. ;* adoption.

Titre ; adoption.

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (p. 6428).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [18 décembre 1970] (p. 6698). L'achat d'actions au bénéfice du personnel des sociétés (p. 6698) ; l'adoption de la question préalable par le Sénat ; les arguments de la Commission des lois du Sénat ; la participation ; le malaise des cadres ; l'amélioration de la gestion des entreprises ; l'élargisse-

ment du marché financier ; le projet de loi concernant les dirigeants de sociétés ; la reprise intégrale du texte voté en première lecture.

Intervention de M. René Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 6698) : s'associe à la demande de la Commission des lois.

Reprise des articles premier à 7 votés en première lecture dans les mêmes termes (p. 6698, 6699, 6700).

L'opposition du groupe communiste au vote du projet.

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (p. 6700).

DISCUSSION DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [19 décembre 1970] (p. 6725) ; l'adoption par la Commission mixte paritaire du texte adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale (p. 6726) ; l'éventualité d'une proposition de loi rectificative sur les aspects techniques du texte au Sénat ; le peu de temps donné au Sénat pour l'examen du texte ; le paragraphe 4 de l'article 5 ; l'interdiction faite aux sociétés d'intégrer dans la détermination des résultats fiscaux, les charges et les moins-values provenant de la levée des options.

Intervention de M. Jacques Limouzy, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat chargé des Relations avec le Parlement (p. 6726) : ses observations sur ce texte.

Texte de la Commission mixte paritaire (p. 6726, 6727).

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi dans le texte de la Commission mixte paritaire ; vote hostile du groupe communiste (p. 6727).

2. — Projet de loi tendant à la mise en œuvre de l'actionnariat du personnel dans les banques nationales et les entreprises nationales d'assurances, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 octobre 1972 par M. Messmer, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 2552** ; rapport le 24 novembre 1972 par M. Sabatier, **n° 2682.** Adoption le 28 novembre 1972. — Projet de loi **n° 697.**

Transmis au Sénat le 30 novembre 1972 (renvoyé à la Commission des finances), **n° 86 (année 1972-1973) ;** rapport le 9 décembre 1972 par M. Coudé du Foresto, **n° 120 (année 1972-1973) ;** avis le 12 décembre 1972 par M. Pierre Brun, au nom de la Commission des affaires sociales, **n° 122 (année 1972-1973).** Rejet le 14 décembre 1972. — Projet de loi **n° 47 (année 1972-1973).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 15 décembre 1972 (renvoyé à la Commission des finances), **n° 2781 ;** rapport le 18 décembre 1972 par M. Sabatier, **n° 2787.** Adoption le 18 décembre 1972. — Projet de loi **n° 743.**

Transmis au Sénat le 18 décembre 1972 (renvoyé à la Commission des finances), **n° 168 (année 1972-1973) ;** rapport le 18 décembre 1972 par M. Coudé du Foresto, **n° 169 (année 1972-1973).** Rejet le 18 décembre 1972. — Projet de loi **n° 58 (année 1972-1973).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1972, **n° 2793** ; rapport le 19 décembre 1972 par M. Sabatier au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 2803.**

Transmis au Sénat ; rapport le 19 décembre 1972 par M. Coudé du Foresto au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 183 (année 1972-1973).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 19 décembre 1972 (renvoyé à la Commission des finances), rapport le 19 décembre 1972 par M. Sabatier, **n° 2807.** Adoption le 19 décembre 1972. — Projet de loi **n° 760.**

Transmis au Sénat le 19 décembre 1972 (renvoyé à la Commission des finances), **n° 190 (année 1972-1973) ;** rapport oral par M. Coudé du Foresto. Rejet le 19 décembre 1972. — Projet de loi **n° 69 (année 1972-1973).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 20 décembre 1972 (renvoyé à la Commission des finances), **n° 2820 ;** rapport le 20 décembre 1972 par M. Sabatier, **n° 2821.** Adoption définitive le 20 décembre 1972. — Projet de loi **n° 765.**

Loi n° 73-8 du 4 janvier 1973, publiée au *J.O.* du 5 janvier 1973 (p. 228).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [28 novembre 1972] (p. 5701).

La législation sur l'intéressement (p. 5701) ; l'expérience d'actionnariat à la Régie Renault (p. 5702) ; la possibilité pour les actions cédées gratuitement au personnel de venir à terme sur le marché financier (p. 5702) ; l'actionnariat populaire (p. 5702) ; la réorganisation des structures de direction

des banques nationales et des sociétés nationales d'assurances en dérogeant aux principes généraux d'organisation des sociétés (p. 5702).

Question préalable opposée par le groupe socialiste ; scrutin sur cette question (p. 5702) ; liste des votants (p. 5733, 5734) ; l'Assemblée décide de ne pas opposer la question préalable (p. 5703).

L'expérience d'actionnariat à la Régie Renault (p. 5703, 5705) ; la distribution d'actions au-delà de la limite d'un quart du capital (p. 5703) ; les sociétés participatives (p. 5704) ; le collège exerçant les pouvoirs de l'Assemblée générale des actionnaires (p. 5704) ; le démantèlement du secteur public et nationalisé (p. 5704) ; le problème de la désignation des représentants des actionnaires (p. 5705) ; le salaire minimum de 1.000 francs par mois (p. 5705) ; le programme commun de la gauche (p. 5705) ; l'information des travailleurs ; le vote du groupe communiste contre ce projet (p. 5706).

Interventions de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances : ses observations contre la question préalable opposée par le groupe socialiste (p. 5703) ; l'étape de la politique de la participation des travailleurs à la vie de leurs entreprises ; le projet novateur ; la création d'un véritable marché des actions de ces sociétés ; le projet préservant le caractère national des entreprises et les droits de l'Etat ; l'indisponibilité des titres pendant cinq ans en contrepartie de l'exonération de l'impôt sur le revenu ainsi que des cotisations de sécurité sociale ; la possibilité de cessions d'actions à titre onéreux de ces titres qui pourront également être cédés à la Caisse des dépôts et consignations et à des organismes de retraite et de prévoyance agréés ; la cotation sur le marché financier ; l'adaptation des structures des entreprises concernées ; la réforme des organes exerçant les pouvoirs de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration (p. 5706) ; le collège représentant les actionnaires ; le problème du droit de ces actionnaires à l'information ; la composition des conseils d'administration ; le marché des titres (p. 5707).

TITRE Ier : *Dispositions communes.*

Art. 1er : Distributions gratuites et cessions à titre onéreux d'actions ; non-extension de la formule de l'actionnariat à la Banque de France ; amendement de M. d'Ornano étendant le champ d'application de la loi aux agents généraux des entreprises nationales d'assurances ; adoption dans la forme proposée par le Gouvernement (p. 5708) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 5708).

Art. 2 : modalités des distributions et offres de cession ; le désir des organisations syndicales ouvrières que la hiérarchisation de la distribution gratuite soit limitée ; amendement de la Commission des finances tendant à supprimer la référence à l'ancienneté et aux responsabilités des salariés dans le cas d'acquisition des actions à titre onéreux ; adoption (p. 5709) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 5709).

Art. 3 : amendement rédactionnel de la Commission précisant que les actions sont négociables sur le marché financier ; adoption (p. 5709) ; amendement de M. Herman stipulant que les membres du personnel de nationalité étrangère pourront acquérir des titres ; adoption (p. 5709) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 5709).

Art. 4 : les distributions gratuites d'actions ne sont pas assimilées à un revenu ; adoption (p. 5709).

Art. 5 : le collège représentant les actionnaires ; amendement de la Commission tendant à appliquer le droit commun relatif aux assemblée générales des sociétés anonymes ; retrait à la demande du Gouvernement qui étudiera l'organisation des relations entre les actionnaires et leurs représentants (p. 5710) ; amendement de M. Herman tendant à augmenter la représentation du personnel afin de faciliter la représentation des différentes organisations syndicales ; rejet ; adoption de l'article (p. 5710).

TITRE II : *Dispositions applicables aux banques nationales.*

Art. 6 : la composition des conseils d'administration ; deux amendements de la Commission ; le premier, tendant à fixer à deux le nombre des administrateurs représentant les actionnaires autres que l'Etat, dont l'un au moins représenterait les personnes physiques détentrices de titre ; le second, réduisant à un seul administrateur la catégorie c) des membres du conseil d'administration désignés par le Ministre de l'Economie et des Finances, en raison de leur compétence technique (p. 5710) ; retrait de ces deux amendements au profit de

celui proposé par le Gouvernement tendant à insérer après la première phrase du dernier alinéa *e*) : « l'un au moins de ces administrateurs représente les personnes physiques détentrices d'actions » ; adoption de cet amendement (p. 5711) ; retrait de deux amendements de M. Capelle (p. 5711) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 5711).

Après l'art. 6 : amendement rédactionnel de la Commission ; adoption (p. 5711).

TITRE III : *Dispositions applicables aux entreprises nationales d'assurances.*

Art. 7 : création dans chacun des groupes de sociétés nationales d'assurances d'une société centrale (p. 5711) ; amendement de la Commission : suppression du dernier alinéa de l'article qui énumère les articles de la loi du 24 juillet 1966 qui ne sont pas applicables à ces sociétés ; retrait à la demande du Gouvernement qui étudiera ce problème (p. 5712) ; adoption de l'article (p. 5712).

Art. 8 : collège des actionnaires ; retrait de l'amendement de la Commission ; adoption de l'article (p. 5712).

Art. 9 : composition des conseils d'administration ; deux amendements de la Commission similaires à ceux présentés à l'article 6 ; retirés au profit de l'amendement du Gouvernement stipulant que l'un au moins des administrateurs représente les personnes physiques détentrices d'actions ; adoption (p. 5712) ; amendement de M. Capelle ; retrait (p. 5713) ; amendement de M. Herman tendant à faire désigner les trois administrateurs représentant le personnel par le Ministre d'Etat chargé des Affaires sociales sur proposition des organisations syndicales les plus représentatives ; adoption (p. 5713) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 5713).

Art. 10 : adoption (p. 5713).

TITRE IV : *Dispositions diverses.*

Art. 11 : amendement de la Commission rédigeant ainsi cet article : « le Gouvernement présentera un projet de loi tendant à la mise en œuvre de l'actionnariat du personnel dans les sociétés du groupe Mutuelle générale française » (p. 5713) ; retrait à la demande du Gouvernement (p. 5714) ; adoption de l'article (p. 5714).

Art. 12 : amendement de forme de la Commission ; adoption de l'article, ainsi modifié p. 5714).

Art. 13 et 14 : adoption (p. 5714).

Art. 15 : amendement de la Commission ; adoption ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 5714).

Vote défavorable des groupes socialiste et communiste sur le projet (p. 5714).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 5714).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [18 décembre 1972] (p. 6293).

La question préalable adoptée par le Sénat ; la crainte du groupe socialiste et du groupe communiste de la dénationalisation des entreprises et banques visées (p. 6293) ; la demande du Rapporteur de l'Assemblée de confirmer le vote intervenu en première lecture.

Art. 1er à 4 : adoption (p. 6293).

Art. 5 : amendement du Gouvernement (introduction de représentants des actionnaires autres que l'Etat dans le collège exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale) ; adoption (p. 6294) ; adoption de l'article 5, modifié (p. 6294).

Après l'art. 5 : amendement du Gouvernement tendant à améliorer l'information des actionnaires autres que l'Etat ; adoption (p. 6294).

Art. 6 et 6 *bis* : adoption (p. 6294).

Art. 7 : amendement du Gouvernement (rédaction du dernier alinéa : « Les dispositions des articles 95, 111 et 278 de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 ne sont pas applicables aux sociétés centrales d'assurances ») ; adoption (p. 6294) ; adoption de l'article 7 modifié) (p. 6294).

Art. 8 à 15 : adoption (p. 6295).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 6295).

DISCUSSION EN TROISIÈME LECTURE [19 décembre 1972] (p. 6349).

L'absence d'accord au sein de la Commission mixte paritaire ; la demande faite par la Commission des finances d'approuver le texte adopté par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture.

Art. 1er à 15 : adoption (p. 6349, 6350, 6351).

Opposition du groupe communiste et du groupe socialiste.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 6351).

DISCUSSION EN QUATRIÈME ET DERNIÈRE LECTURE [20 décembre 1972] (p. 6383).

Le rejet du texte par le Sénat.

La demande du vote du texte adopté par l'Assemblée Nationale.

Articles 1er à 7.

Opposition du groupe socialiste et du groupe communiste.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 6385).

3. — Projet de loi tendant à la mise en œuvre de l'actionnariat du personnel à la Société nationale industrielle aérospatiale et à la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation, présenté à l'Assemblée Nationale le 5 décembre 1972 par M. Messmer, Premier Ministre (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 2708** ; rapport le 6 décembre 1972 par M. Albert Bignon, **n° 2732**. Adoption le 7 décembre 1972. — Projet de loi **n° 713**.

Transmis au Sénat le 8 décembre 1972 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 116 (année 1972-1973)** ; rapport le 14 décembre 1972 par M. Pierre Brun, **n° 139 (année 1972-1973)** ; avis oral de la Commission des lois. Rejet le 18 décembre 1972. — Projet de loi **n° 61 (année 1972-1973).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 19 décembre 1972 (renvoyé à la Commission de la défense nationale), **n° 2794** ; rapport le 19 décembre 1972 par M. Bignon, **n° 2795.** Adoption le 19 décembre 1972. — Projet de loi **n° 755.**

Transmis au Sénat le 19 décembre 1972 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 192 (année 1972-1973)** ; rapport oral par M. Pierre Brun. Rejet le 19 décembre 1972. — Projet de loi **n° 70 (année 1972-1973).**

Transmis à l'Assemblée Nationale ; rapport le 20 décembre 1972 par M. Brocard au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 2812.**

Transmis au Sénat ; rapport le 20 décembre 1972 par M. Pierre Brun au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 201 (année 1972-1973).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 20 décembre 1972 (renvoyé à la Commission de la défense nationale), **n° 2811** ; rapport le 20 décembre 1972 par M. Bignon, **n° 2818.** Adoption le 20 décembre 1972. — Projet de loi **n° 764.**

Transmis au Sénat le 20 décembre 1972 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 215 (année 1972-1973)** ; rapport oral par M. Pierre Brun ; avis oral de la Commission des lois. Rejet le 20 décembre 1972. — Projet de loi **n° 87 (année 1972-1973).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 20 décembre 1972 (renvoyé à la Commission de la défense nationale), **n° 2850** ; rapport le 20 décembre 1972 par M. Bignon, **n° 2851.** Adoption définitive le 20 décembre 1972. — Projet de loi **n° 773.**

Loi n° 73-9 du 4 janvier 1973, publiée au *J.O.* du 5 janvier 1973 (p. 230).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [7 décembre 1972] (p. 5983).

Les conditions de travail imposées à la Commission de la défense nationale ; l'examen, en quelques jours, par la Commission d'un texte sur lequel les experts les plus qualifiés ont travaillé pendant de nombreux mois (p. 5983) ; l'extension, aux travailleurs de la SNECMA, des possibilités ouvertes il y a près de trois ans par la loi sur l'actionnariat ouvrier de la Régie Renault ; la fixation, à plus des deux tiers, du capital social du pourcentage dont l'Etat devra rester maître (p. 5983).

Intervention de M. Michel Debré, Ministre d'Etat chargé de la Défense nationale.

Le chiffre d'affaires de la SNIAS (4 milliards de francs) ; ses productions : *Concorde, Airbus,* hélicoptères français, missiles balistiques et lanceurs civils ; les 17.000 salariés de la SNECMA (p. 5983) ; l'assurance qu'aucune minorité de blocage ne pourra jamais gêner la responsabilité de l'Etat qui reste majoritaire, aux deux tiers, dans l'une et l'autre sociétés (p. 5984) ; les deux possibilités d'accès à l'actionnariat ; les distributions d'actions à titre gratuit ; les exonérations fiscales prévues ; la désignation d'un collège spécial permettant au personnel de désigner un administrateur ; la négociabilité des actions ; le délai de cinq ans préalable à la vente (p. 5984).

Question préalable opposée par MM. Boulloche, Longequeue et les membres du groupe socialiste.

Le risque que les actions tombent entre les mains d'entreprises privées.

Intervention de M. Michel Debré, Ministre d'Etat chargé de la Défense nationale.

La participation privée, très minoritaire, de deux sociétés dont l'une étrangère à la SNECMA ; la participation des banques au capital de la SNIAS (p. 5984) ; les augmentations de capital qui requerront une souscription par le Trésor pour maintenir le pourcentage de l'Etat.

La question préalable, repoussée par la Commission et par le Gouvernement, n'est pas opposée (p. 5985).

Le danger de la mainmise du capital privé sur l'orientation des programmes de la SNIAS et de la SNECMA ; le moyen de pression supplémentaire donné au secteur aéronautique privé sur les commandes de l'Etat ; l'attitude des directions des usines de Courbevoie, Toulouse et Marignane ; le programme commun de la gauche (p. 5985) ; le transfert prévu des activités de l'usine de Courbevoie aux Mureaux et en Aquitaine (p. 5986) ; l'opération « week-end prolongé en Aquitaine » ; l'utilisation des soufflerles de la SNIAS à Courbevoie ; la société européenne de propulsion ; la vente de la filiale de la SNIAS St-Chamond-Granat à la sociétés Sofilac ; les ventes de terrains de l'usine de Courbevoie (p. 5986).

Art. 1er : Amendement de la Commission de la défense nationale tendant à préciser le but du projet de loi ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 5986).

Art. 2 : deux amendements identiques de la Commission de la défense nationale et de la Commission des affaires culturelles précisant la notion de participation en distinguant la participation au capital de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise (p. 5787) ; à la demande de M. le Ministre d'Etat chargé de la Défense nationale, les amendements sont retirés comme inutiles. L'article 2 est adopté.

Art. 3 : amendement de forme de la Commission de la défense nationale ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 5987).

Art. 4 : deux amendements identiques de la Commission de la défense nationale et de la Commission des affaires culturelles, précisant que les actions sont nominatives et qu'un décret fixera le nombre maximum d'actions que peut posséder une même personne morale (p. 5987).

Intervention de M. Michel Debré, Ministre d'Etat chargé de la Défense nationale.

Le fait que les actions ne sont pas cotées en bourse ; les inconvénients pratiques de l'amendement pour le service de la comptabilité de la société nationale ; l'accord du Gouvernement pour ne retenir que la première phrase de l'amendement ; ainsi modifié l'amendement est adopté ; l'article 4 est adopté.

Art. 5 à 7 : adoption.

Hostilité du groupe socialiste et du groupe communiste.

Adoption du projet de loi (p. 5988).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [19 décembre 1972] (p. 6343).

Le rejet de ce texte par le Sénat qui a opposé la question préalable.

Intervention de M. Michel Debré, Ministre d'Etat chargé de la Défense nationale (p. 6343).

La maîtrise totale des affaires concernées restant aux mains de l'Etat ; la demande du Ministre adressée à l'Assemblée de confirmer son vote précédent.

Art. 1er à 7 : adoptés dans le texte précédemment adopté par l'Assemblée Nationale et rejeté par le Sénat (p. 6343, 6344) ; opposition du groupe communiste et du groupe socialiste.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 6344).

DISCUSSION EN TROISIÈME LECTURE [20 décembre 1972] (p. 6383).

Le vote de la question préalable par le Sénat.

L'absence d'accord de la Commission mixte paritaire.

La demande de vote du texte adopté par l'Assemblée en deuxième lecture.

Articles 1er à 7.

Adoption du texte adopté par l'Assemblée Nationale et rejeté par le Sénat.

DISCUSSION EN QUATRIÈME ET DERNIÈRE LECTURE [20 décembre 1972] (p. 6404).

Le vote de la question préalable par le Sénat ; la demande faite par la Commission

de la défense nationale de revenir au texte de l'Assemblée Nationale.

Intervention de M. Michel Debré, Ministre d'Etat chargé de la Défense nationale ; son accord avec la Commission ; la concrétisation de la promesse faite il y a deux ans au personnel de la SNECMA et de la SNIAS (p. 6404).

Adoption du dernier texte voté par l'Assemblée Nationale (p. 6405).

ACTION A FORCE OUVERTE. — *Voy.* CRIMES ET DÉLITS, 2.

ACTION SANITAIRE ET SOCIALE.

— Personnel. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), 1 et 2.

ACTIVITÉS AMBULANTES. — *Voy.* NOMADES, 1 et 2.

ACTIVITÉS ARTISANALES.

— Exercice clandestin. — *Voy.* TRAVAIL, 16.

ACTIVITÉ A MI-TEMPS. — *Voy.* FONCTIONNAIRES, 3.

ACTIVITÉS PHYSIQUES, SPORTIVES ET DE PLEINE NATURE. — *Voy.* SPORTS, 9, 12.

ADDUCTIONS D'EAU. — *Voy.* BUDGETS (Agriculture, Comptes spéciaux du Trésor).

ADJOINTS. — *Voy.* COMMUNES, 19 ; RETRAITES COMPLÉMENTAIRES, 2.

ADMINISTRATEURS. — *Voy.* SOCIÉTÉS, 15.

— de biens. — *Voy.* ORDRES PROFESSIONNELS, 4.

ADMINISTRATEURS CIVILS.

— Tableau d'avancement. — *Voy.* ÉCONOMIE NATIONALE, 4 (Art. additionnels).

— de la ville de Paris. — *Voy.* BUDGET 1971 (p. 5488, 5492).

ADMINISTRATION.

— Réforme. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT ; BUDGET 1970 (Services du Premier Ministre - I. Fonction publique).

— Simplification des rapports entre l'administration et les entreprises. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 212.

— Réorganisation. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 160.

— Communale.

— Article 62 du Code. — *Voy.* COMMUNES, 35.

ADMINISTRATION LÉGALE.

— des biens des mineurs. — *Voy.* FAMILLE, 4 (art. 383 du Code civil et art. 2).

ADOPTION.

— Droits de succession en cas d'. — *Voy.* BUDGET 1969, art. 60 *ter* (2e lecture).

ADULTÈRE.

1. — Proposition de loi tendant à supprimer les articles 336, 337, 338 et 339 du Code pénal sanctionnant l'adultère de la femme et l'entretien de concubine au domicile conjugal, présentée à l'Assemblée Nationale le 10 juin 1970 par M. Tisserand (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1217.**

2. — Proposition de loi tendant à modifier les dispositions de l'article 324 du Code pénal en vue d'établir l'égalité entre les époux, présentée à l'Assemblée Nationale le 10 juin 1970 par M. Tisserand (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1219 ;** rapport le 11 mai 1971 par M. Tisserand, **n° 1715.**

.—.

Voy. aussi : FAMILLE, 5.

AÉRO-CLUBS. — *Voy.* BUDGETS 1969 (Transports).

AÉRODROMES.

Proposition de loi modifiant l'article L 251-3 du Code de l'aviation civile relatif à l'extension de la compétence de l'aéroport de Paris de 50 à 100 kilomètres, présentée à l'Assemblée Nationale le 20 décembre 1972 par Mme Jacqueline Thome-Patenôtre (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2827.**

.—.

Voy. aussi : BUDGETS (Transports) ; TRANSPORTS AÉRIENS, 6 et 7.

— d'Orly et de Roissy. — *Voy.* BUDGET 1971 (p. 5409, 5415, 5467, 5476, 5477).

AÉRONAUTIQUE.

Proposition de loi relative à la création d'un Fonds national de garantie aéronautique, présentée à l'Assemblée Nationale le 3 avril 1969 par M. Robert Fabre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 637.**

.—.

— Rapports franco-américain. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 376.

AÉRONEFS.

— Détournement. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 36 et 90.

AÉROPORT DE PARIS.

— AÉRODROMES ; BUDGET 1968, 3 (art. 14) ; BUDGET 1973, 1 (Transports - III. Aviation civile).

— De Toussus-le-Noble. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 272.

— Liaison d'Orly et de Roissy-en-France. — *Voy.* BUDGET 1972 (Equipement et Logement) (p. 5031, 5033).

AÉROTRAIN. — *Voy.* BUDGET 1969, Équipement et logement, Transports (I) ; BUDGET 1970, Services du Premier Ministre (I et IX), Transports (I) ; PLAN, 1 et 2 ; ROUTES, 8 ; BUDGET 1972 (Équipement et logement) (p. 5036) ; BUDGET 1973 (Transports - I. Section commune ; II. Transports terrestres).

AFARS ET ISSAS.

— Organisation du territoire. — *Voy.* T.O.M., 21 ; BUDGET 1969, Services du Premier Ministre V et art. 64 ; BUDGET 1970, Services du Premier Ministre (IV) ; GRÈVES, 1, art. 9.

— État civil. — *Voy.* T.O.M., 16.

AFFAIRES CULTURELLES. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 96 à 101.

AFFICHAGE.

1. — Proposition de loi relative à la pose illicite d'affiches, présentée à l'Assemblée Nationale le 10 décembre 1970 par M. Fortuit et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1513.**

2. — Proposition de loi tendant à réglementer l'affichage public, présentée à l'Assemblée Nationale le 20 décembre 1972 par M. Modiano (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2834.**

.—.

Voy. aussi : Presse, 3, 4, 6.

AFFINAGE. — *Voy.* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1971 (p. 7005).

AFGHANISTAN. — *Voy.* BUDGET 1973 (Affaires étrangères) (p. 5287).

AFRIQUE DU NORD.

— Retraite mutualiste des Anciens d'. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n°s 350 et 423.

AFRIQUE NOIRE. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 11.

AGE.

Voy. SOCIÉTÉS, 15 et 16 ; ÉLECTIONS (Législation), 10, 15, 16, 17.

— de la retraite. — *Voy.* PLAN, 2 (1971, p. 2914) ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 35.

AGENCES DE BASSIN. — *Voy.* BUDGET 1973 (Services du Premier Ministre. — Protection de la nature et de l'environnement) ; QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 56 ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n°s 5 à 9.

AGENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 54.

AGENCE DE DÉFENSE DES BIENS. — *Voy.* COMMISSIONS D'ENQUÊTE, 1 et 2.

AGENCE FRANCE-PRESSE. — *Voy.* BUDGETS (Services du Premier Ministre - Information).

AGENCE NATIONALE DE L'EMPLOI. — *Voy.* BUDGET 1971 (p. 5616, 5619, 5627, 5635, 5636) ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n°s 123 à 127 et 128 à 132 (p. 6395, 6396, 6398, 6412, 6415).

AGENCE NATIONALE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT. — *Voy.* BUDGET 1970 (Collectif, 1).

AGENCE NATIONALE POUR L'INDEMNISATION DES FRANÇAIS D'OUTRE-MER. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n°s 107 à 111 (1971 - p. 4447) ; BUDGET 1972 (Charges communes) (p. 5821, 5822).

AGENCES DE PRESSE. — *Voy.* PRESSE, 1.

AGENCES PRIVÉES.

— Réglementation. — *Voy.* POLICE, 3.

AGENTS DE CHANGE. — *Voy.* ACTIONS, 1.

AGENTS COMMUNAUX.

— Traitement. — *Voy.* COMMUNES, 2.

AGENTS CONTRACTUELS.

— de l'Etat. — *Voy.* CONGÉS PAYÉS, 3, 4, 5, 7.

AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES. — *Voy.* CORPS DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE.

AGENTS DE L'ÉTAT.

— Titularisation. — *Voy.* FONCTIONNAIRES, 2.

AGENTS ET OUVRIERS DES SERVICES CONCÉDÉS. — *Voy.* ENTREPRISES PUBLIQUES, 2.

AGENTS IMMOBILIERS.

— Carte professionnelle d'agent immobilier. — *Voy.* ORDRES PROFESSIONNELS, 1, 4.

AGRÉÉS.

— près les tribunaux de commerce.

1. — Proposition de loi tendant à fixer un délai pour la conservation des archives des agréés près les tribunaux de commerce, présentée à l'Assemblée Nationale le 31 octobre 1968 par M. Baudouin (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 423 ;** rapport le 8 décembre 1970 par M. Baudouin, **n° 1498 ;** adoption le 14 avril 1971 sous le titre : « Proposition de loi relative au délai de conservation des archives des juges, des personnes ayant représenté ou assisté les parties, des huissiers de justice ainsi que des syndics au règlement judiciaire et à la liquidation de biens ». — Proposition de loi **n° 373.**

Transmise au Sénat le 15 avril 1971 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 179 (année 1970-1971) ;** rapport le 4 mai 1971 par M. de Montigny, **n° 204 (année 1970-1971).** Adoption avec modifications le 13 mai 1971. — Proposition de loi **n° 82 (année 1970-1971).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 14 mai 1971 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1725 ;** rapport le 17 juin 1971 par M. Baudouin, **n° 1844.** Adoption définitive le 28 juin 1971. Proposition de loi **n° 460.**

Loi n° 71-538 du 7 juillet 1971, publiée au *J.O.* du 8 juillet 1971 (p. 6700).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [14 avril 1971] (p. 1097).

L'extension aux agréés du bénéfice de la courte prescription prévue à l'article 2276 du code civil en faveur des juges, des avoués et des huissiers (p. 1097) ; le cas des syndics au règlement judiciaire et à la liquidation des biens ; l'intérêt du regroupement dans l'art. 2276 de toutes les dispositions relatives aux prescriptions pour les pièces remises.

Intervention de M. René Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 1097) : les modifications proposées par le Gouvernement ; ses observations sur les pièces remises au syndic.

Art. 1er : *Complément à l'art. 2276 du Code civil par deux nouveaux alinéas* (p. 1097, 1098) amendement du Gouvernement tendant à une nouvelle rédaction de l'article ; sous-amendement de la commission des lois tendant à compléter l'article de référence par un nouvel alinéa (le problème de la non-protection des syndics au règlement judiciaire et à la liquidation des biens en ce qui concerne la remise des pièces par les créanciers) ; la loi du 13 juillet 1967 et le décret du 22 décembre 1967 ; leurs lacunes ; l'action en restitution et l'action en responsabilité pendant trente ans.

Intervention de M. René Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 1098) : le problème de la protection des syndics au règlement judiciaire et à la liquidation des biens en ce qui concerne la remise des pièces par les créanciers.

Les modifications heureuses de la loi du 24 juillet 1966.

Intervention de M. René Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 1098) : la mise en règlement judiciaire des associations.

Adoption du sous-amendement et de l'amendement, dont le texte devient l'article premier.

Art. 2 : *Abrogation du troisième alinéa de l'article 91 de la loi n° 67-563 du 13 juillet 1967.*

Amendement du Gouvernement tendant à supprimer cet article ; adoption.

Amendement de la Commission tendant à modifier le titre de la proposition de loi ; adoption.

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (p. 1098).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [28 juin 1971] (p. 3481).

Les modifications apportées par le Sénat ; l'adoption du texte voté par le Sénat.

Intervention de M. René Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 3481) : ses observations sur ce texte.

Art. 1er, 2, 3 : adoption.

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi.

.—.

Voy. aussi JUSTICE, 4 (1971, p. 4543).

AGRÉMENTS FISCAUX.

— Suppression et déconcentration. — *Voy.* IMPÔTS (Dispositions particulières), 6.

AGRICULTURE

1. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 20 de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Bizet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 62.**

2. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 7-IV de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 relatif au droit de préemption accordé aux sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (S.A.F.E.R.)

présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Grussenmeyer (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 96.**

3. — Proposition de loi tendant à une régionalisation des interventions et à une répartition sélective des aides publiques dans le secteur agricole, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Cointat et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 108.**

4. — Proposition de loi tendant à compléter l'article 2 de la loi n° 64-706 du 10 juillet 1964 organisant un régime de garantie contre les calamités agricoles, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Roucaute et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 188.**

5. — Proposition de loi tendant à abroger la procédure de consultation accélérée en vue de l'extension des disciplines et règles édictées par les comités économiques agricoles résultant des dispositions de l'article 27 de la loi du 6 juillet 1964 modifiée par l'ordonnance du 22 septembre 1967, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par Mme Prin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 189.**

6. — Projet de loi modifiant la loi du 29 juillet 1925 relative à la réparation des dégâts causés aux cultures par les sangliers dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, présenté à l'Assemblée Nationale le 28 octobre 1968 par M. Couve de Murville, Premier Ministre (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 397 ;** rapport le 12 décembre 1968 par M. Rickert, **n° 525.** Adoption le 14 octobre 1969. — Projet de loi **n° 134.**

Transmis au Sénat le 16 octobre 1969 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du Plan), **n° 10 (année 1969-1970) ;** rapport le 6 novembre 1969 par M. Zwickert, **n° 40 (année 1969-1970).** Adoption définitive le 20 novembre 1969. — Projet de loi **n° 32 (année 1969-1970).**

Loi n° 69-1068 du 28 novembre 1969, publiée au *J.O.* du 29 novembre 1969 (p. 11644).

DISCUSSION [14 octobre 1969] (p. 2640).

L'opportunité du présent projet pour redresser une situation illogique et inique née du texte de l'article 4 de la loi du 29 juillet 1925 ; la législation concernant l'indemnisation des dégâts causés par le gibier en Alsace-Lorraine.

Intervention de M. Pons, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Agriculture (p. 2640, 2641).

Les conditions de l'exercice du droit de chasse dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle ; le refus par les propriétaires réservataires de payer la contribution de 10 % au syndicat général des chasseurs en forêt (p. 2641).

Article unique ; retrait d'un amendement (p. 2642).

Adoption de l'article unique du projet de loi.

7. — Proposition de loi tendant à amender l'ordonnance n° 67-813 du 26 septembre 1967 relative aux sociétés coopératives agricoles, à leurs unions, à leurs fédérations, aux sociétés d'intérêt collectif agricole et aux sociétés mixtes d'intérêt agricole, présentée à l'Assemblée Nationale le 20 décembre 1968 par M. René Pleven (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 599.**

8. — Projet de loi relatif à la protection des obtentions végétales, présenté à l'Assemblée Nationale le 24 juin 1969 par M. Jacques Chaban-Delmas, Premier Ministre (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 721 ;** rapport le 2 octobre 1969 par M. Cointat, **n° 801.** Adoption le 4 décembre 1969. — Projet de loi **n° 175.**

Transmis au Sénat le 9 décembre 1969 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du Plan), **n° 99 (année 1969-1970) ;** rapport le 19 décembre 1969 par M. Bajeux, **n° 164 (année 1969-1970).** Adoption le 9 avril 1970. — Projet de loi **n° 87 (année 1969-1970).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 10 avril 1970 (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 1071 ;** rapport le 23 avril 1970 par M. Cointat, **n° 1101.** Adoption le 5 mai 1970. — Projet de loi **n° 221.**

Transmis au Sénat le 12 mai 1970 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du Plan), **n° 207 (année 1969-1970)** ; rapport le 21 mai 1970 par M. Bajeux, **n° 221 (année 1969-1970).** Adoption définitive le 28 mai 1970. — Projet de loi **n° 97 (année 1969-1970).**

Loi n° 70-489 du 11 juin 1970, publiée au *J.O.* du 12 juin 1970 (p. 5435).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [4 décembre 1969] (p. 4637).

Le titre du projet de loi ; l'application des mots : « obtention » et « obtenteur » dans le cas de végétaux ; la distinction de l'expression « d'obtenteur » de celles « d'inventeur » et de « sélectionneur » (p. 4638) ; la législation particulière que propose le Gouvernement, différente de celle des brevets d'invention ; l'introduction de l'expression « nouveauté végétale » dans le texte de la loi ; la raison de la protection particulière pour les végétaux ; le spectre de la famine qui sévissait jusqu'en 1885 ; l'idée relativement récente de la protection juridique des obtenteurs ; la disparition de la grande peur de la faim grâce aux progrès agricoles et au développement des moyens de communication ; l'amortissement des investissements appliqué au perfectionnement des végétaux sur une longue période ; les étapes essentielles de l'historique de cette affaire ; le congrès de la société de pomologie de 1904 ; les diverses propositions de loi repoussées par le Parlement jusqu'en 1930 ; la convention signée à Paris le 2 décembre 1961 ; les différences entre la protection des obtentions et les brevets d'invention ; l'absence d'importance du procédé d'obtention pour une nouveauté végétale ; la complexité des conditions de reproduction naturelle ; la nécessité pour l'obtenteur de pouvoir à tout moment montrer son obtention (p. 4639) ; la notion de « collection permanente » ; la mise en harmonie avec la législation sur les brevets d'invention pour ce qui est des questions communes ; la philosophie générale du projet de loi ; la convention internationale de 1961 ; le souhait de la Commission de la production d'élargir la portée du texte gouvernemental ; le schéma prévu par le Gouvernement ; le désaccord de la Commission sur certaines modalités d'application ; la portée générale que devrait avoir la loi ; le renforcement de la protection qu'il convient d'édicter ; la simplicité indispensable du texte législatif ; les amendements présentés par la Commission ; le caractère essentiellement économique que doit avoir la loi ; la protection des nouveautés végétales offrant seule un intérêt pratique ; l'opportunité d'écarter de la protection les variétés qui n'apporteraient pas une originalité pratique suffisante; les frais d'expertise et les redevances annuelles; l'utilisation maximum des travaux accomplis dans les autres pays; les pouvoirs à donner au comité de la protection des obtentions ; l'application très rapide de la loi ; la constatation de la nouveauté et de la contrefaçon par référence à une collection ; le retard considérable qu'apporterait la constitution préalable d'une collection de référence à l'application du texte ; l'étude du projet de loi par la Commission ; l'adhésion au texte des organisations professionnelles et des organismes parapublics intéressés.

Intervention de M. Jacques Duhamel, Ministre de l'Agriculture (p. 4640, 4641) : la nécessité d'une collection de référence ; le projet de loi en discussion, fruit d'une très longue méditation ; la définition de l'obtention végétale ; le refus, pendant longtemps, de la jurisprudence à l'obtenteur du droit de propriété sur sa création ; l'application du régime des brevets industriels ou des marques de fabrique ; l'inadaptation de cette solution ; la convention de 1961 ; le triple intérêt : scientifique, économique et juridique de cette convention qui fait l'objet du projet de loi ; la place occupée par la France en ce domaine ; les avantages que cette activité apporte au commerce international de notre pays ; l'intérêt moral de la contribution de la recherche agronomique à l'assistance technique aux pays en voie de développement ; la préparation délicate du projet ; la contribution de l'Institut national de recherche agronomique (INRA) ; l'hommage au rapporteur ; les amendements adoptés d'un commun accord entre le Gouvernement et la Commission ; le souci de la Commission d'élaborer un texte détaillé ; l'élargissement de la marge d'initiative du pouvoir réglementaire souhaité par la Commission ; le léger désaccord qui subsiste sur quelques points ; la synthèse et l'équilibre que constitue le projet ; l'effort de rapprochement fait par le Gouvernement et la Commission ; la consécration des droits de l'obtenteur lui-même.

Avant l'art. 1er (p. 4641) : amendement de la Commission tendant à insérer un nouvel article (définition technique de l'obtention) ; sous-amendement du Gouvernement tendant à substituer au mot : « suffisants », les mots : « dans les conditions prévues à l'article 3 ci-dessous » ; l'introduction de la notion de « nouveauté végétale » ; la substitution au mot : « important », du mot : « suffisant » ; deux amendements présentés, le premier, par la Commission ; le deuxième, par le Gouvernement relatifs à la dénomination de l'obtention végétale ; le ralliement de la Commission à la rédaction proposée par le Gouvernement (p. 4642) ; réserve du premier amendement de la Commission et du sous-amendement du Gouvernement ; retrait du second amendement de la Commission ; adoption de l'amendement du Gouvernement.

TITRE Ier : *Dispositions générales.*

Art. 1er : *Certificat d'obtention végétale ;* amendement de la Commission tendant à donner à la loi une portée générale ; sous-amendement du Gouvernement tendant à une nouvelle rédaction de la fin de l'amendement ; l'intention du Gouvernement d'étendre la protection du droit de l'obtenteur à la plante elle-même ; adoption du sous-amendement du Gouvernement et de l'amendement de la Commission ainsi modifié ; amendement du Gouvernement tendant à prévoir l'extension progressive des dispositions concernant le certificat d'obtention végétale aux différentes espèces végétales (p. 4643) ; sous-amendement de la Commission ; le climat d'amitié dans lequel ont eu lieu les conversations au Ministère de l'Agriculture ; adoption du sous-amendement de la Commission et de l'amendement du Gouvernement ; adoption d'un amendement de la Commission tendant à supprimer le deuxième alinéa ; adoption de deux amendements de la Commission tendant à supprimer le deuxième et le troisième alinéas de l'article ; adoption de l'article ainsi modifié.

Art. 2 : *Comité de la protection des obtentions végétales ;* amendement de la Commission tendant à une nouvelle rédaction de l'article ; le désaccord fondamental existant sur ce point entre la Commission et le Gouvernement ; l'introduction par la Commission dans le Comité de protection de représentants des organisations professionnelles intéressées ; la différence de nature entre les obtentions végétales et les brevets d'invention ; les garanties d'impartialité indispensables ; l'impossibilité pour l'I.N.R.A. d'être à la fois juge et partie (p. 4644) ; les raisons pour lesquelles ce doit être le Ministre de l'Agriculture qui décide et non le Comité ; les hérésies juridiques qui risquent d'être ainsi créées ; le caractère scientifique de l'appréciation qui sera donnée ; l'indépendance souhaitable du Comité ; les raisons pour lesquelles le Ministre est attaché au système proposé ; l'inconvénient de donner la décision en apparence au Ministre mais en réalité aux experts ; le sentiment identique de la Chancellerie sur ce point ; le dilemme embarrassant qui résulterait du texte de la Commission au sujet des possibilités de recours ; l'exemple des législations ou réglementations étrangères ; les nombreuses atteintes qui ont été apportées depuis vingt ans au droit de propriété (p. 4644) ; les nombreux cas où le Ministre se prononce en matière purement technique (p. 4645) ; le recours possible par le Comité à des experts soit français, soit étrangers ; la place qui sera faite dans le Comité aux utilisateurs ; retrait de l'amendement de la Commission ; adoption d'un amendement de la Commission et de l'article ainsi modifié.

Art. 3 : *Examen préalable :* amendement de la Commission tendant à une nouvelle rédaction de l'article ; l'idée du Gouvernement selon laquelle on pourrait parvenir à une spécialisation par pays (p. 4646) ; retrait de l'amendement ; adoption de l'article.

Avant l'art. 1er (suite) : la notion de caractère « suffisant » ou « important » ; retrait du sous-amendement du Gouvernement ; adoption de l'amendement de la Commission.

Art. 4 : *Durée du certificat ;* amendement de la Commission tendant à supprimer la dernière phrase ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

Art. 5. : *Antériorité ;* retrait d'un amendement de la Commission ; amendement du Gouvernement tendant à substituer aux mots : « douze mois », les mots : « quatre ans » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 4647).

Art. 6. : *Opposabilité aux tiers de divers actes ;* adoption.

Art. 7 : *Dénomination ;* adoption d'un amendement rédactionnel de la Commission ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par la Commission ; le second, par le Gouvernement relatif à la description de la variété nouvelle ; retrait de l'amendement de la Commission ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; adoption d'un amendement de la Commission relatif aux collections permanentes ; adoption de deux amendements rédactionnels de la Commission ; amendement de la Commission relatif aux appellations de fantaisie déposées à titre de marques ; la confusion à éviter ; la dénomination et l'appellation de fantaisie ; les difficultés qui risquent de se rencontrer sur le plan international ; les échanges de vues à ce sujet de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales ; la consultation des organisations professionnelles internationales d'obtenteurs sur la portée de ce texte (p. 4648) ; retrait de l'amendement ; adoption de l'article ainsi modifié.

Art. 8 : *Demande de certificat d'obtention par les étrangers ;* retrait d'un amendement de la Commission tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa de l'article ; adoption d'un amendement de la Commission tendant à une nouvelle rédaction du début du deuxième alinéa ; retrait d'un amendement de la Commission tendant à supprimer le dernier alinéa ; adoption de l'article ainsi modifié.

Art. 9 : *Versement de taxes pour services rendus ;* amendement de la Commission tendant à une nouvelle rédaction des deux premiers alinéas de l'article ; la distinction nécessaire entre les diverses redevances (p. 4649) ; adoption de l'amendement ; amendement de la Commission tendant à prévoir la fixation par le Ministre de l'Agriculture du barème des redevances ; retrait ; adoption d'un amendement de M. Arthur Moulin tendant à substituer au mot : « taxes », le mot : « redevances » ; amendement de la Commission tendant à ce que le produit des redevances soit rattaché par voie de fond de concours au budget du Ministère de l'Agriculture ; l'inscription en recettes à une section spéciale du budget de l'I.N.R.A. ; les inconvénients du transit des crédits par le Ministère de l'Agriculture ; la solution plus simple tendant à utiliser le support logistique d'un établissement public ; les critiques adressées à la gestion des fonds destinés au fonctionnement du Comité par l'I.N.R.A. ; retrait de l'amendement (p. 4650) ; adoption de l'article ainsi modifié.

TITRE II : *Licences d'office et obligations opposables à l'obtenteur.*

Art. 10 : *Certificats d'obtention pour les variétés utiles à la fabrication médicale ; licence d'office ;* deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, de la Commission, le deuxième, du Gouvernement ; le souhait de la Commission de grouper les deux articles 10 et 13 en un seul ; le ralliement de la Commission à l'amendement du Gouvernement ; la notion de l'exploitation insuffisante ou à des prix anormalement élevés ; l'insertion de ces deux critères dans les textes d'application ; retrait de l'amendement de la Commission ; adoption de l'amendement du Gouvernement dont le texte devient l'article 10.

Art. 11 : *Licence d'exploitation ;* adoption de quatre amendements de la Commission ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 4651).

Après l'art. 11 : adoption d'un amendement relatif à la déchéance applicable au titulaire d'une licence d'office qui ne satisfait pas aux conditions requises.

Art. 12 : *Licence d'office pour les besoins de la défense nationale ;* adoption d'un amendement de la Commission et de l'article ainsi modifié.

Art. 13 : *Licence d'office pour les variétés nouvelles appartenant à une espèce utilisable pour l'alimentation humaine ;* adoption d'un amendement de suppression de la Commission.

Art. 14 : *Cession et transmission des droits ;* adoption.

Art. 15 : *Communication des demandes de certificat au Ministre chargé de la défense nationale ;* adoption.

Art. 16 : *Autorisation administrative pour les obtentions appartenant à certaines espèces végétales ;* adoption de trois amendements de la Commission tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa ; à supprimer le deuxième alinéa et à une nouvelle rédaction du dernier alinéa ; adoption de l'article ainsi modifié.

Art. 17 : *Prorogation des interdictions ;* retrait de deux amendements de la Commission (p. 4652) ; adoption de l'article.

Art. 18 : *Demande de révision de l'indemnité ;* adoption d'un amendement de la Commission tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa ; retrait d'un amendement de la Commission tendant à supprimer le dernier alinéa ; adoption de l'article ainsi modifié.

Art. 19 : *Expropriation ;* amendement de la Commission tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa ; retrait ; adoption de l'article.

TITRE III : *Déchéance.*

Art. 20 : *Déchéance d'un titulaire d'un certificat d'obtention végétale ;* retrait d'un amendement de la Commission ; adoption de l'article.

TITRE IV : *Contrefaçon, poursuites et peines.*

Art. 21 : *Atteinte portée aux droits du titulaire d'un certificat d'obtention végétale ;* adoption d'un amendement de la Commission tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa (p. 4653) ; adoption d'un amendement de la Commission tendant à supprimer les mots : « alinéa 2 », adoption d'un amendement de la Commission tendant à supprimer les mots : « et 13 » ; adoption de l'article ainsi modifié.

Art. 22 : *Délits — Atteinte portée aux droits du titulaire d'un certificat d'obtention végétale ;* adoption.

Art. 23 : *Action publique ;* adoption.

Art. 24 : *Faits antérieurs à la publication de la délivrance du certificat ;* adoption.

Art. 25 : *Droit de faire procéder à la description détaillée ;* amendement de la Commission tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié.

Art. 26 : *Confiscation des éléments de reproduction ou de multiplication végétative ;* adoption d'un amendement de la Commission et de l'article ainsi modifié.

Art. 27 : *Prescription des actions civiles et pénales ;* adoption.

Art. 28 : *Exploitation d'une variété pour les besoins de la Défense nationale ;* adoption (p. 4654).

Art. 29 : *Peine d'amende ;* adoption.

Art. 30 : *Peine d'amende ;* adoption.

Art. 31 : *Tribunaux compétents ;* adoption.

Après l'art. 31 : retrait d'un amendement de la Commission relatif à l'expertise.

Art. 32 : *Article 7 de la loi du 2 janvier 1968 ;* retrait de deux amendements de la Commission ; adoption de l'article.

Art. 33 : *articles 42, 43, 44 et 47 de la loi du 2 janvier 1968 ;* adoption d'un amendement de la Commission et de l'article ainsi modifié.

TITRE V : *Dispositions diverses.*

Art. 34 : *Période transitoire ;* adoption d'un amendement de la Commission ; adoption de l'article ainsi modifié.

Art. 35 : *Protection du droit d'un obtenteur de variétés végétales ;* amendement de la Commission tendant à supprimer le quatrième alinéa ; la validation des droits des obtenteurs qui ont fait inscrire la nouveauté de leurs variétés sur des registres tenus par des organisations professionnelles ; retrait de l'amendement ; adoption de l'article.

Art. 36 : *Application dans les T.O.M. ;* adoption.

Art. 37 : *Décrets d'application ;* adoption de deux amendements de la Commission tendant à supprimer le deuxième et le dernier alinéas ; adoption de l'article ainsi modifié.

Seconde délibération :

En vertu de l'article 101 du Règlement, il est procédé, à la demande du Gouvernement, à une seconde délibération de l'article 34 du projet de loi ;

Art. 34 (p. 4656) ; adoption d'un amendement du Gouvernement tendant à supprimer cet article.

Explications de vote : le point de vue du groupe socialiste ; le caractère indispensable de la loi ; la nécessité de veiller aux intérêts des utilisateurs ; la participa-

tion au Comité des professionnels, obtenteurs et utilisateurs ; le vote favorable du groupe socialiste ;

Adoption de l'ensemble du projet de loi.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [5 mai 1970] (p. 1466).

La protection des « obtentions végétales » (p. 1467) ; l'hommage au sénateur Octave Bajeux ; les améliorations apportées au texte par le Sénat ; le régime fiscal applicable aux certificats d'obtention végétale ; le règlement de ce problème dans le cadre de la prochaine loi de finances ; l'interprétation que les Britanniques donnent de l'article 13, paragraphe 9 de la Convention de Paris ; la situation des rosiéristes ; l'inconvénient de prévoir des mesures discriminatoires ; l'hommage rendu à M. Cointat, *rapporteur*.

Art. 1er A (p. 1468) : amendement de la Commission tendant à une nouvelle rédaction de la fin de l'article ; la suppression de l'expression « nouveauté végétale » par le Sénat ; le caractère simple et synthétique de la définition à donner ; l'inconvénient de descendre trop dans le détail ; les observations du Conseil supérieur de la propriété industrielle ; le remplacement du mot « suffisant » par le mot « important » qui figure dans la Convention ; retrait de l'amendement (p. 1469) ; adoption de l'article.

Art. 1er B, 1er et 2 : adoption.

Art. 3 : amendement de la Commission tendant à simplifier les procédures ; la nécessité de favoriser la spécialisation dans les différents pays et de permettre le recours à des experts étrangers ; le caractère réglementaire de cette disposition ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

Art. 4 : amendement de la Commission tendant à supprimer la dernière phrase ; la révision constante de la liste des espèces (p. 1470) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

Art. 5 : adoption.

Art. 8 : l'application de la loi aux obtenteurs étrangers et aux obtenteurs français dont les activités sont implantées dans les pays tiers ; la difficulté de cette question ; la réciprocité, principe de base ; adoption de trois amendements de la Commission (p. 1471) et de l'article ainsi modifié.

Art. 9 : amendement de la Commission tendant à reprendre la rédaction adoptée par l'Assemblée en première lecture ; les différentes taxes susceptibles d'être versées par l'obtenteur ; rejet de l'amendement ; adoption de l'article.

Art. 11 *bis* et 12 : adoption.

Art. 20 : retrait d'un amendement de la Commission : adoption de l'article.

Art. 21 à 28 : adoption.

Après l'art. 35 : amendement du Gouvernement relatif aux droits d'enregistrement applicables aux cessions de certificats d'obtention végétale et aux conditions de droit d'exploitation.

Adoption de l'ensemble du projet de loi.

9. — Proposition de loi tendant à amender l'ordonnance n° 67-813 du 26 septembre 1967 relative aux sociétés coopératives agricoles, à leurs unions, à leurs fédérations, aux sociétés d'intérêt collectif agricole et aux sociétés mixtes d'intérêt agricole, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 avril 1970 par M. Lelong et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 1063 ;** rapport le 15 novembre 1971 par M. Pierre Janot, **n° 2060.** Adoption le 23 novembre 1971. — Proposition de loi **n° 504.**

Transmise au Sénat le 25 novembre 1971 (renvoyée à la Commission des affaires économiques et du Plan), **n° 38 (année 1971-1972) ;** rapport le 20 décembre 1971 par M. Octave Bajeux, **n° 161 (année 1971-1972).** de loi **n° 72 (année 1971-1972).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 27 avril 1972 (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2284 ;** rapport le 18 mai 1972 par M. Janot, **n° 2338.** Adoption le 25 mai 1972. — Proposition de loi **n° 586.**

Transmise au Sénat le 30 mai 1972 (renvoyée à la Commission des affaires économiques et du Plan), **n° 223 (année 1971-1972) ;** rapport le 8 juin 1972 par M. Bajeux, **n° 246 (année 1971-1972).** Adoption définitive le 14 juin 1972. — Proposition de loi **n° 105 (année 1971-1972).**

Loi n° 72-516 du 27 juin 1972, publiée au *J.O.* du 28 juin 1972 (p. 6619).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [23 novembre 1971] (p. 6013, 6027).

Les sociétés coopératives agricoles ; leur place dans la vie économique et sociale de la nation (p. 6013, 6043) ; la nécessité de modernisation du système corporatif (p. 6013, 6043) ; les défauts du système actuel (p. 6013, 6016) ; le rappel des dispositions de l'ordonnance du 26 septembre 1967 (p. 6013, 6016, 6021, 6043) ; les grandes lignes du rapport modifiant le texte de la proposition (p. 6013, 6043) ; la réévaluation des bilans, obligatoire ou facultative, en fonction du chiffre d'affaires (p. 6013, 6018, 6022) ; la reconnaissance du caractère distinct des sociétés civiles et commerciales (p. 6013) ; le maintien de l'inscription des actes au greffe du tribunal de grande instance (p. 6013) ; l'institution d'associés non coopérateurs (p. 6013, 6016, 6017, 6021) ; la création d'un secteur coopératif de caution mutuelle (p. 6013, 6016, 6038) ; la pondération des voix à l'assemblée générale (p. 6014, 6017, 6044) ; la faculté pour l'ensemble des coopératives de traiter avec des non-sociétaires (p. 6014, 6018, 6044) ; le système du directoire et du Conseil de surveillance (p. 6014, 6017, 6044) ; la modification des parts et du capital social (p. 6014, 6017, 6044) ; la suppression des conditions de territorialité (p. 6014) ; les principes fondamentaux de la coopération (p. 6016, 6020, 6021) ; la notion de statut autonome (p. 6016) ; la dérogation au principe de l'exclusivisme (p. 6016, 6018, 6023, 6044) ; le danger d'une révision du statut final (p. 6016, 6044) ; l'imposition à la patente (p. 6017, 6019, 6022) ; les dangers d'une prédominance technique et économique des appareils bureaucratiques des coopératives (p. 6019) ; le comportement à l'égar des salariés (p. 6019) ; la dépendance vis-à-vis des banques et des supermarchés (p. 6019, 6044) ; l'insuffisance du projet (p. 6019) ; le groupement des producteurs et la coopérative, outil industriel et commercial (p. 6020) ; les groupes nationaux (p. 6020) ; les problèmes juridiques et les différentes formes de sociétés coopératives (p. 6020, 6023) ; la coopération, élément privilégié de l'organisation économique de l'agriculture (p. 6021, 6023) ; la nécessité d'un soutien concret et direct et d'une aide technique (p. 6022) ; les filiales commerciales des coopératives p. 6023) ; la recherche de la rentabilité (p. 6023) ; l'assujettissement à la patente (p. 6028).

Interventions de M. Cointat, Ministre de l'Agriculture : la concertation entre le Parlement, la profession et le Gouvernement (p. 6014) ; l'importance de la coopération agricole en France ; la participation aux « groupements de production » ; les problèmes au niveau de la commercialisation et de la transformation ; la nature juridique des coopératives agricoles (p. 6015) ; la dérogation à la règle d' « exclusivisme » ; l'admission des associés « non coopérateurs » ; l'amélioration du fonctionnement des coopératives ; l'institution des sociétés mixtes d'intérêt agricole (p. 6016) ; ses observations sur la nature juridique du texte en discussion (p. 6017) ; ses observations sur la suite du débat (p. 6024) ; le problème de l'application de la patente ; ses observations sur la règle de l'exclusivisme (p. 6027) ; la réévaluation des parts sociales ; la répartition des charges et des résultats des coopératives (p. 6028) ; le problème des transactions avec les tiers ; le rôle de l'État (p. 6029).

Intervention de M. Taittinger, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget : le problème de l'application de la patente aux coopératives qui font des affaires avec des tiers (p. 6029).

TITRE PREMIER : *Remise en ordre comptable des sociétés coopératives agricoles et des caisses de crédit agricole mutuel.*

Section I : art. 1er : *la réévaluation des bilans* (p. 6030) ; amendement du Gouvernement tendant à la suppression de l'article ; le caractère facultatif de la réévaluation ; la possibilité de laisser chaque coopérative juge de l'opportunité de la révision ; adoption de l'amendement ; suppression de l'article.

Art. 2 : *Institution d'une astreinte en cas d'infraction aux dispositions de l'article premier ;* amendement du Gouvernement tendant à la suppression de l'article ; adoption de l'amendement ; en conséquence, l'article est supprimé.

Art. 3 : *Possibilité pour les sociétés coopératives agricoles, leurs unions et les caisses de crédit agricole mutuel dont la moyen-*

ne du chiffre d'affaires annuelle est inférieure à 5 millions de francs de réévaluer leurs bilans (p. 6030) ; amendement du Gouvernement tendant à supprimer l'article ; adoption ; en conséquence, l'article est supprimé.

Art. 4 : *Délai de réévaluation des bilans* (p. 6030) ; amendement du Gouvernement tendant à supprimer l'article ; adoption ; en conséquence, l'article est supprimé.

Section II : *Utilisation des réserves de réévaluation des bilans.*

Art. 5 : *amortissement des pertes sociales ;* l'incorporation des réserves au capital social ; amendement du Gouvernement supprimant la référence à l'article premier (p. 6030) ; adoption (p. 6031) ; amendement du Gouvernement tendant à exclure les caisses de crédit agricole des dispositions de cet article (p. 6031) ; l'avis défavorable de la Commission ; rejet de l'amendement (p. 6031) ; adoption de l'article ainsi modifié.

Art. 6 : *Obligation d'utiliser les réserves de réévaluation des bilans conformément aux dispositions de l'article premier* (p. 6031) ; amendement du Gouvernement tendant à la suppression de l'article ; adoption ; en conséquence, l'article est supprimé.

Art. 7 : *Détermination des modalités d'application des articles 1 à 6 par décret en Conseil d'État ;* amendement du Gouvernement tendant à supprimer l'article ; adoption ; en conséquence, l'article est supprimé.

Titre II : *Modification des dispositions de l'ordonnance n° 67-813 du 26 septembre 1967 relative à la coopération agricole.*

Art. 8 : *article premier de l'ordonnance* (p. 6031) ; l'objet des sociétés coopératives agricoles ; la possibilité de groupements et unions ; les obligations et la durée ; la circonscription territoriale ; la publicité par dépôt d'actes au greffe du tribunal de grande instance du lieu du siège de la société ; la compétence des juridictions civiles ; amendement de M. Voisin (dispositions applicables sous réserve de l'art. 6) (p. 6031) ; réserve de l'article (p. 6032).

Art. 9 : *article 2 de l'ordonnance :* la qualité des associés coopérateurs ; la possibilité pour des personnes morales intéressées par l'activité de l'union d'être associés coopérateurs dans la limite du cinquième des voix ; amendement de M. Védrines supprimant cette possibilité ; rejet ; adoption de l'article.

Art. 10 : *article 3 de l'ordonnance :* l'agrément de la création des sociétés coopératives et de leurs unions par arrêté du Ministre de l'Agriculture ou du préfet dans les conditions fixées par décret ; l'avis du Conseil supérieur de la coopération agricole ; adoption de l'article.

Art. 11 : *articles 4, 5 et 6 de l'ordonnance ;* la suppression de la forme commerciale des coopératives (p. 6032) ; le pourcentage de 33 % remplacé par celui de 25 % ; la création d'une réserve indisponible spéciale ; amendements de MM. Védrines et Gaubin tendant à conserver le pourcentage de 33 % (p. 6032) ; réserve de l'article.

Art. 12 : *article 7 de l'ordonnance :* la revalorisation du capital social par prélèvement sur des réserves sociales libres d'affectation ; adoption de l'article.

Art. 13 : *article 8 de l'ordonnance :* l'augmentation du capital par modification du rapport statutaire ; amendement du Gouvernement excluant les caisses de crédit agricole (p. 6032) ; l'autonomie des caisses régionales et leur statut d'établissement public ; la nécessité de réévaluation des parts sociales inscrites au bilan (p. 6033) ; la nécessité d'instituer des règles strictes pour les caisses de crédit agricole ; l'unité du statut juridique de la coopération agricole ; la discrimination entre les caisses régionales et la caisse nationale ; l'amortissement des parts sociales dans les bilans ; le problème de la rentabilité des investissements immobiliers des caisses de crédit ; adoption de l'amendement et de l'article, ainsi modifié.

Art. 14 : *article 9 de l'ordonnance :* l'emploi de l'actif net de liquidation (p. 6034) ; adoption de l'article 14.

Art. 15 : *article 10 de l'ordonnance ;* l'application de la loi sur les sociétés ; adoption de l'article.

Art. 16 : *Exclusion des sociétés à forme civile ;* adoption de l'article.

Art. 17 : *Suppression des sociétés coopératives à forme civile ;* adoption de l'article.

Art. 18 : *article 26 de l'ordonnance ;* l'assujettissement des actes d'incorporation au

capital social de réserves libres d'affectation spéciale au droit d'apport de 1 % ; adoption.

Art. 19 : *article 12 de l'ordonnance ;* les conditions d'admission d'associés non coopérateurs (p. 6034) ; amendement de M. Védrines excluant la possibilité d'admission de « toute personne physique ou morale intéressée » ; amendement de M. Voisin excluant la possibilité d'admission, d'une façon générale, de tous les organismes intervenant dans l'orientation et le soutien des productions agricoles ; les difficultés de financement de la coopération agricole ; la discrimination entre associés non coopérateurs et commanditaires (p. 6035) ; adoption des deux amendements ; amendement de M. Gaudin excluant de la possibilité d'admission les salariés de la coopérative ; le rôle du comité d'entreprise ; l'obligation ou la faculté d'acquisition de parts sociales ; rejet de l'amendement ; trois amendements de MM. Voisin, Rouxel et Arthur Charles prévoyant l'admission des caisses de crédit mutuel agricole (p. 6035) ; retrait de l'amendement de M. Charles ; la notion d'associé coopérateur (p. 6036) ; la nécessité de nouvelles sources de financement pour la coopération agricole ; le danger de voir les sociétés coopératives devenir la propriété unique du crédit agricole ; adoption de l'amendement de M. Voisin ; amendement de M. Voisin tendant à ôter aux caisses d'épargne la faculté d'être commanditaires (p. 6037) ; adoption ; l'amendement de M. Rouxel devient sans objet ; amendement de M. Voisin excluant le F.O.R.M.A. de la possibilité d'être commanditaire ; le rôle du F.O.R.M.A. adoption de l'amendement ; adoption de l'article 12 de l'ordonnance, modifié.

Art. 13 de l'ordonnance : le capital social des sociétés coopératives agricoles ; la limitation des parts des associés non coopérateurs ; adoption de l'article 13 de l'ordonnance (p. 6037).

Art. 14 de l'ordonnance : le conseil d'administration des sociétés coopératives agricoles ; la possibilité de substituer au conseil d'administration un directoire ; amendement de M. Védrines tendant à supprimer cette possibilité ; rejet ; adoption de l'article (p. 6038).

Art. 14-1 de l'ordonnance : la limitation statutaire du nombre et de l'âge des administrateurs ; adoption de l'article.

Adoption de l'article 19 de la proposition de loi.

Art. 20 de la proposition de loi : *Application aux membres des conseils de surveillance des sociétés coopératives agricoles des dispositions adoptées ;* adoption de l'article (p. 6038).

TITRE III : *Modification des dispositions de l'ordonnance du 26 septembre 1967 relatives aux sociétés d'intérêt collectif agricole* (S.I.C.A.).

Art. 21 : *article 20 de l'ordonnance :* la nécessité pour les personnes physiques ou morales énumérées à l'art. 2 de disposer de moins des quatre cinquièmes des voix dans les assemblées générales des S.I.C.A. ; adoption de l'article.

TITRE IV : *Institution d'un secteur coopératif de caution mutuelle en agriculture.*

Art. 22 : *Création de sociétés coopératives de caution mutuelle ;* adoption.

Art. 23 : *la possibilité d'affiliation de ces sociétés aux caisses de crédit agricole ;* adoption.

Après l'art. 23 : amendement de M. Cormier tendant à permettre à toutes les coopératives, agricoles ou non de bénéficier du statut spécial ; la nécessité de traiter ce problème dans un cadre plus général ; retrait de l'amendement (p. 6039).

TITRE V : *Dispositions transitoires et diverses.*

Art. 24 : *Fixation des modalités d'application par décret en Conseil d'Etat ;* adoption.

Art. 25 : *Fixation de la date d'entrée en vigueur de la loi au 1er octobre 1972 ;* adoption.

Art. 26 : *Abrogation des dispositions contraires ;* adoption.

Art. 11 (*suite*) : reprise des amendements de MM. Védrines et Gaudin (p. 6031) ; le pourcentage de 33 % ; le caractère de sociétés de personnes des coopératives ; rejet au scrutin des amendements (p. 6040) ; liste des votants (p. 6063, 6064) ; amendement de M. Voisin autorisant les sociétés coopératives à s'approvisionner en produits agricoles auprès de tiers dans la limite de 12 %, cette

limite étant portée à 35 % pour les sociétés avec filiales ; l'obligation pour une coopérative de ne pas réaliser d'opérations avec des tiers au-delà de 25 % de son activité ; la nécessité d'assouplir la réglementation ; la discrimination nécessaire entre les opérations faites avec les tiers et les participations des sociétés filiales ; le privilège des coopératives agricoles en matière d'impôt sur les sociétés (p. 6041) ; la limite de 25 % et le prorata ; la concurrence faite aux entreprises commerciales ; la formation de filiales communes ; le problème particulier des opérations interprofessionnelles dans les régions d'élevage ; les dérogations à la règle de l'exclusivisme (p. 6042) ; la société à forme commerciale ; la nécessité d'échanges entre secteur privé et secteur coopératif ; adoption de l'amendement ; deux amendements de MM. Védrines et Gaudin deviennent sans objet ; retrait d'un amendement de M. Voisin ; adoption de l'article 11, ainsi modifié.

Art. 8 (*suite*) : adoption de l'amendement de M. Voisin ; amendement de M. Védrines relatif aux pourcentages (p. 6043) ; adoption de l'amendement et de l'article.

Seconde délibération de l'article 5, à la demande du Gouvernement (p. 6043) ; adoption d'un amendement du Gouvernement ; adoption de l'article 5, ainsi modifié.

La position défavorable des groupes communiste et socialiste sur l'ensemble de la proposition de loi.

Adoption au scrutin public de la proposition de loi (p. 6044) ; liste des votants (p. 6064, 6065).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [25 mai 1972] (p. 1911).

La prise de participation des sociétés coopératives dans des sociétés commerciales (p. 1912, 1913, 1914, 1916, 1917, 1918) ; la pondération des voix ; la règle de l'exclusivisme (p. 1913, 1914) ; l'imposition des coopératives à la patente (p. 1914, 1915, 1920, 1921) ; le maintien du cordon sanitaire frontalier (p. 1914) ; la lutte contre la brucellose ; le vaccin anti-aphteux (p. 1914) ; la nécessité de rendre les coopératives plus compétitives (p. 1915) ; le développement de la coopération agricole (p. 1915) ; le maintien d'un juste équilibre entre le secteur privé et le secteur coopératif (p. 1915) ; les principes juridiques régissant les coopératives (p. 1916) ; l'adaptation du statut de la coopération agricole (p. 1917, 1918) ; les atteintes portées à la coopération agricole sous prétexte de modification de son statut (p. 1917) ; le rôle des C.U.M.A. (p. 1918) ; le regroupement des petites coopératives (p. 1920) ; le cas des coopératives d'affinage de fromages p. 1921).

Intervention de M. Cointat, Ministre de l'Agriculture : la possibilité pour les coopératives de prendre des participations dans des personnes morales ; la nécessité de favoriser l'intégration des coopératives à une économie moderne (p. 1912, 1913) ; l'action contre la brucellose ; le vaccin anti-aphteux (p. 1914) ; le maintien du cordon sanitaire (p. 1915) ; la concurrence nécessaire entre le secteur privé et le secteur coopératif ; l'assujettissement des coopératives à la contribution des patentes (p. 1918, 1920) ; les prises de participation ; la question des C.U.M.A. (p. 1919, 1920, 1921).

Art. 3 : adoption (p. 1921).

Art. 5 : adoption (p. 1921).

Art. 8 : amendement de M. Védrines (pondération des voix) (p. 1922) ; rejet de l'amendement ; adoption de l'article 8 (p. 1922).

Art. 10 : adoption.

Art. 11 : octroi aux coopératives de la possibilité de prendre des participations dans le secteur privé (p. 1922) ; amendement de la Commission de la production (prise de participation) ; retrait (p. 1923) ; amendement du Gouvernement tendant à soumettre les prises de participation à autorisation lorsqu'elles porteront sur un objet social différent de celui de la coopérative (p. 1923, 1924) ; le caractère complémentaire de l'activité principale (p. 1924) ; sous-amendements identiques de MM. Gaudin et Lucas (pondération des voix des associés) (p. 1924) ; rejet au scrutin des sous-amendements (p. 1924) ; liste des votants (p. 1954, 1955) ; sous-amendement de M. Gaudin pourcentage de 12 %) ; retrait (p. 1924) ; sous-amendement de M. Gaudin (activités des sociétés commerciales dans lesquelles les participations pourront être prises) ; rejet (p. 1924) ; sous-amendement de M. du Halgouët (définition des participations) (p. 1925) ; retrait (p. 1926) ; retrait d'un sous-amendement de M. Arthur Charles (p. 1926) ; adoption de l'amendement

rectifié du Gouvernement, qui devient l'article 11 (p. 1926).

Art. 12 à 14 : adoption (p. 1927).

Art. 19 : amendement de M. Barrot tendant à permettre aux caisses régionales de crédit agricole d'être associés non coopérateurs (p. 1927) ; le risque de confusion entre le prêteur direct et la coopérative ; le rôle des caisses régionales de crédit agricole (p. 1928) ; le renforcement des attributions des caisses régionales de crédit agricole ; rejet de l'amendement ; amendement de M. Henri Lucas tendant à supprimer les paragraphes 8° et 9° du texte proposé par l'article 12 de l'ordonnance du 26 septembre 1967 (p. 1928) ; le rôle des organismes chargés de l'orientation des productions agricoles (Unigrain) ; la non application du paragraphe 8° au F.O.R.M.A. ; rejet de l'amendement (p. 1928) ; adoption de l'article 19 (p. 1929).

Art. 21 à 23 : adoption (p. 1929).

Art. 25 à 27 : adoption (p. 1929).

Adoption au scrutin de l'ensemble de la proposition de loi (p. 1929) ; liste des votants (p. 1955, 1956).

10. — Projet de loi relatif aux sociétés agricoles d'investissement foncier (S.A.I.F.), présenté à l'Assemblée Nationale le 9 juin 1970 par M. Jacques Chaban-Delmas, Premier Ministre (renvoyé à la Commission spéciale), **n° 1206 ;** rapport le 24 juin 1970 par M. Durieux, **n° 1306.** Retrait de l'ordre du jour par le Gouvernement le 26 juin 1970 (p. 3181).

Voy. BAUX RURAUX, 16.

11. — Projet de loi relatif aux groupements fonciers agricoles, présenté à l'Assemblée Nationale le 9 juin 1970 par M. Jacques Chaban-Delmas, Premier Ministre (renvoyé à la Commission spéciale), **n° 1207 ;** rapport le 24 juin 1970 par M. Beylot, **n° 1307.** Adoption le 26 juin 1970. — Projet de loi **n° 279.**

Voy. BAUX RURAUX, 16, pour la DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE.

Transmis au Sénat le 27 juin 1970 (renvoyé à la Commission spéciale), **n° 346 (année 1969-1970) ;** rapport le 15 octobre 1970 par M. Geoffroy, **n° 11 (année 1970-1971).** Adoption avec modifications le 22 octobre 1970. — Projet de loi **n° 10 (année 1970-1971).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 23 octobre 1970 (renvoyé à la Commission spéciale), **n° 1408 ;** rapport le 27 novembre 1970 par M. Beylot, **n° 1477 ;** adoption le 11 décembre 1970. — Projet de loi **n° 336.**

Transmis au Sénat le 14 décembre 1970 (renvoyé à la Commission spéciale), **n° 110 (année 1970-1971)** ; rapport le 15 décembre 1970 par M. Geoffroy, **n° 114 (année 1970-1971).** Adoption avec modifications le 18 décembre 1970. — Projet de loi **n° 55 (année 1970-1971).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1970, **n° 1598 ;** rapport le 19 décembre 1970 par M. Beylot, au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 1603.** Adoption le 19 décembre 1970. — Projet de loi **n° 364.**

Transmis au Sénat ; rapport le 19 décembre 1970 par M. Geoffroy, au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 151 (année 1970-1971).** Adoption le 19 décembre 1970. — Projet de loi **n° 66 (année 1970-1971).**

Loi n° 70-1299 du 31 décembre 1970, publiée au *J.O.* du 1er janvier 1971 (p. 7).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [11 décembre 1970] (p. 6484, 6513, 6521).

La modification du statut des groupements agricoles fonciers (p. 6513) ; la coopération au niveau de la propriété agricole ; le remède au démembrement des exploitation (p. 6513, 6514) ; le retour des capitaux à l'agriculture (p. 6513, 6514) ; la sécurité du fermage et la création de baux à long terme ; les précisions ou améliorations juridiques apportées par le Sénat (p. 6514) ; la limitation de la responsabilité des associés en proportion de leur participation ; le principe de la non-dérogation au statut des baux ruraux ; les apports de biens dont un seul propriétaire a toutes les parts ; les conditions juridiques de la transformation d'un groupement agricole foncier en groupement foncier agricole ; la possibilité de donner en nantissement les parts de groupement foncier agricole ; les modifications d'orientation apportées par le Sénat (p. 6514) ; la suppression de la limitation des surfaces des groupements fonciers agricoles, même familiaux ; la sup-

pression de la matérialisation des parts ; la suppression du droit de préemption des S.A.F.E.R. à l'égard des apports de biens fait à un groupement foncier agricole ; la suppression de l'obligation faite aux groupements fonciers agricoles de donner à bail les exploitations qu'ils regroupent ; l'institution obligatoire d'un ou de plusieurs gérants statutaires dans les groupements fonciers agricoles qui exploitent en faire-valoir direct ; la limitation des surfaces réunies par un même groupement foncier agricole (p. 6514) ; le maintien de la matérialisation des parts de groupements fonciers agricoles sous la forme de certificats nominatifs (*ibid.*) ; le maintien de l'obligation de donner à bail en cas de regroupement d'exploitations ; la coopération au niveau de la propriété des exploitations ; l'anarchie dans la concentration ; la politique des structures agricoles de 1960 et 1962 ; l'enrichissement exorbitant de l'agriculture industrialisée et concentrée du Bassin parisien ; la main mise accrue des firmes agro-industrielles sur les petites et moyennes exploitations (p. 6514) ; la poursuite de l'exode rural ; le déséquilibre croissant des investissements en agriculture ; l'archaïsme de la production laitière ; l'effondrement de la production du porc ; la relance de la politique des structures ; l'agrandissement des dimensions moyennes des exploitations ; l'amélioration du régime actuel des successions (p. 6514, 6515) ; le poids des soultes (p. 6514) ; le renfort des capitaux extérieurs à l'agriculture (p. 6514, 6515) ; la politique fiscale de classe (p. 6514) ; l'extension de l'exonération fiscale aux gros propriétaires (p. 6514) ; la limitation de la surface des groupements agricoles et le précédent des élevages de porcs ; le statut du fermage et le groupement foncier agricole (p. 6514, 6515) ; la non-interdiction de l'exploitation en faire-valoir direct par le groupement foncier agricole (p. 6514) ; le cas de mise en location obligatoire (p. 6514, 6515) ; l'accroissement du nombre de groupements fonciers agricoles entre membres d'une même famille (p. 6515) ; le faire-valoir direct (p. 6515) ; le plan Mansholt et le rapport Vedel (p. 6515) ; l'action directe des travailleurs de la terre ; la situation des gérants statutaires ; l'éviction du gérant statutaire au bout de 9 ans (p. 6515) ; l'absence de protection juridique ; les articles 1832 et suivants du Code civil ; le délai d'information de dix-huit mois prévu par le statut du fermage avant la dissolution du groupement foncier agricole.

Intervention de M. Bernard Pons, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Agriculture (p. 6486) : ses observations sur la discussion de ce texte (p. 6515, 6516) ; la situation du gérant statutaire ; ses observations sur les avantage fiscaux ; l'encouragement donné aux baux à long terme ; le maintien de l'exploitation directe.

Art. 1er : *Le groupement foncier agricole ; sa forme juridique* (p. 6515) ; adoption.

Art. 1er *bis* : *La non dérogation au statut des baux ruraux et aux dispositions concernant les cumuls d'exploitation ;* adoption.

Art. 2 : *Le but du groupement foncier agricole ;* amendement de suppression du troisième alinéa introduit par le Sénat présenté par la Commission spéciale ; la limitation des surfaces détenues par les G.F.A. constitués entre membres d'une même famille ; adoption de l'amendement ; adoption de l'article 2, ainsi modifié.

Art. 3 : *Le capital social des G.F.A. ;* amendement de la Commission spéciale prévoyant que les parts de groupements fonciers agricoles seraient matérialisées par des certificats nominatifs ; les transferts et les nantissements ; leur facilité (p. 6516, 6517) ; l'article 1690 du Code civil (p. 6517) ; adoption de l'amendement ; amendement rectifié du Gouvernement tendant à limiter l'exemption du droit de préemption des S.A.F.E.R. aux apports à des G.F.A. constitués entre membres d'une même famille jusqu'au 4e degré inclus, ainsi qu'aux agriculteurs exploitant les biens qu'ils désirent apporter aux G.F.A. ; adoption de l'amendement au scrutin public ; liste des votants (p. 6528, 6529) ; adoption de l'article 3, ainsi modifié.

Art. 4 : *La durée du G.F.A.* (p. 6517) ; amendement de la Commission spéciale prévoyant, dans le seul cas de décès entraînant la réunion de toutes les parts en une seule main, la régularisation de la situation dans un délai d'un an ; les possibilités de fraude ; adoption de l'amendement ; adoption de l'article 4, ainsi modifié.

Art. 5 : *L'obligation de donner à bail et la mise en valeur directe* (p. 6517, 6518) ; le G.F.A. et la sécurité du preneur (p. 6518) ; l'apport de capitaux ; la protection contre les partages de la succession ; l'inci-

tation en faveur du groupement foncier ; les droits d'enregistrement réduits ; la réduction ou la suppression des droits de mutation à titre onéreux dans le cas d'opération tendant à un aménagement foncier ; le problème des apports en numéraire ; deux amendements tendant à la suppression de l'article 5 ; le premier, présenté par M. Godefroy ; le deuxième, par le groupe communiste ; les abus dans la reprise des terres aux fermiers ; la terre : le capital et le travail ; l'obligation de donner à bail (p. 6518).

Intervention de M. Bernard Pons, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Agriculture (p. 6518) ; le non-encouragement de l'exploitation directe ; les G.F.A. constitués entre membres d'une même famille en vue de l'unité de l'exploitation ; l'irrecevabilité d'un amendement du groupe communiste en vertu de l'article 40 de la Constitution ; la suppression de l'article 5 et les moyens d'échapper à l'obligation de donner à bail (p. 6519) ; la remise en cause du statut du fermage (*ibid.*) ; la reprise en vue d'une exploitation en faire-valoir direct.

Intervention de M. Bernard Pons, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Agriculture (p. 6519) ; le complément et l'amélioration du statut du fermage ; la sécurité des fermiers ; l'obligation du bail ; la loi d'orientation foncière et la parité en agriculture ; les verrous mis à l'extension de l'exploitation directe ; rejet des amendements de suppression au scrutin public (p. 6520) ; liste des votants (p. 6529, 6530) ; deux amendements et un sous-amendement pouvant être soumis à discussion commune (p. 6520) ; le premier, présenté par la Commission spéciale et tendant à ce que, en cas de regroupement d'exploitation, les exploitations regroupées soient également données à bail ; sous-amendement de M. Cormier à cet amendement tendant à substituer « obligatoirement » à « également » ; le deuxième amendement de M. Arthur Charles ayant sensiblement le même objet ; l'exploitation en faire-valoir direct par les G.F.A. ; l'obligation de donner à bail les exploitations regroupées ; le problème des familles restant dans l'indivision (p. 6520) ; les contentieux familiaux devant les tribunaux paritaires ; retrait de l'amendement de M. Charles ; adoption du sous-amendement (p. 6521) ; adoption de l'amendement, ainsi modifié ; amendement de MM. de Gastines et Bertrand Denis tendant à ce qu'un préavis de dix-huit mois soit donné aux gérants statutaires avant que la dissolution du G.F.A. ne se concrétise ; la notion introduite par le Sénat de gérant statutaire ; la limitation du faire-valoir direct ; adoption de l'amendement ; adoption de l'article 5, ainsi modifié.

Art. 9 : *La transformation des groupements agricoles fonciers en groupements fonciers agricoles ;* adoption.

Art. 9 *bis* : *Le nantissement des parts de G.F.A. ;* adoption.

Le vote favorable, malgré des réserves, du groupe socialiste ; l'amorce de solution au problème de la confusion entre la propriété et l'exploitation ; les S.A.I.F. (p. 6521).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

DISCUSSION DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [19 décembre 1970] (p. 6719).

L'accord sur l'article 5 (p. 6719) ; la garantie de sécurité pour l'exploitant en place même lorsque le groupement foncier agricole exploite les biens en faire-valoir direct ; l'obligation du délai de dix-huit mois avant que les décisions de dissolution ne prennent effet ; l'obligation de donner à bail les fonds qui appartiennent ou sont confiés au groupement foncier agricole ; l'article 8 et la demande d'un bail par les jeunes agriculteurs qui exploitent les terres d'un groupement foncier agricole (p. 6719).

Intervention de M. Bernard Pons, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Agriculture (p. 6719)... ses observations sur l'obligation de désigner l'associé exploitant comme gérant statutaire lorsque le groupement foncier agricole procède à la mise en valeur directe des biens ; texte de la Commission mixte paritaire (p. 6719, 6720) ; vote hostile du groupe communiste (p. 6720).

Adoption de l'ensemble du projet de loi.

12. — Proposition de loi relative à l'emploi des pesticides, insecticides et herbicides, présentée à l'Assemblée Nationale le 25 novembre 1970 par M. Bizet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 1469.**

Voy. AGRICULTURE, 15.

13. — Rapport de M. le Premier Ministre sur l'activité et l'utilisation des crédits mis à la disposition de l'établissement public dénommé Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (année 1969) [2 avril 1971] (p. 834.)

14. — Rapport de M. le Premier Ministre sur l'activité et l'utilisation des crédits mis à la disposition de l'établissement public dénommé Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (année 1970) [10 décembre 1971] (p. 6704).

15. — Projet de loi modifiant la loi validée et modifiée du 2 novembre 1943 relative à l'organisation du contrôle des produits antiparasitaires à usage agricole, présenté à l'Assemblée Nationale le 4 avril 1972 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 2207 ;** rapport le 4 avril 1972 par M. Cornette, **n° 2219.** Adoption le 2 octobre 1972 sous le titre *« Projet de loi étendant le contrôle des produits antiparasitaires »*. — Projet de loi **n° 671.**

Transmis au Sénat le 5 octobre 1972 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du Plan), **n° 8 (année 1972-1973)** ; rapport le 26 octobre 1972 par M. Sordel, **n° 42 (année 1972-1973).** Adoption avec modification le 2 novembre 1972 sous le titre : *« projet de loi étendant le champ d'application de la loi validée et modifiée du 2 novembre 1943 relative à l'organisation du contrôle des produits antiparasitaires à usage agricole »*. — Projet de loi **n° 9 (année 1972-1973).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 3 novembre 1972 (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 2613 ;** rapport le 22 novembre 1972 par M. Maurice Cornette, **n° 2679.** Adoption le 30 novembre 1972. — Projet de loi **n° 704.**

Transmis au Sénat le 1er décembre 1972 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du Plan), **n° 97 (année 1972-1973) ;** rapport le 6 décembre 1972 par M. Sordel, **n° 102 (année 1972-1973).** Adoption définitive le 13 décembre 1972. — Projet de loi **n° 38 (année 1972-1973).**

Loi n° 72-1139 du 22 décembre 1972, publiée au *J.O.* du 23 décembre 1972 (p. 13349).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [2 octobre 1972] (p. 3841).

Les impératifs économiques de productivité en agriculture et l'impératif « santé publique » (p. 3842) ; l'actualisation de la loi du 2 novembre 1943 ; les procédures de l'homologation ; la réglementation de la formation vétérinaire ; la fixation des taux des résidus admissibles ; l'organisation du contrôle ; l'examen des conséquences de l'utilisation des produits antiparasitaires sur les humains et sur les animaux (huîtres du bassin d'Arcachon) (p. 3843) ; l'interdiction de la vente par colportage (p. 3844).

Intervention de M. Bernard Pons, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Agriculture et du Développement rural : l'extension du champ d'application de la loi validée et modifiée du 2 novembre 1943 (p. 3842) ; la lutte contre la pollution ; le rôle de l'institut national de la recherche agronomique ; les dispositions réglementaires (p. 3843) ; l'homologation.

Art. 1er : Modification des articles 1, 2, 11 et 12 de la loi du 2 novembre 1943.

Art. 1er de la loi précitée : amendement de forme de M. Lafon (p. 3844, 3845) ; adoption (p. 3845) ; amendement de la Commission de la production, extension du champ d'application de la loi à certains produits à raison de leur usage (matériels, véhicules et dépendances) ; adoption (p. 3845) ; amendement de la Commission : modification du début de l'avant-dernier alinéa (transports) ; adoption (p. 3845) ; amendement de la Commission (modification de la rédaction du dernier alinéa) ; adoption (p. 3845) ; amendement de la Commission (extension du champ d'application de la loi au niveau de la collecte, du transport et du traitement des ordures ménagères et des déchets organiques) (p. 3845) ; adoption ; amendement de M. Bizet (vente dans des locaux aménagés à cet effet) ; repoussé par le Gouvernement, l'amendement est retiré (p. 3845) ; adoption du texte proposé modifié (p. 3845).

Après l'art. 1er de la loi précitée : amendement du Gouvernement (interdiction d'importer des produits non homologués lorsqu'ils sont conditionnés pour la vente au détail) (p. 3845) ; adoption (p. 3846).

Art. 2 de la loi précitée : amendement de M. Lafon, modifié par la Commission (produits industriels normalisés) ; adoption (p. 3846) ; amendement de M. Cornette (publi-

cité et renforcement du contrôle des antiparasitaire) (p. 3846) ; amendement de la Commission ayant le même objet ; sous-amendement de M. Lafon à l'amendement de la Commission ; retrait de l'amendement de la Commission et du sous-amendement ; adoption de l'amendement de M. Cornette (p. 3846) ; adoption du texte proposé pour l'article 2 de la loi précitée (p. 3846).

Après l'art. 2 de la loi précitée : amendement du Gouvernement (étude préalable à l'homologation, vérification de l'efficacité et de l'innocuité des produits dans les conditions d'emploi prescrites) ; adoption (p. 3847) ; deux amendements du Gouvernement (extension de l'application de la loi précitée aux opérations d'importation) ; adoption du premier amendement ; la limitation de la période de vente des produits pesticides dans l'année ; sous-amendement de M. Bertrand Denis relatif à la biodégradabilité (p. 3847) ; retrait (p. 3848) ; adoption du second amendement du Gouvernement (p. 3848).

Art. 11 de la loi précitée : amendement de pure forme de la Commission ; adoption (p. 3848) ; adoption de l'article 11 de la loi.

Art. 12 de la loi précitée : amendement du Gouvernement (application des dispositions du Code des douanes) (p. 3848) ; adoption de l'amendement et de l'article 12, ainsi modifié.

Après l'art. 12 de la loi précitée : amendement du Gouvernement (délégation accordée au Gouvernement pour fixer les modalités d'application de la loi) ; adoption de l'amendement (p. 3848).

Adoption de l'ensemble de l'article premier du projet de loi, ainsi modifié (p. 3848).

Art. 2 du projet : amendement de coordination du Gouvernement ; adoption (p. 3848) ; adoption de l'article 2, ainsi modifié.

Art. 3 : amendement du Gouvernement (application du délai prévu à l'interdiction d'importer ces mêmes produits conditionnés pour la vente au détail (p. 3848) ; adoption de l'amendement (p. 3849) ; amendement de M. Lafon tendant à fixer la période de transition à deux ans ; adoption de l'amendement ; adoption de l'article 3, modifié ; amendement de la Commission (modification du titre) ; adoption (p. 3849).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 3849).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [30 novembre 1972] (p. 5768).

Les modifications apportées par le Sénat de façon à concilier les intérêts des usagers et la protection de la santé publique (p. 5768).

Intervention de M. Bernard Pons, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Agriculture et du développement rural (p. 5769) : l'approbation des amendements du Sénat ; les critères d'appréciation du délit quand un produit antiparasitaire s'est révélé nocif à l'usage ; les renseignements donnés par l'étiquette sur la nocivité d'un produit (p. 5769).

Art. 1er (p. 5770) : adoption du texte proposé pour l'article 2 de la loi du 2 novembre 1943.

Art. 3 de la loi du 2 novembre 1943 : amendement de la Commission de la production tendant à ajouter après le mot : « innocuité », les mots : « à l'égard de la santé publique, des utilisateurs, des cultures et des animaux » ; adoption de l'amendement ; amendement de la Commission tendant à la possibilité du retrait de l'homologation ; adoption de l'amendement ; adoption du texte proposé pour l'article 3 de la loi précitée.

Art. 6 de la loi précitée : amendement de la Commission tendant à porter de deux à quatre ans la durée maximale de l'autorisation provisoire de vente ; adoption de l'amendement et du texte proposé pour l'article 6 de la loi précitée (p. 5770).

Art. 7 de la loi précitée : adoption (p. 5770).

Adoption de l'ensemble de l'article premier du projet de loi, ainsi modifié (p. 5771).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 5771).

16. — Proposition de loi tendant à la création d'un institut de développement agricole, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 mai 1972 par M. René Feït (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2318.**

17. — Proposition de loi instituant un régime d'épargne foncière agricole, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1972 par M. Arthur Charles et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2532.**

18. — Rapport de M. le Premier Ministre sur l'activité et l'utilisation des crédits mis à la disposition de l'établissement public dénommé Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (année 1971) [10 octobre 1972] (p. 4037).

19. — Projet de loi relatif à la création de zones protégées pour la production de semences ou plants, présenté à l'Assemblée Nationale le 17 novembre 1972 par M. Messmer, Premier Ministre (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 2650 ;** rapport le 29 novembre 1972 par M. Duboscq, **n° 2694.** Adoption le 30 novembre 1972 après déclaration d'urgence. — Projet de loi **n° 703.**

Transmis au Sénat le 1er décembre 1972 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du Plan), **n° 95 (année 1972-1973) ;** rapport le 6 décembre 1972 par M. Sordel, **n° 100 (année 1972-1973).** Adoption définitive le 13 décembre 1972. — Projet de loi **n° 37 (année 1972-1793).**

Loi n° 72-1140 du 22 décembre 1972, publiée au *J.O.* du 23 décembre 1972 (p. 13350).

DISCUSSION [30 novembre 1972] (p. 5765).

L'hybridation ; le développement spectaculaire des productions de variétés hybrides en France ; la mise en place d'une organisation syndicale des producteurs ; le maïs (p. 5765) ; le groupement national interprofessionnel des semences, graines et plants (p. 5766) ; la nécessité de délimiter les zones à l'intérieur desquelles certaines productions de semences peuvent bénéficier de mesures de protection particulières ; les blés hybrides, le sorgho, le tournesol hybride ; le maïs-fourrage et le maïs-grain ; la betterave industrielle (p. 5766).

Intervention de M. Jacques Chirac, Ministre de l'Agriculture et du Développement rural : la nécessité d'organiser une procédure permettant à la puissance publique de définir les zones de protection pour la culture des semences et des plants (p. 5767) ; la création d'une zone protégée pour la production de semences à la suite d'une enquête publique.

Art. 1er à 3 : adoption (p. 5767).

Après l'art. 3 : amendement de M. Henri Lucas tendant à prévoir l'indemnisation des pertes de production résultant de la création d'une zone de protection ; rejet de l'amendement, repoussé par la Commission et par le Gouvernement (p. 5768) ; adoption de l'article 3.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 5768).

.—.

Voy. aussi : BAUX RURAUX ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 1, 7, 8 ; BUDGETS (Discussion générale et Agriculture) ; PLAN, 1 ; FORMATION PROFESSIONNELLE, 3 (1971, p. 2571).

— Conférence des Organisations agricoles. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 374.

— Problèmes agricoles. — QUESTIONS ORALES (avec débat) ; nos 39 à 44, 72 à 74, 165 à 169 ; COMITÉS D'ENTREPRISE, 2.

— Crédit pour l'acquisition de terres. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 22.

— Fiscalité, imposition des exploitants. — *Voy.* BUDGET 1972 (p. 6859, 6865).

— Heures supplémentaires des salariés de. — *Voy.* SALAIRES, 6.

— Malaise paysan. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), nos 77 à 81.

— Risques agricoles. — *Voy.* ASSURANCES, 6.

— Montagnarde. — *Voy.* BAUX RURAUX, 19.

AIDE ALIMENTAIRE. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 94.

AIDE JUDICIAIRE. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 347 ; ASSISTANCE JUDICIAIRE, 2 (1971, p. 4388).

AIDE SANITAIRE A DOMICILE. — *Voy.* BUDGETS (Santé publique).

AIDE SOCIALE. — *Voy.* BUDGETS (Affaires sociales) (Santé publique et Sécurité sociale).

AIDE TECHNIQUE ET COOPÉRATION. — *Voy.* SERVICE NATIONAL.

AIDE TEMPORAIRE.

— à certains commerçants âgés. — *Voy.* ARTISANS ET COMMERÇANTS.

AIRBUS. — *Voy.* BUDGETS (Transports), QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 242.

AIR FRANCE. — *Voy.* BUDGET 1968, 3, art. 14 ; BUDGETS (Transports, Aviation civile) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 242 et n° 256.

AIR INTER. — *Voy.* BUDGET 1968, 3, art. 14 ; BUDGETS (Transports).

AIX-EN-PROVENCE.

— Faculté de droit et des sciences économiques. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 129.

AJOURNEMENT. — *Voy.* SERVICE NATIONAL, 7 (1971, p. 947).

ALAMBICS.

— Droits de poinçonnement. — *Voy.* BUDGET 1968, 3, art. 5.

ALCOOL.

— Régime fiscal. — *Voy.* IMPÔTS (Dispos. génér.) ; ÉCONOMIE NATIONALE, 7 (p. 1363) ; BUDGET 1970, après art. 6, (Agriculture et art 14), (Taxes parafiscales) ; BUDGETS (Agriculture).

ALCOOLÉMIE.

— Taux légal. — *Voy.* ROUTES, 6.

ALCOOLISME.

1. — Proposition de loi tendant à considérer comme caduques, faute de ratification par le Parlement, les ordonnances n°s 60-907 et 60-1256 prises en vertu de la loi n° 60-773 du 30 juillet 1960, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 mai 1971 par M. Gaudin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1737.**

2. — Proposition de loi relative à la prévention et à la guérison de l'alcoolisme, présentée à l'Assemblée Nationale le 24 juin 1971 par M. Peyret et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1896.**

.—.

Voy. aussi : DÉBITS DE BOISSONS, 8 ; ROUTES, 6 ; POUVOIR LÉGISLATIF (délégation), 1 ; BUDGETS (Affaires sociales) (Santé publique et Sécurité sociale).

— Ratification des ordonnances. — *Voy.* BOUILLEURS DE CRU, 2.

ALCOOTEST. — *Voy.* ROUTES, 6.

ALGÉRIE.

Proposition de loi tendant à compléter l'article 77 de la loi de finances n° 67-1114 du 21 décembre 1967, de façon à permettre l'attribution d'un titre de reconnaissance de la nation à des personnels non militaires ayant pris part aux opérations de maintien de l'ordre en Afrique du Nord, présentée à l'Assemblée Nationale le 3 octobre 1968 par M. Tomasini (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 329.**

—.

Voy. aussi : AMNISTIE ; BUDGET 1969 (Affaires étrangères) ; BUDGET 1970 (Affaires étrangères) ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, 14 (1971, p. 1240, 1247, 1261) ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, 15 (1971, p. 2588, 2591, 2616) ; FONCTIONNAIRES, 7 et 8 ; QUESTIONS ORALES (avec débat) n°s 107 à 111 (1971, p. 4443) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ n° 128.

— Suites de l'amnistie pour les événements d'. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat) n° 198.

— Doubles impositions. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 23.

— Soldats ayant combattu en. — *Voy.* ANCIENS COMBATTANTS, 3 ; BUDGET 1969 (An-

ciens combattants et après art. 67) ; BUDGET 1970 (Anciens combattants et après art. 57).
— Emission télévisée sur l'. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ n° 332.

ALGÉRIENS. — *Voy.* CODE DU TRAVAIL, 2.

ALLEMAGNE. — *Voy.* BUDGETS (Affaires étrangères et Coopération) ; RAPPORTS D'INFORMATION, 15 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n°s 3 et 11 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS, 11 (assistance en matière douanière), 34 (doubles impositions).

ALLIANCE ATLANTIQUE. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n°s 5 et 7 ; BUDGETS (Affaires étrangères), (Budgets militaires) ; RAPPORTS D'INFORMATION, 17

ALLOCATION DE FRAIS DE GARDE D'ENFANTS. — *Voy.* FAMILLE, 8.

ALLOCATION DE LOGEMENT. — *Voy.* BUDGETS (Equipement et Logement), (Logement et Urbanisme) ; FAMILLE, 8 ; LOGEMENT, 16 (1971, p. 2644, 2657, 2682) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ n° 405.

ALLOCATION DE LOYER. — *Voy.* LOGEMENT, 12.

ALLOCATION DE MATERNITÉ. — *Voy.* BUDGET 1972 (Santé publique et Travail) (p. 5274).

ALLOCATION D'ORPHELINS. — *Voy.* ORPHELINS, 4 et 5 ; QUESTIONS ORALES (sans débat) n° 169.

ALLOCATION DE SALAIRE UNIQUE. — *Voy.* FAMILLE, 8.

ALLOCATION EXCEPTIONNELLE. — *Voy.* PRESTATIONS FAMILIALES, 4.

ALLOCATIONS FAMILIALES.

Voy. PLAN, 1.
— Organismes. — *Voy.* PRESTATIONS FAMILIALES, 5.
— dans les D.O.M. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 115.

ALLOCATION PROFESSIONNELLE. — *Voy.* ARTISANS ET COMMERÇANTS.

ALLOCATION DE VIEILLESSE. — *Voy.* PERSONNES AGÉES, 7 ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 75.

— des travailleurs non salariés des professions non agricoles. — *Voy.* ASSURANCES SOCIALES (régimes particuliers), 16.

ALLOCUTIONS.

1. — Allocution prononcée par M. Hippolyte Ducos, *Président d'âge* [11 juillet 1968] (p. 2188) [I. n° 1], la nécessité d'une amnistie totale ; les rapatriés ; les anciens combattants ; le rôle du Parlement ; la révolte des étudiants ; l'Europe ; les réformes de l'Université ; la contestation et la cogestion ; l'agriculture ; les causes profondes de la crise ; la nécessité de tenir compte des thèses de l'opposition.

2. — Allocution prononcée par M. Jacques Chaban-Delmas, *Président de l'Assemblée Nationale* [12 juillet 1968] (p. 2191 [I. n° 2], les remerciements du Président ; les conditions du travail parlementaire.

3. — Allocution prononcée par M. Jacques Chaban-Delmas, *Président de l'Assemblée Nationale* [25 juillet 1968] (p. 2617), les remerciements du Président.

4. — Allocution prononcée par M. Jacques Chaban-Delmas, *Président de l'Assemblée Nationale* [20 décembre 1968] (p. 5763, 5764), importance du travail accompli par l'Assemblée ; ses félicitations ; ses remerciements ; ses vœux.

5. — Allocution prononcée par M. Jacques Chaban-Delmas, *Président de l'Assemblée Nationale* [2 avril 1969] (p. 811), ouverture de la seconde session ordinaire de l'Assemblée Nationale pour 1968-1969.

6. — Allocution prononcée par M. Achille Peretti, *Président de l'Assemblée Nationale* [25 juin 1969] (p. 1718) [I. n° 728], l'éloge de M. Jacques Chaban-Delmas, *président de l'Assemblée Nationale*, nommé Premier Ministre ; la réforme en cours des méthodes

de travail parlementaires ; les rapports entre l'exécutif et le législatif ; la coopération entre l'Assemblée et le Gouvernement.

7. — Allocution prononcée par M. Achille Peretti, *Président de l'Assemblée Nationale* [30 juin 1970] (p. 3341 et 3342), le bilan de l'activité de l'Assemblée Nationale ; son importance considérable ; le contrôle parlementaire ; les questions orales ; les questions d'actualité ; le réel désir de concertation du Gouvernement ; les trois aspects du travail parlementaire qui pourraient être améliorés ; l'absentéisme ; la nécessité qui s'affirme chaque jour davantage d'un changement dans les méthodes de nos débats publics et d'une meilleure adaptation aux conditions de la vie moderne ; la procédure du vote sans débat ; la préparation des textes dont le Parlement doit être saisi ; la mise à profit du premier trimestre de l'année pour déposer les projets au moins quinze jours avant l'ouverture de la session ; les avantages du régime démocratique.

Intervention de M. Roger Frey, Ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement (p. 3342), les remerciements au Président de l'Assemblée ; le bilan de la session parlementaire ; les communications faites par le Gouvernement sur de grands sujets d'actualité ; les questions écrites ; les questions d'actualité ; les démarches que le Ministre entreprendra auprès de ses collègues du Gouvernement pour que les sessions du Parlement deviennent plus harmonieuses et mieux équilibrées ; les remerciements du Ministre aux députés, au personnel de l'Assemblée et à la presse.

8. — Allocution prononcée par M. Achille Peretti, *Président de l'Assemblée Nationale* [2 avril 1971] (p. 832), l'amélioration du travail parlementaire.

9. — Allocutions de M. le Président de l'Assemblée Nationale et de M. le Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des relations avec le Parlement [30 juin 1971] (p. 3554, 3555, 3556).

— *M. Peretti :* ses observations sur la session parlementaire ; le bilan des travaux de l'Assemblée ; le rythme de travail ; le nombre de propositions de loi adoptées en première lecture ; le nombre d'amendements déposés ; ses observations sur les questions orales ; les questions d'actualité ; les questions écrites ; la possibilité pour le Gouvernement de convoquer une session extraordinaire ; la procédure du vote sans débat ; l'information des députés en ce qui concerne les indications données à la conférence des présidents par le Ministre chargé des relations avec le Parlement (p. 3554) ; ses remerciements ; la mise en cause du jeu parlementaire et des institutions républicaines (p. 3555).

— *M. Chirac, Ministre :* ses observations sur le bilan fait par le Président de l'Assemblée Nationale de la présente session ; les relations entre le Gouvernement et la Présidence de l'Assemblée Nationale ; l'organisation des travaux parlementaires ; l'indication de la discussion de divers textes avant la discussion budgétaire (p. 3555) ; le contrôle politique sur l'action gouvernementale (p. 3556).

10. — Allocutions de M. le Président de l'Assemblée Nationale et de M. le Ministre chargé des relations avec le Parlement [20 décembre 1971] (p. 6983 à 6985).

— *M. Peretti :* le bilan de la session budgétaire ; la détermination par le Gouvernement du programme de travail de l'Assemblée ; les réunions de commissions au mois de septembre ; le remplacement des séances au-delà de minuit par des séances du matin (p. 6984) ; l'examen de 35 projets de loi, autres que le budget, et de 10 propositions de loi ; la réduction du nombre des séances et l'augmentation du temps de parole ; l'idée d'un débat d'orientation budgétaire à la session de printemps (p. 6984) ; la réhabilitation de la procédure du vote sans débat ; la création d'une commission de contrôle ; les questions d'actualité et les questions orales ; les suggestions de parlementaires en vue de proposer une modification du Règlement ; le maintien des interventions orales ; l'insertion des rapports à l'*Officiel* (p. 6985).

— *Intervention de M. Chirac, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des relations avec le Parlement :* l'amélioration apportée par les parlementaires aux textes gouvernementaux; les caractéristiques du budget ; l'importance des textes sociaux votés (p. 6985) ; le rajeunissement de la procédure ; les problèmes agricoles ; les textes qui seront étudiés à la session de printemps de 1972 : réforme régionale, textes fonciers, fonction militaire, architec-

ture, artisans et commerçants, et, revenant du Sénat : accidents du travail en agriculture et Code de la nationalité (p. 6985).

11. — Allocution de M. Peretti, *Président de l'Assemblée Nationale* [4 avril 1972] (p. 786), l'important travail de nettoyage et de restauration de la salle des séances ; ses remerciements à MM. les Questeurs et à tous ceux qui ont œuvré pour cette rénovation.

M. Bricout, *Questeur :* ses remerciements au Président et aux artisans de la restauration de la salle des séances.

12. — Allocution de M. Peretti, *Président de l'Assemblée Nationale* [1er juillet 1972] (p. 3119 à 3121), l'amélioration de la programmation des travaux ; la collaboration avec le Gouvernement ; le rythme de travail de l'Assemblée Nationale (p. 3119) ; le rôle de la conférence des Présidents ; les formes du contrôle parlementaire ; les efforts accomplis pour améliorer l'information de l'Assemblée (p. 3120).

— *Intervention de M. Chirac, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des relations avec le Parlement :* les progrès accomplis pour améliorer le travail parlementaire ; la volonté réciproque de coopération existant entre le Gouvernement et l'Assemblée (p. 3120) ; la publication rapide des décrets d'application ; la présentation de la loi de finances (notices explicatives).

13. — Allocution de M. Peretti, *Président de l'Assemblée Nationale* [20 décembre 1972] (p. 6379), le bilan de la législature ; les 500 lois votées parmi lesquelles 108 ont eu pour origine une initiative parlementaire ; les 10.300 amendements déposés et discutés ; les 4.800 adoptés ; les réformes intervenues dans le domaine du droit privé et du droit pénal, de l'organisation judiciaire et administrative, de l'organisation militaire, de l'éducation nationale et dans le domaine social ; les lois en faveur des cadres et des jeunes ; le contrôle du Gouvernement ; la lenteur du Gouvernement à répondre aux questions écrites ; deux commissions d'enquête créées pour étudier les problèmes de l'O.R.T.F. et des sociétés civiles de placement immobilier (p. 6379) ; le médiateur (p. 6380) ; les méthodes du Parlement ; les questions d'actualité ; la distribution de notes de synthèse avec les fascicules budgétaires ; les mesures à prendre pour plus d'efficacité ; l'organisation plus rationnelle des débats ; l'insertion des rapports au *Journal officiel ;* l'utilisation de procédure de vote sans débat ou de débat restreint ; les pouvoirs d'investigation des rapporteurs spéciaux ; le contrôle des commissions permanentes sur l'application des lois ; la création de commissions d'enquête et de contrôle. La nécessité d'une mise à jour de la méthode de discussion budgétaire et la réflexion sur ce sujet au cours de la session de printemps ; l'avancement de quinze jours de la date d'ouverture de la session de printemps afin de permettre la suspension des travaux de l'Assemblée au moment des congés de Pâques ; l'exercice de la souveraineté nationale ; les moyens à donner aux députés ; les améliorations intervenues : secrétariat, aménagement de la division des information ; création du service d'études et de documentation ; désignation d'un responsable de l'informatique ; l'édition d'un recueil méthodique des travaux préparatoires de la loi ; l'augmentation du nombre des personnels qualifiés de l'Assemblée ; le renforcement du concours des personnels politiques ; les remerciements du Président (p. 6380 et 6381).

14. — Allocution de M. Pierre Messmer, *Premier Ministre* [20 décembre 1972] (p. 6381), le programme commun ; le Général de Gaulle ; le soutien apporté à M. Georges Pompidou ; l'appui du Gouvernement par une solide majorité à l'Assemblée Nationale (p. 6381) ; l'attitude de certains ministres vis-à-vis du Général de Gaulle ; la hausse des prix ; l'échec d'une politique (p. 6382) ; la provocation à la panique financière ; l'attitude de la majorité ; sa responsabilité actuelle.

ALLUMETTES.

Projet de loi portant aménagement du monopole des allumettes, présenté au Sénat le 19 octobre 1972 par M. Messmer, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 25 (année 1972-1973) ;** rapport le 9 novembre 1972 par M. Coudé du Foresto, **n° 57 (année 1972-1973).** Adoption le 14 novem-

bre 1972. — Projet de loi **n° 17 (année 1972-1973).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 15 novembre 1972 (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 2636 ;** rapport le 16 novembre 1972 par M. Sabatier, rapporteur général, **n° 2639.** Projet de loi **n° 692.**

Loi n° 72-1069 du 4 décembre 1972, publiée au *J.O.* du 5 décembre 1972 (p. 12555).

DISCUSSION [23 novembre 1972] (p. 5610). L'aménagement du monopole afin de le rendre conforme aux dispositions du Traité de Rome (p. 5610) ; la modernisation du régime fiscal des allumettes (p. 5611) ; la privatisation progressive d'un certain nombre d'entreprises ou de monopoles d'Etat (p. 5611) ; la rentabilité du Seita ; la fermeture de l'usine d'Aix-en-Provence ; la substitution de la Swedish Match Company à un monopole d'Etat ; le coup porté à la production française (p. 5611) ; la situation de la manufacture des tabacs corse Job et Bastos (p. 5612).

— *Intervention de M. Jean Taittinger, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget :* le cadre juridique et l'organisation économique de l'industrie et du commerce des allumettes (p. 5612) ; les transformations du Seita ; son activité ; la fermeture de l'usine d'Aix-en-Provence ; le cadre du monopole fiscal défini en 1871-1872 ; son inadaptation (p. 5612) ; l'harmonisation de la législation interne relative aux allumettes avec nos engagements européens ; la confrontation du Seita avec la concurrence étrangère ; la prise en considération par le Gouvernement des observations du conseil d'administration du Seita et du Conseil d'Etat sur ce projet de loi (p. 5612) ; art. 1er à 7 : adoption (p. 5613) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 5613).

ALPES-MARITIMES.

— Crise du bâtiment dans les. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 349.

ALSACE. — *Voy.* VINS, 5 ; PLAN, 2 (1971, p. 2934, 2958).

ALSACE-LORRAINE.

1. — Proposition de loi tendant à accorder certains avantages de carrière aux magistrats fonctionnaires et agents des services publics et de la S.N.C.F. en fonction au 1er septembre 1939, dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, expulsés ou repliés en raison de l'annexion de fait, revenus exercer dans ces départements entre la date de la libération du territoire et le 31 décembre 1945, présentée à l'Assemblée Nationale le 10 décembre 1970 par M. Zimmermann (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1520.**

2. — Proposition de loi tendant à compléter les dispositions de l'article 7 de la loi du 22 décembre 1961 relative à la reconnaissance de la nationalité française aux personnes nées dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle avant le 11 novembre 1918, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1970 par M. Zimmermann (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1574,** rapport le 28 avril 1971 par M. Zimmermann, **n° 1676.** Adoption le 7 mai 1971. — Proposition de loi **n° 398.**

Transmise au Sénat le 11 mai 1971 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 222 (année 1970-1971) ;** rapport le 11 juin 1971 par M. Nuninger, **n° 304 (année 1970-1971).** Adoption définitive le 19 juin 1971. — Proposition de loi **n° 133 (année 1970-1971).**

Loi n° 71-499 du 29 juin 1971, publiée au *J.O.* du 30 juin 1971 (p. 6300).

DISCUSSION [7 mai 1971] p. 1766). La procédure de réintégration de plein droit (p. 1766) ; la preuve de la réintégration (p. 1767) ; l'application de la loi du 22 décembre 1961 (p. 1767, 1768) ; les difficultés de preuve de la réintégration (p. 1767, 1768) ; la preuve de la nationalité par la possession d'état (p. 1767).

— *Intervention de M. René Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice* (p. 1768, 1769) : le particularisme des modes de

preuve de la nationalité française ; le rôle de la présomption simple.

Article unique : adoption (p. 1769) ; après l'article unique : amendement de M. Zimmermann tendant à insérer un nouvel article ; la différence entre la nationalité d'origine et la réintégration ; la nécessité de reconnaître la nationalité d'origine aux réintégrés (p. 1769, 1770).

Intervention de M. René Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 1770) : les dispositions spéciales à prendre en faveur des Alsaciens-Lorrains réintégrés de plein droit ; le projet de réforme du droit de la nationalité ;

Retrait de l'amendement ; titre : nouvelle rédaction proposée par la Commission ; adoption de l'ensemble de la proposition de loi (p. 1770).

3. — Proposition de loi tendant à rendre applicables, dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, les dispositions de la loi du 12 avril 1941 relative à la production, au commerce, à l'utilisation des chevaux et mulets, présentée à l'Assemblée Nationale le 5 mai 1971 par M. Radius (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 1696.**

.—.

— Anciens combattants et Victimes de guerre. — *Voy.* BUDGETS (Anciens combattants).

Voy. aussi Monopole des tabacs. — TABACS.

AMBULANCIERS.

— Agrément. — *Voy.* TRANSPORTS, 2.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

Proposition de loi tendant à la création d'un Institut de promotion rurale et d'espaces touristiques ruraux, présentée à l'Assemblée Nationale le 26 avril 1972 par M. Feït (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2273.**

—.

Voy. aussi : PLAN, 1 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 6 ; BUDGET 1969, 1 (Services du Premier Ministre. X) ; BUDGET 1970, 1 (Services du Premier Ministre. I) ; BUDGET 1971 (Commissariat général du Plan et de la Productivité) (p. 5027, 5029) ; (Agriculture) (p. 5374, 5388).

AMÉNAGEMENT FONCIER.

— Crédits. — *Voy.* BUDGET 1970, 1 (art 26, 2e délibération).

AMENDEMENTS.

— Recevabilité. — *Voy.* RAPPORT D'INFORMATION n° 39.

— Discussion. — *Voy.* RÈGLEMENT A.N., 5 (art. 30, 31, 32, 33, 99, 100 et 101 du Règlement).

AMENDES.

— Affectation aux collectivités locales du produits des. — *Voy.* BUDGET 1971, 1 (p. 5465).

— Recouvrement des. — *Voy.* ÉCONOMIE NATIONALE, 7 (p. 1359).

— De contravention. — *Voy.* CIRCULATION ROUTIÈRE, 3.

AMÉRIQUE LATINE. — *Voy.* BUDGETS (Affaires étrangères).

AMNISTIE.

1. — Projet de loi portant amnistie, présenté à l'Assemblée Nationale le 12 juillet 1968 par M. Couve de Murville, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 4 ;** rapport le 18 juillet 1968 par M. Limouzy, **n° 50.** Adoption le 23 juillet 1968. — Projet de loi **n° 7.**

Transmis au Sénat le 23 juillet 1968 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 229 (année 1967-1968) ;** rapport le 24 juillet 1968 par M. Le Bellegou, **n° 231 (année 1967-1968).** Adoption définitive le 24 juillet 1968. — Projet de loi **n° 86 (année 1967-1968).**

Loi n° 68-697 du 31 juillet 1968, publiée au *J.O.* du 2 août 1968 (p. 7521).

DISCUSSION [23 juillet 1968] (p. 2468, 2485).

Les étapes législatives de l'amnistie pour les infractions en relation avec l'insurrection d'Algérie (p. 2468, 2469) ; l'objet et la portée générale du présent projet (p. 2468, 2469, 2472) ; les effets de l'amnistie (p. 2468, 2469) ; l'attitude nouvelle du Gouvernement sur ce problème ; ses causes (p. 2469, 2470, 2472 à 2474) ; la réintégration dans le droit à pension (p. 2470) ; la question des décorations (p. 2470, 2472, 2473, 2475) ; la compétence de la Cour de sûreté de l'Etat pour les contestations relatives à l'amnistie (p. 2470, 2472, 2473, 2475) ; l'inclusion dans le texte de dispositions n'ayant pas trait à l'Algérie (p. 2470) ; l'amnistie des infractions commises dans les D.O.M. et T.O.M. (p. 2470, 2472, 2474) ; le cas des anciens résistants (p. 2471, 2474) ; celui de certains militaires (p. 2471) ; les fraudes électorales ; le texte de l'Edit de Nantes (p. 2471) ; la nécessité humaine de l'amnistie (*ibid*) ; la question des frais de justice (p. 2472) ; la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, tribunal d'exception ; la demande persistante par la Fédération de la gauche de l'amnistie totale en Algérie (p. 2472, 2473) ; l'indemnisation des rapatriés (p. 2473) ; le vœu des républicains indépendants pour une amnistie totale (p. 2475) ; les événements de Guadeloupe (p. 2475, 2476).

Avant l'article premier : réserve d'un amendement (p. 2476).

Art. 1er : *Amnistie des infractions commises en relation avec les événements d'Algérie* (p. 2476) ; le cas des faits de désertion imputables à des militaires français d'origine européenne ; adoption de l'article avec modification ; vote défavorable du groupe communiste (p. 2477).

Art. 2 : *Règles de compétence et de procédure ;* la Cour de sûreté de l'Etat ; adoption d'un amendement dont le texte devient l'article 2 (p. 2478).

Art. 3 : *Sanctions disciplinaires ou professionnelles ;* adoption.

Art. 4 : *Effets de l'amnistie ;* les décorations ; la réintégration dans les fonctions et grades ; la règle traditionnelle selon laquelle ces réintégrations ne figurent pas dans les lois d'amnistie (p. 2479) ; rejet au scrutin de deux amendements tendant à la réintégration dans les fonctions et emplois (p. 2479) ; liste des votants (p. 2515 à 2517) ; la réintégration de plein droit dans les Ordres ; la reconnaissance des titres antérieurs (p. 2480) ; la règle suivie en cette matière par les précédentes lois d'amnistie ; les prérogatives des conseils de l'Ordre ; rejet au scrutin d'un amendement du groupe P.D.M. tendant à la réintégration de plein droit dans les Ordres (p. 2481) ; liste des votants (p. 2517 à 2519) ; adoption au scrutin d'un amendement de M. Delachenal tendant à la réintégration pour les décorations décernées pour faits de guerre (p. 2481) ; liste des votants (p. 2519, 2520) ; adoption avec modifications de l'article.

Après l'article 4 (p. 2485) ; retrait d'un amendement et réserve d'un autre.

Articles additionnels : les infractions commises par des militaires avant le 1er juillet 1968 ; l'insertion à l'intérieur de la loi d'un chapitre à part concernant l'amnistie des faits commis en relation avec les événements d'Algérie ; le cas des objecteurs de conscience (p. 2486) ; le caractère secondaire de ces problèmes ; le cas des combattants volontaires de la Résistance (p. 2487) ; l'amnistie des faits de collaboration (p. 2488) ; les infractions électorales (p. 2489) ; l'amnistie des infractions mineures ; les fautes professionnelles et disciplinaires ; les contestations relatives à l'amnistie ; la réintégration dans le droit à pension ; l'amnistie dans les départements et territoires d'outre-mer (p. 2489, 2490) ; rejet au scrutin d'un amendement concernant cette amnistie (p. 2491) ; liste des votants (p. 2521, 2522).

Avant l'art. 1er (suite) (p. 2491) : adoption avec modification d'un amendement de forme.

Après l'art. 4 (suite) : adoption d'un amendement avec modification ; explications de vote : le caractère exceptionnel des événements d'Algérie, aussi bien que de leurs conséquences ; vote favorable du groupe de la Fédération de la gauche ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2491).

2. — Proposition de loi portant amnistie, présentée à l'Assemblée Nationale le 12 juillet 1968 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 18.**

3. — Proposition de loi portant amnistie dans les territoires d'outre-mer, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Pidjot et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 128.**

4. — Proposition de loi portant amnistie générale des infractions commises à l'occasion de faits en relation avec les événements d'Algérie, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Médecin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 132.**

5. — Proposition de loi tendant à modifier le deuxième alinéa de l'article 4 de la loi n° 68-697 du 31 juillet 1968 portant amnistie, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 octobre 1968 par MM. Paul Stehlin, Michel Durafour et Jacques Médecin (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 372.**

6. — Proposition de loi tendant, à l'occasion du cinquantième anniversaire du 11 novembre 1918, à promulguer une amnistie générale pour les anciens combattants de 1914-1918 et à les rétablir dans leurs dignités, décorations et distinctions acquises à titre exceptionnel durant la Grande Guerre, présentée à l'Assemblée Nationale le 15 novembre 1968 par M. Plantier (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 449.**

7. — Proposition de loi portant amnistie à la Guadeloupe, à la Martinique, à la Guyane et à La Réunion, présentée à l'Assemblée Nationale le 4 décembre 1968 par M. Odru et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 493.**

8. — Projet de loi portant amnistie, présenté à l'Assemblée Nationale le 26 juin 1969, par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 730 ;** rapport le 26 juin 1969 par M. Zimmermann, **n° 732.** Adoption le 26 juin 1969. — Projet de loi **n° 126.**

Transmis au Sénat le 27 juin 1969 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 179 (année 1968-1968) ;** rapport le 27 juin 1969 par M. Edouard Le Bellegou, **n° 181 (année 1968-1969).** Adoption avec modifications le 27 juin 1969. — Projet de loi **n° 81 (année 1968-1969).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 27 juin 1969 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 752 ;** rapport le 27 juin 1969 par M. Zimmermann, **n° 753.** Adoption définitive le 27 juin 1969. — Projet de loi **n° 127.**

Loi n° 69-700 du 30 juin 1969, publiée au *J.O.* du 1er juillet 1969 (p. 6675 à 6677).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [26 juin 1969] (p. 1751).

La tradition selon laquelle des mesures d'amnistie sont prises au début de chaque septennat (p. 1752) ; les trois formes que peut revêtir cette amnistie : législative, réglementaire et judiciaire ; l'existence de ces trois formes dans le texte actuellement soumis à l'Assemblée ; la définition de l'amnistie ; les dispositions concernant le droit commun et le domaine politique ; le large éventail des différentes catégories concernées par le projet ; les quatre catégories d'infractions : les délits commis à l'occasion de réunions ou manifestations sur la voie publique, les délits prévus par la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et les milices privées, les infractions commises en relation avec les événements politiques et sociaux intervenus en 1968, les délits commis à l'occasion de manifestations nées de conflits relatifs à des problèmes agricoles, ruraux ou commerciaux ; la détermination précise du quantum des peines ; les infractions militaires ; l'innovation que comporte le projet de loi et qui concerne les objecteurs de conscience ; l'amnistie par mesure individuelle ; les sanctions disciplinaires ou professionnelles ; la disposition concernant les troubles universitaires et scolaires ; les exclusions ; la subordination

de l'amnistie au paiement, par le bénéficiaire éventuel, de l'amende à laquelle il a été définitivement condamné avant la date de publication de la loi ; la question de la réintégration dans les fonctions (p. 1753) ; les frais de poursuite ; les effets de l'amnistie ; l'examen des articles par la Commission ; le problème de l'amnistie fiscale (p. 1753, 1754, 1755, 1756, 1757) ; la réintégration de certains fonctionnaires, sous-officiers ou officiers dans leurs fonctions (p. 1755) ; le cas de certains militaires engagés dans les événements d'Algérie ; la combinaison à l'avenir des procédures d'amnistie et de réhabilitation ; la vétusté de la plupart de nos prisons départementales ; le cas de certains fonctionnaires ou agents de sociétés nationalisées (p. 1755, 1756) et de certains fonctionnaires exerçant outre-mer (p. 1756) ; le refus du bénéfice de la retraite du combattant à certains combattants de la guerre de 1914-1918 ; la réintégration des étudiants ou élèves exclus de leur établissement d'origine ; les travailleurs immigrés ; l'amnistie à la Guadeloupe ; les délits en matière douanière (p. 1757, 1758).

Intervention de M. Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 1753, 1754).

La loi du 31 juillet 1968 concernant notamment les infractions commises en relation avec les événements d'Algérie ; les raisons du dépôt du présent projet placé sous le signe de la réconciliation nationale ; le sens du vote de ce texte ; la distinction à faire entre générosité et faiblesse ; la volonté du Gouvernement d'assurer le respect des lois ; la conformité de l'amnistie proposée à la tradition en cette matière ; les frais de justice ; la portée politique du projet ; les délits commis en matière électorale ; l'amnistie totale prévue pour les infractions liées à des conflits d'ordre professionnel ou social ; les actions subversives qui ont pu se produire dans certains départements ; le cas des D.O.M. et des départements bretons ; le cas d'un certain nombre de jeunes gens du Sud-Ouest ; la volonté du Gouvernement d'effacer les séquelles des événements qui ont marqué depuis un peu plus d'un an la vie scolaire et universitaire ; l'amnistie disciplinaire ; l'amnistie par mesure individuelle ; la volonté du Gouvernement d'être celui de la réconciliation et de l'action ; l'examen dans un esprit de bienveillance d'éventuelles situations individuelles dignes d'intérêt ; le problème de l'amnistie fiscale.

CHAPITRE PREMIER : *Amnistie de droit.*

Article premier : *Contraventions.* Adoption.

Art. 2 : *Infractions diverses en matière politique ;* amendement de la Commission des lois tendant à réintégrer dans le texte de l'article des dispositions qui existaient dans la loi du 18 juin 1966 ; le cas de la fraude sur les denrées alimentaires ; retrait de l'amendement (p. 1759) ; adoption d'un amendement de la Commission visant les faits d'ordre artisanal ; retrait d'un amendement de la Commission concernant les protestations de caractère fiscal ; adoption de l'article avec modifications.

Après l'art. 2. : Quatre amendements visant à étendre le bénéfice de l'amnistie à tous les conducteurs d'un véhicule automobile faisant l'objet d'une suspension de permis de conduire (p. 1759) ; l'extension impossible de l'amnistie aux mesures de sûreté (p. 1760) ; le nombre des victimes d'accidents de la route à chaque week-end ; la commission de retrait du permis de conduire (p. 1761) ; le caractère non contradictoire de l'instruction devant les commissions administratives ; retrait des amendements (p. 1762).

Art. 3 : *Amnistie des infractions commises dans les départements bretons ;* l'imprécision de la définition des infractions concernées ; le retour fâcheux à l'ancien droit provincial ; la nécessité de ne pas amnistier des mouvements occultes ; l'absence d'innovation du texte du Gouvernement (p. 1763) ; la qualification pénale très grave des infractions en question ; le cas des Basses-Pyrénées ; la substitution du mot « délit » au mot « crime » (p. 1764) ; l'amputation qui en résulterait pour l'application du texte ; adoption d'un amendement tendant à supprimer la limitation de l'application de cet article aux départements bretons ; adoption de l'article.

Art. 4 : *Infractions au Code de justice militaire ;* adoption.

Art. 5 : *Faits d'insoumission et de désertion ;* adoption.

Art. 6 : *Objecteurs de conscience ;* adoption de l'article avec modification (p. 1765).

Art. 7 : *Infractions en relation avec les incidents d'ordre politique ou social sur-*

venus dans les D.O.M. et T.O.M.; la Nouvelle-Calédonie ; adoption de l'article.

Art. 8 : *Infractions punies de peines d'emprisonnement inférieures ou égales à trois mois ;* adoption (p. 1766).

Art. 9 : *Infractions punies d'une peine d'emprisonnement avec application du sursis avec mise à l'épreuve ;* adoption.

Art. 10 : *Paiement préalable de l'amende ;* la rupture de tradition intervenue en 1953 ; les inconvénients de la solution actuelle sur le plan des principes ; la modification nécessaire du système (p. 1767) ; l'importance de la brèche qui serait ouverte si l'on refusait cet article ; rejet de l'article.

Art. 11 : *Condamnations prononcées par des juridictions étrangères ;* adoption.

Art. 12 : *Compétence et procédure ;* adoption.

CHAPITRE II : *Amnistie par mesure individuelle.*

Art. 13 : *Personnes concernées ;* la reprise des textes habituels dans les précédentes lois d'amnistie (p. 1768) ; les nombreuses catégories que la Commission propose d'inclure ; rejet d'un amendement de la Commission ; adoption de l'article.

CHAPITRE III : *Amnistie des sanctions disciplinaires ou professionnelles.*

Art. 14 : *Faits concernés ;* le cas des fonctionnaires des D.O.M. et T.O.M. mutés en métropole ou révoqués (p. 1768) ; l'imprécision des notions que sont la probité, les bonnes mœurs et l'honneur (p. 1769, 1770) ; la possibilité pour certains employés de banque d'être privés de leur retraite s'ils ont été licenciés pour certaines fautes professionnelles (p. 1771) ; l'opportunité que la demande de révision de la sanction disciplinaire soit faite dans un certain délai ; réserve d'un amendement et de l'article.

Art. 15 : *Faits commis par des étudiants ou élèves des établissements universitaires ou scolaires ;* adoption.

Art. 16 : *Compétence ;* adoption.

Avant l'art. 17 : retrait d'un amendement de M. de Grailly.

CHAPITRE IV : *Effets de l'amnistie.*

Art. 17 : *Effets ;* les mesures de sûreté (p. 1772) ; rejet d'un amendement de MM. de Rocca Serra et Le Tac ; adoption de l'article (*ibid*).

Art. 18 : *Infractions multiples ;* adoption.

Art. 19 : *Faits d'évasion ;* adoption.

Art. 20 : *Absence de réintégration dans les fonctions et emplois ;* le cas de certains officiers et sous-officiers impliqués dans les événements d'Algérie ; le rétablissement de certains fonctionnaires civils dans leur droit à pension (p. 1773) l'avis du grand chancelier compétent pour la réintégration dans les Ordres ; adoption de l'article avec modifications.

Art. 21 : *Droits des tiers ;* adoption.

Art. 22 : *Action en révision ;* adoption.

Art. 23 : *Interdiction de laisser subsister dans un document les condamnations, sanctions et déchéances effacées par l'amnistie ;* la disposition permanente et générale en matière d'amnistie : celle qui incrimine comme diffamation le rappel d'un fait amnistié (p. 1774) ; la détermination par chaque loi d'amnistie des effets propre qu'elle produit ; le souci du Gouvernement de ne pas laisser supposer que les magistrats sont susceptibles de graves manquements ; le cas des auxiliaires de justice (p. 1775) ; l'engagement par le Gouvernement de frapper de sanctions disciplinaires le magistrat ou l'auxiliaire de la justice qui enfreindrait les dispositions du premier alinéa de cet article ; l'appréciation nécessaire de la bonne foi des contrevenants éventuels ; adoption de l'article.

Art. 24 : *Exclusion de l'amnistie des dispositions relatives à la protection des enfants maltraités ou moralement abandonnés;* adoption.

DISPOSITIONS DIVERSES.

Art. 25 : *Exclusion du bénéfice des dispositions du chapitre premier ;* les infractions à la réglementation en matière fiscale ; la nécessité d'éviter les faits destinés à indisposer certaines catégories de citoyens à l'égard du pouvoir en place ; la Commission demande de voter par division ; suspension de séance demandée par le Garde des Sceaux afin de consulter le Ministre des Finances, puis par M. Marie pour permettre à la Commission des lois de déli-

bérer ; l'examen de la question de l'amnistie fiscale dans le cadre des projets financiers mis au point par le nouveau Ministre des Finances ; la nécessité de considérer sérieusement le problème de l'amnistie fiscale ; la genèse de l'incident qui a interrompu les travaux de l'Assemblée ; l'amendement déposé par M. Hoguet reprenant les termes d'une disposition figurant dans une loi de 1951 et qui a été déclaré irrecevable par le Président de la Commission des finances ; le caractère intolérable de la fiscalité actuelle (p. 1777) ; le caractère extrêmement archaïque de la législation en la matière ; le déplacement du problème sur le terrain de la confiance de la majorité envers le Gouvernement ; retrait de la demande de vote par division de la Commission des lois ; l'amnistie et les problèmes de la prostitution (p. 1778) ; les maisons closes ; l'arbitraire, l'injustice et l'hypocrisie qui sévissent en ce domaine ; le caractère indéfendable d'une théorie juridique selon laquelle la non-application des lois existantes impose le rétablissement de la loi ancienne ; la défense des « tauliers » ; adoption de l'article.

Art. 26 (p. 1779) : *Application aux T.O.M.* ; adoption.

Art. 14 (suite) ; adoption d'un amendement de M. de Broglie et de l'article ainsi modifié.

Seconde délibération : à la demande du Gouvernement, il est procédé à une seconde délibération de l'article 10 du projet de loi, repoussé par l'Assemblée ; deux amendements présentés : le premier, par le Gouvernement ; le deuxième par la Commission ; adoption de l'amendement de la Commission ; en conséquence, l'article 10 se trouve rétabli dans cette nouvelle rédaction ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 1779).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [27 juin 1969] (p. 1796).

Les délais extrêmement courts de l'élaboration et du vote de ce texte ; son urgence ; son caractère large et généreux ; ses traits caractéristiques ; son champ d'application en matière politique ; le cas des départements bretons ; les objecteurs de conscience ; les infractions commises dans les D.O.M. et T.O.M. ; l'étendue de l'amnistie en matière de droit commun ; le bénéfice de l'amnistie par mesures individuelles pour les auteurs de faits qualifiés « crimes » ; l'amnistie fiscale ; les amendements votés par le Sénat ; les faits d'insoumission et de désertion (p. 1797) ; le dialogue poursuivi entre le Garde des Sceaux et la Commission des lois ; la concertation souhaitée par le Premier Ministre ; les remerciements aux services de l'Assemblée, notamment à ceux de la Commission des lois.

Art. 3 : les infractions commises dans les domaines viticole et vinicole ; le malaise dans certaines régions viticoles ; adoption de l'article.

Art. 5 : adoption.

Art. 10 : supprimé par le Sénat.

Art. 17 : adoption.

Les conclusions qui s'imposent à la clôture de ce débat ; l'accord du texte voté avec les préoccupation et les vœux de la très grande majorité de la population ; l'hommage au Garde des Sceaux pour son esprit de compréhension et de transaction (p. 1798) ; la sagesse de la Haute Assemblée ; les heureux auspices sous lesquels s'annoncent les nouvelles méthodes législatives.

Adoption de l'ensemble du projet de loi.

Intervention de M. Pleven, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux : le vote de la loi dans les délais les plus brefs ; la collaboration de la Commission et du Gouvernement ; le travail accompli par le Sénat ; le dialogue entre le Gouvernement et le Parlement ; l'examen des problèmes intéressant le Ministère de la Justice en accord avec la Commission des lois.

9. — Proposition de loi complétant la loi n° 68-697 du 31 juillet 1968 portant amnistie, présentée à l'Assemblée Nationale le 22 octobre 1969 par M. Stehlin (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 845.**

10. — Proposition de loi portant dispositions relatives à l'amnistie fiscale, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 avril 1970 par M. André Beauguitte (renvoyée à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 1048.**

Retrait de cette proposition le 2 octobre 1970.

11. — Proposition de loi portant amnistie des condamnations prononcées contre les commerçants et artisans ayant manifesté sur la voie publique, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 avril 1970 par M. Massot et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1064.**

12. — Proposition de loi portant amnistie des condamnations prononcées ou pouvant être prononcées à la suite d'infractions commises à l'occasion des élections municipales des 14 et 21 mars 1971, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 juin 1971 par M. Camille Petit (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1803.**

13. — Proposition de loi relative à la remise des frais de justice dus par les personnes qui ont bénéficié d'une amnistie en application, soit de la loi n° 66-396 du 17 juin 1966, soit de la loi n° 68-697 du 31 juillet 1968, pour des infractions commises en relation avec les événements d'Algérie, présentée à l'Assemblée Nationale le 16 décembre 1971 par M. Boudet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2142.**

14. — Proposition de loi tendant à l'amnistie de certains délits, présentée à l'Assemblée Nationale le 16 décembre 1971 par M. Mitterrand et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2143.** — *Voy.* AMNISTIE, 21.

15. — Proposition de loi portant amnistie des condamnations prononcées contre les commerçants et artisans ayant manifesté sur la voie publique, (présentée à l'Assemblée Nationale le 26 avril 1972 par M. Massot et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2269.** — *Voy.* AMNISTIE, 21.

16. — Proposition de loi portant amnistie des condamnations prises à l'égard des commerçants et artisans dans le cadre de manifestations, présentée à l'Assemblée Nationale le 26 avril 1972 par M. Boudet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2272.** — *Voy.* AMNISTIE, 21.

17. — Proposition de loi relative à l'amnistie d'infractions commises en relation avec la défense des intérêts de certaines professions, présentée à l'Assemblée Nationale le 26 avril 1972 par M. Delachenal et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2279.** — *Voy.* AMNISTIE, 21.

18. — Proposition de loi portant amnistie de toutes infractions commises en relation avec les événements qui sont survenus en Nouvelle-Calédonie les 13 juillet 1969, 2 septembre 1969 et 17 mars 1972, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 mai 1972 par M. Pidjot et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2312.**

19. — Proposition de loi tendant à amnistier les infractions commises à l'occasion de dégâts causés ou de manifestations provoquées par des problèmes agricoles, ruraux, commerciaux ou artisanaux, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 mai 1972 par Mme Ploux et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2313.** — *Voy.* AMNISTIE, 21.

20. — Proposition de loi tendant à l'amnistie de certains délits, présentée au Sénat le 6 avril 1972 par M. Charles Alliès et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 164 (année 1971-1972) ;** rapport le 16 mai 1972 par M. Le Bellegou sur les propositions n°s 164 et 169, **n° 201 (année 1971-1972).** Adoption le 25 mai 1972. — Proposition de loi **n° 92 (année 1971-1972).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 25 mai 1972 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2358.**

21. — Projet de loi portant amnistie de certaines infractions, présenté à l'Assemblée Nationale le 4 octobre 1972 par M. Messmer, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles,

de la législation et de l'administration générale de la Répulique), **n° 2577 ;** rapport le 12 octobre 1972 par M. Mercier, **n° 2584.** Adoption le 17 octobre 1972. — Projet de loi **n° 680.**

Transmis au Sénat le 19 octobre 1972 (renvoyé à la Commission des lois), **n° 30 (année 1972-1973) ;** rapport le 19 octobre 1972 par M. Le Bellegou, **n° 31 (année 1972-1973).** Adoption avec modifications le 26 octobre 1972. — Projet de loi **n° 6 (année 1972-1973).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 27 octobre 1972 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 2609 ;** rapport le 18 novembre 1972 par M. Mercier, **n° 2654.** Adoption le 22 novembre 1972. — Projet de loi **n° 688.**

Transmis au Sénat le 23 novembre 1972 (renvoyé à la Commission des lois), **n° 77 (année 1972-1973) ;** rapport le 30 novembre 1972 par M. Le Bellegou, **n° 91 (année 1972-1973).** Adoption définitive le 14 décembre 1972. — Projet de loi **n° 44 (année 1972-1973).**

Loi n° 72-1127 du 21 décembre 1972, publiée au *J.O.* du 22 décembre 1972 (p. 13283).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [17 octobre 1972] (p. 4180).

La question préalable posée le 22 juin 1972 par M. Boudet (p. 4180) ; la question préalable posée le 18 mai par le groupe socialiste (p. 4186) ; le dépôt de cinq propositions de loi depuis décembre 1971 (p. 4180) ; l'adoption, le 25 mars 1972, par le Sénat, d'une proposition de loi d'amnistie (p. 4181, 4183) ; les lois favorables au commerce et à l'artisanat votées par l'Assemblée nationale en juin 1972 et leur promulgation au mois de juillet (p. 4181) ; le projet du Gouvernement ; les amnisties catégorielles intervenues depuis 1968 ; l'exclusion des crimes du bénéfice de l'amnistie ; l'amnistie des actes commis avant le 1er mai 1972 ; le remplacement de cette date par celle du 4 octobre 1972 où fut annoncé le dépôt du projet de loi ; le retrait par le Gouvernement du paragraphe 1er de l'article 5 du projet de loi afin de permettre l'amnistie de toutes les contraventions et de tous les délits (p. 4181, 4182) ; l'emploi du mot : « conflit », au lieu du mot : « manifestation » (p. 4181) ; l'amendement de M. Delachenal à l'article premier (p. 4181) ; l'amnistie des délits punis d'une peine inférieure à un an sans sursis ; la grâce amnistiante (p. 4182, 4183, 4186) ; l'abandon par la commission de la demande de cette mesure (p. 4182) ; l'amendement de M. Waldeck L'Huillier relatif au retrait du permis de conduire (p. 4282, 4284) ; le texte du Sénat (p. 4282) ; le fardeau supporté par certaines municipalités (p. 4183) ; les effets de l'amnistie ; l'incitation au refus de l'impôt (art. 5, paragraphe 2°) (p. 4183) ; l'arrestation et la séquestration exclues de l'amnistie (p. 4183) ; la pression de l'opinion publique ; la question orale de M. Lamps (p. 4183) ; le vote favorable du groupe communiste (p. 4184) ; les magasins à grande surface (p. 4184) ; le rôle du commerce traditionnel (p. 4186, 4187) ; la publication des décrets d'application des lois de solidarité votées en juin 1972 (p. 4184) ; le refus par le Gouvernement d'inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée les propositions de loi portant amnistie ainsi que le texte voté par le Sénat (p. 4184) ; le retard pris par le Gouvernement à s'occuper des artisans et commerçants (p. 4185) ; l'inefficacité des interventions faites à la tribune de l'Assemblée en faveur des artisans et commerçants ; le Parlement, gardien de l'intérêt national (p. 4186) ; les agents du fisc et les artisans et commerçants ; la majoration des primes d'incendie des artisans et commerçants (p. 4186) ; l'approbation du groupe U.D.R. (p. 4187) ; les groupes d'étude de l'U.D.R. ; les lois d'orientation en faveur des artisans et commerçants ; la constitution de commissions spéciales.

Intervention de M. René Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice : la position du Gouvernement sur l'amnistie exposée à l'Assemblée nationale les 16 mai et 22 juin derniers ; l'amnistie non un préalable à la paix sociale, mais sa conséquence (p. 4188) ; la générosité des mesures proposées par le Gouvernement ; les agriculteurs ; les conflits du travail ; l'amnistie de droit ; l'interruption des poursuites en cours ; l'application de la loi pénale aux infractions commises ; l'effacement des conséquences des condamnations ; la suppression des incapacités (p. 4188) ; les pouvoirs donnés aux tribunaux par le projet de loi adopté par le Sénat ; les cas exclus de l'amnistie ; l'acceptation par le Gouvernement de l'amendement de M. Delachenal (suppression du premier alinéa de l'article 5) ; le refus de l'amendement de la commission à l'article premier ; le refus de prévoir la grâce amnistiante (p. 4188) ; l'impossibilité d'admettre

la violence (p. 4189) ; les victimes de l'urbanisation et de l'expansion (p. 4189) ; la générosité de la nation (p. 4189).

Réserve des articles 1er à 4 (p. 4189).

Art. 5 : Cas des commerçants et artisans qui n'ont pas payé leurs cotisations de vieillesse ou de maladie depuis le 1er octobre 1970 (p. 4189) ; la grâce amnistiante ; l'amnistie fiscale (p. 4189) ; amendement de la commission des lois, accepté par le Gouvernement, amnistiant les infractions, punies ou non, commises avant la discussion du projet de loi, à l'exception des crimes (p. 4190) ; adoption ; retrait de deux amendements, l'un de M. Massot, l'autre de M. Lagorce concernant les séquestrations de peu de durée (p. 4191) ; les conséquences matérielles pour les communes de certains actes amnistiés (p. 4190, 4191) ; la prise en charge par l'Etat de 80 % de la réparation (p. 4191, 4192) ; adoption de l'article modifié.

Art. 1er : la grève du lait en Bretagne (p. 4192) ; cinq amendements de MM. Lagorce, Charles Bignon, Waldeck L'Huillier, Cressard et de la commission concernant les bénéficiaires de la loi ; l'amnistie des délits prévus par l'ordonnance du 4 juin 1960 et par la loi du 8 juin 1970, dite loi anti-casseurs (p. 4192) ; la demande d'amnistie pour les étudiants (p. 4192, 4193) ; le choix de la date de référence (p. 4192) ; les « problèmes » agricoles, ruraux, artisanaux (p. 4193, 4194) ; repoussé par le Gouvernement, l'amendement de M. Lagorce (les étudiants) n'est pas adopté ; (p. 4194) ; adoption de l'amendement de M. Cressard, modifié par le Gouvernement et indiquant la date du 15 juillet 1972 comme date limite des actes amnistiés ; retrait des amendements de M. Charles Bignon et de la commission ; rejet de l'amendement de M. Waldeck L'Huillier (p. 4195) ; retrait d'un amendement de M. Julia relatif à l'amnistie des retraités et invalides (p. 4196).

Art. 2 : Adoption.

Art. 3 : Adoption, compte tenu des modifications à l'article premier.

Art. 4 : Retrait de l'amendement de la commission, repoussé par le Gouvernement concernant l'amnistie des sanctions administratives et notamment le retrait du permis de conduire (p. 4196, 4197) ; rejet d'un amendement de M. Waldeck L'Huillier ayant le même objet ; adoption de l'article 4, modifié pour tenir compte du changement de date intervenu à l'article premier (p. 4198).

Après l'art. 4 : Retrait d'un amendement de la commission prévoyant la grâce amnistiante (p. 4198).

Art. 6 : *Application aux T.O.M.* ; adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 4198).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [22 novembre 1972] (p. 5584).

Champ d'application de l'amnistie aux délits et contraventions commis à l'occasion de conlfits relatifs aux problèmes de l'enseignement ; amnistie des infractions commises entre le 15 juillet et le 2 octobre 1972 (p. 5584).

Intervention de M. Pleven, Garde des Sceaux : date limite de commission des faits couverts par l'amnistie (p. 5585).

Art. 2 : Amendement de la commission des lois tendant, dans l'article premier, à substituer à la date du « 2 octobre 1972 » celle du « 15 juillet 1972 » ; amendement de M. Becam tendant, dans cet article à substituer à la date du « 2 octobre 1972 » celle du « 1er septembre 1972 » ; discussion sur la détermination de la date limite de l'amnistie (p. 5585) ; rejet de l'amendement de la commission ; adoption de l'amendement de M. Becam ; nouvel amendement de la commission tendant à supprimer les mots : « ou de conflits relatifs aux problèmes de l'enseignement » ; adoption de cet amendement ; adoption de l'article premier ainsi modifié (p. 5586).

Art. 3 : Amendements de la Commission et de M. Bécam identiques aux amendements précédent ; retrait de l'amendement de la Commission ; adoption de celui de M. Bécam ; adoption de l'article 3 ainsi modifié (p. 5586).

Art. 4 : Amendements de la Commission et de M. Bécam identiques aux précédents amendements ; retrait de celui de la Commission ; adoption de celui de M. Bécam ; adoption de l'article 4 ainsi modifié (p. 5587).

Explications de vote de M. Lagorce : date d'application de la loi ; délits commis à l'occasion de conflits relatifs aux problèmes de l'enseignement.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 5587).

22. — Proposition de loi tendant à modifier et à compléter la loi n° 68-697 du 31 juillet 1968 portant amnistie, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 octobre 1972 par M. Aubert et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2594.**

23. — Proposition de loi tendant à l'amnistie de certaines infractions, présentée à l'Assemblée Nationale le 20 décembre 1972 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2839.**

.—.

Voy. aussi : ARTISANS ET COMMERÇANTS, 8 (p. 1670, 1684) ; ASSURANCES SOCIALES (Régimes particuliers), 15 (p. 1536, 1575, 1583, 1597) ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT n° 18 (p. 3881).

— A la suite des événement d'Algérie. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat) n° 248.

ANALYSE DU SANG. — *Voy.* ROUTES, 6.

ANCIENS COMBATTANTS.

1. — Proposition de loi tendant à supprimer les délais impartis pour l'obtention des titres et droits attachés à la qualité d'ancien combattant ou de victime de la guerre, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Bourgoin (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 53.**

2. — Proposition de loi tendant à modifier l'article L 577 du Code de la sécurité sociale en vue d'étendre le bénéfice de la Sécurité sociale aux personnes titulaires d'une pension d'ascendant de victime de la guerre, présentée à l'Assemblée Nationale le 3 octobre 1968 par M. Rossi et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 301.**

3. — Proposition de loi tendant à accorder la qualité de combattant aux militaires et anciens militaires ayant pris part aux combats d'Algérie, au Maroc et en Tunisie, présentée au Sénat le 29 juin 1967 par MM. Courrière, Duclos, les membres du groupe socialiste et apparentés et les membres du groupe communiste et apparentés (renvoyée à la Commission des affaires sociales), **n° 343 (année 1966-1967) ;** rapport le 6 juin 1968 par M. Darou, **n° 200 (année 1967-1968).** Adoption le 11 décembre 1968. — Proposition de loi **n° 31 (année 1968-1969).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 11 décembre 1968 (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 521 ;** rapport le 24 juin 1970 par M. Béraud, **n° 1309.**

4. — Proposition de loi tendant à permettre aux anciens prisonniers de guerre de bénéficier à soixante ans, au lieu de soixante-cinq, de la retraite de Sécurité sociale au taux de 40 %, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 décembre 1969 par M. Berthouin (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1001.**

5. — Proposition de loi tendant à permettre aux combattants, anciens prisonniers de guerre, de bénéficier d'une réduction d'âge en vue de l'octroi d'une retraite anticipée avec pension au taux plein, en fonction du temps de captivité (1), présentée à l'Assemblée Nationale le 16 décembre 1971 par M. Brocard et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2139) ;** rapport le 16 novembre 1972 par M. Bonhomme, **n° 2643.**

6. — Proposition de loi tendant à accorder aux anciens prisonniers de guerre le bénéfice d'une réduction de temps en vue de l'octroi d'une retraite anticipée, assortie d'une pension au taux plein en fonction du temps passé en captivité, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 mai 1972 par M. Guilbert (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2332.**

.—.

Voy. ANCIENS COMBATTANTS, 5.

Voy. aussi : AMNISTIE, 6 ; BUDGET 1968 (Discussion générale) ; PENSIONS DE RETRAITE,

(1) Nouvelle rédaction : Voy. *J.O.* Débats du 25 avril 1972 (p. 1020).

10 (Retraite anticipée) ; BUDGET 1973 (Seconde délibération, p. 5524, 5530).

— Contentieux. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ n° 12.

— D'Afrique du Nord. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ n° 9.

— Volontaires de la Résistance. — *Voy.* ARMÉE.

— Résistants (rachat assurance-vieillesse). — *Voy.* ASSURANCES SOCIALES (régime général), 37.

ANGKOR.

— Temples d'. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ n° 295.

ANIMAUX.

1. — Proposition de loi relative à la protection de la faune sauvage et à la création de comités départementaux de défense de la nature, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par MM. Jacques Barrot et Cormier (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 186.**

2. — Proposition de loi tendant à la remise des animaux maltraités ou martyrisés aux œuvres de protection animale dès le constat de la contravention ou du délit de tout individu coupable d'abandon d'animal, présentée à l'Assemblée Nationale le 4 décembre 1968 par M. Stehlin (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 494.**

3. — Proposition de loi tendant à la protection des jeunes animaux et à la défense de leurs acheteurs, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 avril 1970 par M. Griotteray (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 1045 ;** rapport le 22 avril 1971 par M. Dupont-Fauville, **n° 1673.** Adoption le 4 mai 1971. — Proposition de loi **n° 393.**

Transmise au Sénat le 6 mai 1971 (renvoyée à la Commission des affaires économiques et du Plan), **n° 213 (année 1970-1971) ;** rapport le 27 mai 1971 par M. Bouloux, **n° 263 (année 1970-1971).** Adoption avec modifications le 9 juin 1971. — Proposition de loi **n° 117 (année 1970-1971).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 9 juin 1971 (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 1824 ;** rapport le 17 juin 1971 par M. Dupont-Fauville, **n° 1853.** Adoption le 29 juin 1971. — Proposition de loi **n° 469.**

Transmise au Sénat le 29 juin 1971 (renvoyée à la Commission des affaires économiques et du Plan), **n° 397 (année 1970-1971) ;** rapport le 7 octobre 1971 par M. Bouloux, **n° 5 (année 1971-1972).** Adoption avec modifications le 14 octobre 1971. — Proposition de loi **n° 2 (année 1971-1972).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 14 octobre 1971 (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2017 ;** rapport le 25 novembre 1971 par M. Dupont-Fauville, **n° 2080.** Adoption sans débat le 9 décembre 1971. — Proposition de loi **n° 523.**

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [4 mai 1971] (p. 1623).

Le commerce accru des petits animaux, chiens et chats (p. 1623) ; les conditions souvent anarchiques et immorales de ce commerce ; la réglementation et la moralisation de la vente de ces animaux ; la protection de l'acquéreur ; l'inexistence des contrôles à l'importation et la délivrance des certificats de vaccination ; les conditions auxquelles devront satisfaire les marchands spécialisés ainsi que les centres de transit ; l'obligation du tatouage des animaux ; la constitution d'un fichier central ; les moyens de contrôle sanitaire des chenils et centres de transit donnés au Ministère de l'Agriculture (p. 1624) ; les différences de maladies entre les chiens et les chats ; l'important travail des membres de la commission ; le trafic à l'entrée des jeunes chiots en France (p. 1624, 1625) ; les statistiques sur les abandons de chiens au moment des vacances ; la vente des chiens perdus aux laboratoires ; les garanties de protection assurées par l'instauration de la vaccination obligatoire (p. 1625) ; l'information des propriétaires sur leurs droits ; l'action des sociétés de protection animale ; l'identification des chiens ; la composition de la commission d'études chargée de l'identification des chiots par tatouage ; l'avantage et les conséquences de l'immatriculation.

Intervention de M. Cointat, Ministre de l'Agriculture (p. 1624) : les contrôles sur les importations des animaux ; le contrôle de la vaccination.

Avant l'art. premier : Amendement du Gouvernement tendant à insérer avant l'art. premier, un nouvel article relatif à la nullité des ventes de chiens et chats qui sont atteints de maladie dans les quinze jours qui suivent leur livraison ; sous-amendement rectifié de M. de Grailly portant le délai à un mois franc.

Intervention de M. Cointat, Ministre (p. 1625, 1626) : La procédure suivie pour l'étude de ce texte ; la lutte contre les incendies de forêt ; l'existence de moyens juridiques d'exercer un contrôle à la frontière ; l'article 109 de la loi du 31 décembre 1938 ; le renforcement des moyens de contrôle du Ministère de l'Agriculture lors de la discussion du projet de loi de finances pour 1972 ; les critères retenus par la commission en matière d'importations de jeunes animaux ; l'âge des chiens et des chats ; la difficulté d'apprécier les mesures prises en matière de vaccination dans les pays étrangers ; le renforcement du contrôle au moment de la vente ; la lenteur de l'incubation et de l'évolution de la maladie ; la suppression de l'art. premier relatif à l'importation.

La différence de problèmes entre les chiens et les chats pour le tatouage aux fins d'identification ; l'identité de la législation dans ce domaine entre la France, la Belgique et la Hollande ; l'âge minimum de trois mois et l'acquisition des jeunes chiens sevrés avant l'âge normal (p. 1627) ; la difficulté de la soumission du vendeur occasionnel à la réglementation appliquée aux centres de transit ; la possession d'un certificat de bonne santé pour les vendeurs occasionnels ; l'importance de la vaccination ; les conditions de la vaccination ; l'apposition d'une vignette jointe à chaque ampoule de vaccin sur le certificat de vaccination ; les attestations de complaisance.

Intervention de M. Cointat, Ministre (p. 1627) : l'obligation de vacciner et la nullité de la vente ; rectification de l'amendement en discussion ; adoption de l'amendement ainsi rectifié (p. 1628).

Art. 1er : *Les conditions d'importation de chiens ;* amendement de suppression du Gouvernement ; amendement de la commission de la production tendant à ce qu'aucun chien ou chat ne puisse être importé, sauf autorisation expresse du Ministre de l'Agriculture, s'il n'est âgé d'au-moins trois mois et muni de certificats de vaccination ; rejet de l'amendement du Gouvernement ; adoption de l'amendement de la commission, qui devient l'article premier.

Art. 2 : *Les certificats de vaccination ou de bonne santé pour la vente des chiens ;* amendement de suppression de l'article présenté par le Gouvernement ; adoption de l'amendement ; en conséquence, l'article 2 est supprimé.

Art. 3 : *L'identification par tatouage ;* amendement rédactionnel du Gouvernement.

Intervention de M. Cointat, Ministre (p. 1628) : le problème de la société centrale canine ; le transit des animaux par des chenils, des éleveurs ou des sociétés et la délivrance des cartes d'identité (p. 1629) ; adoption de l'amendement ; amendement de Mme Thome-Patenôtre tendant à ce que la société centrale canine soit chargée d'organiser ou de contrôler l'identification des chiens par tatouage à l'exclusion de toute société privée ; retrait de l'amendement ; adoption de l'article 3, ainsi modifié.

Art. 4 : *Les conditions d'importation des chats ;* amendement de suppression du Gouvernement ; adoption ; en conséquence, l'article 4 est supprimé.

Art. 5 : *Les certificats de vaccination pour les ventes de chats ;* amendement de suppression du Gouvernement ; adoption de l'amendement ; en conséquence, l'article 5 est supprimé.

Art. 6 : *Le certificat de garantie* (p. 1629) ; amendement de suppression du Gouvernement ; adoption ; en conséquence, l'article 6 est supprimé.

Art. 7 : *La nullité de la vente ;* amendement de suppression du Gouvernement ; adoption ; en conséquence l'article 7 est supprimé.

Art. 8 : *La possibilité de l'interdiction de l'importation de chiens et de chats ;* amendement de suppression du Gouvernement ; la provenance des vaccins et leur agrément par la convention internationale.

Intervention de M. Cointat, Ministre (p. 1630) : l'article 109 de la loi du 31 décembre 1938.

Adoption de l'amendement ; en conséquence, l'article 8 est supprimé.

Art. 9 : *Les règles sanitaires relatives à l'organisation et au fonctionnement des établissements spécialisés au toilettage et à la vente des chiens et des chats ;* amendement du Gouvernement tendant à compléter l'article.

Intervention de M. Cointat, Ministre (p. 1630) : le renforcement de l'inspection sanitaire ; la surveillance des services vétérinaires sur ces établissements ; adoption de l'amendement ; adoption de l'article 9, ainsi modifié.

Art. 10 : *La détermination par décret des modalités d'application de la loi et des sanctions ;* amendement rectifié du Gouvernement tendant à ce que le décret soit pris en Conseil d'Etat ; adoption de l'amendement, qui devient l'article 10.

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (p. 1630).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [29 juin 1971] (p. 3518).

Les modifications apportées par le Sénat (p. 3518, 3519) ; la réduction de la durée de la garantie de trente à quinze jours (p. 3518) ; le danger d'importer des chiots et des jeunes chats avant l'âge de trois mois (p. 3519, 3520) ; les ventes par des particuliers (p. 3519) ; la précipitation des fins de sessions ; la vaccination obligatoire contre la maladie de Carré, l'hépatie infectieuse et les maladies des chats (p. 3519, 3520) ; l'obligation du certificat de vaccination ; la difficulté de la distinction entre éleveur particulier et éleveur professionnel (p. 3520) ; les moyens de contrôle aux frontières (p. 3519, 3520) ; la détermination de l'âge des animaux.

Intervention de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des relations avec le Parlement (p. 3519) : le cas de nullité de la vente ; la distinction entre les particuliers et les spécialistes ; le contrôle aux frontières.

Art. 1er : amendement de la Commission de la production tendant à supprimer la référence aux « particuliers » ; la possibilité d'un marché parallèle.

Intervention de M. Limouzy, Secrétaire d'Etat (p. 3520) : l'impossibilité de faire une distinction entre les marchands spécialisés et les particuliers, à partir de la fiscalité ; rejet de l'amendement ; adoption de l'article premier.

Art. 2 : supprimé par le Sénat ; amendement de la Commission tendant à rétablir le texte adopté par l'Assemblée en première lecture.

Intervention de M. Limouzy, Secrétaire d'Etat (p. 3520, 3521) : les moyens d'opérer un contrôle aux frontières ; les crédits nécessaires ; l'interdiction des importations de chiens et de chats âgés de moins de trois mois (p. 3521) ; l'établissement de l'âge des chiens ou des chats au moyen des papiers d'identification ; adoption de l'amendement, dont le texte devient l'article 2.

Art. 3 : amendement de Mme Thome-Patenôtre tendant à ce que les renseignements soient centralisés par les services du Ministère de l'Agriculture à l'exclusion de toute société privée ; adoption de l'amendement et de l'article 3, ainsi modifié.

Art. 4 : adoption.

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (p. 3521).

Vote sans débat en troisième lecture : [9 décembre 1971] (p. 6559).

4. — Proposition de loi tendant à renforcer les dispositions prises par le code rural contre les chiens errants, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 avril 1970 par M. de Gastines (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 1050.**

5. — Proposition de loi tendant à l'établissement d'une charte de l'animal, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 octobre 1971 par Mme Thome-Patenôtre (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2022.**

6. — Proposition de loi tendant à instituer un fonds national de lutte contre la cysticercose, présentée à l'Assemblée Nationale le 16 décembre 1972 par MM. Boudon, Bricout et Maurice Cornette (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2140.**

.—.

Voy. aussi : HOTELS, 2.

CODE RURAL, 3 et 5.

— Domestiques. — (Interdiction dans les locaux d'habitation). — *Voy.* PROCÉDURE PÉNALE, 1.

— Maladies et protection. — *Voy.* CODE RURAL, 5.

— Produits destinés à l'alimentation. — *Voy.* ELEVAGE, 1.

ANNONCES IMMOBILIÈRES.

— Rationalisation. — *Voy.* PUBLICITÉ, 1.

« ANTI-CASSEURS ».

— Loi. — *Voy.* CRIMES ET DÉLITS, 2.

ANTILLES.

Voy. BUDGETS (Services du Premier Ministre, D.O.M.).

— TRAITÉS ET CONVENTIONS, 64 (1971, p. 1123).

APATRIDES.

— Exercice des professions libérales. — *Voy.* RÉFUGIÉS, 1.

APÉRITIFS A BASE DE VIN.

— Droit de circulation sur les moûts. — *Voy.* BUDGET 1968, 3, art. 6.

APPARTEMENTS NEUFS INOCCUPÉS.

— Attribution d'office. — *Voy.* LOGEMENT, 4.

APPEL DU 18 JUIN 1940.

— Anniversaire. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 62 ; Commémoration.

APPEL PAR ANTICIPATION. *Voy.* SERVICE NATIONAL, 7 (1971, p. 906).

APPRENTIS.

Voy. CONGÉS ANNUELS, 6 ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n°s 4 et 89 ; TRAVAIL, 2.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 152.

APPRENTISSAGE.

Proposition de loi modifiant l'article 37 de la loi n° 71-576 du 16 juillet 1971 relative à l'apprentissage, présentée à l'Assemblée Nationale le 6 décembre 1972 par M. Zimmermann (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2724.**

.—.

Voy. aussi : JEUNESSE, 6 ; QUESTIONS ORALES (avec débat) n°s 33 à 38.

ARBITRAGE. — *Voy.* PROCÉDURE CIVILE ET COMMERCIALE, 4.

ARBITRE-EXPERT.

— Près les tribunaux de commerce. — *Voy.* ORDRES PROFESSIONNELS, 13.

ARBRES. — *Voy.* URBANISME, 6 et 8 (1971, p. 2863).

ARC-ISÈRE.

— Aménagement de la chute. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 180.

ARCHÉOLOGIE.

1. — Proposition de loi relative à la protection des gisements fossiles, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Krieg (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 81.**

.—.

Voy. aussi : BUDGETS (Affaires culturelles).

ARCHITECTES.

Voy. ORDRES PROFESSIONNELS, 9 ; CONSTRUCTION, 3.

— Réforme de la profession d'. — *Voy.* BUDGET 1973 (Affaires culturelles).

— Collaborateurs d'. — *Voy.* BUDGET 1973 (Taxes parafiscales).

ARCHITECTURE.

Voy. QUESTIONS ORALES (avec débat), n°s 96 à 101 (1971, p. 2205) ; HOPITAUX, 2.

— Enseignement. — *Voy.* BUDGET 1969, 1, BUDGET 1970 (Affaires culturelles) ; BUDGET 1971 (Affaires culturelles) ; BUDGET 1973 (Equipement et urbanisme, p. 5371) ; PROFESSIONS LIBÉRALES, 3.

ARCHIVES.

Voy. AGRÉÉS (près les tribunaux de commerce).

— Communales. — *Voy.* COMMUNES, 17.

— Reconstitution. — *Voy.* JUSTICE, 6.

ARMAGNAC. — *Voy.* BUDGET 1970 (Agriculture).

ARMÉE.

1. — Compte rendu de M. le Premier Ministre sur le programme d'équipement militaire [29 octobre 1968] (p. 3702).

2. — Proposition de loi relative au devancement d'appel sous les drapeaux, présentée à l'Assemblée Nationale le 4 décembre 1968 par M. Cointat et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 498.**

3. — Compte rendu de M. le Premier Ministre sur le programme d'équipement militaire pour 1969 [12 novembre 1969] (p. 3611).

4. — Compte rendu de M. le Premier Ministre sur le programme d'équipement militaire pour 1970 [15 octobre 1970] (p. 4345).

5. — Compte rendu de M. le Premier Ministre, en application de l'article 3 de la loi de programme n° 70-1058 du 19 novembre 1970 relative aux équipements militaires de la période 1971-1975, sur le programme d'équipement militaire au cours de l'année 1971 [7 juin 1972] (p. 2303).

6. — Proposition de loi définissant le régime de l'engagement dans les armées (1).

Transmise au Sénat le 16 mai 1968 (renvoyée à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ; rapport le 23 juillet 1968 par M. de Chevigny, **n° 227 (année 1967-1968).** Adoption définitive le 24 juillet 1968- — Proposition de loi **n° 89 (année 1967-1968).**

Loi n° 68-688 du 31 juillet 1968, publiée au *J.O.* du 1er août 1968 (p. 7469).

7. — Projet de loi relatif aux salaires des ouvriers et techniciens à statut ouvrier du Ministère des Armées, présenté à l'Assemblée Nationale le 12 juillet 1968 par M. Couve de Murville, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 7** ; rapport le 17 juillet 1968 par M. Hébert, **n° 42.** Adoption le 19 juillet 1968. — Projet de loi **n° 5.**

Transmis au Sénat le 20 juillet 1968, renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, **n° 219 (année 1967-1968)** ; rapport le 23 juillet 1968 par M. Monteil, **n° 228 (année 1967-1968).** Adoption définitive le 24 juillet 1968. — Projet de loi **n° 88 (année 1967-1968).**

Loi n° 68-684 du 31 juillet 1968, publiée au *J.O.* du 1er août 1968 (p. 7469).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [19 juillet 1968] (p. 2383).

Le conflit qui oppose depuis dix ans le Ministre des Armées et les ouvriers des arsenaux ; l'accord intervenu le 4 juin 1968 entre le Ministre des Armées et les organisations syndicales ; la fixation du taux des salaires horaires ; le rétablissement de la hiérarchie dite « Parodi » ; l'importance des incidences financières de cet accord ; le décret du 22 mai 1951 (p. 2384) ; la lettre adressée par M. Pierre Villon au président de la Commission de la défense nationale le 7 mai dernier ; les salaires des travailleurs de l'Etat à statut ouvrier ; les réductions des taux de primes de rendement ; l'emploi du personnel précaire ; les problèmes d'investissement en Bretagne ; l'amélioration des conditions de l'emploi dans les ports français ; la situation des ingénieurs de l'armement et des ingénieurs des études et techniques de l'armement ; celle des officiers d'administration ; le calendrier du dépôt des projets de loi portant organisation des autres catégories de personnel de la défense nationale ; l'importante question des reconversions, notamment à Châtellerault.

(1) Pour l'adoption en première lecture. *Voy.* Table matières 1967-1968 (Armée, disp. part. div. § 9) I. 697.

Intervention de M. Chirac, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances (p. 2383 et 2386) ; l'augmentation des rémunérations des ouvriers en régie directe ; la reconversion de la manufacture d'armes de Châtellerault.

Article unique : (p. 2386) ; adoption (*ibid*).

8. — Projet de loi relatif aux corps militaires des médecins des armées, des pharmaciens chimistes des armées, des personnels militaires féminins, des officiers techniciens et des sous-officiers du service de santé des armées (1), **n° 46.**

Transmis au Sénat le 21 mai 1968 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 174 (année 1967-1968)** ; rapport le 16 juillet 1968 par M. Boin, **n° 211 (année 1967-1968).** Adoption avec modifications le 17 juillet 1968. Projet de loi **n° 75 (année 1967-1968).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 18 juillet 1968 (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées). Rapport le 24 juillet 1968 par M. Bignon, **n° 208.** Adoption définitive le 25 juillet 1968. — Projet de loi **n° 16.**

Loi n° 68-703 du 31 juillet 1968, publiée au *J.O.* du 3 août 1968 (p. 7563).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [25 juillet 1968] (p. 2598).

Les sept amendements apportés par le Sénat ; l'utilité de ces modifications ; la crise de recrutement du corps du service de santé ; l'effort de modernisation accompli par le Gouvernement en mars 1968 ; le souci de l'amélioration de la situation matérielle des personnels (p. 2598).

Art. 1er, 5, 14 : adoption.

Art. 28 (*ibid*) : l'amendement voté par le Sénat tendant à permettre le recrutement des officiers techniciens du service de santé des armées parmi les officiers mariniers (p. 2599) ; adoption.

Art. 28 : l'amendement voté par le Sénat tendant à permettre le recrutement des officiers techniciens du service de santé des armées parmi les officiers mariniers (p. 2599) ; adoption. Art. 29 : adoption.

Art. 30 : l'amendement adopté par le Sénat ouvrant une possibilité d'option aux médecins et pharmaciens chimistes ; adoption.

Art. 32 : adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2599).

9. — Proposition de loi relative à la dispense des obligations d'activité du service national, présentée à l'Assemblée Nationale le 3 octobre 1968 par M. Planeix et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 297.**

10. — Projet de loi relatif aux changements d'arme ou de service d'officiers d'active du génie et des transmissions, présenté à l'Assemblée Nationale le 18 octobre 1968 par M. Couve de Murville, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 388** ; rapport le 19 novembre 1968 par M. Bignon, **n° 461.** Adoption le 21 novembre 1968. Projet de loi **n° 54.**

Transmis au Sénat le 25 novembre 1968 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 57 (année 1968-1969)** ; rapport le 2 avril 1969 par M. de Chevigny, **n° 146 (année 1968-1969).** Adoption définitive le 6 mai 1969. — Projet de loi **n° 71 (année 1968-1969).**

Loi n° 69-412 du 9 mai 1969, publiée au *J.O.* du 10 mai 1969 (p. 4675).

DISCUSSION [21 novembre 1968] (p. 4791).

La mission des services de l'armée de terre d'assurer le soutien logistique des forces de manœuvre et d'intervention ; les trois services différents à qui incombait jusqu'à présent ce rôle : service du matériel du génie, service du matériel des transmissions, service du matériel proprement dit ; le rattachement des établissements régionaux du génie aux établissements du matériel correspondants ; les économies de personnel tant militaire que civil qu'ont entraînées ces regroupements ; la seconde étape poursuivie actuellement consistant à rendre les établissements polyvalents (p. 4792) ; la concentration de l'activité de certains établissements ; la fusion du service du matériel des transmissions dans le service du

(1) Pour l'adoption en première lecture. *Voy.* Table matières 1967-1968 (Armée, disp. part. div. § 7) I. 601.

matériel ; la nécessité de procéder à un certain nombre de changements d'arme ; l'intervention nécessaire du législateur pour les autoriser ; l'assurance souhaitable que priorité sera accordée aux officiers volontaires ; l'absence d'identité de hiérarchie entre cadres d'origine et cadres d'accueil ; le risque de recours des intéressés auprès du tribunal administratif ; l'existence dans l'armée française de deux seuls grades d'officiers généraux : général de brigade et général de division ; l'absence de grade supérieur à celui de général de division.

Art. 1er à 3 : (p. 4793) ; adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi.

11. — Proposition de loi tendant à accorder, par une promotion au grade supérieur, une réparation morale aux militaires de carrière dégagés des cadres en application de textes à caractère législatif intervenus entre le 25 juin 1940 et le 31 décembre 1947, présentée à l'Assemblée Nationale le 31 octobre 1968 par M. Tomasini (renvoyée à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 408** ; rapport le 10 décembre 1968 par M. Mourot, **n° 516.**

12. — Projet de loi replaçant le général d'armée Catroux dans la première section du cadre des officiers généraux de l'armée de terre et le maintenant sans limite d'âge dans cette position, présenté à l'Assemblée Nationale le 26 novembre 1968 par M. Couve de Murville, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 473** ; rapport le 13 décembre 1968 par M. Paul Ribière, **n° 540.** Adoption le 16 décembre 1968. — Projet de loi **n° 76.**

Transmis au Sénat le 17 décembre 1968 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 105 (année 1968-1969)** ; rapport le 18 décembre 1968 par M. Carrier, **n° 112 (année 1968-1969).** Adoption définitive le 19 décembre 1968. — Projet de loi **n° 50 (année 1968-1969).**

Loi n° 68-1180 du 27 décembre 1968, publiée au *J.O.* du 31 décembre 1968 (p. 12.404).

DISCUSSION [16 décembre 1968] (p. 5542).

Le sort exceptionnel que le Gouvernement veut réserver au général d'armée Catroux, homme exceptionnel ; sa carrière de soldat, d'administrateur et de diplomate.

Article unique : explications de vote : les combattants volontaires de la Résistance ; le refus de l'octroi de la carte du combattant dont ils sont victimes ; les déportés politiques ; l'inopportunité d'un tel projet à un moment où les travailleurs sont durement frappés par l'augmentation des impôts et des prix ; abstention du groupe communiste.

Adoption de l'article unique du projet de loi.

13. — Projet de loi relatif au conseil supérieur de la fonction militaire, présenté à l'Assemblée Nationale le 3 décembre 1968 par M. Couve de Murville, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 486** ; rapport le 2 avril 1969 par M. Albert Bignon, **n° 617** ; rapport le 22 octobre 1969 par M. Albert Bignon, **n° 842.** Adoption le 22 octobre 1969. — Projet de loi **n° 144.**

Transmis au Sénat le 28 octobre 1969 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 24 (année 1969-1970)** ; rapport le 6 novembre 1969 par M. de Chevigny, **n° 46 (année 1969-1970).** Adoption définitive le 13 novembre 1969. — Projet de loi **n° 24 (année 1969-1970).**

Loi n° 69-1044 du 21 novembre 1969, publiée au *J.O.* du 22 novembre 1969 (p. 11.371).

DISCUSSION [14 octobre 1969] (p. 2643).

Le maintien dans la société militaire du caractère autocratique du commandement et des rapports traditionnels de supérieur à subordonné ; l'évolution qui se produit dans diverses catégories d'agents de l'Etat ; la création du Conseil supérieur de la fonction publique ; les restrictions qui s'appliquent dans nos armées à l'exercice des libertés publiques et de la liberté syndicale (p. 2644) ; l'arrêt Taunay du Conseil d'Etat intervenu en 1920, interdisant la constitution de syndicats dans l'armée ; l'avis du 1er juin 1949 du Conseil d'Etat interdisant aux militaires en activité de former des syndicats professionnels ou d'adhérer à des groupements syndicaux ; l'absence de dialogue qui en résulte entre le Ministre de la Défense nationale et les personnels militaires ; le souhait du Gouvernement de donner aux

militaires de carrière la faculté « d'exprimer directement aux plus hautes autorités de l'Etat leur sentiment sur les différents aspects de leur condition » ; la composition du Conseil supérieur de la fonction militaire ; son rôle, ses réunions, son ordre du jour ; l'information et l'indépendance de ses membres ; les facteurs qui semblent de nature à limiter cette indépendance ; la compétence et la liberté d'expression des membres du conseil (p. 2645) ; la solution consistant à permettre à des représentants des associations de personnels militaires en retraite de prendre part aux travaux du Conseil supérieur, de façon permanente et avec voix délibérative ; le précédent de la commission dite « de rattrapage » ; l'intérêt direct qu'ont les retraités militaires à connaître de l'évolution des éléments qui ont une incidence sur la situation des militaires en activité ; les deux amendements adoptés par la Commission de la défense nationale ; l'influence du Conseil supérieur, fonction de l'intérêt que le Ministre de la Défense nationale voudra bien lui prêter.

Intervention de M. Fanton, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat chargé de la Défense nationale (p. 2645, 2646) : l'intention du Gouvernement de provoquer et d'écouter les avis du Conseil supérieur de la fonction militaire.

Art. 1er (p. 2646) : *Institution d'un Conseil supérieur de la fonction militaire ;* adoption.

Art. 2 : *Composition du Conseil supérieur ;* la divergence de vues existant entre le Gouvernement et la Commission au sujet de la participation des militaires retraités aux travaux du Conseil supérieur ; les différences existant entre ces militaires et les militaires en activité ; l'utilité de l'avis des organisations de militaires en retraite chaque fois que des questions les intéressant seront inscrites à l'ordre du jour ; la Commission de rattrapage ; l'intérêt direct qu'auront dans tous les cas les retraités pour toutes mesures intéressant la condition et le statut des personnels militaires (p. 2647) ; leur représentation minoritaire au Conseil ; adoption de l'amendement de la Commission tendant à inclure les personnels militaires retraités dans la composition du Conseil supérieur ; adoption de l'article ainsi modifié.

Art. 3 : *Mode de désignation des membres du Conseil supérieur ;* adoption d'un amendement dont le texte devient l'article 3.

Art. 4 : *Ordre du jour des séances du Conseil ;* adoption.

Art. 5 (p. 2648) : *Décrets en Conseil d'Etat ;* la représentation du personnel de la gendarmerie et de la Garde républicaine au sein du Conseil supérieur ; adoption de l'article.

Demande de seconde délibération : en vertu de l'article 101 du Règlement, le Gouvernement demande qu'il soit procédé à une seconde délibération du texte du projet de loi : renvoi du texte en Commission à la demande du Gouvernement.

Seconde délibération : [22 octobre 1969] (p. 2812).

L'amendement présenté par la Commission de la Défense nationale à l'article 2 proposé par le Gouvernement ; le désir du Gouvernement de limiter la compétence des retraités, membres du Conseil supérieur, au seul examen des questions intéressant directement la situation des personnels militaires en retraite ; l'audition du Secrétaire d'Etat par la Commission de la Défense nationale ; le maintien de la position du Gouvernement ; maintien par la Commission de son attitude tendant à la présence permanente de représentants des retraités qui seront désignés pour siéger au Conseil supérieur ; l'adoption par la Commission d'un amendement de compromis tendant à limiter le nombre des représentants des retraités au huitième de l'effectif total (p. 2813).

Intervention de M. André Fanton, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat chargé de la Défense nationale (p. 2813) : les problèmes soulevés par le texte proposé par la Commission de la défense nationale en ce qui concerne le choix des organisations de retraités militaires représentatifs ; l'éloignement des représentants des militaires retraités par rapport aux problèmes de l'actualité militaire ; l'objectif du Conseil supérieur ; la compétence pour les questions de discipline générale ; l'exemple de la réforme du service des poudres ; le caractère révolutionnaire de l'institution du Conseil supérieur de la fonction militaire ; l'inconvénient qu'il y aurait à détourner cet organisme de son objet et de sa vocation.

Art. 2 (p. 2814) : amendement présenté par le Gouvernement tendant à limiter la participation des personnels militaires en retraite aux seules délibérations du Conseil

supérieur pour l'examen des questions intéressant directement la situation des retraités ; amendement de la Commission tendant à limiter le nombre des personnels militaires en retraite siégeant au conseil au huitième du nombre total des membres ; la représentation souhaitable au Conseil de toutes les catégories, y compris les appelés et les réservistes ; la nécessité d'élections libres ; le vote défavorable du groupe communiste sur l'amendement du Gouvernement ; l'avis émis le 1er juin 1946 par le Conseil d'Etat déclarant les activités syndicales et politiques incompatibles avec la discipline militaire ; l'absence de porte-parole entre les personnels militaires et l'administration militaire ; le mauvais accueil qui a été réservé à plusieurs décisions récentes du Gouvernement (p. 2813) ; la nécessité d'un dialogue ; la composition du Conseil supérieur par tirage au sort ; la convocation du Conseil ; le caractère non révolutionnaire de la disposition adoptée par la Commission ; le bienfondé de la procédure de la seconde délibération ; l'application correcte de l'article 101 du Règlement de l'Assemblée ; la limitation de la représentation des retraités pour les affaires qui les intéressent ; rejet au scrutin de l'amendement du Gouvernement (p. 2816) ; liste des votants (p. 2855) ; adoption de l'amendement de la Commission et de l'article 2 ainsi modifié (p. 2816).

Explications de vote : Le vote favorable du groupe Progrès et démocratie moderne ; la publicité des avis du Conseil supérieur de la fonction militaire ; l'inutilité et le danger du présent projet de loi ; l'introduction redoutable d'une sorte de syndicalisme au sein des armées.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2816).

14. — Proposition de loi tendant à étendre aux conchyliculteurs accomplissant la durée légale du service, le bénéfice des dispositions de la loi n° 48-1185 du 22 juillet 1948 complétée par la loi n° 54-1299 du 29 décembre 1954 qui accorde des permissions spéciales aux soldats agriculteurs, présentée à l'Assemblée Nationale le 4 décembre 1968 par M. Grandsart et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 496.**

15. — Projet de loi modifiant la loi du 4 mars 1929 portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la flotte, présenté à l'Assemblée Nationale le 19 décembre 1968 par M. Couve de Murville, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 568 ;** rapport le 8 octobre 1969 par M. de Bennetot, **n° 818.** Adoption le 22 octobre 1969. — Projet de loi **n° 145.**

Transmis au Sénat le 28 octobre 1969 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 25 (année 1969-1970) ;** rapport le 6 novembre 1969 par M. Boin, **n° 47 (année 1969-1970).** Adoption avec modifications le 13 novembre 1969. — Projet de loi **n° 26 (année 1969-1970).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 14 novembre 1969 (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 891 ;** rapport le 20 novembre 1969 par M. de Bennetot, **n° 898.** Adoption le 25 novembre 1969. — Projet de loi **n° 151.**

Transmis au Sénat le 27 novembre 1969 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 67 (année 1969-1970) ;** rapport le 7 décembre 1969 par M. Boin, **n° 89 (année 1969-1970).** Adoption définitive en 2e lecture le 11 décembre 1969. — Projet de loi **n° 35 (année 1969-1970).**

Loi n° 69-1138 du 20 décembre 1969, publiée au *J.O.* du 23 décembre 1969 (p. 12438, 12439).

RETRAIT DE L'ORDRE DU JOUR [14 octobre 1969] (p. 2648).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [22 octobre 1969] (p. 2816).

L'organisation de l'armée de mer par la loi du 20 avril 1832 et celle du 4 mars 1929 ; l'importance particulière du projet de loi en discussion ; la profonde réforme du corps des officiers de marine ; le principe du « recrutement homogène » ; la promotion du personnel des équipages de la flotte ; l'insuffisance du nombre des candidats que l'on peut admettre à l'Ecole navale ; le déficit de quelque 50 officiers de marine par an ; l'accession des officiers mariniers les plus qualifiés au corps des officiers de marine (p. 2817) ; le rejet du principe du recrutement homogène et l'adoption de la solution du recrutement mixte et de l'amalgame ; l'association du recrutement direct au

niveau de l'enseignement supérieur et du recrutement latéral dans le corps des équipages de la flotte ; le décret d'application ; l'opportunité de tenir l'Assemblée Nationale informée de l'évolution que connaîtra le corps des officiers de marine ; le reclassement des officiers de marine dans les différents corps de l'armée de mer ; le corps d'officiers des équipages de la flotte ; l'admission dans le corps des officiers de marine des élèves provenant de l'école militaire de la flotte ; les deux possibilités d'accès au corps des officiers de marine ; la création dans l'armée de mer d'un corps d'officiers techniciens ; l'augmentation du nombre des années de service requis pour l'admission dans le corps ; la fixation de la limite d'âge des officiers techniciens ; l'admission de ceux-ci, sans limite de contingent au bénéfice du congé spécial (p. 2818) ; le présent projet de loi, réforme à la fois nécessaire et logique de notre armée de mer sur le plan de l'efficacité et sur celui de la promotion sociale.

Art. 1er : *Modification de la loi du 4 mars 1929 ;* adoption (p. 2819).

Art. 2 : *Extinction du corps des officiers des équipages de la flotte ;* adoption avec modification.

Art. 3 : *Officiers techniciens de la marine ;* adoption.

Art. 4 : *Officiers techniciens de la marine ;* adoption.

Art. 5 : *Conditions pour la nomination des officiers techniciens de 3e classe ;* amendement de la Commission concernant le passage direct des officiers techniciens ayant plus de quinze ans de service au grade d'officier technicien de 2e classe ; les inconvénients de cette disposition (p. 2820) ; les revendications semblables que l'on risquerait de connaître pour l'armée de l'air et pour l'armée de terre ; les dépenses supplémentaires qui ne manqueraient pas d'en résulter ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 5.

Art. 6 : *Promotion des officiers techniciens de 3e classe ;* adoption.

Art. 7 : *Limite d'âge des officiers techniciens ;* adoption d'un amendement du Gouvernement et de l'article ainsi modifié.

Art. 8 : *Nomination des officiers techniciens de 1re classe dans d'autres corps d'officiers de l'armée de mer ;* adoption d'un amendement de la Commission et de l'article ainsi modifié (p. 2821).

Dispositions transitoires :

Art. 9 : *Recrutement d'élèves pour l'école des officiers de marine ;* adoption de trois amendements de la Commission et de l'article ainsi modifié.

Art. 10 : *Admission des officiers de 2e classe des équipages de la flotte de réserve dans l'armée active ;* adoption de deux amendements de la Commission et de l'article ainsi modifié (p. 2822).

Art. 11 : *Avancement des officiers des équipages de la flotte ;* les apaisements à apporter aux membres de ce corps actuellement en activité et désormais placés dans un corps en extinction ; le désir du Gouvernement de se guider sur l'article L 16 du Code des pensions militaires pour l'interprétation du classement hiérarchique et de l'échelonnement indiciaire ; adoption de l'article.

Article additionnel ; adoption d'un amendement de la Commission tendant à valider le concours d'admission aux cours de formation d'officiers de marine organisés dans l'armée de mer.

Adoption de l'ensemble du projet de loi.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [25 novembre 1969] (p. 4336).

Les modifications adoptées par le Sénat ; le versement de l'ensemble des officiers des équipages dans le corps des officiers de marine ; l'avancement ; l'échelle indiciaire ; le niveau des pensions (p. 4337) ; la décision de la Commission de revenir au texte voté en première lecture ; l'absence de garanties supplémentaires apportées aux officiers des équipages par le texte du Sénat ; les règles de subordination.

Intervention de M. André Fanton, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat chargé de la Défense nationale : la volonté de réorganisation et de promotion sociale du Gouvernement ; son désir de permettre aux officiers des équipages d'accéder aux postes des officiers de marine ; l'absence de discrimination entre les uns et les autres ; l'adaptation des personnels aux exigences d'une marine moderne.

Art. 1er : adoption d'un amendement de la Commission et de l'article ainsi modifié (p. 4338).

Art. 2 : adoption d'un amendement de la Commission et de l'article ainsi modifié.

Art. 9 : adoption de quatre amendements de la Commission et de l'article ainsi modifié.

Art. 11 : adoption d'un amendement de la Commission ; adoption d'un autre amendement de la Commission (p. 4339) et de l'article ainsi modifié.

Art. 13 : adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi.

16. — Projet de loi modifiant la loi du 9 avril 1935 fixant le statut du personnel des cadres actifs de l'armée de l'air, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1969 par M. Couve de Murville, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 622 ;** rapport le 27 juin 1969 par M. d'Aillières, **n° 751.** Adoption le 14 octobre 1969. — Projet de loi **n° 136.**

Transmis au Sénat le 16 octobre 1969 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 9 (année 1969-1970) ;** rapport le 6 novembre 1969 par M. Taittinger, **n° 45 (année 1969-1970).** Adoption définitive le 13 novembre 1969. — Projet de loi **n° 26 (année 1969-1970).**

Loi n° 69-1043 du 21 novembre 1969, publiée au *J.O.* du 22 novembre 1969 (p. 11371).

DISCUSSION [14 octobre 1969] (p. 2648).

Les conditions dans lesquelles les officiers de l'armée de l'air peuvent changer de corps ; la répartition de ces officiers en trois corps : officiers de l'air, officiers des bases de l'air et officiers mécaniciens de l'air ; l'interdiction au personnel non navigant d'accéder au corps des officiers de l'air et aux officiers des bases de devenir officiers mécaniciens ; l'application quantitativement limitée du texte (p. 2649) ; ses avantages ; son adoption par la Commission de la défense nationale.

Art. 1er à 3 : adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi.

17. — Proposition de loi tendant à réparer le dommage moral causé à certains officiers de carrière dégagés des cadres entre 1939 et 1954 en leur accordant à titre honorifique une promotion de grade dans la réserve, présentée à l'Assemblée Nationale le 3 avril 1969 par M. Paquet (renvoyée à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 671.**

18. — Proposition de loi tendant à permettre la promotion au grade supérieur, à titre honorifique, des anciens officiers de carrière mis à la retraite d'office à la suite des lois de dégagement des cadres et rayés des contrôles pendant la période de 1939 à 1949, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 mai 1969 par M. de Montesquiou et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 706 ;** rapport le 8 octobre 1969 par M. Mourot, **n° 817.**

19. — Projet de loi portant rattachement de la gendarmerie maritime à la gendarmerie nationale, présenté à l'Assemblée Nationale le 14 octobre 1969 par M. Jacques Chaban-Delmas, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 825 ;** rapport le 2 décembre 1969 par M. Paul Rivière, **n° 922.** Adoption le 4 décembre 1969 sous le titre : « Projet de loi portant intégration de la gendarmerie maritime dans la gendarmerie nationale. » — Projet de loi **n° 174.**

Transmis au Sénat le 9 décembre 1969 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 98 (année 1969-1970) ;** rapport le 11 décembre 1969 par M. Parisot, **n° 112 (année 1969-1970).** Adoption définitive le 19 décembre 1969. — Projet de loi **n° 74 (année 1969-1970).**

Loi n° 70-3 du 2 janvier 1970, publiée au *J.O.* du 4 janvier 1970 (p. 139).

DISCUSSION [4 décembre 1969] (p. 4634).

L'extrême brièveté de l'exposé des motifs et du dispositif du texte ; son opportunité discutable ; les trois échecs qu'ont connus les expériences précédemment tentées de l'intégration de la gendarmerie maritime dans la gendarmerie nationale ; la tendance du Gouvernement à se dispenser de plus en plus devant le Parlement de l'effort de justification et d'explication auquel il s'astreint lorsqu'il défend un projet devant le Conseil d'Etat ; les conditions d'emploi propres à la gendarmerie maritime ; la spécialisation de ce corps (p. 4635) ; sa mission ; son

intégration souhaitable ; l'amendement voté par la Commission ; l'objection de son caractère réglementaire ; la possibilité qui devrait être laissée à ces personnels de réintégrer leur corps d'origine.

Intervention de M. André Fanton, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat chargé de la Défense nationale (p. 4635, 4636) : la brièveté de l'exposé des motifs du projet de loi ; la distinction entre les pouvoirs réglementaire et législatif ; le précédent des trois fusions de la gendarmerie maritime avec la gendarmerie nationale qui ont été abandonnées les unes après les autres, en 1832, 1935 et 1953 ; « l'intégration » de la gendarmerie maritime dans la gendarmerie nationale plutôt que son « rattachement » ; l'intégration de l'ensemble des gendarmeries des différentes armes dans un corps unique de gendarmerie ; le maintien des spécialisations ; les avantages du projet ; la simplification des structures au sein des armées ; l'intérêt de ce texte pour les personnels de la gendarmerie maritime (p. 4636) ; l'aspect judiciaire des missions de ce corps ; la formation juridique qui doit lui être dispensée.

Art. 1er (p. 4636) : deux amendements soumis à discussion commune tendant à préciser les attributions de la gendarmerie maritime ; le danger que la gendarmerie maritime soit utilisée dans les conflits sociaux ; adoption de l'amendement de la Commission dont le texte devient l'article 1er (p. 4637).

Art. 2 : adoption d'un amendement de forme de la Commission et de l'article ainsi modifié.

Art. 3 et 4 : adoption.

Titre : adoption d'un amendement de la Commission tendant à modifier la rédaction du titre.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 4637).

20. — Projet de loi relatif aux corps d'officiers du service des essences aux armées, présenté à l'Assemblée Nationale le 12 novembre 1969, par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 870 ;** rapport le 21 mai 1970 par M. Jarrot, **n° 1149 ;** rapport supplémentaire le 30 novembre 1971 par M. Tricon, **n° 2085.**

21. — Projet de loi relatif au corps militaire des ingénieurs des études et techniques de travaux maritimes, présenté à l'Assemblée Nationale le 12 novembre 1969 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 871 ;** rapport le 28 novembre 1969 par M. Bayle, **n° 917.** Adoption le 4 décembre 1969. — Projet de loi **n° 171.**

Transmis au Sénat le 9 décembre 1969 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 95 (année 1969-1970) ;** rapport le 11 décembre 1969 par M. Boin, **n° 113 (année 1969-1970).** Adoption définitive le 19 décembre 1969. — Projet de loi **n° 77 (année 1969-1970).**

Loi n° 70-5 du 2 janvier 1970, publiée au *J.O.* du 4 janvier 1970 (p. 140).

DISCUSSION [4 décembre 1969] (p. 4632).

Les cinq branches que comportait le corps des ingénieurs de direction des travaux de la marine ; l'intégration des ingénieurs de direction des travaux de la branche « constructions et armes navales » dans le corps nouveau des ingénieurs des études et techniques d'armement ; la disparité de statut qui en a résulté entre ces ingénieurs et ceux des quatre autres branches ; la suppression de cette disparité en ce qui concerne les ingénieurs de direction des travaux de la marine ; la branche « travaux maritimes » ; la création d'un corps militaire des ingénieurs des études et techniques de travaux maritimes ; les conditions de recrutement ; l'accession au corps civil des ingénieurs des travaux maritimes.

Intervention de M. André Fanton, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat chargé de la Défense nationale (p. 4632) ; l'intérêt de ce projet ; l'insuffisance de la réforme réalisée par la loi du 21 décembre 1967 ; la poursuite de l'effort entrepris par M. Messmer lorsqu'il était Ministre des Armées ; la continuation nécessaire de cette action.

Art. 1er à 7 : adoption.

Art. 8 : adoption (p. 4633).

Adoption de l'ensemble du projet de loi.

22. — Projet de loi abrogeant les dispositions de l'article 2 de la loi n° 60-713 du 23 juillet 1960 relatives à la création de

corps, civil et militaire, d'ingénieurs des travaux maritimes, présenté à l'Assemblée Nationale le 12 novembre 1969 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 872 ;** rapport le 28 novembre 1969 par M. Bayle, **n° 918.** Adoption le 4 décembre 1969. — Projet de loi **n° 172.**

Transmis au Sénat le 9 décembre 1969 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 96 (année 1969-1970) ;** rapport le 11 décembre 1969 par M. Boin, **n° 114 (année 1969-1970).** Adoption définitive le 19 décembre 1969. — Projet de loi **n° 78 (année 1969-1970).**

Loi n° 70-6 du 2 janvier 1970, publiée au *J.O.* du 4 janvier 1970 (p. 140).

DISCUSSION [4 décembre 1969] (p. 4633).

Le groupement des ingénieurs des travaux maritimes en un corps civil et un corps militaire par suite de la loi du 23 juillet 1960 ; les difficultés rencontrées dans la constitution du corps militaire ; la constitution du corps des ingénieurs des travaux maritimes en vertu des dispositions légales et réglementaires concordantes.

Art. 1er et 2 : adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi.

23. — Projet de loi modifiant la loi n° 67-1115 du 21 décembre 1967 relative aux corps militaires des ingénieurs de l'armement et des ingénieurs des études et techniques d'armement, présenté à l'Assemblée Nationale le 12 novembre 1969 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 873 ;** rapport le 28 novembre 1969 par M. Montalat, **n° 919.** Adoption le 4 décembre 1969. — Projet de loi **n° 173.**

Transmis au Sénat le 9 décembre 1969 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 97 (année 1969-1970) ;** rapport le 12 décembre 1969 par M. Taittinger, **n° 127 (année 1969-1970).** Adoption définitive le 19 décembre 1969. — Projet de loi **n° 75 (année 1969-1970).**

Loi n° 70-4 du 2 janvier 1970, publiée au *J.O.* du 4 janvier 1970 (p. 139).

DISCUSSION [4 décembre 1969] (p. 4633).

L'objet du présent projet ; l'intégration des ingénieurs des quatre corps dans le corps de l'armement créé par la loi du 21 décembre 1967.

Art. 1er à 4 : adoption (p. 4634).

Adoption de l'ensemble du projet de loi.

24. — Proposition de loi tendant à instituer une commission spéciale chargée d'établir un rapport sur divers problèmes intéressant les militaires retraités, présentée à l'Assemblée Nationale le 12 novembre 1969 par M. de Montesquiou et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 874.**

25. — Projet de loi relatif à l'admission exceptionnelle d'officiers de l'armée de terre dans la gendarmerie nationale, présenté à l'Assemblée Nationale le 21 novembre 1969 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 902 ;** rapport le 2 décembre 1969 par M. Paul Rivière, **n° 921.**

RETRAIT du projet de loi de l'ordre du jour [9 décembre 1969] (p. 4752).

26. — Projet de loi tendant à faciliter l'accès des officiers à des emplois civils, présenté à l'Assemblée Nationale le 27 novembre 1969 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 911 ;** rapport le 5 décembre 1969 par M. Le Theule, **n° 947.** Adoption le 9 décembre 1969. — Projet de loi **n° 179.**

Transmis au Sénat le 11 décembre 1969 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 107 (année 1969-1970) ;** rapport le 12 décembre 1969 par M. Marcel Lemaire, **n° 128 (année 1969-1970).** Adoption définitive le 19 décembre 1969. — Projet de loi **n° 76 (année 1969-1970).**

Loi n° 70-2 du 2 janvier 1970, publiée au *J.O.* du 4 janvier 1970 (p. 138).

DISCUSSION [9 décembre 1969] (p. 4750).

Les deux sortes de dispositions du projet de loi : les unes permanentes, les autres

transitoires ; la possibilité offerte à des officiers de se présenter aux concours ou examens internes des administrations et entreprises publiques ; le reclassement des officiers volontaires dans des emplois vacants des administrations publiques ; les raisons d'être de ce texte (p. 4751) ; le départ et le reclassement d'officiers afin de leur permettre un avancement normal ; la question de l'efficacité du texte ; les quelques dizaines de départs attendues par les auteurs du projet ; le peu d'attraits des possibilités offertes ; la violation flagrante du statut de la fonction publique et des règles statutaires du recrutement et de l'avancement des établissements publics qui résulte de ce texte ; le refus du groupe communiste de le voter ; l'absence de consultation des intéressés et des commissions compétentes du Parlement ; la précipitation imposée par le Gouvernement pour le vote de ce texte aux conséquences imprévisibles.

Intervention de M. Michel Debré, Ministre d'Etat chargé de la Défense nationale (p. 4751, 4752) ; les deux problèmes auxquels sont confrontées actuellement les forces armées : les problèmes d'effectifs, la pyramide des grades et des âges ; le refus par le Gouvernement de l'idée d'un dégagement imposé ; la nécessité de disposer dans les forces armées d'un grand nombre de jeunes à la base du corps des officiers ; les possibilités à procurer aux officiers ayant dix ou quinze ans de services de se réorienter et de faire une seconde carrière ; les différences sensibles du problème selon les armées ; les difficultés plus grandes pour ce qui concerne les officiers de l'armée de terre ; la coordination de tous les efforts ; la possibilité à donner à certains officiers d'entreprendre certaines activités d'études et de recyclage ; l'exemple à donner par l'Etat (p. 4752) ; la portée modeste de ce texte ; sa valeur d'exemple.

Art. 1er à 3 : adoption (p. 4752).

Adoption de l'ensemble du projet de loi.

27. — Proposition de loi tendant à permettre aux officiers de réserve ayant rendu des services notoires en temps de guerre ou de paix par une activité militaire ou paramilitaire indiscutable, de postuler au grade supérieur dans l'honorariat, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 avril 1970 par MM. Dronne et Brugerolle (renvoyée à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 1051** ; rapport le 18 décembre 1970 par M. René Quentier, **n° 1591.**

28. — Projet de loi modifiant la loi n° 68-703 du 31 juillet 1968 relative aux corps militaires des médecins des armées, des personnels militaires féminins, des officiers techniciens et des sous-officiers du service de santé des armées, présenté à l'Assemblée Nationale le 21 mai 1970 par M. Jacques Chaban-Delmas, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 1145 ;** rapport le 28 mai 1970 par M. Albert Bignon, **n° 1176.** Adoption le 2 juin 1970. — Projet de loi **n° 238.**

Transmis au Sénat le 4 juin 1970 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 258 (année 1969-1970) ;** rapport le 10 juin 1970 par M. Raymond Boin, **n° 272 (année 1969-1970).** Adoption définitive le 11 juin 1970. – Projet de loi **n° 117 (année 1969-1970).**

Loi n° 70-540 du 24 juin 1970, publiée au *J.O.* du 25 juin 1970 (p. 5964).

DISCUSSION [2 juin 1970] (p. 2168).

L'objet du projet de loi ; les compléments à apporter à la loi de 1968 ; les lacunes à combler.

Art. 1er : *Modification de la loi du 31 juillet 1968 ;* adoption.

Art. 2 : *Date d'entrée en vigueur* (p. 2169) ; adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi.

29. — Proposition de loi concernant les possibilités de promotion au grade supérieur des officiers de réserve honoraires, présentée à l'Assemblée Nationale le 24 juin 1970 par M. Stehlin (renvoyée à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 1290 ;** rapport le 4 décembre 1970 par M. Mauger, **n° 1491.**

30. — Projet de loi relatif au corps d'officiers d'encadrement de la gendarmerie nationale, présenté à l'Assemblée Nationale le 17 novembre 1970 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 1435.**

31. — Projet de loi relatif au corps des vétérinaires biologistes des armées, présenté à l'Assemblée Nationale le 22 avril 1971 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 1669 ;** rapport le 6 mai 1971 par M. Albert Bignon, **n° 1705.** Adoption le 11 mai 1971. — Projet de loi **n° 402.**

Transmis au Sénat le 13 mai 1971 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 236 (année 1970-1971) ;** rapport le 1er juin 1971 par M. Boin, **n° 271 (année 1970-1971).** Adoption définitive le 9 juin 1971. — Projet de loi **n° 115 (année 1970-1971).**

Loi n° 71-460 du 18 juin 1971, publiée au *J.O.* du 19 juin 1971 (p. 5907).

DISCUSSION [11 mai 1971] (p. 1788).

L'alignement sur le statut des pharmaciens chimistes des armées (p. 1788) ; les tâches des vétérinaires biologistes ; les grades et le recrutement ; le système original d'avancement de grade (p. 1788, 1789) ; le rôle des pharmaciens chimistes dans la lutte contre les retombées radioactives (p. 1789) ; le sursis des élèves vétérinaires.

Intervention de M. Fanton, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat, chargé de la Défense nationale (p. 1789) : ses observations sur ce texte ; la situation des étudiants vétérinaires en fonction de la loi sur le service national ; le problème de la constitution d'un corps de réserve de vétérinaires.

Avant l'art. 1er : amendements de la Commission de la défense nationale tendant à définir le rôle des vétérinaires biologistes (p. 1790).

Intervention de M. Fanton, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat, chargé de la Défense nationale (p. 1790) : les missions des vétérinaires ; l'insuffisance du décret du 20 mai 1967 ; l'intérêt d'avoir un seul texte complet ; adoption des amendements (p. 1790) ; adoption des articles 1 et 2.

Avant l'art. 3 : amendement de la Commission tendant à insérer un nouvel article relatif à la répartition des effectifs entre les grades.

Intervention de M. Fanton, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat, chargé de la Défense nationale (p. 1790) : la répartition de ces vétérinaires ; retrait de l'amendement.

Art. 3 et 4 : adoption (p. 1790, 1791).

Art. 5 : amendement de la Commission tendant à faire organiser par décret un corps de réserve (p. 1791) ; la nécessité d'accorder un sursis aux étudiants vétérinaires.

Intervention de M. Fanton, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat, chargé de la Défense nationale (p. 1791) ; le problème de la constitution d'un corps de réserve ; la possibilité donnée aux vétérinaires biologistes en chef de 2e classe d'accéder à la première classe.

Adoption de l'amendement et de l'article, ainsi modifié.

Art. 6 et 7 : adoption (p. 1791).

Adoption de l'ensemble du projet de loi.

32. — Proposition de loi tendant à la création d'une commission chargée d'examiner les problèmes posés par l'application aux fonctionnaires militaires d'une indemnité familiale de résidence, présentée à l'Assemblée Nationale le 5 mai 1971 par MM. Voilquin, Lainé et Boyer (renvoyée à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 1689 ;** rapport le 17 décembre 1971 par M. d'Aillières, **n° 2161.**

33. — Proposition de loi tendant à permettre l'avancement en grade des anciens officiers de carrière mis à la retraite d'office à la suite des lois de dégagement des cadres et rayés des contrôles pendant la période 1939 à 1949, présentée à l'Assemblée Nationale le 24 juin 1971 par M. Longequeue et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 1895 ;** rapport le 17 décembre 1971 par M. Mauger, **n° 2162.** (Ce document n'a pas été publié.)

34. — Projet de loi relatif à l'emploi de chef de musique de la Garde républicaine de Paris et aux possibilités de maintien en service au-delà de la limite d'âge des musiciens de la Garde républicaine de Paris, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 octobre 1971 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 1973 ;** rapport le 30 novembre 1971 par

M. Corrèze, **n° 2084.** Adoption le 7 décembre 1971. — Projet de loi **n° 516.**

Transmis au Sénat le 10 décembre 1971 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 77 (année 1971-1972) ;** rapport le 10 décembre 1971 par M. Boin, **n° 78 (année 1971-1972).** Adoption définitive le 14 décembre 1971. — Projet de loi **n° 24 (année 1971-1972).**

Loi n° 71-1020 du 23 décembre 1971, publiée au *J.O.* du 24 décembre 1971 (p. 12627).

DISCUSSION [7 décembre 1971] (p. 6430).

Art. 1er : *Attribution de l'emploi de chef de musique ;* adoption (p. 6430).

Art. 2. : *Assimilation au grade de lieutenant-colonel de l'emploi de chef de la musique de la garde républicaine ;* adoption.

Art. 3 : *Assimilation de ces services à des services militaires ;* adoption.

Art. 4 : *Limite d'âge du chef de musique de la garde républicaine ;* adoption.

Art. 5 : *Modalités d'application de la loi ;* adoption.

Art. 6 : *Abrogation de dispositions contraires de la loi du 13 mai 1966 ;* adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 6430).

35. — Projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions du Code de justice militaire, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 octobre 1971 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 1976 ;** rapport le 25 novembre 1971 par M. Albert Bignon, **n° 2070.** Adoption le 7 décembre 1971. — Projet de loi **n° 517.**

Transmis au Sénat le 10 décembre 1971 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 79 (année 1971-1972) ;** rapport le 10 décembre 1971 par M. Boin, **n° 80 (année 1971-1972).** Adoption définitive le 14 décembre 1971. — Projet de loi **n° 25 (année 1971-**

Loi n° 71-1027 du 24 décembre 1971, publiée au *J.O.* du 25 décembre 1971 (p. 12688).

DISCUSSION [7 décembre 1971] (p. 6430).

Conséquences de l'adoption d'un nouveau code de service national ; l'introduction dans le Code de justice militaire des innovations pénales résultant de la loi du 17 juillet 1970 ; la spécificité de la justice militaire ; modalités de la détention provisoire ; le bilan des mesures retenues ou écartées par la loi du 17 juillet 1970 ; les cas d'exigence de la discipline des armées ; l'obligation d'une seule ordonnance motivée pour prolonger la détention ; la non-limitation imposée au juge d'instruction pour ordonner la détention provisoire ; la semi-liberté ; l'indemnité en cas de détention abusive (p. 6430, 6431).

Intervention de M. Fanton, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat chargé de la Défense nationale : l'application du Code du service national (p. 6431) ; le rapprochement entre la procédure pénale militaire et la procédure de droit commun (p. 6432).

Reprise de la discussion générale : l'atteinte à la liberté des citoyens (p. 6432) ; la contradiction du régime pénal militaire ; la suppression des juridictions d'exception.

Art. 1er (art. 156-1 du Code de justice militaire) : *L'application aux militaires et assimilés libérés et aux personnes étrangères aux armées du contrôle judiciaire ;* adoption.

Art. 2 (art. 160 du Code de justice militaire) : *La non-subordination de la mise en liberté à l'élection de domicile ;* adoption.

Art. 3 (art. 147 du Code de justice militaire) : *La possibilité d'interjeter appel des ordonnances du juge d'instruction militaire ;* adoption.

Art. 4 (art. 166 du Code de justice militaire) : *Le délai pour interjeter un nouvel appel ;* adoption.

Art. 5 (art. 180 du Code de justice militaire) : *La possibilité pour le Président de la chambre de contrôle de l'instruction de placer l'inculpé sous mandat de dépôt, d'arrêt ou sous contrôle judiciaire ;* adoption.

Art. 6 (art. 153 du Code de justice militaire) : *Le régime de la détention provisoire* (p. 6433) ; rejet de l'amendement de la Commission de la défense nationale permettant d'expliciter la notion de discipline des armées ; adoption de l'article.

Art. 7. (art. 364 du Code de justice militaire) : *L'identité des peines militaires et des peines de droit commun ;* adoption de l'amendement de la Commission précisant

que les militaires doivent être en activité de service ; adoption de l'article modifié (p. 6434).

Art. 8 (art. 169 du Code de justice militaire) : *L'application des articles 149 et 150 du Code de justice militaire aux justiciables militaires qui ont fait l'objet d'un mandat de dépôt ;* adoption.

Art. 9 (art. 351 du Code de justice militaire : *Les conditions du sursis à l'exécution des peines ;* adoption.

Art. 10 (art. 352 du Code de justice militaire) : *Les effets d'une condamnation militaire ;* adoption.

Art. 11 (art. 16 du Code de justice militaire) : *L'application de l'article 144 du Code du service national aux inculpés soumis au service de défense ;* adoption.

Art. 12 (art. 116 du Code de justice militaire) : *L'ouverture des poursuites contre les militaires par le Ministre des Armées ;* adoption.

Art. 13 (art. 141 du Code de justice militaire) : *Substitution d'alinéa ;* adoption.

Art. 14 (abrogation de l'article 322 du Code de justice militaire) : adoption.

Art. 15 : *De la détention provisoire et de la liberté, du sursis et de la récidive ;* adoption.

Art. 16 : *De la liberté ;* adoption.

Art. 17 : *De la détention provisoire ;* adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 6434).

36. — Proposition de loi tendant à accorder aux officiers de réserve radiés des cadres une promotion au grade supérieur à titre honoraire, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 octobre 1971 par M. de Vitton (renvoyée à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 2006.**

37. — Proposition de loi tendant à la nationalisation des industries d'armement, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 octobre 1971 par M. Pierre Villon et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 2009.**

38. — Projet de loi interdisant la mise au point, la fabrication, la détention, le stockage, l'acquisition et la cession d'armes biologiques ou à base de toxines, présenté à l'Assemblée Nationale le 10 novembre 1971 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 2058 ;** rapport le 4 avril 1972 par M. Hébert, **n° 2215.** Adoption le 4 mai 1972. — Projet de loi **n° 574.**

Transmis au Sénat le 9 mai 1972 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 189 (année 1971-1972) ;** rapport le 25 mai 1972 par M. Raymond Boin, **n° 219 (année 1971-1972).** Adoption définitive le 2 juin 1972. — (Projet de loi **n° 94 (année 1971-1972).)**

Loi n° 72-467 du 9 juin 1972, publiée au *J.O.* du 11 juin 1972 (p. 5883).

DISCUSSION [4 mai 1972] (p. 1350).

La Convention adoptée le 16 décembre 1971 par l'Assemblée générale des Nations Unies relative à l'interdiction des armes biologiques ; le refus du Gouvernement français d'adhérer à cette Convention parce qu'elle ne s'applique pas aux armes chimiques et parce qu'elle ne comporte pas de mesures de contrôle international.

Intervention de M. Fanton, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat, chargé de la Défense nationale (p. 1351) : la volonté du Gouvernement de s'interdire à lui-même l'utilisation et la fabrication des armes biologiques et chimiques.

L'opposition du groupe communiste au projet de loi ; sa demande de voir le Gouvernement français siéger à la Conférence du désarmement de Genève ; l'absence des deux ministres cosignataires du projet de loi ; le silence du texte sur le problème des armes chimiques ; les difficultés du contrôle envisagé ; l'opposition du groupe socialiste au projet de loi (p. 1351).

Art. 1er concernant l'interdiction de fabrication et de stockage d'agents biologiques et de toxines ; amendement de la Commission de la défense nationale tendant à insérer le mot « biologiques », après le mot « toxines » (p. 1352) ; adoption de l'amendement, accepté par le Gouvernement ; adoption de l'article, ainsi modifié.

Art. 2 concernant l'incitation aux opérations prévues à l'article 1er ; adoption.

Art. 3 à 6 relatifs aux sanctions ; adoption.

Art. 7 concernant le contrôle des établissements à tout moment de leur fonctionnement ; amendement de la Commission tendant à supprimer les mots : « de leur fonctionnement » ; adoption de l'amendement, accepté par le Gouvernement ; adoption de l'article 7, ainsi modifié.

Art. 8 relatif aux sanctions ; adoption.

Art. 9 concernant l'application de la loi aux T.O.M. ; adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 1352).

39. — Projet de loi portant statut général des militaires, présenté à l'Assemblée Nationale le 4 avril 1972 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 2206 ;** rapport le 27 avril 1972 par M. Le Theule, **n° 2283.** Adoption le 3 mai 1972. — Projet de loi **n° 573.**

Transmis au Sénat le 9 mai 1972 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 188 (année 1971-1972) ;** rapport le 25 mai 1972 par M. de Chevigny, **n° 220 (année 1971-1972).** Adoption avec modifications le 2 juin 1972. — Projet de loi **n° 95 (année 1971-1972).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 6 juin 1972 (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 2392 ;** rapport le 8 juin 1972 par M. Le Theule, **n° 2395.** Adoption le 14 juin 1972. — Projet de loi **n° 612.**

Transmis au Sénat le 15 juin 1972 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 275 (année 1971-1972) ;** rapport le 22 juin 1972 par M. Pierre de Chevigny, **n° 300 (année 1971-1972).** Adoption avec modifications le 28 juin 1972. — Projet de loi **n° 129 (année 1971-1972).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 29 juin 1972 (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 2485 ;** rapport le 29 juin 1972 par M. Le Theule, **n° 2487.** Adoption définitive le 29 juin 1972. — Projet de loi **n° 652.**

Loi n° 72-662 du 13 juillet 1972, publiée au *J.O.* du 14 juillet 1972 (p. 7430).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [2 mai 1972] (p. 1230, 1249), [3 mai 1972] (p. 1271, 1307).

La loi Gouvion-Saint-Cyr de 1818 (p. 1230) ; la loi Soult de 1834 ; la nécessité d'une remise en ordre et d'une adaptation des textes concernant la fonction militaire ; l'étude du texte en discussion demandée il y a près de dix ans par le Président de la République ; la mise au point du projet de loi actuel après trois ans de travail et la consultation du Conseil supérieur de chacune des armes, du Conseil de défense, du Conseil supérieur de la fonction militaire et du Conseil d'Etat (p. 1230) ; le temps très court accordé au Parlement (p. 1234, 1237, 1240) ; les vingt heures de délibérations de la Commission de la défense nationale (p. 1230) ; l'universalité du projet de loi ; son caractère de compromis entre sujétions et garanties ; la codification et la modernisation des lois existantes (p. 1231) ; la confirmation des garanties traditionnelles ; les contraintes imposées à l'armée ; la rémunération des militaires ; la création d'un pécule pour les officiers de carrière ; la difficulté de séparer le domaine législatif et le domaine réglementaire (p. 1231, 1234, 1244, 1246) ; les garanties fondamentales fixées par la loi (p. 1231) ; la carrière des personnels militaires régis par la loi en l'absence de protection syndicale ; le renvoi à des décrets pour toutes les dispositions d'application (p. 1231) ; les statuts particuliers des militaires pris ou non par décret (p. 1231, 1244) ; l'affirmation solennelle du rôle de l'armée dans la nation (p. 1232) ; l'armée au service de la République ou au service de la nation ; le rattachement des militaires du contingent au statut général des militaires prévu par le projet de loi en discussion ; la liberté d'association et le droit syndical (p. 1232, 1235, 1241) ; la « société militaire » (p. 1232, 1233) ; la nécessité de dégager des crédits complémentaires de façon à résoudre certains des problèmes matériels propres aux militaires et à réaliser les programmes inscrits dans la troisième loi de programme ; les problèmes psychologiques et moraux propres à la fonction militaire (p. 1233) ; le mécanisme de la dissuasion est-il compatible avec la formation traditionnelle dispensée aux officiers ? la défense des valeurs auxquelles croit l'armée ; la société des loisirs et les sujétions imposées aux militaires ; le droit de grève dans la fonction publique (p. 1233) ; la première place qui revient à la condition militaire dans la nation.

Interventions de M. Michel Debré, Ministre d'Etat chargé de la Défense nationale : la concertation à laquelle a donné lieu l'étude du projet en discussion ; la valeur juridique du projet de loi ; le partage entre le domaine législatif et le domaine réglementaire en ce qui concerne le statut de la fonction militaire ; la part très importante du domaine réglementaire pour la fonction civile ; la garantie du texte législatif accordée à la fonction militaire en ce qui concerne les garanties fondamentales (p. 1234) ; les caractères propres à la fonction militaire (p. 1235), la neutralité politique ; le droit de se présenter aux élections, seule exception à cette neutralité ; le syndicalisme exclu de l'armée ; les garanties prévues par le texte ; la propriété du grade ; la consultation du Conseil supérieur de la fonction militaire ; les sanctions ; la parité des traitements des militaires avec les traitements de la fonction publique ; les droits et avantages en nature et les droits des familles ; la suppression de l'autorisation préalable pour le mariage (p. 1235) ; le droit au pécule (p. 1236, 1242) ; la possibilité pour les officiers d'une seconde carrière ; l'application du statut aux appelés (p. 1236) ; l'affirmation de l'unité de l'armée ; la politique suivie depuis douze ans en matière de défense nationale (p. 1236) ; la publication d'un livre blanc ; l'opposition à l'extension du camp du Larzac (p. 1237) ; la crédibilité de la dissuasion nucléaire liée à la valeur du matériel et des hommes ; la possibilité de mobiliser la Nation ; le rôle de formation de l'armée ; ses engagements avec nos alliés et avec les Etats issus de l'ancienne Union française (p. 1237) ;

Reprise de la discussion générale : la possibilité pour le Gouvernement de modifier par décret les textes législatifs ; les restrictions pouvant être apportées par décret aux garanties données aux officiers et sous-officiers de carrière (p. 1237) ; l'exemple des officiers d'encadrement de la gendarmerie (p. 1237) ; le droit donné par le texte au Gouvernement de déroger aux dispositions de la loi en discussion (p. 1238) ; les restrictions apportées à la liberté d'opinion ; l'interdiction de constituer des groupements professionnels ; les dossiers individuels à caractère secret ; l'interdiction d'introduire dans les établissements militaires certaines publications (p. 1238) ; les différences faites entre *Le Figaro* et *L'Humanité* ; le malaise de l'armée (p. 1239) ; la supranationalité et l'idéal patriotique ; les scandales ; l'injustice fiscale et l'esprit de sacrifice demandé aux militaires (p. 1239) ; l'utilité de l'armée conventionnelle ; le rôle de l'armée dans le maintien de l'ordre (p. 1239).

Intervention de M. Debré, Ministre : les consultations préalables au dépôt du projet de loi ; la création du Conseil supérieur de la fonction militaire (p. 1240, 1244) ; l'opposition du ministre à une audition des chefs d'état-major par la commission de la défense nationale (p. 1240).

Reprise de la discussion générale : la réglementation du droit d'expression ; le conformisme de la pensée militaire officielle ; le droit d'association ; l'incorporation des diverses indemnités dans la solde (p. 1241) ; la communication des notes aux intéressés ; la propriété du grade (p. 1242) ; la possibilité d'un recours contre le refus d'inscription au tableau d'avancement (p. 1242) ; la garantie de la loi demandée par les militaires (p. 1245) ; la liberté d'expression dans les armées étrangères (p. 1245) ; l'opinion de M. Vedel sur les groupements professionnels militaires (p. 1232, 1245) ; les sept garanties fondamentales, notamment concernant les limites d'âge et la hiérarchie (p. 1246) ; la fixation par la loi des pourcentages de chaque source de recrutement ; les dérogations au domaine législatif prévues par la loi de 1964 (p. 1247) ; l'opinion du Conseil d'Etat sur la fixation par la loi des garanties fondamentales reconnues aux fonctionnaires militaires (p. 1247) ; la fixation par la loi des limites d'âge imposées au corps des officiers techniciens de la marine ; la liberté d'association ; les statuts de l'association des anciens élèves de l'Ecole navale (p. 1247) ; les militaires décédés à l'occasion du service ; l'octroi d'une aide de l'Etat à leurs veuve et orphelins ; l'opposition de l'article 40 de la Constitution à cette mesure demandée par la Commission ; la revalorisation de la condition militaire (p. 1250) ; la définition de la collectivité militaire ; les appelés du contingent concernés par le Code du service national et non par le projet de statut en discussion.

Intervention de M. Debré, Ministre : les appelés du contingent concernés par deux articles et, en outre, par trois articles intéressant les réservistes ; les 53 corps de l'armée actuellement concernés par le statut (p. 1250).

Reprise de la discussion générale : la nécessité de rapprocher autant que possible le statut des militaires de carrière de celui des fonctionnaires de l'Etat (p. 1250) ; le droit de ne pas exécuter les ordres contraires aux lois et aux coutumes de la guerre (p. 1251) ; les mesures propres à l'état militaire ; l'engagement de l'Etat à fournir aux militaires des conditions de vie en rapport avec la dignité de leurs fonctions (p. 1251) ; la nécessité de modifier le Règlement pour autoriser les orateurs inscrits dans un débat à assister aux réunions de commission quand le rapport est publié *in extremis ;* le cas des officiers mariniers en retraite (p. 1251) ; la méfiance à l'égard du Parlement et à l'égard de la collectivité militaire ; « l'âge du patriotisme sans limite » ; « le désert aride de la pensée militaire actuelle » ; la communication des notes aux intéressés ; le secret du dossier militaire (p. 1252) ; les militaires d'origine réunionnaise (p. 1253) ; le remboursement de leur frais de déménagement et des frais de traversée de leur fiancée ; les volontaires de l'assistance technique (p. 1253, 1254) ; les gendarmes réunionnais ; l'homogénéisation des conditions de jouissance des pensions militaires de retraite.

Art. 1er : *Les bénéficiaires du statut ;* réserve de l'article premier (p. 1254).

Art. 2 : deux amendements identiques de la Commission de la défense nationale et de M. Delorme tendant à rendre applicable le statut aux jeunes du contingent (p. 1255) ; l'opposition du Ministre de la Défense nationale à ces amendements ; l'éventuelle modification de la loi sur le Conseil supérieur de la fonction militaire de façon à y faire siéger les représentants du contingent acceptée par le Ministre de la Défense nationale (p. 1256) ; rejet des amendements ; adoption de l'article.

Art. 1er (suite) : amendement de la Commission de la défense nationale donnant une plus grande solennité au préambule que constitue l'article premier ; sous-amendement de M. Germain proposant d'écrire au lieu de : « l'armée est au service de la République », « l'armée de la République est au service de la Nation » (p. 1257) ; adoption du sous-amendement, approuvé par le Gouvernement et la Commission ; amendement de M. Pierre Villon stipulant que la mission exclusive de l'armée est d'assurer la défense du territoire national ; rejet de l'amendement, repoussé par le Ministre et la Commission (p. 1257) ; un sous-amendement du Gouvernement accordant le bénéfice du statut aux appelés comme aux militaires de carrière est adopté ; adoption de l'amendement de la Commission, ainsi modifié ; adoption de l'article, ainsi modifié.

Après l'art. 1er : retrait d'un amendement de M. Longequeue concernant le rôle du Premier Ministre à propos de l'application du présent statut (p. 1258).

Art. 3 : *La fixation des statuts particuliers des militaires de carrière par décret en Conseil d'Etat ; le précédent du statut des fonctionnaires civils ; la possibilité pour le statut particulier de déroger à certaines dispositions de la présente loi* (p. 1258) ; cinq amendements soumis à discussion commune présentés par la Commission des lois, par M. Pierre Villon, par M. d'Aillières, par M. Brocard et par la Commission de la défense nationale ; la nécessité de soumettre les projets de décret au Conseil constitutionnel lorsqu'ils modifient les textes pris en la forme législative ; la nécessité de définir par la loi les statuts particuliers en ce qu'ils touchent les sept garanties fondamentales (p. 1259).

Intervention de M. Debré, Ministre (p. 1260) : les statuts particuliers permettant de déroger par décret en Conseil d'Etat aux dispositions législatives ; l'article 34 de la Constitution ; la protection spéciale de la loi reconnue par le Conseil d'Etat à la fonction militaire ; l'impossibilité de fixer par la loi, pour les 53 corps composant le personnel militaire, les limites d'âge et les conditions de recrutement (p. 1261) ; la nécessité pour les statuts particuliers qui dérogeraient aux dispositions générales concernant le recrutement, les conditions d'avancement et les limites d'âge, d'avoir un caractère législatif ; le recours à la loi exigé plus fréquemment par l'amendement de M. Brocard que par celui de la Commission de la défense nationale (p. 1262).

Retrait de l'amendement de la Commission des lois ; rejet de l'amendement de M. d'Aillières (p. 1263)) ; rejet de l'amendement de M. Pierre Villon ; rejet de l'amendement de M. Brocard ; adoption de l'amendement de la Commission de la défense nationale, accepté par le Gouvernement ; amendement de M. Delorme concernant la consultation du Conseil

supérieur de la fonction militaire ; rejet de l'amendement ; deux amendements identiques de la Commission de la défense nationale et de M. Brocard concernant la consultation du Conseil supérieur de la fonction militaire sur les projets de textes d'application ayant une portée générale ; adoption du texte commun des deux amendements ; quatre amendements identiques de suppression du quatrième alinéa de l'article 3 ; adoption ; adoption de l'article 3, ainsi modifié.

Après l'Art. 3 : (p. 1271) amendement de M. Delorme concernant l'application du nouveau statut à tous les militaires actifs ou à tous les militaires à la retraite (p. 1272) ; l'amendement, jugé superflu, est retiré ; amendement de M. Delorme tendant à reconnaître l'égalité entre les deux sexes ; l'amendement, devenu superflu, est retiré.

Art. 4 : *La hiérarchie militaire ;* amendement de la Commission tendant à énumérer les fonctions selon une liste progressive ; adoption de l'amendement, accepté par le Gouvernement ; amendement de M. Delorme tendant à remplacer l'expression : « officiers subalternes » par l'expression : « officiers adjoints » ; retrait de l'amendement ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1272).

Art. 5 : amendement de la Commission tendant à énumérer les grades selon une liste progressive (p. 1273) ; adoption de l'amendement, accepté par le Gouvernement ; le cas des sergents-majors ; les garanties données par le ministre au sujet de ce cadre d'extinction ; adoption de l'article 5, ainsi modifié (p. 1273).

Avant l'Art. 6 : amendement de la Commission (exercice par les militaires des droits et libertés reconnus aux citoyens) (p. 1273) ;

Art. 6 : *Liberté des opinions et des croyances philosophiques, religieuses et politiques ;* amendement de M. Pierre Villon ; son rejet ; amendements de M. Pierre Villon et de M. Delorme tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article ; leur rejet ; amendements de la commission, de M. Julia et de M. Stehlin (pensée militaire française) (p. 1274) ; « Revue de défense nationale » et « Revue des forces armées » ; création d'une fondation pour les études militaires ; amendement du Gouvernement précisant qu'une instruction ministérielle déterminera dans quelles conditions les militaires pourront, sans autorisation préalable, traiter les problèmes militaires non couverts par les exigences du secret (p. 1275) ; adoption de tous ces amendements ; amendements de M. Julia et de M. Stehlin ; leur retrait ; deux nouveaux amendements de M. Julia et de M. Stehlin qui deviennent sans objet ; amendement de la commission ; son retrait ; amendements de M. Pierre Villon et de M. Delorme qui deviennent sans objet ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 1276) ;

Art. 7 : *L'interdiction de l'introduction dans les enceintes militaires de publications pouvant nuire au moral et à la discipline* (p. 1276) ; amendement de M. Delorme ; son rejet ; amendement de M. Pierre Villon relatif aux publications émanant des partis politiques ; la neutralité de l'armée ; son rejet au scrutin public (p. 1277) ; liste des votants (p. 1302, 1303) ; adoption de l'article (p. 1277).

Art. 8 : *La possibilité pour les militaires d'être candidats à toute fonction publique élective* (p. 1277) ; amendement de M. Pierre Villon ; amendement de la Commission ; rejet du premier ; adoption du second (p. 1278) ; nouvel amendement de la Commission relatif à la suspension de l'interdiction d'adhésion à un parti politique ; son adoption ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 1279).

Art. 9 : *L'incompatibilité entre les règles de la discipline militaire et l'adhésion à des groupements professionnels à caractère syndical ; l'interdiction faite aux militaires en activité de service d'adhérer à des groupements professionnels ou politiques* (p. 1279, 1280) ; amendements de M. Delorme et de M. Pierre Villon ; rejet au scrutin public du premier (p. 1281) ; liste des votants (p. 1303, 1304) ; rejet du second amendement (p. 1282) ; amendements de M. Julia et de M. Stehlin ; retrait de ces amendements (p. 1282, 1283) ; adoption d'un amendement de la Commission (p. 1283) ; amendement de la Commission rappelant au commandement l'obligation de défendre les intérêts des subordonnés ; son adoption ; nouvel amendement de la Commission permettant aux militaires d'adhérer aux groupements non visés à l'alinéa premier du présent article ; son adoption ; amendement de la Commission tendant à supprimer le troisième alinéa de cet article ; son adoption ; amendement de la commission tendant à supprimer le dernier alinéa de cet article ; son retrait ; amendements identiques de M. Julia et de M. Stehlin re-

latifs aux pouvoirs du Conseil supérieur de la fonction militaire ; retrait de ces amendements ; adoption de l'article 9, ainsi modifié (p. 1284).

Après l'Art. 9 : amendement de M. Delorme concernant l'adhésion des militaires à certains groupements ; retrait de cet amendement ; amendements identiques de M. Pierre Villon et de M. Delorme relatifs à la neutralité des militaires en matière politique dans l'exercice de leurs fonctions ; retrait du second amendement et rejet du premier (p. 1285).

Art. 10 : *L'exercice du droit de grève ;* amendement de M. Pierre Villon tendant à supprimer cet article ; rejet de cet amendement ; adoption de l'article 10 (p. 1285).

Art. 11 : *L'aide en raison de difficultés particulières de logement ;* amendement de la Commission ; son retrait ; amendements identiques de M. Julia et de M. Stehlin (p. 1285) ; leur retrait ; nouveaux amendements de M. Julia et de M. Stehlin ; leur retrait (p. 1286) ; adoption de l'article 11 (p. 1287).

Art. 12 : *Les droits des militaires à des permissions* (p. 1287) ; amendements identiques de M. Pierre Villon et de M. Delorme concernant la durée des permissions ; leur rejet ; adoption de l'article 12 (p. 1287).

Art. 13 : *Le mariage des militaires* ; amendement de M. Villon ; son rejet ; amendement rédactionnel de la Commission ; son adoption ; adoption de l'article 13, ainsi modifié (p. 1287).

Art. 14 : *Obligations et responsabilités des militaires ;* amendement de M. Delorme (p. 1287) ; son rejet ; amendement de M. Pierre Villon ; son rejet ; adoption de l'article 14 (p. 1288).

Art. 15 et 16 : adoption de ces articles (p. 1288).

Art. 17 : amendement de M. Pierre Villon relatif au contrôle des commissions parlementaires ; son rejet ; adoption de l'article 17 (p. 1288).

Art. 18 : *Rémunération des militaires ;* amendement de la commission (p. 1288) ; son retrait ; retrait d'un nouvel amendement de la Commission ; adoption de l'article 18 (p. 1289).

Après l'art. 18 : amendement de la Commission (parité entre fonctionnaires civils et militaires de l'Etat en ce qui concerne le classement hiérarchique) ; son retrait (p. 1289).

Art. 19 : *Régimes des pensions et prestations de la Sécurité sociale au profit des militaires* (p. 1289) ; adoption de cet article (p. 1290).

Art. 20 : *Affiliation des militaires à des fonds de prévoyance ;* amendement de la Commission (p. 1290) ; adoption de cet amendement et de l'article, ainsi modifié (p. 1291).

Art. 21 et 22 : *Service de santé ;* adoption de ces articles (p. 1291).

Art. 23 : *Protection des militaires contre les menaces et les injures ;* amendement de la Commission ; son adoption ; adoption de cet article, ainsi modifié (p. 1291).

Art. 24 : *Notation des militaires ;* amendement de M. Pierre Villon ; son rejet ; amendement de la Commission relatif à la communication des notes ; amendements identiques de M. Julia et de M. Stehlin sur ce problème (p. 1292) ; retrait de ces trois derniers amendements ; adoption de l'article (p. 1293).

Art. 25 : *Eléments du dossier individuel ;* amendement de la Commission ; son adoption ; amendement de M. Villon ; son rejet ; amendement de M. Delorme ; son rejet ; adoption de l'article 25, ainsi modifié (p. 1293).

Art. 26 : *Sanctions pénales frappant les militaires ;* amendements de la Commission ; son adoption ; adoption de l'article 26, ainsi modifié (p. 1293).

Art. 27 : *Cas de retrait d'une qualification professionnelle ou d'un changement de spécialité ;* (p. 1294) ; amendement de la Commission ; son adoption ; amendement de M. Pierre Villon tendant à garantir les droits de la défense ; son rejet ; amendement de M. Stehlin ; son retrait ; amendement de la Commission ; son adoption ; trois amendements de M. Julia, de M. Stehlin et de M. Delorme soumis à discussion commune ; retrait de celui de M. Julia ; rejet de celui de M. Stehlin ; adoption de celui de M. Delorme ; adoption de l'article 27, ainsi modifié.

Art. 28 : *Punitions et sanctions professionnelles* (p. 1294) ; nouvelle rédaction de cet article proposé par le Ministre d'Etat ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 1295).

Art. 29 : *Garantie des droits de la défense en matière de sanctions professionnelles et de sanctions statutaires ;* amendements de M. Villon ; son rejet ; adoption de l'article (p. 1295).

Art. 30 : *Détermination des militaires de carrière ;* amendement de la Commission : son adoption ; adoption de l'article 30, ainsi modifié (p. 1295) ;

Art. 31 : *Affectation dans d'autres corps ou spécialités de l'armée ou du service commun ;* amendements de M. Stehlin et de M. Julia relatifs à la mutation d'office (p. 1295) ; leur rejet ; adoption de l'article (p. 1296).

Art. 32 : *Limite d'âge et de durée des services pour l'admission à la retraite* (p. 1296) ; son adoption (p. 1298).

Art. 33 : *Les promotions ;* amendement de la Commission (promotion des officiers techniciens de la marine) ; adoption de cet amendement ; adoption de l'article 33 (p. 1298).

Art. 34 : *Interdiction faite aux militaires de carrière d'exercer, à titre professionnel, une activité lucrative ;* amendement de la Commission ; son adoption ; adoption de l'article 34 (p. 1298).

Art. 35 : *Radiation anticipée des cadres d'active des militaires de carrière ;* son adoption ; (p. 1298) ;

Après l'Art. 35 : amendement de M. Pierre Villon relatif à l'interdiction des discriminations d'ordre politique ou religieux en matière de recrutement ; son rejet (p. 1299).

Art. 36 : *Nominations et avancement ;* amendement de la Commission ; son adoption ; adoption de cet article (p. 1299).

Art. 37 : *Recrutement des officiers de carrière ;* adoption de cet article (p. 1299).

Art. 38 : *Détermination de l'ancienneté des officiers de carrière dans leur grade ;* amendement de M. Pierre Villon (p. 1299) ; la liste d'ancienneté ; rejet de cet amendement ; adoption de l'article 38 (p. 1300).

Art. 39 : *Conditions pour être promu à un grade ;* amendement de M. de Bennetot ; son adoption ; adoption de l'article 39, ainsi modifié.

Art. 40 : *Avancement à l'ancienneté ;* amendement du Gouvernement (rôle de la Commission prévue à cet article) ; son adoption ; quatre amendements de la Commission, de M. Julia, de M. Stehlin et de M. Villon soumis à discussion commune (p. 1300) ; retrait des amendements de la Commission, de M. Stehlin et de M. Julia ; rejet de celui de M. Villon ; amendement de la Commission concernant les statuts particuliers ; amendement de M. Villon ; adoption de ces amendements ; adoption de l'article 40, ainsi modifié (p. 1301).

Art. 41 à 43 : *Les nominations et les promotions ;* adoption de ces articles (p. 1301).

Art. 44 : *Sous-officiers de carrière ;* amendement de M. Villon précisant les conditions d'admission à cette qualité ; adoption de cet amendement ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 1307).

Art. 45 : *Ancienneté des officiers de carrière dans leur grade ;* amendement de la Commission ; retrait de celui-ci ; adoption de l'article (p. 1307).

Art. 46 : *Conditions pour être promu à un grade ;* amendement du Gouvernement précisant le rôle de la Commission qui propose cette promotion ; amendement de M. Villon relatif à la composition de cette Commission (p. 1307) ; avancement des sous-officiers de carrière ; dépôt de quatre amendements soumis à discussion commune, l'un de la Commission, les autres de MM. Julia, Stehlin et Villon (p. 1308) ; retrait de l'amendement de la Commission et des amendements de MM. Stehlin et Julia ; rejet de l'amendement de M. Villon ; retrait d'un nouvel amendement de la Commission ; adoption de l'article 46, ainsi modifié (p. 1308).

Art. 47 : *Sanctions statutaires ;* amendement de la Commission précisant les cas relevant de ces sanctions ; adoption de cet amendement ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 1308).

Art. 48 : *Retrait d'emploi par mise en non-activité ;* retrait d'un amendement déposé par la Commission ; amendement rédactionnel de la Commission ; son adoption (p. 1309) ; adoption de l'article 48, ainsi modifié (p. 1309).

Art. 49 et 50 : adoption de ces articles.

Après l'Art. 50 : amendement de M. Villon relatif aux conditions d'édiction des sanctions ; rejet de cet amendement (p. 1309).

Art. 51 et 52 : adoption de ces articles (p. 1309).

Art. 53 : *Position en service détaché ;* amendement de la Commission ; adoption de celui-ci ; adoption de l'article 53, ainsi modifié (p. 1309).

Art. 54 : adoption de cet article (p. 1309).

Art. 55 : amendement de la Commission ; son adoption ; adoption de l'article (p. 1310).

Art. 56 : *Détermination de la non-activité ;* amendement de la Commission ; son retrait ; adoption de l'article (p. 1310).

Art. 57 : son adoption (p. 1310).

Art. 58 : *Cas du militaire de carrière atteint d'infirmité ou de maladie ;* amendement du Gouvernement précisant le congé dit de longue maladie ; son adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1310).

Art. 59 à 64 : adoption de ces articles (p. 1311).

Art. 65 : *Position hors cadre ;* amendement de la Commission ; son adoption ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 1311).

Art. 66 : son adoption (p. 1311).

Art. 67 : *La retraite ;* amendement de M. Villon concernant les avantages sociaux des retraités ; rejet de cet amendement ; adoption de l'article 67 (p. 1312).

Après l'article 67 : amendement de M. Brocard tendant à préciser que les retraités militaires conservent les avantages sociaux acquis en activité ; retrait de cet amendement (p. 1312).

Art. 68 : *Position de retraite du militaire de carrière ;* amendements de MM. Julia et Stehlin ; adoption de l'article 68 (p. 1312).

Art. 69 : *Situation du militaire de carrière ayant acquis des droits à pension de retraite à jouissance immédiate ;* amendement de la Commission (p. 1312) ; retrait de celui-ci ; adoption de l'article (p. 1313).

Art. 70 à 74 : *Pécule ; dispositions particulières aux officiers généraux ;* adoption de ces articles (p. 1313).

Art. 75 : *Situation des officiers généraux ;* amendement de M. Villon ; cas de l'officier général qui a commandé en chef en temps de guerre ou a exercé avec distinction devant l'ennemi le commandement d'une armée ; rejet de cet amendement ; adoption de l'article 75 (p. 1313).

Art. 76 à 79 : adoption de ces articles (p. 1313).

Art. 80 : *Position de la réserve ;* amendement de la Commission ; son adoption ; adoption de cet article (p. 1314).

Art. 81 : *Situation de l'officier de réserve ;* amendement de M. Villon ; son adoption ; adoption de l'article 81, ainsi modifié (p. 1314).

Art. 82 : *Fin de la situation d'activité de l'officier de réserve ;* amendement de la Commission ; son adoption ; nouvel amendement de la Commission (p. 1314) ; retrait de cet amendement ; adoption de l'article 82, ainsi modifié (p. 1315).

Art. 83 à 86 : adoption de ces articles (p. 1315).

Art. 87 : *Souscription d'un engagement ;* amendement du Gouvernement (p. 1315) ; vote défavorable du groupe communiste sur cet amendement ; son adoption (p. 1316) ; amendement de la Commission des lois relatif aux mineurs non émancipés ; amendement de la Commission de la défense nationale ; amendement de M. Villon ; ces deux derniers deviennent sans objet ; nouvel amendement de la Commission et amendement de M. Villon, qui deviennent sans objet ; dépôt de deux amendements identiques, l'un de la Commission, l'autre de M. Villon, qui sont également sans objet ; nouvel amendement de la Commission (p. 1316) ; son adoption ; adoption de l'article 87, ainsi modifié (p. 1317).

Art. 88 et 89 : adoption de ces articles (p. 1317).

Art. 90 : *Sanctions applicables aux engagés ;* amendement de la Commission ; son adoption ; adoption de l'article 90 (p. 1317).

Art. 91 : son adoption (p. 1317).

Art. 92 : *Fin de l'engagement ;* retrait d'un amendement de la Commission ; adoption de l'article 92 (p. 1317).

Art. 93 à 97 : adoption de ces articles (p. 1317).

Art. 98 : *Situation des militaires servant à titre étranger ;* amendement de M. Villon (Légion étrangère) ; retrait de cet amendement ; adoption de l'article 98 (p. 1318).

Art. 99 : *Engagement du militaire* qui sert à titre étranger ; amendement de M. Villon ; son retrait ; amendement de M. Stehlin ; son adoption ; amendements identiques de MM. Julia et Stehlin ; leur adoption ; adoption de l'article 99, ainsi modifié (p. 1318).

Art. 100 : *Situation de l'officier servant à titre étranger ;* adoption de cet article (p. 1318).

Avant l'Art. 101 : *Dispositions concernant les personnels accomplissant le service militaire dans les conditions prévues par le Code du service national et les militaires des réserves ;* amendement de la Commission, qui devient sans objet (p. 1319).

Art. 101 : adoption de cet article (p. 1319).

Art. 102 : amendements identiques de la Commission et de M. Delorme tendant à supprimer cet article ; ces amendements deviennent sans objet ; adoption de l'article 102 (p. 1319).

Art. 103 : *Fixation par décret en Conseil d'Etat du statut des officiers et des sous-officiers de réserve ;* amendement de M. Delorme, qui devient sans objet ; amendement de la Commission prévoyant des possibilités de dérogation ; adoption de cet amendement ; amendement de M. Villon ; son rejet ; adoption de l'article 103, ainsi modifié (p. 1319).

Art. 104 : *Droit au commandement des militaires de réserve par rapport aux militaires de carrière ;* amendement de M. Delorme tendant à supprimer cet article ; cet amendement devient sans objet ; amendement de M. Villon ; son rejet ; adoption de l'article 104 (p. 1319).

Art. 105 : *Personnels des corps spéciaux et des cadres d'assimilés spéciaux visés à l'article 83 du Code du service national* (p. 1319) ; amendement de M. Delorme, qui devient sans objet ; adoption de cet article (p. 1320).

Art. 106 : *Modalités d'application de la présente loi ;* amendement de la Commission ; adoption de cet amendement, qui devient l'art. 106 (p. 1320).

Art. 107 : *Application des dispositions de la présente loi aux corps militaires relevant du Ministre chargé de la Marine marchande ;* amendement de la Commission ; son retrait ; amendement du Gouvernement ; son adoption ; adoption de l'article 107, ainsi modifié (p. 1320).

Art. 108 : *Modifications du Code des pensions civiles et militaires de retraite ;* amendement de la Commission qui devient sans objet ; amendement du Gouvernement (p. 1320) ; rejet de cet amendement ; adoption de l'article (p. 1321).

Art. 109 : son adoption (p. 1321).

Art. 110 : *Dates d'entrée en vigueur de la présente loi* (p. 1321) ; amendement de la Commission relatif aux droits acquis ; son adoption ; dépôt de deux amendements de M. Brocard (p. 1322) ; leur retrait ; adoption de l'article 110, ainsi modifié (p. 1323).

TITRE : retrait d'un amendement de la Commission (p. 1323).

Explications de vote : vote défavorable des groupes socialistes et communistes ; vote favorable des groupes des républicains indépendants, U.D.R. et P.D.M. (p. 1323, 1324).

Les observations de M. Debré, Ministre d'Etat, chargé de la Défense nationale (p. 1324, 1325) ; adoption au scrutin public de l'ensemble du projet de loi (p. 1325) ; liste des votants (p. 1347, 1348) ;

DISCUSSION EN DEUXIEME LECTURE [14 juin 1972] (p. 2449).

Rappel des principaux amendements adoptés par l'Assemblée Nationale ; droits et libertés des militaires ; fonds de prévoyance militaire ; problèmes de rémunération et de pécule ; exercice du droit d'expression des militaires sur les problèmes militaires non couverts par le secret ; problème de la notation (p. 2449) ; droit d'association des militaires (p. 2450, 2451) ; situation matérielle des sous-officiers ayant plus de 15 ans de services et sans travail, à l'échelle 4 (p. 2451) ; cas des officiers mariniers et des marins (p. 2452).

Intervention de M. Debré, Ministre d'Etat chargé de la Défense nationale : application de la loi de programme ; bilan de la discussion parlementaire ; droits et libertés des militaires ; rôle du Conseil supérieur de la fonction militaire ; droit d'association (p. 2450) ; parallélisme des études portant sur une modification des indices des fonc-

tionnaires civils et des études concernant les personnels militaires (p. 2452).

Art. 1er : amendement de M. Longequeue tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa : « Le Premier Ministre veille à l'application du présent texte » (p. 2452) ; application de l'article 15 de la Constitution reconnaissant au Président de la République le titre de Chef des armées ; rejet de cet amendement ; adoption de l'article premier (p. 2453).

Art. 3 : *Situation statutaire des militaires ;* adoption.

Art. 4 : *Hiérarchie militaire* (p. 2453) ; adoption de cet article (p. 2454) ;

Art. 8 : *Candidature à une fonction publique élective ;* amendement de la Commission de la Défense nationale tendant à interdire aux militaires en activité de service d'adhérer à des groupements ou associations à caractère politique ; adoption de cet amendement ; amendement de la Commission (suspension de certaines dispositions de l'art. 6 pendant la durée de la campagne électorale) ; adoption de cet amendement ; adoption de l'article 8, ainsi modifié (p. 2454).

Art. 9 : *Groupements professionnels militaires à caractère syndical* (p. 2454) ; *indemnité particulière aux Forces françaises en Allemagne ; situation des personnels servant outre-mer ;* amendement de M. Longequeue relatif au droit d'association ; sous-amendement de M. de Bennetot à cet amendement ; de M. de Bennetot tendant à supprimer les trois premiers alinéas de cet article ; amendements de MM. Villon et Dronne relatifs aux groupements professionnels militaires à caractère syndical (p. 2455) ; discussion sur le droit d'association (p. 2456 à 2458) ; rôle du Conseil supérieur de la fonction militaire (p. 2457, 2458) ; rejet du sous-amendement de M. de Bennetot et de l'amendement de M. Longequeue ; l'amendement de M. de Bennetot devient sans objet ; rejet au scrutin public de l'amendement de M. Villon (p. 2458) ; liste des votants (p. 2466, 2467) ; rejet de l'amendement de M. Dronne ; amendement de la Commission (p. 2458) ; son adoption ; nouvel amendement de la Commission précisant que le chef doit veiller aux intérêts de ses subordonnés et rendre compte par la voie hiérarchique de tout problème de caractère général ; adoption de cet amendement ; nouvel amendement de la Commission précisant que les militaires doivent informer l'autorité militaire de leur adhésion à des groupements non visés par l'alinéa 1er du présent article ; adoption de cet amendement ; amendements de la Commission tendant à préciser le troisième alinéa de cet article ; adoption de ces amendements ; adoption de l'article 9, ainsi modifié (p. 2459).

Art. 24 : *Notation des militaires ;* adoption (p. 2459).

Art. 26 : *Sanctions pénales* (p. 2459) ; amendement de la Commission concernant le changement de spécialité ; son adoption ; adoption de l'article 26, ainsi modifié (p. 2460).

Art. 27 : *Retrait d'une qualification professionnelle ou du changement de spécialité ;* amendement de la Commission ; son adoption ; adoption de cet article, ainsi modifié.

Art. 28 : *Sanctions statutaires ;* amendement de la Commission ; rejet de cet amendement ; adoption de cet article (p. 2460).

Art. 32 : *Limites d'âge et limites de durée des services* (p. 2460, 2461, 2462) ; adoption de cet article (p. 2462).

Art. 33 : *Promotions ;* amendement de la Commission ; son adoption ; adoption de cet article, ainsi modifié (p. 2462).

Art. 34 : *Interdiction faite aux militaires d'exercer à titre professionnel une activité privée lucrative* (p. 2462) ; son adoption ; (p. 2463).

Art. 39 : *Conditions de promotion à un grade ;* amendement de la Commission ; son adoption ; adoption de cet article, ainsi modifié (p. 2463).

Art. 44 : *Admission à la qualité de sous-officier de carrière ;* amendement de la Commission ; son rejet ; adoption de cet article (p. 2463).

Art. 53 : *Position en service détaché ;* adoption de cet article (p. 2463).

Art. 77 : *Rôle du Conseil supérieur de l'armée ;* amendement rédactionnel de la Commission (p. 2463) ; son adoption ; adoption de cet article ainsi modifié (p. 2464).

Art. 86 : *Situation de l'engagé ;* adoption de cet article (p. 2464).

Art. 87 : *Conditions de souscription à un engagement ;* amendement de M. Longequeue

précisant les garanties à accorder au candidat à un nouvel engagement ; retrait de cet amendement ; adoption de l'article 87 (p. 2465).

Art. 106 : *Modalités d'application de la présente loi ;* amendement rédactionnel de M. Longequeue ; son adoption ; adoption de cet article ainsi modifié (p. 2464).

Explications de vote : vote défavorable du groupe socialiste ; abstention de la majorité des membres du groupe P.D.M.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2465).

DISCUSSION EN TROISIEME LECTURE [29 juin 1972] (p. 2988).

Les deux amendements du Sénat au texte de l'Assemblée Nationale (p. 2988).

Intervention de M. Fanton, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat chargé de la Défense nationale : ses précisions ; son refus du syndicalisme dans l'armée (p. 2988, 2989).

Art. 9 : *L'adhésion libre à des groupements de caractère non syndical, sauf fonctions de responsabilité ;* adoption (p. 2989) ;

Art. 77 : *Nouvelle rédaction de l'article ;* adoption (p. 2989).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2989).

40. — Projet de loi portant intégration de certains fonctionnaires dans un corps du Ministère de la Défense nationale, présenté à l'Assemblée Nationale le 4 avril 1972 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 2209 ;** rapport le 8 juin 1972 par M. Bayle, **n° 2396.** Adoption le 14 juin 1972. — Projet de loi **n° 611.**

Transmis au Sénat le 20 juin 1972 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 283 (année 1971-1972) ;** rapport le 22 juin 1972 par M. Henri Parisot, **n° 301 (année 1971-1972).** Adoption définitive le 28 juin 1972. Projet de loi **n° 130 (année 1971-1972).**

Loi n° 72-576 du 5 juillet 1972, publiée au *J.O.* du 7 juillet 1972 (p. 7060).

DISCUSSION [14 juin 1972] (p. 2448).

Intégration de certains fonctionnaires de catégorie A appartenant à la caisse militaire de Sécurité sociale dans le corps administratif supérieur des services extérieurs du ministère de la Défense nationale (p. 2448).

Intervention de M. Fanton, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat chargé de la Défense nationale (p. 2448).

Art. 1er à 3 : adoption de ces articles (p. 2448).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2448).

41. — Projet de loi complétant la loi n° 62-897 du 4 août 1962 relative aux réparations à accorder aux jeunes gens ou aux militaires de la disponibilité ou des réserves victimes d'accidents lors de leur participation à des séances d'instruction militaire, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 octobre 1972 par M. Messmer, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 2547 ;** rapport le 5 octore 1972 par M. Albert Bignon, **n° 2578.** Adoption le 12 octobre 1972. — Projet de loi **n° 676.**

Transmis au Sénat le 17 octobre 1972 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 21 (année 1972-1973) ;** rapport le 26 octobre 1972 par M. Raymond Boin, **n° 44 (année 1972-1973).** Adoption définitive le 9 novembre 1972. — Projet de loi **n° 11 (année 1972-1973).**

Loi n° 72-1043 du 18 novembre 1972, publiée au *J.O.* du 19 novembre 1972 (p. 12019).

DISCUSSION [12 octobre 1972] (p. 4103).

Les accidents survenus à l'occasion de séances d'instruction militaire (p. 4301) ; la prise en compte des trajets indirects (p. 4103, 4104) ; la situation des jeunes gens ayant contracté pendant leur service militaire une maladie non reconnue comme liée à celui-ci (p. 4103).

Intervention de M. Michel Debré, Ministre d'Etat chargé de la Défense nationale ; l'importance pratique du projet (p. 4103) ; l'extension des dispositions de la loi de 1962

aux accidents de trajet ; impossibilité d'appliquer le Code des pensions militaires à des affectations dépourvues de tout lien avec le service militaire (p. 4104).

Article unique : amendement de pure forme de la Commission de la Défense nationale ; adoption de cet amendement et de l'article unique du projet de loi, ainsi modifié (p. 4104).

42. — Loi de programme. — Projet de loi de programme relative aux équipements militaires de la période 1971-1975, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 octobre 1970 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 1361** ; rapport le 2 octobre 1970 par M. de Bennetot, **n° 1372** ; avis le 2 octobre 1970 par M. Hubert Germain au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, **n° 1373.** Adoption le 8 octobre 1970. — Projet de loi **n° 300.**

Transmis au Sénat le 15 octobre 1970 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation), **n° 16 (année 1970-1971)** ; rapport le 27 octobre 1970 par M. Coudé du Foresto, **n° 38 (année 1970-1971)** ; avis le 3 novembre 1970 par M. Taittinger au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, **n° 41 (année 1970-1971).** Adoption définitive le 5 novembre 1970. — Projet de loi **n° 18 (année 1970-1971).**

Loi n° 70-1058 du 19 novembre 1970, publiée au *J.O.* du 20 novembre 1970 (p. 10659).

DISCUSSION [6 octobre 1970] (p. 4110) ; [7 octobre 1970] (p. 4140) ; [8 octobre 1970] ; (p. 4181).

La compétence au fond de la Commission de la défense nationale (p. 4110) ; l'exécution des lois de programme militaire (p. 4110, 4111, 4114, 4115, 4184, 4186) ; les incidences financières et économiques (p. 4112, 4113, 4114, 4115, 4150, 4153, 4154, 4157, 4158, 4181, 4182, 4183) ; la politique de défense (p. 4116, 4143, 4145, 4149, 4150, 4152, 4154) ; la continuité de cette politique (p. 4112, 4116, 4140, 4154) ; l'efficacité de cette politique (p. 4113, 4140, 4142, 4143, 4147, 4150, 4152, 4160, 4181) ; la défense opérationnelle du territoire (p. 4154, 4155, 4156, 4158, 4159, 4187, 4190) ; les interventions outre-mer (p. 4146) ; l'OTAN (p. 4116, 4182) ; le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (p. 4183) ; la marine (p. 4112, 4149, 4152, 4155, 4188) ; la force nucléaire stratégique (p. 4111, 4142, 4143, 4149, 4151, 4153, 4154, 4156, 4158, 4187) ; les vecteurs (p. 4140, 4150, 4191) ; les *Mirage* (p. 4111, 4112, 4113, 4140, 4149, 4150, 4151, 4152, 4185, 4186, 4188, 4191) ; les sous-marins atomiques (p. 4112, 4113, 4140, 4150, 4152, 4155, 4181, 4186, 4181, 4185, 4186, 4188, 4191) ; les missiles (p. 4112, 4113, 4140, 4150, 4152, 4152, 4181, 4186, 4188, 4191) ; la défense anti-missiles (p. 4144, 4152, 4155) ; la détection des sous-marins (p. 4113, 4140, 4141, 4142, 4152, 4181) ; les armes nucléaires tactiques (p. 4116, 4144, 4145, 4185, 4187) ; les forces conventionnelles (p. 4112, 4113, 4144, 4145, 4149, 4151, 4152, 4153, 4154, 4158, 4181, 4184, 4187, 4189) ; le personnel militaire (p. 4114, 4147, 4150, 4155, 4157, 4158, 4159, 4189, 4190) ; le service militaire (p. 4145, 4146, 4155, 4158) ; le rôle de l'armée dans le maintien de l'ordre et les tâches civiles (p. 4146, 4147, 4188) ; l'industrie aéronautique (p. 4151) ; les industries d'armement (p. 4115, 4151, 4153, 4157) ; la recherche (p. 4151, 4152, 4153, 4157) ; les effets économiques (p. 4115, 4147, 4183) ; les exportations d'armes (p. 4115, 4146, 4151, 4183) ; le comité des prix de revient (p. 4115, 4116, 4159).

Intervention de M. Michel Debré, Ministre d'Etat chargé de la Défense nationale (p. 4116 à 4122) ; le rôle de la France pour la paix ; les propositions françaises en matière de désarmement ; la continuité des trois lois de programme ; le caractère de la défense nationale ; le caractère politique et financier de la loi de programme ; l'affectation des autorisations de programme ; la réduction des effectifs militaires ; la conformité de la progression des dépenses aux perspectives du VIe Plan ; le problème du coût des armements ; la rationalisation des choix budgétaires ; l'orientation de notre politique extérieure ; l'opposition française à la politique de blocs ; la participation de la Chine à la vie internationale ; le maintien de la situation présente en Europe ; ses observations sur les frontières et le statut militaire de l'Allemagne ; la coopération internationale ; l'importance de la capacité de riposte et de la défense du territoire ; la sécurité en Méditerranée ; la cohérence de notre politique militaire avec notre politique extérieure ; ses observations sur certaines critiques adressées au Gouvernement ; la conception d'ensemble de notre effort militaire ; le rôle de la conscription ; le dépôt d'un projet de

loi sur la fonction militaire ; la discussion du projet de loi sur l'organisation des armées ; l'union opérationnelle des trois armées ; l'importance de la loi de programme militaire pour le développement industriel ; ses observations sur l'aéronautique ; l'électronique, la recherche ; la nécessité de moderniser les structures industrielles de l'Etat ; la création de la société européenne de propulsion ; la modification du statut des poudres ; le regroupement des sociétés d'aviation d'Etat ; le rôle de la société nationale industrielle aérospatiale ; la coordination de l'activité du secteur étatique et du secteur privé ; la décision du Gouvernement français de ne pas fournir d'armes à des pays en guerre ; la nécessité pour les puissances super-armées de renoncer à fournir des armes aux pays belligérants ; la recherche atomique ; la recherche militaire non nucléaire ; l'absence de dépenses militaires cachées dans les budgets civils ; le rôle de l'arme nucléaire tactique.

En vertu de l'article 91, alinéa 4 du Règlement, M. Rocard oppose la question préalable (p. 4140 à 4148) ; celle-ci n'est pas adoptée (p. 4148).

M. Michel Debré, Ministre : l'originalité de la loi de programme actuelle ; ses différences par rapport à la deuxième loi de programme ; (p. 4192 à 4195) : la nécessité pour la France d'avoir une défense nationale ; le rôle de la France dans le monde ; l'indépendance française ; les sous-marins lance-engins ; le voyage du président de la République à Moscou ; l'absence de sous-marins nucléaires de chasse ; l'identité entre la politique extérieure et la politique militaire ; les critiques faites par l'opposition ; le problème de la distinction entre l'armement nucléaire et l'armement conventionnel ; l'armée de l'air ; les choix opérés par le Gouvernement ; l'absence de solution de rechange ; l'Alliance atlantique ; le problème de l'Europe ; la défense européenne, résultat de l'alliance des patriotismes ; la coopération technique ; le budget de la défense nationale recouvrant, à l'exception des pensions et retraites, le budget militaire français ; la diminution des effectifs ; le contrôle des prix ; l'importance du prix dans la passation de la commande et dans l'établissement des marchés ; (p. 4196) : ses observations sur les paroles de M. Mitterrand ; le montant des crédits militaires ; l'effort d'industrialisation de la France.

Art. unique : *Approbation pour la période s'étendant de 1971 à 1975 inclus d'un programme d'étude et de fabrication d'équipements militaires et d'infrastructure* (p. 4197) ; amendement de la Commission de la défense nationale tendant à inclure dans le texte de la loi le tableau annexé ; adoption (p. 4197) ; amendement du groupe communiste tendant à la suppression dans le tableau annexé des autorisations de programme concernant les forces nucléaires stratégiques et l'armement nucléaire ; l'inutilité de la force de frappe française (p. 4197, 4198) ; rejet au scrutin de l'amendement (p. 4198) ; liste des votants (p. 4222) ; amendement de M. Hébert tendant à réduire de 1.000 millions de francs le montant des autorisations de programme (p. 4198) ; l'utilité du vecteur *Pluton* (p. 4198) ; retrait de l'amendement ; adoption de l'article (p. 4199).

Articles additionnels : amendement de la Commission des finances tendant à introduire un article additionnel (examen par le le Parlement des modifications à la répartition des crédits inscrits à la loi de programme) (p. 4199) ; adoption d'un sous-amendement du Gouvernement ; adoption de l'amendement de la Commission des finances, qui devient l'article 2 (nouveau) (p. 4200) ; amendement de la Commission des finances tendant à ce que le Gouvernement fasse chaque année un compte rendu de l'exécution de la loi-programme devant le Parlement ; amendement de la Commission de la défense nationale ayant le même objet ; deux sous-amendements du Gouvernement dont l'un est adopté et l'autre retiré (p. 4201) ; adoption d'un sous-amendement de M. Mitterrand ; adoption d'un sous-amendement de compromis à l'amendement de la Commission des finances (p. 4201) ; adoption de l'amendement de la Commission des finances, ainsi modifié ; amendement de la Commission des finances relatif aux conclusions du comité des prix de revient des matériels d'armement ; retrait ; le premier amendement de la Commission des finances, modifié, devient l'article 3 nouveau.

Explications de vote : vote défavorable du groupe communiste (p. 4201. 4202).

Adoption au scrutin de l'ensemble du pro-

jet de loi de programme (p. 4202) ; liste des votants (p. 4223, 4224).

.—.

Voy. aussi : Service national.

ARMEMENT.

— *Voy.* ARMÉE, 42 (Loi de programme).

— Maritime. — *Voy.* TRANSPORTS MARITIMES, 1.

Voy. MATÉRIELS DE GUERRE, 1 ;

— Biologique et chimique. — *Voy.* ARMÉE, 38 ;

— Atomique. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 178 ; *Voir* ARMÉ, 42 (p. 4111) ; *Voir* BUDGET 1973 (Affaires étrangères : 5293 à 5301) ;

— Armes à feu : vente. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 383.

ARMÉNIENS. — *Voy.* NATURALISATION, 1.

ARPAILLANGE (M.).

— Rapport Arpaillange sur la justice. — *Voy.* BUDGET 1973, 1 (Justice, p. 4521, 4527).

ARRÊT DE TRAVAIL.

— Critères de la Sécurité sociale et des services du travail en matière d'. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 126.

ARSENAUX. — *Voy.* BUDGETS (Budgets militaires). — POUDRES, 1.

ARTISANAT. — *Voy.* ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, 2, 3, 4 ; COMMERCE 11 ; ARTISANS ET COMMERÇANTS ; BUDGET (Développement industriel et scientifique).

— Régime fiscal. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 4 ; QUESTIONS ORALES (sans débat), n°s 42, 43, 178.

— Loi-programme pour l'. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 303.

— Forfaits artisanaux du département du Tarn-et-Garonne. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 325.

ARTISANS ET COMMERÇANTS.

1. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 3 de la loi n° 46-1173 du 23 mai 1946 portant réglementation des conditions d'accès à la profession de coiffeur, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Peyret (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 71.**

2. — Proposition de loi tendant à accorder le droit de port d'armes aux chauffeurs de taxi, présentée à l'Assemblée Nationale le 15 novembre 1968 par M. Odru et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 446.**

3. — Proposition de loi tendant à définir la situation juridique et sociale des chauffeurs de taxi propriétaires de leur voiture, présentée à l'Assemblée Nationale le 15 novembre 1968 par M. Nilès et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 452.**

4. — Proposition de loi tendant à abroger l'article 3 II° de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 et à permettre aux chauffeurs de taxi propriétaires de leur véhicule d'opter pour leur affiliation au régime général de la Sécurité sociale, présentée à l'Assemblée Nationale le 22 octobre 1969 par M. Nilès et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 850.**

5. — Proposition de loi tendant à faciliter la reconversion des commerçants et artisans, présentée à l'Assemblée Nationale le 10 décembre 1970 par MM. Ruais et Hoguet (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1508.**

6. — Projet de loi instituant une aide temporaire au profit de certains commerçants âgés, présenté à l'Assemblée Nationale le 17 décembre 1970 par M. Jacques Chaban-Delmas, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 1559.**

7. — Proposition de loi instituant une allocation professionnelle de solidarité au bénéfice des commerçants et artisans, présentée à l'Assemblée Nationale le 20 décembre 1971 par MM. Glon, Bizet et Bressolier (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2191.**

8. — Projet de loi instituant des mesures en faveur de certaines catégories de commerçants et artisans âgés, présenté à l'Assemblée Nationale le 25 avril 1972 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre, (renvoyé à une Commission spéciale), **n° 2229 ;** rapport le 10 mai 1972 par M. Claude Martin, **n° 2301.** Adoption le 19 mai 1972 après déclaration d'urgence. — Projet de loi **n° 581.**

Transmis au Sénat le 23 mai 1972 (renvoyé à la Commission des finances), **n° 215 (année 1971-1972) ;** rapport le 1er juin 1972 par M. Armengaud, **n° 232 (année 1971-1972) ;** avis le 2 juin 1972 par M. Braconnier (Commission des affaires sociales), **n° 237 (année 1971-1972).** Adoption avec modifications le 8 juin 1972. — Projet de loi **n° 100 (année 1971-1972).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 9 juin 1972 (renvoyé à la Commission spéciale), **n° 2411** ; rapport le 16 juin 1972 par M. Claude Martin, **n° 2436.** Adoption le 22 juin 1972. — Projet de loi **n° 622.**

Transmis au Sénat le 26 juin 1972 (renvoyé à la Commission des finances), **n° 308 (année 1971-1972) ;** rapport le 28 juin 1972 par M. Armengaud, **n° 335 (année 1971-1972).** Adoption avec modifications le 28 juin 1972. — Projet de loi **n° 131 (année 1971-1972).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 28 juin 1972 (renvoyé à la Commission spéciale), **n° 2482 ;** rapport le 29 juin 1972 par M. Claude Martin au de la Commission mixte paritaire, **n° 2490.** Adoption le 30 juin 1972. — Projet de loi **n° 664.**

Rapport le 29 juin 1972 par M. Armengaud au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 343 (année 1971-1972).** Adoption le 30 juin 1972. — Projet de loi **n° 162 (année 1971-1972).**

Loi n° 72-657 du 13 juillet 1972, publiée au *J.O.* du 14 juillet 1972 (p. 7419).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [18 mai 1972] (p. 1659, 1669) ; [19 mai 1972] (p. 1738, 1768).

L'imprécision du texte ; le renvoi à des décrets par les sept articles les plus importants ; ce texte, complément du projet relatif à l'assurance vieillesse des commerçants et artisans qui ne prévoit qu'un rattrapage partiel des retraites déjà versées ; la diminution de la valeur des fonds de commerce depuis une décennie ; les bénéficiaires du texte (p. 1659) ; les bons gestionnaires et ceux dont la profession a été touchée par les secteurs de la distribution ; la surtaxe applicable aux magasins à grande surface créés postérieurement au 1er janvier 1963 ; les magasins à grande surface bénéficiaires et cause essentielle des mutations du secteur commercial ; les défauts du projet de loi déposé il y a dix-huit mois ; la taxation par le projet actuel des entreprises futures et des entreprises existantes ; les incidences de la taxe proposée sur le niveau général des prix et sur les conditions générales de la concurrence ; la mise en place par le Gouvernement de commissions départementales d'urbanisme commercial constituant un frein efficace à l'implantation de supermarchés et hypermarchés (p. 1659) ; la régression des créations de grandes surfaces en 1970 et en 1971 ; l'âge des bénéficiaires (p. 1660) ; les bénéficiaires du pécule de départ ; la difficulté de déterminer les professions commerciales victimes de la mutation de la distribution ; le secteur de l'épicerie de détail ; l'exode rural ; l'application souhaitable de la loi à l'ensemble des retraités du secteur commercial et artisanal ; l'absence de formation et de perfectionnement des commerçants en activité par le Gouvernement (p. 1660) ; le financement (p. 1661) ; les inconvénients de la taxation des seuls commerces de détail ; la gêne apportée aux entreprises par la taxation proposée ; son incidence sur l'évolution des prix ; la taxation au mètre carré, système favorable aux grandes surfaces qui réalisent le chiffre d'affaires le plus élevé au mètre carré ; les propositions de la Commission spéciale ; la vente du fonds de commerce par adjudication pour les bénéficiaires du pécule (p. 1661) ; la modulation du pécule en fonction de l'âge du bénéficiaire (p. 1662).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 1662) ; les crises subies par l'entreprise

commerciale indépendante depuis cent ans ; l'urbanisation ; le développement des moyens de transport ; les progrès du niveau de vie ; la grande surface périphérique engendrée par l'automobile et le réfrigérateur ; l'accroissement du nombre des consommateurs ; les chances de survie du commerce indépendant ; l'augmentation de son chiffre d'affaires en 1971 et l'augmentation du nombre des inscriptions nouvelles au registre du commerce (p. 1662) ; les obligations administratives du commerce indépendant (p. 1663) ; la nécessité d'introduire une dimension sociale dans l'évolution du commerce ; la loi d'orientation du commerce élaborée après consultation de toutes les organisations professionnelles intéressées (p. 1663) ; la concertation depuis juillet 1963 ; l'économie du projet de loi (p. 1664) ; la taxe d'entraide et la taxe additionnelle sur les grandes surfaces ; les mesures complémentaires à l'étude ; la moralisation de la concurrence (p. 1664) ; le plafonnement à six centimes par litre d'essence du rabais consenti par certains distributeurs ; la marge minimum de distribution pour les « boissons alcoolisées du cinquième groupe » ; les mesures réprimant la publicité mensongère, les jeux-concours, loteries, primes ; l'aménagement des heures d'ouverture des magasins de détail ; la réunion d'une table ronde consacrée à ce problème (p. 1665) ; les commerçants non sédentaires ; l'adaptation des commerçants indépendants ; l'enseignement commercial ; les 500 assistants techniques du commerce ; la discussion au Sénat de deux textes sur les coopératives de commerçants et les magasins collectifs indépendants ; l'étude des modalités de crédit appropriées pour faciliter la mobilité et la réinstallation des commerçants touchés par les opérations de rénovation urbaine ; les commissions départementales d'urbanisme commercial et les informations qu'elles doivent fournir aux commerçants sur les projets routiers ; les implantations collectives, les programmes de logements ; l'humanisation des rapports entre l'administration et les commerçants ; l'imposition au régime du « réel simplifié » ; la création de centres comptables conventionnés placés auprès des chambres de commerce ou de métiers, chargés de tenir la comptabilité commerciale et fiscale des entreprises ; la préparation, par un groupe de travail constitué auprès de la direction générale des impôts, des textes à prévoir pour l'ouverture du premier centre en 1973 ; la réforme de la saisie et de la vente, confiées à une Commission présidée par un magistrat de la Cour des comptes (p. 1665) ; la modification de la liste des biens insaisissables (p. 1666) ; le retour à une ancienne tradition d'urbanité administrative ; l'effort fiscal déjà accompli en faveur du commerce et de l'artisanat ; l'extension, par le prochain budget, de la réduction d'impôt de 5 % aux revenus de 1972 ; l'abaissement de 20 à 16,60 % du taux des droits de mutation applicables aux ventes de fonds de commerce, allégement qui sera inscrit dans la deuxième lecture du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre financier.

Reprise de la discussion générale (p. 1669) ; *question préalable* opposée par le groupe socialiste ; les promesses faites en 1956 par M. Guy Mollet aux commerçants et artisans (p. 1669) ; l'agitation actuelle (p. 1670) ; la libération de Gérard Nicoud (p. 1670, 1671) ; les propositions de loi d'amnistie et la réforme fiscale (p. 1670, 1672) ; les problèmes d'ordre psychologique des artisans et commerçants (p. 1670) ; la circulaire de M. Mitterrand, Ministre dans le cabinet Mendès-France en date du 22 octobre 1954 concernant l'opposition de groupements professionnels à l'application de la loi (p. 1670) ; l'attachement à l'ordre et à la justice d'un million et demi de petits commerçants ; les conditions de l'amnistie (p. 1671).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre ; l'élection à l'Assemblée Nationale, le 2 janvier 1956, de cinquante-deux commerçants contestataires ; l'invalidation en janvier et février 1956 de onze députés commerçants contestataires par les membres de l'opposition actuelle (p. 1672).

Rejet au scrutin public de la question préalable (p. 1672) ; liste des votants (p. 1735, 1736).

Reprise de la discussion générale (p. 1672) ; le manque d'acquéreurs pour les fonds de commerce (p. 1672) ; le développement des magasins à grande surface (p. 1673) ; l'expansion de Carrefour, des Docks Lyonnais, de Casino ; la proposition faite par le groupe communiste d'attribuer aux commerçants âgés une allocation viagère ; l'intérêt du groupe communiste pour les commerçants non sédentaires ; le cas des artisans (p. 1674) ; la proposition du groupe PDM de créer une caisse d'indemnité de départ (p. 1674) ; l'agression économique subie par les commerçants et artisans (p. 1675) ; la fiscalité sup-

portée par le commerce de détail et l'artisanat (p. 1675) ; l'augmentation du taux des patentes (p. 1675) ; la fiscalisation du taux des cotisations (p. 1676) ; l'introduction d'un *numerus clausus* pour l'implantation des « grandes surfaces » ; la modestie du pécule (p. 1676) ; la durée de l'activité professionnelle donnant droit aux mesures prévues par la loi (p. 1677) ; les rénovations urbaines et la revente des fonds de commerce ; l'achat de fonds de commerce par des associations groupant des représentants des chambres de commerce, des municipalités, etc. ; la résolution adoptée par la Commission des Communautés européennes au sujet de la reconversion et de la retraite anticipée des petits commerçants et artisans ; la taxe sur la valeur ajoutée et l'exemption dont devraient bénéficier les petits commerçants et artisans ; le système fiscal des entreprises individuelles ; l'unification des conditions d'imposition des diverses catégories de revenus ; le montant trop faible du capital versé (p. 1680) ; le montant de la préretraite ; l'indexation des aides et leur réversibilité sur le conjoint survivant ; les méthodes de vente promotionnelle, de prix, d'appel et de dumping ; la proposition de loi de M. Hoguet sur les ventes à perte (p. 1680) ; l'intérêt du commerce indépendant sur le plan du contact humain ; le dégagement des centres urbains par certains commerçants qui s'installent à la périphérie des villes ; la distinction à faire entre eux et les grandes surfaces (p. 1681) ; l'incidence sur les prix des taxes envisagées (p. 1682) ; les commerçants et artisans âgés de cinquante-cinq ans ; le danger de la création d'un monopole au profit des grandes surfaces (p. 1682).

Intervention de M. Jean Bailly, Secrétaire d'Etat au Commerce (p. 1683) : les sanctions infligées en cas de ventes à perte.

Reprise de la discussion générale : le réinvestissement de la TVA par les grandes surfaces et l'incitation à la prolifération de tels établissements (p. 1683) ; l'échelonnement des paiements sur quatre-vingt-dix ou cent cinquante jours dont bénéficient les grandes surfaces ; les intérêts produits par les ventes ajournées ; la violation des règles de la Banque de France en ce qui concerne l'échelonnement des paiements ; le rôle que joueront les commerçants et artisans dans les cités ; le désert commercial dans la société actuelle ; le vote hostile de la majorité parlementaire de 1956 à l'amnistie demandée en faveur des commerçants et artisans condamnés (p. 1684) ; l'implantation de grandes surfaces de ventes dans les municipalités socialistes ; l'appel à la solidarité professionnelle et à la solidarité nationale ; le groupe d'étude spécialisé « commerce, distribution, artisanat » et le groupe « affaires sanitaires et sociales » (p. 1685) ; les difficultés de choisir les bénéficiaires de ce texte (p. 1685) ; la proposition faite par les Républicains indépendants de créer une indemnité viagère de départ ; la fixation par décret du seuil de bénéfice au-dessous duquel les petites entreprises seront exonérées de la taxe (p. 1686) ; la création du salaire fiscal (p. 1686) ; les 20 % d'abattement demandés dans le calcul des bénéfices industriels et commerciaux ; l'amnistie (p. 1686).

Art. 1er : *Institution du régime d'aide* (p. 1738) ; dépôt d'un projet de loi relatif à la reconversion des petits commerçants et artisans ; taux du droit de mutation à titre onéreux (p. 1739) ; amendement de la Commission spéciale ; cas des commerçants et artisans âgés de soixante à soixante-cinq ans qui ne sont plus en activité ; adoption de cet amendement ; un amendement de M. Poudevigne devient sans objet ; nouvel amendement de la Commission tendant à substituer aux mots : « victimes de l'évolution des conditions de distribution », les mots : « victimes des modifications des structures économiques » (p. 1740) ; adoption de cet amendement ; un amendement de M. Poudevigne n'est pas soutenu ; amendement de la Commission spéciale (dépôt d'un projet de loi, avant le 1er octobre 1977, prorogeant certaines des dispositions de la présente loi) ; adoption de cet amendement ; amendement de M. Poudevigne qui n'est pas soutenu ; amendement de la Commission (dépôt en 1972 d'un projet de loi relatif à la reconversion des commerçants indépendants de détail et artisans âgés de moins de soixante ans) (p. 1740) ; adoption de cet amendement ; amendement de M. Modiano (dépôt d'un projet de loi, avant le 1er octobre 1972, réglementant l'ouverture de magasins à grande surface à l'exception des magasins collectifs indépendants) ; cet amendement n'est pas soutenu ; adoption de l'article 1er, ainsi modifié (p. 1741).

Art. 2 : *Financement de l'aide* (p. 1741) ; cas des coopératives de consommation et d'administration (p. 1742) ; situation des petits commerçants âgés de cinquante-cinq ans ; dépôt de plusieurs amendements concernant le financement : ceux de

MM. Bayou, Glon, des Garets, Raymond Barbet, Modiano, de la Commission, de MM. Brocard, Delong, Jean Favre ; retrait de l'amendement de MM. Glon, Brocard, Favre, Delong ; intervention de M. Giscard d'Estaing, Ministre des Finances ; rejet des amendements de MM. Bayou, des Garets, Raymond Barbet, Modiano (p. 1746) ; retrait d'un sous-amendement de M. Mauger qui reprenait en partie l'amendement de M. Delong; adoption de l'amendement de la Commission ; amendement de M. de Poulpiquet relatif aux coopératives d'administration et de consommation ; son adoption ; adoption de l'article 2, ainsi modifié (p. 1747).

Art. 3 : amendements rédactionnels de la Commission auprès de M. Ribière ; adoption du texte commun de ces amendements ; amendement de M. Dupont-Fauville concernant les coopératives de distribution d'entreprises ou d'organismes publics (p. 1747) ; retrait de cet amendement ; amendement de la Commission relatif aux obligations des redevables de la taxe additionnelle ; son adoption ; deux amendements de M. Ribière deviennent sans objet ; amendement rédactionnel de la Commission ; son adoption ; adoption de l'article 3, ainsi modifié (p. 1748).

Art. 4 à 6 : adoption (p. 1748).

Art. 7 : *Modalités d'attribution du produit des taxes instituées à l'article 2 ; situation des petits commerçants des communes rurales ;* amendement de la Commission tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article ; son adoption ; amendement de M. Barbet tendant à instituer une allocation viagère ; rejet de cet amendement ; adoption d'un amendement de la Commission ; nouvel amendement de la Commission tendant à substituer au mot : « pécule », les mots : aide spéciale compensatrice » ; adoption de cet amendement ; amendement de la Commission concernant les ressources des fonds sociaux des caisses appelées à venir en aide aux commerçants et artisans âgés ayant dû abandonner leurs activités avant la promulgation de la présente loi ; son adoption ; adoption de l'article 7, ainsi modifié (p. 1749).

Art. 8 : amendement de M. Barbet tendant à substituer au mot : « pécule », les mots : « d'allocation viagère annuelle » (p. 1749) ; rejet de cet amendement ; amendement du Gouvernement (p. 1749) ; son adoption ; adoption de l'article 8, ainsi modifié (p. 1750).

Art. 9 : *Nombre de bénéficiaires ;* amendement du Gouvernement concernant ceux qui ont vocation au bénéfice du pécule de départ ; réserve de cet amendement et du vote de l'article 9.

Après l'art. 9 : amendement de M. Barbet (conditions d'obtention de l'allocation viagère annuelle) ; rejet de cet amendement (p. 1750).

Art. 10 : amendement de la Commission relatif à la situation du commerçant et de l'artisan désireux de bénéficier du pécule ; adoption de cet amendement qui devient l'article 10 (p. 1751).

Art. 11 : son adoption (p. 1751).

Art. 12 : amendement de la Commission tendant à supprimer cet article ; adoption de cet amendement ; en conséquence, l'article 12 est supprimé (p. 1751).

Art. 13 : amendement de la commission ; son adoption ; nouvel amendement de la Commission (cas de préjudice subi par le bailleur) (p. 1751) ; adoption de cet amendement ; adoption de l'article, ainsi modifié.

Art. 14 : *Montant du pécule ;* amendement de M. Neuwirth (montant de l'aide spéciale compensatrice) (p. 1752) ; modalités de paiement de l'aide ; retrait de cet amendement ; dépôt de trois amendements identiques de MM. Deniau, Lafon et de la Commission concernant le mode de calcul (p. 1753) ; retrait des amendements de MM. Deniau et Lafon (p. 1754) ; adoption de celui de la Commission ; retrait d'un amendement de M. Neuwirth ; adoption d'un amendement du Gouvernement ; adoption d'un amendement de la Commission ; nouvel amendement de la Commission concernant le versement de l'aide spéciale compensatrice ; sous-amendement de M. Rabreau à cet amendement (perception en une seule fois du montant du pécule) (p. 1754) ; retrait de ce sous-amendement ; adoption de l'amendement ; adoption de l'article 14, ainsi modifié (p. 1755).

Après l'art. 14 : amendement de la Commission précisant que l'aide spéciale compensatrice n'est pas imposable ; adoption de cet amendement ; nouvel amendement de la Commission (cas du bénéficiaire d'une aide spéciale compensatrice qui n'a pas atteint l'âge de la retraite) ; adoption de cet amendement ; retrait d'un amendement de M. Deniau ; amendement de M. Maujoüan du Gasset (inscription au chômage et à la formation professionnelle accélérée des com-

merçants et artisans victimes des mutations économiques) (p. 1755) ; retrait de cet amendement (p. 1756).

Art. 15 : litiges relatifs à l'attribution du pécule ; amendement de M. Barbet qui devient sans objet ; adoption de cet article (p. 1756).

Art. 16 : adoption (p. 1756).

Art. 17 : amendement de M. Andrieux qui devient sans objet ; adoption de cet article (p. 1756).

Art. 18 : *Modalité d'application de la présente loi ;* amendement de MM. Fontaine et Cerneau concernant les départements d'outre-mer (p. 1756) ; date d'application de la loi (p. 1757) ; adoption de l'amendement de M. Fontaine ; retrait de celui de M. Cerneau ; cas des entreprises de vente par correspondance ; adoption de l'article 18, ainsi modifié (p. 1758).

Art. 19 : adaptation de la présente loi aux exigences des départements d'outre-mer ; amendements de MM. Fontaine et Cerneau tendant à supprimer cet article ; en conséquence, l'article 19 est supprimé (p. 1758).

Art. 20 : son adoption (p. 1758).

Art. 9 (*suite*) : amendement du Gouvernement concernant ceux qui ont vocation au bénéfice du pécule de départ ; dépôt de deux sous-amendement de M. Guillermin à cet amendement (p. 1768) ; retrait d'un sous-amendement de M. Guillermin ; dépôt d'un sous-amendement du Gouvernement ; son adoption ainsi que celle du sous-amendement non retiré de M. Guillermin (p. 1769) ; adoption de l'amendement de la Commission, ainsi modifié, qui devient l'article 9.

Observations de M. Claude Peyret, en sa qualité de président de la Commission spéciale (p. 1790).

Explications de vote : abstention des groupes socialiste et communiste ; vote favorable des groupes des Républicains indépendants, UDR et PDM (p. 1770 à 1772).

Adoption au scrutin de l'ensemble du projet de loi (p. 1772) ; liste des votants (p. 1807, 1808).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [22 juin 1972] (p. 2735, 2744).

L'extension du champ d'application de la loi à l'ensemble des artisans et commerçants âgés ; le paiement de la taxe par l'ensemble du secteur industriel et commercial ; l'examen du financement de l'aide ; la détermination du pécule ; la prise en considération de la moitié du prix de vente du fonds (p. 2735).

Intervention de M. Jean Bailly, Secrétaire d'Etat au Commerce ; les quarante mesures destinées à améliorer la situation des commerçants indépendants et artisans (p. 2736) ; la préparation de la loi d'orientation du commerce.

Art. 1er : amendement de la Commission spéciale tendant à rétablir les mots : « victimes des modifications des structures économiques », adoption de l'amendement et de l'article 1er, ainsi complété.

Art. 1er *bis* : amendement de la Commission tendant à supprimer le paragraphe II de cet article ; adoption ; amendement de la Commission concernant la prorogation éventuelle de certaines des dispositions de la loi ; adoption de l'amendement et de l'article premier *bis,* ainsi modifié (p. 2736).

Art. 2 : *La cinquième solution envisagée en ce qui concerne le financement de l'aide* (p. 2737) ; l'assiette de la taxe d'entraide sur la surface de l'établissement, puis sur le chiffre d'affaires ; la fraction de la contribution sociale de solidarité ; l'institution d'une taxe supplémentaire modulée en fonction de la surface et du chiffre d'affaires ; la cinquième solution proposée par M. Guillermin ; amendement de M. Guillermin tendant à limiter à deux le nombre des taxes et à fixer le taux applicable à la taxe au mètre carré ; la variation du taux par le Gouvernement à l'intérieur de la taxe d'entraide frappant tous les commerçants et artisans dont le chiffre d'affaires dépasse 500.000 francs (p. 2737) ; la modulation de la première taxe en fonction de la surface et du chiffre d'affaires (p. 2738) ; l'institution d'une taxe d'entraide sur tous les chiffres d'affaires de plus de 500.000 francs ; la modulation de cette taxe en fonction de la surface et du chiffre d'affaires ; le taux de 15 francs au mètre carré pour la taxe additionnelle frappant les grandes surfaces ; les réductions prévues pour les professions dont l'exercice requiert de grandes surfaces de vente et celles dont les surfaces sont comprises entre 400 et 750 mètres carrés.

Intervention de M. Jean Bailly, Secrétaire d'Etat ; l'absence de signification juridique

du chiffre d'affaires de l'établissement lorsque l'entreprise en possède plusieurs ; les disparités de concurrence entre magasins de formes voisines ; son souhait du maintien de la dégressivité pour ancienneté (p. 2739) ; l'effort particulier demandé aux grandes surfaces ; adoption de l'amendement de M. Guillermin, repoussé par le Gouvernement (p. 2739) ; retrait de deux amendements de M. Glon (regroupement des commerçants indépendants) (p. 2740) ; rejet de deux amendements de M. Glon (réduction de la taxe d'entraide en cas de restructuration ou de reconversion professionnelle) (p. 2740) ; en conséquence, le texte de l'amendement de M. Guillermin, qui a été adopté, devient l'article 2.

Reprise de la discussion (p. 2744).

Art. 3 et 5 : adoption.

Art. 7 : amendement de la Commission concernant les commerçants et artisans âgés qui auraient été obligés d'abandonner leur activité avant la date d'entrée en vigueur de la loi ; adoption de l'amendement et de l'article 7, ainsi modifié (p. 2745).

Art. 8 : amendement de la Commission concernant l'unicité de gestion des fonds sociaux des caisses de retraite vieillesse.

Intervention de M. Jean Bailly, Secrétaire d'Etat : les deux types d'aide ; les aides spéciales compensatrices (le pécule et les actions entreprises grâce aux fonds sociaux des caisses) ; l'opposition du Gouvernement à l'amendement de la Commission ; adoption de l'amendement ; adoption de l'article 8, ainsi modifié (p. 2745).

Art. 9 : adoption.

Art. 10 : amendement de la Commission concernant la suppression de l'obligation d'afficher la mise en vente du fonds de commerce dans le local où est exploité le fonds (p. 2746).

Intervention de M. Jean Bailly, Secrétaire d'Etat : acceptation de cette modification mais maintien de la fixation d'autres modes de publicité par décret d'application (p. 2746).

Vote par division sur l'amendement ; adoption des deux parties de l'amendement (p. 2746) ; amendement de la Commission concernant l'exigence d'un préavis de trois mois pour demander la résiliation du bail ; adoption de l'amendement et de l'article 10, ainsi modifié.

Art. 13 : amendement de la Commission tendant à revenir au texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale.

Intervention de M. Jean Bailly, Secrétaire d'Etat : l'agrément du successeur par le bailleur en cas de vente du bail avec le fonds ; la réduction des prérogatives des propriétaires de locaux commerciaux (p. 2747) ; les inconvénients du décret de 1953 ; l'amendement, repoussé par le Gouvernement, est adopté et devient l'article 13 (p. 2748).

Art. 14 : *L'octroi aux travailleurs indépendants pouvant prétendre à l'aide spéciale compensatrice des garanties de ressources aux travailleurs privés d'emploi ;* amendement de la Commission et de M. Guillermin faisant entrer en ligne de compte la valeur du prix de vente du fonds pour fixer le plafond de ressources ; les différentes hypothèses selon le texte du Sénat ou le texte de l'Assemblée Nationale en fonction de la valeur du fonds de commerce (p. 2748) ; le texte de l'Assemblée plus favorable aux commerçants dont les revenus sont moyens (p. 2749).

Intervention de M. Jean Bailly, Secrétaire d'Etat ; le choix entre le rétablissement de l'égalité de tous les bénéficiaires éventuels ou la proposition de la Commission spéciale ; (p. 2749) ; l'amendement, repoussé par la Commission, est adopté ainsi qu'un amendement d'harmonisation de la Commission ; l'article 14, ainsi modifié, est adopté.

Art. 14 bis et 15 : adoption.

Abstention du groupe communiste ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2749).

Discussion du texte de la Commission mixte paritaire [30 juin 1972] (p. 3091).

Le financement de l'aide aux commerçants âgés (p. 3091) ; la taxe d'entraide ; la taxe additionnelle (p. 3092) ; la publicité de la mise en vente des fonds de commerce (p. 3093) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 3093).

9. — Proposition de loi tendant à permettre l'évolution du petit commerce et de l'artisanat, présentée à l'Assemblée Nationale le 26 avril 1972 par M. Mitterrand et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2237.**

10. — Proposition de loi tendant à la création d'une Caisse nationale du commerce et de l'artisanat destinée à aider les petits commerçants et artisans victimes des mutations économiques, présentée à l'Assemblée Nationale le 26 avril 1972 par M. Tissandier (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2240.**

11. — Proposition de loi relative à l'institution d'un « Office national d'aide aux mutations commerciales », présentée à l'Assemblée Nationale le 26 avril 1972 par MM. Cazenave, de Montesquiou et Jacques Barrot (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2248.**

12. — Proposition de loi tendant à la création d'un fonds d'aide aux commerçants âgés qui sont dans l'impossibilité de céder leur fonds de commerce, présentée à l'Assemblée Nationale le 26 avril 1972 par M. Houël et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2257.**

13. — Proposition de loi tendant au développement de la formation professionnelle continue dans les entreprises artisanales, commerciales et industrielles non soumises à la participation fixée par l'article 14 de la loi n° 71-575 du 16 juillet 1971, présentée à l'Assemblée Nationale le 26 avril 1972 par M. Icart et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2264.**

14. — Proposition de loi d'orientation pour le secteur des métiers, présentée à l'Assemblée Nationale le 14 juin 1972 par M. Hoguet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2423.**

15. — Proposition de loi relative à l'orientation du secteur des métiers, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1972 par M. Neuwirth et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2514.**

16. — Projet de loi d'orientation de l'artisanat, présenté à l'Assemblée Nationale le 12 décembre 1972 par M. Messmer, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission spéciale), **n° 2749.**

— *Voy. aussi :* COMMERCE, BAUX COMMERCIAUX, QUESTIONS ORALES (avec débat), n°s 33 à 38 ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 286 ; QUESTIONS ORALES (sans débat) n°s 42, 43, 103, 178, 184, 195. AMNISTIE, 11.

— Incarcération d'un dirigeant d'une organisation professionnelle. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 297.

— Dans le Tarn-et-Garonne. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 325.

ARTISTES.

Voy. ARTS, 1 et 2 ; SPECTACLES, 2 et 3.

ARTS.

1. — Proposition de loi tendant à instituer la carte professionnelle d'artiste musicien exécutant salarié, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Jacques Barrot (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 185.**

2. — Proposition de loi relative à la protection des droits des artistes, interprètes ou exécutants, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 mai 1969 par M. Robert-André Vivien (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 699.**

ARUSHA.

— Convention. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 35.

ASCENDANTS.

Voy. ANCIENS COMBATTANTS, 2 ; BUDGET (Anciens combattants).

— Extension de la sécurité sociale. — *Voy.* ASSURANCES SOCIALES (Régime général), 12.

ASSEMBLÉE CONSULTATIVE DU CONSEIL DE L'EUROPE.

Représentants titulaires :

MM. Camille Petit, Radius, Bourgoin, André Beauguitte, Vitter, Nessler, Flornoy,

de Préaumont, Labbé, Krieg, de Montesquiou, Péronnet. [17 octobre 1968] (p. 3387).

M. Paul Rivière. [26 mai 1970] (p. 1952).

M. Tisserand. [17 octobre 1972] (p. 4180).

Représentants suppléants :

MM. Abelin, Bizet, Georges Bourgeois, Capelle, Destremau, Grussenmeyer, Hauret, Mme Ploux, MM. Schloesing, Sourdille, Valleix, Weber. [24 octobre 1968] (p. 3577).

M. Arthur Moulin. [16 avril 1970] (p. 1115).

ASSEMBLÉE DE L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE (U.E.O.).

(Ses membres sont les mêmes que ceux de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.)

ASSEMBLÉES EUROPÉENNES.

— Pouvoirs. — *Voy.* ORGANISMES INTERNATIONAUX, 1 (Assemblée consultative du Conseil de l'Europe ; Assemblée de l'U.E.O. ; Assemblée parlementaire des Communautés européennes) ; TRAITÉS ET CONVENTIONS, 30.

— Nomination des représentants de l'Assemblée Nationale. — *Voy.* RÈGLEMENT A.N., 5 (art. 7, 8, 10 et 29).

ASSEMBLÉE NATIONALE.

I. — RÉUNION CONSTITUTIVE. [11 et 12 juillet 1968].

Ouverture de la quatrième législature de l'Assemblée Nationale et de la session de droit prévue par l'article 12 de la Constitution [11 juillet 1968] (p. 2187).

Constitution du bureau d'âge [11 juillet 1968] (p. 2187).

Communication de la liste des 487 députés élus dans les départements de la Métropole et dans les départements et territoires d'outre mer [11 juillet 1968] (p. 2188 et 2192 à 2197).

Communications faites à l'Assemblée Nationale par le Conseil constitutionnel : contestations dirigées contre les élections [11 juillet 1968] (p. 2188 à 2197) (première liste).

Allocution de M. le Président d'âge [11 juillet 1968] (p. 2188).

Election du Président de l'Assemblée Nationale [11 juillet 1968] (p. 2191).

II. — BUREAU D'AGE.

Année 1968 :

Président d'âge : M. H. Ducos [11 juillet 1968] (p. 2187).

Secrétaires d'âge : MM. Ducray, Mourot, Alain Terrenoire, Cassabel, Massoubre, Jean-Pierre Roux [11 juillet 1968] (p. 2187).

Année 1969 :

Secrétaire d'âge : MM. Ducray, Mourot, Alain Terrenoire, Cassabel, Massoubre, Jean-Pierre Roux [2 avril 1969] (p. 811).

Année 1970 :

Secrétaires d'âge : MM. Ducray, Mourot, Alain Terrenoire, Cassabel, Massoubre, Jean-Pierre Roux [2 avril 1970] (p. 745).

Année 1971 :

Secrétaires d'âge : MM. Ducray, Mourot, Alain Terrenoire, Massoubre, Jean-Pierre Roux, Stirn [2 avril 1971] (p. 831, 834).

Année 1972 :

Secrétaires d'âge : MM. Bernard-Reymond, Ducray, Mourot, Alain Terrenoire, Cassabel, Massoubre [4 avril 1972] (p. 786, 789).

III. — BUREAU (Composition).

1968 :

Scrutin pour la nomination du Président de l'Assemblée Nationale [11 juillet 1968] (p. 2191) ; est élu : M. Jacques Chaban-Delmas.

Scrutins pour la nomination de 6 vice-présidents [12 juillet 1968] (p. 2204) ; sont élus : MM. Peretti, Anthonioz, La Combe, Le Douarec, Claudius-Petit, Massot.

Scrutin pour la nomination de 3 questeurs [12 juillet 1968] (p. 2204) ; sont élus : MM. Bricout, Neuwirth, Michel Jacquet.

Scrutin pour la nomination de 12 secrétaires [12 juillet 1968] (p. 2204) ; sont élus : MM. Berthouin, Bozzi, Cermolacce, Darchicourt, Falala, Hinsberger, Bernard Marie, Odru, Mme Prin, MM. Riviérez, Sablé, Ziller.

1969 :

Scrutin pour la nomination de 6 vice-présidents [2 avril 1969] (p. 813) ; sont élus : MM. Peretti, Anthonioz, La Combe, Le Douarec, Montalat, Claudius-Petit.

Scrutin pour la nomination de 3 questeurs [2 avril 1969] (p. 813) ; sont élus : MM. Bricout, Michel Jacquet, Neuwirth.

Scrutin pour la nomination de 12 secrétaires [2 avril 1969] (p. 813) ; sont élus : MM. Cermolacce, Deliaune, Paul Duraffour, Hoffer, Hoguet, Lepage, Longequeue, Odru, Mme Prin, MM. Renouard, Rickert, Joseph Rivière.

Installation du Bureau définitif [2 avril 1969] (p. 814).

Démission du Président de l'Assemblée Nationale (M. Chaban-Delmas), nommé Premier Ministre [24 juin 1969] (p. 1680).

Scrutin pour la nomination du Président de l'Assemblée Nationale [25 juin 1969] (p. 1718) ; est élu : M. Achille Peretti.

Scrutin pour la nomination de deux vice-présidents [2 octobre 1969] (p. 2431) ; sont élus : MM. Nungesser, Boscary-Monsservin.

1970 :

Nomination de six vice-présidents : MM. La Combe, Le Douarec, Boscary-Monsservin, Max Lejeune, Claudius-Petit, Nungesser.

Nomination de trois questeurs : MM. Bricout, Michel Jacquet, Neuwirth.

Nomination de 12 secrétaires : MM. Bozzi, Bustin, Carpentier, Cermolacce Mme Chonavel, MM. Fontaine, Marie, Mazeaud, Meunier, de Poulpiquet, Renouard, Antonin Ver. [2 avril 1970] (p. 746).

1971 :

Nomination de six vice-présidents : MM. La Combe, Le Douarec, Boscary-Monsservin, Claudius-Petit, Nungesser, Chazelle.

Nomination de trois questeurs : MM. Bricout, Michel Jacquet, Neuwirth.

Nomination de 12 secrétaires : MM. Charles Bignon, Brocard, Brugnon, Cermolacce, Cressard, Emile Didier, Ducoloné, Herman, Leroy-Beaulieu, Henri Lucas, Plantier, Vernaudon. [2 avril 1971] (p. 832, 834).

Nomination de M. Delachenal, vice-président (en remplacement de M. Boscary-Monsservin, élu sénateur). [21 octobre 1971] (p. 4712).

Nomination de M. Berthouin, secrétaire (en remplacement de M. Didier, élu sénateur) [21 octobre 1971] (p. 4712).

1972 :

Nomination de six vice-présidents : MM. Le Douarec, La Combe, Delachenal, Claudius-Petit, Nungesser, Benoist.

Nomination de trois questeurs : MM. Bricout, Michel Jacquet, Neuwirth.

Nomination de 12 secrétaires . MM. Andrieux, Baudouin, Brocard, Cassabel, Cermolacce, Dardé, Robert Fabre, Grondeau, Guillermin, Mazeaud, Nilès, Riviérez. [4 avril 1972] (p. 787, 789).

IV. — Bureau (Décisions).

Conditions de transmission d'une opposition à la constitution d'une commission spéciale [28 avril 1972] (p. 1202).

V. — Sessions.

1968-1969 :

Session de droit (prévue par l'art. 12 de la Constitution).

Ouverture [11 juillet 1968] (p. 2187).
Clôture [25 juillet 1968] (p. 2617).

Entendus : MM. Couve de Murville, *Premier Ministre, le Président.*

Session extraordinaire.

Ouverture [24 septembre 1968] (p. 2483).
Clôture [1er octobre 1968] (p. 2951).

1re session ordinaire.

Ouverture [2 octobre 1968] (p. 2975).
Clôture [20 décembre 1968] (p. 5763).

2e session ordinaire.

Ouverture [2 avril 1969] (p. 811).
Clôture [27 juin 1969] (p. 1799).

Session extraordinaire.

Ouverture [16 septembre 1969] (p. 2249).
Clôture [20 septembre 1969] (p. 2367).

1969-1970 :

1re session ordinaire.

Ouverture [2 octobre 1969] (p. 2427).
Clôture [20 décembre 1969] (p. 5119).

2e session ordinaire.

Ouverture [2 avril 1970] (p. 745).
Clôture [30 juin 1970] (p. 3344).

1970-1971 :

1re session ordinaire.

Ouverture [2 octobre 1970] (p. 4045).
Clôture [19 décembre 1970] (p. 6734).

2e session ordinaire.

Ouverture [2 avril 1971] (p. 831).
Clôture [30 juin 1971] (p. 3587).

1971-1972 :

1re session ordinaire.

Ouverture [2 octobre 1971] (p. 4210).
Clôture [20 décembre 1971] (p. 7022).

2e session ordinaire.

Ouverture [4 avril 1972] (p. 785).
Clôture [1er juillet 1972] (p. 3123).

1972-1973 :

1re session ordinaire.

Ouverture [2 octobre 1972] (p. 3840).
Clôture [20 décembre 1972] (p. 6416).

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES.

— Composition.

Représentants de l'Assemblée Nationale :

MM. Jarrot, Briot, Cousté, Boscary-Monsservin, Pianta, Cointat, Bousquet, Borocco, Louis Terrenoire, Kaspereit, de Broglie, Laudrin, Triboulet, de la Malène, Fanton, Baumel, Habib-Deloncle, René Ribière, Tomasini, René Pleven, Rossi, Spénale, Francis Vals, Hunault. [16 octobre 1968] (p. 3338).

MM. Albert Liogier, Raymond Offroy, Jacques Sourdille, Pierre Bourdellès. [2 octobre 1969 (p. 2434).

(En remplacement de MM. Baumel, Fanton, Pleven et Kaspereit, nommés membres du Gouvernement.)

MM. Briot, Boscary-Monsservin, Jarrot, Pianta, de Broglie, Hunault, Triboulet, Bourdellès, Cointat, Sourdille, Bousquet, Offroy, Cousté, Liogier, Borocco, Rossi, Tomasini, de la Malène, René Ribière, Louis Terrenoire, Laudrin, Habib-Deloncle, Spénale, Francis Vals. [14 octobre 1970] (p. 4271).

MM. Pierre Beylot et René Couveinhes. [*J.O.* du 15 avril 1971] (p. 3645).

(En remplacement de MM. Cointat (nommé membre du Gouvernement) et Tomasini.)

M. Durieux.

(En remplacement de M. Boscary-Monsservin, élu sénateur.) [28 octobre 1971] (p. 5010).

MM. Briot, Liogier, Rossi, Bourdellès, Pianta, Durieux, Offroy, de Broglie, Jarrot, Cousté, Borocco, René Ribière, Sourdille, Hunault, Bousquet, Triboulet, de la Malène, Laudrin, Louis Terrenoire, Beylot, Habib-Deloncle. [6 octobre 1972] (p. 3946).

— Législation.

1. — Proposition de loi tendant à fixer la date des élections du Parlement européen au suffrage universel direct, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1970 par M. Vals et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires étrangères), **n° 1356.**

2. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 2 de la loi n° 58-239 du 8 mars 1958 concernant la désignation des membres français à l'Assemblée unique des communautés européennes, présentée à l'Assemblée Nationale le 24 juin 1971 par M. Waldeck L'Huillier et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1910.**

ASSEMBLÉES RÉGIONALES.

— Composition. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, 6.

ASSISTANCE ÉDUCATIVE

— *Voy.* FAMILLE, 4 (art. 375 du Code civil).

ASSISTANCE JUDICIAIRE.

1. — Proposition de loi tendant à accorder aux salariés le bénéfice automatique et définitif de l'assistance judiciaire pour défendre leurs droits mis en cause dans un litige né du contrat de travail, présentée à l'Assemblée Nationale le 27 juin 1969 par M. Xavier Deniau et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 742.**

2. — Projet de loi instituant l'aide judiciaire, présenté à l'Assemblée Nationale le 28 mai 1971 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1770 ;** rapport le 2 octobre 1971 par M. de Grailly, **n° 1991.** Adoption le 7 octobre 1971. — Projet de loi **n° 491.**

Transmis au Sénat le 12 octobre 1971 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 7 (année 1971-1972) ;** rapport le 16 novembre 1971 par M. de Montigny, **n° 25 (année 1971-1972).** Adoption avec modifications le 18 novembre 1971. — Projet de loi **n° 13 (année 1971-1972).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 19 novembre 1971 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2063** ; rapport le 2 décembre 1971 par M. de Grailly, **n° 2101.** Adoption en 2e lecture le 10 décembre 1971. — Projet de loi **n° 528.**

Transmis au Sénat le 14 décembre 1971 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 90 (année 1971-1972) ;** rapport le 14 décembre 1971 par M. de Montigny, **n° 92 (année 1971-1972).** Adoption avec modifications le 15 décembre 1971. — Projet de loi **n° 30 (année 1971-1972).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 16 décembre 1971 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 2136** ; rapport le 18 décembre 1971 par M. de Grailly au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 2175.** Adoption le 18 décembre 1971. — Projet de loi **n° 553.**

Transmis au Sénat ; rapport le 17 décembre par M. de Montigny au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 126 (année 1971-1972).** Adoption le 18 décembre 1971. — Projet de loi **n° 50 (année 1971-1972).**

Loi n° 72-11 du 3 janvier 1972, publiée au *J.O.* du 5 janvier 1972 (p. 164).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [7 octobre 1971] (p. 4360, 4379).

La gratuité théorique de la justice (p. 4360) ; l'inadaptation et les insuffisances de la loi de 1851 sur l'assistance judiciaire (p. 4361) ; la réforme de la composition et du fonctionnement des bureaux d'aide judiciaire ; la situation actuelle de l'aide judiciaire ; la distinction entre l'aide judiciaire totale et l'aide judiciaire partielle (p. 4361, 4362) ; le problème du paiement des frais de justice, des experts et des officiers ministériels (p. 4362) ; la perception d'un droit de plaidoirie sur l'ensemble des plaideurs ; l'instauration de l'aide juridique ; la création de services publics de consultation ; les critiques contre l'organisation actuelle des bureaux d'aide judiciaire (p. 4363) ; le maintien du caractère libéral de la profession d'avocat (p. 4364) ; la situation des petits barreaux de province face à l'organisation du système de consultation ; la création d'un secteur conventionné de l'assistance juridique (p. 4364) ; le ralliement du groupe socialiste aux amendements adoptés en commission (p. 4365) ; l'insuffisance du nombre des magistrats ; les mauvaises conditions de travail des tribunaux ; le danger de la fonctionnarisation des professions libérales ; le nombre des affaires qui bénéficieront de l'aide judiciaire (p. 4366) ; le libre choix du défenseur par le justiciable ; l'insuffisance de l'indemnité forfaitaire allouée aux avocats ; le désaccord du groupe communiste avec la commission sur le fonds d'aide judiciaire (p. 4366, 4367) ; l'ouverture du droit à l'aide judiciaire aux nationaux des pays étrangers ; la possibilité pour le plaideur de choisir librement son conseil (p. 4367) ; les avantages du système d'aide judiciaire proposé par la commission des lois (p. 4368) ; la complexité du texte de la commission (p. 4369) ; la solution d'une péréquation entre les barreaux riches et les barreaux pauvres ; la création d'une caisse de péréquation nationale ; le paiement des frais d'aide judiciaire (p. 4371) ; l'attribution d'une partie du droit de plaidoirie à la caisse de retraite des avocats ; les modalités particulières d'application de la loi dans

les D.O.M. (p. 4372) ; l'existence à la Réunion d'une association départementale d'aide judiciaire financée principalement par des fonds publics.

Intervention de M. René Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 4373 à 4376) : la conception de l'aide judiciaire ; le rôle des auxiliaires de la justice ; les modalités de l'aide judiciaire ; l'attribution de cette aide (p. 4372, 4373) ; la fixation des plafonds de ressources par décret ; le nombre des assistés judiciaires ; le problème des effectifs des tribunaux ; l'examen par les bureaux d'aide judiciaire pour savoir si la demande n'est pas manifestement irrecevable ou dénuée de fondement (p. 4374) ; la création de bureaux près les tribunaux administratifs ; la composition des bureaux ; la participation de l'Etat au fonctionnement de l'aide judiciaire ; l'indemnité versée aux auxiliaires de justice ; l'indépendance des avocats ; le système proposé par la Commission ; la création d'une caisse publique d'aide judiciaire ; le libre choix du défenseur (p. 4375, 4376) ;

Art. 1 à 5 : (p. 4379) : réserve.

Art. 6 : (p. 4380) : Chapitre II : *Des bénéficiaires de l'aide judiciaire :* amendement de la Commission des lois tendant à insérer un alinéa supplémentaire ; sous-amendement du Gouvernement tendant à préciser que l'aide judiciaire peut être totale ou partielle et que les dépenses qui en résultent sont à la charge de l'Etat ; la limitation des charges de l'Etat par les contre-propositions de la Commission ; réserve de l'article 6 et des amendements.

Art. 7 : amendement du Gouvernement tendant à préciser le montant maximum des ressources donnant droit à l'aide sociale ; amendement de la Commission tendant à considérer comme insuffisantes les ressources fixées par décret dans la limite maximum de deux fois le S.M.I.C. ; sous-amendement de M. Fontaine tendant à préciser que le S.M.I.C. pris en considération sera celui en vigueur sur le territoire métropolitain ; amendement de M. Julia tendant à proposer une nouvelle rédaction des dispositions retenues par la Commission ; l'amendement n'est pas soutenu ; le risque du retard du relèvement du plafond par rapport à la hausse des prix (p. 4381) ; la fixation du maximum ou plafond des rémunérations soumises aux cotisations de la sécurité sociale ; l'avantage de la fixation définitive d'un plafond donnant droit à l'aide judiciaire ; le réajustement des plafonds lors de l'examen du budget ; rejet de l'amendement du Gouvernement (p. 4382) ; la différence entre le S.M.I.C. d'outre-mer et le S.M.I.C. métropolitain ; adoption du sous-amendement ; adoption de l'amendement ; amendement de la Commission tendant à supprimer le deuxième alinéa de l'article ; réserve de l'amendement et de l'article ; le problème posé par l'article 21-8 instituant le fonds d'aide judiciaire ; la nécessité de réserver tous les articles jusqu'à l'article 21-7 ; le refus de la Commission de réserver ces articles ; l'usage qui veut que la réserve ne puisse être prononcée qu'à la demande du Gouvernement ou de la Commission saisie au fond (p. 4383).

Intervention de M. Pleven, Ministre : son opposition à toute indexation sur le S.M.I.C. (p. 4381).

Après l'Art. 7 : deux amendements de la Commission et de M. Charles Bignon tendant à donner aux commissions d'aide judiciaire le pouvoir d'apprécier la recevabilité de l'action ; retrait de l'amendement de M. Bignon ; sous-amendement du Gouvernement tendant à ajouter avant le mot : « irrecevable », le mot : « manifestement » ; les dispositions spéciales d'admission à l'aide judiciaire pour les pourvois en cassation (p. 4384) ; le nombre limité des avocats auprès de la Cour de cassation.

Intervention de M. Pleven, Ministre (p. 4384) : l'admission à l'aide judiciaire dans les recours formés devant la Cour de cassation ; la difficulté d'empêcher le bureau d'assistance judiciaire d'évoquer le fond des affaires ; adoption du sous-amendement et de l'amendement.

Art. 8 : amendement de la Commission tendant à supprimer cet article ; réserve de l'amendement et de l'article.

Art. 9 : amendement de suppression de la Commission ; réserve de l'amendement et de l'article.

Art. 10 : Chapitre III : *Du domaine de l'aide judiciaire* : amendement de suppression de la Commission ; la conséquence de l'adoption par l'Assemblée du sous-amendement du Gouvernement à l'amendement après l'article 7 ; adoption de l'amendement ; adoption d'un amendement de forme de la Commission ; amendement de M. Julia ten-

dant à permettre l'aide judiciaire devant le tribunal d'instance ou le tribunal de commerce ; amendement d'harmonisation du texte de la Commission.

Intervention de M. Pleven, Ministre (p. 4385) : l'opposition du Gouvernement à l'amendement de M. Julia ; l'aide judiciaire aux plaideurs devant les tribunaux d'instance et les conseils de prud'hommes ; retrait de l'amendement de M. Julia ; retrait de l'amendement de la Commission ; amendement de la Commission tendant à assurer l'harmonisation du texte avec les amendements adoptés ; adoption ; adoption d'un amendement de forme de la Commission ; adoption de l'article.

Art. 11 : réserve.

Avant l'Art. 12 : Chapitre IV : *De l'étendue de l'aide judiciaire* : amendement de suppression de la Commission ; réserve.

Art. 12 : réserve.

Art. 14 et 15 (p. 4386) : adoption.

Après l'Art. 15 : amendement de la Commission tendant à insérer l'intitulé suivant : « De l'étendue de l'aide judiciaire » ; adoption ; amendement de la Commission tendant à insérer un nouvel article ; la reprise de l'article 11 du projet de loi.

Intervention de M. Pleven, Ministre (p. 4386) : l'assurance donnée par le Gouvernement que les mots : « dépositaires publics » s'appliquent aux greffiers et aux notaires ; adoption de l'amendement.

Art. 11 (suite) : adoption de l'amendement de suppression.

Après l'Art. 15 (suite) : amendement de la Commission tendant à insérer un nouvel article ; la reprise des dispositions retenues à l'article 12 ; la dispense de l'obligation de contribuer à tous les frais afférents aux instances ; sous-amendement du Gouvernement tendant à substituer aux mots : « dispense de l'obligation », le mot : « concerne ».

Intervention de M. Pleven, Ministre (p. 4386) : la dispense de l'avance des frais qui peuvent être recouvrés sur la partie condamnée ; les honoraires d'avocat constituant la partie des frais du procès (p. 4387) ; les différences entre les indemnités prévues dans le système du Gouvernement et dans celui de la Commission ; le caractère d'indemnité forfaitaire et non de rétribution des sommes qui seront attribuées aux avocats ; adoption du sous-amendement et de l'amendement.

Art. 12 (suite) : adoption d'un amendement de suppression de l'article.

Avant l'Art. 12 (suite) : adoption d'un amendement de suppression de l'intitulé : « de l'étendue de l'aide judiciaire » (p. 4387).

Après l'Art. 15 : amendement de la Commission tendant à insérer un nouvel article ; sous-amendement du Gouvernement tendant à supprimer le dernier alinéa du texte de l'amendement ; adoption du sous-amendement et de l'amendement (p. 4388).

Art. 13 (suite) : adoption d'un amendement de suppression de l'article.

Après l'Art. 15 (suite) : amendement de la Commission et sous-amendement du Gouvernement relatif à la détermination du plafond de ressources pour l'admission à l'aide judiciaire totale ; la fixation du plafond de l'aide judiciaire totale aux 2/3 du plafond de l'aide judiciaire partielle ; réserve du sous-amendement et de l'amendement.

Avant l'Art. 16 : amendement de la Commission tendant à remplacer dans le texte le mot : « bureaux » par le mot : « commissions » ; les différences de compétences entre les nouveaux bureaux et les anciens bureaux d'assistance judiciaire.

Intervention de M. Pleven, Ministre : la référence au S.M.I.C. (p. 4388) ; ses observations sur le terme « bureaux d'aide judiciaire » (p. 4388, 4389) ; rejet de l'amendement (p. 4389) ; amendement de la Commission tendant à insérer un nouvel article ; adoption.

Art. 16 : Chapitre V : *Des bureaux d'aide judiciaire* : amendement de forme de la Commission et sous-amendement de forme du Gouvernement ; adoption du sous-amendement et de l'amendement, ainsi modifié, qui devient l'article 16.

Art. 17 : retrait de deux amendements de la Commission ; adoption de l'article.

Art 18 : réserve de l'article.

Art. 19 et 20 : réserve des deux articles (p. 4390).

Art. 21 : adoption.

Après l'Art. 21 : amendement de la Commission tendant à insérer un nouvel article relatif à la composition des bureaux d'aide judiciaire ; sous-amendement du Gouvernement tendant à supprimer les représentants des usagers dans les bureaux d'aide judiciaire ; sous-amendement de M. Bustin tendant à prévoir la présence d'élus locaux dans les bureaux d'aide judiciaire ; sous-amendement de M. Ducoloné tendant à remplacer les deux personnalités choisies en raison de leur compétence par deux avocats ; sous-amendement du Gouvernement tendant à ce que les auxiliaires de justice soient désignés sur proposition de leurs organismes professionnels ; le souci de faire participer à des tiers autres que des fonctionnaires et des auxiliaires de justice au fonctionnement des bureaux d'aide judiciaire (p. 4391).

Intervention de M. Pleven, Ministre (p. 4390, 4391) : le sens du terme « usagers » ; l'impossibilité d'assimiler un bureau d'aide judiciaire à un bureau d'aide sociale ; l'obligation faite aux élus locaux de siéger dans un très grand nombre de Commissions ; la nécessité d'assurer aux bureaux d'aide judiciaire une périodicité de fonctionnement régulière ; adoption du sous-amendement du Gouvernement ; le sous-amendement de M. Bustin devient sans objet ; retrait de l'amendement de M. Ducoloné ; sous-amendement de M. Julia tendant à instaurer l'alternance de présidence entre les fonctionnaires et les auxiliaires de justice (p. 4392) ; le maintien de l'équilibre entre les fonctionnaires et les auxiliaires de justice ;

Intervention de M. Pleven (p. 4392) : la présidence des bureaux d'aide judiciaire ; adoption du sous-amendement et de l'amendement.

Art. 19 (suite) : adoption d'un amendement de suppression de la Commission.

Après l'Art. 21 (suite) : réserve de deux amendements de la Commission ; amendement de la Commission tendant à insérer un nouvel article concernant les pouvoirs des bureaux quant à l'appréciation des ressources ; l'attribution aux bureaux d'aide judiciaire de toutes les possibilités d'investigation afin d'éviter des abus ; adoption de l'amendement.

Art. 7 (suite) : deux amendements de la Commission tendant à supprimer les deuxième et troisième alinéas ; adoption des deux amendements ; l'article 7 n'est pas adopté.

Art. 8 (suite) : adoption d'un amendement de suppression de la Commission.

Après l'art. 21 (suite) : amendement de la Commission tendant à insérer un nouvel article donnant aux bureaux compétence pour accorder exceptionnellement l'aide judiciaire aux postulants qui dépassent le plafond de ressources ; réserve de l'amendement ; amendement de la Commission tendant à confier en cas d'urgence le pouvoir d'admission provisoire à l'aide judiciaire, soit au président du bureau, soit à son délégué ; adoption de l'amendement (p. 4394) ; amendement de la Commission tendant à insérer un article relatif aux recours contre les décisions des bureaux d'aide judiciaire ; adoption de l'amendement.

Art. 18 (suite) : adoption d'un amendement de suppression de la Commission.

Art. 20 (suite) : adoption d'un amendement de suppression de la Commission.

Après l'Article 21 (suite) : deux amendements de la Commission tendant à créer un fonds d'aide judiciaire ayant pour mission d'indemniser les avocats ; la nécessité de préserver le caractère libéral de l'exercice de la profession d'avocat ; les prévisions d'application de l'aide judiciaire ; la faculté du libre choix de l'avocat par le bénéficiaire de l'aide (p. 4395) ; l'allègement des charges de l'Etat ; les pouvoirs des bureaux d'aide judiciaire pour fixer la contribution du plaideur ; le versement des contribution à des fonds gérés par les bureaux ; les difficultés éventuelles de la gestion de ces fonds ; la création d'un fonds par ressort de Cour d'appel ; le bon fonctionnement d'un système identique en Grande-Bretagne ; la possibilité pour un avocat de rester indépendant tout en recevant un dédommagement par l'Etat ; l'obligation d'établir un système de péréquation nationale (p. 4396) ; le trop grand nombre de dossiers d'aide judiciaire à défendre dans les petits barreaux.

Intervention de M. Pleven, Ministre (p. 4396, 4397) : le versement d'une indemnité forfaitaire aux auxiliaires de justice qui auraient plaidé un dossier d'assistance judiciaire ; l'éventualité d'une péréquation

au niveau de l'ensemble des avocats inscrits dans une Cour d'appel ; la répartition des produits inscrits au fonds d'aide judiciaire ; rejet du premier amendement de la Commission ; retrait du second amendement de la Commission ; amendement du Gouvernement tendant à insérer un article nouveau relatif aux indemnités forfaitaires attribuées aux auxiliaires de justice ; le cas des honoraires d'experts ; l'avance par l'Etat des honoraires d'experts compris dans les frais de justice ; la fixation de l'indemnité selon le nombre de dossiers et selon le nombre de plaidoiries ; adoption de l'amendement (p. 4398) ; amendement du Gouvernement tendant à intituler le chapitre V *bis* : « De l'indemnisation des auxiliaires de justice » ; adoption de l'amendement ; amendement de la Commission et amendement du Gouvernement relatifs à la charge de la contribution forfaitaire ; retrait de l'amendement de la Commission ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; retrait de quatre amendements de la commission et d'un sous-amendement de M. Charles Bignon ; amendement du Gouvernement précisant que l'indemnité forfaitaire est exclusive de tout autre rémunération ; adoption de l'amendement ; retrait d'un amendement de la Commission ; reprise par le Gouvernement de l'amendement de la Commission, modifié par deux sous-amendements ; la possibilité pour l'avocat désigné de demander des honoraires à son client dont les ressources ont été augmentées par le gain du procès ; adoption de l'amendement ;

Art. 22 : amendement de suppression de la Commission ; réserve de l'article et de l'amendement.

Art. 23 : Chapitre VI : *De l'indemnité forfaitaire ;* retrait d'un amendement de suppression de la Commission ; adoption de l'article.

Art. 24 : adoption d'un amendement de suppression de la Commission.

Avant l'Art. 25 : retrait d'un amendement de la Commission ; reprise par le Gouvernement de cet amendement modifié par un sous-amendement de la Commission ; la désignation des avocats, des officiers publics et ministériels par le bâtonnier ou le président de l'organisme professionnel ; le risque de voir un grand nombre de bénéficiaires de l'aide judiciaire choisir le même avocat (p. 4400) ; le contrôle de l'obligation du concours de l'avocat par le bureau d'aide judiciaire ; adoption de l'amendement.

Art. 25, 26 : adoption.

Art. 27 : adoption d'un amendement de forme de la Commission ; le paiement des dépens par un plaideur bénéficiaire de l'aide judiciaire ; adoption de l'article.

Art. 28. : retrait d'un amendement de la Commission (p. 4401) ; amendement du Gouvernement tendant à ce que le produit des sommes recouvrées soit distribué aux ayants droit sous déduction de l'indemnité forfaitaire ; adoption de l'amendement et de l'article.

Art. 29 : adoption.

Art. 30 : adoption d'un amendement de suppression de la Commission.

Art. 31 : Chapitre VIII : *Du retrait de l'aide judiciaire ;* retrait d'un amendement de la Commission ; adoption de l'article.

Art. 32 : amendement de la Commission tendant à supprimer les mots : « dans les limites fixées par la décision de retrait » ; l'impossibilité pour un bureau d'aide judiciaire de doser les retraits quand les ressources de l'intéressé sont devenues suffisantes ; la modulation du retrait dans les limites fixées par le bureau d'aide judiciaire et selon l'importance des ressources nouvelles de l'intéressé ; le système belge d'assistance judiciaire par fractions (p. 4402) ; rejet de l'amendement ; adoption de l'article.

Art. 33 : Chapitre IX : *Dispositions diverses ;* réserve de deux amendements de la Commission et d'un amendement du Gouvernement ; adoption de deux amendements de forme de la Commission ; retrait d'un amendement de forme de la Commission ; réserve d'un amendement de la Commission ; retrait d'un amendement de la Commission ; deux amendements de M. Fontaine relatifs à l'application des textes dans les D.O.M. ; la cohabitation du projet d'aide judiciaire avec l'association privée existant dans les D.O.M. (p. 4403) ; retrait d'un amendement de M. Fontaine ; réserve de l'article.

Art. 34 et 35 : adoption.

Art. 36 : amendement de la Commission tendant à accorder l'honorariat aux présidents des bureaux d'assistance judiciaire ayant exercé leurs fonctions durant au moins dix ans ; adoption de l'amendement et de l'article.

Avant le chapitre 1er (suite) : trois amendements de la Commission relatifs à l'aide en matière juridique ; l'existence d'un service volontaire d'aide juridique dans certains barreaux ; les services de renseignements gratuits créés par certains chefs de juridiction ; la trop lourde sujétion entraînée par le système de consultations gratuites dans les petits barreaux ; (p. 4404) ; retrait des amendements de la Commission.

Avant l'Art. 1er : retrait d'un amendement de la Commission ; réserve de l'intitulé.

Chapitre 1er (suite) : réserve des articles 1 à 5.

Art. 6 (suite) : Chapitre II : amendement de la Commission tendant à insérer un nouvel alinéa ; sous-amendement du Gouvernement précisant que l'aide peut être totale ou partielle ; adoption du sous-amendement et de l'amendement ; adoption d'un amendement de forme de la Commission ; la nécessité d'accorder l'aide judiciaire aux immigrés, réfugiés, apatrides ; le cas des émigrants et réfugiés venant de pays avec lesquels la France n'a pas signé de convention ; adoption de l'article (p. 4405).

Art. 9 (suite) : adoption d'un amendement de suppression proposé par la Commission.

Après l'article 15 (suite) : retrait d'un amendement de suppression proposé par la Commission.

Après l'Art. 21 (suite) : retrait de trois amendements de la Commission.

Art. 22 (suite) : adoption d'un amendement de suppression proposé par la Commission.

Art. 33 (suite) : retrait de trois amendements de la Commission ; retrait d'un amendement du Gouvernement ; adoption de l'article (p. 4406).

Avant l'Art. 1er (suite) : adoption d'un amendement de la Commission tendant à supprimer l'intitulé : « Dispositions générales » ; adoption.

Art. 1er (suite) : adoption d'un amendement de suppression proposé par la Commission.

Art. 2 : adoption d'un amendement de suppression proposé par la Commission.

Art. 3 : adoption d'un amendement de suppression proposé par la Commission.

Art. 4 : adoption d'un amendement de suppression proposé par la Commission.

Art. 5 : adoption d'un amendement de suppression proposé par la Commission.

Seconde délibération (p. 4406).

Art. 7 : amendement du Gouvernement tendant à fixer les plafonds de ressources pour l'admission à l'aide judiciaire ; adoption.

Art. 21-2 : amendement de la Commission tendant à permettre aux bureaux d'aide judiciaire de fixer le montant de la contribution laissée à la charge du bénéficiaire en cas d'aide partielle ; l'augmentation des charges de l'Etat (p. 4407).

Intervention de M. Pleven, Garde des Sceaux (p. 4407) : la nécessité d'éviter les inégalités entre les jurisprudences des bureaux d'assistance judiciaire.

Adoption du premier alinéa de l'amendement ; rejet du second alinéa ; adoption de l'amendement qui devient l'article 21-2.

Art. 21-5 : amendement du Gouvernement tendant à permettre l'attribution à titre exceptionnel de l'aide judiciaire aux personnes ne remplissant pas les conditions prévues par le texte ; adoption de l'amendement.

Art. 23 : adoption d'un amendement de suppression proposé par le Gouvernement.

Art. 33 : amendement du Gouvernement relatif aux conditions d'application de la présente loi ; adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 4408).

DISCUSSION EN DEUXIEME LECTURE [10 décembre 1971] (p. 6645, 6690).

La définition par la loi des critères objectifs d'admission à l'aide judiciaire ; (p. 6645) ; l'obligation par l'Etat d'assumer la charge financière de l'aide judiciaire ; la controverse entre la commission et le Gouvernement sur les modalités de fonctionnement de l'aide judiciaire ; les restrictions apportées par le Sénat à l'admission à l'aide judiciaire ; l'appréciation par les bureaux d'aide judiciaire des correctifs au plafond de ressources et aux charges des familles ; l'amélioration par le Sénat des conditions d'indemnisation et de rémunération des auxiliaires de justice ; la substitution à une fondation charitable, l'assistance judiciaire, d'une institution sociale,

l'aide judiciaire ; l'intérêt de ne pas conférer aux bureaux d'aide judiciaire des pouvoirs discrétionnaires d'appréciation ; la sanction des instances abusives ; la distinction entre l'aide judiciaire totale et l'aide partielle (p. 6646) ; la faiblesse des indemnités forfaitaires ; la nécessité de la revalorisation des indemnités ; l'accélération de l'élimination d'un bon nombre d'avocats ; le refus du Gouvernement de dégager les crédits nécessaires à l'indemnisation des avocats ; l'alourdissement des charges pour les avocats ; la possibilité de laisser au bâtonnier de l'ordre le soin de ne fixer les honoraires qu'en fonction des critères traditionnels (p. 6647).

Intervention de M. Pleven, Garde des Sceaux : l'admission à l'aide judiciaire partielle ; l'indemnisation des avocats ; le cas des auxiliaires de justice ; l'importance de la réforme (p. 6647).

Art. 6 : (p. 6648) : amendement rédactionnel de la Commission des lois ; adoption ; amendement de la Commission tendant à accorder la possibilité du bénéfice de l'aide judiciaire en cours d'instance ; l'octroi d'une provision à la charge de la partie responsable ; adoption de l'amendement ; amendement de la Commission tendant à supprimer le troisième alinéa de l'article ; adoption ; amendement de la Commission, tendant à admettre au bénéfice de l'aide judiciaire les étrangers dans les conditions prévues par les conventions internationales ; sous- amendement de M. Bustin tendant à admettre au bénéfice de l'aide judiciaire les étrangers ayant leur résidence habituelle en France ; la distinction entre les droits civils et les droits des gens ; le refus du bénéfice de l'aide judiciaire à des Français dans certains pays étrangers (p. 6649) ; adoption de la première partie de l'amendement ; la situation des travailleurs immigrés ; rejet du sous-mendement ; adoption de la deuxième partie de l'amendement ; adoption de l'amendement ; amendement de la Commission tendant à accorder le bénéfice de l'aide judiciaire aux personnes morales à but non lucratif ; adoption de l'amendement ; adoption de l'article 6.

Art. 6 *bis* : adoption d'un amendement de coordination de la Commission tendant à supprimer l'article 6 *bis* ; adoption.

Art. 7 : amendement du Gouvernement tendant à fixer les plafonds de ressources donnant droit à l'aide judiciaire ; sous-amendement de la Commission tendant à préciser que ces plafonds pourront être révisés chaque année par une disposition de la loi de finances ; les inconvénients de faire figurer des chiffres dans cette loi (p. 6650) ; la nécessité de pouvoir réviser facilement les plafonds ; l'accord de la Commission, dans son sous-amendement, pour supprimer les mots : « chaque année » ; adoption du sous-amendement ainsi modifié ; adoption de l'amendement, qui devient l'article 7.

Art. 7 *bis* : amendement de la Commission tendant à substituer les mots : « dénuée de fondement », aux mots : « dénuée de sérieux » ; la possibilité pour le bureau de refuser l'admission à l'aide judiciaire dans le cas d'une demande sans fondement légal apparent ; adoption de l'amendement ; amendement de la Commission tendant à supprimer le deuxième alinéa de l'article 7 *bis* ; amendement de M. Delachenal et amendement de M. Capelle tendant à exiger qu'à la demande d'aide judiciaire soit annexé l'avis motivé d'un avocat ou d'un avoué ; adoption de l'amendement de la Commission ; l'intérêt de permettre au bureau d'aide judiciaire d'être éclairé ; la difficulté de rémunérer l'avocat pour son avis (p. 6651) ; retrait de l'amendement de M. Capelle ; l'inutilité de consulter d'autres avocats que ceux qui siègent au bureau d'aide judiciaire ; le cas où la demande serait incompréhensible pour le bureau ; l'alourdissement des formalités pour le demandeur ; rejet de l'amendement de M. Delachenal ; amendement de forme de la Commission ; adoption ; amendement de la Commission tendant à préciser que l'avis d'admission à l'aide judiciaire comportera le rappel des dispositions de l'article 130 du Code de procédure civile ; la question des dépens supportés par la partie condamnée (p. 6652) ; réserve de l'amendement et de l'article.

Art. 10 : retrait d'un amendement de M. Lagorce (p. 6652) ; adoption de l'article.

Art. 15-3 : adoption d'un amendement de coordination de la Commission ; amendement de la Commission tendant à préciser que les dépenses résultant de l'aide judiciaire seront à la charge de l'Etat ; l'énumération des frais de justice ; l'existence d'une taxe parafiscale assurant la retraite des avocats ; l'assurance du Gouvernement que ces frais entrent dans les dépenses que l'Etat doit couvrir ; adoption de l'amendement ; adoption d'un amendement de forme de la Commission ; adoption de l'article 15-3.

Art. 17 : adoption de l'article (p. 6653).

Art. 21-1 : amendement de la Commission tendant à donner la possibilité à un avoué honoraire de présider le bureau d'aide judiciaire ; adoption de l'amendement ; adoption de l'article 21-1.

Art. 21-3 : amendement de la Commission tendant à préciser qu'il sera tenu compte pour l'appréciation des ressources de l'existence des revenus non productifs ; adoption de l'amendement ; amendement de M. Massot tendant à préciser qu'il sera tenu compte dans l'appréciation des ressources de celles du conjoint demandeur et des personnes vivant habituellement à son foyer ; l'application du devoir de secours ou d'assistance entre les époux ; la prise en compte des ressources des ascendants ; le cas des femmes vivant en concubinage (p. 6654) ; la prise en compte de l'ensemble des ressources des membres de la famille dont l'intérêt est commun dans l'instance ; le choix entre la solidarité nationale et la solidarité familiale ; les injustices dans l'attribution des bourses nationales ; adoption de l'amendement ; adoption de l'article 21-3 (p. 6655).

Art. 21-4 : adoption.

Reprise de la discussion (p. 6690).

Art. 21-7 : le problème de la récupération des dépens par l'avocat plaidant et postulant ; la possibilité pour l'avocat de récupérer les dépens à son profit ; le versement, après récupération par l'Etat des déductions d'indemnités forfaitaires, des dépens à l'avocat ; la nécessité de rémunérer les avocats en fonction des soins qu'ils apportent à l'étude du dossier ; la nécessité d'appliquer la même justice aux plaideurs bénéficiant de l'aide judiciaire ; les problèmes posés par la rémunération des avocats (p. 6691) ; retrait d'un amendement de M. Capelle ; amendement de M. Gerbet et amendement de la Commission relatifs aux conditions dans lesquelles seront réglées les indemnités dues aux avocats et aux officiers ministériels ; la séparation entre l'aide judiciaire totale et l'aide judiciaire partielle ; le libre choix de l'avocat sous le contrôle du bâtonnier en cas d'aide judiciaire partielle (p. 6692) ; le complément d'honoraires à la charge du bénéficiaire de l'aide judiciaire partielle ; la fixation *in limine litis* par le bureau d'aide judiciaire des honoraires auxquels pourra prétendre l'avocat ; retrait de l'amendement de M. Gerbet ; adoption de l'amendement de la Commission ; amendement de M. Mercier tendant à confier au bâtonnier le soin de fixer les honoraires de l'avocat après examen complet de l'affaire (p. 6693) ; les inconvénients de l'incertitude que représenteraient les honoraires de l'avocat pour le plaideur ; rejet de l'amendement (p. 6694) ; amendement de M. Charles Bignon tendant à exonérer le bénéficiaire de l'aide judiciaire partielle des frais et droits prévus à l'article 15-2 ; l'insuffisance de l'indemnité versée à l'avocat en cas d'aide judiciaire partielle (p. 6694) ; rejet de l'amendement ; amendement de la Commission tendant à préciser que l'indemnité due à l'avocat en cas d'aide judiciaire partielle est assurée par une contribution due au bénéficiaire de l'aide ; sous-amendement du Gouvernement tendant à préciser que cette contribution peut être complétée, le cas échéant, par une participation de l'Etat ; sous-amendement de M. Massot tendant à substituer le bâtonnier au bureau de l'aide judiciaire pour la fixation de la contribution ; la fixation de la contribution en fonction des moyens du plaideur (p. 6695) ; la fixation de cette contribution par le bureau d'aide judiciaire dans les limites fixées par décret ; la fixation de la contribution en fonction des moyens du plaideur et au regard de l'intérêt du litige ; adoption de la première partie du sous-amendement du Gouvernement (p. 6696) , rejet de la seconde partie du sous-amendement du Gouvernement ; adoption de l'ensemble du sous-amendement ; rejet du sous-amendement de M. Massot ; adoption de l'amendement de la Commission ; amendement de la Commission et amendement de M. Gerbet tendant à transférer les dispositions relatives à la rémunération des officiers ministériels à l'article 21-8 (p. 6697) ; adoption de l'article 21-7.

Art. 21-8 : amendement du Gouvernement, amendement de M. Massot, amendement de la Commission relatifs à l'indemnisation des officiers publics et ministériels ; retrait de l'amendement de M. Massot ; le problème des dépenses résultant de l'intervention de l'avoué près la Cour d'appel ; la fixation de l'indemnité de l'avoué près la Cour d'appel selon les règles prévues à l'article 21-7 ; la rectification de l'amendement du Gouvernement réservant le versement de l'indemnité aux avoués près la Cour d'appel (p. 6698) ; rejet de l'amendement ; sous-amendement de M. de Grailly tendant à énumérer les officiers publics et ministériels ; adoption du

sous-amendement ; adoption de l'amendement de la Commission, qui devient l'article 21-8.

Art. 21-9 : retrait d'un amendement de M. Mercier et retrait d'un amendement de M. Gerbet ; amendement de M. Capelle tendant à attribuer des honoraires complémentaires lorsque le jugement aura procuré des ressources nouvelles au plaideur ; rejet de l'amendement ; adoption d'un amendement de forme de la Commission ; amendement de la Commission tendant à autoriser l'avocat à recevoir des honoraires spontanés sous le contrôle du bâtonnier (p. 6699) ; sous-amendement de M. de Grailly tendant à préciser que ce versement se fera une fois le procès terminé et la condamnation exécutée ; le retrait du bénéfice de l'aide judiciaire lorsque le plaideur reçoit des ressources nouvelles pendant l'instance ; réserve des amendements et de l'article 21-9.

Art. 21-10 : amendement de la Commission tendant à substituer aux mots : « après l'exécution de la condamnation », les mots : « après le prononcé de la condamnation définitive » ; l'impossibilité d'imposer à l'avocat d'attendre l'exécution pour demander des honoraires ; rectification de l'amendement de la Commission tendant à remplacer les mots : « après l'exécution de la condamnation », par les mots : « après que la condamnation sera passée en force de chose jugée » ; adoption de l'amendement ; adoption de l'article 21-10.

Art. 21-9 (suite) : l'opposition du Gouvernement au versement d'honoraires spontanés (p. 6700) ; rejet du sous-amendement de M. de Grailly ; adoption de l'amendement de la Commission ; adoption d'un amendement de forme de la Commission ; adoption de l'article 21-9.

Art. 25 A : amendement de la Commission ; amendement de M. Gerbet relatifs aux modalités de la désignation de l'avocat ; le libre choix de l'avocat par son client ; le contrôle du libre choix par le bâtonnier ; la désignation d'un avocat par le bâtonnier en cas d'aide judiciaire totale (p. 6701) ; le risque de faire peser une charge anormale sur quelques avocats ; adoption de l'amendement de M. de Grailly tendant à préciser que les officiers publics et ministériels seront désignés par le président de l'organisme professionnel dont ils dépendent ; retrait de l'amendement ; adoption de l'article 25 A.

Art. 33 : amendement de M. Lagorce tendant à rendre la consultation des organisations et associations professionnelles obligatoire avant la fixation des conditions d'application de la loi ; l'impossibilité de définir légalement ce qu'est une consultation ; retrait de l'amendement ; amendement de la Commission tendant à renvoyer à un décret la fixation des correctifs pour charges de famille prévus à l'article 7 (p. 6702) ; adoption de l'amendement ; amendement de la Commission tendant à faire figurer dans le décret d'application la disposition relative à la fixation des modalités de paiement de l'indemnité forfaitaire due par le bénéficiaire de l'aide partielle ; adoption de l'amendement ; adoption d'un amendement de forme du Gouvernement ; adoption de deux amendements d'harmonisation du Gouvernement ; adoption de l'article 33 (p. 6702).

Art. 33 *bis* : amendement de M. Massot tendant à supprimer l'article (p. 6703) ; l'impossibilité de revenir sur les dispositions anciennes accordant l'aide judiciaire de plein droit ; rejet de l'amendement ; amendement de la Commission tendant à faire bénéficier de plein droit de l'aide judiciaire certaines catégories de personnes visées par des textes spéciaux ; l'application de l'article 40 de la Constitution à l'amendement de la Commission ; adoption de l'article.

Art. 34 : adoption de l'article.

Après l'article 34 : amendement de la Commission tendant à insérer des dispositions de l'article 471 du Code de procédure civile instituant une amende de « fol appel » ; la nécessité d'appliquer un frein à tous les plaideurs ; la possibilité de faire supporter au demandeur de l'aide judiciaire, en cas de perte du procès les dépens effectivement exposés par son adversaire ; l'institution d'un frein efficace aux demandes abusives (p. 6704) ; rejet de l'amendement ;

Art. 7 *bis* (suite) : retrait d'un amendement de la Commission ; adoption de l'article.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 6704).

DISCUSSION DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [18 décembre 1971] (p. 6956).

L'indemnité forfaitaire à la charge du plaideur servant à indemniser les différents officiers publics et ministériels (p. 6957).

Intervention de M. Pleven, Garde des Sceaux ; ses observations sur les notaires et les commissaires priseurs (p. 6957) ; la condition future de l'avocat ; la rémunération à l'acte et non au dossier ; les frais entraînés par la réforme des professions judiciaires ; texte de la C.M.P. (p. 6958, 6959) ; amendement du Gouvernement relatif aux indemnités des avoués près les cours d'appel, des huissiers et des greffiers titulaires (p. 6959) ; la libre appréciation de la situation du plaideur par les bureaux d'aide judiciaire ; adoption de l'amendement ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 6959).

.—.

Voy. aussi : BUDGETS (Justice) ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 51 à 54.

ASSISTANCE AUX PERSONNES EN PÉRIL. — *Voy.* OBLIGATION D'ASSISTANCE, 1 et 2.

ASSISTANCE PUBLIQUE. — *Voy.* HOPITAUX, 1 et 2.

ASSISTANCE TECHNIQUE. — *Voy.* BUDGETS (Affaires étrangères, Coopération, Education nationale).

ASSISTANTES SOCIALES.

1. — Proposition de loi relative à la validation des services accomplis par des assistants et assistantes de service social dans des services sociaux privés suppléant des services sociaux publics, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Chazalon et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 134.**

2. — Proposition de loi relative à la validation des services accomplis par des assistantes sociales de « l'Œuvre du service social à l'hôpital » avant leur intégration dans l'administration générale de l'assistance publique à Paris, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. de La Malène (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 148.**

3. — Proposition de loi relative à la validation des services accomplis par des assistants ou assistantes de service social dans des services sociaux privés suppléant des services sociaux publics, présentée à l'Assemblée Nationale le 25 juillet 1968 par Mme Aymé de la Chevrelière (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 221.**

.—.

Voy. aussi : BUDGET (Affaires sociales, Santé publique et Sécurité sociale) (Santé publique et travail).

ASSOCIATIONS.

1. — Proposition de loi tendant à appliquer aux « comités de défense de la République » les dispositions de l'article premier de la loi du 10 janvier 1936 qui enjoignent au Gouvernement de dissoudre les groupes de combat et milices privées, présentée à l'Assemblée Nationale le 3 avril 1969 par M. Mitterrand (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 636.**

2. — Projet de loi tendant à compléter les dispositions de l'article 7 de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association, présenté à l'Assemblée Nationale le 11 juin 1971 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1834** ; rapport le 17 juin 1971 par M. Gerbet, **n° 1845.** Adoption le 23 juin 1971. — Projet de loi **n° 452.**

Transmis au Sénat le 24 juin 1971 renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, de suffrage universel, du règlement et d'administration générale, **n° 358 (année 1970-71)** ; rapport le 25 juin 1971 par M. Geoffroy, **n° 375 (année 1970-71).** Rejet le 28 juin 1971. — Projet de loi **n° 155 (année 1970-71).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 29 juin 1971. Rapport le 30 juin 1971 par M. Gerbet au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 1948.** Adoption des conclusions de la Commission mixte paritaire le 30 juin 1971. — Projet de loi **n° 482.** Rapport le 29 juin 1971 par M. Bonnefous au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 394 (année 1970-71)** ; rejet des conclusions de

la Commission mixte paritaire le 30 juin 1971. — Projet de loi **n° 182 (année 1970-71).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1971 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 1934** ; rapport le 30 juin 1971 par M. Gerbet, **n° 1966.** Adoption le 30 juin 1971. — Projet de loi **n° 486.**

Transmis au Sénat le 30 juin 1971 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 414 (année 1970-71) ;** rapport oral par M. Geoffroy. Rejet le 30 juin 1971. — Projet de loi **n° 183 (année 1970-71).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1971 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 1968** ; rapport le 30 juin 1971 par M. Gerbet, **n° 1969.** Adoption définitive le 30 juin 1971. — Projet de loi **n° 487.**

Loi n° 71-604 du 20 juillet 1971, publiée au *J.O.* du 21 juillet 1971 (p. 7187).

Décision du Conseil constitutionnel du 16 juillet 1971 (*J.O.* du 18 juillet 1971, p. 7114).

DISCUSSION EN PREMIERE LECTURE [23 juin 1971] (p. 3341).

La différence entre le régime préventif et le régime répressif (p. 3341) ; le principe de la liberté des associations ; les dispositions de la loi de 1901 (p. 3342) ; la délivrance obligatoire du récépissé par le préfet.

Intervention de M. Marcellin, Ministre de l'Intérieur (p. 3342, 3343) ses observations sur la loi du 10 janvier 1936 ; la conformité de ce texte aux principes du droit républicain ; question préalable opposée par M. Mitterrand et le groupe socialiste, en application de l'article 91, alinéa 4 du Règlement (p. 3343) : l'affaire de l'association des Amis de la « Cause du peuple » (p. 3344) ; le caractère contractuel du régime des associations ; la carence du Gouvernement vis-à-vis des associations malhonnêtes ; le renversement du système juridique existant (p. 3345) ; le retour au système de l'autorisation préalable ; le pouvoir suspensif confié aux autorités judiciaires (p. 3346) ; scrutin public sur la question préalable (p. 3346) ; liste des votants (p. 3373, 3374) ; rejet de la question préalable (p. 3346) ; l'histoire du droit d'association (p. 3347) ; les moyens actuels de lutte contre les associations fondées en vue d'un but illicite ; la situation spéciale des associations étrangères (p. 3348) ; la tendance naturelle du pouvoir exécutif à vouloir limiter les libertés en cas de crise ; le rôle du préfet dans la procédure prévue par le Gouvernement ; l'inutilité de la procédure prévue (p. 3349) ;

Avant l'Article unique (p. 3350) : amendement de M. Gerbet tendant à rétablir la chronologie exacte des opérations de déclarations dans l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 ; sous-amendement de M. Alain Terrenoire tendant à limiter à cinq jours le délai de délivrance du récépissé ; sous-amendement du Gouvernement tendant à limiter à cinq jours la délivrance du récépissé sous réserve des dispositions de l'article 7 ; la question du point de départ de l'existence juridique d'une association (p. 3350) ;

Intervention de M. René Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 3350, 3351) ; la délivrance du récépissé de la déclaration ; le rôle de l'autorité administrative ; la situation d'une association dont la légalité est contestée.

Retrait d'un sous-amendement de la Commission (p. 3351) ; réserve de l'amendement et du sous-amendement ; amendement de la Commission tendant à substituer au tribunal civil le tribunal de grande instance et à instaurer une procédure d'assignation à jour fixe ; adoption de l'amendement.

Article unique : amendement de M. Foyer tendant à permettre au procureur de saisir le magistrat des référés dans un délai très bref (p. 3351) ; le manque de clarté de l'amendement (p. 3352).

Intervention de M. Pleven, Garde des Sceaux (p. 3352) ; l'intervention du juge des référés ; ses observations sur l'amendement déposé par M. Foyer.

Adoption de l'amendement de M. Foyer au scrutin public (p. 3353) ; liste des votants (p. 3374, 3375) ; adoption de l'amendement et du sous-amendement, précédemment réservés (p. 3353) ; le pouvoir discrétionnaire du préfet ; la longueur des délais de délivrance des récépissés (p. 3353).

Intervention de M. Marcellin, Ministre (p. 3353, 3354) : ses observations sur les paroles de M. Mitterrand.

Adoption de l'ensemble du projet de loi au scrutin public (p. 3354) ; liste des votants (p. 3375, 3376).

DISCUSSION DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [30 juin 1971] (p. 3566).

Le rejet de la proposition du rapporteur du Sénat tendant au rejet du projet de loi.

Intervention de M. Marcellin, Ministre (p. 3566, 3567) : la conformité de ce texte avec l'article 4 de la Constitution ; le rôle des partis politiques ; la dissolution des ligues ; texte proposé par la Commission mixte paritaire (p. 3567) ; la remise en cause des droits des citoyens.

Adoption de l'ensemble du projet, au scrutin public, compte tenu du texte de la Commission mixte paritaire (p. 3568) ; liste des votants (p. 3573, 3574).

DISCUSSION EN DEUXIEME LECTURE [30 juin 1971] (p. 3581).

Le maintien de la position du Sénat.

Art. 1 à 3 : adoption ; adoption de l'ensemble du projet de loi ; vote hostile des groupes communiste et socialiste (p. 3582).

DISCUSSION EN TROISIEME ET DERNIERE LECTURE : [30 juin 1971] (p. 3582).

Rappel au Règlement de M. Odru pour faire constater qu'en raison de l'heure, la session devrait être théoriquement terminée (p. 3582) ; la différence entre la continuation et l'ouverture d'une séance à l'expiration du délai de quatre-vingt-dix jours (p. 3583).

Intervention de M. André Bord, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Intérieur (p. 3583) : ses observations sur ce texte.

Vote hostile des groupes communiste et socialiste.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 3583).

3. — Proposition de loi tendant à modifier le premier alinéa de l'article 29 de la loi de finances rectificative pour 1970 (n° 70-1283 du 31 décembre 1970) afin de proroger au 31 décembre 1972 le délai de constitution des associations syndicales susceptibles de bénéficier des subventions de l'Etat pour l'aménagement des lotissements défectueux, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 mai 1972 par M. Wagner (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2315** ; rapport le 16 juin 1972 par M. Chaumont, **n° 2437.** Adoption le 27 juin 1972. — Proposition de loi **n° 639.**

Transmise au Sénat le 28 juin 1972 (renvoyée à la Commission des affaires économiques, **n° 332 (année 1971-72)** ; rapport le 28 juin 1972 par M. Lucotte, **n° 333 (année 1971-72).** Adoption définitive le 30 juin 1972. — Proposition de loi **n° 153 (année 1971-1972),** adoptée sans modifications.

Loi n° 72-592 du 5 juillet 1972, publiée au *J.O.* du 8 juillet 1972 (p. 7108).

DISCUSSION [27 juin 1972] (p. 2856).

Modalités actuelles de l'aide de l'Etat ; prorogation de la date limite de dépôt des demandes (p. 2856) ;

Intervention de M. Chalandon, Ministre de l'Equipement et du Logement : problème de la constitution des associations syndicales dans le délai imparti (p. 2856).

Art. unique : adoption de plusieurs amendements à cet article (p. 2856, 2857), substituant la date du « 31 décembre 1973 » à celle du « 31 décembre 1972 » [27 juin 1972] ; adoption de l'article unique de la proposition de loi, ainsi modifié (p. 2857).

4. — Proposition de loi relative à l'action civile des associations représentatives de consommateurs devant les juridictions répressives, présentée à l'Assemblée Nationale le 4 octobre 1972 par M. Michel Rocard (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2564.**

5. — Proposition de loi tendant à habiliter les associations constituées pour la lutte contre le proxénétisme à exercer les droits reconnus à la partie civile devant les juridictions répressives, présentée à l'Assemblée Nationale le 4 octobre 1972 par M. Claudius-Petit (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2567 ;** rapport le 14 décembre 1972 par M. Gerbet, **n° 2766.**

6. — Proposition de loi tendant à habiliter les associations constituées pour la lutte contre le proxénétisme, à exercer les droits reconnus à la partie civile devant les juridictions répressives, présentée à l'Assem-

blée Nationale le 18 octobre 1972 par M. Radius et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2596.**

Voy. ASSOCIATIONS 5.

7. — Proposition de loi tendant à permettre aux associations de défense des consommateurs, reconnues d'utilité publique, de se porter partie civile devant les tribunaux, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 octobre 1972 par M. Poniatowski (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2603.**

8. — Proposition de loi tendant à modifier l'article premier du Code de la famille et de l'aide sociale concernant les associations auxquelles peut être reconnu le caractère « d'associations familiales », présentée à l'Assemblée Nationale le 6 décembre 1972 par M. Claudius-Petit et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2725.**

.—.

— Fiscalité. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 218.

— Frais de fonctionnement. — *Voy.* BUDGET 1970, 1 (art. 25, texte C.M.P.).

— Familiales. — Publications. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 172.

— Foncières urbaines. — *Voy.* URBANISME, 6.

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ACCÉLÉRÉE (A.F.P.A.). — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 58, 59 ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 240 (1971, p. 4430).

ASSOCIATIONS SPORTIVES UNIVERSITAIRES. — *Voy.* BUDGET (Jeunesse, sports et loisirs).

ASSOCIÉS.

— Régime fiscal des intérêts servis. — *Voy.* ÉCONOMIE NATIONALE (art. 10).

— Minoritaires des S.A.R.L. — *Voy.* SOCIÉTÉS, 12.

ASSURANCES.

1. — Proposition de loi tendant à compléter l'article 4 de la loi n° 58-208 du 27 février 1958 instituant une obligation d'assurance en matière de circulation des véhicules terrestres à moteur, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Tomasini (renvoyée à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 59.**

2. — Proposition de loi tendant à la revalorisation des assurances dotales, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Boscher (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 140.**

3. — Proposition de loi tendant à rendre obligatoires les assurances incendie pour tous les logements, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Rabourdin (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 195.**

4. — Proposition tendant à modifier l'article 5 de la loi du 13 juillet 1930 relative au contrat d'assurance, présentée à l'Assemblée Nationale le 3 octobre 1968 par M. Peretti (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 334** ; rapport le 8 décembre 1970 par M. Delachenal, **n° 1499.**

Voy. ASSURANCES, 11.

5. — Proposition de loi prohibant le démarchage des compagnies d'assurances auprès des victimes d'accidents, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 octobre 1968 par M. Verkindère (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 370.**

6. — Rapport de M. le Premier Ministre concernant les résultats des mesures instituées pour favoriser le développement de l'assurance contre les risques agricoles. [24 juin 1969] (p. 1680).

7. — Projet de loi portant diverses dispositions concernant la réassurance, présenté à l'Assemblée Nationale le 14 octobre 1969 par M. Jacques Chaban-Delmas, Premier Ministre (renvoyée à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 827** ; rapport le 20 novembre 1969 par M. Sabatier suppléant de M. Rivain, **n° 896.** Adoption le 27 novembre 1969. — Projet de loi **n° 163.**

Transmis au Sénat le 1er décembre 1969 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation), **n° 75 (année 1969-70)** ; rapport le 2 décembre 1969 par M. Armengaud, **n° 82 (année 1969-70).** Adoption définitive le 12 décembre 1969. — Projet de loi **n° 51 (1969-70).**

Loi n° 69-1139 du 20 décembre 1969, publiée au *J.O.* du 23 décembre 1969 (p. 12439).

DISCUSSION [27 novembre 1969] (p. 4405).

La réforme du marché de la réassurance ; la concentration des moyens décidés par le Gouvernement ; la suppression des cessions légales ; la réassurance obligatoire à la Caisse centrale de réassurance ; l'exonération de la T.V.A. des commissions versées à des courtiers français pour les traités de réassurance ; l'adoption du projet par la commission des finances ; le renforcement de la capacité concurrentielle du marché français de la réassurance ; la conservation par l'Etat de 89 % du capital de la nouvelle société de réassurance ;

Art. 1er et 2 : adoption (p. 4405).

8. — Proposition de loi tendant à aménager en faveur des handicapés physiques les dispositions de la n° 58-208 du 27 février 1958 instituant une obligation d'assurance en matière de circulation de véhicules terrestres à moteur, présentée à l'Assemblée Nationale le 3 décembre 1969 par M. Moron (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 931.**

9. — Proposition de loi tendant à la nationalisation des sociétés d'assurance, présentée à l'Assemblée Nationale le 6 mai 1970 par M. François Billoux et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 1117.**

10. — Projet de loi modifiant et complétant le décret du 14 juin 1938 unifiant le contrôle de l'Etat sur les entreprises d'assurances de toute nature et de capitalisation et tendant à l'organisation de l'industrie des assurances, et la loi n° 58-208 du 27 février 1958 instituant une obligation d'assurance en matière de circulation de véhicules terrestres à moteur, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1971 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1619** ; rapport le 2 avril 1971 par M. Tisserand, **n° 1631.** Adoption le 22 avril 1971. — Projet de loi **n° 385.**

Transmis au Sénat le 27 avril 1971 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 198 (année 1970-71)** ; rapport le 19 mai 1971 par M. Dailly, **n° 246 (année 1970-71).** Adoption avec modifications le 27 mai 1971. — Projet de loi **n° 103 (année 1970-71).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 28 mai 1971 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 1772** ; rapport le 10 juin 1971 par M. Tisserand, **n° 1828.** Adoption définitive le 22 juin 1971. — Projet de loi **n° 442.**

Loi n° 71-546 du 8 juillet 1971, publiée au *J.O.* du 9 juillet 1971 (p. 6758).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [22 avril 1971] (p. 1369) ;

Les sociétés mutuelles d'assurance (p. 1370) ; l'application des lois sur les sociétés de 1966 à 1967 aux mutuelles.

Intervention de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances (p. 1370, 1371) : la spécificité de la réglementation des assurances ; l'adaptation des entreprises d'assurances au droit des sociétés et de la faillite.

Avant l'art. 1er : amendement de la Commission des lois tendant à substituer aux mots : « 24 juillet 1967 », les mots : « 24 juillet 1966 » (p. 1371) ; adoption de l'amendement.

Art. 1er : amendement de la Commission, conséquence de l'adoption de l'amendement précédent ; adoption ; adoption de l'article, ainsi modifié.

Art. 2 : amendement de la Commission tendant à insérer les mots : « ou par publication de souscriptions qui n'existent pas » (p. 1372) ; le manque de clarté du texte ancien ; adoption de l'amendement ; amendement rédactionnel de la Commission ; adoption ; adoption de l'article 2 (p. 1372).

Art. 3 et 4 : adoption (p. 1373).

Art. 5, 6 et 7 : adoption (p. 1374).

Art. 9 : adoption (p. 1375, 1376).

Art. 10 à 12 : adoption (p. 1376).

Adoption du projet de loi (p. 1376).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [22 juin 1971] (p. 3226).

Les modifications apportées par le Sénat ; le règlement d'administration publique et les dispositions particulières tenant compte du caractère non commercial des sociétés d'assurances à forme mutuelle et des sociétés mutuelles d'assurances ; l'adoption du texte par le Sénat.

Intervention de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat (p. 3226) : l'objet de ce texte.

Art. A, 2, 8 *bis*, 9 *bis* (p. 3227) : adoption ; adoption de l'ensemble du projet de loi.

11. — Projet de loi modifiant les dispositions de la loi du 13 juillet 1930 relative à la durée et à la résiliation des contrats d'assurances, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 octobre 1971 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1978** ; rapport le 4 avril 1972 par M. Delachenal, **n° 2216.** Adoption le 9 mai 1972. — Projet de loi **n° 579.**

Transmis au Sénat le 16 mai 1972 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 196 (année 1971-72)** ; rapport le 9 mai 1972 par M. Jacques Genton, **n° 244 (année 1971-72).** Adoption avec modifications le 13 juin 1972 sous le titre : Projet de loi modifiant certaines dispositions de la loi du 13 juillet 1930 relative au contrat d'assurance ». Projet de loi **n° 104 (année 1971-72).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 14 juin 1972 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 2427** ; rapport le 22 juin 1972 par M. Delachenal, **n° 2461.** Adoption le 28 juin 1972. — Projet de loi **n° 642.**

Transmis au Sénat le 29 juin 1972 (renvoyé à la Commission des lois), **n° 347 (année 1971-72)** ; rapport le 29 juin 1972 par M. Jacques Genton, **n° 352 (année 1971-72).** Adoption définitive le 29 juin 1972. — Projet de loi **n° 148 (année 1971-72).**

Loi n° 72-647 du 11 juillet 1972, publiée au *J.O.* du 13 juillet 1972 (p. 7363).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [9 mai 1972] (p. 1444).

L'inscription des propositions à l'ordre du jour (p.1444) ; l'insuffisance de l'accord interprofessionnel intervenu en décembre 1966 ; la date de résiliation (p. 1445).

Intervention de M. Jean Bailly, Secrétaire d'Etat au Commerce : ses observations sur ce texte (p. 1445).

Art. 1er : *Conditions de résiliation ; assurances contre la grêle ; les risques d'accidents du travail ; les risques d'accidents corporels et les risques d'invalidité ou de maladie ;* amendement de la Commission des lois (résiliation tous les trois ans) ; dépôt de deux sous-amendements présentés par le Gouvernement ; durée minimale du contrat ; droits d'un souscripteur d'un contrat d'assurance lorsque la compagnie n'a pas rempli ses engagements ; adoption des deux sous-amendements et de l'amendement, ainsi modifié ; nouvel amendement de la Commission tendant à supprimer le quatrième alinéa de cet article ; cas des souscripteurs à une police d'assurance âgés d'au moins soixante-cinq ans (p. 1446) ; adoption de cet amendement ; amendement d'harmonisation de la Commission ; son adoption ; adoption de l'article premier, ainsi modifié (p. 1447).

Art. 2 : *Cas de résiliation d'office par chacune des parties ;* amendement de M. Tisserand tendant à supprimer cet article (p. 1447) ; rejet de cet amendement ; amendement de la Commission (p. 1448) ; son adoption ; adoption de l'article 2, ainsi modifié (p. 1449).

Art. 3 : *Application de la présente loi aux contrats d'assurance souscrits antérieurement à son entrée en vigueur ;* amendement de M. Lepage ; sous-amendement du Gouvernement ; assurance contre la grêle (p. 1449) ; adoption du sous-amendement et de l'amendement ainsi modifié (p. 1450).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 1450).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [28 juin 1972] (p. 2952).

Possibilité de résilier le contrat trois ans après sa signature ; durée des contrats d'assurance contre la grêle ; application de la loi aux contrats en cours ; contrats d'assurance souscrits par les communes (p. 2953).

Observations de M. Jean Taittinger, Secrétaire d'Etat chargé du Budget (p. 2953).

Art. 1er et 3 : leur adoption (p. 2953).

Art. 4 : *Causes d'interruption du contrat d'assurance ;* amendement du Gouvernement (interruption de la prescription de l'action par envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception adressée par l'assureur à l'assuré) (p. 2953) ; adoption de cet amendement ; adoption de l'article 4, ainsi modifié (p. 2954).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2954).

12. — Proposition de loi tendant à préciser la situation juridique des sous-agents d'assurances au regard de la sécurité sociale, présentée à l'Assemblée Nationale le 31 mai 1972 par M. Poniatowski (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2373** ; rapport le 12 décembre 1972 par M. Bichat, **n° 2755.** Adoption le 19 décembre 1972. — Proposition de loi **n° 757.**

DISCUSSION [19 décembre 1972] (p. 6345).

Les conditions dans lesquelles les sous-agents d'assurances doivent être tenus comme soumis à l'obligation d'affiliation à la sécurité sociale ; leur affiliation au régime d'assurance maladie et vieillesse des travailleurs non salariés s'ils ne remplissent pas ces conditions ; la jurisprudence de la Cour de cassation ; les critères retenus par la Cour pour déterminer l'affiliation aux assurances sociales de sous-agents d'assurances (p. 6345) ; la situation des mandataires d'entreprises d'assurances (p. 6346).

Intervention de M. Christian Poncelet, Secrétaire d'Etat chargé des Affaires sociales (p. 6346) ; son souhait de l'adoption de ce texte.

Article unique : adopté.

Article additionnel : amendement de la Commission des affaires culturelles tendant à prévoir les mêmes dispositions en matière d'accidents du travail que dans le domaine des assurances sociales. Accepté par le Gouvernement l'amendement est adopté (p. 6346

TITRE : proposition de la Commission de rédiger comme suit le titre : « proposition de loi tendant à préciser la situation des sous-agents d'assurances au regard de la sécurité sociale » ; adoption de l'ensemble de la proposition de loi (p. 6346).

13. — Proposition de loi tendant à compléter l'article 37 de la loi du 13 juillet 1930 relative aux contrats d'assurances, présentée à l'Assemblée Nationale le 31 mai 1972 par M. Cousté (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2378.**

.—.

— Automobile, relèvement des taux. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 29.

— Exonération de la taxe spéciale des contrats souscrits par les travailleurs indépendants. — *Voy.* BUDGET 1969, 5 (avant art. 4).

— Taxe unique sur les conventions. — *Voy.* BUDGET 1969, 1 (art. 10) ; BUDGET 1970, 1 (art. 54).

Voy. aussi : VALEURS MOBILIÈRES, 1 ; ACTIONS, 2 ; ROUTES, 4 ; AUTOMOBILES, 9.

ASSURANCE-MALADIE.

Voy. MÉDECINS, 4.

— Conventions entre les Caisses d' — et les médecins. — *Voy.* SÉCURITÉ SOCIALE GÉNÉRALITÉS, 11.

— Déficit. — *Voy.* PLAN, 1.

— Assurance-maladie des exploitants agricoles (A.M.E.X.A.). — *Voy.* BUDGETS (Agriculture) .

ASSURANCES SOCIALES.

— Régime général. —

1. — Proposition de loi tendant à permettre, pendant une période de six mois, la révision des pensions de retraite de la Sécurité sociale, liquidée entre soixante et soixante-cinq ans, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Berger et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 138.**

2. — Proposition de loi relative au calcul des pensions vieillesse, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Berger et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 139.**

3. — Proposition de loi tendant à modifier l'article L 343 du Code de la sécurité sociale pour permettre le calcul de la pension sur les meilleures années de l'activité salariée, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Hébert et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 146.**

4. — Proposition de loi relative à la couverture du risque maladie pour les enfants poursuivant leurs études au-delà de vingt ans, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Michel Durafour et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 163.**

5. — Proposition de loi relative à l'application du ticket modérateur d'ordre public institué par l'ordonnance n° 67-707 du 21 août 1967 aux frais d'hospitalisation, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Duhamel et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 164.**

6. — Proposition de loi tendant à modifier les articles L 332 et L 333 du Code de la sécurité sociale relatifs aux conditions d'attribution de la pension vieillesse, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Chazalon et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 166.**

7. — Proposition de loi tendant à modifier l'article L 825 du Code de la sécurité sociale afin de maintenir le bénéfice des prestations de l'assurance-maladie aux enfants de plus de seize ans qui sont à la recherche d'un premier emploi, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Michel Durafour et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 167.**

8. — Proposition de loi relative à la sécurité sociale des lycéens de plus de vingt ans, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Peyret (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 171.**

9. — Proposition de loi tendant à permettre aux femmes assurées sociales de bénéficier de la retraite normale dès l'âge de soixante ans, présentée à l'Assemblée Nationale le 25 juillet 1968 par M. Cousté et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 227.**

10. — Proposition de loi tendant à l'octroi des indemnités journalières à l'assurée sociale lorsqu'elle est contrainte de suspendre son travail pour soigner son enfant mineur, présentée à l'Assemblée Nationale le 3 octobre 1968 par Mme Chonavel et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 307.**

11. — Proposition de loi tendant, dans l'immédiat, à fixer à soixante ans l'âge auquel les femmes travailleuses peuvent bénéficier de la retraite à taux plein, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 octobre 1968 par Mme Prin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 368.**

12. — Proposition de loi tendant à modifier l'article L 577 du Code de la sécurité sociale en vue d'étendre le bénéfice de la Sécurité sociale aux personnes titulaires d'une pension d'ascendant de victime de la guerre, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 octobre 1968 par M. Virgile Barel et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 382.**

13. — Proposition de loi tendant à modifier l'article L 331 du Code de la sécurité sociale afin de ramener de soixante cinq à

soixante ans l'âge à partir duquel l'assuré a droit à une pension égale à 40 % du salaire annuel moyen de base, présentée à l'Assemblée Nationale le 31 octobre 1968 par M. Sabatier (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 403.**

14. — Proposition de loi tendant à accorder le bénéfice de la pension normale à 40 % avant l'âge de soixante-cinq ans aux femmes assurées dont l'état de santé ne leur permet plus de supporter la pénibilité de leur métier et à celles qui ont assumé des charges de famille, présentée à l'Assemblée Nationale le 31 octobre 1968 par M. Christian Poncelet (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 410 ;** rapport le 13 mai 1971 par M. Macquet, **n° 1719.**

15. — Proposition de loi tendant à faire bénéficier les femmes salariées d'une réduction de l'âge d'ouverture du droit à la pension de retraite de l'assurance vieillesse à raison d'un an par enfant légitime, naturel reconnu, adoptif ou issu d'un premier mariage du mari et élevé pendant sa minorité, présentée à l'Assemblée Nationale le 31 octobre 1968 par Mme Prin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 412.**

16. — Proposition de loi tendant à modifier les articles L 331, L 332, L 343, L 345, L 351, L 359, L 624 du Code de la sécurité sociale en vue : 1° de ramener l'âge du droit à pension à soixante ans pour les hommes et cinquante-cinq ans pour les femmes et pour les assurés sociaux ayant exercé une activité particulièrement pénible ; 2° de fixer le taux de pension à 50 % du salaire moyen des dix meilleures années, toutes primes comprises ; 3° de fixer le minimum de la pension de vieillesse et de toute allocation à 80 % du salaire minimum garanti ; 4° de majorer de 1 % la pension pour chaque trimestre d'assurance accompli au-delà de la trentième année ; 5° de relever le taux de la pension de réversion à 75 % de l'avantage principal ; 6° de prévoir le paiement des pensions chaque mois, présentée à l'Assemblée Nationale le 31 octobre par M. Waldeck Rochet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 418.**

17. — Proposition de loi tendant à modifier les articles L 331, L 332, L 333 et L 343 du Code de la sécurité sociale, en vue d'améliorer les conditions d'attribution de la pension de vieillesse et d'abaisser, pour certaines catégories d'assurés, l'âge d'attribution de la pension au taux de 40 %, présentée à l'Assemblée Nationale le 31 octobre 1968 par M. Chazalon et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 422.**

18. — Proposition de loi portant amélioration de l'assurance vieillesse, présentée à l'Assemblée Nationale le 15 novembre 1968 par M. Darchicourt et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 443.**

19. — Proposition de loi tendant à modifier l'article L 332 du Code de la sécurité sociale afin d'abaisser pour certaines catégories d'assurés l'âge d'attribution de la pension vieillesse au taux de 40 %, présentée à l'Assemblée Nationale le 20 décembre 1968 par MM. Dronne, Médecin et Poudevigne (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 584.**

20. — Proposition de loi tendant à accorder, au titre de l'assurance-maternité, aux femmes salariées, le paiement pendant seize semaines d'indemnités journalières de repos d'un montant égal à leur salaire, présentée à l'Assemblée Nationale le 20 décembre 1968 par Mme Prin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 600.**

21. — Proposition de loi relative à l'octroi de la retraite de la Sécurité sociale à soixante ans à taux plein, aux anciens prisonniers de guerre, présentée à l'Assemblée Nationale le 3 avril 1969 par M. Peyret et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 665.**

22. — Proposition de loi tendant à étendre le bénéfice de la sécurité sociale aux titulaires d'une pension d'ascendant de victime de guerre, présentée à l'Assemblée Nationale le 3 avril 1969 par M. Peyret et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 666.**

23. — Proposition de loi tendant à accorder le bénéfice de la pension normale à 40 % aux femmes assurées ayant atteint l'âge de soixante ans, présentée à l'Assemblée Nationale le 3 avril 1969 par M. Peyret et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 669.**

Voy. ASSURANCES SOCIALES (régime général), 14.

24. — Proposition de loi tendant à modifier l'article L 332 du Code de la sécurité sociale afin de permettre l'attribution d'une pension au taux de 40 %, dès l'âge de soixante ans, aux assurés ayant appartenu aux forces françaises libres, présentée à l'Assemblée Nationale le 27 juin 1969 par M. Dronne et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 734.**

25. — Proposition de loi tendant à étendre les dispositions de l'article L 357 du Code de la sécurité sociale aux assurés ayant appartenu aux forces françaises libres qui n'étaient pas salariés au moment de leur incorporation dans les forces françaises libres, présentée à l'Assemblée Nationale le 27 juin 1969 par M. Dronne et plusieurs de sès collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 735 ;** rapport le 14 mai 1970 par M. Peyret, **n° 1139.**

26. — Proposition de loi tendant à modifier l'article L 332 du Code de la sécurité sociale en vue de permettre l'attribution d'une pension de vieillesse, au taux de 40 % dès l'âge de soixante ans, aux assurés anciens prisonniers de guerre, présentée à l'Assemblée Nationale le 27 juin 1969 par M. Ollivro et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 739.**

27. — Proposition de loi tendant à modifier l'article L 351 du Code de la sécurité sociale fixant les conditions d'attribution d'une pension de réversion, présentée à l'Assemblée Nationale le 27 juin 1969 par M. Chazalon et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 743.**

28. — Proposition de loi tendant à modifier le Code de la sécurité sociale afin : 1° d'abaisser l'âge à partir duquel les assurés sociaux peuvent prétendre à une pension de retraite à taux plein ; 2° de tenir compte des cotisations d'assurance versées au-delà de trente ans ; 3° de faire bénéficier d'une réduction de l'âge d'entrée en jouissance d'une pension les femmes assurées sociales ayant élevé au moins trois enfants et les anciens prisonniers de guerre, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 septembre 1969 par MM. Lebas et Ansquer (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 787.**

29. — Proposition de loi tendant à permettre aux anciens prisonniers de guerre de bénéficier à soixante ans au lieu de soixante-cinq ans de la retraite de Sécurité sociale au taux de 40 %, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 avril 1970 par M. Gilbert Faure et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1052.**

30. — Proposition de loi tendant à compléter l'article L 357 du Code de la sécurité sociale afin de faire bénéficier les engagés volontaires de la guerre 1939-1945 de l'assimilation de leurs périodes d'engagement à des trimestres d'assurance pour la détermination des pensions de vieillesse de la Sécurité sociale, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 avril 1970 par M. Marc Jacquet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1069.**

Voy. ASSURANCES SOCIALES (régime général), 25.

31. — Proposition de loi tendant à modifier les conditions d'attribution de la pension de réversion de veuve d'assuré social, présentée à l'Assemblée Nationale le 27 mai 1970 par M. Brugnon et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1169.**

32. — Proposition de loi relative à la pension de réversion accordée au conjoint survivant, présentée à l'Assemblée Nationale le 24 juin 1970 par M. Pierre Pouyade et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1301.**

Voy. VEUVES.

33. — Proposition de loi relative à l'extension du bénéfice de l'assurance volontaire, présentée à l'Assemblée Nationale le 15 avril 1971 par M. Peyret et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1655.**

34. — Proposition de loi tendant à supprimer la limitation de durée du risque maladie-maternité dans le régime des assurances sociales volontaires, présentée à l'Assemblée Nationale le 5 mai 1971 par M. Peyret et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1693.**

35. — Proposition de loi tendant à améliorer les conditions d'ouverture du droit des femmes seules assurées sociales aux prestations de l'assurance maladie, présentée à l'Assemblée Nationale le 24 juin 1971 par Mme Vaillant-Couturier et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1908.**

36. — Proposition de loi tendant à améliorer la protection sociale de l'écrivain, présentée à l'Assemblée Nationale le 24 juin 1971 par M. Leroy et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1911.**

37. — Proposition de loi tendant à faire bénéficier les femmes assurées ayant rempli les fonctions et obligations de la tierce personne auprès de leur conjoint d'une majoration de leur durée d'assurance au régime général de Sécurité sociale égale à la durée de ces soins, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1972 par M. Rabreau et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2515.**

38. — Proposition de loi visant à accorder aux anciens combattants et résistants la faculté d'opérer des versements de rachat au titre de l'assurance vieillesse, présentée à l'Assemblée Nationale le 6 décembre 1972 par M. Turco (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2718.**

39. — Proposition de loi tendant à fixer l'âge de liquidation des rentes et pensions de vieillesse du régime général à soixante ans pour les hommes et à cinquante-cinq ans pour les femmes et à leur assurer un revenu minimum, présentée à l'Assemblée Nationale le 20 décembre 1972 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2847.**

ASSURANCES SOCIALES.

— Régimes particuliers. —

1. — Proposition de loi modifiant la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 relative à l'assurance-maladie et à l'assurance-maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles, présentée à l'Assemblée Nationale le 3 avril 1969 par M. Henry Rey et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 659.**

2. — Projet de loi portant modification de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 relative à l'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles, présenté à l'Assemblée Nationale le 29 avril 1969 par M. Couve de Murville, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 685.**

3. — Proposition de loi tendant à apporter certaines dérogations aux dispositions de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966, modifiée par l'ordonnance n° 67-828 du 23 septembre 1967 en faveur des personnes appartenant aux professions non salariées qui, à la date du 31 mars 1969, avaient droit aux prestations en nature d'un régime d'assurance maladie avec suppression du ticket modérateur, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 mai 1969 par M. Barrot et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 709.**

4. — Proposition de loi modifiant l'article 4 de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 relative à l'assurance maladie des travailleurs non salariés des professions non agricoles, présentée à l'Assemblée Nationale le 27 juin 1969 par M. Cointat et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 738.**

5. — Proposition de loi relative à l'assurance-maladie, à l'assurance-invalidité, à

l'assurance-maternité et à l'assurance-décès des travailleurs non salariés des professions non agricoles, présentée à l'Assemblée Nationale le 22 octobre 1969 par M. Andrieux et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 851.**

6. — Projet de loi portant modification de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 modifiée relative à l'assurance-maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles, présenté à l'Assemblée Nationale le 15 novembre 1969 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 893 ;** rapport le 28 novembre 1968 par M. Ribadeau Dumas, **n° 915.** Adoption le 3 décembre 1969. — Projet de loi **n° 167.**

Transmis au Sénat le 5 décembre 1969 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 87 (année 1969-1970) ;** rapport le 12 décembre 1969 par M. Grand, **n° 126 (année 1969-1970).** Adoption avec modifications le 15 décembre 1969. — Projet de loi **n° 54 (année 1969-1970).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 16 décembre 1969, **n° 975 ;** rapport le 18 décembre 1969 par M. Ribadeau Dumas au nom de la C.M.P., **n° 990.** Adoption des conclusions de la C.M.P. le 18 décembre 1969. — Projet de loi **n° 205.** Rapport le 18 décembre 1969 par M. Grand au nom de la C.M.P., **n° 150 (année 1969-1970).** Adoption des conclusions de la C.M.P. le 19 décembre 1969. — Projet de loi **n° 71 (année 1969-1970).**

Loi n° 70-14 du 6 janvier 1970, publiée au *J.O.* du 7 janvier 1970 (p. 259).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [2 décembre 1969] (p. 4460, 4483) ; [3 décembre 1969] (p. 4540, 4569).

La loi du 12 juillet 1966 ; les conditions de son adoption (p. 4460, 4463, 4497, 4501, 4502, 4503, 4506) ; les caractéristiques de cette loi ; les critiques qui lui ont été adressées et le mécontentement qu'elle a soulevé (p. 4460, 4472, 4474, 4475, 4476, 4486, 4488, 4494, 4498, 4503, 4507, 4508) ; le caractère obligatoire de l'assurance (p. 4460, 4478) ; les assurances complémentaires (p. 4460) ; l'autonomie de gestion (p. 4460) ; le caractère représentatif ou non des organismes professionnels consultés (p. 4460, 4488) ; le montant des prestations ; son insuffisance par rapport aux cotisations versées (p. 4460, 4461, 4505) ; la couverture des petits risques, (p. 4460, 4461, 4473, 4476, 4504) ; le montant des cotisations (p. 4460, 4461, 4474, 4477, 4488) ; la gestion du système d'assurance ; son coût (p. 4460, 4461, 4489) ; l'élection des administrateurs des caisses mutuelles régionales (p. 4460, 4461) ; la liste des longues maladies couvertes par le nouveau régime (p. 4461, 4498) ; la prise en charge des cotisations de base par l'Etat pour les bénéficiaires du Fonds national de solidarité (p. 4461, 4474, 4478, 4484, 4485, 4489, 4497, 4498, 4505, 4508) ; la déduction des cotisations du forfait pour le calcul des revenus (p. 4461, 4485) ; la possibilité de fusion des caisses mutuelles (p. 4461, 4489) ; le régime des artisans (p. 4461, 4479, 4486) ; le nombre des affiliés du nouveau régime (p. 4461) ; le cas des assurés volontaires au régime général (p. 4461, 4489, 4496, 4504, 4506) ; l'adhésion à l'assurance volontaire du régime des non-salariés (p. 4462) ; le réexamen nécessaire du régime de Sécurité sociale pour tous les Français (p. 4462, 4472, 4473, 4486) ; le prétendu « vote d'unanimité » de la loi de 1966 (p. 4463) ; le caractère provisoire et incomplet du projet de loi (p. 4471, 4474, 4476, 4493, 4494, 4500, 4502, 4506, 4507, 4508) ; son déséquilibre financier (p. 4471, 4474, 4476, 4496, 4505) ; la protection sociale de l'artisan et du petit commerçant (p. 4471, 4496, 4497) ; le gonflement énorme des dépenses de santé ; le déficit croissant de la Sécurité sociale (p. 4472, 4503, 4505) ; les problèmes hospitaliers (p. 4472) ; la création d'un véritable régime unifié de sécurité sociale (p. 4472, 4473, 4478, 4479, 4484, 4485, 4486, 4488, 4493, 4497, 4500, 4501, 4504, 4506, 4507) ; la politique de la santé (p. 4472, 4478, 4489, 4496) ; les techniques modernes de prévision ; l'insuffisance des moyens du Gouvernement en ce domaine (p. 4472) ; l'impossibilité d'abroger la loi de 1966 et de suspendre les prestations (p. 4473, 4488, 4505) ; les prestations en espèces ; les indemnités journalières (p.4473) ; l'élection des administrateurs des caisses ; la composition des conseils d'administration (p. 4473, 4484, 4496, 4499, 4500) ; la représentation des sociétés mutualistes (p. 4473, 4474) ; la contribution de solidarité versée par les sociétés (p. 4474, 4476, 4484) ; les autres sujets d'inquiétude des commerçants et artisans : poids de la fiscalité, développement des grandes surfaces et de la vente par correspondance (p. 4474, 4478, 4491, 4492, 4494, 4498, 4499, 4500, 4503) ; l'effort d'infor-

mation nécessaire (p. 4475, 4490, 4494, 4506) ; le résultat du sondage effectué par M. A. Moulin dans sa circonscription (p. 4475) ; le programme du parti communiste en ce domaine (p. 4477, 4495) ; celui des Républicains indépendants (p. 4478) ; la gestion des caisses mutuelles régionales (p. 4478) ; l'affiliation à un régime de prestations complémentaires (p. 4483, 4484, 4502) ; le ticket modérateur (p. 4484) ; la mise en place progressive de caisses départementales (p. 4484) ; le jumelage de caisses vieillesse et de caisses d'assurances maladie-maternité (p. 4485, 4489) ; le financement du régime proposé ; les inquiétudes pour l'avenir (p. 4485, 4494, 4497) ; le rôle social des non-salariés (p. 4486, 4487, 4502) ; le problème de la T.V.A. (p. 4487) ; celui des patentes (p. 4487, 4499, 4506) ; le désir unanime des intéressés de bénéficier d'un régime de protection sociale (p. 4487) ; la variété des situations des personnes concernées (p. 4487) ; les modalités de paiement des cotisations (p. 4488, 4502) ; les inconvénients du précompte (p. 4488, 4498) ; le cas des veuves de travailleurs indépendants (p. 4489) ; celui des professions libérales (p. 4489) ; la protection maternelle et infantile (p. 4489, 4490) ; les médecins des hôpitaux (p. 4490) ; les implantations de grandes surfaces commerciales ; les conséquences pour le petit commerce (p. 4491, 4499, 4500) ; les actes illégaux commis par certains représentants des artisans et commerçants (p. 4492) ; le présent projet, simple étape dans la voie de la protection des travailleurs indépendants (p. 4492) ; la discussion hâtive du projet (p. 4493, 4494) ; le cas des médecins conventionnés (p. 4495, 4506, 4507) ; l'amnistie aux réfractaires (p. 4497) ; les problèmes de la vieillesse (p. 4498) ; la préparation des textes d'application (p. 4500) ; l'application de l'article 40 de la Constitution aux amendements concernant le montant des prestations (p. 4500) ; la fiscalisation et la réforme de la Sécurité sociale (p. 4501) ; l'interruption de la perception des cotisations pendant la durée de la maladie de l'assuré (p. 4502).

Intervention de M. Robert Boulin, Ministre de la Santé publique et de la Sécurité sociale (p. 4462 à 4468) : l'ensemble des problèmes qui préoccupent actuellement les commerçants et les artisans ; l'immense mutation de notre temps moderne ; la nécessité d'aider les artisans et les commerçants à franchir ce pas : la loi du 12 juillet 1966 ; les critiques violentes qui lui ont été adressées ; l'abrogation qui en est demandée par certains ; les autres solutions préconisées : intégration dans un régime de sécurité sociale, système d'assurance obligatoire du type assurance automobile, amélioration de la loi ; la concertation ouverte par le Gouvernement avec les leaders des organisations ainsi qu'avec les hommes de la base ; la recherche d'une solution cohérente et constructive ; les remerciements à la Commission des affaires culturelles ; la position des organisations professionnelles avant le vote de la loi de 1966 ; la loi du 25 janvier 1961 et celle du 26 décembre 1964 ; les avant-projets de 1962 et 1963 ; les propositions fondamentales contenues dans le second ; l'insuffisance de la couverture du risque par les assurances privées ; la position unanime en faveur du système de gestion autonome ; la couverture du gros risque et non du petit risque ; les sept propositions de loi déposées à ce sujet sur le bureau de l'Assemblée Nationale ; le groupe d'étude de 1964 ; la Commission chargée d'étudier le problème des classes moyennes ; le comité parlementaire français du commerce et la journée d'étude qu'il a organisée sur l'assurance maladie des commerçants et artisans ; le refus par ce comité de l'intégration dans la sécurité sociale ; le vote de la loi de 1966 ; l'absence de vote contre ; la question de la représentativité des organisations ; le système d'élections proposé dans le présent projet ; les textes d'application de la loi de 1966 ; le respect par le Gouvernement des propositions formulées par les organisations professionnelles à l'exception d'une légère divergence concernant les cotisations ; la bonne foi entière du Parlement qui a cru répondre au vœu d'une grande partie des commerçants et artisans ; le mécontentement qu'a soulevé la loi de 1966 ; le caractère justifié de certaines des critiques formulées ; le délai très long qui s'est écoulé entre le vote de la loi et son application pratique ; l'exclusion du petit risque ; l'idée de solidarité avec laquelle n'étaient pas familiarisés les intéressés ; les réactions sensibles qu'avaient suscitées à l'origine de la part des salariés les régimes de prestations sociales ; l'exemple de la loi de 1930 sur les assurances sociales ; l'hostilité du parti communiste à cette loi ; la loi du 22 mai 1946 assujettissant tous les Français à la sécurité sociale ; la loi du 17 janvier 1948 créant un régime autonome de vieillesse pour les travailleurs non salariés ; l'obligation et la solidarité, piliers indispensables de tout système de protection sociale ; les « tables rondes » réunies le 5 août et le 26 août

par le Ministre et les orientations qu'il a pu y discerner ; le désir de certains d'une abrogation pure et simple de la loi ; le caractère insoutenable de cette position ; le sentiment que donnerait ainsi le Parlement qu'il se trompe et renie les principes qu'il a votés ; la suggestion d'une assurance volontaire du type « assurance automobile » ; le coût d'un système généralisé d'assurance de ce type ; le calcul des cotisations d'après le risque et non d'après la situation de fortune ; la solution de l'intégration au régime général de sécurité sociale ; la nécessité d'ajouter la contribution patronale à la seule contribution du salarié ; l'hostilité des organisations syndicales patronales et ouvrières à l'intégration des non-salariés dans le régime général ; les propositions du Gouvernement ; l'amélioration provisoire de la loi ; la couverture du petit risque ; l'alignement de la liste des maladies longues et coûteuses sur celle du régime général de sécurité sociale ; le maintien dans le régime général de ceux qui bénéficiaient des droits acquis ; la prise en charge par l'Etat des cotisations des personnes qui relèvent du Fonds national de solidarité ; l'acceptation par le C.N.P.F. de participer à une action de solidarité à la charge des sociétés ; la faculté pour les intéressés d'opter pour un régime amélioré ; la décision qui appartient en ce domaine aux intéressés eux-mêmes ; la réduction du nombre trop élevé des caisses d'assurance maladie ; l'élection des conseils d'administration des caisses par les intéressés ; les élections au suffrage universel qui auront lieu dès le début de l'année prochaine ; le choix à la majorité des deux tiers par chaque branche professionnelle du système d'assurance qui lui convient ; le caractère autonome du système ; la nécessité de laisser aux intéressés eux-mêmes la faculté de prendre leurs responsabilités ; le caractère définitif du système proposé par le projet ; le déséquilibre de la pyramide des âges ; les deux moyens pour résoudre cette affaire : l'assujettissement de tous les Français au régime général de la sécurité sociale ; le régime autonome ; le rapport que présentera le Gouvernement à l'Assemblée dès l'année prochaine sur cette affaire ; les assurances vieillesse des commerçants et artisans ; les problèmes financiers très graves que connaîtra ce régime dès 1972 ; la passion qui a été soulevée par cette affaire ; le désir d'apaisement du Gouvernement.

Question préalable opposée par les membres du groupe socialiste conformément à l'article 91, alinéa 3 du Règlement ; [2 décembre 1969] (p. 4468) ; la question qui est posée de l'abrogation de la loi du 12 juillet 1966 ; les conditions du vote de cette loi ; l'absence d'unanimité ; le malaise social dont elle a été génératrice ; les explications de vote présentées le 9 juin 1966 par M. Cassagne au nom du groupe socialiste ; l'autre méthode qui pourrait être suivie (p. 4469) ; la consultation dès maintenant des intéressés ; l'organisation d'un référendum professionnel ; l'abrogation de la loi de 1966 demandée par les Commissions représentées aux deux tables rondes du mois d'août ; la refonte totale de la loi de 1966 ; le refus malencontreux par diverses catégories d'être intégrées dans le régime général lors du vote de la loi du 26 avril 1946 ; la préférence du groupe socialiste pour un système unifié ; l'institution d'un véritable régime de solidarité nationale en matière de sécurité sociale ; le dialogue que permettra le présent texte avec les représentants élus des professions considérées ; la nécessité de faire face à la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui ; les améliorations techniques apportées par le projet ; la position curieuse et paradoxale du groupe socialiste (p. 4470) ; l'effet qu'aurait le vote de la question préalable ; le rejet de la question préalable par la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

Intervention de M. Boulin, Ministre de la Santé publique et de la Sécurité sociale : le caractère non satisfaisant de la loi de 1966 ; la voie dans laquelle voudrait s'engager le groupe socialiste d'une intégration dans un régime général de Sécurité sociale commun à tous les Français ; les difficultés d'un tel système ; la fureur que déclencherait la suppression de tous les avantages proposés par le projet ; l'idée qu'avait eue le Ministre de procéder immédiatement aux élections et de soumettre ensuite au Parlement le projet de loi adopté par les intéressés ; le refus unanime de cette procédure par les organisations professionnelles ; la décision par les élus eux-mêmes des améliorations à apporter au système.

Rejet au scrutin de la question préalable ; liste des votants (p. 4480).

Reprise de la discussion (p. 4540).

Intervention de M. Boulin, Ministre de la Santé publique et de la Sécurité sociale (p. 4540 et 4541) : les 160 amendements déposés sur le projet ; les questions de fond ; le consensus général qui s'est

dégagé en faveur du schéma proposé par le Ministre ; l'injustice du système d'assurance volontaire obligatoire ; le prétendu caractère de replâtrage du projet de loi ; l'impossibilité d'intégrer les non-salariés au régime général ; l'hostilité à cette solution aussi bien du côté patronal que du côté ouvrier ; le montant trop élevé des cotisations pour un grand nombre de non-salariés si l'on y incorpore la part de l'employeur ; les résultats des sondages de l'I.F.O.P. auxquels a fait procéder le Ministre ; le système proposé consistant à demander aux élus de chaque branche professionnelle d'opter pour un régime semblable à celui de la sécurité sociale, les prestations en moins ; le fonctionnement des organismes de gestion ; les critiques justifiées qui leur ont été adressées ; la simplification des problèmes de gestion et l'accélération des paiements qui résultera du texte proposé ; l'amélioration des prestations ; la fixation par le Parlement des principes applicables pour les cotisations et les prestations d'un système de sécurité sociale ; le déficit à long terme de ce régime ; l'ampleur du problème ; la nécessité d'étudier dans la perspective du VIe Plan la question de la maîtrise de l'ensemble des prestations.

Avant l'art. 1er (p. 4541) : amendement du groupe communiste tendant à instituer un régime autonome d'assurance obligatoire ; les éléments supplémentaires qu'introduit ce texte ; les augmentations de cotisations auxquelles il conduirait ; rejet de l'amendement ; amendement de la Commission tendant à organiser dans un délai de trois mois les premières élections aux conseils d'administration ; les désordres incroyables auxquels on assiste dans la profession depuis un an (p. 4542) ; l'union que doivent réaliser commerçants et artisans entre eux ; le caractère fondamental de l'amendement ; la représentativité des organisations ; la question de savoir si ceux qui ont refusé de payer leur cotisation figureront sur les listes électorales ; la réponse affirmative du Gouvernement sur ce point ; la mission des conseils élus de gérer le régime ; le rapport qui sera présenté au Parlement par le Gouvernement lors de la première session ordinaire de 1970 ; adoption de l'amendement.

Art. 1er : *Catégories concernées ;* le caractère transitoire du régime (p. 4543) ; la fiscalisation inévitable de la Sécurité sociale ; adoption de l'article.

Art. 2 : *Modification d'articles de la loi du 12 juillet 1966 ;* réserve du premier alinéa jusqu'au vote des autres dispositions de l'article tendant à modifier la loi du 12 juillet 1966.

Art. 2 de la loi du 12 juillet 1966 : les propositions précises présentées par le groupe communiste ; l'amendement de la Commission repris à son compte par le Gouvernement concernant les femmes de salariés qui exercent un métier indépendant ; adoption (p. 4544) ; deux amendements maintenant au même montant les prestations servies aux salariés (*ibid*) ; le maintien dans le régime général des personnes qui étaient assujetties à ce régime avant la loi de 1966 ; l'opposition du Gouvernement à l'exclusion du régime d'autres catégories de non-salariés ; adoption du premier amendement au scrutin (p. 4546) ; liste des votants (p. 4565) ; retrait du second amendement (p. 4546) ; adoption du texte proposé ainsi modifié.

Art. 3 de la loi du 12 juillet 1966 : l'opportunité d'écarter du champ d'application de la loi les petits travailleurs indépendants dont l'activité est secondaire par rapport à l'activité principale de leur conjoint ; amendement concernant certains praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés qui demandent leur rattachement au régime des non-salariés ; l'option qui devait leur être laissée ; retrait de l'amendement (p. 4547) ; amendement concernant la situation des personnels qui bénéficiaient des prestations du régime spécial des fonctionnaires de la loi de 1966 ; les situations d'une effarante complexité qui peuvent se présenter ; le problème de la double activité ; la définition plus adaptée de l'activité principale qu'il convient de trouver (p. 4548) ; rejet ; retrait d'un amendement de M. Mainguy ; quatre amendements relatifs à la situation des travailleurs non salariés des professions non agricoles qui étaient affiliés à l'assurance volontaire du régime général à la date du 31 décembre 1968 et qui voudraient opter pour le maintien au régime général (*ibid*) ; le principe des droits acquis (p. 4549) ; le rejet des amendements par la Commission ; le maintien nécessaire du principe de la solidarité ; l'importance de la question ; l'opposition du Gouvernement au principe du maintien dans le régime général de tous les adhérents actuels, même par la suite ; le fait symptomatique qu'un certain nombre d'éventuels assujettis à la présente loi cherchent à s'enfuir de ce régime ; les raisons de cette désaffection ; retrait des amendements ; adoption de

l'amendement de M. Hoguet avec modification ; deux amendements concernant les chauffeurs de taxi, propriétaires de leur véhicule (p. 4551) ; le cas des médecins des hôpitaux publics ; la règle de l'activité principale ; rejet du premier amendement ; adoption du deuxième amendement dans une nouvelle rédaction ; rejet d'un amendement du groupe communiste remettant en vigueur l'assurance volontaire du régime général ; adoption du texte proposé pour l'article 3 de la loi de 1966 (p. 4552).

Après l'art. 3 de la loi du 12 juillet 1966 : les nombreux petits commerçants qui exercent simultanément une activité non salariée et une activité salariée ; le maintien en leur faveur des droits acquis ; rejet ; (p. 4553) ; retrait d'un amendement de M. Fagot tendant à faire verser la part patronale au régime indépendant (p. 4554) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par la Commission ; le deuxième, de M. Krieg, tendant à donner aux artisans et commerçants effectuant un travail salarié le choix entre les deux régimes ; le cas des bénéficiaires des pensions de réversion ; adoption de l'amendement de la Commission ; retrait de l'amendement de M. Krieg ; amendement de M. Cointat donnant un droit d'option pour les personnes déjà affiliées à un régime d'assurance maladie obligatoire ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction et du texte proposé ainsi modifié (p. 4555).

Art. 5 de la loi du 12 juillet 1966 : amendement de M. Dumas relatif au délai de franchise applicable aux personnes relevant d'un autre régime ; retrait de l'amendement (p. 4556) ; le cas des conjoints survivants ; reprise de l'amendement de M. Dumas par le groupe socialiste ; rejet ; adoption du texte proposé.

Art. 6 de la loi du 12 juillet 1966 : l'octroi aux artisans et aux membres des professions libérales d'une couverture identique à celle qui est garantie par le régime général ; l'inconvénient de créer des castes constituées de personnes bénéficiant d'avantages sociaux différents ; l'octroi souhaitable d'un système de prestations sociales indentique à tous les Français (p. 4557) ; le coût d'une telle mesure ; le choix laissé par le texte du Gouvernement aux artisans et commerçants entre plusieurs systèmes ; la nécessité de laisser aux intéressés la décision en la matière ; la division profonde du monde des non-salariés sur cette affaire ; l'inconvénient qu'il y aurait au Parlement à se substituer à la responsabilité propre des commerçants et artisans ; le rôle essentiel du législateur d'ouvrir cette possibilité de décision ; le souhait du groupe communiste que les affiliés au régime autonome bénéficient de prestations analogues à celles qui sont versées aux assujettis du régime général ; la nécessité pour le Gouvernement et le Parlement de prendre leurs responsabilités en votant un texte précis ; le rejet d'une adhésion personnelle et volontaire à un système complémentaire (p. 4558) ; le projet de loi que le Gouvernement a déposé sur la contribution des sociétés commerciales ; le caractère non négligeable de cette contribution ; amendement du groupe socialiste tendant à substituer aux mots : « de base », le mot : « obligatoires » ; rejet de l'amendement (p. 4559) ; deux amendements soumis à discussion commune, le premier, du groupe socialiste ; le deuxième, de M. Claude Martin tendant à supprimer la possibilité pour chacun des groupes professionnels de choisir isolément l'importance des prestations complémentaires ; retrait de l'amendement du groupe socialiste ; retrait de l'amendement de M. Claude Martin (p. 4560) ; adoption d'un amendement de la Commission tendant à substituer au mot : « complémentaires », le mot « supplémentaires » ; adoption du texte proposé ainsi modifié.

Art. 8 de la loi du 12 juillet 1966 : l'âge des enfants pouvant bénéficier des avantages prévus à cet article porté de quatorze à seize ans ; amendement de M. Peyret tendant à permettre aux représentants régulièrement élus de décider des prestations à servir dans chaque groupe professionnel (p. 4561) ; le caractère obligatoire des prestations de base qui résultent de la loi ; retrait de l'amendement ainsi que d'un autre amendement de M. Peyret ; amendement du groupe socialiste tendant à substituer aux mots : « de base », le mot : « obligatoires » ; rejet (p. 4562) ; amendement de M. Mainguy tendant à substituer au mot : « spéciale », les mots : « de spécialité » ; retrait ; deux amendements identiques présentés, le premier, par la Commission et le second par le groupe socialiste tendant à insérer après les mots : « d'orthopédie », les mots : « et de prothèse » ; adoption du texte commun des deux amendements ; amendement de la Commission tendant à substituer aux mots : « établissements de cure », les

mots : « établissements de soins et de cure, publics ou privés » ; adoption ; amendement du Gouvernement tendant à substituer aux mots : « de moins de quatorze ans », les mots : « de moins de seize ans » ; l'intention du Gouvernement de répondre favorablement au vœu de la Commission souhaitant que l'âge au-dessous duquel les enfants bénéficient d'une couverture élargie soit porté de quatorze à seize ans ; la couverture qui pourrait être accordée aux enfants tout au long de l'année scolaire en cours ; le cas des apprentis ; l'augmentation des cotisations de base qui seraient nécessaires pour leur étendre la couverture (p. 4563) ; adoption de l'amendement du Gouvernement dans une nouvelle rédaction ; trois amendements soumis à discussion commune ; le premier présenté par M. Caillaud ; le deuxième, par le groupe socialiste, et le troisième par M. Aubert relatifs à la consultation des organisations professionnelles avant la prise de tout décret concernant le ticket modérateur ; la complication de la procédure consistant à consulter les organisations professionnelles ; retrait des amendements (p. 4564) ; amendement du Gouvernement tendant à permettre à certains groupes professionnels d'écarter la couverture du petit risque en reportant les économies ainsi réalisées sur le gros risque : adoption de l'amendement et du texte proposé ainsi modifié.

Reprise de la discussion (p. 4569).

Art. 9 de la loi du 12 juillet 1966 : les deux inconvénients de cet article ; l'attribution aux administrateurs des caisses de pouvoirs que le Parlement devrait exercer lui-même ; les différences qui sont introduites entre les diverses professions ; amendement du groupe communiste tendant à supprimer l'article ; les conséquences de cette suppression ; le maintien des seules prestations minimales ; retrait de l'amendement ; amendement de la Commission tendant à substituer au mot : « complémentaires », le mot : « supplémentaires » ; adoption ; amendement de M. Danel tendant à préciser que les demandes d'augmentation des prestations et des cotisations ne peuvent normalement émaner que des seuls administrateurs élus ; adoption ; amendement de la Commission tendant à créer des cotisations communes pour la couverture des risques communs ; adoption (p. 4571) ; amendement de M. Dumas tendant à permettre aux conseils élus de décider le cas échéant l'institution d'une indemnité journalière ; les graves incidences qu'aurait l'adoption de cet amendement ; les raisons fondamentales de l'exclusion des prestations en espèces ; le coût extrêmement élevé de ces prestations ; le danger des surenchères dans une campagne électorale ; l'objet de l'amendement : ne pas interdire l'institution d'une indemnité journalière ; l'établissement souhaitable d'un cadre aussi large et libéral que possible ; le problème des petits artisans dont la maladie interrompt les activités (p. 4572) ; rejet de l'amendement ; adoption du texte proposé.

Art. 10 de la loi du 12 juillet 1966 : adoption du texte proposé.

Art. 12 de la loi du 12 juillet 1966 : amendement de M. Delong tendant à supprimer cet article ; la disparition des possibilités d'action de certains groupes professionnels minoritaires dans le cas de regroupement autoritaire des caisses mutuelles régionales ; la proposition du Gouvernement de réduire le nombre de ces caisses ; la soumission à la Commission des affaires culturelles du décret d'application déterminant le nombre des caisses ; les difficultés de trésorerie et de gestion ; retrait de l'amendement ; adoption du texte proposé.

Art. 13 de la loi du 12 juillet 1966 : amendement du groupe communiste tendant à composer le conseil d'administration de personnes exclusivement élues au suffrage direct ; rejet ; amendement du groupe socialiste relatif à la composition du conseil d'administration ; rejet ; amendement de M. Danel tendant à permettre l'assistance aux séances d'un représentant de chacun des organismes conventionnés ; la nécessité de faire siéger ce représentant avec voix consultative au sein du conseil d'administration (p. 4574) ; la lourdeur de ce procédé ; retrait de l'amendement ; retrait d'un amendement de M. Delong tendant à supprimer le dernier alinéa ; adoption du texte proposé.

Art. 14 de la loi du 12 juillet 1966 : l'autonomie des groupes professionnels ; la possibilité qui devrait leur être laissée de procéder à un jumelage à la base entre la caisse vieillesse et la caisse maladie-maternité ; l'exemple de la caisse artisanale du Dauphiné-Savoie ; la nécessité d'un texte spécial pour procéder au regroupement des caisses maladie et vieillesse ; amendement du groupe communiste tendant à interdire aux compagnies d'assurances de jouer un rôle dans le fonctionnement des caisses autonomes ;

rejet de l'amendement (p. 4575) ; deux amendements soumis à discussion commune : le premier présenté par M. Guillermin ; le deuxième, par le groupe socialiste tendant à prévoir que les caisses seront « chargées » de la gestion et pas seulement responsables de ladite gestion ; les lourdeurs du système actuel ; la nécessité de revenir à une gestion saine et rapide ; l'intérêt de la médecine préventive ; la promotion de l'action sanitaire et sociale dans les nouvelles caisses ; rejet de l'amendement de M. Guillermin (p. 4576) ; adoption de l'amendement du groupe socialiste ; rejet d'un amendement de M. Krieg tendant à charger les caisses d'assurer l'encaissement des cotisations ; six amendements soumis à discussion commune : le premier, présenté par le groupe socialiste ; le deuxième, par M. Herman ; le troisième, par M. Pierre Bas ; le quatrième, par M. Krieg ; le cinquième, par M. Guillermin ; le sixième, par M. Fagot ; retrait ; amendement de M. Danel tendant à prévoir que la caisse nationale se prononcera elle-même sur l'habilitation ; rejet de l'amendement (p. 4577) ; retrait de quatre amendements ; amendement de M. Hoguet tendant à prévoir que dans le cas d'une carence provisoire de la part d'un organisme conventionné les caisses pourront assurer temporairement l'encaissement des cotisations et le service des prestations ; les complications qu'entraînerait l'adoption de cet article ; les dispositions qui devront être incluses dans le texte réglementaire pour régler les difficultés de cette nature ; retrait de l'amendement (p. 4578) ; adoption du texte proposé ainsi modifié.

Art. 15 de la loi du 12 juillet 1966 : amendement de M. Guillermin tendant à supprimer le deuxième alinéa du paragraphe I et à assurer à chaque caisse un minimum de dossiers ; la solution à rechercher dans l'étendue de la circonscription des caisses plutôt que dans un regroupement interprofessionnel ; la préservation de l'autonomie des caisses ; l'opportunité de conserver au système toute la souplesse nécessaire ; rejet de l'amendement ; retrait de trois amendements (p. 4579) ; amendement du groupe communiste tendant à réserver l'administration des caisses mutuelles régionales aux représentants élus des affiliés ; rejet ; amendement du groupe socialiste proposant que le conseil d'administration de chaque caisse soit composé pour les trois quarts au choix de personnes élues ; rejet ; deux amendements de la Commission ; le premier, tendant à une modification de pure forme ; le deuxième, proposant que les administrateurs représentant les commerçants et les artisans soient en nombre égal ; adoption des deux amendements ; amendement du groupe socialiste ; retrait (p. 4580) ; deux amendements identiques ; le premier, présenté par la Commission ; le deuxième, par le groupe socialiste concernant l'incompatibilité des fonctions d'administrateur des organismes conventionnés avec les fonctions d'administrateur des caisses mutuelles régionales ; l'impossibilité d'être à la fois juge et partie ; rejet du texte commun des deux amendements ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Hoguet ; le second, par M. Dumas prévoyant l'impossibilité de siéger pour les présidents et trésorier ; rejet de l'amendement de M. Hoguet (p. 4581) ; l'exception à prévoir lorsque les fonctions d'administrateur sont exercées à titre bénévole au sein des organismes mutualistes conventionnés ; rejet de l'amendement de M. Dumas ; retrait d'un amendement du groupe socialiste ; adoption du texte proposé pour l'article 15.

Art. 18 de la loi du 12 juillet 1966 : le problème de la prise en charge par le budget de l'Etat des cotisations des retraités allocataires du Fonds national de solidarité (p. 4582) ; la prise en charge souhaitable par l'Etat de la cotisation moyenne de base ; les différences de régime qui risquent d'être instituées ; les faiblesses criantes du présent projet ; l'augmentation probable des cotisations des assujettis (p. 4583) ; l'augmentation parallèle de la part des sociétés comme de celle de l'Etat ; la dispense du versement des cotisations de base pour tous les assurés âgés de plus de soixante-cinq ans qui ont régulièrement cotisé depuis l'âge de quarante ans au moins ; la faveur de la grande majorité des commerçants et artisans pour un régime d'assurance obligatoire contractée individuellement ; trois amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Delong ; le deuxième, par la Commission ; le troisième, par M. Durieux ; la liberté plus grande à laisser à chacun des groupes professionnels pour décider, après élection, de la répartition différente des prestation (p. 4584) ; la probabilité que le financement ne pourra être assuré à l'avenir que par une augmentation des cotisations ; l'autre mode de financement à trouver ; la solidarité interprofessionnelle à maintenir ; le

financement des cotisations aux caisses complémentaires pour les bénéficiaires de l'allocation supplémentaire ; rejet de l'amendement de M. Delong ; le système équilibré proposé par le Gouvernement (p. 4585) ; les réserves de la caisse ; la possibilité qu'elles lui permettent de faire face à un déséquilibre provisoire en augmentant par exemple les cotisations ; rejet de l'amendement de la Commission ; adoption de l'amendement de M. Durieux dans une nouvelle rédaction ; retrait d'un amendement de M. Aubert ; amendement de M. Capelle repris par le groupe socialiste relatif au maximum de la contribution globale des assujettis ; rejet (p. 4586) ; amendement de la Commission concernant les cotisations des allocataires du Fonds national de solidarité : l'impossibilité pour le Gouvernement de prendre en charge les prestations servies par le régime des non-salariés ainsi que les cotisations à un niveau supérieur ; la situation à l'avenir ; la fixation par décret du niveau des cotisations ; adoption de l'amendement et du texte proposé ainsi modifié.

Art. 19 de la loi du 12 juillet 1966 : retrait d'un amendement du groupe socialiste et d'un amendement de M. Aubert ; adoption du texte proposé.

Art. 20 de la loi du 12 juillet 1966 : deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Hoguet ; le deuxième, par M. Dumas tendant à permettre le paiement des cotisations en deux fractions ; le maintien du caractère semestriel de l'appel des cotisations ; le caractère réglementaire de la question ; retrait des amendements ; amendement rédactionnel de la Commission ; adoption ; amendement de M. Krieg relatif au recouvrement des cotisation ; le caractère réglementaire de la question (p. 4588) ; retrait de l'amendement ; adoption du texte proposé.

Art. 22 de la loi du 12 juillet 1966 : amendement du groupe socialiste tendant à la centralisation de toutes les ressources financières du régime ; rejet ; adoption du texte proposé.

Art. 23 de la loi du 12 juillet 1966 : deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Herman, non soutenu ; le second, par le groupe socialiste ; retrait ; amendement de la Commission relatif à la responsabilité des caisses mutuelles régionales ; adoption (p. 4589) du texte proposé ainsi modifié.

Art. 24 de la loi du 12 juillet 1966 : amendement du groupe socialiste tendant à supprimer l'article ; rejet ; amendement de M. Aubert tendant à prévoir le financement éventuel par toute autre mesure conforme aux dispositions de la présente loi ; la contradiction qui existe entre l'article 24 et l'article 38 ; l'inconvénient de mettre sur le même plan le relèvement des cotisations et l'abaissement des prestations ; rejet de l'amendement (p. 4590) ; adoption du texte proposé.

Art. 26 de la loi du 12 juillet 1966 : amendement du groupe socialiste tendant à supprimer l'article ; retrait ; adoption d'un amendement rédactionnel de la Commission ; amendement de la Commission relatif à l'avis de la section professionnelle du comité intéressé du conseil d'administration de la caisse nationale ; adoption ; adoption d'un amendement rédactionnel de la Commission et du texte proposé ainsi modifié.

Après l'art. 33 de la loi du 12 juillet 1966 : amendement de la Commission relatif à la situation des anciens exploitants agricoles qui exercent une activité professionnelle tout en percevant une retraite ; adoption (p. 4591).

Art. 35 de la loi du 12 juillet 1966 : amendement du groupe communiste relatif à l'avis des organisations professionnelles ; rejet ; amendement de M. Deniau tendant à rétablir la Commission consultative prévue à l'article 35 de la loi du 12 juillet 1966 ; les soins à apporter à la détermination des élections ; la consultation souhaitable des organisations sur le texte qui fixera les modalités des élections ; la création à cet effet d'une nouvelle Commission qui sera le reflet de l'ensemble des organisations représentatives actuelles (p. 4592) ; la publicité insuffisante qui a été donnée aux consultations auxquelles a procédé le Gouvernement ; rejet de l'amendement ; amendement de M. Fontaine tendant à rendre la loi applicable *ipso facto* dans les D.O.M. ; la lourdeur de la machine gouvernementale lorsqu'un texte doit être soumis au contreseing de plusieurs ministres ; l'exemple fourni par l'article 37 de la loi de 1966 ; les prétendues mesures « d'adaptation » ; la pratique déplorable consistant à déléguer le pouvoir législatif au Gouvernement lorsqu'il s'agit des D.O.M. ; adoption de l'amendement et du texte proposé ainsi modifié.

Art. 40 de la loi du 12 juillet 1966 : l'inclusion des cotisations sociales dans les charges déductibles pour la détermination du revenu net global servant de base à l'établissement de l'I.R.P.P. ; amendement de la Commission tendant à substituer aux mots : « à l'article 19 », les mots : « aux articles 19 et 23 » ; adoption (p. 4594) ; amendement de M. Danel prévoyant que la proposition de forfait notifiée par l'administration fiscale aux contribuables doit faire apparaître le forfait proprement dit et les cotisations qui viendront en déduction du forfait proposé ; le caractère réglementaire de la question ; la circulaire qui sera adressée par le Ministre de l'Economie et des Finances à ses services ; la séparation des trois éléments pour faire apparaître après déduction des cotisations le bénéfice imposable ; retrait ; l'envoi d'une copie de la circulaire aux services fiscaux départementaux et à chacun des parlementaires ; adoption du texte proposé ainsi modifié.

Adoption du premier alinéa de l'article 2 qui avait été réservé (p. 4595) ; adoption de l'ensemble de l'article 2 du projet de loi ainsi modifié.

Art. 3 : adoption.

Après l'art. 3 : amendement du groupe communiste proposant l'étude des conditions dans lesquelles pourraient être fondus dans un régime unique de prévoyance sociale pour les travailleurs non-salariés des professions non agricoles les différents régimes d'assurances sociales ; rejet ; amendement de M. Fagot tendant à permettre aux caisses mutuelles régionales de se grouper en unions ou fédérations ; la possibilité pour les groupements d'intérêt économique de bénéficier du crédit national et de la caisse nationale de crédit hôtelier (p. 4596) ; adoption.

Art. 4 : deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par la Commission ; le deuxième, par M. Hoguet relatifs à l'amnistie pour les cotisations arriérées ; retrait de l'amendement de la Commission ; adoption de l'amendement de M. Hoguet.

Art. 5 : deux amendement identiques ; le premier, présenté par la Commission ; le deuxième, par M. Guillermin relatifs aux conditions de fusion des caisses (*ibid*) ; conditions de fusion des caisses ; adoption d'un texte commun des deux amendements (p. 4597) ; adoption de l'article ainsi modifié.

Articles additionnels : retrait d'un amendement de M. Durieux et d'un sous-amendement de M. Neuwirth ; amendement de M. Fabre prévoyant le dépôt par le Gouvernement d'un projet de loi visant à la création d'un système de protection sociale unifié et étendu à toute la France ; la nécessité d'éviter la contestation permanente, le mécontentement et pour cela de mettre à l'étude une refonte complète de notre législation de protection sociale ; la mise en place indispensable d'un système de protection sociale unifié et étendu à tous les Français ; l'impossibilité de fixer un délai aussi bref au Gouvernement ; rejet de l'amendement.

Explications de vote (p. 4597) : la position du groupe socialiste ; les appréhensions que lui inspire le projet de loi ; son caractère de palliatif et de rapiéçage hâtif ; les élections aux conseils d'administration ; le manque d'optimisme et de foi qui s'est manifesté dans le débat ; la fragilité du texte ; le rejet des amendements du groupe socialiste ; son intérêt pour la situation des commerçants et des artisans ; la nécessité de refondre complètement la loi de 1966 et le texte qui va être voté ; l'abstention du groupe socialiste ; la position du groupe de l'U.D.R. ; les nombreuses améliorations apportées au texte initial ainsi qu'à la législation existante ; le vote favorable du groupe de l'U.D.R. ; la position du groupe communiste ; les insuffisances et les inconnues de la loi du 12 juillet 1966 ; le mécontentement des affiliés ; ses causes ; le refus d'un véritable financement du régime ; l'insuffisance criante de la couverture des risques ; le refus de prendre en considération les propositions du groupe communiste ; le maintien des raisons du mécontentement ; l'hostilité du Gouvernement à la proposition communiste d'élections au suffrage direct et à la proportionnelle des conseils d'administration des caisses régionales et nationale ; les restrictions nouvelles qu'apporteteront les délais d'application ; le vote défavorable du groupe communiste.

Intervention de M. Boulin, Ministre de la Santé publique et de la Sécurité sociale (p. 4599) : les remerciements à la Commission et à l'Assemblée ; le dialogue entre le Gouvernement et la majorité ; les inconvénients d'une attitude qui serait négative ; l'amélioration très attendue qu'apporte ce texte ; les désignations d'administrateurs représentatifs par voie d'élections ; la solu-

tion positive, cohérente et courageuse proposée par le Gouvernement ; le geste d'apaisement qui résultera des débats du Parlement ; la solution positive qu'il apportera aux problèmes des commerçants et des artisans.

Adoption au scrutin de l'ensemble du projet de loi ; liste des votants (p. 4613).

DISCUSSION DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [18 décembre 1969] (p. 5055).

Les légères améliorations apportées par la Commission mixte paritaire au texte voté par l'Assemblée la semaine précédente : l'art. 2 : exemption de la cotisation des seuls conjoints qui ne tirent pas de leurs revenus non salariés un bénéfice suffisant ; l'extension de cette disposition par la Commission mixte paritaire à tous les membres de la famille ; l'art. 3 : la prolongation du délai pour choisir le régime sous lequel les personnes intéressées veulent être garanties ; l'art. 8 : le remboursement des frais de vaccination obligatoire ; l'art. 13 : la composition de la caisse nationale d'assurance-maladie ; l'art. 15 : l'application des inéligibilités ; l'art. 22 : le versement des fonds à des comptes de dépôts ouverts au nom de la caisse nationale d'assurance-maladie et maternité ; l'art. 33 : la cotisation lorsque l'activité salariée est accessoire ; l'art. 34 : la résiliation de plein droit de tous contrats en cours ; l'art. 6 nouveau : la régularisation des prestations des petites maladies ; les inéligibilités (p. 5056) ; l'accord du Gouvernement avec les propositions faites ; les hésitations du Gouvernement à accepter l'extension du bénéfice de la loi aux enfants âgés de plus de vingt ans ; son acceptation finale.

Texte proposé par la Commission mixte paritaire (p. 5056 à 5058).

Explication de vote sur l'ensemble : la situation des chauffeurs de taxi ; le régime spécifique qui leur avait été attribué par la loi de 1966 ; leur désir de continuer à en bénéficier ; la position du groupe socialiste ; le fait nouveau apparu depuis le débat en première lecture ; la réponse faite par le Gouvernement à une question orale sans débat sur la situation des artisans et des commerçants ; le contentieux qui reste à régler entre eux et l'Etat ; les conséquences de la politique d'austérité ; le vote défavorable du groupe socialiste ; les raisons pour lesquelles le groupe des républicains indépendants votera le texte ; les difficultés qui restent à surmonter ; la confiance que fait le groupe au ministre pour qu'il harmonise le texte avec la réalité ; le vote favorable du groupe.

Adoption au scrutin de l'ensemble du projet de loi (p. 5058) ; liste des votants (p. 5091)

7. — Projet de loi portant création d'une contribution de solidarité au profit de certains régimes de protection sociale des travailleurs non salariés, présenté à l'Assemblée Nationale le 22 novembre 1969 par M .Chaban-Delmas, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 907 ;** rapport le 5 décembre 1969 par M. Ribadeau-Dumas, **n° 946.**

Avis le 10 décembre 1969 par M. Icart au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan, **n° 956.** Adoption le 11 décembre 1969. — Projet de loi **n° 189.**

Transmis au Sénat le 12 décembre 1969 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 123 (année 1969-1970) ;** rapport le 16 décembre 1969 par M. Grand, **n° 134 (année 1969-1970).** Adoption avec modifications le 17 décembre 1969. — Projet de loi **n° 59 (année 1969-1970).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1969, **n° 987** ; rapport le 19 décembre 1969 par M. Ribadeau Dumas au nom de la C.M.P., **n° 994.** Adoption des conclusions de la C.M.P. **le 19 décembre 1969.** — Projet de loi **n° 207.** Rapport le 19 décembre 1969 par M. Grand au nom de la C.M.P., **n° 154 (année 1969-1970).** Adoption des conclusions de la C.M.P., le 19 décembre 1969. — Projet de loi **n° 81 (année 1969-1970).**

Loi n° 70-13 du 3 janvier 1970, publiée au *J.O.* du 6 janvier 1970 (p. 196).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [11 décembre 1969] (p. 4851).

Le complément apporté par le présent projet de loi à l'ordonnance du 23 septembre 1967 relative au régime d'assurance maladie et vieillesse des travailleurs indépendants ; l'amélioration des prestations ; la diminution du nombre des cotisants ; l'accroissement du déficit de ces régimes ; l'assurance-maladie ; la cotisation que les sociétés elles-mêmes vont être

appelées à verser ; la liste des sociétés assujetties (p. 4851, 4852) ; les critères d'après lesquels sera établie cette liste (p. 4851, 4852) ; les sociétés non assujetties (p. 4851, 4852) ; les caractéristiques de la contribution ; son caractère social (p. 4851) ; la déductibilité des cotisations sociales (p. 4851, 4852) ; le produit de la contribution (p. 4851) ; ses modalités de recouvrement ; les pénalités (p. 4852) ; la suppression de la contribution préalablement mise à la charge des dirigeants des sociétés (p. 4852) ; les ressources nouvelles qu'exige l'extension de la couverture au petit risque ; la situation périlleuse des régimes vieillesse des professions industrielles, commerciales et artisanales ; la ressource additionnelle nécessaire ; le souhait de la Commission des finances de faire coïncider l'assujettissement à la contribution avec l'assujettissement à l'impôt sur les sociétés ; la fiscalisation souhaitable de la contribution ; le souhait de la Commission des finances que la tâche du recouvrement soit confiée à la direction générale des impôts et non à un organisme de sécurité sociale désigné par décret ; les deux amendements adoptés par la Commission des finances ; la position du groupe communiste sur ce sujet ; son désir d'un régime d'assurance pour les travailleurs non salariés couvrant l'ensemble des risques dans des conditions analogues à celles du régime général de la Sécurité sociale (p. 4853) ; l'insuffisance de la couverture accordée par le projet qui vient d'être voté ; la nécessité d'une contribution progressive sans plafonnement et non déductible pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés ; la fragilité financière du système proposé ; l'important déficit à prévoir dès 1971 ; l'aménagement indispensable d'une couverture sociale fondée sur la solidarité ; le lien de plus en plus intime du social et du fiscal ; la refonte fondamentale du régime de la Sécurité sociale ; l'impossibilité de régler le problème de la solidarité par une loi de circonstance ; la mauvaise méthode suivie en ce domaine (p. 4854) ; la nécessité de la prévision.

Intervention de M. Robert Boulin, Ministre de la Santé publique et de la Sécurité sociale : l'institution par le projet de loi d'une contribution de solidarité au profit du régime d'assurance-maladie et d'assurance-vieillesse des commerçants et des artisans ; le déficit croissant que vont connaître ces régimes dès 1970 ; le caractère provisoire de la solution proposée ; la légitimité de la solidarité des sociétés à l'égard des artisans et des commerçants ; l'inconvénient qu'il y aurait à mettre en place un système fiscal ou parafiscal ; la fixation dans la taxe du montant exact de la contribution ; l'intention du Gouvernement d'exonérer les sociétés dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500.000 francs.

Art. 1er : *Modification de l'ordonnance n° 67-828 du 23 septembre 1967.*

CHAPITRE III : *Dispositions communes à l'assurance-maladie-maternité et à l'assurance-vieillesse des travailleurs non salariés.*

Art. 33 de l'ordonnance : amendement tendant à soumettre les professions libérales aux dispositions du projet de loi ; l'équilibre démographique des professions libérales et la bonne santé de leur régime social (p. 4855) ; adoption de l'amendement ; adoption d'un amendement rédactionnel de la Commission ; amendement de la Commission des finances tendant à faire coïncider le champ d'application de la contribution avec l'assujettissement à l'impôt sur les sociétés ; l'objet de simplification recherché par cet amendement ; l'exonération des sociétés sans but lucratif de l'assujettissement à la contribution des S.A.R.L. dont les gérants sont majoritaires ; les inconvénients pour certaines sociétés coopératives de la substitution du critère fiscal au critère social ; les problèmes techniques très complexes qu'entraînerait l'adoption de l'amendement de la Commission des finances ; rejet de l'amendement ; adoption d'un amendement de la Commission tendant à inclure toutes les S.A.R.L. ainsi que les sociétés en commandite ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par le groupe communiste ; le second, par la Commission tendant le premier à prévoir la non-déductibilité de la contribution pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés ; le second, à assujettir les sociétés lorsque leur chiffre d'affaires est supérieur à un montant fixé par décret ; rejet de l'amendement du groupe communiste ; l'inconvénient de fixer dans le texte de la loi le montant du chiffre d'affaires et de conférer ainsi au texte un caractère fiscal ; adoption de l'amendement de la Commission ; adoption d'un amendement rédactionnel de la Commission ; deux amendements présentés : le premier, par la Commission des finances ; le deuxième, par le groupe communiste au taux de la contri-

bution ; l'opinion de la Commission des finances selon laquelle le taux de la contribution est du domaine législatif ; le souhait de la Commission de voir fixer une contribution proportionnelle au chiffre d'affaires ; l'inconvénient de revenir au critère de la référence fiscale de l'impôt sur les sociétés et de fiscaliser la contribution ; le maintien indispensable du caractère social de celle-ci ; le caractère provisoire de la contribution (p. 4857) ; la suppression du mot : « forfaitairement » ; rejet de l'amendement de la Commission des finances et de l'amendement du groupe communiste ; adoption d'un amendement du Gouvernement prévoyant que le taux de la contribution sera déterminé conformément à un tableau annexé à la présente loi ; amendement tendant à supprimer le dernier alinéa du texte proposé ; les artifices grâce auxquels on essaie d'accentuer ou d'effacer le caractère fiscal ou le caractère social de la contribution ; l'attitude regrettable consistant à transférer à un organisme privé les prérogatives de la puissance publique (p. 4858) ; le coût du système proposé ; les dépenses supplémentaires qu'entraînera pour les sociétés l'établissement d'une nouvelle déclaration ; rejet de l'amendement ; rejet d'un amendement de la Commission des finances relatif au contrôle de l'organisme de sécurité sociale chargé du recouvrement de la contribution ; adoption du texte proposé pour l'article 33 ainsi modifié.

Art. 34 de l'ordonnance du 23 septembre 1967 : rejet d'un amendement de la Commission des finances tendant à supprimer cet article (p. 4859) ; adoption de deux amendements de la Commission et du texte proposé pour l'article 34 ainsi modifié.

Art. 35 de l'ordonnance du 23 septembre 1967 : rejet d'un amendement de la Commission des finances tendant à supprimer cet article ; adoption de trois amendements de la Commission et du texte proposé ainsi modifié ; adoption de l'ensemble de l'article premier ainsi modifié.

Art. 2 : adoption.

Art. 3 : deux amendements présentés, le premier, par la Commission des finances ; le deuxième, par le groupe communiste relatifs aux classes de contribution correspondant aux tranches de chiffres d'affaires dans lesquelles se situent les redevables (p. 4860) ; adoption de l'amendement de la Commission des finances ; retrait de l'amendement du groupe communiste ; adoption de l'article ainsi modifié.

Après l'art. 3 : adoption d'un amendement de la Commission des finances relatif à la déductibilité des revenus déclarés de la contribution de solidarité ; adoption de l'amendement ; amendement de la Commission des finances prévoyant le dépôt d'un rapport annuel devant le Parlement retraçant l'évolution financière des régimes en cause ; le contrôle par le Parlement de l'évolution de la situation financière des régimes ; le nombre élevé des rapports à présenter par le Gouvernement ; adoption de l'amendement.

Titre : adoption d'un amendement de la Commission tendant à une nouvelle rédaction du titre (p. 4860).

Seconde délibération : à la demande du Gouvernement, il est procédé à une seconde délibération de l'article 1er du projet de loi.

Art. 1er : *Article 33 de l'ordonnance* : amendement du Gouvernement tendant à supprimer le sixième alinéa ; adoption ; adoption du texte proposé ainsi modifié (p. 4861).

Adoption de l'ensemble du projet de loi.

DISCUSSION DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [19 décembre 1969] (p. 5097).

Les deux modifications apportées par la Commission mixte paritaire ; l'exonération des sociétés coopératives de production ; l'augmentation du nombre de classes de cotisations ; texte de la Commission mixte paritaire ; adoption de l'ensemble du projet de loi.

8. — Proposition de loi tendant à faire bénéficier les veuves civiles des prestations de l'assurance-maladie, présentée à l'Assemblée Nationale le 3 décembre 1969 par M. Rabreau et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 933.**

9. — Proposition de loi portant modification de la loi n° 70-14 du 6 janvier 1970, portant elle-même modification de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 modifiée, relative à l'assurance-maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles, présentée à l'Assemblée Nationale le

15 mai 1970 par M. Charles Bignon (renvoyée à la Commission des affaires culturelles familiales et sociales), **n° 1142 ;** rapport le 11 juin 1970 par M. Valenet, **n° 1240.**

10. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 5 de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 relative à l'assurance maladie et à l'assurance maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles, présentée à l'Assemblée Nationale le 24 juin 1970 par M. Ansquer (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1292.**

11. — Proposition de loi relative à l'entrée en jouissance de la pension de retraite des non-salariés non agricoles, présentée à l'Assemblée Nationale le 24 juin 1970 par M. Jean-Paul Palewski et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1299 ;** rapport le 13 mai 1971 par M. Grondeau, **n° 1721.**

12. — Proposition de loi tendant à suspendre les poursuites engagées par les caisses de retraites contre les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans, présentée à l'Assemblée Nationale le 28 octobre 1970 par MM. Modiano, Hoguet et Germain (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1414.**

13. — Proposition de loi tendant à améliorer le régime d'assurance-maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1970 par M. Garcin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1572.**

14. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 14 de la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 modifiée relative à l'assurance maladie et à l'assurance maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1971 par M. Louis Terrenoire (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familialiales et sociales), **n° 1958.**

15. — Projet de loi portant réforme de l'assurance vieillesse des travailleurs non salariés des professions artisanales, industrielles et commerciales, présenté à l'Assemblée Nationale le 25 avril 1972 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre), renvoyé à une Commission spéciale, **n° 2228** ; rapport le 10 mai 1972 par M. Berger, **n° 2300.** Adoption le 18 mai 1972. — Projet de loi **n° 580.**

Transmis au Sénat le 23 mai 1972 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 216 (année 1971-1972) ;** rapport le 25 mai 1972 par M. Jean-Pierre Blanchet, **n° 218 (année 1971-1972) ;** avis le 1er juin 1972 par M. Armengaud (Commission des Finances), **n° 233 (année 1971-1972).** Adoption avec modifications le 7 juin 1972. — Projet de loi **n° 99 (année 1971-1972).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 8 juin 1972 (renvoyé à la Commission spéciale), **n° 2406) ;** rapport le 14 juin 1972 par M. Berger, **n° 2418.** Adoption définitive le 22 juin 1972. — Projet de loi **n° 621.**

Loi n° 72-554 du 3 juillet 1972, publiée au *J.O.* du 4 juillet 1972 (p. 6853).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [16 mai 1972] (p. 1524, 1535) ; [17 mai 1972] (p. 1569, 1595) ; [18 mai 1972] (p. 1642).

L'examen séparé des trois projets de loi **n°s 2228, 2229** et **2230** (p. 1524) ; le regret que le Gouvernement n'ait pas présenté à l'Assemblée une loi d'orientation du commerce et de l'artisanat et visant notamment les commerçants et artisans en difficulté âgés de moins de soixante ans ; grandes surfaces, ventes à perte, fiscalité, société unipersonnelle ; la nécessité de définir les moyens d'adaptation du commerce et de l'artisanat à l'évolution actuelle.

Intervention de M. Boulin, Ministre de la Santé publique et de la Sécurité sociale : l'annonce de la mise à l'étude de deux lois d'orientation, l'une pour le commerce, l'autre pour l'artisanat (p. 1524).

L'adaptation prévue par le projet de loi de l'entraide vieillesse des commerçants et artisans au régime général de la sécurité sociale ; le caractère transitoire de cet alignement sur le régime général ; la demande faite par la Commission spéciale d'une revalorisation de 15 à 20 % des retraites déjà liquidées ; les critiques de la Commission spéciale au projet de loi **n° 2229** instituant des mesures en faveur de certaines catégories de commerçants et artisans âgés ; le « monde irréel » dans lequel sont élaborés de tels projets ; l'importance du troisième projet de loi **n° 2230** sur le « travail noir » ; la nécessité de maintenir le commerce indépendant et l'artisanat dans

l'intérêt du consommateur (p. 1525) ; l'irrecevabilité des amendements de la Commission selon l'article 40 de la Constitution (p. 1526) ; la nécessité pour le Gouvernement d'en comprendre l'intérêt (p. 1526) ; le refus en 1946 de l'intégration au régime général ; la diminution des effectifs des cotisants ; l'accroissement du nombre des retraités ; la contribution sociale de solidarité qui s'est substituée en 1970 à la contribution des dirigeants de sociétés ; le déficit de l'Organic et celui de la Cancava ; l'intégration au régime général souhaitée par les artisans ; l'application, à partir du 1er janvier 1973 des règles du régime général en matière de cotisations et de prestations (p. 1527) ; la nécessité de faire correspondre l'évolution du revenu artisanal et commercial et celle du salaire des assurés relevant du régime général de Sécurité sociale ; les études de M. Guillermin sur ce sujet ; le sort actuel de nombreux retraités (p. 1527) ; la nécessité de modifier le décret du 1er avril 1964 en excluant du calcul des ressources les fonds de commerce sans valeur (p. 1527) ; la revalorisation forfaitaire des retraites liquidées ; la cotisation assise sur le revenu professionnel plafonné ; la contribution sociale de solidarité des sociétés ; la compensation du déficit démographique des régimes (p. 1527) ; la mise à jour des cotisations des électeurs et des éligibles ; la création de régimes complémentaires (p. 1528) ; le reclassement éventuel de certains personnels ; l'imbrication des problèmes posés par l'adaptation du commerce et de l'artisanat aux nouvelles structures de la société ; le climat passionnel actuel ; le bon fonctionnement de l'assurance maladie des travailleurs non salariés (p. 1528) ; le congrès de Strasbourg de l'Organic ; le congrès de la Cancava (p. 1529) ; la condamnation de ces régimes pour des raisons démographiques ; les conclusions du VIe Plan ; le travail de la Commission Barjot ; la constitution d'un groupe interministériel ; le travail des actuaires ; le rapport de M. Netter, conseiller à la Cour des comptes ; l'étude de M. Blot, sous-gouverneur du Crédit foncier ; la convocation, en 1971, par le Ministre, des représentants de toutes les organisations de commerçants et artisans ; les propositions d'origine parlementaire ; l'évolution progressive souhaitée vers un régime de prestations sociales unique pour tous les Français ; la garantie solennelle de la compensation démographique ; l'historique du problème (p. 1530) ; les solutions prévues par les deux premières Assemblées constituantes ; la loi du 17 janvier 1948 ; la complexité du système actuel (p. 1530) ; la faiblesse des prestations ; l'écart croissant entre les non salariés et les salariés des divers régimes ; le problème démographique ; l'évolution des revenus des artisans et commerçants ; le déficit de la Cancava et de l'Organic (p. 1531) ; la solidarité nationale et le rétablissement de l'équilibre démographique entre tous les Français ; les charges indues ; la période transitoire (p. 1531) ; les inconvénients d'une intégration au régime général de la Sécurité sociale (p. 1532) ; le système proposé ; la progression vers des prestations identiques à celles du régime général ; la modification promise du décret de 1964 en faveur des retraités (p. 1533) ; la revalorisation, à partir de 1974, des retraites acquises ; le coût de l'effort financier demandé : un milliard de francs en année pleine (p. 1533).

Reprise de la discussion (p. 1535) : *question préalable* opposée par le groupe P.D.M. : les difficultés actuelles des artisans et commerçants, incompatibilité avec la « nouvelle société » ; le suicide de certains artisans (p. 1535) ; les manifestations regrettables mais inévitables ; la nécessité du maintien de l'ordre ; les différences de traitement entre les aigrefins en liberté et les citoyens trop lourdement punis (p. 1536) ; la demande du vote d'une loi d'amnistie pour créer un climat d'apaisement (p. 1536) ; l'opposition à la question préalable ; la nécessité d'apporter l'apaisement en votant les mesures proposées ; la demande adressée au Garde des Sceaux d'annoncer certaines mesures de clémence (p. 1537).

Intervention de M. René Pleven, Garde des Sceaux : la loi d'amnistie de juin 1969, justifiée par l'ouverture d'un nouveau septennat (p. 1537) ; la multiplication de certains incidents (p. 1538) ; le vandalisme ; la condamnation par la Cour d'assises de deux agitateurs ; les mesures d'apaisement, complément mais non préalable ; l'examen généreux des situations individuelles que fera le Gouvernement sur le plan des libérations conditionnelles ou des propositions de grâce (p. 1538).

Le refus de nombreux députés, y compris les députés du Finistère de s'associer à cette question préalable ; demande de scrutin par le groupe socialiste (p. 1538) ; liste des votants (p. 1567, 1568) ; le regret

du retard au dépôt des textes en question (p. 1539) ; le salaire fiscal ; la société unipersonnelle ; la nécessité du maintien de petites unités commerciales proches des consommateurs ; le regret de l'absence d'une loi-cadre ; les « grandes surfaces » ; l'intégration des artisans dans le régime général des salariés (p. 1539) ; le maintien des droits acquis (p. 1540) ; le rattrapage pour les retraites déjà liquidées ; la concentration commerciale réalisée par les grandes sociétés privées ; la progression du chiffre d'affaires global des supermarchés ; la concurrence déloyale des magasins à grande surface ; le remboursement de la T.V.A. sur leurs dépenses de publicité (p. 1540) ; la société Carrefour ; le rôle des banques (p. 1540) ; le maintien en fonctions d'un député et d'un secrétaire d'Etat des mois après des arrêts de justice établissant leur culpabilité (p. 1541) ; les propositions faites par le groupe communiste en ce qui concerne les prestations et les cotisations ; la modernisation de l'équipement commercial faite par les intéressés avec l'aide de l'Etat ; la garantie de la propriété privée, fruit du travail et de l'épargne, dans les formes modernes de production collective et d'échange (p. 1541) ; la nécessité de modifier le régime fiscal, le calcul de l'impôt sur le revenu, la T.V.A., l'assiette de la patente (p. 1541).

Intervention de M. Jean Bailly, Secrétaire d'Etat au Commerce : la suppression de la règle du butoir depuis février 1972 (p. 1542) ; l'assujettissement de toutes les « surfaces » commerciales à la patente.

Reprise de la discussion générale (p. 1569) ; les causes de la dégradation de la situation des artisans et commerçants (p. 1570) ; l'exode rural ; les migrations urbaines ; la diffusion de la motorisation ; le manque de formation économique et professionnelle ; l'irrégularité de la concurrence entre « indépendants » et « grandes surfaces » ; l'absence d'organismes administratifs d'aide aux petites entreprises ; les problèmes sociaux ; les problèmes économiques ; les ventes à perte (p. 1570, 1597) ; les problèmes fiscaux ; la réforme de la patente (p. 1571, 1580, 1590, 1598) ; la représentation des « indépendants » dans les chambres de commerce (p. 1571) ; l'institution de la société unipersonnelle ; les ordonnances d'octobre 1945 ; le projet Parodi (p. 1571) ; l'intégration des régimes particuliers d'assurance vieillesse et maladie au régime général de la Sécurité sociale (p. 1572) ; la réforme de l'assurance vieillesse (p. 1572) ; la vulnérabilité des travailleurs indépendants ; la prépondérance du sentiment égalitaire sur la volonté d'indépendance (p. 1572, 1573) ; la nécessité de corriger le décalage de deux ans qui sépare les revenus du travailleur indépendant de ceux du salarié (p. 1574) ; la réunion par les parlementaires de la Haute-Saône de tous les organismes représentatifs des travailleurs non salariés (p. 1574) ; la création d'un régime complémentaire obligatoire vieillesse (p. 1574) ; le cas de Gérard Nicoud (p. 1575) ; l'amnistie (p. 1575, 1582, 1583, 1585, 1587, 1588, 1589, 1597, 1599) ; le problème des conjoints (p. 1575) ; celui des retraités ; le problème des personnels, la nécessité de la concertation avec le Parlement et les organismes professionnels (p. 1575) ; le revenu moyen des assurés (p. 1576) ; la nécessité d'une véritable solidarité nationale (p. 1577) ; la surcompensation entre les régimes (p. 1577) ; le rattrapage des pensions déjà liquidées (p. 1578) ; l'adoption en temps voulu des mesures nécessaires à la fixation à 15 ou 20 % de la revalorisation exceptionnelle des retraites ; la diversité des cotisants (p. 1579) ; les difficultés présentées par le recours au Fonds national de solidarité (p. 1579) ; les arriérés des cotisations maladie et vieillesse (p. 1580) ; le rapport de la commission « personnes âgées » du VIe Plan ; l'urgence d'une politique volontariste d'aménagement du territoire (p. 1584) ; les violences dans le Finistère (p. 1585) ; la reconstitution aux Etats-Unis d'un nouveau réseau commercial et artisanal (p. 1585) ; l'assiette des cotisations (p. 1586) ; la retraite du conjoint qui participe à la gestion de l'entreprise (p. 1586) ; la participation féminine à l'activité commerciale ou artisanale (p. 1587) ; le cas des veuves (p. 1587) ; le cas des commerces d'épicerie (p. 1589) ; la nouvelle société (p. 1590) ; la retraite anticipée à soixante ans (p. 1591) ; l'humanisation de l'économie (p. 1595) ; le rôle joué par la loi d'orientation agricole (p. 1596) ; le problème fiscal de la rémunération du chef d'entreprise (p. 1596) ; le naufrage du régime des retraites des artisans et des commerçants (p. 1597) ; la publication trop tardive des décrets d'application de la loi (p. 1597, 1599) ; l'accaparement du réseau de la distribution par certains groupes (p. 1598) ; l'engagement pris, le 9 décembre 1970, par le Gouvernement, d'envisager, avant le 1er janvier 1972, la suppression de la contribution des patentes

(p. 1598) ; la fraude (p. 1599) ; la nécessité de hâter l'entrée en vigueur de la loi (p. 1600) ; les règles concernant le libre établissement des artisans de la Communauté européenne dans l'ensemble de ses membres (p. 1601).

Intervention de M. Boulin, Ministre : (p. 1602) : l'engagement par le Gouvernement de déposer des lois de programme relatives aux commerçants et artisans ; le caractère provisoire des mécanismes de financement du projet (p. 1602) ; la contribution sociale de solidarité à la charge des sociétés qui a apporté 320 millions de francs en 1972 ; l'évolution vers la compensation entre les régimes avec la reprise par l'Etat de certaines charges et à long terme un régime unique pour tous les Français ; l'alignement des non-salariés sur le minimum de 10 francs par jour ; le caractère facultatif du régime complémentaire (p. 1603) ; les droits dérivés du conjoint ; le rythme d'augmentation annuelle dans les années qui suivront 1973 ; les droits dérivés de la femme qui travaille avec son mari dans un même commerce (p. 1603).

Avant l'Art. 1er : amendement de M. Dumas précisant la nécessité pour tous les Français de bénéficier d'un minimum de protection égale à l'égard de la vieillesse et de la maladie ; amendements de M. Xavier Deniau, et de la Commission spéciale ayant le même objet ; sous-amendements du Gouvernement et de M. Sallenave à l'amendement de la Commission spéciale (p. 1603), 1604) ; instauration d'un régime unique applicable à tous les Français (p. 1604) ; distribution de l'allocation spéciale du Fonds national de solidarité ; rejet des amendements de MM. Dumas et Deniau ; retrait d'un nouveau sous-amendement de M. Dumas ; retrait du sous-amendement de M. Sallenave ; adoption de l'amendement de la Commission et du sous-amendement du Gouvernement (p. 1605).

Art. 1er : amendement de la Commission précisant que le service des allocations est assuré par des organisations autonomes fonctionnant pour un ou plusieurs des groupes professionnels ; fusion des caisses artisanales et commerciales (p. 1606) ; adoption de cet amendement (p. 1607) ; amendement de la Commission concernant la fusion de plusieurs caisses par décret en Conseil d'Etat ; sous-amendement rédactionnel du Gouvernement ; adoption de celui-ci et de l'amendement de la Commission ; adoption de l'article premier (p. 1607).

Art. 2 : adoption de cet article (p. 1607).

Art. 3 : *Cas des artisans et commerçants des départements d'outre-mer ;* revalorisation des retraites les plus faibles (p. 1607) ; revalorisation des pensions déjà liquidées ; calcul des cotisations (p. 1608) ; régime de la caisse nationale des professions libérales ; taux de revalorisation ; date d'application de la loi (p. 1609) ; différence entre la situation des aides familiaux de l'artisanat et des aides familiaux de l'industrie et du commerce ; cas des commerçants qui n'ont pas acquitté régulièrement leurs cotisations (p. 1610).

Art. L 663-1 du Code de la sécurité sociale : Situation du conjoint au regard des nouvelles règles de liquidation des pensions ; adoption de ce texte (p. 1611).

Art. L 663-2 du Code : Revenu servant de base au calcul de la pension (p. 1611) ; adoption de ce texte (p. 1612) .

Art. L 663-3 du Code : Coefficients de majoration applicables aux revenus servant de base au calcul des pensions ou rentes ; coefficients de revalorisation applicables aux pensions ou rentes déjà liquidées ; amendements identiques de M. Guillermin et de M. Cazenave tendant à supprimer le texte proposé pour cet article ; rappel au règlement de M. Max Lejeune concernant l'organisation des débats (p. 1612) ; amendement du Gouvernement précisant que les coefficients seront majorés de manière que la revalorisation des prestations soit de 15 % pour la première année d'application de la loi (p. 1612) ; retrait des amendements de MM. Guillermin et Sallenave ; amendement de M. Raymond Barbet qui devient sans objet (p. 1613) ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; amendement de M. Halbout relatif à la modulation des coefficients ; retrait de celui-ci ; amendement de M. Poudevigne concernant la revalorisation des pensions ou rentes déjà liquidées ; allocation du Fonds national de solidarité (p. 1614) ; retrait de cet amendement ; réserve de l'article L 663-3 du Code (p. 1615).

Art. L 663-4 du Code : Calcul des prestations afférentes aux périodes d'assurance ou d'activité professionnelle non salariée antérieures au 1er janvier 1973 ; amendement de M. Andrieux ; respect des droits acquis ; retrait de cet amendement ; amendement

du Gouvernement précisant que les coefficients de revalorisation sont applicables aux prestations contributives liées au présent article ; adoption de cet amendement ; adoption de l'article L 663-4, ainsi modifié (p. 1615).

Après l'art. L 663-4 du Code de la sécurité sociale : amendement du Gouvernement précisant que la revalorisation de 15 % prendra effet au 1er octobre 1972 pour les prestations liquidées à cette date ou antérieurement ; adoption de cet amendement (p. 1615).

Art. L 663-5 du Code : Application aux personnes non salariées et à leurs conjoints des dispositions relatives à l'allocation aux vieux travailleurs salariés et à l'allocation aux mères de famille ; adoption de cet article (p. 1615).

Art. L 663-6 du Code : Couverture des charges des régimes d'assurances vieillesse ; contribution de l'Etat ; adoption de cet article (p. 1616).

Art. L 663-7 du Code : Cotisations des assurés ; amendement de la Commission concernant l'assiette des cotisations des assurés des régimes autonomes ; amendement du Gouvernement concernant le même problème ; retrait de ce dernier amendement ; sous-amendement du Gouvernement ; (p. 1616) ; adoption de ce sous-amendement et de l'amendement de la Commission ; amendement de M. Brocard (majoration du taux) ; amendements de M. Dehen et de M. Abelin concernant le même problème ; retrait de ces deux amendements ; régime du conjoint ; retrait de l'amendement de M. Brocard ; amendement de M. Cazenave concernant le cas d'activités multiples salariées et non salariées (p. 1617) ; retrait de cet amendement ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 1618).

Art. L 663-8 du Code : Possibilité d'affecter le revenu professionnel d'un coefficient fixé par décret ; amendements de la Commission, de M. Dumas, de M. Delong, de M. Barbet et de Mme Aymé de la Chevrelière tendant à supprimer le texte proposé pour cet article ; adoption de ces amendements ; suppression de l'article L 663-8 du Code (p. 1618).

Art. L 663-3 (suite) : amendement de la Commission ; son adoption ; adoption de cet article, ainsi modifié (p. 1618).

Art. L 663-9 du Code : Calcul de la cotisation due par les personnes titulaires d'une pension et qui exercent une activité professionnelle non salariée, artisanale, industrielle ou commerciale ; amendements identiques de MM. Dumas, Soisson, Capelle, Raymond Barbet, Neuwirth et Dehen (p. 1618) ; retrait des amendements de MM. Dumas, Soisson et Neuwirth ; rejet de l'amendement de M. Raymond Barbet ; amendement de la Commission (p. 1619) ; retrait de cet amendement ; amendements de la Commission et de M. Raymond Barbet relatifs aux abattements ; garantie des droits acquis ; rejet de ces amendements ; adoption de l'article L 663-9 (p. 1620).

Après l'Art. 663-9 du Code : amendement de M. Raymond Barbet concernant l'assujettissement des présidents-directeurs et directeurs généraux des sociétés anonymes ; rejet de cet amendement (p. 1620).

Avant l'Art. L 663-10 du Code : amendement de M. Cazenave (p. 1620) ; rejet de cet amendement (p. 1621).

Art. L 663-10 du Code : Concernant le régime complémentaire d'assurance vieillesse fonctionnant à titre obligatoire (p. 1621) ; amendements de MM. Lelong et Poudevigne tendant à supprimer cet article (p. 1621) ; rejet de ces amendements ; amendement de M. Andrieux relatif à la retraite complémentaire facultative ; retrait de cet amendement ; amendement de la Commission concernant la réunion d'une Assemblée plénière de délégués des Conseils d'administration des caisses de base ; sous-amendements du Gouvernement, de M. Brocard, de M. Dumas et de M. Olivier Giscard d'Estaing (p. 1622) ; adoption du sous-amendement du Gouvernement ; rejet des sous-amendements de MM. Brocard et Dumas ; situation des conjoints (p. 1623) ; adoption du sous-amendement de M. Olivier Giscard d'Estaing ; adoption de l'amendement de la Commission, modifié par les sous-amendements du Gouvernement et de M. Olivier Giscard d'Estaing ; retrait de divers amendements de MM. Delong, Cazenave, Soisson, Dehen et de Mme Aymé de la Chevrelière (p. 1625, 1626) ; amendement de M. Icart concernant les régimes contractuels créés en Algérie avant le 1er juillet 1962 ; rôle de l'Organica ; retrait de cet amendement (p. 1626) ; amendement de M. de Broglie qui n'est pas soutenu ; l'amendement de la Commission, modifié par les sous-amendements du Gouvernement et de M. Olivier Giscard d'Estaing devient l'article L 663-10 du Code.

Art. L 663-11 du Code : Institution d'un régime d'assurance invalidité-décès ; retrait d'un amendement de M. Delong ; adoption de l'article L 663-11 (p. 1626).

Art. L 663-12 du Code : Recouvrement des cotisations des régimes complémentaires d'assurance vieillesse et des régimes d'assurance invalidité-décès ; amendement de M. Cazenave et de Mme Aymé de la Chevrelière ; leur retrait ; adoption de l'article L 663-12 du Code.

Art. L 663-13 du Code : Gestion des régimes ; adoption de cet article (p. 1626).

Avant l'Art. L 663-14 du Code : amendement de la Commission relatif au cas où les Assemblées plénières ne décident pas la fusion des caisses nationales de compensation des organisations autonomes d'assurance vieillesse ; adoption de cet amendement (p. 1627).

Art. L 663-14 du Code : amendement de la Commission relatif à l'Union des caisses nationales de compensation ; adoption de cet amendement ; adoption de l'article, ainsi modifié.

Art. L 663-15 du Code : Délibérations des *conseils d'administration des caisses nationales de compensation ;* amendement de la Commission ; son adoption ; adoption de l'article L 663-15, ainsi modifié.

Art. L 663-16 du Code : Contrôle des caisses nationales de compensation ; amendement de la Commission ; son adoption ; adoption de cet article, ainsi modifié (p. 1627).

Art. L 663-17 et L 663-18 du Code : leur adoption (p. 1627, 1628) ; adoption de l'ensemble de l'article 3 du projet de loi (p. 1628).

Art. 4 : son adoption (p. 1628).

Art. 5 : *Elections générales au suffrage direct des caisses d'administration des caisses locales interprofessionnelles et des caisses professionnelles ; fixation du quorum ;* amendements de MM. Edgar Faure, Soisson, Brocard, Dehen, Mme Aymé de la Chevrelière relatifs à des élections au suffrage direct des conseils d'administration des caisses (p. 1628) ; raisons du refus du Gouvernement de créer des caisses régionales d'assurances vieillesse des artisans et commerçants (p. 1629) ; opposition du Gouvernement à la fixation d'un quorum (p. 1630) ; retrait des amendements de MM. Edgar Faure, Soisson, Brocard, Dehen, Mme Aymé de la Chevrelière ; amendement de M. Cazenave concernant la date des élections ; son retrait ; nouvel amendement rédactionnel de M. Cazenave ; son retrait ; amendement de M. Andrieux concernant le mode de scrutin des élections (p. 1631) ; son retrait ; retrait de divers amendements de MM. Delong, Olivier Giscard d'Estaing, Xavier Deniau, de la Commission, de M. Charles Bignon ; obligation pour les électeurs d'être à jour de leurs cotisations (p. 1632) ; retrait de deux nouveaux amendements de la Commission et de M. Andrieux ; amendement du Gouvernement concernant le mandat des membres des conseils d'administration des caisses artisanales de la zone B ; son adoption (p. 1633) ; adoption de l'article 5, ainsi modifié (p. 1633).

Art. 6 : *Création d'unions régionales des organismes de base chargés de procéder au recouvrement des cotisations* (p. 1642) ; amendements de M. Pierre Lelong, de M. Edgar Faure et de la Commission ; rejet de l'amendement de M. Edgar Faure ; adoption de l'amendement de la Commission ; l'amendement de M. Pierre Lelong n'est pas soutenu ; retrait d'un nouvel amendement de M. Edgar Faure ; retrait d'un amendement de M. Andrieux (p. 1642) ; amendements de M. Edgar Faure et de la Commission ; quatre amendements identiques de MM. Delong, Cazenave, Olivier Giscard d'Estaing et Mme Aymé de la Chevrelière ; l'amendement de M. Edgar Faure n'est pas soutenu ; retrait de l'amendement de M. Delong ; l'amendement de M. Cazenave n'est pas soutenu ; retrait de l'amendement de Mme Aymé de la Chevrelière et de M. Olivier Giscard d'Estaing ; adoption de l'amendement de la Commission ; nouvel amendement de M. Olivier Giscard d'Estaing concernant la gestion des services d'intérêt commun (p. 1643) ; recouvrement des cotisations ; retrait de ces amendements ; rejet d'un amendement de M. Andrieux concernant la fixation de la structure définitive de l'organisation des régimes ; adoption de l'article 6, ainsi modifié (p. 1644).

Art. 7 : *Répartition des biens, droits et obligations entre les caisses des organisations autonomes ;* adoption d'un amendement de M. Soisson ; retrait de deux amendements de M. Soisson (p. 1644) ; adoption de l'article 7, ainsi modifié (p. 1645).

Art. 8 : *Cotisation différentielle ;* amendements identiques de MM. Delong, An-

drieux, Cazenave, Pierre Lelong, Mme Aymé de la Chevrelière et de M. Poudevigne tendant à supprimer cet article ; retrait des amendements de MM. Lelong, Poudevigne, Delong et de Mme Aymé de la Chevrelière (p. 1645) ; rejet de l'amendement de M. Andrieux ; amendement de la Commission ; son adoption ; adoption de l'article 8, ainsi modifié (p. 1646).

Art. 9 : *Compétence des unions régionales ;* amendement de la Commission concernant le regroupement des caisses avec les caisses mutuelles régionales d'assurance maladie ; deux sous-amendements du Gouvernement ; retrait de l'un d'eux ; adoption de l'autre et de l'amendement de la Commission ; amendement de M. Delong qui devient sans objet (p. 1646) ; amendements de M. Cazenave, de M. Olivier Giscard d'Estaing et de Mme Aymé de la Chevrelière ; rejet de l'amendement de M. Olivier Giscard d'Estaing ; les amendements de M. Cazenave et de Mme Aymé de la Chevrelière deviennent sans objet ; l'amendement de la Commission, ainsi modifié, devient l'article 9.

Art. 10 : *Contribution sociale de solidarité* (p. 1647) ; amendements de M. Glon et de M. Andrieux relatifs au taux de cette contribution (p. 1648) ; retrait de l'amendement de M. Glon ; rejet de celui de M. Andrieux ; amendements de MM. Ansquer et de M. Poudevigne ; leur retrait (p. 1650) ; amendement de M. Glon (p. 1650) ; son rejet ; adoption de l'article 10 (p. 1651).

Après l'Art. 10 : amendement du Gouvernement concernant la détermination du plafond des ressources à retenir pour l'octroi de l'allocation supplémentaire prévue au Livre IX du Code de la sécurité sociale ; son adoption ; amendements de la Commission, de MM. Jacques Barrot, Soisson et Raoul Bayou ; deux sous-amendements du Gouvernement à l'amendement de la Commission ; problème du reclassement du personnel qui pourrait être privé d'emploi du fait de l'application de la présente loi ; adoption des sous-amendements du Gouvernement ; adoption de l'amendement de la Commission ; les autres amendements deviennent sans objet.

Art. 11 : *Entrée en vigueur de la présente loi : cas des départements d'outre-mer ;* retrait d'un amendement de M. Durieux ; amendement de M. Olivier Giscard d'Estaing concernant la publication des décrets d'application (p. 1653) ; son retrait ; adoption de l'article 11 (p. 1654).

Après l'Art. 11 : amendement de M. Beucler concernant les personnes condamnées pour les délits commis à l'occasion de manifestations ou de conflits relatifs à des problèmes agricoles ruraux, commerciaux ou artisanaux ; application à cet amendement de l'article 44, alinéa 2 de la Constitution.

Explications de vote : abstention des groupes socialiste et communiste ; vote favorable du groupe des Républicains indépendants, du groupe P.D.M. et du groupe U.D.R. (p. 1655 à 1658).

Remerciements du Ministre de la Santé publique au terme de la discussion.

Adoption au scrutin de l'ensemble du projet de loi (p. 1658) ; liste des votants (p. 1667, 1668).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [22 juin 1972] (p. 2723).

Le régime unique de protection sociale applicable à tous les Français (p. 2724) ; le revenu servant de base à pension ; le taux de la contribution sociale des sociétés ; les entreprises de commerce internationales ; la discussion, à la prochaine session, de deux propositions de loi de MM. Hoguet et Peyret relatives aux mesures fiscales et financières à prendre, à la création d'une épargne-commerce et d'une épargne-artisanat, à un statut de l'artisan, à l'assistance technique et économique en faveur des commerçants et artisans (p. 2724) ; le souhait de l'adoption du texte voté par le Sénat.

Intervention de M. Robert Boulin, Ministre de la Santé publique et de la Sécurité sociale : la revalorisation des retraites à partir du 1er octobre ; l'organisation des élections professionnelles dans le courant du mois de novembre (p. 2725).

Question préalable opposée par le groupe P.D.M. ; l'amnistie ; la proposition de loi votée par le Sénat (p. 2725) ; son inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée (p. 2725) ; la prolongation souhaitée de la présente session ; l'avis défavorable de la Commission spéciale à la question préalable.

Intervention de M. René Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice : le désir d'apaisement du Gouvernement ; l'analyse des causes de l'inquiétude des commerçants et des artisans ; les textes en discussion

(p. 2725) ; la nécessité de leur adoption (p. 2726) ; l'action du Gouvernement, à laquelle il associera l'Assemblée, vers un apaisement (p. 2726).

Rejet de la question préalable (p. 2726) ; le sort des propositions de loi déposées par le groupe communiste (p. 2726, 2727) ; l'installation de grandes surfaces à Nanterre et la destruction d'espaces verts (p. 2726) ; les élections aux caisses vieillesse (p. 2727) ; M. Gérard Nicoud (p. 2727, 2728, 2729, 2734) ; le manifeste radical (p. 2727) ; le déficit des régimes de sécurité sociale (p. 2728) ; l'injustice du système fiscal (p. 2728) ; l'intégration des commerçants au régime général de la sécurité sociale ; les magasins à grande surface (p. 2728) ; l'amnistie et la grâce présidentielle (p. 2729) ; l'application de la loi « anticasseurs » (p. 2729, 2733) ; la responsabilité collective ; les rassemblements illicites ; la souffrance des vieux ; le congrès national des libraires de France à Nancy (p. 2730) ; la librairie Hachette ; le monopole de la distribution de la presse ; l'activité de Hachette en matière radiophonique ; l'exclusivité obtenue de l'exploitation future des émissions de l'O.R.T.F. ; la fortune du Premier ministre et celle de ses principaux collaborateurs à l'hôtel Matignon.

Intervention de M. Robert Boulin, Ministre : les protestations et la désapprobation du Gouvernement (p. 2730).

Incident de séance : les intérêts personnels (allusions à la fortune du Premier Ministre et à celle de ses collaborateurs) (p. 2730) ; la nécessité de traiter les problèmes à l'échelon régional (p. 2731).

Intervention de M. Robert Boulin, Ministre : le coût des revendications du parti communiste (p. 2732) ; le comportement à la tribune de l'Assemblée Nationale de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber ; l'immense effort social accompli (p. 2732) ; la solution fiscale et technocratique donnée à un problème qui appellerait une réponse humaine et politique (p. 2733).

Art. 1er A et 3 : adoption (p. 2733).

Art. 5, 10, 10 *bis* A, 11 : adoption (p. 2734).

Abstention du groupe socialiste ; adoption au scrutin de l'ensemble du projet de loi (p. 2735) ; liste des votants (p. 2741, 2742).

16. — Proposition de loi portant réforme des régimes d'allocation de vieillesse des travailleurs non salariés des professions non agricoles et de leur financement, présentée à l'Assemblée Nationale le 26 avril 1972 par M. Poudevigne (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2249.**

17. — Proposition de loi portant réforme des régimes d'assurance vieillesse des professions artisanales, industrielles et commerciales, présentée à l'Assemblée Nationale le 26 avril 1972 par M. Andrieux et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2256.**

18. — Proposition de loi relative aux méthodes de gestion du régime maladie des personnes non salariées, présentée à l'Assemblée Nationale le 26 avril 1972 par M. de Broglie (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2277.**

ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES.

1. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 1106-1 du Code rural, relatif aux assurances sociales des non-salariés agricoles, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Ansquer (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 77.**

2. — Proposition de loi tendant à compléter les articles 1106-6 et 1106-8 du Code rural relatifs au calcul des cotisations en matière d'assurances des exploitants agricoles, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 154.**

3. — Proposition de loi tendant à compléter l'article 1109 du Code rural, afin de permettre la création de régimes complémentaires de prévoyance, pour les travailleurs non salariés, présentée à l'Assemblée Nationale le 3 octobre 1968 par M. Cousté (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 300.**

4. — Projet de loi portant modifications de diverses dispositions du Code rural en vue de l'unification des procédures de recouvrement des cotisations des régimes de protection sociale agricole, présenté à l'Assemblée Nationale le 13 mai 1969 par M. Couve

de Murville, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 717 ;** rapport le 16 octobre 1969 par M. Gissinger, **n° 832.** Adoption le 27 novembre 1969. — Projet de loi **n° 166.**

Transmis au Sénat le 1er décembre 1969 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 78 (année 1969-1970) ;** rapport le 6 décembre 1969 par M. d'Andigné, **n° 88 (année 1969-1970).** Adoption avec modifications le 11 décembre 1969. — Projet de loi **n° 38 (année 1969-1970).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 12 décembre 1969 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 968 ;** rapport le 2 avril 1970 par M. Gissinger, **n° 1037.** Adoption définitive le 16 avril 1970. — Projet de loi **n° 211.**

Loi n° 70-365 du 29 avril 1970, publiée au *J.O.* du 30 avril 1970 (p. 4059).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [27 novembre 1969] (p. 4412).

L'unification des procédures de recouvrement des cotisations des régimes de protection sociale agricole lorsqu'il y a carence des débiteurs ; les différentes procédures applicables selon les régimes ; les précisions que souhaite obtenir la Commission sur les avantages d'ordre économique réservés aux agriculteurs et sur l'application de l'article 1143-4 du Code rural ; l'adoption du projet par la Commission des Affaires culturelles.

Intervention de M. Bernard Pons, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Agriculture : l'unité des conditions de recouvrement ; l'octroi aux organismes privés d'assurance habilités à gérer l'assurance maladie des exploitants des mêmes prérogatives que les caisses de mutualité sociale agricole ; les avantages pour tous les assujettis de la simplification de la gestion des caisses ; la substitution de l'autorité administrative dans le seul cas de négligence persistante et certaine ; la suppression des avantages économiques pour les assujettis qui n'ont pas rempli leurs obligations à l'égard des institutions sociales ; l'accord de la mutualité agricole avec le présent texte (p. 4413).

Art. 1er : (p. 4413) ; amendement de la Commission tendant à étendre aux sociétés et organismes d'assurance gestionnaires de l'Amexa la faculté de prélever les cotisations en retard sur le montant des prestations dues à leurs adhérents ; adoption ; retrait d'un amendement de pure forme de la Commission ; adoption de l'article premier ainsi modifié.

Art. 2 : adoption d'un amendement de la Commission et de l'article ainsi modifié.

Art. 3 : adoption.

Art. 4 et 5 : adoption (p. 4414).

Adoption de l'ensemble du projet de loi.

DEUXIÈME LECTURE.

Vote sans débat [16 avril 1970] (p. 1094) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 1095).

5. — Proposition de loi relative au financement de l'assurance-maladie, invalidité et maternité, des exploitants agricoles, présentée à l'Assemblée Nationale le 12 novembre 1969 par M. Védrines et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 879.**

6. — Proposition de loi tendant à accorder au conjoint du chef d'exploitation le bénéfice des prestations d'invalidité, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 décembre 1969 par M. Roucaute et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1004.**

7. — Proposition de loi instituant l'obligation d'assurance des personnes salariées contre les accidents du travail et les maladies professionnelles dans l'agriculture, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 avril 1970 par M. La Combe (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1041.**

8. — Projet de loi relatif à l'assurance des travailleurs de l'agriculture contre les accidents du travail et les maladies professionnelles, présenté au Sénat le 30 juin 1971 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 417 (année 1970-1971) ;** rapport le 28 octobre 1971 par M. Soudant), **n° 14 (année 1971-1972).** Rejet le 4 novembre 1971. — Projet de loi **n° 9 (année 1971-1972).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 9 novembre 1971 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales),

n° 2057 ; rapport le 22 juin 1972 par M. Gissinger, **n° 2456 ;** rapport supplémentaire le 28 juin 1972 par M. Gissinger, **n° 2474.** Adoption le 28 juin 1972. — Projet de loi **n° 641.**

Transmis au Sénat le 29 juin 1972 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 345 (année 1971-1972) ;** rapport le 30 juin 1972 par M. Grand, **n° 364 (année 1971-1972).** Adoption avec modifications le 1er juillet 1972. — Projet de loi **n° 171 (année 1971-1972).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 2 octobre 1972 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles), **n° 2550 ;** rapport le 3 octobre 1972 par M. Gissinger; **n° 2556.** Adoption définitive le 12 octobre 1972. — Projet de loi **n° 679.**

Loi n° 72-965 du 25 octobre 1972, publiée au *J.O.* du 26 octobre 1972 (p. 11196).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [27 juin 1972] (p. 2878) ; [28 juin 1972] (p. 2897, 2911, 2935).

Observations sur la discussion de ce texte (p. 2878, 2879) ; principes du projet gouvernemental (p. 2898) ; gestion du risque par la mutualité sociale agricole (p. 2898, 2906, 2908) ; principe de l'unicité (p. 2898, 2903, 2906, 2908, 2915, 2916, 2917) ; procédure du contentieux (p. 2898, 2908) ; indemnisation des organismes d'assurances (p. 2898, 2908, 2916) ; situation des avant-lois (p. 2898) ; assurance complémentaire (p. 2899) ; disparité entre le temps accordé pour l'examen du texte et celui que s'est accordé le Gouvernement pour élaborer les décrets d'application (p. 2900) ; obligation d'assurance (p. 2903) ; rapport de la Cour des Comptes (p. 2903, 2916) ; inexistence de la prévention (p. 2905) ; situation des ayants-droit (p. 2908).

Intervention de M. Cointat, Ministre de l'Agriculture : distillation de 800.000 hectolitres de vin en complément de la distillation de deux millions d'hectolitres ; choix de l'unicité de l'assurance à la mutualité sociale agricole ; intégration des agriculteurs dans le régime général de droit commun (p. 2899) ; application de la présente loi (p. 2900).

Intervention de M. Pons, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Agriculture : parité sociale des salariés agricoles avec les salariés des autres secteurs d'activité ; objectifs du projet de loi : l'obligation d'assurance, la parité des prestations avec le régime général de Sécurité sociale, la mise en place d'une politique efficace de prévention, la réinsertion sociale des victimes (p. 2900) ; rapprochement de l'assiette des cotisations assurances sociales et accidents du travail ; organisation du contentieux ; financement du nouveau régime de réparation ; revalorisation des rentes ; couverture des travailleurs occasionnels ; indemnisation des organismes d'assurance ; reclassement de leur personnel ; incitation à l'assurance contre la grêle (p. 2902, 2903) ; rapport de la Cour des comptes ; hommage rendu au travail accompli par la mutualité sociale agricole (p. 2917) ; nombre des salariés agricoles (p. 2918).

Avant l'Art. 1er : deux amendements identiques de la Commission des affaires culturelles et de M. Peyret tendant à préciser que la présente loi s'applique à titre transitoire jusqu'à l'institution d'un régime de base unique de prestations sociales applicable à tous les Français et qui devra intervenir au plus tard le 1er octobre 1977 ; sous-amendement du Gouvernement (p. 2918).

Interventions de M. Pons, Secrétaire d'Etat et M. Cointat, Ministre (p. 2919)

Adoption du sous-amendement du Gouvernement ; adoption du texte commun des amendements.

Art. 1er : *Nombre des travailleurs salariés dans les exploitations agricoles ; situation des travailleurs occasionnels ;* amendement rédactionnel de la Commission ; son adoption.

Art. 1144 du Code rural : (p. 2929) amendement de la Commission relatif aux métayers ; son adoption ; deux amendements du Gouvernement et de la Commission concernant les apprentis ; retrait du second ; adoption du premier ; adoption de l'article 1144 du Code, ainsi modifié (p. 2921).

Art. 1145, 1146 et 1147 du Code : leur adoption ; (p. 2921, 2922).

Art. 1148 du Code : amendement de la Commission tendant à supprimer cet article, son adoption ; en conséquence, le texte proposé pour cet article est supprimé (p. 2922).

Art. 1149 du Code : amendement du Gouvernement concernant le cas de rechute ou d'aggravation de l'incapacité de travail ; son adoption ; adoption de l'article 1149, ainsi modifié (p. 2922).

Art. 1150 du Code : amendement de M. Saint-Paul ; cas de la faute intentionnelle et de la faute inexcusable ; réserve de cet amendement et du texte proposé pour cet article (p. 2922).

Après l'Art. 1150 du Code : amendement de M. Saint-Paul concernant la faute inexcusable de l'employeur (p. 2922) ; nouvel amendement de M. Saint-Paul concernant les poursuites pénales ; rejet de ces amendements (p. 2923).

Art. 1150 du Code (suite) : retrait de l'amendement de M. Saint-Paul ; adoption du texte proposé pour l'article 1150 (p. 2923).

Art. 1151 du Code : (p. 2923) retrait d'un amendement de M. Dupont-Fauville ; amendement de la Commission et sous-amendement de M. Grondeau ; réserve de ce texte et de l'article 1151 (p. 2924).

Art. 1152 du Code : Rôle des caisses de mutualité agricole ; amendement de la Commission concernant l'action des caisses départementales ou pluridépartementales de mutualité sociale agricole ; adoption de cet amendement, qui devient l'article 1152 du Code (p. 2924).

Art. 1153 du Code : amendement de la Commission relatif au rôle de la caisse centrale de secours mutuels agricoles ; son adoption ; en conséquence, ce texte devient l'article 1153 du Code (p. 2924).

Après l'Art. 1153 du Code : Amendement de la Commission (charges du nouveau régime) (p. 2924) ; adoption de cet amendement (p. 2925).

Art. 1154 et 1151 (suite) du Code : amendement de M. Paquet (assiette de la cotisation due à la caisse de mutualité sociale agricole) ; rôle des agents de la mutualité 1900 et des compagnies d'assurances (p. 2925, 2926, 2927) ; sous-amendement de M. Laudrin relatif au versement de la cotisation ; son adoption ; adoption de l'amendement, ainsi modifié ; en conséquence, ce texte devient l'article 1154 du Code ; adoption du texte proposé pour l'article 1151 du Code (p. 2928).

Art. 1155 du Code : (p. 2928) ; amendement de la Commission (fixation du taux des cotisations techniques) ; son adoption ; en conséquence, ce texte devient l'article 1155.

Art. 1156 du Code : son adoption (p. 2929).

Art. 1157 du Code : amendement de la Commission (taux des cotisations techniques forfaitaires pour certaines catégories de travailleurs occasionnels) ; son adoption ; en conséquence, ce texte devient l'article 1157 du Code.

Art. 1158 du Code : son adoption (p. 2929).

Art. 1159 du Code : amendement rédactionnel de la Commission ; son adoption ; en conséquence ce texte devient l'article 1159 du Code (p. 2929).

Art. 1160 du Code : amendement de la Commission relatif aux ressources affectées aux dépenses de prévention et aux frais de gestion (p. 2929) ; retrait de cet amendement ; adoption du texte proposé pour l'article 1160 (p. 2930).

Art. 1161 du Code : amendements de la Commission et du Gouvernement ; retrait du premier ; adoption du second ; en conséquence, ce texte devient l'article 1161 du Code.

Art. 1162 du Code : son adoption (p. 2930).

Art. 1163 du Code : amendement de la Commission concernant la responsabilité de l'employeur ; son adoption ; deux amendements identiques de la Commission et de M. Saint-Paul concernant les délais pendant lesquels l'accident peut être déclaré (p. 2930) ; rejet du texte commun de ces amendements ; adoption de l'article 1163, ainsi modifié (p. 2931).

Après l'Art. 1163 du Code : amendement de la Commission (délivrance d'une feuille d'accident par l'employeur) ; amendement de M. Saint-Paul relatif au même problème ; retrait de celui-ci ; adoption du premier amendement ; nouvel amendement de M. Saint-Paul (cas où la caisse entend contester le caractère professionnel de l'accident) ; rejet de cet amendement (p. 2931).

Art. 1164 du Code : son adoption (p. 2931).

Art. 1165 du Code : amendement de M. Saint-Paul précisant que l'enquête est obligatoire (p. 2931) ; adoption de cet amendement ; adoption du texte proposé pour l'article 1165, ainsi modifié.

Après l'Art. 1165 du Code : amendements du Gouvernement et de M. Saint-Paul ; retrait de ce dernier ; adoption du premier amendement ; nouvel amendement de M. Saint-Paul prévoyant l'information de la victime ou de ses ayants-droit après clôture de l'enquête ; rejet de cet amendement (p. 2932).

Art. 1166 du Code : amendements identiques de la Commission et de M. Saint-Paul précisant les conditions de fixation de la date de guérison ; rôle du contentieux technique (p. 2932) ; retrait de ces amendements ; adoption du texte proposé pour cet article (p. 2933) ; son adoption (p. 2933).

Art. 1167 du Code : son adoption (p. 2933).

Après l'Art. 1167 du Code : amendement de M. Bertrand Denis concernant les risques d'accidents encourus par les travailleurs occasionnels ; retrait de cet amendement (p. 2933).

Art. 1168 du Code : son adoption (p. 2933).

Art. 1169 du Code : amendements du Gouvernement et de la Commission concernant la prévention (p. 2933) ; organisation de cette prévention (p. 2934) ; reprise de ces deux amendements (p. 2938) ; retrait de l'amendement de la Commission ; adoption de l'amendement du Gouvernement, dont le texte devient l'article 1169 du Code.

Art. 1170 du Code : Comité national de prévention des accidents du travail ; amendement du Gouvernement tendant à supprimer cet article ; son adoption ; en conséquence, l'article est supprimé (p. 2939).

Art. 1171 du Code : Création d'un comité de la prévention des accidents du travail dans chaque circonscription d'action régionale ; amendement du Gouvernement tendant à supprimer cet article (p. 2939) ; son adoption ; en conséquence, le texte proposé pour cet article est supprimé (p. 2940).

Art. 1172 du Code : Institution d'un fonds de prévention des accidents du travail ; amendement du Gouvernement tendant à supprimer cet article ; son adoption ; en conséquence, le texte proposé pour cet article est supprimé (p. 2940).

Art. 1173 à 1177 du Code : leur adoption (p. 2940).

Art. 1178 du Code : amendement de la Commission concernant le remboursement des dépenses (p. 2940) ; cas d'un accident mortel ; adoption de cet amendement et de l'article, ainsi modifié (p. 2941).

Art. 1179 à 1185 du Code : leur adoption (p. 2941, 2942).

Adoption de l'article premier du projet de loi, ainsi modifié (p. 2942).

Art. 2 : *art. 1234-19 du Code rural :* son adoption (p. 2942).

Art. 1234-20 du Code : son adoption.

Art. 1234-21 du Code : amendement de la Commission précisant que la rente accordée au titre de l'assurance complémentaire est cumulable avec la pension d'invalidité ; adoption de cet amendement qui devient l'article 1234-21 du Code (p. 2942).

Art. 1234-22 à 1234-24 du Code : leur adoption (p. 2942).

Art. 1234-25 : amendement du Gouvernement relatif à la procédure contentieuse (p. 2942) ; son adoption ; en conséquence, ce texte devient l'article 1234-25 du Code (p. 2943).

Art. 1234-26 du Code : son adoption (p. 2943).

Adoption de l'article 2 du projet de loi ainsi modifié (p. 2943).

Art. 3 : *avant l'Art. 1045 du Code rural :* amendement de la Commission ; son adoption (p. 2943) ; nouvel amendement de la Commission (taux des cotisations forfaitaires pour certaines catégories de travailleurs occasionnels) ; amendement du Gouvernement concernant le même problème ; retrait du premier amendement ; adoption du second (p. 2943).

Art. *1045, 1060, 1106-1, 1198, 1201, 1203, 1214, 1217, 1220, 1222,* 1223, *1226, 1228, 1229, 1231, 1231-1, 1231-2, 1234, 1234-17, 1244 du Code ;* leur adoption (p. 2934 à 2945).

Art. 1246 du Code : amendement du Gouvernement et de la Commission (p. 2945) ; retrait de l'amendement du Gouvernement ; adoption de l'amendement de la Commission ; nouvel amendement de la Commission ; son adoption ; adoption de l'ensemble de l'article 3 du projet de loi (p. 2946).

Art. 4 à 6 : leur adoption.

Art. 7 : amendement du Gouvernement ; date d'entrée en vigueur des dispositions de la présente loi (p. 2946) ; son adoption ; adoption de l'article 7, ainsi modifié (p. 2947).

Art. 8 : son adoption (p. 2947).

Art. 9 : amendement rédactionnel de la Commission ; son adoption ; adoption de l'article 9, ainsi modifié (p. 2947).

Art. 10 : amendement de la Commission (Caisse centrale de secours mutuels agricoles) ; son adoption ; adoption de l'article 10, ainsi modifié (p. 2947).

Art. 11 et 12 : leur adoption (p. 2947).

Art. 13 : amendement rédactionnel de la Commission ; adoption (p. 2947).

Art. 14 : son adoption (p. 2947).

Art. 15 : amendement du Gouvernement relatif aux indemnités allouées aux sociétés d'assurances ; dépôt de deux sous-amendements de la Commission ; leur adoption ; adoption de l'amendement du Gouvernement, ainsi modifié ; amendement de M. Peyret ; retrait de celui-ci ; retrait d'un amendement de M. Boisdé ; nouvel amendement de M. Boisdé précisant que l'indemnité versée ne sera pas soumise à l'impôt sur le revenu des personnes physiques ; amendement du Gouvernement concernant l'application de l'article 200 du Code général des impôts ; (p. 2948) ; amendement de la Commission précisant que l'aide spéciale compensatrice du préjudice subi n'est pas imposable (p. 2949) ; retrait de l'amendement de M. Boisdé ; adoption de l'amendement de la Commission ; l'amendement du Gouvernement devient sans objet ; adoption de l'article 15, ainsi modifié ; (p. 2950).

Art. 16 : amendement de la Commission tendant à supprimer cet article ; la fixation du taux des cotisations ; retrait de l'amendement ; adoption de l'article 16 (p. 2950).

Après l'art. 16 : amendement de la Commission concernant les litiges relatifs à l'état d'incapacité permanente du travail ; problème du contentieux (p. 2950) ; retrait de cet amendement ; nouvel amendement de la Commission précisant que les dispositions de la présente loi ne sont pas applicables aux assurés des professions agricoles et forestières des départements d'outre-mer ; adoption de cet amendement (p. 2951).

Art. 17 : amendement du Gouvernement et sous-amendement de M. Westphal ; situation des caisses d'assurances agricoles des départements du Rhin et de la Moselle ; adoption du sous-amendement et de l'amendement, ainsi modifié ; nouvel amendement de M. Westphal, qui devient sans objet ; adoption de l'article 17, ainsi modifié (p. 2951).

Après l'art. 17 : amendement du Gouvernement ; détermination du champ d'application de la présente loi ; son adoption ; adoption d'un amendement de la Commission (p. 2952).

Explications de vote (p. 2952).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2952).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [12 octobre 1972] (p. 4117).

Les modifications apportées au texte par le Sénat (p. 4117) ; l'affiliation des gens de maison ; la procédure de recouvrement des cotisations versées au titre de la couverture des risques accidents (caisses de mutualité agricole) (p. 4118).

Art. 1er à 3 : adoption (p. 4119).

Art. 12 et 18 : adoption (p. 4120).

Explications de vote : l'attachement du groupe socialiste au principe de l'unicité du régime (p. 4120).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 4120).

9. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 1110 du Code rural et à faire bénéficier les travailleurs non salariés de l'agriculture des dispositions sur l'inaptitude prévues à l'article L 333 du Code de la Sécurité sociale, présentée à l'Assemblée Nationale le 22 novembre 1972 par M. Joanne (renvoyée à la Commission des affaires culturelles familiales et sociales), **n° 2667.**

ASSURANCE VIEILLESSE.

Voy. FAMILLE, 8 ; ASSURANCES SOCIALES (régime général).

— Dans les D.O.M. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 232.

ASSURANCE VOLONTAIRE.

Voy. HANDICAPÉS, 2 (1971, p. 1695).

— Cotisations d'. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 113.

ASTREINTE.

Voy. PROCÉDURE CIVILE, 5 (p. 2803) ; GRÈVES, 1 (art. 3 et 4).

ATTACHÉS TECHNIQUES COMMERCIAUX.

Voy. BUDGET, 1973 (Commerce et Artisanat, p. 4405).

ATTENTATS.

— En Lot-et-Garonne. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 432.

AUDIOVISUEL.

Voy. QUESTIONS ORALES avec débat), n°s 138 à 142 ; BUDGETS (Taxes parafiscales, O.R.T.F.).

AUDITEURS DE JUSTICE.

Voy. JUSTICE, 3 (art. 3).

AUSTRALIE.

— Convention fiscale. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 42.

AUTOMOBILES.

1. — Proposition de loi tendant à instituer le contrôle des véhicules accidentés, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Hinsberger et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 64.**

2. — Proposition de loi tendant à instituer le contrôle obligatoire périodique des véhicules, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Hinsberger et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 65.**

3. — Proposition de loi tendant à l'organisation de la profession d'expert en automobile, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par MM. Albert Bignon et Hoguet (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 115 ;** rapport le 8 octobre 1969 par M. Catalifaud, **n° 813 ;** rapport supplémentaire le 15 décembre 1971 par M. Catalifaud, **n° 2128.** Adoption le 16 décembre 1971. — Proposition de loi **n° 539.**

Transmise au Sénat le 16 décembre 1971 (renvoyée à la Commission des affaires économiques et du Plan), **n° 113 (année 1971-1972) ;** rapport le 30 mai 1972 par M. Laucournet, **n° 222 (année 1971-1972).** Adoption avec modifications le 22 juin 1972. — Proposition de loi **n° 121 (année 1971-1972).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 22 juin 1972 (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2467** ; rapport le 18 octobre 1972 par M. Catalifaud, **n° 2593.** Adoption le 19 octobre 1972. — Proposition de loi **n° 684.**

Transmise au Sénat le 24 octobre 1972 (renvoyée à la Commission des affaires économiques et du Plan), **n° 35 (année 1972-1973) ;** rapport le 26 octobre 1972 par M. Robert Laucournet, **n° 40 (année 1972-1973).** Adoption avec modifications le 16 novembre 1972. — Proposition de loi **n° 25 (année 1972-1973.**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 17 novembre 1972 (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2648** ; rapport le 23 novembre 1972 par M. Catalifaud, **n° 2681.** Adoption définitive le 29 novembre 1972. — Proposition de loi **n° 699.**

Loi n° 72-1097 du 11 décembre 1972, publiée au *J.O.* du 12 décembre 1972 (p. 12779).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [15 décembre 1971] (p. 6804) ; [16 décembre 1971] (p. 6833).

Les 15 millions de véhicules automobiles actuellement en circulation ; les 15.000 tués sur les routes en 1970 ; les 3.000 experts en automobile employés par une vingtaine de compagnies d'assurances ; le rôle de l'expert (p. 6804, 6805) ; la fixation du montant des dégâts ; les qualités de technicien requises de l'expert (p. 6805) ; l'indépendance nécessaire à l'expert ; la nécessité de qualifier les membres de cette profession et de les protéger.

Intervention de M. Jacques Limouzy, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé des relations avec le Parlement (p. 6805) : la garantie à apporter aux usagers ; le refus de créer un monopole de cette profession ; la distinction entre les experts ordinaires et les experts « évaluateurs » en automobile ; la position de la Commission des lois consultée pour avis, refusant d'organiser la profession et de créer un monopole ; sa proposition de supprimer les dispositions de la proposition de loi réglementant la profession et créant un brevet professionnel et un conseil national des experts en automobile (p. 6806) ; son désir de protéger le titre d'expert en édictant des sanctions pénales contre son usage abusif ; la position du groupe communiste se refusant à amputer la proposition de loi de ses dispositions essentielles ; la nécessité de donner aux experts une qualification sérieuse.

Art. 1er (p. 6807) : amendement de M. Hoguet au nom de la Commission des lois tendant à la suppression de cet article.

Intervention de M. Jacques Limouzy, Secrétaire d'Etat (p. 6807) ; favorable à l'amendement de suppression, estimant qu'il n'y a pas lieu de définir avec exactitude la profession d'expert en automobile ; l'expertise pour le compte des tribunaux confiée à des experts judiciaires ; l'expert en automobile habilité à expertiser pour les compte des tribunaux ; le rôle de l'expert « évaluateur ».

L'amendement de M. Hoguet n'est pas adopté ; reprise de la discussion (p. 6833).

Art. 1er : *Définition de la profession d'expert en automobile ;* adoption de l'article 1er (p. 6834).

Art. 2 : *Conditions d'accès à la profession d'expert en automobile* (p. 6834) ; amendement de M. Bécam tendant à la suppression du troisième alinéa de l'article (justification d'une année de stage chez un expert breveté) ; amendement du Gouvernement tendant à préciser l'inscription de l'expert évaluateur sur une liste arrêtée par décret (p. 6834).

Intervention de M. Limouzy, Secrétaire d'Etat : l'institution d'un brevet professionnel (p. 6834, 6835) ; ses observations sur le titre d'expert en automobile (p. 6835) ; le qualificatif d'expert évaluateur ou d'expert technicien (p. 6835).

Retrait de l'amendement du Gouvernement ; amendement de la Commission des lois et de M. Delachenal tendant à la suppression des deux premiers alinéas de l'article 2 (p. 6836) ; rejet ; amendement au nom de la Commission de la production et des échanges tendant à la suppression des mots : « ni excuser les activités prévues aux premier et deuxième alinéas de l'article premier » ; adoption ; amendement du Gouvernement tendant à la suppression des troisième et quatrième alinéas de l'article 2 ; adoption ; les amendements de la Commission des lois et de M. Bécam deviennent sans objet ; adoption de l'article 2, ainsi modifié (p. 6836).

Art. 3 : *Exercice de la profession par l'expert breveté* (p. 6837) ; amendement de la Commission des lois tendant à la suppression de l'article (p. 6837) ; retrait ; adoption de l'article.

Art. 4 : *Dispositions relatives au secret professionnel ;* amendement de la Commission des lois tendant à la suppression de l'article ; rejet ; adoption de l'article (*ibid*).

Art. 5 : *Responsabilité civile de l'expert breveté* (p. 6837) ; amendement du Gouvernement tendant à la suppression de l'article ; rejet ; adoption de l'article.

Art. 6 : *Exercice illégal de la profession - Dispositions pénales* (p. 6838) ; amendement de la Commission de la production tendant à la suppression de cet article ; retrait ; amendement rédactionnel de la Commission des lois ; adoption ; amendement de la Commission des lois tendant à la suppression des deux derniers alinéas de l'article ; adoption ; adoption de l'article, ainsi modifié (*ibid*).

Après l'art. 6 : amendement de la Commission des lois et de M. Delachenal tendant à insérer un nouvel article 6 *bis* substituant un système de sanctions complémentaires prononcées par le tribunal aux sanctions disciplinaires prévues par le texte (p. 6838) ; adoption.

Art. 7 : *Les incompatibilités de la fonction d'expert avec les autres professions ;* amendement de la Commission des lois tendant à supprimer cet article (p. 6839) ; rejet, adoption de l'article 7.

Art. 8 : *Dispositions transitoires et diverses relatives à l'exercice de la profession par des experts ne remplissant pas les conditions prévues à l'article 2* (p. 6839) ; amendement de la Commission des lois tendant à la suppression de cet article (p. 6839, 6840).

Intervention de M. Limouzy, Secrétaire d'Etat ; le caractère transitoire de certaines dispositions (p. 6839) ; l'absence de monopole (p. 6840).

Rejet de l'amendement ; adoption de l'article.

Art. 9 : *Autorisation d'exercice de la profession pendant une période transitoire* (une année à compter de la promulgation de la loi) (p. 6840) ; amendement de la Commission des lois tendant à la suppression de cet article ; retrait ; adoption de l'article 9.

Art. 10 : *Décret d'application de la présente loi en métropole et dans les T.O.M.* (p. 6840) ; amendement de la Commission des lois tendant à supprimer la deuxième phrase de cet article ; adoption ; adoption de l'article 10, ainsi modifié.

TITRE : amendement du Gouvernement tendant à une modification dans la rédaction du titre ; rejet de l'amendement.

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (p. 6841).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [19 octobre 1972]. Modifications de détail apportées par la Commission au texte du Sénat (p. 4239).

Intervention de M. Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice : désir du Gouvernement de garantir la technicité et la qualification des experts, son refus de faciliter la création d'un monopole de type corporatif, ne souhaite pas l'établissement d'une tarification des honoraires par l'Etat (p. 4239).

Avant l'article premier : réservé (p. 4239 voir p. 4244).

Art. 1er : *Activités des experts ;* amendement du Gouvernement condensant les deux premiers articles, modifié pour répondre aux vœux de la Commission en ce qui concerne la détermination des responsabilités par les experts en cas d'accident (p. 4240) ; l'amendement modifié est adopté et devient l'article premier (p. 4121).

Art. 2 : amendement de suppression du Gouvernement, adoption en conséquence ; l'article 2 est abrogé (p. 4241).

Art. 3 et 4 : supprimés par le Sénat.

Art. 5 : *Garantie responsabilité civile professionnelle ;* amendement du Gouvernement ; contrat d'assurance obligatoire ; adoption de l'amendement qui devient l'article 5 (p. 4241).

Art. 6 : adoption (p. 4141).

Art. 6 *bis* : amendement du Gouvernement substituant aux mots : « l'exercice de cette profession » les mots : « l'exercice des activités mentionnées à l'article premier » ; adoption contre l'avis de la Commission qui estime que l'expert exerce une profession (p. 4247) ; l'article 6 *bis* ainsi modifié est adopté (p. 4242).

Art. 7 : amendement du Gouvernement supprimant le deuxième alinéa (possibilité pour les experts d'exercer les fonctions d'arbitre, de consultant et d'enseignant) ; craintes de la Commission que les experts soient limités aux fonctions mentionnées à l'article premier (p. 4242) ; après que le Gouvernement ait garanti que ce qui n'était pas indiqué comme incompatible était compatible avec la profession, l'amendement est adopté (p. 4243).

Art. 8 : *Personnes réputées détenir le brevet professionnel ;* amendement et sous-amendements de la Commission ; adoption ; amendement de la Commission portant de trois à quatre ans la durée pendant laquelle l'expert aura du être patenté ou salarié pour être réputé avoir la qualité d'expert ; adoption (p. 4243) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 4243).

Art. 9 : amendement de suppression de la Commission, les dispositions de cet article étant reprises dans l'article 8 ; adoption ; en conséquence l'article 9 est abrogé (p. 4243).

Avant l'art. 1er : amendement du Gouvernement supprimant la division en deux chapitres ; l'amendement repoussé par la Commission n'est pas adopté (p. 4244).

TITRE : amendement du Gouvernement tendant à le rédiger ainsi : « loi relative aux experts en automobiles » (p. 4244) ; l'amendement repoussé par la Commission qui préfère un libellé où figure le mot profession n'est pas adopté (p. 4245) ; l'ensemble de la proposition de loi est adopté (p. 4245).

DISCUSSION EN TROISIÈME LECTURE [29 novembre 1972] (p. 5737).

La proposition de loi déposée par MM. Bignon et Hoguet le 9 avril 1965 et déposée à nouveau le 19 juillet 1968 ; la modification apportée par le Sénat à l'article 8 prévoyant des dispositions transitoires ; l'adjonction proposée par le Sénat de l'union des caisses centrales de la mutualité agricole à l'association générale des sociétés d'assurances contre les accidents pour établir une liste d'experts ; l'approbation de cette admission.

Intervention de M. Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice : son approbation à l'amendement du Sénat (p. 5737).

Art. 8 : adoption dans le texte du Sénat.

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (p. 5737).

4. — Proposition de loi tendant à sanctionner l'abandon des voitures automobiles sur la voie publique, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Lainé (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 181.**

5. — Proposition de loi relative à l'obligation de munir les véhicules de tourisme d'un dispositif antivol, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Cousté et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 182.**

6. — Proposition de loi relative à l'institution d'un carnet d'entretien journalier pour certaines catégories de véhicules utilitaires, présentée à l'Assemblée Nationale le 25 juillet 1968 par M. Boudet (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 218.**

7. — Proposition de loi tendant à compléter l'article L 25 du Code de la route relatif au retrait de la circulation de certains véhicules, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 octobre 1968 par M. Sabatier et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 380.**

8. — Proposition de loi tendant à rendre obligatoire l'inscription du groupe sanguin sur les permis de conduire des véhicules à moteur, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 décembre 1969 par M. Tomasini et Mme de Hautecloque (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1003.**

9. — Projet de loi relatif à la mise en fourrière et à la destruction de certains véhicules automobiles, présentée à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1970 par M. Jacques Chaban-Delmas, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1025** ; rapport par M. Gerbet, **n° 1083.** Adoption le 21 mai 1970 sous le titre : « Projet de loi relatif à la mise en fourrière, à l'aliénation et à la destruction des véhicules terrestres. ». — Projet de loi **n° 234.**

Transmis au Sénat le 26 mai 1970 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel du règlement et d'administration générale), **n° 232 (année 1969-1970)** ; rapport le 9 juin 1970 par M. Robert Bruyneel, **n° 265 (année 1969-1970).** Adoption avec modifications le 11 juin 1970. — Projet de loi **n° 115 (année 1969-1970).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 12 juin 1970 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1243** ; rapport le 16 juin 1970 par M. Gerbet, **n° 1249.** Adoption le 14 octobre 1970. — Projet de loi **n° 303.**

Transmis au Sénat le 20 octobre 1970 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 26 (année 1970-1971) ;** rapport le 17 novembre 1970 par M. Bruyneel, **n° 51 (année 1970-1971).** Adoption sans modification le 9 décembre 1970. — Projet de loi **n° 24 (année 1970-1971).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 10 décembre 1970 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1523** ; rapport le 10 décembre 1970 par M. Gerbet, **n° 1527.** Adoption définitive le 18 décembre 1970. — Projet de loi **n° 356.**

Loi n° 70-1301 du 31 décembre 1970, publiée au *J.O.* du 1er janvier 1971 (p. 12).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [21 mai 1970] (p. 1840).

La nécessité de réduire les difficultés de circulation ; l'indiscipline des conducteurs ; le compromis à réaliser par la réglementation entre les exigences de la liberté individuelle et les nécessités de l'ordre public (p. 1840, 1842) ; le caractère réglementaire des dispositions en vigueur (p. 1840) ; l'immobilisation, la mise en fourrière et la possibilité nouvelle de la destruction ; les cas de mise en fourrière ; l'innovation réalisée par le projet ; la définition avec le maximum de précisions du champ d'application des mesures réglementaires ; le cas de stationnement irrégulier compromettant l'esthétique des sites et des paysages ; l'application des mesures de répression dans le seul cas d'infraction (p. 1841) ; l'octroi de pouvoirs accrus aux agents verbalisateurs ; l'autorisation qui leur est donnée d'ouvrir ou de faire ouvrir les portes des voitures ; la limitation de cette extension de pouvoirs aux cas de véhicules en contravention avec les règles de la circulation ou du stationnement ; les difficultés d'applica-

tion de cette nouvelle mesure ; la conduite en fourrière d'un véhicule par ses propres moyens ; les conditions de mise en fourrière ; la mise en fourrière d'un véhicule stationnant sans droit hors de la voie publique ; l'action répressive qui a été ajoutée par la Commission des lois ; le sort des véhicules mis en fourrière ; le retrait de la fourrière des véhicules hors d'état de circuler ; l'aliénation des véhicules conduits en fourrière ; la présomption légale d'abandon ; les graves inconvénients que présente l'infraction à la réglementation imposant à un propriétaire de véhicule de faire modifier le numéro d'immatriculation en cas de changement de domicile en dehors du département ; la notification à faire au propriétaire d'une voiture volée ; la destruction des véhicules et l'élimination des épaves (p. 1842) ; le problème de la responsabilité éventuelle des collectivités locales ; l'humanisation de l'application de la mesure permettant de faire procéder à l'enlèvement des véhicules ; l'inviolabilité d'un véhicule, prolongement du domicile.

Intervention de M. André Bord, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Intérieur (p. 1842, 1843) : l'anarchie qui règne dans les villes en matière de stationnement des véhicules automobiles ; le cas de l'abandon définitif et volontaire de véhicules au bord de routes et de rues ; le stationnement des véhicules dans les lieux privés tels que les cours d'immeubles ; les innovations du texte ; la multiplication des parcs de stationnement de toutes sortes ; les faibles résultats jusqu'à présent de cette politique ; les améliorations qu'elle doit apporter à l'avenir à la circulation ; le souci du Gouvernement de résoudre efficacement les multiples problèmes que pose le développement de la circulation automobile dans notre ère de civilisation motorisée.

Reprise de la discussion (p. 1844).

Art. 1er : *Mise en fourrière et destruction des véhicules ;* amendement de la Commission tendant à insérer les mots : « l'esthétique des sites et paysages » ; sous-amendement du Gouvernement tendant à insérer après le mot : « paysages », le mot : « classés » ; adoption du sous-amendement et de l'amendement ainsi modifié (p. 1845) ; amendement de la Commission tendant à supprimer le mot : « saisis » ; adoption ; amendement de la commission tendant à uniformiser le délai d'enlèvement des véhicules, entre les agglomérations et en rase campagne ; sous-amendement du Gouvernement tendant à réduire le délai de 7 jours ; adoption du sous-amendement, de l'amendement et de l'article ainsi modifiés.

Art. 2 : *Modification d'articles du Code routier ;* réserve du premier alinéa jusqu'au vote des autres dispositions de cet article.

Art. 25-1 du Code de la route : amendement du groupe communiste tendant à supprimer l'article ; la jurisprudence de la Cour de cassation selon laquelle le véhicule ne constitue ni un domicile ni un prolongement de domicile ; rejet de l'amendement ; amendement de la Commission tendant à prévoir la prescription de l'officier de police judiciaire territorialement compétent avant l'ouverture des portes d'une voiture automobile ; la spécialisation des fonctionnaires de police qui interviendront ; adoption de l'amendement (p. 1846) ; amendement de la Commission relatif à l'assurance du véhicule ; la sauvegarde des intérêts des tiers ; la dérogation qui en résulterait aux règles du droit commun des assurances en matière de circulation des véhicules terrestres à moteur ; adoption de l'amendement et du texte proposé ainsi modifié.

Art. L 25-2 du Code de la route : amendement de la Commission tendant à permettre au propriétaire de désigner un expert ; adoption de l'amendement et du texte proposé ainsi modifié.

Art. L 25-3 du Code de la route : amendement de la Commission tendant à prévoir l'obligation d'aviser le créancier qui a un gage sur le véhicule ; adoption (p. 1847) ; amendement de la Commission tendant à réduire à dix jours le délai pour conduire les véhicules en fourrière ; adoption de l'amendement avec modification et du texte proposé ainsi modifié.

Art. L 25-4 du Code de la route : amendement du Gouvernement prévoyant la remise des véhicules abandonnés au Service des domaines en vue de leur aliénation ; adoption de l'amendement et du texte proposé ainsi modifié.

Art. L 25-5 du Code de la route : adoption d'un amendement de suppression du texte proposé.

Art. L 25-6 du Code de la route : deux amendements, le premier, présenté par la Commission ; le deuxième, par M. Sabatier relatifs à la responsabilité civile de l'auto-

rité administrative ; l'inconvénient de la solution tendant à dégager la responsabilité de l'autorité locale ; sa corrélation entre la garde sur la chose et le pouvoir d'usage, de contrôle et de direction sur celle-ci ; le très petit nombre de communes en France qui disposent d'une fourrière ; adoption de l'amendement de M. Sabatier (p. 1849).

Art. L 25-7 du Code de la route ; adoption.

Adoption du premier alinéa de l'art. 2 qui avait été réservé et de l'ensemble de l'article.

Art. 3 : *Mise en fourrière et destruction des véhicules laissés sans droit dans les lieux publics ou privés ;* amendement de la Commission instituant une amende à la charge du propriétaire du véhicule ; l'utilité d'une mesure de dissuasion ; le caractère réglementaire d'une sanction contraventionnelle ; retrait de l'amendement ; adoption d'un amendement de la Commission tendant à insérer le mot : « aliénés » (p. 1850) ; adoption.

TITRE : adoption d'un amendement de la Commission tendant à une nouvelle rédaction.

Adoption de l'ensemble du projet de loi ; abstention du groupe communiste.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [14 octobre 1970] (p. 4262).

La nécessité de réduire les difficultés de la circulation ; la limitation du temps de stationnement des véhicules en agglomération ; l'autorisation pour les agents de la force publique d'ouvrir les portes des véhicules en infraction ; l'autorisation de la conduite en fourrière ; la réduction du délai pour la mise en vente des véhicules en fourrière ; la possibilité de conduire en fourrière les véhicules stationnant dans des lieux privés ; le compromis entre la liberté individuelle et les nécessités de l'ordre public ; le choix des experts (p. 4.263) ; le maintien des effets de l'assurance ; la responsabilité des collectivités pour les véhicules placés en fourrière.

Intervention de M. André Bord, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Intérieur (p. 4263) ; les difficultés de la circulation et du stationnement dans les grandes villes ; l'objet du texte.

Art. 1er : *Modification de l'article L 25 du Code de la route ;* amendement de la Commission des lois (la non-application de la procédure pour les épaves) ; le besoin de ce texte pour les municipalités ; adoption de l'amendement ; adoption de l'article premier, ainsi modifié (p. 4264).

Art. 2 : *Insertion de nouveaux articles au Code de la route.*

Art. L 25-1 du Code de la route : amendement de la Commission des lois (la garantie par l'assureur du propriétaire du véhicule, sans majoration de prix).

Intervention de M. André Bord, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Intérieur (p. 4264, 4265) : l'action récursoire contre la collectivité publique ; l'étendue des responsabilités des collectivités locales.

La position des compagnies d'assurance (p. 4265) ; l'assurance spéciale des garagistes chargés du transport ; adoption de l'amendement ; adoption du texte proposé ainsi modifié.

Art. L 25-2 du Code de la route : amendement de la Commission des lois (la désignation de l'expert) ; adoption (p. 4266) ; adoption du texte ainsi modifié.

Art. L 25-3 du Code de la route : amendement de la Commission des lois (la réduction du délai pour les véhicules sans valeur marchande) ; adoption ; amendement de la Commission (destruction de ces véhicules) ; adoption ; adoption du texte proposé ainsi modifié.

Art. L 25-6 du Code de la route : amendement de la Commission (responsabilité des collectivités pour la conduite en fourrière) ; la passation de contrats avec les garagistes ; adoption de l'amendement ; adoption du texte proposé ainsi modifié (p. 4267).

Art. L 25-7 du Code de la route : adoption du texte proposé (p. 4267).

Adoption de l'ensemble du projet de loi.

DISCUSSION EN TROISIÈME LECTURE [18 décembre 1970] (p. 6690).

L'approbation du texte du Sénat (p. 6690) ; la suppression de la précision insérée à l'article L 25 du Code de la route au sujet des véhicules réduits à l'état d'épave ; le problème de l'assurance ; les désaccords sur l'état d'un véhicule (p. 6690) ; la désignation d'un expert.

Intervention de M. André Bord, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Intérieur (p. 6690) ; le problème de la désignation d'un expert en cas de contestation entre l'administration et le propriétaire d'un véhicule mis en fourrière.

Art. 1er : *Modification de l'article L 25 du Code de la route ;* adoption.

Art. 2 : *Adjonction au Code de la route des articles L 25-1 à L 25-7 ;* adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 6691).

10. — Proposition de loi tendant à instituer le contrôle technique obligatoire des véhicules automobiles, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 octobre 1971 par M. Lucien Richard et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2003.**

11. — Proposition de loi tendant à la création d'un permis de conduire spécial pour les véhicules automobiles capables de dépasser la vitesse de 170 kilomètres/heure, présenter à l'Assemblée Nationale le 18 mai 1972 par M. Tissandier (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2325.**

12. — Proposition de loi tendant au contrôle obligatoire des véhicules automobiles accidentés ou dont la date de première mise en circulation remonte à plus de dix ans, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1972 par M. Tissandier (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2519.**

. — .

Voy. aussi : Sociétés de construction. — *Voy.* Nationalisations, 1.

— Vitesse. — *Voy.* Circulation routière, 5 ; Questions orales (sans débat), 3 et 4.

AUTORISATION PRÉALABLE.

Voy. Associations, 2 (1971, p. 3345).

AUTORITÉ PARENTALE.

Voy. Famille, 1, 2, 3 et 4 ; Filiation, 4 (1971, p. 4274). Budgets (Justice).

AUTOROUTES.

Voy. Budgets (Comptes spéciaux du Trésor) (Equipement et Logement). Déclarations du Gouvernement, n° 8.

— Sécurité sur les. — *Voy.* Questions d'actualité, n° 409.

— Emprises autoroutières. — *Voy.* Questions d'actualité, n° 430.

— Financement privé. — *Voy.* Questions orales (avec débat), nos 10 à 12 et Budget 1970, art. 59 et Comptes spéciaux du Trésor.

— Nancy-Metz. — *Voy.* Questions d'actualité, n° 52.

AUTRICHE.

— *Voy.* Traités et conventions, 70 et 86.

AUVERGNE.

— (Liaison ferroviaire). — *Voy.* Questions d'actualité, n° 166.

AUXILIAIRES MÉDICAUX

1. — Proposition de loi concernant l'institution d'un ordre des kinésithérapeutes, présentée à l'Assemblée Nationale le 25 juillet 1968 par MM. Barberot et Rossi (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 247.**

2. — Projet de loi modifiant et complétant les articles L 504-1 et L 504-2 du Code de la santé publique, présenté à l'Assemblée Nationale le 10 décembre 1970 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1504 ;** rapport le 2 avril 1971 par M. Berger, **n° 1622.** Adoption le 15 avril 1971. — Projet de loi **n° 381.**

Transmis au Sénat le 20 avril 1971 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 188 (année 1970-1971)** ; rapport le 13 mai 1971 par M. Villard, **n° 227 (année 1970-1971)** ; Adoption avec modifications le 18 mai 1971. — Projet de loi **n° 89 (année 1970-1971).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 25 mai 1971 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1749** ; rapport le 1er juin 1971 par M. Berger, **n° 1778.** Adoption définitive le 3 juin 1971. — Projet de loi **n° 419.**

Loi n° 71-445 du 15 juin 1971, publiée au *J.O.* du 16 juin 1971 (p. 5787).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [15 avril 1971] (p. 1536).

La réglementation de la profession d'orthophoniste (p. 1136) ; les dispenses du diplôme pour certains titulaires d'autres diplômes ; la modification de la définition de l'orthophonie (p. 1137) ; les dispositions transitoires.

Intervention de Mlle Dienesch, Secrétaire d'Etat à l'Action sociale et à la Réadaptation (p. 1137, 1138) : la situation des rééducateurs d'enfants dyslexiques ; la définition de l'orthophoniste ; la procédure d'autorisation d'exercice de l'orthophonie ; la date limite pour l'obtention d'un certificat permettant l'exercice de l'orthophonie limitée à la rééducation des dyslexiques ; la réforme des études d'orthophonie.

Art. 1er : adoption (p. 1138).

Après l'art. 1er : amendement de la Commission des affaires culturelles ; adoption.

Art. 2 : amendement de forme de la Commission ; adoption, amendement de la Commission repoussant le délai de dépôt des demandes au 1er janvier 1972 ; adoption de l'amendement et de l'article, ainsi modifié.

Art. 3 : amendement de forme de la Commission ; adoption ; adoption de l'article 3, ainsi modifié.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 1138).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [3 juin 1971] (p. 2315).

L'unification des professions d'orthophonistes et de rééducateurs de dyslexiques (p. 2315) ; le report de la date limite des demandes d'autorisation d'exercice ; la suppression de la délivrance du diplôme (p. 2316).

Art. 2 et 3 : adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi.

3. — Proposition de loi tendant à réglementer les professions de prothésiste et orthésiste, présentée à l'Assemblée Nationale le 10 décembre 1970 par M. Berger (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1515.**

4. — Projet de loi modifiant certaines dispositions du Code de la santé publique relatives à la profession d'aide-orthoptiste, présenté à l'Assemblée Nationale le 9 novembre 1972 par M. Messmer, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2627** ; rapport le 24 novembre 1972 par M. Delhalle, **n° 2687.** Adoption le 29 novembre 1972. — Projet de loi **n° 698.**

Transmis au Sénat le 30 novembre 1972 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 88 (année 1972-1973)** ; rapport le 6 décembre 1972 par M. Blanchet, **n° 103 (année 1972-1973).** Adoption définitive le 12 décembre 1972. — Projet de loi **n° 29 (année 1972-1973).**

Loi n° 72-1131 du 21 décembre 1972, publiée au *J.O.* du 22 décembre 1972 (p. 13286).

DISCUSSION [29 novembre 1972] (p. 5736).

L'orthoptie : méthode de rééducation ayant pour but de corriger les troubles de la vision binoculaire ; l'institution par décret du 11 août 1956 du certificat d'aide-orthoptiste ; l'intérêt de supprimer le mot « aide » de façon à employer la même terminologie qu'à l'étranger ; l'accord du syndicat national des ophtalmologistes (p. 5736).

Intervention de Mlle Dienesch, Secrétaire d'Etat à l'Action sociale et à la Réadaptation : l'approbation de la mesure proposée (p. 5736, 5737).

Article unique : adoption (p. 5737).

5. — Proposition de loi tendant à modifier le titre III du Livre IV du Code de la santé publique et relative à la profession de masseur-kinésithérapeute, présentée à l'Assemblée Nationale le 22 novembre 1972 par M. de Montesquiou (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2668.**

— *Voy aussi :* MÉDECINS, 4.

AUXILIAIRES DE TRAVAUX ET AGENTS DE TRAVAUX ROUTIERS.

Voy. BUDGETS (Equipement et logement).

AVEUGLES.

Voy. QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 71-72.

AVIATION CIVILE. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 36 et 93 ; BUDGETS (Transports) ; TRANSPORTS AÉRIENS ; RAPPORTS D'INFORMATION, n° 13.

QUESTIONS ORALES (sans débat), 114.

Avion Airbus. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 148.

Avion Jaguar. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 311 (p. 1399).

Avions supersoniques.

— Interdiction de survol des Etats-Unis par les. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 142.

AVICULTURE. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 39 à 44.

AVOCATS.

1. — Proposition de loi tendant à modifier les articles 41 du décret n° 54-406 du 10 avril 1954, 9 de l'ordonnance n° 60-1067 du 6 octobre 1960 et 34 de la loi n° 63-23 du 15 janvier 1963 donnant dans certains cas aux juridictions compétence disciplinaire à l'encontre des avocats, présentée à l'Assemblée Nationale le 3 avril 1969 par M. Ducoloné et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 643.**

— *Voy. aussi :* ASSISTANCE JUDICIAIRE ; JUSTICE (Organisation), 4.

AVOCATS ET AVOUÉS.

— Fusion des. — *Voy.* BUDGET (Justice) ; SOCIÉTÉS, 5 ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n°s 51 à 54.

— Réforme des professions d'. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 164.

AVOIR FISCAL. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 76 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS, 50 et 67 ; IMPOTS DIRECTS, 10 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 18 (p. 3911).

— Extension par accords diplomatiques. — *Voy.* BUDGET 1970, 1 (art. 50).

AVORTEMENT.

Voy. NAISSANCES ; SANTÉ PUBLIQUE, 14 ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 396 ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n°s 176 à 180. — BUDGETS (Affaires sociales, Santé publique).

AVOUÉS. — *Voy.* JUSTICE, 4 (1971, p. 4457) ; ORDRES PROFESSIONNELS, 7.

AYDALOT (M. le Président).

— Groupe de travail. — *Voy.* BUDGET 1973, 1 (Justice, p. 4527).

B

BACCALAURÉAT.

— Réforme. — *Voy.* BUDGET 1969, 1 (Education nationale).

BALE.

— Port. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 53.

BANANE.

Voy. BUDGETS (Services du Premier Ministre, D.O.M.) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 122.

BANQUES.

1. — Proposition de loi portant création d'un casier bancaire, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 avril 1970 par MM. Bonhomme et Cousté (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1047.**

2. — Proposition de loi tendant à la nationalisation des banques d'affaires, des banques de crédit à long et moyen terme et des grandes banques de dépôt privées, présentée à l'Assemblée Nationale le 6 mai 1970 par M. Robert Ballanger et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 1116.**

. — .

Voy. aussi : ACTIONS, 2.

— Prélèvement exceptionnel. — *Voy.* BUDGET 1969, 5 (avant l'art. 4) ; IMPOTS (Dispositions diverses 4, art. 5).

— Populaires. — *Voy.* ECONOMIE NATIONALE, 1, art. 8 et 9.

BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT.

Voy. TRAITÉS ET CONVENTIONS, 45.

BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (B.E.A.C.).

Voy. TRAITÉS ET CONVENTIONS, 107.

BANQUE DE FRANCE.

1. — Projet de loi approuvant une convention conclue entre le Ministre de l'Economie et des Finances et le gouverneur de la Banque de France, présenté à l'Assemblée Nationale le 15 juin 1972 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 2430 ;** rapport le 28 juin 1972 par M. Sabatier, **n° 2475.** Adoption le 29 juin 1972. — Projet de loi **n° 654.**

Transmis au Sénat le 29 juin 1972 (renvoyé à la Commission des finances), **n° 361 (année 1971-1972) ;** rapport le 29 juin 1972 par M. Coudé du Foresto, **n°362 (année 1971-1972).** Adoption définitive le 30 juin 1972. — Projet de loi **n° 160 (année 1971-1972).**

Loi n° 72-596 du 5 juillet 1972, publiée au *J.O.* du 8 juillet 1972 (p. 7109).

DISCUSSION [29 juin 1972] (p. 2993).

Intervention de M. Jean Taittinger, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de

l'Economie et des Finances, chargé du Budget : les conséquences de la dévaluation du dollar ; les pertes imputées au Fonds de stabilisation des changes sont remboursées à la Banque de France par le Trésor, en contrepartie de la souscription par la Banque de France de bons du Trésor (p. 2933).

Art. unique : *L'approbation de la convention ;* adoption (p. 2994).

2. — Projet de loi sur la Banque de France, présenté au Sénat le 3 octobre 1972 par M. Messmer, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation), **n° 3 (année 1972-1973) ;** rapport le 24 octobre 1972 par M. Coudé du Foresto, **n° 36 (année 1972-1973).** Adoption le 2 novembre 1972. — Projet de loi **n° 7 (année 1972-1973).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 3 novembre 1972 (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 2612 ;** rapport le 23 novembre 1972 par M. Sabatier, rapporteur général, **n° 2680.** Adoption avec modifications le 28 novembre 1972. — Projet de loi **n° 696.**

Transmis au Sénat le 30 novembre 1972 (renvoyé à la Commission des finances, **n° 85 (année 1972-1973) ;** rapport le 9 décembre 1972 par M. Coudé du Foresto, **n° 119 (année 1972-1973).** Adoption avec modifications le 14 décembre 1972. — Projet de loi **n° 43 (année 1972-1973).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 14 décembre 1972 (renvoyé à la Commission des finances), **n° 2778 ;** rapport le 18 décembre 1972 par M. Sabatier, **n° 2786.** Adoption le 18 décembre 1972. — Projet de loi **n° 742.**

Transmis au Sénat le 18 décembre 1972 (renvoyé à la Commission des finances), **n° 166 (année 1972-1973) ;** rapport le 18 décembre 1972 par M. Coudé du Foresto, **n° 167 (année 1972-1973).** Adoption définitive le 18 décembre 1972. — Projet de loi **n° 57 (année 1972-1973).**

Loi n° 73-7 du 3 janvier 1973, publiée au *J.O.* du 4 janvier 1973 (p. 165). Rectificatif : *J.O.* du 6 janvier 1973 (p. 291).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [28 novembre 1972] (p. 5673, 5685).

La modernisation des statuts actuels de la Banque de France (p. 5673) ; les missions et le rôle de la Banque de France (p. 5674, 5675, 5679) ; la composition du conseil général (p. 5674, 5677, 5679) ; la présentation des opérations de la Banque en trois sections (p. 5674) ; les moyens d'action de la Banque (p. 5675, 5678) ; la politique monétaire (p. 5675, 5679, 5680) ; le crédit (p. 5675, 5680) ; le monopole de la fabrication des billets (p. 5675, 5679) ; la centrale des bilans (p. 5676, 5679) ; les fonctions bancaires de la Banque (p. 5676) ; le pouvoir d'investigation de la Banque (p. 5676) ; le contrôle des banques (p. 5676) ; la caisse nationale de crédit agricole et les banques populaires ou à base mutualiste (p. 5676) ; le statut du personnel (p. 5676, 5679) ; les succursales et agences locales (p. 5677) ; la gestion des banques de dépôt nationalisées (p. 5677) ; les enquêtes de tendance (p. 5678) ; le programme commun de la gauche (p. 5680) .

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances : la nécessité d'une mise à jour des statuts ; la mission et la responsabilité de la Banque de France ; ses structures ; le réaménagement de la composition du conseil général (p. 5674) ; les modes d'intervention de la Banque de France ; l'adaptation des techniques d'intervention de l'Institut d'émission aux nécessités du présent et de l'avenir (p. 5675) ; sa réponse à M. Michel Rocard sur la composition du conseil général de la Banque (p. 5678) ; la consolidation de l'autonomie de la Banque de France ; la précision par la loi de ses relations avec le Ministère des Finances ; le transfert au conseil général d'attributions qui étaient jusqu'alors exercées par les services du Ministère des Finances ; le problème de la fabrication des billets ; le statut du personnel ; la promotion interne des agents de la Banque ; les missions et la nature de l'Institut d'émission ; la surveillance du système bancaire ; l'obligation juridique des entreprises pour la collecte des informations ; la mission extérieure de la Banque de France (p. 5680, 5681, 5682).

Art. 1er : *Définition de la mission de la Banque de France ;* amendement de M. Capelle confirmant le principe de la nationalisation (p. 5682) ; retrait (p. 5683) ; amendement de M. Offroy ; retrait (p. 5682) ; amendement de la Commission des Finances (p. 5682) ; adoption de la rédaction de synthèse proposée par le Gouvernement ; amendement de M. Cazenave complétant l'article premier : « et en particulier contrôle

les banques nationalisées en ce qui concerne leur objectif qui est de favoriser l'essor économique » (p. 5683) ; retrait après avis défavorable de la Commission et du Gouvernement (p. 5684) ; adoption de l'article premier, ainsi modifié (p. 5684).

Art. 2 : *Privilège de l'émission ;* amendement de M. Capelle et amendement de M. Planeix, tendant à prévoir un monopole de la fabrication des billets au bénéfice de la Banque de France (p. 5688) ; retrait du premier ; rejet du second ; adoption de l'article (p. 5689).

Art. 3 : *La gestion des réserves de change;* amendement de M. Regaudie tendant à substituer le Gouvernement au Ministre de l'Economie et des Finances pour l'élaboration des directives à la Banque (p. 5689) ; rejet (p. 5690) ; adoption de l'article 3 (p. 5690).

Art. 4 : *Le rôle de la Banque dans la politique monétaire ;* amendement de M. Regaudie tendant à renforcer la référence au rôle du conseil national du crédit ; rejet ; adoption de l'article (p. 5690).

Art. 5 : *Collecte des renseignements par la Banque de France ;* retrait des amendements de M. Offroy, de M. Regaudie et de M. Marie au profit de celui de M. Capelle tendant à faciliter les moyens d'investigation de la Banque ; adoption après que le Gouvernement en ait modifié la rédaction (p. 5690, 5691) ; amendement de M. Capelle stipulant que la Banque de France tient à la disposition des administrations, des assemblées régionales et consulaires, de l'Université et des organisations professionnelles tous travaux, statistiques et documentation qu'elle juge utile de leur communiquer ; son retrait (p. 5691) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 5691).

Art. 6 : *Charges assumées par la Banque de France au bénéfice du Trésor ;* amendement de suppression de cet article ; rejet (p. 5692) ; adoption de l'article (p. 5692).

Art. 7 : TITRE PREMIER : *Organisation de la Banque.* — Section I : *Direction et administration de la Banque ;* adoption (p. 5692).

Art. 8 : *Le rôle du gouverneur ;* amendement de forme de la Commission ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 5692).

Art. 9 : *Les sous-gouverneurs ;* adoption (p. 5692).

Art. 10 : *La nomination du gouverneur et des sous-gouverneurs ;* amendement de M. Regaudie prévoyant qu'un des sous-gouverneurs, au moins, doit être issu des cadres de la Banque et que ni le gouverneur ni les sous-gouverneurs ne peuvent avoir auparavant exercé des fonctions de direction dans une entreprise privée (p. 5692) ; rejet (p. 5693) ; adoption de l'article (p. 5693).

Art. 11 et 12 : *Incompatibilités ;* adoption (p. 5693).

Art. 13 : Section II : *Conseil général de la Banque ; composition du conseil général ;* rejet d'un amendement de M. Regaudie tendant à porter à douze au lieu de dix le nombre des conseillers (p. 5693) ; l'amendement de la Commission devient sans objet du fait de l'adoption de l'amendement de M. Regaudie stipulant qu'un censeur et son suppléant assistent aux séances du conseil général (p. 5694) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 5694).

Art. 14 : *Désignation des conseillers ;* amendement de M. Regaudie tendant à instituer une composition tripartite du conseil ; retrait (p. 5694) ; amendement du Gouvernement rétablissant la désignation par décret simple (p. 5694) ; adoption (p. 5695) ; amendement de M. Capelle et amendement de M. Offroy tendant à faire représenter au sein du conseil, l'Etat, les intérêts économiques utilisateurs du crédit et le personnel ; rejet de ces amendements (p. 5695) ; amendement de M. Capelle portant à deux le nombre des conseillers élus par le personnel ; cet amendement devient sans objet (p. 5695) ; deux amendements de la Commission ; le premier stipulant que le représentant du personnel ne peut être choisi qu'au sein de celui-ci ; adoption (p. 5695), le second, prévoyant qu'en cas d'interruption de mandat, le successeur est nommé pour la durée du mandat restant à courir ; adoption (p. 5695) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 5696).

Art. 15 : *Attributions du conseil général ;* amendement de la Commission stipulant que les statuts du personnel sont présentés par le gouverneur à l'agrément du Ministre de l'Economie et des Finances ; adoption (p. 5696) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 5696).

Art. 16 : *Délibérations et décisions du conseil ;* amendement de la Commission devenu sans objet ; adoption de l'article (p. 5696).

Art. 17 à 22 : TITRE II : *Opérations de la Banque.* — Section I : *Concours de la Banque à l'Etat ;* adoption de ces articles (p. 5696).

Section II : *Opérations sur or et devises étrangères.*

Art. 20, 21, 22 : adoption (p. 5696).

Art. 23 : *Surveillance des relations financières ;* amendement du Gouvernement substituant au mot : « assure » les mots : « participe à » ; adoption ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 5697).

Art. 24 à 26 : Section III : *Autres opérations ;* adoption (p. 5697).

Art. 27 : amendement, de la Commission, de suppression de cet article ; accepté par le Gouvernement qui précise que son objectif est de permettre à la Banque de France d'intervenir sur le marché des obligations à long terme ; adoption ; en conséquence, l'article 27 est supprimé (p. 5697).

Art. 28 : *Compétences du gouverneur et du conseil général en ce qui concerne les opérations de la Banque ;* amendement de la Commission, de suppression de cet article ; rejet ; en conséquence, l'article est adopté (p. 5698).

Art. 29 : TITRE III : *Dispositions diverses :* amendement de la Commission, de suppression de cet article ; retiré au profit d'une nouvelle rédaction de l'article proposée par le Gouvernement : « les opérations de la Banque sont régies par la législation commerciale » ; adoption de l'article ainsi rédigé (p. 5698).

Art. 30 : *Litiges portés devant les juridictions administratives ;* amendement de la Commission, de suppression de cet article ; rejet ; adoption de l'article (p. 5699).

Art. 31 : *Les comptes ;* amendement de forme de la Commission ; adoption (p. 5699) ; amendement de M. Marie tendant à supprimer la seconde phrase de l'article relative à la tenue et à la présentation des comptes ; retrait (p. 5699) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 5699).

Art. 31 *bis* : *Succursales ;* adoption de l'article (p. 5699).

Art. 32 à 34 : adoption (p. 5699).

Art. 35 : amendement de la Commission relatif aux comptes ouverts à des tiers ; repoussé par le Gouvernement qui ne désire pas institutionnaliser ce type d'activités ; adoption de l'amendement, dont le texte devient l'article 35 (p. 5700).

Art. 36 à 41 : adoption (p. 5700, 5701).

Vote favorable des groupes communiste et socialiste (p. 5701).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 5701).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [18 décembre 1972] (p. 6291).

Art. 1er : *Le rôle de la Banque de France ;* amendement de forme de la Commission des finances : « reçoit de l'Etat la mission générale... » ; adoption de l'amendement et de l'article premier ainsi modifié (p. 6292).

Art. 14 : adoption (p. 6292).

Après l'art. 24 : amendement de M. Capelle tendant à insérer un nouvel article : « Le Trésor public ne peut être présentateur de ses propres effets à l'escompte de la Banque de France » ; adoption (p. 6292).

Art. 29 : amendement de M. Capelle tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article ; adoption (p. 6292) ; adoption de l'article 29, ainsi modifié (p. 6292).

Art. 35 : deux amendements identiques de MM. Regaudie et Ducoloné tendant à reprendre pour l'article 35 le texte adopté en première lecture ; rejet par scrutin (p. 6293) ; liste des votants (p. 6335, 6336) ; adoption de l'article 35 (p. 6293).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 6293).

.—.

— Bureaux de la. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 194.

BANQUE DU SANG.

Voy. SANTÉ PUBLIQUE, 1.

BANQUE NATIONALE D'INVESTISSEMENT.

— Création. — *Voy.* BUDGET 1969, 1 (Discussion générale, Industrie) ; ECONOMIE NATIONALE, 2 (Discussion générale).

BANQUE SPÉCIFIQUE DU COMMERCE.

— Création d'une. — *Voy.* BUDGET (1973, Commerce et artisanat, p. 4403).

BARBIE (Klaus).

— Poursuites contre. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 196 ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n°s 235 et 327.

Voy. RACISME, 1, art. 2.

BARJOT.

— Rapport. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 236.

BARRAGES.

— Construction de. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 139.

BASES ALGÉRIENNES. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 172.

BASSE-SEINE.

Financement de l'établissement public. — *Voy.* ECONOMIE NATIONALE, 4 (art. additionnels) ; ECONOMIE NATIONALE, 1 (art. 17) ; BUDGET 1968, 2 (art. 5, III) ; BUDGET 1969, 1 (Equipement et logement et après l'art. 6) ; BUDGET 1970, 1 (Equipement et logement, Equipement, art. 63).

BASSINS D'APPRENTISSAGE MOBILES. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n°s 13 et 14.

BASSINS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS. — *Voy.* LOGEMENT, 13.

BATEAUX.

— Immatriculation des — de navigation intérieure. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 48.

— Infractions. — *Voy.* NAVIGATION INTÉRIEURE, 1.

— A moteurs. — *Voy.* BUDGET 1971, 1 (Discussion générale et première partie).

BATELLERIE. — *Voy.* BUDGET 1971, 1 (p. 5403 et 5404) ; BUDGET 1973 (Taxes parafiscales) ; VOIES NAVIGABLES, 2 ; NAVIGATION, 1.

BATIMENT. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n°s 158 et 349 ; BUDGET 1971, 1 (Equipement et Logement, p. 5064, 5114).

BATIMENTS PUBLICS.

Proposition de loi tendant à réserver aux travaux de décoration un pourcentage de 1 % des crédits de construction ouverts aux administrations de l'Etat, aux départements, aux communes, ainsi qu'aux collectivités publiques dotées de l'autonomie administrative et financière, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Jean-Paul Palewski (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 70.**

BAUX A CONSTRUIRE.

— Fiscalité. — *Voy.* ECONOMIE NATIONALE, 7.

BAUX COMMERCIAUX.

1. — Proposition de loi tendant à interdire toute expulsion et éviction abusive des commerçants, industriels et artisans exerçant leur activité dans des immeubles édifiés sur des terrains loués nus et appartenant à un propriétaire différent de celui de l'immeuble et à étendre le bénéfice du décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 aux locataires, sous-locataires, occupants de bonne foi des immeubles édifiés sur ces terrains loués nus, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par MM. Charret, Neuwirth et Tomasini (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 92.**

2. — Proposition de loi tendant à modifier et compléter le décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 réglant les rapports entre les bailleurs et les locataires en ce qui concerne les baux à loyers d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Edouard Charret (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles,

de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 101.**

3. — Proposition de loi relative à la substitution d'une garantie bancaire au dépôt de garanties ou d'avances de loyer en matière de baux commerciaux, industriels ou artisanaux, présentée à l'Assemblée Nationale le 3 octobre 1968 par MM. Bousquet et Hoguet (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 294.**

4. — Proposition de loi relative au renouvellement des baux commerciaux, industriels et artisanaux, présentée à l'Assemblée Nationale le 3 octobre 1968 par MM. Bousquet et Hoguet (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 295.**

5. — Proposition de loi tendant à modifier ou compléter les articles 23 et 33 du décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne les baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal et à créer un nouvel article 23-1, présentée à l'Assemblée Nationale le 27 juin 1969 par M. Hoguet (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 748.**

6. — Proposition de loi tendant à compléter l'article 33 du décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne les baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 septembre 1969 par MM. Hoguet et Bousquet (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 797 ;** rapport le 10 décembre 1969 par M. Hoguet, **n° 954.** Adoption le 17 décembre 1969 sous le titre : « Proposition de loi relative à la prescription des actions prévues par le décret n° 53-960 du 30 septembre 1965 réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne les baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal. » — Proposition de loi **n° 197.**

Transmise au Sénat le 17 décembre 1969 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 146 (année 1969-1970) ;** rapport le 19 décembre 1969 par M. Mignot, **n° 162 (année 1969-1970).** Adoption avec modifications le 19 décembre 1969. — Proposition de loi **n° 73 (année 1969-1970).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 19 décembre 1969 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1016 ;** rapport le 19 décembre 1969 par M. Hoguet, **n° 1017.** Adoption en deuxième lecture le 19 décembre 1969. — Proposition de loi **n° 209.**

Loi n° 70-10 du 2 janvier 1970, publiée au *J.O.* du 4 janvier 1970 (p. 145).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [17 décembre 1969] (p. 5017).

La décision de la Commission de n'examiner que le problème de la prescription applicable aux actions exercées en vertu du décret du 30 septembre 1953 relatif aux baux commerciaux (p. 5017) ; les actions expressément exclues de la prescription biennale ; le délai de prescription opposable aux instances en révision de bail ; le décret du 3 janvier 1966 ; la réduction brusque du délai à deux années pour toutes les actions mettant en jeu le renouvellement du bail ou l'indemnité d'éviction ; le fait nouveau constitué par un arrêt du Conseil d'Etat rendu le 4 juillet 1969 ; l'arrêt de la Cour de cassation en date du 24 octobre 1968 ; le caractère excessif de la période de trente années pour la prescription des actions (p. 5018) ; la nécessité d'atténuer les effets de la prescription ; le caractère trop rigoureux de la sanction consistant en l'expulsion du locataire sans indemnité ; l'adoption par la Commission d'un amendement ouvrant un délai de six mois aux locataires qui sont encore dans les lieux pour se faire relever de la forclusion.

Art. 1er et 2 : adoption.

Art. 3 : *L'interruption de la prescription par la notification du mémoire* (*ibid.*) ; le relèvement de la forclusion des commerçants contre qui ont été rendues des déci-

sions de justice fondées sur l'existence de la prescription biennale qui vient d'être instituée (p. 5019) ; réserve de l'article.

Articles additionnels : trois amendements et un sous-amendement soumis à discussion commune relatifs au relèvement de la prescription des locataires occupant matériellement les lieux ; la situation des locataires actuellement menacés d'expulsion ; l'ambiguïté de la jurisprudence (*ibid.*) ; le principe du respect de la chose jugée (p. 5020) ; la nécessité de tenir compte de l'équité ; les inconvénients du critère de la notion d'occupation matérielle des lieux ; adoption d'un amendement modifié par le sous-amendement (p. 5021).

Art. 3 (suite) : *L'application dans tous les cas de la prescription biennale* (p. 5022) ; *le caractère injustifié de l'institution d'une prescription de cinq ans ;* adoption de l'article avec modification.

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (*ibid.*).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [19 décembre 1969] (p. 5103).

Les modifications de pure forme apportées par le Sénat aux articles 1er, 2, et 3 ; l'adoption de ces dispositions par la Commission des lois.

Art. 1er à 3 : adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

7. — Proposition de loi tendant à reconnaître à l'acquéreur d'un fonds de commerce ou d'un établissement artisanal le droit à la déspécialisation du bail commercial, présentée à l'Assemblée Nationale le 27 mai 1970 par M. Edouard Charret et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1166 ;** rapport le 6 mai 1971 par M. Hoguet, **n° 1702.** Adoption le 26 mai 1971 sous le titre : « Proposition de loi tendant à modifier le décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal. » — Proposition de loi **n° 417.**

Transmise au Sénat le 1er juin 1971 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 272 (année 1970-1971) ;** rapport le 28 juin 1971 par M. Pierre Mailhe, **n° 376 (année 1970-1971).** Adoption avec modifications le 29 juin 1971. — Proposition de loi **n° 160 (année 1970-1971).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1971 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 1950** ; rapport le 30 juin 1971 par M. Hoguet, **n° 1954.** Adoption le 30 juin 1971. — Proposition de loi **n° 483.**

Transmise au Sénat le 30 juin 1971 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 410 (année 1970-1971) ;** rapport le 30 juin 1971 par M. Marcel Molle, **n° 412 (année 1970-1971).** Adoption avec modifications le 30 juin 1971. — Proposition de loi **n° 181 (année 1970-1971).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1971 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 1964 ;** rapport le 30 juin 1971 par M. Hoguet, **n° 1967.** Adoption définitive le 30 juin 1971. — Proposition de loi **n° 485.**

Loi n° 71-585 du 16 juillet 1971, publiée au *J.O.* du 17 juillet 1971 (p. 7063).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [26 mai 1971] (p. 2102).

Les difficultés d'un nombre croissant de commerçants et d'artisans pour trouver un successeur dans leur commerce (p. 2102) ; les raisons du déclin de l'activité de certains commerçants ; les mutations de plus en plus rapides d'une économie moderne en constante évolution ; l'adaptation nécessaire de la législation ; l'augmentation du prix des loyers ; les mesures sociales en faveur des commerçants âgés ; l'aide à la reconversion ; la « déspécialisation » (p. 2103) ; le respect des intérêts des locataires et des propriétaires de locaux commerciaux ; le rapport du comité de la concurrence dans le cadre du VIe Plan ; la clause « tous commerces » ; l'indemnité pour l'autorisation de déspécialisation ; la loi du 12 mai 1965 et la possibilité de déspécialisation ; la déspécialisation partielle et la déspécialisation plénière ; l'interdiction de la cession du fonds pendant les trois ans suivant la déspécialisation ; le versement d'une indemnité en cas de déspécialisation plénière ; la proposition

de loi de MM. Charret et Hoguet : ses buts ; la proposition de loi de MM. Ruais et Hoguet et la reconversion des commerçants et artisans : la suspension des effets de la clause de résiliation du bail pour cessation d'activité pendant le temps nécessaire à la reconversion de celle-ci ; la refonte du texte de 1965 sur la déspécialisation : ses principaux aspects ; la garantie des droits des créanciers et de ceux des locataires bénéficiant de clauses d'exclusivité ; la majoration de loyer en cas de déspécialisation partielle ; la déspécialisation plénière et le versement d'une indemnité au propriétaire lié à la preuve du préjudice subi par le bailleur ; la déspécialisation plénière et la majoration du montant des loyers ; la suspension des effets des clauses résolutoires ; la coordination des dispositions actuelles du décret du 30 septembre 1953 avec les dispositions nouvelles ; les difficultés suscitées en matière de renouvellement ou d'exercice du droit de repentir.

Intervention de M. René Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 2103, 2104, 2105) : les transformations qui peuvent affecter un fonds de commerce au cours de son existence (p. 2103) ; la possibilité pour le locataire de modifier la nature de son commerce ; la possibilité pour le propriétaire de reconsidérer les conditions de la location ; le prix des loyers commerciaux ; la modification par voie réglementaire de l'article 23 du décret du 30 septembre 1953 (p. 2104, 2105).

Les articles premier, 2 et 3 sont réservés jusqu'à la fin de l'examen de l'article 4, à la demande de la Commission (p. 2105).

Art. 4 : *Nouvelles dispositions des articles 34 à 35-6 du décret du 30 septembre 1953.*

Art. 34 du décret susvisé : La déspécialisation partielle ; adoption du texte.

Art. 34-1 du décret susvisé : La déspécialisation plénière ; adoption du texte proposé.

Art. 34-2 du décret susvisé : Les conditions de la déspécialisation plénière ; amendement du Gouvernement tendant à une nouvelle rédaction de la dernière phrase du premier alinéa du texte proposé.

Intervention de M. Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 2105) : les droits pour les créanciers de demander que certaines conditions soient mises à la transformation de l'activité.

Adoption de l'amendement ; amendement du Gouvernement tendant à une modification rédactionnelle.

Intervention de M. Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 2105) : les perspectives d'un veto contre la transformation pour les locataires voisins.

L'opposition de la Commission à l'amendement (p. 2106) ; adoption ; adoption du texte proposé, ainsi modifié.

Art. 34-3 du décret susvisé : L'indemnité pour changement d'activité et la modification du prix de bail ; amendement du Gouvernement tendant à supprimer la dernière phrase du deuxième alinéa du texte proposé.

Intervention de M. Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 2106) : la conséquence du changement d'activité et la modification du prix du bail ; l'incertitude sur les conditions d'exploitation du nouveau commerce et la possibilité d'une révision à la fin de la plus prochaine période triennale ; le danger de la remise en cause de l'équilibre de l'opération de déspécialisation.

Adoption de l'amendement ; adoption du texte proposé, ainsi modifié.

Art. 34-4 du décret susvisé : Les litiges éventuels ; adoption du texte proposé (p. 2107).

Art. 34-5 du décret susvisé : Les motifs du refus de transformation ; adoption du texte proposé.

Art. 34-6 du décret susvisé : Les conditions de la prise en compte de la plus-value conférée au fonds par la transformation ; adoption du texte proposé.

Art. 34-7 du décret susvisé : La suspension des clauses de résiliation de plein droit pour cessation d'activité ; adoption du texte proposé.

Art. 35 du décret susvisé : La nullité des clauses, stipulations et arrangements qui auraient pour effet de faire échec au droit de renouvellement institué par le présent décret aux dispositions des articles 3-1, 24 à 28, 34 à 34-7 ; adoption du texte proposé.

Art. 35-1 du décret susvisé : Les fusions de sociétés et les cas de nullité ; les conventions

tendant à interdire au locataire de céder son bail ou les droits qu'il tient du présent décret ; amendement du Gouvernement tendant à supprimer la dernière phrase du premier alinéa du texte proposé.

Intervention de M. Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 2107) : le concours du bailleur à l'acte consistant à la cession du bail ; les droits du bailleur et les insuffisances de quelques intermédiaires ; la cession concomitante à un changement de destination.

La nullité des clauses de résiliation ; l'obligation d'appeler le bailleur à la cession du bail ; la notification prévue à l'article 1690 du Code civil.

Adoption de l'amendement (p. 2108) ; adoption du texte proposé, ainsi modifié ; adoption de l'ensemble de l'article 4, ainsi modifié.

Art. 1er précédemment réservé : *La modification de l'article 4 du décret modifié n° 53-960 du 30 septembre 1953 ;* amendement du Gouvernement tendant à supprimer toute possibilité d'erreur d'interprétation.

Intervention de M. Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 2108) : les deux conditions du droit de renouvellement au bail ; le cas de la location-gérance ; la disparition de la condition d'exploitation personnelle.

Adoption de l'amendement.

Amendement de pure forme du Gouvernement ; adoption.

Adoption de l'article premier, ainsi modifié.

Art. 2 : *Modification de l'article 32 (4e alinéa) du décret susvisé ;* adoption de l'article.

Art. 3 : *Insertion d'un article 32-1 dans le décret susvisé ;* adoption de l'article.

Art. 5 : *Les nouveaux titres du décret ;* adoption de l'article.

Art. 6 : *Application de la loi aux baux et aux instances en cours ;* adoption.

TITRE : adoption.

Intervention de M. Bailly, Secrétaire d'Etat au Commerce (p. 2109) : le rôle du Parlement en matière de baux commerciaux ; la plus grande facilité de cession de bail pour les petits commerçants âgés.

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (*ibid.*).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [30 juin 1971] (p. 3568).

Le passage retenu par le Sénat de la compatibilité avec la nature et la destination de l'immeuble dans les critères de base de recevabilité de la demande (p. 3568) ; la renonciation à la transformation du fonds ; le maintien par le Sénat de l'obligation d'exploiter personnellement.

Intervention de M. René Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la justice (p. 3569) : ses observations sur ce texte.

Art. 1er : réserve.

Art. 2 : adoption.

Art. 4 : adoption d'un amendement de forme de la Commission des lois constitutionnelles ; amendement de la Commission tendant à substituer aux mots : « en compensation du service rendu », les mots : « en contrepartie de l'avantage procuré » (p. 3569).

Intervention de M. René Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 3570) : ses observations sur les divers amendements déposés par M. Hoguet.

Adoption de l'amendement ; amendement d'harmonisation du texte de la Commission ; adoption ; adoption de l'article 4.

Art. 1er (suite) : amendement de la Commission tendant à reprendre le texte adopté en première lecture (p. 3570) ; adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 3570).

DISCUSSION EN TROISIÈME LECTURE [30 juin 1971] (p. 3581).

Meilleure rédaction de l'article 4 proposée par le Sénat.

Art. 4 : adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi.

8. — Proposition de loi relative au renouvellement des baux commerciaux, industriels et artisanaux, présentée à l'Assemblée Nationale le 24 juin 1970 par M. Duroméa et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1296.**

9. — Proposition de loi tendant à banaliser les baux commerciaux, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1970 par M. Modiano (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1570.**

Voy. BAUX COMMERCIAUX, 7.

10. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 10 et à supprimer l'article 13 du décret n° 53-960 du 30 septembre 1953, réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal, présentée à l'Assemblée Nationale le 22 avril 1970 par M. Moron (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1097.**

11. — Proposition de loi tendant à compléter les dispositions de l'article 37 du décret du 30 septembre 1953 modifiées, en vue d'étendre l'indemnité de plus-value aux améliorations incorporelles du fonds de commerce loué par le propriétaire de l'immeuble et du fonds de commerce, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1970 par M. Zimmermann (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1576.**

12. — Proposition de loi tendant à modifier le décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 relatif aux baux commerciaux, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 juin 1971 par M. Xavier Deniau (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1805.**

13. — Proposition de loi tendant à préciser que le décret n° 72-561 du 3 juillet 1972 s'applique à tous les baux commerciaux à renouveler avant le 1er janvier 1975, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 décembre 1972 par M. Krieg (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2808 ;** rapport le 20 décembre 1972 par M. Charles Bignon, **n° 2813.** Adoption le 20 décembre 1972. — Proposition de loi **n° 769.**

Transmise au Sénat le 20 décembre 1972 (renvoyée à la Commission des lois), **n° 218 (année 1972-1973) ;** rapport le 20 décembre 1972 par M. Mignot, **n° 219 (année 1972-1973).** Rejet le 20 décembre 1972. — Proposition de loi **n° 89 (année 1972-1973).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 20 décembre 1972 (renvoyée à la Commission des lois), **n° 2866 ;** rapport le 20 décembre 1972 par M. Bignon, **n° 2867.** Adoption le 20 décembre 1972. — Proposition de loi **n° 776.**

Transmise au Sénat le 20 décembre 1972 (renvoyée à la Commission des lois), **n° 226 (année 1972-1973).**

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [20 décembre 1972] (p. 6388).

La jurisprudence ; la nécessité de préciser par voie législative le champ d'application du décret du 3 juillet 1972 ; la compétence législative ; les précédents ; l'égalité des rapports entre propriétaires et locataires (p. 6389).

Intervention de M. René Pleven, Garde des Sceaux : la nécessité de déterminer par voie législative le champ d'application dans le temps du décret du 3 juillet 1972.

TITRE. Amendement du Gouvernement tendant à remplacer dans le titre les mots « le décret » par les mots : « l'article 7 du décret ».

Adoption de l'amendement et du titre nouveau suivant : « Proposition de loi tendant « à préciser que l'article 7 du décret « n° 72-561 du 3 juillet 1972 s'applique à « tous les baux commerciaux à renouveler « avant le 1er janvier 1975 ».

Adoption de l'article unique (p. 6389).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [20 décembre 1972] (p. 6410).

L'opposition du Sénat à ce texte ; la demande faite par la Commission des lois de reprendre le texte voté en première lecture.

Article unique : texte précédemment adopté par l'Assemblée Nationale ; adoption à l'unanimité (p. 6411).

BAUX DE LOCAUX D'HABITATION.

1. — Proposition de loi tendant à modifier l'ordonnance n° 59-239 du 4 février 1959 sur la notification des sous-locations.

Transmise à l'Assemblée Nationale le 12 juillet 1968 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 11** (1).

2. — Proposition de loi tendant à instituer un droit de retrait au profit des locataires ou occupants en cas de vente de l'appartement qu'ils occupent, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Krieg (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 83.**

3. — Proposition de loi tendant à édicter, dans le cadre du régime du contrat de louage défini par le Code civil, certaines règles particulières aux baux à loyer des locaux à usage professionnel, présentée à l'Assemblée Nationale le 25 juillet 1968 par M. Bernard Lafay (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 223.**

4. — Proposition de loi modifiant et complétant l'article premier de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 modifiée, présentée à l'Assemblée Nationale le 25 juillet 1968 par M. Bernard Lafay (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 225.**

5. — Proposition de loi tendant à compléter l'article 10 de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 de telle sorte que le droit au maintien dans les lieux soit accordé aux occupants de locaux d'habitation fournis par des entreprises industrielles au titre d'accessoire du contrat de travail lorsque ces entreprises cessent leur activité, présentée à l'Assemblée Nationale le 3 octobre 1968 par M. Hoffer (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, **n° 292.**

6. — Proposition de loi tendant à modifier et à compléter la loi n° 54-781 du 2 août 1954 en vue de faciliter les possibilités de logement des étudiants et des personnes seules (1).

Transmise au Sénat le 7 novembre 1968. Adoption avec modifications le 7 novembre 1968. — Proposition de loi **n° 9 (année 1968-1969).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 7 novembre 1968 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 430 ;** rapport le 18 décembre 1968 par M. de Grailly, **n° 556.** Adoption le 19 décembre 1968 sous le titre : « Proposition de loi tendant à modifier et à compléter la loi n° 54-781 du 2 août 1954, la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948, ainsi que diverses autres dispositions, en vue de faciliter le logement des personnes seules et des étudiants ». — Proposition de loi **n° 96.**

Transmise au Sénat le 19 décembre 1968 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 135 (année 1968-1969) ;** rapport le 20 décembre 1968 par M. Garet, **n° 139 (année 1968-1969).** Adoption définitive le 20 décembre 1968. — Proposition de loi **n° 68 (année 1968-1969).**

Loi n° 69-2 du 3 janvier 1969, publiée au *J.O.* du 4 janvier 1969 (p. 131).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [19 décembre 1968] (p. 5686).

L'application trop limitée des dispositions de la législation de 1954 ; l'autorisation donnée au propriétaire de reprendre les pièces séparées inhabitées (p. 5687) ; les modifications introduites par le Sénat ; l'accueil favorable fait à ces propositions par la Commission ; l'utilité du rôle législatif du Sénat.

Art. 1er : *La référence souhaitable à la notion de local régi par la loi de 1948 ;* adoption de l'article avec modification.

Art. 2 : (*ibid.*) ; adoption avec modification (p. 5688).

Art. 2 *bis*, 4, 5 et 6 : adoption (*ibid.*).

(1) Pour l'adoption en 1re lecture voy. Table matières 1962-1967. (Loyers 1.)

(1) Pour l'adoption en 1re lecture voy. Table matières 1967-1968. — I. n° 55 (Baux de locaux d'habitation, § 3).

Art. 7 : *La distinction entre le locataire et l'occupant en ce qui concerne le droit de sous-location ; le décret de septembre 1967 modifiant les normes d'occupation suffisante en ce qui concerne les personnes seules ;* adoption de l'article avec modification.

TITRE : adoption d'un amendement de la Commission tendant à modifier le titre.

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (p. 5688).

7. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 22 *bis* de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement, présentée à l'Assemblée Nationale le 20 décembre 1968 par M. Michel Durafour et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 598.**

8. — Proposition de loi relative à l'exercice du droit de reprise, présentée à l'Assemblée Nationale le 3 avril 1969 par M. Bousquet (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 655.**

9. — Proposition de loi tendant à uniformiser les délais de congé des baux, sans écrit, à usage d'habitation, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 septembre 1969 par M. Bonhomme (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 796.**

10. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 22 *bis* de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement, afin d'assurer aux locataires ou occupants invalides la sécurité du logement, présentée à l'Assemblée Nationale le 12 novembre 1969 par M. Médecin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 875.**

11. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 22 *bis* de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 relatif à l'exercice du droit de reprise à l'égard de certains occupants âgés, présentée à l'Assemblée Nationale le 27 mai 1970 par M. Pierre Bas (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1158.**

12. — Projet de loi tendant à modifier et à compléter la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et des locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel, présenté au Sénat le 2 juin 1970 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 252 (année 1969-1970) ;** rapport le 10 juin 1970 par M. André Mignot), **n° 275 (année 1969-1970).** Adoption le 12 juin 1970. — Projet de loi **n° 123 (année 1969-1970).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 15 juin 1970 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1245 ;** rapport le 23 juin 1970 par M. de Grailly), **n° 1277 ;** rapport supplémentaire le 24 juin 1970 par M. de Grailly, **n° 1311.** Adoption le 25 juin 1970. — Projet de loi **n° 266.**

Rapport le 26 juin 1970 par M. de Grailly au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 1325.** Adoption des conclusions de la Commission mixte paritaire le 29 juin 1970. — Projet de loi **n° 289.**

Rapports le 26 juin 1970 par M. Mignot, **n° 318 (année 1969-1970) ; n° 337 (année 1969-1970).** Adoption des conclusions de la Commission mixte paritaire le 29 juin 1970. — Projet de loi **n° 152 (année 1969-1970).**

Loi n° 70-598 du 9 juillet 1970, publiée au *J.O.* du 10 juillet 1970 (p. 6464 et 6465).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [24 juin 1970] (p. 2984).

La modification, pour la trente-cinquième

fois, de la loi du 1er septembre 1948 ; la législation exceptionnelle en matière de loyers née au lendemain de la guerre 1914-1918 en raison d'une crise du logement ; l'aggravation incessante de cette crise ; le caractère non satisfaisant de la législation élaborée au cours de la Première guerre (*ibid.*) ; l'objet de la loi du 1er septembre 1948 (p. 2985) ; les deux traits essentiels du régime ; la protection des occupants des locaux à usage d'habitation et professionnel ; le maintien dans les lieux ; le droit de reprise du propriétaire ; la remise en ordre uniforme du montant des loyers ; les mauvaises conditions d'application de la loi ; la restriction sensible du champ d'application de la loi ; la nécessité d'une nouvelle construction législative ; l'impossibilité de revenir à la liberté absolue des contrats en raison de la crise du logement ; l'élaboration sur d'autres bases d'une nouvelle « loi de 1948 » ; le choix possible du parti d'une certaine liberté contractuelle mais aménagée ; le décret du 30 décembre 1964 relatif aux « baux de six ans » ; le simple aménagement de détail apporté par le projet de loi ; la restriction du champ d'application de la loi ; l'instauration d'une protection renforcée en faveur de certaines catégories sociales défavorisées ; le risque de faire supporter à certains propriétaires seulement les frais de cette mesure sociale ; les deux modifications proposées qui paraissent franchement néfastes à la Commission : l'exclusion du maintien dans les lieux de certains descendants et membres de la famille ; la limitation des effets du décret du 30 septembre 1964 (*ibid.*) ; l'inutilité des autres dispositions (p. 2986) ; la définition du champ d'application géographique de la loi ; la possibilité de prendre les mesures déclarées urgentes par voie réglementaire.

Question préalable opposée par la Commission des lois, en vertu de l'article 91, alinéa 4, du règlement ; le débat qu'appellent les dispositions du présent projet ; l'effort qu'a fait le Gouvernement, cette année, dans ce domaine ; les modifications à la loi de 1948 qui sont indispensables (*ibid.*) ; la nécessité de l'unité du marché du logement (p. 2987) ; les mutilations successives qu'a subies la loi de 1948 sous la pression de divers organismes ; le préjudice qui en a résulté surtout pour les jeunes.

Intervention de M. Robert-André Vivien, Secrétaire d'Etat au Logement (p. 2986) : les mesures adoptées par le Conseil des Ministres du 27 mai dernier relevant d'une politique d'ensemble du régime locatif ; la difficulté de promouvoir cette politique ; les hausses qui vont frapper les loyers actuels le 1er juillet 1970 ; les trois projets de loi déposés par le Gouvernement ; le rejet souhaitable de la question préalable, vu l'urgence ; les personnes âgées ; la vétusté du parc des logements locatifs en France ; la continuité gouvernementale ; la nécessité de ce projet en vue de la cohérence de la politique du logement.

Rejet au scrutin de la question préalable (p. 2987).

Renvoi de la discussion en tête de l'ordre du jour de la séance suivante ; reprise de la discussion (p. 2995) ; les deux articles qui paraissaient mauvais à la Commission : les articles 5 et 6 ; le rejet de ces deux articles par la Commission ; la volonté du Gouvernement de supprimer la protection dont bénéficient les locataires occupant des logements garantis par la loi de 1948 ; le maintien des raisons qui avaient guidé le législateur en 1948 ; le logement, devenu une marchandise de luxe ; les mesures prises par le Gouvernement en faveur des personnes âgées ; le but réel poursuivi : libérer davantage de loyers et restreindre le droit au maintien dans les lieux ; la limitation au seul conjoint du bénéfice du maintien dans les lieux ; l'exclusion des descendants majeurs et des ascendants de moins de soixante-cinq ans ; le cas des logements devenus vacants et reloués ; l'exclusion de ces locaux des obligations auxquelles la loi de 1948 soumettait le propriétaire ; la possibilité d'expulsion qu'aurait celui-ci ; la faveur ainsi donnée à la spéculation.

Intervention de M. Robert-André Vivien, Secrétaire d'Etat au Logement (p. 2997, 2998) : les mesures prises par le Gouvernement en ce qui concerne les loyers encore soumis à la loi de 1948 ; les décisions législatives ou réglementaires ; l'équilibre à rétablir entre les différents secteurs du marché locatif ; le caractère de loi d'exception de la loi de 1948 ; les privilèges que crée actuellement l'application de cette loi ; la possibilité de laisser un délai avant l'application de la loi à certaines catégories d'ayants droit ; la volonté du Gouvernement de mettre des « crans d'arrêt » à toute automaticité ; la transmissibilité du droit au maintien dans les lieux ; les modifications

brutales à éviter dans la situation des personnes vivant avec une aûtre parce que celle-ci décède ou quitte le domicile ; la limitation de l'application de la mesure prévue au bénéfice du conjoint, des descendants mineurs, des ascendants, descendants et personnes à charge âgées de plus de soixante-cinq ans ; les mesures en faveur des personnes âgées, de condition modeste ; la limitation à 25 % pour ces catégories de l'intégralité des majorations autorisées par le Gouvernement.

Art. 1er (p. 2998) : *La précision du champ d'application géographique de la loi de 1948 ;* adoption de l'article avec modification.

Art. 2 : (*ibid.*) ; *Le caractère facultatif des décrets prévus* (p. 2999) ; l'harmonisation des dispositions de cet article avec celles qui s'insèreront aux articles 7 et 8 ; l'opportunité d'ajouter la situation des ressources à la condition d'âge ; l'appréciation de la situation des intéressés au jour de la publication du décret ; adoption de l'article avec modification.

Art. 3 et 4 : adoption.

Art. 5 : *La clarification qui résulte de l'adjonction d'un article 3* sexies *aux cas énumérés à l'article 3 de la loi de 1948* (*ibid.*) ; la fin qui est ainsi apportée à la jurisprudence interprétant littéralement les textes (p. 3000) ; la décision de la Cour d'appel du 24 novembre 1969 relative à l'absence de constat annexé au bail ; la protection souhaitable des propriétaires contre des locataires de mauvaise foi ; le cas des locaux d'habitation à l'expiration des baux de six ans conclus, notamment, en application de l'article 3 *quinquies* de la loi (*ibid.*) ; la nécessité pour le propriétaire de satisfaire à un certain nombre d'obligations relatives à l'équipement du local (p. 3000, 3001) ; le retour progressif souhaitable à la liberté (p. 3001) ; les conséquences considérables qu'entraînerait l'introduction de la référence à l'article 3 *ter* dans l'article 3 *sexies* nouveau ; la fraude à laquelle donne lieu le plus souvent l'application de cet article 3 *ter* (*ibid.*) ; adoption de l'article avec modification (p. 3002).

Art. 6 : deux amendements tendant à la suppression de l'article : le premier, présenté par la Commission ; le deuxième, par le groupe communiste ; (limitation de la transmission du droit au maintien dans les lieux à un nombre restreint de personnes) ; les conséquences pour les jeunes ménages et pour les ascendants âgés de moins de soixante-cinq ans ; l'équilibre réalisé par le projet de loi entre des exigences économiques et des exigences sociales ; la volonté du Gouvernement d'avancer dans la voie de l'unité de marché ; la libération géographique ; l'humanisation ; la création d'un régime spécial pour les personnes âgées ; la libération dans le temps ; les précautions prises par le Gouvernement pour éviter les abus ; la demande qu'il présente à l'Assemblée de ne pas adopter les amendements qui risqueraient de dénaturer fondamentalement l'esprit du texte (*ibid.*) et de rechercher par un esprit de compromis les amendements qui ne remettent pas en cause l'esprit du texte (p. 3003) ; l'inutilité d'ajouter des pièces à la loi du 1er septembre 1948 ; le dépôt souhaitable d'un texte nouveau dans l'optique de 1970 et non dans celle de 1948 ; la poursuite de la crise du logement ; le problème politique posé par cet article ; la nécessité de remettre entièrement sur le métier la loi de 1948.

Rejet au scrutin des amendements de suppression de l'article (*ibid.*) ; liste des votants (p. 3036) ; amendement tendant à garantir le maintien dans les lieux aux ascendants, descendants ou personnes à charge qui vivaient effectivement avec le bénéficiaire depuis plus d'un an (p. 3003) ; le cas des descendants majeurs ; les personnes et ménages vivant avec leurs parents ; l'attention à prêter au cas de certains propriétaires qui se trouvent dans des situations matérielles difficiles (p. 3004) ; adoption au scrutin de l'amendement (*ibid*) ; liste des votants (p. 3037) ; adoption de l'article avec modification.

Après l'art. 6 : amendement tendant à maintenir le droit de reprise aux propriétaires âgés d'au moins soixante-cinq ans ; le refus de l'exercice de ce droit par l'article 22 de la loi ; l'absence de justification à l'heure actuelle d'une telle exception (*ibid.*) ; adoption de l'amendement (p. 3005).

Art. 7 et 8 : adoption avec modification.

Articles additionnels : la politique législative des loyers que le Gouvernement entend mener dans les D.O.M. ; les dispositions de la loi du 2 avril 1949 concernant les locataires des hôtels et maisons meublées ; la situation de ces locataires du fait de la

crise persistante du logement (p. 3006) ; la situation particulièrement tragique à Paris ; la réquisition des appartements neufs inoccupés depuis plus de six mois ; le droit de réquisition donné au maire de la commune ; la nullité des clauses d'un contrat régissant l'occupation de locaux à usage d'habitation et portant interdiction pure et simple de posséder un animal domestique ; la suppression souhaitable de cette mesure arbitraire ; l'occasion ainsi fournie souvent au propriétaire d'exercer des pressions et des chantages sur son locataire ; la distinction entre les animaux « domestiques » et les « animaux familiers » (p. 3007).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

DISCUSSION DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [29 juin 1970] (p. 3292).

Texte de la Commission mixte paritaire (p. 3292, 3293).

Intervention de M. Robert-André Vivien, Secrétaire d'Etat au Logement (p. 3293) : L'objet de l'article 6 du projet de loi initial ; la préférence du Gouvernement pour ce texte sous réserve de l'acceptation d'une nouvelle rédaction pour l'article 6 ; les trois innovations qu'il comporte par rapport au texte initial : transmission du droit au maintien dans les lieux à tout mineur, aux frères et sœurs des ascendants et descendants, âgés de plus de soixante-cinq ans, délai de grâce pour toutes les personnes membres de la famille ou à la charge du titulaire ; l'effort du Gouvernement que constituent ces innovations.

Adoption d'un amendement tendant à supprimer les mots : « frères et sœurs » (p. 3295) et d'un amendement accordant le droit de reprise au propriétaire du local s'il est âgé d'au moins soixante-cinq ans (p. 3296).

Adoption de l'ensemble du projet de loi ainsi modifié (p. 3296).

13. — Proposition de loi tendant à réglementer les charges locatives, présentée à l'Assemblée Nationale le 3 novembre 1971 par M. Jacques Richard et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2037.**

14. — Proposition de loi tendant à étendre le champ d'application de l'article 38 de la loi du 1er septembre 1948 relative aux rapports entre bailleurs et locataires, présentée à l'Assemblée Nationale le 26 avril 1972 par M. Berthelot et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2270.**

15. — Proposition de loi portant sur les charges locatives, présentée à l'Assemblée Nationale le 26 avril 1972 par M. Michel Rocard (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2278.**

16. — Proposition de loi tendant à faire bénéficier d'un intérêt les versements de garantie effectués par les locataires à leurs propriétaires, présentée à l'Assemblée Nationale le 20 décembre 1972 par M. Turco (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2825.**

BAUX RURAUX.

1. — Proposition de loi tendant à régler la situation, sur le territoire français, des ressortissants italiens titulaires d'un bail à ferme ou à métayage (1).

Transmise à l'Assemblée Nationale le 12 juillet 1968 (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 26 ;** rapport le 9 octobre 1968 par M. Triboulet, **n° 349.** Adoption définitive le 17 octobre 1968. — Proposition de loi **n° 33.**

Loi n° 68-919 du 24 octobre 1968, publiée au *J.O.* du 26 octobre 1968 (p. 10069 et 10070).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [17 octobre 1968] (p. 3357).

Les modifications introduites par le Sénat ; la référence aux articles 830-1 et 845-1 du Code rural (*ibid.*) ; la confirmation du caractère interprétatif des conventions (p. 3358).

---

(1) Pour l'adoption en 1re lecture voy. Table matières 1967-1968 (Baux ruraux § 6).

Art 2 : adoption.

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (*ibid.*).

2. — Proposition de loi tendant à compléter l'article 790 du Code rural relatif au droit de préemption, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Hoguet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 69 ;** rapport le 6 mai 1969 par M. Cointat, **n° 695.**

3. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 845-1 du Code rural, relatif au renouvellement de baux ruraux, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par M. Ansquer (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 75.**

4. — Proposition de loi tendant à créer un nouveau régime de bail rural intitulé du bail de longue durée, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par MM. Xavier Deniau et Charié (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 87.**

5. — Proposition de loi tendant à compléter l'article 332 du Code rural relatif au régime de cession des baux ruraux, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par MM. Xavier Deniau et Charié (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 88.**

6. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 845-1 du Code rural relatif au refus de renouvellement de bail à ferme, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1968 par MM. Triboulet, Henri Buot et Bisson (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 155.**

7. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 812 du Code rural relatif au statut du fermage, présentée à l'Assemblée Nationale le 3 octobre 1968 par M. Godefroy et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 326.**

8. — Proposition de loi tendant à améliorer le statut du fermage et du métayage, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 octobre 1968 par M. Védrines et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 383.**

9. — Proposition de loi tendant à faire bénéficier des dispositions du statut du fermage et du métayage les exploitants de nationalité étrangère dont les enfants sont de nationalité française (1).

Adoption avec modifications le 17 octobre 1968. — Proposition de loi **n° 3 (année 1968-1969).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 17 octobre 1968 (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 386 ;** rapport le 19 novembre 1968 par M. Cormier, **n° 463.** Adoption définitive le 10 décembre 1968. — Proposition de loi **n° 69.**

Loi n° 68-1129 du 18 décembre 1968, publiée au *J.O.* du 19 décembre 1968 (p. 11867).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [10 décembre 1968] (p. 5260).

Les modifications apportées par le Sénat ; les réclamations de nationalité ; la référence à la loi du 28 mai 1943 ; les objectifs de ce texte.

Art. A : adoption.

Art. 1er : adoption.

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (*ibid.*).

10. — Proposition de loi relative au sinistre des bâtiments loués, présentée à l'Assemblée Nationale le 20 décembre 1968 par M. Bizet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 580.**

11. — Proposition de loi portant réforme du statut du fermage, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 mai 1969 par M. de Gastines (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 700.**

12. — Proposition de loi tendant à instituer l'obligation d'achat du cheptel mort et vif par le bénéficiaire de la reprise dans le statut des baux ruraux et le maintien dans les lieux des preneurs jusqu'à paiement des indemnités qui leur sont dues, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 mai 1969 par M. Xavier Deniau (renvoyée à la Commis-

(1) Pour l'adoption en 1re lecture voy. Table matières 1967-1968 — 1. 771 (Baux ruraux § 9).

sion de la production et des échanges), **n° 712.**

13. — Proposition de loi tendant à modifier le premier alinéa de l'article 845-1 du Code rural en vue de limiter la superficie de l'exploitation de subsistance qu'un bailleur retraité peut se constituer, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 septembre 1969 par M. Védrines et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 793.**

14. — Proposition de loi tendant à compléter l'article 851 du Code rural relatif au versement de l'indemnité due au preneur sortant, présentée au Sénat le 28 octobre 1969 par M. Dailly (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 15 (année 1969-1970) ;** rapport le 13 novembre 1969 par M. de Hauteclocque, **n° 50 (année 1969-1970).** Adoption le 11 décembre 1969. — Proposition de loi **n° 44 (année 1969-1970).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 12 décembre 1969 (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 963 ;** rapport le 8 juin 1972 par M. Bécam, **n° 2400.** Adoption le 23 juin 1972. — Proposition de loi **n° 635.**

Transmise au Sénat le 26 juin 1972 (renvoyée à la Commission des lois) **n° 313 (année 1971-1972) ;** rapport le 28 juin 1972 par M. Baudouin de Hauteclocque, **n° 339 (année 1971-1972).** Adoption définitive le 30 juin 1972. — Proposition de loi **n° 158 (année 1971-1972).**

Loi n° 72-598 du 5 juillet 1972, publiée au *J.O.* du 8 juillet 1972 (p. 7110).

DISCUSSION [23 juin 1972].

L'analyse du texte du Sénat et les observations de la Commission de la production et des échanges (p. 2830, 2831, 2832, 2833) ; le délai d'expertise et de paiement ; la preuve des améliorations ; la rémunération des experts (p. 2830, 2831) ; les délais exceptionnels excédant une année ; les prêts du crédit agricole (p. 2832).

Intervention de M. Michel Cointat, Ministre de l'Agriculture : la modernisation des exploitations agricoles ; la sécurité pour l'exploitant ; les prêts du Crédit agricole (p. 2833) ; le maintien en place du preneur (p. 2833) ; pénalités à l'encontre des preneurs ; l'abus de droit de reprise ; l'entretien de l'habitat du preneur (p. 2834).

Avant l'article unique : (p. 2834) ; amendement de la Commission de la production (plan comptable, rémunération des experts).

Intervention de M. Cointat, Ministre de l'Agriculture : ses observations sur l'amendement.

Sous-amendement du Gouvernement (p. 2835) ; adoption ; adoption de l'amendement, ainsi modifié (p. 2835).

Art. unique : *Délais excédant une année* (p. 2835) ; la fixation d'une indemnité provisionnelle ; sanctions ; amendement rédactionnel de la Commission ; adoption ; amendement de la Commission (fixation de l'indemnité par le juge des référés) ; rejet ; retrait de deux amendements de la Commission, devenus sans objet (p. 2836) ; adoption de l'article unique, modifié, qui devient l'article 2 de la proposition de loi (p. 2838).

TITRE : amendement de la Commission tendant à modifier le titre ; adoption (p. 2837).

Seconde délibération, à la demande du Gouvernement :

Art. 2 : amendement de la Commission, modifié par un sous-amendement du Gouvernement : la saisine du tribunal paritaire et non plus de son président seul ; adoption du sous-amendement et de l'amendement, ainsi modifié (p. 2837) ; deux amendements de suppression de la Commission concernant les mesures exceptionnelles d'exécution ; adoption ; adoption de l'article 2, ainsi modifié (p. 2838).

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (p. 2838).

15. — Proposition de loi relative au droit de préemption en cas d'aliénation à titre onéreux de biens ruraux, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 avril 1970 par M. Bricout (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 1056.**

16. — Projet de loi complétant certaines dispositions du titre premier du Livre VI du Code rural relatif au statut du fermage et du métayage et de l'article 27 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole

(I.V.D.), présenté à l'Assemblée Nationale le 9 juin 1970 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre, (renvoyé à une Commission spéciale), **n° 1204 ;** rapport le 24 juin 1970 par M. Arthur Moulin, **n° 1304.** Adoption le 26 juin 1970. — Projet de loi **n° 277.**

Transmis au Sénat le 27 juin 1970 (renvoyé à une commission spéciale), **n° 344 (année 1969-1970) ;** rapport le 20 octobre 1970 par M. Jacques Piot, **n° 20 (année 1970-1971).** Adoption avec modifications le 23 octobre 1970. — Projet de loi **n° 11 (année 1970-1971).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 23 octobre 1970 (renvoyé à la commission spéciale), **n° 1409 ;** rapport le 2 décembre 1970 par M. Bousseau, **n° 1483 ;** (retiré de l'ordre du jour le 11 décembre 1970, p. 6468 et suivantes).

DISCUSSION DES PROJETS DE LOI **N°s 1204, 1205, 1206 et 1207** (1) [26 juin 1970] (p. 3156, 3181, 3199).

Les problèmes fonciers agricoles ; le poids de la charge foncière pour les agriculteurs ; le prix des terres (p. 3156, 3166, 3185, 3186, 3187, 3192) ; les groupements fonciers agricoles (p. 3156, 3158, 3166, 3167, 3182, 3185, 3186, 3189, 3190, 3191, 3193) ; les sociétés agricoles d'investissement foncier (S.A.I.F.) (p. 3156, 3157, 3158, 3163, 3164, 3165, 3183, 3185, 3187, 3188, 3190, 3191) ; les baux à long terme ; la suppression du droit de chasse du fermier (p. 3156, 3157, 3162, 3163, 3182, 3184, 3185, 3186, 3187, 3188, 3189, 3190, 3193) ; l'indemnité viagère de départ (I.V.D.) ; ses modalités d'attribution (p. 3156, 3161, 3162, 3181, 3182, 3183, 3184, 3187, 3188, 3189, 3191, 3193) ; la philosophie commune des quatre projets (p. 3156, 3158) ; l'agriculture et l'Europe, le Marché commun agricole ; les négociations de Bruxelles (p. 3156) ; le problème des excédents (p. 3156) ; la défense de l'exploitation familiale ; son rôle économique (p. 3156, 3166, 3185, 3187, 3190) ; la « rentabilisation » des exploitations (p. 3156) ; le remembrement ; les S.A.F.E.R. (p. 3157, 3165, 3191) ; l'accession à la propriété (p. 3157) ; le fermage ; la réforme du statut (p. 3157, 3190) ; le métayage (p. 3157) ; les relations devant exister entre le propriétaire et l'exploitant (p. 3157) ; le financement de l'exploitation agricole (p. 3157, 3163, 3164) ; l'évolution vers une propriété collective de caractère privé (p. 3158) ; le délai trop court pour l'examen de ces textes par le Parlement en fin de session (p. 3158, 3161, 3187, 3188, 3192) ; le F.A.S.A.S.A. (p. 3160, 3161) ; la prorogation des baux de longue durée (p. 3163) ; l'endettement des agriculteurs (p. 3163) ; le droit de reprise des propriétaires (p. 3182) ; les propositions du groupe communiste (p. 3182, 3183) ; le statut à élaborer de l'entreprise agricole (p. 3184) ; la cherté de l'argent ; les taux d'intérêt (p. 3189) ; l'évolution des prix agricoles (p. 3190).

Interventions de M. Jacques Duhamel, Ministre de l'Agriculture (p. 3158 à 3160) : l'ensemble cohérent que constituent les quatre textes soumis au Parlement ; sa signification politique précise ; la constitution d'exploitations respectant le cadre familial et capables de répondre aux exigences de notre époque ; l'exercice dans sa plénitude de la responsabilité personnelle de l'exploitant ; la mise au point de textes équilibrés et raisonnables ; le besoin de sécurité de l'agriculture ; les réformes successives depuis dix ans ; le statut du fermage ; la création de S.A.F.E.R. ; l'institution de l'indemnité viagère de départ ; les entreprises agricoles et la rentabilité ; la recherche d'une solution raisonnable ; la solution souhaitable mais non exclusive de l'acquisition de la propriété ; l'intention du Gouvernement de continuer à accorder des incitations pour les achats et les prêts fonciers ; le développement des autres voies, notamment celle du fermage ; la double cohérence des textes soumis à l'Assemblée ; la continuité de la politique engagée depuis dix ans ; l'absence de solution miracle ; la compatibilité des exigences techniques ou à caractère familial de nos exploitations agricoles ; les charges trop lourdes que peut faire peser sur l'agriculteur la voie de l'accession à la propriété ; le phénomène de désinvestissement foncier agricole ; l'encouragement du maintien à la terre des capitaux ; l'encouragement du fermage par le bail de longue durée et l'orientation des capitaux vers l'investissement dans la terre ; le « projet sur l'I.V.D. fermier » ; la création de baux à long terme ; la stabilité donnée au fermier pendant toute la durée de son activité professionnelle ; l'interruption du droit de reprise du propriétaire ; l'incitation

(1) Projets de loi n°s 1206 et 1207 : voir aussi Agriculture 10 et 11. Projet de loi n° 1205 : voir aussi Baux ruraux 17.

fiscale à créer ; l'exonération de la taxe de publicité foncière pour le fermier ; l'exonération des trois quarts de la valeur vénale de la propriété lors de la première mutation à titre gratuit, pour le propriétaire ; l'importance, dans le dispositif proposé, du bail à long terme ; la souplesse donnée au groupement agricole foncier ; la possibilité d'apports accrus en numéraire ; les sociétés agricoles d'investissements foncier, la rentabilité à donner à ceux qui travaillent ; les avantages fiscaux consentis par l'Etat aux groupements agricoles fonciers ; les buts fondamentaux des textes sur ces groupements et sur les S.A.I.F. ; le tout que forment ces quatre textes ; le dynamisme qu'ils devraient donner à la politique des structures agricoles ; les expériences que veut faire le Gouvernement ; la création de courants nouveaux de capitaux entre l'agriculture et le reste de la société ; l'amélioration possible des textes grâce aux débats devant le Parlement.

Intervention de M. Bernard Pons, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Agriculture (p. 3193 à 3196) ; la concertation entre le Gouvernement et le Parlement ; l'indemnité viagère de départ ; son double caractère économique et social ; les baux à long terme relevant du statut du fermage ; la nouvelle voie qu'ils ouvrent ; leur caractère facultatif ; le droit de chasse ; le droit de reprise ; les prix ; les groupements fonciers agricoles ; les S.A.I.F. ; le report à la prochaine session de la discussion les concernant ; la hâte que l'on a reprochée au Gouvernement pour le dépôt de ses projets ; les discussions longues et délicates qui ont abouti à leur mise au point ; les capitaux qui quittent l'agriculture ; leur retour à favoriser ; les deux buts de l'I.V.D. ; les garanties qui seront assurées au fermier aussi bien qu'au propriétaire ; les baux à long terme ; les prêts à long terme et l'accession à la propriété ; le renouvellement pour neuf ans des baux de dix-huit ans ; la stabilité ainsi assurée au preneur ; l'aspect économique et politique du projet ; l'exploitation familiale et sa base sociale ; les moyens de lui permettre de supporter une transformation difficile ; la volonté de réforme dans la continuité ; le maintien de la politique agricole entreprise il y a une douzaine d'années ; la possibilité de mettre en œuvre un renouvellement automatique des baux ; la location obligatoire des groupements fonciers agricoles ; la mobilité et la liquidité des parts ; les effets considérables du F.A.S.A.S.A. ; l'intérêt que portent le Parlement et le Gouvernement aux problèmes concernant l'agriculture ; l'I.V.D. pour les fermiers ; le règlement des cas particuliers ; l'effort de simplification poursuivi ; la « pré-I.V.D. », indemnité d'attente ; le statut du personnel du C.N.A.E.A. ; le maintien des droits des preneurs en cas de dissolution des groupements fonciers agricoles ; le revenu agricole ; le « désert français » ; les zones de rénovation rurale ; les crédits de remembrement ; le blocage dont souffre le statut du fermage ; l'effort pour donner à l'exploitation familiale les moyens de devenir rentable ; le rôle considérable des S.A.F.E.R. ; le nantissement des parts ; l'exploitation en faire-valoir direct ; la hâte reprochée à la première lecture de ce projet ; l'effort accompli par la Commission spéciale ; le rendez-vous à la rentrée d'octobre.

Question préalable opposée en vertu de l'article 91, alinéa 4 du Règlement, par les membres du groupe socialiste (p. 3167) ; l'importance vitale du problème soulevé par le projet de loi ; l'avenir des exploitations familiales ; l'endettement des agriculteurs (*ibid.*) ; la tentative de mainmise du capital sur la terre (p. 3168) ; la provenance de ces capitaux ; l'instauration d'un véritable prolétariat paysan ; l'exercice du droit de préemption des S.A.F.E.R. ; l'accélération de l'exode rural ; le rôle possible de la coopération ; la solution de la mise en place d'une banque ou d'un office des terres ; le vote à la sauvette du projet de loi ; le retrait souhaitable du projet ; le bouleversement par cette loi de l'agriculture de notre pays ; la mise en place depuis dix ans d'une politique agricole cohérente ; l'hommage à M. Le Bault de la Morinière, rapporteur de la loi d'orientation agricole en 1960 ; la continuité à assurer dans l'effort ; le caractère contradictoire des oppositions qui se font jour contre les S.A.I.F. (*ibid.*) ; les conditions dans lesquelles la commission a adopté la question préalable (p. 3169) ; le désaccord technique et non la querelle politique qui a été à l'origine de cette adoption (p. 3170) ; la trop grande brièveté du délai accordé pour l'étude de cet important projet ; le renvoi souhaitable du texte par la Commission.

Intervention de M. Jacques Duhamel, Ministre de l'Agriculture (p. 3169) : le caractère contradictoire des appréhensions et des oppositions ; le caractère expérimental du

texte ; la crainte de ceux qui pensent que ce texte constitue un attrait excessif pour les capitaux anonymes français ou étrangers ; la construction nouvelle et originale de la société dont la création est proposée ; l'exclusion des sociétés capitalistes de type classique ; les craintes inverses de ceux qui prétendent que le volume des capitaux attirés sera insuffisant ; l'accord préalable du Ministre de l'Economie et des Finances dans le cas où la proportion des capitaux étrangers serait supérieure à 20 % ; l'agrément du Ministre pour chaque société ; le double contrôle ainsi établi ; la nécessité d'une incitation fiscale ; l'avantage fiscal complémentaire portant sur le dividende.

Rejet au scrutin de la question préalable (p. 3170) ; liste des votants (p. 3171).

I. — STATUT DU FERMAGE ET DU MÉTAYAGE [I **n° 1204**] (p. 3199) (I.V.D.) [26 juin 1970].

Art. 1er : *L'accord de principe intervenu en Commission sur l'ensemble des textes en discussion* (*idib.*) ; le remplacement de la notion « d'indemnité » par celle de « réparation du préjudice » (*ibid.*) ; la compétence du tribunal paritaire des baux ruraux ou celle du tribunal d'instance (p. 3201, 3202) ; adoption avec modification (p. 3202).

Art. 2 (*ibid.*) ; l'amélioration des structures et la meilleure orientation des productions grâce à l'I.V.D. (p. 3203) ; l'affectation des terres rendues disponibles à des productions spéciales ; adoption de l'article avec modification.

Article additionnel : *Rejet d'un amendement relatif au droit de reprise ;* adoption de l'ensemble du projet de loi ; abstention de MM. Deniau et Guilbert (*ibid.*).

II. — BAIL RURAL A LONG TERME [**I. n° 1205**] (p. 3203).

Art. 1er : *Réserve du premier alinéa jusqu'au vote des autres dispositions de cet article* (*ibid.*).

Art. 870-24 du Code rural (p. 3204) ; la prorogation accordée aux jeunes fermiers en place pour neuf ans ; adoption du texte proposé.

Art. 870-25 du Code rural (*ibid.*) : le texte mis au point après un long et fructueux dialogue avec la Commission (p. 3205) ; la synthèse acceptable qu'il représente ; le droit de renouvellement du preneur en place ; la situation du fermier qui acceptera de signer un bail à long terme (*ibid.*) ; adoption avec modification d'un amendement du Gouvernement dont le texte devient l'article 870-25 du Code rural (p. 3206).

Art. 870-26 du Code rural : adoption du texte proposé.

Art. 870-27 : La pénalisation qui frappe le preneur bénéficiaire d'un bail à long terme en ce qui concerne le prix du bail ; rejet au scrutin d'un amendement communiste tendant à supprimer l'article ; liste des votants (p. 3233) ; l'avis de la commission consultative des baux ruraux (p. 3206) ; la nécessité de contenir les prix des fermages dans des limites modérées (*ibid.*) ; l'obligation de la révision (p. 3207) ; l'avantage d'une période de neuf ans ; l'augmentation possible du prix du fermage quand le propriétaire aura entrepris certains travaux dans sa ferme (*ibid.*) ; le cas des moins-values (p. 3208) ; adoption avec modification du texte proposé.

Art. 870-28 du Code rural : adoption.

Art. 870-29 : Le caractère de dispositions de droit public des articles 847 *à* 850 (*ibid.*) ; les réserves formulées par la Commission sur la liberté contractuelle qui serait l'apanage des baux à longue durée (p. 3209) ; adoption du texte proposé.

Art. 870-30 du Code rural : La suppression du droit de chasse ; adoption de deux amendements supprimant le texte proposé pour cet article.

Art. 870-31 du Code rural : adoption d'un amendement de la Commission supprimant le texte proposé.

Art. 870-32 du Code rural : adoption d'un amendement de la Commission supprimant le texte proposé.

Art. 870-33 (*ibid.*) *;* adoption avec modification du texte proposé (p. 3210).

Art. 870-34 : adoption d'un amendement de la Commission supprimant le texte proposé ; adoption du premier alinéa et de l'ensemble de l'article premier du projet.

Après l'art. 1er : amendement de la Commission relatif à l'exonération de la taxe de publicité foncière et des trois quarts des droits de mutation ; le problème de l'évaluation du bien ; adoption de l'amendement ; amendement de la Commission prévoyant qu'un décret en Conseil d'Etat précisera les conditions d'application du présent chapitre ; adoption.

Art. 2 : adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi.

DEUXIÈME LECTURE : *Voy.* BAUX RURAUX, 17.

III. — SOCIÉTÉS AGRICOLES D'INVESTISSEMENT FONCIER (S.A.I.F.) [I. **n° 1206**].

Le retrait de l'ordre du jour par le Gouvernement du projet de loi relatif aux S.A.I.F. (p. 3181).

IV. — GROUPEMENTS FONCIERS AGRICOLES [**n° 1207**] (p. 3210).

Art. 1er : *Les difficultés que risquent de rencontrer les associés pour trouver des cessionnaires ;* la possibilité à donner aux S.A.F.E.R. et aux S.A.I.F. d'acquérir des parts de G.F.A. ; le principe d'après lequel il s'agit d'une société entre personnes physiques excluant l'apport de personnes morales (*ibid.*) ; adoption de l'article avec modification (p. 3211).

Art. 2 : Le caractère familial des groupements fonciers agricoles : le cas des exploitations de montagne ; le rejet par la Commission d'un amendement ayant pour objet d'interdire en toute hypothèse le faire-valoir direct par les groupements fonciers agricoles (*ibid.*) ; adoption de l'article avec modification (p. 3212).

Art. 3 : *La matérialisation des parts au moyen de l'établissement de certificats nominatifs ; la possibilité pour ces parts de faire l'objet d'un nantissement ;* adoption de l'article avec modification.

Art. 4 (*ibid.*) : *Le problème qui peut se poser lorsque des groupements fonciers agricoles sont prorogés de la durée d'un bail, alors que le bail lui-même était renouvelé ou prorogé* (p. 3213) ; la distinction à ne pas faire entre les baux à long terme et les autres ; adoption de l'article avec modification.

Art. 5 : *La limitation du faire-valoir direct par le groupement foncier agricole* (*ibid.*) ; les obligations auxquelles le Code rural soumet la reprise par une personne morale (p. 3214) ; adoption de l'article avec modification.

Art. 6 : Adoption.

Art. 7 : Adoption d'un amendement du Gouvernement dont le texte devient l'article 7.

Art. 8 : La reprise par le Gouvernement d'un amendement de la Commission auquel l'article 40 de la Constitution avait été opposé ; la suppression de la distinction entre les porteurs de parts de groupement foncier agricole ; adoption de l'article avec modification (*ibid.*).

Après l'art. 8 : Amendement de la Commission relatif au gage et au nantissement des parts de groupements fonciers agricoles pour l'obtention de prêts (p. 3215) ; le caractère réglementaire du problème des taux et de leurs bonifications éventuelles ; la difficulté soulevée sur le plan juridique ; son règlement possible au cours de la navette ; la volonté de la Commission de lutter contre la pratique qui consisterait à créer des groupements fonciers agricoles fictifs ; adoption de l'amendement avec modification.

Art. 9 : *Les groupements agricoles fonciers créés par la loi du 8 août 1962,* prédécesseurs des groupements fonciers agricoles ; la transformation des anciens G.A.F. en G.F.A. ; la gratitude du Gouvernement envers ceux qui ont participé à l'élaboration de ces textes (p. 3216) ; l'exemple d'un dialogue fécond entre Gouvernement et Parlement ; le maintien de l'application des statuts des baux ruraux et de la réglementation sur les cumuls d'exploitation ; adoption de l'article avec modification.

Art. 10 et 11 : Adoption.

Explication de vote : l'acceptation par le Gouvernement de tous les amendements fondamentaux proposés par la commission spéciale ; l'hommage rendu au Gouvernement, en particulier au Ministre de l'Agriculture et au Secrétaire d'Etat pour leur compréhension et leur coopération.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 3216).

DEUXIÈME LECTURE : *Voy.* AGRICULTURE, 11.

17. — Projet de loi relatif au bail rural à long terme, présenté à l'Assemblée Nationale le 9 juin 1970 par M. Jacques Chaban-Delmas, Premier Ministre (renvoyé à la commission spéciale), **n° 1205 ;** rapport le 24 juin 1970 par M. Collette, **n° 1305 ;** (Discussion en 1re lecture : *Voy.* BAUX RURAUX, 16). Adoption le 26 juin 1970. — Projet de loi **n° 278.**

Transmis au Sénat le 27 juin 1970 (renvoyé à la commission spéciale), **n° 345 (année 1969-1970) ;** rapport le 15 octobre 1970 par M. de Hauteclocque, **n° 12 (année 1970-1971).** Adoption avec modifications le 22 octobre 1970. — Projet de loi **n° 9 (année 1970-1971).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 23 octobre 1970 (renvoyé à la Commission spéciale), **n° 1407 ;** rapport le 2 décembre 1970 par M. Collette, **n° 1482.** Adoption le 11 décembre 1970. — Projet de loi **n° 335.**

Transmis au Sénat le 14 décembre 1970 (renvoyé à la commission spéciale), **n° 109 (année 1970-1971) ;** rapport le 15 décembre 1970 par M. de Hautecloque, **n° 113 (année 1970-1971).** Adoption définitive le 18 décembre 1970. — Projet de loi **n° 54 (année 1970-1971).**

Loi n° 70-1298 du 31 décembre 1970, publiée au *J.O.* du 1er janvier 1971 (p. 6).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE : Voir BAUX RURAUX, 16.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [11 décembre 1970] (p. 6468).

Le dépôt par le Gouvernement des projets de lois foncières (p. 6468) ; le mécontentement du monde agricole (p. 6477) ; la transformation et l'évolution du droit de propriété (p. 6468) ; le véritable aspect du problème foncier (p. 6469, 6473) ; la sauvegarde du patrimoine foncier (p. 6472) ; la sauvegarde de l'exploitation familiale (p. 6469) ; son inadaptation au monde moderne (*ibid.*) ; l'accession à la propriété individuelle et la promotion sociale (p. 6469) ; la rapide évolution des structures foncières face au milieu urbain (p. 6473) ; l'étude des législations foncières étrangères (p. 6469) ; la terre, outil de travail des paysans ou élément du capitalisme (p. 6474) ; le morcellement de la terre et la tendance individualiste du Code civil (p. 6476) ; l'indemnité viagère de départ (I.V.D.) (p. 6468. 6474, 6476) ; son attribution à tous les fermiers qui libèrent leur exploitation (p. 6468, 6474, 6476) ; l'accélération de la restructuration foncière grâce à l'I.V.D. (p. 6468, 6477) ; le contre-projet de la commission spéciale (p. 6468, 6476) ; le caractère économique de l'I.V.D. (p. 6468, 6474) ; la rétroactivité de l'entrée en vigueur de la loi (p. 6468, 6469, 6476) ; la garantie du bénéfice de l'I.V.D. pour les petits exploitants (p. 6474) ; le caractère économique de l'I.V.D. (p. 6468, 6474) ; la rétroactivité du bénéfice de l'I.V.D. (p. 6476) ; l'unicité du taux de l'I.V.D. (p. 6476, 6477) ; le retrait de l'I.V.D. de l'ordre du jour (p. 6474, 6475, 6476, 6477) ; l'indemnité complémentaire de restructuration (p. 6474, 6477) ; l'indexation de l'I.V.D. sur le coût de la vie (p. 6476) ; les baux à long terme (p. 6468, 6471, 6472, 6473, 6474, 6476) ; le point de vue des organisations syndicales agricoles (p. 6472, 6473) ; les groupements fonciers agricoles (p. 6468, 6476) ; les sociétés agricoles d'investissement foncier (p. 6468, 6469, 6472, 6475) ; le report de la discussion du projet (p. 6468, 6475) ; l'irruption des banques en milieu agricole (p. 6475) ; le poids du foncier (p. 6471, 6472, 6476) ; l'importance des capitaux nécessaires aux investissements mobiliers et à l'amélioration des sols et des bâtiments (p. 6471) ; la recherche par la profession de capitaux étrangers à l'agriculture (p. 6471, 6473) ; sa difficulté (p. 6471) ; les S.I.C.O.M.I. (p. 6471) ; les sociétés anonymes faisant appel à l'épargne et le faible rapport de la terre (p. 6471, 6473) ; l'immobilisation du capital et la contrepartie (p. 6472) ; l'éventualité d'une sauvegarde du patrimoine par une indexation de la valeur du capital (p. 6471) ; la mobilité de la propriété et la sécurité devant l'impôt sur les sociétés (p. 6473) ; la loi Boulin et la libéralisation des articles 811 et 845-1 du Code rural (p. 6473) ; l'application de certaines dispositions du Code rural et du Code civil ; l'article 832-2 du Code civil sur l'attribution préférentielle en jouissance (p. 6469) ; les exonérations fiscales en matière de droits de succession (p. 6472) ; la sécurité des exploitants (p. 6472, 6473, 6474) ; le revenu agricole (p. 6472) ; l'amélioration de la condition des exploitants non propriétaires (p. 6471, 6473) ; la durée moyenne des baux à vingt-sept ans (p. 6472) ; l'éventail des baux offerts (p. 6471) ; le maintien du droit de renouvellement (p. 6472) ; le maintien du droit de cession aux descendants (p. 6472) ; le maintien du droit de préemption et du droit à l'indemnité de plus-value à la sortie correspondant à la valeur résiduelle fixée à dire d'expert (p. 6472) ; le maintien du préavis constant de quatre ans (p. 6472, 6474) ; le droit de reprise du bail (p. 6473) ; la fixation du prix du bail (p. 6472) ; les dispositions incitant les bailleurs à recourir à ce texte (p. 6473) ; l'état des lieux (p. 6472) ; son annexion au bail (p. 6472) ; son effet de détermination de la créance pour le preneur (p. 6472) ; le problème de l'insécurité d'un fermier titulaire d'un bail normal comportant une clause de reprise triennale (p. 6473) ; le statut du métayage et du fermage (p. 6472) ; l'augmentation du prix du fermage selon les régions (p. 6472) ; la nécessaire réforme du statut du fermage (p. 6474) ; le poids des reprises (p. 6472, 6476) ; le rôle des caisses de crédit agricole (p. 6472) ; le désir des preneurs d'amortir leurs investissements ou le prix de la reprise

(p. 6472) ; le maintien du bail soumis au statut du fermage et la possibilité de choix pour les nouveaux preneurs (p. 6472) ; le remboursement aux fermiers sortants de leurs impenses (p. 6472) ; l'inégalité des rapports de force et de situation entre les fermiers et les propriétaires (p. 6473) ; les rapports humains entre bailleurs et preneurs (p. 6471, 6472) ; le développement du nombre des locations non soumises au statut du fermage (p. 6473) ; la jurisprudence et les garanties du statut du fermage et du métayage (p. 6474) ; les conditions d'application du texte (p. 6474) ; la réforme judiciaire de 1958 et la suppression des juges de paix (p. 6476) ; les tribunaux paritaires des baux ruraux (p. 6474, 6476) ; les tribunaux judiciaires de l'ordre civil (p. 6476) ; le recyclage des magistrats en droit rural (p. 6476) ; l'assurance accident des salariés agricoles (*ibid.*) ; le plan Mansholt (p. 6475) ; le plan Vedel (p. 6475) ; le problème des travailleurs indépendants âgés (p. 6475).

Interventions de M. Jacques Duhamel, Ministre de l'Agriculture (p. 6468, 6469) : ses observations sur les sociétés agricoles d'investissement foncier ; le problème du drainage des capitaux vers l'agriculture ; l'indemnité complémentaire de restructuration (p. 6469) ; (p. 6469, 6470, 6471) : la politique communautaire à long terme ; ses observations sur l'I.V.D. des fermiers ; la pluralité de baux à long terme ; la possibilité de conclure au début du bail une interdiction de transmission du bail au profit de la famille du preneur ; l'introduction dans le bail de la notion de long préavis avant résiliation (p. 6470) ; la personnalisation du bail ; ses observations sur le projet relatif aux groupements fonciers agricoles ; le statut juridique de la terre ; la concertation entre le Gouvernement et le Parlement (p. 6471) ; (p. 6472) : ses observations sur les paroles de M. Lavielle ; (p. 6473) : l'exonération des droits de mutation et de succession lors de la première mutation à titre gratuit ; la situation du preneur ; (p. 6474) : ses observations sur les sociétés agricoles d'investissement foncier ; leurs avantages ; ses observations sur les paroles de M. Rocard ; (p. 6475) : ses observations sur les sociétés agricoles d'investissement foncier ; leurs avantages ; ses observations sur l'I.V.D. ; (p. 6477) : ses observations sur les paroles de M. Brugnon ; l'I.V.D. des fermiers ; l'indemnité complémentaire de restructuration.

Art. 1er (p. 6477) : *Premier alinéa : nouvelles dispositions au titre premier du Livre sixième du Code rural réservé jusqu'au vote des différentes dispositions — Adjonction d'un chapitre VII relatif au bail à long terme comportant les articles suivants :*

Art. 870-24 du Code rural : Le bail à long terme de dix-huit ans ; son renouvellement ; l'absence de reprise triennale ; amendement de la commission spéciale tendant à une nouvelle rédaction et instituant un état des lieux ; adoption de l'amendement, ce texte devenant l'article 870-24 du Code rural.

Art. 870-25 du Code rural : Supprimé par le Sénat ; amendement de la commission spéciale tendant à reprendre le texte dans une nouvelle rédaction (p. 6477, 6478) ; l'article principal du projet de loi (p. 6478) ; le bail de dix-huit ans avec renouvellement pour neuf ans (p. 6478) ; les conditions du statut du fermage pendant la durée du renouvellement des baux de dix-huit ans (*ibid.*) ; la notion d'un bail de vingt-cinq ans ; la coexistence de deux possibilités ; la tacite reconduction ; le droit au renouvellement des baux de dix-huit ans et les conditions du statut du fermage (p. 6478) ; l'article 837 du Code rural (p. 6478) ; « le bail de carrière » et l'absence de droit au renouvellement ; les quatre types principaux de baux ; le bail à ferme des parcelles ; le bail type du statut du fermage à neuf ans renouvelable ; le bail de dix-huit ans renouvelable par période de neuf ans ; le bail de vingt-cinq ans ; la reprise triennale et sa restriction ; la stabilité du preneur dans l'exploitation ; l'établissement des baux à long terme en forme d'acte notarié ; la conclusion de baux sous seing privé ; la publicité à la conservation des hypothèques ; la suppression de la taxe de publicité foncière ; sous-amendement de la commission spéciale tendant à éviter tout contentieux en modifiant la rédaction du premier alinéa du texte proposé ; la possibilité d'introduction de la clause de reprise triennale dans la période de renouvellement du bail de dix-huit ans (p. 6478, 6479) ; le préavis de dix-huit mois et ses inconvénients (p. 6478) ; adoption de l'amendement (p. 6479) ; sous-amendement du Gouvernement tendant à viser également les alinéas 5 et 6 de l'article 811 du Code rural ; adoption du sous-amendement ; sous-amendement de M. Godefroy tendant à supprimer le quatrième alinéa du texte proposé par l'amendement pour l'article 870-25 du Code rural ; l'élimination des garanties prévues à l'article 831 du Code rural pour la

veuve et les enfants de l'exploitant ; sous-amendement du groupe communiste tendant à une nouvelle rédaction du quatrième alinéa du texte proposé et rendant les dispositions des articles 831 et 832 applicables pendant la durée du bail et les périodes de renouvellement ; l'absence de possibilité de reprise pendant dix-huit ans ; la possibilité de prévoir les dispositions des articles 831 et 832 ou de les écarter pendant les périodes de renouvellement ; l'inscription du bail dans un statut familial.

Intervention de M. Jacques Duhamel, Ministre de l'Agriculture (p. 6479, 6480) ; l'opposition du Gouvernement aux deux amendements ; la possibilité de transmission pour les baux passés par les groupements fonciers agricoles (p. 6480) ; les baux à préavis constant ; la possibilité de choix entre plusieurs formules assorties d'incitations financières équivalentes ; les avantages accordés aux propriétaires ; le seul domaine dans lequel la législation ne comporterait pas, pour le survivant, la possibilité de continuer l'exploitation ; le statut familial agricole ; les conventions qui ont un caractère facultatif ; l'éventail des possibilités offertes en matière de baux.

Rejet du sous-amendement de M. Godefroy au scrutin public ; liste des votants (p. 6488, 6490) ; sous-amendement rectifié de M. Godefroy tendant à supprimer le dernier alinéa du texte proposé pour l'article 870-25 du Code rural (p. 6480) ; l'obligation faite par l'article 845 du Code rural, au bénéficiaire de la reprise, de se consacrer réellement à l'exploitation du bien repris (p. 6481) ; les garanties accordées au preneur ; le principe du bail à long terme ; rejet du sous-amendement ; adoption de l'amendement de la Commission, ainsi modifié, qui devient l'article 870-25 du Code rural (p. 6481).

Art. 870-27 du Code rural : les nouvelles modalités de fixation du prix du fermage pour les baux à long terme ; l'augmentation du prix des baux à long terme et l'augmentation correspondante du revenu cadastral ; l'I.R.P.P. et les cotisations sociales.

Intervention de M. Jacques Duhamel, Ministre de l'Agriculture (p. 6481) ; l'encouragement des baux à long terme et la fixation du revenu cadastral imposé ; la répercussion de ces dispositions sur le niveau du revenu cadastral servant de base et d'assiette générale à certaines cotisations sociales ou fiscales ; la conclusion de baux à long terme sous le régime de statut du fermage ; l'achat de bâtiments d'habitation ou d'exploitation ; amendement du groupe communiste tendant à supprimer le texte proposé pour l'article 870-27 du Code rural ; l'augmentation du prix du bail ; l'accroissement de la rentabilité du bien et l'acceptation par les propriétaires des baux de longue durée (p. 6842) ; la limitation de l'augmentation du prix des baux en fonction de la production moyenne constatée sur cinq ans et de l'avis de la commission départementale des baux ruraux.

Rejet de l'amendement au scrutin public ; liste des votants (p. 6490, 6491) ; amendement de pure forme de la Commission spéciale (p. 6482) ; adoption ; adoption du texte proposé pour l'article 870-27, ainsi modifié.

Art. 870-28 du Code rural : supprimé par le Sénat.

Art. 870-29 du Code rural : supprimé par le Sénat ; amendement de la Commission spéciale tendant à reprendre le texte de l'article 870-29 dans une nouvelle rédaction ; l'amélioration du bien loué ; la possibilité d'exécuter ou de faire exécuter sans l'autorisation du propriétaire, les travaux mentionnés aux articles 847 à 850 ; le préjudice au domaine du propriétaire et les autorisations délivrées par les directions départementales de l'agriculture ; sous-amendement de M. Arthur Charles tendant à obliger le preneur qui veut améliorer les bâtiments d'exploitation à en aviser le propriétaire en temps utile ; rejet du sous-amendement ; adoption de l'amendement de la Commission spéciale qui devient le texte de l'article 870-29 du Code rural.

Art. 870-33 du Code rural (p. 6483) : amendement de la Commission spéciale tendant à réputer d'ordre public les dispositions relatives à l'établissement de l'état des lieux et à la fixation du fermage pour les baux de longue durée ; adoption ; adoption du texte proposé pour l'article, ainsi complété.

Adoption du premier alinéa de l'article premier du projet de loi.

Adoption de l'ensemble de l'article premier ainsi modifié.

Art. 1er A : *L'application de nouvelles dispositions aux biens donnés à bail antérieurement à la publication de la présente loi ;* amendement de suppression proposé par le Gouvernement.

Intervention de M. Jacques Duhamel, Ministre de l'Agriculture (p. 6483) ; la nature équivoque de cette quatrième modalité de bail à long terme ; l'exclusion du recours au droit au bail de vingt-cinq ans avec tacite reconduction ; les droits d'enregistrement et la période triennale restant à courir en cas de modification des conventions ; le bénéfice des exonérations fiscales pour les seuls baux conclus après promulgation de la loi.

Adoption de l'amendement de la Commission spéciale ; en conséquence, l'article premier A est supprimé.

Art. 1er *bis* : *L'exonération de la taxe de publicité foncière et les droits de mutation sous certaines conditions* (p. 6484) ; amendement rectifié du Gouvernement tendant à assurer une exacte conformité entre la raison d'être de l'avantage fiscal et l'étendue de son champ d'application.

Intervention de M. Jacques Duhamel, Ministre de l'Agriculture (p. 6484) : La stabilité du preneur qui devient partiellement propriétaire ; le bénéfice des exonérations pour les cohéritiers qui sont tenus aux obligation du bailleur.

La notion d'identité ; la première transmission à titre gratuit d'un bien donné à bail pour dix-huit ans ou pour vingt-cinq ans et la suppression de l'exonération des droits de mutation lorsqu'elle profite à l'héritier qui exploite ; la surface du bien exploité et la dimension admise pour les cumuls ; la réduction de l'incitation fiscale ; le cas où le preneur serait le seul enfant du bailleur.

Sous-amendement de M. du Halgouët tendant à modifier l'amendement du Gouvernement et à ce que l'exonération s'applique pour 50 % des droits de mutation à titre gratuit dans la mesure où il y a identité entre le preneur et le bénéficiaire de la transmission ; adoption du sous-amendement (p. 6485) ; sous-amendement de M. Bertrand Denis tendant à compléter l'amendement du Gouvernement en imposant le preneur seulement quand la surface du bien exploité dépasse celle retenue au titre du cumul ; le paiement d'une soulte aux cohéritiers qui ne restent pas à la terre ; l'endettement et l'appauvrissement de l'agriculture ; la conservation et l'exploitation du bien familial.

Intervention de M. Jacques Duhamel, Ministre de l'Agriculture (p. 6485) : L'étude d'un amendement du même ordre au Sénat ; l'article 40 de la Constitution.

Retrait du sous-amendement ; rejet de l'amendement du Gouvernement modifié par le sous-amendement de M. du Halgouët au scrutin public ; liste des votants (p. 6491, 6492) ; adoption de l'article premier *bis*.

Art. 3 : *Dépôt avant le 1er octobre 1971 d'un projet de loi tendant à autoriser la conclusion de conventions départementales entre bailleurs et preneurs de baux ruraux ;* adoption.

Article additionnel : Amendement du Gouvernement tendant à introduire un article additionnel ayant pour but de substituer au tiers de la surface minimum d'installation, la surface minimum exigée pour l'attribution de l'I.V.D. dans l'article 845-1, premier alinéa du Code rural ; l'exercice du droit de reprise par le bailleur (p. 6486) ; un droit restrictif pour le bailleur limitant à trois hectares son droit de reprise lorsqu'il aura atteint l'âge de la retraite.

Intervention de M. Pons, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Agriculture (p. 6486) : ses observations sur l'amendement du Gouvernement ; l'article 845-1 du Code rural ; l'alignement des surfaces de référence pour le fermier et pour le bailleur ; le démembrement des exploitations préexistantes.

Adoption de l'amendement.

Adoption de l'ensemble du projet de loi.

18. — Proposition de loi tendant à améliorer les droits du preneur en place en matière de vente par adjudication, présentée à l'Assemblée Nationale le 24 juin 1970 par M. Ramette et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 1303.**

19. — Projet de loi relatif à la mise en valeur pastorale dans les régions d'économie montagnarde, présenté à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1971 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 1867 ;** rapport le 5 octobre 1971 par M. Duboscq, **n° 1994.** Adoption le 18 novembre 1971. — Projet de loi **n° 497.**

Transmis au Sénat le 22 novembre 1971 (renvoyé à la Commission des affaires économiques), **n° 36 (année 1971-1972) ;** rapport le 3 décembre 1971 par M. Mistral, **n° 56**

(année 1971-1972). Adoption le 17 décembre 1971. — Projet de loi **n° 43 (année 1971-1972).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1971 (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 2178 ;** rapport le 18 décembre 1971 par M. Duboscq, **n° 2180.** Adoption définitive le 18 décembre 1971. — Projet de loi **n° 555.**

Loi n° 72-12 du 3 janvier 1972, publiée au *J.O.* du 6 janvier 1972 (p. 195).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [18 novembre 1971] (p. 5919, 5942).

Importance de ce texte (p. 5919, 5932, 5935, 5937, 5939) ; l'originalité de l'économie de ces régions ; les mesures à caractère social (p. 5919, 5926) ; la définition des parcs ; la carte d'identité de la montagne ; les départements de montagne (p. 5919) ; l'Institut national d'études rurales montagnardes (p. 5919, 5920, 5932) ; les diverses fonctions de la montagne (p. 5919) ; la mise en valeur des terres (p. 5919, 5935) ; la création de syndicats de propriétaires (p. 5919, 5927) ; le regroupement des troupeaux (p. 5919) ; la nouvelle forme de location des terres (p. 5917, 5927, 5931, 5938) ; l'indemnité spéciale annuelle en faveur des agriculteurs de montagne (p. 5920, 5927, 5930, 5931, 5937, 5938) ; les biens domaniaux (p. 5920) ; la restructuration foncière en montagne ; les associations foncières pastorales (p. 5926, 5927, 5929, 5931, 5933, 5937, 5938, 5939) ; le privilège des S.A.F.E.R. (p. 5920, 5927, 5931, 5934, 5938) ; les options et les insuffisances du texte (p. 5920, 5927, 5929, 5931, 5932, 5934, 5937, 5938) ; l'interview de M. Olivier Guichard à la revue *Réalités* (p. 5920) ; les réalités de la vie en montagne (p. 5920, 5926, 5934) ; le statut de la montagne (p. 5921) ; la délimitation des zones de montagne (p. 5925, 5933, 5939) ; l'exemple de l'arrondissement de Saint-Dié ; le reboisement (p. 5925, 5931, 5938) ; le congrès national de la Fédération française de l'économie de montagne (p. 5926) ; l'exode montagnard (p. 5926, 5929, 5936, 5937, 5938) ; les zones déshéritées (p. 5927, 5932) ; les éleveurs (p. 5927, 5928, 5930, 5938, 5939) ; l'indemnité viagère de départ (p. 5927, 5934, 5938, 5939) ; les charges de l'exploitation en montagne (p. 5927) ; la prime de ramassage (p. 5927, 5934) ; l'aide du F.A.S.A.S.A. en faveur du tourisme (p. 5927, 5932) ; l'essor touristique (p. 5927, 5929) ; le sous-développement de la montagne (p. 5929, 5930, 5936) ; l'équipement routier (p. 5929, 5932, 5937) ; le problème scolaire (p. 5926, 5932, 5934, 5938, 5939) ; le problème de la reconversion des agriculteurs (p. 5932, 5934) ; la desserte médiévale (p. 5932) ; les problèmes fiscaux (p. 5932) ; le domaine réglementaire (p 5933, 5934, 5936, 5938) ; la prime à la vache tondeuse (p. 5933, 5939) ; son application ; les gîtes ruraux (p. 5933, 5937, 5938) ; les bâtiments d'élevage (p. 5933) ; le matériel agricole (p. 5933, 5938) ; les communes de montagne (p. 5934. 5936, 5937, 5939) ; les activités mixtes (p. 5934) ; les réserves biologiques constituées par la montagne (p. 5934) ; la télévision (p. 5934, 5937) ; le problème du reblochon (p. 5935) ; la démographie en montagne (p. 5936) ; les parcs naturels (p. 5936) ; les sports d'hiver (p. 5937) ; l'aide pour le maintien des exploitants familiaux (p. 5937) ; l'aide aux jeunes agriculteurs (p. 5937, 5938) ; le parc de Mercantour (p. 5937) ; les aides spécifiques (p. 5938, 5939) ; les contrats de vente d'herbe (p. 5938) ; les aides supplémentaires aux collectivités locales (p. 5939) ; les zones de rénovation rurale (p. 5939) ; le prélèvement sur le F.O.R.M.A. (p. 5940).

Intervention de M. Cointat, Ministre de l'Agriculture : la politique en faveur de la montagne ; la protection de l'environnement (p. 5921) ; la vocation de la montagne en ce qui concerne la production animale ; le morcellement des terres à vocation pastorale ; les groupements pastoraux ; les modalités particulières de location ; la détermination des régions d'économie montagnarde (p. 5922) ; la délimitation des terres pastorales ; les associations foncières pastorales ; les groupements pastoraux ; leurs avantages fiscaux ; la possibilité d'assortir de certaines aides les contrats d'élevage et de livraison d'animaux de boucherie ; la prophylaxie des épizooties (p. 5923) ; l'utilisation des biens vacants et sans maître ; la publication des textes réglementaires ; la possibilité d'un remembrement simplifié dans les zones de faible valeur foncière ; le financement des bâtiments d'élevage ; l'aide à l'amélioration de l'habitat ; l'aide à la mécanisation des exploitations ; la rémunération des services rendus à la collectivité par les agriculteurs-éleveurs sur les terres d'altitude (p. 5924, 5925) ; ses observations sur les bâtiments d'élevage ; l'indemnité spéciale de montagne ; le rôle du F.A.S.A.S.A. (p. 5928) ; ses observations sur le marché du mouton ; le plan de relance de la production ovine

(p. 5930) ; le problème de la constitution d'un corps d'instituteurs de montagne ; les gîtes ruraux ; les bâtiments ruraux ; les bâtiments d'élevage (p. 5935) ; le parc de Mercantour (p. 5938) ; la délimitation des régions d'économie montagnarde ; le problème des périmètres critiques ; l'institut national pour les études rurales en montagne ; le rôle du commissaire à la rénovation rurale ; les subventions pour la voirie rurale (p. 5942) ; les périmètres d'action forestière ; l'indemnité viagère de départ en montagne ; l'action des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural ; la situation des biens domaniaux ; le problème du mouton ; le dépôt du règlement communautaire relatif à l'organisation du marché ovin ; le problème de la réduction de la scolarité dans les écoles saisonnières ; ses observations sur les baux ; le rôle du Crédit agricole (p. 5943) ; l'installation des jeunes agriculteurs ; ses observations sur le reblochon ; le problème du ramassage du lait ; l'aide à l'habitat ; l'aide au machinisme agricole ; l'aide à la vache tondeuse (p. 5944, 5945).

Art. 1er : *Définition des régions d'économie montagnarde ;* les communes montagnardes.

Intervention de M. Cointat, Ministre : la délimitation des zones de montagne ; le problème des régions d'économie montagnarde (p. 5945).

Cinq amendements et un sous-amendement soumis à discussion commune : deux amendements de M. Duboscq, un amendement du Gouvernement et un sous-amendement de M. Duboscq à l'amendement du Gouvernement, un de M. Dumas et le dernier de M. Delachenal tendant à donner aux agriculteurs de ces régions des aides spécifiques et à supprimer le dernier alinéa de l'article 27 de la loi du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole, c'est-à-dire à supprimer les zones déshéritées ; adoption de l'amendement du Gouvernement, modifié par le sous-amendement de M. Duboscq ; retrait des autres amendements ; adoption de l'article 1er, modifié (p. 5947).

Titre Ier : *Les associations foncières pastorales.*

Art. 2 : Adoption de l'article modifié par trois amendements rédactionnels (p. 5949).

Art. 3 : *Rapports entre l'association foncière pastorale et ses membres.* Rejet d'un amendement de suppression ; adoption de l'article.

Art. 4 : *Cas d'assemblée des propriétaires réunie par le préfet ;* le débat entre la possibilité ou l'obligation de réunion par le préfet ; adoption d'un amendement de M. Dumas visant le cas où les collectivités locales participent à l'association ; adoption de l'article modifié (p. 5951).

Art. 5 : *Délaissement de parcelles incluses dans le périmètre de l'association moyennant indemnité ;* adoption d'un amendement du Gouvernement tendant au délaissement sans indemnité en cas de constitution d'office d'une association foncière pastorale ; rejet d'un amendement de la commission ayant le même objet ; adoption de l'article modifié (p. 5951).

Art. 6 : *Conditions d'engagement des travaux par l'association foncière pastorale autorisée* (p. 5951) ; adoption.

Art. 7 : *Intervention du préfet en cas de danger pour les fonds dû à l'état d'abandon des fonds ou de défaut d'entretien ;* adoption d'un amendement de M. Delachenal tendant à n'exécuter les travaux qu'après une déclaration d'utilité publique après avis des collectivités locales intéressées et de la chambre d'agriculture (p. 5952) ; retrait d'un amendement de MM. Duboscq et Bousseau introduisant les mots : « après avis des organisations agricoles intéressées » (p. 5952) ; adoption d'un amendement de M. Delachenal indiquant qu'à la demande des collectivités locales intéressées, le préfet devra engager la procédure définie par cet article (p. 5952).

Art. 8 et 9 : *Pouvoirs du préfet pour la distraction des terres incluses et l'affectation d'une quote-part des dépenses aux collectivités locales* ; adoption (p. 5953).

Art. 10 : *Droits d'usage des biens d'une association foncière syndicale ;* leur extinction ; la possibilité de suspension de ces droits ou la modification des conditions de leur utilisation ; le cas de louage et l'intervention du tribunal d'instance (p. 5954) ; adoption de trois amendements rédactionnels (p. 5954).

Après l'art. 10 : Amendement de M. Duboscq (possibilité de prêts du Crédit agricole pour l'acquisition de terres délaissées ou de travaux à réaliser) ; rejet de cet amendement qui propose une mesure d'ordre réglementaire (p. 5954).

TITRE II : *Groupements pastoraux.*

Art. 11. : *Groupements pastoraux, leur constitution en sociétés, soumises à l'agrément du préfet* (p. 5955) ; adoption.

Art. 12 : *Imposition des apports mobiliers ou immobiliers des groupements pastoraux ;* adoption d'un amendement rédactionnel de M. Bertrand Denis ; adoption de l'article, ainsi modifié.

TITRE III :

Art. 13 : *Conventions susceptibles d'intervenir dans certaines parties des régions d'économie montagnarde* (p. 5955) ; les baux spéciaux des terres à vocation pastorale ; rejet de l'amendement de M. Virgile Barel tendant à supprimer cet article qui porterait atteinte au statut du fermage ; les contrats de vente annuelle d'herbe (p. 5956) ; discussion commune de divers amendements ; adoption de l'amendement du Gouvernement, modifié par le sous-amendement de M. Delachenal (p. 5957) ; adoption.

Après l'art. 13 : amendement de M. Duboscq (indemnité viagère de cessation d'exploitation) ; rejet ; la possibilité pour les S.A.F.E.R. de prendre à bail certaines parcelles qu'elles devront sous-louer ensuite dans des délais raisonnables (p. 5961) ; retrait d'un amendement de M. Barrot ; la suspension des travaux de plantation ou de semis jusqu'à délimitation de la zone par le préfet (p. 5962) ; retrait des amendements de MM. Brocard et Michel Jacquet ; le dépôt du projet de loi sur le statut de la montagne avant 1973 (p. 5963) ; adoption de l'amendement de la Commission de la production tendant à codifier toutes les dispositions concernant la montagne.

Art. 14 : *Renvoi à des décrets d'application ;* adoption (p. 5963).

TITRE : Maintien du titre proposé par le Gouvernement après le retrait de l'amendement de la Commission tendant à insérer le mot « agricole » (p. 5963).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 5964).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [18 décembre 1971] (p. 6971).

Les modifications apportées par le Sénat ; les dates de parution des textes réglementaires ; les associations foncières pastorales ; les groupements pastoraux ; le rôle du préfet (p. 6972).

Intervention de M. Bernard Pons, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Agriculture : (p. 6971, 6972).

Art. 7 : Adoption (p. 6972).

Art. 9 : Adoption (p. 6972).

Art. 10 : Adoption (p. 6973).

Art. 15 : Adoption (p. 6973).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

20. — Proposition de loi tendant à modifier diverses dispositions du Code rural relatives aux baux ruraux, présentée au Sénat le 19 décembre 1970 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 159 (année 1970-1971) ;** rapport le 7 octobre 1971 par M. de Hauteclocque, **n° 4 (année 1971-1972).** Adoption le 14 octobre 1971. — Proposition de loi **n° 1 (année 1971-1972).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 14 octobre 1971 (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2016 ;** rapport le 2 décembre 1971 par M. Beylot, **n° 2095.** Adoption le 8 décembre 1971. — Proposition de loi **n° 520.**

Transmise au Sénat le 10 décembre 1971 (renvoyée à la Commission des lois), **n° 82 (année 1971-1972) ;** rapport le 15 décembre 1971 par M. de Hauteclocque, **n° 99 (année 1971-1972).** Adoption le 17 décembre 1971. — Proposition de loi **n° 44 (année 1971-1972).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1971 (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2179 ;** rapport le 18 décembre 1971 par M. Beylot, **n° 2181.** Adoption le 20 décembre 1971. — Proposition de loi **n° 558.**

Transmise au Sénat le 20 décembre 1971 (renvoyée à la Commission des lois), **n° 143 (année 1971-1972) ;** rapport le 20 décembre 1971 par M. Jozeau-Marigné, **n° 144 (année 1971-1972).** Adoption définitive le 20 décembre 1971. — Proposition de loi **n° 66 (année 1971-1972).**

Loi n° 72-9 du 3 janvier 1972, publiée au *J.O.* du 5 janvier 1972 (p. 160).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [8 décembre 1971] (p. 6507).

La nécessité d'assurer la durée et la sécurité de l'exploitation agricole ; l'accession à la propriété ; le droit de préemption ; les prêts spéciaux du Crédit agricole ; l'octroi souhaitable des mêmes avantages fiscaux aux fermiers et aux S.A.F.E.R. (p. 6507, 6508) ; la sécurité des fermages ; le statut du fermage et du métayage ; la loi du 31 décembre 1970 ; l'impossibilité de déroger à l'article 831 du Code rural (transmission pour cause de mort) dans les baux à long terme ; la possibilité de déroger à l'article 832 du Code rural (transmission entre vifs) ; la nature du bail à dix-huit ans ; les dispositions concernant l'indemnité viagère de départ (p. 6508, 6509) ; l'indemnité complémentaire de restructuration (p. 6508) ; les décisions communautaires de Bruxelles (p. 6508, 6509).

Interventions de M. Cointat, Ministre de l'Agriculture : la transmission en cas de décès d'un bail à long terme de dix-huit ans ; le cas de renouvellement des clauses et des prix ; le problème du bail de vingt-cinq ans à long préavis ; la conséquence de la destruction partielle ou totale du fonds loué ; la notification du congé en cas d'exercice du droit de reprise ; l'indemnité viagère de départ au profit du preneur ayant atteint l'âge de la retraite ; la politique foncière menée par le Gouvernement (p. 6508, 6509) ; le projet sur les sociétés agricoles d'intérêt foncier ; l'indemnité viagère de départ ; la création d'un fonds de caution mutuelle ; la nécessité de ne pas confondre l'harmonisation européenne et l'extension de la politique de structure avec le financement communautaire ; le problème des aides pour l'achat de terrains (p. 6510).

Art. 1er : *art. 870-25 du Code rural* (clauses et conditions du bail renouvelé pour neuf ans) ; adoption (p. 6511).

Art. 2 : *art. 826 du Code rural* (utilisation du bail en cas de destruction ou perte des biens compris dans le bail) ; deux amendements rédactionnels de la Commission de la production (p. 6511, 6512).

Intervention de M. Cointat, Ministre de l'Agriculture : le cas où les biens compris dans le bail sont détruits (p. 6511, 6512).

Adoption des amendements et de l'article, ainsi modifié (p. 6512).

Art. 3 : *alinéa 4 de l'article 838 du Code rural* (congé pour reprise) ; adoption.

Art. 4 : *complément à l'article 854-2 du Code rural* (avantages accordés par le fonds d'action sociale) ; adoption.

Après l'art. 4 : amendement du Gouvernement concernant le contrôle des cumuls d'exploitations (p. 6513).

Intervention de M. Cointat, Ministre de l'Agriculture : ses observations sur l'irrecevabilité de l'amendement du Gouvernement ; le contrôle des cumuls d'exploitation ; le problème de la suppression d'un bâtiment essentiel au fonctionnement d'une exploitation ; la reprise des terres au profit d'un descendant du bailleur (p. 6513).

Sous-amendement de la Commission interdisant toute dérogation permettant le démembrement d'une exploitation agricole (p. 6513, 6514).

Intervention de M. Cointat, Ministre de l'Agriculture : la simplification des textes (p. 6514).

Adoption du sous-amendement ; adoption de l'amendement ainsi modifié (p. 65-15) ; amendement de la Commission supprimant l'alinéa 7 de l'article 845-1 du Code rural ; retrait de l'amendement.

Intervention de M. Cointat, Ministre de l'Agriculture : le cas de pluralité des bailleurs (p. 6515).

TITRE : amendement du Gouvernement modifiant le titre de la proposition de loi ; adoption.

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (p. 6515).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [20 décembre 1971] (p. 6990).

La législation des cumuls et réunions d'exploitations, seul sujet restant en discussion ; l'acceptation des trois amendements du Sénat avec cependant des réserves pour le troisième ; à savoir l'agrandissement de l'exploitation au profit d'un descendant du bailleur.

Intervention de M. Cointat, Ministre de l'Agriculture : les dispositions définitivement acquises au cours des précédentes lectures ; l'amendement initial du Gouvernement prévoyant que tous les démembre-

ments d'exploitations agricoles dépassant 30 % de la superficie seraient soumis à autorisation administrative ; le contrôle même en cas de suppression de l'exploitation et lorsque l'exploitant en place acceptait la réduction de son exploitation ; opposition du Sénat à laquelle s'est rallié le Gouvernement ; la suppression de l'autorisation pour le démembrement de plus petites exploitations ; les démembrements effectués par un même propriétaire ; les possibilités de fraude.

Art. 4 *bis* : amendement de M. de Gastines concernant la superficie mise en valeur par un descendant du bailleur (p. 6691) ; l'avis défavorable de la Commission ;

M. Michel Cointat, Ministre, s'en remet à la sagesse de l'Assemblée ; l'amendement est adopté.

L'article 4 *bis* ainsi modifié est adopté.

—.

Voy. aussi : QUESTIONS ORALES (avec débat) n° 39 à 44 ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ n° 222 ; BUDGET 1969, Agriculture et art. 8 (Droit de bail).

— A long terme. *Voy.* EXPLOITANTS AGRICOLES, 5 (art. additionnels).

— IMPÔTS (Dispositions particulières, Agriculture), 11.

BAUXITE.

— Gisements de. — *Voy.* BUDGET 1973 (p. 4494, 4500).

BEAUBOURG.

— Plateau de. — *Voy.* BUDGET 1972 (Collectif) (p. 5935).

BELGIQUE.

— Assistance en matière douanière. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 11.

— Convention d'extradition entre la France et la. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 104.

BÉNÉFICE RÉEL.

— Simplification du régime. — *Voy.* IMPÔTS (Dispositions particulières), 10, article 14.

BENGALIS.

— Aide aux. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 197.

BERLIET.

— Conflit social. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 13.

BERLIN. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT (n° 11, n° 15).

BETTERAVE. — *Voy.* BUDGET 1969, Situation des planteurs (après art. 23 et Agriculture) ; Taxation (art. 23 *bis*, 2e délibération) ; BUDGETS (Agriculture).

BEURRE. — *Voy.* BUDGET 1969 (Agriculture et après art. 61) ; BUDGETS (Agriculture).

BIAFRA. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT (n° 3) ; BUDGETS (Affaires étrangères et Coopération).

BIBLIOBUS.

— Transfert aux communes. — *Voy.* BUDGET 1968, 3 (art. 9).

BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES.

Voy. BUDGETS (Education nationale).

BICAMÉRISME PARLEMENTAIRE.

Voy. DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, 6.

BIDONVILLES.

Voy. QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 112 à 116 (1971, p. 4622) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ (n° 94) ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT n° 18 (p. 3905) ; TRAVAILLEURS ÉTRANGERS, 1, 2, 4 et 5 ; LOGEMENT, 6 ; BUDGET 1973, 1 (seconde délibération, p. 5527).

BIENS CONFISQUÉS.

— Appartenant à des condamnés par contumace. — *Voy.* PROCÉDURE PÉNALE, 3.

BIENS RURAUX.

— Droit de préemption. — *Voy.* CODE RURAL, 2.

BIENS VACANTS. — *Voy.* PROPRIÉTÉ, 1.

BIÈRE.

— Taxation. — *Voy.* BUDGET 1969 (Discussion générale et art. 15) ; BUDGET 1970 (art. 6).

BILLET DE CONGÉ POPULAIRE.

— Création d'un second. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 30.

BIOLOGIE MOLÉCULAIRE.

— Conférence européenne. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 31.

BLÉ.

— Commerce du. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 94.

BLESSÉS.

— Secours aux. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n°s 133 à 137.

BLOCH-LAINÉ (M.).

— Rapport sur les handicapés. — *Voy.* BUDGET 1969, 1 (Affaires sociales) ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n°s 45 à 50 ; HANDICAPÉS, 2 (1971), p. 1697, 1699) ; BUDGET 1972 (Santé publique et travail, p. 5308).

BOIS.

Crise du. — *Voy.* BUDGET 1969, 5 (art. 9) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 351.

— Marché du. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 223.

— Bois de trituration. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 395.

BOISSONS.

(Alcoolisées).

— Droits. — *Voy.* BUDGET 1968 (Discussion générale, art. 9).

— Provenant de la distillation des céréales. — *Voy.* BUDGET 1970 (après art. 6).

(Non alcoolisées).

— Droit spécifique. — *Voy.* BUDGET 1969, 1 (art. 15).

BONS DE CAISSE. — *Voy.* D.O.M., 8.

BORDAZ (M.).

— Commission. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 55.

BOUCHERS ET CHARCUTIERS. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n°s 181 à 185.

BOULANGERS PARISIENS.

— Grève. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 27.

BOUILLEURS DE CRU.

1. — Proposition de loi tendant au dépôt de nouveaux projets de ratification des ordonnances prises en vertu de la loi n° 60-773 du 30 juillet 1960, afin qu'ils soient effectivement soumis au vote du Parlement avant la fin de l'année 1972, présentée à l'Assemblée Nationale le 16 décembre 1971 par M. Dronne et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2141.**

2. — Proposition de loi tendant au dépôt de nouveaux projets de ratification des ordonnances relatives à la lutte contre l'alcoolisme en vertu de la loi n° 60-773 du 30 juillet 1960, présentée à l'Assemblée Nationale le 26 avril 1972 par M. Pierre Villon et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2238.**

Budget 1988

3. — Proposition de loi tendant à la limitation et au contrôle de la production d'alcool provenant d'exploitations agricoles familiales par la création d'un statut des bouilleurs de cru, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 mai 1972 par M. Boyer (renvoyée à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 2331.**

BOULOGNE.

Voy. BUDGET 1971 (p. 5655).

BOURSE.

Voy. PROFESSIONS LIBÉRALES, 5 ; ACTIONS, 1 ; VALEURS MOBILIÈRES, 1.

— Crise boursière. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 255.

— Impôt de... — *Voy.* BUDGET 1972 (Collectif, p. 5934, 5941).

— D'échange du logement. — *Voy.* LOGEMENT, 3.

BOURSES D'ENSEIGNEMENT.

Voy. QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n°s 157, 352 ; BUDGETS (Agriculture, Education nationale) ; (Affaires étrangères). DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT, n° 10.

BOVINS. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat) (n°s 39 à 44 et 77 à 81).

— Cours des. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 150.

— Elevage des. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 400.

BRACONNAGE. — *Voy.* CHASSE, 1, 4, 5 (1971, p. 1631).

BRÉSIL. — *Voy.* RAPPORTS D'INFORMATION, 22.

BRETAGNE.

Voy. BUDGETS (Agriculture) (Aménagement du territoire) ; AMNISTIE, 8.

BRUCELLOSE.

Voy. BUDGET 1970 (Agriculture) ; ELEVAGE, 4, 5, 6 et 9 ; ANIMAUX, 7 ; CODE RURAL, 5 ; QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 222 ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n°s 165 à 169 et n°s 181 à 185.

BRUIT.

1. — Proposition de loi relative à la généralisation, à la coordination et au renforcement des mesures tendant à diminuer les causes du bruit, présentée à l'Assemblée Nationale le 4 décembre 1968 par M. Bernard Lafay et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 495.**

2. — Proposition de loi relative à la lutte contre le bruit et étendant le champ d'application de la loi du 19 décembre 1917 concernant les établissements dangereux, insalubres ou incommodes, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 juin 1971 par M. Fortuit (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1801.**

— .

Voy. aussi : BUDGET 1972 (Protection de la nature, p. 5521, 5524) ; BUDGET 1972 (Transports III, p. 5689) ; BUDGET 1972 (Intérieur et Rapatriés, p. 5620) ; BUDGET 1973, 1 (Services du Premier Ministre, Protection de la nature et de l'environnement).

BUDGET 1968 (collectif).

1. — Projet de loi de finances rectificative pour 1968, présenté à l'Assemblée Nationale le 12 juillet 1968 par M. Couve de Murville, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 3 ;** rapport le 17 juillet 1968 par M. Rivain, **n° 41 ;** avis le 17 juillet 1968 par M. Hébert, au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, **n° 40 ;** avis le 18 juillet 1968 par M. Peyret, au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, **n° 43.** Adoption le 19 juillet 1968.

Transmis au Sénat le 20 juillet 1968 (renvoyé à la Commission des finances, du

contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 217 (année 1967-1968)** ; rapport le 20 juillet 1968 par M. Pellenc, **n° 221 (année 1967-1968).** Adoption avec modifications le 20 juillet 1968. — Projet de loi **n° 82 (année 1967-1968).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 22 juillet 1968 (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 201** ; rapport le 23 juillet 1968 par M. Rivain au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 204.** Adoption le 23 juillet 1968. — Projet de loi **n° 11.**

Transmis au Sénat. Rapport le 23 juillet 1968 par M. Pellenc au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 224 (année 1967-1968).** Rejet le 24 juillet 1968. — Projet de loi **n° 91 (année 1967-1968).**

Transmis à l'Assemblée Nationale (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), rapport le 24 juillet 1968 par M. Rivain au nom de la Commission des finances, **n° 209.** Adoption le 24 juillet 1968. — Projet de loi **n° 14.**

Transmis au Sénat le 25 juillet 1968, **n° 234 (année 1967-1968).** Adoption définitive le 25 juillet 1968. — Projet de loi **n° 94 (année 1967-1968),** adopté sans modifications et transmis à l'Assemblée Nationale.

Loi n° 68-695 du 31 juillet 1968, publiée au *J.O.* du 2 août 1968 (p. 7515).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [18 juillet 1968] (p. 2296, 2313) — [19 juillet 1968] (p. 2338, 2368).

Les conséquences économiques et financières de la crise de mai (p. 2296, 2297, 2307) ; le risque d'inflation (p. 2297, 2320, 2329) ; les problèmes d'emploi ; le chômage (p. 2297, 2299, 2305, 2308, 2314, 2315, 2320, 2329) ; la situation économique avant la crise (p. 2297, 2307) ; les incidences de la crise sur les entreprises (p. 2297, 2308) ; la formation professionnelle (p. 2297) ; le mouvement des prix (p. 2297, 2307, 2314, 2318) ; les mesures protectionnistes prises par le Gouvernement (p. 2297 à 2299, 2315) ; l'application des décisions de Grenelle ; leur traduction dans le collectif (p. 2298) ; l'augmentation des dotations du F.O.R.M.A. (p. 2298, 2318, 2323) ; les nouvelles dispositions fiscales (p. 2298, 2306, 2324, 2327) ; les hausses de traitements et de salaires (p. 2298) ; l'augmentation des dépenses publiques (p. 2298, 2303, 2328) ; la taxe spéciale sur les sociétés par actions (p. 2298, 2327 à 2329) ; la majoration exceptionnelle de l'I.R.P.P. (p. 2298, 2306 à 2315, 2318, 2325, 2329) ; la majoration de la vignette automobile (p. 2299, 2306, 2315, 2329) ; les économies, notamment sur les dépenses militaires (p. 2299, 2315 à 2317, 2321) ; le découvert budgétaire ; son financement (p. 2299, 2305, 2315, 2321) ; le commerce extérieur ; la position du franc (p. 2299, 2307, 2315, 2318, 2319) ; les répercussions sociales des majorations d'impôts (p. 2303) ; l'augmentation des crédits de l'Education nationale (*ibid.*) ; les conséquences pour les théâtres nationaux des événements de mai (*ibid.*) ; les nouveaux crédits concernant la santé publique ; les établissements hospitaliers (*ibid.*) ; les mesures prises en faveur des anciens combattants (p. 2303, 2304, 2306) ; la gendarmerie (p. 2303, 2306, 2315) ; les personnels à statut ouvrier (p. 2303) ; les capacités disponibles de l'industrie (p. 2305, 2306) ; l'aide aux entreprises exportatrices et aux investissements (p. 2306, 2307, 2320) ; l'hypothèse d'une dévaluation (p. 2307) ; la révision des objectifs du Plan (p. 2308) ; l'harmonisation européenne du taux de la T.V.A. (p. 2308) ; le lancement d'un grand emprunt d'Etat (p. 2308, 2321, 2329) ; la nécessité de l'information (p. 2308) ; la « participation » (*ibid.*) ; l'attitude du groupe des Républicains indépendants (p. 2309) ; la responsabilité du Gouvernement dans la crise de mai ; l'échec de sa politique (p. 2314, 2320) ; le caractère irréversible des mutations dues à ces événements ; la nécessité de solutions nouvelles et révolutionnaires (p. 2314, 2316, 2317) ; l'expansion (p. 2316, 2319, 2320) ; la réforme fiscale nécessaire (p. 2316) ; la création d'une banque nationale d'investissements (p. 2316, 2321) ; l'aménagement du territoire et la décentralisation industrielle (p. 2319) ; la nécessité d'un dialogue (p. 2320) ; la politique préconisée par le groupe P.D.M. (p. 2320 à 2322) ; l'agriculture ; les prix agricoles (p. 2321, 2322, 2327) ; les charges des collectivités locales (p. 2321, 2327) ; la construction européenne (p. 2321, 2322) ; l'Europe et l'Agriculture (p. 2322, 2323) ; la fiscalité agricole ; la taxe complémentaire (p. 2323, 2324) ; l'électrification et les adductions d'eau (p. 2324) ; la simplification indispensable des formalités administratives (p. 2325) ; l'impôt forfaitaire de 25 % sur les revenus des valeurs mobilières (*ibid.*) ; la création d'un impôt de solidarité (*ibid.*) ; les sociétés en faux déficit (p. 2326) ; la fraude sur les droits successoraux au moyen de l'emprunt Pinay (*ibid.*) ; la taxe sur les salaires (p. 2339).

Budget 1968

Interventions de M. Ortoli, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 2299 à 2303) : l'objet du présent collectif ; la transcription financière des dépenses résultant des décisions prises en mai et juin derniers de certains ajustements budgétaires et la compensation par des recettes fiscales supplémentaires du découvert ; les perspectives économiques générales ; les conséquences de la crise ; la situation économique à la veille des événements de mai ; la perte de production qui en a résulté ; l'élévation du niveau des salaires ; la hausse des coûts ; la réduction des résultats d'exploitation ; les conséquences sur les prix, les trésoreries, les investissements et même l'emploi ; la nécessité d'une reprise vigoureuse ; les capacités de production inutilisées ; le soutien à la consommation par hausses de salaires ; l'amoindrissement de la position concurrentielle française ; la situation au début du mois de juillet ; la reprise de l'activité ; la hausse des prix ; la situation de l'emploi ; le caractère essentiel de cette question ; les lignes essentielles de la politique du Gouvernement ; le démarrage de la nouvelle phase d'expansion ; l'octroi de nouveaux crédits ; la limitation de la hausse des prix ; l'échéance internationale du 1er juillet ; le le contrôle des changes et la hausse du taux d'escompte de la Banque de France ; l'équilibre du commerce extérieur ; le contingentement des importations ; les mesures en faveur des exportations ; les dépenses nouvelles ; l'augmentation du découvert budgétaire ; les actions à entreprendre pour développer les investissements ; la majoration des traitements et pensions ; la création de 25.600 emplois supplémentaires ; les pensions des anciens combattants ; la situation financière des entreprises nationales ; les crédits ouverts au titre des prestations sociales ; le soutien des marchés agricoles ; l'augmentation de la subvention au F.O.R.M.A. ; la subvention pour le sucre ; les crédits de l'Education nationale ; les mesures fiscales proposées par le Gouvernement ; les trois préoccupations qui les ont inspirées ; la majoration de la taxe spéciale sur les voitures des sociétés ; la majoration des droits de timbre et d'enregistrement ; la réduction du délai de paiement des droits de succession ; l'application de la T.V.A. à la construction et à la réparation des bateaux de sports et de plaisance ; l'augmentation des droits de boissons alcooliques ; la majoration de l'I.R.P.P. ; la vignette automobile ; la taxe sur les sociétés par actions ; la nouvelle rédaction proposée par le Gouvernement ; l'expansion, objectif majeur.

(p. 2329 à 2332) : les résultats très importants obtenus par notre pays au mois de mai dernier ; la stabilité monétaire ; le développement spectaculaire des équipements d'infrastructure ; l'amorce d'une véritable politique d'aménagement du territoire ; l'importance de l'action quotidienne ; la politique tracée et les actions entreprises depuis un mois ; la priorité donnée à l'expansion ; le refus de la dévaluation ; les mesures en faveur des catégories les plus défavorisées ; la politique de l'information ; la formation, notamment des jeunes ; l'importance de la mutation de notre société ; les investissements ; les économies ; la réforme administrative ; la décentralisation ; le problème des prix de revient ; l'exemple hollandais et italien ; la construction européenne ; l'effort de déconcentration ; l'impôt forfaitaire de 25 % ; la formule de l'impôt de solidarité et ses inconvénients ; le problème des collectivités locales ; la taxe sur les sociétés anonymes ; les entreprises nationales ; la suppression éventuelle de la taxe sur les salaires ; l'importance du problème de l'emploi.

Avant l'article 1er : (p. 2339) ; amendement du groupe communiste (calcul de l'impôt sur les sociétés — avoir fiscal — modification du barème de l'I.R.P.P.) ; l'iniquité du régime fiscal actuel (p. 2340) ; la part excessive des impôts directs frappant les salariés ; l'amenuisement de la part sur les sociétés ; la suppression souhaitable des privilèges dont bénéficient les dirigeants de sociétés ; l'impossibilité d'opérer un tel bouleversement à la faveur d'un collectif de circonstance ; rejet au scrutin de l'amendement (p. 2340) ; liste des votants (p. 2365) ; amendement du groupe P.D.M. (économies par un étalement des programmes militaires) réserve.

PREMIÈRE PARTIE :

DISPOSITIONS PERMANENTES :

A. — *Mesures d'ordre fiscal.*

Art. 1er : *Taxe spéciale sur les sociétés par actions ;* réserve.

Art. 2 : *Taxe annuelle sur les véhicules de tourisme des sociétés* (*ibid.*) ; les trois objets du texte proposé par le Gouvernement ; adoption (p. 2352).

Art. 3 : (*ibid.*) ; Patentes applicables aux agriculteurs ; l'extension de la mesure aux élevages de porcs ; le refus de l'extension aux accouveurs ; adoption de l'article avec modification (p. 2343) ;

Art. 4 : *Majoration de certains droits de timbre ;* le prix du permis de chasse ; la carte grise (p. 2343, 2344) ; les inconvénients de cette taxation.

Intervention de M. Boulin, ministre de l'Agriculture (p. 2344) ; l'étude par le Gouvernement de la révision du mécanisme de la délivrance du permis de chasse et de son taux ; retrait du paragraphe V de l'article ; adoption de l'article avec modification ; vote défavorable du groupe communiste.

Art. 5 : *Droits fixes d'enregistrement ;* adoption (*ibid.*).

Art. 6 : *Mutations par décès. Délai de déclaration ;* adoption (*ibid.*).

Art. 7 : *Constructions navales. Régime des bateaux de sport ou de plaisance* (p. 2345) ; la suppression de l'exonération de la T.V.A. dont bénéficient jusqu'à maintenant les bateaux de sport ou de plaisance utilisés en mer ; la structure artisanale de l'industrie de la construction de ces bateaux ; l'augmentation du droit de francisation proposé par la Commission des finances ; le caractère populaire du sport de la navigation de plaisance ; la baisse considérable des activités touristiques sur la côte méditerranéenne du fait de la crise (*ibid.*) ; l'absence de justification de l'exonération de la T.V.A. pour les seuls bateaux de plaisance ; l'intérêt du principe posé par le Gouvernement pour les constructeurs face à la concurrence étrangère ; le délai d'application ; l'établissement d'un palier (*ibid.*) ; adoption de l'article avec modification (p. 2347).

Art. 8 : *Droit annuel sur les bateaux de plaisance ou de sport de navigation intérieure ;* le caractère de redevance de ce droit ; adoption d'un amendement de suppression.

Art. 9 : *Augmentation des droits indirects sur les boissons alcooliques ;* la majoration de 10 % (*ibid.*) ; la situation des vins doux naturels (p. 2348, 2349) ; la date d'application des majorations de tarifs prévues à cet article ; adoption de l'article avec modification (p. 2349).

Art. 10 : *Métaux précieux. Majoration des droits de garantie ;* la taxation actuelle du droit perçu par l'ordonnance du 30 décembre 1958 ; la nécessité d'une réforme ; adoption avec modification (p. 2350).

Art. 11 : *Métaux précieux. Majoration des droits d'essai ;* adoption.

B. — *Autres mesures.*

Art. 12 : *Relèvement des redevances sur consommation d'eau ;* les redevances versées par les collectivités locales assurant la distribution d'eau à un fonds spécial pour favoriser la réalisation d'adductions d'eau dans l'ensemble du pays ; la gravité du problème de l'eau ; son importance sociale ; le relèvement sensible du prix de vente qui résultera du texte de cet article ; le montant trop élevé du solde créditeur du fonds (*ibid.*) ; l'augmentation indispensable des subventions gouvernementales accordées au titre des adductions d'eau ; le prix de l'eau vendue à certains industriels (p. 2352) ; la taxe d'assainissement et la taxe de bassin payées par les consommateurs de la région parisienne ; adoption de l'article avec modification (p. 2353) ; vote défavorable du groupe communiste.

Art. 13 : *Comptes de règlement avec les gouvernements étrangers. Indemnisation des biens français en République arabe unie ;* l'indemnisation des biens perdus par les Français d'Afrique du Nord ; adoption (*ibid.*).

Art. 14 : *Chemin de fer franco-éthiopien ;* adoption.

Art. 15 : *Transformation des écoles privées de la société Michelin en écoles publiques ;* adoption.

Art. 16 : *Personnels du service de transmission du ministère de l'intérieur* (*ibid.*) ; adoption.

Après l'art. 16 : amendement de la Commission des affaires culturelles (participation des établissements d'hospitalisation à la charge financière des traitements et indemnités servis aux stagiaires (p. 2354) ; la nécessité d'un système rationnel et équitable de financement de la formation des cadres supérieurs des hôpitaux par l'école nationale de la santé publique ; le caractère de « cavalier budgétaire » de cet amendement ; retrait ; amendement du groupe communiste (exclusion du bénéfice du régime fiscal des salaires, des rémunérations des dirigeants de sociétés anonymes) ; rejet (*ibid.*).

Budget 1968

DEUXIÈME PARTIE :

DISPOSITIONS APPLICABLES A L'ANNÉE 1968 :

I. — *Budget général.*

Art. 17 : *Majoration exceptionnelle de certaines cotisations dues au titre de l'I.R.P.P. à raison des revenus de 1967 ;* le rendement attendu des diverses mesures ; les trois préoccupations qui inspirent le système proposé par le Gouvernement ; la proportion des salariés frappés par cette mesure (p. 2355) ; l'octroi d'une décote ; la suppression souhaitable de la taxe complémentaire sur les bénéfices agricoles ; l'augmentation considérable du rendement de l'impôt sur le revenu de 1958 à 1967 ; les répercussions fâcheuses de cette situation sur la conjoncture et sur l'épargne (p. 2355, 2356) ; les difficultés accrues qui en résulteront pour les sociétés et pour le marché financier (p. 2356) ; l'accentuation considérable de la progressivité de l'impôt ; l'augmentation de la charge des contribuables salariés ; les économies budgétaires ; la nécessité de faire savoir au pays les conséquences qui doivent être tirées des événements dramatiques vécus au mois de mai (p. 2356, 2357) ; les réformes de structures de certains services votés pour l'année 1968 ; le quotient familial ; la déduction souhaitable de la taxe complémentaire (*ibid.*) ; l'exonération pour les contribuables ayant connu une période de chômage (p. 2358) ; la bienveillance nécessaire pour l'instruction des demandes de remise d'impôt gracieuse.

Interventions de M. Ortoli, Ministre de de l'Economie et des Finances (p. 2356). La taxe complémentaire pour les agriculteurs ; le prélèvement libératoire de 25 % (p. 2357) ; les économies ; le fonctionnement des services ; la transformation des méthodes de l'administration (p. 2358) ; la déduction de la taxe complémentaire ; les demandes de remise gracieuse.

Adoption de l'article (p. 2358).

Art. 18 : *Recouvrement des impôts directs. Application de la majoration de 10 % en 1968 ;* les difficultés de trésorerie qui pourraient résulter pour l'Etat de la mise en recouvrement tardive des cotisations d'impôts directs ; le cas des contribuables dont les revenus sont exclusivement constitués par les pensions, retraites et rentes viagères ; adoption de l'article avec modification ; vote défavorable du groupe communiste.

Art. 19 : Augmentation de la vignette ; la répartition de la majoration ; le cas des véhicules utilitaires (*ibid.*) ; la difficulté du problème de la vignette (p. 2361) ; le caractère de l'augmentation de l'impôt (*ibid.*) ; le cas des véhicules d'occasion (p. 2362) ; adoption de l'article (p. 2363).

Avant l'article 1er (suite) : réserve de l'amendement.

Art. 1er (suite) : le but de cet article de dissuader les entreprises de faibles dimensions d'adopter une forme juridique qui ne leur est pas adaptée ; les fins essentiellement fiscales poursuivies par ces sociétés ; la discussion approfondie qui s'est instaurée en commission sur ce problème ; l'élaboration d'un nouveau texte ; adoption d'un amendement de suppression de l'article.

Après l'article 19 : amendement du Gouvernement (taxe sur les sociétés par actions) ; les abus fiscaux commis par des petites entreprises ayant revêtu la forme de sociétés anonymes ; le cas des sociétés de rédacteurs de presse ; adoption de l'amendement avec modification.

DÉPENSES ORDINAIRES DES SERVICES CIVILS :

Art. 20 : *Ouverture de crédits* (p. 2368) ; la conséquence chiffrée des augmentations de rémunérations accordées aux agents des services publics et des entreprises nationales ; l'accroissement des charges des communes ; réserve de l'article jusqu'au vote de l'Etat A.

Etat A (p. 2368) :

AFFAIRES CULTURELLES. — Titre III : amendement du Gouvernement tendant à majorer les crédits (création de nouveaux emplois dans les services des arts et lettres pour les enseignements artistiques (p. 2369) ; adoption du titre III modifié.

Titre IV : adoption.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Titres III et IV : adoption.

AFFAIRES SOCIALES : Titres III et IV : adoption.

AGRICULTURE : Titres III et IV : adoption.

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : Titres III et IV ; adoption.

ÉCONOMIE ET FINANCES. — I. — *Charges Communes.* — Titre II : amendement du

Gouvernement tendant à majorer les crédits ; adoption du titre II modifié.

Titres III et IV : adoption (*ibid.*).

II. — SERVICES FINANCIERS. — Titres III et IV : adoption (p. 2370).

ÉDUCATION NATIONALE : la promesse de créations de postes de professeurs de l'enseignement supérieur faite par le Gouvernement ; la création de 16.000 emplois concernant l'Education nationale ; le problème des locaux dans les villes à forte expansion.

Titres III et IV : adoption.

ÉQUIPEMENT ET LOGEMENT : Titre III ; adoption.

INDUSTRIE : Titre IV ; adoption.

INTÉRIEUR : Titre III ; adoption.

JEUNESSE ET SPORTS : Titres III et IV ; adoption.

JUSTICE : Titre III : adoption.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE :

I. — *Services généraux.* — Titre III : adoption.

II. — *Information.* — Titre IV : adoption.

V. — *Tourisme.* — Titre III : adoption (*ibid.*).

TRANSPORTS (p. 2371) :

I. — *Transports terrestres.* — Titre IV : adoption.

II. — *Aviation civile.* — Titres III et IV : adoption.

III. — *Marine marchande.* — Titres III et IV ; adoption.

Adoption de l'article 20.

DÉPENSES EN CAPITAL DES SERVICES CIVILS

Art. 21 : *Ouvertures de crédits :* réserve jusqu'au vote de l'Etat B (*ibid.*).

Etat B :

AGRICULTURE : Titre V : adoption des crédits de paiement et des autorisations de programme.

Titre VI : adoption des crédits de paiement.

ECONOMIE ET FINANCES : II. — *Services financiers.* — Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

INTÉRIEUR : Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE : I. — *Services généraux.* — Titre VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (*ibid.*) ; adoption de l'article 21 (p. 2372).

Après l'art. 21 : amendements du groupe communiste (réduction des crédits militaires) et du groupe P.D.M. (étalement des programmes militaires) ; le vote souhaitable des dépenses avant les recettes, conformément à la discussion et au vote des budgets communaux et départementaux ; le caractère politique des choix proposés ; l'impossibilité d'opérer des économies réelles à la fin du mois de juillet ; rejet des deux amendements (*ibid.*).

DÉPENSES ORDINAIRES DES SERVICES MILITAIRES.

Art. 22 : *Ouverture de crédits* (p. 2372) ; adoption (p. 2373) ; vote défavorable du groupe communiste.

DÉPENSES EN CAPITAL DES SERVICES MILITAIRES.

Art. 23 : *Ouvertures de crédits ;* adoption.

BUDGETS ANNEXES.

Art. 24 : *Ouvertures de crédits ;* adoption (*ibid.*).

COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR.

Art. 25 : *Comptes d'avances ;* adoption.

Art. 26 : *Comptes de prêts et de consolidation ;* adoption.

3. — DISPOSITIONS DIVERSES.

RATIFICATION DE CRÉDITS OUVERTS PAR DÉCRETS D'AVANCES.

Art. 27 : *Décrets du 20 juin et du 6 juillet 1968 ;* adoption (*ibid.*).

Explication de vote ; vote défavorable du groupe communiste et du groupe de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste ; adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*)

DISCUSSION DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [23 juillet 1968] (p. 2504).

Budget 1968

Les quatre articles restant en discussion ; la majoration exceptionnelle de certaines cotisations dues au titre de l'impôt sur le revenu ; les seuils au-delà desquels les établissements d'élevage avicole et porcin doivent être considérés comme industriels ; les droits indirects sur les boissons alcooliques ; les délais de paiement des impôts directs ; la majoration de certains taux de la vignette (*ibid.*) ; la discrimination entre les déportés résistants et les déportés politiques internés résistants et politiques (p. 2504, 2505) ; texte de la commission mixte paritaire (p. 2505) ; adoption d'un amendement du Gouvernement concernant la majoration des cotisations pour l'I.R.P.P. (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble du projet de loi ; vote défavorable du groupe communiste (p. 2505).

DISCUSSION EN NOUVELLE LECTURE [24 juillet 1968] (p. 2560).

La patente applicable aux aviculteurs et éleveurs de porcs ; le calcul de la majoration exceptionnelle des cotisations dues au titre de l'I.R.P.P. ; la non-application aux titulaires de rentes viagères et pensions des mesures temporaires tendant à abréger les délais de paiement en matière d'impôts directs ; la vignette.

Art. 3 : adoption.

Art. 9 : supprimé par le Sénat ; adoption d'un amendement tendant à reprendre pour cet article le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; vote défavorable du groupe communiste (p. 2561).

Art. 17 : adoption d'un amendement dont le texte devient l'article 17 ;

Art. 18 : adoption d'un amendement dont le texte devient l'article 18 ;

Art. 19 : supprimé par le Sénat (*ibid.*) ; adoption d'un amendement tendant à reprendre l'article dans une nouvelle rédaction ; vote défavorable du groupe communiste (p. 2562) ; adoption de l'ensemble du projet (*ibid.*).

2. — Projet de loi de finances rectificative pour 1968. Transmis à l'Assemblée Nationale le 12 juillet 1968 (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 648 ;** rapport le 17 juillet 1968 par M. Rivain, **n° 35.** Adoption en deuxième lecture le 18 juillet 1968 (1).

Transmis au Sénat le 19 juillet 1968 (renvoyée à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes), **n° 216 (année 1967-1968) ;** rapport le 20 juillet 1968 par M. Pellenc, **n° 220 (année 1967-1968).** Adoption avec modifications le 20 juillet 1968. — Projet de loi **n° 81 (année 1967-1968).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 22 juillet 1968 (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 203 ;** rapport le 23 juillet 1968 par M. Rivain, **n° 206.** Adoption définitive le 23 juillet 1968. — Projet de loi **n° 10.**

Loi n° 68-687 du 30 juillet 1968, publiée au *J.O.* du 1er août 1968 (p. 7467).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [18 juillet 1968] (p. 2293).

La continuité marquée par ce texte entre la précédente législature et la législature nouvelle ; les modifications apportées par le Sénat ; le paiement des salaires des ouvriers de la Défense nationale ; la taxe spéciale d'équipement instituée au profit de l'établissement public d'aménagement de la Basse-Seine ; la répartition des charges des communautés urbaines (p. 2294).

Art. 4-VI (*ibid.*) ; supprimé par le Sénat.

Art. 5-II : *Taxe spéciale d'équipement au profit de l'établissement public de la Basse-Seine ;* adoption (p. 2295).

Art. 5-III : *Centimes communaux levés par le Conseil des communautés urbaines ;* adoption avec modification (p. 2296).

Adoption de l'ensemble du projet au scrutin (*ibid.*) ; liste des votants (p. 2310).

DISCUSSION EN TROISIÈME LECTURE [23 juillet 1968] (p. 2503).

Le seul article restant en discussion ; les cotisations mises en recouvrement par le conseil d'une communauté urbaine.

Art. 5-III (p. 2503) ; adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi ; vote défavorable du groupe communiste (p. 2504).

(1) Pour l'adoption en 1re lecture voy. Table matières 1967-1968 — I n° 648.

3. — Projet de loi de finances rectificative pour 1968, présenté à l'Assemblée Nationale le 16 novembre 1968 par M. Couve de Murville, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 459 ;** rapport le 28 novembre 1968 par M. Rivain, rapporteur général, **n° 483 ;** avis le 3 décembre 1968 par M. Hebert, au nom de la Commission de la défense nationale, **n° 487.** Adoption le 3 décembre 1968. — Projet de loi **n° 63.**

Transmis au Sénat le 4 décembre 1968 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 73 (année 1968-1969) ;** rapport le 11 décembre 1968 par M. Pellenc, **n° 90 (année 1968-1969).** Adoption définitive le 13 décembre 1968. — Projet de loi **n° 37 (année 1968-1969).**

Loi n° 68-1145 du 20 décembre 1968, publiée au *J.O.* du 21 décembre 1968 (p. 11979), rectificatif *J.O.* du 29 décembre 1968 (p. 12381).

DISCUSSION [3 décembre 1968] (p. 5014).

Le présent projet, troisième loi de finances rectificative pour 1968 ; le soutien de la croissance de l'économie française, objet de la première loi de finances ; les dispositions de la deuxième loi de finances ; l'accroissement du découvert (*ibid.*) ; le nouvel accroissement résultant du troisième collectif (p. 5014, 5017, 5018) ; les annulations de crédits (p. 5014) ; l'augmentation marquée des dépenses de fonctionnement des budgets civils ; le bilan général de l'exercice ; l'importance du découvert ; la baisse applicable aux matériels de composition et d'impression de certaines entreprises de presse ; l'affectation du solde du fonds national de péréquation de la taxe locale ; les ressources des collectivités locales ; le rejet par la Commission des finances de l'article 13 (*ibid.*) ; l'attribution intégrale aux communes du produit de la taxe sur les salaires, y compris le reliquat éventuel (p. 5015) ; les conditions du crédit en France ; la concurrence entre les banques nationalisées ; la réforme souhaitable du mode traditionnel de distribution du crédit ; les taux ; le problème des coûts ; la progression excessive des dépenses civiles ordinaires ; le problème de la croissance des effectifs ; l'amélioration indispensable de la gestion des administrations publiques (*ibid.*) ; les crédits militaires (p. 5015, 5016) ; l'abandon par le Gouvernement des deux règles : celle de l'unique collectif de régularisation et la stabilité du découvert budgétaire (p. 5017) ; la présentation en début d'année d'un budget minoré (p. 5017, 5019) ; la poursuite de l'expansion chez nos voisins et partenaires ; les astuces comptables qui permettent de contenir la progression du déficit ; la non-inclusion des grands emprunts d'Etat dans le calcul de l'équilibre général ; le report de charges sur les collectivités locales ; la « provincialisation » du déficit (p. 5017) ; les témoignages d'autosatisfaction de la Ve République depuis 1959 (p. 5068) ; le cadeau de 700 millions consenti aux entreprises en septembre dernier ; la hausse des prix ; les crédits pour l'augmentation des effectifs de l'Education nationale et pour l'augmentation des bourses ; la présente loi de finances rectificative, constat de l'échec de la politique gouvernementale ; l'application qui aurait dû être faite plus tôt de la politique d'austérité (*ibid.*) ; les problèmes politiques et économiques non résolus (p. 5019) ; l'aide sociale ; l'agriculture et le F.O.R.M.A. ; les entreprises nationales et le rapport Nora ; la notion dépassée de loi de finances rectificative ; le caractère « fourre-tout » du présent projet ; l'euphémisme des « ajustements aux besoins » ; l'opportunité qu'il y aurait eu à porter le détail des économies à la connaissance du Parlement ; l'impossibilité pour le Gouvernement de maîtriser l'inflation des effectifs et celle des dépenses de fonctionnement ; l'exemple de la suppression de la taxe sur les salaires (*ibid.*) ; la nécessité de repenser le rôle de l'Etat (p. 5020) ; la possibilité de confier de nombreuses tâches à des entreprises privées.

Intervention de M. Ortoli, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 5016 et 5017) : l'objet du premier projet de loi de finances ; la traduction en dépenses et en recettes de la croissance de l'économie ; les dispositions de la deuxième loi de finances rectificative ; la traduction des conséquences budgétaires de la crise de mai et juin ; la valeur et l'importance particulière du troisième collectif ; les économies réalisées ; les moins-values de recettes ; l'accroissement du découvert de l'exercice ; la réduction de ce déséquilibre pour 1969 ; les mesures de redressement adoptées ; les dépenses ordinaires civiles ; les interventions de caractère social ; les subventions aux marchés agricoles et aux entreprises nationales ; la majoration des crédits pour l'Education nationale ; les ajustements divers ; les dépenses

Budget 1968

civiles en capital ; les principaux secteurs bénéficiaires ; les dépenses militaires ; les moins-values de recettes résultant des événements qui ont caractérisé l'année 1968 ; la compensation de l'effort fiscal supplémentaire demandé au moment du second collectif pour 1968 par les allégements intervenus en cours d'année et les pertes de ressources résultant des grèves de mai et juin.

PREMIÈRE PARTIE :

DISPOSITIONS PERMANENTES (p. 5020).

A. — *Mesures d'ordre fiscal.*

Art. 1er : *Arrondissement des cotisations d'impôts directs au franc le plus voisin ;* adoption.

Art. 2 : *Répartition de la contribution mobilière entre les arrondissements et les communes ;* adoption.

Art. 3 : *Contribution pour frais de chambre de commerce et bourses de commerce ;* adoption.

Art. 4 : *Redevance sur les affiches concernant la répression de l'ivresse publique ;* adoption.

Art. 5 : *Droit de poinçonnement des alambics ;* adoption.

Art. 6 : *Droit de circulation sur les moûts entrant dans la composition des apéritifs à base de vin* (*Ibid.*) ; la date d'entrée en vigueur de ces dispositions (p. 5021) ; adoption de l'article avec modification.

Après l'art. 6 : amendement du Gouvernement tendant à fixer par voie législative les modalités de la répartition de la taxe perçue au profit de l'établissement d'aménagement de la basse Seine ; adoption.

B. — *Autres mesures.*

Art. 7 : *Institut des vins de consommation courante ;* l'annulation des arrêtés en cause par l'arrêté du 28 juin 1968 ; l'autorité de la chose jugée ; la nécessité de limiter l'effet de cette disposition pour l'avenir ; l'information complète du Parlement à ce sujet ; le caractère mauvais et contestable de la procédure suivie ; la justification de la position du Gouvernement sur le plan de l'équité (p. 5022) ; les raisons budgétaires de cette disposition ; les trois ans qui se sont écoulés depuis la date de la décision annulée du Ministre ; l'absence de justification morale de ce texte de régularisation ; la prise en charge de la taxe non par les viticulteurs mais par les importateurs ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 8 : *Baisse applicable au matériel de composition et d'impression de certaines entreprises de presse ;* l'historique de la question (*ibid.*) ; l'actuel régime fiscal de la presse ; ses anomalies profondes ; la discrimination injustifiée entre la presse intégrée et celle qui ne l'est pas ; les trois avantages dont dispose la première ; la nécessité pour le Gouvernement de soumettre à l'Assemblée des dispositions législatives qui permettent de remédier à ces inconvénients et à ces discriminations ; la liaison de cette question avec la situation des entreprises d'imprimerie ; les difficultés de ces dernières ; l'impression à l'étranger d'un certain nombre de publications bien connues et diffusées en France ; adoption de l'article avec modification (*ibid.*) ;

Après l'art. 8 : amendement du Gouvernement relatif au taux de la baisse sur le matériel agricole (*ibid.*) ; la modification du taux du remboursement forfaitaire (p. 5024) ; adoption de l'amendement (*ibid.*).

Art. 9 : *Transfert gratuit des bibliobus aux communes ; la cession gratuite des bibliobus non seulement aux communes mais aussi aux départements ; adoption de l'article.*

Art. 10 : *Compte d'affectation spéciale : « Fonds d'expansion économique de la Corse » ;* adoption.

DEUXIÈME PARTIE :

DISPOSITIONS APPLICABLES A L'ANNÉE 1968

BUDGET GÉNÉRAL.

Art. 11 : *Taxe sur les salaires :* la répartition de la taxe sur les salaires aux communes ; le produit de cette taxe supérieur aux premières estimations ; la référence faite par anticipation par le Gouvernement au versement effectué au titre de l'impôt sur les ménages (*ibid.*) ; l'illogisme consistant à limiter le taux de majoration à 8 % (p. 5025) ; la limitation stricte de ces dispositions à l'année 1968 ; le précédent extrêmement dangereux que constitue la disposition pro-

posée ; l'hostilité de la commission des Finances à la suppression du deuxième alinéa de l'article 22 de la loi de finances pour 1968 ; la liquidation rapide du fonds de péréquation de la taxe locale ; la répartition de la taxe sur les salaires en fonction du produit le plus récemment connu des impôts sur les ménages ; retrait de l'article (*ibid.*).

Art. 12 : *Taxes sur les salaires ;* la notion d'impôt sur les ménages *(ibid.)* ; adoption de l'article (p. 5026).

Art. 13 : *Taxes sur les salaires ;* l'objet de l'article 22 de la loi de finances pour 1968 : réparer le préjudice subi par les collectivités locales par suite du retard apporté à la révision des forfaits en matière de chiffre d'affaires ; adoption de l'article avec modification.

DÉPENSES ORDINAIRES DES SERVICES CIVILS.

Art. 14 : *Ouvertures ;* les crédits de l'aviation civile ; le montant du déficit de l'aéroport de Paris ; les déficits d'Air France et d'Air Inter *(ibid.)* ; réserve de l'article 14 jusqu'au vote de l'Etat A *(ibid.)*.

ETAT A :

AFFAIRES CULTURELLES ; adoption des crédits du titre IV.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES : adoption des crédits du titre III.

AFFAIRES SOCIALES : adoption des crédits des titres III et IV.

AGRICULTURE : adoption des crédits des titres III et IV.

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : adoption des crédits des titres III et IV.

COOPÉRATION : adoption des crédits des titres III et IV.

D.O.M. : adoption des crédits des titres III et IV.

ECONOMIE ET FINANCES :

I. — Charges communes ; adoption des crédits du titre IV ; II. — Services financiers ; adoption des crédits du titre III.

EDUCATION NATIONALE : adoption des crédits des titres III et IV.

EQUIPEMENT ET LOGEMENT : adoption des crédits des titres III et IV.

INDUSTRIE : adoption des crédits du titre III *(ibid.)* ; adoption des crédits du titre IV (p. 5028).

INTÉRIEUR : adoption des crédits du titre III.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — II. — Information : adoption des crédits du titre IV ; VIII. — Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité ; adoption des crédits du titre IV ;

TERRITOIRES D'OUTRE-MER : adoption des crédits des titres III et IV.

TRANSPORTS : I. — Transports terrestres : adoption des crédits du titre IV ; II. — Aviation civile : adoption des crédits du titre IV ; III. — Marine marchande : adoption des titres III et IV.

Adoption de l'article 14 ; (p. 5028).

Art. 15 : *Ouverture :* réserve jusqu'au vote de l'Etat B.

AGRICULTURE : adoption des crédits de paiement du titre V.

AFFAIRES SOCIALES : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre VI.

ECONOMIE ET FINANCES : I. — Charges communes ; adoption des autorisations de programme du titre VI *(ibid.)* ; adoption des crédits de paiement du titre VI (p. 5029).

ECONOMIE ET FINANCES : II. — Services financiers ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre V.

EDUCATION NATIONALE : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement des titres V et VI.

EQUIPEMENT ET LOGEMENT : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement des titres V et VI.

INDUSTRIE : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement des titres V et VI.

JEUNESSE ET SPORT : adoption des crédits de paiement du titre V et des autorisations de programme du titre VI *(ibid.)*.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE : I. — Services généraux (p. 5030) ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Budget 1969

TERRITOIRES D'OUTRE-MER : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre VI.

TRANSPORTS : III. — Marine marchande : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement des titres VI et VII.

Adoption de l'article 15 (*ibid.*).

DÉPENSES ORDINAIRES DES SERVICES MILITAIRES.

Art. 16 : *Ouvertures ;* adoption.

DÉPENSES EN CAPITAL DES SERVICES MILITAIRES.

Art. 17 : *Ouvertures ;* adoption.

BUDGETS ANNEXES.

Art. 18 : *Ouvertures ;* adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi ; vote défavorable du groupe communiste (p. 5030).

BUDGET POUR 1969.

1. — Projet de loi de finances pour 1969, présenté à l'Assemblée Nationale le 9 octobre 1968 par M. Couve de Murville, Premier Ministre, (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 341 ;** rapport le 10 octobre 1968 par M. Rivain, rapporteur général, **n° 359 ;** avis le 10 octobre 1968 de la Commission de la production et des échanges, **n° 360 ;** avis le 15 octobre 1968 de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, **n° 364 ;** avis le 23 octobre 1968 de la Commission des affaires étrangères, **n° 393 ;** avis le 23 octobre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, **n° 394 ;** avis le 25 octobre 1968 de la Commission de la défense nationale, **n° 395.** Adoption le 19 novembre 1968. — Projet de loi **n° 42.**

Transmis au Sénat le 21 novembre 1968 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 39 (année 1968-1969) ;** rapport le 21 novembre 1968 par M. Marcel Pellenc, **n° 40 (année 1968-1969) ;** avis n° 41 de la Commission des affaires culturelles ; avis n° 42 de la Commission des affaires économiques ; avis n° 43 de la Commission des affaires étrangères ; avis n° 44 de la Commission des affaires sociales ; avis n° 45 de la Commission des lois. Adoption avec modifications le 5 décembre 1968. — Projet de loi **n° 23 (année 1968-1969).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 6 décembre 1968, **n° 507 ;** rapport le 10 décembre 1968 par M. Rivain, rapporteur général au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 514.** Adoption des conclusion de la Commission mixte paritaire le 10 décembre 1968. — Projet de loi **n° 72.**

Transmis au Sénat le **10 décembre 1968** rapport le 10 décembre 1968 par M. Pellenc au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 81 (année 1968-1969).** Rejet des conclusions de la Commission mixte paritaire le 12 décembre 1968. — Projet de loi **n° 32 (année 1968-1969).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 13 décembre 1968 (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 507 ;** rapport le 13 décembre 1968 par M. Rivain, rapporteur général, **n° 539.** Adoption le 16 décembre 1968. — Projet de loi **n° 74.**

Transmis au Sénat le 16 décembre 1968 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 101 (année 1968-1969) ;** rapport par M. Pellenc. Rejeté le 17 décembre 1968. — Projet de loi **n° 40 (année 1968-1969),** adopté sans modifications par le Sénat et transmis à l'Assemblée Nationale.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 17 décembre 1968 (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 549 ;** rapport le 18 décembre 1968 par M. Rivain, rapporteur général, **n° 550.** Adoption définitive le 18 décembre 1968. — Projet de loi **n° 81.**

Loi n° 68-1172 du 27 décembre 1968, publiée au *J.O.* du 29 décembre 1968 (p. 12339 et suivantes).

TABLE DE CONCORDANCE
DES ARTICLES DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1969
ET DES ARTICLES DE LA LOI

ARTICLES du projet	OBJET	DATE de discussion à l'A.N. (1968)	PAGES J.O.	ARTICLES de la loi de finances pour 1969
	PREMIÈRE PARTIE			
1er	Impôts autorisés	23 oct.	3492	1er
2	I.R.P.P. - Barème	23 oct. 16 déc.	3494 5533	2
2 *bis*	Calcul des acomptes provisionnels	16 déc.	5533	3
3	Taxe complémentaire	23 oct.	3499	4
4	I.R.P.P. - Primes d'assurances des non-salariés agricoles	23 oct.	3500	5
4 *bis*	I.R.P.P. - Déduction de diverses cotisations de retraite	16 déc.	3534	—
5	Impôt sur les sociétés - Caisses de retraite et de prévoyance	23 oct.	3500	6
6	Régime fiscal des entreprises de presse .	23 oct.	3500	7
6 *bis*	Droits de mutation à titre gratuit	10 déc.	5288	8
7	Droits de mutation à titre gratuit	24 oct. 16 déc.	3516 5534	
8	Tarif du droit de bail	24 oct. 10 déc.	3529 5289	9
9	Droits d'enregistrement sur les mutations de fonds de commerce	24 oct. 16 déc.	3531 3534	10
10	Taxe sur les conventions d'assurances ..	24 oct.	3532	11
11	Transports routiers de voyageurs ..... Exonération de timbre	24 oct.	3532	12
12	Billets de cinéma et de théâtre ..... Exonération de timbre	24. oct. 16 déc.	3532	13
13	Permis de chasse	24. oct. 16 déc.	3536 5534	14
14	Chasse — Imposition	24 oct. 16 déc.	3542 5535	—
14 *bis*	Droit spécifique sur bières et eaux minérales	10 déc.	5290	15
15	Droit spécifique sur bières et eaux minérales	24 oct. 16 déc.	3542 5535	
16	Taxe sur les vins d'Alsace	24 oct.	3547	16
17	Taxe de circulation sur les viandes ..	24 oct. 21 déc.	3550 5742	—
18	T.V.A. — Exploitants agricoles	24 oct. 16 déc.	3550 5536	17
18 *bis*	T.V.A. — Décote spéciale pour les artisans	24 oct.	3553	18

ARTICLES du projet	OBJET	DATE de discussion à l'A.N. (1968)	PAGES J.O.	ARTICLES de la loi de finances pour 1969
19	Transports maritimes avec la Corse ..	24 oct.	3554	19
20	T.V.A. dans les D.O.M.	24 oct.	3555	20
21	Régime fiscal des produits pétroliers .	24 oct.	3556	21
22	Ressources affectées	24 oct.	3558	22
23	Exploitations agricoles — Cotisations de vieillesse	24 oct.	3559	23
23 *bis*	Taxe sur les betteraves	19 nov.	4725	24
24	Taxe d'équipement de la région parisienne	24 oct. 16 déc.	3560 5536	25
25	Fonds de soutien aux hydrocarbures ..	24 oct. 16 déc.	3560 5536	26
26	Fonds d'investissement routier	24 oct. 16 déc.	3561 5536	27
27	Détaxation des carburants agricoles ...	24 oct.	3562	28
28	Cotisation à la production sur les sucres.	24 oct.	3562	29
28 *bis*	Cotisation de solidarité à la charge de certains producteurs agricoles	16 déc.	5536	30
29	Confirmation de dispositions législatives antérieures	24 oct.	3562	31
29 *bis*	Plan d'économies	19 nov.	4726-4735	32
30 (Etat A)	Equilibre général du budget	24 oct. 19 nov. 10 déc. 16 déc. 21 déc.	3564 4737 5290 5538 5742	33
	DEUXIEME PARTIE			
31	Budget général — Services votés	28 oct. 19 nov.	3616 4721	34
32 (Etat B)	Mesures nouvelles — Dépenses ordinaires des services civils	28 oct. 19 nov. 16 déc.	3616 4721 et 4727 5532	35
33 (Etat C)	Mesures nouvelles — Dépenses en capital des services civils	28 oct. 19 nov.	3616 4721 et 4728	36
34	Mesures nouvelles — Dépenses ordinaires des services militaires	28 oct. 30 oct. 19 nov. (Budgets militaires)	3616 3759 4721	37
35	Mesures nouvelles — Dépenses en capital des services militaires	28 oct. 30 oct. (Budgets militaires)	3616 3761	38
36 (Etat D)	Autorisations d'engagement par anticipation	28 oct. 19 nov.	3616 4721	39

ARTICLES du projet	OBJET	DATE de discussion à l'A.N. (1968)	PAGES J.O.	ARTICLES de la loi de finances pour 1969
37 et 38	Budgets annexes :	28 oct.	3616	
	— B.A.P.S.A.	16 nov.	4590	
	— Imprimerie nationale	18 nov.	4622	40
	— Légion d'honneur	8 nov.	4151	et
	— Monnaies et Médailles	18 nov.	4620	41
	— Postes et télécommunications	9 nov.	4245	
	— Essences et poudres	30 oct.	3762	
39 et 40	Comptes spéciaux du Trésor :			
	— Comptes d'affectation spéciale	18 nov.	4622	42 et 43
41 et 42	— Opérations à caractère temporaire.	18 nov.	4622	44 et 45
43	— Comptes de commerce — Mesures nouvelles	18 nov.	4622	46
44	— Règlement avec les gouvernements étrangers	18 nov.	4622	47
45	— Comptes d'avances	18 nov.	4622	48
46	— Comptes de prêts et de consolidation	18 nov.	4622	49
47 (Etat E)	Taxes parafiscales	18 nov. 19 nov. 16 déc.	4603 4721 5539	50
48 (Etat F)	Crédits évaluatifs	18 nov.	4649	51
49 (Etat G)	Crédits provisionnels	18 nov.	4650	52
50 (Etat H)	Reports de crédits	18 nov.	4651	53
51	Programme de construction d'H.L.M.	13 nov. (Equipement et Logement)	4345	54
52	H.L.M. — Bonifications d'intérêts	13 nov. (Equipement et Logement)	4345	55
53	Programme triennal de logements primés	13 nov. (Equipement et Logement)	4345	56
54	Travaux intéressant le district de Paris.	18 nov.	4652	57
55	Travaux d'équipement rural, d'équipement des ports, etc.	18 nov.	4652	58
56	Fonds national de garantie des calamités agricoles	16 nov. (Agriculture)	4590	59
57	Créations d'emplois dans l'enseignement supérieur	29 oct. (Education Nationale)	3694	60
57 *bis*	Cession à l'Etat d'une parcelle du Bois de Vincennes	29 oct. (Education Nationale)	3694	61

Budget 1969

ARTICLES du projet	OBJET	DATE de discussion à l'A.N. (1968)	PAGES J.O.	ARTICLES de la loi de finances pour 1969
58	Participation des salariés à l'expansion des entreprises	18 nov. 16 déc.	4652 5539	62
59	Taxe pour frais de chambres de métiers.	18 nov.	4652	63
60	Impôt sur les spectacles	13 nov. 16 déc. (Affaires culturelles)	4372 5540	64
60 *bis*	Taxe additionnelle au prix des places de cinéma	13 nov. (Affaires culturelles)	4373	65
60 *ter*	Droits de succession en cas d'adoption .	16 déc.	5540	66
61	Taxe de sortie des films	13 nov. (Affaires culturelles)	4373	67
62	Forclusions pour les Anciens combattants de la Résistance	8 nov. (Anciens combattants)	4216	68
62 *bis*	Majoration spéciale en faveur des déportés politiques	16 déc.	4728	69
63	Cessation d'activité d'une commission ministérielle (Plan d'assistance militaire)	18 nov.	4620	70
64	Emission de monnaies métalliques dans le territoire des Afars et des Issas ..	4 nov.	4890	71
65	Commission de vérification des comptes des entreprises publiques	18 nov.	4655	72
65 *bis* A	Pensions des anciens fonctionnaires d'Algérie et de la F.O.M.	16 déc.	5540	73
65 *bis*	Majoration des rentes viagères	16 déc.	5540	74
65 *ter*	Majoration des rentes viagères servies par la Caisse des dépôts	18 nov. (Charges communes)	4658	75
65 *quater*	Secret en matière de statistiques	18 nov.	4658	76
66	Travaux de construction des autoroutes et des oléoducs	13 nov. (Equipement et Logement)	4366	77
67	Aménagement de la Basse-Seine	13 nov. (Equipement et Logement)	4346	78
67 *bis*	Etablissements dangereux et insalubres .	16 déc.	5540	79
68	Emprunts des collectivités locales à la Caisse d'aide à l'équipement	16 déc. (Intérieur)	5541	80
69	Affectation au district de la région parisienne des recettes provenant de l'application de la loi du 2 août 1960 ..	14 nov. (Intérieur)	4434	81

ARTICLES du projet	OBJET	DATE de discussion à l'A.N. (1968)	PAGES J.O.	ARTICLES de la loi de finances pour 1969
70	Fonds spécial pour la formation des agents des collectivités locales	14 nov. 16 déc. (Intérieur)	4434 5541	—
71	Tables décennales des actes de l'état-civil	8 nov. 16 déc. (Justice)	4182 5541	—
72	Droit de sceau	8 nov. (Justice)	4182	82
72 *bis*	Sociétés de rédacteurs	16 déc.	5541	83
73	Taxe spéciale sur les marchandises importées en Guyane	9 nov. (D.O.M.)	4273	84
73 *bis*	Etat récapitulatif des crédits pour les D.O.M. et T.O.M.	4 nov. (T.O.M.) 9 nov.) (D.O.M.)	3890 4274	85
74	Aide à l'armement naval	31 oct. (Transports III)	3792	86
74 *bis*	Suppression du Centre national pour l'accroissement de la productivité	4 nov. (Services Premier ministre)	3859	87

ASSEMBLÉE NATIONALE

Commission des Finances (N° 359).

Rapporteur général : M. Rivain.

Rapporteurs spéciaux :

— Affaires culturelles : M. Valéry Giscard d'Estaing.

— Affaires étrangères : M. Arthur Conte.
  — Relations culturelles et Coopération technique : M. Dusseaulx.

— Affaires sociales :
  — Santé publique et Population : M. Griotteray.
  — Travail : M. Raymond Boisdé.

— Agriculture : M. Aimé Paquet.

— Anciens combattants et Victimes de guerre : M. Fossé.

— Coopération : M. André-Georges Voisin.

— Services du Premier Ministre :
  — Départements d'outre-mer : M. de Rocca Serra.
  — Territoires d'outre-mer : M. de Rocca Serra.

— Economie et Finances :
  — Charges communes : M. Chauvet.
  — F.O.R.M.A. : M. Pierre Godefroy.
  — Services financiers : M. Poudevigne.

— Education nationale :
  — Fonctionnement : M. Charbonnel.
  — Equipement : M. Weinman.

— Equipement et Logement :
  — Equipement : M. Ruais.
  — Logement : M. Jacques Richard.
  — Urbanisme : M. Caldaguès.
  — Tourisme : M. Louis Sallé.

— Industrie : M. Jean-Marie Bailly.

— Intérieur et Rapatriés : M. Edouard Charret.

— Jeunesse et Sports : M. Souchal.

— Justice : M. Sabatier.

Budget 1969

— Services du Premier Ministre :
  — Section I. — Services généraux ; VI. — Journaux officiels ; VII. — Secrétariat général de la Défense nationale ; VIII. — Groupement des contrôles radioélectriques ; IX. — Conseil économique et social : M. Billecocq.
— Services généraux :
  — Recherche scientifique : M. Jean-Marie Poirier.
  — Fonction publique : M. Maurice Papon.
  — Aménagement du territoire et Plan : M. Ansquer.
  — Information : M. Robert-André Vivien.
— Transports :
  — Services communs et Transports terrestres : M. Ruais.
  — Aviation civile : M. Anthonioz.
  — Marine marchande : M. Christian Bonnet.
— Imprimerie nationale : M. Feuillard.
— Légion d'honneur. — Ordre de la Libération : M. Pierre Lucas.
— Monnaies et Médailles : M. Sprauer.
— Postes et Télécommunications : M. Danel.
— Ministère de l'Agriculture :
  — Prestations sociales agricoles : M. Collette.
— Comptes spéciaux du Trésor : M. Papon.
— Taxes parafiscales : M. Sprauer.
— O.R.T.F. : M. Robert-André Vivien.
— Ministère des Armées :
  — Problèmes généraux : M. Jean-Paul Palewski.
  — Dépenses ordinaires : M. Voilquin.
  — Dépenses en capital : M. Hubert Germain.
  — Budgets annexes du service des Essences et du service des Poudres : M. Pierre Baudis.

Rapporteurs pour avis :

Commission des affaires culturelles, familiales et sociales n° (364) :

Affaires culturelles : M. Schnebelen.

Affaires culturelles : Cinéma : M. Beaugitte.

Affaires étrangères : Relations culturelles : M. Weber.

Affaires sociales : Santé publique : M. Peyret.

Affaires sociales : Travail : M. Caille.

Affaires sociales : Sécurité sociale : M. Ribadeau-Dumas.

Agriculture : Enseignement agricole : M. Bordage.

Anciens combattants et Victimes de guerre : M. Béraud.

Education nationale : M. Capelle.

Equipement et Logement : logement social : M. de Préaumont.

Services du Premier ministre :

I. — Services généraux : Recherche scientifique : M. Bourgoin.

I. — Services généraux : Promotion sociale : M. Berger.

II. — Information : M. Boinvilliers.

III. — Jeunesse et Sports : M. Flornoy.

Budget annexe des prestations sociales agricoles : M. Delong.

Office de radiodiffusion-télévision française : M. Gerbaud.

Commission des affaires étrangères (n° 393) :

I. — Affaires étrangères : M. Joxe.

I. — Affaires étrangères : Relations culturelles : M. Xavier Deniau.

II. — Coopération : M. de Broglie.

Commission de la production et des échanges (n° 360) :

Affaires étrangères :

II. — Coopération : M. Hauret.

Agriculture : M. Le Bault de la Morinière.

Economie et Finances :

I. — Charges communes (F.O.R.M.A.) : M. Bertrand Denis.

II. — Services financiers :
— Commerce intérieur : M. Kaspereit.
— Commerce extérieur : M. Fouchier.

Equipement et Logement :
— Equipement : M. Catalifaud.
— Logement : M. Royer.
— Tourisme : M. Bayle.

Industrie : M. Poncelet.

Services du Premier ministre :

I. — Services généraux :

— Aménagement du territoire : M. Duval.

— Recherche scientifique : M. Herzog.

IV. — Départements d'outre-mer. — V. — Territoires d'outre-mer : M. Renouard.

X. — Commissariat général du plan d'équipement : M. Duval.

Transports :

— Transports terrestres : M. Marette.

— Marine marchande : M. Miossec.

— Aviation civile : M. Labbé.

Postes et Télécommunications : M. Wagner.

Prestations sociales agricoles :

M. Bousseau.

Commission de la défense nationale et des forces armées (n° 395) :

a) Budget général.

1° Dépenses ordinaires des services militaires : M. d'Aillières.

2° Dépenses en capital des services militaires : M. Hébert.

Section commune : M. Bignon.
Section Terre : M. Brocard.
Section Mer : M. de Bennetot.
Section Air : M. Clostermann.

b) Budgets annexes.

1° Service des Essences : M. Jarrot.

2° Service des Poudres : M. Jarrot.

Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République (n° 394) :

Intérieur (intérieur, rapatriés) : M. Bozzi.

Justice : M. Krieg.

Service du Premier ministre :

I. — Services généraux (fonction publique) : M. Tiberi.

IV. — Département d'outre-mer : M. Sablé.

V. — Territoires d'outre-mer : M. de Grailly.

SÉNAT **Budget 1969**

Rapporteur général : M. Marcel Pellenc.

Rapporteurs spéciaux :

Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation :

I. — *Dépenses civiles.*

a) Budget général :

— Affaires culturelles : M. Edouard Bonnefous.

— Affaires étrangères : M. Georges Portmann.

— Coopération : M. Robert Schmitt.

— Affaires sociales : M. Paul Ribeyre.

— Travail : M. Michel Kistler.

— Agriculture : M. Paul Driant.

— F.E.O.G.A. : M. André Dulin.

— Anciens combattants et Victimes de guerre : M. Legouez.

— Economie et Finances :

— I. — Charges communes. — II. — Services financiers : M. Henri Tournan.

— Education nationale : Mlle Irma Rapuzzi.

— Equipement et Logement :

— Equipement : M. Charles Suran.

— Logement : M. Bousch.

— Tourisme : M. Lucien Gauthier.

— Industrie : M. Armengaud.

— Intérieur : M. Joseph Raybaud.

— Justice : M. Marcel Martin.

— Services du Premier ministre :

— I. — Services généraux : M. Roger Houdet.
Aménagement du territoire : M. de Montalembert.

— II. — Information : M. André Diligent.

— III. — Jeunesse et Sports : M. René Monory.

— IV. — Départements d'outre-mer. — V. — Territoires d'outre-mer : M. Jean-Marie Louvel.

— VI. — Direction des Journaux officiels : M. Roger Houdet.

— VII. — Secrétariat général de la Défense nationale : M. Bousch.

Budget 1969

— VIII. — Groupement des contrôles radio-électriques : M. Bousch.

— IX. — Conseil économique et social : M. Roger Houdet.

— X. — Commissariat général du Plan d'équipement et de la Productivité : M. de Montalembert.

— Transports :

— I. — Transports terrestres : M. Antoine Courrière.

— II. — Aviation civile : M. Marcel Fortier.

— III. — Marine marchande : M. Jean Bardol.

b) Budgets annexes :

— Imprimerie nationale : M. Talamoni.

— Légion d'honneur. — Ordre de la Libération : M. Yves Durand.

— Monnaies et Médailles : M. Yves Durand.

— Postes et Télécommunications : M. Henneguelle.

— Prestations sociales agricoles : M. Monichon.

II. — *Dépenses militaires.*

ARMÉE.

a) Budget général :

— Dépenses ordinaires des services militaires : M. Gustave Héon.

— Dépenses en capital des services militaires : M. Coudé du Foresto.

b) Budgets annexes :

— Service des essences : M. Antoine Courrière.

— Service des poudres : M. André Colin.

III. — *Comptes spéciaux du Trésor :* M. Descours Desacres.

— Office de Radiodiffusion-Télévision française : M. Diligent.

Rapporteurs pour avis :

Commission des affaires culturelles (n° 41) :

M. de Bagneux : Affaires culturelles.

M. Lamousse : Affaires culturelles (cinéma, théâtres nationaux).

M. Miroudot : Affaires culturelles (monuments historiques).

M. Caillavet : Affaires étrangères (relations culturelles).

M. Caillavet : Affaires étrangères (coopération).

M. Tailhades : Education nationale (enseignements préscolaires, élémentaires et du second degré).

M. Chauvin : Education nationale (enseignement supérieur).

M. Vérillon : Recherche scientifique et technique.

M. Noury : Jeunesse et Sports.

M. Fleury : Information, O.R.T.F.

Commission des affaires économiques et du Plan (n° 42) :

M. Pauzet (Marc) : Agriculture.

M. Brun (Raymond) : Affaires économiques.

M. Mistral (Paul) : Equipement et Logement (logement).

M. Bouquerel (Amédée) : Equipement et Logement (routes et voies navigables).

M. Yvon (Joseph) : Equipement et Logement (ports maritimes).

M. Golvan (Victor) : Equipement et Logement (tourisme).

M. Jager (René) : Industrie, services du Premier Ministre.

M. Barroux (André) : Aménagement du territoire.

M. Chauty (Michel) : Energie atomique.

M. Longchambon (Henri) : Plan.

M. Billiemaz (Auguste) : Transports (transports terrestres).

M. Pams (Gaston) : Transports (aviation civile et commerciale).

M. Yvon (Joseph) : Transports (marine marchande).

M. Beaujannot (Joseph) : Postes et Télécommunications.

Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées (n° 43) :

M. Bayrou : Armées (section commune).

M. Taittinger : Armée (section air).

M. de Chevigny : Armée (section forces terrestres).

M. Boin : Armée (section marine).

M. Général Béthouart : Affaires étrangères.

M. Péridier : Affaires étrangères (coopération).

Commission des affaires sociales (n° 44) :

Mme Marie-Hélène Cardot : Anciens combattants.

M. Barbier : Affaires sociales (travail, sécurité sociale et emploi).

M. Messaud (Léon) : Affaires sociales (santé publique).

M. Soudant : Prestations sociales agricoles.

Commission des lois (n° 45) :

M. Nayrou : Intérieur.

M. Molle Marcel : Justice.

DISCUSSION GÉNÉRALE : [22 octobre 1968] (p. 3425, 3439), [23 octobre 1968] (p. 3472).

Le retard avec lequel le budget a été soumis au Parlement (p. 3425) ; la crise de mai-juin ; ses causes et ses conséquences économiques et financières (p. 3426, 3439, 3446, 3479, 3481, 3482) ; l'expansion ; le taux retenu par le Gouvernement (p. 3426, 3429, 3444) ; la situation difficile de l'agriculture ; les subventions ; la nécessité d'une politique nouvelle (p. 3426, 3444. 3449, 3450, 3478, 3480, 3483) ; l'agriculture et le Marché commun (p. 3426) ; la situation de l'emploi ; le chômage (p. 3426, 3429, 3442, 3446, 3449, 3450, 3451, 3482, 3485) ; la fiscalité (p. 3426, 3430, 3476, 3480, 3487) ; l'impôt sur le revenu ; la refonte nécessaire ; (p. 3426, 3427, 3430, 3437, 3440, 3441, 3445, 3447, 3448, 3450, 3473, 3480, 3485) ; la réforme indispensable de l'impôt sur les sociétés ; la baisse de son rendement (p. 3426, 3427, 3430, 3448, 3480) ; la gestion rationnelle des administrations ; l'inefficacité et la rigidité actuelles (p. 3427, 3444, 3476, 3478) ; le déficit budgétaire ; l'accroissement de l'impasse ; son financement (p. 3427, 3429, 3437, 3440, 3445, 3447, 3450, 3485) ; les problèmes de trésorerie (p. 3427) ; le marché financier (p. 3427) ; le Ve Plan ; le bouleversement de ses objectifs par les événements de mai-juin (p. 3427, 3443 à 3445, 3485) ; les mesures fiscales nouvelles incluses dans le budget (p. 3427, 3445, 3483, 3487) ; l'augmentation des droits de succession (p. 3427, 3441, 3445, 3450, 3480, 3483, 3484) ; l'impôt sur les bières et les eaux minérales (p. 3427, 3448) ; l'institution d'une taxe sur le fuel-oil domestique (p. 3427, 3480, 3483) ; l'augmentation du prix de l'essence (p. 3427, 3448) ; la fiscalité de la presse (p. 3427) ; la réduction du droit incorporé dans le prix des poudres de chasse (p. 3427) ; le montant énorme et croissant des charges publiques (p. 3427, 3428, 3440, 3443, 3476, 3487) ; les économies ; la nécessité d'un effort dans ce domaine (p. 3427, 3429, 3474) ; le rapport de M. Simon Nora sur la situation des entreprises publiques (p. 3427, 3430, 3437, 3444, 3449, 3486) ; la reprise économique actuelle (p. 3427, 3480) ; les conditions d'examen du budget (p. 3427, 3428) ; la coopération entre l'exécutif et le législatif (p. 3428) ; les auditions auxquelles a procédé la Commission des finances (p. 3428) ; la fragilité de l'économie française (p. 3428) ; la définition nécessaire d'une politique économique d'ensemble ; les incertitudes de la politique actuelle (p. 3426, 3430, 3436, 3437, 3442, 3443, 3446) ; les services votés (p. 3429, 3443, 3474, 3478) ; la faible marge de manœuvre du Gouvernement (p. 3429, 3443) ; les nouvelles priorités admises par le Gouvernement (p. 3429, 3479, 3480) ; les dépenses militaires (p. 3429, 3441, 3442, 3448, 3483) ; l'insuffisance de l'information économique en France : la révision des compte nationaux (p. 3429, 3437, 3442, 3447, 3476, 3481) ; la politique industrielle ; la fragilité de l'industrie en France (p. 3429, 3442, 3475, 3476) ; le fonctionnement du système du crédit ; le taux d'escompte (p. 3430, 3481) ; la relation entre la productivité et le plein emploi (p. 3437) ; la priorité donnée aux investissements privés sur les investissements publics (p. 3437) ; la répartition des fruits de l'expansion (p. 3437) ; les responsabilités de la majorité dans la situation actuelle (p. 3440) ; l'hémorragie actuelle de devises (p. 3440, 3481, 3483) ; le recours par le Gouvernement à l'économie libérale (p. 3440 à 3442) ; la fraude fiscale (p. 3441) ; l'éducation nationale et la recherche (p. 3441) ; les investissements publics, leur diminution relative (p. 3442, 3444, 3487) ; la modernisation souhaitable de la présentation budgétaire (p. 3442, 3476) ; la création d'une Banque nationale d'investissement (p. 3442, 3477) ; la réforme régionale ; la régionalisation (p. 3443, 3478) ; le problème des finances locales (p. 3443) ; la remise en cause du Ve Plan (p. 3443, 3444, 3445, 3485) ; les efforts demandés au seul secteur privé (p. 3444) ; le sort des personnes âgées (p. 3445) ; la dette flottante ; le lancement d'un

emprunt de consolidation (p. 3445, 3450) ; la revalorisation des pensions d'anciens combattants (p. 3446) ; les privilèges accordés aux sociétés capitalistes (p. 3447) ; l'augmentation de la masse des impôts indirects (p. 3448) ; la construction (p. 3449) ; l'institution d'une échelle mobile des salaires (p. 3449) ; les entreprises nationales ; leur déficit ; les charges indues qui pèsent sur elles (p. 3449, 3478, 3486) ; la formation professionnelle (p. 3449, 3485) ; les problèmes d'emploi des jeunes et de l'apprentissage (p. 3451, 3485) ; la retraite à 60 ans pour les femmes (p. 3451, 3452) ; l'épargne et sa rémunération (p. 3472, 3473) ; le marché des eurodevises (p. 3472) ; l'influence des taux d'intérêt pratiqués par les différentes places financières, sur les placements à court terme (p. 3472) ; la situation fiscale des cadres (p. 3473, 3474) ; les aides à l'exportation (p. 3474, 3475, 3483) ; les groupements d'intérêt économique (p. 3475) ; la thésaurisation (p. 3477) ; la construction européenne (p. 3477, 3484, 3486) ; le commerce extérieur ; les exportations (p. 3477, 3478, 3480, 3481, 3482, 3483, 3484, 3485, 3486) ; les crédits pour les moyens de communication (p. 3478, 3479) ; les télécommunications (p. 3479) ; l'aviation intérieure ; Air Inter (p. 3479) ; la fiscalité locale ; les patentes (p. 3480, 3486) ; l'institution d'une société européenne (p. 3480) ; la hausse des prix (p. 3480, 3482) ; le plan de stabilisation de 1964 (p. 3482) ; l'hypothèse de la dévaluation (p. 3482) ; le regroupement de l'industrie automobile européenne ; l'affaire Fiat-Citroën (p. 3486) ; la réévaluation des bilans (p. 3486).

Interventions de M. Ortoli, ministre de l'économie et des finances (p. 3431 et 3487) : les conséquences des événements de mai et de juin sur l'économie française ; les premiers résultats obtenus par le Gouvernement ; la ligne directrice de son action ; les deux objectifs du budget économique rectifié de 1968 et de celui de 1969 : l'expansion et l'équilibre ; le refus de la déflation ; l'accroissement en volume de la production intérieure brute ; l'hypothèse de base du budget de 1969 ; la consommation ; l'investissement ; la progression de l'emploi ; le glissement des prix en 1968 et 1969 ; les incidences des hausses des rémunérations sur les prix de revient ; l'augmentation prévue de la productivité ; l'amenuisement temporaire des marges bénéficiaires ; les hausses de tarifs publics ; les mesures d'allègement fiscal ; l'action de discipline des prix ; l'opposition du Gouvernement à l'esprit de lucre ou l'incivisme ; le pouvoir d'achat des travailleurs ; l'ouverture de notre économie vers l'extérieur ; les importations ; la capacité nationale à exporter ; les prévisions en matière d'échanges extérieurs ; les réserves en devises ; la surveillance attentive des liquidités ; le retour au régime de la liberté des changes ; le maintien aux taux d'intérêt élevé ; le système de bonification aux emprunts à long terme ; la politique des pouvoirs publics dans le domaine du crédit ; la réduction de la répercussion des mesures prises sur le coût du crédit en vue de soutenir l'expansion ; le réalisme du budget économique proposé ; la restructuration de notre économie ; le développement des moyens de formation ; la création de nouvelles sections de formation professionnelle des adultes ; l'évolution de la politique agricole ; l'amélioration de la capacité de compétition de l'agriculture française ; la recherche d'une économie agricole saine installée dans le progrès au sens économique du terme ; les problèmes sociaux de l'agriculture ; la nécessité d'une politique active de développement industriel ; le développement des entreprises petites et moyennes ; la préservation de l'indépendance des entreprises d'importance nationale ; le rétablissement de l'autofinancement ; la place et le rôle que la Bourse doit retrouver dans notre économie ; les moyens d'action plus directe dont doit disposer l'Etat ; le F.D.E.S. ; le fonds national de l'emploi ; l'action régionale ; les masses budgétaires ; le découvert ; la très forte progression des dépenses ; les contraintes résultant des conséquences directes et inéluctables des événements de mai et juin traduites en année pleine ; l'augmentation des crédits pour l'agriculture ; pour les entreprises nationales ; le très grand effort de rigueur nécessaire pour contenir la progression du budget de 1969 dans la limite de la croissance de la production intérieure brute ; la réduction au plus juste des créations d'emplois ; la progression très limitée des dépenses militaires ; le rapport du comité Nora ; la recherche d'économies durables ; la progression des dépenses faites au titre de l'équipement ; le développement industriel ; l'action accomplie en faveur de la promotion sociale des hommes ; la nécessité de rendre au budget une certaine souplesse ; la question des services votés ; le développement dans l'administration des

méthodes modernes d'analyse ; les modifications à introduire dans la répartition des responsabilités entre les administrations centrales et les services extérieurs et les modifications dans l'exercice du contrôle administratif et financier ; l'impossibilité de prévoir année sur année une rigoureuse concordance de la croissance des dépenses budgétaires et de la production en valeur ; les infléchissements à lui apporter ; les impôts nouveaux ; le triple souci qui a guidé le Gouvernement ; la diversité des mesures retenues ; l'augmentation du prix du fuel domestique ; l'institution d'un droit sur les eaux minérales et bières de faible degré ; l'augmentation des droits de succession ; l'existence, notamment en Allemagne, d'un impôt sur le capital ; les dispositions transitoires intéressant l'impôt sur le revenu ; le faible pourcentage que représentent les recettes fiscales nouvelles par rapport à l'ensemble de la fiscalité ; la recherche de la plus grande cohérence possible entre le budget de l'Etat et les fins économiques poursuivies ; les bons résultats obtenus depuis quatre mois par l'économie française ; (p. 3487 à 3489) : la qualité des travaux de la commission des finances ; la fragilité du secteur industriel français ; la nécessité d'une croissance dans ce domaine, ainsi que dans le secteur tertiaire ; la politique à suivre en matière de crédit et de fiscalité ; le développement des entreprises ; le niveau d'autofinancement ; l'action de l'Etat en matière de développement industriel ; la mise au point de l'appareil administratif ; l'augmentation du montant des crédits de recherche ; la discussion actuelle sur la forme que doit prendre l'action de l'Etat dans le domaine industriel ; le budget, son poids, l'allégement à rechercher ; le budget de 1969, budget de constatation ; sa comparaison avec le budget réel de 1969 ; le limites qui ont été apportées à sa croissance ; les arbitrages et les choix qui ont dû être effectués ; les priorités choisies ; les dépenses militaires ; les entreprises nationales ; l'allégement des charges des entreprises ; l'intention du Ministre de chercher dans le prochain budget à contenir progressivement l'augmentation des charges ; la transformation de notre administration ; les problèmes de gestion ; la rationalisation des choix budgétaires ; les très grandes novations que devront subir nos méthodes administratives ; la fiscalité ; le reproche fait aux services de manquer d'imagination ; le problème du choix des dispositions fiscales ; la limitation du montant des recettes nouvelles ; la diversification des mesures fiscales proposées ; la politique économique du Gouvernement ; l'expansion ; la nécessité d'une croissance durable et sans à coup.

PREMIÈRE PARTIE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER

DISCUSSION [23 octobre 1968] (p. 3492). [24 octobre 1968] (p. 3516, 3536).

TITRE PREMIER : *Dispositions relatives aux ressources.*

I. — *Impôts et revenus autorisés.*

Art. 1er : *Autorisation de percevoir les impôts existants et interdiction de percevoir les impôts non autorisés* (p. 3492) ; le caractère traditionnel de cet article ; adoption ; vote défavorable du groupe communiste.

Avant l'art. 2 : amendement du groupe communiste tendant à la réforme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés ; l'évolution du rendement des deux impôts ; les conséquences de l'aggravation de l'I.R.P.P. sur la situation des petits contribuables ; l'augmentation du nombre des assujettis ; les engagements pris au moment des accords de Grenelle ; le caractère rituel de cet amendement ; rejet au scrutin (*ibid.*) ; liste des votants (p. 3511, 3512).

Art. 2 : *I.R.P.P. — Modification du barème* (p. 3494) ; les modifications successives qui ont affecté depuis deux ans le régime de l'I.R.P.P. ; la suppression de diverses mesures prises au cours de l'année 1968 pour l'imposition des revenus de 1968 ; la réduction des cotisations d'impôts inférieures à 4.000 francs et la majoration de toutes celles qui sont supérieures à 5.000 ; le supplément de recettes attendu (*ibid.*) ; les engagements pris à Grenelle (p. 3495, 3497) ; l'augmentation du rendement de l'impôt et du nombre des contribuables résultant automatiquement de la hausse des prix annuels (p. 3495) ; l'aspect économique du problème ; les conséquences fâcheuses résultant pour l'épargne de la conception actuelle de l'I.R.P.P. (*ibid.*) ; les répercussions graves de cet impôt notamment sur les chefs d'entreprise et les cadres (p. 3495, 3497) ; l'élévation du plafond d'abattement pour les contribuables dont les revenus sont déclarés par les tiers ; l'application de l'article 40 de la Constitution à un amen-

Budget 1969

dement dans ce sens (p. 3495) ; la taxation des opérations de bourse ; la spéculation importante qu'ont connue récemment certains titres ; la taxation d'office (*ibid.*) ; l'échelonnement des majorations et minorations d'impôt prévues par le Gouvernement (p. 3497) ; la participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises ; l'exonération du produit des sommes ainsi attribuées (p. 3498).

Intervention de M. Ortoli, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 3496) : la complexité du régime actuel de l'I.R.P.P. ; la simplification du texte proposé ; le prochain dépôt par le Gouvernement d'un projet de loi de réforme de l'I.R.P.P. ; sa discussion au mois d'avril prochain ; la réduction pour frais professionnels ; la taxation des opérations en bourse.

Intervention de M. Chirac, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances (p. 3498) : l'accord du Gouvernement avec la proposition tendant à exonérer les sommes attribuées aux salariés au titre de la participation aux fruits de l'expansion.

Réserve de l'article (p. 3499).

Art. 3 : *Taxe complémentaire. Abattement à la base ;* la diminution progressive du taux de cette taxe ; l'élévation de 3.000 à 4.000 F de l'abattement à la base accordé à certaines catégories de redevables ; l'augmentation importante des forfaits agricoles ; adoption de l'article (p. 3499).

Art. 4 : *I.R.P.P. Primes d'assurances versées par les personnes non salariées de l'agriculture ;* l'obligation d'affiliation résultant de la loi du 12 juillet 1966 (*ibid.*) ; les lacunes de cette loi (p. 3500) ; la fiscalisation des cotisations concernant les travailleurs non salariés non agricoles ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 5 : *Impôt sur les sociétés. Caisses de retraite et de prévoyance ;* adoption.

Art. 6 : *Régime spécial des entreprises de presse. I.R.P.P. et impôt sur les sociétés ;* le rejet de cet article par la Commission des finances ; les difficultés connues par le personnel au cours de l'année 1968 (*ibid.*) ; les répercussions de l'introduction de la publicité à l'O.R.T.F. (p. 3501) ; les observations présentées par la Cour des comptes au sujet du maintien des privilèges accordés à la presse (p. 3502) ; l'enquête dont la Commission des finances avait chargé la Cour des comptes (*ibid.*) ; rejet au scrutin de l'amendement de suppression de la Commission des finances (p. 3503) ; liste des votants (p. 3512) ; les sociétés de rédacteurs (p. 3503, 3504) ; l'impossibilité de régler ce problème dans la précipitation ; l'application à la presse comme à l'Université de la promesse de participation (*ibid.*).

Intervention de M. Le Theule, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de l'information (p. 3504) : l'étude par le cabinet du Ministre du problème des sociétés de rédacteurs.

Reprise de la discussion (p. 3516).

Art. 7 : *Droits de mutation à titre gratuit. Majoration de certains tarifs ;* l'abattement à la base maintenu en ligne directe (p. 3516) ; les héritiers collatéraux (p. 3516 à 3518, 3525, 3526) ; les tarifs applicables aux successions entre époux (p. 3517, 3522) ; les donations-partages (p. 3517, 3520, 3522) ; l'impopularité, l'injustice et le danger de l'augmentation des droits de succession (p. 3517, 3519, 3520, 3521, 3523, 3525) ; son faible rendement (p. 3517, 3519) ; ses répercussions sur les détenteurs de biens fonciers (p. 3517, 3519, 3520, 3522) ; et sur l'agriculture (p. 3517 à 3521, 3525, 3526) ; la réforme des droits de succession intervenue en 1959 (p. 3517, 3518) ; l'importance en France de la cellule familiale (p. 3518) ; les exonérations rendues possibles par l'existence de la rente Pinay (p. 3519, 3520) ; les autres exonérations (p. 3520) ; la nécessité d'une refonte de l'impôt sur les successions (p. 3521) ; les répercussions sur les entreprises commerciales ou industrielles de l'augmentation des droits (p. 3521) ; l'erreur politique que constitue cette mesure (p. 3522, 3524) ; les rentiers viagers (p. 3523) ; la taxation insuffisante des droits de succession (p. 3525) ; les taux applicables aux mutations entre vifs (*ibid.*) ; le cas des monuments historiques (p. 3526) ; les droits de succession sur les biens agricoles (p. 3526, 3527) ; la situation des héritiers infirmes ou handicapés (p. 3527) ; l'étalement du paiement des droits accordés à l'époux survivant héritier (p. 3527).

Intervention de M. Ortoli, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 3523, 3524) : les conditions dans lesquelles s'est posé le problème fiscal en 1969 ; la croissance des recettes fiscales ; sa limitation à 1,50 % du total ; l'aspect technique du problème ; les dispositions du texte initial du Gouvernement ; la prétendue modification substan-

tielle du régime actuel des droits de succession ; le maintien de l'abattement à la base à son taux antérieur ; la non-aggravation des taux en valeur absolue ; les régimes moins favorables existant chez nos voisins ; la réduction par le Gouvernement des taux primitivement retenus ; le caractère modéré de la contribution ; réserve du vote sur l'article (p. 3527).

Après l'art. 7 : Amendement relatif aux conditions d'exonération de l'emprunt Pinay; la fraude fiscale ; le faux déficit des sociétés faisant partie d'un holding bancaire ; la location de rente Pinay ; les conditions du lancement des deux emprunts Pinay (*ibid.*) ; réserve du vote sur l'amendement (p. 3529).

Art. 8 : *Modification du tarif général du droit de bail* (*ibid.*) ; les modalités de perception de cet impôt ; l'application de la majoration prévue aux occupants et locataires de H.L.M. et aux baux ruraux (p. 3529, 3530) ; la comparaison entre la hausse modérée du droit de bail avec l'ensemble des mesures de dépense prévues en faveur de l'agriculture (p. 3530) ; le taux majoré ; rejet au scrutin d'un amendement tendant à exonérer les baux ruraux de la majoration prévue ; liste des votants (p. 3533) ; adoption avec modification de l'article (p. 3531).

Art. 9 : *Droits d'enregistrement. Mutations de fonds de commerce, de clientèles, de droits à un bail et d'offices ministériels* (*ibid.*) ; la fixation des ventes de fonds de commerce ; les répercussions de la majoration proposée pour les petites et moyennes entreprises ; le rétablissement qui en résulte de l'ancienne taxe de mutation supprimée en 1959 ; les faibles inconvénients du texte proposé ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 10 : *Taxe unique sur les conventions d'assurances ;* l'exonération du paiement de cette taxe pour les contrats d'assurance sur corps des aéronefs ; adoption (p. 3532).

Art. 11 : *Transports publics routiers de voyageurs. Exonération de timbre ;* la situation difficile que connaissent actuellement ces entreprises de transport ; adoption.

Art. 12 : *Billets de cinéma et de théâtre. Exonération de timbre* (*ibid.*) ; les tarifs actuellement en vigueur ; les modifications proposées ; le maintien pour un an de l'exonération déjà applicable ; adoption de l'article (*ibid.*).

Reprise de la discussion (p. 3536).

Art. 13 : *Permis de chasse* (*ibid.*) ; les moyens prévus par cet article propres à la mise en œuvre d'une politique nouvelle du permis de chasse ; les trois types de permis ; l'allégement des charges qui résultera de l'article 14 pour les chasseurs (*ibid.*) ; le terme à mettre au conflit latent entre agriculteurs et chasseurs (*ibid.*) ; l'institution d'un permis régional (p. 3538) ; la destruction des animaux malfaisants ; l'absence de consultation des organisations agricoles ; la réglementation de l'emploi des insecticides ; l'éventualité d'un débat sur les problèmes de la chasse ; la redevance versée aux communes (*ibid.*) ; la répartition des recettes par département (p. 3539).

Intervention de M. Boulin, Ministre de l'Agriculture (p. 3538 à 3540) : la nécessité de dégager des ressources nouvelles pour le conseil supérieur de la chasse et les fédérations ; la question de l'indemnisation des dégâts causés par certains gibiers nomades ; la différenciation des permis ; la départementalisation de l'action du Gouvernement ; le volant de manœuvre prévu ; la formule retenue pour la réparation des dégâts causés par les sangliers et le grand gibier ; l'origine des arrêtés qui classent « nuisibles » certaines espèces dans un département ; la marge d'appréciation qui doit être laissée à la commission départementale ; adoption de l'article avec modification (p. 3542).

Art. 14 : *Impositions grevant la chasse ;* la vente des poudres de chasse ; le caractère peu démocratique de la disposition proposée ; la nécessité d'instaurer en France une politique à la fois démocratique et contraignante ; adoption d'un amendement de suppression de l'article.

Art. 15 : *Droit spécifique sur les bières et sur certaines boissons non alcoolisées* (*ibid.*) ; le rejet de l'article proposé par la Commission des finances (p. 3543) ; l'opposition du groupe communiste aux droits spécifiques ; le poids de l'impôt sur les consommateurs modestes ; la consommation croissante des eaux minérales ; le développement de l'alcoolisme en France (p. 3543 à 3547) ; les conséquences de l'alcoolisme (p. 3543, 3544) ; les brasseries françaises en activité (p. 3543, 3544, 3546) ; la bière dite de luxe (p. 3545) ; le remplacement des droits spécifiques prévus par l'assujettissement de certains produits alimentaires au taux majoré de 20 % (p. 3545) ; le majoration éventuelle des droits perçus sur les boissons

Budget 1969

alcoolisées en provenance des pays tiers (p. 3545) ; la proposition de relever le seuil de taxation des bières de 3°,9 à 4°,6 ; la limitation à l'année 1969 de la durée d'application de la majoration.

Intervention de M. Ortoli, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 3545) : l'absence de gravité de la disposition envisagée ; l'institution d'une accise sur les bières et eaux minérales dans le cadre de l'harmonisation des dispositions fiscales du Marché commun ; le taux réduit prévu pour les eaux minérales et les bières de faible degré ; la complexité des autres solutions proposées ; réserve de l'article (p. 3547).

Art. 16 : *Suppression de la taxe spéciale sur les vins d'Alsace ;* l'alignement des vins d'origine d'Alsace sur les autres vins de même catégorie ; adoption.

Après l'Art. 16 : amendement tendant à supprimer le droit de circulation sur les vins et à instaurer une taxe sur certains vins en provenance des pays tiers ; le cas des pays qui ne font pas partie du Marché commun et ne sont pas encore considérés comme des pays tiers.

Intervention de M. Chirac, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances (p. 3548) : la reconduction de la compensation établie au profit des vins d'appellation d'origine contrôlée et des V.D.Q.S. ; l'impossibilité de prendre une position discriminatoire à l'égard des pays de la C.E.E. ; le risque de mesures de rétorsion.

Art. 17 : *Taxe de circulation sur les viandes. Réduction de tarif* (p. 3549) ; la perte de recettes résultant de cette mesure ; la nécessité de supprimer la taxe (*ibid.*) ; l'incorporation de la taxe de circulation dans la T.V.A. (p. 3550) ; adoption de l'article.

Art. 18 : *Régime de la T.V.A. pour les exploitants agricoles ;* le régime de franchise et de décote institué par cet article ; la discussion possible sur les chiffres en dessous desquels sont inscrites la franchise et la décote ; le nombre des agriculteurs devant bénéficier des dispositions de cet article (*ibid.*) ; le caractère contradictoire de celles-ci (p. 3551) ; la distinction faite entre l'exploitant agricole à titre individuel et le groupement d'exploitants agricoles ; le régime de franchise et de décote défini dans cet article, fondamentalement différent de celui qui a été retenu dans la loi du 6 janvier 1966 ; le seuil de la franchise et de la décote ; la faveur accordée aux grandes exploitations ; la nécessité pour l'exploitant de tenir une comptabilité complexe ; le rôle du crédit agricole (*ibid.*) ; l'effort insuffisant consenti par le Gouvernement (p. 3552) ;

Intervention de M. Chirac, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances (p. 3552) : la fixation du plafond de la franchise ou de la décote par référence au montant du chiffre d'affaires annuel plutôt qu'à celui de l'impôt exigible ; la parité exacte établie avec l'artisanat et le commerce ; le nombre des agriculteurs exonérés ; l'acceptation par le Gouvernement d'une augmentation du niveau de la décote ; la question du groupement agricole d'exploitation en commun (G.A.E.C.).

Adoption de l'article avec modification (p. 3553).

Après l'Art. 18 : amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article ; la décote spéciale pour les artisans ; la limitation du champ d'application de l'article aux seules opérations réalisées à compter du 1er janvier 1969 ; l'augmentation des forfaits intervenue depuis quelques mois ; la complexité des taux de la T.V.A. (*ibid.*) ; la modification souhaitable de l'assiette des charges sociales et des bases de la patente (p. 3554) ; adoption de l'amendement.

Art. 19 : *T.V.A. Transports maritimes entre la France continentale et la Corse ;* l'adaptation du régime fiscal du département au handicap résultant de l'insularité de la Corse ; l'existence d'un handicap semblable pour les îles de l'Atlantique ; la différence de traitement qui en résulte, notamment pour les agents de la fonction publique (*ibid.*) ; le régime fiscal de la Corse dans son ensemble (p. 3555) ; l'absence de lien entre le problème de la Corse et la question des îles de l'Atlantique peu éloignées du rivage continental ; adoption de l'article.

Art. 20 : *T.V.A. dans les départements d'outre-mer ;* adoption (ibid.).

Art. 21 : *Régime fiscal des produits pétroliers* (p. 3556) ; le vaste débat auquel a donné lieu ce texte au sein de la Commission des finances ; la nécessité d'une politique industrielle cohérente ; la pénalisation de l'industrie automobile par la taxation envisagée (*ibid.*) ; le dégrèvement à accorder aux collectivités locales et établissements publics (p. 3556, 3557) ; les répercussions de l'aug-

mentation de l'essence et du fuel sur le pouvoir d'achat des travailleurs (p. 3557) ; l'inconvénient d'instituer une taxation spécifique pour un produit énergétique dont le rôle économique s'accroît sans cesse ; l'évolution inquiétante de la charge fiscale supportée par ce produit ; les inconvénients de cette situation pour la politique énergétique ; la pénalisation des industriels français consommateurs de fuel par rapport à leurs concurrents allemands qui bénéficient de la déductibilité de droit commun.

Intervention de M. Ortoli, Ministre de l'Economie et des Finances : l'aspect économique du problème ; la baisse de 10 % du prix du fuel depuis 1960 ; les incidences générales faibles de cette augmentation (p. 3558) ; le prix de revient de la thermie fuel inférieur à celui de la thermie charbon ; le problème de la déductibilité de la T.V.A. ;

Adoption de l'article avec modification (*ibid.*).

II. — *Ressources affectées.*

Art. 22 : *Dispositions relatives aux affectations ;* adoption (*ibid.*).

Art. 23 : *Majoration de la cotisation individuelle de vieillesse des exploitants agricoles* (p. 3559) ; la situation difficile des petites et moyennes exploitations ; adoption de l'article ; vote défavorable du groupe communiste.

Après l'Art. 23 : amendement tendant à insérer un nouvel article ; la taxation de la betterave ; les dispositions du règlement de la C.E.E. relatives à l'organisation du marché du sucre ; la récolte particulièrement difficile cette année de la betterave ; retrait de l'amendement.

Art. 24 : *Taxe d'équipement destinée à financer les travaux d'équipement de la région parisienne* (*ibid.*) ; la répartition de la charge de cette taxe (p. 3560) ; la production par le district d'un rapport annuel sur l'exécution de son budget ; l'inutilité de charger les travaux et les procédures budgétaires d'un document supplémentaire obligatoire pour un établissement public qui n'a pas un caractère national mais seulement régional ; adoption de l'article avec modification (*ibid.*).

Art. 25 : *Fonds de soutien aux hydrocarbures. Prélèvement exceptionnel ;* adoption.

Art. 26 : *Fonds d'investissement routier* (*ibid.*) ; la stagnation des crédits routiers (p. 3561) ; l'affectation en 1951 de 22 % de la taxe intérieure au fonds routier ; l'insuffisance des travaux lancés en 1969 ; les tranches départementales et communales ; les difficultés en matière de voirie des communes et des départements ; l'année de retard prise par la France pour l'exécution de son programme routier (*ibid.*) ; l'augmentation très sensible à apporter à la part de financement réservée à l'emprunt (p. 3562) ; adoption.

III. — *Mesures diverses.*

Art. 27 : *Détaxation des carburants agricoles ;* adoption.

Art. 28 : *Cotisation à la production sur les sucres ;* adoption.

TITRE II : *Dispositions relatives aux charges.*

Art. 29 : *Confirmation de dispositions législatives antérieures ;* adoption.

TITRE III : *Dispositions relatives à l'équilibre des ressources et des charges.*

Art. 2 (suite). Art. 7 (suite). Après l'Art. 7 (suite). Art. 15 (suite) précédemment réservés (p. 3562).

ÉTAT A.

Art. 30 : *Equilibre général du budget* (p. 3564) ; l'amendement voté par la Commission des finances à l'article 7 concernant les droits de succession ; la facilité exceptionnelle accordée à tous les héritiers légataires ou donataires incapables de travailler en raison d'une infirmité (p. 3572) ; le tarif des droits applicables entre frères et sœurs (p. 3573) ; le constant effort de dialogue qui s'est instauré entre l'Assemblée et le Gouvernement (p. 3574) ; la volonté de la Commission des finances de continuer son travail tout au long de la discussion de la seconde partie de la loi de finances ; la difficulté d'exécuter cette tâche ; l'intérêt général de la Nation, seul souci de la Commission.

Intervention de M. Ortoli, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 3573) : le vote unique demandé par le Gouvernement ; les modifications apportées aux articles importants sur lesquels des amendements ont été proposés recueillant l'agrément du Gouvernement ; le ralliement du Gouvernement

Budget 1969

aux amendements de la Commission des finances concernant les droits de succession et les handicapés physiques ; son désaccord avec la proposition de M. Souchal, compte tenu des engagements déjà pris et que le Gouvernement ne peut remettre en cause ; la taxation des bières destinées à la consommation familiale ; la modification des chiffres figurant à l'article 30 ; la prise en compte des dépenses nouvelles concernant les rentes viagères.

Explications de vote : la position du groupe de l'U.D.R. ; le redressement économique amorcé depuis les événements de mai-juin (p. 3574) ; le taux de croissance de l'économie ; la nécessité de ressources fiscales suffisantes ; le dialogue instauré entre le Gouvernement et sa majorité ; les améliorations sensibles apportées au projet initial de budget ; l'aménagement possible du barème de l'I.R.P.P. ; les remerciements du groupe de l'U.D.R. au Gouvernement ; le vote favorable de ce groupe ; la position de la Fédération de la gauche ; la procédure du vote bloqué ; la querelle des droits de succession ; l'aggravation de la fiscalité ; le vote défavorable du groupe de la Fédération de la gauche ; la position du groupe communiste ; le nouveau transfert de charges des possédants sur l'ensemble des petits et moyens contribuables ; les nombreuses insuffisances de crédits, notamment dans les secteurs sociaux (*ibid.*) ; la reprise progressive par le Gouvernement des avantages consentis par les accords de Grenelle ; le vote défavorable du groupe communiste ; en application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution, le Gouvernement demande à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote sur l'article 2, modifié par l'amendement n° 76, l'article 7 modifié par les amendements 53 et 62, l'article 15 modifié par l'amendement 89 et l'article 30 modifié par l'amendement 96 à l'exclusion de tout article additionnel ; adoption au scrutin (p. 3575) ; liste des votants (p. 3596).

DEUXIÈME PARTIE

MOYENS DES SERVICES ET DISPOSITIONS SPÉCIALES

Art. 31, 32 et 33 : voir Articles de récapitulation.

Art. 34 et 35 : voir Budgets militaires.

Art. 36 : voir Articles de récapitulation.

Art. 37 et 38 : voir Budgets annexes.

Art. 39 à 46 : voir Comptes spéciaux du Trésor.

Art. 47 : voir Taxes parafiscales.

Art. 48 à 50 : voir Articles non rattachés.

Art. 51 à 53 : voir Equipement et Logement.

Art. 54 et 55 : voir Articles non rattachés.

Art. 56 : voir Agriculture.

Art. 57 : voir Education nationale.

Art. 58 et 59 : voir Articles non rattachés.

Art. 60 et 61 : voir Affaires culturelles.

Art. 62 : voir Anciens combattants et Victimes de guerre.

Art. 63 : voir Comptes spéciaux du Trésor.

Art. 64 : voir Services du Premier Ministre. V. - Territoires d'outre-mer.

Art. 65 : voir Articles non rattachés.

Art. 66 et 67 : voir Equipement et Logement.

Art. 68, 69 et 70 : voir Intérieur et Rapatriés.

Art. 71 et 72 : voir Justice.

Art. 73 : voir Services du Premier Ministre (IV. - D.O.M.).

Art. 74 : voir Transports (III. - Marine marchande).

Art. 31 à 38 : Réservés jusqu'au vote sur les Etats B, C et D, les dépenses militaires et les budgets annexes. [28 octobre 1968] (p. 3616).

AFFAIRES CULTURELLES

DISCUSSION [13 novembre 1968] (p. 4347, 4362).

L'évolution des crédits ; leur insuffisance (p. 4347, 4349, 4355, 4356, 4362, 4367) ; les événements de mai-juin ; la crise de la civilisation (p. 4347) ; la crise des maisons de la culture ; la rotation de leurs animateurs (p. 4347, 4349, 4350, 4355, 4356, 4359, 4360, 4362, 4363, 4368, 4369) ; la sauvegarde et la mise en valeur du passé (p. 4347, 4350) ; les monuments historiques ; les opérations de restauration (p. 4347, 4365, 4367) ; la direction de l'architecture (p. 4347) ; la protection des sites ; les secteurs sauvegardés (p. 4348, 4350, 4365, 4367, 4368) ; l'archéologie (p. 4348, 4368) ; la formation artistique ; les bourses (p. 4348) ; l'enseignement de l'architecture (p. 4348, 4368) ; les musées ; les musées de province (p. 4348, 4350, 4356) ; le théâtre (p. 4348, 4358, 4369) ; les théâtres lyriques nationaux ; le

rapport confié à Jean Vilar sur leur réforme (p. 4348, 4357, 4358, 4365, 4366) ; l'amnistie pour J.-L. Barrault (p. 4348) ; l'enseignement des beaux arts (p. 4349, 4364, 4369) ; la musique ; l'enseignement « mitigé » (p. 4350, 4356, 4369) ; la diffusion des œuvres d'art (p. 4350) ; le cinéma ; les causes de la crise ; les remèdes possibles (p. 4350, 4351, 4355, 4358, 4362, 4364) ; la collaboration souhaitable entre le cinéma et la télévision (p. 4350, 4355, 4364) ; la fiscalité frappant le cinéma ; l'extension de la T.V.A. à ce secteur (p. 4350, 4351, 4358, 4362, 4365) ; les cinq composantes de la culture (p. 4355) ; les théâtres populaires (p. 4357) ; le théâtre privé (p. 4357) ; la perversion de la culture (p. 4359, 4360) ; la maison de la culture de Saint-Etienne (p. 4362, 4363) ; la reproduction des œuvres d'art (p. 4363) ; les travaux de décoration (p. 4363) ; les techniques nouvelles ; la tour de lumière cybernétique (p. 4364) ; la politique culturelle dans les D.O.M. (p. 4366, 4367) ; les frais de conservation du patrimoine architectural des petites communes (p. 4367) ; la création d'une direction des fouilles (p. 4368) ; la rénovation du musée de Saint-Germain-en-Laye (p. 4368) ; le rôle accru de l'architecte avec la suppression envisagée du permis de construire (p. 4368) ; les orchestres régionaux (p. 4369) ; le centenaire de la mort d'Hector Berlioz (p. 4369).

Interventions de M. Malraux, Ministre d'Etat, chargé des Affaires culturelles (p. 4351 à 4355 et p. 4369 à 4371) : les problèmes idéologiques que posait le budget des affaires culturelles des années précédentes ; le budget pour 1969, budget de stabilisation ; les enseignements artistiques ; leurs difficultés ; le problème des sites ; la « dimension qualitative » des grandes opérations d'équipement ; les conditions d'une intervention efficace en matière d'urbanisme ; la définition d'une politique des sites français dans son ensemble ; les difficultés du théâtre et du cinéma ; la fiscalité du cinéma ; l'uniformité du taux de 13 % de la T.V.A. applicable à la profession ; la compensation réclamées par les collectivités locales ; les mesures d'attente incluses dans la présente loi de finances ; le projet du Gouvernement tendant à instituer en faveur des petits exploitants une faculté d'option pour ou contre leur maintien dans le régime de l'aide à l'exploitation ; sa transformation en amendement ; l'amélioration des structures professionnelles du cinéma ; la collaboration avec la télévision ; les propositions sérieuses présentées en ce domaine ; les archives du film et l'Institut des hautes études cinématographiques ; l'action culturelle ; les maisons de la culture ; le problème de leur administration ; l'accentuation des rivalités et des divergences par les événements de mai ; la culture à la portée de tous ; la décentralisation ; la question des animateurs ; la dissociation des problèmes de la création et de la diffusion ; la diversification de l'activité des maisons de la culture ; le relèvement du montant des crédits d'équipement affectés aux théâtres municipaux ; la formation des animateurs ; la convention que les maisons de la culture devraient passer avec les collectivités locales intéressées ; les contraintes qui ont présidé à l'élaboration du projet de budget pour 1969 ; les dispositifs du collectif ; la traduction dans le budget des conséquences financières des accords de Grenelle ; les enseignements ; l'effort en faveur des enseignants ; l'augmentation considérable des effectifs ; l'enseignement de l'architecture ; sa réforme en cours ; les trois grandes orientations de cette réforme ; l'enseignement des arts plastiques et de la musique ; le Conservatoire national d'art dramatique ; l'aide aux activités de formation de professionnels du théâtre ; la question des locaux ; le regroupement au Ront-point de la Défense de plusieurs établissements d'enseignement ; l'augmentation des crédits pour les bourses ; les structures de l'appareil administratif et technique du ministère ; l'administration centrale ; la nomination d'un troisième inspecteur général des musées ; les lacunes de l'implantation régionale du ministère ; le renforcement en 1969 des services extérieurs ; la désignation de chargés de mission dans les régions pilotes ; l'augmentation des crédits d'entretien et de réparation des monuments historiques ; l'intérêt accru de l'opinion à l'égard de la sauvegarde du patrimoine historique ; l'augmentation des crédits pour la réparation de ses monuments ; les musées ; le démarrage de la construction du musée Chagall à Nice ; les galeries nationales du Grand-Palais ; la musique ; la création du premier orchestre régional dans la région Rhône-Alpes ; l'hommage à la mémoire de Charles Münch ; la Réunion des théâtres lyriques nationaux ; l'étude de sa réforme par Jean Vilar ; les travaux qui entraîneront la fermeture temporaire de la salle de l'Opéra ; l'amélioration progressive de la qualité moyenne des représentations ; le livre ; la lecture publique ;

Budget 1969

(p. 4369 à 4371) : l'implantation permanente de centres dramatiques ; les musées ; l'Opéra comique ; les conclusions de l'étude de Jean Vilar ; le principe d'une question orale avec débat sur le cinéma à la session de printemps ; les travaux de restauration des monuments historiques ; l'insuffisance des moyens pour l'action culturelle dans la France d'outre-mer ; la protection des fresques de Saint-Savin ; la suppression éventuelle du permis de construire ; l'expérience d'Avignon ; le transfert des cendres de Berlioz au Panthéon ; les maisons de la culture ; les programmes ; l'exemple des maisons de la culture de Bourges et Amiens ; les conséquences indéniables des événements du mois de mai ; l'amertume actuelle, phénomène de civilisation ; la crise mais non la maladie mortelle des maisons de la culture.

ETAT B.

Titre III concernant le Ministère des Affaires culturelles (p. 4371) ; la transformation de trois écoles en conservatoires régionaux ; le cas de l'école nationale de musique de Limoges ; adoption du titre III.

Titre IV ; le montant élevé des subventions versées par le budget de l'Etat aux maisons de la culture ; le problème constant d'ouvrir à la vie de l'esprit la masse du « non public » ; adoption du titre IV ; abstention de M. Christian Bonnet.

ETAT C. — Titre V et VI ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 4372).

ETAT D. — Titre III (chapitre 35-31) ; adoption *(ibid.)*.

Art. 60 : *Impôt sur les spectacles. Mesures d'allègement ;* les problèmes du cinéma français ; les réformes financières à leur apporter ; l'extension de la T.V.A. à l'ensemble de l'industrie du cinéma *(ibid.)*.

Intervention de M. Chirac, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances (p. 4372, 4373) ; l'extension de la T.V.A. à l'ensemble du cinéma ; l'absence d'objection d'ordre technique contre cette proposition; le problème délicat qu'elle posera; l'impossibilité d'appliquer des taux différents suivant l'importance des salles ; les inconvénients du taux intermédiaire de 13 % qui pourrait être retenu ; l'équilibre financier de la mesure ; son incidence sur les budgets des collectivités locales (p. 4373) ; l'examen par le Gouvernement des modalités de cette extension.

Adoption de l'article.

Après l'Art. 60 : adoption d'un amendement du Gouvernement relatif à la taxe additionnelle au prix des places ; l'octroi d'une option aux exploitants de petites salles.

Art. 61 : *Taxe de sortie de films. Modification du régime ;* adoption *(ibid.)*

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DISCUSSION [7 novembre 1968] (p. 4063, 4088, 4103).

I. — *Affaires étrangères. — Relations culturelles et Coopération technique.*

L'évolution des crédits ; leur stagnation (p. 4064, 4065, 4067, 4089) ; la contribution aux organismes internationaux ; le contrôle des crédits (p. 4064, 4069, 4070, 4071, 4089) ; l'aide militaire à l'étranger (p. 4064) ; les relations franco-algériennes ; leur détérioration continue (p. 4064, 4078, 4098) ; la presse et l'information à l'étranger (p. 4064, 4067, 4068, 4099) ; la politique mondiale (p. 4064) ; l'actuelle crise mondiale morale et philosophique (p. 4064) ; les difficultés intérieures des Etats-Unis (p. 4064, 4087) ; les tentatives faites par diverses personnalités pour détendre la situation politique (p. 4065) ; la construction européenne ; sa relance récente par le Gouvernement français (p. 4065, 4071, 4072, 4074, 4089, 4095, 4096, 4097, 4098, 4099, 4101, 4102) ; l'expansionnisme russe ; l'entrée des forces navales soviétiques en Méditerranée (p. 4065, 4074, 4076, 4096) ; la réunion éventuelle d'une conférence au sommet (p. 4065) ; les relations culturelles ; le plan d'expansion culturelle ; l'établissement d'un nouveau plan (p. 4065, 4069, 4070, 4071) ; la langue française ; la francophonie (p. 4065, 4069, 4071, 4089) ; les relations franco-québecquoises (p. 4066, 4069) ; les établissements d'enseignement au Maroc (p. 4066) ; la coopération scientifique internationale (p. 4066) ; les professeurs de français à l'étranger (p. 4066) ; les bourses (p. 4066, 4069, 4070, 4089) ; la coopération technique (p. 4066) ; le rayonnement de la France dans le monde (p. 4066, 4067) ; les émissions sur ondes courtes vers l'étranger (p. 4067, 4068, 4070, 4106) ; les personnels des affaires étrangères (p. 4068) ; le chiffrage (p. 4068) ; l'ouverture des archives diplomatiques de 1919

à 1939 (p. 4068) ; l'organisation des débouchés pour l'emploi dans les organismes internationaux (p. 4068) ; les relations avec l'Europe de l'Est (p. 4069, 4073, 4096) ; l'aide multilatérale ; ses inconvénients ; ses avantages (p. 4069, 4089) ; le service national de coopération (p. 4070, 4071) ; le rôle de la Commission des affaires étrangères et de son rapporteur (p. 4070) ; les buts pacifiques poursuivis par la diplomatie française (p. 4070) ; le rôle efficace de M. Basdevant (p. 4070) ; les résultats obtenus en matière de télévision et de cinéma (p. 4070) ; les jumelages de villes (p. 4071) ; les transmissions par satellites (p. 4071) ; l'office européen de la jeunesse (p. 4071) ; la guerre du Vietnam ; les négociations de Paris ; la part prise par la France dans l'arrêt des bombardements au Nord-Vietnam (p. 4076, 4077, 4088, 4096, 4099) ; l'élargissement éventuel du Marché commun à la Grande-Bretagne et à d'autres pays (p. 4072, 4073, 4074, 4088, 4095, 4099, 4100) ; l'invasion de la Tchécoslovaquie ; la passivité des Occidentaux (p. 4073, 4097, 4099, 4100, 4101) ; les leçons à tirer de cet événement ; les précautions à prendre (p. 4073) ; la concertation souhaitable des pays du Marché commun et de la Grande-Bretagne pour une défense commune (p. 4073) ; la contribution des nouvelles générations à l'aide au tiers monde (p. 4074) ; la politique de la détente (p. 4074) ; le Nigeria ; la guerre du Biafra (p. 4074, 4075, 4076, 4078) ; la crise du Moyen-Orient (p. 4076, 4077, 4099, 4101, 4104, 4105) ; les relations franco-allemandes ; les dangers de la politique de Bonn (p. 4077) ; l'attitude du parti communiste à l'égard des événements de Tchécoslovaquie (p. 4077) ; le rétablissement de relations avec la Guinée (p. 4078) ; la situation dans l'Europe de l'Est (p. 4088, 4096, 4099, 4101) ; les relations franco-américaines (p. 4088, 4097, 4098, 4099) ; la lenteur de l'acheminement des journaux et périodiques français vers l'étranger (p. 4089) ; les relations entre la France et les pays de l'Amérique latine, notamment le Chili (p. 4095, 4105) ; la « supranationalité » et le Marché commun (p. 4095, 4096 ; l'élection récente du président des Etats-Unis ; les tâches difficiles qui l'attendent (p. 4097) ; l'évolution de la politique de l'U.R.S.S. depuis cinquante ans (p. 4097) ; la violation des accords d'Evian ; l'indemnisation des rapatriés (p. 4098) ; l'utilisation des crédits versés par la France aux communautés européennes pour l'information (p. 4105, 4106) ; la diffusion du livre français à l'étranger (p. 4106) ; le développement des exportations (p. 4106) ; l'admission d'étudiants supérieurs dans nos grandes écoles (p. 4106, 4107).

Interventions de M. Debré, Ministre des Affaires étrangères (p. 4075) : la guerre du Biafra ; les envois d'armes par la Grande-Bretagne ; la position de la France ; (p. 4089 et 4107) : le caractère modeste du budget ; les crédits ; les hausses de rémunération et l'ajustement de contributions internationales ; les économies ; le doublement en cinq ans du budget du ministère ; les abus de la part de certaines organisations internationales ; les contraintes imposées au personnel diplomatique ; la gestion complexe d'un personnel très dispersé ; l'augmentation sensible du nombre des fonctionnaires français dans les organismes internationaux ; le problème des langues ; l'Ecole des langues orientales ; l'application des décrets de la Ire République ; la formation et l'éducation permanentes de nos diplomates ; la conception nouvelle de leur rôle ; la politique étrangère de la République ; la position française sur la guerre du Vietnam ; la cessation des bombardements sur le Nord-Vietnam ; la continuation des opérations militaires au Sud ; la situation au Proche-Orient ; l'embargo des armes décidé par la France ; la mission de l'ambassadeur des Nations Unies auprès de la R.A.U. et d'Israël ; l'évacuation des territoires conquis par Israël ; la responsabilité fondamentale de la France dans le domaine de la culture et de la langue ; les rapports avec l'Algérie ; les perspectives politiques en Méditerranée ; les négociations en cours avec le gouvernement algérien et avec la Tunisie ; les efforts importants de la France pour le développement de la coopération internationale ; sa présence utile au sein des organismes internationaux ; le désarmement ; l'acceptation par le Ministre d'un débat en commission sur la politique des relations extérieures et d'information grâce à l'O.R.T.F. ; l'équilibre et l'union de l'Europe ; les relations franco-allemandes ; la volonté de rapprochement des deux pays ; les relations entre jeunes Français et jeunes Allemands ; le redressement économique de l'Allemagne de l'Ouest ; l'estime du Gouvernement pour les dirigeants actuels de la République fédérale ; le Marché commun ; les négociations Kennedy ; les concessions faites par la France en matière de politique agricole ; l'idéologie de la supranationalité ; la demande d'adhésion de la Grande-Bretagne ; la justification de la position française ; le problème de l'élargisse-

Budget 1969

ment de la Communauté des Six en une communauté à douze et, peut-être, davantage ; le changement considérable qui en résulterait sur les plans politique et économique ; les grandes divergences qui subsistent entre l'évolution économique du continent et celle des autres pays ; la dévaluation de la monnaie anglaise et le nouveau programme économique de la Grande-Bretagne ; la proposition par la France d'appliquer les décisions déjà prises en commun ; l'adoption de mesures d'harmonisation douanière et fiscale ; le régime des brevets à mettre sur pied ; la diversité et l'unité de l'Europe ; le grand problème de la détente ; les risques d'affrontements entre la puissance américaine et la puissance soviétique ; les inconvénients de la politique des zones d'influence; la détente intérieure dans l'Europe de l'Est ; la signification de l'entrée des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie ; l'accord de Moscou entre les dirigeants russes d'une part et les dirigeants tchécoslovaques d'autre part ; les libertés fondamentales et la détente ; l'orientation inévitable des nations européennes y compris la Russie vers la coopération et la détente ; l'autre branche de l'alternative : la guerre froide ; la solidarité occidentale ; l'Alliance atlantique ; le rayonnement et les responsabilités particulières des Etats-Unis au sein du monde occidental ; la réalité française ; la fausse accusation de nationalisme portée contre le général de Gaulle et la Ve République ; le sentiment national, ressort profond de toute action politique ; la France, champion de la grande cause de la paix par la liberté ; (p. 4107 à 4110) : les structures administratives de la coopération ; le projet de réorganisation à l'étude ; nos émissions vers l'étranger ; la publicité à l'O.R.T.F. et la part croissante des ressources nouvelles affectées au développement de nos émissions vers l'étranger ; le lien existant entre notre coopération technique et l'expansion économique ; les bourses à caractère scientifique ; l'effort considérable de l'Etat en faveur des exportateurs ; les relations avec l'Amérique latine et particulièrement le Chili ; les sacrifices financiers exigés par la coopération ; les priorités en cette matière ; l'aide multilatérale ; la distinction à établir entre le renforcement et l'élargissement du Marché commun ; l'indépendance des membres français de la Commission européenne ; l'utilisation discutable d'une partie du budget de cette commission ; l'Europe ; les intentions qui se trouvent derrière ce mot ; les difficultés d'une politique extérieure commune ; les problèmes de l'Allemagne d'aujourd'hui ; la détente entre l'Europe de l'Ouest et celle de l'Est ; la situation en Méditerranée ; le problème de l'Algérie ; l'importance de la coopération avec ce pays ; les négociations en cours ; l'accord relatif à la main-d'œuvre ; la question des indemnisations ; le Maroc ; la Tunisie ; la concertation politique avec ces pays ; l'aggravation de l'opposition des grandes puissances en Méditerranée ; le conflit du Proche-Orient ; la mission de l'ambassadeur suédois, M. Jarring ; la responsabilité des grandes puissances ; la suggestion d'une conférence au sommet ; l'accord indispensable à obtenir au préalable sur l'ordre du jour et même sur une partie des solutions prévues ; la nécessité d'un dialogue franc entre le Gouvernement et le Parlement.

ÉTAT B. — Titre III concernant le Ministère des Affaires étrangères (I. - Affaires étrangères) (p. 4109) ; adoption ; abstention du groupe communiste sur ce titre ainsi que sur les suivants.

Titre IV : adoption de la réduction de crédits.

ÉTAT C. — Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Titre VI : adoption des autorisations de programme (*ibid.*) ; et des crédits de paiement (p. 4110).

II. — *Coopération.*

DISCUSSION [29 octobre 1968] (p. 3694).

Les objectifs de la politique française dans le domaine de la coopération avec les pays africains et malgache (p. 3694, 3695) ; la formation des hommes (p. 3695) ; la transformation de la fondation de l'enseignement supérieur en Afrique centrale en une université (*ibid.*) ; le développement économique grâce au Fonds d'aide et de coopération (F.A.C.) (p. 3695, 3697, 3699, 3700) ; l'aide aux services publics (p. 3695) ; l'aide militaire (p. 3695, 3698) ; l'évolution des crédits (p. 3695, 3697) ; l'effectif des coopérants ; sa réduction (p. 3695) ; la rémunération des personnels de coopération (p. 3695) ; la « convention de globalisation » passée notamment avec la Côte-d'Ivoire (p. 3695) ; l'Office

de recherche scientifique des Territoires d'outre-mer (O.R.S.T.O.M.) (p. 3695, 3698) ; l'adoption par la Commission des finances d'un amendement réduisant la subvention allouée à cet organisme (p. 3695) ; les frais de déplacements ; la convention signée en 1966 avec Air France et U.T.A. (p. 3695) ; le nombre de passages en première classe (p. 3696) ; l'orientation du F.E.D. vers l'industrie et l'infrastructure ; le problème de la garantie du risque politique des investissement privés (p. 3696) ; les volontaires du progrès (*ibid.*) ; la convention de Yaoundé et ses difficultés d'application (p. 3696, 3697) ; le statut de l'O.C.O.R.A. (p. 3696) ; la francophonie (*ibid.*) ; l'ampleur de l'aide totale apportée par la France aux pays en voie de développement (p. 3696) ; le recul de la coopération dans le monde entier (p. 3697) ; la conférence mondiale des Etats-Unis pour le commerce et le développement tenue en 1968 à New Delhi (p. 3697) ; les propositions constructives présentées par M. Michel Debré représentant la France ; les faibles résultats de cette conférence (p. 3697) ; le soutien des cours des matières premières (p. 3697) ; le personnel de l'assistance technique ; ses tâches (p. 3698) ; l'aggravation continuelle du problème du monde sous-développé (p. 3699) ; l'aspect économique des problèmes de la coopération (p. 3699) ; la possibilité de classer en trois groupes les Etats africains et malgache d'après le niveau de leur produit intérieur brut ; les différences importantes existant dans l'évolution de ces différents pays (p. 3699) ; le rôle important joué par l'évolution des prix mondiaux dans leur développement (p. 3699) ; l'arrivée en Afrique d'hommes d'affaires japonais pratiquant une politique commerciale dynamique (p. 3700) ; l'excellence des relations entre les membres du cabinet et la Commission de la production (p. 3700) ; le profit que retirent les grandes sociétés capitalistes françaises des sommes versées par les contribuables français pour la coopération (p. 3700).

Intervention de M. Bourges, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères (p. 3700 à 3702) : la stagnation des crédits ; le maintien de l'orientation de la politique du Gouvernement en matière de coopération ; son caractère continu, permanent, stable ; sa concertation avec les Etats africains et malgache ; le caractère global de l'aide française ; la contribution apportée par cette politique au maintien et à la sauvegarde de la paix ; l'évolution de la Fondation de l'enseignement supérieur d'Afrique vers une structure universitaire ; la répartition des crédits du F.A.C. ; l'absence de nationalisations dans les pays concernés au cours des huit dernières années ; le problème des dépenses de transport ; la répartition des fonctionnaires en déplacement entre la première classe et la classe touriste des avions ; la méconnaissance des conditions dans lesquelles s'effectue le service militaire accompli au titre de la coopération ; la recherche scientifique ; les crédits de l'O.R.S.T.O.M. ; l'office de coopération radiophonique (O.C.O.R.A.).

ÉTAT B. — Titre III concernant le Ministère des Affaires étrangères. — III. — Coopération ; rejet d'un amendement de la Commission des finances tendant à réduire les crédits ; adoption du titre.

Titre IV : adoption ; abstention du groupe communiste.

ÉTAT C : Titres V et VI ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 3702).

AFFAIRES SOCIALES

DISCUSSION [5 novembre 1968] (p. 3943) ; [6 novembre 1968] (p. 3975, 3991, 4013).

L'évolution des crédits ; leur insuffisance (p. 3943, 3945, 3947, 3979, 4015) ; le centre d'information de l'opinion sur les problèmes démographiques (p. 3943) ; les hôpitaux ; le personnel hospitalier (p. 3943, 3949, 3979, 3980, 3981, 3985, 3999, 4009, 4010, 4011, 4018, 4019) ; les centres hospitaliers universitaires (p 3943) ; les hospices (p. 3943, 3948, 3979) ; les maisons de retraite (p. 3943, 3979, 3982) ; l'enfance inadaptée ; le rapport Bloch-Lainé (p. 3943, 3944, 3948, 3977, 3978, 3979, 3995, 4003, 4009, 4021, 4024, 4025) ; les prévisions du Ve Plan et les réalisations effectives (p. 3943, 3944, 3979, 3981, 4020) ; la carte hospitalière (p. 3944) ; la nécessaire simplification des formalités administratives (p. 3944, 3979) ; la majoration du prix de journée dans les hôpitaux (p. 3944) ; les infirmières (p. 3944, 3949, 3980, 3998, 3999, 4011, 4018, 4019) ; les problèmes de l'emploi ; le chômage, notamment des jeunes (p. 3945, 3946, 3985, 3987, 3988, 3993, 4000, 4017) ; le fonds national de l'emploi (p. 3945, 3947, 3994, 4000) ; l'âge de la retraite ; son abaissement à 60 ans (p. 3945, 3985, 3988, 3989, 3992, 3993, 3998, 4023) ; la préformation des jeunes (p. 3945, 3988, 4001) ; l'artisanat

Budget 1969

(p. 3946) ; la sécurité sociale ; son déficit ; la fiscalisation (p. 3946, 3947, 3993, 4014, 4015, 4020, 4021) ; les personnes âgées ; le rapport Laroche (p. 3946, 3976, 3978, 3979, 3984, 3986, 3992, 3994, 3995, 3996, 4005, 4023) ; les médecins non conventionnés (p. 3946) ; le ticket modérateur et la mutualité (p. 3946) ; les veuves et les orphelins (p. 3946, 3976, 3983, 3984, 3995, 3997, 4005, 4016, 4023, 4024) ; les handicapés physiques (p. 3946, 3976, 3982, 3983, 3989, 3990, 3996, 3998, 4001, 4007, 4008, 4021, 4022, 4025) ; les retraites des cadres (p. 3946) ; l'absence de mobilité de la main-d'œuvre en France (p. 3946, 3947) ; la formation professionnelle (p. 3947, 3985, 3992, 4001, 4017) ; les services de placement (p. 3947, 3988, 3992) ; la nécessité de l'information en matière d'emploi (p. 3947, 3994, 4001, 4024) ; la création d'un budget annexe des prestations sociales (p. 3947, 4012) ; la politique démographique (p. 3947, 3948) ; l'allocation de salaire unique ; sa modulation d'après le niveau des ressources (p. 3948, 3976, 4015, 4020) ; la conception de la politique de la santé (p. 3948) ; la régionalisation en matière de santé publique (p. 3948, 3986, 3987) ; la participation dans l'entreprise (p. 3949, 3989) ; le projet de réforme sanitaire et hospitalière (p. 3949) ; l'institution éventuelle d'une cinquième semaine de congé payé (p. 3976) ; la modulation des prestations sociales (p. 3976, 3977, 4020) ; l'instauration d'un « impôt négatif » sur le revenu aux Etats-Unis (p. 3977) ; la situation de l'inspection de la pharmacie (p. 3978) ; les médecins scolaires (p. 3978, 3979) ; l'équipement hospitalier (p. 3979, 3985, 4020) ; les hôpitaux psychiatriques (p. 3979) ; le contentieux entre les médecins conventionnés et le Gouvernement (p. 3980) ; le coût croissant des dépenses de santé (p. 3980) ; les conceptions du groupe socialiste en matière de politique de la santé (p. 3981, 3982) ; l'enseignement médical ((p. 3981) ; l'industrie pharmaceutique (p. 3981) ; les cabinets de groupe (p. 3981) ; les problèmes d'emploi en Alsace (p. 3981) ; les ateliers protégés (p. 3983, 4021) ; la représentativité des centrales syndicales (p. 3986) ; la hiérarchisation dégressive des salaires (p. 3986) ; la revalorisation des pensions et des rentes d'invalidité et de vieillesse (p. 3986, 3994, 4005, 4006, 4011, 4020) ; le récent relèvement du salaire minimum requis pour avoir droit aux prestations de la Sécurité sociale (p. 3986, 4016) ; le thermalisme (p. 3986, 4006, 4007) ; la remise en cause des accords de Grenelle par le Gouvernement et le patronat (p. 3987) ; le mythe de la participation (p. 3987) ; le droit syndical (p. 3987) ; le classement de l'hôpital de Saint-Etienne comme C.H.U. (p. 3992, 3994) ; les allocations familiales (p. 3993, 3994, 4015, 4020) ; les travailleuses familiales (p. 3993, 3998, 4015) ; les propositions du groupe P.D.M. concernant l'emploi des jeunes (p. 3993, 3994) ; les foyers-résidences pour les personnes âgées (p. 3994) ; les pensions de réversion (p. 3995) ; les foyers de jeunes travailleurs (p. 3997) ; l'affiliation à la Sécurité sociale des engagés volontaires de 1939-1945 (p. 3999, 4022) ; le cas des collaborateurs de centres privés de formation professionnelle (p. 3999) ; les ordonnances de 1967 sur l'emploi (p. 4000) ; l'inspection du travail (p. 4000) ; le travail des femmes (p. 4001, 4015) ; les externes des hôpitaux (p. 4001) ; les radiologistes privés (p. 4001, 4002) ; la tuberculose (p. 4002) ; l'état sanitaire des travailleurs étrangers en France (p. 4002) ; les méfaits de l'alcoolisme (p. 4002, 4003, 4012) ; les causes obstétricales d'un grand nombre de malformations ou maladies (p. 4003, 4004) ; l'agrément des cliniques (p. 4004) ; la situation de l'emploi dans la Gironde (p. 4004, 4005) ; les gardiennes d'enfants (p. 4005, 4007) ; le fonctionnement des conseils de prud'hommes (p. 4007) ; les mutilés du travail (p. 4008, 4016) ; les constructions hospitalières (p. 4010, 4011) ; l'aide sociale ; la révision du classement des départements (p. 4011, 4012, 4016, 4020) ; la distribution gratuite de produits alimentaires aux vieux et économiquement faibles (p. 4012) ; l'information des citoyens à propos de leurs droits en matière sociale (p. 4016) ; la préretraite pour les travailleurs âgés privés d'emploi (p. 4017, 4023) ; la législation sociale dans les D.O.M. ; la parité à établir (p. 4017, 4018) ; la situation indiciaire des chefs de service régionaux de l'action sanitaire et sociale (p. 4019) ; les hôpitaux ruraux (p. 4019, 4020) ; les problèmes de la médecine praticienne (p. 4021) ; les jeunes sourds (p. 4021) ; la situation dans le Biterrois (p. 4022) ; la retraite des femmes exerçant un métier pénible (p. 4023) ; et des femmes mères de famille (p. 4023) ; les allocations de licenciement (p. 4024) ; les difficultés d'emploi des jeunes dans l'Ouest (p. 4024) ; la défense des intérêts des personnes âgées (D.I.P.A.) (p. 4024, 4025).

Interventions de M. Schumann, Ministre d'Etat chargé des Affaires sociales : (p. 3949 à 3954) les deux objectifs prioritaires du budget : problèmes de l'emploi et développement d'un programme cohérent de cons-

tructions hospitalières ; le budget social de la Nation ; sa progression constante ; le ralentissement de sa croissance ; le débat annuel dont doit faire l'objet l'évolution financière des diverses prestations sociales ; le taux de progression des autorisations de programme ; la création d'emplois nouveaux ; l'indemnisation de la tâche qui reste à entreprendre ; le mode de financement des systèmes de protection ; l'erreur des doctrines préconisant un certain chômage dit « technologique » ou « résiduel » ; les mesures votées par le Parlement en faveur des investissements ; le choix ainsi effectué ; la défense de l'emploi par la relance économique ; les effets bénéfiques de la reprise économique des derniers mois ; les réformes de grande envergure à entreprendre ; la politique de la famille ; le relèvement des prestations familiales à dater du 1er juillet 1968 ; le protocole de Grenelle et la réforme de l'allocation de salaire unique et de la mère au foyer ; la modulation de l'allocation de salaire unique ; le déficit du régime général de l'assurance maladie ; le recours à des ressources d'une autre provenance que les cotisations sur les salaires pour le financement de la Sécurité sociale ; la politique de la vieillesse ; la revalorisation exceptionnelle et anticipée des pensions et rentes de sécurité sociale ; la réforme de l'assurance vieillesse ; l'âge de la retraite pour les travailleurs de santé déficiente ou effectuant un travail pénible ; les dépenses d'équipement de la santé publique ; le rapprochement de l'enseignement de l'hôpital ; la même dignité des trois formes d'exercice de la médecine ; la psychiatrie ; le respect nécessaire des malades ; la finalité spécifique du service hospitalier ; la croissance du budget de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ; la réforme hospitalière ; les secteurs public et privé de distribution des soins en France ; la coordination de ces deux secteurs ; la politique de constructions hospitalières ; la coordination de l'instruction technique des dossiers ; l'utilisation de la totalité des crédits budgétaires ; l'aspect technique du problème des constructions hospitalières ; la rationalisation ; les considérations budgétaires conditionnant l'exécution rapide des projets ; l'établissement d'un programme triennal ; l'état des travaux non subventionnés ; l'accroissement dans la proportion des 2/3 des moyens financiers du ministère des affaires sociales depuis 1966 ; les textes d'application de la loi du 12 juillet 1966 concernant l'assurance maladie des travailleurs indépendants ;

(p. 3992) : le classement de l'hôpital de Saint-Etienne ; (p. 3996 et 4011) : le relèvement des pensions de retraite de la Sécurité sociale ; (p. 4031 à 4037) : le niveau élevé du débat ; l'idée du ministre de demander aux activités génératrices de dépenses de santé de contribuer à l'équilibre du régime de l'assurance maladie ; la création éventuelle d'un budget annexe des prestations sociales ; la collaboration permanente entre le Gouvernement et le Parlement ; la tuberculose et l'alcoolisme ; le dépistage précoce ; l'état de santé de certains immigrants ; la prophylaxie de la tuberculose ; la progression constante des dépenses en cette matière ; l'idée de l' « impôt négatif » ; la modulation de l'allocation de salaire unique ; l'inclusion éventuelle des prestations familiales dans l'ensemble de la matière imposable ; l'inspection de la pharmacie ; la création éventuelle d'un sous-secrétariat d'Etat à la participation ; l'affirmation erronée selon laquelle le présent budget serait un budget de stagnation ; les médecins conventionnés ; l'augmentation de 140 % du budget social de la Nation ; l'industrie pharmaceutique ; la politique du Gouvernement en ce domaine ; le décret du 24 mai 1968 sur la publicité ; la commission d'inscription des médicaments remboursés par la sécurité sociale ; le régime des pensions ; la situation défavorisée du conjoint survivant dans le régime général ; le problème de la durée minimale du travail pour être affilié à la Sécurité sociale ; le thermalisme ; la situation hospitalière dans le Nord et le Pas-de-Calais ; les prétendus privilèges accordés aux grandes affaires capitalistes par la politique d'expansion approuvée par l'Assemblée Nationale ; la politique de défense de l'emploi dans laquelle s'insèrent en réalité les mesures prises au cours de la session extraordinaire ; l'exercice du droit syndical dans l'entreprise ; la création de cours sociale ; la participation dans l'entreprise ; le débat qui s'instaurera à ce sujet à la fin du mois de novembre ; le problème de l'âge de la retraite et de son abaissement ; les modifications à apporter à la notion d'inaptitude ; la question des activités pénibles ; le problème des années d'assurance au-delà de la trentième ; l'indexation des pensions de vieillesse ; l'assurance maladie des jeunes à la recherche d'un premier emploi ; les stages de préformation au profit de ces jeunes ; la validation des services effectués à l'étranger pour les régimes complémentaires des salariés ; le non-

Budget 1969

cumul des droits propres et des droits dérivés pour les veuves ; l'aide exceptionnelle aux veuves de mutilés du travail ; les droits de vieillesse des mobilisés ou engagés volontaires ; le transfert à un chapitre unique de six postes d'inspecteurs du travail ; l'insuffisance des postes de ces inspecteurs ; les conseils de prud'hommes ; les constructions hospitalières ; les chiffres d'unités physiques mis en service en 1966-1967 et les objectifs du Ve Plan ; le problème général du différé d'amortissement ; l'intervention éventuelle d'une société d'économie mixte ; la coordination des établissements hospitaliers avec l'Education nationale ; l'allocation de logement ; la progression de ses dépenses globales ; la résorption du déficit de l'assurance maladie ; les ressources et le rôle des bureaux d'aide sociale ; l'impossibilité actuelle de taxer les ressources que l'O.R.T.F. tire de ses contrats de publicité ; la meilleure information des ayants droit des prestations sociales ; les allocations familiales dans les départements d'outre-mer ; les retraites des anciens combattants mutualistes ; les longues maladies ; la suppression de la condition d'hospitalisation ; le rôle du médecin et son inquiétude permanente ; la collaboration loyale du ministre avec le corps médical.

Interventions de M. Pierre Dumas, Secrétaire d'Etat aux Affaires sociales : (p. 3954 à 3956) la situation de l'emploi ; les statistiques les plus récentes du marché du travail ; l'amélioration constatée en ce qui concerne tant les demandes que les offres d'emploi ; l'augmentation de moitié des crédits dans le projet de budget ; la garantie des moyens d'existence aux travailleurs momentanément privés d'emploi ; les allocations de chômage ; celles des Assedic ; les opérations propres à préparer ou assurer le placement et l'avenir des intéressés ; les aides incitatives à la mobilité géographique ; les allocations spéciales, dites généralement « pré-retraites » ; les allocations temporaires dégressives ; la formation professionnelle ; l'A.F.P.A. ; le petit nombre de travailleurs adultes qui s'intéressent à cet organisme ; le comité interministériel de la formation professionnelle et de la promotion sociale ; les stages de préformation pour les jeunes ; l'appui moral nécessaire des élus ; le placement ; l'insuffisance des anciens bureaux de la main-d'œuvre ; la création de l'Agence nationale pour l'emploi ; ses missions ; l'inauguration prochaine d'une première agence à Nancy ; l'intention du ministre de réaliser le programme en trois ans en dépit des premières difficultés ; la mise en place d'un réseau d'information ; l'évolution des rapports entre partenaires sociaux dans l'entreprise ; le service de la participation chargée de l'application de l'ordonnance d'août 1967 sur l'intéressement des salariés ; la création de commissions paritaires de l'emploi ; le délai d'information avant licenciement ; la nécessaire participation de tous ; (p. 4029 à 4031) : le régime social des jeunes qui n'ont pas encore trouvé un emploi ; les mesures pour faciliter leur embauchage ; la lutte contre le cumul d'une retraite et d'un emploi ; la réticence des employeurs à embaucher des jeunes employés appelés à les quitter dans un an ou deux ; les mesures en préparation à cet égard au Ministère des armées ; les travailleurs momentanément privés d'emploi ; les allocations dites de « préretraite » ; les conventions signées avec les groupements professionnels ; la reprise en charge par le fonds national de l'emploi des travailleurs ayant dépassé un certain âge ; le rôle de l'agence nationale pour l'emploi ; le style d'action des nouvelles agences ; la participation et l'information du personnel et des directions ; l'erreur consistant à croire que l'avenir de Bordeaux peut se trouver dans la sidérurgie en site marin ; le délai qui doit précéder les licenciements importants ; l'étude des métiers d'avenir ; l'enquête en cours sur la structure et les emplois pour chaque métier ; le grand profit qui pourra être tiré par divers ministères des résultats de cette enquête ; l'information ; l'utilisation des émissions régionales de l'O.R.T.F. ; l'effort d'adaptation qui conditionne le progrès en matière d'emploi.

Interventions de Mlle Dienesch, Secrétaire d'Etat aux Affaires sociales : (p. 3956 à 3958) les préoccupations qui ont inspiré la création du secrétariat d'Etat ; l'aménagement des conditions de recrutement de tous les personnels intéressés à la vie sociale ; les infirmières ; les assistantes sociales ; les masseurs-kinésithérapeutes ; l'effort d'équipement ; la réduction des délais d'instruction des dossiers ; la rénovation profonde des procédures ; la protection maternelle et infantile ; la sectorisation de la médecine préventive ; la création de cinquante postes supplémentaires d'assistantes sociales ; la création souhaitable d'un corps de secrétaires médico-sociales ; les travailleuses familiales ; les personnes âgées ; l'enfance inadaptée ; les handicapés adultes ; le rapport Bloch-Laîné ;

la majoration des crédits ; l'opportunité d'un large débat sur le problème des handicapés physiques et mentaux de tous âges ; la coordination des moyens mis en œuvre au niveau national ; l'évaluation des besoins ; le fonctionnement financier ; la création d'une société plus humaine ; (p. 4025 à 4028) : l'ampleur des besoins à satisfaire ; les travaux du comité féminin au ministère ; les études sur l'égalité des salaires et l'emploi féminin ; la publicité du résultat de ces études ; la protection maternelle et infantile ; la tuberculose ; l'éducation sanitaire et sociale ; la commission de la maternité ; les certificats de santé et le carnet de santé ; les gardiennes d'enfants ; les crèches ; la santé scolaire ; la pénurie de personnel ; le niveau peu élevé des rétributions ; les foyers de jeunes travailleurs ; le personnel paramédical ; les infirmières ; les études et le déroulement de carrière ; le problème des personnes âgées ; l'allocation-loyer ; les deux formules préconisées pour le logement des vieux : maisons collectives ou petites maisons individuelles ; l'action globale en faveur des personnes âgées ; les handicapés ; l'insertion d'un certain nombre d'entre eux dans la société ; l'augmentation des crédits concernant les éducateurs spécialisés ; le futur débat parlementaire sur cette question ; les jeunes de moins de 20 ans ; les débiles mentaux ; la réalisation d'un centre unique ; le financement ; les trois solutions possibles ; les actions prioritaires.

ETAT B. — Titre III et IV concernant le ministère des Affaires sociales (p. 4037) ; adoption ; vote défavorable du groupe communiste.

ETAT C. — Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Titre VI : institution éventuelle d'une nouvelle taxe sur l'alcool *(ibid.)* ; l'inopportunité d'une aggravation éventuelle de la fiscalité pesant sur le vin ; adoption des autorisations de programme et de crédits de paiement ; vote défavorable du groupe communiste.

AGRICULTURE. — F.O.R.M.A. — B.A.P.S.A.

DISCUSSION [15 novembre 1968] (p. 4459, 4485, 4499 [16 novembre 1968] (p. 4541, 4561). Les répercussions sur l'agriculture des événements de mai-juin et des accords de Grenelle (p. 4460, 4504) ; la baisse des revenus agricoles ; l'endettement (p. 4460, 4461, 4463, 4497, 4500, 4504, 4509, 4515, 4517, 4562, 4571, 4573) ; le F.O.R.M.A. ; la surproduction ; le soutien des marchés ; les destructions et distributions gratuites de denrées (p. 4460, 4462, 4467, 4468, 4495, 4496, 4503, 4507 à 4510, 4515, 4517, 4519, 4552, 4570, 4573) ; l'agriculture et l'Europe ; la définition d'une politique commune ; les négociations de Bruxelles (p. 4460, 4463, 4466, 4473, 4474, 4475, 4500, 4504, 4507, 4508, 4509, 4511, 4512, 4513, 4514, 4515, 4516, 4517, 4550) ; l'aide aux agriculteurs âgés ; l'indemnité viagère de départ (p. 4460, 4461, 4466, 4467, 4504, 4508, 4514, 4517, 4544, 4546, 4549, 4551, 4562, 4563, 4566, 4567, 4570, 4571, 4576, 4578, 4880, 4885) ; les S.A.F.E.R. (p. 4460, 4462, 4544, 4546, 4577) ; l'organisation des marchés ; les groupements de producteurs ; la prospection des marchés à l'étranger (p. 4460, 4461, 4462, 4475, 4505, 4510, 515, 4549, 4550, 4551) ; l'évolution des crédits ; leur accroissement massif ; le coût réel de l'agriculture (p. 4461, 4465, 4494, 4500, 4510, 4513, 4547, 4563, 4570, 4573) ; les prêts du Crédit Agricole (p. 4461) ; le B.A.P.S.A. ; son financement (p. 4461, 4464, 4465, 4468, 4469, 4470, 4472) ; l'enseignement agricole ; les créations d'emplois ; l'enseignement privé (p. 4461, 4470, 4471, 4472, 4546, 4476, 4478, 4479) ; les bourses (p. 4461, 4504, 4578) ; l'élevage (p. 4461, 4544, 4557, 4574, 4580, 4583) ; l'hydraulique ; les adductions d'eau (p. 4461, 4462, 4514, 4544, 4573, 4574, 4584, 4586, 4587) ; les projets de réforme du Ministre ; la création d'un Fonds d'action sociale et de rénovation rurale (p. 4462, 4495, 4517, 4545, 4546, 4547, 4551) ; la politique des structures ; la nécessité d'une restructuration de l'agriculture (p. 4462, 4467, 4468, 4474, 4510, 4546, 4549, 4550) ; la fiscalité agricole ; la réforme de l'I.R.P.P. et l'agriculture (p. 4463, 4562, 4578) ; les fruits et légumes (p. 4463, 4466, 4468, 4495, 4502, 4503, 4507, 4509, 4542, 4543, 4544, 4558, 4559, 4565, 4568, 4569, 4571, 4574, 4575, 4580) ; le marché de la viande (p. 4463, 4467, 4468, 4474, 4509, 4517, 4518, 4544, 4549, 4557, 4577, 4578) ; le porc (p. 4463, 4464, 4468, 4554, 4577) ; le marché du lait et du beurre (p. 4464, 4466, 4468, 4495, 4507, 4509, 4512, 4514, 4544, 4549, 4550, 4577, 4581) ; le système des cotisations cadastrales pour l'A.M.E.X.A. ; ses inconvénients (p. 4465, 4562) ; la betterave ; sa taxation ; la situation des planteurs (p. 4465, 4514, 4543, 4545, 4550, 4551, 4563, 4568) ; l'autosuffisance alimentaire de la Communauté

Budget 1969

européenne (p. 4466, 4473, 4474, 4495, 4549, 4570) ; les céréales (p. 4466, 4467, 4495, 4509, 4512, 4543, 4550, 4566) ; le remembrement ; la surface des exploitations (p. 4466, 4516, 4550, 4562, 4570, 4586) ; l'aménagement du territoire ; l'industrialisation des campagnes (p. 4467, 4507, 4544, 4565) ; la production ovine (p. 4467) ; les matières grasses ; les oléagineux (p. 4468, 4512, 4550, 4580) ; la vulgarisation agricole (p. 4471) ; la viticulture ; les importations de vins algériens (p. 4495, 4497, 4498, 4501, 4502, 4503, 4505, 4506, 4542, 4543, 4563, 4564) ; l'organisation mondiale des marchés agricoles ; la faim dans le monde (p. 4496, 4578, 4579, 4582) ; les simplifications administratives nécessaires (p. 4501) ; la régionalisation des productions (p. 4501, 4516) ; l'établissement d'une place de cotation des vins de consommation courante à Bordeaux (p. 4503) ; la capsule-congé (p. 4503) ; l'application des lois d'orientation agricole (p. 4503, 4504, 4576, 4577) ; la recherche ; les crédits (p. 4504, 4544) ; l'abattoir de Briey (p. 4506, 4507) ; le Fonds d'amortissement des charges d'électrification (p. 4508) ; les calamités agricoles (p. 4510, 4545, 4552, 4571) ; la forêt et le bois (p. 4511, 4514) ; les subventions à l'exportation (p. 4511) ; la participation de la France au F.E.O.G.A. (p. 4511, 4512) ; l'extension de la T.V.A. à l'agriculture (p. 4511, 4512) ; le tournesol (p. 4512) ; l'application de la T.V.A. aux coopératives (p. 4514) ; le droit des agriculteurs à la reconnaissance de la nation (p. 4515) ; les bureaux régionaux d'orientation et de concentration agricole (B.R.O.C.A.) (p. 4515) ; les crédits d'aménagements communaux ((p. 4516, 4550, 4551, 4574) ; l'augmentation du pouvoir d'achat de la population, seul remède à la crise (p. 4517, 4552) ; le programme agricole du parti communiste (p. 4518, 4552) ; la situation en Haute-Loire (p. 4518) ; la rénovation des circuits de commercialisation (p. 4519) ; l'assistance technique apportée par les services extérieurs (p. 4519) ; la situation dans le Gers (p. 4543) ; les abattoirs (p. 4544) ; les problèmes du Sud-Ouest (p. 4544, 4583) ; les travaux d'électrification rurale (p. 4544, 4545, 4584) ; la situation dans la Marne (p. 4545) ; la nécessité de l'agriculture pour l'équilibre national (p. 4547) ; sa définition ; sa défense (p. 4547, 4548, 4556, 4564, 4570, 4583) ; la réglementation des cumuls (p. 4548, 4551, 4552, 4563) ; la lutte contre la spéculation en agriculture (p. 4548) ; les baux ruraux ; l'octroi de baux à longue durée (p. 4548, 4562, 4573) ; la majoration des droits de succession (p. 4548, 4549, 4551) ; les calamités agricoles dans le Nord (p. 4552) ; le marché de la viande de mouton (p. 4557) ; le problème foncier ; les groupements agricoles fonciers (p. 4562) ; la forêt landaise (p. 4564) ; l'application de la réglementation des labels (p. 4565) ; le houblon (p. 4566) ; les zones d'économie montagnarde (p. 4566, 4567, 4574) ; l'assurance accidents agricoles en Alsace (p. 4567, 4568) ; les planteurs de pommes de terre (p. 4569) ; les coopératives d'utilisation des matériels agricoles (C.U.M.A.) (p. 4571, 4572) ; la situation des fermiers et des métayers (p. 4573) ; la modernisation des bâtiments d'élevage (p. 4574) ; les zones de rénovation rurale (p. 4574, 4579) ; la situation dans l'Ardèche, le châtaignier, le bigarreau, le noisetier, etc. (p. 4574) ; les importations de viande (p. 4578) ; les groupements de producteurs (p. 4578) ; la situation dans le Puy-de-Dôme (p. 4579) ; les affections donnant lieu à l'attribution du régime de la longue maladie (4581) ; les pensions d'invalidité des exploitants agricoles (p. 4581) ; les écoles vétérinaires (p. 4581) ; le problème du maïs (p. 4583) ; le désenclavement de Bordeaux par l'utilisation de la voie d'eau (p. 4583) ; l'élevage en Bretagne (p. 4583) ; le développement de l'industrie du froid dans les régions de production (p. 4584) ; l'effort à porter sur les produits agricoles finis (p. 4584) ; le problème des transports en Bretagne (p. 4584) ; l'artisanat agricole (p. 4584) ; la voirie rurale (p. 4584) ; l'habitat rural (p. 4584) ; la situation dans la Loire-Atlantique (p. 4586) ; le problème de l'eau (p. 4586, 4587).

Interventions de M. Boulin, Ministre de l'Agriculture : (p. 4485 et 4587) l'agriculture, grande et grave affaire ; les problèmes qui assaillent l'agriculture française ; les études nombreuses auxquelles a procédé le Ministre ; le tour de France qu'il a effectué au cours de l'été dernier ; la diversité des structures ; l'aspiration de l'agriculteur français à être fixé sur son sort ; l'incertitude, base même de son angoisse ; la nécessité d'une analyse objective de la situation présente ; son caractère paradoxal ; l'importance des excédents, alors que le budget dépasse pour la première fois le cap des 18 milliards ; la diminution probable du revenu agricole ; l'effort financier de l'Etat depuis dix ans ; l'information inexacte selon laquelle il y aurait une nouvelle politique agricole ; les lois d'orientation, charte de la politique du Gouvernement ; la priorité donnée jusqu'à présent à l'idée de production au détriment

des problèmes de l'écoulement des produits et de l'organisation des marchés ; le processus de modernisation accélérée dans laquelle s'est engagée l'agriculture française depuis 1945 ; la probabilité pour la France de se rapprocher du pourcentage de population active agricole de certaines nations hautement industrialisées ; l'influence certaine de la civilisation industrielle sur le monde agricole ; la question de la rentabilité et de la parité ; la dépendance croissante de l'agriculture à l'égard du secteur industriel ; l'organisation indispensable ; le problème de la surproduction ; le déficit global de la Communauté européenne en matière agricole au lendemain de la guerre ; les très larges excédents actuels de l'Europe ; la démonstration de ce fait pour les céréales, les vins, les légumes, le lait, les fruits, le sucre, la poudre de lait ; les corps gras ; le déficit de la Communauté en viande de bœuf et en maïs ; le montant total des dépenses de soutien ; les remboursements du F.E.O.G.A. à la France ; le délai de plusieurs années pour les remboursements ; la dépense budgétaire nette restant à notre charge en 1969 ; l'intérêt du soutien aux produits ; l'accroissement de la production agricole au cours des dix prochaines années ; l'aggravation de cette estimation en raison des progrès de la technique ; le mécanisme de la fixation des prix dans le cadre de la Communauté économique européenne ; les inconvénients de ce système notamment pour le blé, la betterave et le lait ; l'encouragement général à la production qui en résulte ; l'augmentation de la production chez nos partenaires ; les remèdes possibles ; l'impossibilité de proposer raisonnablement des augmentations de prix qui aggraveraient les excédents, perturberaient le marché et réduiraient le revenu agricole ; l'exemple flagrant du lait ; la nécessité d'avoir des exploitations organisées, compétitives et rentables ; la distinction indispensable de l'économique et du social ; la définition de « l'entreprise agricole compétitive » ; l'exploitation familiale ; l'intention du Gouvernement de l'aider ; la parité ; l'amélioration de la sécurité des exploitants âgés ; l'organisation de l'écoulement des produits sur le marché ; la concertation européenne ; les actions proposées par le Gouvernement dans le budget ; les perspectives offertes par l'Europe ; le contrecoup pour l'agriculture des événements de mai 1968 ; les promesses faites par M. Pompidou ; le respect de ces promesses ; l'assujettissement des agriculteurs à la T.V.A. ; l'augmentation des crédits globaux budgétaires ; les zones de rénovation rurale ; l'aménagement des villages ; les crédits des S.A.F.E.R. ; les créations d'emplois ; les actions sociales ; la simplification administrative ; les difficultés que soulève l'application du système d'assiette fondé sur le revenu cadastral ; le problème des cotisations vieillesse ; la nécessité d'un effort budgétaire supplémentaire ; l'idée dominante des nouvelles mesures décidées par le Gouvernement ; son souci de réduire la population agricole ; les bourses d'études ; les mutations professionnelles ; l'indemnité viagère de départ ; la modification de sa réglementation et de son montant ; les conditions auxquelles il faut soumettre la cession des exploitations ; l'attribution d'une prime qui sera une incitation à l'abattage des vaches laitières ; la contradiction dans le fait que l'on cherche à limiter la production de lait, alors que le veau est nourri à la poudre de lait ; l'action entreprise dans les zones de rénovation rurale ; l'aide aux agriculteurs qui restent à la terre ; la reconversion de la production du lait vers celle de la viande ; les primes versées pour les veaux élevés à la mère ; les règles du cumul ; les actions propres à ranimer le milieu rural ; les destructions de denrées alimentaires ; le prélèvement de 1 % sur l'ensemble des crédits du F.O.R.M.A. pour l'affecter à la distribution de bons en faveur des allocataires du fonds national de solidarité ; le financement de ses différentes actions en 1969 ; la création d'un Fonds d'action rurale ; les prêts octroyés par le Crédit agricole ; l'étude sur les actions foncières ; les baux de longue durée ; l'organisation des marchés dans le contexte européen ; la priorité donnée au règlement sur les céréales ; la volonté du Gouvernement français d'obtenir la réalisation du marché unique ; le règlement financier ; l'organisation des différents marchés : le sucre, les fruits et légumes ; les oléagineux ; les résultats considérables de la politique commune ; le développement intense des échanges intracommunautaires ; le problème au niveau de l'Europe de l'adaptation de la production au marché ; la nécessité absolue d'une organisation préalable des producteurs français ; l'exemple des Pays-Bas, du Danemark et des Etats-Unis ; l'interprofession ; les mécanismes régionaux ; l'adaptation de la politique agricole de la C.E.E. à la situation présente ; les discussions en cours à Bruxelles ; les principes sur lesquels le Gouvernement demeurera intransigeant ; la préfé-

Budget 1969

rence communautaire et la solidarité financière entre les Etats membres ; la présence en France de 50 % des terres cultivables en Europe ; la nécessité de montrer clairement au monde rural la route à suivre ; les objectifs du Gouvernement (p. 4553 à 4557) : l'I.V.D. dans le Gers ; le diagnostic objectif à établir ; la discrétion à observer en attendant les propositions qui pourront être formulées à Bruxelles ; les critiques purement négatives présentées au cours du débat ; l'inutilité de la démagogie ; la « démystification des excédents » ; les nombreux marchés à conquérir ; le soutien des hommes plus que des produits ; le problème du vin ; le prix de campagne ; les cours pratiqués ; les importations ; la fiscalité sur les vins ; son allégement depuis l'application de la T.V.A. ; la recherche d'actions appropriées sur le plan de la région ; les nouvelles normes d'intervention proposées à la commission européenne en ce qui concerne le prix du porc ; l'assouplissement souhaitable des règles d'importation ; le problème des fruits ; la simplification des mécanismes de l'indemnité viagère de départ ; le caractère inacceptable du principe d'une libération des terres sans la contrepartie du versement de l'I.V.D. ; l'électrification rurale ; les « reprises » destinées à alimenter le fonds d'action rurale ; l'abandon de la contribution de solidarité pour la production betteravière ; la production fruitière dans le département du Lot-et-Garonne ; la loi de juillet 1964 relative aux calamités agricoles ; l'implantation d'industries agricoles et alimentaires ; le problème de la viande ; la création d'un réseau d'abattoirs modernes ; la recherche animale ; les progrès considérables accomplis en la matière ; la question des vins d'appellation contrôlée chaptalisés en vins de consommation courante ; les indemnités viagères de départ dans le Gers, la Mayenne et la Vendée ; la régionalisation de la production ; la situation future du monde rural communiste ; la transformation en kolkhozes de l'ensemble des exploitations familiales ; la doctrine traditionnelle du parti communiste ; l'organisation de l'agriculture ; la politique d'accords interprofessionnels en aval avec le secteur de la transformation et de la distribution ; les bureaux régionaux d'orientation et de concertation agricoles (B.R.O.C.A.) ; le problème du lait restitué à l'agriculteur ; les exonérations de T.V.A. au profit des coopératives ; l'action plus conjoncturelle que structurelle du Ministre ; le F.E.O.G.A. ; l'affirmation inexacte selon laquelle la France soutiendrait le marché agricole allemand ; la distinction à faire entre le régime de déduction et le régime d'option pour la T.V.A. ; la situation de la forêt ; le revenu agricole ; la difficulté d'évaluer sa progression moyenne ; la nécessité de tenir compte des transferts sociaux et des aides pour les soutiens des cours ; la notion de revenu global national ; la substitution de la notion de revenu par ménage à celle de revenu individuel ; le régime d'attribution des bourses ; l'effort budgétaire en faveur des zones ; la différenciation du revenu de l'agriculture par type de région ; (p. 4587 à 4589) : l'abattoir de Briey ; les problèmes du mouton ; les zones déshéritées ; les zones de montagne ; l'électrification rurale ; les cotisations de l'A.M.E.X.A. ; les difficultés de la viticulture ; le prix de campagne ; la fiscalité ; la prime de stockage ; la campagne anti-vin ; la réanimation du milieu rural ; les pêches provenant notamment d'Italie ; les régions de montagne ; les pâturages d'altitude ; l'assurance accidents dans les trois départements de l'Est ; les fruits et légumes ; la récolte de pommes de terre ; la loi sur les calamités agricoles ; le problème de la taxe sur la betterave ; le prélèvement par la profession elle-même de la taxe parafiscale qui était perçue au profit de l'institut technique de la betterave ; l'indemnisation des calamités ; la pré-I.V.D. à cinquante-cinq ans ; les difficultés des C.U.M.A. en matière de T.V.A. ; le problème de la pomme ; la situation des fermiers et métayers ; les adductions d'eau en Dordogne ; les bâtiments d'élevage ; les problèmes de l'Ardèche et des zones de rénovation rurale ; les problèmes relatifs à la Bretagne ; la faim dans le monde ; l'effort entrepris à cet égard sous l'impulsion du général de Gaulle ; l'installation d'un C.E.R.A.F.E.R. à Riom ; le centre de formation professionnelle de Pontaumur et le collège agricole de Saint-Gervais-d'Auvergne ; l'école nationale féminine d'agronomie de Marmilhat ; le problème des écoles vétérinaires ; la liste des maladies qui exigent un long traitement ; le problème de la Thiérache ; le maïs ; la simplification des dispositions relatives à l'attribution de l'I.V.D. ; le remembrement et les adductions d'eau en Loire-Atlantique ; le problème de l'eau.

ÉTAT B. — Titres III et IV concernant le Ministère de l'Agriculture (p. 4589) ; adoption.

ÉTAT C. — Titres V et VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

ÉTAT D (chapitre 34-15). — Titre III : adoption ; réserve du vote sur les crédits du F.O.R.M.A. jusqu'au vote sur l'ensemble des crédits inscrits au budget du Ministère de l'Economie et des Finances (II. — Charges communes) (*ibid.*) ; B.A.P.S.A. : les difficultés qui naissent à l'occasion de la liquidation des successions des agriculteurs titulaires de l'allocation supplémentaire (p. 4589, 4590) ; l'injustice qui frappe certains petits exploitants en matière de cotisations annuelles d'assurance maladie (p. 4589, 4590) ; l'effort à accomplir pour accorder une retraite décente aux exploitants agricoles âgés (p. 4590) ; le financement professionnel de l'assurance vieillesse ; la nouvelle majoration de la cotisation individuelle (*ibid.*).

Art. 37 et 38, § 2 : adoption des crédits inscrits au titre du B.A.P.S.A.

Art. 56 : *Contribution additionnelle aux primes ou cotisations d'assurance destinée à alimenter le fonds national de garantie des calamités agricoles ;* adoption (*ibid.*).

Après l'art. 61 : amendement de la Commission de la production tendant à allouer un complément de retraite à certains agriculteurs âgés ; les contradictions de la réglementation actuelle en matière d'I.V.D. ; la dissociation souhaitable des deux objectifs poursuivis (*ibid.*) ; la préoccupation sociale du Gouvernement et son désir d'aboutir à une restructuration des exploitations (p. 4592) ; la simplification souhaitable en cette matière ; la création par le Ministre d'un groupe de travail qui pourrait associer les rapporteurs des commissions ; le réexamen par ce groupe de travail du régime de l'indemnité dans sa totalité ; retrait de l'amendement ; amendement de la Commission des finances (*ibid.*) ; (incorporation d'un poids minimum de beurre dans les corps gras solides destinés à l'alimentation humaine) ; le problème de la commercialisation du beurre ; la consommation de la margarine ; la gêne qui résulterait pour certaines industries d'un mélange de beurre à la margarine ; la nécessité d'apporter à cette question une solution européenne (*ibid.*) ; retrait de l'amendement (p. 4594) ; amendement de la Commission de la production tendant à céder à certaines collectivités une partie des stocks constitués par le F.O.R.M.A. ; le caractère réglementaire de cette mesure ; retrait ; retrait d'un amendement tendant à interdire l'emploi de la margarine dans les fabrications industrielles (p. 4595) et d'un amendement tendant à retirer le bénéfice du fonds d'intervention du F.O.R.M.A. aux exploitants non inscrits à l'A.M.E.X.A. (*ibid.*).

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

DISCUSSION [8 novembre 1968] (p. 4188).

La guerre de 1914-1918 ; le cinquantième anniversaire de l'Armistice (p. 4188, 4189, 4197, 4200, 4201, 4204, 4206) ; l'évolution des crédits ; l'augmentation d'un milliard, soit 21 % (p. 4188, 4189, 4199, 4200, 4201, 4211) ; le rapport constant (p. 4188, 4189, 4190, 4197, 4198, 4201, 4206, 4211) ; les déportés politiques ; leur assimilation aux déportés résistants (p. 4188, 4189, 4190, 4196, 4199, 4200, 4201, 4202, 4203, 4204, 4205, 4206, 4209, 4210, 4211) ; les combattants volontaires de la Résistance ; les forclusions (p. 4189, 4190, 4199) ; les anciens d'Algérie ; leur admission au bénéfice de l'Office national (p. 4189, 4190, 4196, 4198, 4199, 4201, 4204, 4206, 4207, 4208, 4210, 4211) ; les évadés d'Espagne internés (p. 4189, 4201, 4204) ; les ascendants (p. 4190, 4199, 4206, 4209, 4211, 4212) ; les veuves de guerre (p. 4190, 4197, 4199, 4206, 4209, 4211) ; l'augmentation constante des « hors guerre » (p. 4196, 4198) ; la retraite du combattant (p. 4196, 4199, 4201, 4206, 4208, 4209, 4211) ; la pénalisation par la fiscalité ou l'application des plafonds de ressources de certaines catégories de pensionnés p. 4196, 4199, 4201, 4211) ; la célébration du 8 mai comme fête nationale (p. 4196) ; les anciens prisonniers ; l'abaissement de l'âge de la retraite (p. 4197, 4201, 4208, 4209) ; la retraite mutualiste du combattant p. 4197, 4208) ; les forclusions (p. 4197, 4199, 4302, 4205, 4211) ; la constitution d'une commission chargée d'examiner les doléances des diverses catégories d'anciens combattants (p. 4197, 4198, 4199, 4200, 4211) ; la création d'une journée du combattant (p. 4198) ; les patriotes d'Alsace-Lorraine incorporés de force (p. 4199, 4202, 4207, 4208) ; les internés résistants (p. 4201) ; le camp de Rawa-Ruska (p. 4202, 4203) ; les cheminots anciens combattants (p. 4203) ; les orphelins (p. 4209) ; les suppléments familiaux (p. 4209); le plan quadriennal (p. 4211); l'indemnisation des « petits invalides » (p. 4211) ; les fonctionnaires rapatriés des anciens protectorats d'Afrique du Nord

Budget 1969

(p. 4211) ; la retraite des déportés et internés (p. 4212).

Interventions de M. Duvillard, Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre (p. 4190 à 4194 et 4212 à 4214) : le désir du Ministre d'être le Ministre du dialogue ; les crédits dont il a disposé au cours de l'année 1968 ; les augmentations qui ont permis d'importantes mesures ; la croissance spectaculaire du budget pour 1969 ; la hausse continue du budget des anciens combattants depuis 1966 ; le taux d'augmentation par rapport à 1968 ; l'augmentation des crédits du titre IV ; le service des pensions ; le rapport constant ; les répercussions pour les Anciens combattants et Victimes de guerre des avantages consentis par le Gouvernement aux fonctionnaires ; l'ensemble hétérogène des mesures prises en faveur de ces derniers ; la controverse à propos du rapport constant ; les deux notions bien distinctes dans l'historique de ce rapport ; l'inutilité de réunir une commission chargée d'étudier le rapport constant ; les mesures catégorielles prises dans le présent budget ; la levée de forclusion en matière de délivrance du titre de combattant volontaire de la Résistance ; l'amélioration des droits des déportés et internés politiques ; le rapprochement de leurs pensions de celles des déportés résistants ; la majoration de pension de 20 % ; l'amendement qui sera déposé par le Gouvernement portant de 20 à 35 % le taux de la majoration spéciale instituée par la loi de finances pour 1968 ; le statut des déportés politiques ; les pèlerinages sur les tombes des disparus ; l'amélioration des droits des déportés et internés politiques en matière de cures thermales ; les indemnités journalières allouées aux pensionnés de guerre appelés à se présenter devant les centres de réforme ; l'allocation d'une indemnité aux anciens militaires pensionnés internés dans les hôpitaux psychiatriques ; les soins médicaux gratuits ; la majoration des crédits de l'appareillage ; la majoration des prestations de sécurité sociale versées aux pensionnés de guerre affiliés au régime spécial des victimes de guerre ; le remboursement à la S.N.C.F. des réductions de tarif ; l'Institution nationale des Invalides ; les quelques mesures prises en faveur de l'administration générale du Ministère ; l'Office national des Anciens combattants et Victimes de guerre ; le vieillissement des ressortissants ; l'aide aux pupilles de la Nation ; la célébration du 50e anniversaire du Traité de paix et du 25e anniversaire du Débarquement et de la Libération de Paris ; les nombreuses cérémonies de célébration nationale du 50e anniversaire de la victoire de 1918 ; le voyage du Ministre en Yougoslavie ; le budget exceptionnel élaboré cette année ; la reconnaissance de la patrie envers les meilleurs de ses enfants ; (p. 4212 à 4214) : le contentieux des anciens combattants ; les pensions des « hors guerre » ; les internés en Espagne ; la pathologie de la captivité ; le cas des anciens de Rawa-Ruska, de Tambov et autres camps de représailles ; la levée de forclusion ; les conditions de ressources des pensions d'ascendants et des veuves ; l'étude de cette question dans le cadre de la réforme générale de la fiscalité ; l'article 55 de la loi de finances pour 1961 instituant un plan quadriennal ; les conditions du vote de cet article ; son caractère de vœu ; les mesures catégorielles votées depuis lors ; le problème du rapport constant ; la création éventuelle d'une commission tripartite ; son inopportunité dans les circonstances actuelles ; les problèmes propres aux anciens combattants d'Alsace-Lorraine ; la situation des anciens prisonniers de Tambov ; l'indemnisation par l'Allemagne des ex-incorporés de force dans la Wehrmacht et des patriotes résistants à l'occupation dans les départements d'Alsace-Lorraine ; l'attribution aux incorporés de force du statut des personnes contraintes au travail en pays ennemi ; les bonifications de campagne en faveur des ex-incorporés de force ; la validation comme services militaires des services accomplis dans les formations paramilitaires allemandes ; la médaille des évadés ; la retraite des assurés sociaux anciens déportés ou internés alsaciens-lorrains ; la question des anciens d'Afrique du Nord ; la création à leur profit d'un « titre de reconnaissance de la Nation » ; le caractère solennel de ce titre ; l'impossibilité d'accorder la carte de combattant aux anciens d'Algérie ; le problème de l'Office national ; les déportés politiques ; l'allocation spéciale qui leur est consentie ; le caractère exceptionnel du budget.

ETAT B. — Titre III concernant le Ministère des Anciens combattants et Victimes de guerre (p. 4214) ; adoption.

Titre IV : les diminutions dont sont l'objet divers chapitres de ce titre (*ibid.*) ; la disparition progressive des anciens combattants de 1914-1918 et les économies massives qui en résultent pour le titre IV (p. 4215) ; l'af-

fectation d'une partie de ces économies aux déportés politiques ; la proposition du groupe de la Fédération de la gauche de se prononcer par scrutin public contre le titre IV ; l'établissement de la parité absolue entre les déportés politiques et les déportés résistants en 1970 (*ibid.*) ; la « décristallisation » du taux de la retraite des anciens combattants de 1939-1945 (p. 4216) ; la constitution d'une commission tripartite qui dresserait le catalogue des dernières revendications (*ibid.*).

Intervention de M. Duvillard, Ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre (p. 4215, 4216) : les autres facteurs qui interviennent dans l'évolution des dépenses en dehors de la mortalité des pensionnés ; le caractère évaluatif des crédits de la dette ; les dépassements des dépenses réelles par rapport aux crédits ouverts ; la mise à parité des droits des anciens combattants de la guerre de 1939-1945 avec ceux de la guerre 1914-1918 ; l'inutilité de réunir une commission tripartite, des groupes de travail fonctionnant au sein du Ministère avec représentation des associations intéressées.

Adoption du titre IV (p. 4216).

Art 62 : *Forclusions pour les combattants volontaires de la Résistance ;* amendement de la Commission des finances tendant à supprimer la limitation à une année prévue pour la levée des forclusions ; l'impossibilité de régler en deux ans le problème des forclusions ; rejet de l'amendement ; adoption d'un amendement du Gouvernement portant à deux ans le délai prévu ; adoption de l'article avec modification (p. 4216).

ECONOMIE ET FINANCES

I. — *Charges communes.*

DISCUSSION [18 novembre 1968] (p. 4361, 4643).

L'évolution des crédits (p. 4631) ; la dette publique (p. 4632) ; le découvert du Trésor (p. 3632) ; le taux des bons du Trésor (*ibid.*) ; les crédits pour la fonction publique ; les rémunérations d'activité (p. 4632, 4634, 4636, 4637, 4638) ; les pensions de retraite ; la non-rétroactivité de la loi du 26 décembre 1964 (p. 4632, 4633, 4637, 4639) ; l'action en faveur des personnes âgées (p. 4633, 4639) ; l'intégration de l'indemnité de résidence dans le traitement soumis à retenue (p. 4632, 4635, 4637, 4639, 4640) ; les rentiers viagers (p. 4633, 4635, 4636, 4637, 4639, 4640) ; les subventions au F.O.R.M.A. en faveur de l'agriculture (p. 4633) ; les études sur la rationalisation des choix budgétaires (R.C.B.) (p. 4633) ; les événements de mai-juin ; leurs répercussions sur la fonction publique (p. 4634, 4637, 4638) ; la participation (p. 4634) ; la réforme des catégories C et D (p. 4635, 4638) ; les pensions de veuves (p. 4637, 4639) ; la réversion de la pension des femmes fonctionnaires (p. 4640).

Interventions de M. Chirac, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances (p. 4633 et 4640) : les multiples secteurs d'activité que recouvre ce budget ; la progression sensible des grandes rubriques ; la dette publique ; la rapide croissance de la charge des intérêts des bons du Trésor ; l'augmentation des taux d'intérêt et les modifications apportées en 1967 à la gestion de la trésorerie ; la caisse nationale de crédit agricole ; l'augmentation des dégrèvements fiscaux et restitutions ; l'accroissement important des crédits du titre III du fait de la revalorisation des rémunérations des agents de l'Etat et des charges qui leur sont rattachées ; les rémunérations d'activité ; les pensions civiles et militaires ; les œuvres sociales en faveur des agents de l'Etat ; les interventions de caractère économique et social ; l'augmentation des subventions pour le sucre, les céréales et les oléagineux ; la subvention au F.O.R.M.A. pour ses interventions, notamment dans le domaine des produits laitiers ; l'aide en faveur de la construction ; le financement d'actions de conversion des entreprises et des travailleurs ; l'amélioration du régime d'indemnisation des stagiaires de formation professionnelle ; les interventions sociales ; l'accroissement de la contribution de l'Etat au Fonds national de solidarité ; le caractère obligatoire de la très grande majorité des crédits de ce budget ; (p. 4640 et 4641) : les mesures prises en 1968 en faveur des agents de l'Etat ; les trois augmentations du traitement de base ; l'incorporation de deux points de l'indemnité de résidence dans le traitement de base ; l'effort budgétaire pour 1966-1967 et pour 1968-1969 ; l'effort budgétaire global ; les doléances des retraités ; le relèvement du taux de la pension de réversion des veuves actuellement fixé à 50 % ; le caractère général de cette règle ; le déséquilibre financier qui résulterait pour tous les régimes de retraite des modifications du taux ; la prorogation de la période transitoire, prévue par la loi du

Budget 1969

26 décembre 1964 ; la réduction d'âge dont peuvent bénéficier certains fonctionnaires ; la suppression dans le cadre de la réforme du Code des pensions de toutes conditions d'âge pour l'ouverture du droit à pension ; la question des pensions de veuf ; les pensions garanties concédées aux anciens fonctionnaires français titulaires des régimes de retraite d'Afrique du Nord ; la situation des retraités de l'Etat et l'incorporation de l'indemnité de résidence dans le traitement de base ; la très forte augmentation de la charge de la dette viagère de l'Etat ; le coût budgétaire de l'incorporation de l'indemnité de résidence ; le bilan particulièrement positif de l'action du Gouvernement en 1968 dans les domaines concernant aussi bien les personnels d'activité que les retraités de l'Etat ; la poursuite de cet effort en 1969.

ETAT B. — Titre II concernant le Ministère de l'Economie et des Finances — I. — Charges communes (p. 4641) ; adoption ; vote défavorable du groupe communiste sur l'ensemble des crédits.

Titre III : adoption.

Titre IV : amendement tendant à réduire les crédits relatifs aux subventions économiques pour un montant égal à la réduction consentie sur la consommation d'électricité à haute tension en Bretagne ; la péréquation souhaitable des tarifs d'électricité à haute tension ; l'insuffisance du tarif vert ; la nécessité pour l'industrie de disposer d'une énergie à bon marché (*ibid.*) ; le désir du Gouvernement que les études effectuées par E.D.F. dans ce domaine soient accélérées (p. 4642) ; retrait de l'amendement ; réserve de deux amendements du Gouvernement et du titre IV.

ETAT C. — Titres V et VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Après l'art. 65 : amendement du Gouvernement (*ibid.*) ; (majoration des rentes viagères) ; reprise de la discussion : (p. 4644) ; les majorations applicables aux rentes viagères publiques et privées (p. 4644 à 4647) ; le cas des rentes constituées entre le 1er janvier 1959 et le 1er janvier 1964 (p. 4644) ; l'augmentation relative des rentes privées et des rentes publiques (p. 4646) ; l'injustice d'une mesure qui conduirait à majorer d'autant plus les rentes constituées entre particuliers qu'elles seraient de date plus récente ; rejet de deux amendements (p. 4647) ; le cas des rentes viagères indexées sur le S.M.A.G. ; adoption de l'amendement du Gouvernement modifié (p. 4647) ; amendement du Gouvernement (rentes viagères servies par la Caisse des dépôts pour le compte de l'Etat au titre de l'ancienne caisse autonome d'amortissement (p. 4648) ; adoption.

ETAT B. — Titre III précédemment réservé ; adoption avec modification.

II. — *Services financiers.*

DISCUSSION [18 novembre] 1968 (p. 4623).

L'évolution des crédits (p. 4624) ; l'introduction des méthodes modernes : informatique et électronique, dans la comptabilité publique (p. 4624) ; la fusion des régies financières (p. 4624) ; le personnel (p. 4625, 4630) ; la direction générale des prix (p. 4625) ; l'évolution des prix (p. 4625) ; le commerce extérieur ; la direction des relations économiques extérieures ; le Centre national du commerce extérieur ; les exportations (p. 4625, 4627, 4629, 4630) ; les exportations ; l'évolution défavorable de la balance des échanges (p. 4625, 4627, 4630) ; la participation de la France aux manifestations commerciales internationales (p. 4625) ; l'exposition d'Osaka (p. 4625, 4626) ; l'augmentation rapide du coût de fonctionnement des services ; le recours au R.C.B. (p. 4626, 4630, 4631) ; le commerce extérieur ; sa modernisation (p. 4626) ; le recensement de la distribution (p. 4626) ; l'organisation du marché de la viande (p. 4626) ; le rajeunissement de la profession commerciale (p. 4627) ; le déficit de la balance extérieure en produits alimentaires (p. 4627, 4630) ; et en produits manufacturés (p. 4627) ; les conseillers commerciaux (p. 4630) ; le développement du recrutement de contractuels (p. 4630) ; la situation de la monnaie ; la spéculation (p. 4631).

Intervention de M. Ortoli, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 4627 à 4629) : l'augmentation des dépenses de fonctionnement ; la priorité accordée à la poursuite de la réforme de structure et à l'effort de mécanisation ; l'augmentation sensible des crédits consacrés à l'action administrative en faveur du commerce extérieur ; la modernisation des services ; la fusion des anciennes régies financières ; son extension en 1969 au niveau des directions départementales et des services de base ; la réorganisation des services exerçant des attributions à carac-

tère foncier ; l'adaptation de la pyramide des emplois ; la construction ou l'aménagement des locaux ; les services extérieurs du Trésor ; le changement indispensable de l'organisation des trésoreries générales ; la création d'emplois nouveaux ; l'adaptation du réseau des postes comptables subordonnés ; les zones rurales ; les zones urbaines à forte expansion ; la rénovation de l'appareil administratif du Ministère ; l'effort de mécanisation des services ; les programmes d'automatisation des services fiscaux et des services extérieurs du Trésor ; le réseau d'ordinateurs qui couvrira bientôt l'ensemble du territoire national ; l'amélioration de l'information et la prévision économiques ; la création de nouveaux emplois à l'I.N.S.E.E. ; le développement de l'action économique ; le renforcement de notre représentation économique à l'étranger ; l'accroissement des moyens du centre national du commerce extérieur ; l'aide aux exportations ; la « facilitation » de l'accès des marchés extérieurs à de nouvelles entreprises ; le changement indispensable dans le nombre et la capacité des exportateurs à se porter sur les marchés étrangers ; la tâche fondamentale de la direction générale du commerce intérieur ; les transformations profondes que permettra le présent budget ; la conscience professionnelle du personnel.

ETAT B. — Titre III concernant le ministère de l'Economie et des Finances. — II. — Services financiers (p. 4631) ; adoption ; vote défavorable du groupe communiste sur ce titre et sur les suivants.

Titre IV : adoption.

ETAT C. — Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

ÉDUCATION NATIONALE

DISCUSSION [28 octobre 1968] (p. 3616, 3640) ; [29 octobre 1968] (p. 3664, 3684).

L'évolution des crédits ; leur augmentation ; leur insuffisance ; la nécessité d'un collectif (p. 3616, 3618, 3619, 3621, 3623, 3624, 3626, 3627, 3628, 3635) ; la part de ce budget par rapport au budget général et au budget militaire (p. 3616) ; les mesures et actions nouvelles (p. 3616, 3629) ; l'enseignement supérieur ; la loi d'orientation (p. 3616, 3622, 3629, 3635, 3666, 3670) ; les effectifs ; leur augmentation (p. 3616, 3619, 3621, 3624, 3625, 3626, 3645) ; les Instituts universitaires de technologie (p. 3616, 3619, 3635, 3668) ; la démocratisation de l'enseignement (p. 3617, 3625, 3626, 3627, 3629, 3641) ; les bourses ; les critères d'attribution (p. 3617, 3620, 3622, 3623, 3624, 3629, 3636, 3642, 3650, 3668, 3675) ; la modernisation des méthodes pédagogiques (p. 3617) ; le mi-temps pédagogique (p. 3617, 3621) ; la télévision scolaire (p. 3617, 3641) ; l'orientation et l'information des étudiants (p. 3617, 3620, 3628, 3634, 3641, 3645) ; la lourdeur et la complexité de l'administration centrale ; la réorganisation du ministère ; la régionalisation (p. 3617, 3665, 3666) ; l'enseignement technique ; les C.E.T. (p. 3617, 3619, 3620, 3625, 3628, 3633, 3641, 3644, 3670) ; l'enseignement secondaire ; l'insuffisance des crédits (p. 3617, 3626, 3630, 3640, 3643, 3644, 3645) ; l'enfance inadaptée (p. 3617, 3619, 3622, 3625, 3626, 3629, 3630, 3665) ; les transports scolaires ; le ramassage scolaire (p. 3617, 3622, 3626, 3636, 3671, 3675) ; les œuvres universitaires (p. 3617, 3625, 3636, 3642, 3668) ; les crédits du C.N.R.S. (p. 3617, 3630, 3668) ; le Ve Plan ; la réalisation de ses objectifs (p. 3618, 3622, 3635) ; les constructions scolaires ; leur financement (p. 3618, 3619, 3625, 3644) ; la rentrée scolaire et universitaire de 1968 (p. 3618) ; les nouveaux établissements d'enseignement supérieur implantés dans la région parisienne (p. 3618) ; la mise en œuvre de la prolongation de la scolarité obligatoire ; ses inconvénients pour l'apprentissage (p. 3619, 3625, 3626, 3675) ; l'organisation des secteurs scolaires (p. 3619, 3620) ; la création d'universités polytechniques (p. 3620) ; l'éducation permanente (p. 3620, 3622) ; l'établissement d'un programme à long terme pour les Universités (p. 3620, 3623) ; les crédits pour la recherche (p. 3622, 3630, 3635, 3668) ; l'insuffisance des investissements (p. 3622, 3623) ; la création d'une allocation d'étude (p. 3623, 3625, 3650, 3674) ; la situation dans l'Université de Paris (p. 3624, 3625) ; le problème de la 6e ; le report de l'enseignement du latin en 4e (p. 3625, 3647, 3691) ; l'enseignement primaire (p. 3625, 3626, 3643, 3644) ; l'éducation physique et sportive ; les professeurs (p. 3625, 3641) ; l'harmonisation des autres cycles d'enseignement (p. 3627) ; les « sections d'éducation professionnelles » et « classes de fin d'études » (p. 3628, 3633, 3671) ; les Collèges d'enseignement secondaire (C.E.S.) (p. 3628, 3640) ; la formation des maîtres (p. 3628, 3632, 3633, 3666, 3668, 3670) ; la rénovation pédagogique (p. 3628, 3632, 3640, 3641) ; l'orientation des étudiants vers les sciences

Budget 1969

(p. 3629) ; l'enseignement agricole (p. 3630) ; l'éducation artistique ; l'institution d'un baccalauréat artistique (p. 3630) ; l'enseignement préscolaire et élémentaire ; les écoles maternelles (p. 3631, 3632, 3665) ; la situation dans le département de la Somme ; l'Université d'Amiens (p. 3631, 3632) ; le B.U.S. et l'O.N.I.O.P. ; les professeurs conseillers (p. 3634, 3642) ; l'intégration de l'indemnité de résidence dans le traitement (p. 3635) ; le statut des chefs d'établissement des 1er et 2e degrés (p. 3635) ; le sous-développement des services administratifs extérieurs (p. 3635) ; les bibliothèques scolaires et universitaires ; le régime fiscal du livre (p. 3635, 3636, 3637) ; la situation dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais (p. 3640) ; les crédits pour l'enseignement privé (n° 3640) ; l'auxiliariat (p. 3641) ; l'utilisation des moyens audiovisuels (p. 3641) ; la création d'un I.U.T. à la Guyane (p. 3642, 3643) ; le vice-recteur et le proviseur à la Guyane (p. 3643) ; les subventions allouées aux collectivités locales pour l'enseignement primaire (p. 3643, 3644) ; le transfert du lycée et du collège technique de Puteaux (p. 3644) ; la conception moderne de la culture (p. 3645) ; le malaise dans le corps enseignant (p. 3645) ; les problèmes posés par la scolarisation des enfants de mariniers (p. 3646) ; l'indemnité de logement pour les maîtres des C.E.G. et C.E.S. (p. 3646, 3647) ; l'éloge du latin ; les graves inconvénients du « tronc commun » (p. 3647 à 3651) ; le problème des constructions scolaires à La Réunion (p. 3664) ; l'application dans les T.O.M. de la loi d'aide aux établissements privés (p. 3664, 3665) ; le lancement d'un emprunt national pour l'Education nationale et l'enseignement supérieur (p. 3667, 3669) ; l'effectif des Universités (p. 3667) ; l'expérimentation en province des nouvelles méthodes d'enseignement (p. 3667) ; les difficultés des collectivités locales pour l'acquisition des terrains destinés aux constructions scolaires (p. 3669, 3676) ; l'Ecole de Médecine de Nice (p. 3669) ; les bourses d'apprentissage (p. 3671) ; le maintien des écoles dans les régions difficiles et défavorisées (p. 3671) ; l'implantation à Vincennes d'un nouvel ensemble universitaire (p. 3672, 3673, 3674) ; l'initiation civique, économique et sociale (p. 3674) ; l'état d'esprit à la Sorbonne (p. 3675, 3676) ; l'enseignement de l'anglais à Grenoble (p. 3676) ; le paiement des heures supplémentaires des professeurs (p. 3676) ; les dépenses de personnel supportées par les communes pour les enseignements « dits spéciaux » (p. 3676) ; l'introduction du dessin industriel dans les programmes d'études (p. 3688) ; le cycle moyen (p. 3691).

Interventions de M. Edgar Faure, Ministre de l'Education nationale : (p. 3621) : la prise de position du S.N.E.S. ; (p. 3624) : les créations d'emplois ; (p. 3629) : la démocratisation et l'orientation ; (p. 3630) : l'introduction de disciplines artistiques dans le baccalauréat ; (p. 3634) : les sections professionnelles et les classes de fins d'études ; l'orientation ; (p. 3642) : les critères d'attribution des bourses ; (p. 3643) : la constitution d'un Institut universitaire de technologie à la Guyane ; (p. 3667) : l'effectif des Universités ; l'expérience faite à Paris de nouvelles méthodes pédagogiques ; (p. 3669) : l'école de médecine de Nice ; (p. 3670) : les directeurs de C.E.T. ; (p. 3672, 3673, 3674) : l'implantation à Vincennes d'une nouvelle construction universitaire ; (p. 3675) : les bourses ; les incidents récents ; l'application de la loi d'orientation ; (p. 3676 à 3681) : l'optique budgétaire et les problèmes que pose le budget de l'Éducation nationale ; l'aspect de la masse et l'aspect de la répartition ; la croissance rapide du budget depuis quelques années ; le taux de croissance de 20,6 p. 100 pour 1969 ; les crédits de fonctionnement ; l'adaptation de l'enveloppe fixée par le Gouvernement aux actions que le ministre juge essentielles ; l'effort important accompli sur le budget de fonctionnement ; la meilleure utilisation des bâtiments et équipements universitaires ; la progression du nombre des emplois ; l'amélioration de l'ensemble du système éducatif français ; le budget d'investissement ; sa progression honorable ; sa fixation au strict minimum indispensable ; les problèmes de la répartition ; le souci d'assurer la rentrée ; l'amélioration du taux d'encadrement ; les réformes ou actions que le Gouvernement a décidé d'entreprendre ; le budget pour 1969, budget de croissance et budget de rénovation ; le développement des classes maternelles ; l'urbanisation ; les suppressions de classes dans les campagnes ; le second degré ; l'augmentation des effectifs des élèves : les effectifs des enseignants dans les C.E.S. et C.E.G. ; l'abolition de la distinction entre ces deux catégories d'établissements ; les collèges d'enseignement technique ; le dépassement des prévisions qui avaient été faites par le Plan ; l'échec des sections d'éducation professionnelle ; les classes dites de fin d'études élémentaires ; la nécessité de reprendre

les prévisions du Plan ; l'enseignement supérieur ; l'augmentation des effectifs des étudiants et des enseignants ; l'effort en faveur des I.U.T. ; les unités de sciences et techniques appliquées ; la faiblesse des crédits pour l'administration centrale ; le problème de l'encadrement ; la création de 17.000 emplois dans le collectif de juillet et de 7.275 dans le présent budget ; la poursuite des efforts d'étatisation ; les actions de rénovation ; la philosophie du budget ; la nécessité de repenser les missions de l'enseignement ; le problème des bourses ; (p. 3684 à 3692) : les bourses et la démocratisation ; les transports scolaires ; les œuvres universitaires ; les mesures nouvelles concernant l'information ; l'enfance inadaptée ; les instituteurs ; leur accès à l'enseignement universitaire ; le statut spécial dont vont bénéficier les professeurs de C.E.G. ; la création d'instituts de recherche pour l'enseignement des mathématiques modernes ; l'amélioration de l'enseignement des langues vivantes ; l'utilisation des méthodes audiovisuelles et de l'enseignement télévisé ; les mesures concernant le statut juridique et financier des différents personnels ; le statut des chefs d'établissements du second degré et des établissements de formation ; les intendants et surveillants généraux ; les personnels administratifs de la catégorie A ; la nomination des chargés de recherche et d'attachés de recherche du C.N.R.S. ; les structures ; la pédagogie ; les cycles d'enseignement ; l'apparition d'un enseignement et d'une consommation culturelle de masse ; la critique de la société de consommation ; la promotion culturelle de chacun ; la culture artistique ; le problème des bourses ; la progression respective de leur nombre et du montant des crédits ; la clarification des critères d'attribution ; la création d'une allocation d'études ; les augmentations considérables des dépenses budgétaires ; les diverses catégories d'enseignement ; les écoles maternelles ; la nécessité d'un effort supplémentaire ; le grand déficit des écoles maternelles en milieu rural ; la question de la fixation à l'âge de 5 ans de l'obligation scolaire ; l'expérience pédagogique à mi-temps ; le regroupement scolaire ; l'enseignement du second degré ; la suppression de la distinction entre les C.E.S. et les C.E.G. ; la création d'un seul type nouveau de collège ; l'enseignement technique ; la scission qui existe entre l'enseignement technique et l'enseignement général ; la nécessité pour tous les élèves du secondaire d'exercer une activité d'application ; la technologie ; la mise en œuvre de la prolongation de la scolarité ; les classes de transition ; les passerelles aménagées de l'enseignement général vers l'enseignement technique et vice-versa ; la classe de 6e ; le report de l'enseignement du latin de la 6e à la 4e ; l'idée selon laquelle le véritable enseignement noble est l'enseignement du latin, essentiel à la formation de tout Français moyennement cultivé ; les inconvénients d'un tel état d'esprit ; les arguments des prolatinistes ; la prétendue utilité du latin pour l'enseignement du français ; les autres études permettant d'aboutir aux mêmes résultats : la sémantique, l'étymologie, la grammaire française ; la rhétorique ; la valeur formatrice des mathématiques ; l'utilité d'apprendre d'autres langues flexionnelles que le latin ; le problème des cultures et des civilisations ; les idées exprimées à ce sujet par Joachim du Bellay et Montaigne ; l'enseignement de la technologie en classe de 4e ; le caractère artificiel de la distinction entre les éléments littéraires et les éléments scientifiques de la culture ; l'équilibre nécessaire des enseignements ; l'instruction civique ; la création d'un certificat de fin d'études ; le rôle du livret scolaire ; la réforme du baccalauréat ; l'équilibre entre les épreuves orales et les épreuves écrites ; la suppression de la session de rattrapage de septembre-octobre ; le budget « comme volonté et comme représentation ».

Interventions de M. Trorial, Secrétaire d'Etat à l'Education nationale : (p. 3635) : l'intégration de l'indemnité de résidence dans le traitement ; (p. 3645, 3646) : la réforme de l'enseignement secondaire ; (p. 3647) : l'indemnité de logement pour les maîtres des C.E.G. et C.E.S.

ÉTAT B. — Titre III concernant les crédits de l'Éducation nationale (p. 3692) ; le statut des directeurs d'école ; les directeurs et directrices d'établissements d'enseignement secondaire (p. 3693) ; adoption du Titre III.

Titre IV : adoption ; vote défavorable du groupe communiste et du groupe de la Fédération de la gauche.

ÉTAT C. — Titres V et VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement ; vote défavorable du groupe communiste et du groupe de la fédération de la gauche.

Budget 1969

Art. 57 : Application de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur - Création d'emplois : adoption (p. 3694).

Article additionnel : amendement tendant à l'abrogation de la loi de 1954 autorisant la cession à la ville de Paris d'une parcelle du bois de Vincennes en vue de la construction d'un lycée de jeunes filles ; la restitution à la ville de Paris du terrain de la Dame Blanche ; le maintien en un établissement définitif de la faculté qui sera construite à la lisière du département du Val-de-Marne ; adoption de l'amendement.

ÉQUIPEMENT ET LOGEMENT

DISCUSSION [12 novembre 1968] (p. 4280, 4299) ; [13 novembre 1968] (p. 4319, 4340).

Le rattachement des infrastructures de transport à l'équipement et au logement (p. 4280) ; l'aménagement du territoire en matière d'équipement (p. 4280) ; l'évolution des crédits (p. 4280, 4281, 4282, 4288, 4289) ; les transformations dans l'administration des services (p. 4280) ; l'Institut géographique national (p. 4281) ; l'Organisation nationale pour la sécurité routière (O.N.S.E.R.) (p. 4281) ; les autoroutes (p. 4281, 4288, 4289, 4307, 4310, 4311, 4323, 4328, 4332) ; les routes nationales (p. 4281, 4288, 4311, 4322, 4324, 4325, 4328) ; la voirie urbaine (p. 4281, 4325) ; le fonds d'investissement routier (p. 4281, 4326) ; les voies navigables (p. 4281, 4289, 4326, 4328) ; la liaison Mer du Nord - Méditerranée (p. 4281, 4282, 4289, 4307) ; les ports (p. 4282, 4289) ; la construction de ports pour pétroliers géants (p. 4282, 4289) ; la régionalisation (p. 4282, 4292) ; les objectifs du Ve Plan ; les réalisations (p. 4282, 4283, 4288, 4305, 4328) ; la construction et la crise du logement (p. 4282, 4289, 4290, 4301 à 4304, 4305, 4306, 4307, 4308 à 4310, 4312 à 4316, 4320 à 4322, 4334 à 4336) ; le Centre scientifique et technique du bâtiment (C.S.T.B.) (p. 4283, 4304, 4315) ; l'indemnisation des dommages de guerre (p. 4283) ; le logement social ; les H.L.M. ; le plafond de ressources (p. 4283, 4290, 4291, 4292, 4293, 4300, 4303, 4305, 4306, 4308, 4309, 4312, 4313, 4316, 4323, 4325, 4326, 4327, 4328, 4335, 4340) ; les programmes à lover réduit (P.L.R.) (p. 4283, 4291, 4302, 4303, 4308, 4309, 4312) ; les programmes sociaux de relogement (P.S.R.) (p. 4283, 4292, 4302, 4303, 4309) ; les immeubles à loyer moyen (I.L.M.) (p. 4283, 4292, 4306, 4312) ; les immeubles à loyer normal (I.L.N.) (p. 4283, 4291, 4292, 4306, 4312, 4316) ; la révision des aides de l'Etat (p. 4283) ; l'allocation de logement (p. 4283, 4293, 4323, 4324, 4332) ; l'abaissement des prix plafonds de la construction sociale (p. 4283, 4284, 4286, 4321, 4325, 4328, 4335) ; la mise au point de « modèles » de logements (p. 4284) ; la simplification nécessaire des formalités administratives (p. 4284, 4287, 4301, 4307, 4313, 4334, 4335) ; la réforme du permis de construire (p. 4284, 4287, 4299, 4300, 4334, 4335, 4342) ; le financement de la construction ; sa réforme (p. 4284, 4285, 4305, 4320, 4321, 4325, 4335, 4336) ; les problèmes de l'habitat existant ; les logements anciens (p. 4285, 4336) ; le logement des personnes âgées (p. 4285, 4306, 4315, 4316, 4323) ; le logement des jeunes ménages (p. 4285, 4290, 4306, 4312, 4323, 4327, 4336) ; la part du revenu national investie dans la construction (p. 4285) ; l'épargne-logement (p. 4286, 4321, 4327, 4336) ; l'urbanisme (p. 4286, 4304, 4320, 4336) ; les crédits d'étude (p. 4286, 4291, 4315) ; l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne (p. 4286) ; les schémas directeurs et les plans d'occupation des sols (p. 4287, 4320) ; les zones d'aménagement concerté : Z.U.P. et zones opérationnelles d'habitation (p. 4287, 4290, 4291, 4302, 4314, 4316, 4320, 4328) ; la politique foncière ; le prix des terrains ; les réserves foncières ; le F.N.A.F.U. (p. 4287, 4291, 4302, 4304, 4313, 4320) ; les zones d'aménagement différé (Z.A.D.) (p. 4287) ; la rénovation urbaine (p. 4287, 4288, 4292, 4302, 4331) ; l'entretien des routes (p. 4289, 4325, 4326) ; les acquisitions foncières dans la région parisienne (p. 4291) ; l'expérience de la construction de villes nouvelles (p. 4291, 4326) ; le caractère non inflationniste de la construction (p. 4291, 4292, 4303) ; l'accession à la propriété (p. 4300, 4305, 4306, 4309, 4312, 4313, 4321, 4326, 4332, 4336) ; la mévente des garages à Paris (p. 4301) ; le fonctionnement de la commission de contrôle des opérations immobilières (p. 4301, 4302) ; les rapports présentés sur le Budget de l'Équipement et du Logement (p. 4301) ; les bidonvilles (p. 4302) ; les loyers (p. 4302, 4304, 4309) ; la nécessité d'une politique globale de la construction (p. 4303) ; et d'un effort plus considérable de tous les Français pour leur logement (p. 4303, 4304) ; les maisons individuelles (p. 4303, 4305, 4315, 4335) ; la qualité de la construction ; la beauté des logements (p. 4304, 4305) ; le droit au logement (p. 4305) ; la qualité de la gestion des offices d'H.L.M. (p. 4306) ; la construction d'une autoroute Paris-Est (p. 4307) ; les logements vacants (p. 4308) ; la lutte contre

la spéculation foncière (p. 4309, 4327) ; les personnels du ministère et des Ponts et chaussées (p. 4309, 4336, 4329) ; les auxiliaires de travaux (p. 4309, 4326, 4327, 4328, 4329) ; les agents de travaux routiers (p. 4309, 4310, 4326, 4329) ; les transports ; la sécurité et l'efficacité à rechercher (p. 4310) ; le tunnel mixte de Sainte-Marie (p. 4310) ; les routes touristiques (p. 4311) ; les ouvriers des parcs et ateliers (p. 4311, 4326, 4328, 4329) ; les travaux de protection contre les crues des cours d'eau (p. 4311, 4312) ; l'industrialisation du bâtiment ; la modernisation de la construction (p. 4313, 4315) ; les prêts hypothécaires (p. 4313, 4314, 4321, 4336) ; les inondations dans la vallée de l'Oise (p. 4315) ; le logement des travailleurs étrangers (p. 4316) ; l'autoroute Paris-Rouen-Le Havre (p. 4316, 4317) ; les malfaçons dans la construction de certains Logécos par BATICOOP (p. 4322) ; la coordination du rail et de la route (p. 4322) ; l'état des routes dans le Nord et le Pas-de-Calais (p. 4322) ; le jeu de la concurrence dans les adjudications (p. 4323) ; la prolongation de l'autoroute A 26 jusqu'à Calais (p. 4323) ; la situation du logement dans la région minière du Pas-de-Calais (p. 4323) ; la construction d'une rocade minière dans cette région (p. 4323) ; la construction en milieu rural (p. 4324) ; la liaison Benelux-Bâle (p. 4324) ; les autoroutes de liaison (p. 4324, 4325, 4331) ; les personnels des offices de H.L.M. (p. 4325) ; la remise en service du tunnel du Rove (p. 4326) ; les liaisons routières entre l'Alsace et les pays d'outre-Rhin (p. 4326) ; la politique du logement dans les villes petites et moyennes (p. 4326) ; le tunnel sous la Manche (p. 4327) ; les conducteurs de travaux (p. 4327, 4329) ; les villages de retraite (p. 4328) ; la liaison routière Paris-Chartres (p. 4328, 4329) ; le danger d'inondation dans le Val-de-Loire (p. 4330) ; la liaison routière entre Paris et la région de la Loire (p. 4330, 4331) ; les problèmes routiers de l'Auvergne (p. 4331) ; le port de Bayonne (p. 4332) ; l'autoroute Paris-Béhobie (p. 4332) ; le classement en zone rurale de certaines parties de la Côte Basque (p. 4332) ; la situation économique du sud de la Lorraine (p. 4332, 4333) ; la prolongation d'un canal jusqu'à cette région (p. 4333, 4334).

Interventions de M. Chalandon, Ministre de l'Equipement et du Logement : (p. 4293 à 4298) : le poids du présent budget, budget de gestion ; la remise en cause nécessaire de tout le système actuel ; la vaste entreprise que constituent l'équipement et le logement ; son importance sous l'angle de la main-d'œuvre utilisée ; le caractère humain du problème ; la mutation des hommes ; l'insertion de l'économie administrative dans une économie de marché ; l'amélioration de l'utilisation de l'aide budgétaire et les mécanismes mis en œuvre ; les problèmes de fonctionnement ; la stagnation des effectifs du ministère ; la réforme du système ; l'inégalité des statuts et des rémunérations ; les effectifs ; la transformation des méthodes ; la déconcentration et la simplification ; la R.C.B. (rationalisation des choix budgétaires) ; la priorité donnée aux problèmes de formation et de recherche : école des Ponts et chaussées, école des T.P.E. ; la mise sur pied de deux organismes de recherche ; le budget d'équipement ; l'effort de l'Etat en matière de construction ; l'augmentation du nombre des H.L.M. ; la stagnation de la production ; la crise du logement ; le coût trop élevé du logement en France ; l'augmentation de l'aide de l'Etat ; l'insuffisance de cette solution ; la restauration indispensable des conditions d'une économie de marché fondée sur l'initiative et la concurrence ; le développement d'un secteur social très aidé ; la limitation de l'accession à ce secteur par la diminution des plafonds de ressources ; l'augmentation du nombre des H.L.M. en accession à la propriété ; la prime sans prêt ; l'essor de la maison individuelle ; le coût de la construction ; le maintien des prix-plafonds ; la possibilité de construire à des prix inférieurs sans remettre en cause ni la qualité ni les surfaces ; le marché témoin expérimental de 15.000 logements ; la possibilité de gains de productivité au niveau des entreprises ; l'amélioration de la gestion des organismes H.L.M. ; la simplification des règles administratives ; le C.S.T.B. ; la reconstitution d'un secteur non aidé dynamique ; l'amélioration des conditions de financement ; épargne-logement, marché hypothécaire, système bancaire ; l'élimination du risque administratif ; le permis de construire ; sa suppression ; le maintien des exigences essentielles en matière d'architecture, d'urbanisme et de sites ; le dépôt d'un projet de loi à cet effet ; le prix du sol ; la politique foncière à adopter ; la nécessité d'une offre abondante de terrains ; le maintien d'un urbanisme réglementaire ; le réalisme que doit avoir cet urbanisme ; l'accélération de l'élaboration des schémas directeurs et des plans d'occupation des sols ; les zones d'aménagement concerté ; la transformation

Budget 1969

des procédures ; la création des villes nouvelles ; l'équipement des sols ; le recours à l'initiative privée en ce domaine ; la mise en place de « contrats » de programme ; le problème des infrastructures ; les routes ; les dotations consacrées à leur entretien ; le développement du trafic routier ; la nécessité d'arbitrages douloureux et de remises en cause en cette matière ; l'arbitrage entre le milieu urbain et la rase campagne ; l'effort accru en faveur du réseau national ; les autoroutes de liaison ; la voirie urbaine ; les dotations du réseau général ; les autoroutes et routes à quatre voies ; le problème des techniques ; l'arbitrage aérien-souterrain ; la construction d'une tranchée couverte dans le parc de Saint-Cloud ; l'exploitation de la route ; les itinéraires de dégagement ; le problème du financement ; l'extension de la régionalisation des emprunts à la route ; les ports ; leur position géographique ; leur manque de compétitivité ; la mutation actuelle des données techniques et économiques ; les transports ; leur coût ; la course au gigantisme en matière de navires et la spécialisation des bateaux ; la place favorable de la France dans le cadre de cette évolution ; Marseille-Fos ; Le Havre ; Rouen ; Nantes ; Bordeaux ; les voies navigables ; la priorité aux investissements rentables ; l'aménagement des grands axes : Mer du Nord - Méditerranée et Est-Ouest ; l'équipement prioritaire des vallées ; la Moselle ; le Rhône ; la Saône ; les canaux ; la navigation de plaisance ; la conception économique et non pas administrative du ministre en ce qui touche à la vocation de son ministère ; le caractère réellement social d'une telle conception ; la croissance inévitable des équipements publics ; l'énorme développement dans l'avenir des besoins d'investissements collectifs ; (p. 4304) : l'impossibilité de libérer totalement les loyers ; (p. 4308) : le nombre de H.L.M. et P.L.R. construits en 1968 et 1969 ; (p. 4311) : les autoroutes de liaison ; (p. 4340 à 4344) : les problèmes de fonctionnement du ministère ; les réformes statutaires et indemnitaires ; les négociations en cours avec le ministère de l'économie et des finances et le secrétariat d'Etat à la fonction publique ; la réduction des effectifs des agents de travaux ; les salaires des ouvriers de parcs ; les titularisations d'emplois ; le problème des auxiliaires ; la question du logement social ; la définition indispensable de ce dernier ; le rôle des H.L.M. ; l'amélioration de leur gestion ; la « décatégorisation » en matière de H.L.M. ; la simplification souhaitable des types de logements existants dans ce secteur ; la continuité dans la politique de la construction et du logement ; le caractère coûteux du système de l'aide à la personne ; l'aspect familial de l'allocation de logement ; les jeunes ; les personnes âgées ; la vente des H.L.M. à leurs locataires ; l'échec de cette formule ; les prix de la construction ; leur maintien au niveau actuel ; la baisse de 5 % décidée par M. Ortoli ; les baisses volontaires ; l'amélioration constante de la qualité depuis dix ans ; les normes techniques ; l'insonorisation ; les inconvénients de la procédure d'adjudication ; le secteur intermédiaire aidé et son financement ; le maintien du système de la prime ; la création en France, à l'imitation des autres pays développés, d'un appareil bancaire qui apporte son concours au financement de la construction ; les perspectives d'aboutissement d'une telle réforme ; l'épargne-logement ; le marché hypothécaire ; la création d'une caisse de garantie et de régularisation ; le permis de construire ; la tutelle totale de l'Administration dans ce domaine ; les résultats partiels obtenus par les précédents ministres ; la nécessité de procéder avec prudence ; les premières expériences partielles de liberté ; la possibilité d'arrêter rapidement les plans d'urbanisme ; la restauration en France de la liberté et des responsabilités en matière d'entreprise ; les problèmes d'urbanisme ; les schémas directeurs et les plans d'urbanisme ; la nécessité de rester près des réalités ; les Z.U.P. ; le développement urbain dans les petites et moyennes agglomérations ; la maison individuelle ; la surface des parcelles dans les petites agglomérations ; l'anarchie et la dispersion des maisons individuelles ; les terrains ; la spéculation foncière ; l'établissement d'un système fiscal encourageant les changements d'affectation des terrains ; la loi foncière adoptée l'an dernier par le Parlement ; les difficultés de financement des collectivités locales ; les moyens de financement complémentaires à trouver ; les rénovations urbaines ; l'infrastructure et les routes ; la liaison entre Paris et l'Est ; les routes et autoroutes dans le Nord ; le Sud-Est ; la liaison Lyon-Chambéry ; l'Ouest ; l'autoroute A 10 de Paris à Chartres et de Tours à Bayonne et Saint-Jean-de-Luz ; la construction d'une autoroute en Côte basque ; l'axe Est-Ouest ; le projet de bretelle au sud de Tancarville ; la défense contre les crues des canaux ; les liaisons fluviales Nord-Sud et Est-Ouest.

ÉTAT B. — Titre III concernant le ministère de l'Equipement et du Logement (p. 4344) ; adoption.

Titre IV : la politique portuaire ; l'aménagement des ports français pour l'accueil des navires géants ; la gestion des ports autonomes ; la concurrence étrangère ; l'effort d'amélioration des ports dont l'activité est plus régionale ; le corset administratif et technique qui enserre la gestion des ports autonomes ; adoption du titre IV ; vote défavorable du groupe communiste sur ce titre et les suivants.

ÉTAT C. — Titre V : la conception de l'urbanisme et la réforme du permis de construire (p. 4344, 4345) ; le choix fondamental entre un urbanisme volontariste et un urbanisme passif ; le problème des sanctions dans le cas du contrôle par sondages *a posteriori* (p. 4345) ; les nouveaux retards qui résulteront de la révision du plan d'urbanisme ; les infrastructures de la région de l'Est ; le désenclavement de la Lorraine vers le Sud et le Sud-Est ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Titres VI et VII ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

ÉTAT D (Chapitre 35-21). — Titre III (*ibid.*) ; adoption ; les crédits relatifs à l'urbanisme figurant dans le budget des charges communes et parmi les comptes spéciaux seront mis aux voix avec l'ensemble des crédits de chacun de ces fascicules.

Art. 51 : *Programme de construction de H.L.M. ;* adoption (*ibid.*).

Art. 52 : *Habitations à loyer modéré. Bonifications d'intérêts* (*ibid.*) ; la contribution des caisses d'épargne au financement du logement social ; le concours à demander également aux banques dans ce domaine (p. 4346) ; adoption (*ibid.*).

Art. 53 : *Programme triennal de logements primés ;* adoption.

Art. 66 : *Travaux de construction des autoroutes et des oléoducs ;* adoption (*ibid.*).

Art. 67 : *Taxe spéciale d'équipement de l'établissement public d'aménagement de la Basse-Seine ;* adoption (*ibid.*).

TOURISME

Budget 1969

DISCUSSION [31 octobre 1968] (p. 3793).

Le rattachement du tourisme au ministère de l'Équipement (p. 3793, 3795, 3804) ; l'hommage à M. Pierre Dumas (p. 3794) ; l'évolution des crédits ; leur insuffisance (p. 3794, 3802) ; les difficultés du tourisme français ; la balance déficitaire (p. 3794, 3795, 3804, 3806) ; la propagande radiophonique et télévisée en faveur du tourisme (p. 3794, 3805) ; les hôtels et les restaurants de tourisme (p. 3794, 3895) ; le camping et le caravaning (p. 3795, 3800, 3815) ; les villages de vacances (p. 3795, 3809) ; l'essence détaxée pour les touristes étrangers (p. 3795, 3796, 3805, 3807) ; l'organisation des loisirs (p. 3795) ; la politique actuelle du tourisme (p. 3795, 3805, 3806, 3808) ; la place du tourisme dans l'activité économique nationale (p. 3795, 3796, 3801, 3804) ; la construction de chaînes hôtelières par Air France (p. 3795, 3800) ; la navigation et les ports de plaisance (p. 3796, 3807, 3812) ; l'équipement des autoroutes (p. 3796) ; les ventes aux étrangers des produits de prix (p. 3796) ; la situation en Basse-Normandie et dans le Bocage normand (p. 3799) ; le tourisme populaire (p. 3800) ; le personnel hôtelier (p. 3801, 3815) ; les charges salariales et fiscales de l'industrie du tourisme (p. 3802, 3805, 3807, 3811) ; la propagande à l'étranger (p. 3802) ; l'aménagement du plan d'eau de la Canche (p. 3802, 3803) ; l'insuffisance du financement par les seuls investissements privés ou les collectivités locales (p. 3803, 3811) ; l'aménagement du littoral Languedoc-Roussillon (p. 3803, 3806) ; les sports d'hiver ; la création de nouvelles stations (p. 3804, 3809, 3810) ; l'aménagement de l'Aquitaine (p. 3804, 3805) ; les investissements étrangers (p. 3805) ; l'amélioration de l'accueil en France (p. 3805) ; l'étalement des vacances (p. 3806) ; l'insuffisance des moyens des bureaux français de tourisme à l'étranger (p. 3806) ; les cures thermales (p. 3807) ; les autoroutes de liaison (p. 3807) ; les résidences secondaires en appartements à vocation touristique (p. 3807) ; l'augmentation prévisible des échanges touristiques internationaux (p. 3808) ; la nécessité mise au point de plans d'équipement (p. 3808) ; la construction de grands hôtels (p. 3808) ; l'adoption de l'heure d'été (p. 3808) ; les subventions aux équipements touristiques en milieu rural (p. 3809) ; les gîtes de France, les prêts du F.D.E.S. (p. 3809) ; les vacances des personnes âgées (p. 3809) ; les

Budget 1669

routes touristiques (p. 3812) ; le tourisme dans les D.O.M. et T.O.M. (p. 3812).

Interventions de M. Chalandon, Ministre de l'Equipement et du Logement (p. 3796 et 3812) : l'importance du commissariat au tourisme ; le rôle économique et social du tourisme ; l'œuvre considérable accomplie par M. Pierre Dumas ; la volonté du Gouvernement de faire un effort en cette matière ; l'esquisse d'une réorientation commerciale grâce au service de marketing en cours de création ; l'augmentation du budget de propagande ; les moyens d'intervention financière autres que ceux du budget proprement dit ; les deux comptes du F.D.E.S. consacrés au tourisme ; leur augmentation sensible ; les zones d'aménagement ; la nécessité du regroupement des crédits ; le rôle particulier du ministère ; l'utilité d'un budget léger ; le véritable problème : la place du tourisme dans l'économie nationale ; le discrédit traditionnel, en France, à l'égard du tourisme ; sa réputation d'activité économique de second ordre ; le maintien de l'indépendance du budget du tourisme ; la mutation du tourisme international qui devient un tourisme de masse ; la valeur ajoutée par le tourisme et l'agriculture ; les emplois créés par l'activité touristique ; la concurrence avec les pays moins développés ; le tourisme industriel ; la navigation intérieure; la promotion de « la France sauvage » ; l'équipement ; l'insuffisance de l'hôtellerie française ; le développement nécessaire d'une hôtellerie industrielle moderne ; les autres formes d'hébergement ; le camping ; le tourisme social ; les parcs nationaux américains ; les ports de plaisance ; le problème routier ; le financement par les collectivités locales ; l'investissement par les capitaux étrangers ; la création d'une grande chaîne d'industrie hôtelière ; la commercialisation ; l'obstacle que constitue parfois la gastronomie ; la formule du circuit ou du forfait ; la propagande à l'étranger pour vendre le produit « France » ; les relations publiques à l'étranger et la nécessité de confier cette tâche à des spécialistes ; la question de l'animation ; celle des crédits ; le rôle de l'Etat dans le tourisme ; la programmation des projets ; les charges fiscales et sociales ; la détaxation de l'essence ; les travellers checks ; l'assistance technique et financière ; le rôle de l'initiative privée ; la concertation entre les professionnels et l'Etat ; (p. 3812 à 3815) : le budget du tourisme, budget « léger » ; la distorsion entre les moyens budgétaires et les moyens financiers d'ensemble de l'Etat qui se répartissent entre un certain nombre d'organismes publics ; le rôle d'orientation du ministère ; la dispersion des interventions de l'Etat ; la récapitulation, l'an prochain, dans un état annexé des diverses possibilités financières du département du tourisme ; les méthodes administratives ; les aménagements concertés ; les expériences en cours ; les missions qui vont être créées pour la mer, la montagne et l'espace rural ; le problème du « perfectionnisme » ; la concertation entre l'administration et les collectivités locales ; le tourisme social ; l'hôtellerie : l'abaissement des coûts de revient ; les hôtels de grande dimension ; les charges sociales et fiscales ; le financement et la modernisation de nos hôtels ; la création d'hôtels nouveaux ; les règles d'urbanisme ; la simplification des règlements ; la prime d'équipement ; les problèmes d'équipement ; le financement par les collectivités locales ; les rapports entre la route et la région ; le manque de crédits ; le problème du ski ; la situation privilégiée de la France en ce domaine ; le retard qui a été pris ; l'intervention nécessaire de la puissance publique ; les ports de plaisance ; le port de Granville ; l'aménagement de la Canche ; la Côte d'Opale ; l'opération de Bray-Dunes ; l'aménagement de la côte d'Aquitaine ; les projets de Saint-Jean-de-Luz ; la création d'une banque nationale d'investissements ; la commercialisation ; l'organisation d'un véritable marketing ; l'accueil des étrangers en France ; la gastronomie ; les bureaux à l'étranger ; la méthode commerciale consistant à confier à des spécialistes le soin de la publicité pour la France à l'étranger ; l'utilisation de l'O.R.T.F. en faveur du tourisme ; l'étalement des vacances ; la nécessité de recourir à des mesures de contrainte comme l'interdiction pour les entreprises de fermer ; le bureau du Québec.

ÉTAT B. — Titre III concernant le Ministère de l'Equipement et du Logement (tourisme) (p. 3815) ; titre III et IV : adoption.

ÉTAT C. — Titre VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

INDUSTRIE

DISCUSSION [5 novembre 1968] (p. 3904, 3919, 3936).

L'évolution des crédits (p. 3904, 3906) ; la subvention allouée aux Houillères nationales (p. 3904, 3906, 3924, 3927, 3930) ; la gestion des entreprises publiques ; le rapport de M. Nora (p. 3904, 3929, 3930) ; la dégradation du marché charbonnier ; la nécessité d'une politique charbonnière d'ensemble à long terme ; la reconversion des houillères ; les problèmes sociaux (p. 3904, 3914, 3823, 3825, 3926, 3927) ; la situation d'E.D.F. (p. 3904) ; la nécessité d'une nouvelle politique industrielle de la France (p. 3905, 3906, 3907, 3920) ; la coordination des interventions industrielles de l'Etat (p. 3905) ; la création d'un institut ou banque d'investissement (p. 3905, 3906, 3907, 3920, 3930) ; la réorganisation du Ministère de l'Industrie (p. 3905) ; les subventions de fonctionnement accordées aux services publics administratifs (p. 3906) ; l'égalisation des charges dans le cadre du Marché commun ; la suppression de la taxe sur les salaires (p. 3907, 3917) ; la politique de l'énergie (p. 3914, 3917, 3926, 3927) ; la situation dans le Nord et le Pas-de-Calais (p. 3914, 3915, 3923, 3924, 3926, 3927) ; les industries de main-d'œuvre (p. 3915, 3917, 3918) ; la ganterie (p. 3915, 3916) ; les avantages consentis par le Gouvernement aux groupes privés capitalistes (p. 3916) ; les conséquences des grèves de mai-juin (p. 3916) ; la situation de l'emploi ; le chômage (p. 3916) ; les récents accords de concentration dans l'industrie : Bull, Citroën, etc. (p. 3917, 3920) ; la politique industrielle préconisée par le parti communiste (p. 3917) ; les usines de déshydratation de la luzerne (p. 3920) ; la concurrence déloyale au sein du Marché commun (p. 3920) ; la création nécessaire de grandes entreprises (p. 3921) ; la lutte contre les pollutions et les nuisances (p. 3921) ; l'artisanat ; ses charges fiscales (p. 3921, 3922, 3926) ; la subvention au Bureau des recherches géologiques et minières (B.R.G.M.) (p. 3921, 3930) ; l'industrie textile ; ses difficultés (p.3922, 3923) ; la construction d'une centrale nucléaire à Fessenheim (p. 3923) ; l'implantation à Drouvin d'une usine de fabrications mécaniques pour Renault-Peugeot (p. 3924) ; la situation du centre de l'Alsace (p. 3924, 3925) ; la suppression envisagée du centre E.D.F. de Sélestat (p. 3925) ; l'industrie automobile (p. 3926) ; les conseillers commerciaux (p. 3927) ; la coordination nécessaire des différents organismes s'occupant de l'industrie (p. 3928) ; l'excès des charges sociales et fiscales des entreprises (p. 3928, 3929) ; les conditions difficiles rencontrées par les industriels de province, en matière de tarifs de transport et de frais de téléphone (p. 3928, 3931) ; les artisans d'outre-mer (p. 3929) ; l'établissement de la carte géologique de la Guyane par le B.R.G.M. (p. 3929) ; l'industrialisation des régions rurales de l'ouest (p. 3931) ; la situation difficile de Marseille et de sa région (p. 3931).

Interventions de M. Bettencourt, Ministre de l'Industrie : (p. 3907 et 3931) l'année 1968, année difficile ; les grandes échéances internationales : Marché commun, négociations Kennedy ; la crise du printemps ; la progression nécessaire de l'industrie française ; le secteur de l'énergie ; la politique énergétique ; le charbon ; la régression de son marché ; le déficit des Charbonnages ; la subvention pour 1969 ; le problème posé par les activités charbonnières ; les répercussions sociales ; l'importance régionale des activités minières ; la déflation rapide des effectifs en 1968 ; la nécessité d'un effort entrepris en coopération avec tous les intéressés, notamment les travailleurs de la mine ; l'abattement indicatif voté par la Commission de la production ; le secteur du pétrole ; le projet de stockages souterrains ; le secteur gazier ; la consommation française de gaz naturel ; les gisements découverts en Aquitaine ; l'approvisionnement en gaz des Pays-Bas et d'Algérie ; les importations en provenance de ce dernier pays ; le prix moyen du gaz ; le secteur de l'électricité ; la progression de la demande de courant électrique ; le rôle modeste à l'avenir de l'hydraulique ; la baisse du prix du fuel-oil et le problème de la compétitivité de l'énergie nucléaire ; le rapport de M. Jean Couture, Secrétaire général de l'énergie ; les prix peu élevés de l'électricité en haute tension ; l'industrie sidérurgique ; la convention générale du 29 juillet 1966 ; la création de Wendel-Sidelor ; la fermeture des entreprises non compétitives ; les importants problèmes de productivité ; la restructuration de l'industrie des tubes et de celle du tréfilage ; la production chimique française ; les points faibles ; la productivité insuffisante et les structures industrielles peu adaptées ; le déficit de nos échanges extérieurs en produits chimiques ; le développement des investissements étrangers ; la trop grande dispersion de nos moyens de production ; la construction automobile ; les accords Citroën-Fiat ; les accords de coopération Renault-Peugeot ; le secteur de la machine-outil ; le gros matériel d'équipe-

Budget 1969

ment ; l'électroménager ; la création de Thomson-Brandt-Claret ; le secteur électrique et électronique ; les industries textiles et d'habillement ; les pâtes et papiers ; le bois et l'ameublement ; la chaussure et les industries de luxe ; les industries transformatrices de matières plastiques ; l'emploi ; les petites et moyennes entreprises ; leur rôle fondamental dans l'économie nationale ; la création d'un corps d'assistants techniques en gestion industrielle ; l'artisanat ; les prêts à moyen terme accordés par les banques populaires ; le Centre d'études et de perfectionnement de l'artisanat ; le Centre national de promotion de l'artisanat rural ; la prolongation de la scolarité obligatoire ; les sections d'éducation professionnelle ; le régime d'assurance maladie obligatoire pour les travailleurs non salariés des professions non agricoles ; la fiscalité artisanale ; le statut de l'artisan ; l'évolution de l'activité industrielle ; l'indice de la production industrielle ; les effectifs employés dans l'industrie ; les points forts de l'industrie française à la veille des événements de mai ; la croissance rapide de la productivité ; le maintien et le développement de nos positions exportatrices ; l'évolution vers les concentrations ; les facteurs défavorables : stagnation de l'industrie, réduction des marges des entreprises, aggravation de l'écart entre celles-ci et nos concurrents étrangers ; la fragilité de l'industrie française ; les difficultés qu'elle rencontre en 1969 ; le budget ; l'évolution des crédits ; la subvention aux Houillères nationales ; les crédits de fonctionnement ; les crédits d'intervention ; les dépenses en capital ; le problème des nuisances industrielles ; la création d'un échelon régional du Ministère de l'Industrie ; l'expérience tentée et réussie dans les deux régions de programme d'Aquitaine et de Lorraine ; l'intention du Ministre de travailler à l'amélioration du fonctionnement et du rendement de ses services ; la nécessité d'un changement et d'une refonte des structures ; la justification de l'existence du Ministère de l'Industrie ; (p. 3926) : l'acceptation par le Ministre d'un débat sur l'artisanat ; (p. 3931 à 3935) : le problème des Charbonnages ; les industries de main-d'œuvre ; la ganterie ; la prétendue relance de l'activité économique du fait des grèves de mai et juin ; l'affirmation erronée d'après laquelle l'aide de l'Etat irait à des « mastodontes » industriels qui réaliseraient d'immenses profits sur le dos des travailleurs ; l'insuffisance réelle du nombre, en France, d'entreprises de grandes dimensions ; le problème des marges et des charges ; la comparaison avec les entreprises des autres pays du Marché commun ; la difficulté d'apprécier la situation réelle ; le problème de la loyauté dans la concurrence internationale notamment au sein de la Communauté européenne ; la politique industrielle ; les établissements classés et les nuisances industrielles ; la construction d'une centrale nucléaire à Fessenheim ; les Charbonnages ; la nécessité d'agir avec prudence en ce domaine ; les migrations dans l'Est de la France ; les bassins du Centre et du Midi ; les concentrations ; le rôle des chambres de commerce ; les Houillères du Nord et du Pas-de-Calais ; l'installation d'un « steam-cracking » dans le Nord de la France ; la régionalisation ; le nombre élevé des zones industrielles déjà implantées sur l'ensemble du territoire ; les problèmes de l'outre-mer ; la Guyane ; le budget du bureau des recherches géologiques et minières ; la situation de la région de Marseille ; le développement de l'industrie, élément dominant de la politique économique du Gouvernement ; la mise en place d'un dispositif tendant à soutenir les exportations et à assurer la protection provisoire contre certaines importations ; la création indispensable de nouvelles structures industrielles et d'une nouvelle mentalité industrielle ; le devoir de l'Etat d'assurer une coordination dans ce domaine ; les caractéristiques particulières de chacun des secteurs ; le degré inégal de concentration ; le rôle essentiel des industriels ; les liaisons avec les entreprises étrangères ; les plans professionnels ; l'exemple de la sidérurgie ; le problème des aides de l'Etat ; l'importance de l'aide à la « recherche-développement » ; l'attention particulière à prêter aux dispositions sociales ; la coordination urgente de toutes les initiatives prises en matière de restructuration et de développement ; l'action sur l'environnement des entreprises ; l'allégement des interventions administratives ; les structures financières des entreprises ; l'autofinancement ; les limites que lui impose la faiblesse des marges bénéficiaires ; la réduction des charges dans toute la mesure du possible ; le marché financier ; la restriction indispensable de l'appel des entreprises publiques à ce marché ; le crédit ; le rapport Gillet ; la création proposée d'un Institut national d'investissement ; les objections possibles ; l'infinie prudence des règles en cette matière ; la formation des hommes, notamment des directeurs d'entreprises ; l'action à mener de pair avec celle de l'Edu-

cation nationale ; l'effort des chambres de commerce en cette matière ; le Centre de préparation aux affaires (C.P.A.) ; la grande tâche à entreprendre.

ÉTAT B. — Titre III concernant le ministère de l'Industrie (p. 3937) ; amendement de la commission des finances tendant à réduire les crédits du titre III (suppression de 30 emplois au Ministère de l'Industrie) ; le désir de la commission des finances de voir le Ministère de l'Industrie devenir un véritable ministère ; adoption de l'amendement ; amendement de la commission des finances tendant à réduire les crédits du titre III (création de 37 emplois nouveaux) ; l'affectation de ce personnel nouveau au contrôle des nuisances, au service de la statistique et aux études de conversion industrielle (*ibid.*) ; rejet de l'amendement (p. 3938) ; adoption du titre III.

Titre IV. — L'insertion du secteur des métiers dans l'aménagement du territoire et les programmes de productivité ; l'importance de la main-d'œuvre dans la fonction de production exercée par l'artisanat ; amendement de la Commission de la production tendant à réduire les crédits inscrits au Titre IV (*ibid.*) (crédits affectés à la reconversion et à la modernisation des houillères) ; la suppression des actions de reconversion orientées vers l'avenir et des subventions dites d'équilibre (p. 3939) ; la réduction au minimum raisonnable des crédits nécessaires aux Charbonnages ; les problèmes sociaux qui résulteraient d'économies supplémentaires ; la nécessité absolue de s'engager dans la voie de la reconversion ; rejet de l'amendement ; adoption du Titre IV.

ÉTAT C. — Titres V et VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (*ibid.*).

Après l'art. 67 : Quatre amendements tendant à insérer des articles additionnels (contrôle des établissements industriels et commerciaux classés comme dangereux et insalubres ou incommodes) ; la diversification souhaitable des taux de la taxe (p. 3940, 3941) ; le taux applicable aux entreprises artisanales (p. 3941, 3942) ; l'exonération des établissements agricoles (p. 3941, 3942) ; le cas des petites épiceries de hameau (p. 3941) ; adoption avec modification de l'amendement de la Commission de la production (p. 3943).

INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS

Budget 1969

DISCUSSION : [13 novembre 1968] (p. 4373) ; [14 novembre 1968] (p. 4387, 4403, 4417).

L'évolution des crédits (p. 4373, 4374, 4375) ; la police nationale ; les revendications de diverses catégories de personnels et de retraités (p. 4374, 4376, 4388, 4391, 4393, 4398, 4401, 4402, 4412, 4419, 4422, 4423, 4425) ; la police urbaine ; les gardiens de la paix ; le renforcement nécessaire des corps urbains (p. 4374, 4376, 4378, 4379, 4388, 4390, 4391, 4393, 4394, 4395, 4397, 4398, 4401, 4412, 4418, 4422) ; la « masse d'habillement » (p. 4374, 4398, 4401) ; la médaille d'honneur de la police (p. 4374, 4391, 4398, 4401, 4425) ; les finances des collectivités locales ; les transferts de charges (p. 4374, 4375, 4376, 4379, 4389, 4393, 4394, 4412, 4419, 4421) ; les subventions d'équipement ; les emprunts (p. 4375, 4412, 4413, 4421) ; la fiscalité locale (p. 4375, 4376, 4389, 4393, 4394, 4413, 4414, 4421) ; les rapatriés ; le remboursement des prêts d'installation et le moratoire ; l'indemnisation (p. 4375, 4377, 4388, 4391, 4392, 4395, 4396, 4397, 4398, 4399, 4400, 4401, 4402, 4410, 4411, 4414, 4415, 4424, 4425, 4427, 4428) ; le maintien de l'ordre ; l'attitude exemplaire des forces de l'ordre face à l'émeute de mai-juin 1968 (p. 4376, 4422, 4428) ; les personnels du ministère (p. 4377) ; ceux des préfectures (p. 4377, 4388, 4392, 4398, 4403, 4404, 4417, 4418, 4420, 4425) ; la protection civile (p. 4377, 4398, 4399, 4427) ; les C.O.D.E.R. et les préfets de région (p. 4377) ; la régionalisation (p. 4377, 4394) ; la responsabilité des communes pour les dommages consécutifs à des actes de violence commis sur la voie publique (p. 4378) ; l'incertitude et l'inquiétude actuelles des collectivités locales (p. 4389, 4390) ; le personnel communal (p. 4389, 4418) ; le Fonds national d'investissement routier ; la voirie locale (p. 4390, 4419, 4420) ; le retard dans la consommation des crédits (p. 4390) ; l'insuffisance de l'équipement de la police (p. 4391, 4395, 4419) ; la profanation des cimetières français en Algérie (p. 4392) ; les sapeurs-pompiers professionnels (p. 4393) ; la réforme communale (p. 4394) ; la création souhaitable de communautés urbaines dans les grandes agglomérations (p. 4394) ; la protection juridique des rapatriés (p. 4396) ; la garantie de leurs pensions (p. 4396) ; l'indemnité de logement des instituteurs de Pau (p. 4397) ; le changement de dénomination du département des Basses-Pyrénées

Budget 1969

(p. 4397) ; la protection de la population contre les retombées radioactives (p. 4398) ; la sous-administration du département des Vosges ; le rétablissement de la sous-préfecture de Remiremont (p. 4404) ; le problème de l'eau et des pollutions (p. 4411) ; l'organisation territoriale des départements (p. 4418) ; les contractuels (p. 4418) ; le changement de dénomination du département des Basses-Alpes (p. 4420) ; la proscription de la violence par l'image (p. 4422) ; les incendies de forêts en Corse et dans le Midi ; les moyens de lutte (p. 4423, 4424) ; l'aide aux communes en matière d'assainissement (p. 4425) ; l'avancement de la date des élections municipales (p. 4426, 4427) ; le maintien de l'ordre en province (p. 4428) ; l'installation au chef-lieu des départements d'un service polyvalent de documentation (p. 4429).

Interventions de M. Marcellin, Ministre de l'intérieur : (p. 4389) la réforme régionale ; (p. 4391) : l'agence de défense des biens des rapatriés ; (p. 4392) : les cimetières français en Algérie ; (p. 4393) : le renforcement des corps urbains et leur équipement ; (p. 4394) : la réunion de la commission chargée d'étudier le partage des responsabilités entre l'Etat et les collectivités locales ; (p. 4496) : l'information des rapatriés ; (p. 4404 à 4409) : les problèmes du maintien de l'ordre ; les émeutes de mai et de juin ; le mécanisme de l'action des groupements révolutionnaires ; les cinquante manifestations qui se sont produites à Paris à partir du 8 novembre 1967 ; l'organisation sur le territoire national de plusieurs partis révolutionnaires d'inspiration trotskyste ou maoïste ; leurs tracts et journaux ; la tactique nouvelle des manifestations ; les moyens employés pour transformer les manifestations de rues en émeutes ; le processus d'une de ces manifestations : les pourparlers entre les meneurs et les chefs du service de l'ordre, puis la provocation contre les services de l'ordre ; le rôle joué par « les groupes de choc » ; la nécessité pour la population d'éviter les lieux où doivent se dérouler les manifestations ; l'identité totale des méthodes des groupes activistes révolutionnaires dans les différents pays : S.D.S. en Allemagne fédérale, en Italie, aux Etats-Unis ; l'étroite liaison existant entre les mouvements d'extrême gauche aux Etats-Unis et en Europe ; la contestation générale ; la coordination des efforts des polices dans les pays menacés ; la large information du public sur les moyens et les buts des organisations révolutionnaires ; la lutte psychologique ; les mensonges et thèmes employés à cette époque ; les prétendues provocations policières ; la mort de Gilles Tautin ; les disparitions ; les gaz de combat ; la tenue exemplaire des forces de l'ordre ; les expulsions ; l'astreinte à résidence de certains étrangers réfugiés politiques ; le docteur Fernandez ; le journaliste américain Schovield Coryell ; la question de l'appui international aux mouvements révolutionnaires ; la prudence de mise en cette matière ; la solidarité incontestable entre les mouvements révolutionnaires ; les fréquentes rencontres de leurs leaders ; la conférence de La Havane ; l'idée d'une stratégie unifiée pour combattre la stratégie globale de l'impérialisme ; la définition de l'impérialisme ; l'organisation tricontinentale de solidarité des peuples ; les manifestations en faveur du Vietnam ; « l'Internationale des pauvres » ; la récente interview du maréchal Tito ; la division internationale du travail entre les révolutionnaires ; l'application de la tactique révolutionnaire du soviet à un milieu facilement mobilisable sur des thèmes concrets ; les comités d'action lycéens ; la répression de toute ingérence étrangère dans nos affaires intérieures ; les mesures prises par le Gouvernement pour le maintien de l'ordre ; la dissolution de certaines associations, notamment le groupe « Occident » ; les poursuites pour reconstitution de ligues dissoutes ; l'expulsion de tous les étrangers qui n'observent pas la neutralité politique ; l'interdiction des manifestations sur la voie publique organisées par les groupements révolutionnaires ; la répression de tous les actes de violence ; les poursuites judiciaires contre les distributions de tracts et de journaux provoquant des actes de violence ; l'application de l'article 30 du Code de procédure pénale ; la création d'un bureau de liaison entre toutes les directions de la police ; la mise au point d'une logistique de crise ; le caractère inadmissible de l'occupation des bâtiments des services publics ; l'évacuation en juin des bâtiments universitaires occupés ; l'obligation première qui pèse sur l'Etat d'assurer l'ordre public ; le fonctionnement des services publics et l'exécution des lois ; la recrudescence des attentats par explosifs ; l'établissement d'un fichier de suspects ; la prévention des vols d'explosifs ; la responsabilité personnelle des utilisateurs industriels d'explosifs en cas de vol ; les mesures de surveillance ; le renvoi devant les tribunaux des auteurs d'attentats ; le

renforcement des effectifs de la police ; les emplois supplémentaires dans la gendarmerie, les C.R.S. et la préfecture de police ; l'amélioration de l'équipement ; le renforcement des corps urbains ; l'action politique à mener ; l'information du public ; la facilité de la tâche de démystification ; la répression par le Gouvernement non d'une idéologie mais de la violence et de l'accomplissement d'actes contraires aux lois ; le rôle déterminant des députés pour éclairer l'opinion publique ; (p. 4429 à 4433) la poursuite des objectifs fixés par la réforme la poursuite des objectifs fixés par la réforme administrative de 1964 ; le remodelage de quelques départements ; l'harmonisation des circonscriptions des différents services de l'Etat ; la décentralisation et la déconcentration ; la carrière préfectorale ; le statut des sous-préfets ; l'ouverture plus large du tour extérieur ; les conditions d'accès à la hors-classe du grade de sous-préfet ; le renouvellement des congés spéciaux ; les efforts et la réussite des préfets et des sous-préfets ; les personnels de préfecture ; l'amélioration des indices des attachés ; les commis de préfecture ; les auxiliaires départementaux ; l'accroissement considérable de leur nombre ; leur titularisation ; la création de 100 emplois d'encadrement pour les préfectures de province ; la protection civile ; le plan qui a été élaboré pour faire face aux accidents radio-actifs ; le plan spécial Orsec en ce qui concerne les radiations ; les rapatriés ; l'effort financier accompli jusqu'à maintenant par le Gouvernement ; l'organisation du service des rapatriés ; le problème du moratoire ; les poursuites de l'agence judiciaire du Trésor ; l'examen des nouveaux dossiers d'aide complémentaire par la Commission économique centrale ; l'indemnisation ; la compétence du Ministre des Affaires étrangères et du Ministre de l'Economie et des Finances en ce qui concerne l'agence de défense ; les problèmes de la police ; la police de la banlieue parisienne ; la création de trois emplois budgétaires de sous-directeur, chef de district de police ; les mesures prises pour améliorer l'efficacité de la police dans la banlieue parisienne ; la situation des officiers de police adjoints contractuels ; la revalorisation de l'allocation afférente à la médaille d'honneur de la police ; la péréquation indiciaire intégrale pour tous les retraités relevant de régimes particuliers de retraites d'outre-mer ; l'application de la loi du 8 avril 1957 ; le rendement de la taxe sur les salaires de 1968 ; les perspectives de croissance de ce rendement pour 1969 ; les décrets d'application de la loi du 2 février 1968 réformant la fiscalité directe locale ; l'autofinancement ; les réalisations en matière de bâtiments publics dans les villes et la « globalisation » des subventions ; les responsabilités des communes en cas d'émeutes ; les indemnités de logement aux enseignants des C.E.G. et C.E.S. ; le changement de nom des départements des Basses-Alpes et des Basses-Pyrénées ; l'amenuisement des incitations financières en faveur des groupements de communes ; la redevance d'assainissement ; les problèmes relatifs à l'eau ; la situation des reports en 1968 pour la voirie ; l'amélioration en ce qui concerne les reports du fonds spécial d'investissement routier ; le problème de la trésorerie communale ; l'affectation de l'ensemble de cette trésorerie à l'attribution de prêts aux collectivités locales ; l'indisponibilité des fonds ; le caractère obligatoire des rémunérations du personnel communal ; le dépôt prochain d'un projet de loi en cette matière ; les subventions versées aux sous-préfectures de la région parisienne pour la construction de leurs bâtiments ; les élections municipales anticipées ; la création d'un service de renseignements auprès des préfectures ; les crédits en faveur de la défense de la forêt ; l'augmentation sensible des moyens du Ministère de l'Intérieur.

ÉTAT B. — Titre III concernant le ministère de l'Intérieur (p. 4433) ; la situation des chefs de division de la France d'outre-mer appartenant au corps autonome géré par le Ministère de l'Intérieur ; adoption du titre ; vote défavorable du groupe communiste, ainsi que sur les suivants.

Titre IV : adoption.

ÉTAT C. — Titres V et VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

ÉTAT B. — Titre III concernant le Ministère de l'Intérieur (Rapatriés) ; adoption de la réduction de crédits.

Art. 68 : *Emprunts contractés par des collectivités locales auprès de la caisse d'aide à l'équipement ;* adoption.

Art. 69 : *Affectation au budget du district de la région parisienne des recettes*

Budget 1969

résultant de l'application de la loi du 2 août 1960 ; l'effet rétroactif de ce texte ; adoption avec modification (p. 4434).

Art. 70 : *Fonds spécial pour la formation et le perfectionnement des agents des collectivités locales ;* adoption.

JUSTICE

DISCUSSION [8 novembre 1968] (p. 4152, 4171).

L'accroissement des effectifs des services judiciaires (p. 4153) ; la rénovation des structures (p. 4153) ; la recherche scientifique ; le recours à des ordinateurs (p. 4153) ; la réorganisation des professions judiciaires ; la fusion avocats-avoués ; la profession de « conseil juridique » (p. 4153, 4155, 4160, 4163, 4172, 4174, 4177) ; l'indemnisation des intéressés (p. 4153, 4155, 4163, 4175) ; la création d'un corps de fonctionnaires intermédiaires entre les magistrats et les greffiers (p. 4153) ; la modification de la « carte judiciaire » ; la suppression envisagée de tribunaux d'arrondissement ; les inconvénients de cette solution ; les consultations nécessaires (p. 4153, 4154, 4155, 4159, 4161, 4162, 4163, 4164, 4172, 4174, 4176, 4177) ; l'insuffisance des crédits (p. 4154, 4159, 4161) ; la condition de la magistrature ; le recrutement des magistrats (p. 4154, 4159, 4160, 4161, 4162, 4176) ; l'administration pénitentiaire (p. 4154, 4161, 4163) ; le personnel pénitentiaire ; l'insuffisance des effectifs (*ibid.*) ; les mineurs délinquants ; l'éducation surveillée (p. 4154, 4163, 4164, 4165) ; la réforme du Code de procédure civile (p. 4155, 4160) ; les frais d'entretien des palais de justice (p. 4159) ; la procédure de mise en état des causes (p. 4159) ; la Cour d'appel de Chambéry (p. 4159) ; la relégation (p. 4160, 4161) ; la réhabilitation (p. 4160) ; la répression de l'émission de chèques sans provision (p. 4161) ; la législation sur les aliénés (p. 4161) ; l'amnistie dans les D.O.M. et les T.O.M. (p. 4161) ; les jeunes adultes délinquants (p. 4161, 4162) ; la récupération des « demi-fous » (p. 4162) ; l'expérience des « chambres familiales » de cour d'appel (p. 4162) ; la tenue du registre du commerce dans les D.O.M. (p. 4163) ; le renforcement des greffes à la Réunion (p. 4163, 4164) ; les tribunaux d'Alsace-Lorraine (p. 4164) ; l'érotisme et la violence dans la publicité et le cinéma ; la pornographie ; la censure (p. 4165) ; la Cour d'appel de Pau (p. 4172, 4173) ; la mise d'une partie du jardin de la Chancellerie à la disposition de l'école communale voisine (p. 4173) ; les greffes ; les difficultés de recrutement du personnel (p. 4173, 4175, 4176) ; la prison de Chartres (p. 4173) ; les sociétés civiles professionnelles (p. 4175) ; les juges des tutelles dans le Pas-de-Calais (p. 4177, 4178) ; l'incompatibilité des fonctions d'avocat et d'administrateur de société (p. 4178) ; la simplification et la modernisation du langage judiciaire (p. 4178).

Interventions de M. Capitant, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 4155 et 4178) ; le budget pour 1969, budget de continuation ; la création d'un millier d'emplois nouveaux ; l'effort d'équipement ; les crédits ouverts par le collectif de 1968 ; l'augmentation réelle du budget de 13 % par rapport à 1968 ; la nécessité de définir les réformes avant de dégager les crédits ; la participation de tous les intéressés à ces réformes ; la commission réunie au Ministère de la Justice et qui groupe l'ensemble des magistrats français ; le concours apporté par les différentes professions judiciaires et juridiques à une deuxième commission également réunie au Ministère de la Justice ; la participation des justiciables à ces réformes par l'intermédiaire du Parlement et de ses commissions ; la réalisation d'autres réformes par décrets après débat au Parlement ; les lignes générales de la réforme envisagée ; les problèmes touchant la carrière des magistrats ; l'organisation et l'emplacement des juridictions ; le respect des principes fondamentaux de la justice ; les modifications nécessaires des modalités de leur application ; la modernisation à réaliser ; l'adaptation du rythme des décisions judiciaires ; les modifications profondes de la délinquance ; la crise de la magistrature ; la nécessité absolue de la replacer à son rang dans l'Etat ; l'accroissement souhaitable du nombre des candidats au centre national d'études judiciaires ; l'amélioration de la qualité du recrutement ; la carte judiciaire ; les susceptibilités locales qui risquent d'être froissées et les difficultés qui peuvent être éprouvées par certaines villes du fait des modifications projetées ; la concentration et la spécialisation nécessaires des tribunaux ; la participation du tribunal de grande instance et de la Faculté de droit de Lille à la foire internationale tenue dans cette ville ; la chambre familiale constituée au sein du du tribunal de grande instance de Lille ; l'intérêt de cette expérience ; la suppression souhaitable des tribunaux trop petits ; la

solution du tribunal départemental ; la possibilité pour le tribunal de siéger dans une localité autre que le chef-lieu du département ; les exceptions qui peuvent être envisagées ; le fonctionnement de la justice ; la réforme de la procédure ; la commission présidée par M. Foyer ; la fusion des professions judiciaires ; les raisons de cette réforme ; la nécessité d'une spécialisation ; l'élargissement de la profession ; la distinction à faire entre vie juridique et vie judiciaire ; le rôle futur du conseil juridique ; le minimum de qualification préalable requis ; la signification réelle du « monopole » qui sera attribué ; la question du minimum de territorialité ; le problème de l'indemnisation ; l'application des règles traditionnelles de la chancellerie ; (p. 4178 à 4181) : la possibilité pour les avocats d'être membres de conseils d'administration ; le statut des magistrats ; le projet gouvernemental de tribunal départemental la situation actuelle ; le maintien des tribunaux d'instance ; le siège des tribunaux départementaux ; la meilleure utilisation des magistrats et des palais de justice ; les juges des tutelles ; la crise du recrutement de la magistrature ; le projet de loi prévu par le Gouvernement concernant le recrutement des magistrats au tour extérieur ; les cours d'appel ; leur exclusion de la réforme jusqu'à l'adoption de la réforme régionale ; la prise en charge souhaitable du service public de la justice par l'Etat ; les greffes ; les indemnités ; le personnel des greffes fonctionnarisés ; l'accroissement de leurs effectifs ; l'amélioration de formation du personnel ; la création prétendue d'un corps intermédiaire entre celui des greffiers et celui des magistrats ; l'organisation des greffes dans le département de la Réunion ; le renforcement des services judiciaires dans les D.O.M. ; l'assistance judiciaire ; le relèvement du plafond des ressources ; l'indemnité à accorder aux auxiliaires de justice astreints à l'assistance judiciaire ; la fusion des professions ; l'indemnisation ; le problème des conseils juridiques ; sa complexité ; les sociétés civiles professionnelles ; la prison de Chartres ; l'incarcération des condamnés adolescents et des condamnés adultes psychopathes ; la modernisation du langage judiciaire ; les atteintes aux bonnes mœurs par voie de presse et d'affiche ; la représentation du Garde des sceaux dans les commissions de surveillance ; les dispositions pénales ; le rôle possible, en ce domaine, des ligues d'intérêt général.

ÉTAT B. — Titre III concernant le Ministère de la Justice (p. 4181) ; adoption.

Titre IV : adoption.

ÉTAT C. — Titre IV : le transfert de la prison de la Petite Roquette (p. 4181, 4182) ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 4182).

Titre VI : adoption des autorisations de programme.

Art. 71 : *Tables décennales des actes de l'état civil ;* adoption (*ibid.*).

Art. 72 : *Droits de sceau ;* adoption.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

Section I. — *Services généraux. — Recherche scientifique.*

DISCUSSION [18 novembre 1968] (p. 4658). [19 novembre 1968] (p. 4681).

La recherche fondamentale (p. 4658, 4685) ; la recherche appliquée ; la priorité que lui accorde le présent budget (p. 4658, 4685) ; les prévisions du Ve Plan ; leur réalisation (p. 4658, 4684, 4685) ; l'informatique ; le Plan-calcul ; la C.I.I. (p. 4658, 4663, 4664) ; la recherche spatiale ; l'Eldo ; le problème des lanceurs (p. 4659, 4663, 4664, 4665, 4686) ; les satellites de télécommunications (p. 4659, 4660, 4663) ; la coopération scientifique européenne ; l'Intelstat (p. 4660, 4664, 4665, 4682, 4683, 4686, 4687, 4688) ; l'atome, le C.E.A. (p. 4660, 4663, 4682, 4683) ; l'électricité d'origine nucléaire ; la querelle des filières (p. 4660, 4682, 4683) ; le rapport Couture (p. 4660) ; la construction d'une centrale à Fessenheim (p. 4660) ; la définition nécessaire d'une stratégie industrielle (p. 4661) ; le problème des chercheurs (p. 4661, 4665, 4685) ; la nécessité d'un débat parlementaire sur la recherche scientifique (p. 4661, 4664) ; les structures du Ministère (p. 4661) ; la création d'un intergroupe pour la science et la technologie (p. 4661) ; les crédits pour la recherche ; leur insuffisance (p. 4661, 4684) ; le C.N.R.S. (p. 4662, 4684) ; la D.G.R.S.T. l'aide au développement (p. 4662) ; l'abandon du moteur de fusée à propulsion oxygène-hydrogène liquide (p. 4663) ; la création d'une Agence française de l'espace (p. 4663) ; les progrès déjà accomplis par la France dans le domaine scientifique (p. 4664) ; le C.N.E.X.O. (p. 4664) ; l'A.N.V.A.R. ; les lenteurs de sa mise en place (p. 4664) ; Euratom (p. 4682,

Budget 1969

4683) ; la crise du développement nucléaire au sein de l'Europe des Six ; la dispersion des efforts (p. 4682, 4683) ; la construction d'une usine de séparation isotopique (p. 4683) ; la situation des personnels de la recherche (p. 4684) ; les considérations de prestige qui inspirent la recherche (p. 4686) ; la recherche médicale (p. 4686) ; la recherche pédagogique (p. 4686, 4688) ; les sciences humaines (p. 4686) ; la dispersion des crédits dans de nombreux Ministères (p. 4686) ; l'insuffisance des crédits pour la recherche sur le cancer (p. 4687) ; les échanges d'étudiants entre Etats (p. 4687) ; l'aérospatiale (p. 4687) ; l'industrie aéronautique et spatiale dans le Sud-Ouest (p. 4687) ; l'urbanisme (p. 4688) ; les transports (p. 4688) ; les pollutions et les nuisances (p. 4688).

Interventions de M. Galley, Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Recherche scientifique et des Questions atomiques et spatiales : (p. 4665 et 4688) : les missions essentielles du Ministre de la Recherche scientifique ; les objectifs et les moyens du Gouvernement ; la politique d'ensemble de la recherche ; ses lignes directrices pour 1969 ; les méthodes suivies pour définir la politique scientifique de la Nation ; l'inscription suivant une procédure particulière des crédits de recherche des divers budgets ; l'avis du comité consultatif de la recherche scientifique et technique ; le rôle de la délégation générale à la recherche scientifique et technique ; le total des crédits publics consacrés à la recherche en 1968 ; la situation en 1969 ; la tendance à recourir progressivement à la procédure de l'enveloppe-recherche ; l'examen fonctionnel des crédits de la recherche ; le regroupement dans un même service des actions concertées et des aides au développement ; l'accélération de l'enquête du Crédit national lors de la préparation et de l'instruction du dossier ; le contenu du budget de 1969 ; les exigences de l'équilibre financier ; le budget pour 1969, budget de grande austérité ; les deux choix essentiels auxquels le Gouvernement a été confronté ; la priorité donnée à la recherche appliquée ; l'effort accompli dans le passé en faveur de la recherche fondamentale ; l'objectif immédiat : la création d'un maximum d'emplois actifs ; la priorité en faveur des secteurs neufs ; la dotation au C.N.E.X.O. ; les créations de postes de chercheurs ; le budget de fonctionnement de l'I.R.I.A. ; la mobilité des chercheurs ; le désir actuel de stabilité ; l'incitation à l'industrie privée de s'assurer le concours des chercheurs qui ont jusqu'alors travaillé au service de l'Etat ; l'exemple de l'électronique ; la constitution d'un groupe de travail pour étudier le problème de la mobilité ; les grands problèmes de notre époque scientifique ; les principaux organismes placés sous l'autorité du Ministre ; la D.G.R.S.T. ; l'habitat très insuffisant de cette dernière ; l'inopportunité de faire du délégué général un ordinateur secondaire ; la solution préférable de la délégation de signature ; le problème de l'A.N.V.A.R. ; l'espace ; l'Eldo ; le retrait à terme de la Grande-Bretagne ; la fusée *Europa II* et le satellite franco-allemand *Symphonie ;* les restrictions draconiennes apportées au programme de l'Eldo ; la garantie formelle donnée par la Grande-Bretagne à la livraison de la fusée *Blue Streak ;* la reconsidération nécessaire de l'ensemble du problème budgétaire ; la création d'une Agence spatiale unique ; les nombreux obstacles à cette idée ; la solution hydrogène-oxygène ; le choix qui s'est imposé à la société d'étude et de propulsion par réaction (S.E.P.R.) en ce qui concerne la propulsion par ce procédé ; la multiplicité normale des organismes concernés par les questions de l'espace ; la pénétration croissante de cette question dans les différents domaines de la vie nationale ; le problème de la fusion des activités militaires et civiles en matière spatiale ; les inconvénients de réunir toutes les activités en un organisme unique ; le plan-calcul ; les deux gammes prévues ; le choix entre divers types de machines ; l'injustice des critiques adressées à la C.I.I. ; les inquiétudes que la politique commerciale agressive de cette compagnie suscite chez certains concurrents ; le rapprochement nécessaire des industries européennes pour atteindre la dimension internationale en ce qui concerne le plan-calcul ; la complexité de la situation ; la formation d'informaticiens ; le rôle des instituts universitaires de technologie ; le Commissariat à l'Energie atomique ; sa politique générale ; l'étude de la reconversion du Commissariat ; le cas des usines d'extraction de plutonium ; la préservation de la carrière des chercheurs ; le domaine électro-nucléaire ; la filière « graphite-gaz » ; le rapport Couture ; la reconsidération du problème des centrales nucléaires ; les perspectives à long terme qui doivent guider les choix en matière de construction de ces centrales ; les trois possibilités qui s'offrent : pile électro-nucléaire à eau lourde, pile électro-nucléaire modérée à eau légère, réacteurs à haute température ;

l'éventualité d'un large débat sur la politique scientifique ; l'intérêt fondamental de la filière des surrégénérateurs ; les succès déjà obtenus dans cette voie ; la priorité absolue accordée à la pile Phénix ; la confiance que nous pouvons placer dans nos grands organismes de recherche ; (p. 4688 à 4692) : la dispersion actuelle en Europe des études des centrales ; les préjudices qui en résultent pour l'ensemble de nos entreprises et de notre économie ; la responsabilité de l'évolution des politiques américaines ; les avantages d'une coopération internationale ; la préparation avec l'industrie allemande d'une grande centrale surrégénératrice de mille mégawatts ; les contacts pris avec l'industrie italienne ; la politique suivie d'accords bilatéraux entre firmes ; la justification de l'attitude réservée de la France à l'égard d'Euratom ; la révision draconienne des objectifs fixés à cet organisme ; la réalisation à Ispra par Eurotom d'un réacteur Orgel ; la subvention regrettable par Euratom des actions tendant à la pénétration de l'industrie américaine sur notre territoire ; la construction éventuelle dans le cadre de la Communauté d'une usine de séparation des isotopes de l'uranium ; les aspects économiques du problème ; les documents mis à la disposition de l'Assemblée ; les options en matière de recherche fondamentale et de recherche appliquée ; le problème de l'emploi, préoccupation essentielle du Gouvernement ; le sacrifice prétendu du long terme au court terme ; la sévérité accrue de la concurrence internationale ; la compétitivité de nos entreprises ; la diversification des carrières ; la mobilité des chercheurs ; les crédits affectés au C.N.R.S. ; l'effet stérilisant prétendu de certaines recherches poursuivies à des fins militaires ; la convergence entre les programmes militaires et les perspectives civiles ; la recherche sur le cancer ; la biochimie ; la décentralisation de l'activité aéro-spatiale ; la coordination entre les secteurs civils et militaires ; les motivations différentes des deux programmes ; les nombreux points communs aux deux secteurs ; Intelsat ; la définition des satellites régionaux ; la conférence spatiale européenne de Bonn ; l'attitude de la délégation française ; les sciences humaines ; la construction de l'Urba et de l'aérotrain ; la lutte contre la pollution de l'air ; la recherche médicale ; les inconvénients de la pratique du saupoudrage des crédits ; la querelle entre chercheurs et patrons, entre scientifiques et hospitaliers ; la nécessité de tout mettre en œuvre pour instaurer une collaboration plus étroite.

ÉTAT B. — Titres III et IV concernant les services du Premier Ministre. — Section I. — Services généraux (p. 4692) ; adoption.

ÉTAT C. — Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement ; vote défavorable du groupe communiste.

Titre VI. — Amendement de la Commission de la production tendant à réduire les crédits affectés à la politique spatiale ; l'incohérence de cette politique ; les inconvénients de l'abandon de la technique de la propulsion par oxygène et hydrogène liquides ; les inquiétudes au sujet de l'utilisation éventuelle de l'étage *Blue Streak* ; la mise au point d'une fusée intercontinentale à poudre ; la multiplicité excessive des services publics et des organismes para-publics ou privés qui se font concurrence dans le domaine des études spatiales (*ibid.*).

Intervention de M. Galley, Délégué auprès du Premier Ministre, chargé de la Recherche scientifique et des Questions atomiques et spatiales (p. 4692 à 4694) ; la négociation Intelsat ; la définition de la position de la délégation française ; la propulsion hydrogène-oxygène ; la nécessité de faire face à une éventuelle défaillance de l'industrie britannique en matière de lanceurs ; le groupe de travail du Dr Spaey ; la dispersion des organes chargés des études spatiales ; l'impossibilité de les intégrer dans un organisme unique ; la très large coordination à tenter et les regroupements à opérer ; retrait de l'amendement de la Commission (p. 4694) ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement ; vote défavorable du groupe communiste.

Section I. — *Services généraux. — Crédits concernant la Fonction publique.*

DISCUSSION [4 novembre 1968] (p. 3859, 3863).

L'Institut national d'administration publique (p. 3859) ; les instituts régionaux d'administration (p. 3859, 3860, 3865, 3866) ; l'Ecole nationale d'administration ; sa réforme (p. 3860, 3864, 3865) ; la réforme de l'administration et du statut de la fonction publique (p. 3860, 3861, 3862, 3865, 3866, 3867, 3868,

Budget 1969

3869) ; l'administration des finances (p. 3861) ; la décentralisation et la déconcentration ; la réforme régionale (p. 3861, 3865, 3866) ; le rôle du Secrétariat d'Etat à la Fonction publique (p. 3863, 3864) ; les mesures prises en 1968 au profit des fonctionnaires (p. 3864) ; le protocole général de la fonction publique pris en mai et juin (p. 3864) ; les rémunérations (p. 3864, 3866) ; la durée du travail (p. 3864) ; le travail à mi-temps (p. 3864) ; la haute fonction publique (p. 3864) ; le malaise qui existe entre la nation et son administration ; la nécessité de relations publiques (p. 3867, 3869) ; les méfaits de la « grille indiciaire » (p. 3868) ; l'insuffisance des effectifs de l'administration ; notamment en province (p. 3868) ; la promotion sociale (p. 3869) ; l'humanisation du travail des femmes mères de famille (p. 3869) ; les personnels ayant servi outre-mer (p. 3869).

Intervention de M. Malaud, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la Fonction publique (p. 3869 à 3874) : la présentation pour la première fois d'un rapport et d'un avis particuliers sur les problèmes posés par la fonction publique ; les effectifs de fonctionnaires ; la faible maniabilité de cet énorme organisme ; le renouveau nécessaire de l'administration ; le niveau des rémunérations ; l'amélioration de la situation des agents les plus défavorisés ; les retraités ; les améliorations catégorielles ; la promotion sociale ; les fonctionnaires de catégorie D ; l'amélioration, en 1968, de la situation des fonctionnaires des services extérieures, la poursuite en 1969 de cet effort d'amélioration ; les augmentations générales dont bénéficieront les fonctionnaires ; l'intégration progressive de l'indemnité de résidence dans le traitement soumis à retenue pour pension ; la constitution de quatre groupes de travail entre le Ministre d'Etat, chargé de la Fonction publique et les organisations syndicales ; les problèmes statutaires des fonctionnaires des catégories C et D ; les problèmes de caractère social ; l'étude des horaires de travail ; l'emploi des agents ; la possibilité de travail à temps partiel ; le reclassement des travailleurs handicapés dans les administrations de l'Etat ; les instituts régionaux d'administration ; l'école nationale d'administration ; les projets de réforme ; l'association du Parlement à cette réforme ; l'amélioration du fonctionnement de l'administration ; la cellule de travail ; la réforme régionale ; la politique de déconcentration ; la participation des fonctionnaires à la réforme de l'administration ; le Conseil supérieur de la fonction publique ; les comités techniques paritaires ; les commissions administratives paritaires ; l'exercice du droit syndical dans la fonction publique ; la nécessaire collaboration du public ; l'intégration du personnel d'outre-mer ; la question de la réforme du statut général des fonctionnaires ; l'introduction dans l'administration de la notion d'emploi au sens fonctionnel du terme ; la souplesse du statut général ; la rigidité du statut particulier des corps ; la nécessité d'un changement dans les mesures administratives ; la responsabilité particulière de la fonction publique ; la restauration de la notion de responsabilité individuelle ; la création envisagée d'un comité permanent de la réforme administrative ; l'administration, moteur d'une véritable expansion économique dans le progrès social.

Rejet d'un amendement de la Commission des finances tendant à réduire le montant du crédit du titre III (Subvention à l'école nationale d'administration) ; les crédits concernant la fonction publique seront mis aux voix avec l'ensemble des crédits de la Section I des Services du Premier Ministre (Services généraux).

Sections I (suite), VI, VII, VIII, IX.

DISCUSSION [8 novembre 1968] (p. 4182).

La direction des *Journaux officiels* (p. 4183) ; le Secrétariat général de la Défense nationale (p. 4183) ; le groupement des contrôles radio-électriques (p. 4183) ; le Conseil économique et social (p. 4183) ; la formation professionnelle (p. 4183, 4184) ; la promotion sociale (p. 4183) ; la nécessité de l'information (p. 4183) ; l'action en faveur des jeunes sans emploi ; la préformation (p. 4183, 4184) ; la collaboration nécessaire entre les services de l'Education nationale et de l'Industrie (p. 4184) ; la formation des jeunes du contingent par le Ministère des Armées (p. 4184) ; la formation professionnelle féminine (p. 4184) ; le développement de l'enseignement des langues étrangères (p. 4184).

Intervention de M. Malaud, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la Fonction publique (p. 4184 à 4187) : l'importance que le Gouvernement attache au développement de la politique de la formation professionnelle et de la promotion sociale ; les dispositions de la loi du 3 décem-

bre 1966 ; les orientations politiques suivies par le Gouvernement ; la transformation actuelle des enseignements scolaires et universitaires ; les actions organisées par d'autres Ministères ; les conventions entre les administrations et les diverses organisations professionnelles et syndicales ; la coordination des efforts ; la concertation ; les retards d'application de la loi de 1966 ; la formation des jeunes ; la préformation ; les actions pilotes ; les travailleurs en activité ; les stages ; l'initiation des cadres et des ingénieurs aux méthodes modernes ; les actions de promotion sociale proprement dites ; les moyens financiers importants qui sont nécessaires ; l'augmentation des crédits de formation professionnelle ; le recours aux conventions définies par la loi de 1966 ; la diffusion de la politique conventionnelle ; les simplifications administratives à apporter ; le financement par l'Etat des indemnités octroyées aux stagiaires de formation professionnelle ; les grandes orientations de la réforme de la formation professionnelle ; le prochain dépôt d'un projet de loi en cette matière ; l'autorisation donnée aux préfets de région de conclure directement des conventions ; les expériences de déconcentration qui vont être tentées dans trois ou quatre régions de programme ; la coordination et l'animation au niveau national des initiatives régionales ; la complexité des structures ; l'organisation de la coordination par un groupe interministériel restreint ; la constitution d'une délégation permanente du conseil national ; le Secrétariat général du comité interministériel de la formation professionnelle ; l'approbation par le Gouvernement du principe d'un large programme permanent d'information de l'ensemble de la population ; les dépenses nouvelles ; l'amendement qui sera déposé lors de la seconde délibération du projet de budget ; le développement de l'enseignement des langues étrangères ; les finalités contradictoires de la formation professionnelle ; les interventions répétées de l'Etat pour remédier à des insuffisances de notre formation professionnelle.

ÉTAT B. — Titre III concernant les Services du Premier Ministre ; l'ensemble des crédits de la Section I (Services généraux) sera mis aux voix après la discussion des crédits affectés à la recherche atomique, scientifique et spatiale.

Section VI. — *Journaux Officiels* : adoption du titre III.

ÉTAT C. — Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Section VII. — *Secrétariat général de la Défense nationale.* — ÉTAT B. — Titre III : adoption.

ÉTAT C. — Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Section VIII. — *Groupement des contrôles radio-électriques.*

ÉTAT B. — Titre III : adoption.

ÉTAT C. — Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Section IX : *Conseil économique et social.* — État B. — Titre III : adoption de la réduction de crédits.

Section II. — *Information.* — *O.R.T.F.*

DISCUSSION [19 novembre 1968] (p. 4694, 4701).

L'indépendance des rapporteurs (p. 4695) ; la modicité des crédits de l'Information (p. 4698) ; la création souhaitable d'un véritable office de relations publiques de l'Etat (p. 4695, 4700) ; la suppression du Service de liaison et d'information interministériel (p. 4695, 4698) ; l'Agence France-Presse (p. 4695) ; la presse filmée ; les « Actualités françaises » (p. 4695) ; la S. O. F. I. R. A. D. (p. 4695) ; les postes périphériques, *Europe n° 1* (p. 4695) ; la presse écrite ; ses difficultés (p. 4696, 4716, 4717) ; les journaux diffusés gratuitement (p. 4696, 4717) ; la fiscalité applicable aux provisions des entreprises de presse destinées à l'investissement (p. 4696) ; les sociétés de rédacteurs (p. 4696, 4710, 4711) ; les sociétés à « lucrativité » limitée (p. 4696) ; l'O.R.T.F. ; son budget (p. 4696 ; 4717) ; les conséquences pour l'Office des événements de mai-juin (p. 4696) ; l'introduction de la publicité à la télévision ; ses premiers effets, notamment pour la presse écrite (p. 4696, 4697, 4702, 4709, 4711, 4712) ; la comptabilité analytique à l'O.R.T.F. (p. 4697, 4703) ; le remboursement des services rendus (p. 4697) ; la redevance radiophonique ; les exonérations (p. 4697, 4703, 4709, 4716) ; les programmes de radio et de télévision (p. 4697, 4703, 4709, 4712) ; la création d'une troisième chaîne (p. 4697) ; la réforme nécessaire de

Budget 1969

l'O.R.T.F. (p. 4697, 4698, 4710, 4711, 4712, 4717) ; les journalistes de l'Office ; la réduction de leurs effectifs ; les licenciements (p. 4697, 4698, 4709, 4713, 4717) ; la réorganisation en cours (p. 4698) ; les services d'information en Grande-Bretagne et en Allemagne (p. 4699, 4714) ; la télévision en couleurs (p. 4702) ; les stations régionales (p. 4703, 4718) ; la suppression d'émissions de qualité (p. 4709) ; l'objectivité de l'information (p. 4710, 4712, 4713, 4716, 4718) ; les revendications des personnels de l'O.R.T.F. (p. 4710) ; le projet de statut de l'O.R.T.F. préconisé par le parti communiste (p. 4710) ; l'opportunité d'un grand débat sur l'information (p. 4710) ; la constitution d'unités de conception et de production à l'O.R.T.F. (p. 4712) ; la retransmission télévisée de certains débats parlementaires (p. 4713) ; le rôle de la radio-télévision dans les D.O.M. ; l'insuffisance des équipements (p. 4713, 4714) ; la participation de tous les Français à l'information (p. 4714) ; la séparation nécessaire entre l'information civique et l'action gouvernementale (p. 4714, 4715) ; l'absence de propagande touristique à l'O.R.T.F. (p. 4715) ; les stations régionales (p. 4715) ; la presse régionale (p. 4715) ; la propagation par l'O.R.T.F. de nouvelles alarmistes (p. 4716) ; le fonctionnement de l'O.R.T.F. à la Réunion (p. 4716) ; la publicité faite en faveur des films interdits aux mineurs de dix-huit ans (p. 4716) ; la S.N.E.P. (p. 4717) ; le rapport sur l'O.R.T.F. établi par la Commission de contrôle du Sénat (p. 4717).

Interventions de M. Le Theule, Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargé de l'Information (p. 4703 et 4718) : l'importance de l'information dans la société moderne ; le difficile équilibre à tenir entre l'information par le pouvoir et par les responsables de l'information ; le sous-développement de notre pays dans le domaine de l'information politique et économique ; le terrible cloisonnement de notre pays ; la modestie du budget du Secrétariat d'Etat ; la prédominance des crédits d'intervention publique ; la mise au point nécessaire de formules nouvelles ; les crédits du Ministère ; la nécessité de coordonner l'action d'information des divers départements ministériels ; l'urgence particulière d'un double effort d'information et de coordination en fonction des grandes réformes actuellement en cours ; la création envisagée d'un comité interministériel pour l'information ; l'organisation et la mission de ce comité ; l'absence de relations avec l'O.R.T.F. ; les inquiétudes de la presse écrite face à l'évolution du marché de la publicité ; l'utilisation de la télévision nationale pour le passage d'annonces de publicité de marques ; la prudence avec laquelle le Gouvernement s'est engagé dans cette voie ; la limitation du temps des émissions publicitaires ; l'apparition de journaux gratuits financés uniquement par la publicité ; la question des sociétés de rédacteurs ; les études en cours ; les éventuelles répercussions pour la presse écrite de la réalisation du Marché commun ; la suppression des entraves au droit d'établissement ; la volonté du Gouvernement de conserver à notre pays une presse libre et indépendante ; l'O.R.T.F. ; la crise grave de mai, juin et juillet 1968 ; le caractère largement politique de cette crise ; les avantages du statut actuel ; le contrôle véritable par les représentants du peuple sur l'activité de ce service public ; les suggestions tendant à créer un secteur privé de télévision financièrement indépendant du contribuable ; le budget de l'Office ; la croissance des dépenses ; l'élargissement et le rajeunissement du conseil d'administration ; la réforme de la gestion ; le remplacement du contrôle *a priori* du Ministère des Finances par un contrôle *a posteriori* ; l'étude de l'introduction de la comptabilité analytique ; la mise sur pied d'une mission composée de hauts fonctionnaires et de spécialistes des problèmes d'organisation d'entreprises ; l'accroissement de la participation du personnel ; l'action de l'O.R.T.F. vers l'étranger ; la fusion de l'O.C.O.R.A. et de la direction des relations extérieures de l'O.R.T.F. ; la mise au point de sa réorganisation par un groupe de travail ; l'expansion de l'Office ; la priorité donnée à l'équipement ; la dispense éventuelle de certaines catégories défavorisées du paiement de la redevance de télévision ; l'exonération en faveur des personnes âgées ; la finalité essentielle de l'Office ; la remise en route de la machine au sortir de la grève ; l'effort de renouvellement ; les programmes ; le rapprochement des chaînes ; l'insatisfaction du public à l'égard de la télévision ; le caractère disparate des émissions ; l'information de la radio et de la télévision ; l'objectivité, la variété, la diversification de l'information ; la retransmission des débats parlementaires ; le problème de la qualité du journal télévisé ; la question des licenciements ; les événements de mai et juin à l'O.R.T.F. ; le climat pénible pour les journalistes demeurés à leur poste ; les deux maux de l'Office : le

sous-encadrement et l'amateurisme ; le rôle de l'O.R.T.F. en matière de vie régionale ; les exemples étrangers, notamment l'Angleterre ; l'amélioration nécessaire de la radio et de la télévision en France ; la confiance que mérite l'Office ; (p. 4718 à 4721) : l'éventualité d'un débat d'ensemble sur les problèmes de l'information ; le problème de l'information gouvernementale et celui de l'information civique des Français ; la publicité à la télévision ; la prudence du Gouvernement en cette matière ; les difficultés prétendues qui en ont résulté pour la presse en matière de publicité ; la baisse en valeur relative et la croissance en valeur absolue du produit de la publicité dans la presse ; la diversité des situations selon les journaux ; l'explication du retard dans la constitution de la société de régie de publicité ; l'alimentation éventuelle d'un fonds de développement de la presse par une partie des ressources de la publicité télévisée ; la modification éventuelle de la répartition de l'aide de l'Etat à la presse ; sa non-différenciation actuelle ; la protection de la jeunesse sur le plan moral ; la presse écrite ; les sociétés de rédacteurs ; la S.N.E.P. ; l'activité accrue de cette société ; les hebdomadaires gratuits ; les difficultés de l'imprimerie en général ; le recours de nombreuses sociétés à des imprimeries étrangères ; les conclusions à en tirer ; l'O.R.T.F. ; les licenciements de journalistes ; les conditions dans lesquelles les décisions ont été prises ; l'accord du Secrétariat d'Etat avec la direction générale ; le nombre élevé de réalisateurs qui travaillent actuellement ; la création éventuelle d'un conseil supérieur de l'information au sein de l'Office ; la compétence du conseil d'administration en matière d'objectivité ; la retransmission télévisée des débats parlementaires ; la publicité donnée par *France-Inter* à la fuite des capitaux ; la surveillance de la qualité du langage ; la publicité et la qualité des programmes ; la baisse prétendue de l'écoute ; les problèmes régionaux ; l'importance des programmes d'investissements à la Réunion et aux Antilles ; le rôle que l'O.R.T.F. assigne à ses stations régionales ; l'accroissement de son rôle dans la perspective de la régionalisation et d'une réanimation de la vie régionale ; l'importance considérable de la presse écrite régionale ; le désir du Gouvernement de voir la presse conserver son indépendance et l'O.R.T.F. améliorer sa qualité.

ÉTAT B. — Titres III et IV concernant les services du Premier Ministre. — Section II. Information (p. 4721) : adoption.

Art. 47 (suite) : ligne 106 de l'Etat E, précédemment réservée, relative à la redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs de radiodiffusion et de télévision : adoption ; vote défavorable du groupe communiste ; adoption de l'article tel qu'il résulte des votes intervenus le 18 novembre sur l'Etat E et à l'occasion du présent budget sur la ligne 106.

Section III. — *Jeunesse et Sports.*

DISCUSSION [30 octobre 1968] (p. 3708, 3727).

L'évolution des crédits ; leur insuffisance (p. 3708, 3711, 3714, 3715, 3728) ; les résultats brillants obtenus par les représentants français aux Jeux olympiques de Mexico (p. 3708, 3709, 3711, 3712, 3718, 3719) ; les équipements sportifs et socio-éducatifs (p. 3709, 3710) ; l'office franco-allemand (p. 3709) ; l'office franco-québecois (p. 3709, 3716) ; les maisons de jeunes (p. 3709, 3718) ; le Centre d'information et de dialogue (p. 3709, 3711, 3712, 3715) ; les créations nouvelles de postes de professeurs d'éducation physique ; leur insuffisance (p. 3709, 3710, 3711, 3712, 3716, 3721, 3722, 3729) ; la meilleure utilisation des équipements (p. 3710, 3717) ; l'hommage à Maurice Herzog (p. 3710, 3713, 3729) ; les Jeux olympiques de Munich de 1972 (p. 3710, 3712, 3713) ; sport d'élite et sport de masse ; les inconvénients du culte du « champion » (p. 3710, 3711, 3713, 3713, 3718, 3719, 3722) ; les réalisations effectuées depuis dix ans (p. 3710, 3711) ; la pratique du sport, à l'école notamment, dans l'enseignement primaire (p. 3711, 3714, 3717, 3718, 3719, 3721, 3722, 3727, 3728) ; de désir du Gouvernement d'embrigader la jeunesse (p. 3712) ; le programme communiste en matière de politique sportive (p. 3712) ; le coût de la préparation des Jeux olympiques de Grenoble (p. 3713) ; la situation difficile des clubs sportifs ; le rôle des dirigeants bénévoles (p. 3714, 3719, 3720) ; le dialogue nécessaire avec les mouvements de jeunes (p. 3714, 3715) ; le rôle du Secrétariat d'Etat (p. 3715) ; le problème des animateurs (p. 3715) ; la nécessité de prévoir une organisation des loisirs (p. 3716, 3718, 3719) ; l'expérience entreprise en Charente-Maritime (p. 3716) ; la création d'un service civique national (p. 3717) ; le mi-temps et le tiers-temps pédagogique (p. 3718, 3719) ; le

Budget 1969

haut comité des sports et le comité national (p. 3721) ; la subvention accordée par l'Etat à la S.N.C.F. en compensation de la délivrance des billets collectifs (p. 3721) ; le sport universitaire (p. 3721, 3722) ; les subventions aux sociétés sportives (p. 3728) ; la situation des maîtres auxiliaires (p. 3728, 3729) ; le regroupement dans un Ministère de la Jeunesse des différents problèmes qui la concernent (p. 3729) ; le non-respect des horaires légaux d'éducation physique et sportive (p. 3729).

Intervention de M. Comiti, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la Jeunesse et des Sports (p. 3729 à 3732) : l'hommage au Gouvernement et au peuple mexicain ainsi qu'aux prédécesseurs du Ministre : MM. Herzog, Missoffe et Nungesser ; les conditions exceptionnelles de l'élaboration du budget ; l'évolution des crédits ; les crédits affectés aux déplacements des inspecteurs ; la délégation française aux Jeux olympiques de Mexico ; les nombreux budgets dans lesquels figurent des chapitres intéressant la jeunesse ; l'importance que le Premier Ministre attache aux problèmes de la jeunesse ; la création d'un Secrétariat d'Etat chargé spécialement de ces problèmes ; la création du centre d'information et de dialogue ; les hauts comités de la jeunesse; les offices franco-québecois et franco-allemand ; l'importance pour notre pays d'entretenir des relations cordiales avec les autres nations ; l'action des associations privées ; les maisons de jeunes et de la culture ; le respect souhaitable de la véritable laïcité dans toutes les activités intéressant la jeunesse ; le contrôle renforcé de l'Etat ; sa nécessité ; l'activité de Cotravaux ; l'action des membres des C.R.S. sur les plages ; la création d'un service civique ; l'institution du congé cadres-jeunesse ; la formation civique ; les mouvements et associations de jeunesse ; la définition d'une nouvelle conception des activités socio-éducatives ; les résultats obtenus à Mexico ; la reconnaissance que nous devons à ce sujet à M. Maurice Herzog ; la création par celui-ci d'un corps de directeurs et d'entraîneurs nationaux ; le dépôt par lui de la loi de programme d'équipement sportif adoptée par le Parlement ; la nécessité de l'activité physique pour le développement harmonieux de l'homme ; les mérites de la compétition ; l'introduction systématique de la pratique de l'éducation physique et sportive dans l'enseignement, notamment dans les classes primaires ; le mi-temps pédagogique ; l'enseignement secondaire ; le regroupement des heures d'éducation physique ; l'effectif insuffisant des maîtres ; l'adaptation de la profession d'éducation physique aux impératifs de l'enseignement ; les quatre décrets en projet sur cette question ; les chargés d'enseignement ; l'enseignement supérieur ; la création dans les facultés d'un département des sports ; le cas des jeunes qui se consacrent à une activité professionnelle ; l'adaptation des horaires de travail ; le rôle des associations et clubs ; le dévouement des dirigeants bénévoles ; la conclusion de véritables contrats d'utilisation entre l'Etat et les associations ; la création d'une piste cycliste à Grenoble ; la recherche du plein emploi de nos équipements ; les événements de mai et leur leçon ; la remise en cause indispensable de la façon de penser les problèmes de l'Education nationale ; le dialogue et la participation.

Explication de vote : la position du groupe communiste et du groupe de la Fédération de la gauche ; leur vote défavorable sur les trois titres du budget.

ÉTAT B. — Titre III concernant les services du Premier Ministre. — Section III. — Jeunesse et Sports ; adoption du titre.

Titre IV : adoption.

ÉTAT C. — Titres V et VI ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 3733).

Section IV. — *Départements d'outre-mer.*

DISCUSSION [9 novembre 1968] (p. 4247).

L'évolution des crédits (p. 4248, 4251, 4258); les problèmes de personnel ; les créations d'emplois (p. 4248) ; les migrations ; le Bureau pour le développement des migrations (B.U.M.I.D.O.M.) (p. 4248, 4250, 4250, 4259) ; la promotion sociale de la jeunesse (p. 4248) ; la subvention du F.I.D.O.M. (p. 4248, 4251, 4260, 4266) ; le sucre et l'industrie sucrière (p. 4248, 4252, 4267, 4272); le tourisme (p. 4248, 4249, 4250, 4251, 4252, 4259, 4265, 4266, 4268) ; l'expansion démographique (p. 4249, 4250, 4252, 4258, 4263, 4268) ; les Antilles (p. 4249, 4258, 4260, 4261, 4262, 4263, 4264, 4266, 4267, 4268, 4269) ; la Guyane ; la base de Kourou (p. 4249, 4252, 4264, 4265); la Réunion (p. 4249, 4258, 4262, 4263) ; l'écoulement des productions agricoles de base à des prix rémunérateurs (p. 4249, 4251) ; le rhum (p. 4249, 4272) ;

la production bananière (p. 4249, 4252, 4267, 4268, 4272) ; l'industrialisation dans les D.O.M. (p. 4249, 4250, 4252, 4263) ; les prévisions du Ve Plan ; les réalisations (p. 4249, 4266) ; la régionalisation des institutions administratives des D.O.M. (p. 4250, 4251, 4253, 4258, 4259, 4264, 4265, 4268, 4271) ; les problèmes d'emploi ; le chômage (p. 4250, 4258, 4259, 4268) ; la Société immobilière et touristique des D.O.M. (S.I.T.O.) (p. 4250) ; la mise en exploitation des gîtes d'eaux chaudes souterraines aux Antilles (p. 4252) ; les volontaires antillais (p. 4252) ; les concours de la section « orientation » du F.E.O.G.A. aux D.O.M. (p. 4258) ; les Antillais poursuivis pour leurs activités syndicales (p. 4258) ; l'autodétermination des D.O.M. (p. 4259, 4262) ; le licenciement de certains personnels hospitaliers originaires des Antilles (p. 4262, 4271) ; les émissions de l'O.R.T.F. dans les D.O.M. ; leur financement (p. 4264) ; la volonté des D.O.M. de rester départements français (p. 4265) ; l'opportunité d'un grand débat sur les D.O.M. (p. 4265, 4272) ; les incidents de Port-Louis (p. 4268, 4269).

Interventions de M. Inchauspé, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Départements et Territoires d'outre-mer (p. 4253 et 4269) : le climat politique et social relativement calme qu'ont connu les départements d'outre-mer pendant les événements de mai-juin 1968 ; les difficultés nouvelles créées dans les D.O.M. par ces événements ; les actions dans le domaine de l'équipement ; les principales opérations en Martinique, Guadeloupe et à la Réunion ; l'industrialisation ; l'agrément de trois grands projets ; les objectifs du Ve Plan ; l'industrie touristique ; la politique sociale du Gouvernement ; l'accroissement démographique ; la disparité des conditions individuelles dans la distribution des revenus ; le relèvement du revenu agricole ; la mise en place de l'assurance maladie ; le prochain dépôt du projet de loi sur les allocations familiales agricoles ; les travailleurs indépendants du secteur non agricole ; la préformation des jeunes gens et jeunes filles ; les allocations familiales ; le S.M.I.G. ; l'aide sociale ; les personnes âgées ; les grands infirmes ; les enfants handicapés physiques ; l'étude en cours sur l'expansion démographique des D.O.M. ; les crédits de fonctionnement ; les subventions au F.I.D.O.M. ; les dépenses d'investissement qui seront effectuées par les ministères techniques dans les D.O.M. en 1969 ; la progression globale des crédits d'équipement ; l'aide à la production agricole ; la mise en place de structures industrielles ; la dotation du F.I.D.O.M. en faveur de l'industrie touristique et de l'équipement portuaire ; les liaisons aériennes ; la question des logements ; l'habitat social ; la hausse notable des coûts de construction ; les préoccupations essentielles du Gouvernement et les perspectives de son actions en faveur des D.O.M. ; l'action en faveur des productions, notamment des productions agricoles de base ; la production sucrière ; le marché de la banane ; la question de la préférence communautaire ; l'absence de compétitivité des produits agricoles des D.O.M. sur les marchés des pays tiers, du fait de la disparité des charges salariales et sociales ; la possibilité d'une amélioration sensible de la production et de la productivité ; la nécessité d'un développement des activités industrielles et hôtelières ; l'industrie touristique ; la création souhaitable d'un nouveau mode de transport dit de tourisme familial ; la régionalisation et la déconcentration des procédures ; les commissions de développement économique ; le problème des jeunes ; le lourd complexe d'échec qui pèse sur eux ; les bienfaits que leur apportera la réforme de l'Education nationale en cours de gestation ; la mise au point d'un programme de réalisation concrète dans les domaines socio-éducatif et sportif ; la nécessité d'un effort global dans ces départements, d'un environnement social, culture et sportif ; le succès remporté par nos athlètes outre-mer ; la formation professionnelle ; la création d'instituts ou d'écoles spécialisés ; l'émigration de main-d'œuvre antillaise sur le continent américain, notamment au Canada ; les objectifs de migration déterminés par le Ve Plan ; l'amélioration des conditions d'accueil en métropole ; la politique de construction économique de promotion touristique et de formation des jeunes ; (p. 4269 à 4272) : le tourisme ; les moyens d'action de la mission interministérielle ; son financement par le F.I.D.O.M. ; le budget des charges communes ; l'étude d'une nouvelle orientation du tourisme dans les Antilles ; le développement du tourisme européen ; les liaisons aériennes ; l'industrie sucrière ; sa restructuration et son regroupement ; le plan de relance des plantations de canne ; la participation du crédit agricole à cette opération ; l'augmentation de la consommation du rhum en métropole ; le difficile contrôle de la qua-

Budget 1969

lité ; l'encouragement des investissements par les primes d'équipement ; le budget d'assistance dans les D.O.M. ; la démographie et les migrations ; le B.U.M.I.D.O.M. ; l'enquête sur les migrations réalisées par deux organismes spécialisés ; les conclusions de cette enquête ; l'affectation des sommes destinées au B.U.M.I.D.O.M. à des investissements locaux ; le problème de la bauxite de Kaw en Guyane ; la section d'orientation du F.E.O.G.A. ; les licenciements de personnel hospitalier originaire des D.O.M. ; la progression des transferts publics réalisés aux Antilles au cours des quatre dernières années ; les problèmes de la régionalisation ; l'installation des C.O.D.E.R. dans les D.O.M. ; l'application simultanée de mesures de régionalisation dans les D.O.M. et dans la métropole ; le problème des enfants recueillis et non reconnus ; la production bananière ; le circuti du marché de la banane ; la pêche industrielle du thon ; l'importance de la radio et de la télévision à Tahiti et en Nouvelle-Calédonie ; la valeur de tous les agents de l'O.R.T.F. dans ces régions ; la nécessité d'une meilleure information des métropolitains sur les problèmes d'outre-mer par l'intermédiaire des émissions de l'O.R.T.F. ; la formation civique de la jeunesse ; l'application de la T.V.A. aux D.O.M. ; la création d'un bureau d'information au Ministère ; l'éventualité d'un débat parlementaire sur les D.O.M.

ÉTAT B. — Titre III concernant les services du Premier Ministre. — Section IV. — Départements d'outre-mer (p. 4272) ; adoption ; vote défavorable du groupe communiste sur ce titre ainsi que sur les suivants.

Titre IV : adoption.

ÉTAT C. — Titre V ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Titre VI (p. 4273) ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Art. 73 : *Taxe sur les marchandises importées en Guyane ;* le report à deux ans de l'institution de cette taxe ; adoption (*ibid.*).

Après l'Art. 73 : amendement de la Commission des lois qui avait été réservé à la demande de la Commission lors de l'examen des crédits des T.O.M. (état récapitulatif présenté chaque année par le Gouvernement à l'appui des projets de loi de finances relatifs à l'effort budgétaire et financier consacré aux D.O.M. et T.O.M.) ; la présentation d'un tel document dans la prochaine discussion budgétaire ; les autres exemples de semblables états annexés ; l'amélioration du contrôle des dépenses publiques qui en résulterait (*ibid.*) ; la date de présentation de ces documents (p. 4274) ; le retard dans la réception des fascicules budgétaires qui risque de résulter de l'exigence d'un nouvel état récapitulatif ; adoption de l'amendement (p. 4274).

Section V. — *Territoires d'outre-mer.*

DISCUSSION [4 novembre 1968] (p. 3874).

L'évolution des crédits (p. 3874, 3876, 3877) ; les effectifs des fonctionnaires en fonction dans les T.O.M. ; les créations d'emplois (p. 3874, 3877) ; la sous-administration des T.O.M. (p. 3874, 3877) ; Saint-Pierre et Miquelon (p. 3874, 3875, 3876, 3882, 3883, 3888) ; la subvention à l'O.R.S.T.O.M. (p. 3874) ; le territoire des Afars et des Issas (p. 3874, 3876, 3878) ; la Polynésie (p. 3874, 3876, 3878, 3885, 3886) ; la Nouvelle-Calédonie ; l'exploitation du nickel ; la création d'une nouvelle société (p. 3875, 3876, 3878, 3883, 3884) ; les Nouvelles-Hébrides (p. 3875, 3878, 3883) ; les Comores (p. 3875, 3876, 3878, 3884, 3886, 3887) ; les Terres australes (p. 3875, 3876, 3877) ; Wallis et Futuna (p. 3877, 3878, 3887) ; la politique suivie dans les T.O.M. par le Gouvernement (p. 3877) ; la création en Nouvelle-Calédonie d'un « service des communes » (p. 3883) ; les revendications de statut autonome (p. 3883, 3884, 3886) ; les services rendus par le Centre d'expérimentation du Pacifique (p. 3887).

Interventions de M. Inchauspé, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Départements et Territoires d'outre-mer (p. 3878 et 3887) : l'évolution politique des T.O.M. ; leur diversité ; l'archipel des Comores ; le territoire des Afars et des Issas ; le condominium des Nouvelles-Hébrides ; l'incapacité des territoires à répondre aux exigences d'une économie moderne ; les rendements peu élevés ; le cas du port de Djibouti ; la fluctuation des cours des matières premières ; l'absolue nécessité d'une aide financière renforcée ; les interventions de la métropole en 1968 ; l'évolution du niveau de vie des populations d'outre-mer ; l'évolution des balances extérieures des territoires ; le tourisme ; la situation du nickel en Nouvelle-Calédonie ; les deux projets de loi prévus

tendant à aménager les dispositions fiscales et minières en Nouvelle-Calédonie ; la réforme tendant à doter ce territoire d'institutions communales évoluées ; les perspectives du budget de 1969 ; l'évolution des crédits ; les investissements et l'équipement des T.O.M. ; la formation professionnelle du personnel administratif local ; les prêts du F.I.D.E.S. accordés aux Comores, au territoire français des Afars et des Issas, aux Nouvelles-Hébrides et aux Terres australes ; le développement économique rapide de la Nouvelle-Calédonie ; les investissements réalisés dans les territoires sur les dotations des autres ministères métropolitains ainsi que sur les ressources du Fonds européen de développement ; l'unité profonde dans la diversité des T.O.M. ; l'attachement de leurs populations à l'ensemble national ; (p. 3887 à 3890) : l'amendement de la Commission des lois tendant à inviter le Gouvernement à présenter chaque année un état récapitulatif de l'effort budgétaire consacré aux T.O.M. et D.O.M. ; la question du séjour des fonctionnaire d'outre-mer en métropole ; les congés ; l'organisation communale en Polynésie ; le groupe d'études sur la création d'une éventuelle fondation des expéditions polaires françaises ; la situation à Saint-Pierre et Miquelon ; la Nouvelle-Calédonie ; les problèmes de formation professionnelle ; les zones maritimes ; l'immigration en Nouvelle-Calédonie ; la réforme de la chambre d'agriculture ; la création d'un service des communes ; l'attachement des T.O.M. à la mère patrie ; l'aide technique et financière aux Comores ; l'intérêt porté par la France à la Polynésie indépendamment de la présence du centre d'expérimentation du Pacifique dans ce territoire ; les bienfaits procurés à la Polynésie par le C.E.P. ; la desserte aérienne de Wallis et Futuna.

ÉTAT B. — Titre III. — Services du Premier Ministre. — Section V. — Territoires d'outre-mer. — (p. 3890) : adoption ; vote défavorable du groupe communiste et du groupe de la Fédération de la Gauche sur ce titre et les suivants.

Titre IV : adoption.

ÉTAT C. — Titre VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Art. 64 : *Emission de monnaies métalliques dans le territoire français des Afars et des Issas ;* adoption.

Après l'Art. 73 : amendement de la Commission des lois tendant à inviter le Gouvernement à présenter chaque année un état récapitulatif de l'effort budgétaire consacré aux D.O.M. et T.O.M. ; réserve de l'amendement (*ibid.*). **Budget 1969**

DISCUSSION [4 novembre 1968] (p. 3840).

Section X : *Commissariat Général du Plan d'équipement et de la Productivité.*

Section I : *Services généraux. — Crédits concernant la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.*

Les crédits ; leur modicité (p. 3840, 3855) ; le F.I.A.T. (p. 3840, 3842, 3843, 3847, 3848) ; la décentralisation ; l'aménagement du territoire ; les résultats obtenus (p. 3840, 3843, 3844, 3852, 3854) ; les résultats du dernier recensement (p. 3840, 3852, 3853) ; l'urbanisation croissante (p. 3840) ; la complexité des mesures d'incitation prises par le Gouvernement (p. 3840) ; la nécessité d'une information plus complète (p. 3840) ; les prêts du F.D.E.S. (p. 3841) ; la réforme régionale (p. 3841, 3846, 3847, 3848, 3850, 3851, 3852, 3854) ; la réforme administrative (p. 3841, 3842) ; le rôle des missions régionales (p. 3841) ; la politique foncière (p. 3841) ; les retards des paiements de l'Etat (p. 3841) ; les marchés de l'Etat (p. 3841) ; le recours à l'informatique (p. 3842) ; la révision du Plan (p. 3842, 3854, 3855) ; la réforme des services de la productivité (p. 3842) ; les crédits de la D.A.T.A.R. (p. 3842) ; la diffusion de ses études et rapport (p. 3842) ; les zones de rénovation rurale (p. 3842, 3856) ; la révision de la carte des aides (p. 3843, 3850. 3856) ; les aides à l'étranger (p. 3843) ; le développement des entreprises moyennes (p. 3843) ; la déconcentration des décisions (p. 3843) ; l'action nécessaire sur la fiscalité (p. 3844) ; la création de zones franches industrielles (p. 3844, 3857) ; l'action sur les infrastructures (p. 3844) ; la situation de la Lorraine et de l'Alsace (p. 3846, 3847) ; les divergences entre la politique économique générale et les ambitions de l'aménagement du territoire (p. 3847) ; expansion et plein emploi (p. 3847) ; la mise au point d'un schéma d'aménagement général du territoire (p. 3848, 3849, 3852) ; la situation de la Basse-Normandie (p. 3848) ; l'implantation de Renault près de Rouen (p. 3848, 3849) ; la fermeture des lignes déficitaires de la S.N.C.F. (p. 3849, 3852, 3853) ; la desserte d'Orly (p. 3849) ; la politique de l'eau (p. 3849) ; la protection de

Budget 1969

la nature (p. 3849) ; l'absence de concordance entre les investissements privés et publics (p. 3849, 3850) ; les distorsions croissantes entre régions créées par la politique gaulliste (p. 3850) ; la situation de l'emploi ; le chômage (p. 3850) ; les nationalisations (p. 3851) ; les métropoles d'équilibre (p. 3851) ; l'échéance du Marché commun du 31 janvier 1969 (p. 3852) ; l'importance des moyens de communication (p. 3852, 3853) ; l'accession à la propriété individuelle (p. 3853) ; les inondations de l'Oise (p. 3853) ; l'application de la réforme régionale dans les D.O.M. (p. 3854) ; la productivité (p. 3855) ; le fonctionnement du commissariat général au Plan (p. 3855) ; la préparation du VIe Plan (p. 3855) ; la tendance à la déplanification (p. 3856) ; la situation de la frange orientale du Massif Central (p. 3856) ; celle des Ardennes (p. 3856, 3857).

Interventions de M. Guichard, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé du Plan et de l'Aménagement du territoire (p. 3844 et 3857) : la qualité des rapports présentés au nom des commissions ; la collaboration fructueuse entre le Gouvernement et le Parlement ; les principaux problèmes qui se posent à la délégation à l'aménagement du territoire et au Commissariat général au Plan ; le réexamen nécessaire du Ve Plan ; ses orientations générales et ses objectifs ; les difficultés qui sont apparues ; la crise de mai et juin ; la révision indispensable de notre stratégie et de nos objectifs quantitatifs ; l'amélioration nécessaire de la compétitivité des entreprises et de leur gestion ; la politique de conversion à mener ; la consultation des commissions de modernisation et des C.O.D.E.R. ; le débat au printemps sur la modification du Ve Plan ; la préparation du VIe Plan ; les travaux entrepris par le Commissariat général ; les problèmes de méthode et d'information statistiques ; l'établissement d'un modèle économétrique par les ordinateurs de l'I.N.S.E.E. ; la préparation du VIe Plan sur la base de consultations très larges ; la question des régions ; le débat d'orientation qui s'ouvrira fin novembre ; le débat spécial sur la réforme régionale ; le point général sur la politique du Gouvernement en matière d'aménagement du territoire ; les résultats du recensement de 1968 ; l'arrêt du déclin des régions de l'Ouest ; l'expansion très rapide du Midi méditerranéen ; le ralentissement de la croissance de la région parisienne ; l'augmentation continue de sa population ; les régions du Nord et de la Lorraine ; leurs difficultés ; la mise en place d'un schéma général d'aménagement ; le problème de la productivité ; le Centre national d'information pour la productivité des entreprises (C.N.I.P.E.) ; les tâches de cet organisme : l'information et l'aménagement des rapports des administrations avec les entreprises ; (p. 3857 à 3859) : la conférence de presse du commissaire général du Plan ; les orientations quantitatives et les orientations qualitatives ; les pourcentages relatifs à l'exécution du Ve Plan ; l'élaboration démocratique du prochain Plan ; le C.N.I.P.E. ; l'augmentation des moyens budgétaires ; la politique industrielle du Gouvernement ; le développement industriel régional ; le cas du Puy-de-Dôme ; les zones franches fiscales ; la conversion industrielle ; le problème posé par Montluçon ; l'institution de nouvelles méthodes de participation des régions ; les lignes déficitaires de la S.N.C.F. ; la desserte de l'aéroport d'Orly ; les problèmes d'emploi ; la région de conversion de Saint-Etienne ; la rénovation rurale ; l'Ardèche ; les grandes actions concertées ; le bassin de l'Oise ; le département des Ardennes ; la liaison Seine-Est ; les études relatives à la traversée des Vosges ; le goût renaissant des Bretons pour travailler sur place ; l'intérêt des villes nouvelles ; l'utilisation du F.I.A.T. ; les travaux de l'autoroute de Caen ; la volonté d'amélioration progressive ;

ÉTAT B. — Titres III et IV concernant les crédits des services du Premier Ministre. — Section X. — Commissariat général du Plan d'équipement (p. 3859) : adoption.

Titre IV : adoption de la réduction de crédits ; vote défavorable du groupe communiste. Les crédits concernant la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale seront mis aux voix avec l'ensemble des crédits de la Section I des Services du Premier Ministre (Services généraux).

Article additionnel : adoption du texte commun de deux amendements tendant à supprimer l'article 71 de la loi de finances pour 1965 créant un centre national pour l'accroissement de la productivité (*ibid.*).

TRANSPORTS

I. — *Services communs et Transports terrestres.*

DISCUSSION [7 novembre 1968] (p. 4110).

Les transports ferroviaires ; la S.N.C.F. ; son déficit (p. 4110, 4111, 4112, 4113, 4115) ; la gestion de la S.N.C.F. ; les charges qui lui sont imposées ; les fermetures de lignes déficitaires (p. 4110, 4111, 4112, 4113, 4115, 4116, 4117) ; les transports routiers (p. 4111) ; les investissements routiers (p. 4111) ; la R.A.T.P. (p. 4111, 4112, 4117, 4118) ; le rapport Nora (p. 4111, 4112) ; la consultation du Parlement sur les réformes (p. 4112) ; les accidents de la route (p. 4114, 4115, 4116) ; les cheminots anciens combattants (p. 4114) ; la dépéréquation des tarifs (p. 4115) ; la circulation des poids lourds sur des routes secondaires (p. 4116) ; le secours immédiat sur la route (p. 4116) ; les entreprises de transports routiers par autocars (p. 4117) ;

Intervention de M. Chamant, Ministre des Transports (p. 4118 à 4120) : le problème posé par la S.N.C.F. ; la discussion du projet de réforme de cette entreprise dans le cadre d'un débat qui embrassera la situation de toutes les entreprises publiques ; le procès d'intention fait au Gouvernement sur le prétendu projet de dénationalisation ; l'intention du Gouvernement de maintenir à la S.N.C.F. son caractère d'entreprise publique ; la Table ronde réunie par le ministre avec des représentants de la S.N.C.F. ; l'évolution de la politique européenne des transports ; les cinq règlements proposés par la commission européenne ; le statut des cheminots ; la finalité de toute politique des transports ; le point de vue des usagers ; la possibilité pour ces derniers d'effectuer librement leur choix entre les divers modes de transport ; l'évolution inquiétante des transports routiers de voyageurs ; la commission Coquand ; la condition sociale des personnes employées dans les entreprises de transport ; l'échéancier d'application prévu par le règlement ; l'activité importante au cours de l'été des transports routiers ; le problème d'organisation et de restructuration qui se pose dans ce secteur ; la batellerie ; la Table ronde réunie par le ministre avec les professionnels et des représentants de l'administration ; la politique d'assainissement de la batellerie ; les transports intéressant la région parisienne ; la priorité accordée aux transports en commun ; la R.A.T.P. ; ses efforts de modernisation ; les mesures arrêtées par les pouvoirs publics en vue de faciliter la circulation ; les couloirs réservés aux véhicules de la R.A.T.P. ; le réseau souterrain ; le réseau express régional ; le budget de la R.A.T.P. ; ses difficultés tenant à ce qu'elle constitue une entreprise de main-d'œuvre ; les investissements considérables auxquels doit procéder la R.A.T.P. ; le problème douloureux des accidents de la route ; le caractère aigu que présentent les problèmes d'infrastructure ; le prochain débat qui aura lieu dans quelques semaines sur ces questions ; la prudence et l'audace qui doivent inspirer la politique nationale des transports.

ÉTAT *B.* — Titre III concernant le ministère des transports (I. — Section commune et Transports terrestres) (p. 4121) : adoption ; vote défavorable du groupe communiste sur ce titre ainsi que sur les suivants.

Titre IV : adoption.

ÉTAT C. — Titres V et VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

II. — *Aviation civile.*

DISCUSSION [6 novembre 1968] (p. 4038).

L'évolution des crédits (p. 4038) ; les créations d'emplois (p. 4038, 4046) ; la formation aéronautique (p. 4039) ; l'aéroport de Paris ; son déficit (p. 4039) ; Air France (p. 4039, 4040, 4042, 4046) ; l'Airbus (p. 4040, 4041, 4042, 4044, 4047, 4048) ; Air Inter ; son déficit (p. 4040, 4042, 4045, 4046, 4047) ; le transport aérien et la régionalisation (p. 4040, 4045) ; U.T.A. (Union de transports aériens) (p. 4040, 4046) ; le « Concorde » (p. 4040, 4041, 4042, 4044, 4045, 4046, 4048, 4049) ; la « Caravelle » (p. 4041, 4044, 4047, 4048, 4049) ; le « Mercure II » (p. 4041, 4042, 4045, 4047) ; les infrastructures (p. 4041) ; l'aviation légère (p. 4041, 4043) ; le personnel navigant (p. 4042, 4046) ; la desserte d'Orly et de Paris-Nord (p. 4043) ; le sport aérien (p. 4043) ; l'industrie aéronautique (p. 4043, 4044, 4047, 4049) ; Sud-Aviation (p. 4044, 4048, 4049) ; la situation de l'industrie aéronautique toulousaine (p. 4044, 4048, 4049) ; la météorologie nationale (p. 4044, 4046) ; la nécessité d'un regroupement des services du secrétariat général à l'Air (p. 4046) ; les effectifs et les droits syndicaux (p. 4046) ; les regroupements d'entreprises aéronautiques ; leurs inconvénients (p. 4047, 4048) ; la nationalisation du secteur aéronautique (p. 4047) ; le Bréguet 941 (p. 4048, 4049) ; le problème de l'aéroport de Cherbourg (p. 4049).

Intervention de M. Chamant, Ministre des Transports (p. 4049 à 4053) : l'aérodrome de

Budget 1969

Cherbourg ; le recrutement du personnel spécialisé ; la construction d'un immeuble destiné à abriter l'ensemble des services du secrétariat général à l'aviation civile ; les bourses accordées à ceux qui fréquentent les aéro-clubs ; la politique foncière ; le problème du bruit ; les pilotes militaires ; la situation de l'aéroport de Paris ; l'équilibre à réaliser entre une majoration de la subvention versée par l'Etat et un accroissement du taux des redevances ; la desserte de l'aéroport ; la desserte ferroviaire ; le déficit permanent de ces moyens ferroviaires à l'étranger ; la situation d'Air France et Air Inter ; l'année 1968, année de difficultés pour les deux compagnies ; les conséquences directes et indirectes des grèves de mai ; les restrictions de devises imposées aux citoyens américains ; les événements du Moyen-Orient ; l'effort consenti par l'Etat en faveur d'Air France ; les structures d'accueil qu'Air France se doit de mettre en place ; ses investissements dans le domaine hôtelier ; l'équilibre en 1969 du compte d'exploitation de la compagnie ; la situation d'Air Inter ; la participation des collectivités locales à son financement ; les trois catégories de liaisons assurées par la compagnie ; la densité de fréquentation presque nulle de certaines liaisons déficitaires ; l'action essentielle d'Air Inter dans l'optique de l'aménagement du territoire ; l'effort qui sera demandé aux sociétés privées actionnaires de cette compagnie ; les meilleures perspectives pour 1969 ; les problèmes d'investissements ; l'acquisition nécessaire par Air France de matériels nouveaux ; la vocation privilégiée reconnue à Air Inter dans la convention qui la lie à l'Etat ; le présent et l'avenir ; la construction aéronautique dans notre pays ; les difficultés que va connaître cette industrie jusqu'à la fin de 1969 ; l'achèvement des programmes militaires ; l'intérêt que portent les Américains au Bréguet 941 ; la position favorable du Gouvernement à l'égard du lancement de l'opération Mercure ; le Concorde ; les multiples inconnues que comporte la décision de le construire à l'époque où elle a été prise ; la coopération avec la Grande-Bretagne ; le premier vol du Concorde ; la nécessité de nombreux autres vols et essais en vol ; l'impossibilité de donner dès à présent des informations précises sur ses performances techniques ; la renonciation par l'Amérique de la géométrie variable pour l'avion supersonique ; le projet Airbus ; les modifications apportées au projet primitif ; la construction de deux Airbus par les Américains, la construction éventuelle de cinq nouvelles Caravelle ; la prospection à l'étranger par les dirigeants de Sud-Aviation du marché de cet appareil ; l'avance que conserve le Concorde sur son éventuel concurrent américain ; l'esprit d'équipe existant à Sud-Aviation ; la qualité excellente du personnel administratif.

ÉTAT B. — Titre III concernant le Ministère des Transports. — II. — Aviation civile ; adoption ; vote défavorable des groupes communiste et de la Fédération de la Gauche sur ce titre ainsi que sur les suivants.

Titre IV : adoption de la réduction de crédits.

ÉTAT C. — Titres V et VI ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

III. — *Marine marchande.*

DISCUSSION [31 octobre 1968] (p. 3775).

La situation des services extérieurs de la marine (p. 3776) ; la situation de l'armement au commerce (p. 3776, 3777, 3778, 3784, 3785) ; le statut marin (p. 3776) ; l'aide au cabotage (p. 3776, 3778) ; les compagnies de navigation nationales : Compagnie Générale transatlantique et Messageries maritimes (p. 3776, 3777, 3789, 3786) ; le désarmement de certains paquebots (p. 3777, 3778, 3780, 3781, 3782, 3785, 3786) ; les pêches maritimes ; la nécessité d'un plan de relance ; les accords Dillon (p. 3777, 3778, 3779, 3783, 3784) ; la construction navale (p. 3777, 3781, 3784) ; l'importance d'une revitalisation de la politique maritime ; la nécessité d'un débat sur cette question (p. 3777, 3780, 3786) ; l'évolution des crédits (p. 3777) ; l'industrie de la conserve de poissons (p. 3778, 3783, 3786, 3787) ; les mareyeurs (p. 3778) ; les pensionnés de la marine (p. 3779) ; l'école nationale de la Marine marchande de Paimpol (p. 3780) ; la régression du pavillon français dans les échanges maritimes (p. 3781, 3787) ; le Ve Plan ; la réalisation partielle de ses objectifs (p. 3781) ; les affrètements croissants de navires étrangers (p. 3781, 3782) ; les ramasseurs de coques en baie de Somme (p. 3782) ; les pêcheurs de crevettes de St-Valéry et du Crotoy (p. 3782) ; les paquebots mixtes (p. 3785) ; la concurrence japonaise en matière de conserves de thon

(p. 3787) ; le droit applicable aux importations de morue (p. 3787) ; les chantiers navals de Bordeaux (p. 3790).

Interventions de M. Chamant, Ministre des Transports : (p. 3780) : l'école de la marine de Paimpol ; (p. 3782) : les pêcheurs de coques ; les importations de crevettes hollandaises ; (p. 3786) : le rattachement de la pêche au ministère des transports ; le prix d'orientation des conserves de thon ; (p. 3787 à 3792) : l'importance croissante des problèmes de la marine marchande ; l'augmentation des crédits ; la synthèse particulièrement difficile des problèmes ; les moyens des services de la marine marchande ; le fonctionnement des installations mises en service au titre des précédents budgets ; la réorganisation de nos circonscriptions maritimes ; la situation de l'établissement national des invalides de la marine ; l'armement ; son importance dans le domaine de la marine marchande et de l'activité économique nationale ; la modernisation en cours de la flotte française ; le retrait progressif des paquebots ; la nécessité d'un nouveau plan de relance de l'armement ; l'octroi d'une aide spécifique nouvelle ; les études en cours ; le remboursement par l'Etat de la taxe de 5 % sur les salaires ; l'augmentation au titre des autorisations de programme des sommes allouées pour la modernisation des cargos de ligne ; l'incidence sur l'armement des événement du mois de mai et des accords de Grenelle ; la distinction nécessaire entre l'armement pétrolier et l'armement sec ; l'extension éventuelle des dispositions du traité de Rome au domaine des transports maritimes ; la suppression des monopoles tion du cabotage, notamment du petit cabotage ; l'aide de la D.A.T.A.R. ; la situation des compagnies maritimes d'économie mixte ; le débat prévu avant la fin de la session sur la situation des entreprises publiques ; la reconversion des deux compagnies ; la désaffection actuelle à l'égard des paquebots ; le maintien éventuel d'un certain type de paquebots de croisière ; le désarmement des paquebots ; les études poursuivies à ce sujet ; le problème d'une singulière acuité qui en résulte sur le plan social ; les deux mesures prises récemment par le Gouvernement pour limiter les effets de cette décision ; la signature, en 1966, de la convention marine marchande ; la mise en place d'une commission nationale de l'emploi ; la modification des structures de deux compagnies d'économie mixte ; la construction navale ; les difficultés que rencontrent certains chantiers ; les trois millions de tonneaux de jauge brute actuellement en commande dans l'ensemble des chantiers français ; l'incertitude des perspectives à moyen terme ; le pourcentage des commandes passées par les armateurs français ; la situation des chantiers de Bordeaux ; l'affrètement des navires étrangers ; le problème des pêches, activité économique essentielle ; la mise en place et l'application d'une politique communautaire des pêches ; l'amélioration des structures de la profession ; l'organisation des marchés ; les fermetures de frontières qui ont été décidées dans les secteurs où se sont révélées des anomalies ; la pêche sardinière ; les trois projets de règlement concernant la politique communautaire des pêches ; le tarif extérieur ; l'intérêt certain du domaine maritime pour l'avenir du pays et de son économie.

Budget 1969

ÉTAT B. — Titre III concernant le Ministère des Transports. — III Marine marchande (p. 3792) ; adoption ; vote défavorable du groupe communiste ainsi que sur les titres suivants.

TITRE IV : adoption.

Etat C. — Titres V et VI ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement ;

Art. 74 : *Aide à l'armement naval ;* adoption (*ibid.*).

BUDGETS MILITAIRES

Dépenses militaires et budget annexe des Essences et Poudres.

DISCUSSION [30 octobre 1968] (p. 3733, 3748).

Les conséquences des événements de mai-juin sur le budget militaire (p. 3733, 3734, 3735, 3736, 3737, 3738, 3740) ; l'aggravation de la situation internationale ; la poussée russe vers l'Europe et la Méditerranée (p. 3733, 3739, 3749, 3758, 3759) ; la politique militaire française (p. 3733, 3741, 3749, 3750, 3751, 3758, 3759) ; l'évolution des crédits ; leur faiblesse relative ; l'étalement des programmes ; le retard qui en résulte pour les programmes d'équipement (p. 3733, 3734, 3737, 3739, 3741, 3742, 3743, 3749, 3756) ; la deuxième loi de programme (p. 3733, 3741, 3755) ; la force de dissuasion ; la contraction de ses crédits

Budget 1969

(p. 3733, 3735, 3739, 3743, 3749, 3754, 3755) ; la modernisation du corps de bataille (p. 3733) ; la force de défense opérationnelle du territoire (p. 3733, 3734, 3741) ; l'usine atomique de Pierrelatte (p. 3734) ; la nécessité d'un système d'engagements volontaires (p. 3734, 3738, 3741) ; la réforme des structures de l'administration militaire et de l'armement (p. 3734, 3735) ; l'éventualité d'un collectif militaire (p. 3735) ; les arsenaux et les poudreries ; leur reconversion (p. 3735, 3746, 3747) ; la situation des personnels militaires et civils (p. 3736, 3737, 3738, 3739, 3742, 3743, 3744) ; les sous-officiers et officiers mariniers (p. 3736, 3739, 3743, 3746, 3759) ; l'octroi d'une prime de qualification aux officiers (p. 3736) ; le prêt du soldat ; sa revalorisation souhaitable (p. 3736, 3739) ; les carburants (p. 3737, 3738, 3742, 3750) ; l'entretien des matériels et du domaine immobilier (p. 3737, 3738, 3742) ; les problèmes de l'instruction (p. 3737, 3738) ; la gendarmerie (p. 3737, 3739, 3744, 3745, 3757, 3758) ; l'opportunité d'un grand débat sur les problèmes de Défense nationale (p. 3738, 3741, 3756) ; l'évolution des effectifs (p. 3738) ; la réduction éventuelle de la durée du service militaire ; ses conséquences (p. 3738, 3739) ; la situation des officiers ; la condition militaire (p. 3738, 3745, 3746) ; les officiers d'administration (p. 3739, 3746, 3758) ; la situation des industries d'armement (p. 3739, 3740) ; les exportations de matériel militaire (p. 3740) ; la coopération européenne en matière d'armement, notamment atomique (p. 3740, 3749, 3750) ; la situation en ce qui concerne l'armée de terre (p. 3741, 3742, 3743) ; la marine (p. 3743) ; et l'armée de l'air (p. 3744, 3750) ; le déséquilibre entre les crédits du titre III et du titre IV (p. 3744) ; la justice militaire (p. 3745) ; le service de santé (p. 3745) ; le S.D.E.C.E. et le S.I.E.C.A. (p. 3745) ; le service des essences ; les réductions de stocks de carburant (p. 3746, 3747) ; le service des poudres ; son caractère non compétitif ; les charges qui pèsent sur lui (p. 3746, 3747) ; la différence entre la défense tactique et la défense stratégique (p. 3749) ; la nécessité d'un armement tactique ; l'insuffisance des crédits qui lui sont consacrés (p. 3749) ; les satellites militaires (p. 3750) ; l'utilité du service militaire pour tous (p. 3750) ; le vote favorable du groupe P.D.M. sur le budget des armées (p. 3750, 3759) ; les crédits militaires inclus dans d'autres budgets (p. 3751) ; le changement d'orientation nécessaire de la politique intérieure française (p. 3751) ; les inconvénients de l'armée de métier (p. 3751) ; les établissements d'Etat et les arsenaux (p. 3751) ; la puissance actuelle de l'armée française (p. 3754) ; les essais thermonucléaires de Fangataufa (p. 3754) ; l'impossibilité pour la France de se doter à la fois d'une force nucléaire stratégique crédible et de forces conventionnelles efficaces (p. 3755) ; la protection civile (p. 3755) ; le manque de préparation morale de la population française face à la guerre subversive (p. 3756) ; le retard croissant pris par la France en matière d'armements modernes (p. 3756) ; les répercussions du budget des armées sur l'économie locale (p. 3756) ; le service militaire des jeunes agriculteurs (p. 3757) ; les ingénieurs de direction de travaux (p. 3758) ; les ex-immatriculés de la marine (p. 3758).

Intervention de M. Messmer, Ministre des Armées (p. 3751 à 3754) : le tableau des forces dont dispose la Nation ; les effectifs militaires ; l'armée de terre ; l'armée de l'air et la marine ; la gendarmerie ; les forces terrestres de défense du territoire ; les escadres de l'armée de l'air ; le réseau radar spécialisé ; la flotte de la marine nationale ; l'aéronavale ; la bonne disponibilité de nos forces ; l'action de la gendarmerie ; son attitude au mois de mai ; le budget de 1969, budget difficile ; le montant des crédits militaires pour 1968-1969 ; les sérieuses économies qui ont été faites ; la compression des effectifs militaires et civils ; l'étalement de certaines fabrications d'armements et le retard apporté à certains investissements ; la diminution des crédits d'études et de fabrication d'armes nucléaires ; les conséquences peu favorables de ces mesures sur l'emploi dans les arsenaux et dans les sociétés d'Etat et privées ; les grandes difficultés que connaîtra l'exécution du budget militaire en 1969 ; les bons résultats acquis en 1968 et ceux qui sont espérés en 1969 ; l'amélioration sensible des traitements des personnels ; les sous-officiers et officiers mariniers ; la fusion des corps d'ingénieurs de l'armement ; la solution analogue qui est envisagée pour les médecins militaires et tous les personnels du service de santé ; la création prochaine du conseil supérieur de la fonction militaire ; l'infrastructure de notre armée ; la libération progressive de terrains occupés par l'armée dans les villes ; les progrès mémorables réalisés par les armements au cours de l'année 1968 ; la première explosion thermonucléaire française au-dessus de l'atoll de Fangataufa ; la militarisation de nos engins thermonucléaires ; la réalisation dans un délai et pour des

prix normaux du programme d'armements nucléaires indispensables à la sécurité de la France et à la paix en Europe ; les progrès accomplis dans le domaine des autres armements ; l'année 1969, année de transition pour l'armée de l'air ; les matériels encore en prototype ou aux essais ; le *Jaguar ;* le *Mirage F* ; le *Mirage G* à flèche variable ; la marine nationale ; les frégates lance-engins ; les sous-marins nucléaires ; l'aéronavale ; les hélicoptères *Frelon* pour la lutte anti-sous-marine ; le retard de six à douze mois qui sera apporté à l'exécution de la loi-programme 1965-1970 ; les pourcentages retenus par le Gouvernement pour la fixation des crédits militaires par rapport à l'ensemble des ressources nationales.

Art. 34 : *Dépenses ordinaires des services militaires. — Mesures nouvelles* (p. 3759) ; les soldes des sous-officiers (p. 3759, 3760) ; les officiers d'administration ; la revalorisation du prêts de l'appelé (p. 3759) ; le dépôt des projets de statuts des personnels (p. 3759) ; la gendarmerie ; la prime annuelle d'habillement ; la modernisation des casernes (p. 3759, 3760) ; la réduction du service à douze mois (p. 3760).

Intervention de M. Messmer, Ministre des Armées (p. 3760) : l'accord du Ministre pour qu'un débat s'instaure au cours de la présente session sur la politique militaire générale ; la modification étudiée par le Gouvernement du statut des établissements industriels des poudres ; l'unanimité de l'Assemblée Nationale sur la question des personnels ; le prêt du soldat ; le principe de la gratuité du service militaire ; les sous-officiers et officiers mariniers ; la revalorisation de leur situation ; le cas des sous-officiers retraités ; le rattrapage en cinq ans des seize points d'indice de retard ; les cas des ex-immatriculés ; les officiers d'administration ; les I.D.T. de certains services ; le dépôt au cours de la présente session du projet sur le conseil supérieur de la fonction militaire et d'un projet de loi tendant à modifier le statut des officiers de marine ; la dissimulation prétendue de crédits militaires dans le budget civil ; la dissimulation réelle des crédits civils dans le budget militaire.

Art. 35 : *Dépenses en capital des services militaires. — Mesures nouvelles* (p. 3761) ; l'industrie aéronautique française ; la nécessité d'un débat sur cette question ; l'élaboration d'une politique ayant pour but le développement de cette industrie ; Sud-Aviation ; la S.N.E.C.M.A. ; rejet d'un amendement du groupe communiste tendant à supprimer les mesures nouvelles destinées à la force de frappe nucléaire (p. 3762) ; adoption de l'article ; vote défavorable du groupe de la Fédération de la gauche et du groupe communiste.

ÉTAT D. — Titre III concernant le Ministère des Armées. — (Section commune. — Section Air. — Section Forces terrestres. — Section marine) ; adoption.

Art. 37 : *Budgets annexes. — Services votés ;* adoption des services votés inscrits au titre des budgets annexes des Essences et des Poudres.

Art 38 : *Budgets annexes. — Mesures nouvelles ;* adoption des autorisations de programme inscrites au paragraphe I, au titre des budgets annexes des Essences et des Poudres ; adoption de la réduction de crédits inscrite au paragraphe II au titre du budget annexe des essences ; adoption des crédits inscrits au paragraphe II au titre du budget annexe des Poudres (*ibid.*).

COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR

DISCUSSION [18 novembre 1968] (p. 4620).

La diversité et l'hétérogénéité de ces comptes ; l'objet des comptes spéciaux ; l'atteinte que certains d'entre eux constituent à la règle de l'unité budgétaire ; la charge nette des comptes spéciaux du Trésor ; la part qu'ils représentent dans le total du découvert (*ibid.*) ; l'intérêt à insérer le maximum d'opérations dans le cadre du budget (p. 4621) ; l'augmentation des recettes du fonds national pour le développement des adductions d'eau ; le fonds spécial d'investissements routiers ; l'augmentation des crédits ; le problème des routes ; la diminution des autorisations de programme en ce qui concerne les autoroutes de liaison ; le pourcentage des réalisations du Ve Plan ; le Fonds de développement économique et social ; les grandes catégories d'opérations au financement desquelles il participera ; les entreprises nationales ; les prêts aux entreprises industrielles ; les investissements des grands ports ; les marchés d'intérêt national de Rungis et de La Villette ; le financement des prêts à l'artisanat ; les emprunts des rapatriés auprès de la Caisse centre des crédits hôtelier, commercial et industriel ; la nette progression des prêts du F.D.E.S.

Budget 1969

Intervention de M. Chirac, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances (p.) l'avis favorable donné par la Commission spéciale sur les avances remboursables consenties aux sociétés Centrest-aéronautique et Wassmer-aviation (*ibid.*).

III. — *Opérations à caractère définitif des comptes d'affectation spéciale* (p. 4622).

Art. 39 : *Comptes d'affectation spéciale. — Opérations définitives. — Services votés;* adoption.

Art. 40 : *Comptes d'affectation spéciale. — Opérations définitives. — Mesures nouvelles;* adoption.

B. — *Opérations à caractère temporaire.*

Art. 41 : *Comptes retraçant des opérations à caractère temporaire. — Services votés;* adoption.

Art. 42 : *Comptes d'affectation spéciale. — Opérations à caractère temporaire. — Mesures nouvelles;* adoption.

Art. 43 : *Comptes de commerce. — Mesures nouvelles;* adoption.

Art. 44 : *Comptes de règlement avec les gouvernements étrangers. — Mesures nouvelles;* adoption.

Art. 45 : *Comptes d'avances. — Mesures nouvelles;* adoption.

Art. 46 : *Comptes de prêts et de consolidation. — Mesures nouvelles;* adoption.

Art. 63 : *Cessation d'activité d'une Commission interministérielle;* adoption (*ibid.*).

TAXES PARAFISCALES

DISCUSSION [18 novembre 1968] (p. 4602).

Art. 47. — ÉTAT E : La définition des taxes parafiscales ; les dispositions de l'article 4 de l'ordonnance du 2 janvier 1959 ; les 114 taxes figurant à l'état E ; le cas particulier de la redevance de l'O.R.T.F. ; les taxes concernant le Ministère de l'Agriculture ; la régularisation du marché de la noix de Grenoble ; le secteur de l'aviculture ; les taxes au titre du Ministère de l'Economie et des Finances (*ibid.*) ; la loi du 11 juillet 1966 étendant la garantie à l'indemnisation des accidents de chasse ; les taxes au titre du Ministère des Transports (Marine marchande) ; la cotisation versée par les porteurs de permis de chasse ; la taxe spéciale sur les vins d'Alsace ; l'intention du rapporteur d'exercer au cours de l'an prochain son droit de contrôle sur l'activité d'un certain nombre d'organismes bénéficiaires de taxes parafiscales (p. 4603).

Art. 47. — ÉTAT E (p. 4603) ; adoption (p. 4619), à l'exception de la ligne 106 (redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs de radiodiffusion et de télévision) qui sera discutée avec les crédits du Premier Ministre. — Section II. — Information ; vote défavorable du groupe communiste ; le vote sur l'article 47 demeure réservé jusqu'à l'adoption de la ligne 106 (*ibid.*).

BUDGETS ANNEXES

IMPRIMERIE NATIONALE

DISCUSSION [18 novembre 1968] (p. 4622).

L'historique de l'Imprimerie nationale ; la légère augmentation du budget pour 1969 ; les travaux trop nombreux exécutés pour le compte des Ministères et des administrations publiques ; la revalorisation des traitements et salaires intervenue en 1968 ; les dépenses ; les deux catégories de personnels de l'Imprimerie nationale ; les dépenses de matériel ; l'exiguïté des installations (*ibid.*) ; la politique d'expansion de l'Imprimerie nationale (p. 4623) ; l'extension prévue à Douai ; le recours par priorité à des volontaires ; la modernisation indispensable ; les cours de recyclage ; l'origine étrangère du matériel acquis par l'Imprimerie nationale ; l'effort particulier accompli par le personnel pour assurer l'impression des documents budgétaires.

Art. 37 : adoption des crédits inscrits au titre du Budget annexe de l'imprimerie nationale.

Art. 38 : paragraphe I. — Adoption des autorisations de programme ; paragraphe II. — Adoption des crédits (*ibid.*).

LÉGION D'HONNEUR ET ORDRE DE LA LIBÉRATION

DISCUSSION [8 novembre 1968] (p. 4151).

La faible importance financière de ces deux budgets annexes (p. 4152) ; l'attention particulière qu'ils méritent pour des raisons morales ; l'évolution des crédits du budget de

l'Ordre de la Légion d'honneur ; la création éventuelle d'un contingent spécial de décorations à l'occasion des fêtes de l'Armistice de 1918 ; la construction d'un mur dans le parc de la maison de la Légion d'honneur à Saint-Denis ; la mise d'une partie de son parc à la disposition du public ; l'évolution des crédits du budget annexe de l'Ordre de la Libération ; la gestion par cet ordre des Compagnons et médaillés de la Résistance ; les travaux prévus à l'annexe Robert-de-Cotte ; l'union dans une même pensée des combattants des deux guerres ; les leçons que la jeunesse peut tirer de ces événements passés.

Art. 37 : *Budgets annexes. — Services votés ;* adoption des crédits des services votés inscrits au titre des budgets annexes de la Légion d'honneur et de l'Ordre de la Libération.

Art. 38 : *Budgets annexes. — Mesures nouvelles.* — Paragraphe I ; adoption des autorisations de programme au titre du budget annexe de la Légion d'honneur ; paragraphe II ; adoption des crédits inscrits au titre des budgets annexes de la Légion d'honneur et de l'Ordre de la Libération (*ibid.*).

MONNAIES ET MÉDAILLES

DISCUSSION [18 novembre 1968] (p. 4619).

Les recettes et dépenses de ce budget annexe ; la forte diminution de son montant ; les recettes escomptées au titre des monnaies françaises ; la diminution du produit de la fabrication de ces monnaies ; le programme de frappe pour 1969 ; les monnaies étrangères ; la vente des médailles ; les dépenses d'exploitation ; les effectifs ; la réduction du recrutement envisagée par la direction ; la décentralisation à Pessac des ateliers monétaires ; les conditions d'accueil et d'installation dans cette ville (p. 4619, 4620) ; les dépenses en matériel (p. 4619) ; les dépenses d'investissement (*ibid.*) ; l'hostilité du personnel au projet de transfert à Pessac (p. 4620).

Art. 37 : Adoption des crédits inscrits au titre du budget annexe des Monnaies et Médailles.

Art. 38. — Paragraphe I : adoption des autorisations de programme, et paragraphe II. — adoption de la réduction de crédits.

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

DISCUSSION [9 novembre 1968] (p. 4231).

Les télécommunications ; le problème du téléphone (p. 4232, 4233, 4234, 4236, 4237, 4141, 4242, 4243) ; la question du paiement des services rendus par les P. et T. (p. 4232, 4238) ; le taux d'intérêt insuffisant consenti par le Trésor pour les sommes mises à sa disposition (p. 4232, 4238, 4239, 4242) ; les tarifs consentis à la presse (p. 4232, 4239, 4242) ; les rémunérations ; les effectifs et les conditions de travail du personnel des P.T.T. ; ses revendications (p. 4232, 4236, 4238, 4239, 4240, 4241, 4242, 4243) ; les personnels auxiliaires (p. 4232, 4236, 4241) ; les standardistes aveugles (p. 4232) ; les tarifs applicables aux entreprises de vente par correspondance (p. 4232, 4233, 4240) ; l'utilisation par les voitures postales des couloirs réservés aux autobus et aux taxis (p. 4233) ; la place souhaitable des P. et T. dans le VIe Plan (p. 4233) ; le télex (p. 4234, 4236) ; les avances remboursables des collectivités locales (p. 4234) ; le téléphone dans les Landes (p. 4236, 4237) ; en basse Normandie (p. 4237) ; dans le Nord (p. 4238) ; l'autofinancement exagéré ; l'opportunité pour les P. et T. de recourir davantage à l'emprunt (p. 4237, 4238, 4239, 4241, 4242, 4243) ; les travaux d'installation effectués par les entreprises privées (p. 4239) ; la proposition de création d'une Compagnie nationale du téléphone (p. 4240) ; les constructions de bureaux de poste par les collectivités locales (p. 4242) ; la télé-informatique (p. 4243).

Interventions de M. Guéna, Ministre des Postes et Télécommunications : (p. 4233) : le tarif appliqué aux entreprises de ventes par correspondance ; (p. 4234 à 4236) : les dépenses nouvelles nées des événements du printemps ; les augmentations de traitements et d'indemnités ; l'important programme de télécommunications qui s'ajoutera au Ve Plan ; le taux d'accroissement des dépenses d'équipement dans ce domaine pour 1969 et 1970 ; l'effort accompli par l'industrie française des télécommunications en matière d'équipement ; les baisses qui pourront intervenir dans l'avenir ; la réalisation de l'hypothèse intermédiaire envisagée par le Commissariat au Plan ; l'ampleur du redressement entrepris ; l'exécution de toutes les opérations programmées au Ve Plan ; l'utilisation des crédits supplémentaires ; les deux grandes priorités : écoulement du trafic interurbain et automatisation accélérée du réseau ; les rac-

Budget 1969

cordements ; les demandes d'abonnements nouveaux en instance ; la construction de 190.000 lignes nouvelles en 1966-1967 et 200.000 en 1968 ; l'augmentation du rythme des raccordements ; le recours plus large à l'emprunt ; l'emprunt lancé en Allemagne fédérale par la Caisse nationale des télécommunications ; les augmentations de tarifs ; le relèvement des tarifs postaux au début de l'année prochaine ; la modification apportée à la classification du courrier ; les raisons de cette mesure ; le redressement intervenu dans le secteur du téléphone ; le délai nécessaire pour qu'il apparaisse aux yeux des usagers ; l'adoption du projet de budget par les deux commissions intéressées; (p. 4237) : le télex ; (p. 4242) : l'emprunt lancé en Allemagne ; (p. 4243 à 4245) : la relation entre des désordres du mois de mai et les augmentations des tarifs postaux ; le dépassement des prévisions du Ve Plan ; la téléinformatique ; le problème financier ; l'autofinancement ; le recours à l'emprunt, notamment aux emprunts à l'étranger ; l'échéancier du Plan en matière d'investissements postaux ; les crédits sociaux ; l'augmentation de la prime de résultat d'exploitation ; la question du téléphone dans la région landaise ; le télex dans la région de Bordeaux ; la question des comptes de chèques postaux et du taux d'intérêt versé par le Trésor ; les dépenses supplémentaires qui résulteraient d'un accroissement de ce taux pour le budget des charges communes ; la situation téléphonique en basse Normandie ; la création éventuelle d'une direction régionale ; les questions de personnel ; les comités techniques paritaires départementaux et régionaux ; les tarifs préférentiels en faveur de la presse ; le recours à l'entreprise privée ; le reproche non fondé de malthusianisme ; le personnel de l'administration des P. et T. ; l'automatisation des dispositions concernant le personnel titulaire ; le personnel auxiliaire ; le maintien souhaitable d'une présence postale dans les campagnes ; les bureaux mobiles.

Art. 37 : *Budgets annexes. — Services votés* (p. 4245) ; adoption des crédits inscrits au titre du budget annexe des P. et T. ; vote défavorable du groupe communiste.

Art. 38 : *Budgets annexes. — Mesures nouvelles ;* adoption des autorisations inscrites au paragraphe I et des crédits inscrits au paragraphe II ; vote défavorable du groupe communiste.

ARTICLES DE RÉCAPITULATION
(19 novembre 1968)

TITRE Ier : *Dispositions applicables à l'année 1969.*

A. — OPÉRATIONS A CARACTÈRE DÉFINITIF.

I. — *Budget général.*

Art. 31. — *Services votés* (p. 4721) ; adoption.

Art. 32. — Etat B. — *Mesures nouvelles.* — Dépenses ordinaires des services civils ; adoption.

Art. 33. — Etat C. — *Mesures nouvelles.* — Dépenses en capital des services civils ; adoption.

Art. 36. — Etat D. — *Autorisations d'engagements par anticipation ;* adoption ; II. — *Budgets annexes.*

Art. 37 : Services votés ; adoption (p. 4722).

C. — DISPOSITIONS DIVERSES.

Art. 48 : *Crédits évaluatifs ;* adoption.

ARTICLES NON RATTACHÉS

DISCUSSION [18 novembre 1968] (p. 4648).

Art. 48. — Etat F : *Crédits évaluatifs ;*

Art. 49. — Etat G : *Crédits provisionnels* (*ibid.*) ; adoption (p. 4650).

Art. 50. — Etat H : *Reports de crédits* (*ibid.*) ; adoption (p. 4651).

Art. 54 : *Financement de grands travaux intéressant le district de la région de Paris* (p. 4651) ; adoption (p. 4652).

Art. 55 : *Subvention pour les travaux d'équipement rural et les travaux d'équipement des ports et de défense contre les eaux;* le caractère traditionnel de cette disposition dans les lois de finances ; l'abandon de cette procédure de règlement ; le nombre décroissant de dossiers qui restent à régler suivant la procédure antérieure ; adoption.

TITRE II : *Dispositions permanentes.*

I. — *Mesures d'ordre fiscal.*

Art. 58 : *Participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises* (p. 4652) ; la participation des travailleurs aux béné-

fices de l'entreprise conçue comme moyen d'encourager l'épargne (p. 4653) ; les accords de groupe entre sociétés mères et filiales ; l'exonération des revenus provenant des sommes attribuées aux salariés au titre de la participation ; adoption de l'article avec modification.

Art. 59 : *Taxe pour frais de chambres de métiers ;* adoption (*ibid.*).

Après l'art 60 : (p. 4654) ; amendement tendant à conférer aux membres d'un groupement d'intérêt économique les mêmes avantages fiscaux que les membres des sociétés conventionnées ; le régime de « transparence fiscale » dont bénéficient déjà les groupements d'intérêt économique ; le caractère exceptionnel de la déduction des participations (p. 4655) ; les problèmes que soulèverait l'adoption de critères différents selon la nature des activités ; la situation du secteur de la chaussure et de la région de Fougères ; retrait de l'amendement (p. 4655).

Art. 65 : *Compétence de la Commission de vérification des comptes des entreprises publiques ;* adoption.

Après l'art 65 : amendement tendant à insérer un nouvel article ; la réforme du service du contrôle des dépenses engagées ; le caractère préalable du contrôle de toutes les dépenses des ministères (p. 4655, 4656) ; les responsabilités de cette procédure trop lourde dans la lenteur administrative (*ibid.*) ; le système plus souple du contrôle d'Etat auprès des sociétés d'économie mixte (p. 4656) ; le remplacement opportun du contrôle *a priori* du contrôleur financier par le contrôle *a posteriori ;* l'utilité du contrôle financier *a priori* qui permet au Gouvernement en cas de difficultés financières d'agir sur le rythme de consommation des crédits.

Intervention de M. Chirac, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances (p. 4656) : la conscience qu'a le Gouvernement de certains inconvénients de l'organisation actuelle du contrôle financier ; l'instauration préalable à l'institution d'un contrôle *a posteriori* des modalités d'une responsabilité efficace et active des fonctionnaires soumis au contrôle ; les règles générales concernant l'utilisation des crédits publics (*ibid*).

Retrait de l'amendement (p. 4657) ; amendement de la Fédération de la gauche (dépôt annuel d'un rapport relatif aux marchés publics) ; l'importance des marchés de l'Etat ; la nécessité de se montrer vigilants à leur égard.

Intervention de M. Chirac, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances (p. 4657) : l'inconvénient d'augmenter encore le nombre des documents annexes à la loi de finances ; la possibilité pour le Parlement de connaître les résultats du recensement des marchés publics par le moyen de diverses publications ; l'impossibilité pour l'administration de fournir dans le cadre d'une annexe à la loi de finances certaines des informations souhaitées par les auteurs de l'amendement.

Rejet de l'amendement (*ibid*) ; amendement de la Commission de la production tendant à modifier la loi du 7 juin 1951 relative aux statistiques ; les déficiences du système français de statistiques (p. 4658) ; la mise en place des moyens permettant à l'I.N.S.E.E. un accès direct aux sources statistiques ; adoption de l'amendement (p. 4658).

SECONDE DÉLIBÉRATION

DISCUSSION [19 novembre 1968] (p. 4722).

A la demande du Gouvernement, et en vertu de l'article 101 du Règlement, l'Assemblée procède à une seconde délibération des articles 30, Etat A, 32, Etat B et 33, Etat C (p. 4722).

Reprise de la discussion (p. 4724).

Après l'Art. 23 : amendement du Gouvernement (réduction du taux de la taxe perçue sur les betteraves (*ibid.*) ; adoption (p. 4725).

Après l'Art. 28 : amendement du Gouvernement (création d'une cotisation de solidarité à la charge des producteurs de blé, d'orge, de colza, de tournesol et de navette) (*ibid.*) ; l'exonération des producteurs de moins de 200 quintaux (p. 4726) ; adoption de l'amendement avec modification (*ibid.*).

Après l'Art. 29 : Réserve d'un amendement du Gouvernement.

Art. 32 : Etat B. — Titre IV. — *Ministère de l'Agriculture* (p. 4727) ; amendement du Gouvernement tendant à créer un Fonds d'action rurale ; adoption ; *Ministère des Anciens combattants ;* amendement du Gouvernement tendant à majorer les crédits ; adoption.

Services du Premier Ministre. — Services généraux ; amendement du Gouvernement tendant à assurer une meilleure coordination

Budget 1969

des actions de formation professionnelle et de promotion sociale ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 32 et de l'Etat B avec modifications (p. 4728).

Art. 33 : Etat C. — Titre VI. — *Ministère des Affaires sociales ;* amendement du Gouvernement (création d'établissements hospitaliers) ; adoption ; adoption de l'article 33 et de l'Etat C avec modifications.

Après l'Art. 62 : amendement du Gouvernement (majoration spéciale en faveur des déportés politiques) ; adoption.

Intervention de M. Couve de Murville, Premier Ministre (p. 4728 à 4730) : les circonstances difficiles que traverse actuellement le pays ; la situation et les mesures envisagées par le Gouvernement ; les propositions faites en septembre ; l'apparition de nouvelles difficultés ; la crise monétaire internationale ; la spéculation générale sur la monnaie allemande ; la mise en cause du franc ; les efforts du Gouvernement pour limiter la spéculation ; la politique du crédit ; les mesures draconiennes adoptées il y a huit jours ; la continuation de la politique d'expansion ; la volonté du Gouvernement de s'engager sans délais dans la mise sur pied d'une réforme profonde du marché monétaire et du crédit ; le taux du crédit hypothécaire et celui de l'escompte ; la nécessité de rendre aux taux des crédits leur véritable signification ; l'action à entreprendre sur le plan international ; la concertation de la politique de chacun afin d'aboutir à des décisions communes ; la solidarité des monnaies ; l'importance pour chacune de la situation économique et financière nationale ; les contraintes qui pèsent sur l'économie sous forme de contrôle de diverses interventions administratives ; la situation des finances publiques ; l'excès du découvert ; l'urgence des décisions à prendre ; la réduction substantielle du découvert financier ; la réorganisation profonde des entreprises nationalisées ; les dépenses de fonctionnement ; les abattements de 2 milliards de francs décidés par le Gouvernement ; la préparation du budget de 1970 ; la conscience du Gouvernement des responsabilités qui l'attendent.

Reprise de la discussion (p. 4730) : la responsabilité du Premier Ministre dans la situation présente, compte tenu de sa participation aux divers gouvernements qui se sont succédé depuis dix ans (p. 4730) ; les événements du mois de mai ; le déficit budgétaire de 1958 à 1964 ; la crise monétaire et financière actuelle ; la nécessité d'un changement profond de politique générale (*ibid.*) ; les pertes importantes résultant des grèves de mai et juin (p. 4731, 4733) ; la reprise actuelle de la production industrielle ; la coïncidence de la crise monétaire internationale et des liquidités importantes dans notre économie (p. 4731) ; les origines psychologiques du mal (p. 4731, 4732) ; la lutte contre la spéculation (p. 4731, 4732, 4734, 4735) ; l'absence de politique économique et financière cohérente du Gouvernement (p. 4731, 4732) ; l'expansion accélérée seule solution possible (p. 4731) ; la réduction des investissements qui résultera de la politique du crédit actuellement suivie ; la responsabilité exagérée de l'impasse ; les exemples étrangers ; la rectification souhaitable de l'emploi de nos crédits (p. 4731) ; les mesures prises par le Gouvernement en juillet ; le refus de rajustement du franc (p. 4732) ; la suppression du contrôle des changes ; les erreurs psychologiques qui ont été commises ; majoration de l'impôt sur le revenu, relèvement des droits de succession ; la présentation inquiétante de certains projets de réforme ; le rétablissement difficile de la confiance ; le tri à faire parmi des projets dont les devis sont finalement très inférieurs à leur coût réel ; l'amélioration de la gestion du secteur public ; l'introduction de la notion de responsabilité ; le transfert des crédits vers des équipements productifs ; l'action par le crédit (*ibid.*) ; les recettes ; la nécessité de redonner à l'acte budgétaire sa valeur contractuelle (p. 4733) ; le maintien de l'expansion au taux fixé de 7 % ; la fiscalisation d'une partie des charges sociales en les reportant sur la T.V.A. ; l'harmonisation de la T.V.A. sur le plan européen ; la grande négociation occidentale à entamer ; l'insuffisance des crédits d'équipement ; le coût de fouet donné à l'économie française par les augmentations de salaires ; les conséquences des événements de mai et juin (p. 4734) ; les dispositions qu'il aurait fallu prendre : modification des orientations du Ve Plan, freinage de la hausse des prix, allégement de la fiscalité, sanctions contre les spéculateurs ; la politique d'austérité ; les propositions du groupe communiste ; la progression comparée de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés (*ibid.*) ; les dégrèvements fiscaux consentis aux sociétés (p. 4735) ; les économies massives réalisées sur les dépenses productives, notamment les crédits militaires (*ibid.*).

Après l'Art. 29 (suite) : amendement du Gouvernement (économies pour un montant total de 2.000 millions de francs) (*ibid.*) ; l'impossibilité de continuer à accroître les charges de l'Etat ; les abattements qui avaient été proposés par la commission des finances ; la volonté du peuple de voir rétablir l'ordre ; le laisser-aller de nombreux ministres qui se refusent à s'imposer des économies (*ibid.*).

Intervention de M. Ortoli, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 4735 et 4736) : les motifs qui ont conduit le Gouvernement à proposer des économies d'un montant de 2 milliards ; l'effort de réduction de dépenses que comportait déjà le budget ; le ralentissement de la croissance de la dépense publique ; la réduction sensible du découvert ; la difficulté de réaliser effectivement des économies ; le maintien de l'expansion ; le réexamen des mesures nouvelles de fonctionnement mais aussi des services votés ; la ratification du Parlement de la répartition par titre et par ministère des économies.

Adoption de l'amendement du Gouvernement avec modifications ; vote défavorable du groupe communiste (p. 4376) ; amendement du groupe communiste (majoration de l'impôt sur les sociétés, abrogation des dispositions fiscales adoptées lors de la session extraordinaire, réduction des dépenses militaires, modification du taux de l'I.R.P.P., lutte contre la spéculation) ; rejet au scrutin (*ibid*) ; liste des votants (p. 4750).

Art. 30 : Etat A (suite) (p. 4737) : amendement du Gouvernement (article comptable enregistrant l'ensemble des modifications apportées au projet de budget) ; la fixation du découvert au chiffre de 9.692 millions de francs ; adoption ; adoption de l'article 30 et l'Etat A avec modification (*ibid.*).

Explications de vote sur l'ensemble (p. 4737) : la position du groupe P.D.M. ; les très nombreuses critiques qu'a soulevées le budget pour 1969 ; les responsabilités des gouvernements successifs ; le rôle que l'exécutif a assigné à la France ; les illusions trop longtemps entretenues ; l'absence d'autorisation parlementaire préalable pour les économies ; abstention du groupe P.D.M. (p. 4738) ; la position du groupe de la Fédération de la gauche ; le taux record de croissance des dépenses de l'Etat ; le poids excessif des années antérieures ; la rigidité des masses budgétaires due aux erreurs accumulées au cours des six dernières années (*ibid.*) ; vote défavorable du groupe de la Fédération de la gauche (p. 4739) ; vote défavorable du groupe communiste ; la position du groupe U.D.R. ; l'établissement délicat du projet de budget ; sa présentation en temps utile ; la volonté du Gouvernement de revenir à un équilibre budgétaire raisonnable ; le vote favorable unanime de l'U.D.R. ; la position des républicains indépendants ; la réapparition du déficit ; les économies ; la confiance réciproque entre le Gouvernement et les gouvernés ; la participation et l'association de l'opinion publique à l'œuvre gouvernementale ; le vote favorable des républicains indépendants ; l'abstention volontaire de M. Giscard d'Estaing.

Intervention de M. Taittinger, président de la Commission des finances ; les arguments de procédure invoqués par certains pour s'abstenir ; la grande victoire qui résulterait pour la spéculation internationale du rejet du projet de budget (p. 4740).

Adoption au scrutin de l'ensemble du projet de loi de finances ; liste des votants (p. 4751).

Les remerciements de M. Couve de Murville, Premier Ministre, à l'Assemblée Nationale (p. 4740) ; et plus particulièrement à ceux qui ont voté le projet de loi de finances.

Les remerciements du président à la Commission des finances, aux autres commissions et aux membres de l'Assemblée Nationale ; la durée des débats budgétaires ; les remerciements du président au Gouvernement, à la presse et au personnel de l'Assemblée (*ibid.*).

DISCUSSION DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [10 décembre 1968] (p. 5280).

La conclusion des travaux de la commission mixte paritaire ; les 28 dispositions non conformes ; les différences fondamentales entre les points de vue exprimés à l'Assemblée Nationale et au Sénat ; les dispositions sur lesquelles aucun accord n'a pu être constaté (*ibid.*) ; la taxation des bières et eaux minérales (p. 5281) ; les articles pour lesquels un accord a pu être réalisé à la suite de concessions réciproques ; la taxation des plus-values réalisées en matière de vente et d'expropriation de terrains à bâtir et ses répercussions sur les opérations immobilières effectuées par les

Budget 1969

collectivités locales ; le produit de la taxe sur les produits pétroliers qui revient au fonds spécial d'investissement routier ; les dotations affectées à la voirie locale ; la nouvelle présentation budgétaire des crédits destinés au financement des travaux routiers ; l'institution d'une cotisation de solidarité à la charge de certains producteurs agricoles ; les redevances à percevoir sur les établissements dangereux, insalubres et incommodes ; l'allégement des impositions grevant les poudres de chasse ; le système de franchise et de décote au bénéfice des exploitants agricoles en matière de T.V.A. (*ibid.*) ; le prélèvement opéré sur les ressources du fonds de soutien aux hydrocarbures (p. 5282) ; les mesures d'économie à prendre par le Gouvernement ; la transformation d'emplois au service de l'aviation civile ; la suppression du crédit prévu pour la création de postes d'inspecteur des établissements classés ; les taxes parafiscales ; la crise de confiance que traverse la France ; les mesures appropriées à prendre ; les conséquences de l'augmentation des droits de succession ; l'absence d'association du groupe P.D.M. aux mesures économiques prises par le Gouvernement (*ibid.*) ; la taxe parafiscale à prévoir en matière avicole (p. 5282, 5283, 5284) ; la taxation de la bière (p. 5282, 5283) ; la situation des détaillants qui ne bénéficient pas de l'inscription au registre des métiers (p. 5283).

Intervention de M. Chirac, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances (p. 5283, 5284) : la transformation d'une partie des redevances perçues au profit du fonds de soutien des hydrocarbures en une taxe intérieure à la consommation sur les produits pétroliers au profit du budget général ; la réalisation de cet engagement du Gouvernement dans le budget de 1970 ; les crédits du fonds d'investissement routier ; le transfert envisagé au profit de la voirie départementale et locale ; la taxation de la bière ; la taxe parafiscale en matière avicole ; le versement du produit de la taxe aux sociétés interprofessionnelles ; la revalorisation nécessaire des cours des volailles et des œufs.

Texte proposé par la commission mixte paritaire (p. 5284 à 5288).

Après l'Art. 6 : amendement du Gouvernement tendant à majorer les droits de mutation à titre gratuit (p. 5288) ; réserve (p. 5289).

Après l'Art. 8 : amendement du Gouvernement relatif au tarif du droit d'enregistrement sur les cessions de droit à bail, les mutations de fonds de commerce et d'offices publics ou ministériels ; réserve.

Après l'Art. 14 : amendement du Gouvernement concernant la taxation des bières et boissons non alcoolisées ; les conséquences douloureuses de ces dispositions sur beaucoups de foyers ; l'illogisme de cette mesure dans l'optique de la lutte contre l'alcoolisme (*ibid.*) ; l'accroissement de la taxation par rapport au 1er janvier 1968 (p. 5290) ; réserve.

Art. 30 : amendement du Gouvernement (article d'équilibre : l'erreur de présentation commise par le Gouvernement instituant une recette négative par le fait de la création d'une rubrique nouvelle) ; réserve : amendement du Gouvernement tendant à majorer les crédits du Ministère de l'Industrie (état B, titre III) ; l'affectation d'agents au contrôle des établissements dangereux, insalubres et incommodes ; retrait de l'amendement ; amendement du Gouvernement tendant à majorer les crédits du Ministère de l'Agriculture (Etat B, titre IV) ; réserve.

Art. 67 *bis* : amendement du Gouvernement concernant la taxation des établissements dangereux, insalubres et incommodes (p. 5290) ; le projet primitif du Gouvernement tendant à instituer une taxe sur ces établissements (p. 5291) ; les inconvénients de la solution envisagée ; l'hostilité du Gouvernement à l'article nouveau introduit par la C.M.P. ; la perte de recettes en résultant ainsi que la remise en cause de la politique suivie depuis le vote de la loi de 1968 ; retrait de l'amendement.

En application de l'article 44 alinéa 3 de la Constitution, le Gouvernement demande à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote sur l'ensemble du projet de loi, compte tenu du texte proposé par la commission mixte paritaire modifié par les amendements nos 1, 2, 3, 4 et 6 déposés par le Gouvernement.

Explications de vote : la position du groupe de la Fédération de la gauche ; les transformations apportées au projet de loi de finances ; la réduction constante du découvert ; la procédure de la réserve et du vote bloqué ; l'absence de volonté de la part du Gouvernement de maintenir l'expansion malgré l'austérité ; l'augmentation des droits de succession ; l'impôt général sur le revenu ;

le sérieux du travail parlementaire ; les abattements très substantiels qui ont été effectués sur les crédits de paiement ; le pilotage à vue de l'économie ; les conséquences nocives de la politique suivie pour les catégories les plus défavorisées de la Nation ; le vote défavorable du groupe de la Fédération de la gauche ; la position du groupe communiste ; l'inconnue du budget de 1969 ; les économies, notamment sur les crédits militaires ; le relèvement du taux de la T.V.A. ; la hausse des prix (*ibid.*) ; la réduction des impôts pour les patrons et les entreprises capitalistes (p. 5292) ; les quelques avantages consentis sur la pression du Parlement ; les transferts de charges d'une minorité de possédants sur l'ensemble de la population ; la possibilité d'une autre politique : réforme fiscale démocratique, économies massives sur les dépenses improductives, taxation des spéculateurs ; le vote défavorable du groupe communiste ; la position du groupe des indépendants ; le deux interventions de M. Paquet qui avait appelé l'attention du Gouvernement sur les difficultés financières qui se préparaient ; les Républicains indépendants et le sens de la discipline nationale ; l'erreur psychologique de l'augmentation des droits de succession ; l'importance des considérations psychologiques ; la lutte pour la défense du franc ; l'impopularité de certaines mesures approuvées par les Républicains indépendants ; la nécessité d'assurer l'expansion et de créer un climat de confiance ; la position du groupe de l'U.D.R. ; la position personnelle de M. Habib-Deloncle sur la question des droits de succession ; la possibilité qui a été offerte au Sénat d'exprimer librement son opinion sur ce problème, possibilité refusée à l'Assemblée et à la majorité (*ibid.*) ; la conception plus saine du découvert budgétaire (p. 5293) ; l'effort d'économie ; l'ordre à remettre dans la gestion dispendieuse de certaines entreprises nationalisées ; le maintien souhaitable des crédits d'investissements ; le vote du budget, acte capital ; le vote favorable de l'U.D.R.

Adoption au scrutin de l'ensemble du projet de loi (p. 5293) ; liste des votants (p. 5321, 5322).

DISCUSSION EN DEUXIEME LECTURE [16 décembre 1968] (p. 5532).

Le rejet par le Sénat du texte adopté par l'Assemblée Nationale ; l'échec de la procédure de la Commission mixte paritaire : la reprise par la Commission des finances de chacun des articles tels qu'ils avaient été adoptés le 10 décembre par l'Assemblée Nationale ; les retraités d'Afrique du Nord et des anciens T.O.M. ; le caractère restrictif de l'interprétation donnée de l'article 65 *bis* A qui les concerne par M. le secrétaire d'Etat (*ibid.*) ; le vote défavorable du groupe communiste sur le projet de loi de finances pour 1969 (p. 5533).

Art. 2 : amendement de la Commission des finances tendant à une nouvelle rédaction du paragraphe III ; le caractère de compromis du texte proposé ; réserve de l'amendement et de l'article.

Art. 2 *bis* (I.R.P.P. - Acomptes provisionnels pour 1969) : amendement de la commission des finances tendant à une nouvelle rédaction ; réserve (*ibid.*).

Art. 4 *bis* (I.R.P.P. - Déduction de diverses cotisations de retraites) (p. 5534) ; réserve.

Art. 7 : supprimé par le Sénat ; amendement de la Commission des finances tendant à reprendre cet article dans le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; réserve.

Art. 9 : supprimé par le Sénat ; amendement de la Commission des finances tendant à reprendre cet article dans le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; réserve.

Art. 12 : amendement de la Commission des finances tendant à une nouvelle rédaction ; réserve.

Art. 13 : (*ibid.*) ; réserve (p. 5535).

Art. 14 : amendement de suppression de la Commission des finances ; réserve.

Art. 15 : trois amendements de la Commission des finances tendant à une nouvelle rédaction de l'article ; réserve des amendements et de l'article (*ibid.*).

Art. 18 (p. 5536) ; supprimé par le Sénat ; amendement de la Commission des finances tendant à une nouvelle rédaction ; réserve.

Art. 24 : amendement de la Commission des finances tendant à compléter l'article ; réserve.

Art. 25 : amendement de la Commission des finances tendant à une nouvelle rédaction ; réserve.

Budget 1969

Art. 26 : supprimé par le Sénat ; amendement de la Commission des finances tendant à reprendre le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; réserve.

Art. 28 *bis* (cotisations à la charge de certains producteurs agricoles) ; amendement de la Commission des finances tendant à une nouvelle rédaction ; réserve (*ibid.*).

Art. 30 : Etat A (p. 5537) ; amendement de la Commission des finances tendant à une nouvelle rédaction de l'article (p. 5538) ; réserve.

Art. 32 : Etat B ; amendement de la Commission des finances concernant les crédits de l'Agriculture, titre IV ; réserve.

Art. 47 : Etat E (p. 5539) ; le souhait des sénateurs de voir accepter par le Gouvernement l'inscription à l'ordre du jour de différentes questions orales relatives à l'O.R.T.F. ; réserve.

Art. 58 : réserve.

Art. 60 (p. 5540) ; amendement de la Commission des finances tendant à supprimer le paragraphe VII ; réserve.

Art. 60 *ter* (droits de mutation en cas d'adoption), 65 *bis* A (révision de certaines pensions), et 65 *bis* (majorations de rentes viagères) : réserve.

Art. 67 *bis* : amendement de la Commission des finances tendant à une nouvelle rédaction du deuxième alinéa (*ibid.*) ; les artisans fiscaux et les utilisateurs d'établissements dangereux et insalubres (p. 5541) ; réserve de l'amendement et de l'article.

Art. 68 : réserve.

Art. 70 et 71 : supprimés par le Sénat.

Art. 72 *bis* (sociétés de rédacteurs) : réserve.

En application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution et de l'article 96 du Règlement, le Gouvernement demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'ensemble du projet de loi de finances pour 1969 dans le texte du Sénat modifié par les amendements n°s 1 à 22 de la Commission des finances ; vote défavorable du groupe communiste et de la Fédération de la gauche ; vote favorable de l'U.D.R. ; abstention du groupe P.D.M. ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 5541).

DISCUSSION EN TROISIEME LECTURE [18 décembre 1968] (p. 5615).

Le nouveau rejet par le Sénat du projet de loi de finances ; la proposition de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale d'adopter sans modification le texte retenu en troisième lecture ; les remerciements du rapporteur général aux rapporteurs spéciaux ; la collaboration entre le Gouvernement et sa majorité ; les améliorations apportées au texte à la suite d'initiatives parlementaires ; l'association du Parlement aux économies ; les projets de l'administration tendant à supprimer un grand nombre de recettes buralistes (p. 5615, 5616).

Intervention de M. Chirac, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances (p. 5616) : le regret du Gouvernement que le texte n'ait pas été adopté par les deux assemblées ; le projet de budget actuel, résultat d'une longue discussion ; les remerciements du Gouvernement à la Commission des finances et à son rapporteur général, ainsi qu'à la majorité (*ibid.*) ; conformément au troisième alinéa de l'article 114 du Règlement, la Commission des finances appelle l'Assemblée à se prononcer en priorité sur le dernier texte voté par l'Assemblée nationale (*ibid.*).

Texte voté en deuxième lecture (p. 5616 à 5621).

Explications de vote : la position du groupe communiste ; les cadeaux offerts aux entreprises capitalistes par le Gouvernement ; les répercussions de la politique suivie sur l'ensemble de la population (p. 5622) ; le vote défavorable du groupe communiste ; la position du groupe de la Fédération de la gauche ; la proposition de résolution déposée par son président tendant à rechercher les coupables de la spéculation contre le franc ; la procédure du vote bloqué ; le vote défavorable du groupe de la Fédération de la gauche.

Adoption au scrutin de l'ensemble du projet de loi (p. 5622) ; liste des votants (p. 5665) ; [20 décembre 1968] (p. 5741 et 5742).

Rectification de M. Rivain, rapporteur général de la Commission des finances : par suite de l'adoption en deuxième lecture d'un amendement supprimant la ligne 47 de l'Etat A (taxe de circulation sur les viandes), l'article 17 se trouve supprimé.

2. — Projet de loi de finances rectificative pour 1969, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1969, par M. Couve de Murville, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 624 ;** rapport le 2 avril 1969 par M. Rivain, rapporteur général, **n° 629.** Adoption le 29 avril 1969. — Projet de loi **n° 111.**

Transmis au Sénat le 6 mai 1969 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 157 (année 1968-1969) ;** rapport le 6 mai 1969 par M. Pellenc, **n° 624 (année 1968-1969).** Adoption définitive le 7 mai 1969. — Projet de loi **n° 78.**

Loi n° 69.433 du 16 mai 1969, publiée au *J.O.* du 17 mai 1969 (p. 4924 à 4926).

DISCUSSION [29 avril 1969] (p. 1122).

La répartition des économies adoptées lors du vote du budget de 1969 ; l'intention du Gouvernement de réorganiser la gestion des entreprises nationalisées et de procéder à une révision des dépenses de fonctionnement ; les réductions de crédits représentant près de 16 % des dotations, primitivement ouvertes ; la révision fondamentale des mission de l'administration entreprise par le Gouvernement ; le caractère arbitraire, voire incertain de certaines réductions de crédits ; leurs conséquences économiques ; l'analyse des économies ; l'ouverture de crédits supplémentaires pour le financement du relèvement des prestations familiales ; l'augmentation du taux d'intérêt servi par la Caisse nationale d'épargne ; les suppressions d'emplois ; les conditions d'urgence du programme d'économies dictées par la crise financière de novembre dernier (*ibid.*) ; les perspectives offertes par la « rationalisation des choix budgétaires » (R.C.B.) (p. 1123).

Intervention de M. Chirac, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances (p. 1123, 1124) : la répartition des réductions de crédits ; la réduction du découvert ; les dispositions fiscales ; l'ampleur tout à fait exceptionnelle de l'abattement global sur les dépenses de fonctionnement et d'intervention des services civils de l'Etat ; le traitement privilégié de l'Education nationale ; les réductions sur les dépenses militaires et sur les dépenses d'équipement des services civils ; la cohérence à préserver entre les moyens de fonctionnement et les équipements de l'Etat ; les distinctions à introduire dans la faveur dont bénéficie l'équipement par rapport au fonctionnement ; le caractère symbolique de certaines économies portant sur les dépenses d'équipement ; la réduction des prêts et avances ; le problèmes des voitures d'occasion et de la T.V.A. qui leur est appliquée ; les marchands de bestiaux.

Question préalable opposée en vertu de l'article 91, alinéa 3 du règlement par M. Lamps et les membres du groupe communiste ; la signification du vote négatif de la majorité du peuple français à l'occasion du référendum ; le mécontentement suscité par la politique gaulliste ; la mise en cause du projet de loi actuellement en discussion ; le caractère dépassé de la politique d'austérité du Gouvernement ; la crise de décembre due à la spéculation ; le refus du Gouvernement de frapper les spéculateurs et d'augmenter les salaires au-delà de 4 % ; la contribution du relèvement du pouvoir d'achat à la croissance de l'économie depuis le dernier trimestre de 1968 ; la théorie du cycle infernal des salaires et des prix ; la responsabilité des mesures gouvernementales telles que la généralisation de la T.V.A. et la majoration des tarifs des services publics sur la hausse des prix ; les profits du patronat des grandes sociétés ; l'établissement de l'échelle mobile ; les revendications des commerçants et des artisans ; le plan Mansholt ; l'inquiétude des exploitants agricoles familiaux ; la nécessité de reconsidérer toute la politique économique et budgétaire ; la nationalisation des grandes banques et des secteurs-clés de l'économie ; la réduction des dépenses improductives (*ibid.*) ; la réforme démocratique de la fiscalité (p. 1125) ; la ratification des économies déjà approuvées par le Parlement en novembre dernier.

Rejet au scrutin de la question préalable (p. 1125) ; liste des votants (p. 1166).

Les coupes sombres opérées dans les différents budgets, particulièrement dans celui de l'Education nationale (p. 1125) ; les besoins de ce Ministère ; l'exemple de la région du Nord (*ibid.*) ; l'enfance inadaptée (p. 1126) ; les inconvénients des réductions linéaires des dépenses de fonctionnement ; la rationalisation des choix budgétaires ; l'excès de la charge budgétaire en France ; l'augmentation de 18 % depuis quelques mois du supplément de prélèvement sur les entreprises productrices ; les points noirs de l'économie ; les prix, le déficit de la balance commerciale ; l'impasse ;

Budget 1969

les dépenses improductives ; le secteur nationalisé ; l'opportunité d'un débat sur le rapport Nora (*ibid.*) ; l'impôt général sur le revenu (p. 1127) ; l'application de l'article 3 de la loi de finances 1968 prévoyant la révision du barème de l'impôt sur le revenu lorsque la hausse des prix est supérieure à 5 % ; les petites et moyennes entreprises ; la notion de salaire fiscal ; les choix qui s'imposent entre les deux conceptions du rôle de l'Etat (*ibid*).

Intervention de M. Chirac, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances (p. 1127) ; les économies demandées au Ministère de l'Education nationale ; leur extrême modicité ; les ajustements de détail ; la rapidité de la procédure utilisée ; les distinctions très importantes qui ont néanmoins été opérées au niveau des grandes catégories budgétaires ; la préparation du budget de 1970 ; la mise en œuvre rapide des méthodes de rationalisation des choix budgétaires.

Art. 1er : Etat A. — *Annulations de crédits au titre des dépenses ordinaires des services civils ;* réserve de l'article jusqu'au vote de l'Etat A.

Etat A. — *Affaires culturelles* (p. 1127), titre III : adoption de l'annulation de crédits (*ibid*) ; titre IV (p. 1128) ; adoption de l'annulation de crédits ; *Affaires étrangères.* — I. — *Affaires étrangères :* Titres III et IV ; II. — *Coopération :* Titres III et IV ; *Affaires sociales :* Titres III et IV ; *Agriculture :* Titres III et IV ; *Anciens Combattants et Victimes de guerre :* Titres III et IV ; *Economie et Finances.* — I. — *Charges communes :* Titres II, III et IV ; II. — *Services financiers :* Titres III et IV ; adoption des annulations de crédits ; *Education nationale :* Titre III ; adoption au scrutin de l'annulation de crédits (p. 1128) ; liste des votants (p. 1167) ; Titre IV : adoption de l'annulation de crédits (p. 1128) ; *Equipement et Logement :* Titres III et IV ; *Equipement et Logement.* — *Tourisme :* Titres III et IV ; adoption des annulations de crédits (*ibid*). *Industrie* (p. 1129) : Titres III et IV ; *Intérieur :* Titres III et IV ; *Intérieur et Rapatriés :* Titre III ; *Justice :* Titres III et IV ; *Services du Premier Ministre.* — I. — *Services généraux :* Titres III et II. — *Information :* Titres III et IV ; III. — *Jeunesse et Sports :* Titres III et IV ; IV. — *Départements d'outre-mer :* Titres III et IV ; V. — *Territoires d'outre-mer :* Titres III et IV ; VI. — *Direction des Journaux officiels :* Titre III ; VII. — *Secrétariat général de la Défense nationale :* Titre III ; VIII. — *Groupement des Contrôles radio-électriques :* Titre III ; IX. — *Conseil économique et social :* Titre III ; X. — *Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité :* Titre III ; adoption de l'annulation de crédits (*ibid*) ; Titre IV (p. 1130) ; adoption de l'annulation de crédits ; *Transports.* — I. — *Services communs et transports terrestres :* Titres III et IV ; II. — *Aviation civile :* Titres III et IV ; *Marine marchande :* Titres III et IV ; *Affaires culturelles :* Titres V et VI ; *Affaires étrangères.* — I. — *Affaires étrangères :* Titres V et VI ; II. — *Coopération :* Titres V et VI ; *Affaires sociales :* Titre VI ; *Agriculture :* Titres V et VI ; *Economie et Finances.* — I. — *Charges communes :* Titres V et VI ; II. — *Services financiers :* Titre V ; adoption des annulations de crédits ; *Education nationale* (p. 1131) ; Titres V et VI ; *Equipement et Logement :* Titres V, VI et VII ; *Equipement et Logement.* — *Tourisme.* — Titre VI ; *Industrie :* Titre VI ; *Intérieur :* Titres V et VI ; *Justice :* Titres V et VI ; *Services du Premier Ministre.* — I. — *Services généraux :* Titres V et VI ; III. — *Jeunesse et Sports :* Titres V et VI ; IV. — *Départements d'outre-mer :* Titre VI ; V. — *Territoires d'outre-mer :* Titre VI ; adoption de l'annulation de crédits (p. 1131) ; *Services du Premier Ministre* (p. 1132) ; VI. — *Direction des Journaux officiels :* Titre V ; VII. — *Secrétariat général de la Défense nationale :* Titre V ; VIII. — *Groupement des contrôles radio-électriques :* Titre V ; *Transports.* — I. — *Services communs et transports terrestres :* Titres V et VI ; II. — *Aviation civile :* Titres V et VI ; III. — *Marine marchande :* Titres V et VI ; adoption des annulations de crédits ; adoption de l'article premier (*ibid*).

Art. 2. — Etat B (p. 1133) : *Ouvertures de crédits au titre des dépenses ordinaires des services civils ;* réserve de l'article jusqu'au vote de l'Etat B.

Etat B : *Agriculture :* Titre IV ; *Economie et Finances.* — I. — *Charges communes :* Titre III ; adoption ; adoption de l'article 2 résultant du vote de l'Etat B.

Art. 3 : *Ouverture de crédits au titre des dépenses ordinaires des budgets annexes ;* adoption de l'article (*ibid*).

Art. 4 : *Fonds de soutien aux hydrocarbures ;* adoption (*ibid*).

Explications de vote sur l'ensemble : la position du groupe de la F.G.D.S. ; son opposition à l'article 32 de la loi dont le présent budget constitue l'application ; les raisons de l'introduction de cet article en novembre dernier ; la diminution du déficit budgétaire ; les sacrifices demandés à l'Education nationale ; l'équipement ; la misère des crédits pour les routes nationales ; les conséquences des économies pour les entreprises nationales ; le non-rétablissement de la confiance ; la hausse incessante du cours de l'or ; l'inopportunité du présent projet ; vote défavorable du groupe communiste.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 1133).

3. — Projet de loi de finances rectificative pour 1969 (référendum), présenté à l'Assemblée Nationale le 29 avril 1969, par M. Couve de Murville, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 674 ;** rapport le 4 décembre 1969 par M. Sabatier, suppléant M. Rivain, **n° 943.** Adoption le 9 décembre 1969. — Projet de loi **n° 176.**

Transmis au Sénat le 11 décembre 1969 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 104 (année 1969-1970) ;** rapport oral par M. Pellenc. Adoption définitive le 12 décembre 1969. — Projet de loi **n° 49 (année 1969-1970).**

Loi n° 69-1132 du 20 décembre 1969, publiée au *J.O.* du 23 décembre 1969 (p. 12436).

DISCUSSION [9 décembre 1969] (p. 4712).

Les dépenses relatives au référendum du 27 avril 1969 ; le crédit minime attribué aux communes pour les élections ; adoption de l'article unique.

4. — Projet de loi de finances rectificative pour 1969 (élection présidentielle), présenté à l'Assemblée Nationale le 24 juin 1969, par M. Jacques Chaban-Delmas, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 720 ;** rapport le 4 décembre 1969, par M. Sabatier, suppléant M. Rivain, **n° 944.** Adoption le 9 décembre 1969. — Projet de loi **n° 177.**

Transmis au Sénat le 11 décembre 1969 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 105 (année 1969-1970) ;** rapport oral par M. Pellenc. Adoption définitive le 12 décembre 1969. — Projet de loi **n° 50 (année 1969-1970).** **Budget 1969**

Loi n° 69-1133 du 20 décembre 1969, publiée au *J.O.* du 23 décembre 1969 (p. 12436).

DISCUSSION [9 décembre 1969] (p. 4712).

Les crédits relatifs à l'élection du Président de la République ; la refonte des listes électorales ; l'inscription à la suite de leur mari des femmes mariées ; les nouvelles dépenses qui en résulteront pour les communes ; adoption de l'article unique du projet de loi (p. 4712).

5. — Projet de loi de finances rectificative pour 1969, présenté à l'Assemblée Nationale le 21 novembre 1969, par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 904 ;** rapport le 4 décembre 1969, par M. Sabatier, suppléant M. Rivain, n° **939,** avis le 9 décembre 1969 de M. d'Aillières au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, **n° 951.** Adoption le 9 décembre 1969. — Projet de loi **n° 178.**

Transmis au Sénat le 11 décembre 1969 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 106 (année 1969-1970) ;** rapport le 16 décembre 1969 par M. Pellenc, **n° 129 (année 1969-1970).** Adoption avec modifications le 17 décembre 1969. — Projet de loi **n° 58 (année 1969-1970).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1969 **n° 989 ;** rapport le 19 décembre 1969 par M. Sabatier, au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 995.** Adoption des conclusions de la Commission mixte paritaire le 19 décembre 1969. — Projet de loi **n° 208.** Transmis au Sénat le 19 décembre ; rapport le 19 décembre 1969 par M. Pellenc, au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 155 (année 1969-1970).** Adoption le 19 décembre 1969. Projet de loi **n° 83 (année 1969-1970).**

Loi n° 69-1160 du 24 décembre 1969, publiée au *J.O.* du 27 décembre 1969 (p. 12603 à 12609).

Budget 1969

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [9 décembre 1969] (p. 4713, 4736).

Les ouvertures de crédits ; les plus-values fiscales ; les économies ; le découvert budgétaire ; le retour à l'équilibre ; le souhait de la Commission des finances de connaître la ventilation précise des économies (*ibid*) ; les crédits concernant la défense nationale (p. 4714) ; la subvention à la caisse nationale militaire de sécurité sociale ; le problème de l'équilibre de cet organisme ; l'article 21 concernant le musée de l'Armée ; les crédits militaires relatifs à l'intervention militaire au Tchad ; le point sur l'aide financière accordée par la France au Tchad en vertu de l'accord de coopération (*ibid*) ; le coût de cette assistance militaire (p. 4715) ; les constructions scolaires ; les établissements privés de l'enseignement technique ; l'amendement déposé relatif aux établissements privés d'enseignement général ; les problèmes forestiers ; l'inutilité de l'article 10 (*ibid*) ; les avantages du défrichement pour une mise en culture rentable (p. 4716) ; le découvert budgétaire ; le rapprochement à faire entre le collectif 1969 et la loi de finances 1970 ; la différence existant entre les rentrées et les prévisions ; le manque de rigueur dans les évaluations initiales ; les raisons de la sous-évaluation des recettes (*ibid*) ; les accords de Grenelle et leurs conséquences défavorables pour la reprise économique (p. 4716, 4717) ; la valeur contestable des évaluations de recettes pour 1970 (p. 4716) ; la fin souhaitable du freinage des investissements collectifs (p. 4716, 4717) ; la bonne santé des entreprises en 1968 et surtout en 1969 (p. 4716) ; le prélèvement exceptionnel sur l'épargne brute des sociétés proposé par le groupe socialiste ; les conditions de travail de la Commission des finances et en séance publique (*ibid*) ; vote récent d'une loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier ; la place qu'auraient pu y trouver un certain nombre d'articles du présent collectif (p. 4716, 4718) ; la distribution tardive d'amendements très importants (p. 4716) ; les inconvénients d'une telle méthode de travail ; le vote défavorable du groupe socialiste sur l'ensemble du projet de loi ; les difficultés rencontrées dans le domaine de l'Education nationale (p. 4717) ; l'augmentation comparée de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés ; la fiscalité plus démocratique à adopter ; l'augmentation croissante des bénéfices des monopoles capitalistes du fait des progrès de la productivité ; le véritable pillage des richesses et de la production nationale qui se réalise actuellement au profit d'une minorité ; les mesures qui auraient permis d'éviter le plan d'austérité et de redressement ; le vote défavorable du groupe communiste ; la situation critique de certains secteurs économiques (p. 4718) ; le cas de l'industrie du bâtiment ; les signes de ralentissement qui s'y manifestent ; les mesures d'encadrement du crédit qui la frappent ; les entreprises exportatrices ; les heureux résultats du plan de redressement (*ibid*).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 4713, 4714) : le point de notre situation économique et financière ; le diagnostic qu'on peut porter sur elle ; la normalisation de notre vie économique ; la croissance des industries proches de la consommation ; son relais actuel par la demande étrangère ; les secteurs produisant des biens d'équipement ; l'indice de la production industrielle ; l'évolution réelle de cette production ; l'absence de risque de stagnation économique ; le maintien de l'activité des grands secteurs industriels ; la modération sensible de la consommation des particuliers ; le développement accentué de l'épargne des ménages ; l'augmentation du montant des dépôts dans les caisses d'épargne ; le mouvement modéré des prix à la consommation ; l'amélioration sensible de notre balance commerciale ; l'augmentation du taux de couverture des importations par les exportations ; l'objectif fixé par le Gouvernement du rétablissement complet de notre équilibre extérieur pour la fin du premier semestre 1970 ; le redressement de notre situation financière interne ; la réduction de moitié du découvert budgétaire ; la progression en 1969 des dépenses par rapport au budget initial ; la ventilation de la masse des dépenses additionnelles ; les ajustements de caractère social ; les dépenses concernant l'action éducative ; les conséquences budgétaires de la dévaluation ; la progression des rentrées fiscales ; l'absence de charges fiscales nouvelles dans ce collectif ; l'amendement présenté par le Gouvernement tendant à approuver une convention signée entre le gouverneur de la Banque de France et le Ministre de l'Economie et des Finances afin d'affecter les plus-values dégagées à l'occasion de la dévaluation.

Première Partie : *Dispositions permanentes.*

A. — *Mesures d'ordre fiscal.*

Avant l'Art. 1er : (p. 4718) : amendement du Gouvernement tendant à la création et aux modalités de fonctionnement des sociétés créées pour le financement des télécommunications (*ibid*) ; l'opposition du groupe communiste à la création de ces sociétés ; l'augmentation des coûts qui résultera de ce nouveau mode de financement (p. 4719) ; le traitement de faveur accordé à ces sociétés ; le danger et l'inutilité du projet ; les autres solutions auxquelles on pourrait recourir ; l'impossibilité d'étudier sérieusement ce texte déposé tardivement ; les défauts du principe même de l'opération proposée ; les privilèges fiscaux tout à fait exorbitants accordés aux sociétés conventionnées ; la domination de l'Etat par de grandes sociétés qui risque de résulter de la généralisation de cette politique ; le découragement du personnel des P.T.T. du fait de cette initiative ; les autres directions dans lesquelles devrait être cherchée la solution ; les emprunts ; la meilleure rémunération des dépôts des particuliers ; sous-amendement de la commission tendant à prévoir que « les statuts et les conditions de fonctionnement de ces sociétés sont fixés par arrêté conjoint du Ministre de l'Economie et des Finances et du Ministre des P.T.T. » (*ibid*).

Intervention de M. Robert Galley, Ministre des Postes et Télécommunications (p. 4719, 4720) ; l'origine de l'amendement du Gouvernement ; la déclaration faite à la tribune de l'Assemblée par le Premier Ministre ; le financement complémentaire à dégager pour atteindre le total souhaité de 3.450 millions de francs d'engagements ; l'absence d'innovation dans l'amendement du Gouvernement qui a essentiellement pour objet de fixer le cadre juridique et fiscal de l'intervention de ces sociétés ; l'agrément nécessaire du Ministre de l'Economie et des Finances et du Ministre des P.T.T. ; la non-participation directe de l'Etat au capital de ces sociétés ; le caractère éminemment privé de ces sociétés ; le contrôle de leur activité ; la possibilité pour elles de pratiquer à la fois le crédit bail mobilier et immobilier ; les conventions pluriannuelles qu'elles concluront avec l'administration ; la défense des légitimes intérêts des actionnaires qui sauront que leur épargne pourrait être employée dans un secteur de rentabilité élevée tel que la construction d'usines dans les zones industrielles ; l'exonération de l'impôt sur les sociétés ; la distribution intégrale des bénéfices aux épargnants ; le retour rapide à l'Etat des investissements financés par ces sociétés ; l'achat d'équipements aux constructeurs en acquittant la T.V.A. à un taux identique à celui qui est pratiqué pour l'administration des P.T.T. ; la possibilité de passer dès le début de 1970 les premières commandes correspondant aux 600 millions d'autorisations de programme.

Adoption du sous-amendement de la commission ; adoption au scrutin de l'amendement du Gouvernement (p. 4720) ; liste des votants (p. 4732).

Amendement du Gouvernement tendant à la ratification de la convention passée le 4 décembre 1969 entre le Ministre de l'Economie et des Finances et le Gouverneur de la Banque de France (p. 4720) ; le problème du sort à réserver à la plus-value dégagée par la dévaluation (p. 4721) ; la nécessité de considérer dans leur ensemble les conséquences financières de la dévaluation ; les pertes qu'elle a entraînées pour le fonds de stabilisation des changes ; le paiement en devises par la France de certaines cotisations internationales ; l'absence d'octroi de facilités supplémentaires au Trésor par l'effet de ce texte ; l'abrogation par l'article 4 de la convention de la disposition selon laquelle lorsque la Banque de France versait son dividende à l'Etat ; le plafond des avances de la Banque au Trésor se trouvait diminué d'un même montant ; l'illogisme de cette réduction progressive ; adoption de l'amendement du Gouvernement (*ibid*) ; (les trois premiers articles du projet ont été retirés par le Gouvernement le 3 décembre 1970 (p. 4599).

Avant l'Art. 4 (p. 4721) : amendement du Gouvernement relatif au prélèvement exceptionnel sur les profits bancaires ; l'octroi aux établissements intéressés d'un crédit d'impôt égal à la différence entre l'accroissement réel du produit commercial brut entre 1968 et 1969 et le montant du prélèvement exceptionnel ; l'établissement du plafonnement ; les deux questions posées par la Commission des finances ; l'insertion des amendes infligées aux banques pour infraction à la législation sur le contrôle des changes parmi les charges admises pour la détermination du produit commercial brut ;

Budget 1969

la prise en considération de certaines catégories d'établissements et non des situations particulières ; adoption de l'amendement ; vote défavorable du groupe communiste (*ibid*) ; amendement du Gouvernement tendant à permettre l'émission d'emprunts garantis aux établissements scolaires autres que les établissements de formation technique ou professionnelle (p. 4722) ; adoption de l'amendement.

Art. 4 : *Taxe spéciale sur les conventions d'assurance. — Exonération des contrats souscrits par les travailleurs indépendants ;* adoption (*ibid*).

Art. 5 : *T.V.A. — Application du taux intermédiaire aux ventes de voitures de tourisme d'occasion ;* les répercussions des restrictions du crédit bancaire sur le rythme des ventes de voitures aussi bien neuves que d'occasion ; adoption de l'article (*ibid*).

Art. 6 : *Régime fiscal des communautés urbaines ;* adoption (*ibid*).

Art. 7 : *Taxes municipales et départementales sur l'énergie électrique* (*ibid*) ; la possibilité d'effectuer en un an le passage au tarif « universel » du paiement de l'électricité (p. 4723) ; la part spéciale à faire aux attributions de crédits d'électrification au titre de programme de 1969 ; la possibilité à donner aux collectivités locales de récupérer la totalité de la T.V.A. à laquelle elles ont droit ; adoption d'un amendement de la Commission des finances ayant pour objet d'exonérer l'éclairage public des taxes visées à cet article ; amendement de la Commission des finances tendant à n'autoriser la majoration temporaire des taux limites qu'en faveur des groupements de collectivités ; l'opposition du Gouvernement à ce texte ; les mesures de simplification incluses dans l'article 7 ; l'élévation relativement haute du pourcentage de la taxation d'électricité ; la surtaxation du consommateur d'électricité français, l'un des plus imposés d'Europe ; l'incitation des communes à adhérer au syndicat départemental ; l'opportunité d'agir plutôt par des textes législatifs touchant le statut des collectivités locales que par le biais de la fiscalité ; adoption de l'article ainsi modifié.

Art. 8 : (p. 4724) : *Taxe d'enlèvement des ordures ménagères ;* adoption.

Art. 9 : *I.R.P.P. — Exonération temporaire à l'égard des terrains replantés en bois ;* les cinq articles du projet qui concernent l'économie de la forêt française ; la taxe sur le déchifrement instaurée par l'article 10 ; l'exonération partielle temporaire prévue par l'article 9 ; le vote par la Commission de la production dans sa première délibération des articles 12 et 13 ; la suppression de l'article 10 ; les raisons avancées pour cette suppression ; l'insuffisance des exemptions de taxes ; le caractère inadmissible du taux uniforme de 3.000 francs par hectare de superficie défrichée ; la nécessité d'une modulation ; la deuxième délibération du texte par la Commission ; le rapprochement des points de vue du Gouvernement et de la Commission ; l'insuffisance des périodes d'exonération temporaires au titre des bénéfices agricoles ; le ralentissement des boisements et reboisements ; les très grands progrès à attendre de la technologie du bois ; la situation de sous-industrialisation relative dans laquelle nous nous trouvons par rapport à certains pays, notamment l'Allemagne (*ibid*) ; le caractère pratiquement insupportable de la fiscalité sur les revenus forestiers (p. 4725) ; la solution que le Gouvernement devrait présenter après étude dans la loi de finances pour 1971 ; la situation fiscale des propriétaires forestiers ; l'allégement souhaitable des charges des exploitants ; la spécificité de la production forestière ; la distinction faite entre les bois feuillus autres que les peupliers et les résineux ; les difficultés liées à la généralisation de la T.V.A. ; adoption d'un amendement de la Commission de la production relatif aux semis, plantations ou replantations de bois.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 4725, 4726) ; l'initiative prise par le Gouvernement en faveur de la propriété forestière ; l'atténuation de l'impôt tel qu'il résulterait du calcul classique du revenu cadastral des superficies plantées (*ibid*) ; la question de la T.V.A. qui a grevé les frais de plantation et de sa récupération.

Adoption de l'article ainsi modifié (p. 4726).

Art. 10 : institution d'une taxe sur le défrichement des bois et forêts ; réserve (*ibid*).

B. — *Autres mesures.*

Après l'Art. 10 : amendement du Gouvernement relatif à la dévolution de l'actif de

certaines personnes morales à but non lucratif ; l'amendement présenté par M. Foyer lors de la discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier ; l'engagement qu'avait pris le Gouvernement de déposer un texte répondant à ces préoccupations ; les principes très stricts applicables aux associations culturelles ; la brèche qui serait ouverte dans ces dispositions par l'amendement du Gouvernement et la grave atteinte qui serait portée à la loi de séparation de 1905 ; le vote défavorable du groupe communiste ; la nécessité de ne pas s'éterniser dans des luttes d'un autre âge ; les qualificatifs « préexistants » et « créés à cet effet » ; adoption au scrutin de l'amendement (p. 4727) ; liste des votants (p. 4733) ; amendement du Gouvernement relatif au sucrage des vins ou chaptalisation ; l'interdiction du sucrage dans certaines régions méridionales ; la façon dont certains ont tourné la loi ; le présent amendement, résultat de la pression exercée par la profession unanime ; la défaveur dont souffre toujours le Midi ; la solution préférable qui aurait consisté à n'autoriser le déclassement des vins qu'à concurrence de 2 % en conformité avec le vœu émis par l'Institut des vins de consommation courante (*ibid*) ; les promesses faites par M. Pisani à la région viticole de Bordeaux et de la Gironde (p. 4728) ; les efforts considérables réalisés par la région girondine pour l'amélioration de la qualité ; les deux modifications à apporter à l'amendement du Gouvernement ; l'augmentation des taux de pourcentage ; deux sous-amendements présentés, le premier, par M. Bayou ; le second, par M. Achille-Fould (*ibid*) ; les raisons qui militent en faveur de l'abaissement à 2 % de la limite du déclassement des vins d'appellation d'origine en vins de consommation courante (p. 4729).

Intervention de M. Bernard Pons, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Agriculture (p. 4728) ; les dispositions de l'article 489 du Code des impôts ; la mise sur le marché qui en résulte de vins qui échappent à certaines charges supportées par les vins de consommation courante ; l'examen de ce problème par l'Institut national des vins d'appellation d'origine ; l'interdiction pratique de la chaptalisation au stade du commerce ; l'assouplissement du texte sur deux points ; la nécessité du texte pour supprimer les oppositions qui se manifestent entre les producteurs de différentes catégories de vins ou de régions.

Le taux de 4 % proposé par le Gouvernement ; rejet des sous-amendements de MM. Bayou et Achille-Fould (p. 4729) ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; amendement du Gouvernement tendant à ajouter la cour d'appel de Bastia à l'énumération des cours d'appel figurant au premier alinéa de l'article 420 du C.G.I. ; le caractère déplorable de la pratique du Gouvernement consistant à déposer des amendements de dernière heure ; la décision d'autorisation de la chaptalisation qui devrait être faite en fonction non de la géographie mais de la qualité de la récolte ; la position des viticulteurs gardois ; l'abstention du groupe communiste sur l'amendement ; deux sous-amendements présentés, le premier par M. de Rocca Serra, le deuxième par M. Hauret concernant les modalités de la chaptalisation en Corse (*ibid*) ; les considérations techniques sur lesquelles repose la dualité de régime (p. 4730) ; l'anomalie de la réglementation concernant la Corse ; la situation privilégiée dont elle a bénéficié en matière de droits de plantation ; le caractère inadmissible de la disposition discriminatoire consistant à accorder trois mille hectares nouveaux à la Corse ; l'absence de droits de circulation sur les vins en Corse ; le privilège presque centenaire que ce département va perdre ; le double objet de l'amendement du Gouvernement ; l'attribution de droits de plantations supplémentaires en faveur des rapatriés et des jeunes agriculteurs ; l'absence d'industrialisation en Corse (*ibid*) ; le maintien du statut quo jusqu'à l'application du règlement communautaire (p. 4731) ; adoption du sous-amendement de M. Hauret ; rejet du sous-amendement de M. Rocca-Serra ; adoption de l'amendement ainsi modifié.

Art. 11 : *Rétablissement au budget de l'agriculture du produit de changements d'affectation de bois et forêts de l'Etat ;* réserve (p. 4726).

Art. 12 : *Régime des ventes de coupes de bois de l'Etat ;* adoption.

Art. 13 : *Suppression du « quart en réserve » dans les forêts des collectivités et personnes morales soumises au régime forestier ;* adoption.

Budget 1969

Art. 14 : *Contrôle des opérations immobilières des services publics ou d'intérêt public ;* adoption.

Art. 15 : *Cession gratuite d'immeubles domaniaux au département de la Guyane ; adoption.*

Art. 16 : *Modification de certaines règles applicables à la Société nationale d'investissement ;* adoption.

Art. 17 : *Responsabilité des huissiers du Trésor chargés de l'exécution des poursuites ;* adoption.

Art. 18 : *Modification des modes de fixation et de variation du prix des cahiers des charges de l'E.D.F.-G.D.F.* (p. 4736) ; adoption d'un amendement de la Commission tendant à compléter le premier alinéa du paragraphe I par les mots suivants : « des conditions économiques et de l'évolution de la productivité » ; adoption d'un amendement de la Commission tendant à une nouvelle rédaction du troisième alinéa du paragraphe I ; adoption de l'article ainsi modifié.

Art. 19 : *Délai de forclusion pour la présentation par les communes sinistrées de demandes de subvention ;* adoption.

Art. 20 : *Subvention pour l'achat de matériels de presse ;* adoption.

Art. 21 : *Affectation des droits d'entrée perçus par les musées de l'armée ;* adoption.

Art. 22 : *Reclassement des fonctionnaires des P.T.T. déplacés* (*ibid*) ; l'importance considérable du problème du reclassement de ces fonctionnaires (*ibid*) ; les problèmes particuliers du Nord et du Pas-de-Calais (p. 4736 et 4738) ; les trois groupes de travail qui viennent d'être formés à l'échelon national (p. 4736) ; deux amendements identiques tendant à la suppression de l'article : le premier, présenté par la Commission ; le deuxième, par le groupe communiste (p. 4737) ; l'accord de la Commission des finances avec le principe posé par cet article ; sa crainte d'être saisie prochainement d'autres demandes de dérogation ; les explications qu'elle souhaite obtenir du Gouvernement ; les bouleversements invraisemblables et les licenciements résultant de l'évolution des techniques dans les P.T.T. ; les revendications du personnel ; l'étude à entreprendre sur l'évolution du téléphone ; la consultation qui aurait dû être faite du conseil supérieur de la fonction publique sur cet article ; les raisons pragmatiques pour lesquelles le Gouvernement le propose ; l'inutilité d'une mesure d'ordre général ; les raisons d'urgence au dépôt de ce texte (*ibid*) ; la situation des auxiliaires (p. 4738) ; l'accord de la Commission de la Défense nationale avec l'article 22 et l'amendement du Gouvernement ; le retrait par la Commission des finances de son amendement de suppression ; rejet au scrutin de l'amendement du groupe communiste (p. 4738) ; liste des votants (p. 4763) ; amendement du Gouvernement prévoyant que des dispositions identiques pourront s'appliquer aux fonctionnaires d'Etat du Ministre de la Défense nationale ; vote défavorable du groupe communiste ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi complété.

Après l'Art. 22 (p. 4739) ; amendement de M. Delong relatif à l'interdiction du droit de défense des récoltes, improprement appelé « droit d'affût » ; l'indemnisation des dégâts aux frais des chasseurs ; la limitation du droit d'affût en contrepartie de l'assentiment des chasseurs à cette mesure ; la parution incessante du décret concernant l'indemnisation ; l'absence de rétroactivité ; le caractère non intégral de l'indemnisation, conformément aux dispositions de la loi ; rejet de l'amendement.

Deuxième partie : *Dispositions applicables à l'année 1969. — Budget général.*

Dépenses ordinaires des services civils.

Art. 23 : ÉTAT A. — *Ouvertures.*

Affaires culturelles. — Titres III et IV : adoption.

Affaires étrangères. — Titres III et IV : adoption.

Affaires étrangères. — Coopération. — Titres III et IV ; adoption.

Affaires sociales. — Titres III et IV : adoption (p. 4740).

Agriculture : Titre III ; adoption.

Anciens combattants et Victimes de guerre. — Titres III et IV : adoption.

Economie et Finances. — I. — *Charges communes.* — Titre premier, III et IV : adoption.

II. — *Services financiers.* — Titres III et IV : adoption.

Education nationale. — Titre III : amendement du Gouvernement tendant à modi-

fier les répartitions d'ouverture de crédits entre rémunérations principales et indemnités ; adoption.

Titre IV : adoption.

Equipement et Logement. — Titres III et IV : adoption.

Industrie. — Titres III et IV : adoption.

Intérieur. — Titre III : adoption.

Justice. — Titre III : adoption.

Services du Premier Ministre. — I. — *Services généraux.* — Titre III : adoption.

II. — *Information.* — Titre IV : adoption.

III. — *Jeunesse et Sports* : Titres III et IV : adoption.

V. — *Territoires d'outre-mer* : Titres III et IV : adoption.

X. — *Commissariat général du plan d'équipement et de la productivité* (p. 4741). — Titres III et IV : adoption.

Transports. — I. — *Services communs et transports terrestres.* — Titre IV : adoption.

II. — *Aviation civile.* — Titres III et IV : adoption.

III. — *Marine marchande.* — Titre IV : adoption. Adoption de l'article 23 ainsi modifié (*ibid*).

Dépenses en capital des services civils.

Art. 24 : *Ouvertures.* — Etat B : réserve de l'article jusqu'au vote de l'Etat B.

ÉTAT B. — Titres V et VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Affaires sociales. — Titre VI ; adoption des crédits de paiement.

Economie et Finances. — I. — *Charges communes* : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement des titres V et VI.

Education nationale. — Titre VI : adoption des crédits de paiement.

Equipement et Logement. — Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Intérieur. — Titre VI : adoption des autorisations de programme (*ibid*) ; et des crédits de paiement (p. 4742).

Services du Premier Ministre. — I. — *Services généraux.* — Titre VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

III. — *Jeunesse et Sports.* — Titre VI : adoption des autorisations de programme.

V. — *Territoires d'outre-mer.* — Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Transports. — I. — *Services communs et transports terrestres* : Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

II. — *Aviation civile.* — Titre VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

III. — *Marine marchande.* — Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Titre VI : adoption des crédits de paiement ; adoption de l'article 24 (p. 4742).

Dépenses ordinaires des services militaires.

Art. 25 : *Ouvertures* : adoption ; vote défavorable du groupe communiste.

Art. 26 : *Ouvertures* : adoption ; vote défavorable du groupe communiste.

Budgets annexes.

Art. 27 : *Ouvertures ;* adoption.

Comptes spéciaux du Trésor.

Art. 28 : *Comptes de règlement avec les gouvernements étrangers ;* adoption.

Art. 29 : *Comptes d'avances ;* adoption.

Art. 30 : *Comptes de prêts et de consolidation ;* adoption.

Art. 31 : *Prêts du Trésor pour le financement de la fabrication de l'avion Concorde ; adoption.*

Dispositions diverses.

Art. 32 : *Ratification de crédits ouverts par décret d'avances ;* adoption.

Art. 10 (suite) (p. 4742) : les défrichements inconsidérés qui sévissent dans certaines régions (p. 4743) ; le manque de bois dans

Budget 1969

notre pays ; le déficit de la balance commerciale à ce titre ; le danger que court l'équilibre biologique de certaines régions ; les inconvénients du texte primitivement présenté par le Gouvernement ; le sens de la concertation du Ministre à la recherche d'une solution équitable avec le Parlement ; la discussion souhaitable du projet de loi d'orientation forestière et d'aménagement de l'espace rural ; le progrès du présent texte par rapport à sa formulation initiale ; la modulation qui serait souhaitable du taux unique de la taxe ; la prise en considération de la date de l'enregistrement ; la plus-value que le défrichement donne aux terres nouvelles (p. 4744) ; les mesures de sauvegarde indispensables à prendre en faveur de la forêt ; la préservation de la forêt et de l'espace rural français ; l'institution souhaitable d'une taxe *ad valorem*.

Intervention de M. Jacques Duhamel, Ministre de l'Agriculture (p. 4744, 4745) : la protection et le développement indispensable de la forêt ; le déficit de notre balance commerciale en ce domaine ; la préoccupation économique, sociale et humaine qui a guidé le Gouvernement ; la meilleure protection de l'homme ; l'importante législation qui est envisagée en ce qui concerne la forêt ; le petit élément de ce grand ensemble que constituent les quatre textes inclus dans le présent collectif ; la taxe proposée ; la présentation par le Gouvernement d'un nouveau texte, résultat de ses échanges de vues avec la Commission des finances et la Commission de la production ; les quatre innovations de ce texte ; autorisation préalable, exemption, différenciation des taux, nouveau partage des ressources ; l'acceptation par le Gouvernement de la quasi-totalité des amendements.

Amendements du Gouvernement tendant à une nouvelle rédaction de l'article 10 (p. 4745) ; les amendements qui avaient été déposés par la Commission de la production (p. 4746) ; leur reprise quasi intégrale par l'amendement du Gouvernement ; retrait de ces amendements ; les avantages qu'aurait une taxe *ad valorem* au lieu d'une taxe spécifique ; le risque que des étrangers n'achètent les forêts françaises pour les couper à blanc-étoc (*ibid*) ; la complexité des contrôles qui seraient nécessaires (p. 4747) ;

La reprise de cette question lors de la large discussion qui s'engagera sur la protection de la forêt et de la nature ; adoption d'un sous-amendement prévoyant l'avis conforme des conseils généraux intéressés ; sous-amendement tendant à exonérer les défrichements permettant une remise en valeur des terrains sur lesquels sont implantés des taillis ; la difficulté de distinguer un taillis d'une futaie ou d'un taillis sous futaie ; la « broussaille » qui correspond en réalité à la définition donnée dans le sous-amendement ; retrait du sous-amendement (p. 4748) ; sous-amendement tendant à exonérer les opérations de défrichement reconnus nécessaires pour la mise en œuvre de programmes régionaux d'aménagement ; le cas des demandes enregistrées avant la promulgation de la loi ; adoption du sous-amendement ; sous-amendement tendant à prévoir qu'une partie du produit de la taxe permettra de procéder à des reconstitutions de forêts ; la prévision de cette hypothèse par le paragraphe XIII de l'amendement ; la priorité qui sera consentie à l'installation de pare-feux ; retrait du sous-amendement ; sous-amendement tendant à réserver aux investissements forestiers la totalité du produit de la taxe ; l'augmentation incessante du coût des travaux de reboisement ; l'augmentation indispensable des ressources du Fonds forestier national (*ibid*) ; l'impossibilité sur le plan de la technique financière de passer par le Fonds forestier puisqu'il s'agit d'un fonds spécial d'affectation (p. 4749) ; la fixation chaque année par le Parlement de l'emploi du produit de la taxe ; retrait du sous-amendement ; sous-amendement tendant à prévoir le versement du produit de la taxe à la commune du lieu d'implantation des immeubles ; le cas des communes urbaines ; celui des communes rurales privées de trente ans d'impôt foncier en raison des plantation ; la définition exacte du « défrichement » ; l'impossibilité de détourner le produit de la taxe vers d'autres utilisations que le reboisement (*ibid*) ; la situation des communes dans lesquelles sont plantées chaque année des centaines d'hectares et le produit des impôts communaux diminué d'autant (p. 4750) ; retrait du sous-amendement repris par le groupe communiste ; rejet au scrutin (*ibid*) ; liste des votants (p. 4764).

Art. 11 (suite) : adoption ; l'assainissement budgétaire, objet essentiel du projet de loi ; la contribution que l'Assemblée apportera par son vote à l'œuvre de redressement économique et financier.

Adoption au scrutin de l'ensemble du projet de loi (*ibid*) ; liste des votants (p. 4765).

DISCUSSION DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [19 décembre 1969] (p. 5098).

Les six articles qui demeuraient en discussion : l'article premier A, l'article 3 *bis* : la disposition concernant le prélèvement exceptionnel sur les banques ; la T.V.A. applicable aux livres et à certains produits alimentaires ; l'introduction d'une disposition nouvelle dans le texte de la Commission mixte paritaire ; la non-conformité de cette procédure avec la règle et la logique ; l'article 7 : l'unification des taxes et surtaxes assises sur les consommations électriques en basse tension ; l'article 10 : le délai entre la déclaration de défrichement et la notification du procès-verbal de l'enquête ; l'article 10 *quater* : les vins corses ; l'article 23 : le rétablissement des crédits de la coopération votés par l'Assemblée Nationale ; la gêne très importante que va constituer la taxe de défrichement pour la reconversion d'une partie des activités de certaines régions, notamment le Sud-Ouest ; l'équilibre à assurer entre la forêt et les terrains de culture ; l'opportunité de porter à vingt hectares la limite pour les mesures d'exonération ; les charges sans cesse croissantes des départements pour la protection de la forêt contre les incendies (*ibid*) ; le déclassement des vins d'appellation d'origine contrôlée et le problème du sucrage des vins en Corse (p. 5099) ; les dispenses des droits de circulation sur les sucres dont vont bénéficier les viticulteurs corses ; le contrecoup de cette mesure pour le Midi de la France ; les importations éventuelles de vins d'Algérie (p. 5100) ; les répercussions dramatiques qu'aurait pour les viticulteurs girondins l'application brutale des mesures de l'article 10 *quater* concernant le déclassement des vins d'appellation d'origine contrôlée ; l'existence en Corse d'un service de la viticulture ; le régime fiscal particulier de la Corse destiné à compenser le handicap permanent de l'insularité ; texte de la Commission mixte paritaire (p. 5100 à 5102).

Art. 10 : amendement tendant à supprimer le sixième alinéa du paragraphe VI (p. 5102) ; les conséquences qu'auraient ces dispositions si elles n'étaient pas supprimées ; l'impossibilité d'appliquer le texte (*ibid*) ; adoption au scrutin de l'ensemble du projet de loi ; liste des votants (p. 5115).

BUDGET 1969.

— Règlement définitif. — *Voy.* Lois de Règlement, 3.

BUDGET 1970.

1. — Projet de loi de finances pour 1970, présenté à l'Assemblée Nationale le 14 octobre 1969, par M. Jacques Chaban-Delmas, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 822 ;** rapport le 17 octobre 1969 par M. Rivain, rapporteur général, **n° 835.** Adoption le 22 novembre 1969. — Projet de loi **n° 150.**

Transmis au Sénat le 25 novembre 1969 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 55 (année 1969-1970) ;** rapport le 25 novembre 1969, par M. Pellenc, rapporteur général, **n° 56 (année 1969-1970) ;** avis **n° 57 :** Commission des affaires culturelles ; avis **n° 58 :** Commission des affaires économiques ; avis **n° 59 :** Commission des affaires étrangères ; avis **n° 60 :** Commission des affaires sociales ; avis **n° 61 :** Commission des lois, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale. Adoption avec modifications le 9 décembre 1969. — Projet de loi n° **34 (année 1969-1970).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 10 décembre 1969, **n° 953** ; rapport le 11 décembre 1969, par M. Sabatier, au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 959.** Adoption des conclusions de la Commission mixte paritaire le 12 décembre 1969. — Projet de loi **n° 190.**

Transmis au Sénat le 11 décembre 1969 ; rapport le 11 décembre 1969, par M. Pellenc, au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 117 (année 1969-1970).** Adoption le 16 décembre 1969. — Projet de loi **n° 55 (année 1969-1970).**

Loi n° 69-1161 du 24 décembre 1969, publiée au *J.O.* du 27 décembre 1969 (p. 12610 et suivantes).

Budget 1970

ASSEMBLÉE NATIONALE

RAPPORTEURS

Commission des Finances (n° 835).

Rapporteur général : M. Rivain.

Rapporteurs spéciaux :

a) *Dépenses civiles :*

— Affaires culturelles : M. Raymond Boisdé (annexe n° 1).

— Affaires étrangères : M. Arthur Conte (annexe n° 2).

— Relations culturelles : M. Roger Dusseaulx (annexe n° 3).

— Coopération : M. A.-G. Voisin (annexe n° 4).

— Affaires sociales :

— Santé publique : M. Robert Bisson (annexe n° 5).

— Sécurité sociale : M. Griotteray (annexe n° 6).

— Travail : M. Griotteray (annexe n° 7).

— Agriculture : MM. Papon et Aimé Paquet (annexe n° 8).

— Anciens combattants et victimes de guerre : M. Fossé (annexe n° 9).

— Développement industriel et scientifique :

— Développement industriel : M. Lelong (annexe n° 10).

— Développement scientifique : M. Lucas (annexe n° 11).

— Economie et finances :

— I. — Charges communes : M. Chauvet (annexe n° 12).

— F.O.R.M.A. : M. Godefroy (annexe n° 13).

— II. — Services financiers : M. Poudevigne (annexe n° 14).

— Education nationale :

— Fonctionnement : M. Charbonnel (annexe n° 15).

— Equipement : M. Weinman (annexe n° 16).

— Equipement et logement :

— Equipement : M. Ruais (annexe n° 17).

— Logement : M. Jacques Richard (annexe n° 18).

— Urbanisme : M. Caldaguès (annexe n° 19).

— Tourisme : M. Sallé (annexe n° 20).

— Intérieur et rapatriés : M. Charret (annexe n° 21).

— Justice : M. Sabatier (annexe n° 22).

— Services du Premier Ministre :

— I. — Services généraux : M. Ribes (annexe n° 23).

— Aménagement du territoire : M. Ansquer (annexe n° 25).

— Fonction publique : M. Papon (annexe n° 24).

— Information : M. Griotteray (annexe n° 26).

— II. — Jeunesse, Sports et Loisirs : M. Souchal (annexe n° 27).

— III. — Départements d'outre-mer : M. de Rocca Serra (annexe n° 28).

— Territoires d'outre-mer : M. de Rocca Serra (annexe n° 29).

— V. — Journaux officiels : M. Ribes (annexe n° 23).

— VI. — S.G.D.N. : M. Ribes (annexe n° 23).

— VII. — Groupement des contrôles radioélectriques : M. Ribes (annexe n° 23).

— VIII. — Conseil économique et social : M. Ribes (annexe n° 23).

— IX. — Commission plan, équipement et production : M. Ansquer (annexe n° 25).

— Transports :

— I. — Transports terrestres : M. Ruais (annexe n° 30).

— II. — Aviation civile : M. Baudis (annexe n° 31).

— III. — Marine marchande : M. Christian Bonnet (annexe n° 32).

b) *Budgets annexes :*

— Imprimerie nationale : M. Feuillard (annexe n° 33).

— Légion d'honneur, Ordre de la Libération : M. Lucas (annexe n° 34).

— Monnaies et Médailles : M. Sprauer (annexe n° 35).

— Postes et télécommunications : M. Daniel (annexe n° 36).

— Prestations sociales agricoles : M. Collette (annexe n° 37).

c) *Divers :*

— Comptes spéciaux du Trésor : M. Ribes (annexe n° 38).

— Taxes parafiscales : M. Sprauer (annexe n° 39).

— O.R.T.F. : M. Louis-Alexis Delmas (annexe n° 40).

Dépenses militaires :

— Problèmes généraux et coordination : M. Jean-Paul Palewski (annexe n° 41).

— Effectifs et gestion : M. Voilquin (annexe n° 42).

— Armement : M. Hubert Germain (annexe n° 43).

— Budgets annexes, essences et poudres : M. Baudis (annexe n° 44).

RAPPORTEURS POUR AVIS

Commissions des affaires culturelles, familiales et sociales (n° 836) :

— Affaires culturelles : M. de la Verpillière.
— Cinéma : M. Beauguitte.

— Affaires étrangères :
— Relations culturelles : M. Weber.

— Affaires sociales :
— Santé publique : M. Peyret.
— Travail : M. Herman.
— Sécurité sociale : M. Ribadeau-Dumas.

— Agriculture :
— Enseignement agricole : M. Bordage.

— Anciens combattants et victimes de guerre : M. Béraud.

— Développement industriel et scientifique :
— Recherche atomique, scientifique et spatiale : M. Bourgoin.

— Education nationale : M. Capelle.

— Equipement et Logement :
— Logement social : M. de Préaumont.

— Services du Premier Ministre :
— I. — Services généraux :
— Promotion sociale : M. Bonhomme.
— Information : M. Boinvilliers.
— II. — Jeunesse, Sports et Loisirs : M. Flornoy.

— Prestations sociales agricoles : M. de Montesquiou.

— O.R.T.F. : M. Gerbaud.

Commission des affaires étrangères (n° 838) :

— Affaires étrangères : M. Joxe.
— Relations culturelles : M. Xavier Deniau.
— Coopération : M. Achille-Fould.

Commission de la Défense nationale et des forces armées (n° 839) :

— Titre III : M. Albert Bignon.
— Titre V : M. d'Aillières.
— Armée de Terre : M. Mourot.
— Marine : M. de Bennetot.
— Armée de l'Air : M. Brocard.
— Services communs : M. Paul Rivière.
— Essences et Poudres : M. Jarrot.

Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République (n° 840) :

— Intérieur et Rapatriés : M. Bozzi.
— Justice : M. Gerbet.
— Services du Premier Ministre :
— I. — Services généraux :
— Fonction publique : M. Tiberi.
— III. — Départements d'outre-mer : M. Sablé.
— IV. — Territoires d'outre-mer : M. Krieg.

Commission de la production et des échanges (n° 837) :

— Affaires étrangères :
— Coopération : M. Hauret.
— Agriculture : M. Le Bault de la Morinière.
— Développement industriel et scientifique : MM. Poncelet et Herzog.
— Recherche atomique, scientifique et spatiale : M. Herzog.

Budget 1970

— Economie et Finances :

— I. — Charges communes F.O.R.M.A. : M. Bertrand Denis.

— II. — Services financiers :

— Commerce extérieur : M. Fouchier.

— Commerce intérieur : Claude Martin.

— Equipement et Logement :

— Equipement : M. Catalifaud.

— Logement : M. Royer.

— Urbanisme : M. Commenay.

— Tourisme : M. Valleix.

— Services du Premier Ministre :

— Aménagement du territoire : M. Duval.

— III. — Départements d'outre-mer : M. Renouard.

— IV. — Territoires d'outre-mer : M. Renouard.

— IX. — Commission du Plan, équipement et production : M. Duval.

— Transports :

— I. — Transports terrestres : M. Fortuit.

— II. — Aviation civile : M. Labbé.

— III. — Marine marchande : M. Miossec.

— Postes et télécommunications : M. Wagner.

— Prestations sociales agricoles : M. Bousseau.

SÉNAT

RAPPORTEURS

Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation.

Rapporteurs spéciaux :

I. — *Dépenses civiles :*

Rapporteur général : M. Marcel Pellenc (n° 56).

a) *Budget général :*

Affaires culturelles : M. Edouard Bonnefous.

Affaires étrangères : M. Portmann.

Coopération : M. Schmitt.

Affaires sociales : M. Ribeyre.

Travail : M. Kistler.

Agriculture : M. Driant.

Anciens combattants et victimes de guerre : M. Legouez.

Economie et Finances :

I. — Charges communes : M. Tournan.

II. — Services financiers : M. Pauly.

Education nationale : Mlle Rapuzzi.

Equipement et Logement :

— Equipement : M. Suran.

— Logement : M. Bousch.

— Tourisme : M. Lucien Gautier.

Développement industriel et scientifique : M. Armengaud.

Recherche scientifique : M. Houdet.

Intérieur : M. Raybaud.

Justice : M. Marcel Martin.

Services du Premier Ministre :

I. — Services généraux : M. Diligent.

Aménagement du territoire : M. de Montalembert.

II. — Jeunesse et Sports : M. Monory.

III. — Départements d'outre-mer : M. Louvel.

IV. — Territoires d'outre-mer : M. Louvel.

V. — Direction des Journaux officiels : M. Diligent.

VI. — Secrétariat général de la Défense nationale : M. Bousch.

VII. — Groupement des contrôles radioélectriques : M. Bousch.

VIII. — Conseil économique et social : M. Diligent.

IX. — Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité : M. de Montalembert.

Transports :

I. — Transports terrestres : M. Courrière.

II. — Aviation civile : M. Fortier.

III. — Marine marchande : M. Talamoni.

b) *Budgets annexes :*

Imprimerie nationale : M. Lefort.

Légion d'honneur, Ordre de la Libération, Monnaies et médailles : M. Yves Durand.

Postes et télécommunications : M. Henneguelle.

Prestations sociales agricoles : M. Monichon.

II. — *Dépenses militaires :*

Armées :

a) *Budget général :*

Dépenses ordinaires des services militaires : M. Héon.

Dépenses en capital des services militaires : M. Coudé du Foresto.

b) *Budgets annexes :*

Service des Essences : M. Courrière.

Service des Poudres : M. Colin.

Comptes spéciaux du Trésor : M. Descours Desacres.

Office de radiodiffusion-télévision française : M. Diligent.

RAPPORTEURS POUR AVIS :

Commission des Affaires culturelles :

M. de Bagneux : Affaires culturelles, Arts et Lettres.

M. Lamousse : Affaires culturelles, Cinéma, Théâtres nationaux.

M. Miroudot : Affaires culturelles, Monuments historiques.

M. Caillavet : Affaires étrangères, Relations culturelles et Coopération technique.

M. Caillavet : Affaires étrangères, Coopération.

M. Vérillon : Développement industriel et scientifique, Recherche scientifique et technique.

M. Chauvin : Education nationale.

M. Pelletier : Services du Premier ministre : Jeunesse, Sports et Loisirs.

M. Fleury : Information, O.R.T.F.

Commission des Affaires économiques :

M. Pauzet : Agriculture.

M. Jager : Développement industriel et scientifique (Industrie).

M. Chauty : Développement industriel et scientifique (Energie atomique et Recherche).

M. Raymond Brun : Economie et Finances - Affaires économiques.

M. Bouquerel : Equipement et logement (Routes et voies navigables).

M. Yvon : Equipement et logement (Ports maritimes).

M. Laucournet : Equipement et logement (Logement).

M. Golvan : Equipement et logement (Tourisme).

M. Barroux : Services du Premier ministre - Services généraux - Aménagement du Territoire.

M. Raymond Brun : Services du Premier ministre - Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité.

M. Billiemaz : Transports - Transports terrestres.

M. Pams : Transports - Aviation civile.

M. Yvon : Transports - Marine marchande et Pêches.

M. Beaujannot : Postes et Télécommunications.

Commission des Affaires étrangères :

M. Général Bethouart : Affaires étrangères.

M. Péridier : Affaires étrangères (Coopération).

M. Maurice Bokanowski : Armées - Section commune.

M. de Chevigny : Armées - Section Forces terrestres.

M. Taittinger : Armées - Section Air.

M. Boin : Armées - Section Marine.

Commission des Affaires sociales :

M. Messaud : Affaires sociales - Santé publique.

M. Barbier : Affaires sociales - Emploi, Travail, Sécurité Sociale.

Mme Cardot : Anciens combattants et Victimes de guerre.

M. Soudant : Prestations sociales agricoles.

Commission des Lois :

M. Nayrou : Intérieur.

M. Molie : Justice.

TABLE DE CONCORDANCE
DES ARTICLES DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1970
ET DES ARTICLES DE LA LOI

ARTICLES du projet de loi	OBJET	DATE de discussion à l'A.N. (1969)	PAGES J.O.	ARTICLES de la loi de finances pour 1970
	PREMIERE PARTIE			
1er	Impôts autorisés	29 oct.	3023	1er
—	Cotisations inférieures à 5 F	29 oct.	3027	2
2	I.R.P.P. — Barème	29 oct. 22 nov. 12 déc.	3027 4316 4921	3
3	Limites de l'exonération et de la décote	29 oct. 22 nov.	3030 4317	4
4	Taxe complémentaire	29 oct.	3031	5
5	Plafonnement des déductions forfaitaires spéciales	29 oct.	3032	6
6	Déduction des primes d'assurance vie	29 oct.	3039	7
—	Déduction des primes d'assurance décès	22 nov.	4317	8
—	T.V.A. — Taux	29 oct.	3042	9
—	— — Franchise et décote	29 oct.	3042	10
—	— — Dépôt des déclarations. — Forfaits	29 oct. 12 déc.	3042 4921	11
—	— — Régime simplifié	29 oct.	3043	12
—	— — Régime applicable aux boissons	29 oct.	3044	13
—	— — Régime applicable aux livres	29 oct. 12 déc.	3046 4921 4926	14
—	— — Régime applicable aux ventes d'essence	29 oct.	3047	15
7	— — Produits pétroliers	29 oct.	3047	16
8	Taxe de consommation sur les huiles de pétrole	29 oct.	3048	17
9	Taxe intérieure sur certains produits pétroliers	29 oct.	3049	18
10	Transferts de recettes du Fonds des hydrocarbures	29 oct.	3051	19
11	T.V.A. — Extension au cinéma	29 oct. 22 nov. 12 déc.	3051 4318 4921	20
—	Timbre des quittances sur les billets de cinéma	29 oct.	3053	21
12	T.V.A. — Remboursement forfaitaire aux exploitants agricoles	29 oct. 12 déc.	3053 4921	22
—	T.V.A. — Associations syndicales autorisées	29 oct. 12 déc.	3053 4922	23

ARTICLES du projet de loi	OBJET	DATE de discussion à l'A.N. (1969)	PAGES J.O.	ARTICLES de la loi de finances pour 1970
—	Taxe de circulation sur les viandes — Exemptions	12 déc.	4922	24
13	T.V.A. — Régime applicable dans les D.O.M.	29 oct.	3054	25
14	Droit de consommation sur les alcools	29 oct.	3054	»
15	Société de courses parisiennes	29 oct. 12 déc.	3055 4922	26
16	Ressources affectées	29 oct.	3055	27
17	Fonds spécial d'investissement routier	29 oct.	3055	28
—	Taxe sur les oléagineux	29 oct. 22 nov.	3056 4319	29
18	Détaxation des carburants agricoles	30 oct.	3071	30
19	Confirmation de dispositions législatives antérieures	30 oct.	3071	31
20	Majoration des rentes viagères	30 oct. 22 nov.	3072 4319	32
21	Majoration des rentes viagères (Caisse autonome d'amortissement)	30 oct.	3077	33
22	Fonds d'action conjoncturelle	30 oct. 22 nov.	3077 4320	34
23 (Etat A)	Equilibre général du budget	30 oct. 22 nov. 12 déc.	3081 4321 4922 4926	35
	DEUXIEME PARTIE			
24	Budget général. — Services votés	22 nov.	4315	36
25 (Etat B)	Mesures nouvelles. — Services civils. — Dépenses ordinaires	22 nov. 12 déc.	4315 4322 4926	37
26 (Etat C)	Mesures nouvelles. — Services civils. — Dépenses en capital	22 nov. 12 déc.	4315 4323 4926	38
27	Mesures nouvelles. — Services militaires. — Dépenses ordinaires	17 nov.	3864	39
28	Mesures nouvelles. — Services militaires — Dépenses en capital	17 nov. 12 déc.	3864 4928	40
29 (Etat D)	Autorisations d'engagement par anticipation	22 nov.	4315	41
	Budgets annexes :			
	— B.A.P.S.A.	19 nov. (Agriculture)	4028	
30	— Imprimerie nationale	22 nov.	4285	42
et	— Légion d'honneur	5 nov.	3369	et
31	— Monnaies et Médailles	22 nov.	4254	43
	— Postes et Télécommunications	3 nov.	3227	
	— Essences et Poudres	17 nov. 22 nov.	3865 4315	

Budget 1970

ARTICLES du projet de loi	OBJET	DATE de discussion à l'A.N. (1969)	PAGES J.O.	ARTICLES de la loi de finances pour 1970
	Comptes spéciaux du Trésor :			
32 et 33	— Comptes d'affectation spéciale ...	22 nov.	4290	44 et 45
34 et 35	— Opérations à caractère temporaire.	22 nov.	4290	46 et 47
36	— Comptes de commerce	22 nov. 12 déc.	4290 4923	48
37	— Règlement avec les gouvernements	22 nov.	4291	49
38	— Comptes d'avances	22 nov.	4291	50
39	— Comptes de prêts et de consolidation	22 nov.	4291	51
40 (Etat E)	Taxes parafiscales	22 nov. 12 déc.	4257 4923	52
41 (Etat F)	Crédits évaluatifs	30 oct.	3091	53
42 (Etat G)	Crédits provisionnels	30 oct.	3092	54
43 (Etat H)	Reports de crédits	30 oct.	3094	55
44	Programme de construction d'H.L.M. ...	14 nov. (Equipement et Logement)	3789	56
45	H.L.M. — Bonifications d'intérêts	14 nov. 12 déc. (Equipement et Logement)	3791 4923	57
46	Programme de logements primés	14 nov. (Equipement et Logement)	3791	58
47	Travaux du District de Paris	30 oct.	3095	59
48	Travaux d'équipement rural, d'équipement des ports, etc.	30 oct.	3095	60
49	Fonds de garantie des calamités agricoles	19 nov. (Agriculture)	4028	61
50	Avoir fiscal pour les étrangers	30 oct.	3095	62
51	Amortissement exceptionnel des constructions nouvelles	30 oct.	3095	63
52	Sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie	30 oct.	3095	64
53	Taxe sur les véhicules de tourisme des sociétés	30 oct.	3096	65
54	Taxe unique sur les conventions d'assurances	30 oct. 12 déc.	3096 4923	66
55	T.V.A. — Application à la redevance radiophonique	30 oct.	3096	67
56	Taxe d'équipement de la région parisienne	30 oct.	3096	68
57	Régime fiscal du gaz naturel	30 oct.	3097	69
»	Admission des Anciens d'Algérie à l'Office des Anciens combattants	31 oct. 12 déc.	3214 4923	70
»	Déportés politiques	31 oct. 12 déc.	3214 4923	71

ARTICLES du projet de loi	OBJET	DATE de discussion à l'A.N. (1969)	PAGES J.O.	ARTICLES de la loi de finances pour 1970
58	Rétablissement au budget militaire du produit d'aliénations	17 nov. (Budgets militaires)	3865	72
»	Mesures contre la spéculation monétaire.	22 nov. 12 déc.	4304 4923	73
59	Emprunts en vue de financer la construction d'autoroutes	14 nov. (Equipement)	3727	74
60	Epargne-logement	14 nov. (Equipement et Logement)	3791	75
61	Fonds d'électrification rurale	22 nov.	4291	76
62	Convention franco-allemande pour l'aménagement du Rhin	22 nov.	4292	77
63	Aménagement de la basse Seine	14 nov. (Equipement)	3731	78
64	Entreprises de presse	30 oct.	3100	79
»	Redevance radiophonique	21 nov. 12 déc.	4232 4923	80

DISCUSSION GÉNÉRALE [28 octobre 1969] (p. 2959, 2975) [29 octobre 1969] (p. 3008). La continuité de la politique gouvernementale (p. 2960) ; les investissements ; leur ralentissement dans le présent budget (p. 2960, 2970, 2972, 2976, 2977, 2980, 2982, 2984, 2986, 3008) ; le commerce extérieur ; la balance commerciale ; son déficit (p. 2960, 2968, 2973, 2989, 3008) ; la crise monétaire internationale (p. 2960, 2971, 2988, 3009) ; l'encadrement et le resserrement du crédit ; leurs graves conséquences (p. 2960, 2969, 2984, 2987, 2988, 3009, 3013) ; le pouvoir d'achat (p. 2960, 2976, 2980) ; les restrictions à la consommation (p. 2960, 2970, 2984) ; l'équilibre du budget (p. 2960, 2968, 2975, 2989) ; les entreprises nationales ; leur déficit ; le rapport Nora (p. 2960, 2970, 2979, 2889, 3013) ; la S.N.C.F. ; son patrimoine immobilier (p. 2960, 2961) ; les subventions économiques (p. 2961, 2970) ; l'augmentation de la masse monétaire (p. 2961) ; le Fonds d'action conjoncturelle ; les blocages (p. 2961, 2969, 2972, 2977, 2981, 3015) ; la consultation de la Commission des finances pour le déblocage des crédits (p. 2961, 2981, 3015, 3016) ; l'Institut de développement industriel (p. 2961, les caisses d'épargne (p. 2961, 2969) ; la fiscalité directe ; son alourdissement (p. 2961, 2972, 2976, 2980, 3017) ; l'I.R.P.P. ; les allégements proposés (p. 2961, 2972, 2976, 2979, 2972, 2978, 2981, 2982, 3013) ; les dépôts dans 3014, 3015) ; la philosophie de la politique du Gouvernement (p. 2961) ; la situation économique actuelle de la France ; sa fragilité (p. 2969, 3017) ; la surchauffe ; les tensions inflationnistes (p. 2968, 2984, 3017) ; l'évolution des prix (p. 2968, 2986, 2988, 2990, 2991) ; le poids excessif des dépenses de fonctionnement ; leur augmentation (p. 2968, 2980, 2986) ; la progression des dépenses publiques par rapport à la production intérieure brute (p. 2968, 2969, 2979) ; la fiscalité indirecte ; la T.V.A. ; sa simplification (p. 2969, 2972, 2980, 2986, 2990, 3013, 3016, 3017) ; les entreprises de travaux publics travaillant pour l'Etat (p. 2969) ; l'épargne ; les mesures prises pour la favoriser (p. 2969, 3015) ; la réforme de l'administration (p. 2970) ; l'agriculture ; l'augmentation des subventions ; la baisse du revenu agricole (p. 2970) ; la confiance nécessaire et l'adhésion de l'opinion publique (p. 2970, 2980, 2982) ; le caractère de « budget de classe » du présent budget (p. 2970) ; l'absence de responsabilité des événements de mai 1968 dans la situation

Budget 1970

actuelle (p. 2971, 2975, 2976) ; la spéculation contre les monnaies (p. 2971) ; le sous-emploi de l'appareil productif (p. 2971, 2978) ; la situation de l'emploi ; le chômage (p. 2972) ; les exportations ; leur évolution (p. 2972, 2973, 3008, 3011) ; la recherche ; la coopération internationale (p. 2973, 2981) ; les nationalisations préconisées par le parti communiste (p. 2973) ; les grandes masses budgétaires et les transferts sociaux (p. 2973) ; l'inadaptation de la mentalité des Français aux exigences du monde moderne (p. 2974) ; les transferts des charges aux collectivités locales (p. 2976) ; les crédits militaires (p. 2977) ; l'éducation nationale (p. 2977) ; le programme hospitalier (p. 2977, 3010) ; le Ve Plan (p. 2977) ; la primauté donnée par le Gouvernement à l'entreprise privée ; l'abandon de la notion de plan (p. 2977, 2978) ; les autoroutes (p. 2977) ; la création d'une banque nationale des investissements (p. 2978) ; l'institution d'une taxe d'urbanisation (p. 2978) ; et d'un prélèvement exceptionnel sur l'épargne (p. 2979) ; l'héritage économique et financier des gouvernements précédents (p. 2979) ; la taxe complémentaire (p. 2980) ; les mesures sociales (p. 2980) ; les handicapés (p. 2980) ; les rapatriés (p. 2980) ; les transferts sociaux (p. 2980) ; le projet *Concorde* (p. 2981) ; la présentation au Parlement de l'ensemble des comptes nationaux (p. 2981) ; les « carcans » qui paralysent l'expansion de l'économie (p. 2982) ; la dévaluation ; ses conséquences psychologiques (p. 2982) ; le prétendu « malaise » français (p. 2982) ; le sens de la responsabilité à restaurer (p. 2983) ; le déficit de la Sécurité sociale (p. 2983) ; les aménagements promis par le Gouvernement en matière de crédit (p. 2984) ; les commerçants ; l'injustice fiscale dont ils sont victimes (p. 2984, 2985) ; la patente ; son iniquité (p. 2985) ; les cotisations d'assurance vieillesse et d'allocations familiales (p. 2985) ; les consignes de compréhension à donner aux administrations fiscales (p. 2986) ; la hausse des tarifs publics (p. 2986) ; les personnes âgées (p. 2986) ; la présentation archaïque du budget ; les inconvénients du système des « services voté » (p. 2986, 2990, 3008) ; le rôle humain du parlementaire (p. 2987) ; l'attribution de primes de rapidité aux contribuables qui s'acquittent dès réception de leur avertissement (p. 2987) ; le recouvrement des cotes minimes (p. 2987) ; la perte de l'indépendance nationale (p. 2988) ; les dangers des droits de tirage spéciaux (p. 2988) ; l'étalon-or (p. 2988) ; l'appel accru des sociétés privées au marché financier en 1969 (p. 2988) ; la réévaluation des bilans (p. 2988) ; la situation des réserves de change française (p. 2989) ; la fixité des taux de change (p. 2989) ; les conséquences pour certaines entreprises importatrices de la réévaluation du deutsche-mark (p. 2990) ; la rationalisation des choix budgétaires (R.C.B.) (p. 2990) ; les conséquences de la politique gouvernementale pour les familles (p. 2990, 2991) ; la mauvaise répartition de nos exportations ; l'infériorité de nos méthodes (p. 3008) ; les capitaux flottants internationaux ; les eurodollars, les droits de tirage spéciaux (p. 3009, 3010) ; la fiscalité locale ; les charges accrues des collectivités locales (p. 3010) ; le mauvais emploi des crédits d'étude (p. 3010) ; les incohérences du contrôle administratif (p. 3011) ; le rôle de l'Etat (p. 3011) ; l'éducation nationale ; l'Université (p. 3011) ; la lutte contre la « voyoucratie » (p. 3011) ; le contrôle *a priori* du budget (p. 3011, 3012) ; la sous-industrialisation de la France par rapport à l'Allemagne (p. 3012, 3013, 3015) ; l'implantation d'usines à la campagne (p. 3013) ; la détaxation des catégories de non-salariés dont les revenus sont déclarés par des tiers (p. 3014, 3017) ; le rétablissement souhaitable des indexations (p. 3015) ; le crédit agricole (p. 3016) ; le salaire fiscal (p. 3017) ; la surchauffe en France et à l'étranger (p. 3017) ; la transformation nécessaire des structures de l'économie (p. 3017) ; la recherche scientifique (p. 3018) ; le retour des capitaux en France (p. 3018).

Interventions de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 2962 et 3018) : le redressement économique et financier de la France, priorité nationale ; la situation vue de l'extérieur ; l'impression retirée à l'étranger par le Ministre que la situation de déficit de la France n'est pas supportable pour elle ; l'impatience avec laquelle le Ministre a attendu le présent débat pour avoir l'occasion d'expliquer le dispositif qu'il propose pour rétablir l'équilibre économique et financier ; le rôle des députés pour informer la nation ; les raisons pour lesquelles le Ministre a préféré ne pas se contenter de lire à la tribune le dossier préparé par la direction du budget ; son désir de faire comprendre les phases successives du raisonnement et de la décision du Gouvernement ; la confusion existant actuellement dans l'opinion françaises entre les éléments psychologiques et les éléments techniques ; la mauvaise position du problème et

du débat économique ; les contradictions excessives que comporte ce dernier ; l'erreur sur l'ampleur du dispositif ; l'ignorance du facteur temps ; l'exemple de l'Allemagne ; le faux débat sur la confiance ; la seule manière d'obtenir celle-ci : rétablir la balance commerciale ; l'espérance raisonnable du succès ; les critiques présentées contre la politique économique et financière du Gouvernement et en particulier contre le Ministre des Finances ; le sort de ce dernier : souffrir avec le franc ; le rétablissement, en 1970, de l'équilibre économique et financier de la France ; les raisons pour lesquelles la France continue à perdre des devises deux mois après la dévaluation ; les chiffres encourageants concernant les mois de septembre et d'octobre ; le rétablissement de notre équilibre commercial ; les conditions « prévisibles » auxquelles devrait se soumettre la France si, faute de rétablir son équilibre extérieur, elle était amenée à demander des concours étrangers ; le nouveau resserrement budgétaire par la fiscalité directe qui serait alors nécessaire ; l'intérêt qu'ont les Français à la politique de redressement ; la question de savoir si le Gouvernement sacrifie l'avenir au présent en encadrant le crédit et notamment le crédit à l'investissement ; la nécessité absolue d'une monnaie saine pour le développement de l'économie et de la politique industrielle française ; le ralentissement nécessaire de la création monétaire ; l'identité entre les francs introduits dans l'économie, qu'ils résultent du déficit budgétaire ou de la politique du crédit ; l'exemple du crédit hypothécaire français ; l'effet des mesures d'encadrement du crédit dans ce secteur ; la nécessité et la mesure de notre politique d'encadrement du crédit ; la modération de l'augmentation des crédits à l'économie ; le caractère nécessairement général de l'encadrement du crédit ; le problème des investissements ; leur utilité dans le temps ; la revalorisation de leur croissance ; l'équilibre proposé par le Gouvernement pour 1970 ; l'augmentation de la production et des exportations ; le franchissement successif de la « ligne d'arrivée » des trois équilibres : équilibre budgétaire, fin de la surchauffe, équilibre du commerce extérieur ; les moyens grâce auxquels le Gouvernement compte rétablir l'équilibre de nos échanges extérieurs pour le 1er juillet 1970 ; la compétitivité de nos prix, grâce notamment à la dévaluation du franc ; l'élimination de la surévaluation du Deutsche-mark ; la poursuite de la politique de modération de la hausse des prix ; l'action très efficace de surveillance et de contrôle ; la modération dont a fait preuve la majorité des producteurs et des commerçants ; l'absence de flambée des prix ; la politique contractuelle des prix depuis le 15 septembre ; les résultats escomptés ; la compétitivité des prix espérée pour la fin de 1970 ; le transfert d'une partie de la consommation intérieure vers la demande extérieure ; la modération de la croissance de la demande en septembre et octobre ; l'exportation, seule forme de spéculation saine et légitime ; les deux solutions écartées : l'alourdissement de la fiscalité directe, l'aggravation de la situation des possesseurs de faibles revenus ; la restriction du crédit à la consommation ; un meilleur équilibre dans le monde du travail ; la formation professionnelle ; l'effort d'épargne ; les diverses mesures prises en faveur de cette dernière ; les chiffres des excédents nets des dépôts sur les retraits dans les caisses d'épargne depuis le 1er août dernier ; l'exemple de l'emprunt lancé par le crédit agricole ; la modération de la demande des entreprises ; l'entrée en service des capacités de production nouvelles obtenues en 1969 ; la demande publique ; l'équilibre budgétaire ; le découvert par lequel se solde l'exercice 1968 ; la résorption sur une période de deux ans d'un découvert de 11 milliards et demi de F ; la critique selon laquelle le présent budget est un budget de circonstance ; la réduction de la fiscalité dans le cadre d'une politique de modération fiscale ; la taxe complémentaire ; les tranches du barème de l'impôt sur le revenu ; la limite d'exonération en matière d'impôts directs ; le plafond de la décote ; la T.V.A. ; la simplification et l'allégement de cet impôt ; le poids excessif de la fiscalité indirecte ; les simplifications proposées pour la procédure ; la question de la déductibilité de la T.V.A. sur le fuel lourd ; la fiscalité sur les livres et le cinéma ; le phénomène de « dividende fiscal » ; la progression des dépenses publiques dans le budget de 1970 ; son niveau extrêmement bas ; les dépenses de fonctionnement ; la progression des investissements ; l'effort national tendant à dépenser mieux ; la préparation de l'avenir et sa poursuite par la voie du progrès social ; le fonds d'action conjoncturelle ; l'assainissement des entreprises nationales ; la création d'un institut de développement industriel ; les dépenses sociales ; l'accroissement sensible des dotations ; les personnes âgées ; les handicapés ; les prestations familiales ; les rapatriés ; le F.A.S.A.S.A. ; le fonds d'ac-

Budget 1970

tion rurale ; le réexamen de l'ensemble du budget de l'Etat ; la présentation fonctionnelle du budget de 1972 ; les deux causes qui ont été à l'origine des succès français dans le passé : le travail et la discipline ; la nécessité pour chacun d'apporter sa contribution personnelle au programme de redressement ; (p. 3018 à 3022) : l'introduction éventuelle dans notre dispositif législatif du principe de la stabilité et de l'équilibre du budget de l'Etat ; la « loi fondamentale de stabilité » adoptée par nos voisins allemands ; le problème de l'encadrement du crédit ; la progression des crédits consentis à l'économie ; la sélectivité de l'encadrement du crédit ; son caractère nécessairement global ; la fixation prochaine des plafonds de crédit pour le premier semestre de 1970 ; les importantes créations de liquidités apparues en France au cours des années 1967, 1968 et 1969 ; le crédit agricole ; la décision qui a été prise fixant le montant des concours mensuels que pouvait consentir cette organisation ; le secteur des travaux publics ; la succession, aussi la réussite, des plans de redressement depuis dix ans ; la crise du système monétaire international, ses vices profonds et sa faiblesse ; la dévaluation du système monétaire international que reflète la réévaluation du deutsche-mark ; le caractère normal de la situation monétaire de l'Allemagne fédérale ; l'impossibilité d'alimenter à la fois la consommation intérieure et l'exportation ; la capacité de la France de rétablir un équilibre dynamique accompagnant notre développement industriel ; le rôle du Parlement ; les événements du printemps de 1968, élément décisif et non cause unique des difficultés économiques et monétaires de la France ; la progression de la production de 4 % envisagée par le Gouvernement en 1970 ; la progression des équipements publics et du niveau de vie ; les critiques présentées contre la répartition de nos allégements fiscaux ; les mesures prises en faveur des petits contribuables ; la réduction des majorations exceptionnelles de 1969 ; la confusion regrettable apportée par les socialistes entre la pensée de leur famille politique et la défense d'une conception étatique et administrative surannée ; les blocages opérés sur les crédits d'investissement ; l'engagement des crédits du fonds d'action conjoncturelle ; les conditions de son utilisation ; l'exagération consistant à ne faire reposer la politique financière que sur des éléments psychologiques ; la dynamique de la confiance ; l'enquête récente de l'institut d'opinion publique sur ce sujet ; les restrictions de crédits ; le caractère global et sélectif de la politique du crédit ; la patente ; la progression des ressources des collectivités locales en 1970 ; l'indépendance monétaire de la France, fonction de l'équilibre de sa balance des comptes ; le non-recouvrement des cotisations d'impôts d'un montant très peu élevé ; l'intention du Gouvernement de déposer un article additionnel sur ce sujet ; les raisons du relèvement récent du taux de l'escompte ; le problème de la T.V.A. ; sa simplification et son allégement ; l'inconvénient d'une réduction du nombre des taux ; le blocage des investissements collectifs ; l'exemple du domaine hospitalier ; l'effort considérable d'implantation à l'étranger réalisé par l'économie française ; la chambre de commerce franco-soviétique ; la comparaison entre la France et l'Allemagne fédérale ; les chances considérables de la France ; le prélèvement fiscal plus lourd à ressources égales sur les non-salariés que sur les salariés ; la difficulté d'une étude objective du problème de l'impôt sur le revenu en France ; le resserrement excessif des barèmes ; la nécessité d'une étude objective de la situation fiscale relative des catégories ; le débat approfondi qui s'intaurera au printemps sur ce sujet ; la suppression de la première décimale des taux de la T.V.A. ; le coût excessif d'une telle mesure ; la surchauffe de l'économie en France ; ses raisons ; le développement indispensable de la capacité et de la puissance du « moteur » de l'économie française ; le rétablissement de l'équilibre ; le même intérêt qu'y ont la France et les Français.

PREMIÈRE PARTIE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER

DISCUSSION [29 octobre 1969] (p. 3022, 3038) [30 octobre 1969] (p. 3070).

TITRE PREMIER : *Dispositions relatives aux ressources.*

I. — *Impôts autorisés.*

Avant l'Art. 1er : amendement du groupe communiste tendant à insérer un nouvel article (prélèvement exceptionnel de 30 % sur les bénéfices des spéculateurs ; renforcement de la taxation des bénéfices des sociétés ; réduction du montant des dépenses militaires ; relèvement de la base d'imposition pour le calcul de l'I.R.P.P. (p. 3022) ; la

prétendue responsabilité des événements de mai et juin 1968 dans la dévaluation du franc ; les deux causes fondamentales réelles de cette dévaluation : la crise monétaire internationale due essentiellement à l'impérialisme américain et le déficit chronique de notre balance commerciale (*ibid.*) ; la responsabilité des gouvernements qui se sont succédé depuis onze ans dans cette déficience économique (p. 3023) ; l'échec de la politique actuelle de planification ; la fragilité de notre monnaie ; l'absence de mesures prises contre les spéculateurs ; l'accroissement des crédits militaires ; la prétendue menace l'agression venant de l'Est ; la réduction du service militaire envisagée par la majorité de l'Assemblée ; le bouleversement de nos structures militaires et fiscales qui résulterait de l'adoption de l'amendement ; le caractère restrictif de la disposition prévoyant de nouvelles sanctions en matière de spéculation ; rejet de l'amendement au scrutin (*ibid.*) ; liste des votants (p. 3033).

Art. 1er : *Autorisation de percevoir les impôts existants* (p. 3023) ; le problème de la contribution des patentes (p. 3024) ; adoption de l'article.

Après l'Art. 1er : amendement de M. Krieg tendant à mettre à la disposition du contribuable un document résumant les caractéristiques essentielles de la loi de finances de l'année en cours ; la nécessité de l'information des contribuables ; l'inadaptation de la procédure proposée au but poursuivi ; (*ibid*); l'exemple de la brochure envoyée en 1968 (p. 3025) ; le coût élevé d'une telle initiative ; la promesse du Gouvernement de réétudier le problème ; retrait de l'amendement (*ibid.*); amendement du groupe communiste tendant à taxer les plus-values réalisées par les personnes physiques à la suite de la dévaluation ; l'absence de moyens sérieux pour appréhender les plus-values réalisées ; le caractère choquant de la rétroactivité des mesures proposées (*ibid.*) ; l'absence de suite donnée à l'amendement de M. Paquet présenté lors de la discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre fiscal (p. 3026) ; les mesures prises par le Gouvernement à l'encontre de la spéculation ; la déclaration séparée dont feraient l'objet les bénéfices de change ; l'assujettissement des contribuables, personnes physiques, à la déclaration des bénéfices de change ; rejet de l'amendement au scrutin (*ibid.*) ; liste des votants (p. 3034); amendement du Gouvernement tendant à ne pas mettre en recouvrement les cotisations d'impôts directs d'un montant total inférieur à 5 F ; la mise à la charge de l'Etat des non-recouvrements d'impôt perçus au profit des collectivités locales (*ibid.*) ; adoption de l'amendement (p. 3027).

Art. 2 : *I.R.P.P. — Aménagement du barème et réduction des majorations ;* l'impopularité, l'iniquité et la complication de l'I.R.P.P. (*ibid.*) ; le large débat d'orientation qui doit s'instaurer au printemps prochain sur la réforme de l'impôt (p. 3027, 3028) ; le rapprochement des modalités de taxation des salariés et des non-salariés (p. 3027) ; l'accroissement sensible du produit de l'I.R.P.P. (p. 3027, 3028) ; les divers exemples qu'on peut en donner (p. 3028) ; la volonté délibérée des gouvernements depuis 1959 d'épargner le grand capital au détriment des petits et moyens contribuables ; la proposition du groupe communiste d'élever le plafond de la première tranche de l'I.R.P.P. ; l'opportunité de considérer comme personnes à charge les ascendants âgés dépourvus de toutes ressources et vivant au foyer du contribuable ; le cas des travailleurs retraités qui se trouvent assujettis à l'I.R.P.P. à partir du jour où ils prennent leur retraite du fait de la suppression des déductions pour frais professionnels (*ibid*) ; amendement de la Commission des Finances (p. 3029) tendant à relever le plafond de la première tranche de l'I.R.P.P. et de majorer en contrepartie le droit de consommation sur les alcools ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid*).

Art. 3 : *I.R.P.P. — Réduction d'impôt au profit des personnes âgées* (*ibid*) ; amendement du Gouvernement tendant à relever la limite d'application de l'exonération et de la décote (p. 3030) ; sous-amendement du Gouvernement (parallélisme nécessaire entre les limites de l'exonération et de la décote et celles de la première tranche de l'impôt sur le revenu) ; rappel au règlement de M. Lamps ; adoption au scrutin du sous-amendement du Gouvernement (p. 3031) ; liste des votants (p. 3035) ; adoption de l'amendement du Gouvernement et de l'article 3 ainsi modifiés (p. 3031).

Art. 4 : *Suppression de la taxe complémentaire ;* les 400.000 contribuables qui resteront assujettis (*ibid*) ; le maintien des diminutions d'impôts en « gelant » les sommes en provenant durant deux ans sur un compte d'épargne (p. 3032) ; adoption de l'article (*ibid*).

Budget 1970

Art. 5 : *Imposition des traitements et salaires. — Plafonnement des déductions forfaitaires spéciales ;* adoption (*ibid*).

Suite de la discussion (p. 3038).

Art. 6 : *I.R.P.P. — Déduction des primes d'assurances sur la vie* (p. 3039) ; l'irrecevabilité d'un amendement tendant à remplacer la date du 1er janvier 1967 par celle du 1er octobre 1966 ; la réduction du prélèvement forfaitaire de 25 % sur les intérêts débiteurs du crédit mutuel ; amendement de M. Poniatowski tendant à augmenter la majoration prévue pour les enfants à partir du troisième ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

Après l'art. 6 (*ibid*) ; amendement tendant à réduire à 10 % le prélèvement sur les intérêts des comptes ouverts par les banques inscrites ou à statut légal spécial en compensant les pertes de recettes par une augmentation du taux exceptionnel sur les banques (p. 3039, 3040) ; la promotion de l'épargne et plus spécialement de l'épargne populaire ; l'action des caisses mutuelles ; le gage discutable proposé par l'amendement.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 3040) ; les efforts faits par le Gouvernement en faveur du crédit mutuel ; la suppression du prélèvement de 25 % sur la prime exceptionnelle ; la nécessité d'un examen sérieux des problèmes et des procédures de ces questions ; la table ronde envisagée ; le groupe de travail qui élabore le statut de l'épargne liquide ; les propositions qui seront soumises d'ici à la fin de l'année ; (*ibid*) ; l'intention du Gouvernement de saisir l'Assemblée des propositions qui seraient de nature à régler ce problème fiscal (p. 3041).

Retrait de l'amendement ; amendement du Gouvernement tendant à modifier le taux de la T.V.A. ; les maigres avantages que va apporter la simplification proposée ; les difficultés des travailleurs indépendants ; l'assurance maladie ; les mesures qui s'imposent, notamment la suppression totale de la taxe complémentaire et la réforme de la patente ; la possibilité à donner aux municipalités de majorer la charge fiscale des supermarchés ; le taux des taxes sur les produits forestiers (*ibid*) ; les charges nouvelles qui vont résulter de la modification du taux de la T.V.A. (p. 3042) ; le mauvais accueil qui sera fait à cette mesure par les commerçants ; les avantages d'un arrondissement des taux dans le sens de la baisse ; les raisons du choix de la date du 1er janvier pour effectuer le changement des taux ; la réduction progressive des taux envisagée par le Gouvernement ; l'arrondissement des taux de la fiscalité forestière ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; amendement du Gouvernement tendant à étendre le régime de la franchise en matière de T.V.A. ; adoption ; amendement du Gouvernement relatif au délai accordé aux contribuables imposés d'après le régime du forfait pour déposer leur déclaration annuelle (*ibid*) ; l'amélioration des délais de dépôt des déclarations et de réponse dont bénéficient les contribuables au titre de la T.V.A. (p. 3043) ; rejet du sous-amendement de la commission ; adoption de l'amendement ; amendement du Gouvernement relatif à la définition d'un régime simplifié de liquidation et de recouvrement des taxes sur le chiffre d'affaires dues par les petits redevables ; le caractère inconstitutionnel de cet amendement ; sa contradiction avec l'article 34 de la Constitution ; adoption du sous-amendement de la commission et de l'amendement du Gouvernement ; amendement du Gouvernement soumettant au taux intermédiaire de la T.V.A. les ventes à consommer sur place (*ibid*) ; sous-amendement du Gouvernement étendant la surtaxe prévue à l'article 1615 du Code général des impôts aux boissons alcooliques provenant de la distillation des céréales (p. 3044) ; les distorsions qui résultent du taux de la T.V.A. appliqué aux apéritifs et différents alcools ; le régime fiscal général des vins ; l'application du taux inférieur de la T.V.A. de 7,50 % à tous les vins ainsi qu'aux jus de fruits ; le coût de cette mesure pour le Trésor ; le problème de la viticulture française en général ; la complaisance particulière du Gouvernement français à l'égard du Portugal ; l'application de la T.V.A. de 15 % aux vins de consommation courante, aux V.D.Q.S. et aux V.A.D.O.C. ; le poids de la fiscalité sur le vin ; la suppression souhaitable des droits de circulation ; l'effort à consentir en faveur des comités interprofessionnels des vins (p. 3045) ; la complexité du problème de la taxation des boissons ; la situation fiscale des producteurs d'apéritifs à base de vin ; les vins doux naturels ; sous-amendement relatif à la taxation des eaux minérales et bières légères (*ibid*) ; les inconvénients de la disposition proposée ; la pénalisation des bières consommées dans le Nord et l'Est

de la France ; adoption du sous-amendement du Gouvernement (p. 3046) ; rejet de l'autre sous-amendement ; adoption de l'amendement du Gouvernement ainsi modifié ; amendement du Gouvernement tendant à alléger le taux de la T.V.A. à laquelle sont assujetties les opérations de commerce portant sur les livres neufs ou d'occasion ; la T.V.A. sur les livraisons à soi-même d'immeubles construits par les sociétés civiles immobilières, fondées et gérées par les sociétés de crédit immobilier ; adoption de l'amendement ; amendement du Gouvernement tendant à ne retenir pour le calcul des chiffres limites du forfait que la moitié du chiffre d'affaires résultant de la vente d'essence, de super-carburant ou de gas-oil (*ibid*) ; adoption de l'amendement (p. 3047).

Art. 7 : *T.V.A. — Produits pétroliers ;* les produits pétroliers utilisés comme solvants dans le nettoyage et dans la teinturerie ; la situation des serristes (fabrication maraîchère intensive) ; adoption (*ibid*).

Art. 8 : *Taxe intérieure de consommation applicable aux huiles moyennes de pétrole* (p. 3048) ; adoption.

Art. 9 : *Taxe intérieure grevant certains produits pétroliers* (*ibid*) ; la situation des résiniers (p. 3049) ; la taxe sur le white-spirit et l'essence de térébenthine ; le maintien dans la forêt landaise d'une densité suffisante de population ; retrait d'un amendement concernant la taxation du white-spirit ; adoption de l'article.

Art. 10 : *Fonds de soutien aux hydrocarbures. — Transfert de recettes au budget général* (*ibid*) ; amendement tendant à diminuer la taxation du fuel-oil domestique (*ibid*) ; la redevance de un centime par litre instituée en 1968 sur le fuel domestique au profit du Fonds de soutien aux hydrocarbures (p. 3051) ; la transformation aujourd'hui proposée de cette redevance en une taxe intérieure permanente ; les raisons de cette mesure ; la lucidité et le courage du Gouvernement dans son effort tendant au rétablissement des équilibres fondamentaux de notre économie ; le renversement de conjoncture déjà noté ; le caractère de permanence et non de taxe parafiscale, des redevances perçues au profit du fonds de soutien ; retrait de l'amendement ; adoption de l'article (*ibid*).

Art. 11 : *T.V.A. — Extension au cinéma et séances de télévision* (*ibid*) ; la modernisation de l'industrie cinématographique recherchée par le Gouvernement (p. 3052) ; le système de remplacement pour les collectivités locales ; les inconvénients du mécanisme de répartition proposé ; l'aggravation de la « délocalisation » de la fiscalité ; la création d'un principal fictif nouveau dans la fiscalité locale ; la disparition du système de transferts qui s'organisait en fait entre les collectivités locales à travers le système de répartition ; la répartition entre les communes proportionnellement au chiffre d'affaires des exploitations cinématographiques et des séances de télévision qui auront été taxées sur leur territoire ; l'extension au music-hall du bénéfice de la T.V.A. ; le taux de 15 % appliqué aux parkings publics ; le droit de timbre sur les billets de cinéma (*ibid*) ; adoption d'un amendement de M. de la Malène tendant à répartir le versement entre les communes proportionnellement au chiffre d'affaires des exploitations cinématographiques et séances de télévision qui aura été taxé sur leur territoire (p. 3053) ; la compensation des charges accrues que l'extension de la T.V.A. va faire supporter aux salles de cinéma ; adoption d'un amendement de M. Ansquer et de l'article ainsi modifié (*ibid*).

Après l'Art. 11 : amendement du Gouvernement relatif à la perception du timbre des quittances pour certains billets d'entrée dans les salles de cinéma ; la question de l'extension du système de la T.V.A. au music-hall ; la difficulté de personnaliser la T.V.A. frappant les parkings ; adoption de l'amendement du Gouvernement.

Art. 12 : *Remboursement forfaitaire en faveur de certains exploitants agricoles* (*ibid*) ; l'absence de compensation notamment en matière de T.V.A. en faveur des agriculteurs afin de les dédommager des mesures consécutives à la dévaluation (p. 3054) ; le relèvement de la franchise et de la décote ; la modification du taux de remboursement forfaitaire du lait ; amendement de la commission de la production tendant à reporter la date limite d'option pour le régime du remboursement forfaitaire ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié.

Après l'Art. 12 : amendement concernant l'assujettissement à la T.V.A. des associations syndicales autorisées ; adoption de l'amendement avec modification.

Art. 13 : *T.V.A. dans les D.O.M. ;* adoption.

Art. 14 : *Droit de consommation et surtaxe sur les alcools ;* adoption d'un amendement de suppression (*ibid*).

Budget 1970

Art. 15 : *Sociétés de courses parisiennes ;* adoption d'un amendement de forme du Gouvernement et de l'article ainsi modifié (p. 3055).

II. — *Ressources affectées.*

Art. 16 : *Affectations ;* adoption.

Art. 17 : *Fonds spécial d'investissement routier ;* l'accroissement souhaitable du prélèvement sur le produit de la taxe intérieure sur les produits pétroliers appliqués aux carburants routiers (p. 3055, 3056) ; la participation souhaitable du Fonds spécial à l'entretien de la voirie départementale et communale qui est utilisée lorsque des déviations affectent le réseau national (p. 3055) ; la politique routière du Gouvernement pour 1970 ; le changement de présentation de l'article 17 et la difficulté de faire des comparaisons pour les années antérieures ; les difficultés ainsi apportées au contrôle parlementaire des recettes du Fonds routier ; le retard enregistré depuis 1966 dans l'exécution du Ve Plan en ce qui concerne les routes (*ibid*) ; l'utilisation de plus en plus fréquente des réseaux secondaires par les automobilistes (p. 3056) ; la responsabilité de l'Etat dans les nombreux accidents de week-end ; adoption de l'article.

Après l'Art. 17 : deux amendements soumis à discussion commune concernant le taux de la taxe sur les corps gras alimentaires et sur les huiles végétales fluides ou concrètes ; réserve ; deux amendements présentés, le premier par le groupe communiste et le second par la commission de la production relatifs au taux d'exonération pour les cotisations dues en 1970 au titre de l'assurance maladie des exploitants agricoles (*ibid*) ; le maintien des exonérations aux taux auxquels elles avaient été fixées en 1968 et 1969 ; la compensation de la perte de recettes par la majoration des cotisations dues par les gros exploitants (*ibid*) ; le dépôt par le Gouvernement d'un projet de loi tendant à répartir d'une façon équitable les cotisations sociales agricoles (p. 3057, 3058) ; l'aggravation du décalage entre les revenus agricoles et ceux des autres catégories professionnelles (p. 3057) ; l'affectation d'une partie du produit des taxes à l'exportation à l'allégement des charges du B.A.P.S.A. ; la fixation du barème pour 1970 non encore effectuée par le ministre de l'agriculture ; le caractère réglementaire des deux amendements (*ibid*) ; retrait de l'amendement de la Commission de la production (p. 3058) ; rappel au règlement de M. Cazenave ; vote par division demandé par le groupe communiste sur son amendement ; l'opposition des articles 37 et 41 de la Constitution par le Gouvernement aux trois premiers paragraphes de l'amendement ; le président de l'Assemblée nationale admet l'irrecevabilité ; en conséquence, les trois premiers paragraphes sont irrecevables ; le caractère de proposition de résolution interdite par la Constitution du paragraphe IV (*ibid*) ; rejet du paragraphe IV de l'amendement (p. 3059).

Reprise de la discussion (p. 3070).

Après l'Art. 17 (suite) ; le report de la taxe sur les corps gras alimentaires en 1969 (p. 3071) ; les raisons de l'infériorité du produit de la taxe par rapport aux prévisions ; le refus des cinq autres pays du Marché commun d'instituer la taxe communautaire proposée par la France ; l'incidence sur le niveau général des prix qu'aurait l'amendement de la Commission des finances ; rejet au scrutin de l'amendement de la Commission des finances ; liste des votants (p. 3101) ; retrait d'un autre amendement (p. 3071).

III. — *Mesures nouvelles.*

Art. 18 : *Détaxation des carburants agricoles ;* adoption.

TITRE II : *Dispositions relatives aux charges.*

Art. 19 : *Confirmation de dispositions législatives antérieures* (*ibid*) ; les titulaires de pensions garanties : agents français ayant servi dans les pays d'outre-mer rattachés à la France (p. 3072) ; adoption (*ibid*).

Art. 20 : *Majoration des rentes viagères ;* la situation des rentes qui ont pris naissance entre 1914 et 1940 ; les taux intermédiaires qui devraient leur être appliqués ; l'abandon souhaitable à l'avenir du système de majoration linéaire des relèvements précédents ; les résultats illogiques et inéquitables de ce procédé (*ibid*) ; le relèvement du plafond de 10.000 F (p. 3073) ; le cas des rentes constituées avant 1914 ; trois amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par le groupe progrès et démocratie moderne (*ibid*) ; le deuxième, présenté par le Gouvernement ; le troisième, par le groupe communiste tendant à modifier le barème des majorations proposées (p. 3074) ; la situation des rentiers viagers privés.

Intervention de M. Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 3074, 3075) : le problème de la revalorisation des rentes viagères (*ibid*) ; l'application de l'article 40 de la Constitution à des amendements tendant à relever le taux des rentes viagères privées (p. 3075) ; la complexité du problème ; le nouvel amendement présenté par le Gouvernement ; la majoration des rentes qui ont pris naissance entre 1964 et 1966 ; le cas des rentes antérieures à 1914 ; l'effort considérable accompli cette année par le budget ; le dépôt par le Gouvernement d'un amendement lors de la deuxième lecture relevant le plafond jusqu'auquel les rentes viagères bénéficient du traitement fiscal des pensions.

Retrait de l'amendement du groupe P.D.M. ; rejet de l'amendement du groupe communiste ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; adoption d'un amendement tendant à substituer la date du 1er janvier 1966 à celle du 1er janvier 1964 (*ibid.*) ; les intentions du Gouvernement quant à l'évolution de l'I.R.P.P. pour les petites catégories (p. 3076) ; le désir du Gouvernement d'aboutir à ce que les contribuables modestes supportent les mêmes charges quelle que soit la nature des activités économiques qu'ils exercent ; adoption de l'article avec modification (*ibid.*).

Art. 21 : *Majoration des rentes viagères de l'ancienne caisse autonome d'amortissement ;* adoption d'un amendement du Gouvernement et de l'article ainsi modifié.

Art. 22 : *Fonds d'action conjoncturelle* (*ibid*) ; la façon dont il conviendra de se servir de cet instrument nouveau (p. 3077) ; la nécessité de dépasser un certain formalisme budgétaire et de faire preuve de réalisme ; les perspectives d'ensemble des investissements ; les modalités des déblocages et transferts à partir du Fonds d'action conjoncturelle ; l'industrie du bâtiment et des travaux publics ; les incertitudes qui planent sur cette activité ; l'arrêt massif qui va affecter les projets futurs ; l'importance du facteur temps dans l'économie française ; les lacunes de la technique budgétaire des autorisations de programme en ce qui concerne l'industrie des travaux publics (*ibid*) ; les priorités à établir dès maintenant ; le déblocage des autorisations de programme d'études ; la nécessité d'une certaine anticipation ; le contrôle souhaitable par les députés du Fonds d'action conjoncturelle ; le rôle de la Commission des finances en cette matière ; réserve de l'article jusqu'au vote de l'état I ; vote défavorable des groupes communiste et socialiste ; adoption de l'état I ; amendement de la Commission des finances sous-amendé par le Gouvernement tendant à soumettre celui-ci à l'obligation d'informer les commissions des finances du Parlement des décisions de transferts d'autorisations de programme du fonds d'action conjoncturelle ; la signification des termes « informer et consulter » (p. 3078, 3079).

Intervention de M. Chirac, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances (p. 3079, 3080) : l'attachement du Gouvernement et du Parlement à l'esprit de concertation et de dialogue ; l'intention du Gouvernement d'informer la Commission des finances, mais non de subordonner l'engagement de crédits à une sorte d'avis conforme de cette Commission ; le sort des crédits alloués au Fonds d'action conjoncturelle, notamment de ceux destinés à l'industrie des travaux publics ; le principe de sélectivité dans l'engagement des crédits du fonds ; les masses considérables de crédits d'investissement intéressant le bâtiment et les travaux publics ; la difficulté de distinguer entre les crédits d'étude et les crédits de travaux (*ibid*) ; l'erreur de l'affirmation selon laquelle la procédure du Fonds d'action conjoncturelle dénature le budget ; l'information de la Commission des finances par le Gouvernement.

Adoption de l'amendement de la Commission des finances modifié par le sous-amendement du Gouvernement (*ibid*) ; l'opposition du groupe communiste à la procédure du Fonds d'action conjoncturelle ; le retard qui va être apporté à l'engagement des travaux ; le vote défavorable du groupe communiste sur l'article ; adoption de l'article au scrutin (*ibid*) ; liste des votants (p. 3102).

TITRE III : *Dispositions relatives à l'équilibre des ressources et des charges.*

Art. 23. — Etat A : *Equilibre général du budget* (p. 3081) ; réserve de l'article jusqu'au vote de l'Etat A (p. 3089) ; amendement de M. Poncelet tendant à réduire les crédits aux pays en voie de développement (*ibid*) ; les moyens autres que les crédits du fonds de coopération qui seraient susceptibles de mettre les industries nationales en meilleure situation compétitive (p. 3090) ; le caractère antiéconomique de la fiscalité française ; l'injustice de la patente ; ses

Budget 1970

inconvénients, notamment par rapport à nos partenaires du Marché commun ; l'harmonisation souhaitable de la fiscalité applicable dans la Communauté ; rejet de l'amendement au scrutin (p. 3091) ; liste des votants (p. 3103) ; amendement du Gouvernement tendant à traduire dans cet article les amendements adoptés en matière de rentes viagères et de fiscalité (p. 3091) ; adoption ; adoption de l'Etat A ainsi modifié ; adoption au scrutin de l'article 23 (*ibid*) ; liste des votants (p. 3104).

DEUXIÈME PARTIE

MOYENS DES SERVICES ET DISPOSITIONS SPÉCIALES

Articles non rattachés.

DISCUSSION : [30 octobre 1969] (p. 3091).

TITRE PREMIER : *Dispositions applicables à l'année 1970.*

Art. 41. — Etat F : *Crédits évaluatifs* (p. 3092) ; adoption (*ibid*) .

Art. 42. — Etat G : *Crédits provisionnels* ; adoption.

Art. 43. — Etat H : *Report de crédits* (p. 3094) ; adoption (p. 3095).

Art. 47 : *Grands travaux intéressant le district de la région de Paris ;* adoption (*ibid*).

Art. 48 : *Subventions pour les travaux d'équipement rural et les travaux d'équipement des ports et de défense contre les eaux ;* adoption.

TITRE II : *Dispositions permanentes.*

I. — *Mesures d'ordre fiscal.*

Art. 50 : *Extension de l'avoir fiscal par voie d'accords diplomatiques ;* adoption (*ibid*).

Art. 51 : *Amortissement exceptionnel des constructions nouvelles à usage industriel et commercial ;* adoption (*ibid*).

Art. 52 : *Détermination de la valeur résiduelle des immeubles des sociétés immobilières en cas de cession* (*ibid*) ; adoption (p. 3096).

Art. 53 : *Taxe sur les véhicules de tourisme des sociétés* ; adoption.

Art. 54 : *Taxe unique sur les conventions d'assurances* ; adoption.

Art. 55 : *T.V.A. — Redevance de l'O.R.T.F.* ; adoption d'un amendement de la Commission des finances prévoyant que cette mesure ne pourra entraîner une majoration de la somme due par l'usager ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid*).

Art. 56 : *Taxe spéciale d'équipement de la région parisienne ;* la perception de la taxe locale d'équipement sur la construction des habitations familiales individuelles (*ibid*) ; amendement du groupe communiste tendant à diminuer la quote-part supportée par tous les patentables et à en reporter le montant sur les trois autres contributions locales (p. 3097) ; la contradiction de cet amendement avec l'esprit de l'article 56 ; ses difficultés d'application ; rejet de l'amendement ; adoption de l'article (*ibid*).

Art. 57 : *Régime fiscal du gaz naturel utilisé pour la fabrication d'électricité* ; adoption (*ibid*).

Après l'Art. 63 : amendement de M. Boulloche tendant à instituer un impôt d'urbanisation et une taxe des plus-values foncières (p. 3098) ; l'obligation faite au Gouvernement par l'article 61 de la loi du 30 décembre 1967 de présenter les modalités d'une taxe d'urbanisation dans la loi de finances pour 1970 ; la détermination de la valeur vénale des terrains ou des immeubles ; l'arme efficace de lutte contre la spéculation immobilière qui serait créée par cet amendement ; la récupération des plus-values immobilières ; les ressources importantes qui seraient fournies aux collectivités locales ; l'existence d'impôts analogues dans plusieurs pays européens (*ibid*) ; la solution consistant à retenir la valeur déclarée par le propriétaire du fonds comme base de l'imposition (p. 3100).

Intervention de M. Chirac, secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances ; (p. 3099) : l'inconvénient du système proposé par M. Boulloche ; les difficultés des problèmes pratiques à résoudre notamment de ceux qui ont trait à l'assiette matérielle de la taxe et à son assiette en valeur ; la définition de l'unité foncière servant à l'assiette de la taxe ; la nécessité pour cela de disposer de documents cadastraux qui ne seront pas disponibles avant 1972 ; la solution préférable consistant à s'orienter vers une définition plus large des terrains à bâtir ; les

problèmes très difficiles à résoudre concernant la détermination de la valeur des terrains ; les difficultés supplémentaires qui résulteraient du système proposé par M. Boulloche ; la non-justification de la suppression de la contribution foncière ; la soustraction à toute taxation des plus-values les plus importantes ; l'inconvénient du caractère forfaitaire qui serait conféré à la détermination des valeurs vénales ; la diminution des ressources des communes qui résulterait de la suppression de la taxe locale d'équipement.

Rejet de l'amendement (p. 3100).

Art. 64 : *Entreprises de presse. — Déductions d'impôts* ; adoption de l'article (*ibid*).

AFFAIRES CULTURELLES

DISCUSSION [20 novembre 1969] (p. 4049, 4068).

Les crédits budgétaires, leur diminution ; leur insuffisance (p. 4048, 4049, 4057, 4058, 4059, 4062, 4069) ; les monuments historiques ; la sauvegarde du patrimoine immobilier (p. 4048, 4050, 4056, 4058, 4061, 4062, 4063, 4064, 4065, 4071) ; l'établissement d'un fichier (p. 4048) ; la réforme administrative ; la décentralisation (p. 4048, 4063) ; la direction de l'architecture ; sa réforme (p. 4048, 4063) ; les musées (p. 4048, 4049, 4062) ; le Musée du Louvre (p. 4048, 4049, 4062) ; les musées de province (p. 4048, 4049, 4062) ; les théâtres nationaux (p. 4048, 4055, 4056) ; le Théâtre de France (p. 4048) ; les théâtres privés ; leur statut fiscal (p. 4048, 4049, 4050, 4057) ; les théâtres lyriques nationaux : Opéra et Opéra Comique (p. 4048, 4050, 4056, 4057, 4062, 4063, 4070) ; les centres dramatiques (p. 4048) ; les Maisons de la culture (p. 4049, 4050, 4055, 4063) ; les projets de réforme (p. 4049) ; le cinéma ; sa régression (p. 4049, 4050, 4051, 4071, 4072) ; ses relations avec l'O.R.T.F. (p. 4049, 4051, 4072) ; l'établissement d'un inventaire photographique des collections publiques françaises d'œuvres d'art (p. 4049, 4062) ; la Comédie française (p. 4050) ; les théâtres lyriques de province (p. 4050, 4057) ; l'I.D.H.E.C. (p. 4051) ; le Conseil supérieur du Cinéma (p. 4051) ; l'hommage à André Malraux (p. 4051) ; les excès du centralisme bureaucratique en matière culturelle (p. 4055, 4056) ; la retransmission par la télévision des spectacles des théâtres subventionnés (p. 4056, 4061) ; la création de fondations privées (p. 4056) ; le souhait que le budget des Affaires culturelles atteigne 1 % du budget général (p. 4058, 4060, 4071) ; la construction en France d'établissements analogues aux « paradores » espagnols (p. 4058) ; les reportages provinciaux de l'O.R.T.F. (p. 4058) ; l'enseignement des langues régionales ; l'avis du conseil supérieur de l'Education nationale (p. 4058) ; le pillage des objets artistiques (p. 4058, 4059) ; le mercantilisme et l'obscurantisme du capitalisme et de la société bourgeoise en matière de culture (p. 4059, 4069) ; la musique ; l'enseignement musical ; la musique populaire (p. 4060, 4061) ; le succès actuel du style « canular » (p. 4061) ; l'archéologie (p. 4062, 4064) ; la cité interministérielle des archives (p. 4063) ; les jardiniers saisonniers des palais royaux (p. 4063) ; le château de Fontainebleau (p. 4064) ; la création d'une fondation de la culture européenne (p. 4064) ; les chercheurs bénévoles qui se consacrent à l'archéologie (p. 4064) ; la restauration des édifices de Basse-Normandie (p. 4064, 4065) ; les églises de la région de Saint-Dié (p. 4069) ; la vie artistique et culturelle en province (p. 4069) ; les personnels des Manufactures nationales et du Mobilier national (p. 4070) ; les fédérations de ciné-clubs (p. 4070, 4071) ; les limites à fixer à la culture (p. 4071, 4072) ; la cathédrale de Langres (p. 4071) ; la place à faire à la jeunesse dans la politique culturelle (p. 4072).

Interventions de M. Edmond Michelet, Ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles (p. 4052 et 4072) : la tâche du Ministère d'Etat chargé des Affaires culturelles ; la mutation entreprise par le général de Gaulle et M. Michel Debré, avec le concours d'André Malraux ; la personnalité exceptionnelle de ce dernier ; l'œuvre accomplie par lui en dix ans ; le désir du Ministre de s'efforcer d'être le continuateur d'André Malraux ; l'évolution des crédits ; l'interprétation qui doit être faite des chiffres ; les blocages de crédits au Fonds d'action conjoncturelle ; les crédits de paiement ; leur diminution apparente ; le regroupement des crédits en masses plus importantes ; l'application de la T.V.A. aux salles de cinéma ; l'entretien du patrimoine monumental et artistique de la France ; la direction de l'architecture ; le Conseil national des bâtiments de France ; les espaces protégés ; le dépôt prochain d'un projet de loi réformant la loi de 1930 sur les zones de protection ; les bâtiments civils ; l'amélioration de la qualité des constructions publiques ; la direction des Archives

Budget 1970

de France ; la construction de la cité interministérielle de Fontainebleau ; l'effort très important d'éducation du public réalisé par cette direction ; le service des fouilles et des antiquités ; l'inventaire national des monuments et richesses artistiques de la France ; les concours bénévoles ; la direction des musées de France ; la création du musée des arts et traditions populaires ; l'amélioration du fonctionnement des musées ; les musées de province ; la création progressive d'équipes d'animateurs ; la mise du patrimoine artistique de la France à la disposition de l'ensemble des Français ; le rôle de l'Etat ; les manufactures de l'Etat ; le Mobilier national et les manufactures de tapisserie ; la manufacture de Sèvres ; les spectacles ; le théâtre ; la répartition des fonctions entre les trois grandes installations théâtrales de Paris : Comédie française, Théâtre national populaire et Théâtre de France ; la fonction d'expérimentation que pourrait remplir l'Odéon-Théâtre de France ; les troupes théâtrales dites décentralisées ; l'intention du Ministre de demander à la Comédie française de jouer plus souvent en province ; le théâtre privé ; la musique et l'art lyrique ; la réunion des théâtres lyriques nationaux (R.T.L.N.) ; la nouvelle équipe dirigée par M. Nicoly mise à la tête de la R.T.L.N. ; la sensibilisation des jeunes à la musique à partir de l'école primaire ; la mise sur pied d'orchestres régionaux de haute qualité ; l'enseignement de l'architecture et des arts plastiques ; les métiers du cinéma ; l'I.D.H.E.C. ; la crise du cinéma ; l'extension de la T.V.A. aux salles de cinéma ; la modernisation des salles ; les maisons de la culture, œuvre d'André Malraux ; leur point faible et leur beau côté ; l'attitude des classes laborieuses à l'égard de la culture ; l'incompréhension qui existe en ce domaine ; le respect nécessaire de la liberté de l'artiste et aussi de celle du public ; les responsables des maisons de la culture ; l'inauguration de la maison de Reims ; la légère expansion des crédits de fonctionnement du ministère ; les dépenses de l'Etat pour la culture qui n'apparaissent pas au budget des affaires culturelles ; la campagne actuellement menée pour que soient octroyés aux Affaires culturelles des crédits d'un montant au moins égal au centième du budget de l'Etat ; les Affaires culturelles, affaires d'Etat et non affaire de l'Etat ; (p. 4072 à 4074) : le total des crédits pour 1969 ; la réduction de la contribution mobilière en fonction des travaux effectués sur les monuments historiques ; le régime fiscal des théâtres ; l'entretien des bâtiments ; la direction de l'architecture ; le service des eaux de Versailles, de Marly et de Saint-Cloud ; le bénévolat ; les précautions à prendre dans l'intérêt des monuments eux-mêmes ; le fichier central des musées ; le cinéma ; le conseil supérieur ; la diffusion souhaitable par l'O.R.T.F. des spectacles des théâtres subventionnés ; l'association aux réformes du personnel de la R.T.L.N. ; la nouvelle fermeture éventuelle de l'Opéra ; la confiance que le Ministre porte à M. Nicoly; le succès remporté par les Ballets de l'Opéra au Palais des Sports ; l'hommage à Maurice Escande ; l'aide aux théâtres privés ; les disparitions frauduleuses d'objets mobiliers ; la protection matérielle à leur assurer ; les « paradores » ; la conception française de la liberté ; « la grue métaphysique » ; la musique populaire ; l'archéologie ; le château de Fontainebleau ; la découverte de la statue dite « l'Ephèbe d'Agde » dans le lit de l'Hérault ; les services rendus par le groupe de recherches archéologiques et de plongées sous-marines d'Agde ; le retard constaté dans la consommation des crédits ; la cathédrale de Saint-Dié ; les maisons de la culture ; la nécessité de les rendre accessibles à tous ; la déconcentration et la décentralisation ; la formation d'animateurs à l'échelon régional ; les ouvriers des Gobelins ; le rapport dont a fait l'objet le statut de ce personnel d'élite ; l'atelier de création du Mobilier national ; les bourses de voyages promises aux lissiers ; les subventions allouées aux ciné-clubs ; le souhait du Gouvernement que les propriétaires assurent la responsabilité de l'entretien de leurs immeubles lorsqu'ils sont classés monuments historiques, mais reçoivent en contrepartie l'aide de l'Etat et des collectivités locales ; le « 1 % » ; les questions concernant la jeunesse.

ÉTAT B. — TITRE III. — Crédits concernant les Affaires culturelles (p. 4074) ; explications de vote du groupe communiste ; son vote défavorable ; son opposition à la conception du mécenat selon laquelle l'Etat délègue sa responsabilité à des organismes privés ; la définition de la liberté ; « la grue métaphysique » ; adoption de la réduction de crédits.

TITRE IV : adoption.

TITRE V (*ibid.*) ; le dégrèvement de la contribution mobilière et le crédit d'impôt

au profit des propriétaires de demeures historiques qui ne les habitent pas et réinvestissent les sommes représentant le montant de ce dégrèvement dans l'entretien de leur demeure (p. 4075) ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

ÉTAT D. — TITRE III. — Chapitre 35-31 ; adoption.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

I. — *Affaires étrangères.*

II. — *Coopération.*

DISCUSSION [4 novembre 1969] (p. 3281, 3298, 3317).

La réorganisation des services du Ministère (p. 3282, 3283, 3284, 3285, 3286, 3287, 3291, 3292) ; les dépenses de presse et d'information ; leur réduction (p. 3282, 3284, 3308, 3324) ; les émissions radiophoniques vers l'étranger ; leur insuffisance (p. 3282, 3288, 3308, 3324) ; la contribution de la France aux organismes internationaux (p. 3282, 3284) ; la fin de l'ère des grands visionnaires inspirés et l'avènement d'une génération de réalistes (p. 3282) ; le drame moral de notre époque ; la crise de la jeunesse (p. 3282, 3325) ; les forces navales soviétiques en Méditerranée (p. 3282, 3328) ; les relations franco-algériennes (p. 3282, 3325, 3329) ; la crise du Moyen-Orient ; le conflit israélo-arabe (p. 3282, 3305, 3309, 3319, 3321, 3328) ; la guerre du Vietnam ; la Conférence de Paris (p. 3282, 3319, 3320, 3327, 3328) ; l'Europe sa construction ; le Marché commun ; la prochaine conférence au sommet de La Haye (p. 3283, 3302, 3303, 3304, 3305, 3307, 3308, 3309, 3311, 3314, 3315, 3318, 3319, 3326, 3327, 3328, 3330, 3331) ; la difficile succession du Général de Gaulle (p. 3283) ; la politique d'indépendance nationale (p. 3283, 3302, 3315) ; les crédits du Ministère ; leur insuffisance (p.3283, 3308) ; l'administration générale et les services étrangers (p. 3283) ; les questions de personnel (p. 3283, 3284, 3324) ; l'aide militaire aux Etats africains et malgache (p. 3284, 3322) ; les relations culturelles ; la coopération technique et culturelle (p. 3284, 3285, 3286, 3287, 3320, 3324) ; l'intégration dans le VIe Plan des actions du Ministère (p. 3285, 3288) ; le rayonnement de la France et le rôle de la langue française dans le monde (p. 3285, 3286, 3287, 3288) ; les établissements français d'enseignement à l'étranger (p. 3285) ; les investissements immobiliers (p. 3285) ; les bourses (p. 3285, 3286) ; la diffusion du livre ((p. 3285, 3286, 3308) ; les manifestations artistiques (p. 3285) ; les relations scientifiques (p. 3286, 3287) ; le service de coopération (p. 3286, 3292) ; les relations avec le Canada et le Québec (p. 3286, 3302) ; le Liban (p. 3286, 3321) ; l'aide aux pays en voie de développement (p. 3286) ; l'équivalence des diplômes (p. 3286) ; l'action culturelle en direction des pays de l'Est (p. 3287) ; de l'Afrique du Nord (p. 3287) ; du Vietnam (p. 3287, 3305) ; de l'Irlande et du Danemark (p. 3287) ; la francophonie (p. 3288, 3308) ; la coopération ; l'évolution de son budget (p. 3289, 3290, 3292, 3320, 3322, 3323) ; la Conférence de Yaoundé et ses résultats (p. 3288, 3289, 3291, 3292, 3320) ; l'O.R.S.T.O.M. (p. 3289, 3290) ; la majoration des tarifs aériens du fait de la dévaluation (p. 3289, 3290) ; les « volontaires du progrès » (p. 3290, 3292) ; les incidences de la dévaluation sur l'économie des Etats africains et malgache (p. 3290) ; le Tchad ; le financement des opérations militaires (p. 3290, 3301, 3302, 3305, 3321) ; la diminution du nombre des enseignants au titre de la coopération (p. 3290) ; les conséquences politiques des restrictions de crédit (p. 3290) ; le recrutement et le statut des coopérants (p. 3290, 3291, 3292) ; les répercussions sur la coopération de la réduction de la durée du service militaire (p. 3291, 3292) ; le développement de l'influence japonaise en Afrique (p. 3292) ; les rapports France-Israël (p. 3302) ; la Tchécoslovaquie (p. 3302, 3309) ; la ratification de la Convention des Droits de l'homme (p. 3302, 3310) ; l'adhésion éventuelle de la Grande-Bretagne au Marché commun (p. 3302, 3309, 3311, 3312, 3315, 3328, 3330) ; les relations franco-allemandes (p. 3302, 3303, 3305, 3077) ; le Parlement européenn (p. 3303) ; la politique agricole de la Communauté européenne (p. 3303,, 3308, 3318, 3319) ; les dangers de guerre ; l'impérialisme américain (p. 3304) ; l'Alliance atlantique (p. 3304, 3311) ; la reconnaissance de la République démocratique allemande (p. 3305) ; les relations franco-américaines (p. 3305) ; les rapports de la France avec les pays d'Afrique noire (p. 3305) ; l'autonomie les D.O.M. et T.O.M. (p. 3306) ; le désarmement (p. 3306, 3308) ; la continuité de la politique du Gouvernement (p. 3306, 3307, 3310, 3314, 3315, 3316) ; la coopération industrielle franco-allemande (p. 3307) ; le regain de l'idée de supranationalité européenne

Budget 1970

(p. 3307) ; la proposition soviétique d'une réunion à Helsinki en 1970 d'une conférence paneuropéenne de la sécurité (p. 3308, 3315, 3316) ; les rapports Est-Ouest (p. 3309) ; la situation en Grèce (p. 3309) ; l'Espagne ; les démocrates basques (p. 3309) ; les déclarations de M. de Lipkowski au Koweït et en Arabie séoudite (p. 3309, 3314) ; le Biafra (p. 3310, 3312, 3313, 3314, 3327) ; le sous-développement des D.O.M. ; l'aide qui devrait leur être apportée par le Programme de développement des Nations-Unies (P.N.U.D.) (p. 3310) ; l'absence en France d'une véritable politique étrangère (p. 3314) ; le Mouvement pour l'indépendance de l'Europe (p. 3316) ; les problèmes monétaires européens (p. 3318) ; le rôle des missions parlementaires à l'étranger (p. 3319) ; les relations franco-guinéennes (p. 3321) ; les conditions de vie des travailleurs africains en France (p. 3321) ; l'aide à apporter au Laos et au Cambodge (p. 3323) ; la réforme du corps diplomatique et de ses méthodes (p. 3324) ; les importations de vins d'Algérie (p. 3324, 3325, 3329) ; le désenchantement d'une partie de la jeunesse (p. 3325) ; les relations entre la France et les pays d'Amérique latine ; le discours du président Nixon (p. 3328, 3329).

Interventions de M. Maurice Schumann, Ministre des Affaires étrangères (p. 3292 et 3331) : la politique de coopération avec les pays francophones, avec l'Afrique et la République de Madagascar ; la spécificité de cette politique ; l'impossibilité de planifier complètement les actions culturelles, scientifiques et techniques du Ministère, compte tenu du caractère nécessairement conjoncturel de certaines initiatives ; les contributions internationales ; la distinction à introduire entre les organisations telles que l'U.N.E.S.C.O. et l'O.N.U. et celles qui réalisent des opérations de recherche voire de technologie internationale ; l'exemple du C.E.R.N. ; le problème de la réorganisation des postes diplomatiques ; le principe de l'unité de direction dans chacun de ces postes ; la presse et l'information ; la réduction de crédits ; la nécessaire redistribution des crédits du Ministère ; la sélection plus vigoureuse des opérations de diffusion vers l'étranger ; le maintien des effectifs d'agents spécialisés en poste et des invitations de journalistes étrangers en France ; l'achèvement l'an prochain du réseau radio-télétype d'information ; les trois traits essentiels du budget ; la progression de 9 % des dépenses ordinaires ; les conditions de rigueur dans lesquelles a été préparé le budget ; l'ajustement nécessaire des crédits du Ministère ; la volonté dont témoigne ce budget ; l'amélioration du fonctionnement des services et la situation des agents ; la reconsidération des formes et des volumes des actions des services ; le réexamen des interventions visées au titre IV ; les crédits de fonctionnement ; la remise en ordre des structures et des moyens d'action du département à partir des conclusions du groupe de travail institué en juin 1968 ; la modernisation des moyens ; la mise en place d'un nouveau statut régissant les personnels non titulaires ; la revalorisation des dotations pour les postes à l'étranger ; les relations scientifiques, techniques et culturelles avec l'étranger ; les choix à opérer ; le développement des relations scientifiques ; la publicité faite aux Etats-Unis à l'expérience réalisée en France sur le deutérium avec le laser de Marcoussis ; le remplacement de la coopération de substitution par une coopération de formation ; les quatre options fondamentales du budget ; la croissance des moyens d'intervention par rapport à celle des moyens de fonctionnement ; la révision en profondeur de notre action internationale ; le rôle irremplaçable des commissions dans l'exercice de l'indispensable contrôle parlementaire ; (p. 3297 à 3301) : l'absence d'ennemis de la France ; l'interdiction qui nous est faite d'isoler notre destin ; les responsabilités particulières de notre pays dans le domaine international ; la mission historique du général de Gaulle ; sa politique de réconciliation ; le respect qu'évoque son nom dans les instances internationales ; la triple responsabilité que comporte l'héritage du général de Gaulle ; les obligations à l'égard du tiers monde sur le plan matériel d'abord et également dans le domaine de l'action proprement politique ; le Proche-Orient ; l'inspiration de la politique française ; le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ; le respect de la loi internationale ; l'équilibre des forces et le maintien ou la restauration de la paix ; le devoir primordial de ne pas attiser la sinistre course aux armements ; la communication conjointe des quatre grandes puissances rédigée le 20 septembre dernier à New York affirmant « le droit inaliénable à l'existence en tant qu'Etats indépendants et souverains » de tous les Etats du Proche-Orient ; la concertation indispensable des quatre membres permanents du Conseil de sécurité ; la conservation et la

protection de tous les lieux saints de Jérusalem ; la liaison entre l'ouverture de négociations entre la C.E.E. et Israël et l'engagement de conversations parallèles avec plusieurs états arabes ; le drame de la guerre du Vietnam ; le discours de Pnom-Penh ; la qualité d'hôte de la France à l'égard des quatre délégations réunies à Paris ; les efforts tentés pour faire connaître aux divers protagonistes notre sentiment sur les conditions qui nous paraissent indispensables pour le rétablissement de la paix ; le rôle actif que la France est appelée à jouer au stade ultime de la négociation ; le souhait du Gouvernement que toutes les tendances aient la possibilité, notamment à Saïgon, de s'exprimer et de participer au règlement des problèmes intérieurs ; le conflit du Biafra ; la politique constante de la France tendant à éviter une intensification de la guerre ; le droit du Biafra à fixer son propre destin ; l'étude souhaitable d'une solution de type fédéral telle qu'elle avait été suggérée par le général de Gaulle ; l'aide apportée par notre pays à l'effort humanitaire destiné à soulager les souffrances des populations civiles ; les collectes publiques ; les efforts tentés pour obtenir la reprise des vols de la Croix-Rouge internationale ; la construction européenne ; sa réussite nécessaire ; les déclarations du Ministre à l'Assemblée générale des Nations-Unies ; l'identité du langage tenu par le chancelier du nouveau gouvernement allemand ; l'idée lancée en juin dernier par le président de la République d'une réunion « au sommet » entre les principaux responsables des six pays de la Communauté ; la conférence qui se tiendra à La Haye les 17 et 18 novembre prochain ; l'achèvement, le renforcement et l'élargissement du Marché commun ; la consécration de son irréversibilité ; l'achèvement nécessaire du Marché commun agricole ; l'engagement pris par la France d'aligner en deux ans maximum ses prix agricoles sur les prix européens ; l'harmonisation et la coordination des politiques économiques sous tous leurs aspects ; l'élimination nécessaire des obstacles financiers et juridiques à la fusion des sociétés, etc. ; la coopération européenne dans le domaine scientifique ; la mise au point possible des projets dont l'étude est avancée ; les conditions d'un élargissement de la Communauté ; la signification de la volonté d'indépendance de la France ; le voyage en février prochain du président Pompidou aux Etats-Unis ; l'importance du développement des relations franco-américaines sur le plan technologique et scientifique ; la cassure désolante qui oppose une partie de l'Europe à l'autre au mépris de vingt siècles d'histoire ; la profonde et durable détente dont a besoin l'Europe ; la politique de coopération à pratiquer avec l'Union soviétique ; le doublement du volume des échanges entre les deux pays pour la période 1970-1974 qui résultera de l'accord signé au mois de mai dernier ; les entretiens récents du Kremlin sur le problème politique ; l'importance qu'attachent les interlocuteurs soviétiques au projet de conférence sur la sécurité européenne ; les conditions de réussite d'une telle conférence ; la condamnation de la politique des blocs ; le voyage de M. Gromyko à Paris au printemps prochain ; la fluidité évidente des relations internationales actuelles ; (p. 3331 à 3337) : la visite effectuée en octobre dernier au Québec par M. de Lipkowski, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères ; celle de M. Pleven, Garde des sceaux à Ottawa ; le Tchad ; les limites étroites de notre intervention ; la ratification éventuelle par la France de la charte européenne des droits de l'homme ; la construction européenne ; le bilan du Marché commun ; les progrès réalisés dans la voie de la rénovation de l'industrie française ; la forte stimulation des échanges extérieurs ; l'augmentation des exportations et surtout des importations ; le nouveau départ donné par la Ve République à la construction européenne ; la politique agricole commune ; le « sommet » de La Haye ; le projet de conférence sur la sécurité européenne ; la conception française de l'avenir de l'Europe ; l'attachement du Gouvernement à la politique d'indépendance poursuivie par le général de Gaulle ; la suppression de la division du vieux continent en deux blocs antagonistes ; le traité franco-allemand ; son efficacité ; l'insuffisance de la coopération industrielle ; la politique d'entente et d'ouverture vers l'Est ; l'Alliance atlantique ; l'inopportunité de fixer une date d'ouverture de négociations avec l'Angleterre ; les conditions préalables à remplir ; l'achèvement juridique inévitable ; la nécessité d'un accord des Six sur les conditions d'ouverture des négociations ; l'exemple de la négociation Kennedy ; la déclaration de M. de Lipkowski en Arabie séoudite ; le rôle déjà joué par la France dans la concertation à quatre sur le Moyen-Orient ; l'aide des Nations unies aux départements et territoires d'outre-mer ; la

Budget 1970

contribution du P.N.U.D. au projet régional de formation des pêcheurs dans les Caraïbes ; l'assistance apportée par les institutions spécialisées, notamment l'Organisation mondiale de la santé ; les possibilités de reprise du dialogue franco-britannique ; le tunnel sous la Manche ; la question de savoir si la défense est le meilleur terrain possible pour la reprise du dialogue ; le Biafra ; le rôle que doit jouer l'Europe en cette affaire ; la lueur d'espoir que l'on aperçoit aujourd'hui ; la question de la constitution d'une force atomique européenne à laquelle serait associée l'Allemagne de l'Ouest ; l'obstacle insurmontable qu'elle constituerait sur la route de la détente en Europe ; l'opposition des Allemands eux-mêmes à un tel réarmement ; l'affirmation selon laquelle la France n'a plus de politique étrangère depuis dix ans ; les hommages rendus à la France par toutes les instances internationales, même après le départ du général de Gaulle et au personnel du Ministère des Affaires étrangères ; les missions parlementaires ; les relations franco-guinéennes ; l'effort consenti en faveur des travailleurs immigrés ; la politique d'équilibre de la France dans le monde ; la question du Moyen-Orient ; l'embargo sur les armes à destination des belligérants ; l'absence de remise en cause de la politique fondamentale de coopération ; l'accroissement des crédits de coopération technique ; la coopération avec l'Afrique et les états de l'ancienne Indochine ; l'exemple du Laos et du Cambodge ; la compétence des fonctionnaires du Ministère en matière économique et financière ; la question des importations de vins ; la politique de coopération avec l'Algérie ; le pessimisme de la jeunesse ; la nécessité de lui expliquer concrètement comment l'Europe se construit et comment, en fait, elle existe déjà ; les préférences tarifaires généralisées ; le discours du président Nixon se prononçant en faveur de l'octroi de ce système aux pays en voie de développement, notamment l'Amérique latine ; la possibilité de développer des rapports de collaboration avec l'Organisation des Etats américains ; la détermination du Gouvernement d'accroître par tous les moyens notre coopération active avec les états latino-américains ; la nécessité pour la construction européenne de sortir des ornières techniques ; l'Europe, élément et chance d'une détente véritable ; la transformation d'une communauté d'inquiétudes en une communauté d'espérances.

Interventions de M. Yvon Bourges, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Affaires étrangères (p. 3295 et 3337) : les transformations récentes intervenues dans les structures administratives du Secrétariat d'Etat ; le maintien des services spécifiques responsables de l'aide et de la coopération ; l'absence d'innovation dans la contexture budgétaire ; les moyens qui seront consacrés en 1970 aux actions de coopération ; le « rétrécissement » de notre action ; l'incidence financière de certaines mesures telles les révisions de rémunérations et la hausse des tarifs de transports ; le caractère tout à fait exceptionnel de la concurrence à laquelle se livrent les compagnies d'aviation sur les lignes qui desservent l'Amérique du Nord ; la réduction des tarifs de 6 % qui a pu être obtenue ; la réduction des moyens de la coopération culturelle et de la formation ; le maintien des dépenses de formation des cadres africains ; la réduction de certaines opérations de caractère culturel ; les difficultés croissantes de recrutement des personnels spécialisés pour les tâches de coopération ; la situation faite aux agents contractuels ; la possibilité de regrouper en un organisme unique toutes les actions de formation ou de préparation aux tâches de coopération ; la diminution de plusieurs centaines d'unités des personnels de l'assistance technique ; la compréhension dont ont fait preuve les Etats africains et malgache ; la discussion de deux amendements de la Commission des finances tendant à diminuer les crédits destinés à l'O.R.S.T.O.M. ; l'intérêt de la recherche scientifique et particulièrement de la recherche appliquée ; la possibilité de transferts en vue d'augmenter les moyens du fonds d'aide et de coopération ; l'aide au développement : la souplesse du budget ; les incidences de la dévaluation dans les Etats africains et malgache ; les conditions favorables qu'elle présente à certains égards ; le budget de 1970 pour la coopération, budget d'austérité ; la coopération, objectif fondamental de notre action extérieure ; (p. 3337 et 3338) : la continuité de notre effort en matière de coopération ; les conditions et les modalités de l'assistance apportée au gouvernement de la République du Tchad dans le redressement de l'administration et de la sécurité du territoire ; les comparaisons inexactes et fallacieuses trop vite effectuées avec des événements contemporains de toute nature ; l'aide demandée par le Gouvernement du Tchad en application des accords de coopération unanimement approuvés par

le Parlement ; la présence pacificatrice plutôt que colonisatrice de la France au Tchad jusqu'en 1960 ; la fragilité de l'unité de cette jeune nation ; la dégradation de l'administration territoriale ; l'inopportunité pour notre assistance de sortir du cadre qui la justifie ; les deux missions d'assistance : l'une administrative et l'autre militaire mises à la disposition du Président de la République du Tchad ; le rôle de l'administrateur choisi par l'accord commun des deux gouvernements et celui de l'officier général se substituant temporairement à l'habituel conseiller militaire ; l'unité de commandement réalisée au sein du comité de défense sous l'autorité du Président Tombalbaye ; la limitation du concours de la France dans ses structures et dans le temps.

Etat B. — Crédits concernant le Ministère des *Affaires étrangères*. — Titre III. — adoption (p. 3338).

Etat C. — Titres V et VI ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Etat B. — Crédits concernant la *Coopération*. — Titre III. — adoption d'un amendement de la Commission des finances tendant à réduire le crédit supplémentaire alloué à l'O.R.S.T.O.M. (*ibid.*) ; retrait d'un amendement de la Commission des finances tendant à réduire les crédits de l'O.R.S.T.O.M. ; adoption du titre III ainsi modifié (p. 3339).

Titre IV : adoption.

Etat C. — Titre VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

TRAVAIL, EMPLOI ET POPULATION

DISCUSSION [7 novembre 1969] (p. 3544, 3548).

L'évolution des crédits ; leur progression (p. 3544, 3546) ; l'Agence nationale pour l'emploi (p. 3544, 3546, 3553, 3555, 3557) ; la formation technique et professionnelle (p. 3544, 3545, 3546, 3553, 3554, 3555, 3558, 3559) ; la formation syndicale (p. 3545, 3558, 3561) ; le Fonds national du chômage (p. 3545) ; le Fonds national de l'emploi (p. 3545 3546, 3556, 3557) ; l'aide en faveur des travailleurs handicapés (p. 3545, 3547, 3553, 3554, 3556, 3558, 3559) ; la situation de l'emploi ; le chômage (p. 3545, 3555, 3557, 3558) ; la politique de l'emploi ; l'information (p. 3545, 3546) ; la mensualisation des salaires (p. 3546, 3547, 3554, 3558) ; les conventions de formation (p. 3546) ; l'Inspection du travail (p. 3546, 3557, 3560) ; le recyclage et le reclassement des « cadres » (p. 3547) ; le S.M.I.G. ; sa réforme (p. 3547, 3558, 3560) ; l'intéressement des travailleurs ; l'actionnariat ouvrier (p. 3547) ; la réduction de la durée hebdomadaire du travail (p. 3547, 3555) ; les centres de préformation professionnelle (p. 3553) ; les travailleurs immigrés (p. 3554) ; la création de Chambres sociales (p. 3554, 3558) ; le Centre interprofessionnel de promotion économique et sociale de Montbéliard (p. 3554) ; le chômage des jeunes (p. 3555, 3558) ; l'âge de la retraite ; son avancement (p. 3555, 3560) ; les mutilés du travail (p. 3556, 3559) ; le travail féminin à temps partiel (p. 3556, 3557, 3558) ; la nouvelle structure du Ministère ; ses défauts (p. 3557) ; les sections d'éducation professionnelle et la préformation (p. 3558) ; le reclassement des travailleurs et cadres âgés (p. 3558) ; le travail intérimaire (p. 3558) ; les sociétés et fédérations ouvrières de production (p. 3558) ; la modulation des aides et prestations en fonction des ressources (p. 3559) ; l'institution d'un impôt négatif sur le revenu (p. 3559) ; les ateliers protégés pour débiles légers (p. 3559) ; l'information des travailleurs sur la gestion des entreprises (p. 3560) ; le pouvoir d'achat des salariés ; les conséquences de la dévaluation et du plan d'austérité (p. 3560) ; les abattements de zones (p. 3560) ; les droits syndicaux (p. 3560) ; les licenciements abusifs (p. 3560) ; les Conseils de Prud'hommes (p. 3560, 3561) ; la formation aux métiers liés au tourisme dans les régions de montagne (p. 3561) ; les travailleurs frontaliers des départements de l'Est (p. 3562) ; le problème de l'emploi dans les D.O.M. (p. 3562).

Interventions de M. Joseph Fontanet, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population (p. 3548 et 3562) : l'importance du domaine d'intervention du Ministère ; le meilleur emploi de chaque travailleur, condition primordiale de l'équilibre et du développement de l'économie nationale ; les niveaux de qualification sans cesse plus élevés qu'il convient d'atteindre ; l'harmonisation entre le relèvement du niveau de vie et l'amélioration des conditions d'existence ; le rôle primordial dévolu en ce domaine au Ministère du travail ; le rétablissement de deux Ministères succédant au Ministère unique des Affaires sociales ; la complication qui en a résulté pour la présentation des

Budget 1970

documents budgétaires ; les crédits ; leur progression supérieure à la moyenne ; la volonté du Gouvernement de donner une priorité aux actions concernant à la fois la politique de l'emploi et la politique de la formation professionnelle ; les statistiques enregistrées dans les bureaux de l'Agence de l'emploi ; les deux catégories distinctes de demandeurs d'emploi ; les difficultés de placement existant pour les emplois de bureau et les services ; le problème des cadres notamment des plus âgés ; l'accroissement de la mobilité de la main-d'œuvre ; les jeunes ; le développement de l'agence et le renforcement des moyens du Fonds national de l'emploi ; l'amélioration du recrutement du personnel; la formation de « prospecteurs-placiers » ; les actions exemplaires des sections de l'agence ; l'implantation de celle-ci dans la région parisienne à partir du début de l'année prochaine ; l'ordinateur installé au Vésinet ; la définition d'un meilleur niveau opérationnel situé au plan régional ; l'appel aux crédits du fonds national de l'emploi ; les actions prioritaires ; les incitations à la mobilité ; l'augmentation des crédits pour l'aide aux chômeurs ; les actions de formation professionnelle ; le budget de 1970 de l'association pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) ; les rumeurs de décisions de suppression de sections dans certaines régions ; l'inexactitude de ces informations ; l'amendement proposé par la Commission des finances tendant à diminuer les crédits des sections ; le caractère fâcheux de cette proposition ; les conventions passées entre les entreprises et le Fonds national de l'emploi pour créer des centres de formation ; la réinsertion des travailleurs handicapés dans la vie professionnelle ; l'aménagement de postes de travail pour eux ; l'inspection du travail ; l'hommage à ce corps ; le renforcement de ses effectifs ; la politique de défense du pouvoir d'achat ; la prochaine réforme du S.M.I.G. ; la réduction de la durée hebdomadaire du travail ; la mensualisation des salaires ; le droit syndical ; le projet de création de chambres sociales ; les actions nombreuses que suppose la participation ; l'accroissement des travailleurs ; l'évolution de l'esprit des partenaires sociaux dans nombre d'entreprises ; les problèmes de l'immigration ; le Fonds d'action sociale ; la nécessité de la concertation ; l'amélioration du service des études ; (p. 3562 à 3565) : le problème de la scission du Ministère des Affaires sociales ; la justification de cette mesure ; l'insuffisance des installations du Ministère ; la formation professionnelle ; les précautions qui seront prises avant toute décision de suppression des sections de F.P.A. ; le reclassement du personnel des sections éventuellement supprimées ; l'action de ces centres dans la lutte contre la pénurie de main-d'œuvre ; la formation professionnelle de la main-d'œuvre féminine ; la formation professionnelle des adultes ; l'inscription au budget du Premier Ministre des indemnités des stagiaires de l'A.F.P.A. ; la formation des centres de conducteurs de poids lourds ; la formation aux métiers du tourisme, en particulier dans les régions qui s'équipent pour le ski ; les questions de l'emploi ; les critères qui président au choix des départements qui reçoivent la priorité pour l'implantation des sections de l'Agence de l'Emploi ; la formation du personnel de l'Agence ; la tutelle du Ministère du Travail ; la contribution de la politique active de l'emploi et de l'Agence aux départements d'outre-mer ; les problèmes du chômage ; les deux catégories de demandeurs à distinguer ; l'effort particulier qui est accompli en faveur de certaines catégories ; les travailleurs handicapés ; le pourcentage des postes de travail qui doit être réservé à ces personnes ; la discussion éventuelle du rapport Bloch-Lainé ; le problème du pouvoir d'achat ; les statistiques trimestrielles du Ministère du Travail ; la réforme du S.M.I.G. ; les rattrapages intervenus en mai 1968 ; la suppression des abattements de zones de salaires ; l'extension des conventions collectives ; l'intérêt du travail à temps partiel, spécialement pour les femmes ; la création de chambres sociales ; la préparation du texte ; les mesures d'application de la loi du 3 décembre 1966 sur le congé-formation ; les pouvoirs propres aux inspecteurs du travail ; les délais de publication du rapport des experts sur la mensualisation ; les problèmes touchant à l'emploi et à la formation des jeunes ; l'emploi efficace et humain des crédits votés par l'Assemblée.

Intervention de M. Philippe Dechartre, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population (p. 3565) : le problème de l'insertion des jeunes dans la vie active ; la régression du nombre de jeunes demandeurs d'emplois ; les difficultés qui demeurent ; l'absence d'intérêt des jeunes pour les métiers manuels ; l'information et la formation ; le rôle des sections de F.P.A. ; les centres de préformation professionnelle ; l'organisation des structures

d'accueil ; les foyers de jeunes travailleurs : la création prochaine de l'office national d'information sur les enseignements et les professions ; le centre d'études et de recherches sur les qualifications (C.E.R.Q.) ; la coordination nécessaire des efforts des différents départements ministériels chargés de s'occuper de la jeunesse ; les avantages de la solution de décentralisation régionale ; la commission régionale de la main-d'œuvre et de la promotion sociale ; la réunion au Ministère du Travail d'un groupe de travail permanent composé de représentants de tous les Ministères intéressés destiné à harmoniser sur le plan national les efforts accomplis pour régler les problèmes qui se posent au niveau de l'insertion des jeunes dans la vie active.

ÉTATS B et C concernant les crédits du Ministère du Travail (p. 3565) ; Titres III, IV, V et VI ; réserve jusqu'à l'examen des crédits du Ministère de la Santé publique et de la Sécurité sociale.

ÉTAT B, titre IV. — Amendement de la Commission des Finances tendant à augmenter la réduction de crédits ; la justification insuffisante des crédits destinés aux frais variables des sections (*ibid.*) ; le souci de la Commission des Finances d'inciter à l'utilisation la plus stricte possible des crédits ; l'impossibilité pour le Gouvernement d'accepter un tel amendement ; l'augmentation des dépenses des sections dont un certain nombre continueront à être ouvertes au cours de l'année 1970 ; la limitation considérable qui serait apportée par la réduction de crédits à la possibilité de diversification de la F.P.A. ; rejet de l'amendement.

SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE

DISCUSSION [21 novembre 1969] (p. 4147, 4175, 4197).

La nouvelle présentation des crédits des affaires sociales (p. 4148) ; le service central de la pharmacie et des médicaments (p. 4148, 4178) ; les crédits budgétaires ; leur augmentation ; leur insuffisance (p. 4148, 4150, 4178, 4179, 4199) ; les problèmes de personnels (p. 4148) ; le personnel infirmier (p. 4148, 4150, 4177, 4179, 4181, 4196, 4199, 4200, 4201, 4202) ; la répartition des charges d'aide sociale entre l'Etat et les collectivités locales (p. 4148) ; le problème de la drogue ; la lutte contre la toxicomanie (p. 4148, 4149) ; les personnes âgées ; la commission Laroque (p. 4149, 4152, 4153, 4182, 4188, 4199, 4200, 4202, 4206, 4207) ; les subventions d'équipement (p. 4149) ; le pourcentage d'exécution du Ve Plan (p. 4149, 4179) ; les hôpitaux ; les équipements hospitaliers ; le prix de journée (p. 4149, 4176, 4177, 4178, 4179, 4180, 4183, 4185, 4188, 4189, 4194, 4195, 4199, 4200, 4202, 4203, 4204) ; les enfants inadaptés ; le rapport Bloch-Lainé (p. 4149, 4164, 4165, 4182, 4183, 4185, 4186, 4201, 4202) ; les handicapés (p. 4149, 4150, 4151, 4178, 4179, 4181, 4182, 4184, 4185, 4192, 4193, 4203) ; les études médicales ; les étudiants de médecine de première année (p. 4149, 4151, 4177, 4179, 4195) ; les assistantes sociales (p. 4150) ; la recherche médicale ; l'I.N.S.E.R.M. (p. 4150, 4178, 4179) ; l'Institut Pasteur ; ses difficultés actuelles (p. 4150) ; le nombre et la répartition des médecins (p. 4151, 4177) ; l'élaboration d'une politique de la Santé publique (p. 4151, 4177) ; la réforme sanitaire et hospitalière (p. 4151) ; la Sécurité sociale ; son déficit ; les causes ; les remèdes (p. 4151, 4152, 4153, 4154, 4177, 4181, 4182, 4189, 4197, 4198, 4203) ; le budget social de la Nation (p. 4151, 4152, 4153) ; les régimes sociaux particuliers (p. 4151, 4153) ; la protection sociale à l'étranger (p. 4152, 4153, 4154) ; les dépenses de maladie ; la « consommation médicale » (p. 4152, 4182, 4190, 4198, 4203) ; les abus et les anomalies en matière de Sécurité sociale (p. 4152) ; les allocations familiales ; les abattements de zones (p. 4153, 4176, 4182, 4194, 4195, 4198, 4205) ; la fiscalisation de la Sécurité sociale (p. 4154, 4177, 4182, 4189) ; le droit à la santé (p. 4154, 4182) ; le régime de retraite des mineurs glaisiers (p. 4175, 4176) ; les médecins conventionnés ; leur rattachement au régime général de Sécurité sociale (p. 4177, 4187) ; les centres sociaux et socio-culturels (p. 4178) ; la médecine scolaire (p. 4178, 4179) ; la participation de l'Etat dans les constructions hospitalières (p. 4178) ; l'assistance publique (p. 4179) ; les hôpitaux psychiatriques (p. 4179, 4187, 4194) ; les aides-soignantes (p. 4181) ; la modulation des prestations sociales et du ticket modérateur ; ses inconvénients (p. 4182, 4205, 4206) ; la santé publique dans les D.O.M. (p. 4183, 4193, 4194) ; l'hôpital de Kourou (p. 4183) ; la ratification de la Charte sociale européenne (p. 4183) ; les orphelins et les veuves (p. 4183, 4184, 4186, 4190, 4191, 4192, 4195) ; les foyers de jeunes travailleurs (p. 4185) ; la construction de l'hôpital

Budget 1970

Le Corbusier, de Flers (p. 4186) ; le calcul des pensions de vieillesse de la Sécurité sociale (p. 4187) ; l'examen médical prénuptial (p. 4187) ; la construction de l'hôpital de Mulhouse (p. 4187) ; les centres médicaux ; les abus (p. 4189) ; l'institution d'un système global de Sécurité sociale (p. 4189); l'introduction de la notion de rentabilité dans la gestion des établissements de soins ; ses dangers (p. 4190) ; le coût extrêmement élevé de certains traitements médicaux (p. 4190) ; la construction de l'hôpital de Béziers (p. 4194) ; la politique de la famille (p. 4194, 4195) ; la concertation entre les pouvoirs publics et les personnels de santé (p. 4195) ; les prix des produits pharmaceutiques (p. 4198) ; les allocations aux infirmes (p. 4198, 4199) ; l'aide sociale (p. 4199) ; le statut des médecins hospitaliers à plein temps (p. 4200, 4203) ; le contrôle médical après accident du travail (p. 4200) ; la revalorisation des rentes d'accidents du travail (p. 4202) ; le classement de l'hôpital Saint-Etienne (p. 4202) ; les foyers pour personnes âgées (p. 4203, 4.206) ; l'assurance-maladie des travailleurs indépendants (p. 4204) ; la création d'un service national d'urgence (p. 4204) ; l'utilisation du patrimoine hospitalier (p. 4204) ; la prolifération des cafés dans le centre de Paris (p. 4204, 4205) ; le thermalisme (p. 4205) ; l'intégration des prestations familiales dans le revenu imposable (p. 4206).

Interventions de M. Robert Boulin, Ministre de la Santé publique et de la Sécurité sociale (p. 4154 à 4160) : la Sécurité sociale, immense sujet de réflexion ; l'intégration des actions de l'Etat en matière de santé et de sécurité sociale ; les significations multiples de la jonction de la santé publique et de la Sécurité sociale dans l'organisation gouvernementale ; les longues réflexions qui seront nécessaires dans le domaine dans le domaine de la politique de la santé publique ; l'historique de la Sécurité sociale ; les menaces dont elle est actuellement l'objet ; la demande que l'Etat participe de plus en plus à son financement ; les risques qui en résultent ; les propos tenus par Ambroise Croizat, Ministre du Travail en 1946 ; l'importance pour l'équilibre et l'autonomie du système de rester un système de prévoyance géré par les intéressés ; les menaces qui pèsent sur la Sécurité sociale du fait également des abus de toutes sortes au niveau de la consommation médicale ; la croissance des prestations ; la nécessité de situer notre action dans une perspective européenne ; la croissance des dépenses de santé ; la vue trompeuse selon laquelle il convient de reporter sur le budget un certain nombre de charges indues ; le vrai problème : savoir quelle part de ces ressources la nation doit consacrer à l'ensemble des transferts et des actions dans le domaine social ; la meilleure utilisation de gestion des fonds collectés ; l'équilibre à trouver ; les options du VIe Plan ; l'éventualité d'un déficit de la Sécurité sociale dès 1970 ; la possibilité d'accepter un déficit calculé traduisant une politique de répartition des charges dans le collectif ; les conceptions en vigueur dans le domaine de la politique de la santé ; la politique de la famille et de la vieillesse ; l'incitation à la natalité ; les mesures prises en 1969 ; l'amélioration générale des prestations ; les mesures collectives qui ont été décidées ; leur poursuite en 1970 ; la préparation des mesures en liaison avec la Caisse nationale d'allocations familiales ; la progression très rapide des dépenses dues à la vieillesse ; l'amélioration du niveau de vie des retraités ; le problème de l'équilibre financier ; les mesures prises en 1969 en ce qui concerne la revalorisation des pensions et des rentes ; l'examen par le Parlement des hypothèses relatives à la politique de la vieillesse retenues par le Gouvernement pour le VIe Plan ; la politique de la santé ; la nécessité d'une organisation plus rationnelle et plus économique ; les actions de prévention ; la hiérarchisation des objectifs prioritaires ; la nécessité de garder le contrôle des dépenses ; les actions envisagées par le Ministre ; la simplification des procédures ; la meilleure intégration de la recherche médicale dans la politique de la santé ; le renforcement de l'aide de l'Etat à la recherche médicale depuis plusieurs années ; l'I.N.S.E.R.M. ; l'Institut Pasteur ; le développement de l'informatique ; l'accélération du paiement des prestations ; les établissements hospitaliers ; la politique de médecine préventive de la France ; l'état sanitaire de la population ; les actions nouvelles à entreprendre en matière de vaccination, dépistage, etc. ; le problème de la drogue ; les actions entreprises dans ce domaine ; l'aménagement d'un centre lourd à l'hôpital Marmottan ; les urgences médico-chirurgicales ; les accidents de la route ; le cancer ; l'alcoolisme ; la campagne menée contre la consommation abusive des vins ; la lutte contre la pollution atmosphérique et contre le bruit ; la politique d'équipe-

ment ; les réalisations du Ve Plan ; les lits mis en service de 1966 à 1969 ; les orientations pour l'avenir ; la nécessité de repenser la nature des équipements ; l'évolution dans la nature des besoins ; la « carte hospitalière » à dresser ; le développement de l'industrialisation de la construction ; les responsabilités traditionnelles des collectivités locales ; les inconvénients de la longueur des délais de réalisation ; le raccourcissement souhaitable des délais d'approbation des dossiers ; les crédits pour 1970 ; les crédits bloqués au fonds d'action conjoncturelle ; les responsabilités du personnel de santé ; la création de chaires universitaires de médecine sociale ; l'intention du Ministre de sévir très fermement contre les abus ; la profession médicale ; le conflit né à propos de l'arrêté du 26 septembre 1969, qualifié par certains « d'arrêté Guichard-Boulin » ; les exigences de la formation du médecin et de sa qualité ; le problème de locaux ; la formation des maîtres ; le nombre non-extensible des malades ; la proportion d'un médecin pour 500 habitants ; le manque de médecins en France ; les diplômes de médecins délivrés chaque année ; le nombre des étudiants en première année de médecine ; l'erreur que commettrait le Ministre s'il laissait 25.000 étudiants aborder les études médicales en comptant sur une sélection naturelle qui s'opérerait au cours des années suivantes ; le caractère provisoire de l'arrêté du 26 septembre ; l'exclusion de la notion de sélection ; les carrières paramédicales ; la formation de techniciens supérieurs de l'électronique ; les deux groupes de travail qui seront constitués pour étudier les possibilités de sortie vers des carrières paramédicales ; l'équilibre entre les spécialistes et les généralistes et l'équilibre entre les spécialistes eux-mêmes ; les médecins psychiatres ; la politique de convention ; le dépôt prochain devant le Parlement d'un projet de loi hospitalière ; la priorité donnée aux problèmes humains ; les principes que définira cette loi ; le dialogue qui s'est engagé entre responsables du secteur privé et du secteur public ; la demande adressée par le Ministre au Directeur de l'Assistance publique à Paris d'expérimenter diverses formules pour substituer au lit d'hospitalisation un système plus satisfaisant ; (p. 4208 à 4211) : la « société nouvelle » et la politique de la santé ; les critiques formulées à l'égard de l'exécution du Ve Plan ; le problème des spécialités pharmaceutiques ; la recherche pharmaceutique ; les médecins à plein temps dans les hôpitaux ; la progression réelle du budget de la Santé ; les médecins psychiatres ; la lenteur des procédures dans la construction hospitalière ; les opérations de décentralisation ; la meilleure concertation souhaitable entre les diverses personnalités intéressées par la construction de l'hôpital ; les problèmes en matière de gestion ; la préparation éventuelle d'une loi de programme en matière de construction hospitalière ; la fusion des services de l'action sanitaire et sociale et des directions régionales de la Sécurité sociale ; la dispersion de l'aide de l'Etat ; la coordination qui s'impose entre les services du Ministère et ceux des D.O.M. et T.O.M. ; l'hôpital de Kourou ; les mineurs glaisiers ; la solution *sui generis* à trouver ; les problèmes des abattements de zone pour les prestations familiales ; le coût budgétaire de leur suppression ; l'industrialisation des hôpitaux ; l'Organisation mondiale de la Santé ; le problème des orphelins et des veuves ; l'hôpital de Flers ; la revalorisation des pensions et du système de points ; l'examen prénuptial ; son maintien souhaitable ; le centre médical pour personnes âgées de Mulhouse ; le problème des retraites des personnes âgées ; les abus constatés dans certains dispensaires ; la suppression par le décret du 28 août 1969 de la compétence du conseil général des bâtiments de France en matière d'examen d'opérations d'architecture ; le déficit du régime général de la sécurité sociale ; le juste milieu à chercher entre un système personnalisé et une fiscalité totale ; la publication prochaine d'un décret relatif au statut des hôpitaux de deuxième catégorie ; les relations entre les hôpitaux publics et les cliniques privées ; l'effort consenti en ce qui concerne la dialyse rénale ; la politique familiale ; la définition d'une telle politique dans les perspectives du VIe Plan ; l'application de la loi du 12 juillet 1966 sur l'assurance maladie des travailleurs non salariés dans les D.O.M. ; l'instruction des dossiers à l'échelon départemental ; la construction de l'hôpital de Saint-Pierre ; l'hôpital de Béziers ; l'hôpital de Sedan et de Charleville-Mézières ; les marges bénéficiaires de l'industrie pharmaceutique ; l'équipement hospitalier et les blocages de crédits intervenus le 30 juin dernier ; l'enfance inadaptée ; la formation des jeunes étudiants ; le manque de médecins généralistes ; l'extension des maladies vénériennes ; les mutilés du travail ; l'abrogation intégrale de la loi du 12 juillet 1966 deman-

Budget 1970

dée par certaines organisations ; le caractère proprement scandaleux de telles demandes ; le problème du trop grand nombre de débits de boissons et des transferts de licence ; le thermalisme ; la constitution d'un groupe de travail pour définir une politique d'ensemble du thermalisme ; les allocations familiales ; leur proportionnalité aux revenus ; les efforts du Gouvernement pour définir une véritable politique de la santé.

Interventions de Mlle Marie-Madeleine Dienesch, Secrétaire d'Etat à l'Action sociale et à la Réadaptation (p. 4160 et 4207) : l'unité fondamentale que forment l'action sociale et la réadaptation ; les mesures nouvelles du budget ; le plan d'urgence pour les handicapés ; le remplacement de la Commission unique du VIe Plan par une Commission de l'action sociale distincte de la Commission de la santé ; la protection maternelle et infantile ; les écarts très sensibles constatés entre les différentes régions ; la nécessité d'un dépistage le plus précoce possible des déficiences physiques ou intellectuelles ; le carnet de santé ; la prévention des handicaps susceptibles de se produire au cours de la période néo-natale ; les décisions prises à cet effet ; l'organisation du service unifié de l'enfance ; la nécessité d'un personnel plus nombreux ; la formation et la qualification des médecins ; la meilleure jonction souhaitable entre les médecins de santé publique et les chefs de clinique ; l'augmentation des crédits destinés aux crèches et aux pouponnières ; la formation des personnels des professions paramédicales et sociales ; la participation des intéressés aux études ; la prise en charge par l'Etat du coût de la formation des élèves ; la création d'une nouvelle école de masso-kinésithérapie à caractère public ; les mesures prises en faveur des infirmières hospitalières ; le statut de la profession d'assistante sociale ; les jardinières d'enfants ; l'action sociale en faveur des familles ; l'affaiblissement actuel des liens familiaux ; les centres sociaux ; les travailleuses familiales ; les foyers de jeunes travailleurs ; l'action sociale en faveur des personnes âgées ; la priorité à donner à une politique destinée à favoriser le maintien des intéressés à leur domicile ; l'action sanitaire et sociale ; les inadaptés et handicapés ; les crédits supplémentaires dégagés par le Gouvernement dès sa constitution ; le montant total de l'effort de solidarité nationale pour ces catégories ; la prévention ; le lancement d'un programme de construction industrialisée d'instituts médico-pédagogiques et médico-professionnels ; la formation des personnels spécialisés ; les besoins considérables en personnel qualifié ; les mesures de reclassement ; la mise à l'étude dans un projet de réforme de l'allocation d'éducation spécialisée ; les mesures transitoires en faveur des adultes de plus de vingt ans ; l'inclusion des primes pour la constitution des rentes survie dans les déductions autorisées pour le calcul du revenu imposable ; l'aménagement des règles de l'aide sociale ; le problème consistant à savoir si l'aide sociale est encore adaptée aux besoins actuels ; le contact direct et personnel pris par le ministre avec les personnes qui animent les institutions en faveur des handicapés ; le respect indispensable du caractère spécifique de chaque handicap ; les qualités de courage et de générosité qui sont mises en œuvre inlassablement pour donner aux inadaptés la place qui leur revient dans la société d'aujourd'hui ; la grande chaîne de solidarité et le principe démocratique de la participation ; (p. 4207 et 4208) : l'acceptation par le Gouvernement d'un débat au fond sur le problème des inadaptés et des handicapés ; les nombreux orateurs qui se préoccupent de ces problèmes ; l'exonération des primes de rente survie ; le pourcentage des réalisations des prévisions du Plan ; la révision des chiffres de l'intergroupe de l'enfance inadaptée ; les centres d'aide par le travail ; les ateliers protégés ; la mise à la disposition des handicapés de locaux scolaires vides ou inutilisés ; les difficultés que soulève cette éventualité ; les centres médico-psychopédagogiques ; la réglementation qui s'impose en cette matière ; l'aide sociale et l'obligation alimentaire ; les problèmes posés par les rééducateurs de la psychomotricité ; les orthophonistes ; la coordination des efforts ; la création d'un comité interministériel ; la préparation d'un texte à ce sujet ; les personnes âgées ; les prestations vieillesse ; les questions concernant la famille ; l'allocation d'orphelin ; le dépôt prochain d'un projet de loi sur ce sujet ; la situation des veuves ; l'aide aux mères de famille qui veulent rester auprès de leurs enfants ; les économies qui en résultent pour le budget de l'Etat ; les foyers de jeunes travailleurs ; les personnels d'éducateurs ; les frais de scolarité ; les éducateurs spécialisés ; le financement des études des infirmières ; les réalisations des objectifs du Ve Plan ; les remerciements à la Croix Rouge française pour la tâche capitale qu'elle assume en matière de for-

mation ; la situation difficile de cette association ; le travail à mi-temps ; les aides-soignantes.

ÉTAT B concernant d'une part les crédits du Ministère du Travail et de l'Emploi et de la Population et, d'autre part, le Ministère de la Santé publique et de la Sécurité sociale, dont le vote avait été réservé après l'examen du budget du travail (p. 4211).

Titre III : adoption.

Titre IV : adoption de la réduction de crédit.

ÉTAT C. — Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Titre VI : adoption au scrutin des autorisations de programme ; liste des votants (p. 4244) ; adoption des crédits de paiement (p. 4211).

AGRICULTURE. — F.O.R.M.A. — B.A.P.S.A.

DISCUSSION [18 novembre 1969] (p. 3894, 3901, 3921) ; [19 novembre 1969] (p. 3955, 3975, 3998).

L'importance de l'aide apportée par l'Etat à l'agriculture ; le coût de l'agriculture (p. 3894, 3897, 3898, 3899, 3917, 3922, 3969, 3984, 4008) ; le revenu agricole ; sa stagnation (p. 3894, 3923, 3937, 3941) ; les excédents agricoles (p. 3894, 3918, 3959) ; l'agriculture et le Marché commun ; la politique agricole commune ; la Conférence de La Haye (p. 3894, 3896, 3898, 3903, 3916, 3919, 3923, 3933, 3934, 3958, 3962, 3976, 3978, 3987, 3989, 3993, 4008) ; le règlement financier européen (p. 3894, 3978, 3979) ; la politique de soutien des marchés ; son injustice et son inefficacité ; la substitution de l'aide aux producteurs à l'aide aux produits (p. 3894, 3895, 3896, 3898, 3925, 3931, 3940, 3971, 3976, 3977, 3984, 3992) ; les améliorations de structures nécessaires (p. 3895, 3916, 3924, 3935, 3979) ; les crédits budgétaires ; leur diminution (p. 3895, 3897, 3898, 3917, 3924, 3926, 3927, 3941, 3971, 3987, 3992, 3994) ; le fonds d'action rurale (p. 3895, 3899) ; les crédits pour l'aménagement des villages (p. 3895, 3900) ; l'industrie agricole alimentaire (p. 3895, 3900, 3970, 3971, 3988, 4008, 4009, 4010) ; les S.A.F.E.R. ; le remembrement (p. 3895, 3935, 3940, 3941, 3956, 3962, 3969, 3972, 3973, 3984, 3986, 4002, 4011) ; l'enseignement agricole et la formation professionnelle (p. 3895, 3898, 3901, 3902, 3903, 3922, 3928, 3929, 3957, 3961, 3968, 3969, 3981, 3983, 3985, 3988, 4023) ; l'enseignement privé (p. 3895, 3898, 3899, 3902, 3922, 3926, 4001, 4006) ; l'élevage ; les subventions aux constructions de bâtiments (p. 3895, 3896, 3969, 3984, 3986, 3988, 3989, 4009) ; la présentation complexe des documents budgétaires (p. 3896, 3926) ; les cotisations à l'A.M.E.X.A. des petits exploitants ; la référence au revenu cadastral (p. 3896, 3905, 3907, 3908, 3941) ; les investissements ; l'insuffisance des crédits (p. 3896, 3961, 3963, 3992) ; l'indemnité viagère de départ (I.V.D.) (p. 3896, 3900, 3924, 3927, 3956, 3959, 3964, 3965, 3969, 3972, 3980, 3995, 4002, 4009, 4010, 4011, 4012) ; les problèmes du crédit dans l'agriculture ; le crédit agricole (p. 3896, 3897, 3899, 3918, 3923, 3924, 3927, 39232, 3933, 3937, 3938, 3941, 3957, 3959, 3961, 3964, 3966, 3969, 3971, 3980, 3982, 3983, 3984, 3987, 3991, 3992, 3994, 3995, 4002, 4003, 4008, 4009, 4010) ; la dévaluation ; ses effets (p. 3897, 3898, 3916, 3920, 3923, 3927, 3937, 3969, 3977, 3991) ; les prix des produits agricoles (p. 3897, 3898, 3903, 3924, 3938, 3969, 3977, 3984, 3991, 4008, 4009) ; la nécessité d'une politique sociale sélective (p. 3897) ; le rapport Vedel (p. 3897, 3919, 3925, 3937, 3965, 3979, 3980, 3982, 3987, 3988, 4008) ; la dispersion des crédits (p. 3897) ; les négociations de Bruxelles ; la hiérarchie des prix établie (p. 3898) ; l'utilisation des excédents du F.O.R.M.A. au profit des crédits d'équipement (p. 3899, 4020) ; la confiance à rétablir pour éviter le désordre (p. 3899) ; l'allégement souhaitable des charges de l'agriculture (p. 3899) ; l'industrialisation des campagnes (p. 3899, 3926, 3995, 4010) ; le malaise paysan ; la crise morale de l'agriculture (p. 3900, 3916, 3921, 3922, 3925, 3937, 3941, 3957, 3958, 3962, 3966, 3968, 3977, 3988, 3991, 4008) ; la préservation de la nature (p. 3900) ; les bourses d'enseignement agricole (p. 3903, 3961, 3981, 4001) ; le F.O.R.M.A. (p. 3903, 3904, 3922, 3938, 3961, 3973, 3985, 3989) ; les remboursements du F.E.O.G.A. (p. 3903, 3904, 3922, 3926, 3989) ; la production laitière ; les abattages de vaches (p. 3903, 3904, 3905, 3922, 3926, 3930, 3932, 3958, 3960, 3978, 3993, 3995, 4003, 4005) ; le prix du lait ; son relèvement (p. 3904, 3929, 3930, 3956, 3959, 3971, 4011) ; la viande de bœuf ; le déficit de la production (p. 3904, 4011) ; la viande porcine (p. 3904, 3905, 3919, 3959, 3980, 3984, 3993, 3996, 4004) ; la distribution à caractère social de denrées excédentaires (p. 3904, 3963, 4002) ; les céréales (p. 3904) ; les achats de produits agricoles extérieurs à la Commu-

Budget 1970

nauté par nos partenaires du Marché commun (p. 3904) ; les fruits et légumes (p. 3904, 3919, 3927) ; les volailles et les œufs (p. 3904) ; le vin, la viticulture (p. 3904, 3934, 3935, 3936, 3937, 3939, 3957, 3958, 3959, 3966, 3993, 3998, 4006, 4007) ; les S.I.C.A. (p. 3905) ; le beurre (p. 3905, 3919, 3922, 3939, 3993, 4004) ; les importations de suif (p. 3905) ; les exportations agricoles — la contribution que l'agriculteur apporte à l'équilibre de la balance des comptes (3905, 3922, 3984) ; les prestations sociales agricoles ; le B.A.P.S.A. (p. 3905, 3906, 3907, 3908, 3965, 3971) ; le poids de son financement par la collectivité nationale (p. 3906, 3907, 3908) ; les taxes sur les betteraves (p. 3906, 3979) ; la taxe sur les corps gras (p. 3906, 3908, 3909, 3979) ; l'A.M.E.X.A. (p. 3906, 3908, 3962, 3965, 3974, 4003) ; les allocations familiales ; les abattements de zones (p. 3906, 3907, 3908, 3960) ; les prestations vieillesse (p. 3906, 3907, 3908) ; les veuves d'exploitants agricoles (p. 3907, 3956) ; les aides familiaux (p. 3907) ; le maintien des exonérations partielles pour les cotisations cadastrales d'assurance vieillesse et d'assurance maladie (p. 3907, 3908, 4002, 4003) ; le rôle de l'exploitation familiale (p. 3916, 3925, 3941, 3957, 3968, 3980, 3987, 3988) ; l'encouragement à apporter aux productions animales (p. 3916, 3930, 3984) ; la création de sociétés foncières (p. 3917, 3966, 3980, 3981) ; le mécontentement et les revendications de la jeunesse rurale (p. 3917) ; les restrictions de crédits à l'Agriculture (p. 3917, 3924) ; les mesures discriminatoires prises à l'encontre de la petite et moyenne exploitation (p. 3918) ; l'application de la T.V.A. à l'Agriculture (p. 3918, 3966, 3985, 3989) ; le plan Mansholt (p. 3918, 3982) ; le programme communiste (p. 3920) ; la condamnation de trois jeunes dirigeants agricoles de Loire-Atlantique (p. 3921, 4010) ; le déroulement des épreuves du brevet d'aptitude agricole et du brevet de technicien agricole (p. 3922) ; la distorsion entre prix industriels et prix agricoles (p. 3924, 3957, 3969) ; l'Institut national de recherche agronomique (p. 3924, 4016) ; l'exportation de beurre en Allemagne (p. 3926) ; la diminution du nombre des exploitations agricoles en Alsace (p. 3927) ; la lutte contre la brucellose (p. 3927, 3930) ; la date du versement de l'indemnité pour fermeture d'abattoirs (p. 3927) ; la forêt et le bois ; l'Office national des forêts (p. 3928) ; le paiement du lait à la qualité (p. 3930) ; les excédents céréaliers ; la fixation d'un quantum par exploitation (p. 3931) ; le comportement de nos partenaires du Marché commun (p. 3933, 3934) ; la création d'un Institut du développement agricole (p. 3936) ; les prêts aux collectivités locales (p. 3936) ; les viticulteurs du Bordelais (p. 3936, 3937) ; l'absence de définition juridique de l'agriculteur (p. 3940) ; les producteurs de pommes de terre (p. 3941, 3942, 3996) ; les zones de rénovation rurale, notamment en région de montagne (p. 3942, 3963, 3964, 3967, 3968, 3972, 3983, 3984, 3994, 4006, 4009, 4010) ; l'élevage du mouton (p. 3942) ; le problème foncier ; les investissements nécessaires (p. 3956) ; la fiscalité agricole ; l'injustice du critère du revenu cadastral (p. 3956, 3962) ; le retour souhaitable aux conditions de production naturelles (p. 3957) ; l'agriculture bretonne (p. 3958, 3995, 3996) ; l'inutilité des actes de violence (p. 3959, 4010) ; les planteurs de tabac (p. 3960) ; la normalisation des fruits et légumes (p. 3960) ; l'application abusive de polices d'assurances contre la mortalité des veaux (p. 3960) ; les adductions d'eau (p. 3962, 3986, 3999, 4000) ; la concession des pensions d'invalidité (p. 3962) ; les conserveries françaises ; les répercussions des importations (p. 3963) ; les comités économiques (p. 3966) ; la situation dans le Vaucluse (p. 3966, 3967) ; les maisons familiales rurales (p. 3968, 4006, 4009) ; la saturation des denrées alimentaires en produits toxiques (p. 3968) ; les producteurs de fleurs (p. 3970) ; l'aménagement des grands axes routiers (p. 3972) ; l'unité des prix agricoles européens ; la préférence communautaire et la solidarité financière (p. 3976) ; l'application des prix communautaires normaux (p. 3978) ; les résultats obtenus grâce au Marché commun agricole (p. 3978) ; les betteraves (p. 3979) ; le rapport Malassis (p. 3980) ; le rôle des jeunes dans l'agriculture (p. 3980) ; la situation dans la Haute-Garonne ; le plan de répartition des abattoirs (p. 3981) ; le prix du maïs (p. 3982, 3988) ; l'application de la T.V.A. au commerce du bétail (p. 3985) ; les « petites productions » spécialisées du Périgord : foie gras, truffes, noix (p. 3986, 3987) ; le tabac (p. 3987, 3995, 4002) ; les éleveurs charolais de moins de dix vaches (p. 3987) ; les « petites productions » des pays de l'Adour (p. 3988) ; la faillite de la politique agricole du Gouvernement (p. 3989) ; la forêt de Gascogne ; les sylviculteurs et gemmeurs (p. 3990, 3991) ; l'endettement de l'agriculture (p. 3991) ; les Chambres d'Agriculture ; leur réforme (p. 3992) ; les crédits pour l'hydraulique ; la plaine littorale du Nord-Pas-de-Calais (p. 3993) ; la situation dans les

régions de l'Ouest (p. 3994, 3995, 3996) ; la S.A.F.E.R. de Bretagne (p. 3994, 3996) ; l'institution d'une retraite agricole (p. 3995) ; la viticulture et le Marché commun agricole (p. 3999) ; les agriculteurs du Gers ; les producteurs d'Armagnac (p. 4000, 4001, 4002, 4003) ; les producteurs de fruits (p. 4001 4002) ; la constitution d'une SICA, la SIVA-EVAPRA sans le Sud-Ouest (p. 4002) ; le canal de Provence (p. 4004, 4005) ; la situation des fermiers et des métayers (p. 4005) ; l'exploitation des ouvriers agricoles (p. 4005) ; le classement de la Sarthe comme département à vocation laitière (p. 4006) ; les vins du Beaujolais (p. 4006) ; l'absence de crédit agricole en Guyane (p. 4007, 4008) ; les producteurs d'Emmenthal en Haute-Marne (p. 4009) ; les destructions de récoltes par le gros gibier ; le droit d'affût (p. 4009) ; les emprunts des Caisses mutuelles agricoles (p. 4010) ; la pollution des eaux (p. 4011) ; l'opportunité d'un débat à l'Assemblée Nationale sur l'enseignement agricole (p. 4023).

Interventions de M. Jacques Duhamel, Ministre de l'Agriculture (p. 3896) : les crédits pour les bâtiments d'élevage ; le décret concernant l'I.V.D. ; (p. 3902) : l'augmentation des crédits pour l'enseignement agricole ; (p. 3909 à 3916) : l'inquiétude que ressent l'agriculture française ; sa liquidation que prônent certains ; le désir du Gouvernement de la promouvoir ; le coût de l'agriculture pour les contribuables ; les dépenses réelles du F.O.R.M.A. ; la déduction à effectuer des remboursements du F.E.O.G.A. ; la partie des dépenses de soutien qui va au transformateur, au transporteur ou au négociant et non au propriétaire ; la multiplicité des tâches assurées par le Ministère de l'Agriculture ; le niveau des prix agricoles ; la rémunération des producteurs et les dépenses des ménages ; la diminution constante de la part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales des ménages ; le pourcentage excessif donné aux produits alimentaires dans la liste des prix de détail ; la vérité à rétablir sur le coût réel de l'agriculture ; l'importance nationale de la mise en compétition de l'agriculture française ; les problèmes qui se posent à elle ; leur similitude avec ceux qui se posent à l'industrie ; l'effort cohérent et persévérant qu'exige l'insertion du monde rural dans le monde moderne ; le budget pour 1970, budget de rigueur ; les choix qu'il a fallu opérer ; les idées forces qui ont conduit aux choix prioritaires ; la solidarité sociale, expression de la mutation ; les salariés agricoles ; leur protection contre les accidents du travail ; le B.A.P.S.A. ; le concours de la collectivité au régime social agricole ; la prise en charge par ce régime des dépenses afférentes aux descendants des agriculteurs âgés jusqu'à l'âge de leur majorité ou de leur départ à la ville ; l'accord du Gouvernement pour maintenir en 1970 l'estimation des recettes au niveau prévu pour 1969 en ce qui concerne le rendement des taxes sur les oléagineux ; la diminution à due concurrence des cotisations d'assurance maladie ; le maintien des pourcentages d'exonération des cotisations de l'AMEXA ; la progressivité des cotisations ; l'effort prioritaire que le Parlement et le Gouvernement ont voulu consacrer aux actions du F.A.S.A.S.A. et du F.A.R. ; les bourses ; les bourses de l'enseignement privé ; les suppléments de bourses accordés aux enfants d'exploitants habitant les zones déshéritées ; l'idée d'orientation ; le développement de certaines productions notamment des productions de viande afin de régler le problème des excédents laitiers ; la diminution de moitié des stocks de beurre ; la production de viande bovine, ovine et porcine ; les trois sources de financement qui concourront à l'action d'incitation des productions animales : le F.O.R.M.A., le budget du Ministère de l'Agriculture (bâtiments d'élevage) et le F.A.R. ; le développement des petites productions ; la valorisation et la transformation des produits agricoles ; les raisons qui incitent à accomplir un effort d'urgence en ce domaine ; la nécessité pour l'initiative coopérative et privée de répondre à la volonté publique ; l'idée d'environnement ; l'aménagement de l'espace rural ; les aménagements de villages ; la dotation en faveur des zones de rénovation rurale et notamment des zones de montagne ; la définition prochaine des plans d'aménagement rural ; les expériences pilotes ; le crédit exceptionnel ouvert à cet effet ; la sauvegarde du patrimoine naturel ; la lutte contre les pollutions, notamment la pollution de l'eau ; le maintien et l'enrichissement du patrimoine forestier ; l'institution d'une taxe sur le défrichement ; l'exonération sur l'I.R.P.P. pour les terres plantées en bois ; la nécessité d'une politique agricole réaliste et de prix agricoles suffisamment rémunérateurs ; le crédit agricole ; les investissements des entreprises ; la part de plus en plus limitée du coût de la matière première agricole dans le prix des produits alimentaires ;

Budget 1970

l'éclosion des besoins artificiels ; l'inégalité délibérée qui subsiste entre les producteurs agricoles et les autres ; la fixation des prix agricoles à un niveau suffisant ; l'alignement des prix intérieurs français sur les prix communautaires ; le prix de la viande bovine ; la revalorisation immédiate qui a suivi la dévaluation ; la deuxième étape qui sera franchie au plus tard le 1er avril prochain ; le prix de la viande porcine ; la suppression récemment demandée à Bruxelles par le Gouvernement français, de toute subvention à l'importation de céréales consommés par les porcs ; le prix des produits laitiers ; la hausse du prix de la poudre de lait accordée aux producteurs français au lendemain de la dévaluation ; le prix du beurre ; le relèvement du prix d'intervention du beurre à compter du 1er janvier 1970 ; le respect par le Gouvernement de tous les engagements pris à l'égard des agriculteurs et de ses partenaires de porter les prix français aux prix communautaires ; l'importance du crédit ; le rôle du crédit agricole mutuel ; l'encadrement du crédit ; les aménagements qui lui ont été apportés en ce qui concerne l'agriculture ; le recensement des engagements auprès des caisses de crédit ; les prêts destinés au financement des bâtiments d'élevage ; le report de certains prêts sur les collectivités locales ; le souci du Gouvernement de porter son choix vers la satisfaction prioritaire des besoins des agriculteurs ; l'exercice normal des activités du crédit agricole ; les perspectives d'avenir ; la politique des structures foncières ; le maintien de l'unité de l'exploitation familiale ; les problèmes de l'indivision successorale ; le dépôt récent d'un texte devant le Sénat sur ce sujet ; la restructuration dans le cadre de la propriété foncière ; l'indemnité viagère de départ ; son caractère de mesure d'inspiration économique ressentie comme une mesure à caractère social ; la distinction entre l'indemnité viagère de départ proprement dite et l'indemnité complémentaire de restructuration ; le maintien de la dotation budgétaire des S.A.F.E.R. ; le déplafonnement des prêts du crédit agricole mutuel destinés aux acquisitions foncières ; les groupements agricoles fonciers ; les autres formules de sociétés d'investissement foncier qui méritent d'être expérimentées ; la restructuration de l'exploitation par la location de terres ; le texte concernant les baux ruraux à long terme soumis au Gouvernement ; l'inscription de l'avenir de l'agriculture dans le cadre de l'Europe ; la politique monétaire communautaire à déterminer ; la politique agricole commune et le règlement financier ; l'impératif d'achèvement et de consolidation de la C.E.E. ; le caractère politique du problème ; la conférence de La Haye ; la nécessité du dialogue avec les agriculteurs ; la réprobation par le ministre de toute manifestation qui se situe hors du cadre légal ; le respect de la loi et de l'Etat qu'exige la vraie démocratie ; la mise en garde de l'agriculteur contre les provocations ; les responsabilités du Ministre de l'Agriculture ; (p. 3917) ; le respect dû aux Ministres de la France ; (p. 3919 et 3939) : le rapport Vedel ; (p. 3922) : le prix du beurre en Hollande ; (p. 3923) : la S.A.F.E.R. de Bretagne ; (p. 3924) : les crédits d'investissement ; (p. 3929) : l'implantation d'écoles maternelles dans les communes rurales ; (p. 3930) : le paiement du lait à la qualité ; (p. 3940) : la définition de l'agriculteur ; (p. 3964) : les attributions d'I.V.D. ; (p. 3970) : les industries agricoles alimentaires ; (p. 3971) : le déblocage des crédits du F.A.C. ; le dépérissement des arbres fruitiers dans l'Ardèche ; (p. 3972) : les prêts accordés pour les bâtiments d'élevage ; (p. 3973) : les crédits du F.O.R.M.A. ; les crédits du F.A.S.A.S.A. pour l'I.V.D. et du F.A.R. pour les actions sociales ; les frais de fonctionnement du F. A. S. A. S. A. ; (p. 3978) : l'institution d'un prix commun unique ; les importations de porcs ; (p. 3979) : la taxe sur les betteraves et sur les corps gras ; (p. 3982) : la réforme du crédit agricole ; (p. 3985) : la bonification des prêts d'installation aux jeunes agriculteurs ; le plan d'aménagement de l'Auvergne ; (p. 3986) : le déblocage par priorité des crédits destinés à l'élevage ; (p. 3993) : l'augmentation du prix du lait ; (p. 3995) : la prime d'abattage ; la brucellose ; (p. 3996) : les crédits de remembrement ; la S.A.F.E.R. de Bretagne ; (p. 4000) : l'Armagnac ; le moratoire des rapatriés ; l'incitation aux initiatives collectives ; (4012 à 4020) : le désir de dialogue du Ministre ; les productions végétales ; les céréales ; le prix de l'orge et du maïs ; le déficit de la C.E.E. en maïs ; l'amélioration du prix du maïs proposée par la Commission européenne par rapport aux autres céréales ; le vin ; la campagne 1968-1969 ; la récolte de 1969 ; la teneur alcoolique de cette campagne supérieure à la précédente ; les sinistrés viticulteurs ; l'application de la réglementation sur les calamités agricoles ; les avantages fiscaux et les faci-

lités de crédit qui leur sont consentis ; l'organisation de la campagne ; la fixation du prix de campagne ; l'adaptation de l'offre aux besoins ; la priorité au vin national ; les importations ; le refus des importations supplémentaires en provenance d'Espagne ; la remise en ordre du régime de la chaptalisation et de la réglementation du déclassement ; le problème des plantations ; les négociations concernant le règlement viniviticole dans le cadre de la C.E.E. ; l'organisation commune du marché ; la compétitivité de la production française par rapport notamment à la production italienne ; la position du Gouvernement sur l'organisation communautaire ; son rappel dans le mémorandum publié il y a un an ; la non-application en Italie de la décision prise en 1962 par la Communauté visant à l'établissement d'un cadastre viticole ; harmonisation nécessaire des législations ; la sauvegarde du revenu du producteur ; le tabac ; l'indemnisation des dégâts causés par le mildiou ; les fruits et légumes ; la pomme de terre ; le déblocage des licences d'exportation ; les conditions actuelles de leur délivrance ; les fleurs ; la réunion en une séance de travail des représentants des départements les plus intéressés ; les équipements et les serres ; la production animale ; l'accord du ministre pour un débat sur ce sujet ; l'élaboration des trois plans de relance et de développement de la production bovine, ovine et porcine ; les crédits destinés aux bâtiments d'élevage ; les mesures de blocage ; les dispositions qui seront prochainement prises ; l'aide aux bâtiments d'élevage en Bretagne ; l'aide privilégiée en faveur de l'élevage des truies et de la production des porcelets ; les produits laitiers ; les prix ; la poudre de lait ; le prix du kilogramme de beurre ; l'écoulement des stocks ; la vente de beurre aux biscuitiers ou aux pâtissiers ; la distribution de lait dans les écoles ; l'incorporation du lait dans les aliments destinés aux veaux ; la vente de beurre « anonyme » au commerce ; le lien qui existe entre le lait et le beurre ; le prix de la viande ; l'élevage des moutons ; la durée de validité des licences d'importation de carcasses ; la stabilité du marché ; les importations de mouton congelé en provenance de l'hémisphère sud et de moutons maigres en provenance des pays de l'Est ; la productivité et la rentabilité de nos élevages ; les mesures décidées à Bruxelles connues sous le terme de « primes d'abattement » ; leur caractère non obligatoire ; le cas de l'Allemagne ; les « vaches de facteurs » ; la possibilité d'ajouter des règles plus contraignantes au règlement communautaire ; la prime de 200 unités de compte par vache laitière abattue ; le paiement du lait à la qualité ; l'examen des décrets par le Conseil d'Etat ; l'évolution des stocks de beurre ; le prix d'intervention du beurre français ; les programmes de relance des production animales ; les actions sociales ; le B.A.P.S.A. ; la vérification des ressources des chefs d'exploitation et des aides familiaux invalides au titre de l'AMEXA ; la destination des pensions d'invalidité ; la diminution des cotisations de l'AMEXA pour les veuves d'exploitants ; le déplafonnement des cotisations sociales ; l'établissement souhaitable d'une meilleure équité ; la modulation du régime des prestations sociales ; l'allocation de salaire unique ; la question du revenu cadastral servant de base au calcul des cotisations ; la substitution d'une autre base de calcul ; la difficulté d'en trouver une nouvelle ; la répartition des I.V.D. prévues pour 1970 ; les conditions d'indemnisation d'un fermier lors de son départ ; l'I.V.D. attribuée à soixante ans hors des zones de rénovation rurale ; la composition du C.N.A.S.E.A. (centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles) ; l'institution de deux catégories d'I.V.D. ; le financement du C.N.A.S.E.A. ; les problèmes relatifs au fonctionnement du Ministère ; la présentation du budget ; le regroupement souhaitable des documents dans un cadre unique et homogène ; les crédits destinés à l'Institut national de recherche agronomique ; les modifications internes des structures du Ministère ; la formation continue des fonctionnaires de l'Agriculture ; le dépôt d'un projet de loi sur la formation permanente ; la saturation des denrées agricoles en produits toxiques ; le contrôle effectué par quatre services différents ; son caractère plus rigoureux en France que chez nos partenaires ; l'interdiction par la France de l'emploi des cyclamates ; l'harmonisation du contrôle à l'échelon européen ; la publication prochaine d'un décret-cadre visant toutes les denrées alimentaires et tous les résidus toxiques d'origine agricole ; l'inscription du département du Bas-Rhin sur la liste des territoires retenus pour la mise en œuvre des opérations de prophylaxie collective de la brucellose ; les crédits d'équipement ; le remembrement ; la diminution temporaire des crédits budgétaires ; l'importance et l'urgence de travaux connexes ; le choix des commu-

nes à remembrer ; les échanges amiables ; l'aménagement rural ; les adductions d'eau ; l'eau potable ; les travaux du canal de Provence ; les fermetures d'abattoirs ; l'action des S.A.F.E.R. en matière de location de terres agricoles ; les difficultés rencontrées par la S.A.F.E.R. de Bretagne ; l'assainissement des wateringues ; (p. 4024 à 4027) : les zones de rénovation rurale et les zones de montagne ; les plans d'aménagement rural ; le recours à l'initiative locale ; les mesures dont ont bénéficié les zones de montagne ; l'examen par un groupe de travail de la définition d'une politique française cohérente de la montagne ; la constitution à l'Assemblée d'un groupe parlementaire de la montagne ; le crédit agricole ; son fonctionnement en Guyane ; le caractère temporaire de l'encadrement du crédit ; la liberté des caisses mutuelles en matière de choix et de priorités ; la priorité à donner aux agriculteurs ; l'élargissement souhaitable des activités des caisses de crédit agricole mutuel ; les quatre caractères qui doivent lui être conservés ; la réorganisation de la caisse nationale de crédit agricole ; les subventions permettant la bonification de l'intérêt du crédit agricole ; l'avenir du revenu agricole ; les transferts sociaux ; la très forte croissance du concours apporté par la collectivité au financement des régimes sociaux des exploitants agricoles ; l'absence de signification de revenu moyen, ou de revenu national, compte tenu des écarts d'une région à l'autre ; la croissance du revenu agricole en 1970 d'après les premiers travaux de la comptabilité nationale ; l'évolution de l'indice des prix des produits industriels nécessaires à l'agriculture ; l'attention apportée par le Ministre à l'évolution des charges des exploitants agricoles ; l'abaissement des coûts de production ; la conception prospective du président Edgar Faure en matière d'agriculture ; la concertation nécessaire ; la délibération avec les professionnels dans le cadre du Plan, de la politique agricole à moyen et à long terme ; la politique de soutien des marchés ; le caractère en fait évaluatif des crédits du F.O.R.M.A. ; le danger de prévoir le transfert automatique des crédits de soutien des produits vers les crédits d'équipement ; la répartition des crédits du F.O.R.M.A. ; le bilan financier du F.E.O.G.A. pour la France ; l'absence d'existence de chiffres valables pour 1970 ; la possibilité de fournir une estimation du bilan ; la responsabilité des excédents ; son appréciation en fonction de la croissance ; le caractère extrêmement bénéficiaire du Marché commun pour l'Agriculture française ; le double avantage financier que nous en tirons ; le développement de nos ventes agricoles à l'intérieur du Marché commun ; le tout que formait le Marché commun ; l'association des professionnels à l'élaboration des décisions de la Communauté ; l'unité des prix, fondement de l'organisation commune du marché ; la politique commerciale de la Communauté ; les trois failles du système : les fruits et légumes, les produits horticoles non comestibles et les conserves de fruits et légumes ; l'exigence de solidarité financière ; le règlement financier, acte politique ; l'avenir de l'agriculture française dans le cadre de l'Europe ; la résolution du Gouvernement de promouvoir l'agriculture ; la certitude de l'effort et le bien-fondé de l'espoir ; (p. 4023) : l'enseignement agricole.

Interventions de M. Bernard Pons, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Agriculture (p. 4020 et 4023) : les problèmes de la chasse et de la pêche ; les mesures importantes déjà approuvées par le Parlement ; la mise en place des textes ; les problèmes de la chasse, affaire de conscience et de discipline de la part des chasseurs ; la suppression du droit d'affût et le régime d'indemnité des dégâts causés aux cultures par les gros gibiers ; les trois textes importants qui sont actuellement à l'étude ; la lutte contre les pollutions des eaux superficielles ; la création de chasses pilotes et de parcours de pêches pilotes ; l'évolution et le renforcement des structures de l'administration ; la situation des producteurs de gemme ; la défense forestière du département des Landes contre les incendies ; les problèmes forestiers ; la reconversion des forêts productrices de bois de moins en moins utilisables pour satisfaire les besoins croissants en deux catégories de plus en plus recherchées ; le déficit croissant en bois de trituration ; le problème posé par l'approvisionnement de nos scieries et de nos industries utilisatrices ; le développement du capital forestier producteur ; l'accroissement de la productivité de la forêt et des professions du bois ; l'amélioration de l'organisation professionnelle ; l'action tendant à rendre la forêt française plus accueillante au public ; les premières mesures que le Gouvernement soumettra au Parlement dans le collectif de 1969 pour mieux atteindre les objectifs de la politique forestière nationale ; les trois éléments de ces dispositions ; l'aide apportée à l'investissement fo-

restier dans les forêts privées ; l'évaluation du revenu cadastral des propriétés forestières et l'application de la T.V.A. aux investissements forestiers ; les atteintes portées au patrimoine forestier par le développement général des activités urbaines, industrielles ou agricoles ; l'institution d'une taxe sur le défrichement ; la forêt d'Arc-en-Barois ; l'amélioration de la commercialisation des produits forestiers offerts sur le marché par l'Office national des forêts ; les forêts communales ; l'enseignement agricole ; le besoin de techniciens d'un niveau sans cesse plus élevé ; la possibilité offerte aux élèves qui suivent le cycle court d'accéder au cycle long ; les crédits d'investissement en matière d'enseignement agricole ; les groupes de travail chargés de définir les besoins de l'agriculture en formation des hommes et la liaison entre la formation technique et professionnelle et l'enseignement général ; la révision de la carte scolaire ; la coordination indispensable du développement des secteurs public et privé de l'enseignement agricole ; la mise à profit de la pause de l'année 1970 pour le perfectionnement de la pédagogie ; les crédits affectés aux investissements de l'enseignement agricole privé ; le rôle des maisons familiales ; le calcul du pourcentage de crédits au prorata du nombre d'élèves ; (p. 4023 et 4024) : les crédits de fonctionnement et les crédits de personnel de l'enseignement public ; les subventions de fonctionnement accordées à l'enseignement agricole privé ; les bourses d'enseignement ; les critères d'attribution ; les grandes lignes de la politique du Ministre et du Secrétaire d'Etat sur les problèmes de l'enseignement agricole ; la qualité sans cesse plus élevée de cet enseignement et la coordination plus satisfaisante entre ces établissements ; l'esprit de coordination et d'entente entre les établissements publics et les établissements privés ; la ferme volonté du Gouvernement de poursuivre en ce domaine la politique entreprise depuis dix ans.

ÉTAT B. — Titre III (p. 4027) : Crédits concernant l'agriculture, le F.O.R.M.A. et le B.A.P.S.A. ; adoption.

Titre IV : la ventilation du crédit relatif aux bourses de formation professionnelle entre les élèves fréquentant les établissements publics et ceux fréquentant les établissements privés ; l'impossibilité de combler en un an la différence existant dans la proportion des bourses accordées aux élèves des deux enseignements ; le rattrapage de la moitié du décalage ; amendement du Gouvernement tendant à réduire les crédits du titre III (réduction du produit de la taxe de circulation sur les vins alimentant le budget général en contrepartie de la majoration du produit de la surtaxe sur les alcools) (*ibid*) ; adoption (p. 4028) ; adoption du titre IV ainsi modifié.

ÉTAT C. — Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Titre VI : l'opposition du groupe communiste à un budget qu'il estime négatif dans son ensemble et à une politique agricole dont il n'admet pas les orientations fondamentales ; le vote défavorable de ce groupe ; l'opposition du groupe socialiste à la politique d'encadrement du crédit ; son vote défavorable sur le titre VI ; adoption au scrutin des crédits du titre VI ; liste des votants (p. 4044).

ÉTAT D. — Titre III (p. 4028) : chapitre 34-15 ; adoption.

F.O.R.M.A. : réserve du vote sur les crédits jusqu'au vote sur l'ensemble des crédits inscrits au budget du Ministère de l'Economie et des Finances (II : charges communes-Titre IV).

B.A.P.S.A. :

Art. 30 et 31 (paragraphes II) ; adoption des crédits.

Art. 49 : *Contribution additionnelle aux primes ou cotisations d'assurance destinées à alimenter le Fonds national de garantie des calamités agricoles* (*ibid*) ; adoption.

Après l'Art. 57 : amendement de la Commission des Finances tendant à remplacer la taxe sur les betteraves par une taxe sur le sucre ; l'injustice fondamentale de la taxe sur les betteraves ; la situation des petits planteurs de betteraves du Nord (*ibid*) ; la hausse du prix du sucre qui résulterait de l'adoption de l'amendement (p. 4029) ; la création d'une Commission par le Gouvernement pour réexaminer entièrement le financement du B.A.P.S.A. ; le transfert de charges sur les consommateurs qui résulterait de la disposition proposée ; vote défavorable du groupe communiste sur l'amendement ; la solution préférable consistant à exonérer de cette taxe les petits producteurs

Budget 1970

en majorant le taux de la taxe applicable aux producteurs de plus de mille tonnes de betteraves ; rejet de l'amendement (*ibid*).

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

DISCUSSION [31 octobre 1969] (p. 3172, 3201).

L'évolution des crédits ; leur insuffisance (p. 3172, 3173, 3183) ; l'application du rapport constant (p. 3172, 3173, 3180, 3182, 3184, 3186, 3187, 3202, 3203, 3206) ; l'absence de mesure nouvelle dans le budget (p. 3172, 3173, 3179, 3183) ; les déportés politiques ; la parité avec les déportés résistants ; la réunion d'un groupe d'études par le Premier Ministre (p. 3172, 3173, 3174, 3181, 3184, 3185, 3187, 3189, 3202, 3204, 3205, 3206, 3207, 3208, 3209) ; la retraite du combattant ; l'égalité entre les diverses catégories d'anciens combattants (p. 3172, 3173, 3179, 3183, 3184, 3185, 3187, 3208) ; les anciens combattants d'Afrique du Nord ; leur admission à l'Office national (p. 3172, 3173, 3174, 3180, 3182, 3183, 3184, 3185, 3187, 3203, 3204, 3205, 3206, 3207, 3208, 3210) ; les pensions de veuves ; les plafonds de ressources pour l'exonération de l'I.R.P.P. (p. 3173, 3174, 3180, 3183, 3184, 3185, 3186, 3187, 3204, 3207, 3209) ; la diminution des parties prenantes ; l'augmentation du nombre des pensions concédées (p. 3173, 3180, 3181, 3186) ; l'attribution de la carte d'interné résistant à des Français évadés par l'Espagne au cours de la guerre 1939-1945 (p. 3174, 3183) ; l'Office national des Anciens combattants ; son fonctionnement (p. 3174, 3179) ; les anciens prisonniers de guerre ; la pathologie de la captivité (p. 3180, 3187, 3202, 3205, 3208, 3210) ; les anciens déportés du travail (p. 3180, 3183, 3185, 3204) ; le 8 mai, jour férié et chômé (p. 3180, 3182, 3183, 3185) ; la tenue d'une « table ronde » pour régler le contentieux des anciens combattants (p. 3181) ; la représentation de l'U.F.A.C. au Conseil économique (p. 3181) ; les cheminots Anciens combattants (p. 3181, 3182, 3185, 3204) ; la retraite des invalides du Ministère (p. 3182) ; la pension d'invalidité au taux du grade (p. 3182) ; la levée des forclusions (p. 3183, 3184), 3186, 3187, 3207, 3208) ; les anciens internés des camps (Tambow, Rawa Ruska, etc.) (p. 3183, 3188, 3202, 3210) ; les Corses déportés (p. 3184) ; le mauvais emploi des crédits par l'Office national (p. 3186) ; les orphelins (p. 3186, 3207) ; l'extension de la Sécurité sociale à certaines catégories de Victimes de guerre (p. 3187) ; le relèvement du plafond de participation de l'Etat à la retraite mutualiste du combattant (p. 3187) ; les Alsaciens-Lorrains incorporés de force dans la Wehrmacht (p. 3187, 3188, 3207, 3209) ; les invalides militaires du temps de paix (p. 3203) ; l'attribution de la carte du combattant à certaines catégories d'Anciens combattants de la guerre 1914-1918 (p. 3205, 3206).

Interventions de M. Henri Duvillard, Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre (p. 3174 et 3210) : la continuité dans l'action du titulaire du Ministère ; son approbation des objectifs de la défense du franc et de l'équilibre des finances publiques ; le caractère de budget de redressement économique et financier du présent budget ; son augmentation de près de 259 millions de francs ; le prolongement du remarquable budget de 1969 ; les résultats satisfaisants obtenus depuis que le Ministre est à la tête du département ; la législation française concernant les Anciens combattants ; sa place parmi l'une des plus favorables du monde ; le méritoire et difficile effort de compression qui a porté sur les dépenses de matériel et de fonctionnement ; l'évolution du titre IV ; la réévaluation des crédits pour tenir compte de la hausse de la valeur des pensions en application du rapport constant ; l'application parfaitement correcte et loyale de l'indexation des pensions par les gouvernements de la Ve République ; les majorations indiciaires accordées en 1968 ; les critiques perpétuellement adressées à l'application du rapport constant qui constitue pourtant un avantage sans équivalent pour les titulaires de pensions ; l'inutilité de réunir une commission tripartite sur ce sujet ; le problème de la diminution du nombre des pensions en paiement ; les contrevérités soutenues sur ce point ; les dépassements de crédits que l'on constate en réalité et que l'on doit rétablir par les lois de règlement ; la mortalité des pensionnés compensée par les concessions de pensions nouvelles ; la seule considération valable : la variation du nombre total des points de pension en paiement ; les augmentations de crédits sur plusieurs chapitres importants ; le remboursement aux compagnies de transport des réductions de tarif accordées aux mutilés de guerre ; la Sécurité sociale ; les prestations du régime particulier des pensionnés de guerre ; les soins médicaux gratuits ; l'appareillage ; la subvention versée à

l Office national des Anciens combattants ; les crédits aux pupilles de la Nation ; le dialogue constant et confiant entre les Anciens combattants et leur Ministre ; la réunion de groupes d'études ou tables rondes pour le règlement des problèmes particuliers comme celui des évadés par l'Espagne ; les Anciens combattants et Victimes de guerre alsaciens et lorrains ; la situation des internés dans le camp russe de Tambow ; les forclusions ; l'application de l'article 68 de la loi de finances pour 1969 ; les renseignements chiffrés concernant l'application de cette disposition ; la création par l'article 77 de la loi de finances pour 1968 d'un titre de reconnaissance de la nation pour les militaires ayant pris part aux opérations d'Afrique du Nord ; l'attribution aux Anciens d'Afrique du Nord du bénéfice de certaines prestations de l'Office national ; l'octroi à certains déportés politiques d'une majoration spéciale de leur pension ; les nouvelles dispositions qui sont proposées cette année pour améliorer encore les pensions des déportés politiques ; la constitution d'un groupe de travail pour étudier les moyens de rapprocher les drcits à réparation des déportés politiques et des déportés résistants ; la concession de pension à tous les déportés à expiration d'un délai de trois ans ; les autres avantages reconnus aux Anciens combattants ; exonération d'impôt sur le revenu, cumul de la pension d'orphelin de guerre majeur infirme avec la majoration spéciale pour aide constante d'une tierce personne, plafond de la participation forfaitaire de frais de séjour des assurés dans les stations hydrominérales, plafond des ressources en faveur des veuves de guerre âgées, contribution de l'Etat au régime maladie des non-salariés relevant du Fonds national de solidarité ; le net effort accompli dans le budget général de 1970 en faveur des catégories défavorisées ; les cérémonies de commémoration du débarquement en Normandie et des actions de la Résistance ; l'érection d'un monument à Jean Moulin ; la commémoration en 1970 du 25e anniversaire de la victoire des alliés et de la libération des camps ; (p. 3181) : les « hors-guerre » ; (p. 3185) : l'accès des Anciens d'Algérie aux prestations de l'Office national ; (p. 3206) : la parité entre déportés politiques et déportés résistants ; (p. 3210 à 3212) : l'ambiance d'amitié et d'objectivité qui a régné tout au long du débat ; l'absence de « rideau de fer » entre le Ministre et les Anciens combattants ; les dépenses pour la construction de l'immeuble de Dijon ; l'abondante correspondance reçue par le Ministre ; la lettre de M. Bourgeois concernant les incorporés de force d'Alsace-Lorraine ; le problème des Anciens d'Afrique du Nord ; le grand pas qui a été fait pour assortir d'avantages matériels la création du titre de reconnaissance de la nation qui leur a été accordé ; leur admission éventuelle parmi les ressortissants de l'Office ; la prétendue absence de mesures nouvelles dans le budget ; le caractère de budget de reconduction du présent budget ; les déportés ; le groupe de travail qui étudiera la question de la parité ; les propositions qu'il sera amené à faire au Gouvernement lequel décidera au vu des comptes financiers ; la consolidation des pensions des déportés politiques acquise au bout de trois ans au lieu de neuf ; la représentativité des Anciens combattants à l'U.F.A.C. ; les rapports du Ministre avec cette association ; l'inutilité de la réunion d'une table ronde pour dresser le cahier des vœux des Anciens combattants ; la tenue à jour de ce cahier par le Ministre ; l'ordre de priorité à déterminer ; l'efficacité de la réunion d'une table ronde sur un problème précis ; les incorporés de force ; la pathologie des Anciens prisonniers de guerre ; les travaux de la Commission réunie sous la présidence de M. le Professeur Vic-Dupont ; la troisième Commission qui va se mettre au travail sur les problèmes concernant les déportés.

ÉTAT B. — Crédits concernant les Anciens Combattants et Victimes de guerre (p. 3212). — Titre III : amendement tendant à majorer la réduction de crédits ; la nécessité de bien veiller à l'utilisation des crédits votés ; adoption de la réduction de crédits (*ibid*).

Titre IV : les économies réalisées par le Gouvernement sur ce budget (p. 3213) ; la diminution du nombre des parties prenantes ; l'affectation souhaitable des sommes ainsi économisées au règlement du contentieux qui subsiste ; l'absence de toute mesure nouvelle dans le budget ; le vote défavorable du groupe socialiste et du groupe communiste ; les sujets de satisfaction qu'a apportés le Ministre des Anciens combattants au cours du débat sur le plan de l'égalité des droits entre les déportés et sur celui de l'entrée des Anciens d'Afrique du Nord dans l'Office ; la célébration du 25e anniversaire de la résurrection du monde libre ;

Budget 1970

adoption au scrutin des crédits du titre IV ; liste des votants (p. 3225).

Avant l'Art. 58 (p. 3214) : adoption de deux amendements du Gouvernement tendant, le premier à attribuer aux Anciens d'Afrique du Nord le bénéfice de différentes prestations de l'Office national des Anciens combattants ; le second, à étendre aux déportés politiques dont les infirmités résultent de maladie, les dispositions de l'alinéa 2 de l'article L 8 du Code des pensions militaires d'invalidité.

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE

DISCUSSION [6 novembre 1969] (p. 3423, 3443, 3468).

L'évolution des crédits ; leur insuffisance (p. 3424, 3427, 3428, 3430, 3443, 3444, 3449, 3465, 3466, 3473) ; les Charbonnages de France ; leur situation ; leur déficit (p. 3424, 3438, 3460, 3465) ; les équipements hydro-électriques (p. 3424) ; la création d'un Institut de développement industriel (I.D.I.) (p. 3424, 3426, 3448, 3450, 3454, 3455, 3465, 3469, 3471) ; le statut et les missions de cet organisme (p. 3424, 3425, 3426, 3427, 3448, 3450, 3451, 3455, 3457, 3465, 3469) ; la situation de l'artisanat (p. 3424, 3426, 3446, 3447, 3451, 3452, 3458, 3459, 3472) ; l'apprentissage (p. 3425, 3426, 3459, 3472) ; la moyenne et petite industrie (p. 3425, 3426, 3451, 3452, 3465, 3475) ; le taux de l'augmentation de la production prévu par le Gouvernement pour 1970 (p. 3425) ; l'encadrement du crédit et ses conséquences (p. 3425, 3447, 3452) ; l'institution d'une provision pour investissements exonérée d'impôt (p. 3425, 3448) ; les prêts du F.D.E.S. (p. 3426) ; la simplification des formalités administratives (p. 3426) ; la patente (p. 3426, 3454) ; les brillants résultats scientifiques obtenus en 1969 par les Etats-Unis et l'U.R.S.S. (p. 3427) ; l'atome ; la question des « filières » ; la recherche nucléaire (p. 3427, 3429, 3431, 3444, 3449, 3450, 3453, 3456, 3466, 3469) ; l'informatique ; le plan calcul (p. 3427, 3430, 3466) ; la Compagnie internationale pour l'informatique (p. 3427) ; le C.N.E.X.O. ; l'océanographie (p. 3428) ; la coopération internationale dans le domaine de la recherche ; l'européanisation de la recherche (p. 3428, 3429, 3431, 3444, 3446, 3447, 3450, 3453, 3463) ; la production d'uranium enrichi (p. 3428) ; l' Euratom (p. 3428, 3431, 3447, 3450, 3453, 3454) ; le C.E.R.N. ; la construction d'un nouvel accélérateur de particules au Luc dans le Var (p. 3428, 3429, 3431, 3453, 3463) ; l'activité spatiale ; le C.N.E.S. ; le C.E.R.S. et le C.E.C.L.E.S. (p. 3428, 3429, 3441, 3450, 3464) ; le centre de lancement spatial de Kourou (p. 3428, 3468, 3469) ; les satellites artificiels ; le projet Intelsat (p. 3428, 3429) ; la définition d'une politique européenne de la recherche (p. 3428) ; la crise de la recherche scientifique ; le découragement des savants français ; le problème des chercheurs ; la « fuite des cerveaux » (p. 3429, 3430, 3449, 3464, 3465, 3473) ; l'I.R.I.A. ; l'amendement de la Commission de la production (p. 3429) ; le C.E.A. ; sa reconversion ; le malaise au sein du personnel (p. 3429, 3440, 3441, 3445, 3449, 3450) ; le retard industriel de la France ; les conditions du développement industriel (p. 3430, 3447, 3454, 3459, 3460) ; la valorisation de la recherche ; l'A.N.V.A.R. (p. 3430, 3431) ; la situation dans le Nord et le Pas-de-Calais (p. 3438, 3439, 3440, 3461) ; l'orientation excessive de la recherche vers le secteur militaire (p. 3444) ; les liens entre la recherche et l'industrie (p. 3444, 3446) ; l'indépendance nationale en matière de recherche (p. 3444) ; le programme communiste en matiere de recherche (p. 3445) ; la situation à Azote Produits chimiques et dans la région toulousaine (p. 3445, 3446) ; l'incapacité des dirigeants des entreprises nationales (p. 3445) ; la liaison mer du Nord-Méditerranée (p. 3446) ; la rationalisation des choix budgétaires (p. 3447) ; l'Institut Pasteur (p. 3450) ; l'élaboration d'une politique industrielle de la France (p. 3450, 3459, 3466) ; la nécessité d'une monnaie européenne et d'une politique financière et sociale communes (p. 3451) ; la création d'une fédération syndicale européenne (p. 3451) ; l'encouragement à donner aux sociétés multinationales (p. 3451) ; le petit commerce (p. 3452) ; la création de grands magasins au centre des villes (p. 3452) ; l'égalisation fiscale entre les différentes formes de commerce (p. 3452) ; les départements de l'Est ; le drainage de la main-d'œuvre alsacienne par l'Allemagne (p. 3452, 3453, 3462, 3463) ; la théorie du « juste retour » en matière de recherche internationale (p. 3454) ; le crédit ; son organisation et son rôle (p. 3454, 3459, 3460) ; la création d'une Banque nationale des investissements (p. 3454) ; la coordination de l'industrialisation (p. 3455, 3456) ; le cloisonnement entre recherche fondamentale, recherche appliquée et développement de la technologie (p. 3456) ; la création à l'Assemblée

Nationale de comités scientifiques (p. 3456, 3457) ; l'industrie textile ; l'évolution de sa technique et de ses structures (p. 3458) ; le programme communiste en matière industrielle (p. 3460) ; les résultats des entreprises nationales (p. 3460) ; le C.N.E.X.O. et la D.G.R.S.T. (p. 3461, 3462) ; la situation dans le Nord du Bas-Rhin (p. 3462, 3463) ; le Centre atomique de Marcoule ; la reconversion de la région (p. 3466, 3467) ; l'industrie pharmaceutique (p. 3470) ; la Régie Renault (p. 3470) ; l'implantation d'usines dans les petites villes (p. 3471) ; le développement industriel de l'Aquitaine, notamment de la région bordelaise (p. 3471) ; la promotion de l'enseignement commercial (p. 3472) ; l'industrie électronique (p. 3472, 3473) ; la réhabilitation nécessaire du travail et de l'effort (p. 3473) ; l'industrie de la bonneterie ; la concurrence étrangère (p. 3473, 3474) ; la situation à Béziers et dans le Biterrois (p. 3475) ; l'industrie du pétrole et la pétrochimie (p. 3475) ; les industries d'art et de création (p. 3475, 3476).

Interventions de M. François-Xavier Ortoli, Ministre du Développement industriel et scientifique (p. 3431 et 3476) : la double intention que marque la création du département ministériel du développement industriel et scientifique ; l'accent mis sur le développement et le lien entre développement industriel et développement scientifique ; le rôle de coordination du Ministère dans le domaine de la recherche ; la justification d'une politique industrielle ; les progrès accomplis par notre industrie au cours des dernières années ; la comparaison avec les grandes industries concurrentes ; l'augmentation et l'accélération de l'investissement ; les priorités à fixer ; le rétablissement des équilibres ; la mise au point d'une industrie compétitive ; les conditions et les moyens d'une telle politique ; le rôle de l'entreprise ; la responsabilité du Gouvernement ; le développement des équipements collectifs ; la formation des hommes ; la pénurie de main-d'œuvre qualifiée ; l'intervention de l'Etat là où les mécanismes économiques se révèlent inopérants ou insuffisants ; l'exemple du plan sidérurgique et du plan calcul ; les moyens financiers qui sont mis au service de la politique industrielle ; les prêts du F.D.E.S. ; les subventions remboursables ; le rôle d'animation du Ministère du développement industriel ; la meilleure utilisation des moyens ; le dialogue plus ouvert avec les professions ; la simplification des procédures ; les lacunes à combler ; la création d'un institut de développement industriel ; le freinage des progrès industriels par le manque de fonds propres des entreprises ; le rôle de catalyseur de l'I.D.I. ; la rotation rapide à assurer aux capitaux investis ; les apports temporaires et limités de fonds propres ; les moyens nécessaires ; l'importance des hommes ; le conseil d'administration ; la grande liberté d'action nécessaire ; l'inconvénient qu'il y aurait à fixer à l'avance des règles trop rigides au domaine d'action de l'I.D.I. ; l'éparpillement à éviter ; l'intervention éventuelle de l'Institut pour faciliter des opérations de grande envergure ; l'aide particulière à apporter aux secteurs en expansion ; l'importance économique de l'artisanat ; sa volonté de développement ; le rassemblement de renseignements suffisamment précis sur l'ensemble des métiers ; les zones de rénovation rurale ; l'apprentissage ; l'examen de ce problème par un groupe de travail interministériel ; les interventions accrues du fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale au bénéfice des artisans ; l'intérêt qu'il y aurait à porter l'effectif maximal des salariés de cinq à dix dans certaines branches professionnelles ; la formation des assistants techniques ; les groupements d'intérêts économiques ; la création de zones artisanales dans certaines régions ; les actions groupées, notamment dans le domaine de la commercialisation ; la petite et la moyenne industrie ; les axes de réflexion autour desquels M. Kaspereit développe son action ; le développement des moyens de perfectionnement des chefs d'entreprise ; les problèmes de la recherche ; la logique à laquelle répond la création d'un Ministère du Développement industriel et scientifique ; le lien étroit qui doit exister entre les activités de la recherche fondamentale et l'ensemble des activités de recherche ; le comité consultatif de la recherche ; l'agence nationale pour la valorisation de la recherche (A.N.V.A.R.) ; l'effort considérable accompli en faveur de la recherche entre 1958 et 1968 ; l'absence de régression du budget de 1970 ; les crédits de recherche-développement ; le commissariat à l'énergie atomique ; la coopération internationale en matière de recherche ; les problèmes auxquels on se heurte ; les différentes propositions des Etats en ce qui concerne le choix des objectifs de recherche et les habitudes ; les inconvénients de la pratique du « juste retour » ; les secteurs de coopération internationale définis

Budget 1970

par le groupe Maréchal puis par le groupe Aigrain ; le lancement de certaines actions internationales ; le C.E.R.N. ; la construction du grand accélérateur ; l'absence de prise de position du Gouvernement français sur ce point ; le C.N.E.S. et la recherche spatiale ; la fin du programme Diamant B ; la construction par la France du deuxième étage de la fusée Europa II ; les lancements de satellites ; la base de Kourou ; les programmes futurs ; la nécessité de préciser dans le courant de l'année 1970 une nouvelle politique spatiale ; Eldo et Esro ; la mise au point dès 1970 du programme complémentaire ; la coopération internationale intense qui s'impose dans ce domaine ; les crédits du C.E.A. ; l'examen par le Gouvernement de la suite du programme nucléaire ; la forte baisse du prix du fuel qui s'est produite depuis l'établissement de ce programme ; la recherche appliquée développée par le C.E.A. ; le problème de son évolution ; le respect du principe de la compétitivité ; la gestion aussi rigoureuse que possible des activités de recherche poursuivies par le commissariat ; la collaboration avec les autres organismes de recherche et avec l'industrie ; le développement du plan calcul ; la fin de l'étape de conception et de développement ; le réexamen de la convention qui était prévue dès le départ ; la recherche de la rentabilité ; la constitution d'un service après-vente ; la location ; le problème des structures du Ministère ; les études sur l'organisation et les méthodes ; la constitution au sein du Ministère d'une Commission de l'informatique et de la rationalisation des choix budgétaires ; l'évolution nécessaire de ce budget ; (p. 3476 à 3480) : la question du charbon ; la situation dans la région du Nord-Pas-de-Calais ; l'impossibilité de remettre en cause la politique de réduction progressive de notre production charbonnière, compte tenu de l'évolution des prix de l'énergie ; le blocage des crédits pour la rocade minière ; les emplois nouveaux créés dans le Nord et le Pas-de-Calais ; l'avenir du C.E.A. ; la création d'un centre de technologie avancée à partir du C.E.A. ; l'étude des secteurs dans lesquels le Commissariat pourrait mettre ses moyens puissants au service de l'économie, notamment les gros équipements de contrôle et les matériels concernant la corrosion ; l'établissement du C.N.E.S. à Brétigny ; les problèmes de formation ; la situation de l'Azote-Produits chimiques ; les problèmes de la région de Toulouse ; l'évolution très défavorable du marchés des engrais ; l'effort marqué d'investissement consenti par l'A.P.C. ; le plan de réduction des effectifs ; le problème de fond ; la Compagnie nationale du Rhône ; la formation des cadres dans l'artisanat ; l'Euratom ; la proposition de compromis de la Commission ; l'attachement du Gouvernement à la coopération internationale en matière scientifique ; sa position réservée sur la solution proposée ; les problèmes d'harmonisation des aides ; la définition identique des missions de l'I.D.I. par le Premier Ministre et par le Ministre ; leur désir commun de ne pas faciliter l'existence d'entreprises qui ne sont pas viables et d'aider, par contre, celles qui sont susceptibles de faire un bond en avant ; les restructurations ; l'enveloppe-recherche ; les problèmes électro-nucléaires ; le prix de l'énergie nucléaire et du fuel ; la question des filières ; les critères qui seront retenus pour les interventions de l'I.D.I. ; les problèmes de l'Alsace ; la fonction commerciale ; le retard intervenu dans les décisions concernant le C.E.R.N. ; le regroupement sous un seul Ministère de toutes les compétences en matière de développement industriel ; la finalité sociale de l'action gouvernementale ; la constitution d'équipes de synthèse chargées de se pencher sur l'ensemble des problèmes qui se posent dans une discipline donnée ; les problèmes de l'industrie textile ; le grand rôle que joue la recherche dans ce secteur ; la création de centres de promotion de l'artisanat ; l'assistance technique des métiers ; le travail « noir » ; les crédits du C.N.E.X.O. ; le choix du Luc pour l'implantation de l'accélérateur de particules du C.E.R.N. ; le club « Jeunes Sciences » ; le radio-téléscope de Nançay ; l'action poursuivie en matière de conversion des régions minières ; le centre de Marcoule ; l'I.D.I. et les D.O.M. ; la servitude de la France en matière énergétique ; la recherche de la meilleure garantie possible d'approvisionnement ; l'industrie pharmaceutique ; le problème de l'actionnariat à la Régie Renault ; la sous-industrialisation de la France et l'implantation d'usines dans les régions peu industrialisées ; la situation de l'Aquitaine ; la bataille de l'informatique ; le montant comparé des crédits de fonctionnement et des crédits d'équipement ; la politique pétrolière française ; les métiers d'art et de création ; l'extension sur le plan des régions de l'action de la maison des métiers d'art.

ÉTAT B. — Titre III : Crédits concernant le

développement industriel et scientifique (p. 3480) : amendement de la Commission de la production tendant à réduire les crédits de ce titre ; la désapprobation de la Commission de voir que des organismes nationaux dépendant du Ministère se substituent à l'industrie privée dans les efforts de développement industriel ; le rapport prospectif établi par l'I.R.I.A. ; son caractère maladroit et inacceptable ; le caractère inadmissible d'une réduction des crédits destinés à la recherche (p. 3481) ; rejet de l'amendement ; amendement tendant à réduire les crédits du titre III ; la gestion discutable du C.N.E.S. ; la faible justification économique de la base de Kourou ; la meilleure répartition des crédits qui s'impose en ce qui concerne le C.N.E.S. ; le caractère de subvention des crédits alloués à cet organisme ; la meilleure utilisation recherchée par le Gouvernement de la base de Kourou (*ibid*) ; retrait de l'amendement ; adoption du titre (p. 3482).

Titre IV : adoption.

ÉTAT C. — Titres V et VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

ÉCONOMIE ET FINANCES

I. — *Charges communes.*

DISCUSSION [22 novembre 1969] (p. 4308).

L'évolution des crédits ; la dette publique ; les concours apportés par le système bancaire au Trésor ; la réforme intervenue à la fin de 1968 en ce qui concerne les bons du Trésor émis dans le public ; les crédits concernant la fonction publique (*ibid*) ; la progression de 6 % des traitements de la fonction publique en 1970 (p. 4309, 4310, 4311) les pensions de retraite (p. 4309, 4310, 4312) ; l'intégration de l'indemnité de résidence dans le traitement de base (p. 4309, 4310, 4311, 4312) ; l'action sociale (p. 4309) ; les personnes âgées (*ibid*) ; les rentes viagères (p. 4309, 4312) ; les crédits en faveur des rapatriés (p. 4309) ; la prise en charge par l'Etat des cotisations d'assurance sociale des non-salariés allocataires du Fonds national de solidarité ; les subventions en faveur de l'agriculture ; les concours aux entreprises nationales ; la subvention au F.O.R.M.A. ; la diminution au cours de l'année prochaine des concours de l'Etat aux entreprises nationales ; l'action administrative ; la rationalisation des choix budgétaires (*ibid*) ; les charges afférentes au service des bons et emprunts émis par la Caisse nationale de crédit agricole (p. 4309, 4310) ; le financement par la voie d'un collectif budgétaire ou par les crédits de 1970 du rajustement qui pourrait s'avérer indispensable sur l'exercice 1969 du fait de l'augmentation des traitements des fonctionnaires (p. 4310) ; les intentions du Gouvernement pour assurer la progression des rémunérations publiques en fonction de l'évolution des prix ; la relation à maintenir entre l'amélioration du niveau de vie des travailleurs et l'accroissement du revenu national (*ibid*) ; le reclassement des catégories C et D (p. 4310, 4311) ; la suppression des abattements de zones (p. 4310, 4312) ; l'application à certains bénéficiaires de retraites proportionnelles de la suppression de l'abattement du 1/6e (p. 4310) ; la réversion de la pension de la femme fonctionnaire sur son conjoint survivant (p. 4310, 4311, 4312) ; le relèvement du taux de la pension des veuves de fonctionnaires (p. 4311) ; les titulaires de pensions garanties au titre des caisses d'Algérie, de Tunisie, du Maroc et d'outremer (p. 4311, 4312) ; la diminution du pouvoir d'achat des retraités (*ibid*) ; les retraités des collectivités locales (p. 4312) ; les retraités de la police ; le crédit agricole.

Intervention de M. Jacques Chirac, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances (p. 4312) : le crédit agricole ; les problèmes de la fonction publique ; l'augmentation en 1970 de 6,9 % de la masse salariale des personnels actifs de la fonction publique ; la revalorisation des traitements de base ; l'amélioration des traitements des catégories C et D.

ÉTAT B. — Crédits concernant le Ministère de l'Economie et des Finances. — I. — Charges communes (p. 4312).

Titre I : adoption (p. 4313).

Titre II : adoption.

Titre III : deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par la Commission des finances ; le deuxième, par le Gouvernement ; les crédits affectés aux études de rationalisation des choix budgétaires appliqués à la sécurité routière ; les trois questions consistant à savoir si la R.C.B. conduit véritablement à une remise en cause des services votés ; deuxièmement, si les crédits demandés sont entièrement justifiés ; troisièmement, si le

Budget 1970

rôle du Parlement en ce domaine essentiel a été exactement apprécié ; l'absence regrettable de plan précis en ce qui concerne la création d'emplois à titre provisionnel ; le contenu, les modalités et la portée du contrôle parlementaire en face des nouvelles méthodes de rationalisation des choix budgétaires ; leur imprécision actuelle ; l'absence d'information fournie aux parlementaires sur les méthodes de la R.C.B. et les résultats à en attendre ; la suppression pour ces motifs par la commission des finances de la majoration de crédits prévue au chapitre 37-93 ; la confirmation de cette décision en seconde délibération.

Intervention de M. Jacques Chirac, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances (p. 4313, 4314) : le malentendu existant sur ce point entre le Gouvernement et la Commission des finances ; l'absence en fait de divergence de vues entre eux ; l'utilité de cette technique nouvelle si l'on veut effectivement remettre en cause le mécanisme des services votés ; le calcul au plus juste des crédits nécessaires ; l'association du Parlement, notamment des représentants de la Commission des finances aux études poursuivies en ce domaine ; l'abattement de 2.500.000 francs que consent le Gouvernement sur les crédits prévus ; l'engagement du Ministre d'informer et d'associer la Commission des finances à tous les travaux de R.C.B.

Retrait de l'amendement de la Commission ; adoption de l'amendement du Gouvernement et du titre III ainsi modifié.

Titre IV : la prise en charge par l'Etat des cotisations d'assurance sociale des non-salariés, allocataires du Fonds national de solidarité au taux minimal de la cotisation ; le caractère de simple prévision de dépense de la ligne budgétaire tant que le projet n'a pas été voté ; amendement du Gouvernement tendant à majorer les crédits du titre IV (texte de régularisation) ; adoption de l'amendement et du titre IV.

ÉTAT C. — Titres V et VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (*ibid*).

II. — *Services financiers.*

DISCUSSION [22 novembre 1969] (p. 4292).

Le budget des services financiers, budget de fonctionnement (p. 4292) ; la faiblesse relative de l'importance des interventions publiques ; les crédits ; l'augmentation automatiques des dépenses de fonctionnement résultant de la procédure budgétaire actuellement suivie ; la création de 3.685 emplois nouveaux (*ibid*) ; la réforme nécessaire des services par une nouvelle distribution des tâches (p. 4292, 4293) ; l'évolution quelque peu inquiétante du nombre des agents (p. 4293) ; l'accroissement du nombre des emplois depuis 1964 ; la répartition des créations d'emplois ; les suppressions d'emplois ; la direction de la comptabilité publique ; les charges nouvelles confiées à ces services (*ibid*) ; la direction générale des impôts (p. 4293, 4297, 4299) ; les trois amendements proposés par la Commission des finances ; l'effort de modernisation des services du cadastre ; la majoration de la dotation destinée aux services de l'expansion économique à l'étranger en conséquence de la dernière dévaluation (*ibid*) ; la direction générale du commerce intérieur et des prix (p. 4293, 4294) ; le service du contrôle des prix ; la politique des prix, affaire d'information et d'éducation (p. 4293) ; la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (p. 4293, 4294, 4295, 4299, 4300) ; le développement nécessaire en France d'un véritable enseignement de la gestion (p. 4293) ; la responsabilité des services financiers dans leurs propres difficultés (p. 4294) ; le rôle d'information et de conseil des agents des services financiers (p. 4294) ; l'humanité que les contrôleurs devraient mettre dans l'accomplissement de leur mission ; la vigilance à exercer à l'égard des ententes qui peuvent exister entre les grandes entreprises ; la Commission technique des ententes ; la motivation des barèmes professionnels (*ibid*) ; la recherche commerciale (p. 4295) ; le problème des grandes surfaces ; les assistants techniques du commerce ; l'Institut national de la consommation ; ses problèmes de fonctionnement ; la prolifération des cartes de crédit ; l'apparition en France d'un nouveau système de vente en marge des circuits habituels ; l'évolution du commerce extérieur français ; le déficit de la balance commerciale ; les zones d'échange ; la régression des exportations vers l'Amérique du Nord et avec l'association européenne de libre-échange ; le commerce avec les pays de l'Est (*ibid*) ; les importations ; la difficulté de leur compression (p. 4296) ; la fragilité structurelle de nos échanges commerciaux ; les mesures d'aide à l'exporta-

tion et leurs résultats ; l'assurance-crédit ; l'assurance-foire et l'assurance-prospection ; l'amélioration nécessaire des services économiques ; les conseillers commerciaux ; le développement du rôle des sociétés d'exportation ; l'incitation à l'investissement commercial à l'étranger ; les conditions de crédit à l'exportation (*ibid*) ; les services extérieurs du Trésor (p. 4296, 4297, 4298) ; le rôle économique actuel de ses services (p. 4296) ; les engagements pris par M. Debré à l'égard des personnels de la direction générale des impôts et de l'ensemble de leurs organisations syndicales (p. 4297) ; les inspecteurs du Trésor exerçant les fonctions de percepteurs et de receveurs municipaux (p. 4298) ; l'élévation des forfaits en matière d'impôts directs et indirects ; le découragement de la classe économique des travailleurs indépendants ; le système de retraite vieillesse ; les difficultés majeures qu'il connaît sur le plan fiscal ; la patente ; les conditions d'accès au crédit ; la concurrence ; les avantages fiscaux consentis à certains appareils commerciaux ; l'émotion suscitée par les « grandes surfaces » ; l'opportunité d'un large débat sur la distribution dans notre pays (*ibid*) ; l'égalité des chances et des droits, des moyens et des charges (p. 4299).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 4300, 4301) : les appréciations divergentes formulées quant à l'évolution de la masse de ce budget ; la progression des services votés ; les mesures nouvelles restreintes pour 1970 ; la modération qui a présidé la fixation du niveau des dépenses publiques pour 1970 et particulièrement pour ce budget ; les tâches très lourdes des différents services ; les grandes orientations du projet de budget ; la poursuite des réformes de structure des administrations financières ; l'organisation des services ; la simplification souhaitable de leurs tâches ; la direction générale des impôts ; la fusion des recettes des contributions directes et de l'enseignement ; la direction générale des douanes ; les services extérieurs du Trésor ; l'implantation d'un contrôle financier local ; l'allègement des tâches ; la direction générale des impôts ; la simplification de la fiscalité immobilière ; les services extérieurs du Trésor ; l'adaptation des moyens à la progression des charges ; le problème des emplois en ce qui concerne les services du Trésor ; les difficultés particulières que ces agents ont rencontrées cette année du fait de l'évolution démographique et des pointes saisonnières ; la création de 1.400 emplois permanents nouveaux ; la promotion professionnelle et sociale ; l'information économique ; l'évolution des prix français ; la vérification des prévisions faites en ce domaine ; la vigilance nécessaire ; le développement de la protection contre la concurrence ; la modernisation de la distribution ; la fondation nationale pour la gestion des entreprises ; la coopération entre les intéressés et l'Etat ; le dynamisme remarquable du commerce extérieur de la France en 1969 ; la progression sensible de nos exportations en 1970 ; la nécessité de traiter et de résoudre les problèmes de l'économie moderne avec le concours de l'administration et non pas contre elle ; les menaces auxquelles se sont livrés récemment quelques agitateurs ; les agressions commises contre les fonctionnaires du Ministère ; la solidarité du Gouvernement avec ses agents.

ÉTAT B. — Crédits concernant le Ministère de l'Economie et des Finances. — II. — Services financiers (p. 4301).

Titre III : cinq amendements soumis à discussion commune (p. 4302) ; le premier présenté par la Commission des finances ; le deuxième par le Gouvernement ; la création de 105 emplois prévue par le projet pour assurer à l'échelon local et à titre expérimental le contrôle des dépenses engagées ; l'opposition de la Commission des finances à cette mesure ; l'impossibilité de modifier la loi du 10 août 1922 sur le contrôle des dépenses engagées par le biais d'une ligne budgétaire sans qu'un large débat s'ouvre sur ce problème d'ordre législatif ; l'étude de la création d'un contrôle financier local ; la centralisation maintenue des engagements de dépenses ; la déconcentration d'un certain nombre de décisions ; la nécessité d'accorder des moyens supplémentaires aux trésoriers payeurs généraux et à leurs collaborateurs si l'on veut leur demander de faire cette expérience ; retrait de l'amendement de la Commission ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; amendement de la Commission des finances tendant à réduire les crédits du Titre III ; le refus de la Commission des finances de voter la création de 200 postes budgétaires supplémentaires ; la nécessité de procéder au préalable à des études de « factabilité » ; l'accroissement de niveau de qualification des personnels de la direction

Budget 1970

générale des impôts (*ibid*) ; retrait de de l'amendement de la Commission (p. 4303) ; amendement de la Commission de la production tendant à diminuer les crédits du titre III ; la reconsidération nécessaire de l'activité de l'Institut national de la consommation ; adoption de l'amendement ; amendement de la Commission de la produtions tendant à diminuer les crédits du titre III ; l'opposition de cette commission au recrutement de contrôleurs des prix ; le problème de survie du petit commerce traditionnel au regard des magasins de grande surface ; le concours que la direction générale du commerce intérieur et des prix est amené et à demander à des personnels en uniforme ; rejet de l'amendement ; adoption du titre III ainsi modifié.

Titre IV : amendement de la Commission des finances tendant à réduire les crédits ; le refus de la Commission relatif à la contribution de la France aux frais de fonctionnement de la conférence internationale des contrôles d'assurances des Etats africains et malgache ; le plafonnement souhaitable de la participation de la France (*ibid*) ; la fixation annuelle du programme lors de la réunion de la Conférence ; l'impossibilité de modifier cette année la participation de la France (p. 4304) ; retrait de l'amendement ; adoption du titre IV.

Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (*ibid*).

Avant l'Article 59 : amendement du Gouvernement relatif à la répression des infractions à la législation concernant les relations financières avec l'étranger ; l'application de ce texte limitée aux délits futurs ; le refus du Gouvernement d'aggraver les sanctions des fraudeurs en se réfugiant derrière le principe de la non-rétroactivité des lois ; son refus de poursuivre les spéculateurs qui ont procédé à des transferts de capitaux à une époque où ne s'appliquait pas le contrôle des changes ; l'évolution de la situation monétaire dans les mois qui précédèrent la crise (*ibid*) ; les 98 % des capitaux transférés dont les propriétaires échapperont à toute sanction (p. 4305) ; l'impunité des grands coupables ; les enquêtes indispensables à mener ; les poursuites intentées par le Gouvernement pour les cas d'infraction les plus graves ; le renforcement des sanctions applicables résultant du dispositif proposé ; deux sous-amendements présentés, le premier, par M. Souchal ; le deuxième, par la Commission des finances ; la décision prise par le Parlement en adoptant l'article 8 de la loi du 25 septembre 1969 ; l'application partielle de cette décision qui est faite par l'amendement du Gouvernement ; le progrès extrêmement important bien qu'insuffisant que constitue ce texte ; la suppression du mot « fiscale » que propose le premier sous-amendement (*ibid*) ; le nombre limité des poursuites engagées (p. 4306) ; la nécessité d'éviter que, dans l'avenir, on aboutisse obligatoirement à une transaction sur le montant de l'amende infligée par les tribunaux ; la responsabilité des employeurs ; le souhait de la Commission des finances que la répression soit nuancée ; le caractère décevant de la direction dans laquelle on cherche à entraîner le Gouvernement ; le risque de pullulement des affaires ; l'effacement des amendes par les amnisties si on leur donne un caractère pénal ; le souci du Ministre d'éviter l'excès des transactions ; la circulaire diffusée à cet égard (*ibid*) ; l'acceptation par le Ministre de la suppression du mot : « fiscale » si cette suppression consiste à revenir à l'esprit de la législation antérieure et à ne pas accentuer le caractère fiscal des amendes sans pour autant leur donner un caractère pénal (p. 4307) ; l'absence de responsabilité civile si le sous-amendement de M. Souchal est adopté ; adoption de ce sous-amendement ; retrait du sous-amendement de la Commission des finances ; sous-amendement de la Commission des finances tendant à prévoir que toutes les décisions de justice qui seront prises à l'encontre des spéculateurs seront automatiquement par décision du tribunal publiées dans la presse ; le respect souhaitable de la non-rétroactivité des sanctions (*ibid*) ; adoption du sous-amendement et de l'amendement du Gouvernement (p. 4308).

ÉDUCATION NATIONALE

DISCUSSION [12 novembre 1969] (p. 3571, 3592). [13 novembre 1969] (p. 3623, 3641).

L'évolution des crédits ; l'augmentation des crédits de fonctionnement ; leur insuffisance ; la diminution des crédits d'équipement (p. 3572, 3575, 3586, 3587, 3606, 3634, 3636) ; l'immensité des tâches et l'énormité du budget de l'Education nationale (p. 3572, 3573) ; les créations d'emplois ; leur insuffisance ; l'auxiliariat (p. 3572, 3584, 3586, 3596,

3606, 3626, 3627, 3636) ; l'effectif des élèves scolaires (p. 3572) ; les bourses d'enseignement, notamment en milieu rural (p. 3572, 3578, 3585, 3589, 3599, 3605, 3607, 3609, 3627, 3629, 3635, 3638, 3639, 3642, 3644, 3646) ; la sous-administration du Ministère (p. 3573) ; l'enseignement supérieur ; l'insuffisance des créations de postes (p. 3573) ; l'enseignement technique ; ses insuffisances (p. 3573, 3576, 3587, 3599, 3600, 3607, 3627, 3628, 3644) ; les transports scolaires ; le ramassage (p. 3573 3585, 3591, 3593, 3601, 3607, 3608, 3635) ; les nationalisations d'établissements d'enseignement secondaire (p. 3573) ; les bibliothèques ; la lecture publique (p. 3573, 3607, 3637) ; la recherche scientifique ; le C.N.R.S. (p. 3573, 3578) ; la modernisation de la gestion de l'Education nationale (p. 3573) ; la violence dans les Universités ; le respect nécessaire de l'ordre public ; le rétablissement de l'autorité (p. 3573, 3577, 3592, 3604, 3605, 3607, 3632) ; l'instabilité pédagogique (p. 3573) ; l'application de la loi d'orientation (p. 3573, 3577, 3588, 3592, 3593, 3604) ; le tiers temps pédagogique (p. 3573, 3576, 3596, 3637) ; les finalités fondamentales de l'enseignement ; la nécessité de les repenser (p. 3574, 3646) ; la crise de la société et de la culture (3574) ; les constructions scolaires ; les crédits ; le taux de réalisation du Ve Plan, le rôle du Fonds d'action conjoncturelle (p. 3574, 3603, 3604, 3607, 3626, 3636, 3646) ; le financement des constructions scolaires du 1er degré (p. 3575) ; la construction des installations sportives auprès des C.E.S. et C.E.G. (p. 3575, 3594) ; les adjoints d'éducation (3575) ; les surveillants généraux (p. 3575, 3607) ; l'école élémentaire, notamment en milieu rural (p. 3576, 3596, 3597, 3634) ; l'enseignement du latin (p. 3576, 3593, 3636) ; les classes de transition et les classes pratiques (p. 3576, 3586, 3610, 3637) ; l'enfance inadaptée (p. 3576, 3603, 3608, 3638, 3639) ; la mission et l'organisation des C.E.T. (p. 3576, 3587, 3627) ; la dépréciation des diplômes techniques ; les mesures à prendre (p. 3576, 3595, 3596, 3600) ; la création d'Universités techniques (p. 3577) ; l'accès à l'Université ; la sélection (p. 3577, 3631) ; les jurys d'examen (p. 3577) ; le prestige à préserver des diplômes universitaires (p. 3577) ; la création d'un ordre des enseignants (p. 3578) ; l'établissement d'une politique de l'éducation (p. 3578, 3604) ; le retard par rapport aux prévisions du Ve Plan (p. 3584, 3586) ; la pénétration communiste dans l'Université française ; ses raisons (p. 3585) ; les problèmes de la rentrée scolaire ; la rentrée de 1969 ; la préparation de la rentrée de 1970 (p. 3587, 3624, 3625, 3630) ; la rénovation pédagogique (p. 3587, 3628, 3633) ; le programme socialiste en matière d'Education nationale (p. 3587) ; l'orientation scolaire (p. 3588, 3600, 3606, 3607, 3625) ; la carte scolaire (p. 3588, 3610, 3638) ; les équivalences de diplômes de l'enseignement privé (p. 3588, 3624, 3631) ; l'augmentation des tarifs scolaires (p. 3588) ; les écoles maternelles ; leur rôle dans les départements de l'Est (p. 3588, 3594, 3595, 3601, 3610, 3626, 3635) ; les bâtiments scolaires (p. 3588) ; le plein emploi des équipements scolaires (p. 3589) ; la construction du lycée intercommunal de Clamart (p. 3592) ; les cantines scolaires (p. 3593) ; le déroulement des épreuves orales dans l'enseignement supérieur (p. 3593) ; la situation des personnels de la catégorie A de l'administration universitaire (p. 3593, 3635) ; le fonctionnement du cycle moyen (p. 3594) ; la nationalisation des C.E.S. (p. 3594, 3595, 3637, 3642) ; les conseils de classes (p. 3594) ; la liaison à établir entre l'éducation nationale, l'industrie et l'économie (p. 3595) ; l'inadaptation de l'enseignement par rapport aux débouchés (p. 3595, 3596) ; le nouveau congé du samedi (p. 3596, 3597) ; l'enseignement des langues étrangères (p. 3597, 3601, 3602) ; les œuvres universitaires (p. 3597, 3598, 3637) ; les événements de mai 1968 (p. 3598) ; la commission Mallet (p. 3598) ; la direction de l'Education nationale en Guyane (p. 3599) ; le fonctionnement du premier cycle du second degré (p. 3599, 3606) ; les Instituts universitaires de technologie (I.U.T.) (p. 3599, 3636) ; le bilinguisme dans les écoles maternelles (p. 3601, 3602) ; l'enseignement audiovisuel ; la télévision scolaire (p. 3602, 3603, 3638) ; le rôle du chef d'établissement (p. 3604) ; l'Université de Vincennes (p. 3605) ; les problèmes particuliers aux départements du Haut-Rhin (p. 3607, 3608) ; et de la Moselle (p. 3608) ; les frais de gestion des gymnases scolaires (p. 3609, 3610) ; l'enseignement médical (p. 3610) ; l'attribution de prêts aux étudiants (p. 3610) ; l'enseignement scientifique (p. 3624) ; la formation des maîtres d'écoles primaires (p. 3625) ; la durée de la scolarité ; les dérogations (p. 3625, 3626, 3636, 3637) ; les écoles normales (p. 3625) ; la formation professionnelle dans le secteur privé (p. 3628) ; la situation en Basse-Normandie (p. 3629, 3635) ; les maîtres auxiliaires non licenciés (p. 3629, 3630) ; l'insuffisance numérique du personnel de surveillance (p. 3630) ; la situa-

Budget 1970

tion des chefs d'établissements (p. 3630) ; l'organisation de l'Université (p. 3630, 3631, 3632) ; l'enseignement magistral (p. 3681) ; l'intégration de l'enseignement supérieur dans le cadre national (p. 3631, 3632) ; l'application de la loi Debré à Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 3632, 3633) ; les directeurs de C.E.G. et sous-directeurs de C.E.S. (p. 3635) ; l'harmonisation des manuels scolaires dans les pays de la Communauté (p. 3635) ; l'éducation morale et civique des enfants (p. 3636) ; la création de nouveaux C.A.P. (p. 3636) ; l'apprentissage ; la taxe d'apprentissage (p. 3636, 3646) ; les difficultés des collectivités locales en matière d'éducation nationale (p. 3638, 3642) ; l'enseignement des langues régionales (p. 3639, 3644, 3645) ; le statut des documentalistes (p. 3640) ; le raccourcissement de la durée des vacances scolaires d'été (p. 3642, 3643) ; la création d'unités d'enseignement et de recherche en Corse (p. 3643) ; la durée des études ; sa prolongation (p. 3643, 3645) ; l'aménagement des programmes (p. 3644) ; les investissements de l'enseignement privé (p. 3644) ; les directeurs d'études des centres régionaux de formation des professeurs d'enseignement général de collège (p. 3645).

Interventions de M. Olivier Guichard, Ministre de l'Education nationale (p. 3578 et 3650) : la crise difficile que traverse l'Education nationale ; le problème politique ainsi posé ; la masse du budget ; les 26 milliards auxquels se monte ce budget ; les contraintes dans lesquelles s'exerce l'action de l'Etat en matière d'éducation ; l'importance des dépenses de personnel ; les incidences des accords de Grenelle ; l'augmentation des traitements ; la croissance du nombre des emplois ; l'amélioration de l'encadrement, notamment dans l'enseignement élémentaire, dans les C.E.G. et dans l'enseignement supérieur ; l'effort particulier accompli dans les secteurs du personnel administratif et de l'enfance handicapée ; la nécessité de trouver une solution autre que celle de l'accroissement linéaire des crédits ; l'entreprise vaste et multiforme qu'est devenue l'Education nationale ; l'infériorité de la masse des crédits d'équipement par rapport à celle du budget de 1969 ; le choix des priorités ; la stabilisation des dépenses d'équipement dans certains secteurs d'enseignement ; la rentrée de 1970 ; l'exécution budgétaire du Plan pour le primaire, le premier cycle et l'enseignement supérieur ; les œuvres universitaires ; le restaurant universitaire ; les transferts sociaux ; l'aide que l'Etat apporte aux familles ; l'incidence financière des différents avantages consentis ; les bourses ; les causes de la crise de l'Education nationale ; le caractère inquiétant du climat créé par les critiques et du malaise social diffus ; l'évolution du syndicalisme universitaire ; le respect nécessaire de la laïcité ; les responsabilités de chacun dans l'Education nationale à l'égard du service public ; l'irresponsabilité, mal particulièrement répandu dans l'administration de l'Education nationale ; le caractère fondamental du problème de développement ; la participation des utilisateurs à la marche de l'Education nationale ; la gestion du service public d'éducation ; les progrès nécessaires ; le développement de l'informatique ; la simplification et l'allégement des circuits ; la définition des objectifs ; les perspectives de développement de chacun des grands ordres d'enseignement ; l'école maternelle ; les problèmes posés par le milieu rural ; l'école élémentaire ; les écoles-témoins créées par M. Alain Peyrefitte ; le problème du perfectionnement de plus de 200.000 enseignants ; le recours à la télévision scolaire et au recyclage individuel ; la deuxième étape de la rénovation de l'enseignement élémentaire : celle des mathématiques et du français ; le maintien des trois voies différentes dans les C.E.S. ; la ventilation des élèves entre les sections de sixième ; l'enseignement du latin ; les classes pratiques ; la désaffection des familles à l'égard de ces classes ; le maintien du schéma d'origine du premier cycle ; le second cycle ; le B.E.P. ; la possibilité pour les meilleurs élèves de rejoindre l'enseignement long ; les objectifs en ce qui concerne le second cycle ; l'anachronisme de la division entre les deux cultures : la littéraire et la scientifique ; la nécessité du « tronc commun » des disciplines littéraires et scientifiques en classe de seconde ; les objectifs de l'enseignement supérieur ; son organisation ; la constitution souhaitable d'universités ; le respect de l'esprit et de la lettre de la loi d'orientation ; la nécessité de faire vivre ses principes ; la recherche de l'adaptation de ces universités ; la préparation du VIe Plan ; l'amélioration de la qualification des enseignants ; la préparation professionnelle des agrégés ; l'orientation ; la création de l'office national d'information ; les contraintes qui pèsent sur l'action de l'Etat en matière d'éducation ; la confiance de l'Assemblée dont a besoin le Ministre pour poursuivre ses tâ-

ches ; (p. 3598) : le rapport Mallet ; (p. 3650 à 3656) : la revendication permanente de nouveaux postes et de crédits augmentés ; la question des limites dans lesquelles doit s'incrire l'action du Gouvernement ; les 39 milliards auxquels s'élève l'ensemble des dépenses d'éducation de la nation ; les comparaisons faites avec les pays étrangers ; la participation des collectivités au financement de l'éducation ; la progression du budget de l'Education nationale en fonction de la croissance des effectifs ; les emplois d'enseignants ; les révisions nécessaires ; la préparation du VIe Plan ; l'amélioration du rendement administratif ; la nécessité de savoir et de prévoir ; la croissance des effectifs et du taux d'encadrement ; les prévisions en matière d'équipements ; les réformes en cette matière ; la redéfinition par l'Education nationale des objectifs de sa gestion ; l'absence de retard à la dernière rentrée pour l'affectation des 250.000 instituteurs de l'enseignement élémentaire ; la préparation des rentrées d'octobre 1970 et d'octobre 1971 ; le sort des personnels administratifs et d'intendance des services extérieurs de l'éducation nationale ; le statut des surveillants généraux ; le problème de la surveillance ; les directeurs d'études des centres de formation des professeurs d'enseignement général de collège ; les directeurs de C.E.G. ; la direction des services d'enseignement de la Guyane ; l'action pour les enseignants ; la nécessité d'une formation ouverte de nos professeurs ; le problème des assistants ; ce que l'on peut attendre des enseignants ; l'office national d'information ; l'implantation des écoles maternelles en zones rurales ; la réforme du tiers temps ; l'intérêt de la rénovation pédagogique ; le rôle de la radiotélévision scolaire en ce domaine ; l'éducation physique ; l'épreuve anticipée du français du baccalauréat ; le réexamen souhaitable de l'enseignement audiovisuel ; l'emploi direct de la télévision scolaire ; l'instruction civique ; la circulaire du 28 août dernier portant à une heure par semaine au lieu d'une demi-heure, l'horaire de cet enseignement dans les classes de sixième et de cinquième ; l'absence de crédits dans le budget pour de nouvelles nationalisations d'établissements du second degré ; le logement des professeurs de C.E.G. ; le ramassage scolaire ; l'augmentation des tarifs de pension ; la participation demandée aux parents pour couvrir les dépenses d'internat ou de demi-pension ; la justification de cette demande ; le problème des bourses d'enseignement ; la récente réforme intervenue en cette matière ; la progression des crédits et du nombre des bourses ; les critères fiscaux sur lesquels sont fondés les barèmes d'attribution ; la nécessité de mettre au point et d'appliquer des formules nouvelles ; l'enseignement supérieur ; l'émulation entre les universités ; l'équilibre à trouver entre les diplômes qu'elles décerneront et les diplômes nationaux ; l'école d'électronique et l'école de chimie appartenant à l'université de Caen ; la répartition des universités ; la dispersion nécessaire des locaux universitaires dans la cité ; la politique de logement en faveur des étudiants ; les instituts universitaires de technologie ; le problème particulier à la Corse ; le sport à l'université ; l'université de Vincennes ; le maintien de l'ordre dans les facultés ; la difficile mise en place des universités dans la région parisienne ; les dangers que fait peser sur certaines universités la prise de contrôle par un parti politique ; les problèmes qui se posent dans les facultés de médecine ; l'augmentation du nombre des étudiants de première année ; les mesures d'urgence qui ont été arrêtées pour l'année en cours ; les attitudes de notation adoptées par certains enseignants incompatibles avec la sérénité et l'objectivité du correcteur ; l'absence de « sélection » dans les dispositions de l'arrêté du 26 septembre ; la définition indispensable d'une politique générale des enseignements médicaux ; la réunion prochaine d'un comité interministériel sur ce sujet ; la crise actuelle de la civilisation ; la définition d'un exercice collectif de la responsabilité ; la participation.

Intervention de M. Pierre Billecocq, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education nationale (p. 3646 à 3650) : l'enseignement privé ; la prorogation de la loi dite « Debré » ; le nouveau projet de loi qui sera déposé sur le bureau de l'Assemblée au printemps prochain ; les retards constatés dans les inspections pédagogiques ; les charges sociales et fiscales ; les transports scolaires ; la situation dans certains T.O.M. ; le statut des documentalistes ; la révision des manuels scolaires ; le problème des équivalences dans le cadre européen ; l'enseignement des langues vivantes dans les écoles maternelles ; les équivalences des diplômes délivrés par les facultés libres et par les facultés d'Etat ; l'historique de l'affaire ; les arrêtés cassés par le Conseil d'Etat ; le

Budget 1970

recours du Gouvernement à la voie réglementaire pour régler ce problème ; l'organisation de deux sessions spéciales d'examens ; la bienveillance avec laquelle seront envisagés les cas individuels ; la lecture publique ; le programme de très longue durée envisagé par le comité interministériel ; les bibliothèques ; la bibliothèque de Strasbourg ; l'enfance inadaptée ; l'ampleur de la tâche ; l'effort considérable déjà accompli ; l'intergroupe « handicapés-inadaptés » du Plan ; l'enseignement technique ; la politique gouvernementale des enseignements technique et professionnel ; la spécificité à maintenir à ces enseignements ; les quatre aspects essentiels de la politique du Gouvernement : organisation à tous les niveaux des ensembles cohérents de disciplines préparant aux diverses activités professionnelles, mise en place de formations souples, connaissance des besoins de la société et adaptation de la pédagogie à ces besoins, information continue des parents, des adolescents et des maîtres ; l'office national d'information sur les enseignements et les professions (O.N.I.S.E.P.) ; la question des dérogations à l'obligation scolaire ; les sections d'éducation professionnelle ; le maintien de celles qui fonctionnent dans de bonnes conditions ; le recyclage des maîtres de l'enseignement technique ; les compléments à apporter à la liste des C.A.P. ; l'apprentissage ; le problème des constructions scolaires ; le coefficient d'adaptation départementale ; la possibilité de consommation des crédits ; les procédures industrialisées ; l'amélioration des liaisons avec les autres administrations intéressées ; la meilleure adaptation des constructions ; le problème des normes ; la programmation étalée sur les trois prochaines années qui sera établie ; la ténacité et le courage qu'exige cette œuvre.

ÉTAT B. — Titre III. — Crédits concernant l'Education nationale (p. 3656) ; amendement du Gouvernement tendant à permettre la transformation de 250 emplois d'assistants non agrégés de facultés de sciences en 250 emplois de maîtres-assistants (*ibid*) ; adoption (p. 3657) ; les insuffisances du budget ; le scrutin public que le groupe communiste demandera sur les crédits d'équipement ; adoption du titre III ainsi modifié.

Titre IV : amendement tendant à modifier la répartition des crédits de l'Etat pour les bourses d'études en confiant leur gestion à la direction de la famille du Ministère de la Santé publique ; la distinction à faire entre les bourses accordées pendant la période de la scolarité obligatoire et celles accordées pour des périodes ultérieures ; les inconvénients d'une décision brutale en la matière ; retrait de l'amendement ; adoption du titre IV.

ÉTAT C. — Titre V : adoption au scrutin des autorisations de programme (*ibid*) ; liste des votants (p. 3667) ; adoption des crédits de paiement (p. 3658).

Titre VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

Section I. — Services généraux.

FONCTION PUBLIQUE

DISCUSSION [18 novembre 1969] (p. 3883).

Les instituts régionaux d'administration (p. 3884, 3885) ; l'Ecole nationale d'administration ; sa réforme ; le rapport Bloch-Laîné (p. 3884, 3885, 3886, 3887) ; les conditions matérielles de fonctionnement de la Fonction publique (p. 3885) ; l'organisation du travail à temps partiel (p. 3885) ; la promotion sociale (p. 3885, 3886) ; l'assouplissement des structures (p. 3885) ; l'amélioration des rapports entre l'administration et le public (p. 3885) ; la réforme des catégories C et D (p. 3886, 3887, 3888, 3889) ; l'intégration de l'indemnité de résidence dans le traitement soumis à retenues pour pensions (p. 3886, 3888, 3889) ; les zones de salaires (p. 3887) ; les auxiliaires (p. 3887) ; la réorganisation des administrations centrales (p. 3887, 3888) ; l'informatique (p. 3887) ; les pensions de réversion de la femme fonctionnaire (p. 3887, 3889) ; l'augmentation des rémunérations de la fonction publique (p. 3887, 3888) ; l'harmonisation des traitements de la fonction publique et des secteurs nationalisés (p. 3889) ; la création d'un fonds d'action sanitaire et sociale (p. 3889) ; les agents contractuels (p. 3889, 3890).

Intervention de M. Philippe Malaud, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la Fonction publique et des Réformes administratives (p. 3890 à 3894) ;

le rapport et l'avis particuliers dont font l'objet pour la seconde fois les problèmes de la fonction publique ; l'intérêt que l'Assemblée porte au bon fonctionnement de l'administration française ; les améliorations à lui apporter ; la rémunération des fonctionnaires ; les difficultés financières auxquelles le Gouvernement a dû faire face ; son souci de maintenir le pouvoir d'achat des fonctionnaires ; le relèvement du traitement de base ; le nouvel examen de la situation au début de 1970 ; les mesures catégorielles qui ont été prises ; les perspectives pour 1970 ; le « Protocole Oudinot » ; le comité Masselin ; les conditions d'application de la réforme proposée par ce comité ; la signature d'un accord ; le statut des personnels affectés dans les centres de traitement de l'information ; l'harmonisation de l'action administrative ; les questions sociales ; la constitution d'un groupe de travail chargé d'examiner les problèmes d'ensemble de la fonction publique ; l'étude du projet de travail à temps partiel dans la fonction publique ; la limite d'âge ; les barrières intercatégorielles ; l'ouverture des concours dont ont bénéficié les contractuels ; le problème de leur titularisation ; le recrutement dans la fonction publique ; la réforme de l'Ecole nationale d'administration ; la Commission Bloch-Lainé ; les propositions qui seront prochainement soumises au Gouvernement ; le débat qui sera consacré à ce problème devant l'Assemblée Nationale ; l'orientation de l'enseignement donné à l'E.N.A. ; son caractère général ou spécialisé ; les instituts régionaux d'administration ; la complexité du problème ; l'intérêt évident de la création des I.R.A. dans le sens de la régionalisation ; la déconcentration administrative ; la déconcentration du contrôle financier ; la réforme de la procédure de contrôle des opérations immobilières intéressant l'Etat et les collectivités publiques ; l'institution d'une Commission immobilière régionale ; la simplification et l'humanisation de l'administration pour la rapprocher des administrés ; le recensement des statistiques, enquêtes et sondages divers ; la Commission qui a été constituée pour se pencher sur le problème ; l'organisation d'une procédure de visa préalable à l'expédition de tout questionnaire nouveau ; les deux missions d'observation qui ont été mises en place dans la région du Nord et en Aquitaine ; l'élimination de certaines difficultés rencontrée au niveau du contacts avec le guichet ; les missions qui ont reçu pour instructions d'établir des propositions après avoir pris contact avec les fonctionnaires de base ou les organisations syndicales de fonctionnaires ; le centre interministériel de renseignements administratifs (C.I.R.A.) ; la réforme de l'administration centrale ; la mise en place prochaine d'un comité permanent de la réforme administrative ; la rigidité des structures de l'administration et l'insuffisante mobilité de ses membres ; l'évolution souhaitable des coutumes et des mentalités ; la nécessité d'aboutir à une société plus large et plus ouverte ; le rôle capital à cet égard des membres de l'Assemblée ; les crédits concernant la fonction publique seront mis aux voix avec l'ensemble des crédits de la Section I. — Services généraux du Premier Ministre (p. 3894).

Section I (suite), *Sections V, VI, VII et VIII.*

DISCUSSION [20 novembre 1969] (p. 4075).

La formation professionnelle et la promotion sociale (p. 4075, 4076, 4077, 4079, 4080, 4081) ; les services centraux ; les crédits (p. 4075) ; l'indemnisation des stagiaires (p. 4076) ; la discrimination dont est victime l'enseignement technique (p. 4079, 4080) ; la nécessité de la formation permanente des adultes (p. 4080) ; l'insuffisance de ses crédits (p. 4080, 4081).

Intervention de M. Jacques Chaban-Delmas, Premier Ministre (p. 4078, 4079) ; la formation professionnelle et la promotion sociale ; le recours au système du comité interministériel permanent qui permet au Premier Ministre lui-même d'animer l'ensemble ; la mise en œuvre de la politique de formation professionnelle et de promotion sociale ; ses trois orientations principales : développement rapide des actions de formation en faveur des jeunes, promotion en faveur des travailleurs déjà en activité, nombreuses possibilités de formation, relance de la politique de formation sociale en faveur des travailleurs ; la définition des orientations de la politique de formation ; la possibilité donnée à toutes les administrations de passer des conventions de formation avec de nombreux organismes d'enseignement ; la décentralisation de cette politique ; le vote de la loi du 31 décembre 1968 relative à la rémunération des stagiaires ; le bilan de la politique de conventionnement ; l'amplification néces-

Budget 1970

saire de cet effort ; la majoration des crédits budgétaires affectés à la formation professionnelle ; l'étude d'une taxe de la formation professionnelle ; la philosophie générale de l'action gouvernementale ; la formation professionnelle, objectif prioritaire du Gouvernement ; la promotion de l'être dans le cadre professionnel ; le maintien du travail comme élément nécessaire à l'équilibre humain ; son extension à tous y compris les handicapés ; son utilité pour le développement économique ; la juste place à faire aux connaissances générales ; la plus grande mobilité professionnelle que requiert une société industrielle véritable ; les effets d'une telle action contre les mouvements dépressifs cycliques ; les conversations engagées entre le patronat et les syndicats ; l'application systématique de la concertation tripartite ; la décentralisation ; la régionalisation ; l'absence de prévisions actuelles sur les données concrètes de l'économie et de l'emploi ; la prise de conscience de tous, et d'abord des chefs d'entreprise, de leurs responsabilités dans le domaine de la prévision ; l'éducation permanente généralisée ; le sens de la « nouvelle société » : plus de générosité et de fraternité.

Intervention de M. Philippe Malaud, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la Fonction publique et des Réformes administratives (p. 4081) : le développement des centres privés et patronaux ; la formation professionnelle des adultes ; les résultats du recensement récent ; l'organisation et l'orientation actuelle de l'enseignement technique ; l'œuvre de longue haleine consistant à donner ses lettres de noblesse à la formation professionnelle ; la création d'un office national d'information sur les enseignements et les professions (O.N.I.S.E.P.).

Services généraux du Premier Ministre, Section I. — Titres III, IV, V, et VI, réserve jusqu'au vote des crédits affectés à l'Information (p. 4081).

Section VIII : Conseil économique et social : cette section ne comporte pas de crédits inscrits au titre des mesures nouvelles.

Section V : Journaux officiels. — Etat B. — Titre III ; adoption.

ÉTAT C. — Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Section VI : Secrétariat général de la Défense nationale. — Etat B. — Titre III (*ibid*) ; l'importance de cet organisme (p. 4082) ; les attributions du secrétariat qui ont été déléguées au Ministre d'Etat chargé de la Défense nationale par le décret du 4 juillet 1969 ; le caractère global de la défense ; adoption de la réduction de crédit.

ÉTAT C. — Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Section VII : Groupement des contrôles radio-électriques. — Etat B. — Titre III : adoption de la réduction de crédits.

Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Section I. — Services généraux (suite).

OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE

DISCUSSION [21 novembre 1969] (p. 4211).

Le budget de l'O.R.T.F. (p. 4212, 4214, 4218, 4220) ; l'introduction de la publicité commerciale ; ses résultats (p. 4212, 4213, 4214, 4216, 4221) ; la création d'unités autonomes d'information sur chacune des chaînes de la T.V. ; l'idée de concurrence entre les deux chaînes (p. 4212, 4213, 4214, 4215, 4216, 4220, 4221, 4222, 4225) ; les recettes commerciales autres que la publicité de marques (p. 4212) ; le régime fiscal applicable à l'Office ; la T.V.A. (p. 4212, 4220) ; la suppression du versement au Trésor (p. 4212) ; la réorganisation interne de l'Office ; l'élaboration d'un nouveau statut (p. 4212, 4214, 4218, 4221, 4222, 4223) ; la politique de commercialisation (p. 4213, 4214, 4222) ; ses rapports avec le cinéma (p. 4213, 4218) ; la radio ; ses programmes ; son rôle culturel (p. 4213, 4219, 4224) ; la T.V. en couleurs (p. 4213) ; les programmes de T.V. (p. 4213, 4214, 4217, 4221, 4223) ; les zones d'ombre qui subsistent en certaines régions (p. 4213, 4218 (à Montmartre) ; 4226) ; la redevance radiophonique ; son mode de perception (p. 4213, 4216, 4226) ; les exemptions (p. 4213, 4226) ; la politique immobilière de l'Office (p. 4213, 4214) ; la substitution d'un contrôle financier *a posteriori* au contrôle *a priori* (p. 4214) ; la propagande de gauche qui s'affiche à l'O.R.T.F.,

particulièrement sur la première chaîne ; les mesures prises à l'encontre des journalistes non contestataires (p. 4216, 4225, 4226, 4227) ; l'importance croissante de la radio et de la T.V. (p. 4217) ; la réintégration des journalistes licenciés (p. 4217, 4219, 4220, 4222) ; le droit à l'antenne des partis et des syndicats (p. 4217, 4219) ; les problèmes de personnel de l'Office (p. 4217) ; l'adoption d'un statut démocratique de l'O.R.T.F. (p. 4217) ; la fonctionnarisation excessive de l'Office (p. 4217) ; la disparition du Ministère de l'Information et du S.L.I.I. (p. 4218) ; l'objectivité de l'information (p. 4218, 4219, 4221, 4227) ; le malaise au sein de la radio (p. 4219) ; l'information sur les stations régionales (p. 4219, 4221, 4223) ; les émissions vers l'étranger ; l'O.C.O.R.A. (p. 4219, 4220) ; les créations d'emplois (p. 4223, 4225) ; le droit de réponse (p. 4224) ; la régionalisation (p. 4224) ; les émissions en langues régionales (p. 4224) ; la gestion désordonnée de l'Office ; la suppression du service de la recherche (p. 4224) ; la politique d'information du Gouvernement (p. 4225) ; la construction d'un émetteur de radiodiffusion à Wallis et Futuna (p. 4227).

Intervention de M. Jacques Chaban-Delmas, Premier Ministre (p. 4215, 4216) : l'information, sujet capital ; la plénitude des libertés publiques et leur défense ; la suppression significative du secrétariat d'Etat à l'information ; les divers régimes préférentiels dont bénéficie la presse ; la priorité d'intérêt qui s'est fixée sur l'O.R.T.F. ; la mise à l'étude de la réforme de son statut ; la création d'une commission ; le dépôt de son rapport au plus tard le 31 mai prochain ; la déclaration du Premier Ministre se portant garant de l'indépendance de l'O.R.T.F. ; les obligations réciproques de l'Etat et de l'Office en matière financière ; l'effacement progressif des dispositions prises en 1964 ; la compétition au sein de la maison ; la création de deux unités autonomes d'information ; les nombreuses observations et critiques que cette disposition a provoquées ; l'intention du Gouvernement de donner le pas à la concertation sur la déclaration et à l'information libre sur l'information dirigée ; le devoir du Gouvernement d'ouvrir ses dossiers ; son souci de veiller à ce que personne ne subisse de préjudice.

Intervention de M. Jacques Limouzy, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat chargé des Relations avec le Parlement (p. 4227, 4231) ; l'accentuation du caractère d'établissement public, industriel et commercial de l'Office ; le placement de l'Office dans une situation de droit commun en matière fiscale ; la suppression de certains contrôles *a priori* ; l'amélioration de la gestion ; l'introduction d'une comptabilité analytique d'exploitation ; les réformes engagées en 1959 et 1964 ; la définition plus claire des droits et obligations réciproques de l'Etat et de l'Office ; la création d'une Commission chargée d'étudier la réforme du statut de l'O.R.T.F. ; l'instauration à l'Office de la responsabilité et de l'émulation ; les critiques sur la qualité et l'objectivité de la télévision ; les avantages et les inconvénients de la concurrence ; le risque de tomber dans la médiocrité culturelle ; la solution préférable de l'émulation entre les chaînes ; la réorganisation des structures ; la décentralisation des fonctions de création et de gestion ; la création de secteurs autonomes d'information sur chacune des chaînes tels que journal télévisé et magazines ; les directives données par le directeur général et le conseil d'administration concernant l'accès à l'antenne des principaux courants de l'opinion ; la liberté de choix de leurs collaborateurs laissée aux deux directeurs de l'information ; la précarité qui sera désormais la règle dans les contrats de journalistes ; la couverture du territoire par le deuxième réseau de télévision ; la disproportion qui existe entre les deux chaînes du point de vue de la longueur des émissions ; le décloisonnement de l'information ; les activités de production développées par les plus importantes stations régionales susceptibles d'avoir accès régulièrement à l'antenne nationale ; la desserte radiophonique des îles Wallis et Futuna ; l'installation prochaine d'un centre émetteur à Nouméa ainsi qu'à Tahiti ; les stations régionales ; l'application à ces stations des directives visant à l'objectivité ; la formation nécessaire du téléspectateur ; les efforts déjà accomplis dans le domaine des programmes ; la politique cohérente à mettre en œuvre sur ce point à partir des réformes de structure ; le rôle de la profession en matière d'objectivité ; les moyens laissés à l'Office d'une progression supérieure à celle qui est généralement tolérée pour les services de l'Etat ; les difficultés que rencontrent les usagers en ce qui concerne la redevance radiophonique ; les améliorations substantielles qui seront apportées en 1970 ; l'accroissement des recettes de publicité ;

Budget 1970

l'effet d'incitation de la publicité télévisée sur le marché publicitaire ; la fixation prudente des augmentations de minutage publicitaire ; la concertation qui est de règle en matière de publicité télévisée ; les créations d'emplois ; la justification de ces créations ; les incertitudes de la politique immobilière de l'Office ; les projets en ce qui concerne ce domaine ; la politique commerciale de l'Office ; l'effort à réaliser en ce sens ; les normes du marché international ; leur peu de conformité avec le goût français ; le mandarinat des réalisateurs ; les 2.000 emplois prétendus de trop ; la prétendue crise de la radiodiffusion ; l'augmentation d'audience que révèlent les sondages ; le taux spécial de redevance pour les débits de tabac ; les régions rurales ; la desserte de la butte Montmartre ; l'installation d'un relais à Sannois ; le pouvoir de persuasion immense de cet « insolite » instrument qu'est la télévision ; les raisons de l'apparent immobilisme de l'information télévisée ; la politique d'émulation entre les chaînes ; la saine utilisation des deniers ; la volonté du Gouvernement de tenir compte des souhaits qui sont exprimés au cours du présent débat ; le discours prononcé par M. Alain Peyrefitte, actuel président de la Commission des affaires culturelles, en 1964.

Art. 40. — Etat E. — *Taxes parafiscales* (p. 4231) ; ligne 106 ; adoption ; l'article 40 demeure réservé.

Après l'Art. 64 : amendement tendant à améliorer les conditions de perception de la redevance et à rechercher d'autres procédés de perception ; la nécessité de mettre de l'ordre à l'intérieur de l'O.R.T.F. (*ibid*) ; adoption de l'amendement (p. 4232).

Après l'Art. 49 : amendement tendant à opérer un abattement sur la redevance versée par les usagers qui ne peuvent recevoir la deuxième chaîne et de transférer à la section d'équipement une somme de 20 millions qui permettrait d'achever en 1971 la desserte de l'ensemble du territoire ; l'impossibilité d'obtenir un tel transfert aux termes de la Constitution ; l'inconvénient de retirer à l'O.R.T.F. des fonds qui n'auraient pas nécessairement la destination que souhaitent les auteurs de l'amendement ; le plan d'investissement de l'Office ; le règlement prévu dans des délais très brefs du problème des zones d'ombre non encore desservies (*ibid*) ; rejet de l'amendement (p. 4233).

INFORMATION

DISCUSSION [22 novembre 1969] (p. 4248).

La disparition du Secrétariat d'Etat à l'Information (p. 4248, 4249) ; les participations de l'Etat dans certains organismes d'information (p. 4248) ; la maîtrise des moyens matériels dont doit disposer l'Etat ; l'objectivité de l'information ; le rôle de l'Etat et du Gouvernement en cette matière ; la distinction à faire entre le téléspectateur et le citoyen ; l'exemple de certaines émissions consacrées à des manifestations pour la paix au Vietnam ; les explications qu'aurait dû donner le Gouvernement sur l'interdiction de la manifestation (*ibid*) ; la presse écrite (p. 4248, 4249, 4252) ; l'aide directe et l'aide indirecte à la presse (p. 4248) ; l'application de la T.V.A. à la presse (p. 4248) ; la nécessité de clarté et de volonté pour la radiodiffusion (p. 4249) ; les postes périphériques ; l'agence France-Presse ; la nécessité d'en faire une agence d'informations et d'images ; la timidité dont est saisi l'Etat quand il s'agit d'information ; la création souhaitable d'un Office des relations publiques de la France ; l'amélioration des formes actuelles de coordination et d'action en matière d'information gouvernementale (p. 4249) ; l'exemple britannique (p. 4249) ; celui de l'Allemagne fédérale (p. 4249) ; les fausses rumeurs lancées à propos du prétendu non-paiement des enseignants (p. 4250) ; la situation actuelle de la presse (p. 4250) ; la liberté d'établissement dans le cadre du traité de Rome (p. 4250, 4252, ; l'organisation souhaitable par la profession d'un conseil de la presse (p. 4250, 4253) ; la nécessité pour les journalistes de se mettre à la place de l'auditeur (p. 4250) ; l'état de dispersion des tâches de l'ex-secrétariat d'Etat à l'information (p. 4252) ; la difficulté de comparaisons budgétairesa (p. 4252) ; l'acheminement aérien de la presse française en Afrique ; le fonds culturel (p. 4252) ; la responsabilité de la presse (p. 4252, 4253) ; les méfaits de la recherche du sensationnel et de certaines publicités de mauvais aloi, par exemple de celle qui est faite autour des victimes de la drogue (p. 4253).

Interventions de M. Jacques Limouzy, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement (p. 4250 et 4253) : l'absence de différence sensible des chiffres et de leur répartition par rapport à l'an dernier ; la suppression du

secrétariat d'Etat à l'information ; la discrétion extrême de l'activité développée par l'Etat en ce qui concerne l'élaboration et la diffusion de l'information ; les conceptions beaucoup plus centralisées qui prévalent dans les pays voisins ; l'évolution nécessaire des mentalités, notamment dans les grandes administrations ; la volonté du Gouvernement d'œuvrer pour une meilleure communication de l'information ; les aides à la presse ; le poids de ces régimes préférentiels pour les finances publiques ; l'étude du problème par un groupe de travail ; les subventions ; les privilèges fiscaux et les privilèges de tarifs ; les mutations techniques considérables qui transformeront profondément les conditions économiques de la gestion de la presse ; la S.N.E.P. ; la S.O.F.I.R.A.D. ; les actualités françaises ; l'A.F.P. ; les responsabilités de l'Etat vis-à-vis de l'information ; le strict respect des principes libéraux ; (p. 4253 et 4254) : la création d'une agence de l'image ; les crédits du Fonds culturel ; la subvention attribuée pour le stand de la presse à la Foire internationale d'Osaka ; les problèmes que posera pour la presse le droit d'établissement dans le Marché commun ; la création d'un conseil supérieur de la presse ; l'effort d'autodiscipline de la part de celle-ci ; les moyens nécessaires dont doit disposer l'Etat pour opérer chaque fois que cela s'impose les rectifications opportunes ; la prorogation des dispositions de l'article du C.G.I. qui accordent la franchise d'impôts sur certains bénéfices réinvestis dans les entreprises de presse.

ÉTAT B. — Crédits concernant les services du Premier Ministre. — Section II. — Information. — Titres III et IV : adoption des réductions de crédit.

Section I. — Services généraux (suite). — Etat B. — Titre III : adoption de la réduction de crédits. — Titre IV : adoption.

ÉTAT C. — Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

Section II. — JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS.

DISCUSSION [30 octobre 1969] (p. 3109).

L'évolution des crédits ; leur insuffisance ; la politique d'austérité (p. 3109, 3110, 3111, 3115, 3118, 3119, 3122, 3123) ; la construction de piscines ; les « bassins mobiles » (p. 3109, 3126) ; l'aménagement d'équipements sportifs auprès des constructions scolaires (p. 3109) ; les progrès réalisés depuis 1958 (p. 3109, 3111) ; la pratique du sport et de l'éducation physique dans le secteur scolaire (p. 3109, 3110, 3116, 3118, 3119, 3121, 3123, 3124) ; le ramassage sportif (p. 3110) ; le sport dans l'enseignement secondaire (p. 3110, 3116, 3117, 3118, 3119, 3124) ; les éducateurs sportifs (p. 3110, 3111, 3116, 3121, 3128) ; le problème des subventions (p. 3110, 3117, 3119, 3122) ; les animateurs bénévoles (p. 3110, 3121, 3127) ; le centre d'information et de documentation pour la jeunesse (p. 3110) ; le « tiers-temps » (p. 3111, 3116, 3119, 3126) ; la politique de la jeunesse (p. 3111) ; les maisons de jeunes et de la culture (p. 3111, 3115, 3125) ; la protection des jeunes contre les agressions (p. 3111, 3112) ; la participation des jeunes à la « nouvelle société » (p. 3111) ; la réduction des horaires (p. 3115) ; l'insuffisance numérique du personnel et des installations ; les créations de postes (p. 3115, 3117, 3118, 3119, 3122, 3126) ; le programme communiste en matière d'éducation sportive (p. 3115, 3116) ; la crise morale de la jeunesse ; l'idéal à lui proposer (p. 3116, 3120) ; les vertus éducatives du sport (p. 3116, 3120, 3121, 3124) ; la définition d'une politique des loisirs (p. 3117) ; les centres de plein air (p. 3117) ; l'école nationale de ski et d'alpinisme (p. 3118) ; le manque de coordination entre le secrétariat d'Etat et l'Education nationale (p. 3118, 3121) ; les lois de programme pour l'enseignement socio-éducatif (p. 3118, 3119) ; le haut comité de la jeunesse (p. 3119, 3125) ; l'office franco-allemand (p. 3119) ; la création d'un office européen de la jeunesse (p. 3119) ; la place des jeunes dans les futures institutions régionales (p. 3120) ; le recours à de nouveaux modes de financement ; les concours de pronostics (p. 3121, 3122, 3123) ; le désengagement nécessaire de l'Etat (p. 3121) ; le football professionnel (p. 3121, 3130) ; le sport, antidote de la drogue (p. 3122) ; la T.V.A. applicable aux associations sportives (p. 3122, 3123) ; les associations d'éducation populaire (p. 3123, 3125, 3128) ; les conseillers pédagogiques de circonscription (p. 3124) ; l'école supérieure d'études physiques et sportives (p. 3125) ; l'action éducative et culturelle (p. 3125) ; la F.O.N.JE.P. (p. 3125) ; les dangers d'un encadrement de la jeunesse (p. 3126) ; les crédits pour les associations scolaires et universitaires ; l'A.S.S.U.

Budget 1970

(p. 3126) ; la préparation des Jeux olympiques (p. 3126) ; l'absence d'installations sportives auprès des C.E.S. (p. 3126) ; l'expérience réalisée à l'Anglet-Olympique (p. 3127) ; le plein emploi des équipements (p. 3127) ; la meilleure utilisation possible du service militaire (p. 3128).

Interventions de M. Comiti, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (p. 3112 à 3114 et 3128 à 3131) : le présent budget, budget de rigueur ; les priorités à court terme ; la volonté du Gouvernement d'instituer le « tiers-temps » ; les effets heureux de cette formule ; l'élite sportive qui se dégagera du grand nombre de pratiquants ; la priorité à apporter à l'école élémentaire ; la construction de bassins d'apprentissage mobiles ; la réduction des horaires hebdomadaires de service des maîtres d'éducation physique et sportive ; le coût de l'heure d'enseignement ; l'utilisation des moniteurs attachés aux équipements ; la création en 1970 d'une section de la nouvelle école normale supérieure d'éducation physique ; la meilleure adaptation de l'enseignement dispensée aux professeurs d'éducation physique ; l'évolution nécessaire de l'organisation du sport scolaire ; la création prochaine au sein de chaque université d'un service commun du sport ; l'action menée par le secrétariat d'Etat dans le domaine du sport civil ; la préparation des Jeux olympiques de Munich ; les effets indirects des crédits affectés à ceux-ci ; la réforme des fédérations sportives ; l'aménagement de la fiscalité applicable aux manifestations sportives ; la vitalité de notre athlétisme pour les championnats d'Europe à Athènes ; l'ascension du sport féminin ; les réductions de crédits opérées au titre IV ; le dégagement du secrétariat d'Etat à l'égard du financement des associations privées ; l'indépendance grandissante de ces associations à l'égard de l'Etat ; le maintien des subventions dans le secteur des centres et colonies vacances ; les maisons de jeunes et de la culture ; l'esprit de laïcité rénovée à maintenir ; les solutions à trouver à la crise actuelle ; les offices franco-québécois et franco-allemand pour la jeunesse ; l'opération « mille clubs » ; son succès grandissant ; l'information des jeunes ; le Centre d'information et de documentation-jeunesse ; l'instauration d'un système de formation des animateurs socio-éducatifs ; la promotion d'un « statut » des animateurs ; les hommes et les moyens dont doit disposer le secrétariat d'Etat ; l'hommage à l'ensemble des personnels groupés sous son autorité ; le corps des inspecteurs de la jeunesse et des sports ; la meilleure insertion du secrétariat d'Etat au sein de l'organisation gouvernementale ; la concertation étroite avec le Ministère de l'Education nationale ; le transfert au budget du secrétariat d'Etat de certains des crédits qui se rapportent au fonctionnement de ses services ; le retard apporté à la réalisation de certains objectifs de la deuxième loi de programme ; la définition des nouvelles orientations et la révision des méthodes ; le plein emploi des instalations financées ; l'expérience tentée à cet égard dans l'académie de Caen ; le recours à de nouvelles techniques de financement ; l'esprit de dialogue et d'action constructive qui inspirera l'œuvre du secrétariat d'Etat ; la mise en place prochaine d'un haut comité consultatif ; (p. 3128 à 3131) : l'austérité du budget ; la priorité donnée à la défense du franc ; l'insuffisance évidente de ces crédits pour un prétendu « encadrement » de la jeunesse ; le souci primordial de la liberté totale de la jeunesse ; le temps de travail d'un professeur d'éducation physique dans les pays de l'Est ; la nécessité de considérer le budget dans son ensemble ; le sport à l'école ; le tiers-temps ; la prise de conscience de sa nécessité ; l'adhésion profonde des instituteurs ; la prétention justifiée de faire payer les étudiants fortunés pour la fréquentation des installations sportives universitaires ; les professeurs et les enseignants ; la formation dans les unités d'enseignement et de recherche ; le statut des moniteurs ; l'emploi des bénévoles ; l'absence de discussion avec les syndicats de professeurs d'éducation physique ; l'utilisation à plein des équipements existants ; le démarrage du tiers temps dans les agglomérations ; les crédits nécessaires pour assurer le transport des élèves ; l'installation dans le jardin des Tuileries de petites aires de sports ; le problème des sociétés sportives ; l'hommage à rendre aux animateurs bénévoles des associations ; les associations d'éducation populaire ; le rôle que doit jouer l'Etat à l'égard des associations ; les clubs de prévention ; les offices franco-allemand et franco-québécois ; l'avidité de la jeunesse pour des échanges internationaux, la régionalisation des maisons de la culture ; les tâches d'animation que pourraient assumer certains jeunes pendant la durée du service militaire ; les efforts de la Ve République en

matière d'équipements notamment de piscines et de gymnases ; l'école nationale de ski et d'alpinisme ; la disparition du haut comité de la jeunesse ; la mise sur pied d'un haut comité de la jeunesse et des sports ; la nécessité de la concertation, mais dans le bon ordre ; la F.O.N.J.E.P. ; les concours de pronostics ; l'opposition fondamentale du Ministre à cette formule ; le peu d'importance du rattachement du secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports et du Ministère de l'Education nationale aux Services du Premier Ministre ; le pragmatisme nécessaire en la matière ; le souci du Secrétaire d'Etat : briser le carcan dans lequel certains voudraient enserrer la jeunesse.

ETAT B. — Crédits concernant les Services du Premier Ministre (II. — Jeunesse, Sports et Loisirs). — Titre III (p. 3131) : adoption.

Titre IV : les subventions aux offices franco-allemand et franco-québécois ; l'aide substantielle que reçoivent les associations de jeunesse et d'éducation populaire par le canal des échanges avec l'Allemagne ; adoption de la réduction de crédits.

ETAT C. — Titres V et VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Section III. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER.

DISCUSSION [15 novembre 1969] (p. 3808).

Les crédits budgétaires ; la politique d'austérité (p. 3808, 3809, 3815, 3816, 3818, 3819) ; le F.I.D.O.M. ; ses dotations ; les investissements dans les D.O.M. (p. 3808, 3815, 3817) ; les dépenses assumées par les ministères techniques (p. 3808) ; les cultures de base : canne à sucre et banane (p. 3808, 3810, 3811, 3815, 3919, 3820, 3822) ; la S.A.T.E.C. (p. 3808) ; la diversification des cultures (p. 3808) ; l'industrialisation (p. 3808, 3810, 3812, 3821) ; la situation sociale ; l'aide apportée par la Métropole (p. 3808, 3810, 3820) ; les allocations familiales (p. 3809, 3817, 3821) ; l'évolution démographique (p. 3809) ; le tourisme ; la construction de petits hôtels (p. 3809, 3811, 3812, 3814, 3815, 3820, 3822) ; la commission de coordination des investissements (p. 38809) ; le régime des congés des fonctionnaires en service dans les D.O.M. (p. 3809) ; le B.U.M.I.D.O.M. ; l'émigration (p. 3809, 3812, 3814, 3821, 3822) ; le régime des loyers (p. 3809, 3810) ; l'enseignement et la formation professionnelle (p. 3810, 3812, 3816, 3819, 3821) ; la décentralisation et la déconcentration administratives (p. 3810, 3816, 3818, 3821) ; l'application des lois sociales (p. 3811, 3817, 3820) ; l'action accomplie dans les D.O.M. par le Gouvernement (p. 3814) ; la départementalisation ; ses avantages (p. 3814, 3818, 3820) ; la régionalisation (p. 3814, 3818) ; la politique fiscale (p. 3815, 3816, 3820) ; les difficultés particulières de la Guadeloupe (p. 3816, 3820) ; les problèmes du logement (p. 3815, 3821) ; l'emploi ; le chômage (p. 3816) ; le statut d'autonomie (p. 3816, 3819) ; les difficultés particulières de la Réunion (p. 3817, 3820, 3821) ; l'assurance vieillesse des travailleurs indépendants (p. 3818) ; l'amélioration de l'appareil statistique appliqué aux D.O.M. (p. 3818, 3819) ; la réintégration des fonctionnaires des D.O.M. frappés par l'ordonnance du 15 octobre 1960 (p. 3820) ; le rhum des Antilles (p. 3820).

Interventions de M. Henri Rey, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des Départements et Territoires d'outre-mer (p. 3812 et 3822) : les éléments fondamentaux du budget ; le cadre strict imposé par la politique arrêtée par le Gouvernement ; les crédits de fonctionnement ; les crédits d'investissement ; la volonté du Gouvernement de développer son action dans les D.O.M. ; la politique sociale de ces départements ; l'accroissement démographique ; la structure actuelle des revenus ; la protection sociale ; l'action à mener ; la politique de migration ; le Bureau pour le développement des migrations des départements d'outre-mer (B.U.M.I.D.O.M.) ; l'adaptation à la vie métropolitaine des originaires de ces départements ; les salaires ; le dépôt prochain d'un projet de loi relatif au S.M.I.G. ; la sécurité sociale ; les réformes à promouvoir ; les allocations familiales ; l'acceptation par le Gouvernement de l'amendement de la Commission aux termes duquel la mise en place du régime sera échelonnée sur trois années au lieu de cinq ; la promotion sociale ; le problème de la jeunesse ; l'application des règlements communautaires pour certains produits agricoles ; le sucre ; la banane ; les industries de main-d'œuvre ; le tourisme ; la construction d'hôtels plus modestes mais mieux adaptés à la clientèle européenne ; l'adaptation des tarifs d'Air France ; le

Budget 1970

régime des loyers ; le problème dit des « cinquante pas géométriques » ; l'accession des originaires des D.O.M. aux postes de tous grades de la fonction publique outremer ; la promotion sociale des fonctionnaires des D.O.M. ; la refonte du régime des congés administratifs ; le désir du Ministre de promouvoir une action cohérente et efficace ; (p. 3822 à 3824) : le tourisme, élément prioritaire du développement des D.O.M. ; le caractère satisfaisant des résultats obtenus ; les efforts qui seront poursuivis dans le cadre du VIe Plan ; l'équipement hôtelier ; les infrastructures ; la contruction d'un port de plaisance dans chacune des Antilles ; les transports aériens ; les réductions de tarifs ; la nécessité de l'information à diffuser ; la régionalisation ; la création de C.O.D.E.R. à l'imitation de la métropole ; la production sucrière ; la concentration des usines à la Réunion et aux Antilles ; la banane ; les conséquences des cyclones en Guadeloupe ; l'endettement important des planteurs ; la limitation des importations de bananes en provenance des pays tiers ; l'amélioration de la qualité des bananes antillaises ; la fiscalité ; les taux réduits dont bénéficient les D.O.M. ; la T.V.A. ; les mesures de simplification des taux ; l'assurance vieillesse des travailleurs indépendants ; l'œuvre accomplie par la France et la Ve République dans les D.O.M. ; le contact et la concertation, fondements de la politique du Gouvernement ; la recherche des auteurs de l'attentat de Port-Louis ; l'affaire dite de Bambridge ; la poursuite de l'œuvre inaugurée par le général de Gaulle.

ETAT B. — Titre III concernant les Services du Premier Ministre. — III. — D.O.M. ; vote défavorable du groupe communiste.

ETAT C. — Titre V et VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement ; vote défavorable du groupe communiste (p. 3824).

Section IV. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER.

DISCUSSION [5 novembre 1969] (p. 3398).

La rigueur du budget de cette année (p. 3398) ; la volonté politique du Gouvernement de faire supporter le moins possible aux populations d'outre-mer les effets actuels du plan de redressement (p. 3398, 3400) ; l'attachement des T.O.M. à la France (p. 3398) ; les balances commerciales fortement déficitaires de ces territoires à l'exception de la Nouvelle-Calédonie ; la part prépondérante de la métropole dans le commerce extérieur (*ibid*) ; le territoire des Afars et des Issas (p. 3398, 3399, 3402) ; les Comores (p. 3398, 3399, 3400, 3408) ; la Nouvelle-Calédonie (p. 3398, 3399, 3401, 3402, 3405, 3406) ; le coup porté aux activités du port de Djibouti par la fermeture du canal de Suez (p. 3399, 3402) ; la Polynésie française (p. 3399, 3401, 3408, 3409) ; le tourisme (p. 3399, 3400, 3409) ; l'exploitation des richesses de l'océan, principale ressource de la Polynésie (p. 3399, 3402, 3406) ; Saint-Pierre-et-Miquelon ; la pêche dans ce territoire (p. 3399, 3400 3409) ; la production de nickel en Nouvelle-Calédonie (p. 3399) ; les Nouvelles-Hébrides (p. 3399, 3401) ; Wallis et Futuna (p. 3399, 3401, 3409) ; le bouleversement provoqué dans l'économie de la Polynésie par les investissements effectués par le centre d'expérimentation nucléaire du Pacifique (p. 3399, 3401) ; les Terres australes et antarctiques (p. 3399) ; l'état récapitulatif de l'effort budgétaire consacré aux T.O.M. (p. 3399, 3401) ; les dépenses en capital ; la dotation du F.I.D.E.S. (p. 3399) ; la réduction des crédits de paiement ; l'augmentation de la participation des ministères techniques ; la prise en charge progressive par l'Etat de la rémunération des fonctionnaires de Polynésie (p. 3400) ; les incidences de la dévaluation dans les T.O.M. ; les efforts du Gouvernement pour les limiter ; le transfert des dépenses des territoires au budget de l'Etat ; les bourses de l'enseignement supérieur ; le maintien de l'ordre et l'administration de la justice (*ibid*) ; l'accroissement considérable de la délinquance dans les T.O.M. (p. 3401) ; la mise en application dans les T.O.M. de mesures législatives votées au cours des années écoulées ; le problème posé par l'application dans certains territoires de la législation métropolitaine ; le statut juridique de la base Dumont-d'Urville en Terre Adélie (*ibid*) ; le développement de l'agriculture néo-calédonienne (p. 3405) ; la balance des transferts du territoire (*ibid*) ; l'absence d'obligation scolaire en Nouvelle-Calédonie (p. 3405) ; l'avenir économique certain de ce territoire ; ses nécessités d'équipement (*ibid*) ; les événements qui se sont déroulés à Nouméa au mois de septembre dernier ; le malaise qui existe au sein de la population (p. 3406) ; l'affirmation selon laquelle les opérations électorales sont frauduleuses dans les T.O.M.

(*ibid*) ; l'augmentation du prix du nickel (p. 3407) ; les aspirations de caractère national des T.O.M. ; leur désir d'un statut d'autonomie (p. 3407, 3408) ; le problème du franc Pacifique (p. 3409) ; l'étatisation des fonctionnaires polynésiens ; le cas de l'ex-député Pouvanaa-Oopa (*ibid*).

Interventions de M. Henri Rey, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des Départements et Territoires d'outre-mer (p. 3402 et 3410) : l'examen approfondi du budget des T.O.M. au sein des commissions ; l'intention du Gouvernement de sauvegarder malgré l'austérité l'essentiel des actions à engager dans ces territoires ; leur remarquable diversité ; leurs traits communs : appartenance à la République française, insularité, insuffisance manifeste des richesses naturelles, à l'exception de la Nouvelle-Calédonie, accroissement démographique intense ; les grandes lignes de la politique du Gouvernement à l'égard des territoires ; l'élévation du niveau de vie des habitants et l'amélioration de leur niveau culturel et social ; les moyens financiers dont dispose le Gouvernement : crédits inscrits au budget et interventions financière diverses ; le développement des ressources naturelles ; l'accroissement de ces ressources ; le perfectionnement des méthodes de production ; la valorisation de la production agricole ; les projets à l'étude ; la métallurgie du nickel en Nouvelle-Calédonie ; la stimulation des activités nouvelles, telles que tourisme et transports ; l'attachement à la France des populations de Saint-Pierre-et-Miquelon ; les conséquences pour Djibouti de la fermeture du canal de Suez ; l'accroissement néanmoins de l'activité commerciale du port ; la mise en place des cadres sociaux de développement ; les actions entreprises en matière d'enseignement ; le développement très important de l'enseignement technique ; la formation professionnelle ; la situation en matière de santé publique ; la nécessité d'une politique de l'habitat et du logement social ; l'équipement sportif et culturel ; les émissions télévisées de l'O.R.T.F. à Miquelon ; la majoration des dépenses ordinaires ; l'amélioration de la rémunération de la fonction publique ; le maintien des efforts entrepris pour la prise en charge financière par l'Etat de la fonction publique en Polynésie française ; les dépenses en capital ; la contribution budgétaire du F.I.D.E.S. ; l'abattement qui a porté essentiellement sur l'équipement administratif des services d'Etat ; les crédits affectés à la section générale du F.I.D.E.S. ; le crédit ouvert aux Comores ; la dotation du territoire français des Afars et des Issas ; les actions envisagées au profit de l'équipement des communes en Nouvelle-Calédonie ; le projet d'adduction d'eau de Nouméa ; la tranche 1970 du F.I.D.E.S. pour la Polynésie ; le développement économique et social des T.O.M. depuis 1965 ; l'attachement et la confiance dont font preuve ces territoires à l'égard de la France ; (p. 3410 et 3411) : le problème de la dévaluation ; le point de vue du Gouvernement ; le cas du franc de Djibouti et la monnaie du condominium des Nouvelles-Hébrides ; l'impossibilité de ne pas soumettre à la dévaluation les francs d'outre-mer à part les deux monnaies précédemment citées ; les mesures particulières prises par le Gouvernement pour remédier aux conséquences de la dévaluation pour les territoires ; l'accroissement nouveau de crédits ; le problème de l'implantation du C.N.E.X.O. à Tahiti ; l'intention du Ministre de pratiquer une politique de dialogue sur le développement économique et social de la Polynésie ; l'absence d'obligation scolaire en Nouvelle-Calédonie ; la compétence de l'assemblée territoriale en ce domaine ; l'enseignement technique assumé en Nouvelle-Calédonie par l'Etat ; les candidatures à l'emploi de moniteur de formation professionnelle pour la Nouvelle-Calédonie ; l'intervention de la Caisse des dépôts et consignations pour assurer le financement de l'infrastructure routière ; la modernisation de l'administration et le développement de l'action sanitaire dans les Comores ; la création d'un aérodrome à Moroni ; la construction de la piste de l'aérodrome de Hififo ; la piste, le wharf et la route de Futuna ; la venue en métropole de deux sportifs originaires du territoire de Wallis.

ETAT B. — Titre III concernant les services du Premier Ministre. — Section IV. — Territoires d'outre-mer (p. 3411) ; adoption ; vote défavorable du groupe communiste.

Titre IV : adoption.

ETAT C. — Titres V et VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Section IX. — COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ.

Budget 1970

Section I. — *Services généraux* (délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale).

DISCUSSION [7 novembre 1969] (p. 3508, 3530).

L'évolution des crédits (p. 3508) ; la Délégation générale à l'aménagement du territoire (D.A.T.A.R.) ; son rôle et ses résultats (p. 3508, 3509, 3517) ; le Ve Plan ; sa conception ; son taux de réalisation (p. 3508, 3516) ; le taux d'expansion de 5 % (p. 3508) ; la planification (p. 3509, 3510, 3518, 3531) ; la réforme administrative (p. 3509) ; l'établissement d'un schéma général d'aménagement de la France (p. 3509) ; la régionalisation (p. 3509, 3519, 3534, 3536) ; la mobilité des Français (p. 3509, 3510) ; l'industrialisation de la province ; l'aménagement du territoire et la décentralisation industrielle (p. 3510, 3517, 3518, 3594) ; l'établissement d'un réseau de communications nationales et internationales (p. 3510) ; le problème de l'eau ; les pollutions (p. 3510, 3515, 3533, 3534) ; la création d'une grande liaison routière Est-Ouest (p. 3510, 3516) ; la rénovation rurale (p. 3510, 3511, 3517, 3530, 3531, 3535, 3542) ; la déconcentration administrative (p. 3511) ; la croissance de l'agglomération parisienne (p. 3511, 3515) ; l'harmonisation de la législation des Etats de la C.E.E. en matière d'aménagement du territoire (p. 3511, 3512) ; l'insuffisance des investissements productifs (p. 3516) ; les régions sous-développées en France ; l'inégalité entre les régions (p. 3517, 3518, 3520, 3538) ; les rapports entre le Plan et les budgets des collectivités locales (p. 3519) ; l'aménagement des deux Normandies ; les ports (p. 3519) ; le transfert au secteur privé d'activités publiques rentables (p. 3520) ; les problèmes des Charbonnages et de la région du Nord (p. 3521) ; la liaison fluviale Seine-Ouest (p. 3521) ; les régions de montagne (p. 3531, 3534, 3535) ; la préparation du VIe Plan (p. 3531) ; la situation de la Bretagne (p. 3531) ; l'Alsace ; les travailleurs frontaliers (p. 3532, 3539) ; le développement de la Seine-amont (p. 3532, 3533) ; l'aménagement du tunnel ferroviaire de Sainte-Marie-aux-Mines (p. 3533) ; l'artisanat (p. 3534) ; l'aide aux régions déshéritées (p. 3535) ; les parcs naturels (p. 3535) ; la région du Nord (p. 3536) ; l'aérotrain (p. 3536) ; le Tarn-et-Garonne (p. 3536, 3537) ; l'aide au cabotage (p. 3537) ; les îles de l'Atlantique, notamment l'île de Sein (p. 3537) ; le bassin ardoisier d'Anjou (p. 3537, 3538) ; l'aménagement de la Loire en voie navigable (p. 3538).

Interventions de M. André Bettencourt, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé du Plan et de l'Aménagement du territoire (p. 3512 et 3535) : l'hommage à l'action de M. Olivier Guichard ; la conception du VIe Plan ; la modification du rôle qui lui sera assigné ; les objectifs et les programmes ; la distinction très nette des prévisions par rapport à ces derniers ; l'adaptation possible en cours de Plan ; les options ; les orientations générales ; la recherche prioritaire de l'efficacité ; les études relatives à l'environnement ; l'orientation de la croissance économique vers certaines finalités qualitatives de notre société ; le calendrier probable des travaux de préparation du VIe Plan ; l'organisation des travaux des commissions ; la création de commissions nouvelles ; les règles de fonctionnement de ces commissions ; la mise en œuvre de nouvelles méthodes ; la politique d'aménagement du territoire ; le budget de fonctionnement de la D.A.T.A.R. ; l'assainissement financier que se propose le budget de 1970 ; la dotation du F.I.A.T. ; la conversion industrielle des régions minières ; les houillères de Lorraine ; les bassins du Nord et du Pas-de-Calais, de la Loire, des Cévennes, d'Auvergne, du Dauphiné et de Blanzy ; l'industrialisation du Sud-Est ; la rénovation rurale ; le programme de développement de la Bretagne et des régions de l'Ouest et du Sud-Ouest ; la liaison transversale Est-Ouest ; la région parisienne ; la révision de son schéma directeur ; les directives données au préfet de la région de Paris ; les dangers d'un accroissement perpétuel de la capitale ; la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel contre les nuisances entraînées par le développement industriel ; les problèmes de pollution ; la conférence préparée par l'O.N.U. sur ce thème pour 1972 ; la demande du Premier Ministre aux Ministres intéressés d'examiner les mesures à prendre en ce qui concerne la protection des sites et l'équilibre des milieux naturels ; l'effort d'information et de formation à entreprendre dès l'école auprès des enfants ; l'adaptation des Français à la nouvelle société ; le rôle du Plan ; l'inquiétude qui caractérise à l'heure actuelle des groupes sociaux entiers ; le rôle du Plan dans l'apaisement de certaines de ces inquiétudes ; l'exemple de la question

de la mobilité de la population active ; l'harmonisation des notions abstraites que sont le Plan et l'aménagement du territoire ; (p. 3535 à 3544) : l'accord qui semble se réaliser pour accepter la planification souple ; la citation de Platon ; l'exécution du Ve Plan ; les événements aussi brutaux qu'imprévisibles qui ont marqué la période d'exécution de ce Plan ; le taux de croissance annuel de la production intérieure brute ; la croissance des investissements ; les investissements productifs ; le taux d'épargne des ménages ; le niveau de l'autofinancement ; la consommation des ménages ; les dépenses courantes des administrations ; la productivité de l'industrie ; les effets des événements de 1968 ; la croissance des équipements collectifs ; les échanges extérieurs ; la reprise économique qui a suivi les événement de Mai et le déséquilibre des finances publiques et des échanges extérieurs qui en a résulté ; le rétablissement de l'équilibre ; l'inadaptation qualitative à la demande d'emploi ; l'importance de la main-d'œuvre étrangère ; l'élaboration du VIe Plan ; le débat sur les options qui se déroulera au printemps prochain ; les raisons pour lesquelles les commissions ne comprennent pas un plus grand nombre de membres parlementaires ; l'erreur qui consisterait à établir un catalogue complet de tous les besoins ; l'aménagement du territoire ; la régionalisation ; la nécessité de dégager préalablement à toute réforme une majorité dans le pays ; la complexité du problème ; l'importance d'une vie régionale active ; l'éventualité d'une proposition de loi sur la régionalisation ; les aides à l'industrialisation régionale ; l'industrialisation des régions de l'Ouest ; le non-maintien probable des dispositions favorables qui avaient été adoptées pour des motifs conjoncturels à l'égard des extensions d'activités industrielles ; la carte des aides ; les priorités à respecter ; la situation difficile de l'Alsace et de la Lorraine ; le problème des frontaliers ; les encouragements à donner par la D.A.T.A.R. à l'implantation de grandes entreprises en Alsace-Lorraine ; l'inégalité de certaines répartitions entre régions ; l'idée d'une bourse de décentralisation industrielle ; le rôle que joue à cet égard la D.A.T.A.R. ; la création d'une ligne distincte dans les budgets pour les crédits concernant les opérations de rénovation rurale dans les zones de montagne ; l'importance du problème des voies de communication ; la liaison fluviale Seine-Est ; la liaison mer du Nord-Méditerranée ; l'industrialisation nécessaire du Sud-Est ; la canalisation éventuelle de la Loire ; la construction d'une transversale routière Est-Ouest ; la région de la haute Seine ; le tunnel routier de Saint-Marie-aux-Mines ; le cabotage ; la création éventuelle d'une mission touristique de la côte normande ; l'aérotrain ; le problèmes de l'eau ; les agences financières de bassin ; le problème de la dimension européenne de la politique d'aménagement du territoire ; les deux règles qu'il faut s'imposer à cet égard ; le besoin d'une harmonisation de tous les aspects des politiques nationales d'aménagement du territoire ; la nécessité nationale de la régionalisation.

ETAT B. — Titre III concernant les crédits des Services du Premier Ministre — Plan et Aménagement du territoire (p. 3544) ; adoption de la réduction de crédits.

Titre IV : adoption (*ibid*).

INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS

DISCUSSION [20 novembre 1969] (p. 4082, 4091).

Les crédits budgétaires ; les conséquences de la politique d'austérité (p. 4082) ; la police nationale ; les C.R.S. ; les créations d'emplois ; les problèmes de personnel (p. 4082, 4083, 4084, 4085, 4091, 4092, 4093, 4097, 4098, 4099, 4100, 4101, 4102, 4103, 4104, 4108) ; les corps urbains de la banlieue parisienne et des grandes villes de province ; l'insuffisance des effectifs (p. 4083, 4084, 4094, 4102, 4104, 4106, 4108, 4109, 4110) ; la protection civile (p. 4083, 4085, 4094, 4107) ; les sapeurs-pompiers (p. 4083, 4085) ; les finances des collectivités locales ; leurs ressources : subventions, impôts et emprunts (p. 4084, 4085, 4092, 4095, 4096, 4097, 4101, 4102, 4106) ; les rapatriés ; le moratoire ; l'indemnisation (p. 4084, 4095, 4106, 4107, 4110, 4111) ; les personnels des préfectures ; les auxiliaires (p. 4084, 4093, 4094, 4100, 4101) ; le personnel communal ; la déconcentration (p. 4085, 4100, 4105) ; la réforme de la fiscalité locale (p. 4085) ; la réforme communale (p. 4085, 4092, 4102, 4109) ; le maintien de l'ordre public (p. 4085, 4086, 4098, 4099, 4111) ; les manifestations du 15 novembre ; la répression (p. 4089, 4090, 4095) ; la réforme de la garde à vue (p. 4090) ; le problème de la drogue (p. 4092) ; la répartition des dépenses entre l'Etat et les collectivités locales ; les

Budget 1970

transferts de charges (p. 4095, 4101, 4105, 4106) ; la réforme des finances locales (p. 4096, 4098, 4102, 4105) ; le produit de la taxe locale et son impôt de remplacement (p. 4096, 4101, 4106) ; le personnel féminin de police (p. 4097) ; les « nuisances » de la société moderne (p. 4098) ; la vanité et le danger des manifestations de rues (p. 4099) ; la préparation souhaitable du budget par le Parlement et les experts (p. 4099) ; le contrôle des Nord-Africains en France (p. 4100) ; la sécurité routière (p. 4103) ; les communes-dortoirs ; leurs difficultés financières (p. 4104, 4105) ; la patente (p. 4105) ; la taxe locale d'équipement (p. 4105, 4110) ; son application en Alsace-Lorraine (p. 4105) ; les fiches de réintégration dans la nationalité française (p. 4105) ; la voirie communale et départementale (p. 4106, 4108) ; le changement de dénomination du département des Basses-Alpes (p. 4107, 4108) ; la réforme régionale (p. 4109, 4110, 4111) ; les conseils généraux (p. 4109) ; la réforme administrative (p. 4110) ; les charges de police des petites villes (p. 4110, 4111) ; l'étatisation des polices municipales (p. 4111) ; la levée des forclusions frappant les rapatriés (p. 4112).

Interventions de M. Raymond Marcellin, Ministre de l'Intérieur (p. 4086 et 4112) : le maintien de l'ordre à propos de la manifestation qui a tenté d'avoir lieu à Paris le 15 novembre 1969 ; les deux raisons de l'interdiction de cette manifestation par le Gouvernement ; le déclenchement d'une opération de police judiciaire le vendredi 14 novembre ; la reconstitution d'organisations ayant pour but de porter atteinte à la forme républicaine du Gouvernement ; le rôle de Mme Michèle Krivine ; la demande expresse du Ministère des Affaires étrangères d'interdire la manifestation ; la responsabilité de la France en tant que pays hôte de la conférence entre les Etats-Unis et le Vietnam-Nord ; l'impossibilité de parvenir à une solution de conciliation avec les organisateurs de la manifestation ; le dispositif du maintien de l'ordre et de sécurité mise en place ce jour-là ; les incidents violents qui ont eu lieu au cours des derniers mois ; le devoir du Gouvernement de maintenir l'ordre public ; le quadrillage décidé par le préfet de police ; le dévouement, le courage et la patience de ce dernier ; le déroulement de la manifestation ; les personnes interpellées ; les lettres publiées par des journaux sur la brutalité des forces policières ; la remise des choses au point ; l'intervention devant le journal *France-Soir* ; la grève d'Electricité de France ; les deux aspect à considérer : le droit de grève et le respect de la liberté du travail ; les mensonges complaisamment répandus à ce propos ; les réfugiés politiques ; le cas du Docteur Fernandez, du ressortissant algérien Ait Kaci Mohan et de M. Maspero, éditeur de la revue « Tricontinental » ; les conseils diffusés par cette revue sur le maniement des différentes armes ; les difficultés rencontrées par le Ministère de l'Intérieur au cours des dernières années écoulées ; la stricte application de la loi et de la Constitution ; l'opposition massive de l'opinion publique aux fauteurs de désordre ; la volonté du Gouvernement de ne céder à aucune intimidation ; (p. 4095) : le comportement du service d'ordre le 15 novembre dernier ; (p. 4097) : l'aide de l'Etat aux communes ; (p. 4112 à 4116) : l'augmentation assez forte du budget ; la déconcentration administrative ; les 150 textes pris par le Ministère de l'Intérieur sur ce sujet ; le personnel des préfectures ; les réformes décidées récemment ; les améliorations obtenues ; l'aménagement des conditions de travail ; la mise en place d'un comité technique paritaire ; les progrès accomplis en matière de recrutement ; la formation professionnelle permanente au Ministère de l'Intérieur ; les stages ; la promotion sociale ; la protection civile ; la lutte contre les grands feux de forêt ; les dix avions Canadair dont on disposera en 1970 ; les collectivités locales ; les recettes des collectivités locales ; la fiscalité ; la patente ; les communes-dortoirs et leurs recettes ; les difficultés particulières qu'elles rencontrent pour financer leurs travaux ; le versement représentatif de la taxe sur les salaires dans les budgets des collectivités locales ; la révision des bases des quatre vieilles contributions en ce qui concerne les terres et les propriétés bâties ; la taxe locale d'équipement ; ses difficultés d'application ; les larges délais accordés aux redevables ; le taux de la taxe ; les assouplissements concernant son assiette ; le problème de la commission Mondon ; le transfert à l'Etat des charges qui pèsent sur les collectivités locales ; les transferts qui ont été opérés ; les fonds de concours pour l'entretien des routes nationales ; la participation financière éventuelle des conseils généraux à l'entretien des routes nationales ; les deux conditions à satisfaire pour que de telles

propositions soient bien accueillies ; les subventions d'équipement ; les réseaux urbains ; la voirie locale ; la nécessité d'une loi-programme pour l'équipement urbain ; la réforme communale ; les découpages ; l'inconvénient de lois électorales de circonstance ; la réforme régionale ; le personnel communal ; son alignement sur le personnel de direction des préfectures ; le problèmes des rapatriés ; la modification des dates de base concernant le capital de reconversion ; la question des forclusions ; les solutions pratiques qui viennent d'être arrêtées en faveur de ceux dont la situation est la plus difficile ; le problème de police ; les statuts ; la forte augmentation du budget ordinaire de la police ; les effectifs de gendarmerie ; l'effort sur les corps urbains ; le problème très important de la meilleure utilisation du personnel de police ; les deux réformes intervenues quant à l'utilisation des forces de l'ordre ; la suppression du secrétariat général de la police ; la nomination d'un directeur de la police dans chaque département ; la question de la police de Paris - Lyon - Marseille et des grandes villes ; le problème de la banlieue ; l'augmentation de la criminalité ; la lutte contre les trafiquants de stupéfiants ; la meilleure utilisation des effectifs de la police judiciaire ; la tâche de surveillance et de documentation que devraient exercer les policiers ; les améliorations considérables à obtenir pour rendre la police judiciaire beaucoup plus opérationnelle ; la réforme des articles du code pénal concernant l'association de malfaiteurs ; la prolongation de la garde à vue ; les moyens de lutte contre la criminalité qui existent dans les pays étrangers ; la nécessité d'assurer par la loi la sécurité des Français.

Intérieur. — ETAT B. — Titre III : les crédits réservés à l'entretien des édifices culturels ; la nécessité de les augmenter dans le budget pour 1971 ; la situation particulière du culte israélite ; le plan de rénovation des bâtiments à élaborer en faveur de la police nationale ; les hôtels de police ; le congrès que tient l'association du corps préfectoral sur le thème des agressions de la vie moderne ; vote défavorable du groupe communiste sur les crédits du Ministère de l'Intérieur ; adoption de la réduction de crédit.

Titre IV : adoption de la réduction de crédit.

ETAT C. — Titres V et VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 4116).

Rapatriés. — ETAT B. — Titre IV : adoption de la réduction de crédit (*ibid*).

Budget 1970

JUSTICE

DISCUSSION [5 novembre 1969] (p. 3371, 3383).

L'évolution des crédits ; leur limitation ; l'indigence du budget (p. 3371, 3373, 3374, 3377, 3380, 3381, 3384, 3385, 3389, 3390) ; le caractère à la fois traditionnel et moderne de la justice (p. 3372) ; la crise de la justice ; les critiques qu'on adresse à son fonctionnement (p. 3372, 3373, 3377, 3378, 3379, 3380, 3384, 3387) ; la réforme judiciaire (p. 3372, 3373, 3377, 3378, 3379, 3384, 3391) ; les moyens de travail, notamment le secrétariat des magistrats (p. 3372, 3373, 3380, 3384, 3385, 3386) ; la détention préventive ; sa réforme (p. 3372, 3374, 3377, 3378, 3381, 3382) ; l'entretien des bâtiments et des installations judiciaires (p. 3372, 3380) ; l'éducation surveillée (p. 3372, 3373, 3379, 3380, 3384, 3385, 3388, 3392) ; la fusion des professions judiciaires ; l'indépendance de la nouvelle profession (p. 3372, 3373, 3379, 3380, 3381, 3385, 3386, 3389, 3391) ; le recrutement et la formation des magistrats (p. 3373, 3385) ; le problème de l'institution du juge unique (p. 3373) ; les personnels administratifs et les personnels auxiliaires de justice (p. 3373, 3379, 3380, 3386) ; l'administration pénitentiaire (p. 3373, 3378, 3379, 3380, 3381, 3382, 3391) ; la situation des greffes (p. 3373, 3380, 3386, 3388, 3389, 3392) ; l'assouplissement des règles de la comptabilité publique applicables aux greffes (p. 3373, 3386, 3389) ; l'insuffisance des établissements pénitentiaires ; la vétusté des prisons (p. 3373, 3378, 3386, 3391, 3392) ; l'assistance judiciaire (p. 3374, 3379, 3381) ; l'augmentation de la délinquance, particulièrement de la délinquance juvénile (p. 3374, 3378, 3385, 3388) ; le statut et la carrière des magistrats ; leur indépendance (p. 3377, 3378, 3380, 3381, 3385, 3386, 3387, 3389) ; le plan quinquennal à établir des mesures à prendre et de leurs modes de financement (p. 3377) ; le sursis avec mise à l'épreuve (p. 3378) ; la Cour de sûreté de l'Etat ; sa suppression éventuelle (p. 3378, 3387) ; le maintien des tribunaux d'instance (p. 3378, 3379, 3380) ; l'institution

Budget 1970

d'un Haut Conseil de la Justice (p. 3378) ; la mise en place des nouveaux tribunaux de la région parisienne (p. 3381) ; la réforme de la procédure civile ; sa simplification (p. 3381, 3385, 3389, 3391) ; le projet de création de Cours sociales (p. 3381, 3384) ; l'attachement des syndicats à la juridiction prud'homale (p. 3381) ; les Chambres de la famille (p. 3383, 3390) ; le maintien projeté des avoués à la Cour (p. 3386) ; l'insuffisance du parc automobile de l'administration judiciaire (p. 3386) ; le rôle croissant de l'arbitrage (p. 3387, 3390, 3391) ; la participation de professeurs de droit et de jeunes magistrats aux chambres de la Cour de cassation (p. 3387) ; la lenteur de la justice ; l'inadaptation de l'appareil judiciaire (p. 3388) ; la situation juridique de la femme (p. 3388, 3389) ; la réforme de l'autorité parentale (p. 3388, 3390) ; le fonctionnement des conseils de prud'hommes (p. 3389) ; la garde des enfants en cas de divorce (p. 3390) ; l'abolition de la peine de mort (p. 3390) ; le manque de personnel judiciaire dans les D.O.M. (p. 3391) ; la question de l'école primaire de la rue Cambon (p. 3392) ; les suppressions d'études de notaires dans certaines communes rurales (p. 3392) ; l'extradition d'un criminel de guerre allemand récemment découvert (p. 3392) ; la construction de l'école de Bordeaux du Centre national des études judiciaires (p. 3392) ; le juge des enfants (p. 3392).

Interventions de M. René Pleven, Garde des sceaux, Ministre de la Justice (p. 3374 et 3393) : le vieillissement de l'appareil judiciaire français ; l'insuffisance des moyens de travail des bureaux et des magistrats ; l'exagération de l'expression : « crise de la justice » ; les moyens à donner de toute urgence à la justice pour son fonctionnement ; la révision en baisse de toutes les prévisions de dépenses et par conséquent, de celles du budget de la justice ; les relatifs aménagements dont il a bénéficié ; la liberté de choix laissée quant au mode d'application des retranchements ; la majoration de certains crédits de fonctionnement ; l'application des décrets et arrêtés du 27 mai 1969 ; la portée et l'importance de ces textes quant à la situation matérielle et morale des magistrats ; la correction du décalage résultant des dispositions catégorielles intervenues en 1962 et 1963 ; le reclassement en métropole des magistrats d'outremer ; le ralentissement qui en a résulté dans l'avancement normal des magistrats ; la modification de la pyramide hiérarchique ; la crise de recrutement à éviter ; le progrès du budget de 1970 en ce qui concerne la dotation « Recherches » ; le traitement sur ordinateur des casiers judiciaires ; la mise à l'étude du fichier des conducteurs d'automobiles et des fichiers d'état civil ; la mise en mémoire d'ordinateur des textes législatifs et réglementaires ; l'important déficit en personnel ; les créations d'emplois ; la fonctionnarisation des greffes ; les difficultés qu'elle rencontre ; l'insuffisance des effectifs de secrétaires-greffiers initialement fixés ; l'accroissement de l'activité des juridictions ; l'alourdissement de la comptabilité des secrétariats du greffe ; l'effort indispensable de formation du personnel ; la simplification des tâches comptables ; l'administration pénitentiaire ; le recours aux heures supplémentaires ; l'hommage du Ministre au personnel de cette administration ; le renforcement du nombre des surveillants, l'entrée en service des nouveaux établissements ; l'éducation surveillée ; la progression de ses besoins ; la délinquance juvénile ; le développement des objectifs et des modalités d'intervention de l'éducation surveillée ; l'ouverture, en 1970, à Juvisy-sur-Orge, d'un centre d'observation et de sécurité permettant de retirer de Fresnes une large partie des mineurs qui y sont incarcérés ; l'insuffisance des dotations du budget sur ce point ; l'effort financier accompli par les collectivités locales pour assurer le fonctionnement du service de la justice ; la commission qui étudie au Ministère de l'Intérieur une nouvelle répartition des charges ; sa faveur à ce que les collectivités soient déchargées de dépenses qui ne devraient pas leur incomber ; (p. 3379) : la promulgation du moratoire des rapatriés ; (p. 3393 à 3397) : le fonctionnement de la justice ; les réformes à y apporter ; l'accord des magistrats eux-mêmes sur ce point ; la valeur des hommes ; l'état critiquable de l'organisation générale et des moyens ; la condition matérielle et morale des magistrats ; le souhait d'une plus grande participation du corps judiciaire à ses propres conditions d'avancement ; l'indépendance et l'inamovibilité des magistrats du siège ; la réforme de la Commission d'avancement ; la composition du Conseil supérieur de la magistrature ; la crise de recrutement qui a sévi entre 1960 et 1967 ; le manque actuel de magistrats ; la véritable angoisse que crée ce déficit chez les magistrats les plus consciencieux ; l'amélioration du recrute-

ment depuis deux ans ; les différents systèmes qui ont été examinés pour remédier à la situation ; la suppression qui avait été envisagée d'une nouvelle tranche de tribunaux et de quelques cours d'appel ; la renonciation à cet expédient ; l'institution du juge unique ; les difficultés techniques qu'elle rencontrerait ; la fusion des juges de grande instance et des juges d'instance ; l'impossibilité d'élargir davantage le recrutement latéral de magistrats ; l'accélération du rythme de ce recrutement ; la transformation radicale à apporter aux conditions matérielles de travail des magistrats ; la pauvreté et la vétusté de leurs moyens de travail ; l'inventaire détaillé qui va être établi des besoins en personnel et en équipements ; le plan de modernisation judiciaire qui va faire l'objet d'un projet de loi ; la refonte souhaitable de l'assistance judiciaire ; la réforme des professions judiciaires et juridiques ainsi que de la procédure civile ; le caractère inéluctable de l'unification des professions judiciaires ; la simplification de l'accès de la justice aux justiciables ; les deux voies possibles : sociétés interprofessionnelles ou projet de loi ; la faveur du Ministre pour cette seconde solution ; le grand effort d'information et de persuasion que requiert la réforme ainsi que la concertation qui engagera définitivement toutes les professions intéressées ; les études complémentaires que nécessitent plusieurs questions ; l'indemnisation des avoués ; la situation préoccupante de certains avoués âgés ; la préindemnisation ; le problème de l'intégration des conseils juridiques ; le maintien dans un premier temps de l'organisation actuelle des cours d'appel ; l'examen de la réforme par le Parlement au cours de sa prochaine session ; la réforme de la procédure civile ; l'ampleur et la difficulté du problème ; la présidence de la Commission de réforme par M. Jean Foyer ; le projet de loi sur l'autorité parentale ; l'adaptation aux nécessités de la société d'aujourd'hui d'un certain nombre de règles de droit civil concernant la famille ; le fonctionnement des chambres de la famille ; l'application des dispositions concernant le divorce et la garde des enfants ; la justice pénale ; le code de procédure pénale de 1959 et les progrès qu'il a fait réaliser au système pénal français ; l'examen médico-psychologique et social des délinquants ; le rajeunissement souhaitable du Code pénal de 1810 ; le prochain projet de loi tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens ; la réforme de la procédure suivie devant les juridictions répressives ; l'éclatement des attributions des juges d'instruction ; le jugement des délits ; l'accentuation considérable de leur nombre ; la procédure simplifiée à envisager ; « le référé pénal » ; la répression des contraventions ; l'avis demandé sur ces divers points au Conseil de législation pénale ; l'éducation surveillée ; le statut du personnel administratif ; le compte général de l'administration de la justice ; sa publication plus rapide ; la période parisienne de la scolarité au Centre national d'études judiciaires ; la construction des immeubles de Bordeaux ; l'institution d'un tronc commun pour la préparation aux diverses professions judiciaires ; le rôle de la chambre de famille ; la multiplication de ces chambres souhaitée par le Ministre ; le Conseil de prud'hommes ; leur généralisation par arrondissement ; le fonctionnement de la Cour de cassation ; l'intégration dans la magistrature des chargés de cours admissibles à l'agrégation de droit ; l'augmentation du taux de compétence des tribunaux d'instance ; l'indemnisation des greffiers ; les délais qui s'appliquent à la suppression des études de notaires dans certaines communes rurales ; la question concernant le criminel de guerre allemand qui vient d'être retrouvé et qui, pendant l'occupation, s'était rendu coupable en France de crimes très graves ; le règlement avec l'Allemagne de cette affaire par la voie d'un accord diplomatique ; la question de la suppression de la peine de mort ; son remplacement par une peine suffisamment dissuasive et protectrice du public ; l'administration de la justice à la Réunion ; l'importance des problèmes de la justice en France ; les difficultés matérielles ; la rénovation de la justice ; les mauvaises habitudes auxquelles il faut mettre fin ; l'allégement de la procédure ; l'unification des professions judiciaires et juridiques ; l'unité de vues sur ces problèmes des diverses tendances de l'Assemblée ; la prise de conscience de l'opinion publique ; la nécessité d'être à la fois traditionnaliste et moderne en ce domaine.

ÉTAT B. — Titre III : Crédits concernant le Ministère de la Justice (p. 3397) ; adoption ; vote défavorable des groupes communiste et socialiste

ÉTAT C. — Titre V (*ibid*) : l'augmentation des crédits consacrés à l'équipement des éta-

blissements pénitentiaires (*ibid*) ; la diminution des autorisations de programme pour 1970 ; la vétusté et l'inadaptation des prisons (p. 3398) ; la prison de la Petite-Roquette à Paris ; la date de sa démolition ; les deux étapes prévues pour le transfert des femmes actuellement détenues à la Petite-Roquette dans la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Titre VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (*ibid*).

ÉQUIPEMENT ET LOGEMENT

(*Equipement.*)

DISCUSSION [13 novembre 1969] (p. 3658, 3669). [14 novembre 1969] (p. 3720).

Les crédits budgétaires ; leur insuffisance (p. 3658, 3660, 3661, 3669, 3673, 3674, 3684) ; les problèmes de personnel (p. 3658) ; les agents des Ponts-et-Chaussées (p. 3658, 3671, 3673, 3676) ; les ouvriers des parcs (p. 3658, 3660, 3671, 3673, 3675, 3676) ; le taux de réalisation des objectifs du Plan (p. 3658) ; les routes ; le réseau routier (p. 3658, 3661, 3670, 3672, 3676) ; les autoroutes (p. 3658, 3659, 3660, 3671, 3684) ; la voirie urbaine (p. 3658) ; les ports (p. 3658, 3661, 3669, 3670, 3673) ; les voies navigables (p. 3658, 3659, 3660, 3661) ; les crédits du Fonds d'action conjoncturelle (p. 3659, 3660, 3674) ; les crédits d'entretien (p. 3659, 3660, 3676) ; le problème des péages (p. 3659) ; la question de l'environnement des autoroutes (p. 3659) ; la liaison Mer du Nord-Méditerranée (p. 3660, 3661, 3670, 3674, 3675, 3679, 3680, 3683, 3725) ; la liaison Seine-Est (p. 3660, 3661, 3682, 3684, 3720) ; les accidents de la route (p. 3660, 3670) ; le Fonds spécial d'investissement routier (p. 3661, 3675) ; les personnels des services extérieurs (p. 3661) ; l'accueil des pétroliers géants (p. 3661, 3670) ; la taxation de l'automobile en France (p. 3671) ; le recours au financement privé pour la construction des autoroutes ; ses avantages et ses inconvénients (p. 3671, 3684) ; les routes de Champagne et de l'Est (p. 3671, 3672) ; les collectivités locales et leurs charges en matière de voirie ; l'aide de l'Etat (p. 3672, 3673, 3675, 3681) ; le port de Dunkerque (p. 3673, 3686, 3687) ; la situation des routes dans l'Ain (p. 3674) ; les aménagements routiers à effectuer en Alsace (p. 3674) ; la voirie communale (p. 3675, 3720, 3721) ; les routes dans les Vosges (p. 3676, 3678) ; les routes et les canaux en Lorraine (p. 3676, 3677, 3683, 3684) ; le tracé de l'autoroute Paris-Strasbourg (p. 3677, 3680, 3681, 3683) ; la concurrence de la Sarre (p. 3678) ; le tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines (p. 3678, 3679) ; la situation des auxiliaires routiers (p. 3679) ; l'autoroute Marseille-Aix (p. 3679) ; les infrastructures à réaliser dans les Ardennes (p. 3680) ; la création d'une Z.A.D. dans les Yvelines (p. 3680) ; les travaux de défense contre la mer (p. 3682, 3683) ; la canalisation de la branche sud de la Moselle (p. 3683) ; la prolongation de l'autoroute du Sud en Provence (p. 3684) ; les expropriations (p. 3684) ; les conditions dans lesquelles les municipalités peuvent confier des travaux aux Ponts-et-Chaussées (p. 3684) ; l'aménagement d'une voie rapide Ouest-Est (p. 3684, 3685) ; la desserte de l'Auvergne (p. 3685, 3721, 3722) ; la nécessité d'une déconcentration administrative (p. 3685) ; le problème des routes et des voies navigables dans le Nord et le Pas-de-Calais (p. 3685, 3686) ; l'autoroute Dunkerque-Lille (p. 3687) ; l'entretien des routes dans les Hautes-Alpes (p. 3687) ; le désenclavement nécessaire de Toulon (p. 3688) ; l'autoroute de contournement de Nice (p. 3720, 3726) ; la construction de la digue le long de l'autoroute Béziers-Narbonne (p. 3721) ; les Z.A.D. (p. 3730).

Interventions de M. Albin Chalandon, Ministre de l'Equipement et du Logement (p. 3362 et 3722) : la politique budgétaire très stricte qu'a décidée le Gouvernement ; la nécessité de cette politique et l'approbation sans réserve du Ministre ; ses conséquences sur le plan de l'équipement et ses incidences sur le budget ; la forte reprise enregistrée dans le bâtiment ; la médiocrité de la conjoncture dans les travaux publics, l'importance de ce secteur dans l'économie nationale ; le fonds d'action conjoncturelle ; la politique dynamique à tirer d'un budget statique ; les principes généraux de l'action du ministre ; la meilleure utilisation des fonds publics ; les formules nouvelles de financement ; les missions fondamentales de l'Etat ; la « privatisation » des structures ; la substitution d'une économie de marché à l'économie administrative ; la « privatisation » des méthodes ; le rapprochement des perspectives du secteur public et du secteur privé ; les infrastructures, condition première

du développement industriel ; l'exemple des autoroutes ; les voies navigables ; l'amélioration des infrastructures, condition nécessaire et suffisante pour attirer les nouveaux investissements ; la révision de notre politique qu'impose le budget de 1970 ; les blocages sévères de 1969 ; la réalisation indispensable des prévisions et des promesses ; la sélection des objectifs ; la cohérence nécessaire des efforts ; la desserte qui doit accompagner la modernisation des ports ; les problèmes de gestion technique ; la remise en cause des idées reçues ; le réexamen des normes techniques ; l'introduction de la notion de progressivité dans l'effort ; l'augmentation du volume des commandes ; la recherche de ressources nouvelles, notamment grâce au financement privé ; l'éventualité de faire appel ultérieurement à l'emprunt remboursé par les budgets futurs ; la situation générale des routes ; le problème de l'entretien ; le budget de 1970 sur le plan de la rase campagne ; les routes secondaires ; la supériorité des dépenses de voirie sur les plans départemental et communal par rapport au plan national ; le meilleur équilibre à rechercher entre ces deux types de dépenses ; le système d'incitation à envisager ; le problème des grands axes ; la répartition du budget consacré à la route en rase campagne ; la mise en œuvre d'une politique d'exploitation de la route ; la suppression des « points noirs » et la signalisation ; la nécessité de dégager à l'avenir des ressources nouvelles et d'augmenter les crédits budgétaires destinés aux investissements ; les autoroutes de liaison ; le recours indispensable au financement privé ; ses avantages ; l'abaissement des prix de revient ; l'avantage d'échapper au dépassement de crédits ; la mobilisation des capitaux privés ; l'appel relativement faible qui sera fait au budget de l'Etat ; le lancement en 1970 des concours permettant de couvrir le territoire français d'un réseau complet ; les critiques suscitées par ce système ; le péage ; l'inconvénient économique et social de faire payer le contribuable plutôt que l'usager ; la justice du système de péage tant que la France ne disposera pas de 20.000 kilomètres d'autoroutes ; la critique relative à « l'écrémage » ; les difficultés que susciteront toujours les tracés d'autoroutes ; le maintien aux sociétés d'économie mixte de leur rôle de constructeur ; les autoroutes urbaines ; l'institution éventuelle du péage en milieu urbain ; la nécessité d'une délibération des collectivités locales avant toute décision ; les ports ; la révolution profonde dans les transports maritimes ; les ports de Marseille, de Dunkerque ; l'exploitation des ports ; la rigidité des statuts ; le recours au financement privé pour tout ce qui concerne les superstructures ; la libération indispensable dans le domaine des contrôles et de la vérité des prix ; l'adaptation des professions à l'esprit de compétition ; la « permanisation » des dockers ; les voies navigables ; leur modernisation ; l'élément de structuration important que constituent les voies à grand gabarit ; l'interdiction par les budgets actuels de toute politique dynamique en matière de voies navigables ; l'essai d'abaissement des coûts des investissements ; la modulation du péage ; les grands objectifs assignés au Ve Plan en matière de voies navigables ; les moyens financiers plus importants à trouver pour les atteindre ; les limites de cette politique ; la nécessité pour la France de disposer d'équipements suffisants sous peine de rester en dehors de la poussée industrielle qui s'accélère actuellement en Europe occidentale ; l'avenir de notre économie, conditionné par notre politique d'infrastructures ; (p. 3681) : le tracé de l'autoroute Paris-Est ; (p. 3722 à 3727) : l'incidence du financement privé des autoroutes sur les organismes d'études du ministère ; les problèmes de personnel ; le personnel des laboratoires des Ponts et Chaussées ; les ouvriers des parcs ; l'amélioration sensible de leur situation depuis 1968 ; le paiement du rappel d'heures supplémentaires ; les personnels non titulaires ; l'unification et l'harmonisation des conditions d'emploi et de rémunération de ces personnels ; la déconcentration administrative ; les nombreuses mesures prises dans ce domaine depuis un an ; le problème des moyens et de l'organisation des services ; les conditions d'intervention des services de l'équipement auprès des collectivités locales ; l'amélioration du système ; le statut des officiers de port ; le fonds d'action conjoncturelle ; les blocages intervenus en 1969 au titre de ce fonds ; l'importance des prélèvements au profit du F.A.C. ; la préparation de listes de priorités en cas de déblocage des crédits du fonds ; les ports ; la ventilation des crédits des chapitres les concernant ; les ports de pêche ; les ports de plaisance et les petits ports ; la création éventuelle d'une agence financière pour la défense du littoral contre les effets de la mer ; l'étude en cours d'un régime d'association syndicale obligatoire ; l'opportunité

Budget 1970

de créer de nouveaux établissements publics ; la lutte contre la pollution du littoral ; les travaux de dragage dans les ports français ; le port de Dunkerque ; la desserte nécessaire de l'hinterland ; la possibilité pour l'avant-port de Dunkerque d'accueillir des navires de 250.000 tonnes ; l'inadaptation de la structure de nos professions portuaires aux exigences du progrès ; les voies navigables ; les grands axes ; l'insuffisance des moyens budgétaires ; le canal du Nord ; la liaison Seine-Nord ; la liaison Seine-Est ; la desserte de Neuves-Maisons ; l'axe Nord-Sud ; la branche alsacienne de la liaison Nord-Méditerranée ; le canal Frouard-Dombasle ; le Rhône ; les travaux d'aménagement ; les routes ; la coopération plus étroite entre les départements et l'Etat suggérée par le Ministre ; les difficultés qu'éprouvent les communes à aménager et à entretenir leur réseau routier ; le déneigement et ses imbrications avec l'entretien ; l'insuffisance des crédits d'entretien ; la majoration décidée par le Premier Ministre des crédits inscrits à ce poste par déblocage de 250 millions provenant du F.A.C. ; les problèmes routiers dans l'Est ; le problème du tracé de l'autoroute Paris-Strasbourg ; l'intention du Ministre de consulter les élus ; le critère du trafic optimum ; l'aménagement de la route nationale n° 4 ; l'aménagement à quatre voies de la liaison Nancy-Remiremont ; le franchissement des Vosges ; le tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines ; l'autoroute Mulhouse-Montbéliard ; les autoroutes de la région du Nord ; la rocade minière ; la liaison Aix-en-Provence-Marseille ; le « désenclavement » de Toulon ; la voie de contournement de Nice ; la construction d'une autoroute Béziers-Narbonne et les risques d'inondations ; le « désenclavement » de l'Auvergne et du Massif Central ; l'autoroute Paris-Normandie ; la politique nouvelle menée par le Ministre ; les critiques idéologiques qui lui sont adressées ; son réalisme et ses avantages multiples ; la concurrence extrêmement vive qui s'est manifestée à l'occasion du lancement des concours ; la limite du financement par les emprunts ; la valeur d'exemple de la méthode nouvelle de financement ; le recours éventuel à cette méthode pour les voies navigables et pour les ports.

Réserve du vote sur les titres III et IV. — Etats B et C jusqu'à l'examen des crédits concernant le Logement (p. 3727).

ÉTAT D. — Titre III : adoption.

Art. 59 : *Emprunts émis pour le financement des opérations de construction d'autoroutes ;* les deux parties nettement distinctes de l'article ; la première : garantie accordée par l'Etat aux emprunts émis par les sociétés concessionnaires ; la seconde : l'inscription au Fonds spécial d'investissement routier des avances consenties aux sociétés d'économie mixte pour leur permettre de faire face au déficit des premières années d'exploitation ; le problème de la gestion financière des concessions ; les trois périodes successives dans la vie d'une de ces concessions ; la durée respective de ces périodes (*ibid*) ; la question du rachat (p. 3728) ; l'adoption d'une formule de remboursement par annuités ; la solution consistant à prévoir un dispositif incitant l'entrepreneur à réinvestir ses bénéfices dans des opérations de construction d'autoroutes (*ibid*) ; amendement du groupe socialiste tendant à soumettre à l'approbation législative les concessions relatives à la construction et à l'exploitation d'autoroutes ; la création d'une nouvelle catégorie d'établissements publics ; les graves réserves qu'appelle le principe même de la construction et de la gestion des autoroutes par des sociétés privées ; les arguments avancés par le Gouvernement pour faire admettre cette solution : abaissement des coûts et des normes techniques ; la part de sécurité ainsi sacrifiée ; le pourcentage des fonds réellement apportés par les sociétés ; les emprunts ; la liberté de fixation du péage ; l'abdication véritable de la puissance publique que constitue cette création d'une nouvelle catégorie d'établissements publics (*ibid*) ; les expropriations (p. 3729) ; les conséquences de l'élargissement de la doctrine soutenue par le Ministre ; le rôle de l'Etat dans les équipements d'intérêt général ; l'orientation du Ministère vers la disparition de l'administration des Ponts et Chaussées ; le rejet de la conception française du service public ; les deux conceptions radicalement opposées qui s'affrontent aujourd'hui ; l'absence de qualification de l'initiative privée pour prendre le relais de l'Etat dans la réalisation des équipements d'intérêt général ; la compétence législative en ce domaine.

Intervention de M. Albin Chalandon, Ministre de l'Equipement et du Logement (p. 3729, 3730) : l'aspect économique de la question ; le coefficient multiplicateur de

l'argent public que le Ministre a trouvé dans le financement privé ; l'incapacité des sociétés d'économie mixte de faire un apport substantiel de fonds privés ; le refus du Ministre de se placer sur le terrain de la philosophie et de l'idéologie ; le fonctionnement des sociétés et leur emploi des bénéfices ; le long délai nécessaire avant qu'apparaissent les profits ; les verrous qui ont été mis en place ; la limitation de la liberté du péage ; la possibilité de rachat ; la justice sociale de la solution du péage dans la situation actuelle ; la récupération des plus-values au profit de la collectivité ; le « prézadage » effectué par le Ministre autour des échangeurs de l'autoroute Paris-Orléans ; la dissociation qui est établie entre l'urbanisation et la construction d'autoroutes ; la zone d'aménagement concerté, forme d'urbanisation contractuelle conclue entre l'Etat, la collectivité locale et les constructeurs ; l'aspect juridique de la question ; l'absence d'innovation sur ce plan ; la reprise pure et simple de la formule des anciennes concessions de travaux publics ; le « dérapage » progressif de ces concessions ; la prise en charge de la gestion quotidienne par l'administration ; l'alourdissement exagéré de la procédure s'il fallait recourir à la loi pour chaque concession nouvelle.

Rejet de l'amendement (p. 3730).

Explications de vote sur l'article (*ibid*) ; les profits que retireront les sociétés privées de la concession d'une partie importante du domaine public (p. 3731) ; l'opposition du groupe communiste à ce dessaisissement (*ibid*) ; adoption au scrutin de l'article ; liste des votants (p. 3733).

Art. 63 : *Taxe spéciale d'équipement de l'établissement public d'aménagement de la Basse-Seine ;* adoption (p. 3731).

LOGEMENT ET URBANISME

DISCUSSION [14 novembre 1969] (p. 3731, 3743).

Les crédits budgétaires ; leur insuffisance (p. 3743, 3744) ; les blocages de crédits ; le Fonds d'action conjoncturelle (p. 3743, 3744, 3746, 3751) ; la situation de l'industrie du bâtiment ; ses difficultés actuelles (p. 3743, 3771, 3780) ; le logement social ; les H.L.M. (p. 3743, 3744, 3746, 3749, 3750, 3764, 3767, 3768, 3771, 3773, 3778, 3780, 3781, 3782) ; le Centre scientifique et technique du bâtiment (C.S.T.B.) (p. 3744, 3776) ; les cités insalubres ; les « bidonvilles » (p. 3744, 3748, 3765, 3769) ; les dommages de guerre (p. 3744) ; la situation de la construction et du logement (p. 3744, 3748, 3767, 3770) ; les logements primés (p. 3744, 3772) ; l'abaissement des coûts recherché par le Gouvernement (p. 3744, 3747, 3772, 3778, 3779, 3780) ; les maisons individuelles (p. 3744, 3745, 3746, 3776, 3778, 3779, 3781) ; le « prêt à construire » (p. 3745) ; le financement de la construction ; les simplifications nécessaires (p. 3745, 3746, 3776) ; l'épargne-logement (p. 3745, 3774) ; le marché hypothécaire (p. 3745) ; l'encadrement du crédit ; ses effets (p. 3745, 3747, 3771, 3772, 3780) ; l'amélioration de l'habitat existant ; la rénovation du patrimoine immobilier (p. 3745, 3748, 3773, 3780) ; l'accession à la propriété (p. 3745, 3767, 3778, 3779) ; la taxe locale d'équipement (p. 3745, 3751, 3753, 3769, 3773, 3775, 3776) ; les programmes à loyer réduit (P.L.R.) (p. 3746, 3747, 3750, 3767, 3768, 3771) ; les P.S.R. (p. 3746, 3747, 3771) ; les I.L.N. (p. 3747) ; les I.L.M. (p. 3747) ; la planification régionale des logements (p. 3747) ; l'augmentation du prix de la construction (p. 3747) ; et du prix des terrains (p. 3748, 3751) ; les infrastructures ; l'insuffisance des crédits fournis par le F.D.E.S. (p. 3748) ; le caractère prétendument inflationniste de la construction (p. 3748) ; le poids de la fiscalité sur la construction (p. 3748) ; le logement des handicapés (p. 3749, 3765) ; les crédits de recherche concernant le logement et l'urbanisme (p. 3749, 3753) ; la fixation d'un nouveau plafond d'accessibilité aux H.L.M. ; le « surloyer » (p. 3750, 3768) ; l'aide au logement ; l'allocation-logement (p. 3750) ; l'urbanisme ; les crédits (p. 3751, 3752, 3753) ; le F.N.A.F.U. (p. 3751, 3752) ; la rénovation urbaine (p. 3751, 3753, 3765, 3777, 3778) ; la taxe d'urbanisation (p. 3751, 3772) ; la suppression du permis de construire (p. 3751, 3766) ; l'absence d'un véritable marché foncier (p. 3751) ; la taxation des plus-values foncières (p. 3752) ; la lutte contre la spéculation foncière (p. 3752) ; la politique foncière (p. 3752, 3765) ; les zones d'aménagement différé (Z.A.D.) (p. 3752, 3753) ; les villes nouvelles (p. 3753) ; la notion d'environnement (p. 3764) ; les besoins en logements au cours des vingt prochaines années (p. 3764) ; les H.L.M. qui restent vides ; les raisons de cette situation (p. 3764) ; les cités de transit (p. 3765) ; les schémas directeurs (p. 3765) ; l'institution d'un impôt foncier déclaratif (p. 3765) ; les plans d'urbanisme et d'occupation des sols (p. 3766, 3772, 3775) ; les zones d'aménagement concerté (Z.A.C.) (p. 3766, 3780) ; le logement des

Budget 1970

étrangers (p. 3766, 3769) ; le plan d'aménagement des zones (P.A.Z.) (p. 3766) ; l'utilisation, notamment à Paris, de la contribution de 1 % payée par les employeurs (p. 3766) ; l'insuffisance du nombre des petits logements (p. 3766) ; les augmentations de loyers (p. 3768) ; l'allocation de loyer (p. 3768) ; l'aménagement de la zone de la Défense (p. 3768) ; le programme du parti communiste en matière de logement (p. 3769) ; la loi d'orientation foncière de 1967 ; ses textes d'application (p. 3769, 3774, 3775) ; les routes et la voirie (p. 3770) ; le droit au logement (p. 3770) ; le recours au secteur privé ; ses inconvénients (p. 3770, 3771) ; les P.A.C.T. (p. 3774) ; la construction en zone rurale (p. 3774) ; l'aide à apporter aux petites communes (p. 3774) ; le financement de la construction de logements ruraux par le Crédit agricole (p. 3774) ; le bilan de la politique gaulliste depuis onze ans (p. 3774, 3776) ; l'inconvénient des prix-plafond (p. 3778) ; et de la généralisation de la construction industrialisée (p. 3779) ; les villages de retraite (p. 3780) ; la situation dans l'Ain au regard des H.L.M. (p. 3780) ; le logement des travailleurs algériens dans les H.L.M. de Nanterre (p. 3783).

Interventions de M. Albin Chalandon, Ministre de l'Equipement et du Logement (p. 3754 et 3782) : le retard en matière d'équipement, particulièrement dans le domaine du logement ; les insuffisances du secteur privé ; l'essoufflement du secteur public ; le dépérissement de l'habitat ancien ; la construction neuve ; la situation de reprise actuelle; l'absence de véritable surchauffe; le risque indiscutable de crise en 1970 ; la récession possible ; l'inadaptation de plus en plus caractérisée du secteur aidé ; le problème H.L.M. ; l'enquête approfondie qui a été demandée aux services sur cette question ; les H.L.M. vides ; la difficulté générale de placement des logements H.L.M. ; les causes ; le prix souvent excessif des loyers ; l'inadaptation au but social des H.L.M. ; le nombre trop élevé de gens aisés dans les H.L.M. ; l'inadaptation du système des H.L.M. à sa vocation traditionnelle ; les raisons de cette situation ; le système administratif dans lequel nous nous trouvons ; l'inadaptation de ce système au marché ; les habitudes du monopole ; les réorientations nécessaires de l'aide publique et l'abaissement substantiel des coûts de la construction ; l'assouplissement de la programmation et l'amélioration de la répartition géographique ; la carte des besoins à dresser ; l'aide accrue au logement ; l'accroissement très sensible du nombre des P.S.R. et des P.L.R. (programmes à loyer réduit), quitte à réduire le nombre global des H.L.M. construites l'année prochaine ; la réforme de l'H.L.M. accession ; l'affirmation dans le budget de 1970 de la primauté de l'aide à la pierre ; l'aménagement de l'allocation-logement ; les prêts du Crédit foncier ; la rénovation profonde de l'industrie du bâtiment ; la démonstration faite au cours de l'année qu'une baisse des prix est réalisable ; le concours de la maison individuelle ; la possibilité de baisser le prix moyen de la maison individuelle de 45 % par rapport aux prix actuels ; l'ajustement des prix-plafond ; l'interdiction aux organismes H.L.M. de passer des marchés inférieurs à 200 logements ; l'inconvénient des clauses de révision des prix actuellement pratiqués ; la nécessité de la concurrence ; l'amélioration des conditions de fonctionnement des H.L.M. sans remettre en question leur existence ; l'institution d'une sanction, notamment d'une sanction économique ; l'obscurité qui règne dans le système actuel en ce qui concerne particulièrement les sources de financement ; le rôle de l'Etat dans ce domaine ; les progrès réalisés par la promotion privée ; les problèmes de financement ; le relais de l'aide de l'Etat par un système bancaire ; l'épargne-logement ; l'amélioration imminente de son fonctionnement ; le marché hypothécaire ; son développement foudroyant ; l'inadaptation du système actuel de financement ; le vide profond à combler ; le réexamen conjoint par le Ministre et son collègue de l'Economie et des Finances des divers financements du circuit privé ; l'octroi de prêts personnels par les caisses d'épargne et par le Crédit agricole ; l'urbanisme ; le problème lancinant du marché foncier ; la hausse des prix de ce secteur ; l'absence d'un réel marché foncier ; l'échec de l'impôt sur la plus-value ; les effets d'un « zadage » excessif ; la nécessité d'agir par des mécanismes de marché ; la libération des sols ; les améliorations à apporter à la procédure d'expropriation ; l'institution de mécanismes fiscaux appropriés ; la pénalisation de la rétention des terrains ; la taxe d'urbanisation ; son caractère inapplicable ; l'évolution souhaitable vers une taxe foncière ; le problème de l'intégration foncière dans une politique d'urbanisme, c'est-à-dire dans un urbanisme voulu ; l'importance de l'établissement réa-

liste des schémas ; la nécessité de la concertation en matière d'urbanisme ; la politique d'urbanisme opérationnel ; la diminution sensible des crédits budgétaires pour 1970 s'agissant des acquisitions et de la rénovation ; la conduite à tenir par l'Etat ; l'allégement du permis de construire qui subsiste ; l'institution prochaine d'un certificat d'urbanisme ; le dépôt d'un projet de loi sur les servitudes ; la naissance d'un urbanisme « contractuel » ; les zones d'aménagement concerté (Z.A.C.) ; le rôle de l'Etat consistant à améliorer les conditions d'équipement ; la « forfaitisation » globale des équipements ; les zones d'aménagement concerté d'initiative privée ; le contrôle étroit de l'Etat au moyen de contrats de programme ; la question fondamentale consistant à savoir si l'équilibre est actuellement réalisé entre les crédits consacrés à la construction et ceux consacrés à l'équipement ; la volonté du Ministre de tirer le meilleur parti des deniers publics qui sont mis à sa disposition ; la redistribution nécessaire des rôles de l'Etat et des collectivités locales ainsi que de l'administration ; la prolifération d'organismes publics ; les 200 commissions que l'on décompte dans le cadre des seules activités du Ministère ; la nécessité d'une programmation réaliste ; la réhabilitation de la notion de coût et de rendement dans les services publics ; l'action sur les hommes ; les transformations à apporter au sein du Ministère ; le caractère véritablement inhumain des conditions de travail de ses fonctionnaires ; l'amélioration du sort des catégories les plus défavorisées ; la promotion sociale ; le goût et le sens du commandement à redonner aux cadres supérieurs ; la création d'emplois fonctionnels ; la plus grande mobilité à assurer entre Paris et la province ; l'innovation profonde dans la fonction publique ; (p. 3782, 3783) : la nécessité d'une approche réaliste et d'une approche économique du problème foncier ; l'importance de l'environnement en matière d'urbanisme ; l'impossibilité pour l'Etat de faire de l'urbanisme tout seul, non seulement comme maître de la conception, mais aussi comme maître de la conception psychologique et sociologique dont il faut tenir compte ; la rénovation et les Z.A.C. ; la politique de l'urbanisme qu'elles permettront ; la nécessité de l'information, grâce notamment aux moyens audiovisuels et à la télévision ; le rôle des organismes H.L.M. ; l'opposition du Ministre à la conception de la collectivisation intégrale ; la vocation sociale des H.L.M. ; le caractère de promotion du logement social ; la lutte du Ministre contre l'embourgeoisement des H.L.M. ; le caractère social du budget de l'équipement ; la notion de rentabilité ; le choix entre la contrainte de l'administration et celle de la sanction découlant de la responsabilité ; la taxe locale d'équipement ; les problèmes d'assiette ; la circulaire du 8 novembre 1969 ; l'amélioration considérable à apporter au régime de cette taxe ; les problèmes de délais ; la durée de validité du taux fixé par les communes ; l'étalement éventuel des délais de paiement ; (p. 3786) : le budget de 1970, budget d'assainissement ; l'absence d'effets stimulants de ce budget ; l'action menée par le Gouvernement et les quelques éloges qu'elle suscite.

Interventions de M. Robert-André Vivien, Secrétaire d'Etat au Logement (p. 3759 et 3783) : la nécessité du caractère global de la politique du logement ; la modernisation de l'habitat existant ; son importance ; l'augmentation non négligeable des dotations inscrites au Fonds d'action conjoncturelle ; les deux grandes masses du budget du logement : crédits destinés à la caisse des prêts H.L.M. et primes à la construction ; la suppression des cités insalubres ; la signification de ce budget en termes physiques ; la diminution du nombre des mises en chantier dans le secteur des H.L.M. en 1970 ; la priorité à donner aux logements les plus sociaux du secteur des H.L.M. : P.L.R. et P.S.R. ; les motifs de cette évolution ; l'atténuation de la crise du logement ; l'adaptation sociale de la production ; l'inflexion de la programmation ; le dépassement des objectifs du Ve Plan en matière de logement social ; le problème global qui se pose ; la vétusté de notre parc immobilier et la nécessité de définir une politique dans le secteur de l'habitat existant ; la réunion d'une table ronde pour examiner les problèmes posés par l'habitat locatif existant ; la part de notre produit national brut investie dans la construction de logements ; la nécessité pour les propriétaires de grouper leurs efforts pour rationaliser leurs opérations de rénovation ; le développement des entreprises du bâtiment surtout petites et moyennes ou même artisanales ; le secteur locatif ; la table ronde qui a réuni locataires et propriétaires ; les cinq groupes de travail qui vont étudier les aspects du problème ; le financement de l'amélioration et de l'entretien de l'habitat existant par une

Budget 1970

cotisation des propriétaires ; la revalorisation de l'allocation-loyer ; l'éventualité d'un système d'épargne à l'amélioration et à l'entretien ; l'évolution des loyers ; la possibilité de la baser sur une concertation permanente des groupes de locataires et de propriétaires ; l'amélioration des rapports entre ces deux catégories ; l'institution d'une commission de conciliation ; l'entretien nécessaire du parc immobilier français ; l'amélioration de l'habitat et son financement par ceux à qui cette action profitera ; la création d'une nouvelle branche de l'industrie du bâtiment ; la définition du P.L.R. et sa portée sociale ; le prix du P.L.R. inférieur à celui de l'H.L.M. ordinaire ; la plus grande liberté technique laissée au constructeur ; l'accentuation de l'effort consenti par l'Etat en faveur des personnes les plus défavorisées ; la fixation du plafond de ressources interdisant l'entrée dans les logements H.L.M. aux personnes dont les revenus dépassent ce plafond ; la difficile application de tels principes ; la vente des H.L.M. locatives ; les conditions de financement de l'achat ; le problème des aides à la personne : allocation-logement, allocation-loyer, prêts du Crédit foncier et épargne-logement ; la recherche de solutions au problème des mal-logés ; la création du Centre technique interdépartemental pour remplacer dans la région parisienne le fichier des mal-logés ; l'aide à la suppression des cités insalubres ; la lutte anti-taudis ; les « courées » du Nord ; le climat de collaboration et de concertation permanente avec tous les responsables ; (p. 3783 à 3785) : la légère augmentation des crédits affectés au logement si l'on retient les sommes globales sans déduction des crédits inscrits au F.A.C. ; la réduction de 4.600 H.L.M. en contrepartie de l'augmentation massive du nombre de logements P.L.R. ; l'effort accompli en France et dans les autres pays d'Europe ; la carte des besoins en logements ; la mise en place du Centre technique interdépartemental dans la région parisienne ; le Ve Plan ; le nombre des mises en chantier ; l'augmentation massive du nombre de logements autorisés ; la baisse des coûts ; les retards dans l'exécution des programmes H.L.M. en 1969 ; leur rattrapage en cours d'année ; l'amélioration de l'habitat ; la réforme du fonds national ; la libération des loyers de certains logements anciens ; les H.L.M. et le plancher de ressources ; le logement des étrangers et des asociaux ; l'arrêté pris en octobre 1968 obligeant tous les organismes de H.L.M. de la région parisienne à reloger les familles issues des bidonvilles ; le « surloyer » ; le programme opérationnel au titre du fonds conjoncturel ; la suppression des I.L.N. ; le point de vue des cadres à ce sujet ; la garantie des communes aux H.L.M. ; le problème du financement bancaire ; l'épargne-logement ; le marché hypothécaire ; l'unicité des prêts ; les primes et prêts du Crédit foncier ; le concours concernant les 15.000 logements ; l'augmentation des prix des matériaux ; les prix-plafond et les dépassements du fait d'avenants aux marchés ; la politique générale d'urbanisme ; les risques prétendus de ségrégation sociale ; l'encouragement aux constructions groupées ; les réserves foncières communales ; l'utilisation du produit de la taxe locale d'équipement à la politique de réserve foncière des communes ; les documents d'urbanisme ; la prolongation de six mois du délai de publication des plans d'urbanisme ; les Z.A.D. ; le P.A.Z. ; le déficit de la rénovation urbaine ; l'encouragement à donner aux Z.A.C. ; le problème de l'épargne ; le relogement des petites industries ; la réforme du C.S.T.B. ; la maison individuelle ; la création architecturale.

ETAT B. — Titre III : crédits concernant le logement et l'urbanisme (p. 3786) ; l'institution d'un chèque allocation-logement ou allocation de loyer ; adoption du titre.

Titre IV : adoption de la réduction de crédit.

ETAT C. — Titre V : amendement de la Commission de la production tendant à réduire le montant des autorisations de programme et des crédits de paiement afin d'inciter le Gouvernement à affecter les crédits ainsi libérés à l'acquisition de terrains pour l'aménagement d'espaces verts ; les crédits du chapitre 55-41 ; leur répartition ; le caractère disparate des études projetées ; la possibilité de supprimer ou d'en ajourner un certain nombre ; l'insuffisance des crédits affectés aux espaces verts ; l'exemple de Paris comparé aux capitales étrangères (*ibid*) ; l'absence en France d'organisme se consacrant aux problèmes de l'habitat ; les conséquences qu'aurait l'adoption de l'amendement ; les inconvénients de la méthode suivie au cours de cette discussion qui est celle du contrôle *a posteriori* et non *a priori* ; la remise en ordre

de certaines études ; l'irrecevabilité de l'amendement de la Commission de la production au regard de l'article 42 de la loi organique relative aux lois de finances ; en conséquence, l'amendement n'est pas mis aux voix ; amendement de M. Royer tendant à réduire les crédits du titre V ; la diminution des crédits destinés aux H.L.M. ; le rétablissement souhaitable de ces crédits au moyen d'un abattement sur le chapitre 55-43 qui prévoit le financement d'acquisitions foncières pour l'aménagement de terrains urbains au centre des villes nouvelles ; l'état des engagements de crédits pour la totalité de ces terrains ; le remplacement des crédits budgétaires par des prêts d'un montant équivalent du F.N.A.F.U. ; rappel au Règlement de M. Ballanger ; les difficultés d'application de l'amendement de M. Royer ; la destination particulière des prêts du F.N.A.F.U. et de ceux de la Caisse des dépôts ; le caractère non interchangeable de ces deux modes de financement ; la sous-consommation des crédits de paiement en raison des très longs délais de procédure d'acquisition ; le caractère indispensable des crédits ; la limitation des ressources actuelles de la Caisse des dépôts (*ibid*) ; rejet au scrutin de l'amendement de M. Royer (p. 3789) ; liste des votants (p. 3804).

Titres V, VI et VII : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 3789).

Art. 44 : *Programme de construction d'H.L.M.* (*ibid*) ; le recul de plus de 4.000 H.L.M. dans le programme de construction fixé pour l'année 1970 ; le programme optionnel dont est doté le F.A.C. ; les conditions d'utilisation de ce programme (*ibid*) ; le statut des organismes de H.L.M. (p. 3790) ; la liberté dont ils devraient disposer ; la nécessité d'une programmation en valeur ; la dispersion des programmes ; les logements vides ; les règles auxquelles sont soumis les offices publics ; le blocage de 10 % des crédits destinés aux constructions sociales ; la situation des personnels des offices de H.L.M. (*ibid*) ; la mission sociale des H.L.M. (p. 3791) ; adoption de l'article au scrutin (*ibid*) ; liste des votants (p. 3805).

Art. 45 : *H.L.M. — Bonifications d'intérêts* (p. 3791) ; adoption.

Art. 46 : *Programme triennal de logements primés* ; adoption.

Art. 60 : *Extension du régime de l'épargne-logement* ; adoption.

ÉQUIPEMENT ET LOGEMENT

Budget 1970

(*Tourisme.*)

DISCUSSION [5 novembre 1969] (p. 3343, 3362).

La création d'un secrétariat d'Etat au Tourisme (p. 3343, 3346) ; l'évolution des crédits ; leur insuffisance (p. 3344, 3345, 3351, 3352, 3354, 3356, 3363) ; les contrats passés avec les agences de publicité pour la propagande du tourisme français à l'étranger (p. 3344, 3345, 3352, 3358) ; l'équipement hôtelier ; son insuffisance (p. 3344, 3345, 3360) ; l'étalement des congés ; la date des vacances scolaires (p. 3344, 3346, 3356, 3357, 3360, 3365) ; l'aide à l'hôtellerie ; les prêts du F.D.E.S. (p. 3344, 3345, 3352, 3353, 3354, 3358) ; les résultats de la saison touristique 1969 (p. 3345) ; la dégradation de la balance des paiements touristiques (p. 3345) ; l'importance économique du tourisme, notamment pour les rentrées de devises et l'aménagement du territoire (p. 3345, 3346, 3347, 3357, 3363) ; le tourisme social (p. 3345, 3354, 3355, 3356, 3359) ; le tourisme de plein air et familial (p. 3345) ; la prime spéciale d'équipement hôtelier (p. 3346, 3354, 3358) ; le tourisme thermal (p. 3346, 3353) ; le camping et le caravaning (p. 3346, 3355, 3356, 3363) ; les villages de vacances (p. 3346, 3356) ; les maisons familiales (p. 3346) ; les centres de jeunes ; les auberges de jeunesse (p. 3346) ; le tourisme fluvial ; l'aménagement des voies d'eau (p. 3346, 3359) ; la modernisation des professions touristiques ; l'introduction de l'informatique (p. 3346) ; les missions interministérielles (p. 3346, 3351) ; l'aménagement du littoral Languedoc-Roussillon (p. 3346, 3351, 3355) ; la coordination souhaitable des actions en faveur du tourisme ; le Comité interministériel (p. 3351, 3353, 3354) ; l'importance touristique de la Normandie (p. 3352) ; la création de casinos à Paris (p. 3352) ; la nécessité d'une politique globale du tourisme (p. 3352, 3353) ; les agences de voyage (p. 3352) ; la ristourne aux étrangers sur l'essence (p. 3353, 3357, 3361) ; les communes touristiques ; leurs problèmes financiers (p. 3353, 3356) ; la formation professionnelle hôtelière (p. 3354, 3356, 3357) ; les réserves foncières pour l'aménagement de stations touristiques (p. 3354) ; les croisières populaires et universitaires (p. 3355) ; la navigation de plaisance (p. 3355, 3357, 3359) ; les sports d'hiver (p. 3355, 3364) ; le

Budget 1970

coût de la T.V.A. payée par les collectivités locales pour les installations nautiques (p. 3356) ; le réseau routier touristique (p. 3356) ; les aménagements en matière de transports à effectuer dans la région de la Côte d'Azur (p. 3357) ; les zones de rénovation rurale (p. 3358, 3363) ; le tourisme dans les Vosges (p. 3358) ; en Auvergne (p. 3358) ; les Logis de France et Auberges de vacances (p. 3358, 3359) ; le tourisme aux Antilles françaises (p. 3359, 3360) ; dans les D.O.M. (p. 3360) ; le classement des établissements hôteliers ; les taux de T.V.A. applicables (p. 3361) ; l'obligation d'un examen médical pour les « caravaniers » (p. 3361) ; l'aide à la petite hôtellerie rurale (p. 3363) ; la mauvaise répartition géographique des crédits (p. 3363) ; les efforts réalisés à l'étranger en matière d'équipements touristiques (p. 3364) ; le financement des routes d'accès aux stations d'hiver (p. 3364) ; les Hautes-Alpes (p. 3364) ; le problème des dépôts d'ordures (p. 3365).

Interventions de M. Marcel Anthonioz, Secrétaire d'Etat au Tourisme (p. 3346 et 3365) : l'hommage à ses prédécesseurs ; la question du rattachement des loisirs soit au Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, soit au Secrétariat d'Etat au Tourisme ; la faiblesse apparente des crédits de ce budget ; la réalité quant aux concours et aux aides de l'Etat dans ce domaine ; l'importance considérable du tourisme sur le plan économique et humain ; sa vocation d'industrie d'exportation ; l'adaptation de nos structures aux besoins et aux impératifs du tourisme moderne ; le montant global du budget de 1970 ; l'augmentation de ses moyens d'action par rapport à ceux de 1969 ; la contribution apportée au tourisme par les efforts poursuivis en faveur des autoroutes et des moyens de transport en général ; les crédits spécifiques ; l'aide du F.D.E.S. ; les crédits affectés par le Ministère de la Santé publique aux maisons familiales de vacances ; les subventions affectées par le Ministère de l'Equipement à la réalisation de ports de plaisance ; le nombre des adeptes de la navigation de plaisance ; les dotations attribuées par le Fonds d'investissement pour l'aménagement du territoire (F.I.A.T.) ; les missions interministérielles d'aménagement touristique : Languedoc-Roussillon et Aquitaine ; les ressources du F.I.A.T. affectées à la Corse ; l'effort consenti par les collectivités locales ; l'investissement de 800 millions de francs qui sera effectué l'an prochain en faveur du tourisme ; la dispersion des efforts ; la création de nouveaux équipements ; l'hôtellerie française ; les aménagements fiscaux envisagés ; la reconsidération de l'assiette des cotisations de charges sociales ; la construction à Paris de 6.000 chambres nouvelles ; les efforts de modernisation ; les mesures restrictives prises concernant l'utilisation des crédits du F.D.E.S. ; l'annulation de ces mesures ; les retards pris dans la réalisation des projets de construction de l'hôtellerie parisienne ; la responsabilité des maîtres d'œuvre en ce domaine ; la construction de 5.000 chambres pour la fin de 1972 ; l'exigence de nouvelles normes pour le classement en hôtels de tourisme à partir du 1er janvier 1971 ; le dépassement probable des objectifs du Ve Plan quant à la réalisation des chambres neuves ; le tourisme social ; le développement des villages de vacances ; le camping ; la prime spéciale d'équipement hôtelier ; le problème de l'introduction de l'informatique dans la gestion des charges nouvelles ; l'association des transporteurs nationaux à l'organisation de nouvelles méthodes de réservation ; les équipements touristiques collectifs ; leur coordination par la commission interministérielle spécialisée ; les possibilités du tourisme nautique intérieur ; la coordination des actions entreprises par le Ministère de l'Agriculture ; la mise en valeur des parcs nationaux et des parcs régionaux ; la promotion et la propagande ; les initiatives du commissariat général au tourisme ; le rôle des délégués régionaux ; l'aide à certaines éditions d'intérêt général ; le rôle de la presse dans la promotion du tourisme français ; la nécessité du recours à d'autres formules pour solliciter les marchés extérieurs ; le concours d'une société de publicité ; les propositions d'une agence américaine ; le contrat signé par le Gouvernement ; le rôle des agences Publicis et Havas ; le maintien de nos représentants à l'étranger ; les manifestations qui se déroulent dans divers pays à potentiel de clientèle hivernale élevé ; les bureaux à l'étranger d'Air France et de la S.N.C.F. ; les Maisons de France présentes dans de nombreuses grandes villes étrangères ; la formation professionnelle ; l'étalement des vacances ; le gaspillage qui résulte de la situation actuelle ; les diverses dispositions d'ordre fiscal qui pourraient être prises pour y remédier ; les dates des congés scolaires ; le contacts pris avec les représentants de

l'industrie automobile · la satisfaction du Ministre de voir le tourisme retenu à part entière dans l'organisation des commissions du VIe Plan ; la place importante qu'il occupe dans l'économie nationale ; sa contribution à une meilleure répartition des ressources sur le territoire ; le rôle de l'Etat en matière de tourisme ; la reconsidération souhaitable de certaines structures administratives ; l'adaptation du budget à des missions nouvelles ; le budget, instrument de base d'une politique touristique efficace ; (p. 3355) : le camping et le tourisme populaire ; (p. 3360) : le tourisme dans les D.O.M. ; (p. 3365 à 3369) : les quatre points principaux qui ont retenu l'attention des intervenants ; l'intérêt porté par les parlementaires à la profession hôtelière ; les dispositions restrictives prévues concernant l'octroi de crédits à l'hôtellerie au titre du F.D.E.S. ; les conséquences que l'on semble redouter de la création de grands hôtels dans la région parisienne et dans certaines grandes villes ; la nécessité d'un équipement hôtelier convenable de la capitale ; la priorité à donner à la construction d'hôtels neufs ; le report au 1er janvier 1971 de l'essentiel de l'application de ces dispositions ; les travaux de modernisation ; la prime d'équipement hôtelier ; son but : faciliter la création d'hôtels là où l'équipement hôtelier est insuffisant ; son application aux stations thermales ; la région des Vosges ; aménagements de la carte des aides à l'hôtellerie ; le tourisme social ; la progression des besoins ; l'affectation de crédits aux organismes à but non lucratif ; les crédits du titre VI pour le tourisme social ; l'étalement des vacances ; ses inconvénients majeurs ; le grand nombre de Français qui choisissent de partir en vacances pendant la période du 15 juillet au 25 août ; les dispositions d'ordre fiscal à envisager ; la loi du 16 mai 1969 ; ses conséquences contraires aux résultats escomptés ; la création d'une mission pour la Normandie ; les inconvénients qu'il y aurait à établir une disparité dans les efforts entrepris en faveur du tourisme ; l'attention toute particulière que mérite la Normandie ; les consulats de France à l'étranger ; la suppression éventuelle du consulat de Southampton ; la création dans la capitale d'un casino ou d'un établissement de jeux ; les répercussions sur le tourisme de la substitution de la T.V.A. à la taxe locale ; le classement des stations ou parties de stations ; la fermeture de certains bureaux; le maintien de nos représentants à l'étranger; la coordination de nos efforts avec l'action confiée aux agences de publicité; la formation professionnelle; le développement du tourisme familial; la création d'une fiscalité adaptée aux industries d'exportation ; l'inconvénient de la fraude possible ; le choix de l'agence Ogilvy and Mather pour notre propagande à l'étranger ; la construction à Paris d'hôtels de trois ou quatre étoiles ; les logis de France ; le taux de la T.V.A. applicable aux hôtels ; le tourisme en zone rurale ; le tourisme aux Antilles ; les normes de classement ; la défense des sites ; les primes d'investissement hôtelier ; les zones de rénovation rurale en montagne ; les efforts accomplis dans le secteur de l'équipement de la montagne ; la situation actuelle ; l'équipement du secteur du Risoul ; les réalisations françaises, modèles dont on s'inspire à l'étranger ; la participation indispensable des promoteurs aux frais de l'infrastructure ; l'effort à poursuivre en vue de doter notre pays du tourisme national qui lui est nécessaire.

ÉTAT B. — Crédits concernant l'Equipement et le Logement (Tourisme). — Titre III : adoption de la réduction de crédits (p. 3369).

Titre IV : adoption des crédits de paiement.

ÉTAT C. — Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (*ibid*).

TRANSPORTS

I. — *Services communs et transports terrestres.*

DISCUSSION [3 novembre 1969] (p. 3249).

La S.N.C.F. ; son déficit ; les versements de l'Etat (p. 3249, 3258, 3261) ; le projet de réforme de la S.N.C.F. (p. 3250, 3251, 3255, 3256, 3257, 3258, 3259, 3261) ; les correctifs régionaux (p. 3250) ; la coordination des transports (p. 3250, 3251, 3252, 3260) ; les transports routiers (p. 3250, 3251, 3258, 3259) ; la R.A.T.P. (p. 3250, 3251, 3259) ; le réseau express régional (p. 3250) ; la desserte des aéroports d'Orly et de Roissy (p. 3250) ; les voies navigables (p. 3250, 3251) ; la réorganisation de la flotte française sur le Rhin (p. 3251) ; les problèmes de la circulation à Paris (p. 3251) ; l'aérotrain (p. 3251, 3252,

Budget 1970

3257, 3258, 3261) ; les revendications des cheminots (p. 3256) ; le programme du parti communiste en ce qui concerne la coordinaton des transports et la S.N.C.F. (p. 3256, 3257) ; les tarifs préférentiels pour les transports de marchandises (p. 3262) ; la taxe à l'essieu (p. 3258) ; les chauffeurs routiers ; la réglementation du travail (p. 3258) ; la prévention des accidents de la route (p. 3259) ; la participation du budget général à la découverte du déficit des transports parisiens (p. 3259, 3263, 3264) ; la position du parti communiste sur le problème du déficit de la R.A.T.P. (p. 3260) ; les installations ferroviaires de Tergnier (p. 3261) ; le tunnel sous la Manche (p. 3261) ; la suppression du réseau ferrovaire corse (p. 3262).

Interventions de M. Mondon, Ministre des Transports (p. 3252 et 3261) : les problèmes difficiles qui se posent dans le secteur des transports ; la réforme de la S.N.C.F. ; le débat qui s'est instauré à ce sujet devant l'Assemblée Nationale dans le courant du mois d'octobre ; les efforts consentis par cette grande entreprise nationale ; la qualité de sa technique ; les investissements ; le transfert sur la route de certains trains omnibus de voyageurs ; la modernisation des différents secteurs de la S.N.C.F. ; l'aggravation constante de son déficit net ; la prime de modernisation ; la nécessité pour le chemin de fer de rester un service public ; les correctifs régionaux ; les conventions particulières devant intervenir chaque fois que l'Etat voudra imposer des tarifs spéciaux à la S.N.C.F. ; l'inexactitude de l'information selon laquelle le déficit s'élève à cinq milliards ; les quatre milliards de charges imposées ; les transports routiers ; la suspension de la délivrance des licences en zone longue ; la R.A.T.P. ; les critiques dont elle est l'objet ; la lourde charge qu'elle constitue pour le budget de l'Etat ; les 940 millions de francs prévus pour combler le déficit ; le fonctionnement de services importants impliqué dans toutes les grandes villes par les transports en commun urbains ; la stagnation du trafic actuel de ces transports à Paris ; l'insuffisance de l'étalement des heures de pointe ; l'inconvénient de l'utilisation accrue des voitures particulières ; l'absence de toute mesure de modernisation pendant quarante ans ; la difficulté de trouver une solution ; les diverses actions à entreprendre ; les actions internes ; la diminution du coût des services par des gains de productivité ; la réforme à entreprendre de la R.A.T.P. ; la conduite et la perception des tickets dans les autobus confiées à un seul agent ; la modernisation des ateliers de réparation et des dépôts ; la priorité à donner aux transports en commun ; l'amélioration des conditions d'exploitation des réseaux ; l'augmentation de la longueur des couloirs réservés aux autobus ; la réglementation du stationnement ; le colloque qui se réunira dans le courant de l'année prochaine pour traiter du problème de la circulation urbaine ; les parkings de dissuasion ; les actions tarifaires ; la révision souhaitable des tarifs tous les ans ou tous les deux ans à doses limitées ; la séparation nécessaire des comptes du réseau métropolitain et de ceux du service routier de surface ; l'amélioration indispensable du réseau souterrain ; le financement des investissements ; la desserte de l'aéroport d'Orly ; les diverses solutions envisagées ; les incidents survenus aux gares de Lyon et de Saint-Lazare ; le problème de la batellerie et de la navigation rhénane ; la réforme nécessaire des mesures si l'on veut résoudre le problème de la circulation sur les routes ; la compréhension mutuelle ; l'effort d'information à réaliser ; (p. 3260) : les autobus à un seul agent ; (p. 3261 à 3263) : la liberté tarifaire qui va être laissée à la S.N.C.F. ; la question des grands monopoles ; le cas du minerai de fer ; le caractère intangible du statut des cheminots ; la nécessité de revenir pour la S.N.C.F. à la véritable conception de l'entreprise nationale telle qu'elle a été prévue en 1937 ; le maintien à la S.N.C.F. de son caractère de service public ; l'amélioration des conditions de travail ; l'association des syndicats à la réforme de la R.A.T.P. ; les retraites des petits cheminots ; les bonifications d'ancienneté pour campagnes militaires des anciens combattants rapatriés d'Afrique du Nord ; l'aérotrain ; le caractère satisfaisant des essais ; les colis confiés à la S.N.C.F. ; le tunnel sous la Manche ; la longueur et la difficulté de sa mise au point ; la taxe à l'essieu ; la durée du travail des transporteurs routiers ; l'application du règlement de Bruxelles sur le plan interne par les six pays à partir du 1er octobre 1970 ; l'incidence de la T.V.A. sur les transports de voyageurs ; les charges qui pèsent sur les collectivités de la région parisienne du fait du déficit de la R.A.T.P. ; l'amendement présenté par M. Delmas tendant à ne laisser à la charge de l'Etat que 50 % du total du déficit ; la charge réelle

de la R.A.T.P. au titre de ses versements à l'Etat ; la diminution du nombre des voyageurs ; le caractère universel de cette désaffection ; la priorité à accorder aux transports en commun ; la préférence des clients pour l'utilisation de leur voiture individuelle ; le coût social de celle-ci ; la prime de transport mensuelle touchée par les travailleurs de la région parisienne ; l'approbation des tarifs par le Ministre des Finances ; le problème de la création de 26 régions de la S.N.C.F. ; la répartition du trafic ; le transport combiné ; les conteneurs ; les transports rapides de voyageurs ; la situation bénéficiaire des grands trains rapides ; la création de dessertes cadencées.

ETAT B. — Titre III : Crédits concernant les transports. I. — Services communs et transports terrestres (p. 3264) ; adoption de la réduction de crédits (p. 3265).

Titre IV : amendement tendant à réduire les crédits de ce titre ; l'injustice consistant à imposer à l'ensemble des contribuables français une charge de 191.700.000 francs qui permet aux Parisiens d'acquitter des tarifs de chemin de fer inférieurs au coût du service rendu ; la diminution de la subvention de l'Etat à la R.A.T.P. de manière à partager la charge entre l'Etat et les collectivités locales de la région parisienne ; le niveau peu élevé des impôts locaux parisiens ; la présentation d'un amendement semblable il y a cinq ans par M. Pleven ; la modification de la « clé de répartition » des charges entre l'Etat et les collectivités (*ibid*) ; l'impossibilité de résoudre ce problème au cours d'une discussion improvisée (p. 3266) ; le caractère réglementaire de la fixation de la clé de répartition ; l'importance nationale du problème de la R.A.T.P. ; le réexamen nécessaire de l'organisation des transports dans la région parisienne ; la nécessité de « dépassionner » le débat ; le rapport Nora ; les réunions qui vont se tenir dans quelques jours pour traiter de ce problème ; les immenses services rendus par la R.A.T.P. aux usagers de Paris et de sa banlieue ; la discussion en 1971 d'un projet de réforme de la R.A.T.P. ; retrait de l'amendement ; reprise de l'amendement par M. Dumortier ; la vérité souhaitable de coûts de revient ; les fermetures en province de lignes de chemin de fer déficitaires (p. 3266, 3268) ; les tarifs préférentiels qui aboutissent à des déficits considérables dans les transports de la région parisienne (p. 3267) ; l'exploitation des lignes de banlieue les dimanches et jours fériés ; la détérioration du service public ; les différences étonnantes dans le montant des cotes mobilières à Paris et en province ; la comparaison objective à établir entre la qualité des transports en commun de la région parisienne et celle des transports en commun des autres capitales du monde ; la complexité du problème ; l'union de ceux qui veulent obtenir l'assainissement financier de la R.A.T.P. ; l'opposition regrettable de la province à la région parisienne ; les conséquences du programme de la R.A.T.P. pour les contribuables des 8 départements de la région parisienne ; l'origine du déficit de la R.A.T.P. dans une décision du Gouvernement (*ibid*) ; l'application du principe de la vérité des prix à la R.A.T.P. tout comme à la S.N.C.F. (p. 3268) ; retrait de l'amendement (*ibid*) ; adoption du titre IV ; vote défavorable du groupe communiste.

ETAT C. — Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement ; vote défavorable du groupe communiste.

Titre VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

II. — *Aviation civile.*

DISCUSSION [17 novembre 1969] (p. 3866).

Les transformations prochaines qui interviendront dans le domaine du transport aérien (p. 3866, 3868) ; les appareils subsoniques gros porteurs ; l'*Airbus* (p. 3866, 3869, 3872, 3873) ; les appareils subsoniques commerciaux ; le *Concorde* (p. 3866, 3867, 3869, 3871, 3872, 3873, 3874, 3875) ; Air France (p. 3867, 3869, 3874) ; Air Inter (p. 3867, 3869) ; l'aérogare d'Orly (p. 3867) ; l'aéroport de Roissy-en-France (p. 3867, 3869) ; les crédits (p. 3867, 3874) ; l'avion court-courrier *Mercure* (p. 3867, 3869, 3874) ; la contribution des collectivités locales aux dépenses d'Air Inter (p. 3867) ; l'Union des transports aériens (U.T.A.) (p. 3867, 3869) ; les moyens d'accès à Orly (p. 3868) ; la dispersion des services centraux de l'aviation civile (p. 3868) ; le service de la navigation et de le sécurité aériennes ; la commission Cahen-Salvador (p. 3868, 3869, 3872, 3873, 3875) ; la météorologie nationale (p. 3868, 3872, 3873, 3874) ; la construction et l'industrie aéronautiques (p. 3868, 3871,

Budget 1970

3872, 3873) ; Sud-Aviation (p. 3871) ; la S.N.E.C.M.A. (p. 3871, 3876) ; Potez-Landes (p. 3872) ; les aérodromes d'Auch-Lamothe et d'Aire-sur-l'Adour (p. 3872) ; les aéroclubs et le sport aérien (p. 3872, 3873, 3875) ; la nationalisation souhaitable de l'industrie aéronautique et spatiale ; la part sans cesse croissante des intérêts privés (p. 3873) ; le *Mystère* 20 et le *Jet Falcon* 10 (p. 3874) ; les détournements d'avions ; la Convention de Tokyo et celle de Montréal (p. 3874) ; la lutte contre le bruit (p. 3875) ; le brevet de pilote I.F.R. restreint (p. 3875) ; la présentation souhaitable du projet Concorde sous une ligne budgétaire spéciale (p. 3875) ; la desserte aérienne de la Corse (p. 3875, 3876).

Interventions de M. Raymond Mondon, Ministre des Transports (p. 3869 et 3576) : Le budget pour 1970, budget de progrès ; l'augmentation sensible des crédits ; l'importance croissante que revêt l'aviation civile ; l'administration des services de l'aviation ; son adaptation et sa modernisation ; l'aéroport de Paris ; l'agrandissement de l'aérodrome d'Orly ; sa desserte ; la prolongation jusqu'à l'aéroport de la ligne de métro n° 5 ; l'affectation de l'autoroute de cette liaison ; la desserte ferroviaire à prévaloir pour l'aérodrome de Roissy-en-France ; le financement des opérations en capital de l'aéroport de Paris ; l'aérodrome de Lyon-Satolas ; la navigation aérienne et son contrôle ; l'étroite coordination nécessaire entre les deux contrôles, civil et militaire ; la commission Cahen-Salvador ; les problèmes qui se posent en matière de traitements et de reclassements indiciaires ; les crédits supplémentaires dégagés pour le contrôle de la circulation aérienne ; la majoration du taux de l'indemnité forfaitaire spéciale ; les électroniciens de la sécurité aérienne (E.S.A.) ; le problème de l'organisation du service ; la construction aéronautique civile ; l'avion *Concorde* ; les essais qui viennent d'être effectués par des pilotes de ligne américains et anglais ; la nécessité d'arriver à temps sur le marché mondial ; le lancement d'une nouvelle tranche de travaux de série ; le plan de charge important que représente *Concorde* pour les usines Sud-Aviation ; l'*Airbus ;* l'accord signé à ce sujet avec l'Allemagne ; la coopération internationale dont ce programme fait l'objet ; l'avion *Mercure ;* les problèmes du bruit ; les transports aériens ; la Compagnie Air France ; le survol éventuel de la Sibérie ; la compagnie Air Inter ; les subventions que doivent consentir les collectivités locales ; la piraterie aérienne ; la convention signée à Tokyo à ce sujet ; le problème des « charters » ; la coordination sur le plan européen ; le rôle croissant de l'aviation civile ; (p. 3876 à 3878) : le progrès que marque le présent budget ; la réalisation du Ve Plan à 83 % ; l'avion *Concorde ;* le plan de charge de Sud-Aviation ; la nationalisation de l'industrie aéronautique préconisée par le parti communiste et qui n'est pas une panacée ; les problèmes de personnels ; la météorologie nationale ; le rejet souhaitable des deux amendements adoptés par la commission des finances ; les aérodromes d'Auch et d'Aire-sur-l'Adour ; les aéroclubs ; la suppression de la détaxation de l'essence ; le problème de l'aviation populaire ; la ventilation des crédits entre *Concorde* d'une part, *Airbus* et *Mercure*, d'autre part ; la délivrance du certificat de navigabilité du *Concorde* ; la fusion de Sud-Aviation et Nord-Aviation ; la navigation aérienne ; la commission Cahen-Salvador ; la discussion du problème avec les syndicats ; le service atomique de la S.N.E.C.M.A. ; la piraterie internationale ; la lutte contre le bruit ; la qualification de vol aux instruments ; les installations radio-électriques ; la publicité en faveur de la Corse ; la piste de Calvi ; l'accident survenu à la Caravelle Paris-Ajaccio ; les relations Corse-continent ; la création en 1970 d'une ligne Ajaccio - Lyon - Londres.

ETAT B : crédits concernant les Transports. II. — Aviation civile (p. 3878) ; amendement de la Commission des finances tendant à réduire les crédits l'insistance de la Commission pour que sa mission de contrôle puisse s'effectuer normalement ; retrait de l'amendement ; amendement de la Commission des finances tendant à réduire les crédits ; le relèvement indiciaire prévu dans le rapport de la commission Cahen-Salvador ; retrait de l'amendement ; adoption du titre ;

Titre IV : adoption de la réduction de crédits.

ETAT C. — Titre V et VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

III. — *Marine marchande.*

DISCUSSION [30 octobre 1969] (p. 3132).

Les effets des contractions de dépenses sur ce budget (p. 3133, 3134, 3135, 3148, 3141) ; l'E.N.I.M. ; la modulation des avantages sociaux (p. 3133, 3148) ; la construction navale ; la loi d'aide (p. 3133, 3134, 3139, 3141) ; la situation difficile des petits et moyens chantiers (p. 3133, 3134) ; les problèmes des chantiers et de l'armement en matière de crédit et de taux d'intérêt (p. 3133, 3135) ; l'armement au commerce (p. 3133, 3134, 3138) ; le déficit de la balance des frets (p. 3133, 3134, 3137, 3139, 3141) ; le problème des patentes (p. 3133, 3135) ; le Plan de relance (p. 3133, 3139) ; les Compagnies mixtes de navigation : Compagnie générale transatlantique et Messageries maritimes (p. 3133, 3139) ; la pêche maritime (p. 3133, 3135, 3136, 3138) ; l'absence de représentation de cette activité au Conseil économique et social (p. 3133, 3135, 3137) ; les pêches et le Marché commun ; l'harmonisation des charges au sein de la C.E.E. (p. 3133, 3135, 3136) ; l'I.S.T.P.M. (p. 3133) ; l'attitude de la France et des Français à l'égard des questions maritimes (p. 3134, 3137) ; l'inadaptation des structures administratives actuelles (p. 3134) ; la desserte maritime de l'île de la Réunion (p. 3134, 3135, 3136) ; les effets de la dévaluation (p. 3135) ; le petit cabotage (p. 3135, 3137) ; l'accroissement des importations de poisson (p. 3135, 3137, 3138) ; les langoustiers (p. 3135) ; la pollution des mers, le « dégazage » (p. 3135, 3142) ; la circulation maritime dans la Manche (p. 3135) ; la nécessité d'une loi de programme de la pêche maritime (p. 3135) ; les conséquences pour les D.O.M. de la réduction des liaisons maritimes avec la métropole (p. 3135, 3136) ; le problème du coût du fret (p. 3136) ; le port de Boulogne (p. 3136) ; l'importance économique de la pêche pour les régions côtières (p. 3137) ; les pensions de marins et de veuves de marins ; le rapport Forner (p. 3138, 3141) ; l'Ecole nationale de marine marchande de Paimpol (p. 3138) ; la spécialisation des trafics (p. 3139) ; les affrètements étrangers (p. 3139) ; la nationalisation des activités maritimes (p. 3139) ; le problème de la pêche à la sardine en Méditerranée ; la concurrence étrangère (p. 3139, 3140) ; l'école d'apprentis de la marine de Sète (p. 3140) ; la pêche au thon sur la côte basque - Saint-Jean-de-Luz (p. 3140) ; Saint-Nazaire (p. 3141) ; les écoles privées maritimes (p. 3142) ; l'amélioration des conditions de vie des marins embarqués à la grande pêche (p. 3142) ; la réglementation de la conduite des navires (p. 3142) ; le dragage des fonds marins ; les sables coquilliers (p. 3142) ; la fermeture de chantiers navals à Bordeaux (p. 3142) ; la prime de modernisation pour l'armement à la pêche (p. 3142, 3143) ; les mareyeurs et la dévaluation (p. 3143) ; les chantiers de Port-de-Bouc (p. 3144).

Interventions de M. Mondon, Ministre des Transports (p. 3141) : les difficultés d'approvisionnement en acier (p. 3143 à 3145) ; l'austérité qui marque ce budget ; la diminution des crédits ; les trois facteurs qui en sont la cause ; l'augmentation des autorisations de programme ; l'armement au commerce ; le retard de la flotte marchande française en train d'être comblé ; la question des affrètements de navires étrangers ; le dynamisme considérable de l'armement français ; le programme d'investissements de 1968 à 1975 ; l'endettement élevé qui en résultera ; le plan de relance de l'armement au commerce ; les incidences de la dévaluation sur ce plan ; l'utilisation de l'infrastructure et des implantations à l'étranger des armateurs français pour la promotion de nos exportations ; la situation relativement satisfaisante sur le plan de la technique et des structures ; l'incidence de la dévaluation sur la majoration du taux de fret vers la Réunion ; la construction navale ; les difficultés pour les petits et moyens chantiers ; le chantier naval de Bordeaux ; l'action importante de la D.A.T.A.R. pour le règlement de ce problème ; le reclassement des ouvriers ; la comparaison avec le cas des Forges d'Hennebont ; la situation difficile du chantier de Port-de-Bouc ; les commandes étrangères ; la mise en service de formes géantes à Saint-Nazaire et à La Ciotat ; l'application du plan professionnel ; l'incidence de la dévaluation ; les compagnies maritimes d'économie mixte ; la disparition progressive de la flotte des paquebots ; les avantages consentis aux compagnies par l'Etat ; les problèmes de reclassement des personnels ; l'appel aux procédures du fonds national de l'emploi pour reclasser les agents du service général dans les établissements hôteliers ; le rapprochement qu'impose l'évolution des deux compagnies ; le cabotage ; l'étude commerciale qui s'impose avant de promouvoir

Budget 1970

l'équipement en navires de haute productivité ; la solution du groupe de travail ; les problèmes de la pêche ; la faveur du Ministre à l'instauration d'un débat particulier sur cette question ; les visites qu'il a effectuées dans les différents départements intéressés ; le problème de l'anchois et celui de la langouste ; l'armement des bateaux de pêche et des chalutiers ; l'augmentation de la prime d'aide à la construction ; le renforcement de la surveillance des côtes et de la sécurité ; l'augmentation du budget de fonctionnement de l'I.S.T.P.M. ; les interventions du F.R.O.M. ; les primes aux investissements ; le point des négociations européennes en matière de pêche ; les pêcheurs de sardines de Méditerranée ; les importations de sardines, en particulier du Maroc ; les écoles d'apprentissage ; l'école de Sète ; l'école nationale de la marine marchande de Paimpol ; l'école de Saint-Malo ; la lutte contre les pollutions par les hydrocarbures ; l'augmentation des crédits de l'E.N.I.M. ; l'application progressive des conclusions du rapport Forner ; les difficultés qui subsistent ; l'intention du Gouvernement d'augmenter l'aide aux pêcheurs.

ETAT B. — Crédits concernant le Ministère des Transports. — III. — Marine marchande (p. 3145). — Titre III : adoption (p. 3146) ; Titre IV : la diminution des subventions d'aide aux productions maritimes ; la situation particulièrement aberrante des pêches maritimes ; le rôle croissant qu'elles ont à jouer dans l'alimentation de la population du globe ; l'élaboration souhaitable dans le cadre de la préparation du VIe Plan d'une loi de programme de la pêche maritime ; vote défavorable du groupe communiste contre la réduction des crédits de ce titre et des crédits des autres titres ; adoption de la réduction des crédits du titre IV.

ETAT C : Titres V et VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

BUDGETS MILITAIRES

DISCUSSION [17 novembre 1969] (p. 3827, 3851).

L'incidence profonde des budgets militaires dans tous les domaines de l'économie nationale (p. 3827) ; les crédits militaires ; leur faiblesse en pourcentage du budget et du P.N.B. (p. 3827, 3832, 3833, 3845, 3848, 3859) ; les effectifs de l'armée ; leur diminution (p. 3828, 3829, 3832, 3835) ; les exportations de matériel d'armement (p. 3828, 3831, 3837, 3848, 3859) ; le choix de la filière à uranium enrichi ; ses conséquences (p. 3828) ; les états majors ; leur prolifération (p. 3828) ; la durée du service militaire ; sa réduction (p. 3828, 3832, 3849) ; l'insuffisance des crédits du titre III (p. 3829, 3832, 3833) ; les problèmes de recrutement des personnels de carrière ; les engagements (p. 3829, 3832, 3835, 3845) ; les problèmes de rémunération (p. 3829) ; le prêts du soldat ; son insuffisance (p. 3829, 3830, 3833, 3835, 3838) ; la situation des sous-officiers (p. 3830, 3832, 3833, 3836, 3838, 3854 3858, 3859) ; la gendarmerie (p. 3830, 3837, 3838, 3857, 3858) ; la caisse de sécurité sociale militaire (p. 3830, 3832) ; la nécessité d'une réforme profonde des armées (p. 3830) ; les restrictions de crédits sur le titre V (p. 3831) ; l'indépendance nationale (p. 3831, 3849, 3853, 3854) ; la préparation de la troisième loi de programme militaire (p. 3831, 3834, 3835, 3845) ; la situation des industries d'armement (p. 3831, 3834) ; la coopération internationale en matière d'armement (p. 3831, 3832) ; les personnels civils (p. 3832, 3833, 3836) ; l'amélioration des conditions de vie de la troupe (p. 3832) ; la condition militaire ; les mesures nouvelles (p. 3832, 3838) ; la situation des officiers (p. 3832, 3836, 3838, 3859) ; les personnels féminins (p. 3833) ; la définition souhaitable par le Gouvernement de sa politique militaire (p. 3833, 3836) ; la force nucléaire stratégique (p. 3833, 3834, 3835, 3846, 3847) ; les sous-marins atomiques (p. 3833, 3847, 3859) ; les missiles et engins (p. 3834, 3856) ; la Marine nationale (p. 3834, 3835, 3836) ; l'Armée de l'air ; ses problèmes d'équipement ; l'avion *Jaguar* (p. 3834, 3836, 3855, 3856, 3863) ; l'Armée de terre (p. 3834) ; le char AMX 30 (p. 3834, 3856) ; l'insuffisance des crédits d'entretien (p. 3835) ; les carburants (p. 3835, 3838) ; l'entretien des immeubles (p. 3835) ; les officiers d'administration (p. 3836) ; l'industrie aéronautique française (p. 3836, 3837, 3852, 3856) ; l'avion *Mirage G* à géométrie variable (p. 3837, 3856) ; le Service de santé (p. 3838) ; le S.D.E.C.E. (p. 3838) ; le S.I.E.P.S. (Service interarmée de l'entraînement physique et des sports) (p. 3838) ; le S.I.R.P.A. (Service d'information et de relations publiques des armées) (p. 3838) ; les Essences et les Poudres (p. 3838, 3839) ; les poudreries (p. 3839, 3840) ; l'exécution de la deuxième loi de programme militaire (p. 3845, 3847,

3855) ; les versements des Armées au fisc (p. 3846) ; les frais de construction de la piste aérienne d'Hao (p. 3846) ; la ventilation difficile des crédits civils et militaires (p. 3846, 3848) ; le caractère dissuasif ou non de la force de frappe (p. 3838, 3847, 3849, 3853, 3854, 3855, 3860) ; sa part dans les dépenses militaires (p. 3847) ; la comparaison du budget militaire et du revenu national (p. 3848) ; l'Alliance atlantique (p. 3848, 3850, 3853, 3854) ; la politique de désarmement (p. 3848) ; le moral de l'armée (p. 3849) ; l'armée de métier et l'armée nationale (p. 3849, 3852, 3858) ; l'organisation de la défense dans le cadre de l'Europe ; la construction européenne (p. 3849, 3854, 3855, 3856) ; la réforme du service national ; la participation de tous les Français à la défense (p. 3850) ; le rôle social et civique du service militaire (p. 3850, 3858) ; la promotion sociale à l'armée (p. 3852) ; l'O.T.A.N. (p. 3853, 3854) ; l'avion *Mirage IV* (p. 3855) ; le rôle des spécialistes et engagés dans l'armée (p. 3856, 3857, 3858) ; le programme du groupe P.D.M. en matière de Défense nationale (p. 3857) ; l'ouverture d'un laboratoire militaire à Saint-Louis (Haut-Rhin) (p. 3857) ; la participation de l'armée à des travaux d'intérêt public, en collaboration avec les collectivités locales (p. 3858) ; le coût de la force de frappe (p. 3859) ; la défense opérationnelle du territoire (D.O.T.) (p. 3860) ; les personnels et le potentiel industriel des arsenaux (p. 3860, 3861) ; l'embargo sur les armes destinées au Moyen-Orient (p. 3861) ;

Interventions de M. Michel Debré, Ministre d'Etat chargé de la Défense nationale (p. 3840 et 3861) : les remerciements du Ministre ; hommage à l'action de M. Messmer qui a été le maître d'œuvre de la force nationale stratégique en même temps que le restaurateur de l'unité de l'armée ; le double caractère du budget ; la politique militaire de la France, aspect de sa politique générale et expression de sa volonté d'indépendance ; la force nationale stratégique, expression de notre capacité de défense ; le principe de l'armée nationale ; l'effort industriel nécessaire ; la mesure des exigences d'une défense moderne ; la recherche d'une détente internationale ; la reconnaissance par la France de l'indépendance des territoires placés depuis longtemps sous notre souveraineté ; la participation de notre pays à tout effort déployé dans le monde entier pour empêcher l'éclatement ou l'extension des conflits locaux ; les inconvénients de la notion d'équilibre raisonné de la « terreur » ; la destruction indispensable des stocks d'armes existants ; la garantie de la sécurité du territoire, seul objectif de notre politique militaire ; la volonté d'indépendance de la France ; la nécessité d'une volonté populaire et nationale, derrière l'appareil technique de défense; la volonté de dissuader l'adversaire éventuel et d'écarter de notre territoire la menace qu'il pourrait faire peser sur lui ; le caractère national de notre armée qui est partiellement une armée de métier ; le principe du service obligatoire égal pour tous ; le rôle capital du potentiel individuel ; la place économique considérable que tient la France dans certaines industries de pointe grâce aux programmes militaires ; les exportations de l'industrie d'armement ; la marque des conséquence des événements de mai 1968 sur le budget de 1970 ; la faiblesse du budget militaire, le moins élevé proportionnellement depuis cent ans ; l'affirmation selon laquelle des crédits de nature militaire seraient dissimulés dans certains budgets civils ; l'écart entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital ; l'augmentation plus forte des crédits du titre III que de ceux du titre V ; l'aspect préoccupant de cette situation ; la suppression de certains programmes secondaires ; le maintien des programmes essentiels mais avec un étalement dans le temps ; l'effort d'économie de tous les Ministères indispensable pour la sauvegarde de l'économie du pays ; les perspectives des prochaines années ; l'évolution de la situation et aussi de nos responsabilités ; la poursuite du conflit au Moyen-Orient, ses conséquences sur l'ensemble de la Méditerranée ; l'apparition de l'arme thermonucléaire ; les campagnes de tirs dans le Pacifique ; le maintien de l'orientation générale des lois de programme ; l'apparition d'ici à deux ans des premières armes tactiques nucléaires ; les forces opérationnelles du territoire ; le raccourcissement du service militaire ; le retour du service militaire à la durée d'un an ; l'égalité pour tous en ce domaine ; l'augmentation des dépenses qui en résultera ; le démenti formel de l'allégation selon laquelle une loi de dégagement des cadres serait en préparation ; le dépôt prochain d'un projet de loi prorogeant certaines dispositions temporaires permettant à des officiers de postuler à des emplois civils ; le problème des sous-officiers ; le respect des engage-

Budget 1970

ments pris en ce qui concerne les mesures du titre III relatives aux personnels non officiers ; la formation professionnelle des hommes du rang ; les problèmes industriels ; le maintien nécessaire du caractère compétitif de nos fabrications militaires ; leur modernisation ; la préparation et la discussion en 1970 du IIIe Plan à long terme des armées et du VIe Plan ; l'influence des exigences du premier sur le second ; les comparaisons à établir en fonction du produit national brut ; les trois catégories de puissances en ce qui concerne l'importance du budget militaire ; l'appartenance de la France à la deuxième catégorie ; la nécessité d'un base économique saine pour une vraie défense nationale ; la place que la France et les pouvoirs publics entendent donner à la défense nationale ; le caractère politique du choix ; le sérieux indispensable de la gestion ; les chances de paix considérables de la France pour de longues années ; la nécessité absolue d'une capacité militaire respectée ; (p. 3847) : le pourcentage de la force de frappe dans l'ensemble des crédits militaires ; (p. 3848) : les crédits militaires et le P.N.B. ; (p. 3855) : l'exécution de la loi de programme ; (p. 3861 à 3864) : le grand problème de la force nucléaire stratégique ; l'objet de la force française de dissuasion ; la priorité à donner aux armes les plus meurtrières ; la possibilité de la France de faire face à des menaces éventuelles par l'affirmation de sa capacité technique de destruction ; la défense nationale, gage d'indépendance ; le thème de la défense européenne ; l'absence d'objectif et de menace uniques ; les accords de Paris ; l'importance du sentiment national ; l'absence de solidarité entre pays européens ; et de défense autre que la défense nationale ; le coût de notre politique militaire ; les 70 milliards qu'aura coûtés la force nucléaire stratégique de 1960 à 1975 ; l'équivalence de cette somme avec le chiffre d'affaires annuel de l'ensemble des produits de toilette et de beauté en France et avec les sommes dépensées par l'Etat chaque année pour essayer d'effacer les conséquences de l'alcoolisme ; le chiffre cité par M. Le Theule ; les infrastructures considérables qui ont été réalisées au cours des dix années passées ; la diminution à l'avenir du pourcentage de ces frais d'infrastructure ; la fourniture d'uranium enrichi non par les Etats-Unis mais par l'usine de Pierrelatte ; le prétendu sacrifice des armements terrestres, navals et aéronautiques ; l'utilité de préciser les missions ; les priorités décroissantes à établir pour les armements autres que ceux relatifs à la force nucléaire ; les secrets prétendus du budget français ; les seules dépenses réelles, celles d'ailleurs minimes du Secrétariat général de la défense nationale ; la vente de sous-marins au Pakistan ; l'effort de trésorerie fait en fonction des ventes de matériel aéronautique ; la situation des sous-officiers ; les personnels non officiers et les catégories C et D ; l'industrie aéronautique ; la fabrication des *Mirage IV* ; leur remplacement par des *F 1* ou des *Jaguar ;* le renouvellement de notre aviation de chasse et l'essai de renouvellement de notre aviation tactique au sol ainsi que de l'aviation embarquée sur les porte-avions ; la coopération dans l'industrie française des moteurs ; le moteur Rolls Turboméca ; l'*Airbus* ; les arsenaux ; les adaptations nécessaires pour les rendre compétitifs ; la conception politique qui domine la question du commerce des armes ; l'évolution des centres de sélection ; l'armée et les services civils qu'elle pourrait rendre ; l'exception que doivent constituer ses activités civiles ; la nécessité d'une volonté de l'ensemble de la nation de se défendre.

Intervention de M. André Fanton, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat chargé de la Défense nationale (p. 3844, 3845) : la gendarmerie nationale ; ses fonctions ; l'accentuation nécessaire de l'effort entrepris en ce qui concerne son implantation, sa dispersion sur le territoire et surtout son rôle ; le développement de la circulation routière et le rôle irremplaçable que joue la gendarmerie en ce domaine ; le renforcement des effectifs des brigades ; l'incorporation éventuelle des jeunes gens dans les rangs de la gendarmerie ; les infrastructures ; la condition des sous-officiers de gendarmerie ; le taux de la prime d'habillement ; la volonté du Gouvernement d'améliorer la condition matérielle et morale de ces personnels.

Art. 27 : *Mesures nouvelles. — Dépenses ordinaires des services militaires ;* adoption (p. 3864).

Art. 28 : *Mesures nouvelles. — Dépenses en capital des services militaires* ; amendement du groupe communiste tendant à réduire de moitié les crédits nouveaux du titre V ; la suppression par étapes de la construction de frappe nucléaire (*ibid*) ; la

constitution d'une armée d'effectifs qui résulterait de l'adoption de cet amendement ; rejet au scrutin (p. 3865) ; liste des votants (p. 3881) ; adoption de l'article (p. 3865).

ÉTAT D. — Titre III concernant les sections communes, Air, Forces terrestres et Marine ; adoption ; vote défavorable du groupe communiste.

Art. 30 : *Budgets annexes. — Services votés ;* adoption des crédits inscrits au titre des budgets annexes des essences et des poudres.

Art. 31 : *Budgets annexes. — Mesures nouvelles ;* adoption des autorisations de programme et des crédits inscrits au paragraphe II au titre des budgets annexes des essences et des poudres.

Art. 58 : *Rétablissement au budget militaire du produit d'aliénations ;* adoption.

Après l'Art. 58 : amendement de M. Le Theule prévoyant la présentation des crédits de la gendarmerie dans un fascicule budgétaire spécial (*ibid*) ; la politique menée de longue date visant à regrouper les budgets au sein de fascicules communs (p. 3866) ; l'inconvénient de revenir sur une pratique utilisée depuis cinq ans et permettant une présentation budgétaire plus claire ; le risque si l'on adopte cet amendement que la gendarmerie ne devienne une force autonome ; retrait de l'amendement (*ibid*).

COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR

DISCUSSION [22 novembre 1969] (p. 4288).

La charge nette du budget pour 1970 ; les opérations à caractère définitif ; les opérations à caractère temporaire ; la répartition des comptes spéciaux du Trésor entre les différentes catégories ; le compte créé par l'article 62 de la loi de finances, en application de la convention franco-allemande du 4 juillet 1969 ; les opérations résultant de l'aménagement du cours du Rhin entre Strasbourg-Kehl et Lauterbourg-Neuburgweier ; la diminution des crédits concernant l'agriculture et le monde rural ; les adductions d'eau ; l'électrification rurale ; le Fonds forestier national (*ibid*) ; les objectifs de reboisement (p. 4289) ; la dimintion spectaculaire des crédits affectés à l'opération du marché de Rungis ; l'abandon de la technique du prêt au profit des subventions en capital ; les crédits de dépenses du F.D.E.S. ; les dépenses d'équipement des entreprises nationales ; le Fonds de soutien aux hydrocarbures ; la fiscalisation d'une large part des recettes en excédent ; les crédits concernant les prêts extérieurs ; les prêts gouvernementaux ; les prêts au Crédit national et à la Banque française du commerce extérieur pour le financement d'achats de biens d'équipement par des acheteurs étrangers ; les comptes en attente ; les frais de gestion, notamment du Fonds forestier national ; l'opportunité d'opérations de simplification administrative (*ibid*) ; l'insuffisance des crédits ouverts au compte spécial : « Prêts du F.D.E.S. » au bénéfice de la Caisse centrale de coopération économique (p. 4290) ; les conséquences de cette situation sur le développement de l'habitat social dans les D.O.M.

Art. 32 : *Comptes d'affectation spéciale. — Opérations définitives. — Services votés ;* adoption (p. 4290).

Art. 33 : *Comptes d'affectation spéciale. — Opérations définitives. — Mesures nouvelles ;* adoption.

Art. 34 : *Comptes retraçant des opérations à caractère temporaire. — Services votés ;* adoption.

Art. 35 : *Comptes d'affectation spéciale. — Opérations à caractère temporaire. — Mesures nouvelles ;* adoption.

Art. 36 : *Comptes de commerce. — Mesures nouvelles* (*ibid*) ; adoption (p. 4291).

Art. 37 : *Comptes de règlement avec les gouvernements étrangers. — Mesures nouvelles ;* adoption.

Art. 38 : *Comptes d'avances. — Mesures nouvelles ;* adoption.

Art. 39 : *Comptes de prêts et de consolidation. — Mesures nouvelles ;* adoption.

Art. 61 : *Prorogation d'un compte d'affectation spéciale ;* amendement tendant à une nouvelle rédaction de cet article ; la prorogation pour une durée illimitée du compte spécial du Fonds spécial d'électrification rurale ; les réalisations qu'a permises ce Fonds depuis 1968 ; le souhait du report de cette clôture par les responsables du Ministère de l'Agriculture ; la réforme des taxes et surtaxes relatives à l'électricité dans le collectif de décembre.

Budget 1970

Intervention de M. Jacques Chirac, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances (p. 4291, 4292) : les deux décisions qu'a prises le Parlement en adoptant l'article 65 de la loi de finances pour 1968 ; la prolongation d'un an de la durée du compte d'affectation spéciale en attendant les mesures qui seront prises à ce sujet dans le VIe Plan ; l'accord du Ministre de l'Agriculture avec cet article ; l'anticipation que constitue l'amendement sur les résultats des travaux préparatoires du VIe Plan.

Adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 61 (p. 4292).

Art. 62 : *Ouverture d'un compte de règlement avec les gouvernements étrangers* (application de la convention franco-allemande relative à l'aménagement du Rhin) ; adoption (*ibid*).

BUDGETS ANNEXES

IMPRIMERIE NATIONALE

DISCUSSION [22 novembre 1969] (p. 4285).

Les recettes et dépenses du budget annexe ; les impressions exécutées pour le compte des ministères et des administrations publiques (*ibid*) ; le problème de l'étalement de la charge de travail (p. 4286, 4287) ; l'abaissement de l'âge de la retraite du personnel féminin (p. 4286) ; le respect des droits acquis des agents actuellement en activité dans le cas où l'extension de l'Imprimerie nationale dans la région du Nord viendrait à se réaliser ; le pourcentage élevé de la sous-traitance ; l'effort remarquable de l'Imprimerie nationale pour améliorer sa comptabilité ; les acquisitions de matériel ; la machine de photocomposition (*ibid*) ; les investissements (p. 4286, 4287) ; l'inadaptation des locaux actuels de l'Imprimerie nationale (p. 4286) ; l'installation nécessaire dans d'autres locaux (*ibid*) ; le principe de l'extension de l'Imprimerie nationale à Douai (p. 4286, 4287) ; les attaques du secteur privé contre les prétendus privilèges de l'Imprimerie nationale (p. 4287) ; l'importance de l'implantation de l'Imprimerie nationale à Douai aux yeux des députés de la majorité de la région du Nord (*ibid*).

Intervention de M. Jacques Chirac, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances (p. 4287, 4288) : le projet de décentralisation de l'Imprimerie nationale à Douai ; le budget de cette année, budget de reconduction ; l'augmentation sensible du chiffre d'affaires de l'Imprimerie nationale au cours des dernières années ; le total des dotations disponibles pour l'opération de décentralisation.

Art. 30 : adoption des crédits du budget annexe de l'Imprimerie nationale.

Art. 31 : paragraphes I et II : adopiton des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 4288).

LÉGION D'HONNEUR ET ORDRE DE LA LIBÉRATION

DISCUSSION [5 novembre 1969] (p. 3369).

Le salut du rapporteur à la présence dans l'hémicycle de MM. les grands chanceliers ; le budget de la Légion d'honneur ; la diminution de ses crédits ; la subvention du budget général ; les recettes propres ; l'augmentation des recettes au titre des pensions des élèves ; les dépenses ordinaires (*ibid*) ; la question des contingents de la Légion d'honneur (p. 3369, 3370) ; les services de la Grande Chancellerie (p. 3370) ; les maisons d'éducation ; les résultats exceptionnels qu'elles obtiennent ; le budget de l'Ordre de la Libération ; les recettes et les dépenses ; l'érection dans la Grande Chancellerie d'un mémorial de la Résistance française ; le grand nombre de secours accordés par l'Ordre ; la création d'un contingent de croix de la Légion d'honneur à l'occasion du 50e anniversaire de l'armistice de 1914-1918 ; la question de la réintégration de plein droit dans l'ordre de la Légion d'honneur et dans l'ordre de la Libération des condamnés amnistiés par la loi du 17 juin 1966 ; les critères retenus pour les nominations et les promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur et dans l'ordre du Mérite ; l'attribution de certaines décorations à titre posthume à certaines catégories de déportés et internés résistants ; la vive émotion provoquée dans les familles des disparus par la suppression de cette attribution ; la création souhaitable en faveur des combattants de la Résistance d'un contingent spécial de la Légion d'honneur et de la médaille de la Résistance (*ibid*).

Intervention de M. René Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 3370) : le problème du nombre de titres demandés aux anciens combattants de 1914-1918 pour recevoir la Légion d'honneur à titre militaire ; les mesures prises par les Gouverne-

ments successifs pour faciliter l'accession à la Légion d'honneur des anciens combattants de 1914-1918 ; les mesures décidées par le Gouvernement tendant à permettre l'attribution de la Légion d'honneur aux médaillés militaires titulaires de quatre titres de guerre acquis au cours de la Première Guerre mondiale ; la portée des amnisties en ce qui concerne le droit au port de la Légion d'honneur ; la demande à adresser au Conseil de l'Ordre dans le cas où la Légion d'honneur a été attribué pour d'autres titres que pour faits de guerre ; les critères déterminant l'attribution de la Légion d'honneur ou du Mérite ; le problème de l'attribution de décorations à titre posthume ; la suppression de la possibilité de cette attribution en ce qui concerne la Légion d'honneur par application du décret de 1962.

Art. 30 (p. 3371) ; adoption des crédits ouverts au titre des budgets annexes de la Légion d'honneur et de l'Ordre de la Libération.

Art. 31, paragraphe II ; adoption de la réduction de crédits concernant le budget annexe de la Légion d'honneur ; adoption des crédits concernant le budget annexe de l'Ordre de la Libération.

MONNAIES ET MÉDAILLES

DISCUSSION [22 novembre 1969].

La vocation d'établissement industriel et commercial de la direction des Monnaies et Médailles (p. 4254) ; les deux sections du budget ; les ressources ; les recettes escomptées en ce qui concerne les monnaies françaises ; l'augmentation de la fabrication des pièces de 10 F en argent et des nouvelles pièces de 5 F ; l'abandon définitif de la frappe des pièces de 5 F en argent ; les monnaies étrangères (p. 4254) ; la vente des médailles (p. 4255) ; la politique commerciale dynamique en ce domaine ; les dépenses de personnel ; les investissements ; la mise en place de l'usine monétaire de Pessac ; l'avant-projet des architectes concernant la construction des bâtiments ; l'opposition de la majorité du personnel à ce transfert ; la possibilité d'améliorer la production en utilisant les locaux existants (p. 4255) ; les intentions du Gouvernement en ce qui concerne la fabrication des monnaies d'argent (p. 4256).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 4256) ; la démonétisation des anciennes pièces de 10 F et de 20 F ; la fabrication des pièces de 5 F et de 10 F en 1970 ; la fabrication d'une nouvelle pièce de 5 F adaptée au contrôle électromagnétique ; l'identité des caractéristiques avec l'ancienne, à l'exception de la tranche ; la multiplication par 10 en 1970 de la fabrication des pièces de 10 F ; l'usine de Pessac ; la justification de la décision intervenue à ce sujet ; les conditions de travail inhumaine dans les locaux du quai de Conti ; la recherche nécessaire d'un autre local ; la préoccupation du Ministre que l'on reste dans les limites budgétaires du projet ; la possibilité d'aménager l'atelier du quai de Conti de façon plus satisfaisante.

Art. 30 : adoption des crédits concernant les Monnaies et Médailles.

Art. 31. — Paragraphe I : adoption des autorisations de programme ; paragraphe II ; adoption des crédits.

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

DISCUSSION [3 novembre 1969] (p. 3227).

L'évolution des crédits ; les effets de l'austérité (p. 3228, 3231, 3238) ; l'augmentation du trafic postal (p. 3228, 3232, 3238, 3239, 3234) ; les hausses de tarifs (p. 3228, 3329, 3231, 3238) ; le taux d'intérêt versé par le Trésor à l'administration des P.T.T. (p. 3228, 3231) ; la Caisse nationale d'Epargne (p. 3228, 3240) ; les problèmes de personnel ; les conditions de travail ; les créations d'emplois (p. 3228, 3231, 3232, 3233, 3239, 3240, 3241, 3243, 3244) ; les catégories C et D (p. 3229, 3233, 3243) ; les ventes par correspondance (p. 3229) ; l'excédent d'exploitation de la Poste ; l'amélioration de son fonctionnement technique (p. 3229, 3230, 3243) ; les services financiers ; les chèques postaux ; leur déficit (p. 3229, 3230, 3239, 3242, 3243) ; les télécommunications ; la crise du téléphone ; les demandes en instance (p. 3229, 3230, 3232, 3237, 3238, 3239, 3240, 3242, 3243) ; les conséquences de l'automatisation pour le personnel (p. 3230, 3232, 3239, 3241, 3243, 3244) ; le régime des auxiliaires (p. 3230, 3241) ; les primes de résultat d'exploitation (p. 3230, 3231) ; la taxe de raccordement du téléphone (p. 3230) ; la création d'une Société de financement (p. 3230, 3231, 3232, 3238, 3239, 3242, 3243) ; le C.N.E.T. (p. 3230, 3232) ; les bureaux auxi-

Budget 1970

liaires (p. 3230) ; les collectivités locales ; les avances remboursables (p. 3231, 3239, 3241, 3242, 3244) ; la distribution du courrier ; les retards (p. 3237) ; la situation dans les Vosges (p. 3239) ; l'inadaptation de la formation et de l'organisation actuelles du personnel (p. 3240, 3243) ; les nouvelles techniques utilisées à l'étranger (p. 3240) ; le téléphone à Flers de l'Orne (p. 3241) ; dans le Nord (p. 3241, 3242) ; la question des bâtiments nécessaires au fonctionnement de la Poste (p. 3243, 3244).

Interventions de M. Robert Galley, Ministre des Postes et Télécommunications (p. 3233 et 3244) : l'insertion du budget des P.T.T. dans la politique du Gouvernement ; la contribution de la politique d'équipement de cette administration à l'effort national d'industrialisation ; les télécommunications ; l'augmentation considérable des sommes consacrées à l'investissement dans ce domaine ; l'augmentation de 43 % de ces investissements en 1970 ; le lancement envisagé d'une société de financement des télécommunications ; la volonté du Gouvernement que les actions de cette société soient largement répandues dans le public ; les emprunts obligatoires des P.T.T. ; le dividende initial des actions de la société projetée ; l'indexation d'une partie des loyers ; le rôle de la société ; le concours des banques pour le lancement des actions ; l'absence de droit de regard de celles-ci sur le fonctionnement des services ; l'absence de différence entre les projets réalisés grâce à des crédits budgétaires traditionnels et ceux qui le seront grâce aux ressources du financement complémentaire ; les modalités de rachat des matériels ; les contrats de crédit-bail passés entre l'administration des P.T.T. et la société de financement des télécommunications ; la nature et le rôle des indexations ; la date de la mise en service de la société ; le risque couru par les actionnaires ; la situation satisfaisante qui sera ainsi atteinte en matière de télex avant le début de 1971 ; l'écoulement satisfaisant du trafic téléphonique en 1973 ; l'automatisation intégrale du réseau avant la fin de 1976 ; le doublement du nombre des abonnés principaux raccordés au réseau, d'ici à 1976 ; la modernisation nécessaire du service postal ; la motorisation de la distribution ; la définition de nouvelles structures pour la poste en zone rurale ; le coût excessif de cette dernière ; les guichets annexes mobiles motorisés ; les bureaux de poste auxiliaires ; la rémunération des receveurs auxiliaires ; la mécanisation des opérations de tri et des guichets ; le recours à l'informatique ; l'effort à accomplir à terme avec l'aide du public ; l'amélioration recherchée des moyens de transport à longue distance ; la réduction de la part faite aux constructions ; le respect de la politique d'austérité du Gouvernement ; les chèques postaux ; leur déficit croissant ; l'utilisation de plus en plus courante du petit chèque postal ; le recours croissant des sociétés commerciales ou industrielles à l'utilisation des chèques postaux ; l'effort de mécanisation de ceux-ci ; le recours aux ordinateurs ; la politique commerciale et tarifaire des P.T.T. ; la taxe de raccordement ; le maintien des tarifs des taxes téléphoniques actuelles ; la procédure des avances remboursables ; le remboursement des communications internationales ; la priorité à donner aux abonnés d'affaires et à l'écoulement du trafic ; les conséquences de la réforme dite « du courrier à deux vitesses » ; le glissement appréciable du trafic des lettres à circulation rapide vers les plis non urgents ; la déception provoquée par cette réforme dans l'administration ; l'augmentation inférieure aux prévisions du pourcentage des plis non urgents ; les délais d'acheminement du courrier ; l'augmentation à l'étude du poids limite des paquets ; le problème des chèques postaux ; les intentions du Gouvernement en la matière ; la fausse égalité à éviter ; l'étude du problème par un groupe de travail interministériel ; les 380 millions de F escomptés de recettes à déterminer ; la politique industrielle des P.T.T. ; le C.N.E.T. ; la diminution grâce à lui des redevances versées aux sociétés étrangères ; l'accroissement progressif des commandes passées aux sociétés françaises ; le mérite de la politique des P.T.T. d'avoir créé une industrie française des télécommunications et particulièrement de la commutation ; l'expansion actuelle du C.N.E.T. ; le contrôle des prix ; les baisses de prix substantielles qui ont été obtenues dans le secteur des câbles ; la politique relative au personnel ; les mesures conservatoires prises en ce qui concerne les chèques postaux ; la reconversion des opératrices des téléphones ; le développement des cours de recyclage ; le grand nombre d'emplois nouveaux qui résultera de la modification de structure des télécommunications ; les solutions pratiques à trouver à l'échelon local ; l'exemple de la Bretagne ; la question des accidents ; l'accroissement de leur nombre ; (p 3244 à

3248) : les perturbations récentes intervenues dans le courrier ; leur origine : la grève du personnel roulant de la S.N.C.F. ; les mouvement sociaux à l'intérieur des P.T.T. ; les inconvénients pour les usagers de la méthode qui consiste à paralyser l'économie du pays ; le déficit enregistré en septembre et octobre quant au nombre des objets transportés ; la difficulté pour les usagers de s'accommoder d'un service aléatoire dans les périodes de troubles sociaux ; l'insertion nécessaire des programmes de télécommunications dans les projets de constructions immobilières ; la société de financement des télécommunications ; le placement de ses actions auprès du plus grand nombre de Français possible ; les mesures catégorielles particulières ; la revalorisation indiciaire des catégories C et D ; l'angoisse éprouvée par le personnel des P.T.T. devant les progrès de l'automatisation et les réductions d'emplois qui en résultent ; les problèmes humains ainsi posés ; la diversité des situations ; l'inadaptation de notre enseignement ; l'effort de rénovation constant dont il est l'objet ; l'insertion de cet enseignement parmi les préoccupations des responsables des différentes branches ; la standardisation des transmissions ; le matériel Crossbar ; la mise en service à Perros-Guirec du commutateur électronique temporel ; les deux étapes franchies : la recherche et la standardisation ; le matériel postal ; les trieuses Saulnier-Duval ; l'effort d'automatisation entrepris dans le Nord par les P.T.T. ; l'absence de désétatisation du téléphone ; l'impossibilité de prévoir les besoins en téléphone des années 1975 à 1980 ; l'inconvénient de la méthode du saupoudrage ; les tarifs ; les tarifs interurbains ; les ressources à provenir du placement des fonds des chèques postaux ; le problème de savoir si les P.T.T. peuvent financer des opérations en capital en utilisant ces fonds ; le caractère discutable de cette formule qui crée un circuit court de l'épargne ; l'emploi normal des fonds des chèques postaux ; la question de la différenciation entre les grosses entreprises et les petits particuliers ; les études poursuivies en cette matière ; la possibilité de donner une publicité à la programmation ; les programmes clairs à établir en 1970 pour le VIe Plan ; les problèmes posés par la reconversion des personnels ; l'amélioration des conditions de travail et la formation du personnel ; les heures d'ouverture des guichets ; les avances remboursables ; la triple influence bénéfique de l'effort de rénovation des télécommunications et du service postal les concernent tous ; la politique d'exportation des affaires des télécommunications.

Art. 30 : (p. 3248) : vote défavorable du groupe communiste et du groupe socialiste ; adoption des crédits du budget annexe des postes et télécommunications inscrits à cet article.

Art. 31. — Paragraphes I et II : adoption des autorisations de programme et des crédits.

TAXES PARAFISCALES

DISCUSSION [22 novembre 1969] (p. 4257).

Le peu de modifications de l'état des taxes parafiscales pour 1970 par rapport à celui de l'année précédente ; la suppression nécessaire de la cotisation de résorption perçue au profit du groupement national interprofessionnel de la betterave, de la canne et des industries productrices de sucre et d'alcool ; la création d'une taxe destinée au Fonds national de développement agricole ; la création d'un prélèvement opéré au profit du comité national interprofessionnel du miel ; le regroupement de deux taxes s'appliquant aux poissons et produits de la mer ; la mise en cause par la commission européenne du régime des aides françaises aux pâtes à papier ; le différend analogue qui a surgi dans le secteur des textiles et pour la taxe à l'importation de cuirs ; le souhait de la Commission des finances que des négocations s'ouvrent le plus tôt possible entre les Six sur ce sujet ; la stabilité de la charge parafiscale sur l'économie nationale (*ibid*) ; la taxe sur les œufs et les volailles (p. 4247, 4258, 4260) ; les trois types d'aviculture en France (p. 4258, 4259, 4260) ; l'adoption de l'article 40 et de l'Etat E par la Commission des finances (p. 4258) ; les amendements tendant à la suppression de la taxe sur les œufs et de la taxe sur les volailles (p. 4258, 4259) ; les contestations de la représentativité des S.I.P.A. (p. 4259, 4260).

Art. 40 et Etat E (p. 4260 à 4274) : la ligne 106 a été adoptée lors de l'examen de la redevance radiophonique (p. 4275) ; (*Voy.* Services Premier Ministre (I. O.R.T.F.) ; lignes 1 à 18 : adoption ; ligne 19 : le total des sommes recueillies pour assurer la propagande en faveur de la production d'alcools et de vins ; le grand intérêt de ces produits pour l'exportation et pour notre monnaie ;

Budget 1970

adoption de la ligne ; ligne 20 à 57 : adoption ; ligne 50 (taxe sur les volailles) ; quatre amendements tendant à supprimer la ligne (*ibid*) ; l'harmonisation indispensable de cette taxe au niveau européen (p. 4276) ; l'avis demandé aux professionnels intéressés ; l'infériorité des taxes parafiscales appliquées dans les pays voisins par rapport aux nôtres.

Interventions de M. Jacques Duhamel, Ministre de l'Agriculture (p. 4276, 4277) ; les quatre aspects du problème ; l'intérêt qu'il y aurait à confirmer une organisation du marché ; l'accentuation du caractère vraiment interprofessionnel de l'organisation actuelle ; la simplification des formalités de recouvrement ; la question des taux ; le souhait qui a été formulé de les voir réduire ; la modification de ces taux par arrêté ; (p. 4278) : l'équivalence à obtenir avec le système pratiqué en Hollande.

Retrait de deux amendements de suppression ; adoption au scrutin du texte commun de deux amendements de suppression présentés par MM. Bécam et Dehen ; liste des votants (p. 4281) ; en conséquence, la ligne 58 de l'Etat est supprimée (p. 4278) ; ligne 59 : (taxe sur les œufs) ; quatre amendements tendant à supprimer la ligne ; l'objet de la taxe : parvenir à une meilleure organisation du marché ; le devoir de protéger les producteurs avicoles contre la menace d'une catastrophe économique ; la représentativité des organisations ; la représentation équitable de chaque secteur de l'interprofession (*ibid*) ; retrait d'un amendement de suppression.

Intervention de M. Jacques Duhamel, Ministre de l'Agriculture (p. 4279) ; l'acceptation du Ministre que le taux de la taxe soit déterminé par accord entre le Gouvernement et le Parlement ; le maintien de la taxe dans son principe ; la fixation de ce taux en fonction du taux hollandais.

Retrait d'un amendement de suppression proposé par la Commission de la production ; rejet au scrutin du texte des amendements de suppression présentés par le groupe communiste et par M. Dehen ; liste des votants (p. 4282) ; adoption de la ligne ; ligne 60 : (taxe sur les miels) ; amendement tendant à supprimer la ligne ; les protestations des apiculteurs contre cette taxe ; la nécessité de revoir le décret du 31 mai 1969 (*ibid*) ; le versement du produit de la taxe au comité interprofessionnel du miel (p. 4280).

Intervention de M. Jacques Duhamel, Ministre de l'Agriculture ; le désir du Gouvernement de poursuivre l'organisation du marché ; la consultation très large qui a été effectuée sur ce point au stade des unions régionales ; les dispositions du décret du 28 mai 1965.

Retrait de l'amendement ; adoption de la ligne ; lignes 61 à 113 : adoption.

Art. 40 : adoption.

ARTICLES DE RÉCAPITULATION

DISCUSSION [22 novembre 1969] (p. 4315).

Art. 24 : *Budget général. — Services votés :* vote défavorable des groupes communiste et socialiste ; adoption de l'article.

Art. 25. — ÉTAT B : *Mesures nouvelles. — Dépenses ordinaires des services civils ;* adoption.

Art. 26. — ÉTAT C : *Mesures nouvelles. — Dépenses en capital des services civils ;* adoption.

Art. 29. — ÉTAT D : *Autorisations d'engagement par anticipation ;* adoption.

Art. 30 : *Budgets annexes. — Services votés ;* adoption.

Art. 31 : *Budgets annexes. — Mesures nouvelles ;* adoption (*ibid*).

SECONDE DÉLIBÉRATION [22 novembre 1969] (p. 4316).

A la demande du Gouvernement, il est procédé à une seconde délibération des articles 2, 3, 11, 20, 23, 25 et 26.

A la demande de la Commission des finances, il est procédé à une seconde délibération des articles 6 *bis* et 22 ainsi que de l'article additionnel présenté en première délibération après l'article 17.

Art. 2 : (*ibid*) ; amendement du Gouvernement tendant à rétablir le texte voté en première délibération, compte tenu du vote émis dans la suite de la discussion par l'Assemblée nationale (p. 4317) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

Art. 3 : amendement du Gouvernement tendant à supprimer le paragraphe IV ; vote défavorable du groupe communiste ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

Après l'Art. 6 : amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article relatif aux contrats d'assurance souscrits par les parents d'enfants inadaptés (*ibid*) ; adoption (p. 4318).

Art. 6 *bis* : amendement de la Commission des finances tendant à substituer au chiffre de « 10 % », le chiffre de « 9,90 % » ; le but de simplification recherché par cet article ; le souhait de la Commission de voir le Gouvernement accepter de fixer à 9,5 % le taux normal de la T.V.A. applicable dans les D.O.M. ; retrait de l'amendement ; adoption de l'article.

Art. 11 (*ibid*) : amendement du Gouvernement relatif à la suppression de l'impôt sur les spectacles en ce qui concerne le cinéma (p. 4319) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

Après l'Art. 17 : amendement de la Commission des finances relatif au taux de la taxe spéciale sur les oléagineux ; la taxe qui avait été votée en 1967 et 1968 ; la non-perception de la recette en vertu d'une simple décision parue au Bulletin des douanes ; adoption de l'amendement (*ibid*).

Art. 20 (*ibid*) ; amendement du Gouvernement tendant à doubler les taux des rentes viagères nées avant le 1er août 1914 et à relever le plafond dans la limite duquel les rentes viagères ne sont retenues que pour 80 % de leur montant (p. 4320) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

Art. 22 : amendement rédactionnel de la Commission des finances ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid*).

Art. 23. — ÉTAT A (p. 4321) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par le Gouvernement ; le second, par la Commission des finances tendant à modifier la rédaction de l'article ; retrait de l'amendement de la Commission ; adoption de l'amendement du Gouvernement et de l'article ainsi modifié.

Art. 25. — ÉTAT B.

Titre III : *Agriculture :* amendement du Gouvernement tendant à majorer les crédits (création d'emplois dans des établissements d'enseignement agricole) ; adoption.

Education nationale : amendement du Gouvernement tendant à majorer les crédits (nationalisation de 50 C.E.S.) (p. 4323) ; adoption de l'amendement et de l'ensemble du titre III ainsi modifié.

Titre IV : l'effort accompli par le Gouvernement en faveur de l'enseignement agricole privé.

Agriculture : amendement du Gouvernement tendant à majorer les crédits (crédits en faveur de l'enseignement agricole privé) ; adoption.

Charges communes : amendement du Gouvernement tendant à majorer les crédits (rentes viagères) ; adoption ; amendement du Gouvernement tendant à majorer les crédits (activités sucrières en Guadeloupe) ; adoption ; adoption de l'ensemble de l'article 25 et de l'état B ainsi modifié.

Art. 26. — ÉTAT C. — Titre V : amendement du Gouvernement tendant à diminuer les autorisations de programme et les crédits de paiement ; adoption.

Titre VI : amendement du Gouvernement tendant à majorer les autorisations de programme et les crédits de paiement (aménagement foncier et remembrement) (*ibid*) ; adoption de l'amendement et de l'état C ainsi modifié (p. 4324) ; adoption de l'article 26.

Après l'Art. 40 : amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article (perception de la taxe parafiscale sur les volailles) ; la fixation du taux maximum à 0,025 F par poulet ; adoption au scrutin de l'amendement (p. 4324) ; liste des votants (p. 4332).

Explications de vote sur l'ensemble du projet de loi (p. 4324) ; la position du groupe socialiste ; le constat désastreux de onze années de pouvoir ; le scepticisme et le désintéressement des Français à l'égard de la prétendue « société nouvelle » ; l'accroissement de la pression fiscale et l'aggravation de la répartition injuste des charges ; la croissance des dépenses publiques et des crédits consacrés aux dépenses de prestige ; la politique de déplanification ; le transfert au secteur privé de la concession d'activités importantes ; l'institut de développement industriel ; la création souhaitable d'une banque des investissements ; les collectivités locales ; l'amputation massive des crédits d'équipement (*ibid*) ; l'absence d'éléments représentant un engagement dans la voie d'une plus grande justice (p. 4325) ; les mesures qui auraient dû être prises ; la voie actuelle de la stagnation ; le vote défavorable du groupe socialiste ; la position du groupe des républicains indépendants ; le plan cohérent dans lequel s'insère le projet

Budget 1970

de budget ; la place privilégiée faite aux tâches de formation ; la contraction des dépenses civiles en capital ; le Fonds d'action conjoncturelle ; la modernisation souhaitable du débat budgétaire ; le triple but que doit viser le Gouvernement ; la satisfaction prioritaire des besoins des plus démunis ; l'iniquité à laquelle conduit l'égalitarisme ; le contraste saisissant entre le rythme du développement économique et la progression d'un certain désarroi moral ; la crise de la civilisation (*ibid*) ; le vote favorable du groupe des républicains indépendants ; la position des membres du groupe P.D.M. ; la position du groupe communiste ; la condamnation de la mansuétude obstinée que le Gouvernement observe à l'égard des spéculateurs ; les responsabilités des monopoles capitalistes dans la chute du franc ; la politique d'austérité ; la responsabilité du Gouvernement dans la situation économique et financière de la France ; la protestation qui monte de toutes parts ; le poids croissant de la fiscalité ; les collectivités locales ; les thèses redoutables sur lesquelles repose en réalité la « nouvelle société » ; le rapport du comité de développement industriel et le rapport Vedel ; le rôle et la portée même du profit ; le démantèlement des nationalisations ; les conditions à créer d'une véritable société nouvelle, c'est-à-dire d'une démocratie avancée ; le vote défavorable du groupe communiste.

Intervention de M. Achille Peretti, président de l'Assemblée Nationale (p. 4327) : les remerciements du président au Premier Ministre, aux vice-présidents, à la presse et à l'ensemble des fonctionnaires de l'Assemblée Nationale.

Intervention de M. Jean Taittinger, président de la Commission des finances : ses remerciements au travail accompli par M. Guy Sabatier, rapporteur général suppléant, aux rapporteurs spéciaux, aux collaborateurs de la Commission des finances, au Gouvernement, particulièrement au Ministre de l'Economie et des Finances et à son secrétaire d'Etat.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 4327, 4328) : les remerciements du Ministre au président de l'Assemblée, au président de la Commission des finances, au rapporteur général en titre, au rapporteur général suppléant et à leurs collaborateurs ; la collaboration nécessaire entre le Gouvernement et le Parlement, et spécialement de la Commission des finances en matière budgétaire ; les trois singularités essentielles de ce débat : la date, la procédure suivie, l'absence de recours du Gouvernement à un moyen de contrainte, tel que vote bloqué ou vote de confiance ; la coopération entre le Gouvernement et la majorité de l'Assemblée Nationale ; le caractère du budget de redressement financier du présent projet de loi ; le refus d'accroître les charges fiscales ; les remerciements aux porte-parole de la majorité ; les accusations du groupe socialiste ; le transfert prétendu de secteurs importants à l'économie privée, notamment celui des autoroutes ; l'impossibilité en fait de transférer de telles autoroutes du fait qu'elles n'existaient pas auparavant ; les prétendues perspectives de chômage pour l'année 1970 ; la nécessité de ne pas répandre parmi nos compatriotes des alarmes inutiles ; le reproche de stagnation de l'économie ; son démenti par les chiffres ; la progression économique de la France, la plus forte d'Europe en 1969 et 1970 ; la prétendue facilité d'attitude du Gouvernement à l'égard de la spéculation ; la réussite en fait du Gouvernement à la fois pour tromper la spéculation sur ses intentions au mois d'août dernier et pour réaliser l'ajustement du franc sans qu'aucun mouvement spéculatif ne se produise ; la meilleure santé actuelle du franc ; la nouvelle étape du redressement qui doit pouvoir être franchie grâce à la majorité de l'Assemblée nationale.

Adoption au scrutin de l'ensemble du projet de loi (p. 4328) ; liste des votants (p. 4333).

DISCUSSION DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [12 décembre 1969] (p. 4911).

La réunion de la Commission mixte paritaire (p. 4911) ; les vingt-trois articles qui restaient en discussion ; l'accord auquel est parvenu le C.M.P. (*ibid*) ; les cinq modifications au texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture sur lequel n'existait aucune divergence entre les deux assemblées (p. 4912) ; l'article 45 (montant des emprunts émis ou contractés par les organismes de H.L.M.) ; l'article 54 (régime fiscal des contrats constitutifs de rentes viagères) ; les articles où des divergences étaient apparues entre les assemblées ; l'article 2 (I.R.P.P.) ; l'article 6 *sexies ;* les deux

amendements du Sénat dont le second ajoutait les nectars de fruits à la liste des produits non soumis au droit spécifique ; l'article 12 *ter* : suppression des distorsions qui existent en matière de T.V.A. dans le circuit de la viande destinée à des établissements hospitaliers ; l'article 15 : sociétés de courses parisiennes (institution d'un butoir) ; l'article 16 *bis* : répartition des cotisations sociales agricoles en fonction des ressources des assujettis ; l'article 59-A : infractions en matière de change ; l'article 65 : redevance radiophonique ; l'article 25 : budgets des Ministères de l'Education nationale et des Anciens combattants ; l'article 28 : dépenses en capital des services militaires : réduction des crédits votés par le Sénat afin d'annuler des opérations prévues au centre d'expérimentation du Pacifique en 1970 ; l'article 36 : frais de fonctionnement de l'Union des groupements d'achats publics ; l'article 6 *septies* : T.V.A. sur les livres ; l'article 12 : T.V.A. applicable aux négociants en bestiaux (*ibid*) ; l'article 25 : le maintien de la suppression votée par le Sénat afin que le Gouvernement propose une modification de la répartition des aides aux associations de jeunesse à l'intérieur de ce titre (p. 4912, 4919) ; l'article 40 et 40 *bis* : taxes parafiscales (p. 4912) ; la taxe sur les volailles et la taxe sur les œufs (p. 4913) ; la taxe sur les miels (*ibid*) ; l'article 58 A et 58 B : avantages attachés aux diplômes de reconnaissance de la nation et consolidation des pensions concédées en faveur des déportés politiques (p. 4913, 4920) ; le caractère raisonnable et positif des décisions prises par la C.M.P. ; le climat de concessions réciproques de coopération dans lequel s'est déroulé la discussion ; le travail considérable accompli au cours de ces derniers mois par les membres de la Commission des finances, leur bienveillance pour le rapporteur général suppléant ; les félicitations aux collaborateurs de la Commission des finances ; le budget pour 1970, budget d'austérité ; les contradictions internes de la droite française ; le budget, instrument atrophié ; l'absence de réexamen sérieux des services votés ; la non-distribution du rapport sur l'exécution du Plan ; l'absence de référence au Plan dans le budget annuel ; le budget comme moyen d'action conjoncturelle ; l'institution du F.A.C. (*ibid*) ; les limites de l'instrument budgétaire (p. 4914) ; l'absence de contrôle des opérations des grands organismes publics comme le F.D.E.S. ou la Caisse des dépôts et sur les contrats de programme ; l'Institut de développement industriel ; la politique conjoncturelle contestable dont ce budget est l'expression, d'abord par les hésitations de la majorité, ensuite, par la nature de la politique conjoncturelle dont il s'inspire ; la continuité, notamment en ce qui concerne les dépenses militaires ; le dogme de l'équilibre budgétaire et celui de la limitation de la croissance des dépenses pulbiques à une vitesse égale à celle de la croissance des dépenses publiques à une vitesse égale à celle de la croissance de la production intérieure ; les conséquences de l'austérité pour les salaires des personnels de la fonction publique ; la notion de profit ; les mesures très minces prises en matière sociale ; la politique de déflation globale pour lutter contre les mouvements de hausse des prix (p. 4915) ; le but du Gouvernement : stabiliser une certaine répartition du revenu national ; le procédé de l'inflation et de la déflation pour modifier la répartition des revenus au détriment des salariés ; les facteurs de hausse des prix ; les conséquences de la politique du Gouvernement selon qu'il gagnera ou qu'il perdra ; le sacrifice de l'avenir par le budget ; la politique agricole ; les avantages qu'elle apporte aux plus grands producteurs ; les disparités régionales ; la perte de confiance des paysans dans la politique du Gouvernement ; les dépenses de fonctionnement (*ibid*) ; la politique de limitation sévère des dépenses de fonctionnement de l'administration (p. 4916) ; le raisonnement inexact sur lequel est fondée cette politique ; le démantèlement de l'Etat ; l'incapacité de l'administration d'appliquer sérieusement le contrôle des changes, une politique efficace des prix, une législation fiscale satisfaisante, et une politique de la jeunesse ; l'insuffisance de la masse des crédits ; les dépenses d'équipement ; les pourcentages officiels de réalisation du Ve Plan en termes physiques ; les choix globaux ; les budget en augmentation ; la caractéristique commune de ces budgets : secteurs dans lesquels l'infrastructure financée par l'Etat sert le fonctionnement des entreprises privées ; l'importance des facteurs d'ordre qualitatif pour la croissance économique ; la recherche ; le blocage des recrutements ; le satellite Intelsat ; le commissariat à l'énergie atomique ; la politique de baisse des prix du fuel menée par le cartel international du pétrole (*ibid*) ; les « choix de classe » du budget (p. 4917) ; la fiscalité ; l'aggravation de l'inégalité des

Budget 1970

revenus ; la part de la taxe sur la consommation ; l'imposition des sociétés ; l'extension du pouvoir capitaliste recherchée par le régime ; la « privatisation » ; l'opinion que l'on cherche à accréditer selon laquelle l'administration n'arrive pas à satisfaire les besoins des Français ; la recherche d'une meilleure garantie aux capitaux privés ; la constitution de très grandes entreprises ; la dernière circulaire concernant les marchés publics ; les conséquences de cette politique ; la construction d'autoroutes avec des capitaux privés ; les conséquences fâcheuses pour la sécurité des automobilistes et aussi pour le développement des régions déshéritées ; le raisonnement identique qu'on peut faire en ce qui concerne l'équipement téléphonique et l'hospitalisation ; la logique du budget : l'encouragement au profit et à la spéculation (*ibid*) ; les nouveaux affrontements vers lesquels le budget engage la France (p. 4918) ; le vote du budget en première lecture par le groupe des Républicains indépendants ; le pari ainsi fait avec le Gouvernement, pari qui est en train d'être gagné ; le redressement annoncé par tous les indices économiques ; la volonté commune de collaboration des deux assemblées ; l'affectation du crédit inscrit au chapitre 14-01 du budget des charges communes ; le financement au moyen de ce crédit de la fraction du coût du moratoire des dettes contractées par les rapatriés qui devra être versée aux établissements financiers ayant accordé des prêts spéciaux de réinstallation ; les crédits attribués au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports ; la nécessité pour le budget de 1971 d'être un budget de concertation ; les instructions à donner pour que les retards dans le paiement des fournisseurs de l'Etat ne soient plus tolérés.

La confiance de la grande majorité du groupe des Républicains indépendants dans l'action de redressement du Gouvernement ; le vote défavorable du groupe communiste contre ce budget de régression sociale ; la situation difficile de nombreuses petites entreprises (*ibid*) ; les signes de ralentissement qui se font sentir dans les secteurs touchés par le crédit à la consommation (p. 4919) ; les efforts déployés par le Sénat pour améliorer le budget ; la qualité et le sérieux de cette institution ; le rapide bilan politique que font les membres du groupe P.D.M. ; la satisfaction de voir la France s'engager dans la construction européenne à l'initiative du président de la République ; les efforts engagés sur le plan de la restauration des libertés individuelles et de l'amélioration de la justice ; la remise en honneur de la Constitution de 1958 ; l'absence de griefs du groupe à l'égard du ministre de l'économie et des finances ; son regret que la commission mixte paritaire n'ait pas suivi la proposition du Sénat tendant à annuler les crédits correspondant aux tirs nucléaires du Pacifique pour l'année 1970 ; les nombreuses années qui ont été perdues ; la diminution des crédits destinés aux subventions des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire (p. 4919, 4920) ; la nécessité de permettre à ces mouvements d'assumer pleinement leurs responsabilités (p. 4920) ; la T.V.A. applicable aux livres (p. 4920, 4921).

Texte proposé par la Commission mixte paritaire (p. 4921 à 4925).

Art. 6 *septies* (p. 4926) ; amendement du Gouvernement tendant à rétablir l'article dans une nouvelle rédaction ; l'augmentation du taux de réfaction prévu pour le livre ; l'objectif poursuivi consistant à appliquer aux livres le taux réduit de la T.V.A. ; les considérations budgétaires qui conduisent à n'agir que par étapes ; la T.V.A. applicable aux négociants en bestiaux ; le rapprochement de la situation des déportés politiques de celle des déportés résistants ; adoption de l'amendement ; en conséquence, l'article 6 *septies* est ainsi rétabli.

Art. 23. — ETAT A. — Amendement du Gouvernement ayant pour objet de traduire les incidences sur l'équilibre général de la loi de finances des modifications apportées par le texte de la C.M.P. et des amendements du Gouvernement ; adoption de l'amendement.

Art. 25. — ETAT B. — Titre IV. — (Jeunesse et sports) ; amendement du Gouvernement tendant à majorer les crédits des associations de jeunesse (rétablissement des crédits d'intervention et modifications de la répartition à l'intérieur du plafond budgétaire) ; adoption.

Affaires étrangères. — II. — Coopération ; amendement du Gouvernement tendant à majorer les crédits pour faire face à certains besoins d'effectifs en ce qui concerne le personnel coopérant ; adoption de l'amendement.

Art. 26. — ETAT C. — Titre VI : Affaires étrangères. — II. — Coopération ; amendement du Gouvernement tendant à diminuer les autorisations de programme et les crédits de paiement (*ibid*) ; adoption (p. 4927) ; la situation des crédits d'aide aux rapatriés en dehors de l'application du moratoire ; le financement des secours sur des crédits de report disponibles.

Explications de vote sur l'ensemble du projet de loi : la position du groupe socialiste ; le caractère de la procédure de la C.M.P. ; l'esprit faussé de cette procédure ; le mode de nomination des membres de la Commission ; les améliorations apportées par le Sénat concernant les déportés politiques et la suppression de la campagne de tir de 1970 dans le Pacifique ; le redoutable déséquilibre que créera ce budget entre les équipements collectifs et les équipements des entreprises ; la volonté de freinage que traduit le présent budget ; son caractère de budget de classe ; conformément à l'article 113 du règlement, l'ensemble du projet de loi est mis aux voix, compte tenu du texte de la C.M.P. modifié par l'adoption des amendements de la Commission ; adoption au scrutin (*ibid*) ; liste des votants (p. 4939).

BUDGET 1970 (collectif)

1. — Projet de loi de finances rectificative pour 1970 présenté à l'Assemblée Nationale le 24 novembre 1970 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 1448** ; rapport le 3 décembre 1970 par M. Sabatier suppléant de M. Rivain, **n° 1484** ; avis 3 décembre 1970 par M. Delachenal au nom de la Commission des lois **n° 1485** ; avis 4 décembre 1970 par M. Le Theule au nom de la commission de la Défense nationale **n° 1492.** Adoption le 9 décembre 1970. — Projet de loi **n° 327.**

Transmis au Sénat le 10 décembre 1970 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 97 (année 1970-1971)** ; rapport le 10 décembre 1970 par M. Pellenc, **n° 98 (année 1970-1971).** Adoption avec modifications le 16 décembre 1970. — Projet de loi **n° 38 (année 1970-1971).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 17 décembre 1970, **n° 1552** ; rapport le 17 décembre 1970 par M. Sabatier au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 1553.** Adoption le 18 décembre 1970. — Projet de loi **n° 354.** **Budget 1970**

Rapport le 17 décembre 1970 par M. Pellenc au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 126 (année 1970-1971).** Adoption le 18 décembre 1970. — Projet de loi **n° 59 (année 1970-1971).**

Loi n° 70-1283 du 31 décembre 1970, publiée au *J.O.* du 31 décembre 1970 (p. 12.275).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [8 décembre 1970] (p. 6244, 6256) [9 décembre 1970] (p. 6300).

L'importance du collectif par rapport aux mesures nouvelles du budget (p. 6244) ; le prolongement par le collectif des mesures nouvelles précédemment adoptées ; le maintien de l'équilibre du budget aux plus-values fiscales (p. 6244, 6251) ; la nécessité d'une connaissance plus exacte par le Parlement des prévisions fiscales (p. 6244, 6251) ; la gravité du problème de la patente ; la nécessité d'une refonte complète de la fiscalité locale ; l'allégement fiscal, moyen de lutte contre la hausse des prix (p. 6245) ; la prise en charge par l'Etat des prestations de chauffage des mineurs retraités ; la situation difficile des mineurs d'argile ; leur assimilation pour les droits à pension avec les autres mineurs ; le sens de l'amendement de la Commission des affaires culturelles ; le remboursement des frais de transport pour les élections universitaires ; les difficultés du fonds national pour l'amélioration de l'habitat (p. 6245) ; la diminution constante des ressources de ce fonds (p. 6246) ; la trop grande part de crédits affectée aux logements de la région parisienne ; la déductibilité des dépenses d'amélioration sur les locaux loués ; le manque de cohésion entre les textes sur l'amélioration de l'habitat ; l'application de la taxe additionnelle aux logements ruraux ; le cas des locaux dépendant d'exploitations agricoles ; les dispositions particulières déjà prévues pour l'amélioration des logements faisant partie des exploitations agricoles ; les mauvaises conditions de l'examen du texte par la Commission de la production et des échanges (p. 6247) ; le sens de l'amendement de suppression voté par la Commission ; les travaux de la Commission nationale du tarif des patentes ; l'inégalité du montant des patentes entre les assujettis exerçant une

Budget 1970

même activité (p. 6247) ; la nécessité d'indexer la patente sur l'évolution de la production nationale ; le freinage de l'accroissement de la productivité provoquée par la patente ; la réduction des disparités de taux par la péréquation (p. 6247, 6253) ; la péréquation des patentes, obstacle à la décentralisation (p. 6248) ; l'opposition de la Commission de la production et des échanges aux mesures proposées ; la suppression des exonérations de patentes pour certains organismes (p. 6248, 6253, 6257) ; l'amendement adopté par la Commission de la production et des échanges tendant à obliger le Gouvernement à déposer un projet de remplacement de la patente ; l'importance de la différence entre le collectif et les crédits initiaux ; la sous-estimation des recettes fiscales par le Ministère des Finances (p. 6252) ; l'utilisation des crédits du collectif pour assurer la relance économique ; les dangers des politiques de relance de l'économie de la balance du commerce extérieur ; le déblocage des crédits du Fonds d'action conjoncturelle non encore utilisée ; la nécessité de voter le collectif avant le budget de l'année suivante ; l'impossibilité d'améliorer la fiscalité locale sans réforme radicale (p. 6252, 6254, 6263) ; la progression des crédits destinés à l'éducation nationale p. 6253) ; les conséquences des péréquations des impôts locaux ; les conséquences de l'assujettissement à la patente pour les coopératives agricoles (p. 6253, 6254) ; l'augmentation des impôts locaux pour l'année 1971 (p. 6254) ; le problème des ressources des collectivités locales ; le transfert aux collectivités locales de la part de l'avoir fiscal excédant 2.000 F ; l'augmentation des crédits du développement industriel et de l'aménagement du territoire (p. 6256) ; l'entrée massive de capitaux étrangers en France et ses dangers ; l'aide aux entreprises exportatrices ; les conséquences de la création d'une masse du produit des patentes des commerces de gros et des grands magasins (p. 6257) ; les avantages accordés par cette réforme aux grosses entreprises ; le paiement de la patente par les gros agriculteurs ; le transfert des charges de la grosse industrie sur les autres redevables ; les encouragements donnés pour faciliter la concentration au détriment des petites et moyennes entreprises ; les charges imposées aux collectivités locales par la création du complexe sidérurgique de Fos ; la nécessité d'une nouvelle répartition des charges entre l'Etat et les collectivités locales ; la nécessité de créer une caisse autonome de prêts et d'équipement pour les collectivités locales (p. 6258) ; le projet du groupe communiste pour la réforme des finances locales ; les travaux de la Commission d'étude de la patente ; le blocage de la patente pour les petites entreprises ; l'exécution du Ve Plan (p. 6259) ; la non-réalisation des objectifs de ce Plan ; la mauvaise répartition de la croissance du produit national ; la restauration de l'équilibre extérieur ; les résultats de la dévaluation ; la fragilité du commerce extérieur français ; le problème de la hausse des prix (p. 6260) ; l'évolution de l'indice des 259 articles ; l'augmentation du nombre des chômeurs ; la stagnation de la production industrielle ; l'attentisme du Gouvernement en matière économique ; le déblocage de la totalité des crédits du fonds d'action conjoncturelle (p. 6261) ; la relance de l'économie par les dépenses publiques ; l'inadaptation du collectif à la situation économique ; la nécessité de lutter contre la hausse des prix ; l'utilisation rationnelle des investissements ; l'attentisme de la politique économique du Gouvernement ; les transferts de charges fiscales entraînés par la réforme de la patente ; le problème du crédit (p. 6262) ; l'intérêt des impôts indirects ; les anomalies de l'application de la T.V.A. ; la lutte contre la fraude fiscale ; le paiement de la patente par les coopératives (p. 6263) ; la suppression de certaines exonérations ; la compensation pour les communes des exonérations de patente.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 6248 à 6251) ; la situation de notre économie ; le retour aux équilibres ; la nécessité d'assurer un emploi à tous les Français actifs ; le rôle de l'Agence de l'emploi ; la croissance moyenne de la consommation en France ; la diminution de la part de consommation provenant de l'importation ; la part des voitures de construction française dans les immatriculations de voitures automobiles en France ; ses observations sur le secteur électroménager ; le problème de nos prix (p. 6248, 6249) ; la situation du commerce extérieur ; le commerce extérieur de l'industrie de la chaussure et de l'industrie de l'ameublement ; le financement des exportations ; le problème des exportations des biens d'équipement ; le crédit ; ses observations sur le complexe sidérurgique de Fos-sur-Mer et sur

le plan calcul ; aide à l'investissement ; le taux de l'escompte ; le taux des obligations cautionnées ; la structure du collectif budgétaire (p. 6250) ; l'impôt sur le revenu ; la garantie du pouvoir d'achat de la fonction publique ; les dépenses militaires ; le problème de la patente (p. 6251).

Motion de renvoi à la Commission des finances demandée par le groupe communiste (p. 6263) ; l'inadaptation des réformes proposées aux problèmes des communes (p. 6264) ; le risque d'augmentation des centimes additionnels ; scrutin sur la motion de renvoi (p. 6264) ; liste des votants (p. 6295, 6296) ; la motion de renvoi n'est pas adoptée (p. 6264).

Art. 1er : amendement de MM. Cointat et Jalu (*ibid.*) ; le régime fiscal des obtenteurs de nouvelles variétés végétales (p. 6265) ; l'extension aux obtenteurs isolés des dispositions d'exonération ; l'avis favorable de la Commission.

Intervention de M. Jacques Chirac, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances (p. 6265) : la distinction entre les obtenteurs de nouvelles variétés végétales qui exercent une activité agricole ou commerciale et les chercheurs isolés.

Retrait de l'amendement ; adoption de l'article premier.

Art. 2 : adoption (*ibid.*).

Art. 3 : amendement de forme de M. Sabatier, au nom de la Commission des finances ; adoption ; amendement de forme de la Commission des finances ; adoption (p. 6266) ; adoption de l'article 3.

Art. 4 : amendement du Gouvernement tendant à compléter cet article par un nouvel alinéa ; l'avis favorable de la Commission (p. 6266).

Intervention de M. Jacques Chirac, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances (p. 6266) : ses observations sur l'amendement du Gouvernement ; les prêts de la caisse des dépôts et consignations.

Adoption de l'amendement et de l'article 4, ainsi modifié.

Art. 5 : amendement de MM. Ansquer et Feuillard tendant à soumettre à la contribution sociale de solidarité les sociétés situées hors de France pour leurs affaires en France (p. 6266) ; sous-amendement du Gouvernement tendant à soumettre l'ensemble des personnes morales à ces dispositions (*ibid.*).

Intervention de M. Jacques Chirac, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances (p. 6266) : le problème de l'assujettissement des sociétés à la contribution sociale de solidarité.

L'avis favorable de la Commission ; adoption du sous-amendement et de l'amendement (*ibid.*) ; amendements de la Commission des finances et du Gouvernement tendant à soumettre à ces dispositions le chiffre d'affaires global des sociétés.

Intervention de M. Jacques Chirac, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances (p. 6266, 6267) : ses observations sur l'amendement du Gouvernement.

Retrait de l'amendement de la Commission des finances ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; adoption de l'article 5 (p. 6267).

Art. 6 : l'avenir du patrimoine foncier et immobilier des houillères (*ibid.*) ; l'importance de ce patrimoine ; le mauvais état du patrimoine immobilier ; le problème posé par la fermeture des houillères en 1980 ; le coût pour les collectivités locales de la prise en charge du patrimoine (p. 6268) ; la nécessité de créer un office des cités et de l'habitat minier ; le rejet d'un amendement allant dans ce sens ; la nécessité d'entretenir et d'améliorer le patrimoine immobilier des houillères; la désaffection pour les logements en mauvais état ; l'intérêt du fonds d'amélioration de l'habitat ; les problèmes spéciaux posés par l'habitat rural ; la composition de l'organisme de direction de l'agence pour l'amélioration de l'habitat ; la nécessité d'un projet de loi distinct sur l'agence d'amélioration de l'habitat (p. 6269) ; les conséquences de l'élargissement de l'assiette de la taxe ; le rendement de la nouvelle taxe ; l'échec du fonds national d'amélioration de l'habitat.

Intervention de M. Robert-André Vivien, Secrétaire d'Etat au Logement (p. 6269 à 6271) : l'aide de l'Etat à la construction neuve ; la vétusté du parc existant ; l'exemple des communes rurales ; la transformation des mécanismes de financement ; le rôle de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat ; la taxe additionnelle au droit de bail ; la simplification des procédures ; le problème des normes (p. 6270) ; les avantages de la réforme envisagée par le Gouvernement (p. 6271).

L'amendement de la Commission de la production et des échanges tendant à la suppression de l'article 6 (p. 6271) ; l'avis

Budget 1970

favorable de la Commission des finances sur la création de l'agence (*ibid*).

Intervention de M. Robert-André Vivien, Secrétaire d'État au Logement (p. 6271, 6272) : ses observations sur l'amendement de la Commission de la production.

Le montant des ressources de l'agence et le nombre des bénéficiaires (p. 6272) ; le caractère fragmentaire de cette mesure ; la nécessité d'asseoir la taxe sur la totalité du patrimoine immobilier ; l'amélioration des logements les plus défavorisés.

Intervention de M. Robert-André Vivien, Secrétaire d'État au Logement (p. 6272) : l'amélioration de l'habitat des catégories les plus défavorisées ; le champ d'application de la loi de 1948 ; l'évolution des ressources du F.N.A.H.

Rejet au scrutin public de l'amendement de la Commission de la production (p. 6272) ; liste des votants (p. 6296, 6297) ; quatre amendements pouvant être soumis à discussion commune ; le premier, présenté par la Commission des finances tendant à faire fixer par un règlement d'administration publique les conditions de gestion de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (p. 6273) ; le deuxième, présenté par M. Cousté ; le troisième, par M. Bertrand Denis ; le quatrième, par M. Raymond Barbet relatifs à la composition du conseil de direction de l'agence.

Intervention de M. Robert-André Vivien, Secrétaire d'État au Logement (p. 6273) : les conditions de gestion et de fonctionnement de l'Agence nationale ; l'application de l'article 41 de la Constitution à l'amendement de M. Barbet ; la composition des commissions départementales ; l'augmentation du nombre des représentants des propriétaires ; la représentation des locataires (p. 6273) ; la nécessité d'une représentation tripartite au conseil de direction (*ibid*) ; la nécessité de faire siéger des représentants des locataires au conseil de direction.

Retrait des trois amendements de MM. Cousté, Bertrand Denis et Raymond Barbet ; adoption de l'amendement de la Commission des finances ; amendement de M. Fouchier et plusieurs de ses collègues tendant à limiter le champ d'application de la taxe additionnelle aux communes de plus de 2.000 habitants ; l'opposition de la Commission des finances (p. 6274) ; rejet ; amendement de la Commission des finances tendant à étendre le champ d'application de la taxe additionnelle aux locaux transformés en bureaux (*ibid*).

Intervention de M. Robert-André Vivien, Secrétaire d'État au Logement (p. 6274) : l'extension du champ d'application de la nouvelle taxe ; le problème de la transformation de locaux en bureaux ; le trop grand nombre de transformations d'appartements en bureaux dans la région parisienne ; la nécessité de freiner ces transformations (p. 6274).

Adoption de l'amendement ; amendement de M. Barbet tendant à permettre le rachat du prélèvement.

Intervention de M. Robert-André Vivien, Secrétaire d'État au Logement (p. 6274) : le problème des propriétaires occupant des logements qui ont besoin d'être modernisés ; l'existence de cette disposition dans la législation précédente (p. 6275).

Rejet de l'amendement ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Chauvet ; le second, par M. Fouchier et plusieurs de ses collègues, tendant à exonérer du prélèvement les locaux faisant partie d'une exploitation agricole (*ibid*) ; la difficulté de distinguer les immeubles des terrains et d'en estimer la valeur locative ; l'avis favorable de la Commission des finances.

Intervention de M. Robert-André Vivien, Secrétaire d'État au Logement (p. 6275) : la possibilité de préciser, dans la liste des immeubles exonérés de la taxe, les immeubles faisant partie des exploitations et soumis au statut du fermage.

Retrait de l'amendement de M. Chauvet.

Intervention de M. Robert-André Vivien, Secrétaire d'État au Logement (p. 6275) : la définition des locaux d'habitation qui font partie d'une exploitation agricole.

Adoption de l'amendement de M. Fouchier (p. 6275) ; amendement de M. Barbet et plusieurs de ses collègues tendant à instituer un taux progressif de la taxe additionnelle selon le nombre de loyers en cause (*ibid*) ; rejet (p. 6276) ; amendement de M. Barbet et plusieurs de ses collègues tendant à interdire l'addition de la taxe au loyer payé par le locataire ; le caractère superfétatoire de cette disposition déjà contenue dans le texte ; rejet ; amendement de forme de la Commission des finances (p. 6276) ; retrait de l'amendement (p. 6276) ; deux amendements de

forme de la Commission des finances (p. 6276) ; adoption ; amendement de la Commission des finances tendant à fixer au 1er octobre 1970 la date d'entrée en vigueur des dispositions de l'article 6.

Intervention de M. Robert-André Vivien, Secrétaire d'État au Logement (p. 6276) : ses observations sur le prélèvement de 5 % ; adoption de l'amendement.

Amendement de M. Chauvet tendant à prévoir des dispositions spéciales pour les redevables qui ont déjà racheté le prélèvement (p. 6276) ; l'avis favorable de la Commission (p. 6277) ; adoption de l'amendement ; amendement de la Commission des finances et sous-amendement de M. Chauvet relatifs à la situation des redevables ayant racheté le prélèvement.

Intervention de M. Robert-André Vivien, Secrétaire d'Etat au Logement (p. 6277) : ses observations sur l'amendement de M. Sabatier et le sous-amendement de M. Chauvet.

Retrait de l'amendement et du sous-amendement ; adoption de l'article 6 au scrutin public (p. 6277) ; liste des votants (p. 6297, 6298).

Art. 7 : (p. 6300) ; adoption.

Après l'art. 7 : amendement de la Commission des finances tendant à remplacer par une taxe *ad valorem* la taxe spécifique sur les conserves de poissons ; adoption de l'amendement (p. 6300) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. L'Huillier et plusieurs de ses collègues ; le second, par la Commission de la production et des échanges, invitant le Gouvernement à déposer un projet de réforme des finances locales (p. 6301) ; la mauvaise adaptation des impôts locaux aux réalités actuelles ; les disparités importantes dans le taux d'imposition ; le remplacement des impôts existants par une taxe professionnelle basée sur le chiffre d'affaires ; l'impossibilité d'examiner une réforme complète de la fiscalité locale pendant la discussion du collectif (p. 6301).

Intervention de M. Jacques Chirac, Secrétaire d'État à l'Économie et aux Finances (p. 6301) : le problème du remplacement de la patente par une cotisation basée sur le chiffre d'affaires ; ses observations sur la personnalisation de l'impôt en fonction des ressources des ménages ; les travaux de la commission d'étude de la patente ; les difficultés de trouver un système simple d'imposition (p. 6302) ; la nécessité pour le Parlement de donner son avis sur le problème de la patente ; la nécessité de remplacer la patente par une taxe sur le chiffre d'affaires ; les retards de l'administration dans la préparation de cette réforme ; la nécessité de fixer un calendrier pour le règlement de ce problème ; l'obligation de moduler la taxe sur le chiffre d'affaires selon les activités (p. 6303) ; la nécessité de réformer aussi la contribution mobilière en tenant compte des ressources des ménages (p. 6303) ; l'assiette de la patente ; l'autonomie financière des collectivités locales ; l'institution d'une taxe professionnelle ; le caractère injuste de la patente vient de ce que son évaluation est faite dans chaque commune (p. 6304) ; le peu d'intérêt pour cette réforme de la réévaluation des valeurs foncières ; la nécessité de faire cesser la dépendance financière des communes vis-à-vis de l'État (p. 6304) ; la nécessité de réformer la totalité des finances locales (p. 6305) ; le danger d'une réforme partielle.

Sous-amendement de M. Dumas à l'amendement de la Commission de la production tendant à ne conserver que la date du 1er janvier 1972 sans indiquer les modalités de la réforme (p. 6305) ; rejet de l'amendement de M. L'Huillier au scrutin public (*ibid*) ; liste des votants (p. 6331, 6332) ; réserve de l'amendement de la Commission de la production et des échanges, du sous-amendement de M. Dumas et des articles 8 à 15 (p. 6305).

Après l'Art. 15 : amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article (p. 6305) ; adoption ; (p. 6306) ; amendement de la Commission des lois concernant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dans le département de la Réunion (p. 6306) ; adoption ; amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article relatif à la taxe sur les appareils de jeux automatiques ; adoption.

Art. 16 : la retraite des femmes fonctionnaires, mères d'un enfant incurable ; la possibilité d'obtenir une retraite anticipée pour les mères de trois enfants ; la nécessité pour le Gouvernement d'aider les campagnes privées en faveur de l'enfance inadaptée ; la fixation à 80 % du taux d'invalidité ouvrant droit à ces avantages (p. 6307) ; la réversion de pension de la femme fonctionnaire au profit de son conjoint survivant ; le paie-

Budget 1970

ment mensuel des pensions ; adoption de l'article.

Art. 17 (p. 6307) ; adoption.

Art. 18 : le problème du statut des mineurs d'argile ; adoption.

Après l'Art. 18 : amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article sur le statut des mineurs d'argile ; la situation des mineurs d'argile ; adoption.

Art. 19 ; adoption (p. 6308).

Après l'Art. 19 : amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article (p. 6308).

Intervention de M. Jacques Chirac, Secrétaire d'État à l'Économie et aux Finances (p. 6308) : ses observations sur l'amendement du Gouvernement.

Le remboursement des frais de transport des électeurs aux conseils des universités ; les dérogations à la loi d'orientation ; les problèmes d'application de la loi d'orientation universitaire ; la question politique importante dissimulée derrière cet amendement sur les frais de transport ; la portée de l'article 14 de la loi d'orientation ; adoption de l'amendement (p. 6309).

Art. 20 : amendement de M. Andrieux et plusieurs de ses collègues tendant à la suppression de l'article (p. 6309) ; les faveurs accordées à l'enseignement privé par le Gouvernement ; l'augmentation des dépenses d'aide à l'enseignement privé.

Intervention de M. Jacques Chirac, Secrétaire d'État à l'Économie et aux Finances (p. 6309) ; le règlement des charges sociales et fiscales des établissements placés sous le régime du contrat simple ; la possibilité pour l'État de récupérer au profit des U.R.S.S.A.F. les sommes correspondant aux charges sociales indûment versées au titre des rémunérations des maîtres non laïcs agréés.

Rejet de l'amendement ; adoption de l'article.

Art. 21 : adoption (*ibid*).

Art. 22 : le rôle de la commission des opérations de Bourse ; la création d'un siège pour le représentant du personnel des agents de change (p. 6310) ; réserve de l'article.

Art. 23 et 24 : adoption.

Art. 25 : la situation difficile du personnel de la société nationale industrielle aérospatiale (p. 6310) ; les mutations de personnel entre les différentes usines ; l'attribution de la fabrication du satellite « Pluton » à une société privée ; la mainmise des sociétés privées sur le secteur national ; la sous-traitance des travaux à des usines privées ; la liquidation du potentiel technique de la S.N.I.A.S. (p. 6311) ; adoption de l'article.

Art. 26 : adoption.

Après l'Art. 26 : amendement du Gouvernement tendant à étatiser les polices des villes d'Évry et Cergy (p. 6311).

Intervention de M. Jacques Chirac, Secrétaire d'État à l'Économie et aux Finances (p. 6311) : la réorganisation de la région parisienne ; le régime des communes d'Évry et de Cergy ; le cas de la commune de Courcouronnes.

L'extension de cette disposition sur une commune voisine (p. 6311).

Adoption de l'amendement (p. 6312).

Art. 27 : réserve jusqu'au vote de l'État A :

— *État A : Affaires culturelles.* — Titre III : les textes réglementaires concernant l'application de la T.V.A. aux théâtres privés (p. 6312) ; la suppression de la notion de mise en scène nouvelle des œuvres classiques.

Intervention de M. Jacques Chirac, Secrétaire d'État à l'Économie et aux Finances (p. 6312) : ses observations sur le décret relatif aux créations nouvelles de pièces classiques ; la définition des pièces classiques entrées dans le domaine public ; le problème de l'appréciation de la franchise.

Adoption du titre III (p. 6312).

Affaires étrangères : adoption des titres III et IV (p. 6312).

Affaires étrangères (Coopération) : adoption du titre VI.

Affaires sociales : adoption des titres III et IV.

Agriculture : adoption des titres III et IV.

Anciens combattants et victimes de guerre : adoption des titres III et IV.

Développement industriel et scientifique : adoption des titres III et IV.

Économie et Finances. — I. - (Charges communes) : adoption des titres I, II, III, IV (p. 6313) ; *II. - (Services financiers)* : adoption des titres III et IV.

Éducation nationale : adoption des titres III et IV.

Équipement et Logement : adoption des titres III et IV.

Intérieur : adoption des titres III et IV.

Justice : adoption du titre III.

Services du Premier Ministre. — I. - Services généraux : adoption des titres III et IV ; *II. - Jeunesse, Sports et Loisirs* : adoption du titre III ; *III. - Départements d'outre-mer* : adoption des titres III et IV ; *IV. - Territoires d'outre-mer* : adoption du titre III ; *IX. - Commissariat général du plan d'équipement et de la productivité* : adoption du titre III.

Transports. — I. - Services communs et transports terrestres : adoption du titre IV ; *II. - Aviation civile* : adoption du titre III ; *III. - Marine marchande* : adoption du titre IV ; adoption de l'article 27 (p. 6314).

Art. 28 : réserve jusqu'au vote de l'État B.

Affaires culturelles : Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (*ibid*).

Affaires étrangères : Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Titre VI : adoption des crédits de paiement.

Affaires étrangères (Coopération) : Titre VI : adoption des crédits de paiement.

Affaires sociales : Titre VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Agriculture : Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement ; amendement de M. Voisin tendant à réduire le montant des autorisations de programme du titre VI (p. 6314) ; le problème de l'électrification et des adductions d'eau en milieu rural ; l'insuffisance de l'effort du Gouvernement ; l'utilisation des ressources du fonds d'amortissement des charges d'électrification (p. 6314).

Intervention de M. Jacques Chirac, Secrétaire d'État à l'Économie et aux Finances (p. 6315) : la réduction du montant des autorisations de programme sur le budget de l'agriculture ; l'aménagement des grandes régions agricoles ; les moyens affectés à l'électrification rurale ; le financement des bâtiments d'élevage.

Retrait de l'amendement (p. 6315) ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre VI.

Développement industriel et scientifique : Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Titre VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 6316).

Économie et Finances. — I. - Charges communes : Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Titre VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Éducation nationale : Titre VI : adoption des autorisations de programme.

Équipement et Logement : Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Intérieur : Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Justice : Titre VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Services du Premier Ministre. — II. - Jeunesse, Sports et Loisirs : Titre V : adoption des crédits de paiement.

Titre VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

III. - Départements d'outre-mer : Titre VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Transports. — II. - Aviation civile : Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement ; *III. - Marine marchande* : les difficultés financières de la société nationale de sauvetage ; le projet d'une redevance payée par les bénéficiaires des services de cette société (p. 6317).

Intervention de M. Jacques Chirac, Secrétaire d'État à l'Économie et aux Finances (p. 6317) : ses observations sur la société nationale de sauvetage ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre VI ; adoption de l'article 28 (*ibid*).

Art. 29 : le faible ajustement prévu pour les dépenses militaires ; le montant des dépenses militaires au Tchad ; les difficultés de la politique de coopération pour la construction de matériel militaire ; adoption de l'article.

Budget 1970

Art. 30 : adoption.

Art. 31 à 35 : adoption (p. 6317, 6318).

Art. 36 : le déblocage des crédits du fonds d'action conjoncturelle (p. 6318) ; la crise dans le secteur du bâtiment ; la nécessité de débloquer immédiatement des crédits pour les primes à la construction.

Intervention de M. Jacques Chirac, Secrétaire d'État à l'Économie et aux Finances (p. 6318) : la mise en place des primes à la construction.

Après l'Art. 36 : amendement de M. Barberot tendant à insérer un nouvel article (p. 6318) ; la prorogation de l'article 13 de la loi du 23 décembre 1964 jusqu'au 31 décembre 1975.

Intervention de M. Jacques Chirac, Secrétaire d'État à l'Économie et aux Finances (p. 6318) : la prorogation des dispositions de l'article 13 de la loi du 23 décembre 1964 ; la réglementation des loyers des logements économiques et familiaux.

Retrait de l'amendement (*ibid*).

Reprise de la discussion (p. 6337). Après l'Art. 7 (précédemment réservé) ; reprise de l'amendement de la Commission de la production et des échanges et du sous-amendement de M. Dumas (p. 6337) ; la trop grande disparité dans le montant des patentes ; l'obligation pour le Gouvernement de déposer un projet de loi de réforme de la patente avant le 1er janvier 1972.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Économie et des Finances (p. 6328, 6339) : la réforme de la contribution des patentes ; la situation des petits assujettis à la patente ; la substitution d'une taxe professionnelle à la contribution des patentes ; la révision du foncier non bâti et du foncier bâti ; les ressources des petites collectivités locales ; l'instauration d'une taxe professionnelle à partir du 1er janvier 1974.

Adoption du sous-amendement (p. 6339) ; adoption au scrutin de l'amendement (*ibid*) ; liste des votants (p. 6384, 6385).

Art. 8 (précédemment réservé) : le caractère limité de la réforme proposée par le Gouvernement (p. 6340) ; l'insuffisance de la péréquation proposée pour lutter contre les disparités de taux ; les conséquences de la décision d'un conseil municipal sur l'ensemble des communes en raison de la péréquation ; la péréquation des ressources et l'autonomie communale ; amendement de la Commission de la production et des échanges tendant à supprimer l'article 8 ; la péréquation des patentes et l'incitation aux implantations industrielles ; l'avis défavorable de la Commission des finances.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Économie et des Finances (p. 6340, 6341) : le problème de la péréquation de la patente sur le plan départemental ; le régime d'imposition des magasins à grande surface ; le problème des patentes payées par l'E.D.F. pour les barrages (p. 6341) ; ses observations sur les allocations de patentes versées aux collectivités locales ; l'exemple de l'Aveyron.

Rejet de l'amendement (p. 6341) ; amendement de M. Rieubon et plusieurs de ses collègues tendant à supprimer certaines exonérations et à majorer les patentes des magasins à grande surface (p. 6341) ; l'avis défavorable de la Commission des finances (p. 6342) ; rejet de l'amendement ; amendement de M. Christian Bonnet tendant à exclure de la péréquation des patentes les entreprises de transport maritime ; l'anomalie fiscale constituée par la patente des navires ; le caractère extra territorial de l'activité maritime ; la pénalisation des navires français par rapport à leurs concurrents.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Économie et des Finances (p. 6342) : le problème des transports maritimes ; l'immatriculation dans certains ports des navires pour des raisons fiscales (p. 6342) ; l'augmentation des charges qui résultera de la péréquation des patentes.

Rejet de l'amendement ; amendement de M. Bertrand Denis tendant à organiser une péréquation des patentes entre les départements ; rejet de l'amendement (p. 6343) ; amendement du Gouvernement tendant à supprimer les mots : « à titre transitoire » au début du paragraphe II ; adoption ; amendement de M. Boscher tendant à prévoir la répartition de la patente proportionnellement aux surfaces en cas de localisation d'une entreprise sur plusieurs communes.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Économie et des Finances (p. 6343) : le problème relatif aux indus-

tries soumises à la patente et situées sur le territoire de deux ou plusieurs communes.

Retrait de l'amendement ; adoption de l'article 8.

Art. 9 (précédemment réservé) : la réduction de la patente pour les petites entreprises (p. 6343) ; les répercussions de cette réduction sur les budgets communaux ; le transfert des charges sur les autres contribuables ; la nécessité d'exonérer de patente les petits artisans employant un compagnon à temps partiel (p. 6344) ; la dégradation de la situation du petit commerce ; l'application du texte à l'hôtellerie ; l'absence de compensation aux diminutions de patente pour les communes ; le caractère exceptionnel de cette réduction (p. 6345) ; les conditions de travail de la commission de réforme de la patente ; la nécessité pour l'État de fournir des compensations aux communes ; la difficulté du choix proposé à l'Assemblée ; les frais de recouvrement des patentes versées à l'État ; amendement de M. Dumas tendant à faire précéder ce texte des mots : « avant la réforme indispensable des finances locales... » (p. 6346) ; la nécessité pour le Gouvernement d'affirmer sa volonté d'aborder rapidement la réforme des finances locales.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Économie et des Finances (p. 6346) : le débat sur le problème des finances locales.

Adoption de l'amendement ; amendement de M. Ballanger et plusieurs de ses collègues tendant à permettre aux communes de majorer les patentes quand la valeur locative est supérieure à 1.000 F.

Rejet de l'amendement ; adoption de l'article 9.

Art. 10 (précédemment réservé) : l'impossibilité d'améliorer le système de la patente par des réformes partielles (p. 6347) ; l'assujettissement à la patente de certains organismes coopératifs de caractère bancaire ; le problème spécial des coopératives agricoles ; les dangers présentés par l'assujettissement à la patente des coopératives agricoles ; le choix à faire entre les vraies et les fausses coopératives ; l'extension du champ d'application de la patente (p. 6348) ; la nécessité d'une adaptation du statut des coopératives ; l'assujettissement des agriculteurs groupés à la patente et l'exonération des isolés (p. 6349).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Économie et des Finances (p. 6349) : l'exemple d'une coopérative dont les membres résident sur le territoire d'une collectivité locale ; la répartition de la charge fiscale ; l'assujettissement des coopératives agricoles ; l'orientation des travaux de la commission de réforme de la patente (p. 6350).

Deux amendements identiques de M. Boulloche et de M. Rieubon tendant à la supression de l'article 10.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Économie et des Finances (p. 6350) : ses observations sur les organismes de coopération et de mutualité ; l'exemple des caisses d'épargne ; la possibilité donnée à celles-ci de consentir des prêts personnels aux particuliers, c'est-à-dire des prêts pour l'accession à la propriété et des prêts familiaux ; la réforme du crédit agricole.

L'avis défavorable de la Commission des finances ; rejet au scrutin du texte commun des deux amendements (p. 6350) ; liste des votants (p. 6385, 6386) ; amendement de M. Cormier tendant à ne pas supprimer l'exonération de patente pour les caisses de crédit agricole (p. 6351) ; la nécessité d'appliquer la même règle aux caisses d'épargne et aux caisses de crédit agricole.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Économie et des Finances (p. 6351) : la situation des caisses d'épargne du crédit agricole mutuel et de la caisse nationale de crédit agricole.

Retrait de l'amendement ; trois amendements identiques présentés, le premier, par M. Dupont-Fauville ; le deuxième, par M. Hoguet ; le troisième, par M. Ansquer tendant à ne pas supprimer l'exonération de patente pour les sociétés de caution mutuelle (p. 6351) ; le caractère non lucratif des buts de ces sociétés ; l'erreur de l'assimilation avec les sociétés de crédit ; l'assujettissement à la patente des adhérents de ces sociétés.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Économie et des Finances (p. 6352) : le cas des sociétés de caution mutuelle.

Retrait des amendements ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par la Commission des finances ; le second, par le Gouvernement

Budget 1970

tendant à permettre l'exonération de patente pour les caisses de crédit municipal ; retrait de l'amendement de la Commission des finances ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; amendement de M. Charles Bignon tendant à soumettre à l'imposition de la patente certaines sociétés civiles immobilières ; le cas des sociétés civiles immobilières faisant appel à l'épargne publique ; les bénéfices importants réalisés par ces sociétés ; l'avis favorable de la Commission des finances ; adoption de l'amendement (p. 6352) ; amendement de M. Grussenmeyer et plusieurs de ses collègues et sous-amendement de M. Cormier tendant à reporter au 1er janvier 1972 l'assujettissement de certains organismes ; la nécessité de laisser un délai pour l'adaptation à la nouvelle situation (p. 6353).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Économie et des Finances (p. 6353) : le problème du report de la date d'assujettissement à la patente.

Rejet du sous-amendement et de l'amendement ; amendement de M. Voisin et sous-amendement de M. Lelong relatifs à l'assujettissement à la patente des coopératives agricoles ; amendement de la Commission de la production et des échanges et sous-amendement de M. de Gastines relatifs à l'imposition des coopératives faisant acte de commerce pour leurs adhérents (p. 6353) ; la concurrence faite aux commerçants par les coopératives (p. 6354) ; la nécessité d'assurer une meilleure équité fiscale ; l'avis favorable de la Commission de la production ; la nécessité de procéder à cet assujettissement par paliers successifs ; la nécessité d'attendre le nouveau statut de la coopération agricole ; la nécessité d'étendre les suppressions d'exonération à toutes les coopératives.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Économie et des Finances (p. 6355) : ses observations sur les coopératives agricoles ; la nécessité pour l'État de maintenir et de favoriser certaines formes de coopératives (p. 6355) ; les distinctions à faire entre les coopératives agricoles de production et de commercialisation ; la nécessité de n'assujettir les coopératives à la patente qu'après la réforme de leurs statuts ; retrait des amendement.

Les sous-amendements deviennent sans objet ; adoption de l'article 10.

Après l'Art. 10 : amendement de la Commission des lois tendant à insérer un nouvel article relatif à la compensation des pertes de ressources consécutives à la réduction des patentes (p. 6356) ; la création d'un fonds de péréquation départemental ; sous-amendement de la Commission des finances tendant à supprimer la limite de 500 F de perte prévue par l'amendement (*ibid*).

Intervention de M. Jacques Chirac, Secrétaire d'État à l'Économie et aux Finances (p. 6356, 6357) : l'abattement sur le montant des droits dus par certains commerçants et artisans ; la suppression des exonérations dont bénéficient, jusqu'à présent, des organismes qui concurrencent directement des entreprises commerciales ; les difficultés d'application de la proposition de M. Delachenal ; le problème du fonds de péréquation départemental.

Le précédent de la compensation de la suppression de la taxe locale (p. 6357) ; la possibilité technique de réaliser cette péréquation (p. 6357, 6358).

Intervention de M. Jacques Chirac, Secrétaire d'État à l'Économie et aux Finances (p. 6358) : ses observations sur les paroles de M. Sabatier ; le danger de reporter le poids de l'impôt sur d'autres contribuables (p. 6358) ; le cas des villes ne possédant pas d'établissements susceptibles de payer la patente en raison des nouvelles dispositions de l'article 10 ; le problème des effectifs et des moyens de l'administration des finances ; la nécessité d'utiliser les calculateurs électroniques pour effectuer cette compensation.

Rejet du sous-amendement et de l'amendement ; deux amendements ayant le même objet de M. Arthur Charles relatifs aux exemptions des impositions additionnelles à la patente (p. 6359, 6360) ; l'exemption des caisses de crédit agricole de la contribution perçue au profit des chambres de commerce (p. 6360) ; leur imposition en contrepartie à l'imposition pour frais de chambre d'agriculture.

Intervention de M. Jacques Chirac, Secrétaire d'État à l'Économie et aux Finances (p. 6360) : le problème de l'exemption des caisses de crédit agricole de la contribution perçue au profit des chambres de commerce ; le problème de leur soumission à l'imposition pour frais de chambre d'agriculture.

Adoption du premier amendement ; rejet du second amendement.

Art. 11 (précédemment réservé) : amendement de M. Ramette tendant à la suppression de cet article (*ibid*) ; la nécessité de prendre en compte le matériel installé en cours d'année pour le calcul de la patente (p. 6361) ; rejet de l'amendement ; amendement de M. Boulloche et plusieurs de ses collègues tendant à supprimer le paragraphe II de l'article ; l'adaptation de l'impôt à la situation réelle de l'assujetti ; le risque de voir les industriels n'acheter leurs équipements qu'en début d'année (*ibid*) ; rejet de l'amendement ; amendement de M. Wagner tendant à ne prévoir pour ces dispositions que le cas du matériel complémentaire acheté et installé ; le cas des transferts d'usines d'une commune à une autre (*ibid*) ; retrait de l'amendement ; reprise de cet amendement par le groupe communiste ; rejet ; amendement du Gouvernement précisant que l'article 11 ne s'applique pas aux matériels provenant de transferts ; adoption de l'amendement et de l'article, ainsi modifié.

Après l'Art. 11 : amendement de M. Boulloche et plusieurs de ses collègues tendant à insérer un nouvel article ; l'amélioration des finances communales ; la mauvaise utilisation des dispositions autorisant l'avoir fiscal (p. 6362) ; la nécessité de verser cet avoir aux communes au lieu de le verser aux actionnaires (p. 6362) ; le maintien de l'avoir fiscal au-dessous de 2.000 F ; rejet de l'amendement.

Art. 12 à 15 (précédemment réservés) : adoption (p. 6362).

Art. 22 (suite) : amendement de M. Foyer tendant à une nouvelle rédaction de l'article (p. 6363) ; l'amendement n'est pas soutenu ; amendement de la Commission des finances relatif à la composition de la commission des opérations de Bourse (p. 6363) ; rejet ; amendement du Gouvernement tendant à compléter l'article 22 ; adoption ; adoption de l'article 22, ainsi modifié ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 6363).

DISCUSSION DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [18 décembre 1970] (p. 6664).

L'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (p. 6664) ; la suppression de l'article la concernant par le Sénat ; la fixation des conditions de gestion et de fonctionnement de l'agence par un règlement d'administration publique (p. 6664, 6665) ; l'application de la taxe additionnelle aux locaux situés dans des communes de moins de 2.000 habitants (p. 6664, 6665) ; l'exonération du prélèvement pour les locaux dont les propriétaires ont procédé au rachat (p. 6664) ; l'assujettissement à la taxe pour les locaux d'habitation transformés en bureaux (*ibid*) ; la consultation des Commissions des finances préalablement à la mise en place de l'agence (p. 6664, 6666) ; la non-participation des parlementaires de la Commission de la production aux travaux de la Commission mixte (p. 6665) ; l'impossibilité réglementaire de leur participation (p. 6666) ; la possibilité et les conséquences de la transformation du fonds national d'amélioration de l'habitat (p. 6665) ; les vues prospectives du Gouvernement sur le règlement d'administration publique ; l'absence de précisions (p. 6665) ; l'exemption de l'assujettissement à la taxe additionnelle au droit au bail pour les locaux d'habitation qui font partie d'une exploitation agricole (p. 6665) ; la patente (p. 6664) ; la compensation des pertes éventuelles de recettes subies par les collectivités locales (*ibid*) ; l'exclusion des entreprises de transport maritime du mécanisme de la péréquation (*ibid*) ; l'application du mécanisme à concurrence du quart des cotisations des entreprises (*ibid*) ; la compensation entre les pertes de recettes subies par les collectivités locales et les suppléments qu'elles peuvent attendre de la suppression de certaines exploitations ; le maintien de l'exonération de l'imposition additionnelle instituée au profit des chambres de commerce et d'industrie pour les caisses de crédit agricole et les caisses de crédit mutuel (p. 6664) ; l'augmentation du droit d'examen pour l'obtention du permis de conduire ; la sécurité routière ; les fusions de sociétés d'investissement ; le bénéfice de la baisse sur le matériel agricole accordé aux CUMA (p. 6665) ; la prorogation du délai fixé par la loi du 24 juillet 1966 pour les augmentations de capital ou les transformations de SARL (*ibid*) ; les crédits destinés à l'électrification rurale (*ibid*) ; l'opposition du groupe communiste au texte de la Commission mixte paritaire (p. 6666).

Intervention de M. Jacques Chirac, Secrétaire d'État à l'Économie et aux Finances (p. 6665) : ses observations sur le texte.

Texte de la Commission mixte paritaire (p. 6666, 6667, 6668).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 6668).

Budget 1971

BUDGET 1971.

1. — Projet de loi de finances pour 1971 présenté à l'Assemblée Nationale le 6 octobre 1970 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 1376;** rapport le 14 octobre 1970 par M. Philippe Rivain, **n° 1395.** Adoption le 17 novembre 1970. — Projet de loi **n° 308.**

Transmis au Sénat le 19 novembre 1970 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 53 (année 1970-1971)**; rapport le 19 novembre 1970 par M. Marcel Pellenc, **n° 54 (année 1970-1971)**; avis **n° 57 :** Commission des affaires étrangères; avis **n° 58 :** Commission des affaires sociales; avis **n° 59 :** Commission des lois constitutionnelles. Adoption avec modifications le 3 décembre 1970. — Projet de loi **n° 23 (année 1970-1971).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 4 décembre 1970, **n° 1490;** rapport le 9 décembre 1970 par M. Sabatier au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 1502.** Adoption le 9 décembre 1970. — Projet de loi **n° 324.**

Transmis au Sénat le 9 décembre 1970; rapport le 9 décembre 1970 par M. Pellenc au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 87 (année 1970-1971).** Adoption le 9 décembre 1970. — Projet de loi **n° 28 (année 1970-1971).**

Loi n° 70-1199 du 21 décembre 1970, publiée au *J.O.* du 22 décembre 1970 (p. 11763).

ASSEMBLÉE NATIONALE

RAPPORTEURS

Commission des finances (n° 1395).

Rapporteur général : M. Rivain.

Rapporteurs spéciaux :

a) *Dépenses civiles :*

— Affaires culturelles et cinéma : M. Raymond Boisdé, annexe n° 1.

— Affaires étrangères : M. Arthur Conte, annexe n° 2.

Relations culturelles et Coopération technique : M. Roger Dusseaulx, annexe n° 3.

Coopération : M. A.-G. Voisin, annexe n° 4.

— Affaires sociales :

Travail : M. Griotteray, annexe n° 5.

Santé publique : M. Bisson, annexe n° 6.

Sécurité sociale : M. Icart, annexe n° 7.

— Agriculture : MM. Papon et Poniatowski, annexe n° 8.

— Anciens combattants et victimes de guerre : M. Fossé, annexe n° 9.

— Développement industriel et scientifique :

Développement industriel : M. Pierre Lelong, annexe n° 10.

Développement scientifique : M. Pierre Lucas, annexe n° 11.

— Économie et finances :

I. — Charges communes : M. Chauvet, annexe n° 12.

FORMA : M. Godefroy, annexe n° 13.

Fonction publique : M. Mario Bénard, annexe n° 14.

II. — Services financiers : M. Poudevigne, annexe n° 15.

— Éducation nationale :

Fonctionnement : M. Charbonnel, annexe n° 16.

Constructions scolaires : M. Weinman, annexe n° 17.

— Équipement et logement :

Équipement : M. Ruais, annexe n° 18.

Logement : M. Jacques Richard, annexe n° 19.

Urbanisme : M. Caldaguès, annexe n° 20.

Tourisme : M. Louis Sallé, annexe n° 21.

— Intérieur :

Intérieur et rapatriés : M. Edouard Charret, annexe n° 22.

Collectivités locales et protection civile : M. Torre, annexe n° 23.

— Justice : M. Sabatier, annexe n° 24.

— Services du Premier Ministre :

I. - Services généraux; V. - Journaux officiels; VI. - Secrétariat général de la Défense nationale; ancien VII. - Groupement des contrôles radioélectriques;

VII. - Conseil économique et social : M. Vertadier, annexe n° 25.

Plan et aménagement du territoire : M. Vincent Ansquer, annexe n° 26.

Information : M. Griotteray, annexe n° 27.

Jeunesse, Sports et Loisirs : M. Pierre Dumas, annexe n° 28.

Départements d'outre-mer, Territoires d'outre-mer : M. de Rocca Serra, annexes nos 29 et 30.

— Transports :

I. — Transports terrestres : M. Ruais, annexe n° 31.

II. — Aviation civile : M. Baudis, annexe n° 32.

III. — Marine marchande : M. Christian Bonnet, annexe n° 33.

b) *Budgets annexes :*

— Imprimerie nationale : M. Feuillard, annexe n° 34.

— Légion d'honneur - Ordre de la Libération : M. Pierre Lucas, annexe n° 35.

— Monnaies et Médailles : M. Sprauer, annexe n° 36.

— Postes et télécommunications : M. Ribes, annexe n° 37.

— Prestations sociales agricoles : M. Collette, annexe n° 38.

c) *Divers :*

— Comptes spéciaux du Trésor : M. Marette, annexe n° 39.

— Taxes parafiscales : M. Sprauer, annexe n° 40.

— ORTF : M. Louis-Alexis Delmas, annexe n° 41.

d) *Dépenses militaires :*

— Défense nationale - Problèmes généraux : M. J.-P. Palewski, annexe n° 42.

— Défense nationale - Dépenses ordinaires : M. Voilquin, annexe n° 43.

— Défense nationale - Dépenses en capital : M. Hubert Germain, annexe n° 44.

— Défense nationale - Budgets annexes, essences et poudres : M. Dijoud, annexe n° 45.

RAPPORTEURS POUR AVIS

Commission des affaires culturelles, familiales et sociales (n° 1396).

Tome I. — Affaires culturelles : M. de la Verpillière.

Tome II. — Affaires culturelles, cinéma : M. Beauguitte.

Tome III. — Affaires étrangères : Relations culturelles : M. Weber.

Tome IV. — Affaires sociales : Travail, emploi et population : M. Delong.

Tome V. — Affaires sociales : Santé publique : M. Peyret.

Tome VI. — Affaires sociales : Sécurité sociale : M. Bonhomme.

Tome VII. — Agriculture : Enseignement agricole : M. Bordage.

Tome VIII. — Anciens combattants et victimes de guerre : M. Béraud.

Tome IX. — Développement industriel et scientifique : Recherche scientifique : M. Sourdille.

Tome X. — Éducation nationale : M. Capelle.

Tome XI. — Équipement et logement : Logement, problème social : M. de Préaumont.

Tome XII. — Services du Premier Ministre, Services généraux : Formation professionnelle et promotion sociale : M. Gissinger.

Tome XIII. — Services du Premier Ministre, services généraux : Crédits relatifs à l'information : M. Boinvilliers.

Tome XIV. — Services du Premier Ministre : Jeunesse, Sports et Loisirs : M. Flornoy.

Tome XV. — Budget annexe des prestations sociales agricoles : M. de Montesquiou.

Tome XVI. — Office de radiodiffusion-télévision française : M. Gerbaud.

Commission des affaires étrangères (n° 1397).

Tome I. — Affaires étrangères : M. Joxe.

Tome II. — Relations culturelles et coopération technique : M. Xavier Deniau.

Tome III. — Coopération : M. Achille-Fould.

Commission de la défense nationale (n° 1398).

Budget 1971

Dépenses militaires :

Tome I. — Dépenses de fonctionnement (titre III) : M. Albert Bignon.

Tome II. — Dépenses d'équipement (titre V) : M. Le Theule.

Tome III. — Section commune : M. Paul Rivière.

Tome IV. — Section Air : M. Brocard.

Tome V. — Section Forces terrestres : M. Mourot.

Tome VI. — Section Marine : M. de Bennetot.

Tome VII. — Budgets annexes du service des essences et du service des poudres : M. Jarrot.

Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République (n° 1399).

Tome I. — Justice : M. Gerbet.

Tome II. — Intérieur : M. Bozzi.

Tome III. — Fonction publique : M. Delachenal.

Tome IV. — Départements d'outre-mer : M. Fontaine.

Tome V. — Territoires d'outre-mer : M. Krieg.

Commission de la production et des échanges (n° 1400).

Tome I. — Coopération : M. Hauret.

Tome II. — Agriculture : M. Le Bault de la Morinière.

Tome III. — Départements d'outre-mer : M. Renouard.

Tome IV. — Développement industriel : M. Poncelet.

Tome V. — Développement scientifique : M. Herzog.

Tome VI. — FORMA : M. Bertrand Denis.

Tome VII. — Commerce extérieur : M. Fouchier.

Tome IX. — Équipement : M. Catalifaud.

Tome X. — Logement : M. Royer.

Tome XI. — Urbanisme : M. Commenay.

Tome XII. — Tourisme : M. Valleix.

Tome XIII. — Aménagement du territoire : M. Duval.

Tome XIV. — Plan : M. Lebas.

Tome XV. — Territoires d'outre-mer : M. Renouard.

Tome XVI. — Transports terrestres : M. Fortuit.

Tome XVII. — Aviation civile : M. Labbé.

Tome XVIII. — Marine marchande : M. Miossec.

Tome XIX. — PTT : M. Wagner.

Tome XX. — BAPSA : M. Bousseau.

SÉNAT

Rapporteurs

Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation (n° 54).

Rapporteur général : M. Marcel Pellenc.

Rapporteurs spéciaux :

I. — *Dépenses civiles :*

a) *Budget général :*

— Affaires culturelles : M. Edouard Bonnefous, annexe n° 1.

— Affaires étrangères :

I. — Affaires étrangères : M. Georges Portmann, annexe n° 2.

II. — Coopération : M. Robert Schmitt, annexe n° 3.

— Affaires sociales :

I. — Santé publique : M. Paul Ribeyre, annexe n° 4.

II. — Sécurité sociale : M. Michel Kistler, annexe n° 5.

III. — Travail, emploi et population : M. Michel Kistler, annexe n° 6.

— Agriculture : M. Paul Driant, annexe n° 7.

— Anciens combattants et victimes de guerre : M. Modeste Legouez, annexe n° 8.

— Développement industriel et scientifique :

Industrie : M. André Armengaud, annexe n° 9.

Recherche scientifique : M. Roger Houdet, annexe n° 10.

— Économie et Finances :

I. — Charges communes : M. Henri Tournan, annexe n° 11.
FORMA : M. André Dulin, annexe n° 12.

II. — Services financiers : M. Paul Pauly, annexe n° 13.

— Éducation nationale : Mlle Irma Rapuzzi, annexe n° 14.

Enseignement supérieur : M. Jean Sauvage, annexe n° 15.

— Équipement et logement :

Équipement : M. Charles Suran, annexe n° 16.

Ports maritimes : Mlle Irma Rapuzzi, annexe n° 17.

Logement : M. Jean-Eric Bousch, annexe n° 18.

Tourisme : M. Lucien Gautier, annexe n° 19.

— Intérieur et rapatriés : M. Joseph Raybaud, annexe n° 20.

— Justice : M. Marcel Martin, annexe n° 21.

— Services du Premier Ministre :

Services généraux. - Journaux officiels. - Conseil économique et social : M. André Diligent, annexe n° 22.

Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale . - Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité : M. Geoffroy de Montalembert, annexe n° 23.

Jeunesse, Sports et Loisirs : M. René Monory, annexe n° 24.

Départements d'outre-mer. - Territoires d'outre-mer : M. André Colin, annexes n°s 25 et 26.

Secrétariat général à la Défense nationale. - Groupement des contrôles radioélectriques : M. Jean-Eric Bousch, annexe n° 27.

— Transports :

I. — Services communs et transports terrestres : M. Charles Suran, annexe n° 28.

II. — Aviation civile : M. Marcel Fortier, annexe n° 29.

III. — Marine marchande : M. Jean Bardol, annexe n° 30.

b) *Budgets annexes :*

— Imprimerie nationale : M. Louis Talamoni, annexe n° 31.

— Légion d'honneur. - Ordre de la Libération. - Monnaies et médailles : M. Yves Durand, annexes n°s 32, 33.

— Postes et télécommunications : M. Henri Henneguelle, annexe n° 34.

— Prestations sociales agricoles : M. Max Monichon, annexe n° 35.

II. — *Dépenses militaires :*

a) *Budget général :*

— Défense nationale. - Exposé d'ensemble. - Dépenses en capital : M. Yvon Coudé du Foresto, annexe n° 36.

— Défense nationale. - Dépenses ordinaires : M. Gustave Héon, annexe n° 37.

b) *Budgets annexes :*

— Service des essences : M. Antoine Courrière, annexe n° 38.

— Service des poudres : M. André Colin, annexe n° 39.

III. — *Divers :*

— Comptes spéciaux du Trésor : M. Jacques Descours Desacres, annexe n° 40.

— ORTF : M. André Diligent, annexe n° 41.

Budget 1971

RAPPORTEURS POUR AVIS :

Commission des affaires culturelles (*avis* n° 55) :

M. de Bagneux : Affaires culturelles, Arts et Lettres.

M. Lamousse : Affaires culturelles, Cinéma, Théâtres nationaux.

M. Miroudot : Affaires culturelles, Monuments historiques.

M. Caillavet : Affaires étrangères, Relations culturelles et Coopération technique.

M. Caillavet : Affaires étrangères, Coopération.

M. Vérillon : Développement industriel et scientifique, Recherche scientifique et technique.

M. Chauvin : Éducation nationale.

M. Pelletier : Services du Premier Ministre, Jeunesse, Sports et Loisirs.

M. Fleury : Information, ORTF.

Commission des affaires économiques et du Plan (*avis* n° 56) :

M. Pauzet : Agriculture.

M. Jager : Développement industriel et scientifique, Industrie.

M. Chauty : Développement industriel et scientifique, Industrie (Énergie atomique et recherche scientifique).

M. Raymond Brun : Économie et finances, Affaires économiques.

M. Bouquerel : Équipement et logement, routes et voies navigables.

M. Yvon : Équipement et logement, Ports maritimes.

M. Laucournet : Équipement et logement, Logement.

M. Golvan : Équipement et logement, Tourisme.

M. Barroux : Services du Premier Ministre, Services généraux, Aménagement du territoire.

M. Raymond Brun : Services du Premier Ministre, Commissariat général du plan d'équipement et de la productivité.

M. Billiemaz : Transports, Transports terrestres.

M. Gaston Pams : Transports, Aviation civile.

M. Joseph Yvon : Transports, Marine marchande et pêches.

M. Beaujannot : Postes et Télécommunications.

Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées (*avis* n° 57) :

M. le Général Bethouart : Affaires étrangères.

M. Péridier : Affaires étrangères, Coopération.

M. Maurice-Bokanowski : Armées, Section commune.

M. de Chevigny : Armées, Section Forces terrestres.

M. Taittinger : Armées, Section Air.

M. Raymond Boin : Armées, Section Marine.

Commission des affaires sociale (*avis* n° 58) :

M. Lucien Grand : Affaires sociales, Santé publique et Sécurité sociale.

M. André Méric : Affaires sociales, Travail, Emploi, Population.

Mme Cardot : Anciens combattants et Victimes de guerre.

M. Soudant : Prestations sociales agricoles.

Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale :

M. Jean Nayrou : Intérieur.

M. Marcel Molle : Justice.

TABLE DE CONCORDANCE
DES ARTICLES DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1971
ET DES ARTICLES DE LA LOI

ARTICLES du projet de loi	OBJET	DATE de discussion à l'A.N. (1970)	PAGES J.O.	ARTICLES de la loi de finances pour 1971
	PREMIERE PARTIE			
1er	Impôts autorisés	22 oct.	4512	1
2	Impôt sur le revenu. — Réduction de 5 % et aménagement du barème	22 oct. 9 déc.	4514 6321	2
3	Unification du régime d'imposition des salaires et pensions. Suppression de la taxe de 3 % sur les pensions	22 oct. 9 déc.	4521 6322	3
4	Montant minimum de la déduction pour frais professionnels des salariés	22 oct.	4521	4
5	Aménagement du régime des acomptes provisionnels	22 oct.	4521	5
6	Application du régime de la déclaration contrôlée aux titulaires de bénéfices non commerciaux dont les recettes excèdent 150.000 F	22 oct. 9 déc.	4521 6322	6
—	Régime spécial d'imposition des revenus déclarés par des tiers (6 *bis*)	9 déc.	6322	7
7	Titulaires de bénéfices non commerciaux placés sous le régime de l'évaluation administrative	22 oct.	4522	8
8	Application du régime du bénéfice réel aux exploitants agricoles dont les recettes excèdent 500.000 F	22 oct. 9 déc.	4523 6322	9
9	Autres cas d'application du régime du bénéfice réel aux exploitants agricoles	22 oct. 9 déc.	4525 6322	10
10	Bénéfices non commerciaux. — Bénéfices agricoles. — Dispositions communes. — Abrogations	22 oct. 9 déc.	4527 6322	11
11	Exonération des bâtiments d'exploitation et du logement de l'exploitant agricole	22 oct.	4527	12
12	Abattement forfaitaire sur le revenu foncier des immeubles neufs. — Déductibillté des dépenses d'amélioration ..	22 oct.	4528	13
13	Taxe sur la valeur ajoutée. — Extension du champ d'application du taux réduit	22 oct.	4535	14
14	T.V.A. — Délégation au Gouvernement pour prendre des mesures d'allégement et de simplification	22 oct. 9 déc.	4538 6322	15
15	T.V.A. — Déduction de la taxe ayant grevé les gaz de pétrole liquéfiés utilisés comme combustibles	22 oct.	4538	16
16	T.V.A. — Extension à certains spectacles	22 oct.	4538	17

Budget 1971

ARTICLES du projet de loi	OBJET	DATE de discussion à l'A.N. (1970)	PAGES J.O.	ARTICLES de la loi de finances pour 1971
17	T.V.A. — Assujettissement obligatoire des négociants en bestiaux. — Réouverture du délai d'option pour le remboursement forfaitaire	22 oct.	4540	18
18	Taxation d'après les éléments du train de vie	22 oct. 9 déc.	4542 6322	Voir art. 69 et suivants.
19	Taxation d'après la dépense	22 oct.	4545	
20	Prorogation des délais de prescription en cas d'agissements frauduleux	22 oct.	4547	
21	Aménagement de la procédure de redressement simplifiée	22 oct.	4547	
22	Sursis à l'application des pénalités fiscales	22 oct.	4547	
23	Allégements fiscaux en faveur des manifestations sportives	22 oct.	4548	19
24	Aménagement du régime fiscal des poudres à feu	22 oct.	4548	20
25	Modification du droit de francisation et de navigation	22 oct. 9 déc.	4549 6322	21
26	Reconduction de mesures temporaires venant à expiration le 31 décembre 1970	22 oct. 9 déc.	4549 6322	22
27	Régime forfaitaire et régime simplifié d'imposition du chiffre d'affaires et du bénéfice. — Dépassement des limites d'application de ces régimes	22 oct.	4549	23
28	Taxe différentielle sur les véhicules à moteur et taxe sur les voitures de tourisme de plus de 16 CV. — Maintien du tarif actuel	22 oct. 9 déc.	4550 6322	24
29	Aménagement de la taxe spéciale sur certains véhicules routiers	22 oct. 9 déc.	4552 6322	25
—	Publications interdites aux mineurs (29 *bis*)	22 oct.	4554	26
30	Dispositions relatives aux affectations	22 oct.	4554	27
31	Fonds spécial d'investissement routier	22 oct. 9 déc.	4554 6323	28
—	Protection de la nature (31 *bis*)	9 déc.	6323	29
32	Réforme du régime de détaxation des carburants agricoles et majoration des dotations d'équipement destinées à l'agriculture	22 oct. 9 déc.	4554 6323	30
33	Confirmation de dispositions législatives antérieures	22 oct.	4560	31
34	Régime d'assurances maladie, maternité et invalidité du personnel de la S.N.C.F.	22 oct.	4565	32
35	Fonds d'action conjoncturelle (budget général)	22 oct.	4567	33
36	Fonds d'action conjoncturelle (budget annexe des P. et T.)	22 oct.	4568	34
37 (Etat A.)	Equilibre général du budget	22 oct. 9 déc.	4568 6323	35

ARTICLES du projet de loi	OBJET	DATE de discussion à l'A.N. (1970)	PAGES J.O.	ARTICLES de la loi de finances pour 1971
	DEUXIEME PARTIE			
38	Budget général. — Services votés	17 nov.	5723	36
39 (Etat B.)	Mesures nouvelles. — Dépenses ordinaires des services civils	17 nov. 9 déc.	5723 6324	37
40 (Etat C.)	Mesures nouvelles. — Dépenses en capital des services civils	17 nov. 9 déc.	5723 6325	38
41	Mesures nouvelles. — Dépenses ordinaires des services militaires	27 oct.	4778	39
42	Mesures nouvelles. — Dépenses en capital des services militaires	27 oct.	4778	40
43 (Etat D.)	Autorisations d'engagement par anticipation	17 nov.	5723	41
	Budgets annexes :			
	— Imprimerie nationale	17 nov.	5711	
	— Légion d'honneur	29 oct.	4914	
44	— Ordre de la Libération	29 oct.	4915	42
et	— Monnaies et Médailles	17 nov.	5709	
	— Postes et Télécommunications	29 oct.	4908, 4909	43
45	— Prestations sociales agricoles	7 nov.	5629	
	— Essences	27 oct.	4779	
	— Poudres	27 oct.	4779	
	(Ensemble des art. 44 et 45) .	17 nov.	5723	
46	Comptes d'affectation spéciale. — Opérations définitives. — Services votés .	17 nov.	5715	44
47	Comptes d'affectation spéciale. — Opérations définitives. — Mesures nouvelles	17 nov.	5715	45
48	Comptes retraçant des opérations à caractère temporaire. — Services votés .	17 nov.	5715	46
49	Comptes d'affectation spéciale. — Opérations à caractère temporaire. — Mesures nouvelles	17 nov.	5716	47
50	Comptes de commerce. — Mesures nouvelles	17 nov.	5716	48
51	Comptes de règlement avec les gouvernements étrangers. — Mesures nouvelles	17 nov.	5716	49
52	Comptes d'avances. — Mesures nouvelles.	17 nov.	5716	50
53	Comptes de prêts et de consolidation. — Mesures nouvelles	17 nov.	5716	51
54	Perception des taxes parafiscales	17 nov. 9 déc.	5702 6324	52
—	Majoration de la taxe pour frais des Chambres de métiers (54 *bis*)	9 déc.	6324	53
55	Crédits évaluatifs	17 nov.	5670	54
56	Crédits provisionnels	17 nov.	5671	55
57	Reports de crédits	17 nov.	5673	56
58	Programme de construction d'H.L.M. ...	5 nov.	5176	57
59	Habitations à loyer modéré. — Bonifications d'intérêts	5 nov.	5176	58
60	Programme triennal de logements primés	5 nov.	5176	59

Budget 1971

ARTICLES du projet de loi	OBJET	DATE de discussion à l'A.N. (1970)	PAGES J.O.	ARTICLES de la loi de finances pour 1971
—	Fixation de taux maximum pour les loyers des Logécos (60 *bis*)	5 nov.	5176	60
61	Financement de grands travaux intéressant le district de la région de Paris .	17 nov.	5674	61
62	Subventions payables par annuités pour les travaux d'équipement rural et les travaux d'équipement des ports et de défense contre les eaux. — Fixation des plafonds d'émission des titres d'annuités	17 nov.	5674	62
—	Economies à réaliser par l'O. R. T. F. (62 *bis*)	16 nov.	5611	63
—	Présentation des comptes prévisionnels des régimes de protection sociale recevant une aide de l'Etat (62 *quater*) .	9 déc.	6324	64
63	Suppression de la taxe de voirie	13 nov.	5464	65
64	D.O.M. — Allégements fiscaux : transformation de procédures d'agrément en régimes de droit commun	26 oct.	4736	66
65	Département de la Guyane. — Taxe spéciale sur la valeur des marchandises importées. — Prorogation de la mesure de suspension	26 oct. 9 déc.	4736 6324	67
—	Spiritueux de la Réunion (65 *bis*)	17 nov.	5674	68
—	Taxation d'après les éléments du train de vie (65 *bis* A)	9 déc.	6324	69
—	Dépenses ostensibles ou notoires (65 *ter*).	17 nov. 9 déc.	5676 6324	70
—	Relèvement du plafond du chiffre d'affaires pour le forfait (65 *quater*)	17 nov.	5680	71
—	Prorogation du délai de prescription (65 *quinquies*)	17 nov.	5681	72
—	Procédure de redressement simplifiée (65 *sexies*)	17 nov.	5683	73
—	Rectifications par les contribuables (65 *septies*)	17 nov.	5683	74
—	Régime simplifié d'imposition (65 *octies*).	17 nov.	5683	75
—	Situation fiscale des entreprises de presse (65 *nonies*)	17 nov.	5684	76
—	Libéralités des grands-parents à leurs petits-enfants naturels reconnus (65 *decies*)	17 nov.	5685	77
—	Imposition des entreprises ayant renoncé au régime forfaitaire (65 *undecies*) ..	9 déc.	6324	78
—	Caisse nationale des monuments historiques (66 A)	13 nov.	5511	79
66	Contribution additionnelle aux primes ou cotisations d'assurance destinée à alimenter le fonds national de garantie des calamités agricoles	7 nov.	5674	80
—	Facultés contributives des assujettis (66 *bis*)	7 nov.	5389	81
—	Assurés vivant sur l'exploitation (66 *ter*).	7 nov.	5389	82

ARTICLES du projet de loi	OBJET	DATE de discussion à l'A.N. (1970)	PAGES J.O.	ARTICLES de la loi de finances pour 1971
67	Attribution de la pension sans condition d'âge aux ascendants qui sont dans l'incapacité de travailler	26 oct.	4713	83
68	Relèvement de la majoration des pensions d'ascendants pour la perte d'un second enfant	26 oct.	4713	84
—	Titre de patriote transféré en Allemagne (68 *bis*)	26 oct.	4714	85
—	Relèvement de la majoration spéciale allouée aux veuves de grands invalides (68 *ter*)	9 déc.	6324	86
69	Ouverture d'un compte spécial pour opérations d'exportation des arsenaux ..	17 nov.	5716	87
70	Attribution d'un supplément exceptionnel de pension (veuve du général Catroux)	27 oct.	4779	88
—	Garantie de l'Etat aux emprunts en faveur des « petites écoles » destinées aux Français à l'étranger (70 *bis*)	9 déc.	6325	89
71	Augmentation du capital social de la Société anonyme française concessionnaire du tunnel du Mont-Blanc	4 nov.	5105	90
72	Organisation du marché des oléagineux. — Clôture d'un compte spécial de commerce	17 nov.	5716	91
73	Clôture de comptes ou de subdivisions de comptes spéciaux du Trésor	17 nov.	5716	92
74	Limitation de l'objet d'un compte d'affectation spéciale (Tabacs)	17 nov.	5716	93
75	Frais de fonctionnement des organismes chargés du contrôle des activités financières. — Clôture d'un compte d'affectation spéciale	17 nov.	5716	94
76	Cessions de valeurs mobillères	17 nov.	5685	95
77	Affectation au fonds d'action locale des recettes supplémentaires procurées par tout relèvement des amendes	13 nov.	5466	96
—	S.N.E.P. Interdiction d'acquérir de nouvelles participations dans les imprimeries de labeur. — Publication de son bilan annuel et de celui de ses filiales (77 *bis*)	23 oct. 9 déc.	4625 6329	97
—	Perception directe de la taxe sur l'électricité (78)	9 déc.	6329	98

DISCUSSION GÉNÉRALE [20 octobre 1970] (p. 4409, 4432). [21 octobre 1970] (p. 4453, 4465, 4486).

La situation économique et financière (p. 4431, 4432, 4434, 4438, 4441, 4444, 4454, 4456, 4465) ; la fin du plan de redressement (p. 4410, 4411, 4424, 4431, 4455) ; les contradictions de la politique de soutien des marchés (p. 4425, 4462) ; l'encadrement du crédit (p. 4410, 4432, 4441, 4454, 4456, 4462, 4465) ; les salaires et le niveau de vie (p. 4431, 4432, 4433, 4441, 4442, 4455, 4466) ; l'échelle mobile (p. 4433) ; la hausse des prix (p. 4410, 4412, 4425, 4431, 4432, 4433, 4438, 4441, 4465, 4467) ; le Fonds d'action conjoncturelle (p. 4411, 4412, 4434, 4435, 4436, 4454, 4457, 4467, 4470, 4483, 4487) ; la planification et le Plan (p.

4433, 4436, 4437, 4439, 4440, 4444, 4454, 4456, 4466, 4467, 4471) ; l'épargne (p. 4417, 4488) ; le rôle du Parlement (p. 4426, 4435, 4438) ; 4455, 4457, 4462, 4467, 4468, 4471, 4472, 4479, 4481, 4482) ; les enquêtes de la Cour des comptes (p. 4411, 4461) ; la rationalisation des choix budgétaires (p. 4426, 4472) ; la réforme de l'I.N.S.E.E (p. 4413) ; la tutelle administrative ; son effet inflationniste (p. 4413) ; les hôpitaux (p. 4436) ; la vignette (p. 4459) ; la reconnaissance de la Confédération française du travail (p. 4459) ; les entreprises nationales (p. 4433, 4435) ; les dépenses publiques (p. 4410, 4413, 4426, 4443, 4444, 4454, 4455, 4457, 4470, 4472) ; les recettes budgétaires (p. 4411, 4467) ; la neutralité du budget (p. 4410, 4454, 4474) ; la pression fiscale (p. 4421, 4423, 4432, 4437, 4438, 4439, 4441, 4442, 4443, 4455, 4456, 4460, 4462, 4463, 4466, 4467, 4468, 4469, 4472) ; la réforme fiscale (p. 4410, 4421, 4422, 4424, 4433, 4437, 4439, 4440, 4442, 4443, 4444, 4455, 4456, 4461, 4467, 4468, 4469, 4471, 4472, 4473, 4486) ; l'impôt sur l'énergie (p. 4439) ; la répartition des impôts directs et indirects (p. 4421, 4422, 4468, 4470, 4472, 4486) ; la lutte contre la fraude et les privilèges fiscaux (p. 4410, 4421, 4422, 4423, 4434, 4437, 4439, 4443, 4456, 4468, 4469, 4472, 4476) ; la T.V.A. (p. 4421, 4443, 4458, 4459, 4472, 4475, 4477, 4478, 4486) ; la situation économique internationale (p. 4412, 4424, 4425, 4432, 4441, 4443, 4444, 4454, 4455, 4465, 4467) ; la sensibilité de la France à la conjoncture internationale (p. 4431, 4432) ; la balance commerciale et la balance des paiements (p. 4410, 4412, 4432, 4441, 4465) ; les investissements étrangers en France (p. 4432, 4470) ; les exportations (p. 4410, 4412, 4431, 4432, 4433, 4441, 4462, 4463, 4478, 4479) ; les importations (p. 4412, 4431, 4454) ; l'aide aux pays sous-développés (p. 4475) ; les investissements privés (p. 4412, 4432, 4441, 4442, 4444, 4454, 4466, 4467) ; l'Institut de développement industriel (p. 4444, 4476) ; l'expansion industrielle (p. 4412, 4425, 4431, 4437, 4439, 4440, 4441, 4455, 4456, 4460, 4466, 4467, 4476, 4484) ; la production (p. 4411, 4433, 4454, 4460) ; l'agriculture (p. 4433, 4443, 4455, 4461, 4462, 4466) ; le rôle de l'Etat dans l'économie (p. 4412, 4432, 4433, 4437, 4439, 4441, 4455, 4457, 4465, 4467) ; la demande intérieure (p. 4410, 4412, 4432, 4455) ; l'épargne (p. 4410, 4412, 4432, 4438, 4444, 4471, 4484) ; le logement (p. 4417, 4432, 4434, 4435, 4436, 4439, 4456, 4457, 4461, 4462, 4466, 4470, 4471) ; le financement de la construction (p. 4434, 4435, 4436, 4470, 4471) ; les équipements collectifs (p. 4433, 4434, 4435, 4439, 4443, 4454, 4455, 4456, 4461, 4466, 4467, 4470, 4471, 4475, 4478) ; les charges des collectivités locales (p. 4433, 4436, 4437, 4438, 4439, 4440, 4456, 4457, 4471) ; les dépenses d'équipement (p. 4432, 4434, 4439, 4454, 4455, 4457, 4460, 4466) ; les dépenses militaires (p. 4432, 4433, 4439) ; le financement privé des équipements collectifs (p. 4433, 4441, 4460, 4479) ; les équipements sociaux (p. 4436, 4439, 4440, 4456, 4460, 4466, 4478) ; les équipements en montagne (p. 4483) ; les équipements urbains (p. 4436, 4439, 4475) ; la protection de l'environnement (p. 4474, 4475) ; la déconcentration (p. 4440) ; la décentralisation (p. 4440, 4456, 4474) ; l'Education nationale (p. 4432, 4433, 4439, 4440, 4460, 4466) ; la jeunesse délinquante et l'éducation surveillée (p. 4457, 4458) ; l'enseignement technique (p. 4432) ; l'emploi et le chômage (p. 4410, 4412, 4415, 4419, 4426, 4432, 4433, 4434, 4436, 4454, 4455, 4456, 4457, 4466) ; la formation professionnelle (p. 4426, 4432, 4433, 4434, 4441, 4455, 4477, 4481) ; l'Agence nationale de l'emploi (p. 4426, 4432, 4441) ; la réduction du temps de travail (p. 4433, 4438, 4442, 4454) ; l'âge de la retraite (p. 4433) ; la mobilité de la main-d'œuvre (p. 4432) ; le travail des femmes (p. 4480, 4481) ; les artisans et les commerçants (p. 4433, 4437, 4439, 4442, 4443, 4454) ; les cadres p. 4434, 4438, 4441, 4442, 4460, 4461, 4469, 4480) ; les personnes âgées (p. 4434, 4437, 4442, 4457, 4461, 4477) ; les handicapés (p. 4477).

Question préalable opposée par le groupe communiste en vertu de l'article 91 alinéa 4 du Règlement (p. 4421) ; scrutin sur cette question (p. 4424) ; liste des votants (p. 4429, 4430) ; la question préalable est repoussée (p. 4424).

Interventions de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Économie et des Finances (p. 4413 et 4487) : la fin de la politique de redressement, la place économique de la France par rapport aux autres pays industrialisés ; la comparaison entre les exportations françaises et les exportations japonaises ; la production intérieure brute française ; la comparaison entre le budget et la consommation des ménages (p. 4414) ; le nombre de journées de travail perdues en France au cours du premier semestre de 1970 (p. 4415) ; l'épargne française ; l'équilibre des finances publiques et de notre commerce extérieur ; la faiblesse de la croissance de l'économie française ; le mouvement des prix ; le problème de l'emploi ; les objectifs du Gouvernement ; la nécessité d'assurer un travail à tous les Français actifs ; la

nécessité de prévoir une répartition meilleure et plus juste du surplus économique entre les Français ; la contradiction entre les aspirations justifiées des Français et la capacité de notre économie à les satisfaire (p. 4415) ; le taux de croissance choisi par le Gouvernement ; le caractère de l'expansion de l'année 1970 ; l'originalité de la situation en 1971 ; l'importance en 1971 de l'expansion et de l'investissement ainsi que de la consommation des ménages pour assurer l'expansion ; le problème du sous-emploi et du déséquilibre extérieur ; l'augmentation des importations automobiles ; les limites des exportations françaises ; la garantie des investissements des entreprises françaises dans les Etats de la zone franc ; l'importance de l'investissement productif ; la politique des travaux publics et du logement ; la dimension régionale de ces problèmes ; l'implantation sidérurgique à Fos ; le rythme des primes de développement industriel (p. 4416) ; le problème de l'investissement polydimensionnel ; l'application des techniques de crédit-bail aux petites et moyennes entreprises ; l'indication sur les mises en chantier d'H.L.M. sur les emprunts bonifiés des caisses d'épargne ; l'accélération des paiements des administrations des collectivités locales et de l'Etat ; ses observations sur le secteur du bâtiment et des travaux publics ; le crédit pour le logement ; les prêts du Crédit agricole et des caisses d'épargne pour le financement de logements ; la réduction de la retenue de garantie ; la modification du régime des intérêts de retard ; les opérations de réévaluation des travaux ; l'effort national d'épargne ; ses observations sur l'épargne-logement contractuelle ; la sécurité et la rémunération de l'épargne (p. 4417) ; la bourse des valeurs ; la situation des entreprises françaises installées dans de nombreux pays étrangers ; la normalisation du crédit à la consommation ; la nécessité d'éviter l'inflation ; la politique du crédit ; la réduction du taux de l'escompte ; l'assouplissement des restrictions quantitatives du crédit ; la politique budgétaire (p. 4418) ; l'équilibre du budget ; le budget de 1971, budget d'épargne et budget d'accompagnement de la croissance au niveau du plein emploi ; les prévisions du VIe Plan ; les créations d'emploi prévues par le budget ; le freinage des interventions publiques (p. 4419) ; la répartition de la fiscalité ; l'application du rapport constant ; les interventions sociales en faveur de l'agriculture ; la formation professionnelle ; l'amorce d'une politique fiscale à moyen terme ; le principe de l'égalité d'impôt à revenu égal connu ; l'allégement du poids de la fiscalité indirecte en France ; la situation des catégories déshéritées ; l'étalement dans le temps des allégements promis par le Gouvernement en vue d'utiliser le produit qui en résulte pour modérer la charge fiscale pesant sur les deux premières tranches de revenus ; la situation des cadres (p. 4420) ; la création de la chambre des impôts chargée de constater annuellement la réalité de l'imposition des Français ; les données démographiques de la France ; la possibilité d'une politique bipartisane pour les problèmes de développement économique interne (p. 4421) ; (p. 4424) : les intentions fiscales du Gouvernement ; (p. 4435) : ses observations sur le nombre des logements ayant bénéficié de prêts H.L.M. sur emprunts bonifiés ; les prévisions pour 1971 ; (p. 4474) : ses observations sur les paroles de M. Poudevigne et le problème de la neutralité du budget ; (p. 4487 à 4490) : la situation des entreprises nationales ; l'importance des subventions qu'elles reçoivent ; les contrats passés avec ces entreprises ; la structure du budget ; la rationalisation des choix budgétaires ; la revalorisation des rentes viagères dans le prochain budget ; le contrôle des changes ; le problème du logement ; la comparaison des logements financés en 1970 et 1971 ; la comparaison du Fonds d'action conjoncturelle de 1970 et de 1971 ; l'inadaptation des prix-plafonds des H.L.M. ; la détermination des zones de prix ; la distinction à l'intérieur des prix-plafonds entre un prix « bâtiment » et un prix « charges foncières » (p. 4487) ; les prêts du Crédit foncier ; le problème de la stabilité des prix ; le statut national de l'épargne ; les rapports entre les grands réseaux collecteurs de l'épargne populaire ; la situation des collectivités locales ; la suppression de l'encadrement du crédit ; le problème d'un minimum d'impôt sur les sociétés ; les crédits relatifs aux équipements collectifs ; le poids des interventions économiques ; le problème de l'emploi ; le programme de la zone à urbaniser par priorité à Quimper (p. 4488) ; les crédits inscrits au budget de la Justice ; les mesures envisagées pour l'éducation surveillée ; la situation agricole ; le problème des produits laitiers ; la question de la sous-évaluation des recettes fiscales ; le principe de l'égalité fiscale à revenu égal connu ; l'autonomie financière des communes (p. 4489) ; le problème des libertés communales ; le problème de l'environne-

Budget 1971

ment ; l'aide aux pays en voie de développement ; le taux de la T.V.A. ; la situation des entreprises petites et moyennes ; les sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie ; les crédits affectés à l'aménagement des voies d'eau ; la condition féminine ; les conditions d'attribution des aides aux hôtels ; le statut de l'épargne ; la progression de l'impôt sur le revenu entre les évaluations initiales de la loi de finances pour 1970 et les évaluations de la loi de finances pour 1971 (p. 4490).

PREMIÈRE PARTIE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER

DISCUSSION [22 octobre 1970] (p. 4512, 4534, 4565).

— TITRE PREMIER : *Dispositions relatives aux ressources.*

I. — *Impôts et revenus autorisés.*

Art. 1er : *Impôt sur le revenu. — Autorisation de percevoir les impôts existants et interdiction de percevoir les impôts non autorisés ;* adoption de l'article (p. 4512).

Avant l'art 2. : amendement de M. Rieubon et du groupe communiste tendant à instaurer un impôt annuel et progressif sur le capital, à lutter contre la fraude fiscale et demandant une loi d'allégement de la fiscalité (p. 4512, 4513) ; la démocratisation de la fiscalité ; la répartition des impôts directs ; la fraude des sociétés ; la rente Pinay (p. 4513) ; rejet de l'amendement par la Commission des finances et le Gouvernement (*ibid*) ; rejet de l'amendement au scrutin ; liste des votants (p. 4531, 4532).

Art. 2. : *Impôt sur le revenu. — Aménagement du barème et extension de la réduction d'impôt de 5 % à l'ensemble des contribuables ;* le rapprochement des modalités d'imposition des différentes catégories de revenus et l'aménagement du barème (p. 4514) ; la réforme gouvernementale ; la fraude (p. 4514, 4516) ; l'impôt sur le revenu et l'impôt sur la dépense (p. 4514) ; les cadres ; les petits contribuables (*ibid*) ; la justice fiscale (p. 4515) ; l'imposition des retraités et des personnes âgées (p. 4515, 4516, 4517) ; le prélèvement exceptionnel sur les banques (p. 4515) ; la réforme fiscale (p. 4516) ; la hausse des prix (p. 4516, 4517) ; les petits artisans (p. 4516) ; les professions libérales (p. 4517) ; amendement de la Commission des finances tendant à une remise en forme de l'article, à l'amélioration de la situation fiscale de certains salariés et de celle des personnes âgées (p. 4517) ; sous-amendement de M. Boulloche tendant à un relèvement du barème ; repoussé par la Commission des finances et par le Gouvernement (p. 4518) ; rejet du sous-amendement ; sous-amendement de M. Falala tendant à remplacer le maintien des majorations exceptionnelles par une augmentation des droits sur les alcools (p. 4518) ; les cadres ; les droits de succession ; rejet du sous-amendement ; sous-amendement du Gouvernement tendant à autoriser la déduction des intérêts des prêts relatifs à la construction lorsqu'il s'agit d'un bâtiment destiné à devenir résidence principale dans un délai de trois ans (p. 4519) ; adoption du sous-amendement ; deux sous-amendements de MM. Chapalain et Falala tendant à supprimer les majorations de certaines cotisations et à les compenser par le maintien du prélèvement sur les banques ou par une augmentation des droits sur les tabacs (*ibid*) ; les personnes âgées ; les handicapés ; le revenu du capital ; le desserrement de l'encadrement du crédit ; les cadres (p. 4520) ; la reconduction du prélèvement exceptionnel sur les profits bancaires (p. 4520) ; rejet des deux sous-amendements et adoption du premier amendement modifié par le sous-amendement du Gouvernement ; amendement du groupe socialiste tendant à alléger l'impôt payé par les mères de famille ayant une activité professionnelle et à limiter les conséquences de l'application du quotient familial aux gros revenus (p. 4520) ; rejet de l'amendement ; amendement du groupe socialiste tendant à une majoration du barème à l'égard des titulaires de revenus fonciers, de revenus de capitaux mobiliers et de certains titulaires de bénéfices industriels et commerciaux et à accorder aux contribuables âgés de plus de 65 ans la possibilité d'opérer une déduction forfaitaire de 10 % sur le montant de leur pension (p. 4521) ; rejet de l'amendement ; adoption de l'article 2.

Art. 3 : *Impôt sur le revenu. — Unification des revenus des salaires et pensions* (p. 4521) ; adoption.

Art. 4 : *Impôt sur le revenu. — Plafonnement de la déduction forfaitaire pour frais professionnels des salariés* (p. 4521) ; adoption.

Art. 5 : *Impôt sur le revenu. — Aménagement du régime de l'acompte provisionnel* (p. 4521) ; adoption.

Art. 6 : *Impôt sur le revenu. — Application du régime de la déclaration contrôlée aux titulaires de bénéfices non commerciaux ;* amendement de M. Schwartz tendant à reporter à 1971 l'entrée en vigueur des mesures prévues à l'article 6 (p. 4521, 4522) ; l'indexation du plafond (p. 4522) ; la rétrocession de certains honoraires (*ibid*) ; retrait de l'amendement ; adoption de l'article.

Art. 7 : *Impôt sur le revenu. — Obligations comptables des contribuables soumis au régime de l'évaluation administrative* (p. 4522) ; amendement de suppression de la Commission des finances ; rejet (*ibid*) ; amendement du Gouvernement atténuant les obligations comptables des professions libérales (*ibid*) ; la tenue d'un livre de recettes ; amendement de M. Schwartz tendant à reculer la date d'entrée en vigueur de ces dispositions ; retrait de l'amendement qui devient sans objet en raison du dépôt de l'amendement du Gouvernement (p. 4523) ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; adoption de l'article 7.

Art. 8 : *Impôt sur le revenu. — Imposition au bénéfice réel des exploitants agricoles* (p. 4523) ; la justice fiscale ; le forfait collectif agricole par région ; les charges de l'agriculture ; l'assimilation aux entreprises commerciales et industrielles ; le prix de la terre ; la spéculation ; les différents taux de la T.V.A. et leur incidence ; la publicité des impôts versés et des aides reçues ; la lutte contre la fraude ; amendement de M. Cointat tendant à abaisser le seuil d'imposition au bénéfice réel (p. 4523) ; rejet de l'amendement (p. 4524) ; amendement de la Commission des finances tendant à dégager les règles et modalités adaptées à la production agricole en accord avec les organisations professionnelles ; amendement sans objet en raison du dépôt d'un amendement du Gouvernement tendant à une plus exacte définition des conditions d'imposition en accord avec les organisations professionnelles (p. 4524) ; adoption de l'amendement ; amendement de M. Arthur Charles tendant à ce que le bénéfice réel des exploitants agricoles soit calculé sur la base des résultats comptables de trois années consécutives (*ibid*) ; le caractère spécifique de la production agricole ; l'irrégularité des revenus agricoles (p. 4525) ; l'amortissement des investissements ; rejet de l'amendement et adoption de l'article 8.

Art. 9 : *Impôt sur le revenu. — Autres cas d'application du régime du bénéfice réel aux exploitants agricoles* (p. 4525) ; amendement de MM. Arthur Charles et Hunault tendant à ce que le seuil de 25 % du chiffre d'affaires total soumis à la T.V.A. soit le seuil plancher à partir duquel il y a imposition au bénéfice réel ; adoption de l'amendement ; amendement de MM. Arthur Charles, de Gastines et de Vitton relatif aux cultures spécialisées ; la conception territoriale du bénéfice forfaitaire ; les instances des régions agricoles (p. 4526) ; la distorsion entre les agriculteurs exerçant une même activité ; rejet de l'amendement ; amendement de M. Cointat tendant à ce que toutes les entreprises de cultures spéciales soient soumises au même régime ; la pénalisation des entreprises les plus dynamiques ; l'unité de la législation fiscale ; la définition et la nomenclature des cultures spéciales (p. 4526, 4527) ; retrait de l'amendement (p. 4527) ; amendement de MM. Charles et de Gastines tendant à ce que, après dénonciation du régime du forfait, le bénéfice réel soit appliqué pour l'année à venir (p. 4527) ; retrait de l'amendement ; adoption de l'article 9, modifié.

Art. 10 : *Impôt sur le revenu. — Bénéfices non commerciaux. — Bénéfices agricoles. — Dispositions communes* (p. 4527) ; adoption.

Art. 11 : *Impôt sur le revenu. — Exonération des bâtiments d'exploitation et du logement de l'exploitant agricole* (p. 4527) ; l'état des bâtiments agricoles et du logement de l'exploitant agricole ; la proportion des exploitations données à bail ; les charges de l'entretien ; la non-déductibilité des dépenses de transformation et d'agrandissement des logements ; l'extension du potentiel de production de l'exploitation ; le remplacement des subventions par l'incitation fiscale (p. 4528) ; adoption de l'article.

Art. 12 : *Impôt sur le revenu. — Abattement forfaitaire sur le revenu foncier des immeubles neufs. — Déductibilité des dépenses d'amélioration* (p. 4528) ; l'abaissement progressif de 35 à 25 % du taux de la déduction forfaitaire ; l'élévation des limites de la déduction fiscale pour les intérêts des emprunts contractés en vue de l'acquisition d'une résidence principale ; le respect du contrat fiscal ; la langueur du marché immobilier ; l'incitation au développement de la construction ; la défense des propriétés contre la mer ; amendement de la Commission des finances tendant à la suppression de l'article (p. 4528) ; l'absence de dépenses d'amélioration dans les immeubles neufs (p. 4529) ; la Commission chargée de l'étude de

Budget 1971

l'ensemble des problèmes fiscaux de la construction immobilière ; la déduction des frais réels pour les réparations et autres charges (p. 4529, 4530) ; l'extension de la déduction de 5 % aux revenus fonciers (p. 4529) ; l'équité fiscale (p. 4529, 4530) ; la taxation d'office en fonction des éléments du train de vie ; les propriétaires d'immeubles anciens (p. 4530) ; la compensation entre la déduction supprimée et les allégements prévus (*ibid*) ; les intérêts du capital foncier ; rejet de l'amendement ; adoption de l'article 12.

Reprise de la discussion (p. 4534).

Après l'art. 12 : retrait de l'amendement du parti communiste tendant à obliger le Gouvernement à lever le secret des cotisations payées par chacun des assujettis à l'impôt sur le revenu au titre de 1971 (p. 4534) ; amendement de M. Boulloche ayant le même objet ; la vérité fiscale (p. 4534, 4535) ; l'application de la loi (p. 4534) ; la lutte contre la fraude (p. 4534, 4535) ; la politique fiscale à moyen terme (p. 4535) ; les modalités de la réforme ; ses répercussions psychologiques ; la concertation avec les organisations syndicales ; rejet de l'amendement au scrutin ; liste des votants (p. 4561, 4562).

Art. 13 : *T.V.A. — Extension du champ d'application du taux réduit* (p. 4535) ; l'aménagement de la T.V.A. (p. 4536) ; la taxation de tous les produits alimentaires au taux le plus bas ; le prélèvement exceptionnel sur le bénéfice des banques ; la variété des taux pour une meilleure justice fiscale ; la distinction entre les produits alimentaires solides et les produits alimentaires liquides ; la T.V.A. sur le vin (p. 4536, 4537) ; la trop grande part des impôts sur la consommation (p. 4536) ; la T.V.A. sur la bière (p. 4536, 4537) ; l'augmentation du prix de l'orge (p. 4536) ; les difficultés des brasseries du Nord et de l'Est (p. 4536, 4537) ; amendement du groupe socialiste tendant à assujettir l'ensemble des produits alimentaires au taux de T.V.A. le plus bas et à maintenir le prélèvement exceptionnel sur les banques (p. 4537).

Intervention de M. Chirac, Secrétaire d'État à l'Économie et aux Finances (p. 4537) : le redressement des finances publiques ; les allégements fiscaux ; la priorité donnée à l'allégement de l'impôt sur le revenu ; les préoccupations des représentants des régions viticoles et celles des représentants des régions grandes consommatrices de bière ; le refus du déficit budgétaire ; la modification de la conjoncture en matière de taux d'intérêt et de la situation des banques.

Rejet de l'amendement (p. 4538) ; adoption de l'article 13.

Art. 14 : *T.V.A. — Délégation au Gouvernement pour prendre des mesures d'allégement et de simplification* (p. 4538) ; amendement de suppression de la Commission des finances (refus d'un blanc-seing au Gouvernement pour fixer l'assiette de répartition de l'impôt).

Intervention de M. Chirac, Secrétaire d'État à l'Économie et aux Finances (p. 4538) : la nécessité d'une action rapide en fonction de la conjoncture ; la justification de la procédure du décret ; la délégation pour diminuer le taux de la T.V.A. sur les produits alimentaires solides et pour lever la règle du butoir dans toute la mesure du possible ; retrait de l'amendement ; retrait d'un amendement tendant à supprimer le deuxième alinéa de l'article ; la T.V.A. sur les jus de fruits et le jus de pomme (p. 4538) ; la santé publique.

Adoption de l'article 14.

Art. 15. — *T.V.A. — Déduction de la taxe ayant grevé les gaz de pétrole liquéfiés utilisés comme combustibles ;* adoption (p. 4538).

Art. 16 : *T.V.A. — Extension à certains spectacles* (p. 4538, 4539) ; la situation des spectacles classiques et celle des créations (p. 4539) ; la suppression du droit de timbre frappant les spectacles cinématographiques ; la récession de l'industrie cinématographique ; son intérêt social et culturel ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier présenté par M. Menu et plusieurs de ses collègues ; le deuxième, par MM. Boisdé et Degraeve tendant à revenir sur la discrimination fiscale qui est appliquée aux foires, salons et expositions commerciales selon qu'ils sont agréés ou autorisés ; l'effort consenti pour les cinémas d'art et d'essai (p. 4540) ; le paiement d'un droit d'entrée pour les spectacles de variétés ; le versement au fonds d'action locale des sommes équivalentes au montant de la taxe sur les spectacles ; les villes nouvelles ; retrait de l'amendement de M. Boisdé ; adoption de l'amendement de M. Menu ; adoption de l'article 16 ainsi modifié.

Art. 17 : *T.V.A. — Assujettissement obligatoire des négociants en bestiaux* (p. 4540) ; le maintien des circuits parallèles dans le commerce des bestiaux (p. 4541) ; l'assujettissement du monde agricole à la T.V.A. ; le

régime transitoire de réfaction de 50 % du montant de la taxe quand l'exploitant agricole achète ; le choix des agriculteurs en matière de fiscalité sur le chiffre d'affaires ; l'anarchie sur les marchés du bétail ; amendement de forme de la Commission des finances ; adoption ; amendement de la Commission des finances tendant à instituer un régime transitoire pour faciliter l'application du nouveau texte aux agriculteurs non assujettis à la T.V.A. (p. 4541) ; la concertation entre le Parlement, le Gouvernement et les organisations syndicales (p. 4542) ; adoption de l'amendement ; adoption de l'article 17 ainsi modifié.

Après l'art. 17 : retrait d'un amendement du groupe socialiste tendant à maintenir le prélèvement exceptionnel sur les banques (p. 4542).

Art. 18 : *Taxation d'après les éléments du train de vie ;* la lutte contre la fraude fiscale (p. 4542) ; la remise à jour des barèmes du train de vie ; le manque de personnel des services financiers (p. 4543) ; les contribuables de plus de 75 ans ; l'automaticité des mesures ; amendement de la Commission des finances tendant à la suppression du paragraphe II de l'art. 18 relatif aux personnes âgées ; adoption de l'amendement.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Économie et des Finances (p. 4543, 4544) : les moyens de lutte contre la fraude fiscale ; l'inadaptation des moyens et des méthodes des services à la lutte contre la fraude ; les attaques contre les agents des services financiers ; la distinction entre les gros fraudeurs et les agents économiques en situation d'irrégularité ; les tracasseries administratives ; les moyens spécifiques à l'égard de ceux dont les conditions d'existence contrastent largement avec leurs déclarations fiscales ; l'amélioration du train de vie due à une aliénation du patrimoine (p. 4544) ; le barème.

Les voies normales de recours (p. 4544). Adoption de l'article.

Après l'Art. 18 : amendement du groupe communiste tendant à insérer un nouvel article relatif à la taxation des sociétés mères et des filiales sur la base d'un bilan consolidé (p. 4544) ; rejet de l'amendement ; amendement du groupe communiste tendant à ce que les déclarations fiscales des sociétés soient communiquées aux comités d'entreprise ; rejet de l'amendement.

Art. 19 : *Taxation d'après la dépense* (p. 4545) ; le délai laissé au contribuable pour présenter ses observations ; l'enquête de l'administration ; l'emprunt Pinay (p. 4545, 4546, 4547) ; le marché immobilier (p. 4545, 4546) ; les investissements des non-résidents (p. 4545) ; le poids du foncier pour les jeunes agriculteurs (p. 4545) ; les S.A.F.E.R. ; l'épargne des agriculteurs ; amendement de suppression de l'article présenté par la Commission des finances (p. 4546) ; l'inquisition fiscale (p. 4546) ; l'imposition sur les plus-values ; l'automaticité de la taxation d'après la dépense ; le contrôle de la gestion et de la composition des patrimoines (*ibid*).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Économie et des Finances (p. 4546, 4547) : la taxation d'office ; la reconstitution des ressources du contribuable (p. 4547) ; les acquisitions foncières (p. 4547) ; les garanties supplémentaires introduites dans l'article ; le maintien de l'article 180 du Code général des impôts ; le défaut de déclaration des revenus ; les prête-nom ; la justification des contribuables (p. 4547).

Adoption de l'amendement de suppression ; retrait des articles 20, 21, 22 par le Gouvernement.

Après l'Art 22 : amendement du parti socialiste tendant à la suppression de l'exonération des droits de mutation à titre gratuit sur les rentes Pinay (p. 4548) ; l'évasion fiscale ; les droits de succession ; le prêt des titres de l'emprunt Pinay et leur convertibilité ; le remboursement par l'État de la T.V.A. sur les travaux d'équipement entrepris par les collectivités locales (*ibid*) ; amendement repoussé au scrutin ; liste des votants (p. 4562, 4563) ; amendement du parti communiste ayant le même objet ; rejet de l'amendement.

Art. 23 : *Allégements fiscaux en faveur des manifestations sportives* (p. 4548) ; adoption.

Art. 24 : *Aménagement du régime fiscal des poudres à feu* (p. 4548) ; adoption.

Art. 25 : *Modification du droit de francisation et de navigation* (p. 4549) : la discrimination entre les bateaux à moteur et les bateaux à voile ; les risques en cours de navigation en raison de cette réglementation ; les taxes sur les carburants ; la discrimination entre la navigation intérieure et la navigation maritime ; adoption de l'article.

Art. 26 : *Reconduction de mesures temporaires venant à expiration le 31 décembre 1970* (p. 4549) ; l'adaptation des entreprises

Budget 1971

à la vie moderne et à la concurrence ; la durée de la reconduction liée au VIe Plan ; les plus-values réalisées sur les parts sociales dans les fusions ; adoption de l'article.

Art. 27 : *Régime forfaitaire et régime simplifié d'imposition du chiffre d'affaires et du bénéfice ;* adoption de l'article.

Art. 28 : *Taxe différentielle sur les véhicules à moteur et taxe sur les voitures de tourisme de plus de 16 CV. Maintien du tarif actuel ;* amendement de suppression de M. Westphal ; le maintien du taux de majoration de la vignette (p. 4550) ; les promesses du Gouvernement ; la majoration du prix de l'essence après l'expédition de Suez (*ibid*) ; le pouvoir de contrôle de l'Assemblée ; le prix actuel de l'essence ; la situation des familles nombreuses ; le transfert des impôts réels sur les impôts personnels ; rejet de l'amendement (p. 4551) ; amendement de M. Ansquer tendant à supprimer la majoration de la vignette pour les familles de plus de quatre enfants de moins de 18 ans et qui possèdent des véhicules de 8 à 16 CV ; la complexité de la législation fiscale (p. 4551) ; rejet de l'amendement ; adoption de l'article.

Art. 29 : *Aménagement de la taxe spéciale sur certains véhicules routiers* (p. 4552) ; amendement de la Commission des finances tendant à prévoir la taxation qui sera applicable aux convois de 38 tonnes (*ibid*) ; la détérioration des routes ; l'égalisation des charges entre les différents modes de transport ; les modifications du barème de la taxe à l'essieu (p. 4553) ; le convoi de 38 tonnes ; adoption de l'amendement ; amendement de la Commission des finances tendant à alléger la taxe pour les convois de lourde masse (p. 4553) ; adoption de l'amendement ; adoption de l'article ainsi modifié.

Après l'Art. 29 : amendement de M. Cointat tendant à insérer un nouvel article précisant le régime fiscal des obtenteurs de nouveautés végétales ; le vide juridique ; l'assimilation du certificat d'obtention au brevet industriel ; l'extension de l'imposition des plus-values à long terme aux produits de la cession des certificats d'obtention végétale ; retrait de l'amendement ; amendement de M. Jacques Richard tendant à soumettre au taux majoré de la T.V.A. les publications dont la vente est interdite aux mineurs de 18 ans (p. 4554) ; le développement de la culture ; l'encouragement de l'édition ; les publications pornographiques ; l'édition étrangère ; adoption de l'amendement.

Art. 30 : *Dispositions relatives aux affectations* (p. 4554) ; adoption.

Art. 31 : *Fonds spécial d'investissement routier* (p. 4554) ; adoption.

Art. 32 — *État J : Réforme du régime de détaxation des carburants agricoles et majoration des dotations d'équipement destinées à l'agriculture* (p. 4554, 4555) ; la sélectivité dans la répartition des crédits publics dans l'agriculture (p. 4555) ; la politique d'aide aux hommes ; les « crédits de mendicité » ; les maraîchers ; les bâtiments d'élevage ; les adductions d'eau en milieu rural ; l'accroissement des crédits d'équipement rural (p. 4455, 4456, 4457, 4458, 4459) ; les zones de rénovation rurale (p. 4556) ; le matériel agricole fonctionnant à l'essence (p. 4555, 4556) ; les critères d'attribution du carburant détaxé (p. 4555, 4556) ; les zones de montagne (p. 4556) ; l'orientation de la production de carburants (p. 4556) ; amendement du Gouvernement tendant à modifier les conditions d'attribution des carburants détaxés (p. 4556, 4557) ; les conditions administratives des critères de répartition (p. 4557) ; deux sous-amendements de MM. Maujoüan du Gasset et Deniau tendant à élargir le nombre des bénéficiaires de la détaxation (p. 4557) ; retrait de l'amendement de M. Deniau au profit de celui de M. Maujoüan du Gasset ; la surface d'installation (p. 4558) ; l'endettement des petits agriculteurs ; les crédits d'équipement de l'agriculture ; amendement de M. Torre tendant à maintenir à 100 millions le crédit pour l'équipement rural en annulant 30 millions sur le budget du F.O.R.M.A. (*ibid*) ; l'évaluation des crédits du F.O.R.M.A. ; sous-amendement du Gouvernement tendant à étendre les dispositions de l'article aux treuils mobiles dans la viticulture (p. 4559) ; adoption du sous-amendement du Gouvernement ; réserve des sous-amendements de MM. Maujoüan du Gasset et Torre ; sous-amendement du Gouvernement modifiant les autorisations de programme et les crédits de paiement de l'État J en fonction de son amendement initial ; adoption de l'amendement initial du Gouvernement modifié par les deux sous-amendements, qui devient l'article 32 ; adoption de l'État J modifié (p. 4559, 4560).

Art. 33 : *Confirmation de dispositions législatives antérieures ;* la revalorisation plus rapide des rentes viagères (p. 4560) ; adoption de l'article.

Reprise de la discussion (p. 4565).

Art. 34 : *Régime d'assurances maladie, maternité et invalidité du personnel de la S.N.C.F.* (p. 4565) ; amendement du parti communiste tendant à une double immatriculation des cheminots (p. 4566) ; rejet de l'amendement ; amendement du parti communiste tendant à obliger la S.N.C.F. à continuer de dispenser à ses agents en activité les soins médicaux comme le prévoit le statut ; rejet de l'amendement ; amendement du parti communiste tendant à remplacer la référence au 31 décembre 1970 par une référence au règlement intérieur ; rejet de l'amendement ; amendement du parti communiste relatif aux soins dispensés aux cheminots ; rejet de l'amendement ; amendement de la Commission des finances tendant à ce qu'un décret complète l'article et fixe les conditions d'application de la prise en charge par le régime général de la Sécurité sociale (p. 4567) ; adoption de l'amendement ; adoption de l'article ainsi modifié.

Art. 35, État I : *Fonds d'action conjoncturelle* (F.A.C.) (p. 4567) ; la pérennité du F.A.C. ; les crédits d'équipement du ministère de l'Éducation nationale ; la priorité de l'Éducation nationale ; la conjoncture économique ; la séparation de l'exécutif et du législatif ; amendement du Gouvernement tendant à majorer de 20.000 le nombre des logements qui pourraient être engagés dès le début de 1971 par prélèvement de cette dotation sur le F.A.C. (p. 4567, 4568) ; adoption de l'amendement ; adoption de l'article 35 et de l'État I ainsi modifié.

Art. 36 : *F.A.C. — Budget annexe des postes et télécommunications* (p. 4568) ; adoption.

Art. 37. — État A : *Équilibre général du budget* (p. 4568 à 4578) : amendement du Gouvernement tendant à modifier l'équilibre général du budget (p. 4576, 4577) ; réserve ; retrait d'un amendement de la Commission des finances ayant le même objet (p. 4577) ; amendement de M. Bousseau, au nom de la Commission de la production, tendant à supprimer les ressources du B.A.P.S.A. (*ibid*) ; deux amendements ayant le même objet ; l'un, présenté par la Commission des finances, l'autre, par la Commission des affaires culturelles (diminution des ressources du B.A.P.S.A.) ; l'évolution démographique de l'agriculture ; la majoration du produit des cotisations professionnelles (p. 4577, 4578) ; la cotisation cadastrale (*ibid*) ; la cotisation vieillesse ; la cotisation individuelle à l'A.M.E.X.A. et son déplafonnement ; les taxes sur les produits agricoles (p. 4578) ; le rendement de la T.V.A. ; les planteurs de betteraves et la taxe sur la production ; les pensions d'invalidité des agriculteurs ; retrait d'un amendement tendant à augmenter la recette prévue sur les corps gras alimentaires (p. 4578).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Économie et des Finances (p. 4579, 4580) : l'équilibre du budget annexe des prestations sociales agricoles ; la participation de l'État dans ce régime ; la majoration des impositions additionnelles à l'impôt foncier non bâti ; la réduction du produit des cotisations individuelles ; la meilleure répartition de l'assiette cadastrale entre les départements ; l'augmentation de la subvention du budget général au B.A.P.S.A. (p. 4579) ; la diminution du produit de l'impôt sur le revenu par rapport aux prévisions initiales du Gouvernement ; la concertation avec la majorité ; le financement du régime social de l'agriculture ; la lutte contre la fraude ; le contrôle parlementaire.

Retrait des amendements de la Commission de la production, de la Commission des affaires culturelles et de la Commission des finances (p. 4579) ; adoption de l'amendement du Gouvernement.

Explications de vote sur l'art. 37 : la position du groupe des républicains indépendants ; l'insuffisance du nombre des logements (p. 4579, 4580) ; l'activité du bâtiment et le niveau de l'emploi ; le F.A.C. (p. 4580) ; vote favorable du groupe ; la position du groupe P.D.M. ; la fraude fiscale (*ibid*) ; l'action économique du Gouvernement (p. 4580, 4581) ; vote favorable de la majorité du groupe ; adoption au scrutin de l'article 37 et de l'État A modifiés ; liste des votants (p. 4609, 4610).

DEUXIÈME PARTIE

MOYENS DES SERVICES ET DISPOSITIONS SPÉCIALES

AFFAIRES CULTURELLES

DISCUSSION [13 novembre 1970] (p. 5493, 5501).

La nécessité d'étendre le rôle du Ministère des Affaires culturelles (p. 5501) ; l'insuffisance du budget des Affaires culturelles (p. 5493, 5494, 5496, 5498, 5504) ; la comparaison avec les efforts faits par les com-

Budget 1971

munes (p. 5499) ; la diminution des crédits affectés au 1 % (p. 5494, 5497) ; la priorité donnée aux dépenses de fonctionnement (p. 5494) ; la création du fonds d'intervention culturelle (p. 5495, 5510) ; le retard de l'enseignement artistique dans les écoles primaires (p. 5497) ; la répartition des écoles d'art et de musique (p. 5500) ; la sauvegarde des monuments historiques (p. 5494, 5503) ; la protection des sites historiques (p. 5503) ; le rôle des municipalités dans la conservation des monuments et la tutelle des Beaux Arts (p. 5503, 5506) ; le statut des architectes travaillant à la restauration des monuments historiques (p. 5502, 5503) ; les créations d'emplois nécessaires dans les musées et châteaux nationaux (p. 5494, 5496, 5497, 5505) ; la situation du personnel des musées (p. 5504) ; la stagnation du nombre de visiteurs dans les musées (p. 5502) ; la nécessité d'organiser la publicité pour les musées et les expositions (p. 5502) ; la création d'un centre de documentation sur les œuvres d'art françaises (p. 5502) ; la création d'un passeport culturel donnant droit à l'accès gratuit dans les musées et les théâtres subventionnés pour les jeunes et les personnes âgées (p. 5503) ; la modernisation des installations de la Comédie-Française (p. 5495) ; l'utilisation du théâtre de l'Odéon (p. 5495, 5504) ; l'utilisation du théâtre de la Gaieté-Lyrique (p. 5504) ; l'Opéra (p. 5495, 5497, 5508) ; l'Opéra-Comique (p. 5498) ; la réorganisation des théâtres lyriques nationaux (p. 5495, 5505, 5508) ; la situation du personnel des théâtres lyriques (p. 5497, 5498, 5500, 5505) ; le rôle et les programmes des Maisons de la culture (p. 5499, 5506) ; la rentabilité de la manufacture de Sèvres (p. 5497) ; l'obligation de travailler à l'étranger pour certains artistes français (p. 5498) ; les difficultés des jeunes compagnies théâtrales (p. 5499) ; le manque d'emplois pour les comédiens sortant du Conservatoire (p. 5499) ; la crise du cinéma français (p. 5495, 5497) ; la diminution du nombre des spectateurs (p. 5495) ; la lourdeur de la fiscalité sur le cinéma (p. 5495) ; les difficultés de la réinstallation de l'Institut des hautes études cinématographiques (p. 5496) ; les dépenses supportées par le compte de soutien à l'industrie cinématographique (p. 5496, 5497) ; la rétrocession au secteur privé de l'union générale cinématographique (p. 5496, 5498, 5499, 5505) ; la séparation de la commission de contrôle des films du Ministère des Affaires culturelles (p. 5505) ; la municipalisation de la censure (p. 5505).

Interventions de M. André Bettencourt, Ministre des Affaires culturelles, par intérim (p. 5506 à 5511) : l'hommage rendu à la mémoire d'Edmond Michelet ; le problème de l'affectation au département ministériel de 1 % du budget de l'Etat ; les crédits d'équipement ; la nécessité de préserver le patrimoine culturel français (p. 5506) ; les moyens d'action juridiques du Gouvernement ; les pouvoirs des préfets et des conservateurs régionaux ; les droits des propriétaires d'édifices classés ; la protection des sites ; la politique de l'environnement ; le champ d'application des subventions ; ses observations sur les Archives de France ; la question du dépôt central de microfilms d'Espeyran ; l'aménagement de l'hôtel de Jaucourt ; la construction d'un dépôt d'archives pour la Martinique ; le rôle du service des fouilles ; l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France ; la question des musées ; ses obervations sur les expositions ; le programme d'aménagement du Louvre ; ses observations sur le mémorial Chagall ; la possibilité de doter la direction des musées de France d'un bureau de relations publiques ; la création d'un centre de documentation de l'histoire de l'art ; la publication de catalogues destinés au grand public des musées de province ; la question de la création d'un passeport culturel ; l'insuffisance des musées en personnel (p. 5507) ; la protection du patrimoine artistique ; la promotion d'une architecture de notre temps ; la nécessité d'une meilleure politique de la commande publique d'architecture ; la réforme de la profession d'architecte ; la situation du personnel des manufactures d'art ; l'utilisation des crédits de 1 % sur les constructions scolaires ; ses observations sur la Comédie-Française ; la diffusion sur les écrans de l'O.R.T.F. d'un certain nombre de spectacles ; l'hommage à Maurice Escande ; le rôle de l'Odéon-Théâtre de France ; la décentralisation dramatique ; les rapports de l'Etat et des troupes ; la situation du théâtre privé ; les modalités prévues pour l'extension de la T.V.A. aux spectacles ; ses observations sur le service de la musique, de l'art lyrique et de la danse ; la diffusion de la musique ; le problème de la réunion des théâtres lyriques nationaux ; la fermeture actuelle de l'Opéra ; les anciennes conventions collectives ; la durée véritable du travail à l'Opéra (p. 5508) ; ses observations sur les personnels techniques, les chanteurs, les musiciens d'orchestre ; le coût

d'une mise en scène d'une création à l'Opéra de Paris ; la qualité artistique de l'Opéra ; la réussite de certains spectacles donnés au Palais des Sports par Maurice Béjart ; ses observations sur les Maisons de la culture ; la création d'un centre d'action culturelle à équipement léger à Longwy ; la construction du théâtre Saint-Gilles de la Réunion ; la maison des jeunes et de la culture de Papeete ; l'intérêt du cinéma comme moyen d'expression et de diffusion de la culture ; la conséquence de la généralisation de la T.V.A. ; la situation des ciné-clubs ; la collaboration entre le cinéma et l'O.R.T.F. ; le problème de l'enseignement du cinéma ; l'Institut des hautes études cinématographiques ; la remise au secteur privé de l'Union générale cinématographique (p. 5509) ; l'intervention du pouvoir législatif sur cette matière ; l'enseignement de l'architecture et des arts plastiques ; le fonds d'intervention culturelle ; la coordination entre les différents ministères en vue d'une action culturelle commune ; les actions culturelles dans le domaine des loisirs ; le centre d'art contemporain (p. 5510) ; l'augmentation, par amendement gouvernemental, des crédits du Ministère des Affaires culturelles (p. 5511).

État B : crédits concernant le Ministère des Affaires culturelles. — TITRE III : adoption (p. 5511).

TITRE IV : amendement de la Commission des finances tendant à une réduction de crédits (*ibid*) ; rejet de l'amendement ; opposition des groupes communiste et socialiste ; adoption du titre IV.

État C, TITRE V. — Opposition des groupes communiste et socialiste ; adoption des crédits de paiement et des autorisations de programme (p. 5511).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (*ibid*).

État D : TITRE III : adoption.

Avant l'art. 66 : amendement du Gouvernement tendant à affecter les droits d'entrée et les taxes perçues dans les monuments historiques directement à la Caisse des monuments historiques (p. 5512) ; la nécessité de renforcer l'autonomie de la Caisse nationale des monuments historiques (*ibid*) ; adoption de l'amendement (*ibid*).

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Budget 1971

DISCUSSION [5 novembre 1970] (p. 5177, 5187).

Les crédits du Ministère ; leur faible montant ; leur moindre croissance (p. 5177, 5201, 5203, 5204) ; le dessaisissement du Ministère des Affaires étrangères (p. 5203, 5204) ; les problèmes de personnel (p. 5178, 5179, 5201) ; les congés spéciaux ; les agents contractuels (p. 5178) ; le réajustement des salaires des agents à l'étranger à la suite de la dévaluation (p. 5177) ; le logement des agents à l'étranger ; la qualité du personnel du Ministère des Affaires étrangères (p. 5200, 5203) ; les travaux de la Commission Racine (p. 5177, 5178, 5201) ; les investissements immobiliers à l'étranger (p. 5201) ; le caractère vétuste des bâtiments (p. 5203) ; les crédits pour l'information à l'étranger et la Presse ; leur pauvreté (p. 5179, 5202) ; l'arrêt du programme de développement des moyens rapides d'information de nos postes (p. 5179) ; l'installation à Chypre d'un relais de radiodiffusion (p. 5177, 5179) ; la nécessaire spécialisation des postes (p. 5179) ; le financement des émissions de l'Agence France-Presse en langue arabe (p. 5177) ; la contribution de la France aux organismes internationaux (p. 5177, 5188) ; son poids énorme (p. 5177, 5179, 5195, 5200, 5209) ; la gestion irrationnelle du budget de certains organismes internationaux (p. 5177, 5195, 5178, 5179) ; la dotation préférentielle à certains secteurs de coopération multilatérale ; les techniciens de l'océanographie (p. 5195) ; le compte spécial pour les communautés européennes (p. 5179) ; les contributions obligatoires et les contributions bénévoles (p. 5179) ; l'aide militaire (p. 5177, 5202) ; sa modification en baisse pour le Laos et le Cambodge (p. 5177, 5179) ; sa modification en hausse pour le Maroc (p. 5177, 5179) ; son augmentation globale (p. 5202) ; les crédits pour les relations culturelles scientifiques et techniques (p. 5185, 5187) ; leur nécessaire augmentation (p. 5185, 5186, 5202) ; leur répartition et leur progression (p. 5188) ; l'orientation de notre politique (p. 5188, 5189, 5194) ; l'ampleur de l'action de la France (p. 5188) ; sa qualité (p. 5189) ; les priorités pour 1971 ; l'augmentation des rémunérations ; l'augmentation des crédits de fonctionnement ; le développement des relations scientifiques (p. 5188) ; le nombre de professeurs français détachés à l'étranger (p. 5185, 5188, 5189, 5194) ; le fonctionnement des éta-

Budget 1971 blissements étrangers (p. 5189) ; la formation sous forme d'assistance pédagogique (p. 5189) ; la formation des personnels (p. 5189) ; les coopérants (p. 5185, 5194) ; la multiplication du nombre des bourses (p. 5185, 5188, 5191) ; les problèmes de la reconnaissance mutuelle des diplômes (p. 5185) ; les supports de la diffusion culturelle (p. 5188) ; leur importance (p. 5194) ; l'augmentation des importations de livres (p. 5185) ; la lenteur de leur transport (p. 5202) ; la progression dans les envois de films et dans la radiodiffusion (p. 5185) ; les investissements culturels à l'étranger (p. 5185, 5188) ; les lycées (p. 5185, 5188) ; le satellite de communications (p. 5185) ; l'enseignement du français (p. 5185) ; la pénétration de la langue française (p. 5185, 5188) en tant qu'instrument de civilisation ; le français dans les organismes internationaux et les colloques (p. 5194, 5195) ; l'avenir du français en Europe (p. 5186) ; la francophonie (p. 5195, 5202, 5127) ; le monde francophone (p. 5185, 5188) ; les propositions du haut comité pour l'expansion et la diffusion du français (p. 5195) ; l'envoi d'enseignants en Louisiane (p. 5195) ; la réunion des experts de l'Education nationale des pays européens (p. 5186) ; le Québec ; l'augmentation des crédits pour le Québec (p. 5195) ; la situation des travailleurs francophones (p. 5217) ; le développement de l'aide directe en personnel (p. 5189) ; la planification en matière de relations culturelles et de coopération technique (p. 5195) ; le lancement d'un programme de coopération culturelle et technique avec la Libye (p. 5189) ; le transfert au budget des services financiers des crédits de la coopération technique à caractère économique (p. 5189) ; la nécessaire promotion des réalisations scientifiques et techniques dans les échanges culturels (p. 5185, 5186, 5188) ; la nécessaire augmentation du nombre des effectifs mis à la disposition des services culturels, sociaux et techniques dans le monde (p. 5185) ; le dévouement des agents culturels à l'étranger (p. 5185) ; l'aide au développement technique et économique (p. 5188) ; l'importance de la contribution de la France (p. 5189) ; les risques de dispersion (p. 5188) ; la formation des hommes (p. 5188, 5189) ; la réorganisation de l'action de la France (p. 5188) ; la coopération bilatérale et l'aide multilatérale (p. 5188) ; les opérations intégrées (p. 5188) ; les limites de l'aide directe (p. 5189) ; le non-alignement des relations culturelles, scientifiques et techniques sur les relations diplomatiques (p. 5188, 5194, 5207) ; les relations culturelles et techniques privilégiées avec l'Afrique du Nord, l'ancienne Indochine, le Moyen et le Proche-Orient (p. 5188) ; les départements d'outre-mer, antennes de la France vers l'étranger (p. 5185) ; l'Institut français de Suède ; ses problèmes de locaux de fonctionnement (p. 5186) ; la politique étrangère de la France ; ses caractéristiques (p. 5200, 5201, 5204, 5205, 5207, 5208, 5209, 5216, 5219) ; son indépendance (p. 5200, 5201, 5219, 5220) ; sa continuité (p. 5200, 5201, 5204, 5207, 5209, 5216) ; la contribution française à la Paix (p. 5204, 5206, 5209) ; la politique européenne (p. 5200, 5201, 5203, 5204, 5205, 5207, 5208, 5209, 5219) ; le traité de l'U.E.O. (Union de l'Europe occidentale) (p. 5215) ; le Marché commun (p. 5200, 5205, 5208) ; son élargissement (p. 5201, 5205) ; la modification de son orientation (p. 5207) ; les recommandations du Traité de Rome (p. 5205) ; sa modification (p. 5207) ; la supranationalité (p. 5209) ; l'Europe « européenne » (p. 5201) ; l'Union politique (p. 5201, 5208, 5215, 5219) ; la coopération politique (p. 5202) ; le Plan Fouchet-Cattani (p. 5201) ; le Plan Davignon (p. 5201, 5203, 5208, 5217) ; la Conférence de La Haye (p. 5201, 5202, 5203, 5205, 5206, 5208, 5209, 5213, 5215, 5219) ; la politique agricole commune (p. 5201, 5208, 5215) ; l'Union économique et monétaire des Six (p. 5201, 5208, 5209) ; le rapport Werner ; son audace ; ses inconvénients ; son côté théorique (p. 5201, 5205, 5206, 5209, 5210, 5217) ; l'harmonisation des fiscalités (p. 5201, 5209) ; la ratification des accords de Luxembourg (p. 5205) ; la négociation entre la C.E.E. et l'Angleterre (p. 5205, 5208, 5220) ; l'absence de signature du traité sur la non-prolifération des armes atomiques (p. 5202) ; l'abstention de la France aux travaux de la conférence du désarmement (p. 5202) ; la non-ratification par la France de la convention européenne des Droits de l'homme (p. 5212) ; la construction des nouveaux bâtiments du Conseil de l'Europe à Strasbourg (p. 5212, 5213) ; l'infrastructure nécessaire (p. 5213) ; le maintien de Strasbourg comme grande ville européenne (p. 5213) ; l'absence des ministres français aux sessions du Conseil de l'Europe (p. 5213) ; le traité du 22 avril 1970 (p. 5202, 5203, 5206) ; l'accord germano-soviétique du 12 août 1970 (p. 5202, 5205, 5213, 5214, 5215, 5219) ; la coopération Bonn-Moscou et la C.E.E. (p. 5215) ; le voyage du Président de la République en U.R.S.S. (p. 5206, 5209, 5219, 5220) ; le protocole d'accord franco-soviétique (p. 5205, 5206) ; la division de

l'Europe (p. 5200, 5201, 5219, 5220) ; la détente entre l'Est et l'Ouest (p. 5203, 5204, 5205, 5213, 5214, 5219) ; Yalta (p. 5178, 5204, 5205) ; son refus par le général de Gaulle (p. 5204) ; sa liquidation (p. 5217) ; la politique soviétique vis-à-vis des satellites (p. 5211) ; la politique étrangère allemande (p. 5214) ; Berlin ; la perspective d'un accord (p. 5205, 5206, 5213, 5214, 5215) ; l'Europe sociologique (p. 5215) ; la promotion de l'Europe (p. 5213) ; le projet de conférence de sécurité européenne (p. 5205, 5206, 5207, 5215, 5216, 5217, 5218, 5220) ; la création d'un Office des Nations européennes (p. 5218) ; les échanges de vues entre la République fédérale allemande et la République démocratique allemande (p. 5206) ; les conversations entre la R.F.A. et la Pologne (p. 5206) ; la reconnaissance officielle de la R.D.A. (p. 5206, 5215) ; les ambiguïtés de la politique de détente des partenaires de la France (p. 5205) ; l'Alliance atlantique (p. 5201, 5207, 5219) ; le renforcement de la coopération militaire avec l'O.T.A.N. (p. 5206, 5219) ; l'intégration dans la petite Europe des trusts (p. 5206) ; l'alignement sur la politique américaine (p. 5206, 5207); le discours du Président Nixon à l'O.N.U. (p. 5177, 5208, 5209, 5217) ; l'isolement diplomatique des Etats-Unis à l'O.N.U. (p. 5216) ; la crise de civilisation aux Etats-Unis (p. 5211) ; le Vietnam (p. 5177, 5178, 5206, 5207) ; l'agression contre le Cambodge (p. 5206) ; le discours de Phom-Penh (p. 5207); la négociation de Paris (p. 5178, 5207) ; la Chine (p. 5208, 5209) ; le rôle d'entraînement de la France à l'O.N.U. (p. 5191, 5214) ; la situation en Méditerranée (p. 5177) ; ses dangers (p. 5178, 5209, 5210, 5211, 5219) ; le conflit du Moyen-Orient (p. 5177, 5178, 5202, 5204, 5207, 5209, 5210, 5213, 5217, 5219) ; la position de la France (p. 5202, 5203, 5204, 5210, 5211) ; le dégel des relations franco-israéliennes (p. 5211) ; la concertation à quatre (p. 5213, 5214) ; la mission Jarring (p. 5204, 5213, 5214) ; les *Mirage* (p. 5202, 5211) ; la Libye ; les rapports franco-libyens ; la livraison des *Mirage* (p. 5203, 5204, 5211, 5217) ; les livraisons d'armes de la France (p. 5204, 5205, 5207, 5211, 5218) ; le développement des rapports de la France et du Chili (p. 5207) ; la situation en Grèce (p. 5203, 5205) ; le rapprochement franco-marocain (p. 5204) ; l'accord culturel de la France avec la Syrie (p. 5204) ; le soutien de la France aux régimes dictatoriaux (p. 5207) ; la situation au Brésil (p. 5203, 5205) ; la situation en Amérique latine (p. 5209) ; la nécessité d'une action de la France et de l'Europe à l'égard des pays d'Amérique latine (p. 5211, 5212) ; la France et les Balkans (p. 5217) ; le refus de vente de *Mirage* à l'Albanie (p. 5217) ; le problème monétaire international (p. 5208) ; la Fédération mondiale des villes jumelées ; la faiblesse du montant de sa subvention ; ses buts (p. 5210) ; les jumelages européens ; les jumelages coopération ; les jumelages triangulaires (p. 5210) ; le Conseil des communes de l'Europe (p. 5213) ; le budget de la Coopération (p. 5189, 5191, 5192, 5202) ; les critiques sur la politique gouvernementale de coopération (p. 5218) ; la modification de la présentation du budget (p. 5189, 5192, 5193) ; la légère progression des crédits (p. 5189, 5191, 5192, 5194) ; les bourses destinées aux étudiants africains en Afrique (p. 5189) ; l'indexation du nombre des coopérants ; l'augmentation des traitements (p. 5193) ; le déblocage intégral des crédits du Fonds d'action conjoncturel (p. 5190, 5191) ; la création de trois nouvelles missions permanentes d'aide et de coopération au Rwanda, au Burundi et à l'île Maurice (p. 5189, 5193) ; l'augmentation des crédits pour la recherche (p. 5189) ; les crédits destinés au recrutement des techniciens de l'Office de la recherche scientifiique des T.O.M. (O.R.S.T.O.M.), (p. 5189, 5193, 5194) ; l'augmentation des subventions d'équilibre accordées à certains Etats dans le cadre d'une aide liée (p. 5189, 5193) ; leur nécessaire diminution (p. 5192) ; leur montant sous forme de financement de travaux (p. 5193) ; l'augmentation des crédits de coopération technique militaire (p. 5189) ; le Tchad (p. 5189, 5191, 5192, 5202, 5203, 5204, 5218) ; le coût de la mission (p. 5192) ; le désengagement avant 1972 (p. 5192, 5204) ; l'effort d'instruction des troupes (p. 5192) ; l'absence de crédits pour les opérations militaires dans le budget de la coopération (p. 5189) ; les effectifs engagés et l'aide directe en matériel militaire (p. 5192) ; la révision des accords de 1960 (p. 5218) ; le problème des accords de défense avec les pays africains (p. 5192) ; le coût des transports vers le continent africain (p. 5189) ; les principales orientations du Comité directeur du F.A.C. (Fonds d'aide et de coopération) (p. 5190) ; l'évolution des effectifs et des attributions des personnels de la coopération (p. 5190, 5192) ; les volontaires du Progrès ; l'augmentation des techniciens pour les tâches d'infrastructure et de développement rural ; le recrutement et la qualification des coopérants de l'assistance technique (p. 5194); le recrutement des militaires du contingent

Budget 1971

pour la Coopération (p. 5193) ; la réduction et la modification du service militaire et leurs incidences sur le recrutement des coopérants (p. 5193) ; la situation des coopérants contractuels (p. 5193) ; la limitation géographique de l'attribution de l'allocation pour perte d'emploi au seul territoire national (p. 5193) ; la baisse des crédits d'aide à l'Algérie (p. 5177, 5189) ; les négociations et les relations franco-algériennes (p. 5202, 5204) ; l'ampleur de l'accord de 1965 (p. 5204) ; la situation des enseignants français en Algérie (p. 5202) ; la participation des sociétés privées françaises à la construction du barrage de Cabora-Bassa (p. 5218) ; le principe d'une contribution nationale au développement de 1 % du produit national brut (p. 5211) ; le rapatriement des enfants ex-Biafrais (p. 5215, 5216) ; la situation sanitaire ; le placement et l'éducation de ces enfants (p. 5216) ; le développement des liens et des échanges entre les Etats africains et malgache, la France et la C.E.E. (p. 5190, 5191, 5207) ; la coopération entre le Fonds européen de développement et le Fonds d'aide et de coopération (p. 5190) ; l'industrialisation des pays africains et malgache (p. 5190) ; la nécessité de garantie pour les investissement privés dans les Etats africains et malgache (p. 5190) ; les modalités d'application de cette garantie (p. 5190, 5191) ; son extension à l'Afrique anglophone (p. 5192) ; l'amélioration de la balance commerciale entre les Etats africains et malgache et les pays extérieurs à la zone franc (p. 5190) ; les accords de Yaoundé (p. 5190) ; la situation politique en Afrique (p. 5191) ; la situation en République Centrafricaine (p. 5191) ; le virage à l'Est et les menaces contre l'O.C.A.M. (Organisation de la Communauté agricaine et malgache) (p. 5191) ; la situation interafricaine après la fin du conflit au Nigeria (p. 5191, 5192) ; la reprise des relations entre la France et la Guinée (p. 5218) ; les activités des organisations interafricaines (p. 5192) ; l'O.C.A.M. (p. 5192) ; l'O.U.A. (Organisation de l'unité africaine) (p. 5192) ; la création de liens nouveaux avec l'Afrique anglophone et le reste du continent africain (p. 5192) ; le traité de l'Agence de coopération culturelle et technique signé à Niamey (p. 5195) ; le bilatéralisme, complément d'une aide multilatérale (p. 5192) ; la situation des travailleurs africains en France (p. 5193) ; leur hébergement (p. 5193, 5194) ; leur statut particulier (p. 5193) ; la lutte contre l'immigration clandestine (p. 5194) ;

Interventions de M. Maurice Schumann, Ministre des Affaires étrangères (p. 5179 et 5220) : l'achèvement, le renforcement et l'élargissement de la Communauté européenne ; le protocole signé par les présidents Podgorny et Pompidou ; ses observations sur le fait que la détente peut mener à l'entente puis à la coopération ; le rythme de la construction européenne ; ses observations sur le fait que l'Europe économique sera déjà politique (p. 5179, 5180) ; la coopération politique entre les pays membres de la Communauté européenne ; le rapport Davignon ; le traité entre l'U.R.S.S. et la République fédérale d'Allemagne ; l'évocation de l'accord de Rapallo (p. 5181) ; les relations entre la France et l'U.R.S.S. ; le statut de Berlin ; les conditions d'un arrangement sur Berlin (p. 5182) ; le droit à l'autodétermination du peuple allemand ; l'originalité de la politique française ; la part consacrée par la France à l'aide au développement maintenue à plus de 1 % du produit intérieur brut ; les conventions de Yaoundé ; la candidature de la Grande-Bretagne à l'adhésion aux Communautés européennes (p. 5183) ; ses observations sur l'Extrême-Orient ; le rôle de la Chine ; la visite du ministre chargé du Plan et de l'Aménagement du territoire à Pékin ; les conditions de la fin de la guerre au Vietnam ; ses observations sur le Proche-Orient ; le plan Rogers ; l'explosion de violence en Jordanie ; la dynamique de la paix ; le rôle de la France et la vocation de l'Europe pour la paix (p. 5184) ; (p. 5202) : la coopération culturelle ; (p. 5203) : le droit de tous les Etats de vivre à l'intérieur de frontières sûres et reconnues ; (p. 5211) : l'absence de livraisons de guerre de la France à l'Irak ; (p. 5218) : l'objet de la détente ; (p. 5220 à 5227) : l'élaboration du plan d'expansion culturelle ; la participation des parlementaires à ce travail ; la coopération culturelle et technique de la France (p. 5220) ; l'originalité du rapport Davignon par rapport au plan Fouchet ; les dépenses au titre de l'aide militaire ; la composition de l'aide militaire à l'étranger ; l'entretien à l'étranger de missions d'assistance technique militaire ; l'organisation de stages de perfectionnement ; l'octroi d'une aide directe en matériel ; ses observations sur le Marché commun ; ses observations sur le fait que la conduite de certaines négociations n'est pas confiée uniquement au ministre des Affaires étrangères ; le contentieux entre l'Algérie et la France ; l'unité de la politique étrangère ; le problème de la conférence de sécu-

rité ; la participation des Etats-Unis et du Canada à cette conférence ; l'absence de sécurité européenne sans la présence américaine (p. 5221) ; la ratification du traité germano-soviétique ; la coopération franco-soviétique ; le problème de Berlin ; la reconnaissance de la République démocratique allemande ; les relations de la France et des Etats-Unis ; son hostilité au partage de l'influence et de la puissance entre deux supergrands (p. 5222) ; le problèmes des livraisons d'armes ; la conversation entre le Président de la République et le Président Kaounda ; la construction européenne ; les villes jumelées ; le rôle de la fédération mondiale des villes jumelées ; le problème de l'embargo des armes vers Israël ; la question de la vente des *Mirage* (p. 5223) ; le droit à l'existence d'Israël ; la question de la conservation par Israël des conquêtes territoriales ; la coopération entre l'Europe et l'Amérique latine ; la coopération politique européenne ; le retour de la France au sein de l'U.E.O. ; le problème de l'adhésion de la France à la convention européenne des droits de l'Homme ; la question de la compatibilité de cette convention avec l'article 16 ; la question des bâtiments du Conseil de l'Europe (p. 5224) ; l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun ; le rôle du haut-commissaire aux réfugiés des Nations unies ; ses observations sur le Canada ; les rapports de la France avec la Roumanie et l'Albanie ; l'application du plan Racine ; le problème du barrage de Cabora Bassa ; le problème de l'immigration portugaise ; la Guinée et le Tchad ; la date du retrait des forces d'intervention ; la base de Fort-Lamy (p. 5225) ; l'utilité de la participation américaine pour la sécurité de l'Europe ; le statut de Berlin ; la réunion d'une conférence paneuropéenne sur la sécurité ; la politique d'indépendance et de sauvegarde de la France ; la présence des flottes soviétiques et américaines en Méditerranée ; le rapport Davignon ; la coopération politique ; l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun (p. 5226, 5227).

Intervention de M. de Lipowski, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Affaires étrangères (p. 5196 à 5198) : la nécessité de limiter l'accroissement des dépenses publiques en fonction des données de la situation conjoncturelle ; la volonté de continuité du ministère des Affaires étrangères ; la modernisation et l'amélioration du fonctionnement administratif ; le rapport Racine ; la situation des cadres supérieurs du ministère des Affaires étrangères ; l'augmentation du nombre des agents promus au grade de ministre plénipotentiaire ; le problème des contractuels ; l'amélioration de la sécurité de nos postes à l'étranger ; la revalorisation des moyens de fonctionnement des services de l'administration centrale et des postes diplomatiques et consulaires ; la création de nouvelles ambassades (p. 5196) ; ses observations sur nos relations culturelles, scientifiques et techniques de coopération ; la diffusion de la langue française ; le développement des échanges culturels et scientifiques ; l'aide au développement des Etats du tiers monde ; l'augmentation des effectifs des personnels culturels, scientifiques et techniques à l'étranger ; la formation des professeurs étrangers de français ; le développement de la diffusion du livre et des moyens audio-visuels ; l'aide au développement ; le redéploiement de notre aide sur le plan géographique ; l'Afrique francophone, le Maghreb et les Etats d'Indochine ; l'effort en faveur des pays de l'Est ; les crédits affectés aux contributions internationales, à l'information et à la presse ; (p. 5197) ; l'installation d'un relais radiophonique à Chypre ; l'implantation de l'Agence France-Presse dans l'ensemble du monde arabe ; l'affectation de certains crédits à la construction d'un satellite de télécommunications ; ses observations sur le projet dit *Memini* et le projet *Socrate ;* la politique du livre ; la défense de la langue française ; l'utilisation de notre langue ; le fonctionnement du comité chargé de contrôler l'utilisation des crédits de coopération technique ; l'affectation de plus de 1 % de notre produit national brut à la coopération et à l'aide à d'autres pays.

Intervention de M. Yvon Bourges, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Affaires étrangères (p. 5199, 5200) : le budget de la coopération ; la majoration des crédits ; la structure du budget ; la création de 20 postes de chercheurs à l'O.R.S.T.O.M. ; le rôle de cette organisation ; les crédits affectés aux instituts de recherche ; le groupement d'études et de recherches pour le développement de l'agronomie tropicale ; la situation du personnel de l'agriculture en service en République Centrafricaine ; les crédits attribués aux concours financiers ; les conditions d'octroi de ces crédits ; l'intervention militaire française au Tchad (p. 5199) ; les crédits inscrits au fonds d'action conjoncturelle ; le maintien de la présence de volontaires du

Budget 1971

service national au service de la coopération ; les agents contractuels (p. 5200).

Etat B concernant le Ministère des Affaires étrangères (I. — Affaires étrangères) : Titre III : adoption (p. 5227).

TITRE IV : amendement de M. Rocard tendant à augmenter les réductions de crédits du titre IV afin de supprimer la mesure nouvelle qui concerne l'aide militaire apportée à certains Etats ; le Cambodge ; le Laos (p. 5227) ; l'accroissement des crédits destinés au Maroc ; l'orientation de la politique d'aide militaire ; la conférence de Genève de 1954 ; amendement repoussé par le Gouvernement ; l'aide de la France au Cambodge ; rejet de l'amendement (*ibid.*) ; adoption de la réduction de crédits proposée au titre IV.

Etat C : répartition des autorisations de programme et des crédits de paiement.

TITRES V et VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 5227).

Etats B et C concernant le Ministère des Affaires étrangères (II. — Coopération). — titre III : amendement de la Commission des finances tendant à réduire les crédits de l'O.R.S.T.O.M. ; la définition d'une politique d'avenir pour l'O.R.S.T.O.M. ; son recrutement (p. 5227) ; retrait de l'amendement ; adoption du titre III.

TITRE IV : deux amendements de M. Rocard tendant à des réductions de crédits ; les relations militaires avec l'Afrique francophone ; le Tchad (p. 5228) ; la politique d'assistance militaire ; le nouvel impérialisme français ; une grille précise pour la ventilation des charges (*ibid.*) ; le régime gabonais (p. 5228, 5229) ; l'assistance technique militaire française (p. 5229) ; la formation des cadres des jeunes armées africaines (p. 5229) ; rejet des deux amendements ; amendement du groupe communiste tendant à des réductions de crédits ; le Tchad ; la fin de l'intervention française au Tchad ; rejet par la Commission des finances ; repoussé au scrutin (p. 5229) ; liste des votants (p. 5255, 5256).

Interventions de M. Bourges, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Affaires étrangères (p. 5228, 5229) ; la création d'emplois de chercheurs à l'O.R.S.T.O.M. ; ses observation sur l'intervention militaire au Tchad ; le paiement des soldes des officiers et sous-officiers français qui servent au titre de l'assistance technique (p. 5228) ; ses observations sur l'amendement de M. Odru (p. 5229).

Adoption du titre IV.

TITRES V et VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (*ibid.*).

AFFAIRES SOCIALES :

SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE

DISCUSSION [28 octobre 1970] (p. 4811, 4829, 4854).

L'évolution des crédits (p. 4812, 4815, 4833, 4840, 4845, 4846, 4847, 4855, 4857, 4858) ; la fusion des services de l'action sanitaire et sociale et des directions régionales de la Sécurité sociale (p. 4812) ; la réforme de l'aide sociale (p. 4830) ; la répartition des dépenses d'aide sociale entre l'Etat et les collectivités locales (p. 4812, 4831, 4833, 4843) ; la formation des personnels sanitaires et sociaux (p. 4813, 4830) ; la prise en charge des dépenses de formation et d'enseignement des étudiants en médecine et des infirmières (p. 4812, 4813, 4816, 4833, 4847. 4848) ; la recherche (p. 4813, 4817, 4836, 4838) ; les organismes nationaux (p. 4812) ; la situation de l'Institut Pasteur (p. 4812, 4813) ; l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (I.N.S.E.R.M.) (p. 4812, 4813, 4836, 4841, 4844) ; l'enseignement médical (p. 4844, 4846, 4848) ; le Service central de la pharmacie et des médicaments (p. 4812) ; le contrôle de l'industrie pharmaceutique et des officines (p. 4816, 4831, 4840, 4887, 4850, 4860) ; les investissements hospitaliers (p. 4812, 4813, 4830, 4832, 4833, 4834, 4836, 4842, 4844, 4845, 4846, 4848, 4851, 4855, 4857, 4858) ; le système des tranches financières annuelles (p. 4835) ; l'exécution du Ve Plan en matière d'équipement sanitaire et social (p. 4812, 4834, 4846, 4848, 4857, 4858, 4861) ; le déblocage des crédits du Fonds d'action conjoncturelle (F.A.C.) (p. 4855) ; les constructions industrialisées (p. 4812, 4813, 4814, 4830, 4845, 4855, 4856) ; la liberté de choix quant à la nature de la construction pour les collectivités locales (p. 4812) ; le financement privé des investissements (p. 4835) ; la situation des personnes âgées ; leurs ressources ; leur logement (p. 4812, 4813, 4814, 4815, 4816, 4830, 4831, 4833, 4837, 4839, 4840, 4842, 4843, 4848, 4854, 4856, 4861, 4865) ; le Fonds national de solidarité (p. 4812, 4814, 4830, 4843, 4849, 4865) ; la création d'une allocation nationale de vieillesse (p. 4830) ; les hospices et les mai-

sons de retraite (p. 4832, 4839, 4840, 4842, 4846, 4847, 4848, 4854, 4856) ; les villages de retraite (p. 4856) ; l'aide ménagère (p. 4838, 4861) ; les retraites (p. 4815, 4831, 4832, 4843, 4865) ; le calcul d'après les dix meilleures années de l'activité professionnelle et le calcul de la retraite au-delà de trente années d'activité (p. 4831, 4839, 4856, 4861) ; la gestion par ordinateur (p. 4839) ; les retraites complémentaires des rapatriés (p. 4865) ; l'abaissement de l'âge de la retraite (p. 4815, 4816, 4831, 4839, 4840, 4842, 4843, 4849, 4856, 4861) ; le recul de l'âge de la retraite (p. 4861) ; le régime général vieillesse (p. 4816) ; les problèmes du troisième âge ; une doctrine pour le troisième âge (p. 4814, 4839, 4840, 4849, 4856, 4861) ; le sort des veuves (p. 4834, 4843, 4854, 4864, 4865) ; les pensions de réversion (p. 4815, 4830, 4865) ; le non-cumul (p. 4865) ; les prestations pour les orphelins (p. 4815, 4816, 4854, 4860, 4861) ; la natalité (p. 4832, 4833, 4845) ; l'enfance abandonnée (p. 4841) ; la scolarisation des enfants cardiaques (p. 4838) ; la prévention des handicapés à la naissance (p. 4812, 4813, 4829, 4834, 4837, 4840, 4846, 4847, 4850, 4851, 4854, 4855, 4856, 4858, 4861) ; l'enfance inadaptée (p. 4812, 4829, 4841) ; le centre d'aide par le travail (p. 4814) ; l'aide en faveur des handicapés (p. 4812, 4813, 4816, 4829, 4833) ; l'assurance volontaire (p. 4813, 4830, 4858) ; la prise en charge des frais d'hébergement des handicapés adultes (p. 4813, 4830, 4855, 4858, 4859, 4861) ; l'insuffisance des crédits pour les équipements en faveur des handicapés et des inadaptés (p. 4829, 4830) ; l'allocation familiale pour infirme et l'allocation d'adaptation pour les handicapés adultes fréquentant un centre d'aide au travail (p. 4861) ; les crèches (p. 4812, 4816, 4831, 4833, 4844, 4847) ; l'accouchement sans douleur (p. 4856) ; les travailleuses familiales ; la prise en charge de leurs études ; l'insuffisance des salaires (p. 4855, 4856) ; la réforme de l'allocation de salaire unique (p. 4815, 4816, 4860) ; les prestations familiales ; leur diminution (p. 4816, 4845, 4846, 4850, 4856, 4862) ; leur modulation selon les revenus (p. 4831, 4833) ; la médecine scolaire (p. 4813, 4833, 4838, 4847, 4848, 4850) ; l'interruption de la grossesse (p. 4837, 4840, 4859, 4860, 4864) ; les dangers d'une législation trop libérale (p. 4864) ; la stérilisation (p. 4864) ; le dépistage (p. 4838) ; l'éducation sanitaire (p. 4836) ; l'état sanitaire de la France (p. 4835, 4836) ; l'alcoolisme (p. 4813, 4835, 4856, 4862) ; les maladies vénériennes (p. 4813, 4814, 4837) ; la prostitution (p. 4837) ; les accidents de la route (p. 4813, 4835, 4855) ; la progression des dépenses de Sécurité sociale (p. 4814, 4831, 4832, 4836, 4862) ; le poids des cotisations sociales (p. 4814) ; la prévision des dépenses et recettes de la Sécurité sociale (p. 4814, 4815) ; la création d'une caisse nationale d'épargne sociale (p. 4836) ; la multiplicité et la complexité des régimes de protection sociale (p. 4815, 4817, 4836, 4849) ; le déplafonnement (p. 4815, 4846) ; la surconsommation médicale (p. 4816, 4862) ; les « profils » médicaux (p. 4817) ; les problèmes de l'assurance maladie (p. 4816, 4831, 4832) ; le statut du mineur (p. 4845) ; les dettes de la Sécurité sociale minière à l'égard des hôpitaux de l'Est (p. 4838, 4857) ; la revalorisation des retraites des travailleurs, des retraites des invalides et ayants droit de l'industrie charbonnière (p. 4857) ; l'avenir des équipements de la sécurité sociale minière (p. 4858) ; la situation sociale des petits commerçants et artisans (p. 4863, 4864) ; le régime des assurances et retraites de vieillesse (p. 4864) ; la taxe sur le chiffre d'affaires des supermarchés (p. 4864) ; la baisse d'activité des établissements de traitement de la tuberculose ; les répercussions sur les régions de montagne ; la reconversion du personnel des sanatoriums (p. 4863) ; la crise du thermalisme (p. 4856, 4857, 4860, 4862) ; l'aide au thermalisme (p. 4862) ; la modernisation des équipements (p. 4860, 4862) ; la rage dans l'Est (p. 4847) ; le coût de l'hospitalisation publique (p. 4837) ; le plein temps et le temps partiel (p. 4837) ; l'humanisation des hôpitaux (p. 4833, 4841, 4846, 4847, 4855) ; le fonctionnement des hôpitaux (p. 4857) ; le fonds de roulement (p. 4857) ; le personnel hospitalier ; son insuffisance (p. 4855, 4858) ; le niveau des salaires (p. 4857) ; sa reconversion (p. 4863) ; l'avenir de la médecine libérale (p. 4859) ; le conventionnement des médecins avec la Sécurité sociale (p. 4859).

Interventions de M. Robert Boulin, Ministre de la Santé publique et de la Sécurité sociale (p. 4817 et 4865) : la formation du personnel médical et paramédical ; le programme en faveur des handicapés ; l'administration centrale ; la direction de la Sécurité sociale et la direction de l'action sociale ; la discussion de la loi hospitalière (p. 4817) ; le rôle de la direction de la pharmacie et des médicaments ; la fusion des directioons régionales et de la Sécurité sociale et des services régionaux de l'action sanitaire et sociale ; l'étatisation du personnel des directions départementales de l'action sanitaire

Budget 1971

sociale ; les équipements sanitaires et sociaux ; les principes de la rationalisation, de l'industrialisation et de la responsabilité ; la politique de la Sécurité sociale ; les mesures concernant les familles et les personnes âgées ; l'abaissement du taux de la natalité ; le relèvement du salaire de base quant au calcul des allocations familiales ; l'augmentation du salaire de base pour le taux des allocations servies pour les troisième et quatrième enfants ; l'allocation de salaire unique (p. 4818) ; la création d'une allocation d'orphelin et d'une allocation pour les familles ayant un enfant gravement handicapé ; la construction de crèches ; la politique de la vieillesse ; l'augmentation de l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité ; la réforme de l'inaptitude ; les modalités de calcul des retraites ; l'amélioration du sort des veuves pour le bénéfice du droit à pension de réversion par un relèvement du plafond de ressources et un assouplissement des conditions de date et de durée du mariage ; la politique de l'assurance maladie ; la réforme hospitalière ; ses observations sur les dépenses pharmaceutiques ; la révision périodique des prix de vente des produits ; l'organisation d'une cellule d'économistes pour assister la commission qui propose la liste des médicaments remboursables aux assurés sociaux ; le coût des fabrications et des thérapeutiques ; l'action du Gouvernement au niveau des officines (p. 4819) ; le rôle de la Commission Renaudin ; l'automatisation des analyses ; le projet de loi visant à mettre fin aux implantations anarchiques des laboratoires qui, de plus, devront respecter certaines normes techniques ; les dépenses médicales ; la participation des médecins à la gestion des hôpitaux ; l'augmentation des dépenses de l'assurance maladie ; l'intégration de la recherche médicale dans la politique de santé ; le problème de l'équipement ; ses observations sur l'I.N.S.E.R.M. ; l'adaptation des équipements (p. 4820) ; la « carte sanitaire » ; le problème de la réforme des études médicales ; la gratuité des études pour les formations assurées par les écoles dépendant du ministère de la Santé publique ; la prise en charge par l'Etat des dépenses supportées par la Sécurité sociale ; la situation des étudiants qui, en cours de formation, rendent gratuitement à l'hôpital certains services (p. 4821) ; le problème de la qualité de la formation des futurs médecins ; la définition des nouvelles actions de santé ; le coût de la santé publique ; la rationalisation des choix budgétaires ; la politique prénatale et périnatale ; l'engagement d'un effort d'information et de recyclage des médecins, sages-femmes et puéricultrices ; l'amélioration des installations des services d'obstétrique ; la vaccination contre la rubéole en milieu scolaire (p. 4822) ; les crédits des centres de protection maternelle et infantile ; la sécurité routière ; les crédits budgétaires affectés aux secours d'urgence ; la lutte contre la toxicomanie ; l'humanisation des hôpitaux ; le programme de rénovation des hôpitaux anciens (p. 4823) ; — (p. 4849) : les conditions de l'équilibre du système prévu par le rapport Laroque ; la contribution des actifs ; le report de l'âge de la retraite ; (p. 4865 à 4870) : la question de savoir si le Gouvernement a une politique de la santé ; ses observations sur le budget de fonctionnement ; le problème de la formation des hommes ; les crédits affectés à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ; la réforme des études médicales ; la lutte contre la toxicomanie ; le problème de la fusion des directions générales de la sécurité sociale et des services régionaux d'action sanitaire et sociale ; les problèmes relatifs aux prestations sociales ; la question de la réforme de la Sécurité sociale ; la part des prestations dans le produit national brut ; la réforme hospitalière ; la convention entre les caisses d'assurance maladie et les médecins ; ses observations sur la pharmacie ; le coût des produits pharmaceutiques ; la biologie (p. 4865, 4866) ; la diminution d'un point de la part des salaires qui sert de base à l'assiette des cotisations pour les allocations familiales ; le montant des prestations familiales ; le problème de la vieillesse ; le fonds national de solidarité ; l'augmentation des retraites de vieillesse ; les systèmes d'assurance vieilesse ; le problème des cotisations ; le cas des commerçants et des artisans ; les conséquences de l'organisation d'un système par catégories professionnelle où ne s'exerce pas la solidarité nationale (p. 4867) ; ses observations sur la vignette ; les équipements pour les handicapés ; le fonds d'action conjoncturelle ; la réforme du système d'aide sociale ; l'engagement d'attribuer, à partir du 1er janvier 1972, aux personnes âgées une allocation de 10 F par jour ; le problème de l'institution d'une allocation nationale de vieillesse ; la détermination de l'activité principale en matière de retraite des non-salariés ; le problème de la tuberculose ; la reconversion des sanatoriums ; l'alcoolisme ; les priorités du VIe Plan ; la situation des médecins à temps

partiel et à temps plein ; la proposition de loi de M. Peyret sur l'avortement (p. 4868) ; le problème de la réouverture des maisons de tolérance ; les handicaps des enfants cardiaques ; les problèmes des régions minières ; l'humanisation des hôpitaux ; ses observations sur la pollution ; le cas des mineurs glaisiers ; l'industrialisation de la construction ; les zones d'allocations familiales ; le nombre des médecins ; le problème de la rage ; ses observations sur la décision qui aboutit à laisser à l'assuré la charge des soins qui coûtent moins de 50 F par mois dans le régime des maladies coûteuses ; le problème des déficients sensoriels ; le cas des orphelins ; le dépôt d'un projet de loi sur les handicapés ; le cas des travailleuses familiales ; le problème du thermalisme ; les problèmes de la vieillesse des commerçants et artisans (p. 4869, 4870).

Intervention de Mlle Marie-Madeleine Dienesch, Secrétaire d'Etat à l'Action sanitaire et à la Réadaptation (p. 4823 et 4870) : l'intensification de l'aide et de l'effort d'adaptation en faveur de ceux qui sont rejetés par la société ; la formation des personnels des professions paramédicales et sociales (p. 4823) ; la prise en charge par l'Etat des frais de scolarité des élèves des formations paramédicales et sociales ; les crédits de subvention destinés aux écoles d'infirmières et d'assistantes sociales ; la possibilité de réunir en un organisme unique les multiples conseils supérieurs et conseils de perfectionnement des professions qui en relèvent actuellement ; le projet de loi définissant les règles déontologiques des professions paramédicales ; les actions sociales en faveur des familles ; ses observations sur les centres sociaux et les foyers de jeunes travailleurs ; les problèmes relatifs aux crèches ; le développement de la profession de travailleuse familiale (p. 4824) ; le statut de la profession ; l'éducation sanitaire et sociale ; l'action sociale en faveur des personnes âgées ; le problème de la mise en place des comités départementaux d'information des personnes âgées ; l'amélioration de la réglementation de l'allocation de loyer ; le problème de l'hébergement des personnes âgées ; ses observations sur les hospices ; le montant de l'argent de poche alloué aux personnes qui séjournent dans les hospices ou les maisons de retraite le problème des personnes s'occupant des groupes de personnes âgées ; l'action en faveur des handicapés (p. 4825) ; la rénovation de l'action de la protection maternelle et infantile ; ses observations sur les rouages ministériels et administratifs qui s'occupent de l'action en faveur des handicapés ; l'aide financière aux familles qui ont un enfant gravement handicapé ; la situation des handicapés adultes ; le rôle des établissements d'adaptation ; la proposition d'une « allocation d'adaptation » ; la politique d'équipement ; la mise en chantier de nouvelles écoles d'éducateurs ; ses observations sur la convention signée avec le centre technique national pour l'enfance inadaptée ; le rôle des instituts nationaux de jeunes sourds et de jeunes aveugles (p. 4826) ; le développement des mesures de rééducation et de reclassement professionnels ; le secteur de la santé scolaire ; les conditions d'alimentation des enfants dans les cantines scolaires ; la livraison par le F.O.R.M.A. des produits laitiers aux cantines et restaurants d'enfants ; le rôle de la médecine préventive ; la politique de protection maternelle et infantile ; la délivrance des certificats de santé à l'occasion de certains examens préventifs ; la réglementation des lieux d'accouchement ; l'élaboration du nouveau carnet de santé ; ses observations sur les émissions médicales télévisées concernant la périnatalité ; la surveillance de la grossesse et de l'accouchement ; la prévention des handicaps à la naissance (p. 4827) ; l'exploitation par informatique des fiches médicales individuelles établies pour toute accouchée et pour tout nouveau-né ; la possibilité de mener scientifiquement une réelle politique de prévention des risques pré et périnataux (p. 4828) ; (p. 4843) : ses observations sur le fait que l'on dépense pour les personnes âgées des sommes plus importantes que celles qui sont apportées par la vignette ; (p. 4870 à 4872) : le problème des handicapés ; la prestation supplémentaire en faveur des handicapés ; la question de la couverture des soins ; le problème des écoles nouvelles pour les éducateurs ; ses observations sur les déficients auditifs ; l'emploi des handicapés ; la question des ateliers protégés ; l'ouverture de la fonction publique aux handicapés ; le rôle des instituts médico-pédagogiques (p. 4870) ; la politique de prévention périnatale et postnatale ; l'aménagement des services de maternité en matériels de réanimation ; les centres d'action médico-sociale précoce ; le problème de l'adoption ; l'insuffisance du nombre des travailleuses familiales ; l'insuffisance des traitements des assistantes sociales ; le problème des crèches ; la santé scolaire ; le sort des personnes âgées ; leurs

Budget 1971

modalités de vie (p. 4871) ; la nécessité de donner aux personnes âgées l'occasion d'exprimer leur valeur sociale (p. 4872) ; réserve des crédits inscrits aux titres III, IV, V et VI (Ministère de la Santé publique et de la Sécurité sociale) jusqu'à l'examen des crédits concernant le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la population (p. 4872).

TRAVAIL, EMPLOI ET POPULATION

DISCUSSION [16 novembre 1970] (p. 5615).

La nécessité d'avoir dans la prochaine loi de finances un budget spécifique et séparé pour le Ministère du Travail (p. 5616) ; l'augmentation importante des crédits (p. 5616, 5623) ; le contraste entre l'ampleur des responsabilités du Ministère du Travail et l'inadaptation de son appareil administratif (p. 5617) ; le renforcement des effectifs de l'inspection du travail (p. 5618, 5627, 5629, 5631, 5634) ; la réorganisation des services d'études sur l'emploi (p. 5618) ; l'application des ordonnances sur la participation (p. 5624) ; la mensualisation (p. 5624) ; la réduction des horaires de travail (p. 5630) ; l'opportunité de la création des chambres sociales (p. 5630) ; l'augmentation du nombre des conseils de prud'hommes (p. 5630) ; la création d'un comité interministériel de la politique de l'emploi (p. 5617) ; l'imprécision des statistiques sur le nombre des chômeurs (p. 5615, 5624) ; les concentrations d'entreprises et le chômage (p. 5624) ; le chômage technologique (p. 5624) ; l'importance du chômage des jeunes (p. 5615, 5625, 5628) ; la mobilité des travailleurs (p. 5624, 5630) ; la réadaptation professionnelle des handicapés (p. 5618, 5625, 5627, 5632, 5633) ; les difficultés de reclassement des travailleurs âgés (p. 5616, 5625, 5627, 5628, 5630) ; la rééducation professionnelle des handicapés (p. 5633) ; la gravité des problèmes de l'emploi pour les femmes (p. 5627, 5628) ; la possibilité de faire participer activement l'U.N.E.D.I.C. à la politique de l'emploi (p. 5618) ; la nécessité de confier tous les problèmes de l'emploi à un seul organisme (p. 5627) ; l'efficacité de l'Agence nationale pour l'emploi (p. 5616, 5623, 5627, 5628) ; l'impossibilité pour l'agence de contrôler la totalité des offres et demandes d'emploi (p. 5628) ; l'importance des moyens mis à la disposition de l'Agence (p. 5623, 5627) ; le rôle de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (p. 5616, 5618, 5625) ; la fermeture de sections de F.P.A. (p. 5625, 5628) ; l'incapacité de l'A.F.P.A. à prévoir les besoins à court terme (p. 5616) ; l'inadaptation de la composition du Conseil d'administration (p. 5616) ; les excédents de ressources dans le bilan de l'A.F.P.A. (p. 5616) ; l'importance de l'immigration en France (p. 5616) ; la nécessité d'une politique consciente de l'immigration (p. 5616, 5617) ; le rôle de l'Office national d'immigration (p. 5617) ; les migrations de travailleurs des départements d'outre-mer vers la métropole (p. 5633) ; la nécessité de coordonner les actions de l'Agence pour l'emploi et du Bureau pour la migration des départements d'outre-mer (p. 5633) ; l'efficacité de l'Institut national d'études démographiques (p. 5617) ; la nécessité d'une politique familiale (p. 5627, 5629, 5633) ; l'aménagement du travail des femmes (p. 5629) ; la situation démographique inquiétante des départements d'outre-mer (p. 5632, 5633) ; la prévention insuffisante contre les accidents du travail (p. 5629, 5631, 5633) ; la réparation des accidents du travail (p. 5626, 5631) ; le problème des veuves et des compagnes de mutilés du travail (p. 5626, 5630, 5631) ; l'indexation des rentes et des pensions sur les salaires (p. 5630, 5631).

Interventions de M. Joseph Fontanet, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population (p. 5618 et 5634) : ses observations sur le budget (p. 5618) ; les autorisations de programme ; l'Agence pour l'emploi ; la formation professionnelle postscolaire ; le problème du plein emploi ; la politique contractuelle des salaires ; la conjoncture du marché de l'emploi ; la durée d'inscription des demandes non satisfaites (p. 5619) ; le Fonds national de l'emploi ; ses observations sur le système de programmation et de coordination des études de l'emploi ; la réorganisation des comités régionaux de la formation professionnelle ; la création d'un comité interministériel de l'emploi ; le lien entre une politique de l'emploi et une politique d'aménagement du territoire et de décentralisation industrielle ; ses observations sur l'action administrative ; l'association pour la formation professionnelle des adultes ; les centres de formation professionnelle du secteur privé ; l'accord paritaire C. N. P. F. - syndicats du 9 juillet 1970 sur la formation professionnelle ; la nécessité d'éviter la multiplication des centres d'entreprise ; le contrôle de la formation professionnelle (p. 5620) ; la formation professionnelle féminine ; la fermeture des sections inactives de l'A.F.P.A. ; le problème posé par le person-

nel des sections fermées ; la création à Nantes d'un nouveau centre pédagogique et technique régional ; la gestion financière de l'A.F.P. (p. 5621) ; (p. 5634 à 5638) : la durée du travail ; les questions de chômage et d'emploi ; l'importance des études concrètes ; le cas des jeunes (p. 5634) ; le rôle des renseignements de l'Agence nationale de l'emploi ; l'attribution d'aides à la mobilité par l'Agence ; les foyers de jeunes travailleurs ; la mise en place de contrats de réadaptation passés avec les entreprises ; le cas des travailleurs âgés ; l'âge de la retraite ; les conditions dans lesquelles la retraite peut être accordée d'une façon anticipée pour inaptitude ; le problème de la formation professionnelle, du recyclage et de la reconversion ; ses observations sur l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce ; la réforme des comités régionaux de la formation professionnelle et de l'emploi (p. 5635) ; l'institution du travail en Allemagne ; la fermeture des sections inactives de l'A.F.P.A. ; le régime des indemnités pour stagiaires ; la situation de l'emploi dans les départements d'outre-mer ; le rôle du comité interministériel de l'emploi ; le problème des mutilés ; les effectifs de l'inspection du travail ; le problème de l'harmonisation avec les services de prévention des caisses régionales de sécurité sociale (p. 5636) ; la coordination entre les administrations qui s'occupent des mutilés et les handicapés ; la question des cours sociales ; la politique familiale ; la condition féminine ; le problème de l'harmonisation de l'évolution des diverses prestations à l'intérieur du budget social de la nation ; le travail à temps partiel (p. 5637, 5638).

Intervention de M. Philippe Dechartre, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population (p. 5621 à 5623) ; la recherche de la sécurité et de la dignité du travailleur ; l'amélioration de la condition ouvrière (p. 5621) ; le salaire minimum interprofessionnel de croissance ; la concertation entre les partenaires sociaux et le Gouvernement ; la situation des handicapés physiques ; le cas des travailleurs immigrés ; le budget du fonds d'action sociale ; le rôle de l'inspection du travail ; le problème de la mensualisation ; le cas de la participation ; ses observations sur la loi de janvier 1970 sur l'actionnariat ouvrier (p. 5622) ; l'amélioration du fonctionnement des comités d'entreprise par une meilleure représentation des cadres ; la régionalisation de l'homologation des accords dérogatoires (p. 5623).

Etat B : concernant les crédits inscrits aux titres III, IV, V et VI sous la rubrique « Affaires sociales » (dont le vote avait été réservé le 28 octobre) au titre, d'une part, du Ministère du Travail, d'autre part, du Ministère de la Santé publique et de la Sécurité sociale.

TITRE III : adoption (p. 5638),

TITRE IV : adoption (*ibid.*).

Etat C : TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 5638).

TITRE VI : scrutin à la demande des groupes communiste et socialiste ; adoption ; liste des votants (p. 5641, 5642).

AGRICULTURE, F.O.R.M.A., B.A.P.S.A.

DISCUSSION [6 novembre 1970] (p. 5757, 5279, 5296).

[7 novembre 1970] (p. 5321, 5341, 5367).

Le rôle du Ministère de l'Agriculture dans la protection de l'environnement et dans l'aménagement de l'espace rural (p. 5263, 5295, 5310) ; les parcs régionaux (p. 5263) ; la décentralisation des industries (p. 5295, 5310) ; la spécificité des problèmes des agriculteurs de montagne (p. 5304, 5328, 5353, 5354, 5355, 5361) ; la création d'une association parlementaire pour l'aménagement de l'espace rural (p. 5310) ; la création de plans d'aménagement rural (p. 5310, 5325) ; la création de communes ou de « secteurs critiques » dans les régions dépeuplées (p. 5355) ; la faiblesse des crédits affectés à l'équipement rural (p. 5261, 5263, 5290, 5294, 5300, 5309, 5310, 5331, 5332, 5338, 5347, 5349, 5358, 5363, 5368, 5370, 5371, 5372) ; les inégalités entre les régions en ce qui concerne les adductions d'eau (p. 5294, 5302, 5309, 5329, 5331, 5338, 5347, 5351, 5355, 5370) ; l'amélioration des logements ruraux (p. 5325, 5331, 5347, 5368) ; la nécessité de maintenir les exploitations familiales (p. 5259, 5290, 5313, 5350, 5368, 5372) ; les avantages apportés par les groupements de producteurs (p. 5262) ; la politique d'encouragement de ces groupements (p. 5262, 5266, 5327, 5332, 5351) ; l'assujettissement à la T.V.A. des coopératives d'utilisation de matériel agricole (p. 5287, 5290, 5291, 5309, 5330, 5358, 5359) ; le paiement de la patente par les coopératives

Budget 1971

(p. 5297, 5309) ; la faiblesse des crédits affectés au remboursement (p. 5287, 5295, 5302, 5324, 5329, 5338, 5339, 5358) ; le coût élevé et la lenteur du remembrement (p. 5261, 5325) ; la nécessité d'encourager les remembrements faits à l'amiable (p. 5261, 5263, 5350) ; le classement en zones de rénovation rurale (p. 5295, 5347, 5359) ; la nécessité d'augmenter les crédits accordés à la compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne (p. 5348) ; la politique de la montagne (p. 5354) ; la nécessité d'augmenter les crédits accordés à la S.O.M.I.V.A.C. (p. 5363) ; le bail rural à long terme (p. 5261) ; la nécessité de rénover le statut du fermage (p. 5344, 5345) ; les groupements fonciers agricoles (p. 5261) ; les sociétés agricoles d'investissement foncier (p. 5261, 5309, 5330, 5372) ; les obstacles à la restructuration des exploitations agricoles (p. 5260) ; les résultats obtenus par les S.A.F.E.R. (p. 5260) ; le rôle des S.A.F.E.R. dans les départements d'outremer (p. 5364) ; la simplification de l'indemnité viagère de départ (I.V.D.) (p. 5260, 5303, 5337) ; les résultats de l'I.V.D. (p. 5260) ; la non-rétroactivité de l'I.V.D. (p. 5346) ; l'élimination des exploitations « non viables » (p. 5291) ; le passage dans l'industrie des agriculteurs en surnombre (p. 5288) ; la diminution de la population active agricole (p. 5333) ; le plan Mansholt (p. 5291, 5311, 5331) ; le plan Vedel (p. 5301, 5331, 5350) ; l'évolution lente du revenu agricole (p. 5266, 5291, 5355) ; les inégalités de la répartition des revenus agricoles (p. 5259) ; la faible rentabilité des exploitations agricoles (p. 5261, 5313, 5327, 5333) ; les coopératives d'utilisation de matériel agricole (C.U.M.A.) (p. 5290) ; les revendications du comité de Guéret (p. 5312) ; le relèvement des forfaits agricoles (p. 5338) ; l'écart entre l'augmentation des prix agricoles et l'augmentation des prix industriels (p. 5283) ; les conséquences de la politique de soutien des marchés (p. 5258) ; la réduction des crédits pour le soutien des marchés (p. 5258, 5260, 5296, 5300, 5331, 5349) ; la réforme du crédit agricole (p. 5261) ; la transformation du crédit agricole en banque du milieu rural (p. 5261) ; la nécessité d'organiser une nouvelle politique du crédit (p. 5336) ; l'utilité d'un enseignement agricole séparé (p. 5334, 5339) ; la nécessité de redéfinir l'enseignement agricole (p. 5261, 5262, 5264, 5288, 5289, 5295, 5298, 5334) ; la réduction des crédits affectés à cet enseignement (p. 5263, 5287, 5288, 5301, 5303, 5309, 5328, 5333, 5338, 5339, 5360) ; la subvention à l'enseignement privé (p. 5264, 5289) ; les écarts entre les bourses de l'enseignement public et de l'enseignement privé (p. 5264, 5333, 5339) ; le manque d'établissements agricoles dans certaines régions (p. 5265, 5306, 5328, 5338, 5339, 5360, 5370) ; la réalisation de la carte scolaire agricole (p. 5339, 5370) ; la faiblesse des moyens financiers accordés à la recherche agronomique (p. 5287) ; l'enseignement vétérinaire (p. 5293, 5298) ; la politique agricole communautaire (p. 5266, 5288) ; l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun (p. 5304) ; la répartition des aides communautaires (p. 5304) ; les accords de Yaoundé (p. 5312, 5364) ; le niveau des exportations agricoles (p. 5259) ; le pourcentage trop élevé des exportations de produits bruts par rapport aux exportations de produits élaborés (p. 5259) ; la nécessité d'une action du Gouvernement pour favoriser les exportations de produits élaborés (p. 5259, 5343, 5350) ; la nécessité d'une concentration des industries alimentaires (p. 5262) ; les difficultés des éleveurs français (p. 5307, 5308, 5326, 5337, 5368) ; la désaffection pour le métier d'éleveur (p. 5308) ; la réduction des écarts de prix entre la production animale et la production végétale (p. 5259, 5337) ; le déficit de la production de viande (p. 5294, 5327) ; le relèvement des prix de la viande bovine (p. 5259, 5291, 5313) ; l'incidence limitée de ce relèvement sur le revenu des agriculteurs (p. 5259, 5312) ; l'institution d'une prime pour les veaux de lait (p. 5266) ; les plans de relance des productions bovines, porcines et ovines (p. 5259, 5292, 5294, 5307) ; les résultats de la loi sur l'élevage de 1966 (p. 5292) ; les crédits pour la lutte contre les grandes épizooties (p. 5292, 5293, 5327, 5329) ; la vaccination contre la brucellose (p. 5293, 5329, 5368) ; les crédits pour les bâtiments d'élevage (p. 5294, 5295, 5296, 5303, 5304, 5307, 5327) ; la hausse des produits d'alimentation du bétail (p. 5307, 5308, 5324, 5326) ; la spéculation et le problème des intermédiaires sur le marché de la viande (p. 5329) ; la nécessité de rapprocher les abattoirs des zones de production (p. 5329, 5351) ; le suréquipement en abattoirs (p. 5370) ; le service public assuré par les équarrisseurs (p. 5341) ; les importations de viande de porc (p. 5259, 5266, 5297, 5324, 5327) ; les efforts à tenter pour encourager la production de viande de porc (p. 5324) ; la dégradation du marché des ovins (p. 5305, 5341) ; les importations de viande de mouton (p. 5305, 5306, 5349) ; la cotation de la viande de mouton aux Halles et à La Villette (p. 5305) ; le fonds d'orientation et de régularisation des mar-

chés agricoles (F.O.R.M.A.) (p. 5265) ; le retour à l'équilibre entre la production et la consommation du lait (p. 5265, 5326, 5327) ; les hausses du prix du lait (p. 5299, 5313, 5326, 5327, 5331) ; la diminution des stocks de beurre et de poudre de lait (p. 5265, 5296, 5327) ; l'abattage des vaches laitières (p. 5296) ; le rapport entre les prix des productions animales et celui des productions végétales (p. 5298, 5299) ; la création de « bassins laitiers » (p. 5299, 5353) ; la concurrence de la margarine et la taxe spéciale (p. 5304, 5326, 5328) ; la différence entre le prix indicatif du lait et le prix effectivement payé au producteur (p. 5327, 5372) ; les disparités régionales concernant le prix du lait (p. 5371) ; la conservation des races de chevaux de trait (p. 5267) ; le prix des œufs (p. 5268) ; la propagande pour augmenter la consommation des œufs (p. 5268) ; l'augmentation du prix du sucre (p. 5364) ; les difficultés des horticulteurs français face à la concurrence étrangère (p. 5371) ; la culture libre du tabac (p. 5267) ; les problèmes des producteurs de maïs (p. 5343) ; la différence entre le prix du maïs en France et dans le monde (p. 5324) ; la politique viticole du Gouvernement (p. 5297) ; la baisse du revenu viticole (p. 5332) ; la fiscalité sur le vin (p. 5297, 5336) ; les prestations en alcool vinique (p. 5336, 5344, 5350) ; le fonctionnement du Marché commun viticole (p. 5297, 5298, 5322, 5323, 5336, 5337, 5357, 5365, 5368) ; la nécessité d'adopter un règlement commun du marché des alcools (p. 5348) ; les importations de vins d'Algérie (p. 5297, 5322, 5356, 5368) ; les importations en provenance des pays du Marché commun (p. 5297, 5336) ; la taxe compensatoire et les importations de pays tiers (p. 5369) ; les problèmes posés par l'importance de la récolte de 1970 (p. 5322, 5335, 5343, 5368) ; l'autorisation de faire de nouvelles plantations (p. 5322) ; la distorsion entre le prix à la production et le prix à la consommation (p. 5335) ; la qualité des vins et la répression des fraudes (p. 5369) ; la propagande antialcoolique et la consommation de vin (p. 5336) ; la baisse du prix des fruits à la production (p. 5306, 5323, 5365) ; l'institution d'un cadastre arboricole (p. 5267, 5299, 5300, 5310) ; l'organisation de la production des fruits (p. 5299, 5223, 5356) ; la création d'industries de transformation des fruits (p. 5299) ; l'augmentation de la consommation intérieure (p. 5323, 5365) ; les primes d'arrachage (p. 5300, 5301, 5302, 5306, 5323) ; les aides aux stations de conditionnement (p. 5301, 5312) ; les importations de fruits et les règlements communautaires (p. 5306, 5309, 5356, 5366) ; la différence entre les prix à la production et à la consommation (p. 5323) ; la production des pommes à cidre (p. 5362) ; les problèmes posés par la réglementation de la distillation (p. 5332) ; l'évolution du reboisement (p. 5361) ; l'imposition des plantations nouvelles (p. 5361) ; la détaxation de l'essence utilisée pour les tronçonneuses (p. 5361) ; la protection des forêts contre les incendies (p. 5343, 5356, 5357, 5363) ; l'importance des crédits affectés au budget annexe des prestations sociales agricoles (B.A.P.S.A.) (p. 5269, 5279) ; l'augmentation des prestations sociales (p. 5269, 5270) ; le relèvement des avantages vieillesse (p. 5352) ; l'utilisation du revenu cadastral pour la répartition des cotisations (p. 5269, 5270, 5271, 5352) ; l'augmentation des cotisations sociales (p. 5269, 5270, 5279, 5291, 5303, 5311, 5342, 5352) ; les taxes sur les produits agricoles (p. 5269) ; l'assurance obligatoire contre les accidents du travail (p. 5288, 5291, 5342) ; les pensions d'invalidité (p. 5342, 5352) ; la faiblesse des effectifs des inspecteurs des lois sociales en agriculture (p. 5342, 5364) ; les problèmes du personnel du Ministère de l'Agriculture (p. 5287, 5290) ; la carrière des ingénieurs des travaux des eaux et forêts (p. 5364) .

Interventions de M. Jacques Duhamel, Ministre de l'Agriculture : la production de lait (p. 5258) ; l'extension aux catégories C et D des conclusions du rapport Masselin (p. 5258) ; la taille des exploitations ; l'organisation économique dans le domaine de la viande ; l'utilité des regroupements en vue de l'efficacité économique (p. 5260) ; les crédits de remembrement inscrits au budget de 1971 (p. 5260) ; ses observations sur les sources de financement provenant d'autres organismes que ceux reflétés dans le domaine budgétaire ; les crédits de protection de la nature ; le concours apporté par le F.E.O.G.A. à l'équipement (p. 5261) ; le fonds d'action conjoncturelle ; le collectif budgétaire ; le fonctionnement des établissements publics existants (p. 5264) ; l'alignement des bourses de l'enseignement public et de l'enseignement privé (p. 5264) ; la production de lait ; la poudre de lait ; ses observations sur les bovins, les veaux et les porcs (p. 5265, 5266) ; le stockage du vin ; la récolte du vin ; l'augmentation des prestations de l'alcool vinique (p. 5267) ; la situation du marché des fruits et en particulier des pommes ; la distribution des fruits et des produits lai-

Budget 1971

tiers ; la mise en place des caisses de péréquation nationale ; la possibilité pour les professionnels organisés dans des groupements sérieux de bénéficier d'un différé d'amortissement compensé par le F.O.R.M.A. (p. 5627) ; la mise en place de la rationalisation de la production porcine ; les crédits en matière de bâtiments d'élevage ; l'augmentation de la consommation de porc ; la caisse de péréquation permettant une action pour les achats de porcelets et le soutien des cours des porcs charcutiers (p. 5268) ; la campagne de propagande pour la consommation des œufs (p. 5268) ; la situation des agriculteurs qui sont en dessous ou au niveau de la première tranche de revenu cadastral (p. 5269) ; (p. 5280 à 5287) : le problème du soutien des marchés ; ses observations sur le F.O.R.M.A., l'O.N.I.C. (Office national interprofessionnel des céréales), et le Fonds d'intervention et de régularisation du sucre ; le financement de la politique agricole commune ; l'orientation des productions ; la production laitière ; l'action des hommes ; les crédits affectés aux actions d'orientation et de développement ; le financement des actions communautaires ; les crédits en matière de production animale ; les transferts sociaux ; les dépenses de protection sociale ; l'A.M.E.X.A. ; l'amélioration des prestations familiales ; la majoration des allocations familiales versées pour le troisième et le quatrième enfant ; la suppression de l'allocation de salaire unique pour certaines femmes ; le cas des ménages ayant deux enfants à charge et dont les revenus sont inférieurs à un certain montant ; la création de nouvelles allocations en faveur des orphelins et des handicapés ; les prestations vieillesse (p. 5280) ; la progressivité des cotisasations sociales ; l'extension des abattements retenus en matière d'A.M.E.X.A. ; la modification de l'assiette du revenu cadastral pour certains départements ; l'adaptation d'un coefficient correcteur ; le budget du fonds d'action sociale et d'aménagement des structures agricoles ; les crédits d'équipement ; les adductions d'eau et l'électrification ; le financement des plans de relance de la production bovine et porcine ; les crédits du fonds d'action régionale ; les crédits du fonds forestier national ; les crédits spéciaux pour la protection de la nature (p. 5281) ; ses observations sur le F.E.O.G.A. ; la restructuration agricole ; les options du VIe Plan ; les aides aux stockages ; les aides à la transformation ; les crédits pour les industries de transformation ; la constatation du fait que la France n'a pas encore l'industrie de son agriculture ; le rôle de l'Institut de de développement industriel ; le développement des abattoirs publics ; l'évolution des circuits commerciaux ; les crédits figurant au F.A.C. ; l'enseignement supérieur ; l'exemple de l'école vétérinaire de Lyon ; la carte scolaire (p. 5282) ; le problème des prix ; la comparaison entre les prix français et les prix communautaires en matière de productions animales ; ses observations sur les céréales, les betteraves et les oléagineux ; l'augmentation des prix des produits agricoles à la production par rapport aux prix des biens et services achetés par les agriculteurs ; le revenu du travail agricole ; le secteur des fruits (p. 5283) ; les primes d'arrachage ; la rationalisation dans le secteur bovin et porcin ; le secteur avicole ; les effets de l'organisation économique des producteurs ; la politique contractuelle ; les limites sociologiques de l'organisation économique ; les conditions de l'activité du crédit agricole mutuel ; la réforme du crédit agricole ; l'assouplissement des conditions dans lesquelles les agriculteurs peuvent emprunter pour réaliser des opérations foncières ; le développement économique des zones rurales ; la nécessité de permettre aux familles vivant dans les zones rurales d'améliorer leur niveau de vie ; la possibilité de développer, à côté d'un circuit d'Etat et d'un circuit capitaliste bancaire, une organisation mutualiste dont le crédit agricole mutuel serait la clé de voûte ; la diversité des structures agricoles ; la location des terres ; le problème des capitaux ; ses observations sur la stabilité de l'exploitant et du fermier ; les baux à long terme ; les groupements fonciers agricoles ; les sociétés agricoles d'investissement foncier ; l'indemnité viagère de départ ; la continuation de la construction européenne ; le problème du vin ; le financement des vins placés sous contrat de stockage ; la viande de mouton ; l'alcool, le houblon ; la banane (p. 5285) ; le problème de l'élargissement de la Communauté européenne ; les conditions de succès des négociations ; la sauvegarde de l'exploitation agricole ; la place de l'agriculture dans le monde moderne (p. 5286, 5287) ; le probleme de l'enseignement agricole (p. 5288) ; le problème de l'attribution de carburant détaxé (p. 5290) ; la portée des rapports d'experts (p. 5291) ; ses observations sur les paroles de M. Beylot (p. 5294) ; le problème de l'importation de viande congelée (p. 5306) ; la comparaison entre les prix à la production agricole et les

prix intervenant dans les coûts de revient de la production agricole ; le problème de l'alimentation du bétail ; la possibilité d'envisager un accord sur les prix des produits de base et des produits finis destinés à l'alimentation du bétail (p. 5308) ; ses observations sur le B.A.P.S.A. (p. 5311) ; le produit national brut par tête d'habitant en France ; la répartition des sommes qui constituent la part des Etats dans le financement du F.E.O.G.A. (p. 5312) ; les mesures gouvernementales prises en faveur de la viticulture ; le prix des prestations d'alcool vinique (p. 5322) ; l'annulation de la dérogation au règlement communautaire dont bénéficie l'Italie (p. 5324) ; la taxe sur les corps gras (p. 5326) ; la nécessité d'adresser les critiques au ministre et non à un fonctionnaire (p. 5239) ; l'aide de l'Etat aux groupements de producteurs (p. 5332) ; la récolte du vin (p. 5335) ; ses observation sur le fait personnel de M. Bayou ; la récolte des viticulteurs méridionaux (p. 5340) ; ses remerciements pour les conseils prodigués par les orateurs (p. 5344) ; les projets du Gouvernement en matière d'exploitation agricole en zones de montagne et en matière de « groupements pastoraux » (p. 5354) ; le rôle de la commission de la Communauté économique européenne (p. 5357) ; les crédits prévus pour les abattoirs ; ses observations sur la carte des abattoirs (p. 5370) ; (p. 5372 à 5381) : le crédit supplémentaire pour les équipements ruraux (p. 5372) ; le F.O.R.M.A. (p. 5372) ; les transferts sociaux ; la solidarité de la nation à l'égard du monde agricole ; le soutien des marchés ; les aménagements régionaux ; le problème de la recherche ; les crédits de l'alimentation en eau potable ; le problème de la détermination de nouveaux moyens de financement ; l'évacuation des eaux usées ; la distribution d'énergie électrique ; l'équipement rural ; le problème du remembrement ; l'amélioration de la productivité des exploitations ; le problème des échanges amiables (p. 5373) ; l'évolution de l'occupation de notre territoire ; la nécessité d'associer les population à la définition des moyens à mettre en œuvre pour développer les régions ; les plans d'aménagement rural ; la protection de la nature ; la délimitation des zones de rénovation rurale ; la répartition des crédits entre les différentes régions et au sein de chaque région ; l'exemple de la Thiérache du Nord ; les zones de montagne ; la mise au point d'une politique cohérente en faveur de la montagne (p. 5374) ; le projet de loi sur l'agriculture montagnarde ; le fonds d'action rurale ; les conditions de ramassage scolaire ; le problème de l'enseignement ; la formation des hommes ; ses observations sur le baccalauréat D' ; l'enseignement vétérinaire ; la lutte contre les grandes épizooties ; le problème de la brucellose ; ses observations sur la fièvre aphteuse et la peste porcine (p. 5375) ; l'intensification du dépistage ; le problème de la vaccination ; la création d'une école de préposés sanitaires ; le projet de création d'une école des services vétérinaires ; les zones d'insémination artificielle ; la production laitière ; la question du différé d'amortissement ; la prime à l'abattage des vaches laitières ; le problème posé par l'élevage du bœuf, du porc et du mouton (p. 5376) ; les charges d'amortissement des bâtiments d'élevage en Hollande ; l'appareil de commercialisation néerlandais ; le marché des œufs : le problème du mouton ; les règles édictées par la commission européenne (p. 5377) ; le problème posé par le cheval ; la question des haras de La Roche-sur-Yon ; le redécoupage des circonscriptions de haras ; le problème de la viticulture ; l'importation de vins d'Algérie ; l'importation de vins italiens ; le prix moyen de la campagne (p. 5378) ; le renouvellement des facilités de financement pour les contrats de stockage ; les négociations communautaires ; la suspension de l'obligation des prestations viniques chez nos partenaires ; l'application de la complémentarité quantitative dans le cadre communautaire ; la délivrance des certificats d'importation ; le caractère des importations en provenance de Hollande ; la définition des vins de qualité ; le problème alcool ; les départements d'outre-mer ; les S.A.F.E.R. de la Réunion ; le problème du prix du sucre et des quotas de sucrerie pour la Réunion (p. 5379) ; le problème des fruits ; la production des pêches ; le marché de la pomme ; le cadastre fruitier (p. 5379) ; la distribution des produits laitiers aux enfants fréquentant les cantines des écoles publiques ; la distribution de la poudre de lait écrémé aux vieillards ; la distribution de pommes aux enfants des écoles ; le problème des écarts de prix entre la production et le commerce de détail ; la raison de l'échec partiel des groupements de producteurs et des comités économiques ; l'aspect cidricole de la question des pommes ; le problème de l'application de la T.V.A. aux coopératives d'utilisation des matériels agricoles (p. 5380) ; la politique extérieure de la Communauté écono-

Budget 1971

mique européenne ; le rôle du F.E.O.G.A. ; l'aide en matière d'oléagineux ; la question de la préférence communautaire ; le rôle de l'Europe dans une civilisation humaniste ; l'aide en nature aux pays sous-développés (p. 5381).

Intervention de M. Bernard Pons, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Agriculture (p. 5381 à 5387) : les problèmes de l'enseignement agricole ; les crédits d'investissement (p. 5381) ; l'établissement de la carte scolaire de l'enseignement public et privé agricole ; le déblocage d'une partie des crédits inscrits au F.A.C. ; les dépenses de fonctionnement de l'enseignement agricole ; la distribution des bourses dans l'enseignement privé ; les maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation ; la question du baccalauréat D' ; le problème de l'enseignement vétérinaire ; la reconstruction de l'école nationale vétérinaire de Lyon ; le problème de l'école nationale d'ingénieurs des travaux horticoles d'Angers ; le problème de l'attribution d'une prime de recherche aux enseignants des écoles nationales des ingénieurs de travaux des industries alimentaires ; l'école nationale des ingénieurs des techniques et des industries agricoles et alimentaires de Nantes ; l'indemnité viagère de départ (p. 5382) ; la situation des veuves d'exploitants ; l'octroi de l'indemnité viagère de départ aux exploitants des zones de montagne ; l'assiette des cotisations sociales agricoles ; le revenu cadastral ; la répartition des cotisations sociales agricoles ; l'étude des différents systèmes de substitut du revenu cadastral ; la question de savoir si la valeur vénale des fonds peut constituer une base convenable en matière de cotisation ; ses observations sur le bénéfice agricole moyen théorique ; le problème de la fixation dans le cadre de chaque région foncière retenue par l'administration fiscale d'un coefficient de conversion tiré du bénéfice réel des exploitations ; la question du système dit de la superficie et de la nature des cultures (p. 5383) ; le rôle du comité de gestion du budget annexe des prestations sociales agricoles dans la répartition annuelle des cotisations cadastrales ; le problème de l'écrêtement du revenu cadastral pour la détermination des cotisations individuelles ; le nombre des cotisants des divers régimes sociaux agricoles ; le problème des accidents du travail dont sont victimes les salariés agricoles ; l'assouplissement des conditions d'attribution des pensions d'invalidité aux exploitants agricoles (p. 5384) ; l'accroissement des dépenses de l'A.M.E.X.A. ; la réduction des cotisations des veuves qui ont des enfants à charge et un revenu inférieur à un certain plafond ; la retraite de base des personnes âgées ; l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité ; le problème de la transformation de l'allocation de la retraite ; la mutualité agricole ; le renforcement des moyens de l'inspection des lois sociales en agriculture ; la création d'une direction des affaires sociales au Ministère de l'Agriculture ; le problème de la suppression des abattements de zones (p. 5385) ; le déficit de la balance de produits ligneux ou à base de bois ; le rôle de l'Office national des forêts ; l'octroi de prêts aux scieries ; la détaxe des carburants au profit des bûcherons ; la protection de la forêt landaise ; la participation du fonds forestier national à la défense contre l'incendie ; l'exemple du Var ; le rôle de l'O.R.T.F. dans la défense des forêts ; la sécurité des lignes de haute tension qui franchissent les forêts (p. 5386) ; les crédits réservés aux lacs collinaires ; la coopération entre les forestiers et les corps de défense contre l'incendie ; l'amélioration du débroussaillement ; les crédits de défense contre l'incendie en Corse ; la reconstitution des zones détruites (p. 5387).

Etat B. — Crédits concernant le Ministère de l'Agriculture.

TITRE III : adoption (p. 5787).

TITRE IV : amendement du Gouvernement tendant à une majoration des crédits (p. 5387) ; le relèvement de la subvention au B.A.P.S.A. (*ibid*) ; avis favorable de la Commission des finances ; adoption de l'amendement ; adoption du titre IV (*ibid*).

Etat C : TITRE V : les insuffisances graves de ce budget ; la réduction massive des crédits de l'enseignement agricole ; la signification de la demande de scrutin ; adoption au scrutin des autorisations de programme du titre V (p. 5387) ; liste des votants (p. 5399, 5400) ; adoption des crédits de paiement (p. 5388).

TITRE VI : amendement du Gouvernement tendant à majorer les autorisations de programme (*ibid*) ; la nécessité de ne pas concentrer les crédits sur les régions déjà favorisées ; l'utilité de les affecter à des zones défavorisées mais non classées zones de rénovation (p. 5388) ; la détaxation du carbu-

rant agricole ; la répartition des crédits en autorisations de programme ; adoption de l'amendement ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre VI.

Etat D : TITRE III : adoption.

Art. 66 (*rattaché au Ministère de l'Agriculture*) : *Contribution additionnelle aux primes ou cotisations d'assurance destinée à alimenter le fonds national de garantie des calamités agricoles ;* adoption (p. 5389).

Après l'Art. 66 : deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Cointat ; le deuxième, par le Gouvernement tendant à l'insertion d'un nouvel article (*ibid*) ; sous-amendement de M. Collette ; l'amendement de M. Cointat n'est pas soutenu ; la limitation dans le temps des dispositions prévues par l'amendement du Gouvernement (p. 5389) ; adoption du sous-amendement ; adoption de l'amendement du Gouvernement, ainsi modifié (*ibid*) ; second amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article (cas d'exonération partielle des cotisations) ; l'exonération partielle des cotisations suivant l'importance du revenu cadastral ; la nécessité d'étendre l'abattement aux cotisations vieillesse, aux cotisations complémentaires A.M.E.X.A. et aux cotisations des prestations familiales ; les assurances vieillesse ; les conséquences néfastes de l'amendement du Gouvernement dans les départements à revenu cadastral élevé ; la possibilité d'utiliser le bénéfice forfaitaire comme base des cotisations ; la taxe spéciale sur les betteraves (p. 5390) ; l'exemple du département de la Somme (p. 5391) ; le plafonnement des cotisations de l'A.M.E.X.A. (*ibid*) ; avis favorable de la Commission (p. 5391) ; adoption de l'amendement (*ibid*).

Budget annexe des prestations sociales agricoles : adoption des crédits de l'article 44 (p. 5391) ; adoption des crédits de l'article 45 (p. 5391).

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

DISCUSSION : [26 octobre 1970] (p. 4683, 4709).

Le 25e anniversaire de la Libération (p. 4683, 4698) ; le devoir de solidarité (p. 4684, 4685, 4686, 4691, 4693, 4694, 4696, 4698, 4702, 4703) ; l'évolution du budget (p. 4684, 4685, 4691, 4692, 4693, 4695, 4700, 4702, 4704) ; les dépenses de fonctionnement (p. 4684, 4693) ; le montant des pensions et retraites (p. 4684, 4685, 4696, 4701, 4702) ; le rapport constant (p. 4684, 4685, 4691, 4693, 4694, 4696, 4700, 4703, 4704) ; la mise à parité progressive des pensions des déportés politiques et des déportés résistants (p. 4684, 4685, 4692, 4693, 4694, 4695, 4696, 4697, 4698, 4701, 4702, 4703, 4704) ; les pensions des ascendants (p. 4684, 4693, 4695, 4701, 4704, 4705) ; l'augmentation des pensions de veuves (p. 4685, 4691, 4694, 4695, 4700, 4702, 4703, 4704) ; la pension des veuves des grands invalides (p. 4684, 4693) ; la suppression des conditions de ressources pour les pensions de veuves et d'ascendants (p. 4685, 4693, 4694, 4703, 4704) ; l'amélioration de la situation des invalides à moins de 85 % (p. 4685, 4694, 4704) ; les modifications du Code des pensions militaires d'invalidité (p. 4684, 4686, 4691, 4700, 4705) ; le « taux de grade » (p. 4700, 4703) ; la réouverture de certains dossiers de pensions (p. 4692) ; l'extension de l'assurance maladie aux ayants droit qui n'en bénéficient pas (p. 4685, 4694, 4703) ; l'action de l'Office national des Anciens combattants (p. 4685, 4686, 4697) ; l'admission des anciens combattants d'Algérie au bénéfice des prestations sociales et au conseil d'administration de l'O.N.A.C. (p. 4685, 4686, 4692, 4693, 4694, 4707) ; les combattants d'Afrique du Nord (p. 4692, 4693, 4695, 4696) ; le titre de reconnaissance de la Nation (p. 4685, 4686, 4693, 4707) ; la retraite mutualiste pour les anciens d'Afrique du Nord (p. 4693, 4697, 4707) ; la carte du combattant A.F.N. (p. 4693, 4695, 4696, 4704, 4705, 4707) ; la carte du combattant 1914-1918 (p. 4696, 4700) ; l'égalité des droits à la retraite du combattant (p. 4691, 4694, 4697, 4702) ; les avantages des Anciens combattants fonctionnaires ou assimilés (p. 4702) ; les déportés (p. 4684, 4691, 4694, 4702) ; la gratuité du voyage annuel pour les parents des déportés (p. 4694, 4701) ; la pathologie de la captivité (p. 4692, 4694, 4697, 4698, 4701, 4702, 4703, 4706) ; l'avancement à 60 ans de l'âge de la retraite professionnelle au taux plein pour les anciens prisonniers de guerre (p. 4692, 4694, 4697, 4698, 4701, 4704) ; le statut des internés résistants (p. 4701, 4702) ; la situation des internés politiques (p. 4694, 4701, 4702) ; les anciens de Rawa-Ruska (p. 4697, 4701) ; les incorporés de force dans l'armée allemande (p. 4699, 4700, 4701, 4705, 4706) ; la présomption d'origine (p. 4699, 4701, 4705, 4706) ; la reconnaissance du statut de la personne contrainte au travail en pays

Budget 1971

ennemi (p. 4701, 4705) ; l'indemnisation des victimes de la violation du droit des gens (p. 4699, 4700, 4701, 4702, 4706) ; l'inadaptation du code des pensions à la pathologie des rescapés (p. 4705) ; le statut des réfractaires (p. 4691) ; l'extension du bénéfice du statut du réfractaire (p. 4706) ; le 8 mai : Fête nationale (p. 4691, 4695, 4697) ; la concertation entre le Gouvernement, les Anciens combattants, les parlementaires et la commission tripartite (p. 4692, 4693, 4695, 4696, 4698, 4700, 4702, 4703, 4707) ;

Interventions de M. Henri Duvillard, Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre (p. 4686 et p. 4709) : le caractère du budget ; le problème du rapport constant ; la valeur du point de pension militaire d'invalidité (p. 4686) ; la situation des pensionnés de guerre ; la base d'indexation des pensions militaires d'invalidité ; le problème de la réunion d'une commission tripartite chargée d'étudier une éventuelle modification du rapport constant ; les réductions opérées les chapitres de la dette publique au titre de l'ajustement des pensions ; la diminution du nombre des pensionnés ; l'importance du nombre total de points d'indices de pensions actuellement en paiement (p. 4687) ; le problème de la mise à parité des pensions des déportés politiques et des déportés résistants ; l'indication des différentes mesures prises par le Gouvernement ; la situation des ascendants et des veuves de guerre ; la modification des articles L. 67 et L. 72 du code des pensions militaires d'invalidité en ajoutant à la notion de « maladie incurable » celle de « maladie entraînant une incapacité permanente de travail » ; le relèvement de la majoration de pension accordée aux ascendants ayant perdu plusieurs enfants par suite de blessures reçues ou de maladies contractées ou aggravées sous les drapeaux (p. 4688) ; la réduction des tarifs de transports consentie aux militaires pensionnés hors guerre et aux victimes civiles pensionnées de guerre ; ses observations sur le problème de l'appareillage ; le renforcement du personnel médico-technique de l'appareillage ; l'amélioration des conditions de remboursement des prothèses auditives ; ses observations sur le chapitre des soins médicaux gratuits ; le problème des dépenses de fonctionnement ; les crédits destinés aux secours versés à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ; le rôle de l'Office national ; l'Institut national des invalides ; l'augmentation du plafond majorable des retraites mutualistes d'anciens combattants bonifiées par l'Etat ; l'extension du bénéfice des bonifications pour campagnes de guerre aux cheminots retraités des réseaux d'Afrique du Nord (p. 4689) ; l'attribution de la carte du combattant aux marins de la pêche et du commerce ; l'extension du statut des réfractaires ; la présentation des demandes de pensions des internés politiques ; la situation des anciens d'Afrique du Nord ; la levée de la forclusion pour les combattants volontaires de la résistance ; la situation des invalides pensionnés à un taux d'au moins 40 % ; le cas des évadés par l'Espagne internés pendant au moins 90 jours dans les établissements dits « balnearios » ; ses observations sur les camps de représailles de Rawa-Ruska, Colditz, Kobierzyn ou le camp russe de Tambow (p. 4690) ; le 25e anniversaire de la victoire (p. 4691) ; ses observations sur sa déclaration relative au 8 Mai (p. 4691) ; la réunion de la fédération mondiale des anciens combattants (p. 4691) ; la participation des parlementaires d'Alsace à la commission de travail créée au Ministère (p. 4699) ; (p. 4705) : le problème de l'octroi d'une pension aux ascendants dont les enfants de moins de 12 ans ont été tués à la guerre ; (p. 4709 à 4712) : le droit aux emplois réservés ouvert au profit des invalides de guerre (p. 4709) ; la situation des déportés de l'île d'Elbe ; le cas des internés de la citadelle de Huys ; le problème du cumul d'une pension militaire de service et d'une pension militaire d'invalidité ; le contentieux relatif aux anciens combattants alsaciens de Tambow ; l'indemnisation par le gouvernement de l'Allemagne fédérale des anciens incorporés de force dans l'armée allemande et des patriotes résistants à l'occupation dans les départements du Rhin et de la Moselle ; la bonification de campagne en faveur des anciens incorporés de force dans l'armée allemande ; l'octroi de la carte de combattant aux militaires d'Afrique du Nord ; l'attribution à ces militaires d'un titre de Reconnaissance de la nation ; leur participation à l'Office ; le problème d'affiliation à la Sécurité sociale des titulaires d'une pension d'ascendant ou de veuve ; le cas des prisonniers de guerre ; le rétablissement de la retraite du combattant 1939-1945 sur la célébration du 8 mai (p. 4710) ; le problème de l'abaissement à 60 ans de l'âge de la retraite ; ces observations sur la déclaration de M. Pompidou au président du comité de liaison des anciens combattants ; le cas des déportés politiques et des

déportés résistants ; l'amélioration du sort des veuves, des orphelins et des ascendants (p. 4711) ; le problème de la réunion d'une commission tripartite (p. 4712).

Etat B : répartition des crédits applicables aux dépenses ordinaires des services civils (p. 4712).

TITRE III : adoption.

TITRE IV : la commission tripartite (p. 4712, 4713) ; la qualité de combattant aux armées d'A.F.N. (p. 4712, 4713) ; amendement du groupe socialiste tendant à supprimer les crédits inscrits au titre IV (p. 4712).

Intervention de M. Henri Duvillard, Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre (p. 4713) : ses observations sur l'amendement du groupe socialiste ; la suppression de la presque totalité du budget.

Rejet de l'amendement au scrutin ; liste des votants (p. 4745, 4746) ; les incorporés de force ; (p. 4713) ; la présomption d'origine ; l'indemnisation ; adoption du titre IV (*ibid*) ;

Art. 67 : *Modification du Code des pensions militaires d'invalidité ;* adoption ;

Art. 68 : *Majoration des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre ;* adoption (p. 4714).

Après l'Art. 68 : amendement du Gouvernement tendant à l'attribution du titre de « patriote transféré en Allemagne » (p. 4713, 4714) ; la validation des titres après annulation par le Conseil d'Etat de l'arrêté interministériel les attribuant pour vice de forme (p. 4714) ; les transférés en Italie ; adoption de l'amendement.

DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE

DISCUSSION [30 octobre 1970] (p. 4956, 4977, 4997).

Les crédits du ministère du développement industriel et scientifique (p. 4959, 4962, 4994) ; la réorganisation des services du Ministère (p. 4956, 4961) ; la nécessité de l'information du Parlement (p. 4962, 4982) ; le contrôle du Parlement sur les subventions aux entreprises privées (p. 4958) ; la restructuration industrielle de la France (p. 4893, 4986, 4987, 4989) ; l'augmentation des crédits de l'Institut de développement industriel (p. 4956, 50000) ; le rôle de cet Institut (p. 4983, 4990, 5000) ; la composition du Conseil d'administration (p. 5000) ; les relations entre l'Institut et les sociétés de développement régional (p. 4956) ; l'action du Ministre du développement industriel sur l'industrie privée (p. 5000) ; la nécessité d'accélérer l'industrialisation (p. 5001) ; la faiblesse des marges bénéficiaires des entreprises (p. 4990) ; la restructuration et le développement de l'industrie mécanique (p. 4958, 4990) ; le sous-développement industriel du Languedoc-Roussillon (p. 4991) ; les dangers de l'industrialisation pour l'environnement (p. 4986) ; les conséquences des concentrations industrielles pour les travailleurs (p. 4987) ; les conséquences de l'accroissement de la productivité pour les travailleurs (p. 4987) ; les subventions aux petites et moyennes entreprises (p. 4956) ; le rôle des petites et moyennes entreprises (p. 4983, 4986) ; les concours de l'Institut de développement industriel (p. 4983) ; les assistants techniques des métiers (p. 4959, 4989) ; la situation de l'artisanat (p. 4989, 4991) ; la protection sociale des artisans (p. 4989) ; la formation professionnelle des artisans (p. 4989) ; l'industrie française et la concurrence internationale (p. 4985) ; la politique industrielle sur le plan européen (p. 4957) ; les investissements étrangers (p. 4958) ; les investissements français à l'étranger (p. 4990) ; l'exportation de produits hautement élaborés (p. 4958) ; la création d'entreprises capables de s'imposer sur les grands marchés mondiaux (p. 4990) ; les limitations aux importations d'articles en coton (p. 5001) ; les négociations sur le niveau des droits de douanes sur les articles en coton (p. 5001) ; la politique énergétique (p. 4958, 5002, 5003) ; le coût excessif de l'énergie en France (p. 5003) ; l'augmentation rapide de la consommation d'énergie (p. 5002) ; la fiscalité de l'énergie (p. 5003) ; les négociations pétrolières avec l'Algérie (p. 4958, 5003) ; la diversification des sources d'approvisionnement en pétrole (p. 5003, 5004) ; le prix du charbon sarrois (p. 4958) ; la fermeture des Houillères d'Auvergne (p. 4992) ; la réduction de la production charbonnière (p. 4984, 4985, 4987, 4988, 4993, 4995) ; la situation du personnel des houillères (p. 4984, 4987, 4995) ; le développement de la pétrochimie et le gisement de gaz de Lacq (p. 4983) ; le développement de la pétrochimie dans la région du Nord (p. 4984) ; la fourniture du gaz de Lacq dans le Sud-Est (p. 4998) ; le montant des crédits affectés à la recherche scientifique (p. 4959, 4960, 4961, 4994, 4998, 5002) ; les créations d'emplois (p. 4959, 4994, 4995) ; la situation

Budget 1971

du personnel de la recherche scientifique (p. 4959, 4961) ; la nécessité de soutenir la recherche fondamentale (p. 4994) ; la rentabilité de la recherche (p. 4982) ; la nécessité d'une politique européenne de la recherche (p. 4960) ; le contrôle des grands organismes de recherche (p. 4962, 4982) ; la mission du commissariat à l'énergie atomique (p. 4960, 4961, 4962, 4982, 4994, 4998, 4999, 5002) ; le nouveau statut du C.E.A. (p. 4999) ; les programmes du C.E.A. (p. 4999) ; la réforme du C.E.A. et le rapport Cristofini (p. 4982) ; les liaisons entre le C.E.A. et l'Université (p. 4982, 4998) ; la coopération internationale pour la recherche nucléaire (p. 4960) ; la politique française de recherche spatiale (p. 4962, 4999) ; la progression des crédits affectés au Centre national d'études spatiales (p. 4960, 4999) ; la crise du C.N.E.S. (p. 4999) ; les négociations en cours avec la N.A.S.A. (p. 4960) ; les satellites et les lanceurs européens (p. 4960, 4961, 4982) ; les problèmes du personnel du C.N.E.S. (p. 4982, 4999) ; la faiblesse de l'industrie de l'informatique (p. 4960, 4961, 4963, 4994) ; le plan-calcul (p. 4960) ; la politique européenne de l'informatique (p. 4960, 4963) ; la progression du budget du C.N.E.X.O. (Centre national d'exploitation des océans) (p. 4991) ; les applications industrielles des recherches du C.N.E.X.O. (p. 4992) ; la pollution des mers (p. 5004) ; les crédit du centre national des télécommunications (p. 4962) ; les négociations sur l'*Intelsat* (p. 4963).

Interventions de M. François Ortoli, Ministre du Développement industriel et scientifique (p. 4963 et 5004) : la réorganisation du ministère ; l'importance de la formation professionnelle ; l'abandon des formes de tutelle considérées comme classiques ; le rôle de la puissance publique ; la mission du ministère (p. 4963) ; la politique des investissements étrangers ; le rôle du fonds de développement économique et social ; l'information au niveau parlementaire ; ses observations sur l'annexe recherche ; le problème de la recherche ; la notion des services votés ; la fusion de l'activité de recherche et de l'action d'application économique illustrée par le professeur Néel qui a obtenu le Prix Nobel de physique ; la croissance des crédits de recherche ; la recherche fondamentale ; le Commissariat à l'énergie atomique (p. 4964) ; la recherche appliquée ; les nouvelles générations en matière de filières atomiques ; les surgénérateurs ; l'exemple du réacteur *Rapsodie ;* ses observations sur le *Phénix ;* le perfectionnement de la filière uranium naturel-graphite-gaz ; l'établissement d'une nouvelle filière en eau légère-uranium enrichi ; le problème de la coopération internationale ; les travaux sur l'ultracentrifugation ; ses observations sur l'Euratom ; l'exemple du Centre européen de recherches nucléaires (p. 4965) ; la diversification du Commissariat à l'énergie atomique ; la définition de la politique spatiale ; la nécessité de donner la priorité aux satellites d'application ; la construction de lanceurs ; ses observations sur le marché de la communication ; l'offre américaine de coopération au programme post-Apollo ; le problème de l'informatique (p. 4966) ; la diffusion de l'informatique ; l'activité de l'Institut de recherche d'informatique et d'automatique (I.R.I.A.) ; le problème de l'enseignement ; la situation de l'industrie française des composants ; les résultats obtenus en matière de métrologie ; l'utilité d'une action concertée ; l'association de la recherche technique et de la réflexion commerciale ; le problème de l'information (p. 4967) ; le développement de l'innovation ; l'effort d'investissement ; le problème de l'énergie ; la diversification et la sécurité de notre approvisionnement ; le problème du pétrole ; ses observations sur Elf ou l'E.R.A.P. ; les négociations avec l'Algérie ; les orientations en matière de charbon ; la création d'emplois dans les régions minières ; ses observations sur Covesar ; le problème du gaz ; ses observations sur l'électricité ; la situation de nos centrales nucléaires ; la diversification sur les filières à eau légère ; le renforcement des structures de production des matériels nucléaires ; la chimie (p. 4968) ; l'industrie des biens d'équipement ; la sidérurgie ; le problème de l'industrie textile ; le problème du comité de rénovation industrielle et commerciale de cette industrie ; la situation de l'industrie de l'ameublement ; le rôle de l'institut de développement industriel ; l'action en matière de formation professionnelle ; le rôle de la fondation nationale pour la gestion ; les problèmes de l'apprentissage ; la lutte contre les nuisances ; ses observations sur l'artisanat et les petites et moyennes industries ; la formation des hommes ; les aides de l'Etat dans ce secteur (p. 4969, 4970) ; (p. 5000) : ses observations sur les paroles de M. Carpentier ; le problème de l'approvisionnement en tôles des chantiers de l'Atlantique ; (p. 5004 à 5009) : les liaisons entre le Commissariat à l'énergie atomique et Electricité de France ; la diversification

des opérations du Commissariat à l'énergie atomique ; ses observations sur le rapport de M. Cristofini ; l'interpénétration du Commissariat à l'énergie atomique et de l'Université ; le problème des régions dans lesquelles se trouvent les industries traditionnelles ; le problème du gaz de Lacq ; le rapprochement de la Société nationale des pétroles d'Aquitaine et du groupe Total ; le développement des grandes sociétés chimiques ; les problèmes du marché charbonnier ; la question du bassin du Nord - Pas-de-Calais ; la politique énergétique de la France ; la comparaison de rendement des houillères nationales et des houillères de la Communauté ; l'industrialisation de la région Nord - Pas-de-Calais (p. 5005) ; l'implantation d'un steam-cracking dans cette région ; la politique des matières premières et de l'énergie ; les finalités sociales de la politique de développement industriel ; la sidérurgie ; son affirmation que l'effort de productivité et de croissance économique est entrepris au bénéfice des travailleurs ; les subventions inscrites au profit des houillères ; ses observations sur la caisse de retraite complémentaire des employés techniciens et agents de maîtrise des mines ; le problème de l'artisanat ; la question de l'apprentissage ; l'institut de développement industriel ; le problème des investissements étrangers (p. 5006) ; ses observations sur la région Provence-Côte d'Azur et la région du Languedoc ; le Centre national d'exploration des océans ; la part du revenu national de la France consacrée à la recherche ; les crédits de la recherche militaire ; la desserte en gaz des communes de Fleurance et de Lectoure ; l'utilisation du gaz de pétrole liquéfié (p. 5007) ; la composition du conseil de l'I.D.I. ; les problèmes de l'industrie textile et notamment de l'industrie cotonnière ; la rationalisation des choix ; l'évolution du Commissariat à l'énergie atomique (p. 5008) ; le rôle du Ministre du Développement industriel et scientifique ; nos relations avec l'Europe ; les négociations avec l'Algérie ; le problème de la pollution des mers (p. 5009).

Intervention de M. Bernard Lafay, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre du Développement industriel et scientifique (p. 4977 à 4979) : la situation du Centre national pour l'exploration des océans ; l'importance de l'océanologie ; la production de la pêche océanique ; les limites de l'exploitation directe des ressources naturelles des océans (p. 4977) ; la recherche biologique de base ; l'amélioration des techniques de pêche ; les résultats des recherches effectuées à Nantes sur la production de protéines de poisson utilisables en alimentation humaine et animale ; l'exploitation des matières minérales et fossiles ; l'extraction du pétrole *off shore ;* la prospection du plateau continental ; ses observations sur l'opération de plongée profonde *Janus II ;* la société C.O.M.E.X. ; le problème des pollutions maritimes par les hydrocarbures ; le rôle du centre océanologique de Bretagne (p. 4978, 4979).

Intervention de M. Gabriel Kaspereit, Secrétaire d'Etat à la moyenne et petite industrie et à l'artisanat (p. 4979 à 4981) ; les conditions du développement de la marine et de la petite industrie ; le rôle de l'Institut de développement industriel ; l'action des sociétés de développement régional ; l'élargissement de l'accès des entreprises de dimension moyenne au marché des valeurs à revenu variable ; l'examen du projet de loi sur les créances dites de dernier rang destinées à atteindre une épargne qui n'est pas encore mobilisée ; les résultats des moyennes et petites industries avec les entreprises de plus grande dimension ; la réglementation des marchés ; les capacités d'innovations de notre industrie ; la gestion et l'information de la moyenne et petite industrie ; le rôle du centre de formation des assistants techniques en gestion industrielle (p. 4979) ; le problème de l'artisanat ; le problème de la protection sociale et de la fiscalité en cette matière ; la question du forfait ; la progressivité de la patente ; ses observations sur les titres « artisan en son métier » et « maître artisan » ; le problème de l'apprentissage ; l'assistance technique (p. 4980) ; la politique de l'environnement ; l'implantation des industries dans le cadre d'un aménagement urbain et rural ; l'instauration d'une prévention efficace contre les nuisances dues à l'utilisation de certains produits industriels ; la protection de l'espace souterrain et des richesses du sous-sol ; la promotion d'une politique de recherche en matière d'environnement (p. 4981).

Etat B : TITRE III. — Crédits du Ministère du Développement industriel et scientifique. — Dépenses ordinaires des services civils (Mesures nouvelles) : amendement de M. Poncelet tendant à réduire de 1.027.500 F le montant des mesures nouvelles (p. 5009) ; l'opportunité des crédits destinés à une enquête sur la modernisation du secteur des métiers ; les difficultés de la précédente

Budget 1971

enquête ; le double emploi de cette enquête avec les études régionales (p. 5009) ; la méthode adoptée par l'I.N.S.E.E. pour cette enquête ; les distorsions créées par les entreprises saisonnières et nouvellement créées ; les résultats intéressants apportés par cette enquête sur les investissements dans le secteur des métiers (p. 5010) ; le manque d'information en matière d'artisanat (*ibid.*) ; le plan du Gouvernement (p. 5011) ; retrait de l'amendement (*ibid.*) ; adoption du titre III.

TITRE IV : amendement de M. Poncelet tendant à augmenter la réduction de crédits ; la réduction de la subvention à la Caisse de compensation des combustibles minéraux solides ; le déficit du comptoir des ventes du charbon sarrois ; le prix trop élevé de ce charbon ; la nécessité de remettre en cause le traité de 1956 ; retrait de l'amendement (p. 5012) ; amendement de M. Poncelet tendant à augmenter la réduction de crédits ; les dépenses excessives de la Maison des métiers d'art (*ibid.*) ; retrait ; amendement du Gouvernement tendant à transférer les crédits de la subvention pour l'artisanat d'art à la formation professionnelle (p. 5012).

Intervention de M. Gabriel Kaspereit, Secrétaire d'Etat à la moyenne et petite industrie et à l'artisanat (p. 5012) : l'activité de la Maison des métiers d'art français ; la possibilité de faciliter l'ouverture de trois nouvelles agences en Auvergne, dans les pays de la Loire et dans le Languedoc-Roussillon ; l'utilité des stages de technologie avec le concours d'industriels.

Rejet de l'amendement (p. 5013) ; adoption du titre IV (p. 5013).

TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (*ibid*).

TITRE VI : adoption au scrutin des autorisations de programme ; liste des votants (p. 5023, 5024) ; adoption des crédits de paiement (p. 5013).

ÉCONOMIE ET FINANCES

I. — *Charges communes.*

DISCUSSION [17 novembre 1970] (p. 5716).

L'amélioration de la situation du Trésor (p. 5717) ; l'émission de bons du Trésor représente le moyen essentiel de financement ; le désendettement du Trésor vis-à-vis du système bancaire ; les variations du taux de placement auprès des banques des bons du Trésor ; la rapide augmentation des pensions et retraites depuis 1963 ; les revendications des retraités (p. 5717, 5718, 5719, 5720) ; les efforts importants de rattrapage pour les allocations du fonds national de solidarité ; l'absence de mesures particulières pour les rentiers viagers ; la diminution des subventions à l'agriculture en application des règlements de la politique agricole commune (p. 5718) ; les observations du Ministre sur l'évolution des différents postes que comporte ce budget (p. 5718) ; la nécessité d'une véritable indemnisation des rapatriés (p. 5718) ; l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans ; le décalage entre l'évolution des rentes, allocations et retraites et le coût de la vie ; les problèmes posés par l'application du Code des pensions ; les conditions d'attribution des majorations pour les titulaires ayant élevé trois enfants ; les crédits nécessaires au financement des augmentations des traitements des fonctionnaires (p. 5719) ; la comparaison entre les retraites du secteur privé et celles de la fonction publique ; l'égalité fiscale entre les retraités et les actifs ; l'intégration de l'indemnité de résidence (p. 5719, 5720) ; le maximum d'annuités liquidables fixé à 25 pour certains titulaires de pensions proportionnelles (p. 5720) ; le reversement de la pension d'une femme fonctionnaire sur le conjoint survivant (p. 5720) ; la suite à donner aux travaux de la commission Jouvin ; les modalités de paiement des indemnisations aux rapatriés (p. 5721) ; le placement des fonds prévus pour l'indemnisation et la création d'un fonds national de l'indemnisation ; la construction de H.L.M. grâce aux ressources de ce fonds (p. 5721).

Etat B : Crédits concernant le Ministère de l'Economie et des Finances (I. — Charges communes) : TITRE I : adoption de la réduction de crédits (p. 5721).

TITRE II : adoption.

TITRE III : adoption.

TITRE IV : l'utilisation de 265 millions sur les 500 millions prévus pour l'indemnisation des rapatriés pour le remboursement des prêts moratoires (p. 5721) ; la nécessité d'affecter effectivement 500 millions aux rapatriés ; les initiatives parlementaires pour la création d'un fonds spécial pour l'indemnisation (p. 5722) ; la nécessité de ne pas avoir recours à la procédure de régulation des crédits.

Intervention de M. Jacques Chirac, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances (p. 5722) : le problème de la création d'un fonds spécial d'indemnisation en faveur des rapatriés ; le moratoire au profit des bénéficiaires de prêts d'installation ; adoption de la réduction de crédits (p. 5722).

TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (*ibid.*).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 5723).

II. — *Services financiers.*

DISCUSSION [17 novembre 1970] (p. 5660).

L'augmentation des crédits supérieure à la moyenne du budget (p. 5661) ; la poursuite de l'équipement électronique du Ministère des Finances (p. 5661, 5667) ; l'augmentation modérée des effectifs (p. 5661, 56767) ; le doublement des dépenses en capital en raison de l'effort de l'équipement immobilier (p. 5661) ; les revendications du personnel du Ministere de l'Economie et des Finances (p. 5668) ; la complexité des tâches des fonctionnaires des impôts (p. 5667) ; le sérieux et la qualité de l'enseignement du centre de formation professionnelle (p. 5661) ; la réforme d'ensemble des postes comptables (p. 5661) ; les bouleversements imposés par cette réforme (p. 5661) ; le maintien d'un service de la viticulture à la direction générale des impôts (p. 5661) ; les transformations du rôle du service des douanes (p. 5661) ; l'ouverture de bureaux de douane à l'intérieur du territoire (p. 5661) ; la situation des agents de l'expansion économique à l'étranger (p. 5662) ; la simplification des impôts (p. 5622) ; le rétablissement de l'équilibre du commerce extérieur (p. 5662) ; l'augmentation importante des exportations d'automobiles (p. 5662) ; la faiblesse du commerce extérieur français par rapport à celui de nos principaux partenaires (p. 5663) ; la faiblesse de l'industrie française (p. 5663) ; l'inadaptation du Centre du commerce extérieur (p. 5663) ; la nécessité de créer à Paris un centre du commerce international (p. 5663) ; l'intérêt de créer un organisme chargé de mettre en place des points de vente à l'étranger (p. 5663) ; l'augmentation de 30 % des crédits destinés à l'assistance technique au commerce (p. 5664) ; l'utilité des assistants techniques du commerce pour les petits commerçants (p. 5664) ; l'activité réelle du comité national de la consommation (p. 5664) ; le rôle de l'Institut national de la consommation (p. 5664) ; la faible implantation des organisations de consommateurs (p. 5664) ; les études sur la recherche commerciale (p. 5664).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 5665 à 5667) : les missions des services économiques et financiers ; le renforcement des effectifs ; l'accroissement de leur productivité ; la transformation des structures administratives ; la fusion des anciennes régies financières ; l'administration des douanes ; les services extérieurs du Trésor ; l'équipement des services (p. 5665) ; ses observations sur le parc d'ordinateurs ; la mécanisation du traitement de l'impôt ; la comptabilité des services hospitaliers des collectivités locales ; l'allégement des tâches et la simplification des procédures ; l'établissement pour les petites et moyennes entreprises d'un régime d'imposition simplifié en matière de taxe sur le chiffre d'affaires et de bénéfices industriels et commerciaux ; les rapports entre les administrations et le public ; l'opération « portes ouvertes » dans l'ensemble des services ; la mission d'information du ministère ; sa mission d'encouragement à l'exportation ; l'évolution du commerce extérieur ; la réorganisation du financement de nos exportations de biens d'équipement ; le problème de la concurrence (p. 5666) ; la politique fiscale ; la conception de l'impôt ; le niveau de qualification des personnels (p. 5667).

Etat B concernant les crédits du Ministère de l'Economie et des Finances (II. — Services financiers).

TITRE III : les droits de succession payés par les enfants naturels sur les libéralités de leurs grands-parents (p. 5668) ; les droits de succession des enfants de l'assistance publique sur les legs de leurs parents nourriciers (p. 5668) ; adoption du titre.

TITRE IV : la garantie des investissements privés réalisés à l'étranger ; la limitation des mécanismes d'assurance aux pays de la zone franc ; la nécessité de diversifier nos échanges extérieurs (p. 5669) ; le choix des bureaux de dédouanement ; la reconversion des transitaires en douane (*ibid.*) ; amendement de la Commission des finances et de M. Poudevigne tendant à réduire les crédits du titre IV ; les dépenses excessives de la

Budget 1971

conférence internationale des contrôles d'assurance des Etats africains et malgache (p. 5669) ; adoption de l'amendement (p. 5670) ; amendement de M. Claude Martin tendant à réduire le montant des mesures nouvelles du titre IV (*ibid*) ; le manque d'efficacité de la recherche commerciale ; les subventions déguisées à des associations de consommateurs ; adoption de l'amendement ; amendement de M. Claude Martin tendant à réduire les mesures nouvelles du titre IV (p. 5670) ; le gaspillage dans les études sur la consommation ; les informations tendancieuses émises par certaines organisations de consommateurs ; la nécessité de l'information des consommateurs ; le rôle joué par les organismes d'information ; la possibilité pour le Parlement de surveiller l'utilisation des subventions (p. 5670) ; rejet de l'amendement ; adoption du titre IV.

TITRE V : Etat C. — Adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (*ibid.*).

ÉDUCATION NATIONALE

DISCUSSION [14 novembre 1970] (p. 5539, 5555).

L'importance du budget (p. 5539, 5541, 5548, 5550, 5551, 5552, 5553, 5555, 5556, 5560, 5562, 5568, 5572, 5574, 5578, 5581) ; son taux d'accroissement (p. 5539, 5540, 5542, 5543, 5548, 5551, 5562, 5568, 5574) ; ses défauts de structure (p. 5540) ; les services du Ministère de l'Education nationale (p. 5564) ; l'accroissement des dépenses de fonctionnement au détriment de celles d'investissement (p. 5539, 5543, 5556, 5568) ; l'Education nationale, premier bâtisseur de France (p. 5542) ; les équipements de l'Education nationale et le Fonds d'action conjoncturelle (p. 5542, 5551, 5557) ; la moindre progression des dépenses d'investissement (p. 5542, 5549, 5551, 5553) ; les travaux d'entretien (p. 5556) ; l'industrialisation des programmes (p. 5542) ; les classes démontables (p. 5542, 5568, 5574, 5575) ; la hausse des prix (p. 5542, 5548) ; l'achèvement des bâtiments scolaires et la rentrée scolaire (p. 5542) ; la baisse des dotations pour les équipements de l'enseignement supérieur (p. 5542, 5549) ; la priorité donnée à l'équipement de l'enseignement secondaire (p. 5542, 5551, 5555) ; la progression des crédits d'équipement destinés à la recherche (p. 5542, 5576) ; la non-réalisation du Ve Plan en matière d'équipement (p. 5549, 5555, 5556, 5557) ; le VIe Plan (p. 5549, 5551, 5553, 5556, 5557, 5558, 5571, 5575, 5576, 5578) ; le plan biennal de construction d'établissements du second degré dans l'Essonne (p. 5565) ; les équipements sportifs (p. 5542, 5560) ; le budget de la Jeunesse et des Sports (p. 5562) ; le recul du budget d'équipement des universités nouvelles (p. 5576) ; la jeune faculté de Saint-Etienne (p. 5579) ; la nécessité d'un collectif (p. 5540, 5543, 5551, 5563) ; le retrait de la C.G.T. de la Commission plénière de l'enseignement du VIe Plan (p. 5552) ; l'aide de l'Etat aux collectivités locales (p. 5540) ; son augmentation (p. 5564) ; les constructions scolaires (p. 5566) ; les charges des collectivités locales (p. 5542, 5543, 5549, 5551, 5552, 5553, 555, 5558, 5560, 5561, 5562, 5564, 5566, 5568, 5569, 5571, 5581) ; le rythme de nationalisation des collèges d'enseignement supérieur (p. 5540, 5543, 5549, 5553, 5560, 5562, 5564, 5569, 5571, 5581) ; le poids écrasant des dépenses de personnel (p. 5540, 5556) ; l'incidence de toute mesure catégorielle (p. 5540) ; les problèmes de personnel (p. 5541, 5543, 5558, 5562) ; sa qualité (p. 5541) ; les créations d'emplois ; leur insuffisance (p. 5539, 5540, 5543, 5549, 5551, 5553, 5556, 5557, 5566) ; les difficultés des conditions de travail (p. 5558) ; la situation des professeurs d'enseignement général de l'I.N.S.A. (p. 5543) ; la situation des maîtres auxiliaires de l'enseignement du second degré (p. 5549, 5581) ; le statut des directeurs des écoles nationales du premier degré (p. 5543) ; les nombre des instituteurs remplaçants (p. 5566) ; leur formation (p. 5568) ; la revalorisation de la situation des instituteurs (p. 568) ; la formation et la préparation aux diverses fonctions de chef d'établissement (p. 5567) ; le statut et la carrière des inspecteurs départementaux de l'Education nationale (p. 5543, 5558, 5562) ; la situation du personnel d'intendance universitaire (p. 5560, 5561, 5569) ; l'augmentation du nombre des auxiliaires (p. 5543) ; l'insuffisance quantitative et qualitative des surveillants d'externat (p. 5575) ; les emplois de l'internat et de la demi-pension (p. 5557, 5571) ; la place du corps enseignant dans la société (p. 5541) ; le complexe des enseignants, la mutation des systèmes d'éducation et des matières enseignées (p. 5541) ; l'attitude de la majorité des syndicats d'enseignants et de certaines associations de parents d'élèves (p. 5541) ; le développement de la participation dans les rapports maîtres-élèves (p. 5541, 5559, 5560) ; la présence des parents et des élèves dans les conseils de classe (p. 5543) ; la mise en

place de l'Institut de formation des maîtres (p. 5579) ; la formation des maîtres et des professeurs (p. 5540, 5541, 5549, 5551, 5552, 5565, 5568, 5570, 5575) ; le recyclage (p. 5566) ; la formation pédagogique (p. 5566) ; la réforme de l'Institut pédagogique national (p. 5541, 5579) ; la situation des conseillers pédagogiques départementaux (p. 5543, 5562) ; la réforme pédagogique (p. 5540, 5541, 5549, 5564) ; la nécessité d'un appareil statistique au sein du Ministère de l'Education nationale (p. 5540) ; la mise en application totale de la loi d'orientation universitaire (p. 5540, 5543, 5544, 5549, 5579, 5580, 5581) ; l'autonomie (p. 5549, 5559, 5565, 5570) ; la valeur des diplômes (p. 5559, 5567, 5581) ; la responsabilité du recrutement (p. 5559, 5565) ; les inconvénients de la sectorisation (p. 5559) ; la sélection (p. 5565, 5581) ; la participation (p. 5559, 5570) ; sa mauvaise orientation (p. 5559) ; les conseils de classe (p. 5563,) ; la pluridisciplinarité (p. 5554, 5559) ; le détournement de la notion de franchise universitaire (p. 5559) ; les maoïstes et les gauchistes (p. 5565) ; Nanterre (p. 5559, 5565, 5570, 5581) ; le malaise de l'Université (p. 5541, 5544, 5552) ; la crise de civilisation (p. 5541) ; les centres expérimentaux de Dauphine et de Vincennes (p. 5540) ; la tentative de politisation des élèves du second cycle (p. 5575) ; la rentrée scolaire 1970 (p. 5551, 5557, 5574, 5578, 5580) ; dans les enseignements élémentaire et secondaire (p. 5540) ; la rentrée anticipée du corps enseignant (p. 5567) ; les retards scolaires (p. 5551, 5566, 5571, 5572) ; la proportion de retards au niveau de l'école élémentaire (p. 5554, 5566) ; les classes de rattrapage (p. 5566) ; la dégradation de l'enseignement (p. 5551) ; le taux excessif d'échec aux examens (p. 5541) ; la baisse du niveau scolaire (p. 5575) ; la culture et sa diffusion (p. 5552) ; le bouleversement du système de notation (p. 5575) ; la répartition de l'année scolaire en périodes (p. 5567) ; l'isolement des lycéens (p. 5567) ; l'inadéquation des formations et des débouchés professionnels (p. 5541) ; le problème du contenu de l'enseignement (p. 5541, 5550) ; le latin (p. 5543) ; la nécessaire répartition des étudiants entre les disciplines littéraires et scientifiques (p. 5541, 5567, 5570, 5576) ; le latin (p. 5541, 5543, 5544, 5562) ; le tiers temps (p. 5541, 5551, 5560, 5566) ; les techniques audiovisuelles (p. 5541) ; la carte scolaire (p. 5541, 5564, 5580) ; la participation à son élaboration (p. 5580) ; la recherche scientifique ; le mécontentement (p. 5575, 5576) ; le C.N.R.S. (Centre national de la recherche scientifique) (p. 5541, 5552, 5566, 5576, 5579, 5580) ; sa gestion (p. 5541) ; l'augmentation des crédits d'équipement (p. 5542, 5549, 5563) ; l'augmentation des crédits de recherche (p. 5541, 5542, 5549) ; les emplois (p. 5549) ; la recherche scientifique et la diffusion de la culture (p. 5581) ; le statut des chercheurs (p. 5581) ; la construction du réacteur à haut flux de Grenoble (p. 5542) ; l'Agence nationale de valorisation de la recherche scientifique (p. 5542) ; le développement des tâches de prévision et d'informatique (p. 5540) ; la crise et les problèmes de l'enseignement technique (p. 5544, 5549, 5550, 5552, 5562, 5564, 5565, 5566, 5567, 5568, 5570) ; la valorisation de l'enseignement technique (p. 5541, 5549, 5550, 5552, 5566, 5570, 5580) ; l'échec des Instituts universitaires de technologie (p. 5541, 5544,, 5549, 5550, 5563, 5565, 5578) ; l'I.U.T. de Quimper (p. 5569) ; la baisse des entrées dans les collèges d'enseignement technique (p. 5549) ; l'accueil des jeunes filles dans les C.E.T. (p. 5568, 5578) ; l'évolution des C.E.T. (p. 5544, 5550) ; l'augmentation de leur nombre (p. 5568, 5570, 5571, 5573, 5578) ; la création du baccalauréat de technicien (p. 5544, 5550) ; la réorganisation du C.A.P. (p. 5571, 5577) ; le brevet d'études professionnelles (p. 5550) ; sa promotion (p. 5571) ; l'Association pour l'enseignement professionnel et la promotion sociale de Grenoble (p. 5570) ; le patronat et l'enseignement technique (p. 5570) ; la situation des directeurs de C.E.T. (p. 5550, 5558, 5571) ; les enseignants auxiliaires dans le technique (p. 5550, 5571) ; les horaires des personnels de l'enseignement technique (p. 5543) ; leurs revendications (p. 5568, 5569, 5570, 5571) ; le recrutement de professeurs contractuels (p. 5563) ; le mi-temps (p. 5563) ; la revalorisation de la fonction de conseiller pédagogique (p. 5562) ; l'O.N.I.S.E.P. (p. 5541, 5549, 5579) ; le développement des services de l'orientation (p. 5549, 5571) ; l'enseignement dispensé dans les classes pratiques et les classes de transition (p. 5543, 5549, 5550) ; son inadaptation (p. 5544, 5551, 5566, 5570, 5578) ; la formation permanente (p. 5541, 5563, 5564, 5566, 5576, 5577, 5579, 5588) ; Le C.U.C.E.S. (p. 5577) ; le Conservatoire National des Arts et Métiers (p. 5566) ; la réforme de l'Institut pédagogique national (p. 5541, 5579) ; le statut et le rôle des conseillers d'information et d'orientation (p. 5579) ; l'orientation (p. 5552, 5565, 5568, 5571, 5572, 5579) ; la reconversion (p. 5576, 5577) ; la notion de « mission industrielle de l'appareil éducatif » (p. 5551) ; l'aide à l'enseignement

Budget 1971

privé (p. 5551, 5556, 5558, 5560, 5569, 5571) ; la privatisation de l'enseignement (p. 5552) ; l'enseignement et la vie économique (p. 5563, 5566, 5568) ; Fos (p. 5570) ; la coordination des activités économiques et de l'Education nationale (p. 5564, 5576, 5578) ; la répartition de l'année scolaire en périodes (p. 5567) ; l'instruction civique et l'apprentissage de la vie économique et sociale (p. 5563, 5565) ; l'effort financier demandé aux familles (p. 5552, 5557, 5562, 5571, 5572, 5579) ; l'allocation scolaire et ses conséquences (p. 5553) ; les bourses (p. 5552, 5553, 5557, 5558, 5560, 5562, 5568, 5571, 5572, 5573, 5575, 5579) ; les défauts et les insuffisances du système (p. 5553, 5557, 5559, 5560, 5570, 5572) ; le remplacement des bourses de l'enseignement supérieur par des prêts d'honneur sans intérêt (p. 5553, 5558, 5568, 5569, 5572, 5573) ; l'augmentation de la part d'aide sociale à l'enseignement dans le budget (p. 5553) ; la création d'un fonds d'aide sociale aux familles de condition modeste (p. 5562) ; la suppression des postes des I.P.E.S. (p . 5552, 5557, 5558, 5571) ; les transports et le ramassage scolaire (p. 5540, 5552, 5558, 5562, 5571, 5572, 5579, 5580) ; le taux de l'aide de l'Etat (p. 5558, 5562) ; le taux d'exécution du Ve Plan pour le Centre national des œuvres universitaires (p. 5550) ; les travaux de la Commission Mallet (p. 5576) ; la santé scolaire (p. 5562, 5568, 5572, 5574) ; le problème des résidences et des œuvres universitaires (p. 5576) ; les restaurants universitaires (p. 5559, 5564) ; leur gestion (p. 5559) ; la gratuité des manuels et des fournitures scolaires (p. 5560, 5571, 5572, 5579) ; l'obligation scolaire et le cycle moyen (p. 5543, 5544, 5552, 5569) ; les problèmes et l'importance de l'enseignement préscolaire (p. 5540, 5553, 5554, 5560, 5561, 5562, 5566, 5568, 5574, 5581, 5582) ; les institutrices maternelles (p. 5551, 5553) ; la surveillance médicale à l'école maternelle (p. 5553, 5554) ; la préscolarisation en milieu rural (p. 5554, 5562, 5568) ; les crédits pour l'enseignement préscolaire (p. 5554, 5555) ; l'enfance inadaptée et la scolarisation (p. 5555, 5566, 5567, 5573) ; la prévention (p. 5574) ; la pédagogie et les effectifs (p. 5574) ; les commissions médico-pédagogiques (p. 5574) ; la faible participation de l'Etat (p. 5567) ; la formation du personnel (p. 5567) ; l'enseignement des langues régionales (p. 5569) ; la situation dans l'Ille-et-Vilaine (p. 5573) ; la situation en Basse-Normandie (p. 5574, 5575) ; le classement en 2e catégorie de l'Ecole nationale supérieure de chimie et de l'Ecole nationale supérieure d'électricité et d'électromécanique de l'Université de Caen (p. 5575).

Interventions de M. Olivier Guichard, Ministre de l'Education nationale (p. 5545 et 5583) : l'accroissement du budget ; les finalités de l'éducation ; les caractéristiques essentielles du budget ; la progression de la scolarisation ; l'adaptation de la carte scolaire à l'urbanisation ; la réforme de l'enseignement secondaire ; l'enseignement supérieur ; la croissance des effectifs des I.U.T. ; les dépenses en personnel ; les mesures en faveur du personnel ; le statut des personnels d'orientation ; la transformation du B.U.S. en O.N.I.S.E.P. (Office national d'information sur les enseignements et les professions) (p. 5545) ; le taux des bourses ; les frais de pension ; les difficultés d'organiser un circuit des livres d'occasion ; ses observations sur le fait que toutes les divisions d'une même classe devront utiliser les mêmes manuels pendant au moins une durée de cinq ans ; l'amélioration de l'organisation et du rendement du système éducatif ; la recherche scientifique ; la formation des maîtres ; la transformation des écoles normales en véritables centres de formation professionnelle ; la réforme de la formation des professeurs certifiés ; l'enseignement primaire (p. 5546) ; la mission du cycle élémentaire ; les horaires de la semaine scolaire ; l'allégement du programme de mathématiques ; le rôle de l'instituteur ; l'objet des C.E.S. ; le renouvellement des programmes ; l'articulation des formations sur la réalité ; la formation technique ; le système des examens de l'enseignement technique ; l'aide sociale (p. 5547) ; l'application de la loi d'orientation ; les conditions de succès de la politique gouvernementale (p. 5548) ; (p. 5583 à 5586) : les réalisations du Ve Plan ; le mécontement d'un certain nombre d'étudiants des I.U.T. ; leur admission en Faculté ; le problème des taux d'encadrement et des créations d'emplois ; les écoles maternelles ; l'exemple du département des Alpes-Maritimes ; le problème des maternelles rurales (p. 5583) ; les difficultés du transport des enfants de deux ans ; l'expérience de « sections expérimentales » dans les C.E.T. ; l'adaptation de cet enseignement à l'économie locale ; le taux d'encadrement dans l'enseignement supérieur ; le problème de l'auxiliariat ; l'intégration des auxiliaires dans les cadres titulaires ; les transports scolaires ; le problème des nationalisations des C.E.S. (p. 5584) ; la participation des

communes à la couverture des frais des établissements ; l'attribution des bourses ; la composition des commissions départementales et régionales des bourses nationales du second degré ; la composition des commissions de la carte scolaire ; le problème du système de prêt aux études pour l'enseignement supérieur ; la situation des personnels d'intendance universitaire ; le rôle des I.P.E.S. ; la situation à Nanterre ; le problème de l'ordre et de la discipline dans les enceintes universitaires (p. 5585) ; la constitution d'un corps universitaire de maintien de l'ordre ; ses observations sur l'Europe éducative (p. 5586).

Intervention de M. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education nationale (p. 5582, 5583) : l'entretien des bâtiments scolaires ; ses observations sur les classes mobiles ; le financement des constructions du premier degré ; l'enseignement privé ; l'application de la loi Debré ; l'enseignement technique ; la situation des directeurs de collèges d'enseignement technique ; la promotion de cet enseignement ; la liste des C.A.P. ; la situation des I.U.T. ; l'exemple de la commune de Carvin ; l'expérience de Briey ; le statut des conseillers d'orientation et d'information ; l'affectation de 1 % du budget à l'architecture (p. 5582, 5583).

Etat B concernant les crédits du Ministère de l'Education nationale (*ibid*).

TITRE III : les problèmes des professeurs de l'enseignement technique ; l'opposition des groupes communiste et socialiste au titre III ; adoption.

TITRE IV : Interventions publiques ; l'importance de l'aide de l'Etat à l'enseignement privé (p. 5586) ; la liberté de l'enseignement ; adoption du titre au scrutin public ; liste des votants (p. 5593, 5594).

TITRE V : Investissements exécutés par l'Etat ; le déblocage des crédits inscrits au fonds d'action conjoncturelle (p. 5586) ; les extensions de collèges d'enseignement secondaire (p. 5587) ; les classes mobiles ; les établissements secondaires en milieu rural ; l'opposition des groupes socialiste et communiste ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (*ibid*).

TITRE VI : Subventions d'investissement accordées par l'Etat ; l'insuffisance des crédits destinés à l'équipement de l'Education nationale ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (*ibid*).

Après l'Art. 76 : amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article relatif aux statuts de la Fondation nationale des Sciences politiques ; réserve demandée par la commission des finances jusqu'à l'examen des articles non rattachés (retiré le 17 novembre 1970) (p. 5685).

ÉQUIPEMENT ET LOGEMENT

DISCUSSION : *Equipement* : [3 novembre 1970] (p. 5055) [4 novembre 1970] (p. 5081, 5093).

DISCUSSION : *Logement* : [4 novembre 1970] (p. 5105, 5114) [5 novembre 1970] (p. 5146, 5163).

I. — *Equipement.*

La mission du Ministère de l'Equipement (p. 5084, 5090) ; la réforme de l'administration du Ministère (p. 5055, 5061, 5098) ; les problèmes de personnel (p. 5055, 5059, 5061, 5069) ; le déséquilibre entre le personnel titulaire et le personnel auxiliaire (p. 5055, 5096) ; la création d'emplois dans le secteur de l'information et dans celui des statistiques (p. 5055) ; les études de gestion prévisionnelle au sein du Ministère (p. 5055) ; l'Institut géographique national (p. 5055, 5061) ; la fusion des services du logement et de ceux des Ponts-et-Chaussées (p. 5057) ; l'insuffisante organisation de la gestion de la voirie par les Ponts-et-Chaussées (p. 5057) ; l'insuffisance des crédits (p. 5055, 5058, 5059, 5065, 5084, 5099) ; l'augmentation des autorisations de programme (p. 5055, 5060, 5063) ; le taux de croissance des équipements (p. 5055, 5065) ; les options du VIe Plan (p. 5059, 5062) ; le décalage entre les objectifs du VIe Plan et les dotations initiales de 1971 (p. 5055, 5058, 5065, 5096) ; l'état d'avancement du Ve Plan (p. 5057, 5058, 5059, 5063, 5065, 5096) ; l'expansion des routes, des autoroutes et les répercussions sur les économies régionales (p. 5058, 5060, 5097, 5098, 5099, 5100) ; le schéma directeur du réseau routier (p. 5055, 5056, 5057, 5058, 5060, 5062, 5085, 5089, 5096, 5099) ; son amendement par les conseils généraux et les organismes régionaux (p. 5058) ; la priorité aux crédits de voirie urbaine (p. 5055, 5061, 5064, 5096) ; le contournement autoroutier des grandes agglomérations ; la participation des col-

lectivités locales (p. 5101) ; les voies express (p. 5057, 5061) ; le réseau national de rase campagne ; la faiblesse des crédits (p. 5055, 5056, 5058, 5064, 5096, 5097) ; le réseau de la voirie nationale (p. 5058, 5059) ; la difficulté du choix des priorités routières (p. 5060) ; le programme d'autoroutes (p. 5055, 5057, 5062, 5064, 5083, 5098) ; les demandes de l'association des ingénieurs des Ponts-et-Chaussées (p. 5061) ; les transversales et les bretelles (p. 5057, 5059, 5060, 5062, 5064) ; l'insuffisance du programme annuel de constructions (p. 5060) ; la participation des usagers au financement des routes (p. 5058, 5064, 5065) ; la croissance du parc automobile français (p. 5060, 5061, 5065) ; le Fonds spécial d'investissement routier ; la stagnation de ses crédits (p. 5055, 5057, 5058, 5059, 5061, 5089, 5096) ; les modalités de calcul de la part du Fonds routier (p. 5058, 5059, 5061) ; le coefficient de rattrapage pour la haute montagne (p. 5089) ; les bases de la répartition du produit de la taxe sur les carburants (p. 5094) ; les crédits d'entretien et de rénovation ; leur insuffisance (p. 5055, 5056, 5057, 5059, 5063, 5064, 5065, 5082, 5089, 5091, 5099) ; l'entretien des routes non inscrites au schéma par les départements (p. 5058) ; la mise hors gel (p. 5085, 5089, 5094, 5097) ; le financement privé des autoroutes (p. 5055, 5057, 5060, 5061, 5062, 5063, 5099, 5101) ; les risques quant à la qualité (p. 5057, 5060) ; quant à la détermination des tracés (p. 5060) ; le F.A.C. (p. 5056, 5057, 5059, 5063, 5065, 5096, 5098) ; le péage (p. 5055, 5060, 5099) ; les frais d'installation et de gestion (p. 5060) ; la diminution des coûts : les toboggans (p. 5055) ; l'établissement de programmes pluriannuels pour un moindre coût (p. 5057, 5084) ; le plan d'aménagement des grands itinéraires routiers (p. 5081, 5082) ; le coût des routes à deux voies et à sens unique (p. 5082) ; la sécurité sur les routes (p. 5055, 5057, 5064, 5065, 5091) ; la suppression des points noirs et des bouchons (p. 5085, 5091) ; l'insécurité et l'état des routes (p. 5089) ; la réglementation de la vitesse sur les routes nationales (p. 5055, 5057, 5059, 5085) ; le transfert à la voirie départementale et communale de l'entretien et de la modernisation de certaines routes nationales (p. 5059, 5060, 5061, 5094, 5097) ; les contrats de programme librement consentis (p. 5099) ; la coordination des routes avec les axes européens (p. 5082, 5083, 5095, 5100) ; la coordination des transports (p. 5057) ; la reconstruction des ponts détruits pour faits de guerre (p. 5097) ; l'état des voies navigables (p. 5056, 5058, 5062, 5101) ; l'absence du franchissement de bassin (p. 5056) ; l'achèvement des mises à grand gabarit de certains canaux (p. 5056, 5062, 5090) ; l'insuffisance des crédits publics pour le financement des travaux dans les basses vallées (p. 5056) ; les répercussions sur la profession (p. 5056) ; le retard par rapport à l'Europe (p. 5058) ; le barrage Seine et le barrage Marne (p. 5055) ; la stagnation du budget des voies navigables (p. 5059) ; la nécessité d'un schéma directeur des voies navigables (p. 5056, 5058) ; l'approfondissement du chenal de la Loire (p. 5083) ; les ports (p. 5056, 5058, 5101) ; la priorité accordée aux ports autonomes de Dunkerque, du Havre et de Marseille-Fos (p. 5056, 5094, 5101) ; le climat social dans les ports (p. 5056) ; l'augmentation des crédits accordés aux infrastructures portuaires (p. 5100) ; l'avenir du paquebot France (p. 5101) ; l'inquiétude de l'association des grands ports de France (p. 5059) ; la trop grande spécialisation des ports (p. 5059) ; les ports de pêche et de plaisance (p. 5055, 5094, 5095) ; le port de Bayonne (p. 5100) ; l'augmentation de son trafic (p. 5100) ; l'amélioration des communications entre Bayonne et Pampelune (p. 5100) ; les inconvénients dûs aux tempêtes dans le golfe de Gascogne (p. 5100) ; la Z.U.P. de Bayonne (p. 5100) ; le développement du tourisme fluvial (p. 5061) ; le sous-équipement routier de l'Ouest et du Centre (p. 5059, 5060, 5062, 5082, 5094, 5096, 5098) ; ses répercussions sur l'activité de la Bretagne (p. 5083) ; la mise à quatre voies de la rocade Caen-Nantes (p. 5098) ; les pays de la Loire (p. 5083) ; l'équipement des chantiers de l'Atlantique (p. 5083) ; la tendance au gigantisme des pétroliers (p. 5083) ; l'aménagement d'un quai d'armement qui permette la construction de pétroliers géants (p. 5083) ; les conditions d'industrialisation (p. 5083) ; l'Alsace (p. 5095) ; le désenclavement de la moyenne Alsace (p. 5095) ; la transformation du tunnel ferroviaire de Sainte-Marie-aux-Mines (p. 5095) ; les Vosges (p. 5097) ; l'axe routier Remiremont-Nancy (p. 5097) ; les liaisons routières dans l'Est de la France (p. 5084, 5085) ; le réseau routier du Cantal (p. 5088, 5089) ; son insuffisance qualitative (p. 5089) ; le Nord-Pas-de-Calais (p. 5090) ; les équipements de la région de Saint-Omer (p. 5090) ; les transports ferroviaires et les liaisons routières (p. 5090 et 5091) ; les liaisons Maubeuge-Jeumont et Maubeuge-Valenciennes (p. 5093,

5096) ; le raccordement de la vallée de la Sambre à l'autoroute A 2 (p. 5094) ; l'achèvement de la liaison routière Lille-Dunkerque (p. 5096) ; la Lozère (p. 5097) ; l'insuffisance des moyens mis à la disposition du département pour l'entretien et l'aménagement du réseau routier (p. 5098) ; la rentabilité de la ligne de chemin de fer transversale (p. 5098) ; les dates d'affectation des autorisations de programme pour les routes nationales des régions de montagne (p. 5098) ; le bassin de l'Adour (p. 5082, 5100) ; l'accroissement du trafic routier international (p. 5100) ; les difficultés de circulation sur la R.N. 10 (p. 5100) ; l'élargissement de la route nationale reliant Bayonne à Toulouse (p. 5082, 5100) ; l'axe routier Est-Ouest ; sa nécessité ; ses caractéristiques (p. 5083, 5098, 5099) ; les problèmes de logement, d'emploi et de transport dans la région parisienne (p. 5062, 5063) ; l'insuffisance des équipements de la région parisienne (p. 5063) ; la simplification des mesures d'agrément des industries dans la région parisienne (p. 5063) ; les radiales du Sud de Paris (p. 5063) ; la liaison routière Paris-Orly (p. 5084) ; la situation des entreprises du bâtiment et des travaux publics (p. 5063, 5064, 5065, 5089, 5090, 5099) ; les petites entreprises (p. 5089) ; la sous-traitance des marchés (p. 5089, 5090) ; le groupe des commandes et les répercussions sur l'abaissement du prix de revient (p. 5080) ; l'obligation de la transparence de la sous-traitance (p. 5090) ; la moralisation de la sous-traitance (p. 5090) ; l'appel à la concurrence en matière de gros programmes (p. 5064) ; la mise en adjudication de lots plus importants (p. 5098) ; le permis de construire (p. 5064) ; l'environnement (p. 5064) ; l'urbanisation (p. 5084) ; la notion de ville nouvelle (p. 5063) ; la formule d' « habitat Chalandon » (p. 5101) ; les grands ensembles (p. 5065) ; l'accession à la propriété (p. 5065) ; les prix à la construction (p. 5065) ; les utilisateurs de deux roues (p. 5099).

Interventions de M. Albin Chalandon, Ministre de l'Equipement et du Logement (p. 5085 et 5101) : les crédits concernant l'équipement ; l'exécution du Ve Plan ; les objectifs du VIe Plan ; ses observations sur les nouvelles sources de financement pour les autoroutes ; l'utilisation des deniers publics ; le choix des investissements ; leur exécution ; le fonds d'action conjoncturelle (p. 5085) ; l'amélioration du rendement des services administratifs ; le fonctionnement du Ministère ; la mise en œuvre dans le cadre de ce Ministère d'une gestion par objectif ; l'élaboration dès 1971 d'un budget de programme à côté du budget proprement dit ; le problème de la détermination de la responsabilité ; la mobilité entre les hommes ; ses observations sur les routes ; le renforcement des chaussées ; la voirie urbaine ; les autoroutes ; les réseaux d'autoroutes de Franche-Comté et du Sud-Ouest ; le financement de ce programme (p. 5086) ; la mobilisation des types d'épargne ; le problème des routes de rase campagne ; l'élargissement des routes ; les obstacles à la fluidité du trafic ; la question de la sécurité ; la politique d'exploitation de la route ; le rôle du centre d'intervention de Cluses ; ses observations sur les routes nationales secondaires (p. 5087) ; le problème de la voirie urbaine ; l'utilité des toboggans ; la réalisation de mini-souterrains ; la question des ports et des voies navigables ; ses observations sur Marseille-Fos, Le Havre et Dunkerque ; la situation des dockers ; le problème des voies navigables ; ses observations sur l'axe Rhône-Saône (p. 5088) ; (p. 5101 à 5105) : le schéma directeur routier ; le problème des routes nationales secondaires ; leur transfert éventuel aux départements ; le taux de prélèvement sur la taxe des carburants ; le problème du péage sur les autoroutes ; le fonds spécial d'investissement routier ; le problème du doublement d'une route nationale existante par une voie nouvelle ; l'opportunité d'une coordination plus étroite des grands travaux ; la défense des arbres ; ses observations sur les arbres en bordure de routes nationales ; le problème de la création de pistes cyclables pour les véhicules à deux roues (p. 5101, 5102) ; le problème de la sécurité de ces véhicules ; la situation des entreprises de travaux publics ; la nécessité d'obliger les soumissionnaires à faire connaître au maître d'ouvrage dès la remise des prix la liste des sous-traitants ; le statut des sous-traitants ; la réticence des administrations à accepter des cautionnements ; le problème des intérêts moratoires ; la situation des agents non titulaires ; le problème de leur titularisation ; le cas du port de Bayonne ; le port du Havre (p. 5101, 5102) ; ses observations sur Nantes et Saint-Nazaire ; le problème des ports de pêche et de plaisance ; la question des voies navigables ; l'amélioration de la liaison entre la Seine et le Nord ; la route transversale

Budget 1971

Centre-Europe-Atlantique ; la création d'une déviation dans la vallée de la Sioule ; le problème de l'autoroute A 26 ; l'autoroute Combles-Valenciennes ; la question de l'autoroute allant du pays basque vers Toulouse ; la liaison Lille-Dunkerque ; les problèmes de la ville de Saint-Omer et de sa région ; la liaison Maubeuge-Jeumont ; la liaison de Maubeuge avec l'autoroute A 2 ; l'axe Anor-Fourmies-Landrecies-Le Quesnoy ; ses observations sur Cambrai et sur l'Alsace ; la construction de deux grands axes routiers, l'un allant de Paris à Strasbourg, l'autre de Mulhouse à la Bourgogne ; le franchissement des Vosges moyennes par le col du Bonhomme ou par le tunnel de Sainte-Marie ; la route nationale 4 Paris-Nancy-Strasbourg ; l'axe Nord-Sud Chaumont-Saint-Dizier ; la liaison Remiremont-Nancy ; la route Montluçon-Clermont-Ferrand (p. 5103) ; la Bretagne ; la mise à quatre voies de sections importantes de l'axe Nord dans le Finistère ; le budget des voies navigables ; l'aménagement du Rhône ; la situation des personnels des ports, notamment des dockers ; la modification du régime actuel de la passation des contrats ; le paiement des entreprises travaillant pour l'Etat ; la construction de réseaux d'autoroutes ; la réalisation de moyens de transports publics rapides ; le rôle du service d'études techniques des routes et autoroutes ; ses observations sur la R.N. 2 de Paris à la frontière belge ; la R.N. 4 ; l'autoroute Paris-Strasbourg ; le blocage des crédits au fonds d'action conjoncturelle (p. 5104, 5105).

Réserve sur les titres III à VII (états B et C) jusqu'à l'examen des crédits concernant le logement ; adoption du titre III de l'état D.

Art. 71 : *Augmentation du capital social de la société anonyme française concessionnaire du tunnel routier sous le massif du Mont-Blanc ;* adoption (p. 5105).

II. — *Logement.*

L'insuffisance des crédits ; la reconduction des dotations de 1970 (p. 5105, 5108, 5110, 5117, 5120, 5121, 5122, 5123, 5126, 5150) ; le blocage des crédits du F.A.C. (p. 5106, 5107, 5110, 5111, 5112, 5114, 5117, 5120, 5121, 5122, 5123, 5124, 5128, 5130, 5149, 5150, 5151, 5168, 5169) ; la demande et les besoins (p. 5105, 5106, 5110, 5111, 5119, 5127, 5128, 5147) ; l'augmentation des crédits pour l'établissement des statistiques (p. 5105) ; le sous-développement statistique dans le domaine des transactions foncières (p. 5115) ; les études de marchés et le recensement des besoins (p. 5110, 5111, 5112) ; les études de marchés pour les recherches en matière d'habitation et d'urbanisme (p. 5105) ; les crédits (p. 5114) ; la crise du logement et de la construction (p. 5105, 5106, 5109, 5110, 5111, 5115, 5122, 5123, 5147, 5148) ; les effets des mesures conjoncturelles sur le logement (p. 5106) ; la réunion au niveau du département des services de l'équipement et de la construction (p. 5147) ; le Plan construction de la commission de la Recherche du VIe Plan (p. 5105, 5120) ; l'urbanisme ; les crédits pour l'urbanisme (p. 5107, 5108, 5114, 5115, 5120, 5149, 5171, 5172) ; les ateliers d'urbanisme d'agglomération (p. 5115) ; l'urbanisme des Z.A.C. (p. 5149, 5171) ; les nuisances du développement urbain (p. 5107) ; le plan d'occupation des sols (p. 5107, 5149, 5170) ; la politique foncière (p. 5107, 5120) ; les schémas directeurs d'aménagement d'urbanisme (p. 5107, 5120) ; l'échec de la politique foncière (p.5115) ; l'assainissement du marché foncier (p. 5107, 5108, 5116, 5118, 5120, 5148, 5149) ; ses caractéristiques (p. 5115) ; l'impôt foncier (p. 5107, 5116, 5117) ; ses dangers (p.5107) ; les crédits pour les acquisitions foncières (p. 5107, 5112, 5117, 5120, 5122, 5128, 5152, 5172) ; le Fonds national d'aménagement foncier et d'urbanisme (p. 5107, 5112, 5114) ; le recours à l'emprunt (p. 5112, 5122) ; la municipalisation des terrains à bâtir (p. 5148) ; les crédits pour l'acquisition des terrains en vue de l'aménagement urbain (p. 5112, 5118) ; leur réduction (p. 5114) ; la taxe sur les plus-values (p. 5107, 5148) ; les infrastructures préalables à l'aménagement des sols (p. 5107, 5117, 5119, 5148) ; les nouvelles structures urbaines (p. 5107) ; les villes nouvelles (p. 5107, 5108, 5120, 5122) ; leur vocation (p. 5108) ; l'individualisation des crédits pour les villes nouvelles dans le budget de chaque ministère (p. 5108) ; les crédits pour leur viabilité (p. 5114) ; le financement des zones d'habitation et des zones industrielles (p. 5107) ; les prêts de la Caisse des dépôts (p. 5107) ; la taxe locale d'équipement (p. 5107, 5171) ; sa nécessaire suppression (p. 5148) ; la taxe d'urbanisation (p. 5107) ; la difficulté de la mise en application (p. 5107) ; les Z.U.P. (p. 5128, 5172) ; le déficit de la Z.U.P. de Nîmes (p. 5122) ; l'environnement (p. 5105, 5108, 5117, 5119, 5127, 5128) ; l'essor de la maison individuelle ; les concours (p. 5114, 5121, 5123, 5124, 5127, 5147, 5148) ; les liaisons avec le centre urbain (p. 5114) ; la rénovation (p. 5107, 5108,

5114, 5115, 5122, 5124, 5152, 5172) ; la faiblesse des crédits (p. 5108) ; son financement par des fonds privés (p. 5108) ; l'inefficacité des mécanismes actuels (p. 5107, 5108) ; la création et l'aménagement des parcs et jardins publics (p. 5108) ; la forte progression des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 5114) ; l'exécution du Ve Plan (p. 5106, 5107, 5109, 5111, 5122, 5124, 5128) ; les objectifs du VIe Plan (p. 5106, 5111, 5112, 5118, 5120, 5122, 5123, 5127, 5128, 5130, 5148, 5150, 5168) ; le programme de construction pour 1971 (p. 5106, 5128, 5130, 5150) ; la déconcentration en matière de politique du logement (p. 5110) ; la suppression des bidonvilles et des cités insalubres (p. 5105, 5110, 5114, 5116, 5120, 5125, 5126, 5130, 5147, 5152, 5168, 5172) ; le programme pour la résorption de l'habitat insalubre (p. 5105, 5110) ; le logement dans les centres ruraux à la campagne (p. 5121, 5124) ; la politique du logement social (p. 5110, 5117, 5118, 5130, 5151) ; l'efficacité de l'aide publique au logement social (p. 5108, 5119) ; la stagnation du budget du logement social (p. 5107, 5110, 5117, 5119, 5122) ; la demande dans ce secteur (p. 5105, 5126, 5128) ; l'allocation logement (p. 5109, 5110, 5119, 5121) ; l'allocation loyer (p. 5109, 5119, 5128) ; le logement des travailleurs immigrés (p. 5116, 5125, 5126, 5127, 5166) ; le Fonds d'action sociale (p. 5125) ; sa réforme (p. 5126) ; les H.L.M. ; l'insuffisance de leur nombre ; leur financement (p. 5106, 5108, 5109, 5110, 5112, 5116, 5117, 5118, 5119, 5120, 5124, 5127, 5128, 5130, 5147, 5150, 5168) ; l'état d'occupation des H.L.M. et le niveau des loyers (p. 5109, 5118, 5128, 5150) ; les difficultés d'accession (p. 5109, 5117, 5118, 5119) ; l'achat de leur appartement par les locataires d'H.L.M. (p. 5150, 5152) ; la représentation des locataires au sein des conseils d'administration des offices d'H.L.M. (p. 5151) ; la réforme des organismes H.L.M. (p. 5118) ; les H.L.M. financées au moyen d'emprunts bonifiés (p. 5106, 5128, 5169, 5170) ; les I.L.N. (Immeubles à loyer normal) (p. 5110, 5117, 5122, 5171) ; leur financement (p. 5172) ; les P.L.R. (Programmes à loyer réduit) (p. 5105, 5110, 5117, 5122, 5124, 5172) ; les P.S.R. (Programmes sociaux de relogement) (p. 5110, 5117, 5122, 5171, 5172) ; la ségrégation et la catégorisation des logements (p. 5109, 5115, 5119, 5172) ; la moyenne du nombre de pièces par logement (p. 5116) ; dans les H.L.M. (p. 5123, 5131) ; les petits logements (p. 5168) ; le surloyer dans les H.L.M. (p. 5110) ; la personnalisation des loyers (p. 5110) ; la parité loyer-salaire (p. 5118) ; le secteur privé (p. 5106, 5109, 5112, 5117, 5120, 5122, 5126, 5147, 5148, 5150, 5151) ; les prêts du Crédit foncier (p. 5109, 5110, 5112, 5118, 5122, 5127, 5151) ; les crédits budgétaires destinés à la bonification des intérêts (p. 5170) ; l'incohérence du système des prêts (p. 5111) ; le financement complémentaire (p. 5107, 5122, 5124) ; par la Caisse des Dépôts (p. 5110, 5112, 5118) ; la modification du système des prêts hypothécaires (p. 5108, 5123) ; le développement du secteur non aidé (p. 5106, 5108, 5109, 5110, 5117, 5130) ; le financement intermédiaire entre le secteur privé et le secteur aidé (p. 5106, 5108, 5110) ; le relais des capitaux publics par les capitaux privés (p. 5106, 5108, 5117, 5118, 5123, 5128, 5149) ; la redéfinition du rôle des collecteurs d'épargne (p. 5127) ; l'extension des moyens de financement de la construction (p. 5123) ; le reclassement et l'aménagement des aides de l'Etat (p. 5106, 5120, 5127) ; le 1 % sur les salaires (p. 5108, 5109, 5116, 5118, 5126, 5128, 5148, 5150, 5152) ; l'épargne-logement (p. 5108, 5128, 5152) ; le financement des maisons de retraite et du logement des personnes âgées (p. 5121, 5122, 5124) ; le Fonds national de l'habitat (p. 5118, 5123, 5124) ; la modification de son financement et de ses moyens d'intervention (p. 5152) ; le niveau des loyers (p. 5118) ; le blocage des loyers dans les immeubles anciens (p. 5118, 5119) ; la politique du logement et les prolongements du logis (p. 5115) ; l'industrie du bâtiment ; la mauvaise conjoncture (p. 5107, 5111, 5115, 5121, 5122, 5123, 5127, 5130, 5150, 5151, 5168) ; la main-d'œuvre étrangère (p. 5126) ; son importance économique (p. 5129, 5130) ; les concentrations artificielles (p. 5112) ; la situation des petites et moyennes entreprises (p. 5129, 5130, 5147) ; la spéculation des promoteurs (p. 5128, 5149) ; la rationalisation des techniques et des coûts (p. 5106, 5112, 5118, 5119, 5127, 5129, 5130, 5131) ; la hausse des prix (p. 5106, 5118, 5119, 5122, 5123, 5124, 5130) ; la productivité des entreprises (p. 5111) ; la retenue de garantie dans les marchés privés (p. 5151, 5152) ; le délai trop important entre la délivrance du permis de construire et la décision provisoire d'octroi de la prime (p. 5148) ; l'adjudication des bâtiments publics à l'échelon national (p. 5148) ; les adjudications « blanches » dans le Loiret (p. 5147) ; la distorsion entre les prix réels et les prix plafonds (p. 5111, 5116, 5117, 5121, 5123, 5124, 5127, 5128, 5147, 5151) ; la régulation du versement des crédits ; ses effets nocifs (p. 5111, 5123) ; les programmes pluriannuels (p. 5113, 5130,

Budget 1971

5151) ; la franchise des plus-values immobilières pour les réemplois rapides dans la construction (p. 5127) ; les ressources provenant de la T.V.A. sur la construction de logements (p. 5112, 5118) ; l'habitat à la Réunion (p. 5129) ; la démographie ; la non-réalisation du Ve Plan ; l'insuffisance des crédits ; l'absence de moyens de financement complémentaire ; la résorption des bidonvilles ; les réserves foncières ; l'extension de certaines lois aux D.O.M. ; les sociétés H.L.M. ; l'extension aux D.O.M. de l'allocation loyer et de l'allocation logement ; les lotissements défectueux ; leur entretien ; l'absence de cité de transit (p. 5129) ; la situation du logement en Basse-Normandie (p. 5146) ; la concentration urbaine ; les villes du schéma d'armature urbaine ; les logements insalubres ; les besoins en P.L.R., P.S.R. et H.L.M. locatives ; la répartition des logements aidés au cours du Ve Plan ; les attributions de primes convertibles ; le financement des Z.U.P. par des emprunts et la surcharge fiscale pour les collectivités (p. 5146) ; la mise à la disposition des particuliers des logements des houillères à Béthune (p. 5150) ; leur rénovation ; la prise en charge de la réfection des chaussées (p. 5150) ; les conditions de logement des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais (p. 5146) ; la modernisation et la rénovation du patrimoine des houillères à l'aide de crédits de l'Etat (p. 5146) ; les crédits nécessaires (p. 5147) ; le logement des travailleurs à Fos (p. 5149, 5150) ; le programme 1971 pour les Bouches-du-Rhône (p. 5150) ; l'expérience d'une coopérative ouvrière de construction (p. 5148) ; les maisons individuelles ; le prix des terrains à bâtir ; la taxe sur les plus-values ; la taxe d'équipement ; les équipements réalisés par les collectivités locales (p. 5148) ; la situation de la construction dans le département du Nord (p. 5150, 5151) ; les programmes de maisons individuelles (p. 5151) ; les prêts du Crédit foncier (p. 5151) ; la suppression des crédits afférents aux primes et aux prêts à la construction du Crédit foncier et ses conséquences (p. 5151) ; l'insuffisance du nombre d'H.L.M. construites en 1969 (p. 5151) ; la réduction des crédits au titre des interventions directes de l'Etat pour les acquisitions foncières (p. 5168) ; l'amélioration du budget H.L.M. pour 1971 (p. 5168, 5169) ; la substitution de l'emprunt au mécanisme actuel de financement par l'Etat ; l'inscription de 10.000 logements au prochain collectif ; la soudure entre l'automne 1970 et le printemps 1971 pour l'industrie du bâtiment ; les coûts de la construction et le VIe Plan ; l'équilibre budgétaire ; la doctrine en matière d'acquisitions foncières (p. 5168) ; la maîtrise des sols pour les collectivités locales (p. 5169).

Interventions de M. Albin Chalandon, Ministre de l'Équipement et du Logement (p. 5153 et 5162) : l'augmentation des crédits; les prêts bonifiés ; l'augmentation du niveau de la production de logements en France ; la programmation de nouvelles opérations d'H.L.M. locatives ; les logements aidés ; les objectifs du VIe Plan ; l'amélioration du rendement de l'aide de l'Etat ; la répartition de cette aide ; la finalité de l'aide publique ; la correction des inégalités sociales ; la nécessité d'assurer une meilleure adaptation à la demande ; la lutte contre l'habitat insalubre ; la loi sur l'expropriation ; ses observations sur les asociaux et les étrangers (p. 5153) ; les missions des organismes d'H.L.M. ; le nombre des P.L.R. ; la réforme de l'allocation logement ; la prime sans prêt ; le cumul du bénéfice de cette prime avec le prêt des caisses d'épargne ; la création de nouvelles sources de financement ; le rôle des caisses d'épargne et du crédit agricole ; la réforme de la contribution patronale de 1 % ; le problème du bâtiment ; le blocage des prix-plafonds ; l'abaissement des coûts de contruction (p. 5154) ; ses observations sur les petites et moyennes entreprises ; la possibilité de permettre aux collectivités locales de fournir un effort de financement supplémentaire pour alléger la charge foncière pesant sur les H.L.M. ; ses observations sur la maison individuelle ; le rôle du Crédit foncier ; la conception du logement ; la nécessité d'urbaniser la production ; le lancement d'un concours-recherche ; la création de mécanismes concurrentiels ; la possibilité pour les organismes d'H.L.M. d'établir une péréquation entre les loyers ; la création d'un marché de logements ; le développement de la politique des modèles ; l'instauration du « prêt à construire » ; la mise en concurrence des organismes d'H.L.M. ; la libération de la tutelle pesant sur les H.L.M. (p. 5155) ; la politique d'urbanisation ; la politique des sols constructibles ; la zone d'aménagement différé ; la création d'un véritable marché foncier ; la réserve foncière ; le problème du fonds national d'aménagement foncier et d'urbanisme ; la politique d'équipement des sols ; l'institution d'une ligne budgétaire unique afin de don-

ner la certitude que les équipements nécessaires accompagneront les logements ; la politique de l'environnement ; le développement des études (p. 5156) ; la loi d'orientation foncière ; la suppression du permis de construire ; le plan d'occupation des sols ; le problème de la région parisienne ; la pénurie des terrains ; ses observations sur le fait que les zones d'aménagement concerté doivent s'inscrire à l'intérieur des schémas directeurs ; les opérations de rénovation ; l'exemple des Halles ; l'effort en faveur des espaces verts et des réserves foncières (p. 5157, 5158) ; (p. 5169 à 5171) : ses observations sur les emprunts consentis par les caisses d'épargne avec des bonifications de l'Etat ; le fonds d'action conjoncturelle de 1970 et de 1971 ; l'engagement dès à présent d'un certain nombre de logements du budget pour 1971 ; les crédits inscrits pour les acquisitions foncières ; le financement des collectivités locales en matière de réserves foncières (p. 5170) ; les prêts bonifiés (p. 5170) ; ses observations sur les crédits évaluatifs (p. 5170, 5171).

Interventions de M. Robert-André Vivien, Secrétaire d'Etat au Logement (p. 5125) : ses observations sur les « marchands de sommeil » ; la position du groupe communiste lors du vote de la loi du 10 juillet 1970 ; l'amélioration de l'habitat existant ; les opérations de rénovation ; ses observations sur les Z.A.C. ; (p. 5158 à 5161) ; l'amélioration de l'habitat existant ; les opérations de rénovation ; les Z.A.C. ; les réalisations du Ve Plan (p. 5158) ; la carte du logement ; la misère des habitants des bidonvilles ; la définition du logement ; l'adoption de nouveaux plafonds de ressources dans le secteur H.L.M. ; l'aménagement du surloyer ; la définition d'une politique de régulation des loyers ; la situation des personnes âgées ; la réforme du fonds national pour l'amélioration de l'habitat ; la politique sociale du logement ; la nécessité d'éviter la ségrégation dans les H.L.M. ; la résorption de l'habitat insalubre (p. 5159) ; la politique du Gouvernement en ce qui concerne la construction neuve ; le nombre des logements aidés ; le prix de revient des logements ; l'abaissement de la productivité des entreprises ; l'abaissement des coûts de construction ; le problème de l'environnement ; ses observations sur le centre des villes anciennes ; les dimensions des villes de demain ; la réforme de l'allocation de logement et de l'allocation de loyer ; la réforme des structures du système H.L.M. (p. 5160) ; l'action de certaines municipalités communistes pour le relogement des mal-logés ; ses observations sur la loi Debré (p. 5160, 5161) ; le concours de la maison prête à habiter ; le rôle des collectivités locales ; l'écart entre les taux des prêts du Crédit foncier et ceux du secteur bancaire ; le problème de l'urbanisme (p. 5161) ; (p. 5163 à 5168) : le problème de la construction ; la croissance des financements privés (p. 5163) ; la nécessité de réduire le coût du financement privé ; le problème du caravaning ; l'abrogation de la loi d'avril 1962 ; le cas des maisons « prêtes à être habitées » ; la conjoncture du bâtiment ; le problème des prix-plafonds ; les difficultés des entreprises du bâtiment ; l'abaissement du niveau des commandes ; les difficultés de trésorerie des entreprises ; le rôle économique du logement social ; la politique de concours de maisons individuelles ; les objectifs du mouvement H.L.M. ; le financement des H.L.M. (p. 5164) ; l'agglomération située autour de Bayonne ; les H.L.M. dans les départements d'outre-mer ; le problème du logement social ; l'établissement d'une carte de la demande de logement ; l'évaluation de la demande potentielle ; le problème de l'urbanisme ; l'enquête nationale sur le logement réalisée par l'I.N.S.E.E. et le C.R.E.D.O.C. ; la question des maisons de retraite et des villages de retraite ; le village de l'Isle-sur-la-Sorgue ; les I.L.M. et les I.L.N. ; la question de l'allocation de logement dans les départements d'outre-mer ; le problème de l'habitat ancien ; le fonds national d'amélioration de l'habitat (p. 5165) ; la suppression de l'habitat insalubre ; ses observationss sur les P.S.R. et les P.L.R. ; le problème du relogement des occupants des bidonvilles ; la programmation régionale ; le rôle des municipalités communistes ; le problème de l'assimilation des immigrés ; la situation des gens issus des « courées » (p. 5166) ; l'application aux D.O.M. de la loi sur la résorption de l'habitat insalubre ; le bilan de l'action contre les bidonvilles ; la vente des H.L.M. (p. 5166) ; l'attribution des prêts du fonds national d'aménagement foncier et d'urbanisme ; l'opération de la Défense et l'opération des Halles ; la taxe d'urbanisation ; le problème de la spéculation foncière ; la taxe locale d'équipement ; l'application de la loi d'orientation foncière aux D.O.M. ; le décret relatif au plan d'occupation des sols ; la protection des espaces verts ; la protection du parc de

Budget 1971

la Vanoise ; la nécessité d'éviter de saccager les arbres et les parcs dans les villes ; la réalisation de parcs de stationnement ; le permis de construire ; les critères des surfaces minimales ; l'initiation à l'urbanisme dès l'école primaire (p. 5167, 5168).

Crédits concernant le logement et l'urbanisme.

Etat B. — Titre III : la taxe locale d'équipement ; l'urbanisme ; les I.L.N., P.S.R., H.L.M. ; la suppression des bidonvilles (p. 5171, 5172) ; la situation du logement ; l'exécution du Ve Plan (p. 5172) ; adoption des titres III et IV (p. 5172).

Etat C : Titre V : deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Rocard ; le second, par la Commission de la production et des échanges, tendant à réduire le montant des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 5172, 5173) ; le désaccord sur la politique d'aménagement urbain (p. 5173) ; les schémas directeurs et les plans d'occupation des sols (*ibid*) ; la révision de la politique et du mécanisme de financement foncier ; l'achat de terrains par les villes nouvelles ; la politique de prêts aux collectivités locales (p. 5173) ; l'avis défavorable de la commission des Finances à ces amendements ; retrait de l'amendement de la commission de la production (p. 5174) ; rejet de l'amendement de M. Rocard (p. 5174) ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre V.

Titre VI : les subventions d'investissements accordées par l'Etat : la nécessité d'un déblocage rapide des crédits (p. 5174) ; le F.A.C. (p. 5174) ; la situation des entreprises du bâtiment (*ibid*) ; la rénovation urbaine ; les Halles (p. 5174) ; trois amendements soumis à discussion commune ; les deux premiers présentés par M. Rocard ; le troisième par le Gouvernement tendant le premier à réduire les autorisations de programme ; le deuxième à réduire les crédits de paiement et le troisième, à majorer les autorisations de programme et les crédits de paiement (p. 5174) ; l'insuffisance des programmes d'H.L.M. locatives (p. 5175) ; les primes sans prêts ; leur utilité sociale (p. 5175) ; le report des crédits des primes sans prêts sur le financement des H.L.M. locatives (p. 5175) ; l'utilisation de la prime sans prêt pour les maisons individuelles en milieu rural ; la nécessité d'une réforme du système de la prime sans prêt ; les primes sans prêts pour les mineurs retraités (*ibid*) ; rejet des deux amendements de M. Rocard ; l'augmentation de 20.000 du nombre de logements aidés ; le déblocage du F.A.C. ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre VI ainsi modifiés.

Titre VII : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 5176).

Art. 58 : *Programme de constructions H.L.M.* (*ibid*) ; amendement du Gouvernement qui est la conséquence de l'adoption de son amendement au titre VI ; adoption de l'amendement et de l'article 58 ainsi modifié.

Art. 59 : *H.L.M. - Bonifications d'intérêts :* amendement du Gouvernement ayant le même objet que le précédent ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid*) ;

Art. 60 : *Programme triennal de logements primés* ; adoption.

Après l'Art. 60 : amendement de M. Boscher tendant à insérer un nouvel article fixant pour une durée de trois ans un taux maximum pour les loyers de certains Logécos ; adoption.

ÉQUIPEMENT ET LOGEMENT-TOURISME

DISCUSSION : [27 octobre 1970] (p. 4783).

La faiblesse du budget du tourisme (p. 4783, 4791) ; les résultats du Ve Plan (p. 4784) ; les orientations du VIe Plan (p. 4784, 4785) ; la balance française du tourisme (p. 4783) ; la promotion du tourisme français à l'étranger (p. 4785, 4791, 4793, 4794) ; la fiscalité du tourisme (p. 4784, 4792, 4793, 4794, 4796, 4797) ; le poids des charges sociales (p. 4792) ; la qualité de l'équipement touristique (p. 4784) ; la formation professionnelle du personnel hôtelier (p. 4791) ; les investissements hôteliers p. 4784) ; les conditions des prêts du F.D.E.S. (p. 4784, 4785, 4791) ; l'étalement des vacances (p. 4785, 4790, 4795, 4796, 4798) ; le tourisme social (p. 4790, 4793, 4797) ; les subventions aux associations et comités d'entreprise (p. 4793) ; les maisons familiales de vacances (p. 4797, 4798) ; le tourisme d'affaires et les congrès (p. 4791, 4795) ; les

transports aériens (p. 4795) ; l'aménagement touristique du Languedoc-Roussillon (p. 4784, 4785) ; les aménagements touristiques en montagne (p. 4784, 4785, 4794, 4795) ; l'aménagement de la Côte Aquitaine (p. 4785) ; le tourisme en Corse (p. 4791, 4792) ; le thermalisme (p. 4785) ; l'entretien des plages (p. 4797) ; la protection des sites et les incendies (p. 4794, 4796) ; les parcs nationaux (p. 4796).

Interventions de M. Marcel Anthonioz, Secrétaire d'Etat au Tourisme (p. 4785 et 4799) : le caractère du budget du Commissariat général au Tourisme (p. 4785) ; ses observations sur le tableau récapitulatif des crédits et leur répartition ; la coordination des efforts poursuivis par l'Etat en faveur des équipements touristiques ; les opérations d'aménagement touristique réalisées avec l'aide de l'Etat ; le fonds d'expansion pour la Corse ; la prime spéciale d'équipement hôtelier ; les prêts du F.D.E.S. ; les interventions du F.I.A.T. ; la précarité de notre balance du tourisme ; le rôle du comité interprofessionnel du tourisme ; la nécessité de respecter l'objectif de la rentabilité ; la finalité humaine et sociale du tourisme ; l'augmentation de la capacité hôtelière de Paris (p. 4786) ; le problème des seuils au-dessous desquels les crédits du F.D.E.S. ne sont plus accordés ; le problème de l'extension et de la modernisation des équipements existants ; la prime spéciale d'équipement hôtelier ; le principe d'un aménagement à la règle du butoir qui devrait permettre une récupération plus rapide des sommes versées par les promoteurs hôteliers au titre de la T.V.A. ; ses observations sur les hébergements complémentaires ; le cas des locations en meublé ; le tourisme social et familial ; l'opportunité de présenter en annexe du budget du commissariat général au Tourisme l'ensemble des crédits provenant d'autres ministères réservés aux équipements touristiques ; le fonds d'expansion de la Corse ; l'aménagement du Languedoc-Roussillon ; les ressources touristiques de l'Aquitaine ; les régions de montagne ; la rentabilité des investissements publics (p. 4787) ; ses observations sur le « plan neige » ; la relance de la promotion du tourisme français à l'étranger ; l'élaboration des campagnes de publicité par des agences de publicité privées ; la réorganisation de nos bureaux à l'étranger ; le rôle de nos représentants à l'étranger ; la création de l'association « Hôtels in France » ; l'ouverture d'un bureau du tourisme français à Tokyo ; les accords passés avec Air France et U.T.A. ; la réservation électronique des prestations touristiques ; les problèmes du thermalisme français (p. 4788) ; l'étalement des vacances ; la formation professionnelle ; ses observations sur les loisirs des Français ; l'expérience des villages de vacances ; le projet de création d'un bureau d'information destiné à renseigner les familles sur les possibilités qui leur sont offertes dans le domaine du tourisme ; l'aide de l'Etat aux terrains de camping ; les aménagements en zone rurale (p. 4789) ; les parcs nationaux et régionaux ; la lutte contre la pollution des plages (p. 4790) ; (p. 4794) : les crédits affectés à la Savoie, à la Haute-Savoie et au département de l'Ain ; (p. 4799 à 4802) : le caractère interministériel du secrétariat d'Etat au Tourisme ; la disparité de la fiscalité en matière d'hôtellerie ; le taux de la T.V.A. ; le taux de la T.V.A. sur les agences de voyage ; la fiscalité pesant sur les propriétaires de résidences secondaires ; la lutte contre les incendies de forêts ; l'étalement des vacances ; les vacances scolaires et les congés industriels (p. 4799) ; le problème du tourisme social ; le pourcentage de Français qui ne partent pas en vacances ; l'intervention du F.D.E.S. et du office du tourisme public ; la coordination des actions de toutes les associations qui s'occupent de tourisme social ; la création d'un office du tourisme public ; la création d'un bureau d'information ; ses observations sur les missions interministérielles ; le problème de la propagande (p. 4800) ; le problème des finances communales ; l'intervention du fonds d'action locale ; la prime spéciale d'équipement hôtelier ; les crédits du F.D.E.S. ; ses observations sur le seuil de trente chambres retenu pour l'attribution des crédits du F.D.E.S. ; les charges sociales pesant sur l'hôtellerie ; la question d'un terrain de camping qui aurait été refusé à Air-France ; les équipements d'été ; le problème du lac du Bourget ; la protection des sites forestiers ; le tourisme d'affaires (p. 4801) ; les montagnes ; ses observations sur le « plan neige » ; la sauvegarde des villages (p. 4802).

Etat B. — *Crédits concernant le Ministère de l'Equipement et du Logement, section Tourisme.*

Titre III : Crédits applicables aux dépenses ordinaires des services civils ; adoption

Budget 1971

des autorisations de programme et des crédits de paiement ;

Etat C. — Titre VI : les lacunes du budget ; l'aide aux hôtels petits et moyens ; le taux de la T.V.A. ; vote défavorable du groupe socialiste et du groupe communiste ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 4803).

INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS

DISCUSSION : [9 novembre 1970] (p. 5419, 5425) [13 novembre 1970] (p. 5460).

L'augmentation du budget par rapport à 1970 (p. 5419) ; l'importance au sein du Budget des crédits du service de la police nationale (p. 5419, 5422, 5442) ; les créations d'emplois et l'insuffisance des effectifs (p. 5419, 5422, 5423, 5426, 5428, 5429, 5431, 5432, 5435, 5442) ; l'insuffisance des corps urbains (p. 5423, 5426, 5428, 5435, 5442, 5443) ; les améliorations aux conditions de fonctionnement du service de la police nationale (p. 5420, 5427) ; les unités d'intervention (p. 5429) ; la grande valeur des fonctionnaires du service de la police nationale (p. 5419) ; l'incompréhension de l'opinion publique à l'égard de la police (p. 5427, 5428, 5432, 5435) ; le malaise de la police (p. 5432, 5435) ; l'organisation d'émissions d'information sur les différentes tâches de la police (p. 5419, 5432) ; l'identification police-répression (p. 5444) ; la situation de certains personnels de police (p. 5420, 5422, 5426, 5427, 5428, 5429, 5433, 5435) ; les revendications pour un véritable reclassement indiciaire (p. 5428, 5429) ; les emplois de contrôleur général ; leur insuffisance ; les officiers de police et les officiers de police adjoints ; le déroulement de leur carrière (p. 5420, 5424) ; les gradés de la police ; l'intégration de la nouvelle indemnité spécifique dans leur traitement (p. 5420, 5426) ; leur désir de constituer un corps distinct d'officiers de paix adjoints (p. 5428, 5432, 5435) ; la situation des anciens secrétaires et inspecteurs dégagés des cadres en 1948 (p. 5420) ; les agents contractuels de la sécurité nationale rapatriés d'Algérie (p. 5420, 5426, 5428, 5434, 5443, 5444, 5445) ; le statut des auxiliaires féminines (p. 5433) ; la remise en service de 1.500 fonctionnaires de polices urbaines utilisés à d'autres tâches (p. 5435) ; l'aménagement des effectifs des officiers et officiers-adjoints, des brigadiers-chefs et des brigadiers en vertu de la loi du 8 juillet 1966 (p. 5420) ; le problème des détachés (p. 5429) ; le renforcement de l'encadrement de la police (p. 5431) ; le règlement des problèmes statutaires et indiciaires des policiers en civil (p. 5424, 5427, 5433) ; la revalorisation de la masse d'habillement (p. 5426, 5428) ; la durée hebdomadaire du travail pour l'ensemble des personnels de la police (p. 5428, 5435) ; la situation des cadres administratifs et techniques de la Police (p. 5426, 5428, 5429) ; la situation des agents spéciaux de la Préfecture de police (p. 5426, 5428) ; le principe de la catégorie spéciale (p. 5429, 5433, 5435) ; le conflit Gouvernement-syndicats de police (p. 5429) ; les problèmes des retraites (p. 5420, 5426, 5427, 5428, 5429, 5432) ; l'intégration dans le traitement des indemnités (p. 5420, 5428) ; la pension de réversion (p. 5426) ; la délimitation des secteurs attribués à la gendarmerie et de ceux relevant de la police nationale (p. 5423, 5426) ; le retard croissant des moyens de la police au regard des techniques modernes (p. 5427) ; les crédits d'équipement pour l'aménagement immobilier de la Police (p. 5420, 5422, 5432) ; la vétusté des locaux et la pénurie du matériel (p. 5432, 5433) ; la construction d'un Hôtel de la Police à Lyon (p. 5420) ; la mise au point d'un projet de loi programmant la progression des effectifs ; le renouvellement des matériels ; la construction des locaux (p. 5423, 5428) ; la progression inquiétante de la criminalité et de la délinquance (p. 5432, 5433, 5442) ; la lutte contre les trafiquants de drogue (p. 5422, 5432, 5435) ; la police de l'air et des frontières (p. 5435) ; la situation des magistrats des tribunaux administratifs (p. 5419) ; les conclusions de la commission Bloch-Lainé (*ibid*) ; la médiocrité des perspectives de carrière et la faiblesse des débouchés (p. 5419) ; la revalorisation du taux des indemnités de fonction (*ibid*) ; l'absence de crédits pour l'application de la loi relative à l'utilisation des machines à voter électroniques (p. 5423) ; le projet sur les abus du vote par correspondance (p. 5423) ; la mise à jour des inéligibilités et des incompatibilités (p. 5423) ; la lutte contre la fraude électorale (p. 5423) ; l'adaptation de la législation régissant l'établissement et la tenue des listes électorales aux conditions nouvelles créées par l'urbanisation intensive (p. 5423) ; le contrôle des Nord-Africains et de certains étrangers en France (p. 5443) ; les Alpes de Haute-Provence (p. 5437) ; le budget de la protection civile et des collectivités locales (p. 5421) ; la mission de coordination de la protection civile (p. 5421) ;

la modestie des dotations budgétaires du service de la protection civile (p. 5421, 5423) ; l'amélioration substantielle par rapport à 1970 (p. 5421) ; la stagnation des autorisations de programme (p. 5421) ; la redéfinition des missions de la protection civile (p. 5423, 5444) ; la subvention de l'Etat à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris (p. 5421) ; sa forte augmentation en 1971 (p. 5421) ; la faiblesse des crédits pour le reste du territoire (p. 5421, 5423) ; les avalanches dans les régions alpines (p. 5421) ; l'adoption d'un plan antiavalanches (p. 5423) ; les incendies de forêts (p. 5421, 5423, 5437, 5443) ; l'effort des collectivités locales (p. 5437) ; le rôle et l'utilisation des corps des sapeurs-pompiers envoyés en renfort (*ibid*) ; le recrutement des sapeurs forestiers (*ibid*) ; la perte d'un appareil du groupe aérien de la protection civile en Corse (p. 5421) ; le service national et la création de compagnies spécialisées dans les missions de protection civile (p. 5421, 5423) ; l'accord entre le Ministère de l'Intérieur et celui de l'Education nationale en vue de l'ouverture d'un département d'hygiène et de sécurité à l'I.U.T. de Bordeaux (p. 5421) ; la titularisation des agents du service de déminage (p. 5421) ; les dangers de la « marée noire » (p. 5421) ; la catastrophe de Saint-Laurent-du-Pont (p. 5421, 5423, 5437, 5445) ; les sanctions (p. 5444) ; l'authentique processus de décentralisation (p. 5460) ; la politique de déconcentration (p. 5422, 5423, 5426, 5430) ; ses incidences sur le travail des préfectures (p. 5428) ; la définition des responsabilités (p. 5437) ; la démocratisation de la loi municipale (p. 5430, 5431) ; les Communautés urbaines et les syndicats à vocation multiple (p. 5430, 5438) ; les problèmes des communes (p. 5460) ; l'institution des districts urbains et des districts ruraux (p. 5445) ; la réforme des institutions territoriales décentralisées ; l'autonomie des communes (p. 5421, 5422, 5427, 5430, 5431, 5460) ; les effets des restrictions budgétaires sur les collectivités locales (p. 5426) ; la moindre progression des autorisations de programme (p. 5422, 5427, 5430) ; les besoins en équipements des collectivités locales (p. 5421, 5427, 5431) ; le relèvement du taux de croissance des équipements collectifs prévu au VIe Plan (p. 5421, 5427, 5430) ; la faible dotation budgétaire pour 1971 (p. 5422, 5427, 5431) ; la priorité donnée aux équipements collectifs (p. 5422, 5427) ; l'équilibre financier des collectivités locales (p. 5421, 5427) ; leur mauvaise situation financière (p. 5427, 5429) ; le déséquilibre croissant de la progression de leurs besoins et de celle de leurs ressources (p. 5421, 5430, 5431, 5444) ; le transfert et la répartition des charges entre l'Etat et les collectivités locales (p. 5429, 5434, 5460) ; les travaux de la commission Pianta (p. 5430, 5438) ; la progression des ressources d'emprunts (p. 5421, 5422, 5431) ; l'endettement et l'amortissement des intérêts (p. 5422, 5430, 5431) ; la moindre progression des subventions d'équipement (p. 5421, 5422, 5423, 5427, 5430, 5431) ; les subventions de caractère obligatoire liées aux exonérations décidées par le Parlement (p. 5421, 5434) ; la progression du poids de la fiscalité locale (p. 5421, 5422, 5427, 5430, 5431, 5434, 5438) ; le mécontentement des petits patentés et des assujettis à la contribution mobilière (p. 5430) ; l'assujettissement des collectivités locales à la T.V.A. (p. 5427, 5430, 5460) ; la réforme des finances locales (p. 5430, 5434, 5460, 5461) ; le contrat communal du parti communiste (p. 5430) ; le nécessaire élargissement de l'assiette des impôts locaux (p. 5431, 5435) ; l'augmentation du versement représentatif de la taxe sur les salaires (p. 5431, 5434) ; la déconcentration des procédures et des crédits destinés au financement des investissements exécutés par l'Etat (p. 5421, 5426, 5428) ; le décret Marcellin (p. 5423) ; la rétribution des fonds des communes à la disposition du Trésor (p. 5423, 5430, 5460) ; les équipements urbains (p. 5431) ; l'inadaptation du budget malgré l'augmentation des autorisations de programme (p. 5431) ; la globalisation des subventions et des prêts (p. 5431) ; les prêts à court terme relayant l'E.D.F. et les P. et T. (*ibid*) ; la création d'un secteur de bonifications d'intérêts des emprunts émis par les collectivités ; les réseaux d'assainissement pour les eaux fluviales ; les travaux de signalisation ; le financement des parcs de stationnement ; les dalles de dissuasion ; une étude financière spéciale pour les 31 grands centres urbains (p. 5431) ; le renforcement des pouvoirs des maires dans la lutte contre les pollutions et le bruit (p. 5432) ; l'ordre public (p. 5431) ; la criminalité (p. 5432) ; la réglementation de l'affichage (p. 5432) ; la censure cinématographique (p. 5432) ; l'augmentation de la cotisation du Fonds spécial d'investissement routier (p. 5423, 5427, 5437) ; l'amenuisement des tranches départementales, communales et urbaines (p. 5427, 5434, 5437, 5438) ; le transfert de l'entretien des routes nationales secondaires (p. 5427, 5430, 5434, 5438, 5442, 5444) ; la mise en place d'une véritable caisse autonome de prêts

Budget 1971

et d'équipement des collectivités locales (p. 5430) ; l'absence dans les départements de sous-préfets chargés des arrondissements, chefs-lieux (p. 5427) ; les tâches de coordination du secrétaire général de préfecture (*ibid*) ; l'affectation au fonds d'action locale des recettes supplémentaires procurées par tout relèvement des amendes (p. 5420, 5434) ; la subvention aux départements pauvres (p. 5438) ; la situation des communes forestières (p. 5438) ; les moyens et les missions des préfectures (p. 5425, 5426, 5428, 5429) ; les revendications du personnel des préfectures (p. 5426, 5428, 5429, 5460) ; la stagnation des effectifs (p. 5425, 5429) ; la supression de la plupart des concours (p. 5429) ; les carences du budget en ce qui concerne les améliorations catégorielles (p. 5428, 5429) ; les instituts régionaux d'administration (p. 5428) ; les recommandations du Plan Masselin (p. 5428) ; l'appel aux conseils généraux pour le recrutement du personnel indispensable à la marche des services (p. 5426, 5429) ; le transfert au budget de l'Etat des auxiliaires départementaux (p. 5423, 5425, 5426, 5428, 5429) ; la désaffection pour les emplois dans les préfectures (p. 5429) ; l'amélioration de l'accueil dans les préfectures (p. 5460) ; l'amélioration des rémunérations et des carrières des personnels communaux (p. 5422) ; le vote de la loi d'indemnisation (p. 5420, 5424, 5433, 5435, 5436, 5443, 5444, 5445, 5446, 5461) ; le remaniement de la loi (p. 5436, 5446, 5461) ; sa mise en application rapide (p. 5424, 5435, 5436) ; la déception des rapatriés (p. 5430, 5445, 5446) ; les incidences de la loi sur le fonctionnement des services placés sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur (p. 5421) ; le contrôle de l'agence nationale de l'indemnisation des rapatriés par le Ministère des Finances (p. 5424, 5436, 5443, 5461) ; le transfert des locaux et le fonctionnement normal de l'agence (p. 5424, 5436) ; les demandes d'indemnités et les services préfectoraux (p. 5421, 5437) ; le recrutement du personnel nécessaire (p. 5424, 5436, 5443) ; l'estimation des biens (p. 5435, 5436, 5446) ; l'application de la loi moratoire (p. 5425) ; l'amortissement des prêts (p. 5433, 5436, 5446) ; les crédits ; leur déblocage (p. 5433) ; leur utilisation (p. 5436, 5461) ; la création d'un fonds national de l'indemnisation (p. 5446) ; le règlement des cas sociaux (p. 5424, 5425, 5435, 5436, 5443) ; la complication des formalités et des barèmes (p. 5424, 5443) ; les problèmes du Centre d'accueil de Toulouse (p. 5424) ; le nombre des dossiers dans les Bouches-du-Rhône (p. 5443) ; les retraites des rapatriés (p. 5425, 5436) ; la situation des fonctionnaires rapatriés (p. 5436) ; le maintien des crédits de secours et d'aide sociale (p. 5437) ; la réduction de ces crédits (p. 5424, 5433) ; les prestations en vue du reclassement économique (p. 5424, 5433) ; la garantie des investissements effectués dans les pays africains et malgache de la zone franc (p. 5461).

Interventions de M. Marcellin, Ministre de l'Intérieur ; les secours distribués aux rapatriés ; le cas des personnes défavorisées (p. 5433, 5434) ; (p. 5438 et 5444) : les dotations du fonds spécial d'investissement routier : l'administration générale du territoire ; la carrière des agents de préfecture ; l'augmentation des effectifs des personnels de préfectures (p. 5438) ; le recrutement des attachés de préfecture ; la création des instituts régionaux d'administration ; les problèmes de la protection civile ; l'aménagement des massifs forestiers ; l'achat de matériels d'incendie ; l'affectation de compagnies de l'armée aux tâches de protection civile ; la création de l'école supérieure des officiers de sapeurs-pompiers ; les épreuves du brevet national de secourisme ; le problème des rapatriés ; la mise en œuvre de la loi de juillet 1970 ; les critères en matière d'instruction des dossiers (p. 5439) ; la situation des rapatriés rentrés avant le 11 mars 1962 ; l'indemnisation des personnes remplissant les conditions de résidence de trois ans avant la dépossession ; les remboursements des prêts du crédit agricole et du crédit hôtelier ; l'accroissement des effectifs de la police nationale ; ses observations sur la gendarmerie nationale ; la remise en service actif de fonctionnaires de police en tenue employés dans les services administratifs ; la situation des gradés ; le problème de la médaille d'honneur de la police ; l'entretien des immeubles affectés à la police ; l'augmentation des crédits de matériel ; l'équipement immobilier (p. 5440) ; la situation des collectivités locales ; le versement représentatif de la taxe sur les salaires ; les ressources du fonds d'action locale ; le problème de l'application de la T.V.A. aux travaux effectués par les collectivités locales et aux fournitures qu'elles achètent ; le problème de la T.V.A. sur les travaux et matériels mis à la disposition des concessionnaires ; ses observations sur sa lettre du 18 août relative aux charges et ressources des collectivités locales ; les finances locales ; le

transfert des routes nationales de deuxième et troisième catégories aux départements (p. 5442) ; l'exemple de la région de Bourgogne ; le contingent laissé à la disposition des caisses d'épargne pour les collectivités locales ; l'obligation faite aux communes de déposer leurs fonds libres au Trésor sans percevoir d'intérêts ; le rôle du préfet dans la préparation et l'exécution des opérations d'équipement ; le projet de loi relatif aux libertés communales ; la consultation des conseils généraux lors de la préparation du plan régional de développement ; (p. 5442) ; (p. 5444, 5445) : la protection civile en temps de guerre ; l'affectation des unités de l'armée à la protection civile en temps de paix ; le problème de la répression ; ses observations sur la mesure décidée par le Gouvernement à l'encontre du secrétaire général de la préfecture de l'Isère à la suite de l'accident survenu dans ce département (p. 5444, 5445) ; ses observations sur les districts ruraux (p. 5445) ; (p. 5461, 5462) : la mise en place des commissions paritaires ; le rattachement de l'Agence nationale pour l'indemnisation au Ministère de l'Economie et des Finances ; la rénovation de la fiscalité locale ; l'utilisation des préfectures comme centres d'information du public ; le bureau d'accueil dans les préfectures ; ses observations sur le « Bulletin des actes administratifs » (p. 5462).

Etat B *concernant les crédits du Ministère de l'Intérieur.* — Titre III : amendement de la Commission des lois tendant à réduire les mesures nouvelles du titre ; l'augmentation du montant et du pourcentage des subventions accordées aux collectivités locales pour la lutte contre les incendies (p. 5462) ; l'effort moindre consenti pour la région méditerranéenne (p. 5463) ; retrait de l'amendement ; l'absence de crédits pour l'achat au Canada des pièces de rechange des « Canadair » (*ibid*) ; les inconvénients des hydravions ; la taxe sur le déboisement dans les Landes ; adoption du titre III.

Titre IV : adoption de la réduction de crédits.

Etat C. — Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 5463).

Titre VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (*ibid*).

Etat B. — *Crédits concernant les Rapatriés* : Titre III : adoption de la réduction de crédits (p. 5463).

Art. 63 : *Suppression de la taxe de voirie en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer* (p. 5463) ; amendement de suppression de l'article de M. Poncelet (p. 5463), repris par la Commission des finances ; le remboursement de la contribution foncière des propriétés nouvellement bâties (p. 5464) ; la possibilité de choix laissé aux communes ; les baux ruraux et leurs usages (*ibid*) ; rejet de l'amendement ; adoption de l'article 63.

Art. 77 : *Affectation au fonds d'action locale des recettes supplémentaires procurées par tout relèvement des amendes ;* l'affectation aux collectivités locales du relèvement du produit des amendes (p. 5464) ; amendement de la Commission des finances supprimant la limitation introduite par le deuxième alinéa de l'article ; le problème de la répartition par région de programme ; le lien entre la perception des amendes et les recettes destinées à effectuer les travaux nécessaires (p. 5465, 5466) ; le coût des auxiliaire départementaux (p. 5465) ; la lutte contre la fraude électorale ; le versement de la seule augmentation des amendes au fonds d'action locale ; rejet de l'amendement ; amendement de la Commission des finances tendant à une répartition des recettes sur le plan de la région de programme ; le caractère local de la recette (p. 5466) ; l'affrontement des représentants des petites et des grandes communes (p. 5466) ; la réforme des finances locales (p. 5466) ; la récupération par les communes des suppléments d'amendes perçus par elles (p. 5466) ; le fonds d'action locale et la direction des collectivités territoriales (p. 5466) ; la défense des collectivités locales (p. 5466) ; le recrutement des contractuels (p. 5466) ; le principe selon lequel la répartition sera effectuée au prorata du nombre de contraventions constatées sur le territoire des communes (p. 5466) ; rejet de l'amendement ; adoption de l'article (*ibid*).

JUSTICE

DISCUSSION [29 octobre 1970] (p. 4915).

La modicité des crédits de la Justice (p. 4915, 4916, 4924, 4926, 4929) ; les crédits nécessaires à la construction de quatre palais de justice dans la région parisienne (p. 4917, 4924, 4926) ; l'amélioration des carrières judiciaires (p. 4915) ; l'indépendance des magistrats (p. 4928) ; les créations d'emplois

Budget 1971

(p. 4915, 4926, 4929, 4930) ; le recrutement parallèle des magistrats (p. 4927) ; l'amélioration du recrutement des magistrats (p. 4915, 4923) ; l'augmentation du nombre des décisions judiciaires (p. 4923, 4926) ; la formation permanente des magistrats (p. 4923) ; le recrutement du personnel des greffes (p. 4916, 4923, 4924) ; l'équipement et la modernisation des greffes (p. 4923) ; l'augmentation des crédits de l'administration pénitentiaire (p. 4917) ; la vétusté des locaux (p. 4924, 4927) ; le manque de personnel (p. 4917, 4924, 4927) ; le problème des mineurs incarcérés (p. 4917) ; la probation et la semi-liberté (p. 4924, 4930) ; la délinquance des mineurs (p. 4925, 4929) ; la rééducation des mineurs délinquants et l'éducation surveillée (p. 4926, 4928, 4929, 4933) ; l'unification des professions d'avocats, d'avoués et de conseils juridiques (p. 4916, 4917, 4925, 4931, 4932, 4933) ; le statut des notaires d'Alsace-Lorraine (p. 4931) ; l'assistance judiciaire (p. 4924, 4930) ; la réforme du code de procédure civile (p. 4925, 4931) ; la loi dite « anti-casseurs » (p. 4925).

Interventions de M. René Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 4918 et 4933) : la priorité donnée aux dépenses de fonctionnement sur celles d'investissement ; le renforcement des effectifs de secrétaires-greffiers ; l'amélioration des structures judiciaires ; la fusion des personnels des tribunaux d'instance et des tribunaux de grande instance ; l'augmentation des effectifs de certaines juridictions ; la durée de la détention préventive ; la nécessité d'accélérer le cours de la justice ; le rôle du comité de chefs de cours (p. 4918) ; l'amélioration du recrutement des magistrats ; leur formation à l'école nationale de la magistrature ; l'augmentation du nombre des candidats ; la formation des auditeurs de jutice ; les tribunaux de la région parisienne ; la compétence du tribunal de grande instance de Bobigny ; la création des tribunaux de la périphérie ; le cas du tribunal pour enfants de Créteil ; les conditions de travail de l'administration pénitentiaire ; le problème de la détention provisoire (p. 4919) ; les conditions d'emploi du personnel de surveillance ; l'utilisation de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis ; la mise en place des moyens indispensables pour l'application de la loi du 17 juillet 1970 qui a supprimé la relégation et institué la tutelle pénale ; l'aménagement de l'ancien camp de Bédenac-Bussac, en Charente-Maritime ; la reconversion du centre pénitentiaire de Saint-Martin-de-Ré ; le renforcement des comités de probation et d'assistance aux libérés de Bobigny, Créteil et Nanterre ; le personnel éducatif ; l'éducation surveillée ; le problème du reclassement (p. 4920) ; le fonctionnement de l'école de Savigny-sur-Orge et de Brignoles ; l'ouverture du centre d'observation de Villiers-le-Bel ; l'ouverture des foyers de la Garenne-Colombes, d'Epinay-sur-Orge et de Créteil ; l'ouverture de l'internat d'Ambières-le-Grand ; ses observations sur les foyers de Rouen, Grenoble, Toulouse et Nîmes ; l'internat de Brignoles et de Saint-Biez-en-Belin ; les conditions de la détention provisoire des mineurs ; le problème de l'éducation surveillée dans l'agglomération parisienne (p. 4921) ; le centre d'observation de Juvisy ; le centre de jeunes détenus de Fleury-Mérogis ; le problème des crédits d'équipement ; la construction du palais de justice de Nanterre ; la construction de l'école nationale de la magistrature ; ses observations sur les travaux engagés au bénéfice de la cour d'appel de Douai et du palais de justice de Rouen ; la construction de la maison centrale de Saint-Maur près de Châteauroux ; ses observations sur la maison centrale de Clairvaux et le centre pénitentiaire de Saint-Martin-de-Ré ; la cession à la ville de Paris du terrain de la prison de la Petite Roquette (p. 4922) ; (p. 4927) : l'exigence de la licence en droit pour le recrutement des magistrats ; (p. 4931) le statut du notariat des trois départements rhénans et mosellan ; (p. 4933 à 4937) : l'équipement des consultations et établissements de l'éducation surveillée (p. 4933) ; l'équipement des consultations et établissements de l'éducation surveillée de la Seine-Saint-Denis ; le problème de Fresnes ; ses observations sur la prison de Riom et sur celle de Clermont-Ferrand ; la définition de la Cour de sûreté en tant que juridiction spécialisée ; sa composition ; le nombre des détenus pour délits de presse ; son affirmation que le Gouvernement n'a poursuivi personne pour ses opinions ; l'application de la loi interdisant la reconstitution des ligues dissoutes ; le problème du moral des magistrats ; l'organisation du droit de réponse à l'O.R.T.F. ; le recrutement des magistrats à titre temporaire ; l'exigence de la licence en droit pour ces recrutements (p. 4933, 4934) ; ses observations sur les propositions du président de l'union fédérale des magistrats (p. 4934) ; la composition des juridictions actuelles ; le problème de l'utilité de l'adoption d'une loi

de programme judiciaire ; la priorité à donner aux centres de sûreté ; l'application des accords de Vendôme ; ses observation sur l'expérience de Denver ; le fonctionnement des établissements d'éducation surveillée ; l'application de la semi-liberté ; le problème de la relégation ; ses observations sur l'administration pénitentiaire ; la conversion de la maison d'arrêt de Thionville et la caserne du Colhorn, à Mulhouse ; la simplification de certaines procédures ; la possibilité de permettre de décentraliser, au niveau du Procureur de la République ; les décisions de dispense d'âge en matière de mariages « prématurés » ; ses observations sur les réformes envisagées : droit de la filiation, droit de la nationalité, assistance judiciaire et juridique ; la situation des charges d'avoués dont les titulaires sont décédés ; la possibilité de détacher du projet de réforme des dispositions qui permettraient le rachat de certaines études ; les projets du Gouvernement en matière de justice pénale (p. 4936, 4937).

Etat B. — Titres III et IV : Crédits concernant le Ministère de la Justice (p. 4937) ; adoption.

Etat C. — Titre V : autorisations de programme applicables aux dépenses en capital ; investissements exécutés par l'Etat ; scrutin public à la demande du groupe communiste (*ibid*) ; liste des votants (p. 4953, 4954) ; adoption du titre V (p. 4937).

Titre VI : subventions d'investissements ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 4937).

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

Section I — Services généraux
Crédits concernant la fonction publique

DISCUSSION [13 novembre 1970] (p. 5480).

Le montant des dépenses consacrées à la fonction publique (p. 5480, 5489) ; la difficulté du contrôle parlementaire (p. 5480) ; l'évolution du nombre des fonctionnaires (p. 5480) ; la diminution des effectifs militaires et l'accroissement du nombre des fonctionnaires civils (p. 5480) ; le travail à mi-temps dans la fonction publique (p. 5488) ; l'insertion des handicapés dans la fonction publique (p. 5491) ; le coût de la fonction publique (p. 5480) ; la lenteur de l'augmentation des traitements (p. 5489, 5490) ; l'évolution du pouvoir d'achat des fonctionnaires (p. 5490) ; l'augmentation rapide des charges sociales (p. 5480, 5481) ; les abattements de zone (p. 5491, 5492) ; les rémunérations accessoires ou complémentaires (p. 5481, 5482, 5489) ; la difficulté d'obtenir des renseignements précis sur ces rémunérations (p. 5481, 5482) ; les primes de rendement (p. 5481) ; la validation des services de certains fonctionnaires du cadre local d'Algérie (p. 5491) ; la nécessité de restaurer l'autorité du pouvoir politique (p. 5483) ; le rôle trop important des fonctionnaires dans la gestion des affaires publiques (p. 5482, 5483) ; l'amélioration du rendement des fonctionnaires (p. 5483) ; la mobilité et le recyclage des fonctionnaires (p. 5483) ; les menaces dirigées contre le statut général de la fonction publique (p. 5489) ; la réforme de l'Ecole nationale d'administration (p. 5481, 5482, 5488) ; la création des instituts régionaux d'administration (p. 5481, 5482) ; les obstacles à la promotion sociale dans l'administration (p. 5488) ; le développement de l'Institut international d'administration publique (p. 5488) ; la nécessité d'augmenter le nombre et la qualité des fonctionnaires locaux (p. 5482) ; le recrutement des Administrateurs de la Ville de Paris (p. 5488) ; la déconcentration de l'Administration (p. 5488).

Interventions de M. Philippe Malaud, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives (p. 5483 et 5492) : le problème des rémunérations ; ses observations sur le constat d'accord d'avril 1970 passé avec les organisations syndicales ; la situation des petits fonctionnaires ; la croissance de la dette viagère ; l'augmentation des effectifs de la fonction publique ; les dégagements des cadres consécutifs au rapatriement des agents servant outre-mer ; la réduction des effectifs d'officiers et de sous-officiers (p. 5483) ; les besoins de l'éducation nationale ; les effectifs du Ministère des Postes et Télécommunications ; la diversité des éléments composant la rémunération des fonctionnaires et agents de l'Etat ; la création d'un comité interministériel des

Budget 1971

services sociaux ; la charte des droits syndicaux dans la fonction publique ; le travail à mi-temps dans l'administration ; la situation des personnels chargés du traitement automatisé de l'information ; le reclassement des handicapés dans la fonction publique ; la nomination d'un handicapé au cabinet du Ministre (p. 5484) ; la formation des fonctionnaires ; ses observations sur les élèves des instituts régionaux d'administration ; le diplôme d'administration publique ; la réforme de l'E.N.A. ; le rôle de cette école ; le problème de l'administration supérieure (p. 5485) ; ses observations sur l'harmonisation des conditions de carrière ; la question de la formation permanente ; le rapport Bloch-Lainé ; les crédits affectés à l'Institut international d'administration publique ; la déconcentration ; la réforme des procédures consultatives en matière immobilière ; l'allégement du contrôle financier ; la déconcentration des compétences ministérielles en matière d'équipements collectifs (p. 5486) ; le problème des moyens en personnel des services extérieurs de l'Etat ; les rapports entre les services publics et leurs usagers ; les rapports entre l'administration et les personnes âgées ; les relations entre l'administration et les entreprises ; l'extension du Centre interministériel de renseignements administratifs ; la restauration de la notion de responsabilité ; la nécessité de dissocier le grade d'un fonctionnaire de la fonction qui lui est confiée par l'administration ; le caractère des statuts de fonctionnaires (p. 5487) ; (p. 5492, 5493) : la situation des administrateurs de la Ville de Paris ; la commission d'étude de M. Bloch-Lainé ; les rémunérations dans la fonction publique ; l'augmentation de 1 % accordée au 1er octobre (p. 5492) ; l'admission des handicapés dans la fonction publique ; le cas des fonctionnaires d'Algérie forclos quant à leur intégration dans la fonction publique française ; le problème des zones d'indemnité de résidence (p. 5493).

Etat B. — Crédits inscrits aux Services du Premier Ministre (Titre III et V de la section I (Services généraux). — Titre III : opposition des groupes communiste et socialiste ; adoption (p. 5493) ;

Etat C. — Adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre V (p. 5493).

SECTION I : SERVICES GÉNÉRAUX ; (suite)

SERVICES ADMINISTRATIFS ET FORMATION PROFESSIONNELLE.

SECTION V : JOURNAUX OFFICIELS.

SECTION VI : SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE.

SECTION VII (ancienne) : GROUPEMENT DES CONTRÔLES RADIOÉLECTRIQUES.

SECTION VII : CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL.

SECTION II : JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS.

DISCUSSION [23 octobre 1970] (p. 4612).

Les articles 38 à 45 sont réservés jusqu'au vote sur les états B, C, D, les dépenses militaires et les budgets annexes.

La modernisation de la documentation française (p. 4612, 4624) ; l'Institut national d'équitation (p. 4612) ; l'organisation de la formation professionnelle (p. 4612, 4614, 4615, 4618) ; la formation permanente (p. 4612) ; la rémunération des stagiaires à la suite de l'accord du 9 juillet 1970 (p. 4613) ; le montant des crédits d'investissement pour la formation professionnelle (p. 4613) ; la modernisation de la taxe d'apprentissage (p. 4614, 4618) ; les résultats favorables de la politique de conventionnement (p. 4614) ; les congés ; la formation dans les entreprises (p. 4615) ; le rôle des centres de F.P.A. (p. 4616, 4618, 4619).

Intervention de M. Malaud, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives (p. 4616 à 4619) : ses observations sur le Centre interministériel de renseignements administratifs ; la formation professionnelle ; ses observations sur la loi du 3 décembre 1966 ; le rôle du comité interministériel ; la concertation avec les partenaires sociaux ; la convention de formation professionnelle ; le système de financement public ; le problème de la coordination administrative et de la concertation avec les organisations professionnelles et syndicales (p. 4616) ; le nombre des stagiaires de la formation professionnelle des adultes ; le nombre des bénéficiaires d'actions de réadaptation professionnelle ; l'aspect régional de la politique de formation professionnelle ; la formation professionnelle des handicapés ; l'application de l'accord du 9 juillet 1970 (p. 4617, 4618) ; la modernisation de l'apprentissage ; la formation pro-

fessionnelle des adultes ; la préparation à des métiers du secteur tertiaire ; la création de centres privés ; la dispersion des moyens des administrations ; la mise en place du secrétariat général du comité interministériel de la formation professionnelle ; la mise en place du conseil national de la formation professionnelle (p. 4619).

Section V : Journaux officiels : Etat B. — Titre III ; adoption.

Etat C. — Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (*ibid*).

Section VI : Secrétariat général de la Défense nationale : Etat B. — Titre III : adoption (p. 4620).

Etat C. — Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (*ibid*).

Ancienne Section VII : Groupement des contrôles radioélectriques.

Etat B. — Titre III : adoption de la réduction des crédits (*ibid*).

Section VII : Conseil économique et social : Etat B. — Titre III : adoption.

Section I : Services généraux (suite). — *Information :* les problèmes de l'information dans le monde (p. 4620) ; le statut de la presse (p. 4622) ; la S.N.E.P. (Société nationale d'entreprises de presse) (p. 4620, 4621) ; la SOFIRAD (p. 4621) ; l'Agence française de presse (p. 4621) ; la création d'un service d'images (p. 4621) ; les avantages indirects consentis à la Presse (p. 4621) ; la révision de ces avantages (*ibid*) ; le fonds culturel (p. 4621) ; la position de la Commission des finances (p. 4621) ; la responsabilité morale des journalistes (*ibid*) ; l'insuffisance de l'information des Français (p. 4622) ; les services (*ibid*) ; les services de relations publiques dans les Ministères ; la création d'un office central d'information (*ibid*).

Intervention de M. Jacques Limouzy, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement (p. 4622 à 4625) : l'efficacité de la diffusion des publications ; le système de diffusion et de routage par ordinateur ; la documentation française ; les informations menées par les administrations par l'intermédiaire de l'O.R.T.F. ; ses observations sur le choix des thèmes et l'établissement des programmes ; l'inventaire général des publications ; l'aide de l'Etat à la presse ; les avantages postaux ; l'utilisation des sommes inscrites au fonds culturel ; leur rentabilité en ce qui concerne la diffusion de notre presse à l'étranger (p. 4623) ; le développement de nos exportations de presse ; le statut de la presse ; les sociétés de rédacteurs ; le rôle de l'Etat en matière d'information ; la Société nationale des entreprises de presse ; la société financière de radiodiffusion ; l'Agence France-Presse ; l'agence de l'image ; le domaine de l'audio-visuel ; les responsabilités de l'Etat vis-à-vis de l'information (p. 4624) ; l' « Actualité-service » et l' « Actualité-document » (p. 4624, 4625).

Après l'Art. 77 : amendement de la Commission des finances tendant à interdire les prix de participations dans les imprimeries de labeur par la S.N.E.P. et tendant à obliger cette société à publier son bilan ; l'incertitude sur la mission de cette société (p. 4625) ; la sécurité de l'emploi dans les entreprises contrôlées (p. 4626) ; adoption de l'amendement (*ibid*).

Section II : Jeunesse, Sports et Loisirs :

DISCUSSION [23 octobre 1970] (p. 4635, 4655).

La progression insuffisante du budget (p. 4635, 4637, 4638, 4642, 4643, 4646, 4649, 4652, 4655, 4657) ; le centre d'information et de documentation de la jeunesse (p. 4635, 4652) ; les créations de postes de professeurs d'éducation physique (p. 4636, 4642, 4644, 4646, 4654) ; la mise en œuvre du tiers temps (p. 4636, 4642) ; la nécessité de créer des postes de conseiller pédagogique (p. 4636, 4637) ; les équipements sportifs normalisés (p. 4636) ; le rôle des associations et des mouvements (p. 4638, 4644, 4653, 4656) ; les concours de pronostics (p. 4642, 4645, 4649, 4653) ; l'exemple de l'Allemagne de l'Est (p. 4642) ; les parcs de loisirs (p. 4647) ; les résultats des deux lois programme sur les équipements sportifs (p. 4648) ; l'élaboration de la troisième loi programme (p. 4649) ; le sport automobile (p. 4650) ; la modernisation des circuits (p. 4650) ; le fonds de coopération pour la jeunesse et l'éducation populaire (p. 4656) ; l'attitude du Gouvernement vis-à-vis des maisons de jeunes et de la culture (p. 4658).

Interventions de M. Joseph Comiti, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (p. 4638 et 4659) : les crédits de fonc-

Budget 1971

tionnement ; la priorité du sport à l'école, l'action menée par les conseillers pédagogiques de circonscription (p. 4638) ; l'organisation des stages ; la politique du tiers temps ; l'apprentissage de la natation en milieu scolaire ; l'importance des épreuves de sauvetage ; le problème dans l'enseignement du second degré ; ses observations sur les cinq heures réservées par la circulaire de septembre 1969 ; la formation des enseignants ; les centres régionaux d'éducation physique et sportive ; la formation supérieure des professeurs appelés à enseigner dans les U.E.R. ; l'école normale supérieure d'éducation physique ; la réforme du concours final du C.A.P.E.S. ; la rémunération partielle d'éducateurs sportifs employés par les municipalités et sociétés sportives ; la liaison entre le sport civil et le sport scolaire ; le problème du sport universitaire ; la municipalisation des nouveaux équipements ; le sport de compétition ; les Jeux olympiques de Munich (p. 4639) ; les ressources mises à la disposition des fédérations olympiques ; les actions du secrétariat d'Etat en faveur des activités de jeunesse et d'éducation populaire ; le problème de l'animation ; la mise en place du cycle de formation aux activités socio-éducatives ; le brevet d'animateur socio-éducatif et le certificat d'aptitude à la profession d'animateur socio-éducatif ; le « statut des animateurs » ; l'aide aux échanges internationaux de jeunes par le canal des deux offices franco-allemand et franco-québécois ; les efforts de l'U.N.E.S.C.O. ; le centre d'information et de documentation pour la jeunesse ; les clubs et les maisons de jeunes ; l'action du secrétariat d'Etat dans le domaine des équipements sportifs et socio-éducatifs (p. 4640) ; le complexe sportif évolutif ; le problème des bassins d'apprentissage ; l'aménagement des bases de plein air et de loisirs ; le fondement de la troisième loi de programme d'équipement sportif et de jeunesse ; la situation des nouvelles directions régionales ; la condition matérielle des inspecteurs ; la création du haut comité de la jeunesse, des sports et des loisirs (p. 4641) ; (p. 4654) : ses observations sur les paroles de M. Lagorce ; la possibilité de fournir à l'orateur la liste des entreprises qui construiront des bassins de 25 mètres pour 50 millions d'anciens francs ; (p. 4659 à 4662) : le caractère du budget ; sa comparaison avec ceux des pays voisins ; la séparation du secrétariat d'Etat et du Ministère de l'Education nationale ; l'enseignement de l'éducation physique et des sports ; les objectifs du Ve Plan ; l'équipement des colonies de vacances ; les loisirs ; le tourisme populaire ; l'aménagement des espaces réservés aux loisirs ; les conséquences d'une éventuelle ségrégation de la jeunesse ; les charges des collectivités locales ; la politique de déconcentration ; la comparaison des sommes attribuées aux fédérations sportives et celles qui sont accordées aux associations de jeunesse et d'éducation populaire (p. 4659) ; la priorité du sport à l'école ; les résultats français aux universiades de Turin ; le programme des cinq heures ; le sport à l'université ; le problème des effectifs des enseignants ; l'école nationale supérieure d'éducation physique ; l'institution d'un corps d'éducateurs sportifs ; la définition de ces éducateurs ; le rôle des bénévoles dans les sociétés sportives (p. 4660) ; la fédération française des maisons de jeunes et de la culture ; la composition du haut comité de la jeunesse, des sports et des loisirs ; la composition des conseils d'administration de l'office franco-allemand et de l'office franco-québécois ; les mouvements de jeunesse ; les subventions en faveur des colonies de vacances ; les mouvements de jeunesse et plein air ; le centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active et l'union française des camps de vacances ; la définition d'une nouvelle pédagogie des colonies ; le problème des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active ; l'union française des camps de vacances ; la préparation au brevet d'animateur socio-éducatif ; le certificat d'aptitude à la profession d'animateur socio-éducatif ; ses observations sur la loi de programme (p. 4661) ; le rôle des collectivités locales ; les bassins mobiles d'apprentissage de la natation ; la création de piscines couvertes ; la sécurité sur les circuits routiers ; la nature de l'aide aux Jeux de France ; la place du sport à la télévision scolaire ; le contrôle médico-sportif ; l'utilisation des grands centres médico-sportifs (p. 4662).

Etat B. — Crédits concernant les Services du Premier Ministre (Section II. — Jeunesse, Sports et Loisirs).

Titre III : les concours de pronostics ; la loi de programme ; l'aspect conjoncturel de la politique actuelle (p. 4662, 4663) ; amendement de M. Catalifaud tendant à réduire de 636.000 F le crédit de ce titre (p. 4663) ; la priorité du sport à l'école ; ses observa-

tions sur la natation ; la mise en place de bassins mobiles ; la construction de nouvelles piscines ; l'aide des personnes privées ; le rôle des syndicats de communes.

Intervention de M. Joseph Comiti, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (p. 4663) ; ses observations sur l'amendement de M. Catalifaud ; le recours aux éducateurs sportifs ; la possibilité pour un syndicat intercommunal de bénéficier d'une aide financière.

Retrait de l'amendement de M. Catalifaud ; adoption des titres III et IV.

Etat C. — Titre V : adoption des autorisations de programme.

Titre VI : amendement de M. Catalifaud tendant à réduire le crédit figurant à ce titre de 14.100.000 F en autorisations de programme et en crédits de paiement (p. 4663) ; retrait ; adoption des autorisations de programme (p. 4663) ; et des crédits de paiement (p. 4664).

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE

DISCUSSION [16 novembre 1970] (p. 5596).

Le rapport de la Commission Paye (p. 5596, 5600, 5601, 5610) ; l'éclatement de l'Office en plusieurs sociétés autonomes (p. 5596) ; le contrôle parlementaire de l'O.R.T.F. (p. 5596, 5604) ; le caractère parafiscal de la redevance (p. 5596, 5598) ; la rénovation des méthodes de gestion (p. 5597, 5601, 5604) ; les centres de coût (p. 5604) ; l'adaptation aux goûts du public (p. 5605) ; l'accroissement des dépenses d'équipement (p. 5597) ; la politique immobilière de l'O.R.T.F. (p. 5597) ; l'immeuble de Rennes (*id.*) ; la maison de l'O.R.T.F. (p. 5597) ; le centre de formation professionnelle de Bry-sur-Marne (p. 5597) ; l'objectivité de l'O.R.T.F. et son indépendance (p. 5602, 5606, 5610) ; les relations entre l'Office et le Gouvernement (p. 5602) ; la démocratisation de la gestion (p. 5603) ; l'équilibre financier de l'O.R.T.F. (p. 5602) ; la majoration de la redevance (p. 5597, 5598, 5601, 5602, 5606) ; le coût élevé de la perception de la redevance (p. 5597, 5601) ; la redevance pour les postes placés dans des débits de boissons (p. 5606) ; les exonérations (p. 5597, 5598, 5606) ; la part des recettes publicitaires dans le budget de l'Office (p. 5604) ; la tendance à la stabilisation des recettes publicitaires (p. 5597, 5598, 5604) ; la concurrence faite aux autres supports publicitaires (p. 5598, 5604) ; la situation de l'O.R.T.F. vis-à-vis des impôts (p. 5597, 5601, 5602, 5603) ; la mise en place de la troisième chaîne (p. 5597, 5598) ; la concurrence entre les chaînes (p. 5599) ; la suppression des zones d'ombre (p. 5597, 5598, 5603, 5604, 5606) ; la prise en charge du coût des réémetteurs (p. 5597) ; la prise en charge des infrastructures des réémetteurs par les collectivités locales (p. 5597, 5604) ; les émissions en langue française vers l'étranger (p. 5601) ; la nécessité de développer la télévision scolaire (p. 5601).

Intervention de M. Jacques Chaban-Delmas, Premier Ministre (p. 5599, 5600) : l'autonomie de l'Office ; le rétablissement de l'Office dans sa vocation d'établissement public, industriel et commercial ; l'assujettissement de l'Office à la fiscalité de droit commun ; sa dotation d'un système de comptabilité analytique ; la productivité de l'établissement ; le rôle du conseil d'administration ; la mise à l'étude de la réforme du statut ; les travaux de la commission Paye ; la nécessité de maintenir le monopole de l'Office (p. 5599) ; ses observations sur les programmes ; la recherche de la qualité ; la création d'une troisième chaîne en couleurs ; les problèmes financiers ; l'augmentation de la redevance ; le problème de la publicité ; l'étude d'un contrat pluriannuel entre l'Etat et l'O.R.T.F. ; la décentralisation en matière de production et de fabrication (p. 5600) ; son souhait d'un débat sur l'O.R.T.F. (p. 5600).

Interventions de M. Jacques Limouzy, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement (p. 5605 à 5611) : l'aménagement de l'ordre du jour ; l'augmentation de la redevance ; le problème des charges de l'Office ; la création d'un radio-service diffusé dans la région parisienne ; la réalisation d'émissions saisonnières ; l'augmentation du volume d'émissions de France-Culture ; la durée des programmes régionaux ; les ressources de l'O.R.T.F. ; la couverture du territoire par la deuxième chaîne ; la durée des programmes nationaux de télévision ; les ressources provenant de la publicité de marque ; l'accroissement de la productivité de l'O.R.T.F. ; le rôle international de l'Office ; la décentralisation régionale ; le problème des regroupements immobiliers ; ses observations sur la troisième chaîne ; l'accroissement du nombre de comptes de télévision ;

Budget 1971

les problèmes de l'emprunt et des recettes commerciales de l'O.R.T.F. ; ses observations sur ses ventes (p. 5606, 5607) ; l'augmentation du taux de la redevance ; la question de savoir si l'O.R.T.F. peut faire des économies ; le coût de certaines émissions ; le coût de la perception de la redevance ; le rapport Paye ; la réorganisation des structures de l'Office ; le problème de l'application de la T.V.A. ; le fonctionnement de l'O.R.T.F après la mise en place de nouvelles structures ; l'harmonisation des programmes des différentes chaînes (p. 5608) ; l'établissement de la grille et du plan des programmes ; le rôle du bureau central des textes et projets d'émissions ; l'extension du « compte unique » ; l'exonération de la taxe au profit des maisons de retraite et hôpitaux, ainsi qu'au profit des auditeurs âgés de plus de 65 ans ; la compression des dépenses de l'Office ; le problème de la couverture du territoire par la première et la deuxième chaîne ; ses observations sur les difficultés des zones de montagne ; le problème des réémetteurs ; le rôle des collectivités locales (p. 5609) ; le contrôle parlementaire (p. 5610) ; les missions de la radiotélévision (p. 5610).

Etat E. — (Art. 54 du projet de loi) (p. 5611) ligne 106 (redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs de radiodiffusion et de télévision) : adoption au scrutin à la demande des groupes communiste et socialiste (p. 5611) ; liste des votants p. 5613, 5614).

Après l'Art. 62 : amendement de la Commission des finances tendant à obliger l'O.R.T.F. à réaliser 25 millions d'économies (p. 5611) ; la nécessité d'assainir la gestion de l'O.R.T.F. (p. 5611) ; la nécessité du contrôle parlementaire (p. 5612) ; le caractère parafiscal de la taxe (p. 5612) ; l'engagement du Gouvernement que l'O.R.T.F. réalisera des économies à partir du 1er janvier 1971 (p. 5612) ; les différends entre l'O.R.T.F. et la Fédération française de football ; la médiocrité des émissions pour les enfants ; adoption de l'amendement (p. 5612).

SECTION III : DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

DISCUSSION [26 octobre 1970] (p. 4714).

Le budget de reconduction (p. 4715) ; les équipements collectifs (p. 4714, 4716, 4727, 4728, 4729, 4730) ; les investissements de base (p. 4716, 4727, 4730) ; l'importance croissante de l'intervention des ministères techniques (p. 4715, 4716) ; la centralisation et ses répercussions sur les décisions économiques (p. 4717, 4719, 4730) ; la déconcentration et la régionalisation (p. 4717, 4719, 4722, 4723, 4725, 4730, 4731) ; la réforme communale (p. 4725) ; l'autonomie (p. 4723, 4728, 4731) ; la création de Coder (p. 4717, 4722) ; la concertation avec les élus (p. 4717, 4726, 4731) ; les volontés du conseil général de la Guyane (p. 4723) ; les transferts de fonds en provenance de la métropole (p. 4716, 4718, 4719, 4723, 4725) ; l'industrialisation (p. 4715, 4718, 4719, 4723, 4726, 4731) ; l'inadaptation des aides (p. 4726) ; l'incitation à l'industrialisation et au tourisme par des avantages fiscaux (p. 4715, 4716, 4723) ; les échanges commerciaux (p. 4716, 4718, 4723, 4724, 4730) ; les importations de biens de consommation (p. 4718) ; le tourisme (p. 4715, 4716, 4717, 4718, 4719, 4724, 4725, 4727, 4728, 4729, 4730) ; l'hôtellerie (p. 4716, 4718, 4719, 4727, 4729, 4730) ; les transports aériens et maritimes (p. 4716, 4717, 4718, 4725, 4726, 4729) ; les terrains d'aviation (p. 4717, 4727) ; le secteur tertiaire (p. 4716, 4718) ; l'Institut de développement industriel dans les D.O.M. (p. 4719) ; le Fonds d'action conjoncturelle (p. 4715) ; les crédits du F.I.D.O.M. (p. 4715, 4725, 4726, 4729, 4730) ; le logement (p. 4716, 4725, 4727, 4729, 4730) ; le prix des terrains et les cinquante pas géométriques (p. 4716, 4729) ; la réforme foncière (p. 4725, 4730) ; la situation de l'agriculture (p. 4716, 4717, 4718, 4726, 4727, 4728, 4730) ; le revenu des agriculteurs (p. 4716, 4726, 4730) ; la diversification des cultures (p. 4715, 4726, 4727, 4728, 4730) ; la culture de la canne à sucre (p. 4715, 4718, 4724, 4725, 4726, 4727, 4729, 4730) ; l'industrie sucrière (p. 4715, 4717, 4724, 4727) ; la nationalisation de l'industrie sucrière (p. 4728) ; la culture de la banane (p. 4715, 4718, 4724, 4725, 4728, 4729, 4733) ; de l'ananas (p. 4715, 4718, 4724, 4725, 4730) ; le Marché commun et les produits tropicaux (p. 4724, 4729) ; les industries alimentaires (p. 4717, 4718, 4727) ; la pêche (p. 4727) ; le problème du bois guyanais (p. 4717, 4722) ; la concentration des grandes propriétés (p. 4717) ; le développement des productions traditionnelles (p. 4724, 4727, 4731) ; le niveau de vie dans les D.O.M. (p. 4714, 4716, 4717, 4719, 4724, 4725, 4726) ; l'augmentation du nombre des assistés (p. 4731) ; le S.M.I.C. (p. 4717) ; la différence entre le régime des fonctionnaires et celui des salariés (p. 4717) ; l'emploi (p. 4716, 4717, 4718, 4719, 4723, 4725, 4726,

4727, 4728, 4729, 4730, 4731) ; l'enseignement (p. 4715, 4716, 4725, 4727, 4729) ; la formation professionnelle (p. 4717, 4719, 4725, 4726, 4728, 4729, 4730) ; la jeunesse (p. 4717, 4723, 4726, 4727, 4728, 4730) ; le manque de techniciens et d'entrepreneurs (p. 4717, 4719, 4726) ; l'action sociale ; l'extension des textes en vigueur en métropole aux D.O.M. (p. 4716, 4717, 4718, 4723, 4726, 4727, 4729, 4731) ; la migration (p. 4715, 4716, 4717, 4718, 4723, 4726, 4727, 4729, 4730) ; le Bumidom (p. 4716, 4718, 4723, 4726) ; les subventions d'équilibre aux collectivités locales (p. 4715, 4730) ; le renforcement des effectifs de police (p. 4715, 4718, 4728, 4729, 4730) ; le service militaire adapté (p. 4715, 4718, 4729) ; le cyclone Dorothée (p. 4715, 4718, 4723, 4725, 4728) ; le sort des communautés indiennes de Guyane (p. 4719, 4723) ; l'exercice des libertés publiques (p. 4727) ; la justice (p. 4723, 4730) ; la langue créole (p. 4727).

Interventions de M. Henry Rey, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des Départements et Territoires d'outre-mer : (p. 4719 et 4731) ; la cohérence de la politique gouvernementale ; la poussée démographique dans les D.O.M. ; le problème du chômage ; les objectifs en matière de migration ; le rôle du Bumidom ; le problème des jeunes gens dont les connaissances sont insuffisantes pour entrer en formation professionnelle accélérée (p. 4719) ; le nombre de sections de formation professionnelle ouvertes ; les résultats en matière de préformation professionnelle ; le pouvoir d'achat des salariés ; la fixation du salaire minimum de croissance de chaque département ; l'institution d'un régime d'allocations familiales des exploitants agricoles ; la situation de l'économie sucrière ; la nécessité d'aboutir à une économie sucrière rentable et compétitive ; la production bananière ; la création du comité économique agricole bananier ; la production de l'ananas ; l'objectif de l'industrialisation ; ses observations sur divers projets industriels en cours ; le projet d'implantation d'une raffinerie à la Réunion ; l'importance des incitations de caractère financier et fiscal (p. 4720) ; l'aide apportée aux investissements industriels et hôteliers sous la forme d'exonérations fiscales ; les recherches portant sur le cuivre de l'île de Saint-Barthélémy ; le projet de mise en valeur des bauxites de Kaw ; le réseau routier ; le problème du secteur des postes et télécommunications ; le taux de scolarisation dans l'enseignement préscolaire ; la réforme des structures foncières ; l'industrie hôtelière ; la recherche d'une plus grande cohérence dans les actions ; l'aide au secteur productif ; la normalisation des phénomènes de population ; ses observations sur le centre spatial de Kourou ; le rôle du service militaire adapté ; ses observations sur la tempête tropicale Dorothée ; les mesures en matière de migrations (p. 4721) ; l'intervention de divers ministères techniques aux D.O.M. ; la création d'une commission de coordination des investissements (p. 4722) ; (p. 4731 à 4734) : la question de la régionalisation et de la déconcentration ; la déconcentration en matière d'équipements publics et de contrôle financier ; l'établissement de rapports contractuels entre l'Etat et les villes dans le cadre du VIe Plan ; l'intervention des conseils généraux dans la planification et la programmation des équipements publics ; la préparation du VIe Plan ; la formation professionnelle ; le problème de la qualification des fonctionnaires appelés à servir outre-mer ; la possibilité de favoriser un recrutement local ; le problème du régime d'assurance maladie ; le cas de l'assurance maladie des travailleurs indépendants ; la question des allocations familiales et de la parité globale (p. 4731) ; le montant des cotisations exigées des exploitants agricoles ; les ressources du fonds d'action sanitaire et sociale ; l'ouverture de deux écoles hôtelières, l'une en Guadeloupe, l'autre en Martinique ; ses observations sur un futur emplacement réservé aux D.O.M. dans une éventuelle « Maison des régions de France » ; la réduction des tarifs ; la multiplication des charters ; l'économie sucrière (p. 4732) ; le plan de relance de la canne ; les conséquences de la concentration industrielle ; la fusion des usines du Galion et de Sainte-Marie ; la fusion des usines de Lareinty, de Rivière-Salée et du Marin ; le sort de l'usine de Petit-Bourg ; la production bananière ; ses observations sur les ananas ; le problème de l'écoulement de la production nationale sur son propre marché ; l'élaboration du règlement communautaire des fruits et légumes conservés ; le problème de l'élevage ; l'organisation des coopératives chargées d'écouler la production ; la création d'abattoirs modernes à Fort-de-France et à Pointe-à-Pître ; le sort des Indiens de la Guyane ; ses observations sur l'accès de la haute Guyane ; le problème du fonds de chômage ; l'enseignement et la formation professionnelle (p. 4733) ; le problème de l'information ; le cyclone Dorothée ; le rôle des militaires dans les opérations de

Budget 1971

secours ; le taux de croissance de la production (p. 4734).

Etat B : Crédits concernant les Services du Premier Ministre (Section III — Départements d'outre-mer) ; répartition des crédits applicables aux dépenses ordinaires des services civils ; (mesures nouvelles) ; (p. 4734).

Titre III : adoption.

Titre IV : adoption.

Etat C: répartition des autorisations de programme et des crédits de paiement applicables aux dépenses en capital.

Titre V : adoption.

Titre VI : amendement de la Commission de la production tendant à réduire les crédits du F.I.D.O.M. en raison de la crise de l'industrie sucrière aux Antilles (p. 4734) ; le plan de restructuration de l'industrie sucrière antillaise (*ibid*) ; les subventions d'équilibre (*ibid*) ; les crédits du F.I.D.O.M. (p. 4735) et leur mauvaise utilisation.

Intervention de M. Henry Rey, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des Départements et Territoires d'outre-mer. (p. 4735) : le contrôle de l'utilisation des crédits d'investissement ; retrait de l'amendement ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre VI.

Art. 64 : *D.O.M. — Allégements fiscaux ;* adoption (p. 4736).

Art. 65 : *Département de la Guyane. — Taxe spéciale sur la valeur des marchandises importées. — Prorogation de la mesure de suspension ;* adoption (p. 4736).

SECTION IV : TERRITOIRES D'OUTRE-MER

DISCUSSION [23 octobre 1970] (p. 4664).

Les transferts de crédits du Secrétariat d'Etat aux ministères techniques (p. 4664) ; les problèmes politiques en Nouvelle-Calédonie (p. 4671) ; les investissements en Nouvelle-Calédonie (p. 4664, 4666, 4667, 4671, 4673) ; la dotation du F.I.D.E.S. (p. 4664) ; les crédits pour la recherche scientifique dans les Terres australes et antarctiques (p. 4664, 4667) ; l'évolution des produits intérieurs bruts dans les T.O.M. (p. 4664) ; l'évolution des prix dans les T.O.M. (p. 4664) ; le centre expérimental du Pacifique (p. 4664, 4665) ; l'économie des Comores (p. 4665, 4667, 4668, 4674, 4675) ; les perspectives économiques à Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 4665, 4672, 4673) ; la modernisation du port de Djibouti (p. 4665) ; la présentation du budget des T.O.M. dans la loi de finances (p. 4665, 4666, 4667) ; les magistrats des T.O.M. (p. 4666) ; le tourisme dans les T.O.M. (p. 4666) ; le statut politique des T.O.M. (p. 4671, 4673, 4674) ; les problèmes des îles Wallis et Futuna (p. 4674).

Interventions de M. Henry Rey, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des Départements et Territoires d'outre-mer (p. 4668 et 4675) : l'expansion démographique des Territoires d'outre-mer ; la réduction des activités du Centre d'expérimentation nucléaire ; l'accroissement du niveau de vie ; l'importance de l'élevage et de l'agriculture de subsistance ; l'exploitation des produits de la mer ; ses observations sur le tourisme ; le programme d'infrastructures générales ; le rôle du Fonds européen de développement et de la Caisse centrale de coopération économique (p. 4668) ; les dépenses civiles ; le transfert de la charge de fonctionnement du service des douanes dans les T.O.M. ; le personnel d'autorité dans les territoires d'outre-mer ; la révision du coefficient de majoration des rémunérations du personnel en service en Nouvelle-Calédonie ; la réduction du temps de séjour ; la mise en place de l'état-civil dans le territoire des Afars et des Issas ; la création d'un service de contrôle technique chargé de la vérification des dossiers d'investissements présentés par le territoire des Comores ; l'essor touristique en Polynésie française ; le carénage du cargo postal du territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon ; la création d'un office de tourisme dans le territoire des Comores ; la lutte contre les endémies ; la prise en charge de la fonction publique polynésienne ; la création dans le condominium des Nouvelles-Hébrides d'une équipe d'animation rurale ; ses observations sur le territoire des Terres australes et antarctiques (p. 4669) ; le territoire des îles Wallis et Futuna ; les demandes de bourses d'enseignement supérieur ; l'organisation des Jeux du Pacifique-Sud en Polynésie française ; l'examen des dépenses en capital ; l'extension du port de Djibouti ; le rôle du F.I.D.E.S. ; les crédits d'équipement destinés aux Comores et aux territoires des Afars et des Issas ; l'amélioration de la production agricole et de l'élevage des Comores ; les équipements sociaux du territoire des Afars et des Issas ; la réalisation de l'hôpital français de Port-Vila au Condominium des Nouvelles-Hébrides ; ses observations sur

la commune de Nouméa ; la poursuite de la politique de régénération de la cocoteraie et de reboisement en Polynésie française ; l'aménagement d'aérodromes dans les îles ; les crédits de la section locale de la Nouvelle-Calédonie ; l'équipement administratif des services d'Etat ; la construction de logements (p. 4670, 4671) ; (p. 4675 à 4677) : le problème du nickel ; l'essor industriel de la Nouvelle-Calédonie ; ses observations sur les projets d'usines métallurgiques ; la constitution de leur capital ; les dépenses d'équipement à Nouméa ; les courants commerciaux entre la Nouvelle-Calédonie et le Japon ; l'absence de modification des compétences de l'assemblée territoriale de Nouméa ; le problème de la main-d'œuvre ; la limitation de l'appel à la main-d'œuvre étrangère ; la répartition des fruits de l'expansion (p. 4675) ; l'amélioration de l'enseignement primaire ; la formation professionnelle ; la réforme communale ; ses observations sur la pêche à Saint-Pierre-et-Miquelon ; les options du VIe Plan ; la réalisation d'un complexe industriel du poisson congelé ; l'étatisation de la fonction publique à Saint-Pierre-et-Miquelon ; la prise en charge de l'enseignement privé à Saint-Pierre-et-Miquelon ; les conséquences de la tornade qui s'est abattue sur Saint-Pierre-et-Miquelon ; les équipements collectifs en Nouvelle-Calédonie ; le problème des statuts ; la mise en place de la réforme municipale ; la démocratisation des institutions ; les infrastructures routières à Wallis et Futuna ; la possibilité d'assurer une deuxième liaison mensuelle entre Wallis et Nouméa par l'U.T.A. ; la dotation du F.I.D.E.S. (p. 4676) ; la prise en charge du placement de la délégation de Wallis et Futuna pour les Jeux du Pacifique ; le problème de la radiodiffusion ; la préparation du VIe Plan ; ses observations sur le projet de l'hôpital de Sia ; le développement des Comores ; le financement de la route de Bahani-Dache ; la lutte contre les endémies ; le problème des transports aériens ; la réduction des tarifs ; la multiplication des charters ; la possibilité d'autoriser des compagnies aériennes étrangères à réaliser un certain nombre de charters ; la création de lignes aériennes nouvelles (p. 4677).

Etat B : Titre III : la réduction de crédits est adoptée.

Titre IV : adoption.

Etat C : Titre III : adoption de la réduction de crédits.

Titre IV : adoption.

Titre VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 4677).

SECTION VIII : COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ

SECTION I : SERVICES GÉNÉRAUX (suite)

DÉLÉGATION A L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'ACTION RÉGIONALE.

DISCUSSION [3 novembre 1970] (p. 5026, 5045).

Le plan ; sa conception (p. 5036, 5048) ; son élaboration (p. 5036, 5047) ; le nécessaire changement des procédures (p. 5036, 5047, 5048) ; l'absence de consultation réelle des élus (p. 5035, 5047, 5048) ; la prise des décisions (p. 5036) ; la politique d'aménagement du territoire (p. 5026, 5027, 5032) ; les options du VIe Plan (p. 5026, 5032, 5033, 5034, 5035, 5041, 5042, 5043) ; les enveloppes régionales (p. 5047, 5048) ; la discussion au sein de la Coder (p. 5047, 5048) ; la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (D.A.T.A.R.) ; son rôle (p. 5033, 5036, 5037, 5038) ; la concertation interrégionale (p. 5037) ; le Comité des entreprises publiques (p. 5032) ; le Centre d'études des revenus et des coûts (p. 5032) ; ses travaux (p. 5032) ; les Etudes du CREDOC (Centre de recherches et de documentation sur la consommation) (p. 5032) ; l'activité du Centre national pour la productivité des entreprises (p. 5032) ; la progression des crédits de l'aménagement du territoire (p. 5027, 5031, 5048) ; le premier tableau des autorisations de programme inscrites dans le budget des différents ministères (p. 5027) ; la révision des critères de répartition des aides financières de l'Etat (p. 5026) ; le F.D.E.S. (p. 5026) ; les possibilités des sociétés de développement régional (p. 5026) ; le F.I.A.T. ; ses interventions (p. 5038, 5047, 5048) ; la programmation de sa dotation (p. 5027) ; le Fonds d'action conjoncturelle (F.A.C.) (p. 5027, 5034) ; l'état d'exécution du Ve Plan (p. 5026, 5032, 5034, 5048) ; les calculs prévisionnels (p. 5026) ; la coordination des études (p. 5026) ; l'industrialisation (p. 5026, 5032, 5033, 5035, 5037, 5047) ; l'insuffisance des crédits (p. 5026, 5046) ; les primes de décentralisation (p. 5035) ; les primes de développement industriel (p. 5026, 5027, 5035, 5047) ; les primes d'adaptation

Budget 1971

industrielle (p. 5037, 5044) ; la compétitivité des entreprises (p. 5032) ; les directions préférentielles en fonction de la balance commerciale (p. 5032) ; les biens d'équipement (p. 5032) ; les biens de consommation (p. 5032) ; les équipements collectifs (p. 5035, 5037, 5038, 5041) ; la réforme de la fiscalité et des moyens de financement des entreprises (p. 5032) ; la nécessité d'une main-d'œuvre qualifiée (p. 5035, 5038) ; les problèmes du logement (p. 5038) ; les obstacles à l'industrialisation (p. 5038) ; la concentration des industries privées (p. 5033) ; les zones de reconversion (p. 5045) ; les bonifications d'intérêt pour la construction d'usines en dehors des villes (p. 5038) ; la location-vente (p. 5038) ; la répartition des emplois (p. 5027) ; une croissance inégale selon les régions (p. 5027, 5035) ; les investissements étrangers (p. 5037) ; la priorité donnée à Fos (p. 5026, 5043) ; le financement du complexe industriel et portuaire (p. 5026) ; la Basse-Seine (p. 5026) ; les aménagements touristiques (p. 5026, 5044, 5046) ; les formules spéciales d'équipement hôtelier (p. 5044) ; le manque de crédits pour l'aménagement du littoral atlantique (p. 5026) ; le Languedoc-Roussillon (p. 5026, 5042, 5043, 5044) ; l'Aquitaine (p. 5026, 5027) ; la montagne (p. 5026, 5027) ; les chances de l'aménagement touristique (p. 5049) ; le manque de crédits pour la promotion des sports d'hiver (p. 5049) ; l'étalement des vacances (p. 5049) ; l'étalement des vacances (p. 5026) ; la rénovation rurale (p. 5026, 5027, 5037, 5041, 5042, 5048, 5049) ; les zones de montagne (p. 5037, 5048, 5049) ; le manque de crédits (p. 5049) ; le périmètre des zones (p. 5037, 5041) ; le renforcement des équipements (p. 5038) ; le programme routier et l'automatisation du téléphone en Bretagne (p. 5027) ; le soutien de l'artisanat en zone rurale (p. 5041) ; la nécessité d'une politique de réserves foncières (p. 5038) ; la réforme régionale (p. 5027, 5037, 5046) ; la décentralisation (p. 5042) ; son recul (p. 5035, 5036, 5040, 5046) ; la déconcentration (p. 5028, 5047) ; la rénovation de l'organisation administrative (p. 5028, 5037) ; l'allégement de la tutelle de l'Etat sur les communes (p. 5028, 5037) ; le renforcement des pouvoirs de décision des préfets (p. 5028) ; le rôle des communes (p. 5033, 5036) ; les contrats triennaux de subventions (p. 5036) ; la centralisation (p. 5035) ; la réforme des finances locales (p. 5028) ; le contrôle financier au niveau du département (p. 5028) ; le rôle de la CODER (p. 5028) ; la régionalisation des budgets d'équipement (p. 5028) ; l'évolution démographique (p. 5027, 5034, 5041, 5042) ; l'évolution de l'urbanisme (p. 5041, 5042) ; la dérégionalisation des crédits affectés au développement urbain (p. 5036) ; les dangers de la prospective (p. 5046) ; les schémas directeurs (p. 5047) ; le schéma directeur des routes (p. 5027, 5047) ; la nécessité et les caractéristiques d'une liaison soutière Est-Ouest (p. 5027) ; l'absence de schéma directeur pour les voies fluviales (p. 5036) ; les équipements collectifs et urbains (p. 5026, 5032, 5033, 5038) ; leur insuffisance (p. 5041, 5043, 5044) ; l'environnement (p. 5026, 5035, 5036, 5041, 5044) ; la lutte contre la pollution (p. 5046) ; la pollution de l'air (p. 5026, 5034, 5041) ; l'harmonisation des législations nationales (p. 5026) ; la pollution des eaux (p. 5026, 5034) ; la nécessité d'un plan pour doter toutes les communes d'un réseau d'assainissement et d'une station d'épuration (p. 5026) ; les métropoles d'équilibre ; leur trop grande importance (p. 5026, 5033, 5038, 5042) ; la promotion des villes moyennes (p. 5041, 5043) ; la trop grande place de Paris (p. 5026, 5027, 5033, 5035, 5037, 5045) ; le trop grand nombre d'emplois créés dans tous les secteurs (p. 5026, 5027, 5037) ; l'aménagement de la région parisienne (p. 5026, 5045) ; le remodelage de la banlieue Est de Paris (p. 5037) ; la création des villes nouvelles (p. 5027, 5035, 5045) ; le schéma directeur de la région parisienne (p. 5027, 5045) ; son réexamen (p. 5027) ; l'assouplissement du régime de l'agrément pour les implantations industrielles en région parisienne (p. 5027, 5035, 5046) ; la suppression de la prime de démolition (p. 5035, 5046) ; l'écart entre les salaires entre la région parisienne et les autres régions (p. 5027, 5035) ; l'aménagement de Lyon et de sa région (p. 5033) ; l'Isle d'Abeau (p. 5033) ; le doublement des installations de Feyzin (p. 5033) ; Dunkerque et le canal jusqu'à Valenciennes (p. 5033) ; le port d'éclatement pour pétroliers géants dans la Baie de la Seine (p. 5036) ; la situation dans les Ardennes (p. 5038, 5039) ; le déménagement du territoire pour des raisons stratégiques (p. 5038) ; la carte scolaire (p. 5039) ; les routes (p. 5039) ; le schéma directeur de la région du Nord (p. 5039) ; le manque d'infrastructures d'accueil (p. 5039) ; la diversification des emplois à créer (p. 5039) ; les liaisons routières (p. 5039) ; l'aéroport de Lesquin (p. 5039) ; l'aérotrain (p. 5039) ; les liaisons fluviales avec le Bassin parisien (p. 5039) ; la création d'emplois féminins dans les régions défavorisées (p. 5039) ; la vallée de la Seine (p. 5033) ; son climat industriel et com-

mercial ; la sclérose des industries locales ; l'inadaptation des zones industrielles (p. 5033, 5034) ; le recrutement d'un personnel qualifié (p. 5033) ; le taux des redevances (p. 5034) ; le logement et l'urbanisme (p. 5036) ; la reconstitution des bidonvilles (p. 5034) ; l'insuffisance des équipements (p. 5034) ; l'exploitation anarchique des carrières de sable (p. 5034) ; la pollution des eaux (p. 5034) ; le sud de la Picardie et Roissy-en-France (p. 5037) ; la zone d'influence de Dieppe (p. 5039) ; la crise de l'emploi (p. 5039, 5040) ; l'exode des jeunes (p. 5040) ; l'insuffisance des établissements d'enseignement et des équipements collectifs (p. 5040) ; l'Aube ; le manque d'emplois (p. 5042) ; la mécanisation de l'agriculture (p. 5042) ; la construction de l'autoroute Narbonne-Toulouse (p. 5043) ; le rôle du canal du Midi (p. 5043) ; le développement des infrastructures (p. 5043) ; l'Est de la France (p. 5043, 5044) ; le problème des régions frontalières (p. 5043, 5044) ; la coopération franco-allemande (p. 5043, 5044) ; le projet C.E.C.O.F.A. (p. 5043) ; les infrastructures (p. 5043, 5044) ; l'état des voies navigables ; la Normandie (p. 5046) ; les Vosges (p. 5046) ; le chômage ; la reconversion de l'industrie textile ; la fermeture d'usines (p. 5046) ; la Corse (p. 5026, 5027, 5046) ; son érection en circonscriptions d'action régionale (p. 5046) ; le retard de son équipement (p. 5047) ; l'insuffisance des crédits (p. 5047) ; les objectifs du VIe Plan (p. 5047) ; la modernisation du réseau routier (p. 5047) ; les équipements hydrauliques (p. 5047) ; les missions de la SOMIVAC (Société pour la mise en valeur agricole de la Corse) (p. 5047) ;

Interventions de M. André Bettencourt, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé du Plan et de l'Aménagement du territoire (p. 5028 et 5050) : les crédits concernant la délégation à l'aménagement du territoire et l'action régionale ; le budget de fonctionnement du commissariat général ; l'action du centre national d'information pour la productivité des entreprises ; les problèmes de la planification ; le bilan du Ve Plan ; la répartition des enveloppes financières d'équipements collectifs ; le problème des télécommunications et des infrastructures de transports ; les équipements culturels ; l'action sociale ; la procédure de régionalisation dans l'élaboration du VIe Plan (p. 5028) ; le respect des objectifs retenus dans le rapport sur les grandes options ; l'équilibre de la balance des paiements ; l'évolution des prix en France ; l'insuffisance de l'épargne ; le rôle et le caractère du plan ; les problèmes d'aménagement du territoire (p. 5029) ; la régionalisation du budget ; la récapitulation, dans un même tableau, des principaux moyens financiers de la politique d'aménagement du territoire ; l'augmentation des programmes de rénovation rurale ; l'aménagement touristique ; l'amélioration de nos conditions de vie ; ses observations sur les métropoles d'équilibre ; l'importance des schémas directeurs des métropoles ; les crédits d'aide à la décentralisation industrielle de l'Etat ; la conversion industrielle des zones minières ; les structures des régions de l'Ouest atlantique et de la façade méditerranéenne ; les problèmes de la région parisienne ; la question de la localisation des emplois dans cette région (p. 5030) ; le déséquilibre entre Paris et sa banlieue ; le déséquilibre entre l'ouest de la capitale et la région parisienne ; le décalage entre l'implantation des activités nouvelles et la construction des résidences orientées vers les villes nouvelles ; la modulation du taux des redevances à l'intérieur de la région ; l'amélioration des transports ; les liaisons avec les villes nouvelles et les aéroports ; le principe d'une taxe des transports en région parisienne ; la création de nouveaux parcs nationaux et régionaux ; la politique de l'eau ; la sauvegarde de l'environnement ; les conditions d'un aménagement du territoire (p. 5031) ; (p. 5050 à 5054) : le problème de la procédure ; l'importance de la concertation ; l'association des conseils généraux à la planification ; l'exécution du Ve Plan ; les objectifs du VIe Plan ; l'amélioration des conditions de vie ; la répartition des crédits ; le pouvoir d'initiative des collectivités locales ; le rôle des Coder ; le problème des investissements étrangers (p. 5050) ; le régime des aides ; le règlement des primes ; le financement des opérations industrielles des petites et moyennes entreprises ; le régime du contrôle et des redevances dans la région parisienne ; l'affectation du produit des redevances ; le problème de la prime de démolition ; la mise à la disposition des entreprises de sites industriels bien équipés à des prix compétitifs ; la rénovation rurale ; les zones d'économie montagnarde ; ses observations sur les régions frontalières ; le programme d'environnement ; les villes moyennes et les métropoles d'équilibre ; le problème de l'aménagement du temps (p. 5051) ; le problème des carrières et des sablières ; la question du port d'éclatement pétrolier du Havre ; ses observations sur les infrastructures de liai-

Budget 1971

son ; le schéma directeur des routes ; la question de l'axe Est-Ouest ; l'autoroute Toulouse-Narbonne ; la région du Nord ; la question des villes nouvelles de la région parisienne ; l'avenir de la ville de Mantes ; les problèmes relatifs à la Picardie ; l'aéroport de Roissy ; la station de Saint-Quentin ; le cas de la région de Dieppe (p. 5052) ; le problème des emplois (p. 5052) ; ses observations sur la Moselle ; l'établissement d'une zone industrielle à Carling ; le financement de l'autoroute Metz-Sarrebruck ; ses observations sur les Ardennes ; le financement de la sidérurgie à Fos ; l'aménagement du littoral Languedoc-Roussillon ; les problèmes de l'Aude ; la question de la Corse ; l'action de la société de mise en valeur de la Corse ; les améliorations sylvo-pastorales ; le problème de la conserverie de Casamozza ; l'industrialisation de l'Ouest (p. 5053) ; les mutations du monde rural ; le problème de l'emploi dans les Vosges ; la restructuration de la société Boussac ; la question de l'opportunité d'une grande région de Normandie englobant la haute Normandie et la basse Normandie ; le problème de la montagne ; l'équipement touristique des stations de sports d'hiver (p. 5054).

Etat B : TITRES III et IV concernant les crédits des Services du Premier Ministre. —

Section VIII. — Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité (p. 5054) ; adoption du titre III ; vote défavorable des groupes communiste et socialiste ; adoption du titre IV ;

Etat B : TITRE IV. — Etat V, TITRE VI de la section I (Services généraux) ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

TRANSPORTS

I. — SERVICES COMMUNS ET TRANSPORTS TERRESTRES

DISCUSSION [9 novembre 1970] (p. 5402).

Les transports terrestres et l'industrialisation (p. 5402, 5407) ; le désordre de l'économie des transports (p. 5408) ; l'importance économique des transports ; l'accroissement de la valeur ajoutée depuis quatre ans (p. 5402) ; le nombre d'employés dans ce secteur (p. 5402) ; les rivalités entre les transports collectifs et les transports individuels (p. 5402, 5403, 5410, 5411) ; la priorité aux transports en commun (p. 5408, 5410, 5412) ; leur insuffisance ; leur inconfort (p. 5409, 5410) ; les manifestations des usagers des transports en commun (p. 5402, 5408) ; la relative stagnation du trafic global des transport en commun (p. 5411) ; l'augmentation des crédits d'études et de recherche pour les transports terrestres (p. 5403, 5411) ; le transport à grande vitesse par la S.N.C.F. (p. 5413) ; le principe de l'adhérence totale (p. 5413) ; l'innovation en matière de transports (p. 5402, 5413) ; l'aérotrain (p. 5408, 5410) ; la mise en place de l'Institut de recherche des transports (p. 5403, 5404) ; le R.C.B. (Rationalisation des choix budgétaires) (p. 5404) ; les impératifs d'ordre économique : rajeunissement et dynamisme (p. 5402) ; la modernisation et l'humanisation des conditions de transports (p. 5411) ; les impératifs d'ordre social : fluidité et coût (p. 5402, 5403, 5406) ; le coût des transports pour les usagers et les automobilistes (p. 5407) ; la place prioritaire des transports dans les soucis des Français (p. 5412) ; les réductions de tarifs (p. 5407) ; le rôle de la Presse dans l'adaptation et le bon fonctionnement d'un système de transports (p. 5402) ; la mauvaise organisation du Ministère des Transports (p. 5403) ; la faible augmentation du budget (p. 5406, 5412) ; le doublement des crédits d'équipement prévus pour le VIe Plan (p. 5408) ; l'institution d'une taxe spéciale et progressive sur les plus-values foncières (p. 5408) ; le choix des équipements pour la S.N.C.F. entre la grande vitesse et la polyvalence (p. 5413) ; la suppression du poste de conseiller des transports à Washington (p. 5404) ; la refonte du Budget pour la productivité de l'appareil de l'Etat (p. 5404) ; la complémentarité du rail et de la route (p. 5412, 5413) ; le colloque de Tours sur les transports urbains (p. 5411) ; l'absence de plan de transport (p. 5410, 5412) ; la politique européenne des transports (p. 5412) ; les pollutions (p. 5408) ; l'absence de crédits pour les parcs d'intérêt régional (p. 5411) ; les versements de l'Etat à la S.N.C.F. (p. 5402, 5412) ; la subvention d'exploitation ; sa réduction progressive (p. 5402) ; l'égalisation des charges de la S.N.C.F. (p. 5402, 5403) ; l'annulation du déficit de la S.N.C.F. (p. 5403, 5406, 5409, 5411) ; les charges de Sécurité sociale de la S.N.C.F. (p. 5403) ; les charges d'infrastructure de la S.N.C.F. (p. 5403) ; le Gouvernement et l'augmentation des tarifs de la S.N.C.F. (p. 5403, 5406, 5407, 5410) ; les tarifs réduits du secteur voyageurs (p. 5403, 5407) ; les tarifs marchandises et les recettes des transports marchan-

dises (p. 5403) ; le triage des wagons pour le trafic marchandises (p. 5413) ; la réforme de la S.N.C.F. (p. 5403, 5406, 5412) ; la liberté tarifaire pour la S.N.C.F. (p. 5403) ; la liberté commerciale de la S.N.C.F. (p. 5403) ; la programmation des investissements de la S.N.C.F. (p. 5403) ; leur nécessité (p. 5403, 5406) ; l'autofinancement (p. 5406) ; la suppression des lignes déficitaires de la S.N.C.F. (p. 5403, 5406, 5413) ; le maintien des correctifs régionaux (p. 5403, 5413) ; la suppression des contrats de garantie entre la S.N.C.F. et les collectivités locales (p. 5403) ; le personnel de la S.N.C.F. (p. 5406, 5409) ; sa qualité (p. 5413) ; le contentieux S.N.C.F. Personnel ; l'effort demandé (p. 5403, 5406) ; la réintégration des agents détachés outremer (p. 5409) ; la charge des retraites de la S.N.C.F. (p. 5412) ; les moyens d'investigation et de recherche commerciale de la S.N.C.F. (p. 5403) ; le transfert sur la route du trafic voyageurs omnibus de certaines lignes de chemin de fer et ses répercussions (p. 5409) ; la ligne La Flèche-Le Mans (p. 5409, 5414) ; la ligne Château-du-Loir-Courtalain (p. 5409) ; l'autorail F.N.C. (p. 5409) ; la construction d'une ligne à grande vitesse Paris-Lyon par turbotrain (p. 5409, 5410, 5413) ; les avantages du turbotrain (p. 5413) ; le concours financier du Gouvernement au cours du VIe Plan (p. 5410) ; le rôle de la S.N.C.F. dans l'urbanisation à travers l'implantation des gares et des parkings (p. 5411) ; l'achat par les collectivités de terrains appartenant à la S.N.C.F. pour la construction de parkings (p. 5411) ; le partage des responsabilités financières en matière d'investissements ferrés (p. 5411) ; Evry et Cergy (p. 5411) ; les charges du district p. 5411) ; les lignes S.N.C.F. banlieue ; les tarifs (p. 5410) ; le retard des trains (p. 5410) ; leur fréquence (p. 5410, 5411) ; la situation dans la région de La Verrière-Le Mesnil-Saint-Denis-Maurepas-Elancourt (p. 5410) ; l'absence de coordination entre les constructions des promoteurs, les responsables de l'aménagement du territoire et les possibilités de transport dans la banlieue parisienne (p. 5407, 5410) ; la desserte ferrée des villes de banlieue (p. 5411) ; la dégradation des transports dans la région parisienne (p. 5407, 5410, 5411) ; la solidarité de la région parisienne avec le reste de la Nation (p. 5411) ; les migrations quotidiennes dans la région parisienne (p. 5409, 5411, 5412, 5413) ; la coordination de l'urbanisme, des créations d'emplois et des transports (p. 5407) ; la subvention de l'Etat à la R.A.T.P. (p. 5403) ; sa diminution (p. 5404, 5407) ; le déficit d'exploitation de la R.A.T.P. (p. 5411) ; l'élargissement du club des participants aux charges du déficit (p. 5403, 5406) ; les charges pesant sur les collectivités locales (p. 5403, 5406, 5407, 5408, 5410, 5411, 5413) ; l'augmentation des tarifs de la R.A.T.P. (p. 5403, 5406, 5407, 5410, 5411) ; le plafonnement du trafic du métro (p. 5403) ; la diminution du trafic du réseau de surface (p. 5403) ; la réforme de la R.A.T.P. (p. 5403, 5406) ; la baisse des autorisations d'engagement et de dépenses d'équipement accordées à la R.A.T.P. (p. 5411) ; les revendications du personnel de la R.A.T.P. (p. 5408) ; la circulation dans la région parisienne (p. 5407) ; la pénalisation des automobilistes (p. 5407, 5410) ; l'impossibilité d'extension du réseau routier parisien (p. 5411) ; le stationnement payant (p. 5403) ; la construction du R.E.R. (réseau express régional) (p. 5403) ; ses tarifs (p. 5407) ; le tronçon central (p. 5407, 5411) ; le projet de liaison avec les aéroports (p. 5403, 5411) ; la réalisation de la ligne de métro Orly-Roissy (p. 5403, 5411) ; le prolongement des lignes de métro en banlieue (p. 5407, 5410, 5411, 5412) ; la création de lignes d'autobus sur le réseau autoroutier (p. 5407) ; l'établissement d'une tarification unique pour les transports en commun dans la région parisienne (p. 5407) ; la diversification des prix par l'établissement de sectionnements linéaires (p. 5407) ; l'établissement d'une carte unique de transport payée par les employeurs (p. 5407) ; l'augmentation de la prime de transport au niveau des frais réels (p. 5407, 5413) ; la suppression de la taxe sur les transports (p. 5407) ; la contribution financière des grandes entreprises aux transports publics (p. 5407, 5413) ; la construction d'un métro à Lyon (p. 5410) ; l'essor des transports routiers (p. 5403) ; leur productivité (p. 5403) ; la régionalisation du transport routier (p. 5412) ; le développement de la taxe à l'essieu (p. 5403, 5412, 5413) ; l'utilisation de ces fonds (p. 5412, 5413) ; le transport routier lourd à grande distance ; le maintien du contingentement de zone longue (p. 5403, 5412) ; la politique de l'égalisation des conditions de concurrence et les transporteurs routiers (p. 5403) ; les dangers de l'extension de l'utilisation de la route pour les transports internationaux (p. 5412) ; l'assainissement de la profession (p. 5403) ; l'octroi des licences ; le statut des louages (p. 5403) ; la réglementation dans le cadre européen du transport des produits dangereux (p. 5412) ; la situation

Budget 1971

des chauffeurs routiers ; l'abaissement de l'âge de la retraite (p. 5413) ; le problème de la sécurité (p. 5408, 5409, 5412, 5414) ; la recherche (p. 5409) ; la catastrophe de Saint-Laurent-du-Pont p. 5408) ; les accidents de la route (p. 5408) ; la limitation de vitesse (p. 5408) ; le coût pour la Nation des blessés et des morts de la route (p. 5408, 5412) ; les difficultés de la circulation (p. 5408) ; la discipline des conducteurs (p. 5409) ; l'infantilisme de la signalisation routière (p. 5408, 5409) ; la formation d'un véritable corps de police de la route (p. 5409) ; les interventions de l'Etat en matière d'exploitation des voies navigables (p. 5403) ; les progrès techniques (p. 5412) ; la diminution de la part des transports par les voies navigables (p. 5403) ; le nouveau plan de la batellerie p. 5403) ; la compétitivité des gros convois poussés sur les cinq axes lourds à grand tirant d'eau (p. 5403) ; le déchirage subventionné des coques en bois (p. 5403) ; le déchirage subventionné des bateaux à coque métallique (p. 5403) ; la reconversion des artisans mariniers (p. 5403, 5412) ; l'augmentation des péages de la loi Morice (p. 5403) ; l'augmentation des crédits d'investissement et d'infrastructure pour la batellerie (p. 5403).

Interventions de M. Raymond Mondon, Ministre des Transports (p. 5404 à 5406 et 5413 à 5415) : les problèmes de l'administration centrale ; le développement des services horizontaux ; le service des études économiques ; l'Institut de recherche des transports ; la refonte de la commission de l'informatique ; la réforme de la S.N.C.F. ; la réduction du déficit de cette entreprise ; le problème des transports sur route ; la liberté tarifaire de la S.N.C.F. ; les investissements réalisés par la S.N.C.F. ; l'évolution du trafic ; le problème des transports routiers ; la situation de la batellerie française (p. 5404) ; le plan d'ensemble de la batellerie ; le problème du niveau de la formation professionnelle ; la réforme des structures de la batellerie ; l'assouplissement des tarifs de la batellerie ; la parution d'un Livre blanc sur les transports urbains ; la politique des transports dans la région parisienne ; l'établissement d'un projet de contrat de programme pluriannuel pour la R.A.T.P. ; la disparition progressive de la subvention d'équilibre pour la S.N.C.F. ; la nécessité de discipliner l'usage de la voiture individuelle ; le rôle du comité de la circulation et du stationnement ; la refonte de l'organisation des transports parisiens ; la priorité donnée aux transports en commun (p. 5405) ; le lancement des travaux du tronçon central du réseau express régional ; l'amélioration des correspondances métro-S.N.C.F. ; la desserte ferrée des villes nouvelles d'Evry, de Cergy, de la vallée de la Marne et de la ville de Créteil (p. 5406) ; (p. 5406, 5407) : la conciliation des intérêts de la région parisienne et ceux de la province ; (p. 5413 à 5415) : les crédits d'investissements de la S.N.C.F. ; la distinction entre les wagons complets et les wagons particuliers (p. 5413) ; le turbotrain ; les horaires de travail des cheminots ; ses observations sur la R.A.T.P. ; la création d'une taxe pour l'amélioration des transports dans la région parisienne ; ses observations sur le fait que les salariés de cette région perçoivent une prime de transport ; le désir du Gouvernement que les parlementaires n'interviennent pas lorsque des procès-verbaux sont dressés ; le problème du transfert de transport sur route ; la situation des agents de la S.N.C.F. détachés outre-mer puis réintégrés ; la priorité donnée aux transports en commun dans la région parisienne (p. 5414) ; la liaison Paris-Orly ; les parcs de stationnement d'intérêt régional ; le préfinancement demandé au district de la région parisienne et aux collectivités locales ; les travaux concernant les lignes de métro n° 13 et 14 ; le prolongement de la ligne de Sceaux jusqu'au Châtelet ; la liaison S.N.C.F.-Invalides-Orsay ; le coût du ticket d'autobus ; la taxe à l'essieu ; la conférence européenne des moyens de transport ; ses observations sur l'attelage automatique ; la suppression de certaines lignes de chemin de fer (p. 5415).

Etat B : Crédits du Ministère des Transports - I - Services communs et transports terrestres (p. 5415, 5416).

TITRE III : Amendement de la Commission des finances tendant à réduire les crédits du titre par la suppression de la création d'un poste de conseiller des transports à Washington ; l'absence de réduction des services votés (p. 5416) ; rejet de l'amendement ; adoption du titre III.

TITRE IV : Amendement de la Commission de la production tendant à réduire le montant des mesures nouvelles ; amendement de la Commission des finances tendant à réduire les crédits de ce titre, soumis à discussion commune ; la suppression de l'augmentation prévue pour 1971 de la participation du budget de l'Etat aux dépenses d'exploi-

tation de la R.A.T.P. ; le principe de la participation de l'Etat aux dépenses de fonctionnement de la R.A.T.P. (p. 5416) ; la réalisation d'économies sur le budget d'exploitation de la Régie (*ibid*) ; la nécessaire réforme de la R.A.T.P. ; la réalisation du métro à Lyon (*ibid*) ; le maintien de la subvention de l'Etat aux dépenses de fonctionnement de la R.A.T.P. au niveau de 1970 (*ibid*) ; son importance (p. 5417) ; la justice fiscale ; le redressement et la responsabilité financière de la R.A.T.P. ; l'accroissement des effectifs de la R.A.T.P. et la diminution du trafic (*ibid*) ; l'aménagement des horaires ; la suppression des doubles emplois du réseau routier et du réseau souterrain ; l'avertissement aux fonctionnaires dirigeant un service public ou une société nationale ; la retraite anticipée à la R.A.T.P. et ses inconvénients ; la suppression de toutes les aides au transport des tarifs régionaux et spécifiques ; la fermeture de 11.000 kilomètres de lignes non rentables de la S.N.C.F. (p. 5417) ; la solidarité nationale (p. 5417, 5418) ; le dévouement du personnel de la R.A.T.P. (p. 5417, 5418) ; la congestion de la circulation parisienne (p. 5417) ; les services rendus par la R.A.T.P. à la population parisienne (p. 5417, 5418) ; la vaine opposition Paris-Province (p. 5418) ; la multiplicité et la diversité des problèmes (*ibid*).

Intervention de M. Mondon, Ministre des Transports (p. 5418) : le projet de réforme de la R.A.T.P. ; le déficit de cet organisme ; le problème du stationnement payant à Paris ; la participation de la Ville de Paris à la couverture du déficit de la R.A.T.P. (p. 5418) ; à la couverture du déficit des lignes S.N.C.F. de banlieue (*ibid*) ; les sacrifices supplémentaires pour les Parisiens : les relèvements de tarifs, la taxe sur les entreprises, la réglementation de la circulation et du stationnement ; l'amélioration de l'exploitation du réseau de surface, principale cause du déficit (*ibid*).

Retrait de l'amendement de la Commission des finances.

La gestion de la R.A.T.P. (p. 5419) ; l'importance de la subvention ; la répartition plus équitable des charges entre l'Etat et les collectivités représentées au syndicat des transports parisiens ; retrait de l'amendement de la Commission de la production ; adoption du titre IV.

TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (*ibid*).

TITRE VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 5419).

II. — AVIATION CIVILE

DISCUSSION [13 novembre 1970] (p. 5466).

Le ralentissement de l'accroissement des dotations budgétaires (p. 5647, 5472) ; la réforme des structures du secrétariat général à l'aviation civile (p. 5467) ; la réforme des structures du service de la météorologie nationale (p. 5472, 5473, 5475) ; le statut du personnel de l'aviation civile (p. 5469, 5473) ; le statut des contrôleurs de la navigation aérienne (p. 5473) ; la situation du personnel de la météorologie nationale (p. 5472, 5473) ; la croissance rapide du trafic aérien (p. 5467) ; l'extension de l'aéroport d'Orly (p. 5467) ; l'aménagement du nouvel aéroport de Roissy-en-France (p. 5467, 5473) ; la desserte des aéroports de la région parisienne (p. 5467, 5472) ; la faiblesse des investissements d'Air France (p. 5467) ; la disproportion entre le capital d'Air-France et les dépenses d'investissement (p. 5467, 5473) ; le relèvement des tarifs (p. 5467) ; la concurrence entre Air Inter et la S.N.C.F. (p. 5467, 5475) ; la nécessité de supprimer les départs à heure fixe sur Air Inter (p. 5474) ; la construction du *Concorde* (p. 5468) ; la rentabilité du *Concorde* (p. 5468, 5471, 5472) ; la construction de l'*Airbus* et la coopération internationale (p. 5468, 5471) ; le projet de construction du *Mercure* (p. 5468) ; la construction de la *Caravelle 12* (p. 5468, 5471) ; la concurrence entre la *Caravelle* et le *Mercure* (p. 5471) ; la diminution des subventions aux aéro-clubs (p. 5469, 5474, 5475) ; la modicité de la prime d'achat des avions-écoles (p. 5468, 5469, 5475) ; le développement de l'aviation d'affaires (p. 5474, 5475) ; la formation des pilotes civils par les aéro-clubs (p. 5474, 5475).

Interventions de M. Raymond Mondon, Ministre des Transports (p. 5469 à 5471 et 5475 à 5477) : la réforme du Ministère ; ses observations sur le turbotrain Paris-Lyon ; le caractère commercial de *Concorde* ; la croissance du trafic ; les mesures adoptées en faveur des personnels (p. 5469) ; l'adaptation de la navigation aérienne aux besoins modernes ; ses observations sur le protocole du 15 juillet conclu avec les organisations syndicales ; le secteur de la météorologie ; son champ d'activité ; l'équipement aéronautique français ;

Budget 1971

la couverture radar de l'espace aérien ; l'automatisation des moyens de contrôle ; la sécurité de la circulation aérienne ; l'aérogare d'Orly-Ouest ; les travaux de Roissy-en-France ; l'opération aéroportuaire de Lyon-Satolas ; le caractère des aéroports ; la piraterie aérienne ; la ratification de la convention de Tokyo ; le problème de la construction aéronautique ; la réalisation de *Concorde ;* la question de l'*Airbus* (p. 5470) ; le programme *Mercure* ; le rôle du Ministère des Transports dans le maintien du potentiel technologique de l'industrie aéronautique (p. 5471) ; (p. 5475 à 5477) : le problème de l'*Airbus* ; la question de la météorologie ; la possibilité de constituer un établissement public (p. 5475) ; les difficultés des aéroports de province ; l'avion à décollage court ; ses observations sur la *Caravelle 12* ; les prévisions de vente actuelles de *Mercure* ; la situation de la société Sud-Aviation ; la vacance du poste de secrétaire général à l'aviation civile ; la prééminence de l'aviation civile sur l'aviation militaire ; le rôle d'Air Inter ; le problème du turbotrain ; ses observations sur l'accident survenu en 1968 à la *Caravelle* Ajaccio-Nice ; la question des aéro-clubs ; l'aviation de voyage ; l'industrie française de construction d'avions légers (p. 5476) ; la desserte des aéroports ; la liaison Paris-Orly ; la liaison ferroviaire entre Orsay et Orly ; la construction d'une ligne d'aérotrain entre Orly, la station de Joinville du réseau express régional et Roissy-en-France ; la liaison avec Paris et l'autoroute B 3 (p. 5477).

Etat B concernant les crédits du Ministère des Transports (II. — Aviation civile).

TITRE III : adoption (p. 5477).

TITRE IV : adoption de la réduction de crédits (p. 5477).

Etat C : amendement de M. Fontaine tendant à réduire les autorisations de programme du titre V ; l'orientation de l'industrie des moteurs devra être définie dans le VIe Plan ; la limitation des autorisations de programme au montant des crédits de paiement ; le transfert des crédits pour l'amélioration des aérodromes ; la nécessité d'accroître la capacité de l'aérodrome de la Réunion par les Boeing 747 (p. 5478) ; rejet de l'amendement (p. 5478) ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre V et du titre VI (p. 5478).

III. — MARINE MARCHANDE

DISCUSSION [17 novembre 1970] (p. 5644).

L'augmentation du budget de la marine marchande (p. 5645) ; l'affaiblissement de la position de la flotte française dans le trafic maritime mondial (p. 5652, 5654) ; l'augmentation du déficit de notre balance des frets (p. 5645, 5650, 5654) ; l'adoption par le Gouvernement du plan de relance des transports maritimes (p. 5644, 5645, 5654) ; la dispersion des services administratifs s'occupant des problèmes maritimes (p. 5645) ; le manque de cargos et de caboteurs (p. 5650, 5653, 5654) ; l'affaiblissement des deux sociétés d'économie mixte (p. 5650, 5651, 5653) ; la modernisation des chantiers navals pour la construction des grandes unités (p. 5655) ; l'aide aux investissements pour la pêche industrielle (p. 5644, 5646, 5652, 5654, 5655) ; la stagnation de la pêche française (p. 5646) ; l'importance des importations de poissons (p. 5646, 5652) ; la nécessité d'un programme mondial de protection des espèces (p. 5646, 5655) ; les mesures à prendre en faveur de la pêche sardinière (p. 5650, 5655) ; l'importance du port de Concarneau (p. 5652) ; le problème de la patente payée par les mareyeurs (p. 5654) ; la politique commune des pêches (p. 5646, 5654) ; l'accélération du rattrapage du taux des pensions des marins (p. 5644, 5648, 5649, 5651, 5652) ; la faiblesse du taux des pensions des marins (p. 5644, 5648, 5649, 5651, 5652) ; la désaffection des jeunes pour le métier de marin (p. 5648, 5654, 5655) ; la baisse des effectifs des dockers (p. 5651) ; la réorganisation du travail dans la manutention portuaire (p. 5651) ; la faiblesse des moyens de la Société nationale de sauvetage en mer face à l'augmentation de la circulation maritime (p. 5644, 5645, 5649) ; l'instauration d'une redevance sur les bateaux de plaisance au profit des sociétés de sauvetage (p. 5645) ; l'ostréiculture (p. 5644).

Interventions de M. Raymond Mondon, Ministre des Transports (p. 5646 et 5655) : la situation de l'emploi dans la marine de commerce ; ses observations sur le plan « Forner » (p. 5646) ; le plan de relance de l'armement ; la capacité de notre flotte ; la modernisation des cargos de ligne ; le taux de couverture par notre pavillon de nos échanges maritimes ; l'aide de l'Etat ; le développement de la société nationale de sauve-

tage en mer ; le problème de la construction navale ; le pourcentage des commandes destinées à l'exportation ; les pêches maritimes ; la conséquence de la décision de porter à 25 % le taux maximal de la prime à la construction et de la contribution du F.D.E.S. (p. 5647) ; la modernisation de notre flotte de pêche industrielle ; ses observations sur la flotte artisanale ; l'institut scientifique et technique des pêches maritimes ; les ressources du comité interprofessionnel de la conchyliculture (p. 5648) ; (p. 5655 à 5657) : ses observations sur Boulogne-sur-Mer (p. 5655) ; le plan « Forner » ; le problème des retraites ; le port de Nouméa ; la taxe sur les bateaux de pêche ; le problème de la patente ; la situation des syndics des gens de mer ; la réforme du service extérieur de la marine ; la société nationale de sauvetage en mer ; la pêche à la sardine ; la flotte de commerce ; la situation des marins ; l'aide du fonds national de l'emploi ; le problème de la pêche artisanale ; ses observations sur la grève qui mobilise le paquebot *France* (p. 5656).

Etat B concernant les crédits du Ministère des Transports (III. — Marine marchande).

TITRE III : adoption (p. 5657).

TITRE IV : adoption (*ibid*).

Etat C : Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (*ibid*).

TITRE VI : l'équipement des bateaux de pêche artisanale en radars ; la nécessité d'accorder des subventions pour cet équipement (p. 5657) ; la modernisation de notre flotte commerciale (p. 5657) ; amendement de M. Fontaine tendant à réduire les autorisations de programme (*ibid*) ; les subventions d'exploitation pour service maritime d'intérêt général aux compagnies d'économie mixte ; la fin du monopole des Messageries maritimes pour la desserte de la Réunion (*ibid*) ; la desserte de la Réunion par des bateaux porte-containers (p. 5658) ; les observations du Gouvernement sur le port de Concarneau et sur l'école d'ingénieurs (p. 5658) ; rejet de l'amendement ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre VI.

BUDGETS MILITAIRES

Budget 1971

Dépenses militaires (art. 41 et 42). — Budgets annexes du service des essences et du service des poudres et art. 70.

DISCUSSION [27 octobre 1970] (p. 4747).

La liaison entre la loi de programme et le budget (p. 4748, 4750, 4768) ; la part du budget militaire dans les dépenses de l'Etat (p. 4750, 4752) ; le rattachement du budget du groupement des contrôles radioélectriques à celui des armées (p. 4750) ; la dissuasion nucléaire (p. 4766) ; l'armée nucléaire et l'armée conventionnelle (p. 4748, 4753, 4769) ; la défense collective et l'Alliance atlantique (p. 4767) ; l'armement nucléaire tactique (p. 4753) ; l'armée de l'air (p. 4751) ; la construction aéronautique (p. 4751) ; la coopération internationale dans la construction aéronautique (p. 4753, 4767) ; les contrôleurs de la circulation aérienne (p. 4772) ; les chars (p. 4754) ; les missiles (p. 4754, 4755) ; les fabrications d'armes (p. 4754) ; le statut des arsenaux et leur rôle (p. 4765, 4773) ; les sous-marins nucléaires (p. 4754, 4755) ; les bases de sous-marins et les équipements annexes (p. 4754, 4755) ; la détection des sous-marins et leur vulnérabilité (p. 4754, 4755) ; les vedettes lance-missiles (p. 4755) ; la formation des officiers de marine (p. 4755) ; le service des essences (p. 4757, 4758) ; le prix des carburants pour l'armée (p. 4757) ; le service des poudres (p. 4758) ; sa transformation en société nationale (p. 4758) ; le service d'information et de relations publiques des armées (p. 4756, 4757) ; l'information du Parlement sur les questions militaires (p. 4756) ; le service de documentation extérieure et de contre-espionnage (p. 4757) ; l'utilité du service militaire obligatoire (p. 4767, 4769) ; l'encadrement des appelés (p. 4767, 4768) ; la réduction du temps de service militaire (p. 4749, 4751, 4768, 4769) ; les incidences financières de cette réduction (p. 4751) ; l'âge d'incorporation (p. 4770) ; le régime des permissions (p. 4768, 4770) ; le statut des engagés (p. 4769) ; l'augmentation de 50 % du prêt (p. 4749, 4766, 4768) ; l'allocation militaire aux familles des appelés (p. 4766) ; la formation des officiers de réserve (p. 4748, 4752) ; le Conseil supérieur de la fonction militaire (p. 4771) ; la réduction des effectifs des personnels civils et militaires (p. 4749, 4750, 4751, 4766) ; le statut des sous-officiers (p. 4772, 4773) ; l'augmentation des soldes de sous-officiers (p. 4749, 4752,

Budget 1971

4771, 4772) ; les pensions de retraite (p. 4770, 4771, 4773) ; la Sécurité sociale militaire (p. 4750) ; les avantages accordés aux officiers issus du recrutement direct (p. 4757, 4766, 4771) ; l'augmentation des crédits destinés à la gendarmerie (p. 4750, 4756, 4766, 4771) ; les gendarmes auxiliaires (p. 4756) ; les rôles et les tâches de la gendarmerie (p. 4766).

Intervention de M. Michel Debré, Ministre d'Etat chargé de la Défense nationale (p. 4759, 4760) : le problème des poudres ; la constitution de la future société des poudres ; les crédits destinés à la préparation militaire et aux réserves ; l'avion de combat 1980 ; la nécessité de concilier les exigences de l'état-major avec les perspectives budgétaires ; la transformation de notre armement nucléaire en armement thermonucléaire ; l'échéancier arrêté pour les armes tactiques ; la coopération internationale en matière d'armement (p. 4759) ; l'avion-école franco-allemand ; l'importance de la discussion budgétaire pour le bon fonctionnement de nos institutions ; (p. 4760).

Interventions de M. André Fanton, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat chargé de la Défense nationale (p. 4760 et 4764) : l'augmentation des dépenses de fonctionnement ; l'augmentation des dépenses de personnel ; l'entretien des matériels ; l'adaptation des casernements de la vie moderne ; la formation et l'entraînement des cadres (p. 4760) ; l'entraînement des pilotes ; l'instruction des réserves ; l'extension au personnel militaire et à la gendarmerie de l'amélioration de la situation des catégories C et D de la fonction publique ; la condition militaire ; la situation des officiers et des sous-officiers ; le personnel de la gendarmerie ; l'augmentation du prêt des appelés ; les réductions au sein des états-majors et des services ; le refus de mettre en cause le caractère opérationnel de nos forces militaires (p. 4761) ; ses observations sur les missions des armées ; la situation des cadres ; le projet de loi de réorganisation des forces armées ; le caractère normal d'une double carrière (militaire et civile) pour les officiers et les sous-officiers ; le problème de la reconversion et du reclassement ; l'augmentation des effectifs de la gendarmerie ; son affirmation selon laquelle il n'est pas question d'employer les jeunes gens du contingent à la recherche de la délinquance juvénile ; le renforcement des brigades départementales ; l'amélioration du sort des sous-officiers (p. 4762, 4763) ; (p. 4774 à 4778) : le problème des officiers d'administration ; le statut des personnels du service des essences ; la suppression du corps des ingénieurs de travaux des essences ; la question de la création des corps spéciaux dans le domaine du renseignement ; le service national ; la libération des jeunes gens ; l'utilisation d'unités militaires à des fins d'intérêt général ; l'exécution des obligations militaires ; l'augmentation du nombre des engagés ; la préparation militaire ; le rôle des officiers et sous-officiers de réserve dans la mise au point de nouvelles formes de préparation militaire (p. 4774) ; la rigidité du système des sursis ; la situation des jeunes gens qui ont été retardés dans leurs études ; le cas des veuves d'officiers mariniers ; le taux de la pension de réversion ; ses observations sur la situation des établissements de l'Etat, les arsenaux et en particulier, l'arsenal de Brest ; le problème de la commande de vedettes rapides ; le cinquième sous-marin nucléaire lance-engins ; le recrutement de la gendarmerie ; l'implantation des brigades dans un département ; le Conseil supérieur de la fonction militaire (p. 4775) ; le dépôt d'un projet de loi concernant le statut de la fonction militaire ; la situation des cadres permanents et des techniciens de l'armée ; le problème des sous-officiers ; la jeunesse de notre armée (p. 4776) ; l'utilisation des jeunes gens du contingent ; la place des jeunes gens du contingent dans l'encadrement des corps de troupe ; la cohésion entre les cadres d'active et les contingents (p. 4776) ; la réduction des effectifs ; les difficultés de la marine ; la réduction des effectifs dans les états-majors et les services ; l'application de la loi de programme militaire ; le problème de la réintégration de la France dans l'Alliance atlantique (p. 4777, 4778).

Art. 41 : *Mesures nouvelles. — Dépenses ordinaires des services militaires ;* adoption de l'article par scrutin (p. 4778) ; liste des votants (p. 4780, 4781).

Art. 42 : *Mesures nouvelles. — Dépenses en capital des services militaires* ; adoption (p. 4778).

Etat D : Titre III : adoption (p. 4778).

Art. 44 : *Budgets annexes. — Services votés* ; adoption (p. 4779).

Art. 45 : *Budgets annexes. — Mesures nouvelles* ; adoption (p. 4779).

Art 70 : Attribution à la veuve du général Catroux d'un supplément exceptionnel de pension égal à sa pension de réversion (p. 4779).

COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR

DISCUSSION [17 novembre 1970] (p. 5713).

Le rôle ingrat du rapporteur chargé de présenter des crédits déjà examinés (p. 5714) ; la nécessité de réduire encore le nombre des comptes spéciaux ; la présentation en trois comptes ; la possibilité de réintégrer dans les différents budgets certains comptes ; la progression plus lente des investissements publics par rapport aux investissements privés ; la diminution de la part des fonds publics dans le financement des investissements des entreprises publiques ; le désordre de la comptabilité du F.D.E.S. ; le contrôle parlementaire sur les participations industrielles de l'Etat.

Intervention de M. Jacques Chirac, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances (p. 5714, 5715) : la présentation de ces comptes ; ses observations sur le compte relatif aux exportations des arsenaux militaires ; les prêts d'aide à l'étranger ; l'hétérogénéité des comptes spéciaux ; le problème du rattachement de certains comptes spéciaux au budget des divers Ministères.

Art. 46 : *Comptes d'affectation spéciale. — Opérations définitives. — Services votés* (p. 5715) ; adoption.

Art. 47 : *Comptes d'affectation spéciale. — Opérations définitives. — Mesures nouvelles* ; adoption (*ibid*).

Art. 48 : *Comptes d'affectation spéciale. — Opérations à caractère temporaire. — Services votés ;* adoption (*ibid*).

Art. 49 : *Comptes d'affectation spéciale. — Opérations à caractère temporaire. — Mesures nouvelles ;* adoption (p. 5716).

Art. 50 : *Comptes de commerce. — Mesures nouvelles ;* adoption (*ibid*).

Art. 51 : *Comptes de règlement avec l'étranger. — Mesures nouvelles* ; adoption (*ibid*).

Art. 52 : *Comptes d'avances. — Mesures nouvelles ;* adoption (*ibid*).

Art. 53 : *Comptes de prêts et de consolidation. — Mesures nouvelles* ; adoption (*ibid*).

Art. 69 : *Ouverture d'un compte de commerce intitulé « exportations des arsenaux »* ; adoption (*ibid*).

Art. 72 : *Clôture du compte spécial de commerce : « Fonds de soutien et de régularisation du marché des oléagineux fluides alimentaires »* ; adoption (p. 5716).

Art. 73 : *Clôture définitive des comptes :* « Réception et vente des marchandises de l'aide américaine », « Réception des équipements et matériels du plan d'assistance militaire », « Avances à des gouvernements ou services étrangers », « Avances à des entreprises industrielles et commerciales », clôture de la subdivision du compte : « Avances aux budgets annexes » intitulée : « Couverture des déficits d'exploitation du budget annexe des P. et T. » ; adoption (p. 5716).

Art. 74 : Modification du compte : « Modernisation du réseau des débits de tabacs et allocations viagères aux débitants » ; adoption (p. 5716).

Art. 75 : Clôture du compte « Frais de fonctionnement des organismes chargés du contrôle des activités financières ; adoption (*ibid*).

IMPRIMERIE NATIONALE

DISCUSSION [17 novembre 1970] (p. 5711).

L'augmentation importante des dépenses de personnel et de charges sociales (p. 5711) ; la réduction des horaires de travail (p. 5712) ; le recrutement de personnel pour compenser cette réduction d'horaires ; l'importance de la sous-traitance ; l'extension à Douai des ateliers de l'Imprimerie nationale ; la mauvaise répartition des commandes ; la diminution des commandes de l'Etat ; la nécessité pour le Gouvernement de faire connaître ses intentions sur le problème de l'extension (p. 5712, 5713) ; l'acquisition des terrains nécessaires à Douai (p. 5712) ; la position des élus communistes sur l'installation à Douai de nouveaux ateliers (p. 5713).

Intervention de M. Jacques Chirac, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances (p. 5713) : le volume des autorisations de programme ; le transfert d'une partie des activités dans la région de Douai ; le problème de l'acquisition des terrains.

Art. 44 : *Budgets annexes. — Services votés ;* adoption des crédits (p. 5713).

Budget 1971

Art. 45 : *Budgets annexes. — Mesures nouvelles ;* adoption des autorisations de programme et des crédits (*ibid*).

LÉGION D'HONNEUR ET ORDRE DE LA LIBÉRATION

DISCUSSION [29 octobre 1970] (p. 4913).

La possibilité d'organiser une exposition itinérante des musées (p. 4913) ; l'attribution de trois cents croix de chevalier de la Légion d'honneur à des anciens combattants de la guerre 1914-1918 (p. 4914) ; les brillants résultats des élèves des maisons d'éducation (p. 4914) ; les améliorations à apporter au musée mémorial (p. 4914).

Intervention de M. René Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 4914) : les prévisions d'un contingent de croix de chevalier de la Légion d'honneur en vue de récompenser les postulants qui, anciens combattants de 1914-1918, sont titulaires de la médaille militaire et peuvent justifier de quatre titres de guerre ; le règlement de la question de l'attribution à la ville de Saint-Denis d'une portion du parc de la Légion d'honneur.

Art. 44 : adoption des crédits des budgets annexes de la Légion d'honneur et de l'Ordre de la Libération (p. 4914).

Art. 45 : adoption des autorisations de programme et des crédits des budgets annexes de la Légion d'honneur et de l'Ordre de la Libération (p. 4915).

MONNAIES ET MÉDAILLES

DISCUSSION [17 novembre 1970] (p. 5709).

Le caractère industriel et commercial du service des Monnaies et Médailles (p. 5709) ; la diminution du budget par rapport à l'année précédente ; la présentation du budget en ce qui concerne les investissements ; l'inscription des crédits d'investissement au budget des charges communes ; la diminution des recettes consécutive à la réduction des frappes des monnaies françaises ; le remplacement de la pièce de cinq francs en argent par une pièce en cupronickel ; la faible circulation des pièces de 1 et 2 centimes (p. 5709) ; les recherces effectuées aux Etats-Unis sur les besoins en monnaie métallique ; la forte progression des ventes de médailles ; l'augmentation des dépenses de personnel et des charges sociales (p. 5710) ; le transfert des fabrications de monnaie à la nouvelle usine de Pessac ; le déplacement de 200 personnes de la région parisienne à Pessac ; les problèmes humains posés par cette décentralisation (p. 5710) ; la nécessité de consulter le personnel sur les changements d'affectation.

Intervention de M. Jacques Chirac, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances (p. 5710, 5711) ; le développement de l'art de la médaille ; la création de l'usine de Pessac ; les résultats de la décentralisation ; la situation des agents qui se logeront à Pessac et qui ont obtenu un prêt pour accéder à la propriété de leur futur logement dans la région parisienne ; l'emploi des conjoints ; l'éducation des enfants ; l'hostilité de l'organisation syndicale la plus représentative à la décentralisation (p. 5711) ; la commande de « flans » pour les nouvelles pièces à l'étranger ; le problème de la mensualisation du personnel.

Art. 44 : *Budgets annexes. — Services votés ;* adoption des crédits (p. 5711).

Art. 45 : *Budgets annexes. — Mesures nouvelles ;* adoption des autorisations de programme et de la réduction de crédits (p. 5711).

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

DISCUSSION [29 octobre 1970] (p. 4892).

Les progrès de la comptabilité analytique, les comptes prévisionnels (p. 4892, 4893) ; la séparation des budgets en plusieurs budgets annexes (p. 4893, 4898) ; le déficit des services financiers (p. 4893, 4894, 4898, 4900, 4901, 4904) ; la hausse des tarifs postaux (p. 4893, 4894, 4898, 4900) ; l'excédent d'exploitation de la Caisse d'épargne (p. 4893) ; les investissements pour les services postaux ; (p. 4894, 4898) ; le courrier à deux vitesses (p. 4894, 4900) ; la distribution des journaux et périodiques (p. 4892, 4894, 4898) ; la poste aérienne (p. 4897) ; la poste en milieu rural (p. 4898, 4903, 4904) ; les boîtes aux lettres collectives (p. 4900) ; les investissements dans les télécommunications (p. 4892, 4894, 4901, 4904, 4905) ; l'automatisation (p. 4892, 4902, 4905) ; le contrôle des prix des matériels fournis par l'industrie privée (p. 4900, 4904) ; les dépenses de personnel (p. 4897, 4898, 4899, 4901, 4902, 4907, 4904) ; la commission Lecarpentier (p. 4897, 4899,

4902, 4903) ; la formation professionnelle (p. 4902) ; le logement des agents (p. 4899) ; les suppressions d'emplois entraînées par l'automatisation du téléphone (p. 4899, 4904).

Interventions de M. Robert Galley, Ministre des Postes et Télécommunications (p. 4894 et 4905) : ses observations sur les télécommunications ; la situation du télex en France ; l'écoulement du trafic téléphonique ; l'automatisation du réseau téléphonique ; l'augmentation du nombre des abonnés raccordés ; l'intervention de Finextel (p. 4894) ; le lancement d'un programme d'automatisation accéléré ; l'accueil réservé par le public aux sociétés de financement des télécommunications ; la constitution de la société Codetel ; ses observations sur la poste ; la hausse des tarifs en 1971 ; les crédits pour les bâtiments ; l'effort en matière de motorisation de la distribution ; les services financiers ; le problème des chèques postaux ; l'augmentation de la taxe moyenne des mandats de versement et des mandats-lettres ; la réduction des coûts de gestion ; l'utilisation de l'informatique pour la tenue et la gestion des comptes (p. 4895) ; le problème de l'équilibre des chèques postaux ; le relèvement du taux d'intérêt servi par le Trésor ; la nécessité d'adopter des mesures de redressement afin de supprimer progressivement le déficit des chèques postaux ; la question de la dotation de l'administration des P.T.T. de deux budgets annexes : l'un, des chèques postaux et de la caisse nationale d'épargne, l'autre, des services de la poste et des télécommunications ; la politique du personnel ; la revalorisation de nombreuses indemnités ; les structures de notre administration ; les objectifs du Gouvernement (p. 4896) ; (p. 4905 à 4908) : le problèmes de l'aéropostale ; ses observations sur les DC 4 ; la question du matériel ambulant ; les conditions du travail féminin (p. 4905) ; les conclusions des commissions Masselin et Lecarpentier ; la réforme des catégories C et D ; l'organisation des acheminements (p. 4906) ; le problème du reclassement des opératrices du téléphone ; le problème des lignes rurales ; la question des tarifs ; la concurrence internationale pour les expéditions de gros usagers ; la prime de résultat d'exploitation (p. 4906) ; ses observations sur le service Cidex ; le problème de Finextel (p. 4907) ; la situation des techniciens des télécommunications ; le le statut des techniciens d'exploitation et de fabrications d'armement ; ses observations sur les chèques postaux (p. 4907) ; l'automatisation des centres de chèques postaux ; les baisses de prix des matériels téléphoniques ; le problème des inspecteurs ; les travaux de la commission Lecarpentier ; la généralisation du « crossbar » pour l'équipement des centraux automatiques (p. 4908).

Art. 44 : adoption.

Art. 45 : amendement de M. Fortuit tendant à réduire de 18 millions de francs le montant des autorisations de programme du paragraphe I (p. 4908) ; la nécessité pour les études et recherches de faire appel au budget de la recherche scientifique (p. 4908) ; le sous-équipement de la région parisienne (p. 4909) ; la baisse des prix des matériels ; le financement des investissements (*ibid*).

Intervention de M. Galley, Ministre des Postes et Télécommunications (p. 4909) : l'aménagement du centre de Pleumeur-Bodou ; le problème de l'équipement de la région parisienne en bureaux de poste ; le raccordement au réseau téléphonique d'un habitant d'un grand ensemble ; l'obligation faite aux constructeurs de prévoir des gaines de passage ; les demandes des avances remboursables aux promoteurs des ensembles résidentiels ; l'affectation des sommes réunies par les sociétés de financement du téléphone.

Retrait de l'amendement.

Adoption des autorisations de programme du paragraphe I ; adoption des crédits ouverts au paragraphe II par scrutin (p. 4910) ; liste des votants (p. 4911, 4912).

Article additionnel : amendement de la Commission des finances tendant, après l'article 77, à insérer un nouvel article (création d'un budget annexe des chèques postaux et de la Caisse d'épargne) (p. 4910) ; la nécessité de rendre le contrôle du Parlement plus efficace.

Intervention de M. Galley, Ministre des Postes et Télécommunications (p. 4910) : son engagement d'adopter des mesures de redressement telles que le déficit des chèques postaux soit supprimé le 1er janvier 1974 ; retrait de l'amendement (*ibid*).

TAXES PARAFISCALES

DISCUSSION [17 novembre 1970] (p. 5685).

La nouvelle taxe de péréquation perçue au profit des salles d'art et d'essai ; la réintroduction d'une incitation spécifique en

Budget 1971

faveur de ces salles (p. 5685) ; le maintien des taxes sur la volaille et les œufs ; la création des caisses de péréquation de l'aviculture ; la proposition de la Commission des finances de supprimer ces deux taxes (p. 5686) ; le maintien de la suppression de la taxe sur le miel ; l'insuffisante représentativité du comité interprofessionnel des miels (*ibid*) ; la taxe parafiscale sur l'industrie textile ; la position de la commission européenne ; la décision de la Cour de justice européenne ; la suppression des taxes sur les produits en provenance des autres Etats ; le caractère jurisprudentiel de cette décision (*ibid*) ; les problèmes posés par la taxe sur les pâtes à papier (*ibid*) ; la réduction du nombre des chasseurs depuis l'instauration des nouveaux permis ; la nécessité de revoir le système fiscal actuel ; la création d'un droit de chasse journalier pour les touristes étrangers (p. 5686) ; l'augmentation du produit global des taxes parafiscales ; le relèvement de la redevance de l'O.R.T.F. (*ibid*) ; l'opportunité de l'institution d'une taxe destinée à faciliter la reconversion de certains fonds de boulangerie (*ibid*).

Art. 54 et Etat E annexé : *Perception des taxes parafiscales* (p. 5687 à 5700) ; adoption des lignes 1 à 55 (p. 5701) ; amendement de la Commission des finances tendant à supprimer la ligne 56 de la taxe sur les œufs à couver et les volailles du jour (p. 5701) ; la taxe sur les œufs ; le contrôle des exploitations avicoles ; demande de scrutin public par le groupe communiste ; adoption de l'amendement ; liste des votants (p. 5706, 5707) ; adoption des lignes 57 et 58 (p. 5701) ; deux amendements, le premier de la Commission des finances et de MM. Germain et Sprauer, le second, de M. Dehen, tendant à la suppression de la ligne 59 de la taxe sur les volailles (p. 5701) ; les conditions de recouvrement des taxes parafiscales sur les œufs et les volailles ; les sociétés interprofessionnelles des produits avicoles (p. 5701) ; le maintien des sociétés interprofessionnelles des produits avicoles ; la nécessité de refaire des élections pour cet organisme (*ibid*) ; adoption du texte commun des deux amendements (p. 5702) ; deux amendements ; le premier présenté par la Commission des finances, MM. Germain et Sprauer ; le second, par M. Dehen tendant à supprimer la ligne 60 (taxe sur les œufs) (*ibid*) ; adoption du texte commun des deux amendements ; adoption des lignes 61 à 113 ; adoption de l'article 54 (*ibid*).

ARTICLES NON RATTACHÉS

DISCUSSION [17 novembre 1970] (p. 5670).

Art. 55 et Etat F annexé : *Dépenses auxquelles s'appliquent des crédits évaluatifs* (p. 5670) ; adoption (p. 5671).

Art. 56 et Etat G annexé : *Dépenses auxquelles s'appliquent des crédits prévisionnels* (p. 5671) ; adoption (p. 5672).

Art. 57 et Etat H annexé : Dépenses pouvant donner lieu à report de crédits de 1970 à 1971 (p. 5673) ; adoption (p. 5674).

Art. 61 : *Financement des travaux d'intérêt général concernant la région parisienne* (p. 5674) ; adoption (*ibid*).

Art. 62 : *Autorisation d'émettre des titres représentant des subventions payables par annuités* (p. 5674) ; adoption.

Après l'art. 65 : amendement du Gouvernement tendant à autoriser la perception de droits assimilés aux droits d'octroi de mer sur les spiritueux fabriqués à la Réunion (p. 5674) ; sous-amendement de la Commission des finances (p. 5675) ; adoption du sous-amendement ; adoption de l'amendement ainsi modifié (*ibid*) ; amendement du Gouvernement tendant à remplacer à l'article 180 du Code général des impôts, les mots « ostensibles et notoires » par « ostensibles ou notoires » (*ibid*).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 5675, 5676) : la répression de la fraude fiscale ; les intentions du Gouvernement ; les causes de cette fraude ; la création d'un nouvel état d'esprit dans l'opinion publique ; les circuits organisés de ventes sans facture ; le cas du contribuable disposant de ressources importantes et qui a organisé son train de vie à partir de la fraude fiscale (p. 5675) ; l'augmentation des crédits d'équipement immobilier ; ses observations sur l'article 180 du Code général des impôts (p. 5676).

Le problème de la fraude fiscale (p. 5676) ; les ventes sans factures ; le contrôle des patrimoines ; les craintes de la Commission relative à l'article 19 non adopté ; la nécessité de modifier l'article 180 du Code des impôts (p. 5677) ; l'accord de la Commission des finances sur l'amendement ; la déplorable habitude des forfaits (p. 5677) ; l'égale révélation des revenus ; la création d'un tribunal d'appel ; l'interprétation du nouvel article 180 par les agents du fisc ;

la nécessité d'encourager les placements immobiliers ; la possibilité pour les inspecteurs des impôts de rechercher l'origine d'un accroissement de capital ; le renforcement des services financiers pour lutter efficacement contre la fraude ; l'émission d'emprunts échappant à l'impôt sur le revenu (p. 5678) ; les modalités des emprunts émis depuis 1960 ; l'information en ce qui concerne le dispositif de la répression de la fraude (*ibid*).

Scrutin public à la demande du Gouvernement (p. 5678) ; liste des votants (p. 5703 et 5704) ; adoption de l'amendement ; amendement de MM. Lamps, Rieubon et Gosnat tendant à introduire dans le Code des impôts une disposition obligeant les sociétés à afficher le montant des impôts mis à la charge de chaque société (p. 5678) ; la fraude à laquelle donnent lieu les titres de l'emprunt Pinay (p. 5679) ; la fraude considérable en matière d'impôts sur les sociétés (*ibid*) ; les amendements présentés par le groupe communiste pour lutter contre la fraude fiscale (*ibid*) ; avis défavorable du Gouvernement et de la Commission (*ibid*) ; rejet de l'amendement ; trois amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Lamps et plusieurs de ses collègues ; le second, par la Commission des finances et M. Chapalain ; le troisième, par MM. Neuwirth et Ansquer tendant à augmenter la limite des chiffres d'affaires à partir desquels les commerçants et les prestataires de services sont assujettis au régime du bénéfice réel (p. 5679) ; l'accroissement nominal des chiffres d'affaires du fait de la hausse des prix ; la dénonciation de nombreux forfaits ; demande de scrutin public par le groupe communiste (p. 5680) ; liste des votants (p. 5704 et 5705) ; rejet de l'amendement de M. Lamps (p. 5680) ; retrait de l'amendement de MM. Neuwirth et Ansquer ; demande de scrutin public par le groupe U.D.R. (p. 5680) ; liste des votants (p. 5705, 5706) ; adoption de l'amendement de la Commission des finances et de M. Chapalain (p. 5680) ; amendement du Gouvernement tendant à prolonger les délais sur lesquels portent les contrôles fiscaux et les redressements en cas d'agissements frauduleux ; la différence entre le texte présenté en séance et le texte discuté en Commission ; l'autorisation accordée par le magistrat instructeur de faire des contrôles ; la crainte d'un certain arbitraire des services fiscaux sans cette autorisation ; le principe de la séparation des pouvoirs (p. 5680) ; sous-amendement de la Commission des finances tendant à insérer les mots : « après avis du magistrat instructeur » (*ibid*) ; l'intervention du magistrat instructeur (p. 5681) ; les conséquences pratiques de l'examen de la situation fiscale ; sous-amendement de M. Sabatier tendant à remplacer les mots : « le service des impôts peut décider » par : « le directeur du service des impôts » (p. 5681) ; la gravité de la procédure prévue ; la nécessité de ne pas laisser la décision à un fonctionnaire subalterne ; l'intérêt d'un délai pour peser la décision (p. 5681) ; le problème de la constitution de sûretés ; l'augmentation des délais ne devrait intervenir qu'après la condamnation pénale (p. 5681) ; la non-rétroactivité des lois pénales (p. 5682) ; la nécessité de limiter la rétroactivité à quatre ans ; le délai de deux ans pour la prescription des dettes de l'Etat ; sous-amendement du Gouvernement tendant à limiter la rétroactivité à l'année 1966 (p. 5683) ; retrait du sous-amendement de M. Sabatier ; rejet du sous-amendement de la Commission ; adoption du sous-amendement du Gouvernement ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article sur la procédure de redressement simplifiée ; adoption ; amendement du Gouvernement tendant à inscrire un nouvel article accordant le sursis des majorations ou amendes fiscales aux contribuables faisant spontanément connaître les déclarations inexactes qu'ils ont pu souscrire ; adoption ; amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article relatif aux plus-values des éléments non amortissables des contribuables choisissant le régime simplifié d'imposition (p. 5683) ; adoption ; amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article relatif à la situation fiscale des entreprises de presse (p. 5684) ; le problème des provisions constituées en application de l'article 39 *bis* du C.G.I. ; la nature des emplois qui peuvent être faits de ces provisions (p. 5684) ; sous-amendement de la Commission des finances ; le problème des aides accordées à la presse ; les séances d'étude entre la Presse et le Parlement ; la suppression des terrains pour les avantages prévus (*ibid*) ; rejet du sous-amendement (p. 5685) ; adoption de l'amendement ; amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article relatif à la situation fiscale des enfants naturels au regard des libéralités consenties par leurs grands-

Budget 1971

parents (*ibid*) ; la situation des enfants naturels vis-à-vis de leurs grands-parents ; adoption de l'amendement.

Art. 76 : *Cessions de valeurs mobilières* ; adoption ;

Après l'Art. 76 : amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article relatif à l'approbation des statuts de la fondation des sciences politiques ; le caractère irrecevable du texte ; l'opposition de la Commission des finances en application de l'article 42 de la loi organique relative aux lois de finances ; retrait de l'amendement (p. 5685).

ARTICLES DE RÉCAPITULATION

DISCUSSION [17 novembre 1970] (p. 5723).

Adoption des articles 38 à 45 (p. 5723).

Ensemble du projet de loi de finances ; l'importance de la discussion budgétaire (p. 5724) ; le problème de l'absentéisme parlementaire ; la nécessité d'une meilleure organisation des travaux parlementaires ; l'intérêt d'instituer des débats horizontaux par grands problèmes ; la nécessité d'organiser au printemps un bref état d'orientation budgétaire ; la nécessité de faire croître les dépenses collectives plus vite que la production intérieure brute (p. 5725) ; la mise en œuvre d'une véritable réforme fiscale ; l'intérêt limité des mesures adoptées contre la fraude fiscale ; le refus du Gouvernement de s'engager dans la voie de la justice fiscale ; la faible action possible Parlement sur le vote du budget ; le déblocage du Fonds d'action conjoncturelle (p. 5726) ; la généralisation des lois programme ; la faiblesse des crédits directement destinés à la population ; la tendance à reporter sur les collectivités territoriales les charges de l'Etat ; la débudgétisation de certaines dépenses d'équipement ; la politique de détente fiscale du Gouvernement (p. 5727).

Intervention de M. Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 5727 à 5729) : le caractère et la portée de la discussion budgétaire ; les modifications apportées par le Parlement au montant des mesures nouvelles ; le budget social de l'agriculture ; la fiscalité ; la répartition de la charge fiscale directe ; l'imposition des établissements de crédit ; la majoration de trente-cinq points des pensions des veuves de certains grands invalides ; le fonds d'action conjoncturelle ; le budget du Ministère des Affaires culturelles ; la lutte contre la fraude ; le budget de l'éducation nationale ; le poids des dépenses publiques dans l'économie française ; l'économie financière ; l'équilibre du budget ; ses remerciements (p. 5727 à 5729).

Scrutin public à la tribune à la demande des groupes socialiste et communiste (p. 5729) ; liste des votants (p. 5745, 5746) ; adoption de l'ensemble du projet de loi de finances pour 1971 (p. 5729).

DISCUSSION DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [9 décembre 1970] (p. 6318).

L'accord des deux assemblées sur un texte commun (p. 6319) ; les droits de navigation et de francisation des navires (*ibid*) ; l'aménagement des modalités de la taxe à l'essieu (p. 6319) ; l'amendement du Gouvernement devant le Sénat tendant à affecter une part du prélèvement sur le Pari mutuel à la protection de la nature (*ibid*) ; l'augmentation par un amendement du Gouvernement devant le Sénat, des allocations aux veuves de grands invalides (*ibid*) ; les disposition pour lesquelles il reste une réelle divergence entre les deux Assemblées (*ibid*) ; la déductibilité de l'impôt sur les sociétés du prélèvement exceptionnel sur les banques (p. 6319) ; le régime des déclarations contrôlées applicables aux bénéfices non commerciaux (*ibid*) ; l'assujettissement au bénéfice réel de certains exploitants agricoles (*ibid*) ; les dispositions relatives à la taxation selon la dépense (p. 6319) ; la limitation de la majoration du taux de la vignette (*ibid*) ; la détaxation du carburant agricole (p. 6319, 6320) ; la majoration du taux de la taxe sur les corps gras (p. 6320) ; le coût des publications administratives et les crédits des Services du Premier Ministre (p. 6320) ; les décisions de la commission mixte paritaire s'accompagnant de recommandations au Gouvernement (*ibid*) ; la surveillance de la gestion financière de l'O.R.T.F. (p. 6320) ; la réforme de la taxe sur les betteraves (p. 6320) ; le problème de la distribution des documents en séance (p. 6320, 6321) ; l'ordre du jour prioritaire du Gouvernement (p. 6320, 6321) ; les mauvaises conditions de la discussion du collectif (p. 6321).

Texte de la Commission mixte paritaire (p. 6321 à 6328).

Deux amendements du Gouvernement tendant à supprimer l'article 32 *bis* et à modifier le texte de l'article 37 (p. 6328).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 6328, 6329) : l'obligation pour le Gouvernement de produire en annexe au projet de loi de finances les comptes prévisionnels des régimes de protection sociale ; la taxe sur les corps gras ; le taux de cette taxe (p. 6328, 6329).

Le dépôt de l'annexe d'information concernant le budget social ; l'accroissement de la taxe sur les corps gras ; le caractère réglementaire de la détermination du taux de la taxe sur les corps gras ; les importations de corps gras ; les objections du Gouvernement à cette taxe ; la non-exécution de la promesse faite au Gouvernement l'an dernier ; la suppression de la taxe sur les betteraves ; le relèvement des prix des corps gras importés des pays sous-développés (p. 6329) ; la nécessité de modifier les accords du G.A.T.T. pour instaurer une taxe sur les corps gras (p. 6330) ; les fraudes sur l'exonération des droits d'apport des parts sociales dans les sociétés (p. 6330) ; l'équilibre du secteur des corps gras européens ; les promesses du Gouvernement.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 6330) : le taux de la taxe sur les corps gras ; la rémunération des pays sous-développés pour leur production de corps gras d'origine végétale ; la taxation sur les plus-values dégagées par la cession des droits sociaux (p. 6330).

En application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution, le Gouvernement demande à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote sur l'ensemble du projet de loi, compte tenu du texte proposé par la commission mixte paritaire, modifié par les amendements du Gouvernement ; scrutin public à la demande des groupes socialiste et communiste (p. 6330) ; adoption ; liste des votants (p. 6332, 6333).

BUDGET 1971 (collectif).

1. — Projet de loi de finances rectificative pour 1971 présenté à l'Assemblée Nationale le 23 novembre 1971 par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre (renvoyée à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 2065** ; rapport le 1er décembre 1971 par M. Sabatier, **n° 2090** ; avis le 1er décembre 1971 par M. Claude Martin (Commission de la production et des échanges) **n° 2092** ; avis le 2 décembre 1971 par M. Le Theule (Commission de la défense et des forces armées) **n° 2098** ; avis le 3 décembre 1971 par M. Bignon (Commission des lois) **n° 2103.** Adoption le 7 décembre 1971. — Projet de loi **n° 518.**

Budget 1971

Transmis au Sénat le 10 décembre 1971 (renvoyée à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 76 (année 1971-1972) ;** rapport le 14 décembre 1971 par M. Coudé du Foresto, **n° 86 (année 1971-1972).** Adoption avec modifications le 14 décembre 1971. Projet de loi **n° 26 (année 1971-1972).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 15 décembre 1971, **n° 2125 ;** rapport le 16 décembre 1971 par M. Sabatier au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 2132.** Adoption des conclusions de la Commission mixte paritaire le 17 décembre 1971. Projet de loi **n° 547.**

Rapport le 16 décembre 1971 par M. Coudé du Foresto au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 105 (année 1971-1972).** Rejet le 17 décembre 1971. — Projet de loi **n° 45 (année 1971-1972).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 17 décembre 1971 (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; rapport le 20 décembre 1971 par M. Sabatier, **n° 2188.** Adoption le 20 décembre 1971. — Projet de loi **n° 563.**

Transmis au Sénat le 20 décembre 1971 (renvoyé à la Commission des finances), **n° 146 (année 1971-1972) ;** rapport le 20 décembre 1971 par M. Coudé du Foresto, **n° 149 (année 1971-1972).** Adoption le 20 décembre 1971. — Projet de loi **n° 70 (année 1971-1972).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 20 décembre 1971 (renvoyé à la Commission des finances), **n° 2198** ; rapport le 20 décembre 1971 par M. Sabatier, **n° 2199.** Adoption définitive le 20 décembre 1971. — Projet de loi **n° 567.**

Loi n° 71-1025 du 24 décembre 1971, publiée au *J.O.* du 25 décembre 1971 (p. 12683).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [7 décembre 1971] (p. 6434, 6444).

L'autorisation des dépenses supplémentaires et leur financement ; la diminution des crédits prévus en matière de bourses uni-

Budget 1971

versitaires et scolaires ; l'utilisation, pour les dépenses de personnel ou de transports scolaires, du crédit non utilisé pour les bourses ; l'achat d'un D.C. 8 ; les crédits supplémentaires pour le *Concorde ;* les filiales des sociétés ; les filiales étrangères ; l'exonération pour les bénéfices industriels et commerciaux investis dans les D.O.M. ; la présentation au Parlement d'un bilan des agréments fiscaux ; le marché financier (p. 6435) ; les articles 25 et 26 de la loi de finances rectificative, constituant le collectif militaire ; les annulations concernant l'atome, les engins, les études spatiales (p. 6437) ; les ouvertures de crédits rendues nécessaires par les opérations du Tchad ; la poursuite des opérations au Tchad ; les autorisations de programme concernant l'A.M.X. 10 à roues et le fusil automatique ; la provision pour le rachat des *Mirage V* vendus à Israël ; les essais du *Jaguar ;* les études de l'*Airbus* et du *Mercure* ; le plan calcul (p. 6438) ; le garantie de l'Etat aux prêts accordés à la Compagnie internationale pour l'informatique ; les subventions d'équilibre aux usines à sucre de la Martinique ; le poids excessif de la fiscalité indirecte ; l'utilisation de la fiscalité à des fins économiques ; les frais de contrôle des établissements incommodes, insalubres et dangereux ; la nécessité de renforcer les sanctions frappant les industriels qui contribuent à la pollution ; l'achat de trois *Airbus* par Air France ; les commandes et la construction en série du *Concorde ;* l'insuffisance des crédits affectés à la création de postes de surveillants dans les établissements du second degré (p. 6439) ; le nombre excessif de cavaliers budgétaires ; le service de documentation extérieure et de contre-espionnage ; la modification du statut des coopératives agricoles ; le problème de la coopération agricole (p. 6440) ; l'imposition au bénéfice réel des agriculteurs dont le chiffre d'affaires dépasse 500.000 F ; les grands monopoles ; l'assimilation sur simple agrément du Ministre de l'Economie et des Finances d'une filiale à une société mère pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés dans les recettes globales du budget ; le déficit déclaré d'une société française sur trois (p. 6441) ; les privilèges fiscaux accordés aux sociétés pendant la durée du VIe Plan ; les dangers de fraude que pourra permettre l'article 14 relatif aux prêts consentis pour financer le lancement de produits nouveaux ; la fiscalité excessive sur les grands produits de consommation (p. 6442).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances ; l'équilibre du collectif ; la progression des charges à caractère définitif ; la diminution de la pression fiscale ; les dépenses supplémentaires pour la fonction publique, l'éducation nationale, la S.N.C.F. et la R.A.T.P. ; l'abandon de la pratique des cavaliers budgétaires ; la création d'une provision pour reconstitution des gisements minéraux solides ; la réouverture jusqu'au 31 décembre 1972 du délai d'adhésion à l'assurance volontaire de la sécurité sociale ; la suppression de toute limitation de prise en charge des séjours dans les établissements de soins ; la garantie des prêts destinés à l'innovation ; la garantie de l'Etat aux investissements à l'étranger (p. 6436) ; la garantie accordée par les sociétés de développement régional ; les perspectives du recouvrement et la plus-value de 2,2 milliards de recettes ; la plus-value de 1,4 milliard de la T.V.A. ; l'évolution des remboursements de T.V.A. à l'exportation ; la négociation depuis la réunion de Rome ; l'équilibre du commerce extérieur français ; la situation favorable de notre économie (p. 6437) ; reprise de la discussion (p. 6444).

Art. 1er : La procédure de l'agrément ; l'assimilation fiscale d'une filiale à un établissement de l'entreprise ; adoption de cet article (p. 6445).

Après l'Art. 1er : Amendement du Gouvernement tendant à modifier la fin du paragraphe II de l'article 146 du Code général des impôts ; l'amélioration des conditions de fonctionnement du marché financier ; le problème du « précompte » ; l'avoir fiscal ; le problème des revenus qu'une société-mère reçoit d'une filiale française ; adoption de cet amendement (p. 6445).

Art. 2 : Les provisions pour reconstitution de gisements de substances minérales solides (p. 6445, 6446) ; amendement de M. Claude Martin concernant la liste des substances ouvrant droit à la constitution de provisions pour reconstitution de gisements (p. 6446) ; rejet de cet amendement ; adoption de l'article 2 (p. 6447).

Art. 3 : Amendement de la Commission des finances tendant à supprimer cet article ; la réciprocité de l'exonération des taxes sur le chiffre d'affaires en France et dans certains pays étrangers en cas de conclusion d'accords diplomatiques ; l'avoir fiscal ; adop-

tion de cet amendement ; en conséquence, suppression de l'article 3 (p. 6447).

Art. 4 : Adoption (p. 6447).

Après l'Art. 4 : Amendement de M. Claude Martin tendant à réduire le taux de la T.V.A. pour les acquisitions de matériel agricole réalisées par les coopératives d'utilisation de matériel agricole et à majorer en conséquence le taux de la T.V.A. sur les alcools (p. 6477) ; la situation des C.U.M.A. assujetties à la T.V.A. (p. 6448) ; adoption de l'amendement (p. 6449) ;

Art. 5 et 6 : Adoption (p. 6449).

Art. 7 : L'exonération de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés au profit des bénéfices industriels et commerciaux réalisés dans les départements de la France métropolitaine et investis dans les départements de la France d'outre-mer ; la diminution des productions agricoles dans les D.O.M. ; la croissance démographique de ces départements ; la procédure d'agrément (p. 6449) ; la liste des secteurs bénéficiant de l'exonération (p. 6450) ; la situation de l'emploi dans les D.O.M. (p. 6451) ; la détermination du seuil exigé en matière d'investissements ; le problème de la reconversion minière ; la réforme du système d'aides et de primes.

Amendements identiques de la Commission des finances et de M. Claude Martin tendant à modifier le paragraphe I de l'article 7 ; l'application des effets de l'article 7 uniquement aux sociétés (p. 6452) ; l'agrément fiscal ; amendement de M. Claude Martin ajoutant aux conditions d'agrément la condition que l'investissement projeté soit au moins égal au double des bénéfices exonérés (p. 6453) ; rejet de cet amendement ; amendement de M. Cerneau tendant à supprimer l'énumération des secteurs prioritaires qui figurent à la fin du paragraphe III de l'article 7 (p. 6453) ; retrait de cet amendement ; adoption de l'article 7 (p. 6454).

Art. 8 : L'extension aux communes et aux départements de la Guyane de la perception des taxes locales additionnelles au droit d'enregistrement et à la taxe de publicité foncière ; les problèmes de la patente en Guyane ; adoption de cet article (p. 6454).

Art. 9 : Amendement de la Commission des finances tendant à étendre aux départements d'outre-mer la majoration du taux maximum de la taxe spéciale de consommation sur les carburants ; le financement du projet de mise à quatre voies de la route littorale Saint-Denis - La Possession ; adoption de cet amendement ; adoption de l'article 9, ainsi modifié (p. 6455).

Art. 10 : La situation des propriétaires des établissements classés dangereux, insalubres et incommodes ; amendements de M. Claude Martin, de M. Pierre Lucas et de la Commission des finances tendant à supprimer cet article ; amendement du Gouvernement tendant à permettre la perception d'une redevance annuelle sur les établissements qui font courir des risques particuliers à l'environnement ; le poids de la taxe unique ; la lutte contre les pollutions et les nuisances (p. 6455) ; les sanctions prises contre les entreprises qui polluent.

Intervention de M. Poujade, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé de la Protection de la nature et de l'environnement ; la détermination des établissements qui polluent et seront redevables de la taxe annuelle en raison des risques particuliers qu'ils font courir à l'environnement ; les modalités de recouvrement de la taxe (p. 6456) ; la situation des petits pollueurs ; l'exemple de l'entreprise Péchiney à Saint-Jean-de-Maurienne ; la décentralisation d'une activité industrielle polluante.

Retrait de l'amendement de la Commission des finances et de l'amendement de M. Claude Martin ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; adoption de l'article 10, ainsi modifié.

Après l'Art. 10 : Amendement de la Commission des finances tendant à modifier l'article 1454-3° du Code général des impôts ; la situation des petits agriculteurs et des éleveurs de veaux par rapport à ceux qui élèvent des volailles et des porcs ; le problème des patentes (p. 6457) ; la question de l'application de l'article 40 de la Constitution et de l'article 42 de la loi organique.

Amendement de M. Degraeve tendant à soumettre, à partir du 1er janvier 1972, à la contribution des patentes, les sociétés coopératives faisant acte de commerce ; amendement de M. André-Georges Voisin tendant à soumettre à la taxe professionnelle instituée par l'article 2 de l'ordonnance du 7 janvier 1959 les sociétés coopératives agricoles (p. 6458) ; sous-amendement de M. de Montesquiou tendant au troisième alinéa du texte proposé par l'amendement de M. Voisin, après les mots : « aux coopératives de vinification », à insérer

Budget 1971

les mots : « et de distillation » ; amendement du Gouvernement tendant à soumettre à la taxe professionnelle instituée par l'article 2 de l'ordonnance du 7 janvier 1959 les sociétés coopératives agricoles et les sociétés d'intérêt collectif agricole ; le dépôt de plusieurs sous-amendements à cet amendement du Gouvernement ; le problème de la patente des coopératives (p. 6459) ; le cas des coopératives qui font du commerce ; la définition des coopératives qui doivent en être exemptées (p. 6460) ; le statut de la coopération (p. 6462, 6463) ; l'exemple de la coopérative du Ministère des Finances ; la question de l'institution d'une taxe fondée sur le chiffre d'affaires et modulée selon le taux des bénéfices réalisés ; sa répartition sur le plan national (p. 6464) ; retrait d'un sous-amendement ; sous-amendement de M. de Bennetot concernant le tarif de la contribution des patentes ; sous-amendement de M. de Poulpiquet relatif aux coopératives d'administration (p. 6465) ; retrait du sous-amendement de M. de Poulpiquet ; sous-amendements de MM. Miossec et de Bennetot tendant à supprimer le deuxième alinéa de l'amendement du Gouvernement ; le cas des coopératives forestières ; la situation des coopératives qui traitent des produits viticoles (p. 6466) ; le cas des coopératives de gestion et de comptabilité agricoles ; l'exemple des coopératives qui se livrent à une activité comparable à celle des exploitants agricoles organisés (p. 6467) ; la situation des coopératives de conchyliculteurs ; le problème des producteurs viticoles de la région de Cognac et d'Armagnac (p. 6468) ; rejet de l'amendement de M. Degraeve ; adoption des sous-amendements de M. Miossec et de M. de Bennetot ; le problème des coopératives de vinification ; retrait du sous-amendement de M. de Montesquiou ; adoption d'un sous-amendement ; la non-application de l'article 40 de la Constitution (p. 6469).

Interventions de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat aux Finances : la situation des éleveurs de volailles et de porcs (p. 6458) ; l'application de l'article 40 de la Constitution à l'amendement de la Commission des finances (p. 6458) ; la situation des coopératives agricoles à l'égard du financement des collectivités locales ; la répartition des charges des collectivités locales ; la possibilité d'exonérer de la patente les coopératives et les S.I.C.A. qui se consacrent à des services publics ruraux ; les C.U.M.A., les coopératives de vinification et les coopératives de petites dimensions (p. 6461) ; l'exemple des coopératives du Ministère de l'Economie et des Finances (p. 6464) ; l'indication des coopératives non agricoles qui ne sont pas imposables (p. 6466) ; ses observations sur les coopératives ouvrières de production et les coopératives maritimes (p. 6468) ; ses observations sur le sous-amendement de M. Bonhomme (p. 6470).

Interventions de M. Cointat, Ministre de l'Agriculture : ses observations sur l'amendement du Gouvernement (p. 6459) ; le problème de l'assujettissement des coopératives à la taxe professionnelle ; la définition des coopératives non assujetties à la taxe (p. 6461, 6462) ; l'application du nouveau statut de la coopération (p. 6463) ; la mise en vigueur de la taxe spéciale (p. 6464, 6465) ; ses observations sur les coopératives du Ministère des Finances (p. 6466) ; le tarif de la taxe (p. 6466) ; la liste des exonérations (p. 6467) ; le cas des coopératives de vinification (p. 6467) ; le cas des coopératives de gestion et de comptabilité (p. 6467) ; le conditionnement des fruits et des légumes (p. 6468) ; ses observations sur les coopératives d'organisation de la conchyliculture (p. 6468) ; le cas des coopératives de commercialisation vinicole (p. 6469).

Adoption au scrutin de l'amendement du Gouvernement, modifié par les sous-amendements adoptés (p. 6470) ; liste des votants (p. 6499, 6500) ; amendement du Gouvernement indiquant que l'allocation d'orphelin, l'allocation des mineurs handicapés et l'allocation aux handicapés adultes sont exonérées de l'impôt sur le revenu ; adoption de cet amendement (p. 6470).

Art. 11 : Adoption de cet article (p. 6470).

Art. 12 : Délai accordé aux personnes qui n'ont pas encore adhéré à l'assurance sociale volontaire instituée par l'ordonnance du 21 août 1967 ; amendement de M. Peyret tendant à modifier l'article 3 de l'ordonnance du 21 août 1967 ; amendement de M. Peyret tendant à compléter l'article 5 de cette même ordonnance ; le problème de l'aide sociale ; le régime d'assurance volontaire ; adoption des deux amendements ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 6471).

Art. 13 : Le financement du régime de sécurité sociale des étudiants ; amendement de pure forme de la Commission des finances ; adoption de cet amendement, qui devient l'article 13 (p. 6472).

Art. 14 : Amendement de M. Claude Martin relatif à la participation de l'Etat à la constitution d'un fonds de garantie des prêts consentis pour financer le lancement et la fabrication de produits nouveaux ; amendement de la Commission des finances concernant le même problème (p. 6472) ; sous-amendement du gouvernement ; adoption de celui-ci et de l'amendement de la Commission des finances, texte qui devient ainsi l'article 14 (p. 6473).

Art. 15 et 16 : Adoption de ces articles (p. 6473).

Art. 17 : Le problème des finances locales ; le versement représentatif de la taxe sur les salaires ; adoption de cet article (p. 6473).

Art. 18 : La procédure applicable en matière de contravention ; le dépôt de deux amendements de M. Charles Bignon ; les recettes des collectivités locales ; le calcul du produit des amendes forfaitaires et des amendes de composition (p. 6474) ; l'application de l'article 40 de la Constitution au premier amendement de M. Charles Bignon ; rejet du second amendement ; adoption de l'article 18 (p. 6475).

Art. 19 : Adoption de cet article (p. 6475).

Art. 20 : La garantie de l'Etat pour les opérations d'investissements réalisés par des entreprises françaises dans des pays étrangers ; amendement de M. Claude Martin (p. 6475) ; réserve de cet amendement ; amendement rédactionnel de M. Claude Martin ; rejet de celui-ci ; amendement de M. Claude Martin tendant à préciser que les modalités de la garantie de l'Etat seront définies par un arrêté interministériel ; la demande du Gouvernement d'appliquer l'article 40, troisième alinéa, de la Constitution ; le problème de la durée de l'amortissement et du taux d'intérêt (p. 6476) ; la question de la conclusion d'un accord de protection sur les investissements ; la situation des entreprises allemandes ; adoption de l'article 20 (p. 6476).

Art. 21, 22 : Adoption de ces articles (p. 6476).

Après l'Art. 22 : amendement du Gouvernement tendant à modifier l'article 4 de la loi du 31 décembre 1970 sur la réforme hospitalière ; le rôle des hôpitaux ruraux (p. 6476) ; le statut des personnels médicaux des établissements d'hospitalisation publics ; amendements de M. Peyret ; le cas des hôpitaux ruraux ; la situation des attachés d'hôpitaux ; sous-amendement du Gouvernement, à son propre amendement, relatif aux centres hospitaliers sans possibilité chirurgicale (p. 6477) ; adoption de ce sous-amendement ; sous-amendements de M. Peyret et de M. d'Ornano à l'amendement du Gouvernement (p. 6478) ; le cas des praticiens attachés des établissements d'hospitalisation publics ; la situation des pharmaciens attachés des hôpitaux ; la distinction entre les attachés vacataires et les praticiens à temps partiel ; retrait du second sous-amendement de M. Peyret ; adoption du sous-amendement de M. d'Ornano ; adoption du premier sous-amendement de M. Peyret ; adoption de l'amendement du Gouvernement, ainsi modifié ; amendement du Gouvernement relatif à la jouissance de la pension d'un fonctionnaire maintenu en fonctions après sa radiation des cadres (p. 6478) ; adoption de cet amendement ; amendement de M. Claude Martin concernant le tunnel de Sainte-Marie ; amendement du Gouvernement relatif au même problème (p. 6479) ; modification de l'amendement du Gouvernement ; retrait de l'amendement de M. Claude Martin ; adoption de l'amendement du Gouvernement (p. 6480).

Art. 23. — Etat A : Affaires culturelles, Affaires étrangères, Affaires étrangères (Coopération), Affaires sociales, Agriculture, Anciens combattants, Développement industriel et scientifique, Economie et Finances (I. — Charges communes, II. — Services financiers), Education nationale ; adoption de ces différents titres (p. 6480) ; Equipement et Logement, Intérieur, Intérieur (Rapatriés), Justice ; adoption de ces différents titres ; Services du Premier Ministre (I. — Services généraux) ; amendement de M. Longequeue tendant à réduire de 9 millions de F le montant des crédits du Titre III ; le rôle du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage ; retrait de cet amendement ; adoption des Titres III et IV ; Jeunesse, Sports et Loisirs, III. — Départements d'outre-mer, IV. — Territoires d'outre-mer ; adoption des différents titres (p. 6481) ; V. — Direction des Journaux officiels, VIII. — Commissariat général du Plan et de la productivité ; Transports (I. — Services communs et Transports terrestres, II. — Aviation civile, III. — Marine marchande) ; adoption de ces différents titres ; adoption de l'article 23 (p. 6482).

Art. 24 : La reconstruction de la ligne fer-

Budget 1971

roviaire Coni-Vintimille ; réserve de cet article (p. 6482) ; Etat B : Affaires culturelles, Affaires étrangères, Affaires sociales ; adoption de ces différents titres (p. 6482) ; Agriculture, Développement industriel et scientifique, Economie et Finances (Charges communes) ; Education nationale, Equipement et Logement, Intérieur, Justice ; adoption de ces différents titres (p. 6483) ; Services du Premier Ministre, I. — Services généraux, II. — Jeunesse, Sports et Loisirs, Services communs et Transports terrestres ; réparations des dommages de guerre, Transports (Marine marchande) ; adoption des différents titres ; adoption de l'article 24 (p. 6484).

Art. 25 : L'avion *Jaguar ;* le rachat des *Mirage* vendus à Israël ; la participation des forces françaises à la pacification du Tchad (p. 6484) ; les crédits en faveur de la gendarmerie ; adoption de cet article (p. 6485).

Art. 26 : Amendement de M. Le Theule et amendement de M. Longequeue tendant à réduire les autorisations de programme ; les études pour le char *AMX-10* à roues ; l'étude pour un nouveau fusil ; l'état de l'armement individuel de l'armée française ; retrait de l'amendement de M. Le Theule ; le problème de l'aide militaire au Tchad (p. 6485).

Intervention de M. Fanton, Secrétaire d'Etat, sur les différents problèmes évoqués à cet article (p. 6485, 6486) ; rejet de l'amendement de M. Longequeue ; adoption de cet article 26 (p. 6486).

Art. 27 : L'établissement de lignes téléphoniques dans les fermes ; adoption de cet article (p. 6486).

Art. 28 à 32 : Adoption de ces articles ; le vote défavorable des groupes socialiste et communiste sur le projet ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 6486).

DISCUSSION DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE : [17 décembre 1971] (p. 6931).

Le rappel des articles adoptés tant à l'Assemblée qu'au Sénat (p. 6931) ; les dispositions adoptées par la Commission mixte paritaire ; l'exonération des caisses d'épargne d'une imposition additionnelle à la patente ; l'assurance volontaire ; la garantie accordée aux investissements français à l'étranger (p. 6931) ; les ressources des collectivités locales ; la participation de l'Etat à la constitution d'un fonds de garantie des prêts consentis pour le financement de produits nouveaux ; la réforme hospitalière ; le dépôt d'un projet de loi comportant un régime spécial d'imposition des revenus non salariaux intégralement déclarés par des tiers ; les acquisitions de matériels agricoles réalisées par les coopératives d'utilisation en commun du matériel agricole ; la suppression du butoir au bénéfice des C.U.M.A. ; l'exonération de la T.V.A. pour achats de vendanges, fruits à cidre et poiré ; le bénéfice de cette disposition en faveur des coopératives de vinification ; l'imposition des coopératives agricoles et de leurs unions à la taxe professionnelle ; le statut des coopératives (p. 6932) ; l'assujettissement des C.U.M.A. à la T.V.A. (p. 6932, 6933) ; le statut des S.I.C.A. ; la mise en application de la taxe professionnelle ; la patente et les coopératives (p. 6932) ; l'opposition du groupe socialiste à l'esprit de l'article 10 *ter* (assujettissement des coopératives à la patente) ; la discrimination fiscale entre les coopératives de vinification et les activités de commercialisation de ces coopératives (p. 6933).

Intervention de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat ; le rythme de consommation des crédits (p. 6931, 6932) ; le problème de l'imposition des activités de vinification des coopératives (p. 6933) ; texte de la C.M.P. (p. 6933, 6934) ; le vote hostile des groupes socialiste et communiste (p. 6935) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 6935).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [20 décembre 1971] (p. 7002).

L'adoption du texte de la Commission mixte paritaire ; les amendements de MM. Dijoud et Edgar Faure ; l'existence d'une patente lorsqu'il y a concurrence commerciale ; l'hostilité du monde paysan à l'application de la patente aux coopératives agricoles (p. 7003) ; l'extension de la patente aux coopératives agricoles ; les coopératives de produits laitiers (p. 7004) ; les coopératives employant moins de trois personnes ; les fromages dits « de garde » (p. 7004).

Art. 4 *bis* : Supprimé par le Sénat ; amendement de la Commission des finances tendant à rétablir cet article ; l'amendement, accepté par le Gouvernement, est adopté.

Art. 4 *ter* relatif aux achats de vendanges et de fruits à cidre et à poiré ; adoption.

Art. 10 *bis* A : Relatif aux caisses d'épargne et de prévoyance ; adoption.

Art. 10 *ter* : Supprimé par le Sénat ; amendement de la Commission des finances tendant à reprendre le texte voté par l'Assemblée en première lecture (p. 7005) ; quatre sous-amendements de M. Edgar Faure à l'amendement de la Commission des finances ; retrait de deux sous-amendements relatifs à la collecte, à la transformation ou à la commercialisation de productions provenant exclusivement de l'exploitation des adhérents et concernant les fromages dits « de garde » ; le maintien des deux amendements relatifs à la production, à la transformation et à la commercialisation des produits laitiers ainsi qu'à l'affinage des fromages.

Intervention de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat : l'exonération d'une des activités principales des coopératives ; le sort particulier fait aux coopératives laitières ; la concertation qui s'établira entre le Gouvernement et les organismes professionnels pour la rédaction des textes d'application ; les coopératives laitières et leur rôle dans l'agriculture montagnarde ; le caractère spécifique des produits laitiers ; l'avis défavorable de la commission aux sous-amendements de M. Edgar Faure ; demande la réserve de l'amendement de la Commission des finances, des deux sous-amendements et de l'article 10 *ter*.

Art. 12 : Adoption (p. 7007).

Art. 14 : Amendement de la Commission des finances tendant à reprendre le texte de l'Assemblée nationale concernant le lancement et la fabrication de produits nouveaux ; adoption de l'amendement accepté par le Gouvernement et qui devient l'article 14.

Art. 17 : Amendement de la Commission des finances tendant à ajouter un article 41 *bis* à la loi du 6 janvier 1966 portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires ; adoption de l'amendement accepté par le Gouvernement, et qui devient l'article 17.

Art. 20 : Amendement de la Commission des finances tendant à reprendre le texte voté par l'Assemblée en première lecture (p. 7008) ; adoption de l'amendement accepté par le Gouvernement et qui devient l'article 20.

Art. 22 *bis* : Amendement de la Commission des finances tendant à modifier l'article 4 de la loi du 31 décembre 1970 portant réforme hospitalière ; l'amendement, accepté par le Gouvernement, est adopté et devient l'article 22 *bis* (p. 7009).

Art. 22 *quinquies* : Amendement de la Commission des finances tendant à supprimer cet article ; l'amendement, accepté par le Gouvernement, est adopté ; l'article 22 *quinquies* est supprimé (p. 7009).

Art. 26 : Amendement de la Commission des finances tendant à reprendre le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; l'amendement, accepté par le Gouvernement, est adopté ; vote hostile des groupes communiste et socialiste ; adoption de l'amendement qui devient l'article 26.

Art. 10 *ter*, précédemment réservé.

Intervention de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat : les coopératives les plus petites exceptées des mesures prévues ; les intérêts des collectivités locales ; l'hostilité du Gouvernement au sous-amendement ; son acceptation de l'amendement de la Commission des finances ; sa demande de scrutin public (p. 7009).

La question de la concurrence ; l'affinage du fromage ; le vote hostile du groupe socialiste ; l'usage abusif du vote bloqué ; les cavaliers budgétaires (p. 7010) ; scrutin public sur l'article 10 *ter*, modifié par l'amendement n° 2 de la Commission des finances et sur l'ensemble du projet de loi ; adoption (p. 7010) ; liste des votants (p. 7015, 7016).

DISCUSSION EN TROISIÈME ET DERNIÈRE LECTURE [20 décembre 1971] (p. 7017).

Art. 4 *bis*, 10 *ter*, 14, 17, 20, 22 *bis*, 26 sont acceptés dans le dernier texte voté par l'Assemblée Nationale (p. 7018) ; l'article 22 *quinquies* est supprimé ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 7019) ;

M. Jean Taittinger, Secrétaire d'Etat, remercie et félicite la Commission des finances (p. 7019).

BUDGET 1972.

1. — Projet de loi de finances pour 1972 présenté à l'Assemblée Nationale le 5 octobre 1971, par M. Chaban-Delmas, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan),

Budget 1972

n° 1993 ; rapport le 8 octobre 1971 par M. Sabatier, **n° 2010.** Adoption le 17 novembre 1971. — Projet de loi **n° 494.**

Transmis au Sénat le 18 novembre 1971 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 26 (année 1971-72) ;** rapport le 18 novembre 1971 par M. Yvon Coudé du Foresto, **n° 27 (année 1971-72).** Adoption avec modifications le 8 décembre 1971. — Projet de loi **n° 14 (année 1971-72).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 9 décembre 1971, **n° 2115** ; rapport le 14 décembre 1971 par M. Sabatier au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 2121.** Adoption le 15 décembre 1971. Projet de loi **n° 538.** — Rapport le 14 décembre 1971 par M. Coudé du Foresto au nom de la Commission mixte paritaire **n° 91 (année 1971-72)** ; rejet des conclusions de la C.M.P. le 15 décembre 1971. — Projet de loi **n° 31 (année 1971-72).**

Transmis à l'Assemblée Nationale (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; rapport le 16 décembre 1971 par M. Sabatier, **n° 2133.** Adoption le 16 décembre 1971. — Projet de loi **n° 542.**

Transmis au Sénat le 17 décembre 1971 (renvoyé à la Commission des finances), **n° 118 (année 1971-1972) ;** rapport le 17 décembre 1971 par M. Yvon Coudé du Foresto, **n° 119 (année 1971-72).** Rejet le 17 décembre 1971. — Projet de loi **n° 42 (année 1971-72).**

Tranmis à l'Assemblée Nationale le 17 décembre 1971 (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 2166** ; rapport le 17 décembre 1971 par M. Sabatier, **n° 2167.** Adoption définitive le 17 décembre 1971. — Projet de loi **n° 546.**

Loi n° 71-1061 du 29 décembre 1971, publiée au J.O. du 30 décembre 1971 (p. 12899).

ASSEMBLEE NATIONALE

RAPPORTEURS

Commission des finances (n° 2010).

Rapporteur général : M. Sabatier.

Rapporteurs spéciaux :

I. — *Budgets civils :*

— Affaires culturels et cinéma : M. Boisdé (annexe n° 1).

— Affaires étrangères : M. Conte (annexe n° 2).

— Relations culturelles et Coopération technique : M. Poirier (annexe n° 3).

— Coopération : M. Voisin (annexe n° 4)

— Agriculture : MM. Papon et Poniatowski (annexe n° 5).

— Anciens combattants et Victimes de guerre : M. Vertadier (annexe n° 6).

— Départements d'outre-mer : M. de Rocca Serra (annexe n° 7).

— Développement industriel et scientifique:

— Développement industriel : M. Lelong (annexe n° 8).

— Développement scientifique : M. Lucas (annexe n° 9).

— Economie et finances :

— I. Charges communes : M. Chauvet (annexe (n° 10).

— Charges communes F.O.R.M.A. : M. Godefroy (annexe n° 11).

— II. Services financiers : M. Poudevigne (annexe n° 12).

— Education nationale :

— Fonctionnement : M. Benard (annexe n° 13).

— Constructions scolaires : M. Weinman (annexe n° 14).

— Equipement et logement :

— Equipement : M. Ruais (annexe n° 15).

— Logement : M. Richard (annexe n° 16).

— Urbanisme : M. Caldaguès (annexe n° 17).

— Tourisme : M. Sallé (annexe n° 18).

— Intérieur :

— Intérieur et rapatriés : M. Charret (anexe n° 19).

— Collectivités locales et protection civile : M. Torre (annexe n° 20).

— Justice : M. Fossé (annexe n° 21).

— Santé publique et sécurité sociale :

— Santé publique : M. Bisson (annexe n° 22).

— Sécurité sociale : M. Icart (annexe n° 23).

Services du Premier Ministre :

I. — Services généraux : formation professionnelle. — III. — Journaux officiels. — IV. — Secrétariat général de la Défense nationale. — V. — Conseil économique et social : M. Bégué (annexe n° 24).

— Fonction publique : M. Bénard (annexe n° 25).

VI. — Commissariat général plan et productivité : M. Ansquer (annexe n° 26).

— Protection de la nature et de l'environement : M. Ansquer (annexe n° 27).

— Information : M. Griotteray (annexe n° 28).

II. — Jeunesse, Sports et Loisirs : M. Dumas (annexe n° 29).

— Territoires d'outre-mer : M. de Rocca Serra (annexe n° 30).

— Transports :

I. — Section commune. — II. — Transports terrestres : M. Ruais (annexe n° 31).

III. — Aviation civile : M. Baudis (annexe n° 32).

IV. — Marine marchande : M. Bonnet (annexe n° 33).

— Travail, emploi, population : M. Griotteray (annexe n° 34).

II. — *Budgets annexes :*

— Imprimerie nationale : M. Feuillard (annexe n° 35).

— Légion d'honneur, Ordre de la Libération : M. Lucas (annexe n° 36).

— Monnaies et Médailles : M. Sprauer (annexe n° 37).

— Postes et télécommunications : M. Ribes annexe n° 38).

— Prestation sociales agricoles : M. Collette (annexe n °39).

III. — *Divers :*

— Comptes spéciaux du Trésor : M. Barrot (annexe n° 40).

— Défense nationale :

— Problèmes généraux et coordination : M. Palewski (annexe n° 41).

— Dépenses ordinaires : M. Voilquin (annexe n° 42).

— Dépenses en capital : M. Germain (annexe n° 43).

Essences et poudres : M. Dijoud (annexe n° 44).

— Taxes parafiscales : M. Sprauer (annexe n° 45).

— O.R.T.F. : M. Delmas (L.A.) (annexe n° 46).

— Voies et moyens : M. Vallon (annexe n° 47).

RAPPORTEURS POUR AVIS

Commission des affaires culturelles, familiales et sociales (n° 2011) :

Tome I. — Affaires culturelles : M. de la Verpillière.

Tome II. — Affaires culturelles : cinéma : M. Beauguitte.

Tome III. — Affaires étrangères : Relations culturelles : M. Weber.

Tome IV. — Travail, emploi et population : M. Delong.

Tome V. — Santé publique : M. Peyret.

Tome VI. — Sécurité sociale : M. Bonhomme.

Tome VII. — Agriculture : Enseignement agricole : M. Bordage.

Tome VIII. — Anciens combattants et Victimes de guerre : M. Béraud.

Tome IX. — Développement industriel et scientifique : Recherche scientifique : M. Sourdille.

Tome X. — Education nationale : M. Capelle.

Tome XI. — Equipement et logement : Logement, Problème social : M. de Préaumont.

Tome XII. — Services du Premier Ministre, Services généraux : Protection de la nature et de l'environnement : M. Alloncle.

Tome XIII. — Services généraux : Formation professionnelle et promotion sociale : M. Gissinger.

Tome XIV. — Services généraux : Information : M. Boinvilliers.

Tome XV. — Services du Premier Ministre : Jeunesse, Sports et Loisirs : M. Flornoy.

Tome XVI. — Prestations sociales agricoles : M. de Montesquiou.

Tome XVII. — Office de radiodiffusion-télévision française : M. Gerbaud.

Budget 1972

Commission des Affaires étrangères (n° 2012) :

Tome I. — Affaires étrangères : M. Joxe.

Tome II. — Relations culturelles et coopération technique : M. Xavier Deniau.

Tome III. — Coopération : M. Achille-Fould.

Commission de la défense nationale (n° 2013) :

Tome I. — Dépenses ordinaires : M. Bignon.

Tome II. — Dépenses en capital : M. Le Theule.

Tome III. — Services communs : M. Rivière.

Tome IV. — Armée de l'Air : M. Brocard.

Tome V. — Forces terrestres : M. Mourot.

Tome VI. — Marine : M. de Bennetot.

Tome VII. — Budgets annexes du service des essences et du services des poudres : M. Tricon.

Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République (n° 2014) :

Tome I. — Justice : M. Gerbert.

Tomme II. — Intérieur et rapatriés : M. Bignon.

Tome III. — Fonction publique : M. Delachenal.

Tome IV. — Départements d'outre-mer : M. Fontaine.

Tome V. — Territoires d'outre-mer : M. Magaud.

Commission de la production et des échanges (n° 2015) :

Tome I. — Affaires étrangères : Coopération : M. Hauret.

Tome II. — Agriculture : M. Le Bault de la Morinière.

Tome III. — Départements d'outre-mer : M. Renouard.

Tome IV. — Développement industriel : M. Poncelet.

Tome V. — Développement scientifique : M. Herzog.

Tome VI. — F.O.R.M.A. : M. Bertrand Denis.

Tome VII. — Commerce extérieur : M. Fouchier.

Tome VIII. — Commerce intérieur : M. Martin.

Tome IX. — Equipement et logement : Equipement : M. Catalifaud.

Tome X. — Equipement et logement : Logement : M. Royer.

Tome XI. — Equipement et logement : Urbanisme : M. Commenay.

Tome XII. — Equipement et Logement : Tourisme : M. Valleix.

Tome XIII. — Aménagement du territoire : M. Duval.

Tome XIV. — Protection de la nature et de l'environnement : M. Becam.

Tome XV. — Plan d'équipement et de la productivité : Plan : M. Lebas.

Tome XVI. — Territoires d'outre-mer : M. Renouard.

Tome XVII. — Ministère des Transports : Transports terrestres : M. Fortuit.

Tome XVIII. — Ministère des Transports : Aviation civile : M. Labbé.

Tome XIX. — Ministère des Transports : Marine Marchande : M. Miossec.

Tome XX. — Postes et Télécommunications : M. Wagner.

Tome XXI. — Prestations sociales agricoles : M. Bousseau.

SÉNAT

RAPPORTEURS

Rapporteur général : M. Coudé du Foresto (n° 27) :

Rapporteurs spéciaux :

I. — *Dépenses civiles.*

A. — *Budget général :*

— Affaires culturelles : M. Bonnefous (annexe n° 1).

— Affaires étrangères :

— Affaires étrangères : M. Héon (annexe n° 2).

— Coopération : M. Schmitt (annexe n° 3).

— Agriculture : M. Driant (annexe n° 4).

— Anciens combattants et Victimes de guerre : M. Legouez (annexe n° 5).

— Départements d'outre-mer : M. Colin (annexe n° 6).

— Développement industriel et scientifique:

Industrie : M. Armengaud (annexe n° 7).

— Recherche scientifique : M. Houdet (annexe n° 8).

— Economie et finances :

I. — Charges communes : M. Tournan (annexe n° 9).

II. — Services financiers : M. Pauly (annexe n° 10).

— Education nationale : M. Lacoste (annexe n° 11).

— Equipement et logement :

— Equipement : M. Dulin (annexe n° 12).

— Ports maritimes : Mlle Irma Rapuzzi (annexe n° 13).

— Logement : M. Bousch (annexe n° 14).

— Tourisme : M. Boyer-Andrivet (annexe n° 15).

— Intérieur, rapatriés : MM. Raybaud et Armengaud (annexe n° 16).

— Justice : M. Martin (annexe n° 17).

— Santé publique et travail :

— Section commune et santé publique : M. Ribeyre (annexe n° 18).

— Sécurité sociale : M. Brousse (annexe n° 19).

— Travail, emploi, population : M. Kistler (annexe n° 20).

— Services du Premier Ministre :

— Services généraux : M. Bousch (annexe n° 21).

— Information : M. Diligent (annexe n° 22).

— Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action régionale : M. de Montalembert (annexe n° 23).

— Environnement et Protection de la Nature : M. Bonnefous (annexe n° 24).

— Jeunesse, Sports et Loisirs : M. Durand (annexe n° 25).

— Journaux officiels, Conseil économique et social, Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité : M. Lefort (annexe n° 26).

— Secrétariat général de la Défense nationale : M. Bousch (annexe n° 27).

— Territoires d'outre-mer : M. Colin (annexe n° 28).

— Transports :

I. — Services communs et transports terrestres : Mlle Rapuzzi (annexe n° 29).

II. — Aviation civile : M. Fortier (annexe n° 30).

II. — Marine marchande : M. Bardol (annexe n° 31).

B. — *Budgets annexes :*

— Imprimerie nationale : M. Lefort (annexe n° 32).

— Légion d'honneur, Ordre de la Libération, Monnaies et Médailles : M. Prost (annexe n° 33).

— Postes et Télécommunications : M. Henneguelle (annexe n° 35).

— Prestations sociales agricoles : M. Monichon (annexe n° 36).

II. — *Dépenses militaires.*

A. — *Budget général :*

— Défense nationale :

— Exposé d'ensemble. Dépenses en capital : M. Monory (annexe n° 37).

— Dépenses ordinaires : M. Boscary-Monsservin (annexe n° 38).

B. — *Budgets annexes :*

— Service des essences : M. Courrière (annexe n° 39).

— Service des poudres : M. Colin (annexe n° 40).

III. — *Divers :*

— Comptes spéciaux du Trésor : M. Descours Desacres (annexe n° 41).

— Office de Radiodiffusion-Télévision française : M. Diligent (annexe n° 42).

Budget 1972

RAPPORTEURS POUR AVIS

Commission des affaires culturelles (n° 28) :

Tome I. — Affaires culturelles, Arts et Lettres : M. de Bagneux.

Tome II. — Affaires culturelles : Cinéma, Théâtres nationaux : M. Lamousse.

Tome III. — Affaires culturelles : Monuments historiques : M. Miroudot.

Tome IV. — Affaires étrangères. Relations culturelles, techniques et scientifiques : M. Caillavet.

Tome V. — Affaires étrangères. Coopération : M. Habert.

Tome VI. — Développement industriel et scientifique, Recherche scientifique et technique : M. Vérillon.

Tome VII. — Education nationale : M. Chauvin.

Tome VIII. — Enseignement agricole : M. Tinant.

Tome IX. — Services du Premier Ministre : Jeunesse, Sports et Loisirs : M. Pelletier.

Tome X. — O.R.T.F. Information : M. Fleury.

Tome XI. — Services du Premier Ministre : Environnement et protection de la nature : M. Fosset.

Commission des affaires économiques et du Plan (n° 29) :

Tome I. — Agriculture : M. Bajeux.

Tome II. — Développement industriel et scientifique : M. Collomb.

Tome III. — Développement industriel et scientifique : Recherche scientifique, Energie atomique et Informatique : M. Chauty.

Tome IV. — Economie et Finances, Affaires économiques : M. Brun.

Tome V. — Equipement et Logement : Routes et voies navigables : M. Bouquerel.

Tome VI. — Equipement et Logement : Ports maritimes : M. Pintat.

Tome VII. — Equipement et Logement : Logement : M. Laucournet.

Tome VIII. — Equipement et Logement : Tourisme : M. Golvan.

Tome IX. — Services du Premier Ministre :

— Services généraux, Aménagement du territoire : M. Barroux.

Tome X. — Services du Premier Ministre :

— Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité : M. Brousse.

Tome XI. — Transports :

— Transports terrestres : M. Billiemaz.

Tome XII. — Aviation civile : M. Pams.

Tome XIII. — Marine marchande et pêche : M. Yvon.

Tome XIV. — Postes et Télécommunications : M. Beaujannot.

Commission des affaires étrangères, de la défense nationale et des forces armées (n° 30) :

Tome I. — Affaires étrangères : M. Carrier.

Tome II. — Affaires étrangères : relations culturelles : M. Palmero.

Tome III. — Affaires étrangères : Coopération : M. Péridier.

Tome IV. — Défense nationale : Section commune : M. Parisot.

Tome V. — Défense nationale : Section Forces terrestres : M. de Chevigny.

Tome VI. — Défense nationale : Section Air : M. Taittinger.

Tome VII. — Défense nationale : Section marine : M. Boin.

Commission des affaires sociales (n° 31) :

Tome I. — Santé publique et travail :

— Section commune, Santé publique et Sécurité sociale : M. Grand.

Tome II. — Santé publique et travail :

— Travail, Emploi, Population : M. Méric.

Tome III. — Anciens combattants et Victimes de guerre : M. Lambert.

Tome IV. — Budget annexe des prestations sociales agricoles : M. Soudant.

Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale (n° 32) :

Tome I. — Intérieur : M. Nayrou.

Tome II. — Justice : M. Garet.

TABLEAU DE CONCORDANCE
ENTRE LES ARTICLES DU PROJET DE LOI ET CEUX DE LA LOI DE FINANCES POUR 1972
(Loi du 29 décembre 1971)

ARTICLES			OBJET	DATE de discussion à l'A.N.	PAGES J.O.	ARTICLES de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels	C.M.P.				
			PREMIERE PARTIE			
1er			Autorisation de percevoir les impôts existants et interdiction de percevoir les impôts non autorisés	21 octobre 17 novembre	4712 5888	1er et 2
2			Impôt sur le revenu. — Aménagement du barème	21 octobre 16 décembre	4714 6858	3
		2 *bis*	Etablissement de la liste des personnes assujetties à l'impôt sur le revenu et à l'impôt sur les sociétés. Affichage de cette liste	16 décembre	6858	4
		2 *ter*	Dépôt d'un projet de loi modifiant le régime fiscal applicable aux revenus déclarés intégralement par des tiers.	15 décembre 16 décembre	6802 6858	5
		2 *quater*	Imposition des exploitants agricoles dont les recettes sont supérieures à 500.000 F.	15 décembre 16 décembre	6803 6859	
3			Impôts directs. — Aménagement du recouvrement. — Acompte provisionnel	21 octobre	4739	6
4			Taxe sur la valeur ajoutée. — Remboursement du « butoir »	21 octobre 16 décembre	4739 6859	7
		4 *bis*	Taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée	16 décembre	6859	
5			Contributions indirectes. — Mise à jour des droits sur les alcools	21 octobre 16 décembre	4744	8
6			Dispositions concernant les sociétés de courses parisiennes	21 octobre	4744	9
7			Dispositions relatives aux affectations.	21 octobre 16 décembre	4745 6860	10
8			Fonds spécial d'investissement routier.	21 octobre 16 décembre	4745 6860	11
9			Détaxation des carburants agricoles	21 octobre 16 décembre	4746 6860	12
10			Confirmation de dispositions législatives antérieures	21 octobre	4750	13
11			Majoration de rentes viagères	21 octobre 16 décembre	4750 6860	14
12			Majoration des rentes viagères de l'ancienne caisse autonome d'amortissement	21 octobre	4752	15
13			Equilibre général du budget	21 octobre 17 novembre 15 décembre 16 décembre	4753 5890 6803 6862	16

ARTICLES			OBJET	DATE de discussion à l'A.N.	PAGES J.O.	ARTICLES de la loi de finance
Projet de loi	Additionnels	C.M.P.				
			DEUXIEME PARTIE			
14			Budget général. — Services votés	17 novembre	5887	17
15			Mesures nouvelles. — Dépenses ordinaires des services civils	17 novembre	5887 5890	18
16			Mesures nouvelles. — Dépenses en capital des services civils	17 novembre 16 décembre	5888, 90 6863	19
17			Mesures nouvelles. — Dépenses ordinaires des services militaires	2 novembre	5187	20
18			Mesures nouvelles. — Dépenses en capital des services militaires	2 novembre 16 décembre	5188 6863	21
19			Autorisations d'engagement par anticipation	17 novembre	5888	22
20 et 21			Budgets annexes. — Services votés.	17 novembre	5888, 91	23 et 24
			Budgets annexes. — Mesures nouvelles :			
			Imprimerie nationale ..... Légion d'honneur ..... Ordre de la Libération	2 novembre	5154	
			Monnaies et Médailles	2 novembre	5152	
			Postes et télécommunications	26 octobre	4915	—
			Prestations sociales agricoles	16-17 novembre	5801, 5773	
			Essences	2 novembre	5157, 5188	
			Poudres	2 novembre	5157, 5188	
				16 décembre	p. 6864	
22			Comptes d'affectation spéciale. — Opérations définitives. — Services votés.	17 novembre	5855	25
23			Comptes d'affectation spéciale. — Opérations définitives. — Mesures nouvelles	17 novembre	5855	26
24			Comptes retraçant des opérations à caractère temporaire. — Services votés.	17 novembre	5853	27
25			Comptes d'affectation spéciale. — Opérations à caractère temporaire. — Mesures nouvelles	17 novembre	5855	28
26			Comptes de commerce. — Mesures nouvelles	17 novembre 16 décembre	5855 6864	29
27			Comptes de règlement avec les gouvernements étrangers. — Mesures nouvelles	17 novembre	5855	30
28			Comptes d'avances. — Mesures nouvelles.	17 novembre	5855	31
29			Comptes de prêts et de consolidation. — Mesures nouvelles	17 novembre	5856	32
30			Perception des taxes parafiscales. — Redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs de radio et télévision.	8 novembre 16 décembre	5507 6865	33
31			Crédits évaluatifs	17 novembre	5876	34

ARTICLES			OBJET	DATE de discussion à l'A.N.	PAGES J.O.	ARTICLES de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels	C.M.P.				
32			Crédits provisionnels	17 novembre	5876	35
33			Reports de crédits	17 novembre	5878	36
34			Programme de construction d'habitations à loyer modéré	28 et 29 octobre	5127	37
35			Habitations à loyer modéré. — Bonifications d'intérêts	28 et 29 octobre	5127	38
36			Programme triennal de logements primés	28 et 29 octobre	5127	39
37			Financement de grands travaux intéressant le district de la région parisienne.	17 novembre	5879	40
38			Subventions payables par annuités pour les travaux d'équipement rural. Fixation du plafond d'émission des titres d'annuités	17 novembre	5880	41
39			Régime fiscal des redevances tirées de l'exploitation des droits de propriété industrielle	17 novembre	5880	42
	39 *bis*		Mesures en faveur des notaires	17 novembre	5880	43
	39 *ter*		Titres restaurant	17 novembre	5881	44
40			T.V.A. — Régime de certaines publications	17 novembre	5882	45
	40 *bis*		Fixation du bénéfice forfaitaire à l'hectare	17 novembre 16 décembre	5882 6865	46
41			Harmonisation des cotisations dues pour les salariés des professions connexes relevant du régime agricole des assurances sociales sur celles du régime général	15 novembre 16 novembre	5805	47
42			B.A.P.S.A. — Modification des articles 1106-1, 1106-2, 1106-3, 1106-6 et 1106-10 du code rural. — Aménagement du régime d'assurance maladie, maternité, invalidité des exploitants agricoles (AMEXA)	15 et 16 novembre	5805	48
43			Fonds national de garantie des calamités agricoles. Contribution additionnelle applicable aux conchyliculteurs..	15 et 16 novembre	5798	49
44			Contribution des collectivités aux frais de garderie de leurs forêts soumises au régime forestier	15 et 16 novembre	5798	—
	44 *bis*		Suppression du fonds de participation aux amortissements à la charge des coopératives	16 novembre	5800	50
45			Relèvement des majorations des pensions d'ascendants prévues au paragraphe II de l'article L 72 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre	22 octobre 17 novembre 15-16 décembre	4831 5891 6804, 65, 66	51

ARTICLES			OBJET	DATE de discussion à l'A.N.	PAGES J.O.	ARTICLES de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels	C.M.P.				
46			Octroi de bonifications pour campagne de guerre aux Alsaciens et aux Mosellans incorporés de force	22 octobre 16 décembre	4831 6866	52
47			Radiation volontaire des cadres d'officiers et bonification d'annuité valable pour la pension de retraite	17 novembre	5885	53
48			Limites d'âge des officiers du corps des officiers de l'air et congé du personnel navigant à limite d'âge	17 novembre	5885	54
49			Sous-lieutenants issus des écoles des sous-officiers élèves officiers. — Bonification d'ancienneté d'un an	17 novembre	5885	55
	49 *bis*		Annexe ventilant par secteur les crédits du projet de loi de finances	17 novembre	5886	56
50			Extension de l'objet d'un compte spécial du Trésor (Etablissements pénitentiaires)	17 novembre	5857	57
51			Extension de l'objet d'un compte spécial du Trésor (Aide à la Turquie)	17 novembre	5857	58
52			Extension de l'objet d'un compte spécial du Trésor (Matériels aériens)	17 novembre	5857	59
53			Extension de l'objet d'un compte spécial du Trésor (liquidation d'établissements publics de l'Etat)	17 novembre	5857	60
	53 *bis*		Indemnisation d'intérêts français nationalisés en Yougoslavie	17 novembre	5857	61
54			Clôture de comptes ou de subdivisions de comptes spéciaux du Trésor	17 novembre	5857	62
	54 *bis*		Recouvrement des créances des collectivités locales	17 novembre	5886	63
	54 *ter*		Somme limite requise pour le paiement par chèque	17 novembre	5886	64
55			Intégration des écoles techniques de jeunes filles des houillères du Nord et du Pas-de-Calais	9 novembre	5590	65
56			Classement de certaines routes nationales dans la voirie départementale	28 octobre 16 décembre	5044 6866	66
	56 *bis*		Part des recettes assurées à l'O.R.T.F. par la publicité de marques	16 décembre	6866	67
57			Prise en charge par le Ministère de la Santé publique et de la Sécurité sociale du service de santé de Wallis et Futuna	4 novembre	5336	68
	57 *bis*		Dissolution de la Fédération nationale des organismes de Sécurité sociale	4 novembre 15 novembre	5336 6866	69
	57 *ter*		Redevance perçue en raison de l'inscription d'un médicament sur la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables	4 novembre	5337	70

ARTICLES			OBJET	DATE de discussion à l'A.N.	PAGES J.O.	ARTICLES de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels	C.M.P.				
	57 *quater*		Financement du contrôle sanitaire des conserves et semi-conserves de poisson	15 novembre	5679	71
	57 *quinquies*		Dépôt jusqu'au 29 juillet 1972 des demandes d'indemnisation à raison des biens situés en Algérie. — Levée de la forclusion	17 novembre	5829	72
	57 *sexies*		Rôle de la caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés..	17 novembre 16 décembre	5826 6865, 6866	73
		62	Suppression de l'obligation du dépôt d'un projet de loi relatif au financement des régimes sociaux	15 décembre	6804	—
	57 *septies*		Contrôle des décisions des conseils d'administration des caisses primaires et régionales d'assurance maladie et vieillesse	17 novembre	5886	74
		64	Cession du domaine de Vizille au département de l'Isère	16 décembre	6867	75
		65	Diminution du taux de la taxe de publicité foncière pour les acquisitions améliorant la rentabilité des exploitations agricoles et permettant d'atteindre la surface minimum d'installation.	—	—	76

DISCUSSION GÉNÉRALE [19 octobre 1971] (p. 4638, 4666) [20 octobre 1971] (p. 4690).

L'intérêt économique de l'équilibre budgétaire (p. 4638) ; l'incidence des décisions américaines du 15 août ; les engagements pris en matière fiscale ; le maintien des majorations exceptionnelles d'impôts sur les hauts revenus ; le maintien du prélèvement sur les banques ; l'augmentation des dépenses civiles d'équipement (p. 4639) ; la suppression ou l'aménagement du phénomène du butoir en matière de T.V.A.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 4639 à 4647) : la nécessité de soutenir l'activité économique et de protéger l'emploi (p. 4639) ; la politique économique américaine ; l'objectif de croissance retenu par le Gouvernement ; la structure démographique française ; l'évolution de notre population active ; la compétitivité de nos prix à l'exportation ; ses observations sur nos exportations, les investissements, la consommation des ménages ; l'attachement français au régime des parités fixes de change ; le maintien de la parité du franc à son niveau actuel (p. 4640) ; la situation économique en 1971 ; les conséquences qu'aurait pour l'économie française une réévaluation de 4 % de notre monnaie ; la mise en place d'un double marché des changes ; ses résultats ; le marché du franc financier ; la suppression du marché de la devise titre et son fusionnement avec le marché du franc financier ; l'importance de la population active travaillant pour l'exportation (p. 4641) ; le système de financement des crédits à l'exportation ; le système de garantie de change pour les contrats d'exportation à long terme ; le rattrapage des prix des produits agricoles sur le plan communautaire ; son refus d'accepter le blocage des prix ; la signature d'avenants aux contrats de programme (p. 4642) ; le problème de l'investis-

Budget 1972

sement, en particulier des investissements publics ; ses observations sur les réalisations faites à Fos ; le montant de l'épargne ; le rapport de M. Baumgartner sur la réforme du marché financier (p. 4643) ; l'information des actionnaires ; la politique du crédit ; la croissance de la masse monétaire ; le financement à long terme en France ; le taux d'intérêt à long terme ; la dette publique ; la progression des dépenses de fonctionnement (p. 4644) ; les interventions économiques et sociales ; la politique fiscale ; le problème de l'adaptation du barème de l'impôt sur le revenu chaque fois que l'indice des prix augmente de plus de 5 % d'une année sur l'autre ; le problème des majorations exceptionnelles décidées en 1968 ; le crédit d'impôt pour les salariés ; le problème des allégements fiscaux (p. 4645) ; les traitements publics ; le calcul de l'impôt sur la consommation payé par un vieillard qui dispose actuellement d'un minimum de ressources garanti annuellement ; la lutte contre la fraude ; la publication du rapport du conseil national des impôts ; la politique sociale du Gouvernement ; la situation des personnes âgées, des commerçants, des artisans et des agriculteurs (p. 4646, 4647).

Suite de la discussion générale (p. 4666) : la modification des proportions entre la fiscalité directe et indirecte (p. 4666) ; le renforcement de la lutte contre la fraude fiscale ; le budget, instrument de régulation économique ; la trop grande rigidité des services votés ; l'augmentation des dépenses de fonctionnement ; la faible marge de manœuvre du Parlement ; la réforme de la présentation des documents budgétaires ; l'information du Parlement dans la discussion budgétaire ; l'intérêt des annexes budgétaires (p. 4667) ; le manque d'information en matière de crédits d'équipement ; le retard mis par les Services à répondre aux questions des rapporteurs ; la possibilité pour la Commission des finances de faire faire des enquêtes fiscales par le Conseil national des impôts ; les obstacles aux prérogatives parlementaires ; la défense des droits du Parlement en matière budgétaire ; la réalité de l'équilibre apparent de la loi de finances ; la disparition du fonds d'action conjoncturelle ; la réalité de l'équilibre extérieur ; l'accroissement du déficit extérieur ; l'accélération de la hausse des prix (p. 4668) ; l'injustice et le désordre de la fiscalité ; la pénalisation des titulaires de petits revenus ; l'adaptation de la fiscalité à la hausse des prix ; l'augmentation plus rapide des impôts indirects que des impôts directs pour 1972 ; le remboursement aux collectivités locales de la T.V.A. ; la suppression du privilège fiscal de l'emprunt Pinay ; la publicité des sommes versées au titre de l'impôt sur le revenu (p. 4669) ; la création de ressources correspondant aux mesures de solidarité ; l'exécution du VIe Plan ; le rattrapage du retard de l'exécution du Plan ; la diminution de la part de l'Education nationale dans le budget ; le rattrapage des salaires des agents de l'Etat (p. 4670) ; la situation de l'emploi ; la protection des travailleurs contre le risque de crise internationale ; l'absence de plan de lutte contre le sous-emploi ; la concertation en vue d'un accord monétaire européen ; le retard en matière d'équipements collectifs ; la priorité donnée aux équipements collectifs ; l'accroissement du budget du Ministère des Affaires culturelles (p. 4671) ; l'effort particulier en faveur des personnes âgées ; la réforme du calcul des retraites ; les procédés de lutte contre la cristallisation du budget ; l'absence de contrôle du Parlement sur la redistribution des revenus sous forme de prestations sociales ; la nécessité d'un rapport d'exécution du Plan en matière sociale ; le cas des revenus déclarés par les tiers ; les atteintes au crédit de l'Etat (p. 4672) ; la spéculation à la Bourse de Paris sur l'emprunt Pinay ; la désaffection des capitalistes envers la Bourse ; le retour au protectionnisme aux Etats-Unis ; la position défensive de la France face aux conséquences de la crise monétaire internationale (p. 4673) ; la création d'un nouveau système monétaire international ; l'aide en faveur des vieux commerçants ; la modération des dépenses de fonctionnement et d'intervention économique ; l'adaptation de l'appareil économique et administratif aux impératifs de la compétition dans le monde industriel moderne ; la nécessité de modifier profondément le régime des subventions économiques ; la décentralisation industrielle et la maîtrise des sols (p. 4674) ; l'application de la taxe d'urbanisation ; la réforme de la fiscalité indirecte ; le taux élevé de l'épargne des ménages ; l'orientation du système bancaire vers les investissements prioritaires ; l'aide à la création d'entreprises nouvelles ; la décentralisation et la régionalisation de l'Institut de développement économique ; l'accroissement de la contribution de l'Etat aux régimes sociaux agricoles ; la limitation de l'afflux des étudiants vers les disciplines littéraires ; la priorité donnée aux impôts sur la consomma-

tion (p. 4675) ; les injustices dans le barème des impôts directs ; la faible augmentation de l'impôt sur les sociétés ; le blocage du barème de l'impôt ; l'établissement d'un impôt annuel sur les fortunes et les patrimoines des sociétés ; la nécessité d'une lutte efficace contre la fraude fiscale ; la réduction du taux de la T.V.A. sur les produits de grande consommation (p. 4676) ; la croissance du budget militaire ; l'influence de l'économie internationale sur l'économie française ; l'importance de la crise monétaire internationale ; les incertitudes entraînées par la hausse des prix (p. 4677) ; l'augmentation importante du patrimoine des sociétés ; l'exemple des pays socialistes ; le programme de Gouvernement du parti communiste ; l'application des dispositions de l'article 2 de la loi de finances pour 1971 relatives au rapprochement des conditions d'imposition des non-salariés et des salariés (p. 4678) ; la fraude fiscale résultant de l'emprunt Pinay ; les caractéristiques de la situation inflationniste actuelle (p. 4679) ; l'importance du problème des liquidités ; la nécessité du recours à l'emprunt ; l'indexation de l'emprunt sur l'or ; les causes de la récession en France.

Intervention de M. Giscard d'Estaing, Ministre (p.4679) : la progression de notre activité industrielle.

Reprise de la discussion générale : l'augmentation des investissements publics, moyen essentiel de lutte contre la récession (p. 4679) ; les conditions générales qui pourraient convenir à un emprunt (p. 4680) ; l'élaboration du budget des collectivités locales ; le manque de concordance et de cohérence dans les subventions de l'Etat ; la nécessité de fixer le montant des subventions très rapidement après le vote du budget ; le différé d'amortissement pour les prêts consentis aux collectivités locales ; la redistribution de l'impôt entre l'Etat, les départements et les villes ; le rôle du Parlement dans le débat budgétaire (p. 4681) ; le droit de contrôle et d'amélioration des parlementaires sur le budget ; les moyens d'action sur la fiscalité indirecte (p. 4682) ; les possibilités d'évasion fiscale légale ; les injustices résultant de la structure de notre fiscalité ; l'action des législateurs contre l'évasion légale (p. 4683) ; le relèvement des limites d'exonération et de décote ; le relèvement de 5 % des tranches du barème de l'impôt (p. 4684) ; le remboursement de la T.V.A. payée par les collectivités locales ; la nécessité d'une loi de programme sur le logement ; l'augmentation des effectifs budgétaires de personnel ; la situation des rentiers de l'Etat ; les risques d'évasion des capitaux flottants (p. 4685) ; la synthèse entre les programmes régionaux de développement et le budget de l'Etat ; la réforme des finances locales ; les allégements spécifiques en faveur des non-salariés ; les recommandations de la commission de Bruxelles tendant à retarder d'un an les allégements fiscaux (p. 4686) ; l'effondrement de la valeur vénale des fonds de commerce ; la suppression de la patente ; la situation économique de la Lorraine ; l'évolution du pouvoir d'achat dans les différents pays de la C.E.E. (p. 4686) ; les raisons invoquées par le Gouvernement pour justifier le report de la réduction d'impôt de 3 % ; les problèmes des caisses de retraite des commerçants et artisans ; les mesures à prendre pour limiter la concurrence déloyale (p. 4691) ; l'absence de chiffres prévisionnels sur le niveau de l'emploi ; les risques de ralentissement de la croissance pour 1972 ; les difficultés d'application de la politique contractuelle des prix ; les problèmes posés par le choix du maintien de l'équilibre budgétaire ; le freinage des salaires dans le secteur public (p. 4692) ; l'aggravation des conditions de travail dans l'administration ; la situation de l'entreprise Elf-Erap ; le contrôle des dépenses de l'Etat (p. 4693) ; le monopole accordé à un nombre limité d'entreprises pour effectuer certains travaux publics ; la réforme de l'impôt sur le revenu des agriculteurs ; la mauvaise adaptation des bases d'imposition de la patente applicable aux éleveurs (p. 4694) ; les mesures à prendre en faveur du développement de l'épargne ; la situation critique du marché des valeurs mobilières ; la baisse des titres français ; la nécessité de l'accroissement de la mobilisation des capitaux de l'épargne ; l'exonération du revenu des actions au même niveau que celui des obligations ; le développement de l'actionnariat ; la réévaluation du bilan des entreprises (p. 4695) ; les problèmes du troisième âge ; l'importance de l'épargne chez les personnes âgées ; les conditions du recours à l'emprunt ; la solidarité entre le troisième âge et les jeunes ; la création d'un emprunt national indexé réservé aux personnes de plus de 60 ans ; la création d'un plan d'épargne de croissance ; la conception trop rigoureuse de l'équilibre budgétaire (p. 4699) ; la maîtrise par le Gouvernement des moyens de documentation et d'information.

Budget 1972

Interventions de M. Giscard d'Estaing, Ministre des Finances (p. 4696 et 4700) : les conditions d'information du Parlement et en particulier de la Commission des finances ; le rôle du fonds d'action conjoncturelle ; l'exécution du budget de 1971 ; l'équilibre extérieur ; l'épargne ; les revenus des valeurs mobilières ; l'impôt sur le revenu en ce qui concerne les emprunts d'Etat ; les logements sociaux ; la taxe sur la valeur ajoutée ; la fiscalité frappant les médecins conventionnés et les agents généraux d'assurances (p. 4696, 4697) ; la fixité des parités de change ; la réforme du salaire unique ; la modulation des bourses de l'éducation nationale ; ses observations sur l'étude fiscale faite par M. Lamps ; les rapports financiers de l'Etat et des collectivités locales ; le problème de la fiscalité locale (p. 4698) ; l'équilibre budgétaire ; l'emprunt Pinay ; l'usage de l'emprunt Pinay à l'occasion de certaines successions ; le report de l'application de la réduction de trois points de l'impôt sur les revenus pour les contribuables non salariés ; (p. 4700 à 4703) : la taxe proportionnelle ; la question de savoir si les équipements de 1972 seraient en francs constants inférieurs à ceux de 1968 (p. 4700) ; les dépenses budgétaires consacrées aux investissements ; la situation des commerçants (p. 4701) ; le potentiel industriel allemand ; le poids industriel de l'Allemagne fédérale par rapport à celui de la France ; l'autoroute Paris-Strasbourg (p. 4701) ; l'équilibre du plein emploi ; les objectifs du VIe Plan ; la société Elf-Erap (p. 4702) ; le problème du troisième âge (p. 4703).

PREMIÈRE PARTIE

DISCUSSION [21 octobre 1971] (p. 4712, 4738).

CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER

TITRE PREMIER : *Dispositions relatives aux ressources.*

Impôts et revenus autorisés.

Art. 1er : *Autorisation de percevoir les impôts existants et interdiction de percevoir les impôts non autorisés* : adoption (p. 4712).

Avant l'Art. 2 : amendement de M. Gosnat tendant à instituer un impôt sur les fortunes, à supprimer l'exemption des droits de mutation et à inviter le Gouvernement à prendre diverses mesures d'allégement de la fiscalité (p. 4713) ; rejet au scrutin public (p. 4713) ; liste des votants (p. 4732, 4733).

Art. 2 : *Impôt sur le revenu. — Aménagement du barème ;* l'insuffisance de l'élargissement des tranches du barème de l'impôt (p. 4714) ; la taxation des revenus déclarés par des tiers ; la création d'une déduction spéciale pour les personnes âgées ; la promesse faite l'an dernier par le Gouvernement au sujet de l'imposition des non-salariés ; l'alignement de l'imposition des non-salariés sur celle des salariés (p. 4714, 4715, 4716) ; l'intérêt de l'amendement de la Commission tendant à réaliser cet alignement (p. 4714, 4715) ; la retraite des non-salariés (p. 4715) ; les mesures à prendre en faveur des commerçants et artisans âgés (p. 4715, 4716) ; amendements de la Commission des finances, de M. Charles Bignon et de M. Boulloche tendant à l'élargissement des tranches du barème des impôts sur le revenu (p. 4717) ; le maintien des majorations exceptionnelles sur les hauts revenus ; retrait de l'amendement de M. Bignon (p. 4718) ; l'alignement du barème des impôts sur la hausse des prix (p. 4718) ; la transaction proposée par le Gouvernement (p. 4719) ; les inconvénients qui résulteraient d'une révision brutale des forfaits ; l'insuffisance des aménagements fiscaux proposés ; retrait d'un sous-amendement de M. Edgar Faure (p. 4720) ; sous-amendement de M. Lamps tendant à élargir de 12 % les premières tranches du barème (*ibid.*) ; rejet du sous-amendement ; sous-amendements identiques de M. Sabatier et du Gouvernement tendant à relever le plafond des revenus pour l'exonération des non-salariés (p. 4720) ; sous-amendement de M. Chauvet tendant à moduler le plafond des revenus en fonction de la situation de famille des contribuables.

Intervention de M. Giscard d'Estaing, Ministre (p. 4721) : le relèvement du plafond pour l'application de la réduction de 3 % ; la revalorisation des rentes viagères ; le problème du forfait.

La nécessité de tenir compte des situations de famille des non-salariés (p. 4721) ; l'application de l'article 40 à l'amendement de M. Sabatier (p. 4722) ; adoption du texte commun des deux sous-amendements ; adoption de l'amendement de la

Commission des finances au scrutin public (p. 4722) ; liste des votants (p. 4733, 4734) ; rappel au règlement de M. Duval au sujet du sous-amendement de M. Chauvet qui n'a pas été mis aux voix (p. 4722) ; amendement de Mme Chonavel et de Mme Troisier tendant à mettre fin à la discrimination dont sont victimes, pour le calcul de l'impôt, les mères célibataires ou divorcées par rapport aux veuves (p. 4723).

Intervention de M. Giscard d'Estaing, Ministre (p. 4723) : la situation fiscale des mères célibataires.

Rejet de l'amendement de Mme Chonavel ; retrait de l'amendement de Mme Troisier (p. 4724) ; amendement de M. Boulloche tendant à permettre aux mères de famille qui travaillent de déduire les frais de garde des enfants (p. 4724) ; rejet de l'amendement ; adoption de l'article 2.

Après l'Art. 2 : amendement de M. Sallé tendant à relever les limites de l'exonération et de la décote et à taxer certains frais généraux des sociétés qui ne déclarent pas de bénéfices (p. 4724).

Intervention de M. Giscard d'Estaing, Ministre (p. 4725) : la situation fiscale de l'entreprise qui ne déclare pas de bénéfices pendant plusieurs années.

Le cas du tiers des entreprises françaises qui ne déclarent pas de bénéfices (p. 4725) ; le cas des entreprises ne faisant pas de bénéfices mais utiles à la ville où elles se trouvent ; réserve de l'amendement de M. Sallé ; amendements de M. Rieubon, de la Commission et de M. Boulloche tendant à obtenir la parution du décret imposant l'affichage de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés (p. 4725) ; rejet de l'amendement de M. Rieubon ; l'efficacité des pressions sur certains fraudeurs (p. 4726) ; sous-amendement du Gouvernement tendant à reporter l'application des dispositions prévues par l'amendement aux revenus de 1972 (p. 4726) ; les risques d'atteintes aux libertés individuelles ; les inconvénients de l'affichage dans les mairies ; l'établissement d'un registre consultable dans les bureaux du Trésor ; adoption du sous-amendement du Gouvernement (p. 4727) ; adoption du texte commun des deux amendements ; réserve des amendements tendant à introduire des articles additionnels et réserve des articles 3 et 4 (p. 4727).

Après l'Art. 5 : quatre amendements de M. Boulloche, de M. Ramette, de M. Marette et de la Commission tendant à abroger l'exemption des droits de succession dont bénéfice l'emprunt Pinay (p. 4727) ; la suppression de la T.V.A. appliquée sur les travaux exécutés par les communes ; les proportions scandaleuses de la fraude sur l'emprunt Pinay ; la spéculation déclenchée par l'amendement de M. Marette (p. 4728) ; les abus non prévus lors de l'émission de l'emprunt ; la nécessité pour le Gouvernement de mettre fin aux abus (p. 4729).

Intervention de M. Giscard d'Estaing, Ministre (p. 4729, 4730) : les problèmes fiscaux relatifs à la rente 3,5 % de 1952-1958 ; ses observations sur l'amendement de M. Marette ; la « location » de l'emprunt Pinay (p. 4729) ; la possibilité, qu'entre la date du décès et celle du règlement fiscal de la succession, les titres de rente 3,5 % soient consignés sous dossier par le notaire ; le problème de la conversion de l'emprunt (p. 4730).

Retrait de l'amendement de M. Marette (p. 4730) ; l'insuffisance des mesures proposées par le Gouvernement ; l'impossibilité de rompre le contrat entre le Gouvernement et les souscripteurs ; le coût de la conversion de l'emprunt (p. 4731) ; rejet au scrutin public de l'amendement de M. Boulloche (p. 4731) ; liste des votants (p. 4734, 4735) ; rejet au scrutin public de l'amendement de M. Ramette (p. 4731) ; liste des votants (p. 4735, 4736).

Après l'Art. 5 (suite) : retrait d'un amendement de la Commission (p. 4738).

Après l'Art. 2 (suite) : retrait d'un amendement de la Commission.

Avant l'Art. 3 (suite) : amendement de M. Lamps tendant à limiter le montant des forfaits des petites entreprises en fonction de leurs facultés contributives réelles (p. 4738).

Intervention de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget (p. 4738, 4739) : la fixation des forfaits des bénéfices et des chiffres d'affaires.

Rejet de l'amendement au scrutin public (p. 4739) ; liste des votants (p. 4776, 4777).

Art. 3 : *Impôts directs. — Aménagement du recouvrement ;* la complexité des dispositions soumettant certaines entreprises agricoles au bénéfice réel (p. 4739) ; adoption de l'article.

Art. 4 : *T.V.A. — Remboursement du « butoir »* ; les inconvénients du système du

Budget 1972

butoir de la T.V.A. (p. 4739) ; le remboursement des sommes dues à ce titre pour 1972 (p. 4740) ; l'alignement du remboursement forfaitaire de T.V.A. sur le lait au niveau de celui qui existe pour la viande ; l'impossibilité pour certains agriculteurs d'obtenir le remboursement de la T.V.A. ; les difficultés des aviculteurs ; amendement de la Commission tendant à supprimer l'article 4 ; retrait de l'amendement ; amendement du Gouvernement tendant à prévoir le remboursement de la T.V.A. au profit de certains assujettis et à soumettre au taux réduit les produits alimentaires solides (p. 4741).

Intervention de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat (p. 4741) : la règle du butoir en agriculture.

Sous-amendement de la Commission tendant à ce que le Gouvernement consulte la Commission des finances avant de prendre son décret ; l'extension du taux réduit à tous les produits alimentaires ; les inconvénients graves de la règle du butoir pour les agriculteurs et artisans ; adoption du sous-amendement et de l'amendement, qui devient l'article 4 (p. 4742).

Après l'Art. 4 : amendement de M. Ramette tendant à ramener au taux réduit la T.V.A. qui frappe les produits de première nécessité ; amendement de M. Boulloche tendant à réduire le taux de la T.V.A. frappant les produits alimentaires solides (p. 4742) ; la compensation de ces réductions de la T.V.A. par des impôts sur les fortunes et les patrimoines des sociétés (p. 4743) ; le rétablissement du prélèvement exceptionnel sur les banques.

Intervention de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat (p. 4743) : le problème de la réduction du taux de la T.V.A. sur les marchandises et services indispensables.

L'application de l'article 40 de la Constitution ; l'amendement de M. Boulloche est déclaré irrecevable (p. 4744) ; l'amendement de M. Ramette est repoussé au scrutin public (p. 4744) ; liste des votants (p. 4777, 4778).

Art. 5 : *Contributions indirectes. — Mise à jour des droits sur les alcools ;* l'augmentation des droits sur les alcools et la situation des bouilleurs de cru (p. 4744) ; adoption de l'article.

Art. 6 : *Dispositions concernant les sociétés de courses parisiennes ;* les difficultés des éleveurs de chevaux de courses ; l'attribution d'un avantage d'un milliard et demi aux sociétés de courses parisiennes ; l'utilité des sociétés de courses (p. 4745) ; le problème de l'emploi dans les sociétés de courses.

Intervention de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat (p. 4745) : la redevance perçue sur les sociétés parisiennes de courses.

Rejet d'un amendement de la Commission tendant à supprimer la réduction du taux de versement ; adoption de l'article.

II. — *Ressources affectées.*

Art. 7 : *Dispositions relatives aux affectations ;* adoption.

Art. 8 : *Fonds spécial d'investissement routier ;* l'augmentation des crédits consacrés à l'amélioration du réseau routier (p. 4746) ; adoption de l'article.

III. — *Mesures diverses.*

Art. 9 : *Détaxation des carburants agricoles ;* le maintien de la détaxation pour les agriculteurs des zones de rénovation rurale (p. 4746) ; le problème de l'utilisation du matériel agricole à essence pour les agriculteurs âgés (p. 4746, 4747) ; la suppression de la détaxation aux ouvriers-paysans (p. 4746) ; amendement de M. Bousseau et amendement de M. Le Bault de la Morinière tendant à accorder certains avantages relatifs aux carburants agricoles, aux C.U.M.A., et aux petits agriculteurs (p. 4747).

Intervention de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat (p. 4747, 4748) : la réduction du champ d'application de la taxe sur les spectacles ; l'attribution d'essence détaxée aux coopératives d'utilisation en commun de matériel agricole ; la taxe intérieure sur les produits pétroliers.

La détaxation pour les matériels de traitement des cultures (p. 4748) ; les inconvénients de la suppression des attributions inférieures à 100 litres ; rejet au scrutin de l'amendement de M. Bousseau (p. 4748) ; liste des votants (p. 4778, 4779) ; adoption au scrutin public du paragraphe premier de l'amendement de M. Le Bault de la Morinière tendant à supprimer toute référence à la superficie des exploitations (p. 4749) ; liste des votants (p. 4779, 4780) ; l'application de l'article 42 de la loi organique relative aux lois de finances rendant le paragraphe 2 de l'amendement irrecevable (p. 4749) ; amendement de M. Duval tendant à accorder le

bénéfice de la détaxation à certains agriculteurs exerçant en même temps une autre activité (p. 4749) ; sous-amendement de la Commission tendant à fixer la limitation du revenu accessoire au niveau du S.M.I.C. ; rejet du sous-amendement (p. 4750) ; adoption de l'amendement ; adoption de l'article 9.

TITRE II : *Dispositions relatives aux charges.*

Art. 10 : *Confirmation de dispositions législatives antérieures ;* adoption.

Art. 11 : *Majoration de rentes viagères* ; l'obligation de trouver une solution à la situation des rentiers viagers de l'Etat (p. 4751) ; amendement de la Commission tendant à supprimer l'article (p. 4751) ; retrait de l'amendement ; amendement du Gouvernement tendant à augmenter les taux de majoration des rentes viagères (p. 4751) ; sous-amendement de M. Lamps tendant à augmenter les majorations prévues par le Gouvernement (p. 4752) ; rejet du sous-amendement ; adoption de l'amendement ; amendement de M. Lamps tendant à obliger le Gouvernement à proposer chaque année un taux de majoration en accord avec la hausse des prix ; rejet de l'amendement ; adoption de l'article.

Art. 12 : *Majoration des rentes viagères de l'ancienne caisse autonome d'amortissement ;* amendement de la Commission tendant à supprimer l'article ; amendement du Gouvernement tendant à porter de 14,5 à 18,5 % le taux de majoration proposé pour les rentes viagères de la Caisse des Dépôts et consignations (p. 4753) ; retrait de l'amendement de la Commission ; adoption de l'amendement du Gouvernement, qui devient l'article 12.

TITRE III : *Dispositions relatives à l'équilibre des ressources et des charges.*

Art. 13 : *Etat A. — Equilibre général du budget* (p. 4753) ; la nécessité de dresser chaque année un tableau des impositions sans les exemptions (p. 4761) ; le coût des exemptions fiscales ; la nécessité de conserver le caractère général de l'impôt sur le revenu (p. 4762) ; la communication des conclusions du Conseil des impôts au Parlement ; réserve de l'article ; un amendement de M. Bousseau et un amendement de M. Collette tendant à réduire les cotisations sociales des agriculteurs (p. 4762) ; l'augmentation des cotisations sociales agricoles ; la surévaluation des charges du B.A.P.S.A. ; retrait de l'amendement de M. Bousseau ; sous-amendement de M. Lucas tendant à supprimer le report du déficit du risque maladie de 1970 (p. 4763).

Intervention de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat (p. 4763) : les dépenses de l'Amexa ; le problème du B.A.P.S.A. ; adoption de l'amendement de M. Collette ; amendement du Gouvernement modifiant les évaluations de recettes ; adoption de l'amendement ; adoption de l'Etat A ; rappel au règlement de M. Edgar Faure tendant à faire reporter le scrutin à la prochaine séance (p. 4664) ; adoption au scrutin public de l'article 13 (p. 4764) ; liste des votants (p. 4780, 4781) ; réserve des articles 14 à 21 jusqu'au vote sur les états B, C, D, les dépenses militaires et les budgets annexes.

DEUXIÈME PARTIE

AFFAIRES CULTURELLES

DISCUSSION [27 octobre 1971] (p. 4952).

L'augmentation du budget des affaires culturelles (p. 4952) ; la volonté du Ministre de susciter la créativité chez les dispensateurs de la culture ; la construction du centre Beaubourg (p. 4953) ; le fonds d'intervention culturelle ; la création d'un grand Ministère des Affaires culturelles ; la situation des théâtres nationaux ; la situation difficile du théâtre privé ; les problèmes des musées de province (p. 4953, 4958, 4959) ; la baisse constante de la fréquentation cinématographique (p. 4954, 4963) ; la diminution du nombre des salles de cinéma ; l'injustice de la fiscalité appliquée au cinéma ; la concurrence de la télévision ; la nécessité de ramener le taux de T.V.A. à 7,5 % (p. 4954, 4961, 4963) ; la suppression du droit de timbre et de la taxe de sortie des films ; l'augmentation de l'aide de l'Etat au cinéma ; le développement de la collaboration entre le cinéma et l'O.R.T.F. ; la participation de l'O.R.T.F. au fonds de soutien de l'industrie cinématographique (p. 4955) ; le rétablissement du conseil supérieur du cinéma.

Intervention de M. Jacques Duhamel, Ministre des Affaires culturelles (p. 4955 à 4958) : le rôle du développement culturel ; le droit à la culture ; la création du Fonds d'intervention culturelle ; le contrat passé avec l'O.R.T.F. (p. 4955) ; le rôle du Minis-

Budget 1972

tère ; la constitution d'une équipe qui pourra se rendre dans les villes et les départements pour élaborer certains programmes ; les maisons de la culture ; l'exemple du « muséobus » ; le domaine des arts plastiques ; la portée du 1 % culturel sur les construction scolaires ; l'accord passé avec certaines galeries pour permettre une aide à la première exposition ; l'augmentation des crédits de fonctionnement ; ses observations sur le Plateau Beaubourg ; la diversification des équipements ; la formation des hommes (p. 4956) ; la réforme du conservatoire d'art dramatique ; le développement de l'enseignement musical ; la refonte de l'enseignement architectural ; la protection du patrimoine ; les contrats conclus avec les troupes décentralisées ; la réorganisation de l'Opéra de Paris et de l'Opéra-Comique ; le patrimoine des musées nationaux ; la diffusion du disque ; le plan décennal de la musique ; la diversification des équipements ; ses observations sur les théâtres nationaux et en particulier sur ceux de Strasbourg et de l'Est parisien ; l'utilisation polyvalente des gymnases ; l'exemple de la construction du Palais des congrès (p. 4957, 4958).

Reprise de la discussion générale (p. 4958) : l'augmentation insuffisante des crédits des affaires culturelles (p. 4958) ; la décentralisation de la vie culturelle ; l'affectation de l'abbaye de Fontevrault ; le projet de loi de programme pour l'architecture ; l'aide aux propriétaires de demeures classées ; l'affectation au Ministère des Affaires culturelles de la taxe prélevée sur les ventes d'antiquités ; le perfectionnisme excessif des services de restauration (p. 4959) ; l'insuffisance des traitements des gardiens et des conservateurs de musées ; l'absence de publicité efficace en faveur des musées ; la création d'un centre de documentation pour les chercheurs ; la gratuité de l'entrée dans les musées pour les personnes de plus de 65 ans ; la formation d'esthétique des architectes ; l'application de la règle du 1 % à toutes les administrations ; la crise du théâtre national ; la situation préoccupante des théâtres lyriques de province (p. 4960) ; la création d'un théâtre national de l'opérette et de la comédie musicale ; la coopération entre les affaires culturelles et l'éducation nationale pour les enseignements artistiques ; les interventions autoritaires du Gouvernement en matière artistique ; la suppression du versement de la taxe parafiscale sur le cinéma à un organisme officiel (p. 4961) ; les solutions proposées par le programme du parti communiste ; le sauvetage des monuments historiques bretons (p. 4962) ; l'installation du chauffage dans la cathédrale de Tréguier ; le renforcement de l'action relative à l'exportation des œuvres d'art ; les problèmes posés aux collectivités par les maisons de la culture (p. 4963) ; le statut des personnels des maisons de la culture ; l'imprécision en ce qui concerne les compétences exigées des directeurs des maisons de la culture (p. 4964) ; le contrôle de l'engagement des dépenses ; l'accentuation de l'effort accompli en faveur des monuments historiques.

Interventions de M. Duhamel, Ministre (p. 4961, 4964 à 4968) : ses observations sur la liberté qui règne en France (p. 4961) ; la crise du Théâtre national populaire ; la crise des théâtres privés (p. 4964) ; la réforme du fonds de soutien au théâtre ; l'application du régime de la T.V.A. à la précédente saison théâtrale ; les musées de province ; le problème des orchestres ; le muséobus ; la crise du cinéma ; l'aide au fonds de soutien au cinéma ; le taux de la T.V.A. ; la réunion d'un conseil interministériel sur les problèmes du cinéma ; les liens entre l'O.R.T.F. et le cinéma ; l'affectation de l'abbaye de Fontevrault ; la réforme du corps des architectes des monuments historiques (p. 4965) ; l'idée d'un emprunt en faveur des monuments historiques ; le projet de loi relatif à l'architecture ; le personnel des musées ; la fréquentation des musées ; le problème de l'entrée gratuite dans les musées des personnes du troisième âge ; le marché des œuvres à Paris ; ses observations sur l'Opéra ; les théâtres lyriques de province ; ses observations sur l'opérette ; le prix des places à l'Opéra (p. 4966) ; la valeur des architectes des monuments historiques ; la gestion des maisons de la culture ; le rayonnement des maisons de la culture ; le choix de leur directeur ; ses observations sur la cathédrale de Tréguier ; la protection des objets d'art (p. 4967, 4968).

Adoption des crédits des affaires culturelles (p. 4968).

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COOPÉRATION

DISCUSSION [3 novembre 1971] (p. 5204, 5207, 5231).

La réforme du fonctionnement des services diplomatiques ; (p. 5204) ; la commission Racine ; la gestion grâce à l'informatique et

aux moyens électroniques ; la mise en place d'une banque de données relatives aux activités des directions politiques et économiques ; la remise en ordre des effectifs ; la création d'une ambassade à Bahrein et d'un consulat à Kano ; le transfert des services à Brasilia ; la rémunération des personnels à l'étranger et leur logement (p. 5205, 5207, 5208) ; la politique immobilière du quai d'Orsay ; le secteur de la presse et de l'information (p. 5205) ; les congés spéciaux (p. 5208) ; le programme du concours d'entrée à l'E.N.A. (p. 5208) ; les contributions internationales (p. 5205) ; leur majoration ; la contribution de la France au C.E.R.N. ; la visite du président Nixon à la Chine maoïste (p. 5205) ; la résurrection du Japon ; l'entrée de la Chine aux Nations-Unies (p. 5205, 5236, 5243) ; la révision de Yalta (p. 5206) ; l'attribution du prix Nobel au chancelier Brandt (p. 5206) ; l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché Commun ; l'aide au développement (p. 5208) ; la coopération technique (p. 5209) ; la pénurie des enseignants en France ; le contrôle parlementaire ; l'agence de coopération des pays francophones créée à Niamey (p. 5210) ; le bilan de l'action culturelle française à l'étranger ; la formation des formateurs ; le développement des moyens audio-visuels ; le C.R.E.D.I.F. Haïti ; le Québec ; le rôle de plus en plus restreint joué par le tiers monde dans l'économie mondiale (p. 5211) ; la nécessité d'un programme d'aide au développement ; l'intérêt d'une loi-cadre dans ce sens (p. 5211) ; le rapport de M. Gorse (p. 5211, 5232) ; les lycées français à l'étranger (p. 5212) ; l'Alliance française ; les fonds marins ; la redistribution internationale de leur produit ; l'intérêt pour la France de l'installation sur nos côtes d'un organisme international chargé de gérer ces fonds ; le Québec ; La Louisiane ; l'Irlande ; les volontaires du service national en coopération (p. 5212) ; les équivalences entre les diplômes français et les autres (p. 5213) ; l'accueil des étudiants étrangers ; la création de centres culturels en Afrique ; le bilinguisme en France (p. 5214) ; la dotation du F.A.C. ; les livres et les films (p. 5214) ; les bourses ; les Volontaires du Progrès ; le renouvellement des matériels militaires des armées africaines (p. 5215) ; le Tchad ; l'O.R.S.T.O.M. ; la modernisation de ses stations ; le G.E.R.D.A.T. ; les opérations de développement rural (p. 5215) ; les tarifs aériens sur l'Afrique ; les troubles de Madagascar (p. 5216) ; le relais des investissements privés ; le système des garanties d'investissement ; l'établissement de contrats-types (p. 5216) ; le succès de la coopération française depuis 1960 et la nécessité d'en maintenir le cadre juridique et administratif (p. 5217) ; le démantèlement de la compagnie Air Afrique ; le retrait du Cameroun (p. 5217) ; la création de la société Cameroun Air Lines.

Intervention de M. de Lipkowski, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Affaires étrangères (p. 5218 à 5221) : les crédits des services généraux ; l'efficacité de nos services gestionnaires ; la sécurité de nos postes diplomatiques et consulaires à l'étranger ; le problème de la sécurité de notre correspondance ; l'ouverture d'une ambassade à Bahrein et d'un consulat à Kano ; le rôle de la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques ; la défense et la promotion de la langue française ; la modernisation de nos méthodes ; la formation de professeurs étrangers de français (p. 5218) ; le rôle de nos instituts et centres culturels ; la scolarisation des enfants français à l'étranger ; le développement des relations scientifiques internationales ; l'aide au développement ; l'harmonisation des textes régissant notre coopération avec les pays du Maghreb (p. 5219) ; ses observations sur le Québec ; les actions d'information et de presse à l'étranger ; les émissions radiophoniques ; l'installation à Chypre d'un puissant émetteur d'ondes moyennes ; les contributions aux organismes internationaux ; les contributions en faveur de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche en faveur de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel ; le budget de l'O.N.U. (p. 5220) ; les contributions au programme des Nations Unies pour le développement (P.N.U.D.) ; le problème des logements de fonction ; la rémunération des agents à l'étranger ; le rapport Racine (p. 5221).

Intervention de M Yvon Bourges, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Affaires étrangères (p. 5221 à 5223) : l'aide aux pays en voie de développement ; l'assistance technique ; les problèmes de recrutement en ce qui concerne les assistants techniques et les coopérants ; leur formation (p. 5221) ; la création d'universités régionales de type français ; la création de postes d'enseignants français supplémentaires : l'œuvre de l'association des volontaires du progrès ; le pro-

Budget 1972

blème d'Air Afrique ; ses observations sur le fait que le Cameroun s'est retiré d'Air-Afrique ; le problème du règlement des factures administratives ; le cours des produits tropicaux et des matières premières (p. 5222) ; l'insertion de notre aide dans un cadre multilatéral (p. 5223).

Intervention de Maurice Schumann, Ministre des Affaires étrangères (p. 5223 à 5227) : l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun ; la préservation du caractère propre de la Communauté (p. 5223) ; l'idée d'une confédération d'Etats européens ; la crise du système monétaire ; l'atteinte portée à l'Europe monétaire ; ses observations sur les mesures d'ordre économique décidées par le président Nixon le 15 août ; ses conséquences ; le retour aux parités fixes ; les précisions sur les propositions françaises ; le problème de l'unité de compte ; la réforme du système monétaire international ; la relance de l'union économique et monétaire ; la constitution d'un ensemble confédéral européen (p. 5224) ; la conférence au sommet ; l'interpénétration des peuples ; la visite de Léonid Brejnev en France ; les rapports avec l'Allemagne de l'Est ; ses observations sur Berlin (p. 5225) ; la coopération franco-soviétique ; la sécurité de l'Europe ; le désarmement (p. 5226) ; la mission de l'ambassadeur Jarring ; le problème des réfugiés ; ses observations sur le Pakistan ; le refus de toute hégémonie (p. 5227).

Rappels au règlement de M. Chandernagor (p. 5227), et de M. Max Lejeune (p. 5228) sur le fait que tous les orateurs entendus sur ce budget ont jusqu'à présent appartenu à la majorité.

Reprise de la discussion générale (p. 5228) : la visite de M. Brejnev (p. 5228, 5238) ; l'expulsion de Formose des Nations Unies (p. 5228) ; l'effacement progressif du directoire des deux super-puissances ; la rivalité entre l'Union soviétique et la Chine ; la vietnamisation (p. 5229) ; la redistribution du fardeau des Etats-Unis ; l'évolution de la politique soviétique ; la politique de Mazarin retardant l'unité allemande ; l'élargissement du Marché commun ; la nécessité de renforcer l'Europe ; l'application du plan Werner ; la mise en place de devises de la Communauté ; le protectionnisme américain ; le développement de nos rapports avec l'Europe de l'Est (p. 5229) ; la reconnaissance de la R.D.A. (p. 5230, 5235, 5239, 5241) ; l'indépendance nationale (p. 5232) ; l'indépendance de la défense (p. 5232) ; l'article 16 de la Constitution ; la construction de l'Europe occidentale ; le personnel français dans les assemblées parlementaires européennes ; la permanence souhaitable de fonctionnaires de haut niveau (p. 5233) ; la connaissance des prescriptions de la Cour de justice européenne ; les négociations avec les Etats-Unis (p. 5233) ; l'attitude des Etats-Unis à l'égard du Marché commun ; la détérioration des rapports entre les Etats-Unis et l'Europe ; le rétablissement de la balance des paiements U.S.A. ; l'opinion publique américaine ; le refus de la France de ratifier le traité de Moscou relatif aux essais d'armes nucléaires (p. 5234, 5239) ; les ventes d'armes à l'étranger ; la fourniture d'armes au Pakistan (p. 5234) ; à la Lybie (p. 5235) ; au Tchad ; l'article 109 du Traité de Rome (p. 5235) ; la création d'un organisme d'exécution dépendant du comité des gouverneurs des banques centrales des Six (p. 5236) ; la mise en œuvre de la majorité qualifiée ; l'aide aux pays sous-développés (p. 5237) ; la fourniture d'armes au Pakistan (p. 5206, 5234, 5239, 5245, 5248, 5249) ; les relations avec l'Algérie (p. 5239) ; le contentieux C.F.P.-Erap (p. 5239, 5240) ; le rapport Davignon (p. 5240) ; le projet de confédération européenne ; l'union politique (p. 5242) ; le problème de l'unité de compte de la Communauté ; la défense des pays d'Europe (p. 5243) ; la candidature de l'Etat d'Israël au régime de préférence tarifaire accordé à certains pays par le Marché commun (p. 5243).

Intervention de M. Schumann, Ministre (p. 5244) : les relations entre Israël et le Marché commun.

Reprise de la discussion générale : le retrait des forces américaines d'Europe (p. 5244) ; l'Amérique latine ; les voyages du général de Gaulle en Amérique latine ; (p. 5244) ; le Bengale (p. 5245) ; la reconnaissance des Mouvements de libération nationale de Guinée Bissau, d'Angola et de Mozambique (p. 5246) ; le contentieux des Alsaciens-Lorrains incorporés de force dans la Werhmacht ; l'Espagne et le Marché commun (p. 5247) ; la coopération avec le Brésil ; la collaboration avec le Québec (p. 5247) ; l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (p. 5248) ; les perspectives d'une coopération nucléaire franco-britannique.

Intervention de M. Bourges, Secrétaire d'Etat (p. 5249, 5250) : la coopération ; les

transformations d'emplois de l'O.R.S.T.O.M. ; la contribution au développement ; l'élévation du niveau de vie des populations aidées (p. 5250).

Interventions de M. Schumann, Ministre (p. 5250, 5251, 5252, 5253, 5254, 5255, 5256) : ses observations sur les thèses de l'opposition ; le discours du général de Gaulle à Pnom-Penh ; la continuité de la politique gouvernementale ; la politique de bilinguisme du gouvernement fédéral canadien (p. 250) ; le problème du désarmement ; la ratification de la convention européenne des droits de l'homme ; le problème de la livraison d'armements ; la part de l'exportation d'armes dans le total de notre commerce extérieur ; les difficultés entre la Libye et le Tchad (p. 5251) ; ses observations sur le Proche-Orient ; les relations franco-allemandes ; la doctrine confédérale de M. Pompidou ; l'union économique et monétaire ; ses observations sur les textes conclus à l'issue du voyage de M. Brejnev à Paris ; la non-ingérence dans les affaires intérieures ; la conférence sur la sécurité et la coopération européenne (p. 5252) ; le désarmement nucléaire ; les rapport entre la France et la République démocratique allemande ; la politique algérienne ; ses observations sur les contrats d'armement ; l'aide apportée à différents états par la France ; le rôle du Haut-Commissariat pour les réfugiés ; les conséquences de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun (p. 5253) ; l'union économique et monétaire ; la conférence européenne au sommet ; le danger de l'isolationnisme américain ; ses observations sur Formose ; la participation de l'Allemagne à une force nucléaire européenne ; le désir de l'Union soviétique de la paix en Europe (p. 5254) ; les rapport entre Israël et la France ; l'accord préférentiel entre le Marché commun et l'Espagne ; les relations de la France avec l'Amérique latine ; ses observations sur le Pakistan ; le problème des incorporés de force, anciens combattants et victimes de guerre d'Alsace et de Moselle ; ses observations sur le Brésil ; le rôle de l'Union de l'Europe occidentale (p. 5255, 5256).

I. — *Affaires étrangères.*

Etat B. — *Mesures nouvelles.* — Titre III : adoption ; Titre IV : adoption.

Etat C. — *Mesures nouvelles.* — Titre V : *Investissements exécutés par l'Etat ;* adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Titre VI : *Subventions d'investissement accordées par l'Etat* ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

II. — *Coopération.*

Etat B. — *Mesures nouvelles.* — Titres III et IV : adoption.

Etat C : Titre V : *Investissements exécutés par l'Etat* : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 5256).

Titre VI : *Subventions d'investissement accordées par l'Etat* ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 5256).

AGRICULTURE
F.O.R.M.A. — B.A.P.S.A.

DISCUSSION [15 novembre 1971] (p. 5695, 5709) [16 novembre 1971] (p. 5731, 5753, 5773).

La présentation du budget (p. 5695) ; la difficulté du contrôle budgétaire (p. 5698) ; les autorisations de programme (p. 5695) ; la croissance de la production agricole (p. 5697) ; les exportations (p. 5697) ; le soutien des marchés (p. 5697) ; l'enseignement agricole (p. 5697, 5699, 5734, 5755) ; l'enseignement agricole privé (p. 5774, 5776) ; les bourses (p. 5700, 5742, 5754, 5776) ; les écoles vétérinaires (p. 5734, 5735) ; l'école de Maisons-Alfort (p. 4734) ; l'école de Lyon (p. 5775) ; la recherche agronomique (p. 5720) ; le marché des produits laitiers (p. 5701) ; le prix du lait (p. 5703, 5759, 5761, 5762) ; l'élevage (p. 5774) ; la viande de porc (p. 5701, 5702, 5703, 5743) ; les bâtiments d'élevage (p. 5743) ; la viande ovine (p. 5701, 5703, 5743, 5748, 5750) ; l'élevage des moutons (p. 5757, 5782, 5784) ; le lait (p. 5744) ; les veaux (p. 5703, 5739, 5743, 5752) ; la S.I.B.E.V. (p. 5745) ; la viande bovine (p. 5703, 5744, 5745, 5782) ; la vaccination anti-aphteuse (p. 5699, 5745) ; la viande chevaline (p. 5703) ; le contrôle sanitaire (p. 5723, 5724) ; les fonds d'orientation et d'investissement du F.O.R.M.A. (p. 5702) ; les fruits (p. 5703, 5725, 5733, 5738, 5751, 5756, 5760, 5761, 5765, 5774, 5776, 5779) ; l'arrachage des pommiers en France (p. 5703, 5733, 5738, 5764, 5774) ; les « retraits » (p. 5733, 5738, 5760) ; l'écoulement des excédents

Budget 1972

(p. 5760) ; l'AMEXA (p. 5704, 5706) ; les dépenses du B.A.P.S.A. (p. 5704, 5719, 5778, 5782) ; l'augmentation des cotisations sociales agricoles (p. 5704, 5738, 5766) ; la surévaluation de la dotation du B.A.P.S.A. (p. 5705, 5706, 5708) ; la création de taxes nouvelles sur les produits agricoles (p. 5705, 5707) ; la transformation d'une taxe parafiscale en impôt (p. 5705) ; le revenu cadastral (p. 5706) ; le revenu agricole (p. 5707, 5737, 5744) ; les prestations du B.A.P.S.A. (p. 5707).

Interventions de M. Cointat, Ministre de l'Agriculture (p. 5707, 5709 à 5717) : l'assiette des cotisations sociales agricoles ; ses observations sur le B.A.P.S.A. (p. 5707) ; ses observations sur les grandes lignes de la politique agricole française ; l'institution d'une concertation entre le Gouvernement et la profession (p. 5709) ; le caractère de la présente année agricole ; les prix de soutien ; les prix du marché des céréales et de la viande bovine ; la poudre de lait ; l'engraissement des veaux ; les plans de rationalisation ; les contrats d'élevage entre le F.O.R.M.A. et les groupements de producteurs ; ses observations sur le porc ; l'aide aux poulains ; le marché des œufs et des volailles ; le marché des vins ; les importations de vins italiens (p. 5710) ; les prix des fruits et légumes ; le problème de la pomme de terre ; la progression des exportations ; les revenus provenant de la vente des céréales ; l'équilibre production-consommation du lait (p. 5711) ; la part du budget de l'agriculture dans le budget global ; le pourcentage de la population agricole par rapport à la population totale ; l'augmentation des crédits d'équipement ; la présentation du budget ; le centre national de la coopération agricole (p. 5712) ; la création de fonds de solidarité professionnelle ; ses observations sur le personnel de l'administration centrale ; le problème du contrôle de la qualité ; l'indemnité viagère de départ et l'indemnité complémentaire de restructuration ; sa préférence pour une aide aux hommes par rapport à l'aide aux produits ; les conséquences de la crise monétaire ; l'Association nationale pour le développement agricole ; la suppression de la subvention pour la vaccination anti-aphteuse ; la lutte contre la brucellose ; les crédits pour les bâtiments d'élevage (p. 5713) ; le crédit agricole en matière d'électrification rurale ; l'imposition au bénéfice réel ; la restructuration des industries alimentaires ; la réforme du crédit agricole ; l'exode rural ; la fixation des prix agricoles ; ses observations sur le B.A.P.S.A. et l'A.M.E.X.A. ; le cas des régions ayant subi des calmités agricoles ; la part des agriculteurs dans les dépenses sociales (p. 5714) ; le caractère du revenu cadastral ; la notion du revenu brut d'exploitation ; les prix des céréales, des betteraves et des oléagineux ; ses observations sur le F.E.O.G.A. et le F.O.R.M.A. ; la politique en matière de crédit (p. 5715) ; le crédit agricole ; la rénovation rurale (p. 5716) ; l'exploitation familiale ; l'absence de risque de surpopulation agricole et de surproduction (p. 5717).

Reprise de la discussion générale : l'exploitation familiale (p. 5721, 5775) ; la fiscalité agricole (p. 5723, 5724, 5734, 5737, 5771, 5775) ; la patente (p. 5733) ; le remembrement (p. 5732, 5734, 5742, 5759, 5775) ; la rénovation rurale (p. 5756, 5772) ; l'industrialisation en milieu rural (p.5732) ; les industries agricoles alimentaires (p. 5732) ; l'eau (p. 5697, 5734, 5742, 5746, 5749, 5754, 5781) ; l'électricité (p. 5697, 5734, 5746, 5749, 5754) ; les directives de la Commission de Bruxelles (p. 5742, 5760).

Interventions de M. Cointat, Ministre (p. 5732, 5735, 5736, 5737, 5747, 5752, 5755, 5757) : l'association nationale pour le développement agricole (p. 5732) ; les crédits affectés à l'enseignement général ; ses observations sur les écoles vétérinaires (p. 5735) ; la réglementation des importations de vins en provenance des pays tiers y compris l'Algérie ; le prix de référence ; l'application de la T.V.A. aux vins (p. 5736) ; l'indemnité viagère de départ (p. 5737) ; l'indemnité viagère de départ des fermiers (p. 5741) ; le cadastre viticole (p. 5747) ; ses observations sur le prix de référence et le tarif extérieur commun (p. 5747) ; la conséquence de l'extension du camp de Larzac ; l'indemnisation en raison de l'expropriation (p. 5749) ; la taxe à l'exportation des veaux ; les conséquences des calamités agricoles (p. 5752) ; les crédits inscrits au F.O.R.M.A. ; la restructuration des sociétés d'intérêt collectif agricoles (S.I.C.A.) (p. 5755) ; la distribution de semences sélectionnées ; l'exonération des cotisations sociales pour les petits exploitants.

Reprise de la discussion générale : le F. O. R. M. A. (p. 5754) ; les marchés agricoles (p. 5754) ; la crise américaine ; le désordre monétaire ; le centre d'études et

de recherches technologiques des industries alimentaires (C.E.R.T.I.A.) (p. 5756) ; le vin (p. 5704, 5767) ; la viticulture (p. 5735, 5761, 5762, 5765) ; le marché du vin (p. 5737, 5738, 5749) ; les vins blancs (p. 5737, 5738, 5749) ; les vins algériens (p. 5737, 5749, 5750) ; les viticulteurs du Midi (p. 5740) ; les viticulteurs de la Gironde (p. 5749, 5750) ; la chaptalisation (p. 5739, 5740) ; les prestations d'alcool vinique (p. 5738) ; le jus de raisin (p. 5741) ; le règlement européen (p. 5737, 5739, 5740, 5746, 5747) ; le cadastre viticole européen (p. 5747) ; le prix de l'alcool (p. 5747) ; la T.V.A. sur les vins (p. 5736, 5747) ; les agriculteurs âgés (p. 5737, 5750, 5768, 5781) ; l'invalidité (p. 5732) ; l'I.V.D. (p. 5699, 5737, 5741, 5758, 5775) ; le tabac (p. 5738) ; le centre national de la coopération agricole (p. 5739) ; le crédit agricole (p. 5741) ; les calamités agricoles (p. 5699, 5745, 5746, 5750, 5751, 5754, 5755) ; l'indemnisation (p. 5751) ; la détaxation des carburants (p. 5745, 5750, 5765) ; le VIe Plan (p. 5745) ; le camp de Larzac (p. 5748, 5778) ; Roquefort (p. 5748) ; l'environnement (p. 5749) ; l'élevage montagnard (p. 5756) ; les zones de montagne (p. 5777) ; les importations de viande de la Nouvelle-Zélande (p. 5757) ; les exportations (p. 5763, 5776) ; les coûts de production (p. 5763, 5779) ; les forêts (p. 5767) ; le chêne-liège (p. 5783) ; l'extension du F.A.S.A.S.A. aux T.O.M. (p. 5769) ; le rhum (p. 5769) ; les équipements agricoles (p. 5771).

Interventions de M. Cointat, Ministre (p. 5764, 5769, 5775, 5777) : les difficultés administratives rencontrées par les agriculteurs intéressés par les arrachages de plants (p. 5764) ; la question de la constitution d'un fonds d'action conjoncturelle positif ; le problème des bâtiments d'élevage ; le revenu cadastral ; le statut des agents qui s'occupent des problèmes du Calvados (p. 5769) ; l'école vétérinaire de Lyon (p. 5775, 5776) ; ses observations sur les prêts bonifiés (p. 5777).

Reprise de la discussion générale : la défense de l'agriculture française (p. 5779) ; la ristourne sur l'achat de matériel agricole (p. 5781) ; les ouvriers paysans (*ibid*).

Intervention de M. Cointat, Ministre (p. 5784 à 5790) : les plans de relance et de rationalisation pour les bovins, les ovins et les porcins ; les crédits pour les calamités agricoles ; le problème des prix ; le prix du lait (p. 5784) ; le prix de la viande de bœuf ; ses observations sur les fruits et légumes ; la reconnaissance provisoire des groupements de producteurs ; la production du lait ; les marchés des produits végétaux ; ses observations sur le sucre ; le problème du transfert de quotas entre les territoires producteurs distants de plus de 2.000 kilomètres ; le problème de la viticulture ; le soutien du marché du vin ; le rôle du F.E.O.G.A. ; les importations de vins d'Algérie ; l'interdiction du coupage (p. 5785) ; l'intégration dans l'article 816 du règlement viti-vinicole des moûts et mistelles afin d'éviter les détournements de trafic ; le problème du degré alcoolique des vins ; les marchés des vins blancs ; la viticulture dans le Loir-et-Cher et le Centre-Ouest ; les vins de consommation courante ; ses observations sur l'Ardèche ; le problème des fruits et légumes ; le renforcement de la réglementation ; le problème du retrait ; l'augmentation des exportations ; la protection à l'égard des pays tiers ; le problème des arrachages ; les aides au secteur des fruits et légumes (p. 5786) ; le problème de la pomme de terre ; le fonds d'action rurale ; l'indemnité viagère de départ ; les bâtiments d'élevage ; le marché des produits animaux, en particulier le marché du mouton ; les subventions pour encouragement à la sélection animale ; les problèmes européens ; le problème des montants compensatoires (p. 5787) ; la détermination des prix agricoles pour 1972-1973 ; ses observations sur la décision prise par les Etats-Unis ; le problème des fruits confits ; la politique des structures en France ; le problème de l'équipement ; le crédit en faveur du remembrement ; le rôle du Crédit agricole ; le crédit en faveur des S.A.F.E.R. (p. 5788) ; le fonctionnement des groupements de producteurs de fruits et légumes ; l'équipement des départements d'outre-mer ; l'extension du fonds d'action sociale et d'aménagement des structures agricoles aux départements d'outre-mer ; l'application de la loi forestière ; la réglementation des associations foncières ; les zones de rénovation rurale ; les crédits afférents au marché de Rungis ; la mise en valeur des wateringues ; l'économie montagnarde ; le problème de la détaxation de l'essence ; le problème de l'inspection sanitaire et de prophylaxie ; la lutte contre la brucellose ; la création d'un laboratoire de contrôle des équipements vétérinaires et d'un centre de technologie pour les denrées animales (p. 5789) ; les industries agricoles et alimentaires ; le problème du centre

Budget 1972

national de la coopération agricole ; l'application de la patente ; l'indemnité viagère de départ ; l'exode rural ; l'exploitation familiale (p. 5790).

Interventions de M. Bernard Pons, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Agriculture (p. 5746, 5751, 5767, 5790 à 5794) : le problème des calamités agricoles ; le retard en ce qui concerne les expertises (p. 5746) ; le raccourcissement des délais d'indemnisation (p. 5751) ; la répartition des cotisations sociales dans le projet de B.A.P.S.A. (p. 5767) ; la participation des agriculteurs au financement de leurs charges sociales ; les prévisions des dépenses de l'A.M.E.X.A. ; les charges du B.A.P.S.A. (p. 5790) ; les cotisations en ce qui concerne la vieillesse ; le problème des départements d'outre-mer ; le fonds national de solidarité ; la situation des retraités agricoles ; le problème des cotisations payées par les petits et moyens exploitants ; le principe de la progressivité ; les conditions de reconnaissance de l'invalidité au profit des exploitants agricoles ; les cas des retraités non soumis à l'impôt sur le revenu ; l'application de l'article 1106 du Code rural aux bailleurs à métayage ; l'allocation de la mère au foyer (p. 5791) ; le problème des ouvriers paysans ; ses observations sur la loi du 10 juillet 1964 ; les indemnisations versées par le fonds national de garantie contre les calamités agricoles ; l'assurance contre la grêle ; les interventions de la section viticole du Fonds national de garantie contre les calamités agricoles ; le rôle des caisses de mutualité agricole ; la défense de la forêt méditerranéenne contre l'incendie (p. 5792) ; l'amélioration de la subéraie (p. 5793) ; l'enseignement agricole (p. 5793) ; l'adaptation des filières de formation à l'entrée des jeunes gens dans la vie active ; les brevets d'enseignement professionnel agricole ; la reconstruction de l'école nationale vétérinaire de Lyon ; l'école nationale d'ingénieurs des travaux des industries agricoles et alimentaires ; l'école nationale des ingénieurs des travaux agricoles ; l'enseignement vétérinaire ; la carte scolaire (p. 5793) ; les crédits affectés à l'enseignement public et à l'enseignement privé ; le problème des bourses ; l'enseignement supérieur (p. 5794).

Etat B. — Titre III (p. 5794) : l'opposition du groupe communiste ; adoption.

Titre IV : amendement de la commission des finances tendant à réduire de 1 million de F les crédits du titre IV ; la surprise de la commission des finances devant la liste des associations appelées à bénéficier des subventions du Ministère de l'Agriculture ; son désir d'avoir la possibilité de contrôler les crédits des subventions ; son émotion de la suppression des subventions aux associations des jardins ouvriers et au centre national de la coopération agricole.

Interventions de M. Cointat, Ministre (p. 5795) : les associations appelées à bénéficier des subventions ; les actions concernant l'environnement et la protection de la nature ; le financement du concours général agricole ; la subvention du centre national de la coopération agricole ; l'association nationale pour le développement agricole ; le fonds de solidarité professionnelle ; la discussion du projet de loi sur l'économie montagnarde ; le financement des aides spéciales.

L'amendement, repoussé par le Gouvernement, n'est pas adopté (p. 5795) ; amendement du Gouvernement tendant à prévoir un chapitre spécial concernant les aides spécifiques dans certaines zones de montagne, chapitre doté symboliquement de 1 franc ; adoption de l'amendement ; le titre IV, ainsi modifié, est adopté.

Etat C. — Titre V : autorisations de programmes ; l'opposition du groupe communiste ; adoption des autorisations de programme ; adoption des crédits de paiement ; adoption du titre V.

Titre VI : amendements de M. Bertrand Denis et de M. du Halgouët tendant à réduire les autorisations de programme de 28 millions de F et les crédits de paiement de 20 millions de F ; la demande de suppression du crédit destiné au marché de Rungis ; l'insuffisance de certains crédits d'investissement : l'électrification, le remembrement, l'hydraulique, les bâtiments d'élevage (p. 5796) ; le manque d'adduction d'eau.

Intervention de M. Cointat, Ministre (p. 5796, 5797) : le marché de Rungis ; ses observations sur le marché aux bestiaux et les abattoirs ; la tutelle du Ministère de l'Agriculture sur les marchés d'intérêt national ; les travaux d'adduction d'eau ; l'électrification rurale ; le rôle du fonds d'amortissement.

Demande par M. du Halgouët du dépôt d'un article additionnel relatif au

fonds d'amortissement privé de 37 millions au début de 1971 ; la majoration de trois points de la T.V.A. sur l'électricité à usage domestique ; retrait des deux amendements ; amendement de M. Brugnon tendant à réduire les crédits de paiement du titre VI de 3 millions de F et le versement de cette somme à l'Institut national de la recherche agronomique.

Intervention de M. Cointat, Ministre (p. 5798) ; le centre d'études et de recherche technologique pour les industries alimentaires et agricoles installé à Lille ; la situation des industries agricoles et alimentaires françaises.

Retrait de l'amendement ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre VI.

Etat D. — Titre III : l'opposition du groupe communiste et de M. Brugnon ; adoption du titre III.

Art. 43 : *Fonds national de garantie des calamités agricoles. — Contribution additionnelle applicable aux conchyliculteurs* ; adoption.

Art. 44 : *Contribution des collectivités aux frais de garderie de leurs forêts soumises au régime forestier* (p. 5798) ; l'opposition de la Commission de la productivité et des échanges à l'augmentation de 6 à 12 % (p. 5799) ; la contribution des communes sur les produits forestiers ; la charge exorbitante des communes forestières ; la baisse du prix du bois sur pied ; l'augmentation des frais de garderie et de gestion ; le malaise profond de plus de 10.000 communes ; l'impossibilité de doubler les frais de garderie et la demande de suppression du droit proportionnel d'enregistrement ; trois amendements tendant à la suppression de l'article 44 ; le premier, de la Commission des finances ; le deuxième, de la Commission de la production et des échanges ; le troisième, de M. Radius.

Intervention de M. Cointat, Ministre (p. 5799) : le problème des forêts appartenant aux collectivités locales ; le rôle de l'Office national des forêts.

Le maintien des trois amendements (p. 5800) ; leur adoption ; suppression de l'article 44.

Après l'Art. 44 : amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article proposant la suppression du fonds de participation aux amortissements à la charge des coopératives.

Intervention de M. Cointat, Ministre (p. 5800) : la redevance des collectivités locales ; la construction de silos et de magasins destinés au stockage des céréales.

Adoption de l'amendement.

Réserve des crédits du F.O.R.M.A. jusqu'à l'examen du titre IV des crédits du Ministère de l'Economie et des Finances. I. — Charges communes ; appel de deux amendements relatifs à des crédits ; l'un de la Commission des finances ; l'autre, de la Commission de la production et des échanges, tendant à maintenir la présentation actuelle des crédits destinés aux interventions sur les marchés agricoles ; adoption des deux amendements.

B.A.P.S.A. — Art. 20 : adoption.

Art. 21 : cinq amendements soumis à discussion commune ; le premier, de la Commission de la production tendant à diminuer les crédits de 340 millions ; le deuxième, de la Commission des finances tendant à diminuer les crédits à 150 millions ; le troisième, identique, de la Commission des affaires culturelles ; le quatrième, de M. Beauguitte tendant à réduire les crédits de 100 millions ; le cinquième, du Gouvernement tendant à réduire les crédits de 24.600.000 F (p. 5801) ; l'excessive lourdeur des cotisations agricoles ; le calcul excessif des dépenses de l'A.M.E.X.A. ; le rattrapage de l'arriéré au titre des prestations des personnes non actives ; le remboursement des prestations payées au-delà des crédits ouverts ; l'importance de la surévaluation des dépenses et la nécessité de diminuer en conséquence les recettes ; l'amendement de M. Beauguitte n'est pas soutenu (p. 5801) ; l'exode rural (p. 5802) ; la baisse sensible des revenus agricoles ; la nécessité de ne pas augmenter les charges des agriculteurs (p. 5802).

Interventions de M. Cointat, Ministre (p. 5802, 5803, 5804) : les dépenses du budget annexe des prestations agricoles ; la participation des agriculteurs ; l'évaluation des dépenses ; la taxe de reprise ; la situation des petits exploitants.

Retrait de l'amendement de la Commission des finances ; rejet de l'amendement de la Commission de la production au scrutin (p. 5804) ; liste des votants (p. 5816, 5817) ; le maintien de l'amendement de la Commission des affaires culturelles ; adoption au scrutin (p. 5805) ; liste des votants (p. 5817, 5818) ; l'amende-

Budget 1972

ment du Gouvernement devient sans objet (p. 5805) ; adoption des crédits ouverts au paragraphe II de l'article 21 au titre des mesures nouvelles.

Voir seconde délibération de l'article 21 (3e séance du 17 novembre 1971 (p. 5891).

Art. 41 : *Harmonisation des cotisations dues par les salariés des professions connexes du régime agricole des assurances sociales sur celles du régime général ;* adoption.

Art. 42 : *B.A.P.S.A. — Modification d'articles du Code rural. — Aménagement du régime d'assurance maladie, maternité, invalidité des exploitants agricoles (A.M.E.X.A.)* (p. 5805) ; adoption.

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

DISCUSSION [22 octobre 1971] (p. 4783, 4816).

Le droit à réparation des anciens combattants (p. 4783) ; l'évolution favorable des crédits de fonctionnement (p. 4784) ; l'application du rapport constant (p. 4784, 4785, 4816) ; l'évolution des effectifs par catégorie (p. 4785) ; la prise en charge des cotisations de sécurité sociale de certaines veuves (p. 4785, 4786) ; l'augmentation des pensions d'ascendant ; l'inscription à l'Office des anciens combattants d'Algérie ; les problèmes des écoles de rééducation (p. 4785, 4786) ; l'attribution du titre de reconnaissance aux anciens harkis et au personnel non militaire d'Algérie (p. 4786).

Intervention de M. Henri Duvillard, Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre (p. 4786 à 4792) : les crédits affectés aux dépenses de personnel et de fonctionnement ; la rémunération des médecins du contentieux des pensions (p. 4786) ; les honoraires des médecins experts ; les services de l'appareillage ; l'Institut national des invalides ; le rôle de l'Office national des anciens combattants ; le rapport constant ; ses observations sur l'arrêt du 28 mai 1965 du Conseil d'Etat (p. 4787) ; le relèvement des indices de pension des ascendants âgés de 65 ans ou de 60 ans, infirmes ou incurables ; l'attribution de la pension à taux entier ; la pension à demi-taux ; l'octroi de bonifications pour campagne de guerre aux Alsaciens et Mosellans incorporés de force dans l'armée allemande ; la mise à parité des pensions des déportés politiques avec celles des déportés résistants (p. 4788) ; la charge budgétaire des soins gratuits ; l'augmentation du chapitre de la sécurité sociale des pensionnés de guerre ; le remboursement à la S.N.C.F. des réductions de tarif consenties à certains mutilés ; l'augmentation des crédits inscrits au chapitre de l'appareillage des mutilés ; la subvention de l'Etat aux dépenses sociales de l'Office national des anciens combattants ; les activités de cet Office; la situation des anciens déportés et internés de la guerre de 1939-1945 qui n'ont pas formulé en temps utile leur demande de carte de déporté ou d'interné ; les conditions d'exonération de la « vignette » ; le calcul des ressources pour l'attribution des bourses d'enseignement (p. 4789) ; le relèvement des allocations de vieillesse non contributives ; l'inscription des camps de Rawa-Ruska, Colditz et Kobierzyn sur la liste des camps pouvant ouvrir doit au titre d'interné résistant ; la compétence de la commission spéciale de réforme en ce qui concerne les internés politiques ; la situation des anciens d'Afrique du Nord (p. 4790) ; la cotisation aux mutuelles d'anciens combattants (p. 4791, 4792).

Reprise de la discussion générale (p. 4792) : la parité entre déportés politiques et résistants (p. 4792, 4821, 4823) ; le cas des familles de déportés ayant des enfants handicapés; les conclusions de la commission d'étude sur la pathologie de la captivité (p. 4792, 4793, 4817, 4818, 4823, 4826); la diminution de la part du budget des anciens combattants dans l'ensemble du budget (p. 4792, 4795); les craintes de voir disparaître le Ministère des Anciens combattants (p. 4792, 4793) ; l'égalité au regard de la retraite du combattant (p. 4793, 4797, 4817, 4818, 4820, 4821, 4822).

Intervention de M. Duvillard, Ministre (p. 4794) ; l'absence de menace sur le Ministère des Anciens combattants.

Suite de la discussion générale (p. 4794): le problème des incorporés de force des départements d'Alsace et de Moselle (p. 4794) ; l'amélioration du sort des anciens détenus du camp de Tambov (p. 4794, 4795, 4817); la levée des forclusions (p. 4795, 4822, 4824) ; l'abaissement de l'âge de la retraite pour les anciens prisonniers (p. 4796, 4797, 4798, 4817, 4821, 4823, 4827, 4828); la réunion d'une commission tripartite (p. 4796, 4818, 4821) ; les revendications des anciens combattants de l'armée d'Orient (p. 4796, 4797) ; l'invalidité au taux du grade (p. 4797) ; l'application cor-

recte du rapport constant (p. 4816, 4818, 4819) ; l'application de la loi de 1928 pour les veuves (p. 4818) ; la prise en charge des ascendants par le régime général de sécurité sociale (p. 4819, 4820, 4821, 4828) ; le statut des anciens du S.T.O. (p. 4820, 4826) ; le sort des veuves et des orphelins (p. 4822) ; le rétablissement de l'ordre du mérite combattant (p. 4822) ; le maintien des subventions d'études aux orphelins majeurs (p. 4823) ; le cas des veuves hors guerre (p. 4824) ; le sort des victimes civiles (p. 4824) ; l'application de la présomption d'origine sans délai pour les internés (p. 4824) ; le bénéfice des indemnités allemandes pour les résistants (p. 4824) ; le caractère démagogique de certaines revendications des anciens d'Afrique du Nord (p. 4825) ; la création d'une carte spécifique pour les anciens d'A.F.N. (p. 4825, 4827) ; le relèvement du plafond de la retraite mutualiste (p. 4828).

Intervention de M. Duvillard, Ministre (p. 4829, 4830) : les prêts sociaux accordés aux anciens d'Afrique du Nord ; le problème de l'octroi de la carte de combattant aux anciens d'Afrique du Nord ; le caractère de la guerre d'Algérie ; la retraite à 60 ans ; les bonifications de campagnes accordées aux Alsaciens et Mosellans incorporés de force dans l'armée allemande au cours des années 1942 à 1945 ; la situation des internés au camp soviétique de Tambov (p. 4829) ; l'organisation du Ministère des Anciens combattants ; la procédure de liquidation des pensions ; le problème de l'appareillage ; la question de savoir si le Ministère de l'Education nationale installerait ses services centraux sur les terrains de Bercy affectés au Ministère des Anciens combattants (p. 4830).

Etat B. — TITRE III : crédits du Ministère des Anciens combattants et Victimes de guerre.

Dépenses ordinaires des services civils. — Mesures nouvelles. — L'opposition des députés alsaciens et mosellans (p. 4830).

Intervention de M. Duvillard, Ministre (p. 4831) : la retraite pour les générations de combattants de la guerre 1939-1945 ; l'extension du régime de la sécurité sociale aux veuves dites « hors guerre » ou aux veuves titulaires d'une pension de réversion ; le problème de l'admission des anciens d'Afrique du Nord au sein de l'Office des anciens combattants.

Adoption de la réduction de crédits du titre III.

TITRE IV : les suites à donner aux conclusions de la commission d'étude de la pathologie de la captivité (p. 4831) ; adoption au scrutin public des crédits du titre IV (p. 4831) ; liste des votants (p. 4837, 4838).

Art. 45 : *Relèvement des majorations des pensions d'ascendants prévues au paragraphe II de l'article L 72 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre ;* adoption (p. 4831).

Art. 46 : *Octroi de bonifications pour campagne de guerre aux Alsaciens et aux Mosellans incorporés de force ;* adoption (p. 4832)

COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR

DISCUSSION [17 novembre 1971] (p. 5853).

Les 65 comptes du Trésor (p. 5854) ; la nécessité d'améliorer le contrôle parlementaire ; la participation éventuelle du Parlement au fonctionnement du F.D.E.S. ; le secteur des prêts extérieurs ; l'accord de consolidation entre la France et l'Indonésie ; la gestion des titres des sociétés d'économie mixte appartenant à l'Etat ; l'Entreprise minière et chimique ; le fonds national des adductions d'eau (p. 5854) ; le fonds forestier (p. 5855) ; l'Union des groupements d'achat publics pour l'approvisionnement des administrations (p. 5855) ; les avances à la Caisse autonome de sécurité sociale des mines ; le régime d'allocation vieillesse des travailleurs non salariés.

Intervention de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat ; l'effort d'investissement dans le secteur routier ; les investissements pour l'adduction d'eau potable ; les prêts du F.D.E.S. ; ses observations sur les prêts extérieurs (p. 5855).

Art. 22 : *Comptes d'affectation spéciale. — Opérations définitives. — Services votés ;* adoption.

Art. 23 : *Comptes d'affectation spéciale. — Opérations définitives. — Mesures nouvelles ;* adoption.

Art. 24 : *Comptes retraçant des opérations à caractère temporaire. — Services votés ;* adoption.

Art. 25 : *Comptes d'affectation spéciale. — Opérations à caractère temporaire. — Mesures nouvelles ;* adoption.

Art. 26 : *Comptes de commerce. — Mesures nouvelles ;* la société d'économie mixte de

Budget 1972

la Villette et la société d'économie mixte de Rungis ; les crédits considérables demandés pour ces sociétés ; adoption de l'article.

Art. 27 : *Comptes de règlement avec les gouvernements étrangers. — Mesures nouvelles ;* adoption.

Art. 28 : *Comptes d'avances. — Mesures nouvelles ;* adoption.

Art. 29 : *Comptes de prêts et de consolidations. — Mesures nouvelles ;* la faiblesse des prêts à l'artisanat (p. 5856).

Intervention de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat (p. 5857) : les possibilités financières mises à la disposition des artisans non ruraux ; la dotation en faveur de l'artisanat.

Adoption de l'article 29.

Art. 50 : *Extension de l'objet d'un compte spécial du Trésor* (Régie industrielle des établissements pénitentiaires) ; adoption.

Art. 51 : *Extension de l'objet d'un compte spécial du Trésor* (Assistance financière à la Turquie) ; adoption.

Art. 52 : *Extension de l'objet d'un compte spécial du Trésor* (Coopération internationale. — Entretien et réparation de matériels aériens) ; adoption.

Art. 53 : *Extension de l'objet d'un compte spécial du Trésor* (Liquidations d'activités exercées par des services de l'Etat) ; adoption.

Après l'Art. 53 : Amendement du Gouvernement relatif à l'indemnisation d'intérêts français nationalisés en Yougoslavie ; adoption de l'amendement.

Art. 54 : *Clôture de comptes ou de subdivisions de comptes spéciaux du Trésor ;* adoption.

CRÉDITS MILITAIRES

Budgets annexes des essences et des poudres
Services du Premier Ministre

Section IV. — Secrétariat général de la Défense nationale.

DISCUSSION [2 novembre 1971] (p. 5156, 5169).

La diminution des dépenses militaires (p. 5157) ; la comparaison entre les dépenses militaires de la France et celles des grandes puissances ; la rationalisation des choix budgétaires et la nouvelle présentation du budget ; la part respective des forces de riposte nucléaires, des forces de manœuvre et des forces de sécurité générale ou de défense opérationnelle du territoire ; les crédits consacrés à la recherche, au développement et aux essais ; la formation de l'homme (p. 5158) ; la condition des appelés (p. 5158, 5175) ; l'insuffisance des crédits pour leur instruction (p. 5158) ; le relèvement du prêt des appelés (p. 5159) ; l'incorporation d'appelés en qualité de gendarmes auxiliaires (p. 5159) ; les incohérences du recrutement et des appels (p. 5175) ; la pléthore de recrues (p. 5175) ; les objecteurs de conscience ; la coopération d'aide technique ; la deuxième tranche du plan de déflation des effectifs budgétaires (p. 5158) ; les conditions dans lesquelles s'effectue cette déflation ; la mise en œuvre du service national féminin (p. 5159) ; les réservistes salariés du secteur privé ; le conseil supérieur de la fonction militaire (p. 5159) ; l'aide à la caisse nationale militaire de sécurité sociale ; l'indemnité compensatrice versée à la S.N.C.F. ; la concordance entre la troisième loi de programme militaire et le budget ; la réduction des effectifs (p. 5162) ; la remise en cause de la forme et de la durée du service militaire ; le relèvement de l'indemnité pour charges militaires ; la mise à parité des sous-officiers avec les fonctionnaires civils; les sous-officiers (p. 5164, 5179, 5181, 5182, 5184) ; la marine (p. 5161, 5163, 5164, 5165, 5177) ; le *Jaguar* (p. 5661) ; la société française Turboméca ; la coopération franco-anglaise ; les avions de l'aéronavale ; l'*Alpha-Jet* (p. 5163) ; les sous-marins atomiques (p. 5163, 5177) ; la base de l'île Longue (p. 5164) ; la station de Rosnay ; la corvette *Aconit ;* les corvettes *C 70 ;* les frégates *F 67 ;* le ravitailleur de munitions *Achéron* (p. 5164) ; le croiseur *Colbert ;* le *Duperré ;* l'école militaire de la flotte (p. 5165) ; les bonifications de primes accordées aux sous-mariniers ; le calcul des retraites ; les chefs d'équipe ex-immatriculés ; la stratégie maritime (p. 5181) ; la puissance sous-marine de guerre soviétique (p. 5181, 5184) ; l'étendue de nos eaux territoriales ; les accidents qui se sont succédé dans notre marine nationale (p. 5182) ; la nécessité de doter l'arme sous-marine d'un matériel coûteux et d'équipages exercés ; la réalisation du programme des bâtiments de surface ; le plan naval annoncé il y a un an à Brest ; l'arme nucléaire

(p. 6163, 5174) ; l'interruption de nos expériences atomiques dans le Pacifique (p. 5163, 5174) ; la pression du Pérou ; le désengagement américain en Europe ; l'évolution de l'armement atomique ; l'inutilité de la force de frappe française (p. 5177) ; les dangers qu'elle présente (p. 5178) ; la conférence du désarmement (p. 5178) ; l'exportation d'armes françaises (p. 5178) ; les précautions prises au cours d'expériences atomiques (p. 5184) ; l'armée de l'air (p. 5165) ; le relèvement de la limite d'âge des officiers de l'armée de l'air par voie de « cavaliers budgétaires » (p. 5165) ; les effectifs de l'armée de l'air ; la fabrication des matériels aériens ; le service de documentation extérieur et de contre-espionnage (S.D.E.C.E.) (p. 5166) ; l'absence d'information des parlementaires sur les réformes intervenues dans le service depuis la nomination du nouveau directeur général ; le projet de loi relatif au corps d'officiers d'encadrement de la gendarmerie nationale (p. 5166) ; la prime d'habillement des gendarmes ; leurs retraites (p. 5166) ; le service de santé militaire ; le désir d'évasion des médecins militaires (p. 5166) ; le service des essences (p. 5167) ; le problème des effectifs ; le statut du corps d'officiers du service des essences ; les ingénieurs des travaux (p. 5167) ; la suppression de la direction des poudres (p. 5167) ; la réduction des effectifs (p. 5168) ; la création de la Société nationale des poudres et explosifs (p. 5168).

Intervention de M. Michel Debré, Ministre d'Etat chargé de la Défense nationale (p. 5169 à 5174) : la nécessité pour la France d'une politique militaire ; le projet de loi portant interdiction de fabriquer et de stocker en France des armes biologiques ; l'impossibilité de résoudre les vrais problèmes avec les procédures d'intégration militaire et l'organisation d'états-majors intégrés (p. 5169) ; le problème de la dissuasion ; la capacité d'intervention extérieure ; le programme de nos expériences nucléaires ; l'exécution du service militaire ; la possibilité d'octroyer des bourses à certains appelés afin de mieux les orienter dans la vie (p. 5170) ; la durée du service militaire ; le renforcement de nos fabrications d'armements ; la recherche atomique ; la recherche militaire en matière aéronautique ; la société nationale industrielle Aérospatiale ; l'accord entre la société européenne de propulsion et le laboratoire de recherches balistiques ; l'actionnariat du personnel dans les entreprises qui travaillent pour la défense nationale ; la situation des cadres d'active de l'armée ; le statut de la fonction militaire ; l'absence de l'arme syndicale au profit du personnel militaire ; le rôle du conseil supérieur de la fonction militaire (p. 5171) ; le secrétariat général de la défense nationale ; les services de renseignements ; l'absence de désintéressement à l'égard de la chose militaire ; la part du budget dans le revenu national ; la hausse des coûts des matériels ; les frais en matière d'armement nucléaire ; l'élaboration d'un plan naval de quinze ans et d'un plan de même durée pour l'aviation ; la réduction des effectifs ; le statut des sous-mariniers ; ses observations sur les sous-officiers et les appelés ; les crédits relatifs à l'instruction et à l'entretien des matériels ; la politique immobilière et financière de l'armée ; l'établissement d'un schéma directeur pour la région parisienne et le littoral méditerranéen (p. 5173) ; la rationalisation des choix budgétaires ; ses observations sur le fait que le budget de la défense nationale est situé au-dessus des luttes partisanes.

Reprise de la discussion générale (p. 5174) : le patriotisme et les classes dirigeantes ; l'indépendance nationale ; la politique de défense et la politique étrangère de la France (p. 5181) ; la défense de l'Europe ; le contrôle parlementaire (p. 5175) ; l'absence d'information des membres de l'opposition ; le secret des travaux du comité des prix de revient des fabrications d'armements (p. 5761) ; l'absence de la publication au J.O. du rapport d'ensemble de ce comité ; l'obligation de cette communication ; l'absence de réponse du Ministre à 16 questions écrites relatives à la défense nationale ; le rôle figuratif assigné au Parlement dans la Constitution telle qu'elle est appliquée ; l'absence de concertation du Gouvernement avec le conseil supérieur de la fonction militaire ; la déconcentration des pouvoirs et des moyens au Ministère de la Défense nationale ; les « centres de décision et de responsabilité » (p. 5180) ; le contrôle *a posteriori* ; le patrimoine immobilier de l'armée ; l'arme bactériologique (p. 5182) ; les secrétaires administratifs des armées (p. 5182) ; les techniciens d'études et de fabrication de la direction des constructions et armes navales (p. 5183) ; les radio-dépanneurs (p. 5183).

Intervention de M. Michel Debré, Ministre d'Etat (p. 5185 à 5187) : ses observations sur notre campagne d'expériences nucléaires

Budget 1972

dans le Pacifique ; les réponses aux questions écrites ; son affirmation que tous les membres de la Commission de la défense nationale ont les mêmes possibilités de rencontre avec les chefs militaires ; la rationalisation des choix budgétaires ; ses observations sur le niveau des concours et le type des épreuves des grandes écoles militaires ; son refus d'accepter une disparition de la vocation militaire (p. 5185) ; ses observations sur le *Jaguar ;* le plan naval ; les armes chimiques et biologiques ; la situation des secrétaires administratifs, des techniciens d'études et de fabrication, des chefs d'équipe ex-immatriculés, et des radio-dépanneurs ; le moral de l'armée.

Art. 17 : *Mesures nouvelles. — Dépenses ordinaires des services militaires* (p. 5187) ; deux amendements de réduction au paragraphe II ; l'un de la Commission de la défense nationale et de M. Hébert ; les frais de déplacement des personnels civils et militaires de la défense nationale ; retrait ; le deuxième, de M. Longequeue ; le comité des prix de revient des fabrications d'armements; retrait ; adoption de l'article 17 (p. 5188).

Art. 18 : *Mesures nouvelles. — Dépenses en capital des services militaires ;* adoption.

Etat D. — *Autorisations d'engagements accordées par anticipation sur les crédits à ouvrir en 1973 ;* TITRE III. — *Défense nationale :* Section commune. — Air. — Forces terrestres. — Marine ; adoption.

Essences et poudres (Budget annexe des essences).

Art. 20 : *Budgets annexes. — Services votés ;* adoption des crédits et des autorisations de programme.

Art. 21 : *Budgets annexes. — Mesures nouvelles ;* adoption des crédits.

Poudres : Art. 20 : Adoption des crédits.

Art. 21 : Paragraphe I : adoption des autorisations de programme ; paragraphe II : adoption de la réduction de crédits (p. 5188).

Secrétariat général de la Défense nationale : TITRES III et V de la Section IV des Services du Premier Ministre.

Etat B. — TITRE III : Adoption des crédits ; l'opposition du groupe communiste.

Etat C. — TITRE V : *Investissements exécutés par l'Etat ;* adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

DISCUSSION [26 octobre 1971] (p. 4896).

L'augmentation très importante des dépenses en capital (p. 4896) ; la diminution des crédits des ministères techniques affectés aux D.O.M. ; la nécessité de publier rapidement les décrets d'application de la loi sur le contrôle des naissances (p. 4897) ; l'extension de la compétence de l'Institut de développement industriel aux D.O.M. ; la nécessité de faire aboutir les négociations de Bruxelles sur l'intégration des produits des D.O.M. ; le développement du tourisme ; le déséquilibre croissant de la balance des paiements des D.O.M. (p. 4898) ; les avantages du statut départemental ; les changements à imposer à l'administration ; les conditions d'application du décret du 26 avril 1960 ; l'augmentation de la proportion des fonctionnaires d'origine locale (p. 4899) ; la réduction du nombre des assistants techniques ; la réforme du système des congés dans les administrations des D.O.M. (p. 4899) ; la situation démographique ; le problème du chômage (p. 4899, 4906, 4907, 4909) ; les problèmes de l'émigration (p. 4900).

Intervention de M. Messmer, Ministre d'Etat chargé des Départements et Territoires d'outre-mer (p. 4900, 4901, 4902) : le ralentissement de la progression démographique ; l'évolution comparée du S.M.I.C. et de l'indice des prix entre 1966 et 1971 ; la nécessité de créer des emplois en raison de la pyramide des âges ; le rôle du Bumidom en matière de migrations (p. 4900) ; la mission du service militaire adapté ; les actions de formation professionnelle dans les D.O.M. ; la subvention d'équilibre attribuée au département de la Guyane ; la subvention à la commune de Cayenne ; les transferts publics ; la modernisation de l'agriculture ; le développement du tourisme ; les prêts de la caisse centrale de coopération économique ; le développement de l'industrie (p. 4901) ; le rôle du F.I.D.O.M. (p. 4902).

Reprise de la discussion générale : les avantages du statut départemental des D.O.M. (p. 4902, 4903) ; la création d'une sous-préfecture à la Martinique (p. 4902) ; la nécessité de publier rapidement le décret d'application de la loi Neuwirth ; les tensions sociales ou raciales résultant de l'émigration ; le trop grand nombre d'emplois réservés aux volontaires de l'assistance technique (p. 4902) ;

la régression de la production sucrière ; l'absence de relèvement des prix des bananes malgré l'accroissement des charges ; la création d'une « grande région » Antilles-Guyane (p. 4903) ; l'échec de l'exploitation de la forêt de Guyane (p. 4904) ; le poids trop élevé de la patente payée par les commerçants guyanais ; le manque d'originalité du budget des D.O.M. (p. 4905) ; le passage du taux de couverture des importations aux Antilles de 70 à 21 % en quinze ans ; la faiblesse de la production des produits alimentaires en Martinique ; le coût des transports aériens vers les D.O.M. (p. 4905) ; le développement des voyages des Français de la métropole vers les D.O.M. (p. 4906) ; la surpopulation et le chômage à la Réunion ; l'activité du Bumidom (p. 4906, 4909) ; la création d'un système de voyages-vacances pour les Réunionnais de la métropole ; la réforme régionale dans les D.O.M. (p. 4907, 4911, 4912) ; le problème du logement (p. 4907) ; l'accaparement des terres par les gros propriétaires à l'occasion de la réforme foncière ; la reconnaissance de l'autonomie des Antilles (p. 4908) ; les conséquences de la sécheresse et des cyclones ; les encouragements aux travailleurs de la terre ; le développement du tourisme en Guadeloupe ; la démocratisation de l'enseignement (p.4909) ; l'application de l'indemnité viagère de départ dans les D.O.M. (p. 4910) ; l'aide aux agriculteurs de la Réunion, victimes de la sécheresse (p. 4911) ; l'application du VIe Plan pour les D.O.M. ; l'exonération des bénéfices réalisés en métropole réinvestis dans les D.O.M..

Intervention de M. Messmer, Ministre (p. 4912 à 4914) : les problèmes de transport ; les tarifs de fret maritime ; le transport aérien ; les vols de charters ; les volontaires de l'assistance technique ; ses observations sur les forêts, la pêche et les frontières de la Guyane (p. 4912) ; le port de Degrad-des-Cannes ; le problème des échanges importations et exportations ; l'accroissement de la population ; les migrations ; les crédits de chômage ; le rôle du fonds national des calamités agricoles ; l'indemnité viagère de départ ; le problème de l'artisanat ; le problème des bateaux de pêche sur les côtes martiniquaises ; les prix des produits agricoles ; ses observations sur le sucre et la banane ; la réforme régionale ; le statut des D.O.M. (p. 4913) ; l'indication que les projets du Gouvernement se situent dans le cadre départemental.

Adoption des crédits concernant les départements d'outre-mer (p. 4914).

Budget 1972

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE

DISCUSSION [5 novembre 1971] (p. 5395, 5411).

La sécurité des approvisionnements en pétrole (p. 5395) ; la place de l'électricité nucléaire ; le prix du kilowatt-heure d'origine nucléaire (p. 5396) ; la modification de la fiscalité sur l'électricité (p. 5396, 5423) ; le développement de la consommation d'électricité (p. 5396) ; la situation actuelle de l'Institut de développement industriel (I.D.I.) ; l'augmentation des dépenses de personnel ; la diminution des crédits d'intervention ; l'application d'une politique de réduction de la production charbonnière ; la réduction des crédits alloués à l'I.D.I. (p. 5396, 5427) ; la conformité du budget aux priorités recommandées par le Plan (p. 5397, 5425) ; la gestion de tous les crédits de recherche par le Ministre du Développement (p. 5397) ; l'état actuel et les perspectives de la recherche ; la production d'énergie nucléaire (p. 5397, 5423) ; la crise des organismes européens de recherches spatiales (p. 5398, 5402, 5420, 5427) ; les interventions de la D.R.S.T. (p. 5398) ; le développement du Plan-calcul (p. 5398, 5402, 5414, 5427) ; l'activité du C.N.E.X.O. (p. 5398, 5421) ; la situation préoccupante de l'industrie française (p. 5398) ; le développement rapide du secteur tertiaire et les risques d'inflation (p. 5399) le financement du complexe de Fos ; l'amélioration de l'information du Parlement (p. 5400) la réorganisation du Commissariat à l'énergie atomique (p. 5400, 5425) ; les problèmes posés par les adjudications de centrales nucléaires (p. 5401) ; l'ampleur de l'effort consenti en faveur de la recherche ; la répartition des crédits entre les grands secteurs de recherche ; les dotations pour les sciences de la vie et les sciences de l'homme ; la recherche agronomique (p. 5402) ; la mobilité des chercheurs ; le secret scientifique.

Intervention de M. Ortoli, Ministre du Développement industriel et scientifique (p. 5402 à 5408) : les conditions de la politique industrielle ; les finalités sociales de l'industrie (p. 5402) ; le contrat de programme passé avec l'E.D.F. ; l'orientation du Gaz

Budget 1972

de France vers le gaz naturel ; le rôle du Commissariat à l'énergie atomique ; l'importance de l'uranium enrichi ; la situation des Charbonnages de France ; la diversification de notre approvisionnement énergétique ; la dotation dont bénéficie l'Erap (p. 5403) ; l'électricité d'origine nucléaire ; le développement de nos investissements à l'étranger ; l'industrie mécanique ; l'industrie textile ; ses observations sur les secteurs de l'ameublement et du jouet ; le problème des matières premières ; le problème de l'informatique ; les objectifs de la Compagnie internationale de l'informatique (p. 5404) ; l'Institut de développement industriel ; le problème de l'innovation ; le rôle de l'Agence nationale de valorisation de la recherche et de l'Institut national de la propriété industrielle ; la nécessité de rajeunir nos structures productives ; le problème de la gestion des entreprises françaises (p. 5405) ; la recherche scientifique ; l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules ; la recherche médicale ; l'examen des programmes des organismes de recherche (p. 5406) ; l'Institut de recherche en informatique et automatisme ; l'I.N.S.E.R.M., l'A. N. V. A. R., le C. N. R. S. ; les réacteurs à haute température ; la procédure de l'ultracentrifugation ; le budget de l'espace (p. 5407) ; la politique européenne ; les crédits pour le Centre national d'exploration des océans ; la recherche fondamentale ; le centre européen de recherche nucléaire (p. 5408).

Intervention de M. Bernard Lafay, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre du Développement industriel et scientifique (p. 5408 à 5410) : la recherche biomédicale ; son caractère multidisciplinaire (p. 5408) ; l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ; le rôle du Commissariat à l'énergie atomique ; la mise au point d'un stimulateur cardiaque à énergie nucléaire (p. 5409) ; la recherche océanologique ; les crédits du C.N.E.X.O. ; ses observations sur la compagnie maritime d'expertise et le Centre d'études marines avancées (p. 5410).

Interventions de M. Kaspereit, Secrétaire d'Etat à la Moyenne et Petite Industrie et à l'Artisanat (p. 5411 à 5414) : l'information du Parlement (p. 5411) ; les problèmes de l'artisanat ; la formation professionnelle ; l'assistance technique et économique en faveur du commerce, de l'industrie et de l'agriculture ; la diffusion d'un guide des zones artisanales (p. 5412) ; les conférences régionales des métiers ; l'implantation des centres de gestion ; le problème du travail clandestin ; ses observations sur la moyenne et la petite industrie ; la création de sociétés financières spécialisées dans la prise de participation en capital ; le problème de l'innovation ; le traité de coopération internationale en matière de brevets ; la mise en œuvre d'une charte de la sous-traitance ; le centre d'études et de formation des assistants en gestion industrielle ; le rôle des chambres de commerce et d'industrie (p. 5413, 5414).

Reprise de la discussion : l'insuffisance de créations de postes de chercheurs; le transfert d'une partie du personnel du C.N.R.S. à l'Institut national de physique nucléaire (p. 5415, 5421) ; les propos tenus à l'U. N. E. S. C. O. par le Président de la République (p. 5415) ; l'utilisation de la science par le capitalisme ; la politique de la recherche proposée par le programme du parti communiste (p. 5416) ; le régime des aides à l'industrie (p. 5417) ; les critères selon lesquels sont décidées les nouvelles implantations industrielles ; le respect des priorités sectorielles définies par le Plan ; le rôle de l'I.D.I. (p. 5417, 5429) ; la politique de l'énergie (p. 5417, 5423, 5428) ; l'augmentation de la consommation de pétrole (p. 5418) ; les rapports pétroliers franco-algériens ; les efforts faits en faveur du commerce et de l'artisanat (p. 5418, 5426) ; les mesures prises en faveur des chambres de métiers (p. 5418, 5422) ; la création d'un fonds d'adaptation pour le commerce et l'artisanat (p. 5419) ; les conséquences sociales des fermetures de mines de charbon (p. 5419, 5428) ; la reconversion des mineurs dans l'industrie chimique (p. 5419) ; l'augmentation des demandes d'emploi (p. 5420, 5423, 5424, 5428, 5429) ; la rénovation des cités minières ; l'importance des crédits accordés aux C.E.A. (p. 5420) ; les recherches sur la fusion thermonucléaire contrôlée ; les difficultés de l'industrie textile (p. 5421) ; la création d'une commission chargée d'étudier les problèmes du commerce international du textile ; l'utilité des Chambres de métiers (p. 5422) ; le crédit à l'artisanat (p. 5422, 5426) ; l'adaptation de la législation sur la formation professionnelle aux besoins des artisans ; les demandes de crédits présentées par les organismes de recherches médicales (p. 5423) ; l'augmentation des crédits alloués au secteur privé ; l'attribution

de crédits à la Sté Erap (p. 5424) ; l'urgence d'une restructuration économique de la Lorraine (p. 5424, 5428) ; les risques d'une crise grave du C.N.R.S. (p. 5425) ; l'insuffisance de création de postes de chercheurs ; l'appauvrissement de la recherche fondamentale au profit de la recherche directement liée à l'industrialisation ; la rentabilité de la recherche (p. 5426) ; la création d'une I.V.D. pour les commerçants et artisans ; le prix de vente du charbon à coke aux sidérurgistes (p. 5429) ; les conséquences des fermetures des mines dans le Gard ; l'animation de la région de Perpignan-Sète.

Intervention de M. Ortoli, Ministre du Développement industriel et scientifique (p. 5430 à 5434) ; ses observations sur l'uranium enrichi ; l'Institut de recherche d'informatique et d'automatisme ; la stratégie française en matière nucléaire ; le problème des patentes (p. 5430) ; le rôle de l'artisanat ; les ressources des chambres de métiers ; le problème de l'apprentissage ; l'industrie textile ; l'habitat minier ; le problème d'Erap (p. 5431) ; la situation de la Lorraine ; la sidérurgie française ; ses observations sur le groupe Wendel-Sidélor (p. 5432) ; la situation des collectivités locales sur le territoire desquelles se trouvent implantées des usines qui seront fermées ; le fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ; la recherche fondamentale ; le Commissariat à l'énergie atomique (p. 5433) ; le problème des Chambres de métiers ; le rôle de l'I.D.I. ; ses observations sur « Europa III » ; la politique pétrolière ; la formation des hommes ; ses observations sur la façade méditerranéenne (p. 5434).

Adoption des crédits du titre III de l'état B (p. 5435) ; amendement de la Commission des finances tendant à réduire au niveau de 1971 les crédits affectés aux encouragements à diverses actions dans le domaine industriel (p. 5435).

Intervention de M. Ortoli, Ministre (p. 5435) : l'affectation des subventions.

Rejet de l'amendement; adoption des crédits du titre IV de l'état B (p. 5435); amendement de la Commission des finances tendant à réduire les crédits affectés à l'I.D.I.; rejet de l'amendement (p. 5435); adoption des crédits des titres V et VI de l'état C (p. 5435).

ÉCONOMIE ET FINANCES

Budget 1972

I. — Charges communes

DISCUSSION [17 novembre 1971] (p. 5820, 5873).

Le budget des charges communes, le plus important de l'ensemble du projet de loi de finances (p. 5820) ; la charge de la dette flottante, moins importante que les années précédentes ; le désendettement du Trésor à l'égard du système bancaire ; la baisse des taux d'intérêt ; le remboursement régulier des emprunts contractés à l'étranger ; les pensions de retraite et l'action sociale ; le doublement en six ans des pensions de retraite ; l'augmentation notable du nombre des pensionnés ; l'incorporation de quatre points de l'indemnité de résidence dans le traitement servant de base dans le calcul de la pension (p. 5820, 5823, 5825) ; la fusion des régimes I.P.A.C.T.E. et I.G.R.A.N.T.E. ; la réversion des pensions des femmes fonctionnaires (p. 5821, 5822, 5823) ; la participation de l'Etat au fonds national de solidarité ; la majoration de l'allocation supplémentaire ; l'augmentation du minimum vieillesse qui atteindra 10 F par jour en janvier prochain ; l'augmentation des crédits destinés à l'agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (p. 5821, 5822) ; la prorogation des délais de dépôt des demandes d'indemnisation des rapatriés d'outre-mer (p. 5821, 5822, 5824) ; la diminution des subventions en faveur de l'agriculture (p. 5821) ; les aides aux entreprises ; la décentralisation et la conversion ; les grands aménagements régionaux ; le Languedoc-Roussillon ; la côte Aquitaine ; la Corse ; la montagne.

Intervention de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances (p. 5822) ; les incidences de la généralisation de la taxe sur la valeur ajoutée ; les remboursements au titre du butoir ; les problèmes de la fonction publique.

Reprise de la discussion générale ; les pensions des Alsaciens et Mosellans incorporés de force dans l'armée allemande (p. 5823) ; les pensions des fonctionnaires retraités des caisses locales de Tunisie, du Maroc, de la France d'outre-mer et de l'Algérie (p. 5823, 5826) ; la fusion de deux zones de salaires (p. 5824) ; le contentieux de la fonction publique ; les augmentations du traitement des fonctionnaires (p. 5825) ;

Budget 1972

les supplétifs harkis (p. 5824) ; les anciens prisonniers du F.L.N. ; l'indemnisation des Français de souche musulmane.

Intervention de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat (p. 5826) : le cas des Français musulmans ; la situation des fonctionnaires et des retraités.

Après l'Art. 57 : amendement du Gouvernement concernant la prise en charge par la caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés des risques concernant les retraités des régimes spéciaux (p. 5827) ; l'avis défavorable de la Commission des finances à cet amendement (p. 5827) ; le déficit des régimes spéciaux ; l'unification souhaitable des régimes de prestations sociales ; la nécessité pour un Etat d'assumer les charges qui lui incombent ; les problèmes propres aux commerçants et artisans ; les facteurs d'ordre démographique à l'origine du déficit des régimes spéciaux des mineurs, des marins et des employés de la R.A.T.P. ; le retard pris par les retraites des mineurs.

Intervention de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat (p. 5826, 5827) ; le problème des régimes spéciaux d'assurance ; le financement des déficits ; l'augmentation des cotisations de sécurité sociale ; réserve de l'amendement (p. 5828).

Etat B. — TITRE II : Opposition du groupe communiste ; adoption.

TITRE III : Amendement de réduction de crédits de M. Mario Bénard tendant à proroger le délai de dépôt des demandes d'indemnisation des rapatriés (p. 5828).

Intervention de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat (p. 5829) ; le relèvement des majorations des rentes viagères ; l'acceptation par le Gouvernement de la date du 29 février à la place de la date du 31 janvier 1972.

Retrait de l'amendement ; amendement du Gouvernement tendant à proroger jusqu'au 29 février 1972 les demandes d'indemnisation à raison des biens situés en Algérie ; adoption ; réserve du titre III.

TITRE IV : Amendement du Gouvernement tendant à majorer de 14 millions les crédits destinés aux majorations des rentes viagères ; adoption.

Adoption du titre IV.

Etat C. — TITRE V : Adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement ; adoption.

TITRE VI : Adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 5829) ; réserve du vote concernant les Transports terrestres, la Marine marchande, la Santé publique et la Sécurité sociale jusqu'au vote des Charges communes (p. 5830).

Reprise de la discussion (p. 5873).

Après l'Art. 57 (suite) : amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article ayant pour objet de faire prendre en charge par la caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés la partie des risques donnant lieu aux prestations en nature des assurances maladie, maternité et invalidité pour l'ensemble des travailleurs relevant des régimes spéciaux de sécurité sociale des gens de mer, des mineurs et des agents de la R.A.T.P. (p. 5873) ; l'opposition à cette mesure du conseil d'administration de la caisse autonome nationale de sécurité sociale des mineurs (p. 5874) ; les charges nouvelles imposées au régime général de la Sécurité sociale ; la nécessité de faire prendre en charge par l'Etat le déficit du régime minier ; adoption au scrutin de l'amendement du Gouvernement (p. 5874) ; liste des votants (p. 5911, 5912) ; adoption du titre III de l'état B ; l'opposition des groupes communiste et socialiste ; crédits ouverts au titre IV pour les Transports terrestres, Marine marchande, Santé publique et Sécurité sociale ; adoption du titre IV de l'état B (II. — Transports terrestres) ; l'opposition des groupes communiste et socialiste.

TITRE IV de l'état B (IV. — Marine marchande) ; l'opposition du groupe communiste ; adoption.

TITRE IV de l'état B. — II. — Santé publique et Sécurité sociale ; l'opposition du groupe communiste (p. 5874).

II. — SERVICES FINANCIERS

DISCUSSION [17 novembre 1971] (p. 5858, 5867).

Les services financiers, troisième budget civil ; (p. 5858) ; la modernisation des moyens de gestion de l'administration ; l'absence de suppressions d'emplois ; l'introduction de l'électronique ; la déconcentration du contrôle financier étendue à quarante

nouveaux départements ; la simplification des procédures ; les I.F.A.C. : inspections fusionnées d'assiette et de contrôle ; le remboursement des frais de déplacement des fonctionnaires chargés du contrôle ; l'insuffisance de la périodicité des contrôles ; les assiettes en douane ; l'insuffisance de l'information économique (p. 5859) ; l'augmentation des moyens mis à la disposition du Centre national du commerce extérieur ; la réorganisation des postes d'expansion économique à l'étranger ; l'emploi de 60 appelés du service national en Amérique latine, en Afrique, en Asie et en Europe de l'Est ; les contrats anti-hausses ; les émissions de « Consommateur information » ; l'Institut national de la consommation ; les petits commerçants ; la commission des opérations de Bourse ; le contrôle de l'information fournie aux porteurs de valeurs mobilières par les sociétés qui font publiquement appel à l'épargne ; le contrôle des sociétés civiles immobilières ; l'enquête de la C.O.B. sur le marché de la « rente Pinay » (p. 5859) ; la publication des conclusions de cette enquête dès la fin des contrôles ; l'enquête de la Cour des comptes sur les conditions dans lesquelles sont acquis et utilisés les moyens informatiques (p. 5859) ; les perspectives du commerce extérieur (p. 5860) ; l'insuffisante industrialisation de notre pays ; l'équilibre précaire actuel ; le développement de nos exportations ; la mise en œuvre de Selexport par le Centre national du commerce extérieur ; le renforcement de nos postes commerciaux dans les pays sous-développés ; les mécanismes d'incitation à l'investissement commercial à l'étranger ; l'opération « Prospection Amérique du Nord » ; l'exposition de Sao Paulo ; la réforme des crédits à l'exportation ; l'augmentation des crédits en faveur de l'Institut national de consommation (p. 5860) ; la recherche commerciale (p. 5861) ; l'activité des commissions d'urbanisme commercial ; l'implantation de magasins à grande surface ; les ventes à primes dont la réglementation ne s'applique pas aux prestations de services ; la réglementation de la concurrence ; la solidarité professionnelle entre commerçants des grandes surfaces.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 5862, 5863, 5864) : les missions du Ministère de l'Economie et des Finances ; son rôle en ce qui concerne l'économie et l'équilibre financier ; la direction générale des impôts ; la révision des évaluations des propriétés bâties et non bâties ; la direction générale des douanes ; le conseil des impôts ; l'expérience de recouvrement mensuel de l'impôt sur le revenu ; l'opération de contrôle financier déconcentrée, confiée aux trésoriers-payeurs généraux ; les services extérieurs du Trésor (p. 5862) ; la protection des épargnants ; la défense des consommateurs ; la modernisation de notre appareil commercial ; le développement de l'assistance technique au commerce ; les expériences de groupements de commerçants ; le commerce extérieur ; l'organisation de nos services commerciaux à l'extérieur ; l'amélioration de l'information statistique ; la politique immobilière du Ministère ; la gestion du personnel et des équipements ; la rotation des agents (p. 5863) ; la formation professionnelle ; le problème de la simplification des procédures et de la mécanisation des tâches (p. 5864).

Reprise de la discussion générale (p. 5867) : les difficultés rencontrées par les personnels des services extérieurs du Trésor pour faire face au développement accéléré de leurs missions ; la pénurie de l'encadrement de ces personnels ; les moyens de lutte contre la drogue donnés à l'administration des douanes ; l'insuffisance en nombre du personnel de l'administration des douanes ; la plus-value des terrains à la suite des travaux de viabilité (p. 5868) ; l'opération de Fos ; la direction des prix ; l'augmentation du nombre des infractions ; la création de 800 emplois de la catégorie B ; la situation des quelque 7.000 auxiliaires actuellement utilisés par la direction générale des impôts ; la mise en place des I.F.A.C. ; la grève administrative de 112 communes situées près de Baume-les-Dames ; la révision foncière des propriétés bâties et non bâties (p. 5869) ; la vérification des 23 millions de déclarations ; l'importance de la fraude fiscale ; les impôts sur les S.I.C.O.M.I. ; l'organisation à l'étranger de notre commerce extérieur (p. 5869).

Intervention de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat (p. 5869, 5870) : ses observations sur le travail effectué par les services du Ministère de l'Economie et des Finances ; la lutte contre la fraude fiscale (p. 5869) ; la situation des auxiliaires ; la titularisation par transformation des crédits de travaux à la tâche ; la mise en place des inspections fusionnées d'assiette et de contrôle ; ses

Budget 1972

observations sur les services extérieurs du Trésor ; la réorganisation du réseau des perceptions (p. 5870).

Etat B (p. 5870) : amendement de la Commission des finances tendant à réduire les crédits du titre III ; le contrôle *a posteriori* des dépenses engagées ; son extension à dix départements ; le dépôt d'un amendement du Gouvernement tendant à réduire de 250 à 225 les créations d'emplois destinées à ce contrôle (p. 5871) ; rejet de l'amendement de la Commission des finances ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; amendement de la Commission des finances tendant à réduire les crédits du titre III afin de diminuer de 200.000 F la subvention destinée à l'Institut national de la consommation ; la critique de la revue « Cinquante millions de consommateurs » dont le tirage est d'environ 600.000 exemplaires.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre (p. 5871) : l'Institut national de la consommation ; la tâche utile accomplie par cet Institut.

Rejet de l'amendement de la Commission des finances (p. 5872) ; adoption du titre III, modifié par l'amendement du Gouvernement.

TITRE IV : Amendement de la Commission de la production tendant à réduire de 200.000 F les crédits de ce titre ; le caractère normal des subventions accordées à une association privée, le Centre de recherche et de prospective commerciales, qui fait double emploi avec le Comité de la recherche commerciale, organisme para-administratif ; les recherches subventionnées de l'Institut des entreprises de l'université de Bordeaux ; l'avis défavorable de la Commission des finances à cet amendement.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre (p. 5872) : le Gouvernement s'en remet à la sagesse de l'Assemblée.

Adoption de l'amendement ; amendement de la Commission de la production tendant à réduire de 250.000 F les crédits du titre IV (p. 5873) ; le C.E.F.A.C. (centre d'étude et de formation des assistants techniques du commerce), établissement d'enseignement de nature privée ; l'incapacité des services de l'Education nationale à mettre sur pied un enseignement répondant aux besoins des entreprises ; le financement public d'une association privée.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre (p. 5873) : la nécessité d'une contribution plus élevée des professionnels ; dépôt d'un amendement du Gouvernement tendant à un abattement de 50.000 F.

Retrait de l'amendement de la Commission de la production ; adoption de l'amendement du Gouvernement.

Adoption du titre IV, ainsi modifié.

Etat C. — TITRE V : Adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 5873).

TAXES PARAFISCALES

DISCUSSION [7 novembre 1971] (p. 5830, 5874).

La suppression de quatre taxes concernant les tabacs et les loyers (p. 5830) ; la création de six taxes dont celle affectée à la formation professionnelle des collaborateurs d'architectes (p. 5830) ; les taxes sociales de solidarité sur les graines oléagineuses et sur les céréales ; l'affectation de leurs recettes au B.A.P.S.A. ; les cotisations sur les entreprises françaises de l'industrie alimentaire (p. 5830) ; la taxe perçue sur les entreprises de l'industrie de la chaussure (p. 5831) ; la taxe perçue au profit du conseil supérieur de la pêche et du conseil supérieur de la chasse ; l'enquête générale de la Cour des comptes sur les taxes parafiscales.

Art. 30 et état E annexé (p. 5831 à 5846) : réserve de l'article 30 jusqu'au vote de l'état E (lignes 1 à 5 : adoption) ; ligne 6 : amendement de la Commission des finances tendant à supprimer la ligne 6 nouvelle : taxe affectée à la formation professionnelle des collaborateurs d'architectes (p. 5847).

Intervention de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat (p. 5847) : la promotion professionnelle des collaborateurs d'architectes ; la perception d'une taxe parafiscale sur les salaires versés par les architectes à leurs collaborateurs.

Rejet de l'amendement ; lignes 7 et 8 : adoption ; ligne 9 : amendement de MM. Bousseau et Royer demandant la diminution du produit attendu de la taxe sur les céréales (p. 5847) ; le bénéfice de cette taxe versé à Unigrains et à certains autres organismes seulement ; adoption de l'amendement (p. 5848) ; adoption de la ligne 9, ainsi modifiée ; adoption des lignes 10 à 57 ; ligne 58 : deux amendements de suppression, l'un de la Commission des finances, l'autre de la

Commission des affaires culturelles ; l'impossibilité juridique d'utiliser les taxes parafiscales pour financer un budget.

Intervention de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat (p. 5848) : les crédits destinés au fonds de solidarité des céréaliculteurs et des éleveurs.

Réserve des lignes 58 et 59 (p. 5849) ; adoption des lignes 60 à 78 ; ligne 79 : trois amendements de suppression de M. Le Bault de la Morinière, M. Destremau et M. Bousseau ; la taxe sur les ventes réalisées par les industries de la chaussure ; le facteur d'alourdissement des charges des entreprises.

Interventions de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat (p. 5848, 5849, 5850) : la création de taxes au profit de la caisse centrale de secours mutuel agricole ; la taxe sur les producteurs de chaussures ; la situation de l'industrie de la chaussure.

Rejet au scrutin de l'amendement (p. 5850) ; liste des votants (p. 5851, 5852) ; adoption de la ligne 79 nouvelle ; adoption des lignes 80 à 110 ; réserve de l'article 30 jusqu'au vote des lignes 58 et 59 ; suite de la discussion (p. 5874) : reprise de l'examen des lignes 58 et 59, précédemment réservées à la demande de la Commission des finances : deux amendements de suppression de la ligne 58 nouvelle : « Taxe sociale de solidarité sur les graines oléagineuses ». présentés par la Commission des finances, la Commission des affaires culturelles ; l'importance excessive de l'effort demandé aux exploitants agricoles.

Intervention de M. Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 5875) : ses observations sur les taxes instituées au profit de la caisse centrale de secours mutuel agricole ; l'équilibre financier du B.A.P.S.A. ; l'unicité du prix des quintaux livrés ; la nature parafiscale de la taxe dont le produit est affecté à la caisse centrale de secours mutuel agricole.

Rejet des amendements ; adoption de la ligne 58 (p. 5875) ; deux amendements de suppression de la ligne 59 nouvelle : « Taxe sociale de solidarité sur les céréales » ; amendements de la Commission des finances et de la Commission des affaires culturelles ; rejet des amendements ; adoption de la ligne 59 nouvelle ; deux amendements tendant à compléter l'article 30, l'un de M. Bousseau exemptant de la taxe les agriculteurs livrant moins de 300 quintaux ; l'autre, de M. Ramette exemptant de la taxe les trois cents premiers quintaux livrés par les agriculteurs (p. 5875) ; l'avis défavorable de la Commission des finances et du Ministre de l'Economie et des Finances à cet amendement; adoption de l'amendement de M. Bousseau ; en conséquence, l'amendement de M. Ramette devient sans objet ; adoption de l'article 30 et de l'état E.

ÉDUCATION NATIONALE ET ARTICLE 55

DISCUSSION [9 novembre 1971] (p. 5542, 5561).

La stabilité des dépenses de fonctionnement (p. 5543) ; le décalage entre l'année budgétaire et l'année scolaire et l'usage des collectifs ; l'effort pour l'amélioration de la formation des enseignants (p. 5543, 5553, 5555, 5557, 5562) ; la très faible progression des crédits destinés aux bourses (p. 5543, 5544, 5556, 5577) ; l'augmentation des subventions pour les transports scolaires (p. 5544, 5556, 5559, 5562, 5567, 5576, 5582) ; l'augmentation de l'aide à l'enseignement privé (p. 5544, 5556, 5579, 5582) ; le développement de l'enseignement technique (p. 5545, 5568) ; la scolarisation des enfants inadaptés (p. 5545, 5559, 5578, 5584) ; l'établissement d'un fichier du patrimoine immobilier de l'Education nationale (p. 5545) ; la banalisation des locaux de l'enseignement supérieur ; la simplification des procédures de répartition du 1 % (p. 5546, 5563) ; la nationalisation des C.E.G. et C.E.S. (p. 5546, 5558, 5562, 5563, 5572, 5575) ; l'insuffisance des postes de surveillants (p. 5546, 5555, 5563) ; le retour à l'Education nationale des services de la médecine scolaire et de l'éducation physique (p. 5546) ; l'amélioration de la situation des inspecteurs départementaux (p. 5547, 5571, 5583) ; l'organisation des secteurs scolaires (p. 5547); l'extension de la licence d'enseignement aux disciplines artistiques ; l'accès des licenciés au professorat des collèges ; la réorganisation de la semaine scolaire ; la réorganisation du cycle moyen ; la gratuité effective de l'enseignement obligatoire (p. 5547, 5556, 5575, 5582) ; les problèmes pédagogiques restant à régler (p. 5547, 5548) ; la création dans les universités de centres de relations avec l'économie (p. 5548) ; les finalités des universités (p. 5548) ; l'orientation qualitative des enseignants (p. 5553) ; l'invention de nouvelles filières de formation ; l'amélioration de la situation matérielle des enseignants (p. 5554,

Budget 1972

5555, 5566) ; l'insuffisance des crédits destinés à l'éducation nationale (p. 5554, 5566) ; l'insuffisance des créations de postes dans les écoles maternelles (p. 5555, 5558, 5559, 5562, 5580) ; les moyens de lutte contre le redoublement (p. 5555, 5581) ; la nécessité de donner la priorité absolue au budget de l'éducation nationale (p. 5556, 5557) ; la situation des maîtres auxiliaires (p. 5558, 5571) ; le développement de la lecture publique (p. 5558) ; la distribution de livres à domicile ; l'exonération de la T.V.A. sur les constructions scolaires (p. 5559, 5581) ; le programme du parti communiste relatif à l'éducation nationale (p. 5559, 5560, 5566, 5570, 5576) ; l'amélioration des conditions de scolarisation dans les écoles maternelles (p. 5562) ; l'insuffisance de l'effort fait pour l'enseignement technologique ; la sélection à l'entrée des universités (p. 5563) ; les subventions accordées aux universités autonomes ; l'utilisation des moyens audio-visuels (p. 5564) ; l'échec des classes pratiques des C.E.S. (p. 5564, 5568, 5576) ; la création d'écoles de sports ; l'industrialisation des constructions scolaires ; la sélection dans les études médicales (p. 5566) ; la situation des étudiants qui travaillent ; la stagnation des effectifs dans les universités de la région parisienne (p. 5567) ; la nécessité d'une réforme de l'enseignement technique (p. 5568, 5570, 5571) ; l'adaptation de l'enseignement technique aux nécessités économiques (p. 5568, 5570) ; le manque de décentralisation dans l'éducation nationale (p. 5569) ; la faiblesse de l'encadrement administratif dans l'enseignement technique (p. 5569) ; le développement de l'université de Metz (p. 5572) ; la réforme du système d'attribution des bourses (p. 5572, 5582, 5583) ; le problème posé par la formation permanente (p. 5573) ; le concours de l'O.R.T.F. dans le domaine de la formation permanente ; le développement des expériences de recyclage féminin ; l'information des familles sur les études techniques (p. 5574) ; l'apprentissage des langues étrangères à partir de l'école maternelle (p. 5574) ; la ségrégation scolaire dans le premier cycle du second degré (p. 5575) ; le manque de formation des maîtres de C.E.S. ; le respect de l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans (p. 5575) ; le manque d'écoles maternelles en milieu rural (p. 5576) ; la défense de la culture hellénique (p. 5577) ; le contrôle des connaissances des étudiants des établissements supérieurs libres (p. 5579) ; la formation des maîtres de l'enseignement privé (p. 5579, 5580) ; la dégradation du service de santé scolaire (p. 5581) ; les problèmes des retards scolaires (p. 5581) ; les problèmes de recrutement du personnel d'intendance (p. 5583) ; les déformations du système des volontaires de l'assistance technique dans les D.O.M. (p. 5583) ; les problèmes des sections d'éducation spécialisée (p. 5584) ; les inconvénients de la trop longue durée des vacances scolaires (p. 5585).

Interventions de M. Olivier Guichard, Ministre de l'Education nationale : le taux de croissance des crédits de l'éducation nationale ; le problème de la connaissance des statistiques complète pour la rentrée de 1971 (p. 5548) ; la relativité des pourcentages ; le poids des dépenses de personnel ; le taux d'encadrement ; la formation initiale des maîtres ; l'adaptation du secondaire ; ses observations sur les C.E.S. (p. 5549) ; ses observations sur les propos de M. Mitterrand ; l'enseignement technologique et professionnel ; le problème de l'aide sociale ; la promotion des maîtres ; l'enfance handicapée ; la responsabilité des universités (p. 5550) ; la recherche scientifique ; ses observations sur les bibliothèques ; le relèvement du taux moyen des bourses du second degré et de l'enseignement supérieur ; les crédits en faveur des œuvres universitaires ; les mesures de nationalisation ; le malaise des enseignants dans le second degré ; la formation des professeurs de l'enseignement secondaire (p. 5551) ; la réforme du second cycle du second degré ; le problème de la décentralisation (p. 5552) ; ses observations sur le fait que le budget de l'éducation nationale représente le quart du budget civil de l'Etat (p. 5557) ; ses observations sur les paroles de M. Royer (p. 5563) ; le statut du corps des conseillers d'orientation (p. 5586) ; l'enseignement précoce des langues vivantes dans les écoles maternelles ; le problème des écoles maternelles en milieu rural ; la baisse des effectifs du primaire ; ses observations sur le grec et le latin ; le problème de la surveillance ; les inspecteurs départementaux de l'éducation nationale ; le recyclage des instituteurs ; la formation professionnelle initiale des jeunes filles (p. 5587) ; ses observations sur les I.P.E.S. ; les crédits de l'enseignement supérieur ; l'entrée dans les études universitaires ; le problème des universités du bassin parisien ; la création d'une université expérimentale à Compiègne ; l'université de Metz ; le problème de Florence ; les transports scolaires ; les bourses ; l'aide financière aux étudiants (p. 5588, 5589).

Intervention de M. Billecocq, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education nationale : les exigences imposées aux candidats à un diplôme de l'enseignement technologique ; les notes éliminatoires au C.A.P.; le problème de l'enseignement de la technologie en classe de quatrième et de troisième; la revalorisation des diplômes de l'enseignement technique ; les écoles nationales normales d'apprentissage (p. 5585) ; les classes pratiques ; l'enseignement technique privé ; l'utilisation du un pour cent ; la nécessité que les classes primaires et maternelles s'adaptent à l'environnement et à l'urbanisme ; l'enfance inadaptée ; le statut des sous-directeurs des C.E.S. ; la formation des maîtres de l'enseignement privé ; les conventions entre Universités d'Etat et établissements supérieurs privés ; la procédure du leasing en ce qui concerne les matériels ; le problème des bourses, en particulier à la Réunion (p. 5586).

Etat B. — TITRE III : Amendement de M. Bonhomme tendant à réduire l'accroissement excessif des dépenses de fonctionnement de l'éducation nationale (p. 5589) ; la participation des élèves à l'entretien des locaux scolaires ; rejet de l'amendement ; adoption des titres III et IV.

Etat C. — TITRE V : Adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 5590).

TITRE VI : Adoption des autorisations de programme (p. 5589) et des crédits de paiement (p. 5590).

Art. 55 : *Intégration des écoles techniques de jeunes filles des houillères du Nord et du Pas-de-Calais ;* adoption (p. 5590).

ÉQUIPEMENT ET LOGEMENT

DISCUSSION [28 octobre 1971] (p. 5010, 5027).

ÉQUIPEMENT

L'augmentation des crédits conforme aux prévisions du Plan (p. 5010) ; la préférence donnée aux investissements pour le réseau de rase campagne et aux liaisons principales ; les problèmes posés par le transfert aux départements d'une partie du réseau routier national (p. 5011, 5020, 5021, 5028, 5030, 5031, 5034, 5035, 5036, 5038) ; l'amélioration des voies navigables (p. 5011) ; la concentration des efforts sur Dunkerque, Le Havre et Marseille-Fos ; la titularisation des auxiliaires du Ministère (p. 5012) ; le financement de l'Institut géographique national ; l'état peu satisfaisant du réseau des routes nationales ; les questions intéressant le personnel des services extérieurs ; la construction des autoroutes et leur raccordement au réseau normal ; la mise à grand gabarit des principales liaisons par canaux (p. 5013).

Intervention de M. Chalandon, Ministre de l'Equipement et du Logement (p. 5013 à 5017) : l'augmentation des crédits ; la titularisation des auxiliaires ; les ports maritimes ; la création d'un port capable de recevoir les pétroliers géants ; les ports secondaires (p. 5013) ; le complexe de Marseille-Fos ; ses observations sur Le Havre, Dunkerque, Rouen, Nantes, Saint-Nazaire et Bordeaux ; le démarrage de la zone industrielle du Verdon ; l'augmentation de crédits pour les ports de pêche ; les voies navigables ; l'aménagement au grand gabarit des vallées qui desservent les trois grands ports ; le problème des voies d'eau à petit gabarit ; la concession de ces voies d'eau à des organismes locaux ; la politique routière ; les autoroutes (p. 5014) ; la mise en chantier de 400 kilomètres d'autoroutes en 1972 ; le réseau de rase campagne ; le schéma directeur routier ; la voirie urbaine; la définition d'une politique globale des transports, en particulier des transports en commun ; les villes nouvelles ; l'utilisation du réseau par les délestages ; le développement des plans de circulation ; l'amélioration du service d'hiver ; l'équipement de certains itinéraires (p. 5015) ; la politique de sécurité routière ; le renouvellement de la signalisation horizontale ; la collaboration entre l'Etat et les départements ; les problèmes d'entretien ; l'axe centre Europe-Atlantique ; ses observations sur la voie nouvelle Montceau-les-Mines - Paray-le-Monial, en Saône-et-Loire ; la prise en charge par les départements du réseau de routes nationales secondaires (p. 5016) ; la conception économique des ouvrages (p. 5017).

Reprise de la discussion générale (p. 5017) : la faiblesse des crédits accordés aux équipements sociaux collectifs (p. 5017) ; la situation des régions du Sud-Est et de la vallée du Rhône ; la liaison du Rhône avec le Rhin et la mer du Nord (p. 5017, 5019) ; l'amélioration du réseau routier de la région de Fos (p. 5017) ; l'aménagement d'autoroutes dans la région des Alpes du Sud et

Budget 1972

de la côte méditerranéenne (p. 5018) ; la situation dramatique des équipements dans la région du Nord ; les engagements pris en 1968 à l'égard du personnel des services des transports ; la grande proportion d'agents non titularisés au Ministère de l'Equipement et du Logement ; les conséquences pour les entreprises de travaux publics du blocage des crédits de travaux routiers opéré en 1969 (p. 5019) ; les revendications des diverses catégories de personnel du Ministère des transports (p. 5019, 5020, 5029, 5031) ; le mauvais état du réseau routier du département de l'Ain (p. 5020) ; l'amélioration de la sécurité sur les routes (p. 5021) ; la diminution du nombre des ingénieurs des travaux publics de l'Etat ; la qualification des fonctionnaires exécutant des opérations d'achat à l'amiable de terrains (p. 5022) ; le paiement rapide des indemnités amiables ; les inconvénients subis par les communes coupées en deux par une autoroute ou un oléoduc ; la priorité à donner à ces communes en matière de déviation ; le prolongement de l'autoroute A - 1 ; la liaison Lille-Douai (p. 5023) ; l'état général des routes du Nord - Pas-de-Calais ; l'intérêt économique présenté par la canalisation de la Somme ; le financement de ces travaux de remise en état ; les crédits nécessaires à la restauration des écluses ; les lacunes de certains schémas directeurs (p. 5024) ; l'absence d'autoroutes dans l'Ouest de la France (p. 5024, 5032) ; l'amélioration des liaisons entre les villes de l'Ouest (p. 5024) ; l'aménagement du chenal Nantes-Angers ; la construction d'un port à Angers (p. 5025) ; la remise en état du canal de Nantes à Brest ; le doublement de l'écluse Saint-Félix à Nantes ; la question de la priorité des chemins de terre sur les autres routes (p. 5028) ; la réduction des charges des communes rurales participant à la réfection des routes nationales ; la mise en place de toboggans destinés à faciliter l'écoulement du trafic (p. 5029) ; la création de la route Europe-Atlantique ; le commencement des travaux dans le port de Dunkerque ; le respect des objectifs du VIe Plan concernant les voies navigables (p. 5030) ; l'amélioration de la desserte routière de Montdidier ; l'élargissement de la R.N. 16, à la sortie d'Amiens ; le désenclavement de la Bretagne ; la liaison entre les deux aéroports d'Orly et de Roissy-en-France (p. 5031) ; la simplification et l'unification des modes de financement des travaux routiers (p. 5032) ; la suppression des lignes de chemin de fer non rentables (p. 5032, 5034) ; le dépeuplement de la région Poitou-Charentes (p. 5033) ; la disproportion entre les besoins d'équipement de la région Poitou-Charentes et les crédits qui lui sont affectés ; l'ouverture d'une autoroute Poitiers-Niort-Saintes-Bordeaux ; les inconvénients de la prolifération de la réglementation (p. 5033) ; les autorisations tacites remplaçant la délivrance du permis de construire (p. 5034) ; les difficultés rencontrées pour la construction d'une autoroute Bordeaux-Arcachon (p. 5035) ; la lenteur des procédures administratives ; le choix du tracé de la première ligne d'aérotrain ; les projets d'ouverture d'une grande transversale routière ; la faiblesse du développement de l'industrie dans la région de Lacq en raison du manque d'infrastructure (p. 5036) ; le classement de la route Paris-Oloron dans le groupe 1 ; la faiblesse des crédits concernant les opérations concertées en faveur des villes nouvelles ; la charge du coût des équipements des zones d'aménagement concerté (Z.A.C.) (p. 5037) ; le retard des accords pour les primes à la construction ; la construction de grandes voies autoroutières en Bretagne ; les investissements rendus nécessaires par le développement du tourisme en Corse (p. 5038) ; les incertitudes sur le financement et la réalisation des autoroutes A - 10 et A - 11.

Intervention de M. Chalandon, Ministre (p. 5039 à 5044) : le problème des personnels ; la titularisation des auxiliaires ; la réduction de l'effectif des ingénieurs des travaux publics de l'Etat ; ses observations sur les conducteurs de travaux et les ouvriers des parcs ; le coût des travaux exécutés en régie directe pour le compte des communes (p. 5039) ; les concessions en matière d'autoroutes ; le transfert de certaines routes nationales secondaires aux départements ; les modalités du déclassement des routes nationales secondaires ; le transfert de recettes ; la possibilité pour les départements d'emprunter (p. 5040) ; le régime de l'expropriation ; la situation des collectivités locales qui doivent financer de très lourds équipements en particulier lorsqu'elles sont traversées par des autoroutes ; les travaux sur des routes parallèles à de futures autoroutes ; ses observations sur le plan A.G.I.R. qui consiste à construire une deuxième route à côté de celle qui existe ; le problème de

la traversée des Landes ; la situation des petites et moyenes villes ; la rénovation rurale (p. 5041) ; la déviation de Fives ; le pont d'Esquerchin ; la construction de la rocade minière ; la liaison Lens-Aix-Noulette ; le réseau routier corse ; le problème de Fos ; la région Poitou-Charentes ; la liaison La Rochelle-Saintes ; l'axe centre Europe-Atlantique (p. 5042) ; ses observations sur la branche Montluçon-Clermont-Ferrand-Lyon ; la route nationale n° 83 : Lyon-Bourg-Lons-le-Saunier ; ses observations sur les deux rocades de Mâcon ; le problème de Brive ; la relation Figeac-Villefranche-de-Rouergue ; l'axe Pau-Oloron-Saragosse ; la liaison Le Mans-Blois (p. 5042) ; le problème de Vendôme ; la liaison Nantes-Saint-Nazaire ; le problème du pont de Guildo (p. 5043) ; la liaison Orly-Roissy ; le canal de la Somme ; la mise à grand gabarit du canal Dunkerque-Lille ; le problème concernant Nantes-Saint-Nazaire ; le canal de Nantes à Brest ; la liaison de l'autoroute A 10, Paris-Poitiers avec le boulevard périphérique de Paris ; la réalisation de l'avant-port de Dunkerque (p. 5043, 5044).

Réserve du vote des titres III à VII des Etats B et C (p. 5044) ; adoption du titre III de l'Etat B.

Art. 56 : *Classement de certaines routes nationales dans la voirie départementale ;* le problème des ressources nécessaires aux départements pour l'entretien des routes qui leur sont transférées ; amendement de M. Régaudie tendant à supprimer l'article (p. 5044) ; amendement de la Commission des finances tendant à ce que la subvention accordée soit calculée dans les conditions définies par le Plan ; amendement de M. Ruais tendant à prévoir un plancher de 300 millions pour le calcul de la subvention (p. 5044) ; l'absence de garantie du fait de la règle de l'annualité budgétaire et de l'impossibilité d'indexer la subvention (p. 5045) ; la possibilité pour les départements de contracter des emprunts auprès de la Caisse des dépôts.

Intervention de M. Chalandon, Ministre (p. 5054) : le transfert aux départements de certaines routes secondaires du réseau national ; les charges financières des départements.

Intervention de M Taittinger, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget (p. 5045, 5046) : le transfert aux départements de certaines routes secondaires du réseau national ; le maintien de la subvention compensatrice de l'Etat dans l'avenir ; l'emprunt réalisé par les départements.

Rejet de l'amendement de M. Regaudie au scrutin public (p. 5046) ; liste des votants (p. 5047, 5048) ; retrait de l'amendement de la Commission des finances ; adoption de l'amendement de M. Ruais (p. 5046).

LOGEMENT ET URBANISME

DISCUSSION [28 octobre 1971] (p. 5049). [29 octobre 1971] (p. 5095, 5121).

Les inconvénients de la politique d'aide à la pierre (p. 5049) ; la mauvaise répartition de l'aide de l'Etat ; l'ajustement de l'aide de l'Etat aux ressources des candidats au logement ; l'insuffisance de la lutte contre l'habitat insalubre (p. 5050) ; l'augmentation des crédits des P.L.R. ; le retard pris dans l'attribution des primes (p. 5050, 5097, 5100, 5104, 5121, 5122, 5123) ; la création d'une seconde allocation-logement (p. 5051, 5052) ; l'harmonisation et la gestion commune des deux allocations-logement (p. 5050, 5098) ; la relative inefficacité de la rénovation urbaine (p. 5051) ; l'état d'avancement des villes nouvelles ; les mesures prises pour lutter contre la spéculation foncière (p. 5051, 5062, 5098, 5099) ; la création des Z.A.D. (p. 5051) ; la constitution de réserves foncières (p. 5052) ; la situation actuelle des taxations des plus-values ; la protection de l'environnement ; la portée sociale de la nouvelle politique de l'aide à la personne ; la multiplication des types de H.L.M. (p. 5053) ; l'accession à la propriété dans les H.L.M. ; la création de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat ; la modification du régime des prêts du Crédit foncier ; l'accroissement de la part des capitaux publics dans le financement de la construction (p. 5054) ; la dégradation de la situation dans le secteur des P.L.R. et des P.S.R. (p. 5054, 5103) ; l'impossibilité de construire les 13.000 I.L.N. prévus ; l'insuffisance des crédits destinés à la rénovation urbaine et à la modernisation de l'habitat ancien (p. 5055) ; la stagnation dans l'industrie du bâtiment (p. 5055, 5101) ; la progression des crédits destinés à l'urbanisme (p. 5055) ; l'aide en faveur des villes moyennes (p. 5056) ; le remodelage des centres urbains ; la hausse du prix des sols en

Budget 1972

France et à l'étranger ; les intentions du Gouvernement en ce qui concerne la taxe d'urbanisation.

Intervention de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat au Logement (p. 5056 à 5059) : les problèmes de l'urbanisme (p. 5056) ; les aspects humains du logement ; la recherche de logements de qualité ; le lien entre le problème du logement et les équipements collectifs ; le problème de la qualité architecturale ; l'augmentation des effectifs du personnel d'animation socio-éducatif dans les cités nouvellement créées (p. 5057) ; l'évolution des charges locatives ; l'habitat ancien ; l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat ; l'amélioration de l'habitat rural (p. 5058) ; la lutte contre l'habitat insalubre ; l'extension du bénéfice de l'allocation de logement (p. 5059) ; reprise de la discussion générale (p. 5059) ; la suppression des blocages qui entravent le fonctionnement des entreprises du bâtiment (p. 5060) ; la normalisation des conditions de paiement ; l'importance des besoins en logements dans le département de l'Ain ; la construction de logements destinés aux personnes âgées ; la titularisation des agents des services du logement ; la faible progression des crédits H.L.M. (p. 5061) ; le taux trop élevé du crédit ; la distorsion entre le prix du logement et les ressources des ménages ; l'action du Gouvernement en faveur de l'environnement socio-culturel ; la création d'habitats adaptés à certaines conditions particulières (p. 5062) ; la qualité des logements ; l'augmentation du prix de la construction (p. 5063) ; le passage de l'aide à la pierre à l'aide à la personne ; le recours à la procédure de concession et de bail ; les modalités de financement de la construction sociale ; le développement anarchique des villes (p. 5064) ; le droit au logement ; l'insuffisance des crédits affectés à la construction ; la vétusté du parc immobilier (p. 5065) ; le nombre de logements à construire pour faire face à l'évolution démographique ; la construction dans la région de Fos (p. 5065, 5122) ; le caractère non inflationniste de l'industrie du bâtiment ; le rôle des offices publics d'habitation ; l'utilisation de la contribution sur les salaires.

Intervention de M. Vivien, Secrétaire d'Etat au Logement (p. 5066) : le coût de la réalisation de 400.000 H.L.M. par an.

Reprise de la discussion ; les problèmes de la ville de Paris (p. 5067) ; la spéculation immobilière dans Paris ; les critères déterminant la priorité d'accès aux H.L.M. ; l'information sur les aides à l'amélioration de l'habitat (p. 5068).

Reprise de la discussion (p. 5095) ; l'insuffisance des autorisations de programme affectées aux primes (p. 5096) ; l'importance de l'industrie du bâtiment pour le maintien du plein emploi.

Intervention de M. Vivien, Secrétaire d'Etat (p. 5096) : l'importance économique des primes sans prêt ; la politique des concours et modèles ; la réforme des prêts spéciaux du Crédit foncier ; la nécessité d'aider une catégorie intermédiaire de nouveaux locataires dont les revenus dépassent légèrement le plafond des ressources exigées pour les H.L.M.

Reprise de la discussion (p. 5096) : la construction de maisons individuelles ; le réajustement du montant des prêts en fonction de l'évolution du coût de la construction (p. 5097).

Intervention de M. Vivien, Secrétaire d'Etat (p. 5097) : le pourcentage de maisons individuelles construites ; le montant des prêts du Crédit foncier.

Reprise de la discussion (p. 5097) ; la modification des critères appliqués pour l'attribution de l'allocation-logement (p. 5098) ; l'amélioration de l'habitat rural ; la planification du système des prêts (p. 5099) ; l'application et la régionalisation de la loi du 1er septembre 1948 ; la revalorisation de la valeur locative des logements soumis à cette loi ; la suppression des abattements de zone ; l'augmentation des prêts avec primes du Crédit foncier (p. 5100) ; la construction de logements d'une ou deux pièces pour les personnes âgées.

Intervention de M. Vivien, Secrétaire d'Etat (p. 5100) : les autorisations de programme en ce qui concerne les primes ; l'introduction de la notion de précarité de l'aide.

Reprise de la discussion ; la répartition régionale des crédits (p. 5100) ; la diminution des crédits affectés aux pays de la Loire (p. 5101) ; l'inadaptation des logements aux besoins et aux possibilités de la population ; le surpeuplement de la région parisienne (p. 5102) ; les précautions à prendre en matière d'équipement lors de la construction de villes nouvelles ; l'impossibilité

pour tous les Français de vivre dans une maison individuelle ; le problème social des résidences secondaires (p. 5103) ; la création par les municipalités rurales de lotissements destinés à des résidences secondaires ; la simplification des formalités de construction des maisons préfabriquées ; le report des crédits affectés aux I.L.N. et I.L.M. sur d'autres catégories de logements en raison du taux trop élevé de leurs loyers (p. 5104); la récupération par l'Etat d'une partie des crédits sous forme de taxes frappant la construction ; la simplification des formalités en matière de rénovation ; la création d'espaces verts et d'équipements sociaux ; l'intérêt du vote d'une loi d'orientation pluri-annuelle ; la réduction du contingent des logements sociaux dans le département des Vosges ; l'assouplissement des modalités de passation des commandes (p. 5105) ; le problème posé par la forte hausse des loyers dans le secteur réglementé (p. 5105, 5123) ; le scandale de la Garantie foncière (p. 5106); le programme du parti communiste pour assurer le droit au logement.

Intervention de M. Chalandon, Ministre de l'Equipement et du Logement (p. 5106 à 5112) : le budget de l'urbanisme ; le rôle du F.N.A.F.U. (p. 5106) ; la politique des villes moyennes ; l'urbanisme réglementaire ; la publication des décrets en matière d'urbanisme ; le plan d'occupation des sols ; les schémas directeurs ; l'urbanisme opérationnel ; les zones d'aménagement concerté ; les villes nouvelles ; la rénovation urbaine ; la décentralisation des opérations de rénovation urbaine ; l'allégement de la charge foncière des logements sociaux ; les espaces verts (p. 5107) ; la constitution d'un bois public dans le Sud-Est parisien ; la transformation d'une partie des usines Citroën du Quai de Javel en espace vert ; ses observations sur les haras de Jardy ; les réserves foncières ; les interventions dans les zones périphériques ; la concession d'usage des sols ; la taxe d'urbanisation ; le budget du logement ; le nombre de logements aidés ; le problème du financement (p. 5108); ses observations sur les H.L.M. ; le Crédit foncier ; les prêts de la Caisse des dépôts et consignations et des caisses d'épargne ; ses observations sur les P.L.R. le relèvement du barème des prêts des H.L.M. en accession à la propriété ; le plafond fixé par la Banque de France pour le volume des prêts spéciaux immédiats ; la réforme de l'allocation de logement ; l'accession à la propriété sociale ; l'institution d'un secteur de logements locatifs venant s'ajouter au secteur H.L.M. ; la transformation des prêts spéciaux différés ; l'extension du bénéfice de l'allocation de logement aux chefs de famille sans enfant ; le chèque-logement (p. 5109) ; le développement de l'accession à la propriété ; le préfinancement des opérations ; ses observations sur les I.L.N. ; la transformation des prêts spéciaux différés du Crédit foncier en un outil d'action économique (p. 5110) ; la simplification des procédures ; la possibilité d'instituer un système de prêts liant l'attribution de la prime à l'existence d'un financement ne dépassant pas un certain coût ; le problème de la ruralité ; l'attribution des primes (p. 5111, 5112).

Reprise de la discussion (p. 5121) ; les mesures discriminatoires qui subsistent dans le régime des H.L.M. individuels (p. 5122) ; la difficulté de trouver des logements à louer en milieu rural (p. 5123).

Intervention de M. Vivien, Secrétaire d'Etat (p. 5124 à 5126) : le nombre de logements P.L.R.; le problème des primes; le nombre des H.L.M. locatives ; l'exemple de la Loire-Atlantique ; la dotation de la Lorraine et des Vosges ; le problème des pays de la Loire ; l'amélioration de l'habitat ; l'habitat rural ; l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat ; les problèmes relatifs aux jeunes ménages et aux personnes âgées ; la réforme du prix plafond des H.L.M. ; l'allocation de logement (p. 5124) ; l'accession à la propriété de logements H.L.M. ; la situation des personnes âgées ; le problème de la qualité ; la part des matériaux et des salaires dans les prix de revient des H.L.M. ; les maisons mobiles ; les maisons individuelles ; l'information du public ; la taxe locale d'équipement (p. 5125, 5126) ; la revision du budget de rénovation urbaine (p. 5126).

Adoption des titres III à VII, des états B et C (p. 5126) ; adoption des articles 34 à 36 (p. 5127).

TOURISME

DISCUSSION [29 octobre 1971] (p. 5127).

Les résultats du tourisme en 1971 (p. 5127, 5128) ; la promotion du tourisme français à l'étranger (p. 5127, 5129) ; la réforme des modalités d'attribution des aides et primes

Budget 1972

(p. 5128) ; les normes et les prix dans l'hôtellerie de plein air (p. 5128) ; la réorganisation des services du tourisme (p. 5129) ; l'augmentation des crédits pour les grands équipements ; les conditions d'attribution des primes spéciales d'équipement ; la possibilité d'abaisser le taux de la T.V.A. pour les restaurants de tourisme (p. 5129, 5135) ; le régime fiscal des locations de résidences secondaires (p. 5129).

Intervention de M. Anthonioz, Secrétaire d'Etat au Tourisme (p. 5129 à 5133) : les caractères du budget (p. 5129) ; les objectifs du VIe Plan; les investissements hôteliers; les prêts du F.D.E.S. ; la prime spéciale d'équipement hôtelier ; la construction de grands hôtels ; les problèmes de la moyenne hôtellerie ; le développement d'une hôtellerie familiale ; les normes de classement des hôtels de tourisme ; le régime fiscal des locations de résidences secondaires lorsque le revenu brut annuel des locations est inférieur à 8.000 francs ; les terrains de camping et de caravaning ; les villages de vacances ; (p. 5130) ; les équipements collectifs ; l'aménagement du Languedoc-Roussillon ; ses observations sur l'Aquitaine et la Corse et les régions de montagne ; le nombre de Français partant à l'étranger (p. 5131) ; l'action en faveur de la promotion et de la propagande ; l'action de nos représentants à l'étranger et des agences de publicité privées ; le développement du tourisme dans les Antilles françaises et en Polynésie ; l'allongement des petites vacances de février ; la division de notre territoire en trois zones pour échelonner les départs ; l'aménagement des congés industriels (p. 5132) ; la composition et la structure du conseil supérieur du tourisme ; la sauvegarde de notre patrimoine naturel ; le problème des nuisances (p. 5133).

Reprise de la discussion générale (p. 5133); la nécessité de développer le tourisme social; le développement du tourisme culturel (p. 5134) ; la création d'une contribution des employeurs en faveur du tourisme social ; la politique du Gouvernement à l'égard des villages de vacances et des terrains de camping ; la mise en valeur du patrimoine culturel de la France (p. 5135) ; l'aménagement de villages de vacances simplifiés ; l'assouplissement du régime fiscal des gîtes ruraux ; la stabilité du taux des départs en vacances ; l'exonération de la T.V.A. pour les groupements à but non lucratif organisant des voyages (p. 5136) ; la nécessité de ne pas dissocier l'arrière-pays de la côte dans les grandes opérations d'aménagement du littoral ; la suppression de la taxe de séjour ; la définition et l'application d'une politique de protection des sites ; les principes de la politique d'aide à l'hôtellerie ; la création de types nouveaux d'hébergement comme les résidences-vacances (p. 5137) ; la formation professionnelle du personnel hôtelier ; les problèmes touristiques de la Corse (p. 5138) ; l'amélioration des moyens de transport et des équipements publics en Corse.

Intervention de M. Anthonioz, Secrétaire d'Etat (p. 5138 à 5140) : le problème des hôtels à trois ou quatre étoiles ; l'aide à l'hôtellerie ; le problème de l'équipement ; la prime spéciale d'équipement hôtelier ; les crédits du F.D.E.S. ; le problème de la fiscalité ; l'application de la T.V.A. ; le tourisme social ; les résidences secondaires ; les subventions aux villages de vacances et au camping ; les procédures de financement (p. 5139) ; la réglementation fiscale applicable aux gîtes ruraux ; la nécessité de ne pas dissocier l'aménagement intérieur du pays et l'aménagement de la côte ; la taxe de séjour ; ses observations sur la Corse ; le problème des transports entre le continent et la Corse (p. 5140) ; adoption des crédits du Ministère de l'Equipement et du Logement concernant le tourisme (p. 5141).

INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS

DISCUSSION [10 novembre 1971] (p. 5603, 5618).

L'attribution des deux tiers des crédits au Service de la Police nationale (p. 5603) ; l'importance des créations d'emplois (p. 5604) ; les vacances dans le corps des sous-préfets (p. 5604, 5634) ; l'insuffisance du recrutement du personnel des tribunaux administratifs (p. 5604) ; les créations d'emplois dans la police nationale (p. 5604, 5621) ; l'insuffisance des effectifs de policiers dans les grandes villes (p. 5604, 5618, 5630, 5631) ; la situation des inspecteurs dégagés des cadres et réengagés comme gardiens de la paix (p. 5605) ; la situation des anciens policiers contractuels d'Algérie (p. 5605, 5612, 5627, 5630) ; la situation des veuves de policiers morts pour la France (p. 5605) ; les programmes de construction de locaux et d'achat d'équipements pour la police (p. 5605, 5621, 5622) ; la réforme de la Préfecture de Police (p. 5605) ; l'élaboration

d'un plan quinquennal pour le règlement des desiderata des fonctionnaires de police ; le montant des crédits destinés à la protection civile (p. 5605, 5623) ; l'augmentation des crédits destinés aux subventions aux collectivités locales (p. 5605) ; les problèmes posés par la T.V.A. grevant les travaux communaux (p. 5606, 5607, 5613, 5614, 5621, 5626) ; le transfert de certaines routes nationales dans la voirie départementale (p. 5606, 5624, 5625) ; le financement des travaux sur les routes transférées aux départements (p. 5606, 5625) ; les incitations financières au regroupement communal (p. 5606) ; la réforme des finances locales (p. 5606, 5607, 5620, 5626, 5631) ; la diminution des charges imposées aux communes (p. 5607) ; l'amélioration des conditions de travail dans la police (p. 5612, 5618) ; l'étatisation des polices municipales (p. 5612) ; les conditions de carrière du personnel des préfectures (p. 5612, 5619, 5628, 5635) ; la part des subventions de l'Etat dans le financement des équipements des collectivités locales (p. 5613) ; la création d'un bureau d'information pour les conseils généraux (p. 5614) ; les réformes des collectivités locales ; la remise en cause par les syndicats de police de l'utilisation des agents (p. 5615, 5632) ; les revendications des personnels de police (p. 5618) : l'intégration des indemnités dans le traitement des policiers (p. 5618, 5633) ; l'avenir du patrimoine immobilier des Houillères (p. 5619) ; l'amélioration de la situation du personnel communal (p. 5619, 5629, 5632) ; le transfert aux collectivités locales de certaines charges de l'Etat (p. 5620, 5624, 5626) ; les problèmes de voirie dans les grandes villes (p. 5620) ; la lutte contre le bruit (p. 5620) ; les conditions d'emprunt des communes (p. 5621) ; les conditions d'indemnisation des rapatriés d'Algérie (p. 5622, 5623, 5624, 5626, 5627, 5630, 5633, 5634) ; l'équipement des communes en machines à voter (p. 5622) ; l'équipement des services de lutte contre les incendies (p. 5623, 5628) ; l'application de la loi sur la réforme communale (p. 5625) ; le paiement par les départements de fonctionnaires travaillant pour l'Etat (p. 5626, 5632) ; le fonctionnement de l'aide sociale ; la prorogation des délais de dépôt des dossiers d'indemnisation des rapatriés (p. 5627) ; l'amélioration de la situation des anciens harkis (p. 5627) ; l'insuffisance des effectifs de la police à Marseille (p. 5628) ; la réorganisation des statuts des personnels des services de secours et de lutte contre les incendies (p. 5629) ; la transformation du rôle des sous-préfets (p. 5634) ; l'abaissement de la taille minimum des policiers en tenue (p. 5635) ; l'accroissement des effectifs de la police de l'air (p. 5635) ; la création d'un numéro national d'identification.

Interventions de M. Raymond Marcellin, Ministre de l'Intérieur : les crédits destinés à l'urbanisation ; le secteur de la voirie ; les plans de circulation ; les subventions d'équipement aux collectivités pour les opérations concertées d'urbanisme ; les incitations financières pour le regroupement communal ; le financement de l'égalisation progressive des charges fiscales des communes fusionnées ; les ressources des collectivités locales ; le problème de la T.V.A. (p. 5608) ; les prêts des caisses publiques aux collectivités locales ; le problème du transfert des charges des collectivités locales vers l'Etat ; la situation des rapatriés ; le cas des rapatriés rentrés depuis le 1er janvier 1970 ; l'achat de machines à voter ; le budget de la protection civile ; la mise à la disposition du Ministre de l'Intérieur de douze compagnies du contingent ; leur spécialisation dans l'accomplissement des missions de protection civile ; la lutte contre les feux de forêt dans le Sud-Est ; la formation du personnel supérieur de la protection civile ; la création d'un département de l'I.U.T. de Bordeaux à cette fin ; la mission de la police nationale (p. 5609) ; le problème des effectifs de police ; la remise en ordre des carrières de la police nationale ; les corps urbains ; la réforme de la police nationale ; la simplification de l'administration (p. 5610) ; l'organisation interne de l'administration ; la réforme du régime des subventions d'investissement de l'Etat (p. 5611) ; la protection civile ; la situation des catégories C et D des corps de sapeurs-pompiers ; le cas des rapatriés ; le dépôt de leurs dossiers d'indemnisation ; ses observations sur les machines à voter ; le projet de loi sur le personnel communal (p. 5635) ; la police nationale ; les policiers contractuels d'Algérie ; la création de sept écoles régionales ; l'application de la réforme communale ; les finances locales ; le transfert des ressources du budget de l'Etat aux collectivités locales ; le problème des subventions (p. 5636) ; l'application de la taxe sur la valeur ajoutée ; la taxe d'enlèvement des déchets ; le problème des per-

Budget 1972

sonnels de préfecture ; la carrière des chefs de service sur le plan départemental (p. 5637).

Etat B. — Titre III : adoption au scrutin public du titre III (p. 5637) ; liste des votants (p. 5665, 5666) ; adoption des crédits du Ministère de l'Intérieur et des crédits concernant les rapatriés (p. 5637, 5638).

JUSTICE

DISCUSSION [5 novembre 1971] (p. 5361).

Les inquiétudes de la Commission des lois au sujet du budget de la justice ; l'effort entrepris cette année ; l'équipement des tribunaux périphériques ; la normalisation du recrutement des magistrats ; le tribunal de Bobigny ; la mise en service du cinquième bâtiment de la maison d'arrêt pour hommes de Fleury-Mérogis ; le centre des jeunes détenus de Fleury-Mérogis ; le quartier des mineurs à Fresnes ; la construction à Bois-d'Arcy de la nouvelle maison d'arrêt des Yvelines (p. 5361, 5362) ; la suppression des prisons de Versailles et de Chartres (p. 5362) ; la mise en service de la nouvelle prison de femmes de Fleury-Mérogis ; la démolition de la Petite Roquette ; le fonctionnement des greffes ; les difficultés de recrutement du personnel ; les auxiliaires ; la répartition du prix des heures supplémentaires ; les personnels de l'administration centrale (p. 5363) ; la justice et la recherche ; la sociologie de la famille ; la sociologie judiciaire ; l'accès à la justice civile et commerciale ; la rentabilité des investissements publics dans le domaine du traitement de la criminalité ; l'automatisation de la documentation juridique ; la gestion du casier judiciaire et du fichier des conducteurs ; les services judiciaires ; l'activité des cours des tribunaux ; le recrutement des magistrats (p. 5363, 5374) ; les magistrats temporaires (p. 5371) ; la réforme des greffes (p. 5364) ; les nouvelles juridictions de la région parisienne (p. 5365) ; l'équipement des cours des tribunaux ; l'administration pénitentiaire ; les personnels des établissements pénitentiaires (p. 5366) ; les conditions de détention de la population pénale ; les statistiques ; le travail pénitentiaire (p. 5367) ; l'éducation surveillée (p. 5367, 5369, 5371, 5373, 5376) ; les personnels de l'éducation surveillée (p. 5367) ; les établissements d'éducation surveillée (p. 5368) ; les juges pour enfants ; la priorité à donner à la formation et au recrutement des éducateurs (p. 5371) ; le drame de Clairvaux (p. 5368, 5370, 5375, 5377) ; les prisons (p. 5368) ; la vie du personnel des prisons (p. 5368) ; l'insuffisance des effectifs du personnel (p. 5375) ; la nécessaire humanisation des prisons ; les conditions de rémunération du personnel des prisons ; le règlement de la vie pénitentiaire ; les dangers d'une libéralisation excessive ; les surveillants, les infirmières, les éducateurs ; la nécessité de juger rapidement les assassins (p. 5377) ; la situation du pénitencier de Clairvaux ; la promiscuité ; le besoin en gardiens expérimentés assez nombreux (p. 5377) ; la détention provisoire (p. 5368, 5374) ; la nécessité d'exercer un contrôle judiciaire suffisant (p. 5374) ; l'application de la circulaire du 28 décembre 1970 ; la loi du 17 juillet 1970 ; la tutelle pénale (p. 5368) ; les agents de probation (p. 5369) ; les chambres de la famille ; les jeunes adultes délinquants ; le reclassement professionnel et social des adolescents délinquants ; la défense de la société ; les criminels anormaux, paranoïaques, schizophrènes ; la criminalité d'emprunt en matière de complicité (p. 5369) ; les difficultés de l'administration pénitentiaire (p. 5370) ; le juge de la mise en état ; la nécessité de revoir les moyens de cassation ; le problème de l'arbitrage privé ; le remodelage de la justice demandant le support indispensable d'un budget ; les auxiliaires de la justice (p. 5370, 5373) ; le taux de compétence des tribunaux d'instance (p. 5473) ; la carte des tribunaux d'instance ; la fusion des professions d'avocat et d'avoué (p. 5370) ; la création d'une taxe parafiscale pour l'indemnisation des avoués (p. 5371) ; l'indépendance des magistrats ; l'inflation de lois portant atteinte aux libertés individuelles et collectives (p. 5372) ; la liberté d'association ; la loi anticasseurs ; la Cour de sûreté de l'Etat ; la présomption d'innocence ; le droit d'asile ; le statut des personnels administratifs de l'éducation surveillée (p. 5373) ; l'établissement de Neufchâteau ; les services en milieu ouvert et la mise en œuvre de nouvelles méthodes d'action éducative ; la composition des chambres d'accusation (p. 5374) ; le contrôle judiciaire ; les prisons réservées aux prévenus ; la drogue ; la peine de mort (p. 5371, 5376, 5378) ; le délai qui s'écoule entre le

meurtre et l'exécution de la peine (p. 5376) ; le droit de grâce ; l'insuffisance du nombre des magistrats ; l'insuffisance de leurs moyens ; le besoin pour les Alpes-Maritimes de posséder une Cour d'appel.

Intervention de M. Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 5378 à 5383) : l'augmentation des crédits de fonctionnement ; les créations d'emploi ; les progrès et l'équilibre de ce budget ; la continuité et la cohérence dans l'action ; la nécessité de rendre la justice plus humaine (p. 5378) ; l'Ecole nationale de la magistrature ; ses observations sur le recrutement latéral et à titre temporaire des magistrats ; l'institution du juge unique en matière civile ; la fusion des personnels des tribunaux d'instance et de grande instance ; la réforme du statut des magistrats affectés à l'administration centrale ; les juges des enfants ; le tribunal de Bobigny ; le problème des greffes ; la formation des secrétaires-greffiers (p. 5379) ; la nécessité de prévoir, pour le concours de secrétaire-greffier, une épreuve de dactylographie ; la réforme de la procédure civile ; le déroulement des audiences et des jugements ; les procédures d'exécution ; les détentions provisoires ; l'institution du contrôle judiciaire; l'institution des peines mixtes (p. 5380) ; ses observations sur le personnel de probation et les éducateurs pénitentiaires ; l'enfance délinquante ; l'éducation surveillée ; le problème des économes et du personnel administratif ; l'implantation des tribunaux et des cours d'appel ; le recouvrement des pensions alimentaires ; ses observations sur la loi dite « anticasseurs » (p. 5381) ; la situation des infirmières et des assistantes sociales ; l'amélioration des traitements dans l'administration pénitentiaire ; la libéralisation du régime pénitentiaire ; ses observations sur le drame de Clairvaux ; ses observations sur la prison de la Santé, le centre de Fleury-Mérogis, la Petite-Roquette et l'établissement pénitentiaire de Muret (p. 5382, 5383).

Etat B. — Titre III : l'état de vétusté du palais de justice de Papeete (p. 5383).

Intervention de M. Pleven, Ministre (p. 5383) : le problème de la construction du nouveau tribunal de Papeete ; le rattachement demandé de ce tribunal au Ministère de la Justice.

Adoption du titre III ; adoption du titre IV.

Etat C. — Titre V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Titre VI : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 5383).

SANTÉ PUBLIQUE ET TRAVAIL

DISCUSSION [4 novembre 1971] (p. 5271, 5291, 5317).

La division du budget de la Santé publique et du travail en subdivisions : I. — Section commune. — II. — Santé publique et Sécurité sociale et article 57. — III. — Travail, Emploi et Population (p. 5272) ; la mise en place d'un service de l'informatique ; l'automatisation de la gestion de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale ; l'informatique médico-hospitalière ; les médecins du secteur public ; la création d'un corps nouveau de 280 médecins de puissance publique (p. 5272, 5277) ; la situation des infirmières et des assistantes sociales (p. 5272) ; la promotion des aides-soignantes ; le travail à temps partiel du personnel médical ; les dialyses rénales ; les affections cardio-vasculaires ; la vaccination antitétanique des adultes ; le choléra ; l'organisation des secours d'urgence (p. 5272, 5276) ; la lutte contre la toxicomanie (p. 5272, 5276) ; la protection maternelle et infantile; la politique de périnatalité (p.5272) ; les enfants handicapés (p. 5272, 5273, 5298) ; l'allocation des mineurs handicapés (p. 5273) ; les handicapés adultes (p. 5273, 5275, 5288) ; la prise en charge par l'aide sociale des frais de fonctionnement des ateliers dans les centres d'aide par le travail ; les instituts de jeunes aveugles et de jeunes sourds (p. 5275, 5298) ; le manque de personnel pour les établissements recevant des handicapés (p. 5298) ; les besoins de l'Alsace en matière d'inadaptation (p. 5298) ; le retrait des organismes confessionnels et la prise en charge du secteur de l'enfance inadaptée par des organismes publics ; le besoin de 250 places d'instituts médico-professionnels ; la priorité à accorder au département du Bas-Rhin (p. 5298) ; les prothésistes-orthopédistes du secteur privé (p. 5273) ; les problèmes de l'équipement sanitaire ; les besoins quantitatifs et qualitatifs ; le problème des personnes âgées (p. 5273, 5276, 5299, 5300) ; l'augmentation des allocations vieillesse ; la circulaire du 24 septembre 1971 relative aux

Budget 1972

équipements sanitaires et sociaux en faveur des personnes âgées (p. 5276) ; le maintien à domicile des personnes âgées (p. 5299) ; l'aide ménagère ; l'insuffisance des sommes affectées au titre de l'aide ménagère ; les aides indirectes aux personnes âgées, notamment l'aide spécifique au loyer (p. 5300) ; l'Institut Pasteur (p. 5273) ; sa politique immobilière (p. 5273, 5276, 5334, 5335) ; l'implantation des services de production de l'Institut Pasteur à Louviers-Incarville (p. 5273) ; la crise traversée par l'Institut Pasteur (p. 5276) ; le déficit d'exploitation en 1967 (p. 5276) ; le redressement accompli par la nouvelle équipe sous la direction du professeur Monod (p. 5276) ; les efforts accomplis dans la recherche appliquée (p. 5276) ; l'accroissement de l'aide du Gouvernement à l'Institut Pasteur (p. 5276) ; l'assurance maladie des travailleurs non salariés des professions non agricoles (p. 5274) ; les avances du Trésor ; l'allocation en faveur des orphelins (p. 5274, 5288) ; la réforme de l'allocation de maternité (p. 5274) ; la pension de réversion ; les ordonnances de 1967, concernant les assurés volontaires ; le minimum garanti aux personnes âgées (p. 5274, 5298) ; les allocations-logement (p. 5274) ; la rémunération de 37 années et demi de cotisations au lieu de 30 années ; le bénéfice de l'allocation du fonds national de solidarité aux salariés non agricoles (p. 5275) ; les veuves (p. 5275, 5288, 5303) ; le coût de la réversion de la pension avec jouissance immédiate (p. 5275) ; le non-cumul d'une pension de réversion avec les avantages personnels (p. 5295) ; cumul des droits acquis au cours de la carrière du mari et de celle de l'épouse (p. 5275, 5295, 5298) ; la nécessité de réviser le taux de la pension de réversion (p. 5298, 5303) ; l'évolution des prestations sociales ; leur poids dans le budget de la Nation (p. 5275) ; la recherche médicale ; les efforts accomplis ; la santé scolaire ; la réforme des services à l'étude au Ministère (p. 5276) ; la revalorisation des rémunérations des médecins vacataires ; la médecine scolaire (p. 5298, 5303) ; la création d'emplois spécialisés (p. 5299) ; la priorité à accorder à la surveillance de l'hygiène générale et de l'environnement de l'écolier et au problème des inadaptations (p. 5299) ; les cantines ; la médecine scolaire et l'orientation scolaire des élèves (p. 5299) ; l'insuffisance de la surveillance des élèves dans les campagnes (p. 5303) ; le rôle des assistantes sociales et des infirmières (p. 5303) ; la nécessité d'augmenter le nombre du personnel et de revaloriser les rémunérations (p. 5303) ; la grave pénurie du personnel administratif médical et para-médical du Ministère de la Santé publique ; l'augmentation des prestations sociales (p. 5277) ; les actions spécifiques en matière de prestations sociales (p. 5277, 5300) ; la faible croissance des prestations familiales (p. 5300) ; le décalage entre le coût de la vie et le niveau des allocations familiales ; les mesures nouvelles en faveur des familles n'acquittant pas d'impôt sur le revenu (p. 5300) ; l'augmentation constante de l'assurance maladie (p. 5278) ; les causes démographiques de la croissance des coûts de santé (p. 5278) ; l'action à entreprendre sur les coûts et les mentalités ; le contrôle de l'hospitalisation ; la révision de la nomenclature ; l'action sur le coût des produits pharmaceutiques ; l'utilisation optimale de la sécurité sociale par les médecins ; l'attitude du corps médical face au pouvoir judiciaire.

Intervention de M. Robert Boulin, Ministre de la Santé publique et de la Population (p. 5278 à 5284) : le rôle de la Commission des comptes de la santé (p. 5278) ; le renforcement des moyens de l'administration de la santé ; la revalorisation de la condition des médecins ; la revalorisation du régime indemnitaire ; la situation des médecins contractuels qui participent au service de la santé scolaire (p. 5279) ; le cas des médecins vacataires ; ses observations sur les infirmières, les assistantes médicales et les infirmières et adjointes de santé scolaires vacataires ; le rôle du laboratoire des actions de santé et du laboratoire de contrôle des médicaments ; l'action des directions d'action sanitaire et sociale ; la politique de la santé ; la formation des personnels sociaux et paramédicaux ; la gratuité des études d'infirmière (p. 5280) ; les crédits de bourses ; le problème de la formation des médecins et des odontologues ; le nombre de postes hospitaliers disponibles pour la participation effective des étudiants en médecine ; les possibilités d'accueil des étudiants après la deuxième année du deuxième cycle ; l'équipement sanitaire et social ; les objectifs du VIe Plan ; les crédits affectés aux unités de soins normalisées (p. 5281) ; le coût de construction des C.H.U. ; la priorité de la recherche médicale dans l'ensemble de la recherche scientifique ; les crédits affectés à l'I.N.S.E.R.M. ; l'importance des secours d'urgence ; la lutte contre la toxicomanie ; la prévention du suicide ; la santé scolaire (p. 5282) ; l'évolution du

budget social de la nation ; le régime général de la sécurité sociale ; l'assurance maladie ; les retraites servies aux personnes âgées ; les dépenses pharmaceutiques ; le problème de l'hospitalisation ; les dépenses en matière d'analyses biologiques ; ses observations sur la convention passée entre les médecins et les caisses de sécurité sociale en matière d'honoraires médicaux et chirurgicaux (p. 5283, 5284).

Intervention de Mlle Dienesch, Secrétaire d'Etat à l'action sociale et à la réadaptation (p. 5284 à 5287) : la mise en œuvre d'une nouvelle conception de l'action sociale ; le programme de périnatalité ; les normes prescrites aux cliniques privées d'accouchement ; le projet de décret sur les centres d'action médico-sociale précoce ; les décrets d'application de la loi sur les certificats de santé ; les modalités de l'équipement des services ; le recyclage des généralistes et du personnel paramédical ; la création de « centres de grossesse à haut risque » ; l'aide sociale à l'enfance (p. 5284) ; la mise en place du « service unifié de l'enfance » ; la réglementation des clubs et équipes de prévention ; l'équipement des crèches et des haltes-garderies ; la nécessité de donner à la femme la liberté du choix de son mode de vie ; le rôle de la « crèche familiale » ; ses observations sur les centres sociaux ; l'action en faveur des foyers de jeunes travailleurs ; l'action sociale en faveur des personnes âgées (p. 5285) ; le maintien à domicile des personnes âgées ; le problème des handicapés ; le statut des centres médico-psychopédagogiques ; l'insertion socio-professionnelle des handicapés adultes ; la carte des équipements sociaux ; le montant de l'allocation versée aux parents d'enfants handicapés non placés dans les établissements agréés (p. 5286) ; la situation des infirmières ; la rénovation pédagogique des écoles d'infirmières ; l'exercice des professions paramédicales ; la formation des travailleurs sociaux ; le rôle des travailleuses familiales (p. 5287).

Reprise de la discussion générale (p. 5287) : la diversité des retraites (p. 5288) ; la prise en compte des années de cotisation jusqu'à trente-sept ans et demi ; l'augmentation de 5 % des pensions liquidées antérieurement à 1972 ; l'appréciation de l'inaptitude au travail effectué ; les femmes ayant élevé trois enfants (p. 5288) ; la retraite des travailleurs indépendants ; les frais de séjour des handicapés majeurs dans des établissements de soins et de rééducation (p. 5288, 5289) ; les mesures prises par le Gouvernement (p. 5289) ; la nécessité d'expliquer au pays la politique sociale ; l'augmentation des dépenses de santé (p. 5291), et notamment du prix de journée ; la suggestion du lancement d'un emprunt destiné à financer les hôpitaux ; la diminution du nombre des médecins par rapport à celui des malades (p. 5291) ; la limitation du nombre d'étudiants en médecine (p. 5292, 5301) ; la possibilité de créer des postes hospitalo-universitaires et d'augmenter le nombre des enseignants (p. 5292) ; le malaise qui règne chez les chefs de clinique et chez les assistants (p. 5301) ; la sous-médicalisation du milieu rural (p. 5301) ; l'existence de groupes médicaux en zones rurales ou semi-rurales (p. 5302) ; l'intérêt de la médecine de groupe ; les centres sanitaires ruraux ; la recherche médicale (p. 5292) ; les mutilés et invalides du travail (p. 5292, 5294) ; l'attribution à leur famille d'une allocation immédiate et d'une rente en cas de décès (p. 5292) ; la communication à la victime du rapport médical d'appréciation du taux d'incapacité permanente (p. 5292, 5294) ; la désignation d'un expert médical (p. 5294) ; les centres hospitaliers régionaux (p. 5292) ; l'importance des hôpitaux secondaires ; la prévention des handicaps à la naissance (p. 5293) ; les ateliers protégés ; les auxiliaire médicaux ; les puéricultrices et les laborantines ; les aides soignantes ; les frais de scolarité des élèves infirmières ; la prévention (p. 5293) ; l'amélioration du secteur hospitalier (p. 5294) ; les trusts pharmaceutiques ; la sécurité sociale minière ; l'âge de la retraite (p. 5295) ; les autorisations de construction d'établissements privés à but lucratif ; l'autorisation de création de trois cliniques chirurgicales et obstétricales près de l'Hôtel-Dieu en 1975 ; la baisse de 30 % des recettes des services de chirurgie ; la diminution du nombre des lits publics ; l'utilisation des crédits destinés aux crèches (p. 5295) ; les médecins des hôpitaux publics ; l'incertitude de leur situation (p. 5296) ; l'abandon des internats régionaux par les étudiants en médecine des C.H.U. ; le personnel médical et administratif du ministère ; les massacres routiers des fins de semaine (p. 5296) ; la procédure du profil médical ; la nationalisation de la fabrication des produits pharmaceutiques ; le thermalisme (p. 5297) ; sa récession depuis les ordonnances de 1967 portant réforme des cures thermales (p. 5297) ; la création de la commission du

Budget 1972

visa de la formation thermale ; la commission consultative du thermalisme social ; le vieillissement des établissements thermaux français ; le taux de la T.V.A. pour les établissements thermaux ; la suppression de l'agrégation d'hydrologie (p. 5297) ; le rôle de la commission de concertation ; la prise en charge du service de santé des îles Wallis et Futuna ; les investissements sanitaires et les investissements sociaux (p. 5299) ; la sécurité sociale (p. 5300) ; le déficit des régimes maladie, accidents du travail et vieillesse ; l'excédent des allocations familiales ; la mise à la charge du régime général du déficit du régime maladie de la S.N.C.F. (p. 5300) ; le déficit des régimes des non-salariés (p. 5300) ; les prestations de vieillesse (p. 5300) ; les actions indirectes en faveur des personnes âgées ; la priorité donnée à la revalorisation des pensions de vieillesse sur l'abaissement de l'âge de la retraite ; l'assurance volontaire (p. 5301) ; l'accroissement du potentiel sanitaire de l'espace rural (p. 5302) ; la « construction canalisée » ; l'exercice de la médecine rurale (p. 5303) ; le recrutement de jeunes médecins acceptant de travailler en milieu rural (p. 5304) ; les maternités rurales ; l'intégration de la médecine de groupe, de la médecine sociale, de la médecine du travail, et de la médecine préventive à l'hôpital rural ; la création d'un certificat de médecine générale en insistant sur la formation obstétricale des médecins prêts à s'installer en dehors des villes ; la possibilité d'assistanat pour les étudiants venant en aide aux médecins ruraux ; l'éventualité d'un service médical obligatoire dans les campagnes ; la réforme de l'inaptitude au travail ; le cas de certains anciens combattants ou prisonniers de guerre ; les accidents de la route (p. 5304) ; les « faux dispensaires » créés dans un but lucratif par des capitaux privés ; l'abus des prescriptions (p. 5305) ; le scandale de la multiplication des dossiers radiologiques ; la lenteur de la liquidation des pensions des assurances vieillesse des travailleurs salariés ; la demande de présentation annuelle d'un bilan des étapes de la réalisation du VIe Plan ; la situation hospitalière dans la région parisienne ; l'insuffisance des investissements matériels et des investissements humains ; la pénurie d'assistantes sociales chargées de la protection maternelle et infantile dans la région parisienne (p. 5306) ; le besoin en crèches de la région parisienne ; les subventions d'investissements accordées à l'assistance publique de Paris ; la reconstruction de l'hôpital Bicêtre ; la restructuration des hôpitaux Bichat, Necker, Laribosière et Saint-Louis ; l'inauguration de l'hôpital de Clamart (p. 5307) ; le malaise du corps médical hospitalier ; la pénurie d'infirmières dans la région parisienne ; l'attente des décrets concernant les statuts des attachés et assistants à temps partiel des hôpitaux et C.H.U. ; les astreintes de garde des chefs de services ; le droit à récupération des gardes ; l'indexation obligatoire des lettres clés hospitalières aux lettres clés des régimes conventionnels (p. 5308) ; la signature d'une convention entre les médecins et les caisses maladie de la sécurité sociale ; la législation sur l'avortement ; l'élargissement des indications de l'avortement médical thérapeutique ; l'établissement d'une charte des personnes âgées ; les avantages liés aux ressources ; le rapport Laroque et le rapport Bloch-Lainé (p. 5308) ; la redevance radio et la redevance télévision (p. 5309) ; le logement des personnes âgées ; les handicapés (p. 5309, 5310) ; les femmes seules, chargées de famille (p. 5309, 5310, 5311) ; les agriculteurs (p. 5309) ; l'excessive rigueur des mutualités agricoles en ce qui concerne les demandes de mise en invalidité ; les commerçants et artisans ; leurs retraites ; les services de la santé publique et leur administration (p. 5310) ; le recrutement par l'E.N.A. ; la création de postes de médecins à plein temps dans les C.H.R. ; le recrutement de travailleuses ou d'aides familiales rurales ; le troisième âge (p. 5311) ; le logement, les loisirs et la santé ; les hôpitaux civils de Mulhouse (p. 5312) ; les veuves des invalides à moins de 85 % ; la retraite mutualiste des anciens combattants ; les anciens d'Algérie, titulaires du titre de reconnaissance de la nation ; le bénéfice de la retraite à soixante ans pour les anciens combattants, prisonniers de guerre ; les conclusions de la Commission de la pathologie de la captivité ; la validation par la sécurité sociale des services accomplis dans l'armée par des engagés volontaires dans les Forces françaises libres (p. 5313) ; la toxicomanie ; la création d'unité de psychiatrie dans les services d'urgence ; le financement des brochures d'information ; l'affectation d'un crédit à l'hôpital Marmottan ; la demande d'un débat au Parlement sur la toxicomanie ; l'amélioration demandée au régime des retraites (p. 5313) ; l'assouplissement des conditions d'attribution d'une retraite anticipée à soixante ans pour les travailleurs inaptes à 50 % ; le paiement

mensuel des retraites d'invalidité (p. 5314) ; le droit à pension ou à secours viager des veuves (p. 5314, 5315) ; l'évolution du nombre des infirmiers et infirmières de toutes catégories (p. 5315) ; la diffusion d'une information sur la profession d'infirmière par l'O.N.I.S.E.P. (p. 5315) ; les bourses d'entretien des élèves infirmières ; les études des monitrices ; le rôle des infirmières (p. 5316) ; la maison de retraite de l'hôpital Fernand Widal de Paris (p. 5316) ; le mauvais entretien de cette maison de retraite ; les problèmes de garde des enfants (p. 5318) ; la charge qui résulte pour les communes de la construction d'une crèche ; la demande de la déduction des frais de garde d'enfant des ressources soumises à l'impôt sur le revenu (p. 5318) ; l'allongement à seize semaines du congé de maternité ; le remboursement à 80 % de l'ensemble des frais médicaux et pharmaceutiques ; la région de l'Est et les projets en souffrance à Mulhouse ; la procédure administrative simplifiée pour les équipements classiques (p. 5319) ; l'augmentation de l'aide aux familles ne pouvant placer dans un institut spécialisé un enfant handicapé ; les centres d'aide par le travail et les ateliers protégés ; l'application de la loi du 13 juillet 1971 concernant l'attribution d'une allocation aux mineurs et majeurs handicapés ; la prise en charge par l'assurance volontaire des frais d'hospitalisation au-delà de trois ans ; l'application plus stricte des lois et arrêtés sur le pourcentage des mutilés de guerre, sur le reclassement des travailleurs handicapés et leur emploi obligatoire ; l'inventaire des possibilités d'emplois par département ; l'étude des postes de travail et de leur adaptation ; la surveillance du classement des handicapés ; la création d'une carte nationale du handicapé ; l'étude d'une politique globale du handicapé ; le statut des assistantes sociales d'Etat ; l'amélioration du début de carrière ; la prise en charge des frais de scolarité (p. 5320) ; le déficit de la branche maladie de la sécurité sociale ; la répression de certains abus, notamment des abus de congés de maladie en cours de maternité ; la réunion d'une table ronde en vue d'éviter les dépenses abusives ; la nécessité d'un plan global de lutte contre l'alcoolisme et les accidents de la route ; les éducateurs d'enfants inadaptés ; leur formation ; les décrets d'application de la réforme hospitalière (p. 5321) ; l'autonomie des établissements de soins privés ; la réforme de la tarification des soins ; la complexité du système de tarification du secteur privé ; la solidarité financière entre le troisième âge aisé et le troisième âge défavorisé (p. 5322) ; la création d'un plan d'épargne de croissance ouvert aux seules personnes âgées de plus de cinquante ans ; les disparités entre les différents régimes de retraites (p. 5323) ; l'unification souhaitable du système des prestations sociales ; l'indexation de l'allocation vieillesse sur le S.M.I.C. ; le logement des personnes âgées ; leurs pensions ; la nécessité d'informer l'opinion et les parlementaires sur le problème des personnes âgées (p. 5324) ; l'association de défense des intérêts des personnes âgées et infirmes (A.D.I.P.A.) ; la réalisation de foyers-villages en Moselle et dans le Lot-et-Garonne, ainsi que dans d'autres départements ; le manque de crédits ; l'hôpital d'enfants de Nancy-Brabois ; l'inaptitude au travail (p. 5325) ; le rôle de l'activité professionnelle ; la création de foyers d'accueil permettant l'adaptation des déficients mentaux ; le placement des débiles profonds et des infirmes sur-handicapés (p. 5326) ; les médecins anesthésistes ; leur nombre insuffisant ; les accidents de la route ; le prix de journée des hôpitaux privés (p. 5327) ; le vaccin anti-grippal ; la situation matérielle du médecin ; la nécessité pour lui de prescrire une ordonnance de médicaments (p. 5328) ; les kinésithérapeutes rééducateurs ; l'allocation d'orphelin ; le troisième âge (p. 5328) ; la mère de famille salariée et sa pension de retraite (p. 5329) ; les délais considérables pour la liquidation des pensions ; la généralisation des pensions ; la généralisation obligatoire des retraites complémentaires ; le prix de journée ; les comités départementaux de vigilance pour l'enfance malheureuse (p. 5330) ; le dépistage systématique des foyers où les enfants sont maltraités ; les mutilés du travail ; l'aide sociale ; la création d'une commission parlementaire d'enquête et de contrôle sur l'hospitalisation en France.

Intervention de M. Boulin, Ministre (p. 5330 à 5334) : l'examen des projets de loi relatifs à la vieillesse et à la famille ; le problème de l'allocation minimum de vieillesse ; le cas des personnes âgées (p. 5330) ; le problème des travailleuses familiales ; l'âge de la retraite ; la situation des veuves ; le financement des hôpitaux ; l'importance de l'hôpital public ; le problème du recours à l'emprunt ; la situation des handicapés ; le cas des mutilés du travail (p. 5331) ; la

Budget 1972

sécurité sociale minière ; le prix de journée ; l'harmonisation du prix de journée entre le secteur public et le secteur privé ; la convention entre la sécurité sociale et les médecins ; le problème du thermalisme ; le personnel médical et paramédical ; sa formation ; le déficit de l'assurance maladie (p. 5332) ; les problèmes relatifs à la région parisienne ; l'assistance publique ; le cas des attachés d'hôpitaux ; le problème des gardes et astreintes ; la revalorisation des lettres-clés ; l'avortement ; le régime vieillesse des non-salariés ; le problème des anciens combattants ; le problème de la drogue et de la toxicomanie ; le contrôle des caisses en matière de retraite vieillesse ; la proposition de loi de M. Godon relative à un plan d'épargne ; la nécessité de l'information ; les médecins anesthésistes ; le prix de journée des maisons de santé privées ; ses observations sur la grippe (p. 5333) ; le Fonds national de solidarité (p. 5334).

Section Commune : *Santé publique et Travail* (p. 5334).

Etat B. — TITRE III : adoption.

Etat C. — TITRE V : autorisations de programme et crédits de paiement ; adoption.

Section II : *Santé publique et Sécurité sociale.*

Etat B. — TITRE III : adoption.

Vote sur le TITRE IV réservé jusqu'à l'examen des crédits des Charges communes.

Etat C. — TITRE V : autorisations de programme et crédits de paiement ; adoption.

TITRE VI : abstention de M. Marcus ; la disproportion des élus de Paris et de la région parisienne (Paris et sa région ayant été défavorisés dans le budget de 1972) ; amendement de M. d'Ornano tendant à réduire les autorisations de programme du titre VI afin de protester contre l'acquisition par l'Institut Pasteur d'un terrain alors qu'il laisse inutilisé un autre terrain qui lui appartient (p. 5334).

Intervention de M. Boulin, Ministre (p. 5335) : la nature de l'Institut Pasteur ; l'équipement d'un laboratoire de biologie moléculaire et des animaleries de Garches et de Paris ; la subvention de fonctionnement destinée à l'Institut Pasteur de Lille et aux instituts Pasteur d'outre-mer et non à l'établissement de Paris.

L'opposition du groupe communiste à l'amendement de M. d'Ornano ; rejet ; amendement de M. Delong tendant à réduire les autorisations de programme du titre VI afin de protester contre la répartition des autorisations de programme affectée aux handicapés (p. 5335).

Intervention de M. Boulin, Ministre (p. 5335) : l'opposition du Gouvernement à l'amendement.

Rejet de l'amendement; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre VI.

Rubrique : « Ex-affaires sociales » ; réduction des crédits.

Etat B. — TITRE III et IV : adoption de la réduction de crédits.

Art. 57 : *Prise en charge par le Ministère de la Santé publique et de la Sécurité sociale du service de santé de Wallis et Futuna ;* adoption.

Après l'article 57 : deux amendements du Gouvernement ; le premier, prononçant la dissolution des organismes de sécurité sociale (F.N.O.S.S.) ; reprise du second amendement (p. 5337).

Intervention de M. Boulin, Ministre (p. 5336) : le transfert des attributions de la F.N.O.S.S. à l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (U.C.A.N.S.S.).

Opposition du groupe socialiste au sujet de cet amendement.

Intervention de M. Boulin, Ministre (p. 5337) : nature juridique de la F.N.O.S.S.

L'opposition du groupe communiste à l'amendement ; adoption au scrutin de l'amendement (p. 5337) ; liste des votants (p. 5336, 5337).

Deuxième amendement du Gouvernement tendant à insérer après l'article 57 un nouvel article portant de 500 à 3.000 F la redevance pour demande d'inscription d'un médicament sur la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables (p. 5337).

Intervention de M. Boulin, Ministre (p. 5337) : la fixation par décret de la redevance qui doit accompagner toute demande de visa de publicité.

Adoption de l'amendement (p. 5337).

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

Section I : *Services généraux. — Formation professionnelle.*

Section II : Jeunesse, sports et loisirs.

Section III : *Journaux officiels.*

Section V : *Conseil économique et social.*

DISCUSSION [27 octobre 1971] (p. 4840).

La création d'un comité d'étude et d'information sur la drogue (p. 4840) ; l'augmentation des tarifs publicitaires du *Journal officiel* ; les moyens de la politique contractuelle de formation professionnelle ; l'augmentation des crédits du fonds d'action pour la formation professionnelle (p. 4841) ; l'importance de la loi relative à la formation permanente ; les résultats positifs de l'expérience de déconcentration des opérations de formation (p. 4842) ; l'action en faveur des femmes reprenant une activité ; l'action en faveur des travailleurs migrants ; la formation professionnelle supérieure au Conservatoire des Arts et Métiers.

Intervention de M. Malaud, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la Fonction publique (p. 4842 à 4844) : la formation professionnelle (p. 4842) ; la situation des apprentis et des jeunes travailleurs; les actions propres à assurer un relèvement du niveau général des qualifications ; la politique de déconcentration ; la formation professionnelle ; la situation des stagiaires en formation (p. 4843) ; la dotation du fonds de la formation professionnelle ; les crédits d'équipement ; l'association nationale pour la formation professionnelle des bassin d'Alsace (p. 4844).

Suite de la discussion générale (p. 4844) : les mutations industrielles et le recyclage des travailleurs ; le danger des conventions avec les organismes patronaux ; le droit à la formation professionnelle (p. 4845).

Section III : *Journaux officiels.* — Etat B. — TITRE III : adoption.

Etat C. — TITRE V : Investissements exécutés par l'Etat : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Section V : *Conseil économique et social.* — Etat B. — TITRE III : adoption.

FONCTION PUBLIQUE

DISCUSSION [25 octobre 1971] (p. 4845).

Les compensations financières en faveur des fonctionnaires parisiens affectés dans les régions (p. 4846) ; la création de deux instituts régionaux d'administration ; la revalorisation des rémunérations des fonctionnaires de la catégorie B ; la démocratisation et la décentralisation du recrutement de l'E.N.A. ; la réforme de l'E.N.A. (p. 4846) ; l'augmentation du poids des charges sociales et des pensions (p. 4847) ; l'impossibilité de connaître les effectifs réels des fonctionnaires ; la dilution des responsabilités à la suite des déconcentrations administratives ; le secret des rémunérations annexes des fonctionnaires ; la faiblesse des crédits destinés à la création des instituts régionaux d'administration ; le coût trop élevé de la réforme de l'E.N.A. (p. 4848) ; le coût des indemnités dues au jury des concours ; l'amélioration des centres de préparation à l'E.N.A. en province ; la création des sections ; l'insuffisance de la réforme.

Intervention de M. Malaud, Secrétaire d'Etat (p. 4849 à 4852) : le problème des rémunérations ; la revalorisation des catégories C et D ; la politique contractuelle dans la fonction publique ; la disparité des effectifs budgétaires et des effectifs réels dans la fonction publique ; la répartition des effectifs de la fonction publique entre les diverses régions ; l'installation d'un prochain institut régional d'administration (p. 4849) ; développement des instituts régionaux d'administration ; la réforme de l'E.N.A. ; le rapport de la commission Bloch-Lainé ; la création d'un second concours à dominante économique à caractère plus scientifique ; la multiplication des centres de préparation en province ; l'harmonisation des carrières de l'ensemble des corps recrutés par l'E.N.A. (p. 4850) ; l'organisation d'une formation professionnelle au sein de la fonction publique ; les actions de perfectionnement et de recyclage ; le rôle du groupe administrations-universités ; les mesures sociales ; la possibilité de faire coïncider la limite d'âge supérieure du concours interne et celle inférieure du tour extérieur ; la mise en place du travail à temps partiel ; l'admission des handicapés au sein de la fonction publique (p. 4851) ; l'activité du comité interministériel des services sociaux des administrations de l'Etat ; les relations internationales de la fonction publique ; les échanges de fonctionnaires entre la Grande-Bretagne et le Marché commun (p. 4852).

Reprise de la discussion générale : la place de la fonction publique dans un

Budget 1972

Etat moderne (p. 4852) ; le malaise de la fonction publique ; le projet de loi sur la formation du personnel communal ; l'absence d'une véritable politique de concertation (p. 4853) ; les discussions sur le reclassement des catégories C et D ; l'augmentation de l'écart entre les rémunérations des fonctionnaires et celles du secteur privé ; les effets des réformes administratives et régionales pour les fonctionnaires (p. 4854) ; le développement de la mobilité dans la fonction publique ; l'allégement de la tutelle administrative et financière ; le développement de la promotion sociale et de la formation professionnelle ; l'admission des handicapés dans la fonction publique ; les problèmes des administrateurs de la ville de Paris (p. 4855) ; le développement du travail à mi-temps ; l'absence de véritable réforme de l'E.N.A. (p. 4855) ; le refus des syndicats de signer le protocole d'accord salarial (p. 4856) ; le rôle du Parlement dans le vote du budget ; le retard des traitements des fonctionnaires par rapport à la hausse des prix ; l'absence de mesures satisfaisantes pour la catégorie B ; la transformation du Conseil supérieur de la fonction publique en simple chambre d'enregistrement ; les problèmes posés par les rémunérations accessoires (p. 4857) ; la situation des ingénieurs des travaux des eaux et forêts ; l'arbitraire du régime des congés dans les D.O.M. ; le problème du droit de grève dans les services publics ; l'obligation d'un service minimum pendant les grèves (p. 4858) ; l'étatisation de la fonction publique à Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 4858).

Intervention de M. Malaud, Secrétaire d'Etat (p. 4858, 4859, 4860) : le projet de loi sur les personnels communaux ; la concertation dans la fonction publique ; le relèvement des rémunérations ; les services sociaux (p. 4858) ; les instituts régionaux d'administration ; le régime des indemnités dans la fonction publique ; la situation des ingénieurs de travaux ; le problème des congés administratifs ; le droit de grève ; la procédure de préavis ; l'étatisation de la fonction publique à Saint-Pierre-et-Miquelon ; la réforme de l'E.N.A. (p. 4859).

Réserve du vote des crédits (p. 4859) ; deux amendements de la Commission tendant à réduire les crédits relatifs à l'E.N.A. (p. 4860) ; rejet des deux amendements.

INFORMATION

DISCUSSION [9 novembre 1971] (p. 5533, 5541).

Les difficultés économiques de la presse (p. 5533, 5538, 5539, 5541) ; la réforme de l'aide à la presse écrite (p. 5534, 5539, 5541) ; la réunion d'une commission de réforme de l'aide ; la réorganisation de la diffusion de la presse à l'étranger (p. 5534, 5536, 5539) ; les difficultés de la S.N.E.P. (p. 5534) ; la création d'un organisme national de l'information ; l'information du public sur l'activité du Gouvernement (p. 5535) ; la création d'un Comité national de l'information ; la création de l'agence française d'images ; les conclusions de la commission Lindon (p. 5536) ; la remise en cause du budget de l'A.F.P. dans les collectifs (p. 5538) ; la disparition de la presse d'opinion (p. 5538, 5539) ; l'augmentation du prix de vente des journaux (p. 5538, 5539) ; la limitation du montant des recettes publicitaires de la télévision (p. 5539) ; l'insécurité dans le métier de journaliste (p. 5540) ; les rapports entre les dirigeants des journaux et les journalistes.

Interventions de M. Limouzy, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des des relations avec le Parlement : les crédits d'abonnement de l'Etat à l'Agence France-Presse ; l'aide à l'exportation de la presse française ; le rôle du fonds culturel (p. 5536) ; le problème de la création d'un office central d'information ; le rôle de l'O.R.T.F. ; la convention passée par l'Office avec le Ministère des Affaires culturelles et le Ministère de l'Education nationale ; le problème de l'aide indirecte à la presse ; les tarifs postaux préférentiels ; la fiscalité de la presse ; ses observations sur la S.O.F.I.R.A.D. et la S.N.E.P. ; le projet d'agence d'images (p. 5537, 5538) ; les projets d'investissements de Radio-Luxembourg ; l'aide aux entreprises de presse ; ses observations sur l'article 39 *bis* du Code général des impôts ; l'influence de la télévision sur le marché publicitaire ; l'avenir de la presse (p. 5542).

Adoption des crédits concernant l'Information (p. 5542).

PLAN ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DISCUSSION [25 octobre 1971] (p. 4860).

La réduction à 5,3 % du taux de croissance (p. 4860) ; l'obligation pour le Commissariat de suivre l'exécution du Plan ; les résultats de la politique d'aménagement du territoire ; l'absence de centre de décision au niveau régional ; la stabilité des crédits du F.I.A.T. (p. 461) ; l'activité du centre d'étude des revenus et des coûts ; l'amélioration des conditions de préparation du Plan (p. 4862) ; l'impossibilité d'atteindre les objectifs fixés ; l'insuffisance du budget des primes ; la lenteur apportée au règlement de ces primes ; les grands aménagements touristiques ; l'exemple du développement du Mezzogiorno italien (p. 4863) ; le sous-développement de certaines régions françaises ; la création d'un axe Centre Europe-Atlantique ; la réforme du système de financement (p. 4864) ; la réforme des organismes de crédit de l'Etat.

Intervention de M. Bettencourt, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé du Plan et de l'Aménagement du territoire (p. 4865 à 4869) : la régionalisation du Plan ; le caractère des programmes régionaux de développement et d'équipement ; les politiques de conversion ; le développement urbain ; le rôle des préfets de région ; la mise en œuvre du VIe Plan ; la conséquence de la situation internationale ; l'incidence des décisions américaines sur le volume des échanges internationaux ; la situation de l'emploi (p. 4865, 4866) ; l'importance des investissements dans le budget de 1972 ; l'évolution des revenus nominaux des prix ; la compétitivité des produits français ; la lutte contre l'inflation ; la politique d'aménagement du territoire ; la comparaison entre les aides accordées en France et dans les autres pays ; la rénovation rurale ; l'aménagement touristique du Languedoc-Roussillon ; l'augmentation des primes au développement ; la régionalisation du budget (p. 4867) ; l'adaptation du système d'aide au développement régional ; l'action des sociétés de développement régional ; la coopération communautaire en matière d'aménagement du territoire ; la création d'un groupe de politique régionale à l'échelon communautaire chargé de coordonner les objectifs et les méthodes des Etats membres en matière de politique régionale ; la répartition géographique des activités tertiaires ; les limites de la croissance de la région parisienne (p. 4868) ; le contrôle de la construction de bureaux dans la région parisienne (p. 4869).

Reprise de la discussion générale : la rigidité du système des primes (p. 4869) ; la concurrence entre les Six pour attirer les entreprises étrangères ; les résultats modestes de la politique communautaire ; l'échec des négociations sur la création d'un budget communautaire d'aides par bonifications ; les liens entre l'aménagement du territoire et l'urbanisation ; le développement des villes petites et moyennes (p. 4870) ; les avantages des grandes villes ; la régionalisation du Plan ; l'organisation de l'espace urbain et rural ; la création d'un fonds de rénovation rurale ; le régime des aides à l'industrialisation régionale (p. 4871) ; les difficultés de la décentralisation des activités tertiaires (p. 4871, 4872, 4876) ; la nécessité des réformes des structures locales (p. 4871) ; la non-réalisation des objectifs du Ve Plan (p. 4872) ; le peu d'efficacité du Plan ; le manque d'équipements collectifs ; la situation de l'emploi en Moselle ; le pourcentage supérieur d'aide offert aux industriels en Allemagne ; l'égalité des chances au sein de la C.E.E. ; l'harmonisation du mode d'attribution des primes (p. 4873) ; l'assouplissement des conditions d'attribution des primes ; l'expansion déséquilibrée des diverses branches de l'économie ; la dégradation des conditions économiques dans de nombreuses régions françaises ; la nécessité d'un pouvoir socialiste pour réaliser un véritable aménagement du territoire (p. 4874) ; la politique annoncée par le Président de la République pour la Bretagne ; les propositions du parti communiste pour les régions françaises ; la reconversion minière en Auvergne (p. 4875) ; le caractère insuffisamment prospectif de la politique d'aménagement du territoire ; la réduction des crédits d'études ; l'absence de contrôle sur les entreprises ayant reçu des aides ; le non-respect par les promoteurs du schéma directeur de la région parisienne (p. 4876) ; les conditions de réalisation du complexe de Fos ; le dépeuplement des Ardennes ; le désenclavement routier des Ardennes ; la création d'une route internationale Paris, Ardennes, Liège, Cologne ; la situation des régions frontalières de la Moselle (p. 4877) ; la création d'usines le long de la frontière ; l'augmentation du

Budget 1972

nombre des frontaliers français travaillant en Allemagne ; la modification du système des aides à partir du 1er janvier 1972 (p. 4878) ; l'industrialisation des départements frontaliers de l'Est (p. 4878) ; l'influence économique de l'Allemagne en Alsace-Lorraine ; les problèmes de la zone « Flandre-Lys » et de la ville d'Hazebrouck (p. 4879) ; la mauvaise répartition des aides de l'Etat ; le nombre d'entreprises ayant quitté la région parisienne (p. 4880) ; l'allégement de la procédure d'obtention des primes de décentralisation ; la situation difficile du département de l'Ardèche ; l'aménagement de l'espace rural et l'aide aux collectivités locales ; la défense d'un espace rural protégé (p. 4881) ; la continuation de la croissance de la région parisienne ; la définition des villes moyennes (p. 4882) ; les encouragements aux extensions d'entreprises ; l'efficacité des mesures prises en faveur des régions frontalières ; l'implantation d'une usine Michelin à l'étranger ; l'urgence des mesures exceptionnelles prises en faveur de la région de Wissembourg (p. 4883).

Intervention de M. Bettencourt, Ministre délégué (p. 4883, 4884) : le problème des zones frontalières ; le classement en zone II de la frontière du nord-est de Longuyon à Bitschwiller ; les prêts à long terme du F.D.E.S. aux entreprises réalisant en Alsace et en Lorraine des programmes d'investissement ; l'harmonisation européenne des aides au développement régional (p. 4884) ; le problème des Ardennes ; l'équipement des zones industrielles des Aychelles et de Charleville ; la voie rapide Charleville-Mézières-Sedan (p. 4884).

Le sort des régions de la côte Atlantique (p. 4884) ; la situation des régions frontières de la Suisse.

Intervention de M. Bettencourt, Ministre délégué (p. 4885 à 4887) : le problème des régions périphériques ; la limite des aides à l'intérieur de la zone centrale ; la comparaison entre le système français et le système soviétique (p. 4885) ; ses observations sur la brochure « le scénario de l'inévitable » ; le schéma directeur de la région parisienne ; le problème des agréments donnés aux bureaux « en blanc » ; la décentralisation des banques et des assurances ; ses observations sur Fos ; l'absence d'aide à la société Solmer ; la construction de très grands ensembles dans les villes.

Etat B. — Section VI : *Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité* (p. 4887) ; adoption des crédits du titre III ; amendement de la Commission tendant à réduire les crédits du titre IV ; la mission du Centre national d'information pour la productivité des entreprises ; l'abattement des crédits du C.N.I.P.E. pour l'inviter à plus de rigueur dans sa gestion.

Intervention de M. Bettencourt, Ministre délégué (p. 4887, 4888) : le centre national d'information pour la productivité des entreprises (C.N.I.P.E.) ; l'information économique régionale ; le manque d'objectivité des informations du C.N.I.P.E. (p. 4888).

Rejet de l'amendement ; adoption du titre IV.

Après l'Art. 57 : amendement de M. Lebas tendant à obliger le Ministre à présenter un bilan de la décentralisation, notamment dans le secteur tertiaire ; l'application de la loi sur la décentralisation des locaux industriels et commerciaux.

Retrait de l'amendement ; amendement de l'amendement ; amendement de M. Lebas tendant à modifier les conditions d'octroi des aides en faveur des petites et moyennes entreprises (p. 4889).

Interventions de M. Bettencourt, Ministre délégué (p. 4889) : l'information du Parlement ; l'application de la loi sur la redevance dans la région parisienne ; les conditions pour bénéficier d'une aide.

Retrait de l'amendement; amendement de M. Lebas tendant à demander au Ministre d'intervenir en faveur de l'unification des aides au sein de la C.E.E. (p. 4890) ; la limitation des aides à 20 % ; les exonérations fiscales modifiant la concurrence ; le problème des taux de change ; la nécessité d'une négociation sur l'ensemble des problèmes (p. 4890) ; l'alignement de la France sur le système des aides de ses partenaires (p. 4891).

Interventions de M. Bettencourt, Ministre délégué (p. 4890, 4891) : l'opposition du Gouvernement à l'amendement de M. Lebas ; la diversité des systèmes d'aides sur le plan européen ; retrait de l'amendement (p. 4891).

PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

DISCUSSION [8 novembre 1971] (p. 5508, 5519).

La répartition des crédits affectés à la protection de la nature entre plusieurs Ministères (p. 5508) ; la pollution de l'eau (p. 5508, 5523) ; la pollution de l'air (p. 5508, 5509) ; la prise en compte des coûts externes (p. 5509) ; la nécessité de la prévention ; la part du budget consacrée à la protection de la nature et de l'environnement (p. 5509, 5510, 5520, 5521, 5524) ; la rentabilité de la lutte contre les nuisances (p. 5510) ; les inconvénients de l'exploitation de la bauxite dans les Alpilles (p. 5515) ; l'urbanisation de la région de Fos (p. 5516) ; le reboisement (p. 5517) ; le rôle des agriculteurs dans la protection de la nature (p. 5517) ; la pollution des mers (p. 5519) ; la protection du littoral méditerranéen (p. 5520) ; le programme du parti communiste sur le problème des nuisances (p. 5520) ; la lutte contre le bruit (p. 5521, 5524) ; les dangers de l'exploitation des carrières et sablières (p. 5522) ; le maintien des jardins familiaux ; la pollution dans les régions minières ; l'application des textes réglant les problèmes de pollution (p. 5523) ; la pollution visuelle (p. 5524) ; la valeur de l'eau et de l'air (p. 5525).

Interventions de M. Robert Poujade, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé de la protection de la nature et de l'environnement : ses observations sur le discours prononcé le 10 juin 1970 par le Président de la République ; la possibilité de lutter pour l'environnement sans éliminer l'industrialisation et la modernisation du pays ; la préservation des éléments physiques constitutifs de l'environnement ; l'importance de l'épuration ; la pollution atmosphérique (p. 5511) ; la protection des sources d'air pur ; l'obligation de collecte et de traitement des ordures ; la nécessité d'imposer une taxe spécifique à la mise en vente des produits qui, après usage, constituent des résidus difficiles à éliminer ; le coût de la lutte contre les pollutions ; la mise en valeur des éléments psychologiques et sociaux constitutifs de l'environnement ; ses observations sur l'espace (p. 5512) ; le maintien des équilibres naturels ; la création d'activités dans les espaces ruraux menacés d'abandon ; la détérioration des paysages ; le problème de l'environnement sur le plan international (p. 5513) ; la nécessité d'inculquer une conscience neuve de l'environnement ; la possibilité d'insérer dans les disciplines existantes les préoccupations de protection de la nature et d'ouverture sur la perception qualitative du cadre de vie ; la répartition des crédits ; le fonds d'intervention et d'action pour la nature et l'environnement (F.I.A.N.E.) (p. 5514) ; l'évaluation de l'effort français en faveur de l'environnement par habitant ; la mission interministérielle pour la protection et l'aménagement de l'espace naturel méditerranéen (p. 5515) ; l'interdisciplinarité de l'environnement ; le maintien d'une économie agricole dans les régions dites marginales ; l'opération « Lot rivière claire » ; ses observations sur Fos ; ses observations sur les Baux ; le cahier des charges de la concession Péchiney ; les menaces sur la mer (p. 5525) ; le projet international dénommé Ramoge (Saint-Raphaël, Monaco, Gênes) de lutte contre la pollution maritime ; l'organisation des agences du bassin françaises ; l'aménagement urbain ; la défense des sites ; le problème du bruit ; ses observations sur l'île de Porquerolles et la forêt méditerranéenne ; le problème des carrières ; leur régime juridique ; l'importance des jardins familiaux ; le rôle des paysagistes (p. 5526) ; l'importance des nappes phréatiques ; ses observations sur le F.I.A.N.E. ; le fonctionnement des agences de bassin ; le taux de la redevance ; l'attitude des Charbonnages de France ; le rôle des préfets ; le coût des nuisances d'une société moderne (p. 5527, 5528).

Etat C. — TITRE V : adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement (p. 5528).

TITRE VI : la protection de l'île de Porquerolles ; la pollution de l'Aisne.

Intervention de M. Poujade, Ministre délégué auprès du Premier Ministre : le problème de l'industrie sucrière ; la construction de bassins de décantation ; la politique d'acquisition foncière de l'Etat dans l'île de Porquerolles (p. 5528).

Adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre VI (p. 5528).

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

Section II : *Jeunesse, Sports et Loisirs.*

DISCUSSION [6 novembre 1971] (p. 5467).

La progression du budget (p. 5468, 5470, 5475, 5477, 5480, 5482) ; la priorité donnée aux sports scolaires (p. 5468, 5476, 5477, 5480, 5481, 5482) ; l'augmentation du nombre des

Budget 1972

professeurs d'éducation physique (p. 5468, 5478, 5479, 5481) ; l'augmentation du nombre des conseillers pédagogiques (p. 5468, 5470, 5474) ; l'amélioration de la situation des inspecteurs de la jeunesse et des sports ; l'insuffisance des subventions en regard des coûts réels des équipements (p. 5469) ; la formation des animateurs bénévoles ; l'utilité des Jeux Olympiques (p. 5469, 5483) ; le problème des cinq heures d'éducation physique dans l'enseignement secondaire (p. 5469, 5470, 5483) ; la notion de loisirs (p. 5471).

Intervention de M. Comiti, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (p. 5471 à 5474) : les dépenses en personnel ; le fonctionnement des installations ; le transport des élèves (p. 5471) ; la participation française aux Jeux Olympiques de Sapporo et de Munich ; les offices franco-allemand et franco-québecois ; le problème des équipements ; la lutte contre la drogue ; la troisième loi de programme ; la politique d'industrialisation des équipements ; ses observations sur les piscines (p. 5472) ; le rôle des gymnases industrialisés ; le programme en matière de foyers-clubs de jeunes ; le développement du tiers temps à l'école élémentaire ; le rôle du conseiller pédagogique ; le développement de la natation (p. 5473) ; l'objectif des cinq heures d'éducation physique et sportive par semaine ; le dialogue avec les fédérations et les associations qui représentent le sport et les mouvements de jeunesse (p. 5474).

Reprise de la discussion générale : l'instauration du tiers temps pédagogique (p. 5474) ; le dévouement des responsables bénévoles ; l'utilisation à plein temps des équipements (p. 5475) ; la concentration des achats de matériels ; l'échec à Helsinki de la politique de l'élite restreinte (p. 5476) ; la privatisation du sport (p. 5476, 5480, 5481) ; les discriminations sociales à l'égard de la pratique du sports ; le programme du parti communiste pour les problèmes de la jeunesse et des sports (p. 5477) ; les trois aspects que recouvre la notion de sport (p. 5478) ; le développement du sport en milieu rural ; la formation des animateurs (p. 5479) ; le rôle de l'institut national d'éducation populaire ; le besoin d'information de la jeunesse ; la création d'un concours de pronostics sur le football (p. 5481) ; la différence entre l'éducation physique et l'éducation sportive (p. 5484) ; le rôle et l'utilité de l'Association sportive universitaire ; les mauvais résultats du sport français sur le plan international ; l'insuffisance des crédits affectés à l'organisation des loisirs (p. 5485) ; l'insuffisance des subventions accordées aux associations (p. 5486).

Intervention de M. Comiti, Secrétaire d'Etat (p. 5486 à 5488) : les propositions du parti communiste ; ses observations sur la circulaire du 9 septembre 1971 (p. 5486) ; l'école laïque ; les mouvements de jeunesse ; les rapports du Secrétaire d'Etat avec la fédération des maisons de jeunes et de la culture ; le Centre d'information de la jeunesse ; ses observations sur l'O.N.I.S.E.P. ; les concours de pronostics ; le tiers temps pédagogique ; l'éducation physique dans le secondaire ; le problème dans l'enseignement supérieur ; l'opération Optimist ; ses observations sur les jeunes de France (p. 5487) ; la subvention à la fédération française de ski ; les méthodes de l'A.S.S.U. ; la création de nouvelles U.E.R. en particulier à Montpellier ; le rôle des inspecteurs de la jeunesse et des sports ; la possibilité de placer les centres aérés près des écoles maternelles et des écoles primaires (p. 5488).

Adoption des crédits de la section II des Services du Premier Ministre (Jeunesse, Sports et Loisirs) (p. 5489).

OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE

DISCUSSION [8 novembre 1971] (p. 5493).

Le contrat de programme entre l'O.R.T.F. et l'Etat (p. 5494, 5496, 5501) ; la situation financière (p. 5494) ; l'amélioration de la gestion du service des redevances (p. 5494, 5502) ; la place de l'O.R.T.F. sur le marché publicitaire (p. 5494, 5498, 5500) ; la réorganisation des services commerciaux ; la publicité clandestine à la télévision ; la réforme des méthodes de gestion (p. 5495) ; la réforme du statut du personnel (p. 5495, 5499, 5500) ; l'action régionale ; les émissions vers l'étranger; la mise en place d'une troisième chaîne de télévision (p. 5495, 5499) ; le contrôle du Parlement sur l'O.R.T.F. (p. 5496, 5498, 5502).

Intervention de M. Chaban-Delmas, Premier Ministre (p. 5497, 5498) : l'objectivité et l'exactitude de l'information sous le contrôle du conseil d'administration; le rôle de la commission présidée par M. Paye ; l'autonomie de gestion ; le contrat de pro-

gramme conclu avec l'O.R.T.F. ; la limitation de l'accroissement de la publicité de marques à la télévision ; ses observations sur la redevance ; la mission de service public de l'Office ; le contrôle exercé par le Parlement (p. 5497) ; la participation de l'O.R.T.F. à une société pour l'étude et la distribution de vidéo-cassettes (p. 5498).

Reprise de la discussion : l'application de la T.V.A. aux recettes de l'O.R.T.F. (p. 5498, 5501) ; l'objectivité des informations (p. 5498, 5501) ; le sort des pigistes (p. 5499, 5501) ; l'amélioration des programmes de la télévision (p. 5501, 5502) ; la décentralisation à Rennes du centre national des redevances (p. 5502, 5503).

Intervention de M. Limouzy, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des relations avec le Parlement (p. 5503 à 5507) : le contrat de programme ; la couverture du territoire par la deuxième chaîne « couleur » de télévision ; le financement et l'installation de réémetteurs destinés à éliminer la plus grande partie des « zones d'ombre » ; la troisième chaîne de télévision ; l'effort entrepris vers l'étranger (p. 5503) ; ses observations sur la station locale expérimentale de Nancy ; le problème des territoires et départements d'outre-mer ; le développement de la station de Chypre ; le problème de la publicité ; la question des recettes commerciales (p. 5504) ; la création, par l'Office, d'un fonds spécifique d'intervention qui alloue des subventions ; le rapport de M. Paye ; l'application de la T.V.A. à l'Office ; le contenu des programmes ; ses observations sur l'émission de Decazeville ; ses observations sur le manifeste des réalisateurs ; le centre national de redevances de Rennes (p. 5505) ; le contrat de programme passé avec l'O.R.T.F. ; les pouvoirs du Parlement (p. 5506) ; ses observations sur la commission prévue par l'article 8 du statut (p. 5507).

Adoption de la ligne 100 de l'Etat E relative à la redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs (p. 5507) ; l'opposition du groupe communiste ; réserve de l'art. 30 (Etat E) jusqu'au vote sur l'ensemble de l'Etat E relatif aux taxes parafiscales (p. 5508).

TERRITOIRES D'OUTRE-MER

DISCUSSION [3 novembre 1971] (p. 5192).

L'accroissement de 20 % du budget des T.O.M. ; la majoration de la subvention au F.I.D.E.S. ; la forte poussée démographique ; l'effort particulier pour la Polynésie (p. 5193) ; la réforme communale en Polynésie ; le développement du tourisme dans les T.O.M., et en Polynésie plus spécialement ; le déséquilibre des structures économiques en Polynésie dû à la création du centre d'expérimentation du Pacifique (p. 5194) ; l'implantation d'une antenne du C.N.E.X.O. à Tahiti (p. 5199) ; l'organisation de la pisciculture et de l'aquaculture dans les lagons des îles Tuamotou (p. 5199) ; la suppression du courrier de la Compagnie des Messageries maritimes à destination des îles Marquises (p. 5202) ; la Nouvelle-Calédonie ; l'augmentation des exportations de nickel ; l'inflation en Nouvelle-Calédonie ; la spéculation immobilière et foncière (p. 5194) ; les trois sociétés ayant des projets d'exploitation du nickel en Nouvelle-Calédonie ; la Cofimpac ; la société « Le Nickel » (p. 5197) ; et la banque Rothschild ; l'afflux des travailleurs immigrés (p. 5202) ; les dangers de l'excédent de travailleurs célibataires (p. 5202) ; la prise en charge par l'Etat des fonctionnaires territoriaux (p. 5193) ; l'état récapitulatif de l'effort financier consacré aux T.O.M. ; le territoire des Afars et des Issas (p. 5194) ; la chasse sous-marine et la nécessité de protéger les coraux et les poissons (p. 5194) ; l'archipel des Comores ; les Terres australes et antarctiques françaises ; le raid glaciologique en Terre Adélie ; le territoire de Wallis et Futuna (p. 5194) ; la destruction de la palmeraie de Wallis ; le tourisme dans les îles la Société.

Intervention de M. Messmer, Ministre d'Etat, chargé des Départements et Territoires d'outre-mer (p. 5195, 5196, 5197) : le pouvoir d'achat aux Comores et à Saint-Pierre-et-Miquelon ; la prise en charge par l'Etat d'une nouvelle tranche de 20 % de la fonction publique de Polynésie française ; l'hôpital de Moroni ; le service de santé et des grandes endémies des îles Wallis et Futuna ; les subventions de l'Etat aux Nouvelles-Hébrides, à Saint-Pierre-et-Miquelon, aux Terres australes et antarctiques (p. 5195) ; les bourses d'enseignement supérieur ; l'aide à l'équipement hôtelier ; l'action du F.I.D.E.S. ; l'amélioration de l'hydraulique dans le territoire des Afars et des Issas ; l'assainissement de la ville de Djibouti ; la construction de l'hôpital français de Port-Vila ; le port de Saint-Pierre ; la digue

Budget 1972

de Miquelon ; les travaux de l'hôpital de Sia à Wallis et Futuna (p. 5196, 5197).

Reprise de la discussion générale (p. 5197) : l'enseignement des langues et cultures mélanésiennes (p. 5197) ; le refus du F.I.D.E.S. d'aider l'Institut français du café et le centre d'expérimentation agricole de Nessadiou ; Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 5198) ; le quai en eau profonde ; l'aménagement du port et de la ville de Saint-Pierre ; la cale-abri de Miquelon ; le centre sportif et socio-culturel (p. 5198) ; la formation professionnelle à Wallis et Futuna (p. 5199) ; les cadres administratifs de ce territoire ; l'absence de radiodiffusion ; la nécessité d'une liaison aérienne régulière entre Wallis et Futuna ; l'élection de M. Pouvanaa Oopa, sénateur de la Polynésie (p. 5200).

Intervention de M. Messmer, Ministre d'Etat (p. 5200, 5201) : l'enseignement des langues vernaculaires dans les écoles du premier et du second degré ; ses observations sur la société Le Nickel ; la situation des salariés en Nouvelle-Calédonie ; les crédits du F.I.D.E.S. ; le statut des Nouvelles-Hébrides ; le problème du statut des territoires d'outre-mer ; ses observations sur le cas de M. Pouvanaa Oopa (p. 5200) ; la procédure d'attribution des crédits du F.I.D.E.S. ; l'application à Saint-Pierre-et-Miquelon de la loi Debré ; le problème de la fonction publique ; ses observations sur la société Inter-Pêche ; la recherche pétrolière ; ses observations sur les richesses marines des eaux qui baignent les archipels ou les atolls de la Polynésie française ; le développement du tourisme ; la formation professionnelle ; la non-couverture des îles Wallis et Futuna par les émissions radiophoniques de l'O.R.T.F. ; la mise en place en Nouvelle-Calédonie d'un réémetteur (p. 5201).

Etat B. — TITRES III et IV : *Dépenses ordinaires des services civils. — Mesures nouvelles.*

Etat C : *Autorisations de programme et crédits de paiement applicables aux dépenses en capital.*

TITRE VI : *Subventions d'investissements accordées par l'Etat* (p. 5201) ; l'aménagement aux Comores d'un aérodrome pour quadriréacteurs ; la prise en charge par le Ministère de la Santé publique de l'hôpital de Moroni.

Intervention de M. Messmer, Ministre d'Etat (p. 5202, 5203) : la politique agricole, la garantie des investissements ; la prise en charge de l'hôpital de Moroni aux Comores ; le déséquilibre démographique de la Nouvelle-Calédonie ; le développement industriel et minier de cette île ; les difficultés des relations inter-îles en Polynésie (p. 5203), le problème des palais de justice dans les T.O.M. (p. 5203).

Adoption des titres III et IV de l'Etat B (p. 5203) ; le palais de justice de Papeete ; son état de délabrement ; adoption du titre VI de l'état C (p. 5204).

TRANSPORTS

I. — SECTION COMMUNE. — II. — TRANSPORTS TERRESTRES.

DISCUSSION [6 novembre 1971] (p. 5448).

Les dépenses d'intervention en faveur de la S.N.C.F. (p. 5448, 5450, 5459) ; l'amélioration de la gestion de la S.N.C.F. ; les avantages de l'autonomie de gestion accordée à la S.N.C.F. ; la fermeture de lignes de chemin de fer (p. 5448, 5452, 5460) ; le déficit de la R.A.T.P. (p. 5449, 5450) ; les transports urbains dans les grandes villes de province (p. 5449, 5453, 5454, 5456, 5458) ; la concurrence entre la S.N.C.F. et les transporteurs routiers (p. 5449, 5451, 5452) ; la réglementation des horaires de conduite des conducteurs de poids lourds (p. 5449, 5453, 5457) ; la réglementation de la charge maximale par essieu (p. 5450, 5451, 5453) ; les conditions de transport des personnes (p. 5450, 5451, 5453, 5455, 5456, 5458) ; les conditions de la circulation dans la région parisienne (p. 5451) ; les transports en commun dans la région parisienne (p. 5451, 5459) ; la coordination du rail et de la route (p. 5451, 5452) ; la péréquation et la publicité des tarifs de la S.N.C.F. (p. 5452) ; la diminution de la vitesse commerciale des autobus (p. 5453) ; la nécessité d'une réorganisation démocratique des transports dans la région parisienne (p. 5454) ; la diminution du nombre des usagers de la R. A. T. P. ; les revendications du personnel de la R. A. T. P. ; le problème de la sécurité routière ; la signalisation routière (p. 5456) ; la limitation de la vitesse sur les routes ; l'aide de l'Etat aux villes de province pour résorber le déficit des transports en commun (p. 5458) ; la T.V.A. versée par les entreprises de transports en commun (p. 5458) ; les différents types de transports urbains (p. 5458, 5459) ;

la mise en œuvre de nouveaux moyens de transport : aérotrain, turbotrain (p. 5459, 5460) ; le choix du tracé de la première ligne d'aérotrain (p. 5459) ; les revendications du personnel de la S.N.C.F. (p. 5460).

Interventions de M. Chamant, Ministre des Transports (p. 5452) : le plan Leber ; la répartition autoritaire du trafic entre le rail et la route ; (p. 5460 à 5465) : la décision de réaliser le turbotrain sur une infrastructure nouvelle entre Paris et Lyon ; la présence des représentants de la C.G.T. au conseil d'administration de la S.N.C.F. ; la limitation des dépenses de fonctionnement ; la progression des dépenses d'équipement ; l'augmentation des effectifs à l'aviation civile (p. 5460) ; le problème des transports urbains ; ses observations sur le nouveau mode de transport Urba ; la liaison entre Lille et la ville nouvelle d'Ascq ; le problème des grandes villes de province ; le problème de la fiscalité ; le contrat de programme passé entre l'Etat et la R.A.T.P. ; la subvention versée à la ville de Toulouse (p. 5461) ; les problèmes posés par les transports parisiens ; les responsabilités de la puissance publique et des entreprises de transport ; la politique tarifaire ; l'effort en matière d'investissement ; la distinction entre la S.N.C.F. - banlieue et la R.A.T.P. (p. 5462) ; la desserte des villes nouvelles d'Evry, Cergy, Trappes, Saint-Quentin ; la liaison par aérotrain entre Cergy et la Défense ; le problème de l'arrêt à Sartrouville ; la mise en service de la ligne de la branche Est du R.E.R. et de la section Défense-Etoile ; le prolongement de la ligne n° 8 de Maisons-Alfort jusqu'au carrefour de l'Echat ; l'achèvement de la section Défense-Saint-Germain du R.E.R. ; le prolongement de la ligne n° 13 jusqu'à Miromesnil (p. 5463) ; ses observations sur la situation de la S.N.C.F. (p. 5463) ; la diminution de la subvention forfaitaire d'équilibre versée à la S.N.C.F. ; le trafic des marchandises ; le trafic des voyageurs ; le transfert sur route de certains services omnibus de voyageurs ; l'exécution du contrat de programme pour 1972 ; le problème de la sécurité routière (p. 5464) ; l'utilisation du « contrôlographe » ; ses observations sur l'essieu de treize tonnes ; ses observations sur le plan d'adaptation économique et social relatif à la batellerie (p. 5465).

Reprise de la discussion générale : le problème des transporteurs de la vallée de la Maurienne (p. 5465).

Intervention de M. Chamant, Ministre (p. 5465, 5466) : la libération de la zone courte ; le contingent routier ; le contrat de programme entre l'Etat et la S.N.C.F.

Adoption des crédits du Ministère des Transports (Section commune et Transports terrestres) (p. 5466).

III. — Aviation civile

DISCUSSION [15 novembre 1971] (p. 5679, 5685).

Les quatre grands programmes de construction aéronautique (p. 5680) ; la construction du *Concorde* (p. 5680, 5688) ; la construction de l'*Airbus* (p. 5680, 5688) ; la production en série du *Mercure* ; la construction par la S.N.E.C.M.A. d'un moteur (p. 5680) ; la construction et l'équipement des aérodromes (p. 5681) ; les résultats financiers des compagnies aériennes ; les risques de stagnation du transport aérien ; le coût et l'amortissement des travaux de recherche pour le *Concorde* (p. 5682) ; les problèmes posés par la commercialisation du *Concorde* (p. 5682, 5686, 5688, 5692) ; les conflits sociaux dans la navigation aérienne (p. 5682) ; les revendications du personnel de la météorologie nationale (p. 5682) ; l'achat par Air France d'avions français en priorité (p. 5683) ; les menaces pesant sur l'expansion de la compagnie Air France (p. 5683) ; la concurrence entre les compagnies aériennes (p. 5686) ; l'amélioration des transports intérieurs ; le renouvellement de la flotte aérienne des P.T.T. ; l'insuffisance des crédits destinés aux aéro-clubs ; les équipements de sécurité des aérodromes (p. 5687) ; le regroupement des services des compagnies françaises ; l'amélioration de la situation du personnel de l'aviation civile ; les relations aériennes entre la Corse et le continent ; les inconvénients présentés par l'usage des « no show » (p. 5688) ; les résultats de l'enquête sur l'accident de la *Caravelle* Ajaccio-Nice.

Intervention de M. Jean Chamant, Ministre des Transports : la mise en service d'avions gros porteurs ; la nécessité d'adapter nos moyens en personnel, en matériel et en infrastructure à l'expansion du trafic ; le développement des industries aéronautiques et électroniques ; la situation actuelle du transport aérien ; le contrôle de la circulation aérienne ; la crise du transport aérien ; la concurrence entre les compagnies régu-

Budget 1972

lières et les compagnies de charters ; les problèmes de l'environnement (p. 5689) ; la lutte contre le bruit ; la possibilité d'une loi-cadre à ce sujet ; la situation de l'industrie aéronautique française ; les programmes *Airbus*, *Mercure* et *Concorde* (p. 5689) ; le problème du bruit fait par l'appareil supersonique ; l'atterrissage de l'avion supersonique sur les aéroports américains ; la coopération industrielle et technologique en vue de l'avion supersonique de la deuxième génération ; l'accord entre la S.N.E.C.M.A. et la General Electric (p. 5691, 5692).

Etat B. — TITRE III : adoption.

TITRE IV : le rétablissement d'une ligne directe Quimper-Paris (p. 5692) ; adoption.

Etat C. — TITRE V : amendement de M. Servan-Schreiber tendant à réduire les crédits destinés au *Concorde* (p. 5692) ; l'inadaptation du *Concorde* au marché international ; la nécessité de reporter les crédits sur la construction de l'*Airbus*.

Intervention de M. Chamant, Ministre : ses observations sur le *Concorde* et les paroles de M. Servan-Schreiber ; ses observations sur l'article de M. Servan-Schreiber dans *le Monde* (p. 5693) ; le prix du billet sur le *Concorde* ; le programme *Airbus* ; la réalisation de l'avion supersonique de la deuxième génération (p. 5694).

Retrait de l'amendement (p. 5695) ; adoption des autorisations de programme et des crédits de paiement des titres V et VI (p. 5695).

IV. — MARINE MARCHANDE

DISCUSSION [15 novembre 1971] (p. 5668)

L'équilibre du budget de l'Etablissement national des invalides de la marine (p. 5668) ; la spécificité du régime de Sécurité sociale des marins ; la situation difficile des petits et moyens chantiers de construction navale ; la situation de l'armement au commerce (p. 5668, 5669, 5673) ; la suppression de la dotation en capital pour les compagnies nationales de navigation (p. 5668, 5673) ; le prix du carburant pour les bateaux de pêche (p. 5669, 5670, 5676) ; l'aide à la construction des bateaux de pêche (p. 5669, 5672) ; la communautarisation des eaux de 5672) ; les crédits accordés à la Société nationale de sauvetage (p. 5669, 5671, 5672) ; le déficit de la balance des frets et passages (p. 5669, 5672) ; les mesures à prendre pour remédier à ce déficit (p. 5669) ; les pertes de recettes dues au double marché des changes (p. 5670) ; l'aide au cabotage (p. 5670, 5673) ; les remèdes à apporter au déficit de la balance commerciale des produits de la mer (p. 5670) ; le retard des dossiers de reconversion au F.E.O.G.A. (p. 5670) ; le malaise social dans la marine marchande (p. 5671, 5673) ; la revalorisation des pensions de marins (p. 5671, 5672, 5673, 5675) ; les bonifications d'intérêts à accorder à la Société nationale de sauvetage (p. 5672) ; la suppression de la discrimination entre bateaux de bois et bateaux de fer ; le contrôle des aides de l'Etat aux compagnies privées d'armement (p. 5673) ; la réforme de l'enseignement maritime (p. 5674) ; l'avenir de l'École nationale de la marine marchande de Paimpol (p. 5674, 5675) ; les difficultés de commercialisation des sardines (p. 5675) ; les subventions de fonctionnement accordées aux compagnies maritimes (p. 5675) ; le respect de la réglementation sur le maillage des filets et la taille du poisson (p. 5676) ; la répartition des crédits entre les écoles d'apprentissage de la pêche (p. 5679) ; l'augmentation des tarifs du fret à destination de la Réunion (p. 5679) ; le recrutement de marins étrangers par les armateurs de la Réunion ; la situation des retraités ayant cessé leur activité avant la loi de 1948 (p. 5679).

Intervention de M. Chamant, Ministre des Transports : ses observations sur les victimes du naufrage du bateau *Le Maori* (p. 5676) ; la Société de sauvetage en mer ; le régime spécial d'assurance maladie des marins ; le régime de l'Etablissement national des invalides de la marine ; le budget des pêches maritimes ; l'aide du F.E.O.G.A. ; la politique d'aide à la construction de navires de pêche industrielle ; les règlements communautaires relatifs à l'organisation des marchés et aux structures ; les fonds régionaux d'organisation des marchés ; la construction navale ; l'armement au commerce (p. 5677) ; la situation de la flotte de commerce ; les crédits affectés aux deux compagnies d'économie mixte ; les conséquences de la crise monétaire sur l'armement au commerce (p. 5678).

Adoption des crédits du Ministère des Transports — IV - Marine marchande (p. 5679).

Après l'article 57 : amendement du Gou-

vernement tendant à permettre à l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes de recouvrer directement le produit de la taxe destinée à financer le contrôle sanitaire des conserves de poisson (p. 5679).

Intervention de M. Chamant, Ministre : ses observations sur la taxe destinée à financer le contrôle sanitaire des conserves et semi-conserves de poissons (p. 5679).

Adoption de l'amendement (p. 5679).

TRAVAIL, EMPLOI ET POPULATION

DISCUSSION [27 octobre 1971] (p. 4969, 4991).

La forte augmentation des crédits réservés à l'emploi (p. 4969) ; les succès de la politique contractuelle (p. 4970) ; l'imprécision des statuts de l'association pour la formation professionnelle des adultes ; l'organisation d'une campagne d'information sur la stérilité ; la nécessité de préserver l'équilibre du marché du travail ; le renforcement des effectifs de l'administration centrale et de l'inspection du travail ; l'augmentation des crédits de fonctionnement et d'équipement de l'Agence de l'emploi (p. 4970, 4977, 4988) ; l'élimination des nuisances et des mauvaises conditions de travail (p. 4970) ; le statut des inspecteurs du travail (p. 4971) ; la réadaptation professionnelle des handicapés (p. 4971, 4977, 4983, 4985, 4986, 4990) ; les progrès de la mensualisation (p. 4972).

Intervention de M. Fontanet, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population (p. 4972 à 4974) : l'augmentation du budget du Ministère du Travail ; le renforcement des moyens de l'administration centrale du Ministère du Travail ; la mise en place d'une cellule salariale chargée de suivre la politique du S.M.I.C. ; le bureau des conventions collectives ; le renforcement des bureaux chargés de l'analyse de l'évolution de la population et de la définition de la politique démographique ; l'état du marché du travail (p. 4972) ; la connaissance des débouchés effectifs offerts par l'économie ; le développement des instruments de la politique active de l'emploi ; l'Agence nationale pour l'emploi ; la formation professionnelle ; la création de centres pédagogiques et techniques régionaux ; la réforme du statut de l'AFPA ; la rénovation du comité du travail féminin ; la situation des travailleurs handicapés ; le reclassement des travailleurs âgés ; le cas des jeunes ; la situation des travailleurs immigrés (p. 4973) ; l'action de l'Office national d'immigration ; le centre d'information sur les problèmes démographiques (p. 4974).

Intervention de M. Philippe Dechartre, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population (p. 4974, 4975) : les problèmes relatifs aux « relations professionnelles » ; l'effectif de l'inspection du travail ; le recrutement d'inspecteurs du travail par un tour extérieur ; les conventions collectives du travail ; la publicité des offres et demandes d'emploi par voie de presse ; le fonctionnement des agences de spectacles ; ses observations sur l'intéressement et la participation ; le projet relatif au travail temporaire ; la sécurité des ouvriers des mines et des carrières (p. 4974) ; l'abaissement de la durée maximale du travail ; l'âge électoral pour les fonctions de représentant du personnel ; la réforme de la juridiction du travail ; la protection des représentants du personnel ; la mensualisation ; la participation (p. 4975).

Reprise de la discussion générale (p. 4975) ; les graves problèmes de la Lorraine sidérurgique ; la disparition de 10.000 emplois par suite de la restructuration des aciéries; la dégradation du pouvoir d'achat des travailleurs (p. 4976); l'augmentation du nombre des chômeurs due à la stagnation de la production; les licenciements abusifs (p. 4977); la réforme des conseils de prud'hommes ; l'importance du nombre des accidents du travail (p. 4977, 4980) ; l'organisation d'une véritable politique d'immigration ; le statut des travailleurs émigrés présenté par le parti communiste (p. 4978) ; le programme du parti communiste relatif aux problèmes sociaux ; les difficultés rencontrées par les jeunes pour trouver du travail (p. 4978, 4985, 4986, 4993) ; l'amélioration de la liaison entre l'université et l'économie (p. 4979) ; les conditions d'accueil déplorables des travailleurs migrants ; l'utilisation des recrues du contingent pour l'alphabétisation des travailleurs migrants ; l'exercice des droits syndicaux par les travailleurs étrangers ; la mauvaise volonté des moyennes entreprises en ce qui concerne les indemnités de départ en faveur des travailleurs de plus de 60 ans ; l'importance du travail des femmes pour l'économie française ; l'égalisation des salaires masculins et féminins (p. 4979, 4993) ; l'extension de l'actionnariat des travailleurs (p. 4980) ;

Budget 1972

la revalorisation des crédits consacrés à la formation syndicale ; la défense de l'exercice du droit syndical ; la durée du travail supérieure en France à celle des autres pays d'Europe ; l'obligation de s'aligner sur les durées de travail les plus faibles ; l'aménagement du temps de travail (p. 4981) ; l'absence de services de l'Agence nationale de l'emploi à la Réunion ; le recrutement et la qualification des employés de l'Agence nationale de l'emploi ; les dangers de la politique de mobilisation de la main-d'œuvre (p. 4982) ; l'augmentation des crédits affectés au Fonds social européen ; les diverses réformes à apporter au fonctionnement de la F.P.A. ; la revalorisation de l'inspection du travail ; l'application de la loi de juillet 1971 relative à la formation permanente (p. 4983) ; l'amélioration de la situation des personnes âgées privées de leur emploi (p. 4983, 4986) ; la réussite de l'information démographique ; le manque d'information des ouvriers sur les réformes sociales (p. 4984) ; la faillite morale du capitalisme ; la multiplication des séquestrations de patrons ou de cadres ; la publicité donnée par la presse et la télévision à ces incidents ; la création d'une instance d'arbitrage pour résoudre les conflits sociaux (p. 4985) ; la modification de la législation sur la représentativité syndicale ; les graves difficultés rencontrées par les handicapés à la recherche d'un emploi ; le respect du droit syndical dans l'entreprise (p. 4986) ; l'application de l'amendement Vallon ; les crédits accordés aux syndicats représentatifs pour la formation de leurs cadres (p. 4987) ; la reconnaissance du caractère représentatif de la C.F.T. ; les conditions de travail imposées aux femmes (p. 4988) ; l'aménagement du temps de travail féminin (p. 4988, 4993) ; les actions spécifiques à entreprendre dans les départements qui connaissent des difficultés à cause des migrations (p. 4988) ; la modernisation des locaux et du matériel de l'inspection du travail ; le problème de l'emploi féminin dans les Ardennes (p. 4989) ; la transformation de la condition professionnelle de la femme ; la situation préoccupante de l'emploi dans les départements frontaliers ; reprise de la discussion (p. 4992) : la possibilité d'accorder aux femmes à 60 ans une retraite égale à 40 % de leur salaire ; les réserves à apporter au système de la retraite anticipée fondée sur la considération de l'inaptitude au travail ; l'application de la politique contractuelle dans le domaine social ; l'opposition des syndicats à la politique contractuelle ; la rénovation du syndicalisme français ; la création d'un institut chargé de former des cadres syndicaux ; l'interdiction d'exercer des fonctions dans un parti politique en même temps que des responsabilités syndicales (p. 4993) ; la généralisation des contrats de « préembauche » ; le développement de la capacité des foyers de jeunes travailleurs ; l'harmonisation des politiques sociales des pays de la C.E.E. (p. 4994) ; le dépeuplement des communes rurales ; l'appui des conseillers du travail aux jeunes ruraux ; l'assouplissement de la loi sur l'obligation scolaire.

Intervention de M. Dechartre, Secrétaire d'Etat (p. 4994, 4995) ; la situation des travailleurs intellectuels ; le nombre des inspecteurs du travail (p. 4994) ; la participation ; l'actionnariat ouvrier ; le rôle du comité d'entreprise ; le montant atteint par la réserve des participations ; la finalité de la participation (p. 4995).

Intervention de M. Fontanet, Ministre (p. 4995 à 5002) : la création d'un tour extérieur pour les nominations aux postes d'inspecteur du travail ; les problèmes de l'emploi ; les demandes d'emploi des jeunes de moins de vingt-cinq ans ; les contrats de préembauche ; les conséquences de la crise monétaire ; le cas des travailleurs handicapés (p. 4995, 4996) ; le problème des personnes âgées et des cadres âgés ; la réforme du régime de l'inaptitude ; le régime des retraites ; le fonctionnement de l'Agence nationale pour l'emploi (p. 4997) ; la création de l'Agence nationale de l'emploi dans les départements d'outre-mer ; la situation des femmes qui travaillaient dans le textile et qui sont en chômage dans la zone de Sedan-Carignan ; les problèmes de la main-d'œuvre féminine ; la restructuration du groupe Wendel-Sidélor ; la fermeture de l'usine d'Homécourt (p. 4998) ; la politique d'aménagement du territoire (p. 4998) ; le problème de la politique de l'emploi au niveau de la Communauté européenne ; le fonds européen de l'emploi ; l'environnement du travail (p. 4999) ; la formation professionnelle continue ; l'association pour la formation professionnelle des adultes ; le problème des immigrés ; la situation des femmes seules ; la disparité entre les salaires féminins et masculins (p. 5000) ; le problème des conventions collectives ; la durée du travail ; la prévention des accidents du travail ; les moyens

de l'inspection du travail ; le rôle des syndicats ; le problème de la participation ; la loi sur la section syndicale d'entreprise (p. 5001) ; la représentativité des syndicats ; ses observations sur le syndicat national de l'automobile ; la condamnation des pratiques de séquestration ; la politique de concertation (p. 5002).

Adoption des crédits du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Population (p. 5002, 5033).

BUDGETS ANNEXES

IMPRIMERIE NATIONALE

DISCUSSION [2 novembre 1971] (p. 5154).

L'élévation des prix ; la stabilité des effectifs du personnel administratif et technique ; l'augmentation du personnel ouvrier ; la réorganisation interne ; la photocomposition ; le transfert à Douai d'une unité de production (p. 5155).

Intervention de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat (p. 5155) : l'augmentation de la sous-traitance ; le potentiel industriel de l'Imprimerie nationale ; l'extension de l'imprimerie à Douai ; les structures de l'Imprimerie nationale ; reprise de la discussion générale (p. 5155) : l'augmentation des pourcentages de sous-traitance ; le privilège d'impression ; les revendications du personnel ; le relèvement du plafond des indemnités de maladie ; la validation des services temporaires effectués dans un emploi insalubre ; l'application immédiate des accords de salaires conclus dans l'industrie du livre ; la rémunération des congés d'éducation ouvrière.

Intervention de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat (p. 5156) : la décentralisation de l'Imprimerie à Douai ; les privilèges de l'Imprimerie ; l'importance des sous-traitances.

Art. 20 : adoption des crédits du budget annexe de l'Imprimerie nationale.

Art. 21 : paragraphe I : *autorisations de programme ;* la position du groupe communiste ; adoption des autorisations de programme ; paragraphe II. —*Mesures nouvelles ;* l'opposition du groupe communiste ; adoption des crédits (p. 5156).

LÉGION D'HONNEUR
ET ORDRE DE LA LIBÉRATION

DISCUSSION [5 novembre 1971] (p. 5360).

Les pensions des élèves des maisons d'éducation (p. 5360) ; les traitements et les effectifs des légionnaires ; les membres de l'Ordre national du Mérite et les médaillés militaires ; les services de la Grande Chancellerie ; les résultats brillants obtenus par les maisons d'éducation de la Légion d'honneur ; la remise en état du second bâtiment de la maison d'éducation de Saint-Denis ; la création de boxes à musique à la maison d'éducation des Loges ; la modicité des secours accordés aux Compagnons de la Libération et aux Médaillés de la Résistance.

Intervention de M. Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 5360) : l'attribution de contingents de croix de la Légion d'honneur aux Anciens combattants de la guerre 1914-1918).

Adoption des crédits ouverts aux articles 20 et 21 : Budgets annexes de la Légion d'honneur et de l'Ordre de la Libération (p. 5361).

MONNAIES ET MÉDAILLES

DISCUSSION [2 novembre 1971] (p. 5152).

Le prix de cession des fabrications ; le bénéfice de frappe ; l'équilibre du budget des Monnaies et Médailles ; la pièce de cinq francs en nickel et cupronickel ; les petites coupures ; l'interruption de la fabrication des pièces de cinq francs en argent ; le programme de frappe ; les pièces de dix francs en argent ; la pièce de 1 centime ; la majoration des dépenses d'exploitation ; la décentralisation de l'établissement à Pessac (p. 5152) ; les effectifs prévus pour l'usine de Pessac (p. 5153) ; l'emploi des épouses des agents ; les accords de mensualisation.

Intervention de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat (p. 5153, 5154) : le programme de fabrication ; la fabrication des pièces de dix francs ; la construction de l'usine monétaire de Pessac ; la mensualisation des ouvriers de la monnaie.

Reprise de la discussion générale (p. 5154) : les logements locatifs à Pessac ; les frais de déménagement.

Art. 20 : *Crédits ouverts pour le budget annexe des Monnaies et Médailles;* adoption.

Art. 21 : paragraphe 1 : *autorisations de programme ;* l'opposition du groupe communiste ; adoption des crédits ; paragraphe II :

Budget 1972

Mesures nouvelles ; l'opposition du groupe communiste ; adoption (p. 5154).

BUDGET ANNEXE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

DISCUSSION [26 octobre 1971] (p. 4915).

L'engagement pris par le Gouvernement de redresser le déficit des chèques postaux (p. 4915) ; l'inadaptation des services des P.T.T. aux besoins du public ; l'augmentation des crédits de fonctionnement (p. 4916) ; la faiblesse des crédits d'équipement des télécommunications ; l'accroissement de l'intervention des sociétés de financement ; la charge du déficit résultant du service de routage des journaux (p. 4916, 4923, 4924) ; la mise à la disposition de la Caisse des dépôts des fonds supplémentaires recueillis par les chèques postaux pour qu'elle accorde des prêts aux P.T.T. (p. 4917) ; la demande de la commission de ne pas procéder à l'augmentation des tarifs en 1972 (p. 4917, 4918) ; la résorption du déficit des chèques postaux (p. 4917, 4923, 4924) ; l'augmentation du rendement des fonds déposés par les chèques postaux (p. 4917) ; le développement et l'amélioration du réseau téléphonique, condition primordiale pour la décentralisation ; la pose d'un câble à grande capacité dans l'Atlantique nord (p. 4918).

Intervention de M. Galley, Ministre des Postes et Télécommunications (p. 4918, 4919, 4920) : le problème des télécommunications ; le taux d'autofinancement ; le volume des investissements prévus pour 1972 (p. 4918) ; la réforme des structures des services extérieurs des télécommunications ; l'automatisation du tri ; le programme d'équipement de la poste ; l'acquisition d'avions nouveaux ; le transport et la distribution de la presse ; le problème des chèques postaux ; l'introduction d'une tarification des opérations de virement ; la taxation des chèques et des virements multiples ; la rémunération à un taux plus élevé par le Trésor de l'accroissement des fonds mis à sa disposition (p. 4919) ; l'augmentation des salaires ; les crédits de fonctionnement ; les prêts spéciaux consentis par la Caisse des dépôts et consignations et la Caisse nationale de Crédit agricole (p. 4920).

Reprise de la discussion générale (p. 4920) : la vétusté des bureaux des P.T.T. (p. 4920) ; l'annulation des crédits inscrits en 1971 au F.A.C. ; le choix entre l'utilisation des crédits pour l'automatisation ou pour les raccordements (p. 4921) ; les coupures de câbles par les entreprises de terrassement ; les problèmes des anciens contrôleurs des installations électromécaniques ; l'aggravation des conditions de travail du personnel ; le financement des investissements ; les profits réalisés par les sociétés privées au détriment de l'intérêt public (p. 4922) ; les motifs de revendications du personnel des P.T.T. ; l'insuffisance des créations d'emplois (p. 4922, 4924, 4925) ; l'avenir du personnel face à la modernisation (p. 4922) ; les inconvénients de la création d'agences commerciales (p. 4923) ; les critiques formulées à l'encontre du système des avances remboursables ; les diminutions de recettes entraînées par les hausses des tarifs ; l'amélioration des conditions de travail des postiers (p. 4925) ; la situation des retraités.

Intervention de M. Galley, Ministre (p. 4925 à 4928) : les bureaux de poste ; les télécommunications ; le montant de la taxe de raccordement ; le problème des coupures de câbles ; ses observations sur les câbles sous-marins avec les Etats-Unis (p. 4925) ; le statut des techniciens ; la situation des opératrices ; la prime de reconversion ; les avances remboursables ; le problème des chèques postaux ; le problème des délais de raccordement ; ses observations sur les sociétés de financement du téléphone ; les investissements en télécommunications ; les bénéfices des sociétés industrielles (p. 4926) ; le reclassement des opératrices ; le travail du samedi ; les horaires de travail ; la chute du nombre de mandats ; la taxation des chèques de virement ; le problèmes des emprunts (p. 4927) ; la prime de résultat d'exploitation ; l'indexation de la prime (p. 4927) ; l'augmentation des effectifs de la poste (p. 4928).

Adoption des crédits du budget annexe des Postes et Télécommunications (p. 4928).

ARTICLES NON RATTACHÉS

DISCUSSION [17 novembre 1971] (p. 5875)

Art. 31 : *Crédits évaluatifs.* — Etat F : adoption (p. 5876).

Art. 32 : *Crédits provisionnels.* — Etat G (p. 5876, 5877) ; adoption.

Art. 33 : *Reports de crédits.* — Etat H (p. 5878, 5879) ; amendement du Gouverne-

ment tendant à ajouter un chapitre 44-31 : « Aides spécifiques dans certaines zones de montagne ».

Adoption.

Art. 37 : *Financement de grands travaux intéressant le district de la région parisienne ;* adoption (p. 5879).

Art. 38 : *Subventions payables par annuités pour les travaux d'équipement rural. — Fixation du plafond d'émission des titres d'annuités* (p. 5880) ; adoption.

Art. 39 : *Régime fiscal des redevances tirées de l'exploitation des droits de propriété industrielle ;* amendement de suppression de cet article présenté par la Commission des finances.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre (p. 5880) : le régime fiscal de la recherche et des brevets ; rejet de l'amendement.

Adoption de l'article.

Après l'Art. 39 : amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article concernant l'exonération de l'impôt du timbre en faveur des notaires.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre (p. 5880, 5881) : l'allégement des obligations des officiers publics, en particulier des notaires.

Adoption de l'amendement ; l'alignement du statut fiscal des célibataires et des divorcés ayant des enfants à charge sur celui des veufs et des veuves.

Intervention de M. Jean Taittinger, Secrétaire d'Etat (p. 5881) ; amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article tendant à porter de 3 à 3,50 F le montant des titres-restaurant.

Adoption (p. 5882).

Art. 40 : *Majoration de la T.V.A. pour les publications ayant fait l'objet de deux interdictions ;* adoption.

Après l'Art. 40 : amendement de M. Charles Bignon concernant la fixation du bénéfice forfaitaire à l'hectare par rapport au revenu cadastral moyen ; sous-amendement du Gouvernement ; le classement des exploitations en fonction du revenu cadastral ; la valeur locative des terres.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre (p. 5882, 5883) : le problème du classement en diverses catégories des exploitations de polyculture en fonction de leurs revenus cadastraux.

Adoption du sous-amendement et de l'amendement (p. 5883).

Après l'Art. 40 : amendement de M. Fossé tendant à retarder d'une année la mise en place de la réforme prévue par la loi de finances pour 1971 ; le passage du système du forfait à celui du bénéfice réel ; la nécessité d'une période transitoire.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre (p. 5883) : le régime des exploitations agricoles dont le montant annuel des ventes dépasse 500.000 F.

Retrait de l'amendement de M. Fossé ; amendement de M. Arthur Charles concernant la constitution de provisions pour acquisitions de biens non amortissables en déduction des bénéfices nets d'exploitation ; la nécessité de financer les investissements fonciers ; la proposition d'instituer un fonds de réserve spécial destiné à faciliter ce financement.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre (p. 5884) : le problème de la dénonciation des forfaits ; l'indication de l'institution d'une provision pour acquisition de terres en faveur des agriculteurs dont les ventes dépassent 500.000 F.

Retrait de l'amendement (p. 5885) ; amendement de M. Bizet concernant le financement de la prophylaxie anti-aptheuse ; retrait de l'amendement.

Art. 47 : *Retraites des officiers ;* adoption (p. 5885).

Art. 48 : *Limites d'âge des officiers de l'air ;* adoption.

Art. 49 : *Bonifications d'ancienneté des élèves des écoles de sous-officiers ;* adoption.

Avant l'Art. 50 : amendement de la Commission des finances demandant la ventilation par secteur et par opération économique des dépenses soumises à l'approbation du Parlement ; amendement de M. Charbonnel ayant le même objet ; la nouvelle présentation du budget de l'Etat ; le retour aux techniques de l'informatique.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre (p. 5886) : la présentation du budget ; la rationalisation des tâches.

Retrait de l'amendement de la Commission des finances ; adoption de l'amendement de M. Charbonnel.

Après l'Art. 54 : amendement du Gouvernement concernant la mise en recouvrement

Budget 1972

des créances des collectivités locales lorsqu'elles n'atteignent pas 5 F ; adoption de l'amendement ; amendement du Gouvernement tendant à porter à 1.500 F la somme limite requise pour le paiement par chèque ou par virement des traitements ou salaires ; adoption.

Après l'Art. 57 : amendement du Gouvernement concernant les décisions des conseils d'administration des caisses primaires et régionales d'assurance maladie et d'assurance vieillesse et les soumettant au contrôle du Ministre chargé de la Sécurité sociale (p. 5886).

Intervention de M. Robert Boulin, Ministre de la Santé publique et de la Sécurité sociale (p. 5887) : la gestion financière des organismes de Sécurité sociale ; la tutelle du Ministère sur les caisses de Sécurité sociale.

Adoption de l'amendement (p. 5887).

ARTICLES DE RÉCAPITULATION

DISCUSSION [17 novembre 1971] (p. 5887)

Art. 14 : *Budget général. — Services votés ;* adoption.

Art. 15 : *Mesures nouvelles. — Dépenses ordinaires des services civils ;* adoption.

Art. 16 : *Mesures nouvelles. — Dépenses en capital des services civils* (p. 5888).

Art. 19 : *Autorisations d'engagement par anticipation ;* adoption.

Art. 20 et 21 : *Budgets annexes. — Services votés et Mesures nouvelles ;* adoption.

Art. 22 à 57 : adoption lors de l'examen des différents budgets.

SECONDE DÉLIBÉRATION DES ARTICLES 1er, 13, 15, 16, 21 et 45.

DISCUSSION [17 novembre 1971] (p. 5888)

Art. 1er : amendement du Gouvernement tendant à porter à 80 % le montant des provisions en franchise d'impôt constituées par les entreprises de presse (p. 5889) ; adoption de l'amendement et de l'article premier, ainsi complété.

Art. 13 : amendement du Gouvernement tendant à ramener l'excédent au chiffre de 1 million de F (p. 5890) ; adoption de l'amendement et de l'article 13, ainsi modifié.

Art. 15 : amendement du Gouvernement tendant à majorer de 1 million de F le montant des mesures nouvelles du titre IV concernant le Ministère de l'Agriculture ; adoption de l'amendement ; amendement du Gouvernement tendant à majorer de 6 millions de F le montant des mesures nouvelles du titre IV de l'état D concernant le Ministère des Anciens combattants et Victimes de guerre ; le bénéfice des prestations d'assurances sociales aux veufs ; adoption ; amendement du Gouvernement tendant à majorer de 9 millions de F le montant des mesures nouvelles du titre III de l'état D concernant le Ministère de l'Intérieur (attribution aux personnels de police de la majoration spéciale pour travail intensif de nuit) ; adoption de l'amendement et de l'article 15, ainsi modifié.

Art. 16 : *Mesures nouvelles. — Dépenses en capital des services civils* (p. 5891) ; amendement du Gouvernement tendant à majorer les crédits afin de permettre la transformation de 3.000 logements H.L.M. en 3.000 logements P.L.R. ; adoption de l'amendement, de l'article 16 et de l'état C, ainsi modifié.

Art. 21 : *Budgets annexes. — Mesures nouvelles ;* amendement du Gouvernement tendant à majorer la dotation du B.A.P.S.A. ; adoption de l'amendement et de l'article 21, ainsi modifié.

Art. 45 : *Relèvement des majorations des pensions d'ascendants prévues au paragraphe II de l'article L 72 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre* (p. 5891) ; amendement du Gouvernement tendant à appliquer le régime de sécurité sociale aux veuves non assurées sociales ; adoption de l'amendement et de l'article 45, modifié.

Explications de vote : le regret de la Commission des finances devant ce budget qui n'apporte pas sur le plan des aménagements et des allégements fiscaux toutes les satisfactions espérées ; le souhait de la Commission des finances d'être tenue au courant du rythme d'utilisation des crédits d'équipement ; le souhait des titulaires de revenus déclarés à 100 % par des tiers de voir leur situation fiscale alignée sur celle des salariés ; le souhait des titulaires du diplôme de reconnaissance de la Nation, anciens militaires d'Afrique du Nord, d'obtenir l'autorisation de cotiser aux retraites des caisses mutualistes ; le souhait d'une concertation

européenne pour chercher à atténuer les répercussions du chaos monétaire actuel (p. 5892) ; la maladie inflationniste ; la spéculation foncière ; l'élévation des tarifs des transports, de la poste et du téléphone ; le problème de l'emploi ; les crédits pour la formation professionnelle ; les artisans et petits commerçants ; l'emprunt Pinay ; l'opposition du groupe communiste à ce budget ; la procédure actuelle de discussion budgétaire ; les lois de règlement ; le maintien de l'expansion ; les veuves civiles et les handicapés (p. 5893) ; la confiance dans l'action du Gouvernement ; le vote positif du groupe des Républicains indépendants ; la récession économique et la hausse des prix ; le chômage ; le licenciement de 12.000 travailleurs lorrains ; le maintien de la T.V.A. à la charge des collectivités locales ; l'opposition du groupe communiste ; la conjoncture internationale ; la concertation avec le Gouvernement ; l'approbation de l'U.D.R. ; l'important travail accompli ; le volume des documents budgétaires ; l'adoption de 49 amendements sur 157 ; les remerciements du président de l'Assemblée.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre (p. 5894, 5895, 5896) : ses observations après les explications de vote sur l'ensemble du projet de loi de finances pour 1972 ; la croissance économique de la France ; le problème de créations d'emplois en Lorraine ; la situation financière des collectivités locales (p. 5894) ; le problème de l'amélioration de la procédure des discussions budgétaires ; le versement représentatif de la taxe sur les salaires ; les cotisations attendues des agriculteurs au titre de leurs régimes sociaux ; le problème des logements sociaux ; la justice fiscale ; les conditions d'imposition des professions dont les revenus sont déclarés par des tiers ; le problème de la retraite mutualiste des anciens combattants d'Afrique du Nord (p. 5895) ; la défense de l'emploi et le maintien de l'activité économique (p. 5896).

Adoption de l'ensemble du projet de loi de finances au scrutin public (p. 5896) ; liste des votants (p. 5912, 5913).

DISCUSSION DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [15 décembre 1971] (p. 6778).

Les 31 articles du projet de loi de finances pour 1972 soumis à l'examen de la Commission mixte paritaire ; l'accord intervenu ; l'impôt sur le revenu des non-salariés commerçants et artisans (p. 6778, 6780) ; la compensation financière entre le régime général de la Sécurité sociale et certains régimes spéciaux (p. 6778) ; le dépôt d'un projet de loi au cours de la prochaine session ; le maintien de la part des cotisations dans le financement du B.A.P.S.A. ; la détaxation des carburants agricoles ; le regroupement des crédits relatifs au réseau routier (p. 6779) ; le classement de certaines routes nationales dans la voirie départementale ; la limitation de la part des recettes assurées à l'O.R.T.F. par la publicité de marques (p. 6779) ; l'amélioration du régime fiscal de la presse (p. 6779, 6780) ; le régime spécial d'imposition des revenus déclarés par des tiers (p. 6779) ; l'imposition différée d'une année de certains exploitants agricoles en fonction du régime du bénéfice réel ; le remboursement du crédit de T.V.A. ; la suppression de la taxe affectée à la formation professionnelle des collaborateurs d'architectes ; la suppression des dispositions relatives au taux et aux modalités d'assiette de la taxe de solidarité sur les céréales ; la consultation des documents fiscaux à la direction départementale des services fiscaux et non à la mairie ; le rétablissement des crédits afférents au budget de l'information, de l'agriculture, des Anciens combattants et du S.D.E.C.E.

Intervention de M. Jean Taittinger, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget : les incidences financières des modifications apportées au texte gouvernemental (p. 6779) ; les amendements que le Gouvernement souhaite apporter au texte de la C.M.P. concernant la majoration des rentes mutualistes des anciens d'Afrique du Nord (p. 6780) ; le report de la date de majoration des droits sur les alcools et son financement ; l'application de la réforme concernant le bénéfice réel agricole ; le financement des régimes sociaux ; la présentation par le Gouvernement d'un régime spécial des revenus non salariés intégralement déclarés par des tiers ; l'amélioration du régime fiscal de la presse.

Reprise de la discussion générale (p. 6790) ; l'application immédiate demandée par le Gouvernement de l'article 9 de la loi de finances pour 1971, bien que le décret d'application n'ait paru que le 8 décembre 1971, soit un an plus tard (p. 6791, 6793) ; les contraintes subies par l'agriculture (p. 6791) ;

Budget 1972

la rencontre des Açores (p. 6791, 6795) ; l'ouverture de négociations avec les U.S.A. en matière de commerce (p. 6791) ; les ouvriers agricoles (p. 6792) ; la nécessité de modifier les tranches du barème de l'impôt sur le revenu lorsque la hausse des prix est supérieure à 5 % ; la nécessité d'instituer pour les commerçants une indemnité viagère de départ ; le fonctionnement des commissions mixtes paritaires (p. 6793) ; leur désignation à la proportionnelle des groupes au Sénat et à la majorité à l'Assemblée Nationale ; les délais dans lesquels sont pris les décrets d'application ; les injonctions faites au Gouvernement de déposer des projets de loi ; l'impossibilité de faire appliquer de telles dispositions (p. 6793) ; le personnel communal (p. 6794) ; le refus de l'attribution de la carte d'ancien combattant aux anciens d'Algérie ; l'insuffisance des mesures prises en faveur des personnes âgées ; l'équilibre du B.A.P.S.A. (p. 6795).

Texte de la commission mixte paritaire (p. 6795 à 6802).

M. Jean Taittinger, Secrétaire d'Etat, défend un amendement du Gouvernement par lequel celui-ci s'engage à déposer avant la fin de la prochaine session un projet de loi modifiant le régime fiscal applicable aux revenus déclarés intégralement par des tiers (p. 6802).

Adoption de l'amendement (p. 6803).

M. Jean Taittinger, Secrétaire d'Etat, défend un amendement confirmant les termes de l'article 9 de la loi de finances pour 1971 relatif à la fiscalité agricole.

Le retard pris dans la publication des décrets d'application ; les cas des champignonnières et de la viticulture du Bordelais ; adoption de l'amendement du Gouvernement (p. 6803) ; amendement du Gouvernement traduisant les conséquences du report d'un mois de l'augmentation des droits sur les alcools et la réduction du taux d'intérêt des bons du Trésor ; adoption ; amendement du Gouvernement majorant certaines rentes mutualistes accordées aux anciens militaires ayant pris part aux opérations d'Afrique du Nord ; adoption de l'amendement (p. 6804) ; amendement du Gouvernement relatif au contrôle du Parlement sur le financement des régimes sociaux ; la promesse du dépôt d'un projet de loi sur le régime vieillesse des artisans et commerçants (p. 6804) ; adoption de l'amendement.

Mise aux voix de l'ensemble du projet de loi, compte tenu du texte de la commission mixte paritaire, modifié par les amendements adoptés par l'Assemblée ; le vote hostile des groupes socialiste et communiste (p. 6804).

DISCUSSION EN DEUXIEME LECTURE [16 décembre 1971] (p. 6856).

Le fonctionnement des commissions mixtes paritaires ; le vote du groupe communiste ; les observations sur le vote bloqué (p. 6857).

Art. 1er : réserve de cet article (p. 6858).

Art. 1 bis : réserve de cet article (p. 6858).

Art. 2 : amendement de la commission relative au tarif de l'impôt sur le revenu ; réserve de cet amendement et de cet article (p. 6858).

Art. 2 *bis* : amendement de la commission concernant l'établissement et l'affichage par chaque direction départementale des services fiscaux d'une liste des personnes assujetties à l'impôt ; réserve de cet amendement et de cet article (p. 6858).

Art. 2 *ter* : amendement de la commission concernant le dépôt d'un projet de loi relatif au régime d'imposition des revenus non salariaux déclarés intégralement par des tiers ; réserve de cet amendement et de cet article (p. 6858, 6859).

Art. 2 *quater* : amendement de la commission tendant à supprimer cet article ; problème de la taxation au bénéfice réel des exploitations dont les recettes dépassent 500.000 F ; réserve de cet amendement et de cet article (p. 6859).

Art. 4 : amendement de la commission concernant le remboursement du crédit de détaxe déductible au profit d'assujettis à la T.V.A. : réserve de cet amendement et de cet article (p. 6859).

Art. 4 *bis* : amendement de la commission tendant à supprimer cet article ; réserve de cet amendement et de cet article (p. 6859).

Art. 5 : amendement de la commission tendant à modifier le paragraphe III de cet article ; réserve de cet amendement et de cet article (p. 6859).

Art. 7 : amendement de la commission tendant à modifier cet article concernant la taxe affectée au fonds de soutien des hydro-

carbures ; réserve de cet amendement et de cet article (p. 6859, 6860).

Art. 8 : amendement de la commission concernant la taxe intérieure sur les produits pétroliers appliquée aux carburants routiers ; réserve de cet amendement et de cet article (p. 6860).

Art. 9 : amendement de la commission concernant les attributions d'essence et de pétrole détaxés ; réserve de cet amendement et de cet article (p. 6860).

Art. 11 : amendement de la commission tendant à supprimer le paragraphe VII de cet article ; réserve de cet amendement et de cet article (p. 6860).

Art. 13 : amendement de la commission concernant les économies à réaliser pour 1972 ; réserve de cet amendement et de cet article (p. 6861, 6862).

Art. 15 : amendement de la commission relatif aux mesures nouvelles sur les dépenses ordinaires des services civils du budget général ; réserve de cet amendement et de cet article (p. 6862, 6863).

Art. 16 : amendement de la commission relatif aux mesures nouvelles sur les dépenses en capital des services civils du budget général ; réserve de cet amendement et de cet article (p. 6863).

Art. 17 : amendement de la commission concernant les mesures nouvelles sur les dépenses ordinaires des services militaires ; réserve de cet amendement et de cet article (p. 6863).

Art. 18 : amendement de la commission concernant les mesures nouvelles sur les dépenses en capital des services militaires ; réserve de cet amendement et de cet article (p. 6863).

Art. 21 : amendement de la commission relatif aux mesures nouvelles des budgets annexes ; réserve de cet amendement et de cet article (p. 6864).

Art. 26 : amendement de la commission tendant à modifier les autorisations de découverts accordées aux ministres pour 1972 ; réserve de cet amendement et de cet article (p. 6864).

Art. 30 : amendement de la commission concernant la redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs de radiodiffusion et de télévision ; réserve de cet amendement et de cet article (p. 6864, 6865).

Art. 40 *bis* : amendement de la commission concernant le calcul du bénéfice forfaitaire à l'hectare ; réserve de cet amendement et de cet article (p. 6865).

Art. 42 : réserve de cet article (p. 6865).

Art. 45 : amendement de la commission concernant les majorations des pensions militaires d'invalidité ; réserve de cet amendement et de cet article (p. 6865, 6866).

Art. 46 : amendement de la commission relatif à la liquidation des pensions militaires ; réserve de cet amendement et de cet article (p. 6866).

Art. 56 : amendement de la commission concernant le transfert des routes nationales dans la voirie départementale ; réserve de cet amendement et de cet article (p. 6866).

Art. 56 *bis* : amendement de la commission relatif au régime fiscal des entreprises de presse et au montant des recettes publicitaires de l'O.R.T.F. ; réserve de cet amendement et de cet article (p. 6866).

Art. 58 : amendement de la commission relatif à la dissolution de la fédération nationale des organismes de sécurité sociale ; réserve de cet amendement et de cet article (p. 6866).

Art. 62 : amendement de la commission relatif au rôle de la Caisse nationale de l'assurance-maladie des travailleurs salariés ; réserve de cet amendement et de cet article (p. 6866, 6867).

Art. 63 : réserve de cet article (p. 6867).

Art. 64 : amendement de la commission relatif à la cession du domaine de Vizille au département de l'Isère ; réserve de cet amendement et de cet article (p. 6867).

Art. 65 : réserve de cet article (p. 6867).

Application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution à la demande du Gouvernement

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 6867).

DISCUSSION EN TROISIÈME LECTURE [17 décembre 1971] (p. 6924).

L'Assemblée Nationale se prononce définitivement sur le projet de loi de finances rejeté par le Sénat (p. 6924).

Intervention de M. Jean Taittinger, Secrétaire d'Etat : ses remerciements (p. 6924).

Budget 1972

Adoption de l'ensemble du projet de loi, tel qu'il résulte du dernier texte voté par l'Assemblée Nationale (p. 6930) ; le vote défavorable des groupes communiste et socialiste (*ibid*).

BUDGET 1972 (COLLECTIF)

1. — Projet de loi de finances rectificative pour 1972 présenté à l'Assemblée Nationale le 21 novembre 1972 par M. Messmer, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan) **n° 2660 ;** rapport le 29 novembre 1972 par M. Sabatier, rapporteur général, **n° 2693** ; avis le 1er décembre 1972 par M. Le Theule au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, **n° 2704** ; avis le 6 décembre 1972 par M. Peyret au nom de la Commission des affaires culturelles, **n° 2712.** Adoption le 6 décembre 1972. — Projet de loi **n° 710.**

Transmis au Sénat le 8 décembre 1972 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation), **n° 113 (année 1972-73) ;** rapport le 14 décembre 1972 par M. Coudé du Foresto, **n° 141 (année 1972-73).** Adoption avec modifications le 15 décembre 1972. — Projet de loi **n° 49 (année 1972-73).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1972 (renvoyé à la Commission des finances), **n° 2785** ; rapport le 18 décembre 1972 par M. Sabatier, **n° 2788.** Adoption définitive le 18 décembre 1972. — Projet de loi **n° 744.**

Loi n° 72-1147 du 23 décembre 1972, publiée au *J.O.* du 27 décembre 1972 (p. 13476).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [6 décembre 1972] (p. 5927, 5933).

La faible importance des corrections apportées au Budget de 1972 (p. 5927) ; la moins-value marquée par l'impôt sur le revenu par rapport aux prévisions (p. 5928, 5934) ; la plus-value constatée pour la T.V.A. (p. 5928, 5934) ; le crédit supplémentaire pour le Concorde (p. 5928) ; l'ampleur de l'aide accordée par l'Etat à l'entreprise minière et chimique (p. 5928) ; les crédits accordés au plan « électronique professionnelle civile » (p. 5928, 5935) ; la prépondérance de la fiscalité indirecte dans le système français (p. 5934, 5936) ; les cadeaux injustifiés faits aux entreprises de construction navale, aux détenteurs de capitaux et aux casinos (p. 5934) ; les conditions dans lesquelles le Président de la République a annoncé la remise d'annuités d'emprunts contractés par des Etats étrangers (p. 5935) ; les crédits destinés aux opérations au Tchad; le coût de l'opération du plateau de Beaubourg ; l'augmentation des fonds spéciaux ; la taxe sur la valeur ajoutée appliquée au commerce d'animaux vivants (p. 5935) ; l'intensification d'une politique guidée par l'intérêt des monopoles (p. 5936) ; les facilités accordées pour les implantations d'entreprises à l'étranger (p. 5936).

Intervention de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget : l'équilibre de la loi de finances pour 1972 (p. 5933) ; la moins-value des impôts directs ; la progression des recettes de T.V.A. ; les dépenses nouvelles concernant la fonction publique ; l'entreprise minière et chimique ; l'ouverture de crédits en faveur de l'éducation nationale (p. 5933) ; le *Concorde* (p. 5934) ; les dispositions législatives incorporées au projet de loi ; les sociétés de moyens (constitution de sociétés civiles professionnelles, professions médicales) (p. 5934) ; le régime fiscal des implantations à l'étranger ; l'impôt de bourse ; le financement du crédit à moyen terme entre Etats membres de la Communauté ; le régime fiscal des futurs centres comptables conventionnés.

Art. 1er : adoption (p. 5936).

Art. 2 : *Le régime fiscal des sociétés civiles de moyens* (p. 5936) ; la situation de ces sociétés au regard de la patente et de la T.V.A. (p. 5937) ; amendement du Gouvernement tendant à autoriser la constitution de cabinets de groupes réunissant plus de 10 médecins (p. 5937) ; sous-amendement de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales (consultation préalable des organisations professionnelles représentatives intéressées) (p. 5937) ; adoption du sous-amendement (p. 5938) ; adoption de l'amendement modifié (p. 5938) ; adoption de l'article 2 modifié (p. 5938).

Art. 3 : *Délai d'imposition des plus-values constatées à l'occasion de l'apport d'éléments d'actif à des sociétés civiles professionnelles;* adoption de l'article 3 (p. 5938).

Art. 4 : Adoption (p. 5938).

Art. 5 : *Aménagement du barème de l'imposition des casinos ;* amendement de suppression de la Commission des finances ; retrait (p. 5938) ; adoption de l'article 5 (p. 5939).

Art. 6 : *Régime fiscal des implantations à l'étranger ;* amendement de la Commission tendant à associer le Ministre du Développement industriel et scientifique à la décision du Ministre des Finances (p. 5939) ; octroi d'avantages fiscaux similaires aux entreprises françaises désirant s'installer dans des régions non industrialisées (p. 5939-5940) ; les aides au développement régional (p. 5940) ; rejet de l'amendement (p. 5940) ; amendement de la Commission (liste établie par le Ministre de l'Economie et des Finances et par le Ministre du Développement industriel et scientifique) ; adoption (p. 5940) ; amendement de la Commission (troisième alinéa du paragraphe premier) après le mot « portés » insérer les mots « préalablement à leur réalisation » ; adoption (p. 5940) ; amendement de la Commission (octroi du bénéfice de ces dispositions aux groupements de petites et moyennes entreprises) adoption (p. 5940) ; amendement du Gouvernement (les dispositions du présent article se substitueront à celles de l'article 39 *octiès* du Code général des impôts à compter du 1er avril 1973) ; adoption (p. 5940) ; l'article 6 ainsi modifié est adopté (p. 5940).

Art. 7 : *Prorogation jusqu'au 31 décembre 1975 du délai prévu à cet article (taxe sur la valeur ajoutée appliquée au commerce d'animaux vivants)* ; amendement de pure forme de M. Sabatier ; adoption (p. 5941) ; amendement de pure forme de la Commission ; adoption (p. 5941) ; adoption de l'article 7 ainsi modifié (p. 5941).

Art. 8 : *Impôt de bourse ;* retrait de l'amendement de suppression de la Commission (p. 5941) ; amendements du Gouvernement : tarif de l'impôt sur les opérations de bourse, fixation de la date d'entrée en vigueur des dispositions ci-dessus au 1er février 1973 (p. 5941) ; adoption des amendements du Gouvernement (p. 5941) ; adoption de l'article 8 modifié (p. 5942).

Après l'Art. 8 : amendement de la Commission : nécessité de distinguer dans les crédits pour les rapatriés, à partir de 1974, la part consacrée à leur indemnisation et la part consacrée au moratoire (p. 5942) (crédits inscrits au chapitre budgétaire 46-91) ; adoption de l'amendement repoussé par le Gouvernement (p. 5943) ; amendement de M. Jean-Pierre Roux (adoption des mesures tendant à combattre les ventes sans facture aux conditions particulières du marché des fruits et légumes) (p. 5943) ; adoption de l'amendement (p. 5944) ; amendement du Gouvernement : villes nouvelles ; intégration fiscale progressive ; les exonérations de la contribution des patentes accordées par les communes anciennes ; adoption (p. 5944) ; amendement du Gouvernement : taux maximal des droits sur les rhums et sirupeux fabriqués aux Antilles ou à la Réunion et consommés sur place ; adoption (p. 5944) ; amendement du Gouvernement : prorogation jusqu'au 31 décembre 1974 des dispositions de l'article 18.IV de la loi n° 70-1199 du 21 décembre 1970 ; adoption (p. 5944).

Art. 9 : adoption (p. 5944).

Après l'Art. 9 : amendement de la Commission : nullité des décisions des collectivités locales qui renoncent à l'avance à exercer une action en responsabilités encourues par les corps techniques de l'Etat (p. 5944) ; adoption (p. 5945).

Art. 10 : adoption (p. 5945).

Art. 11 : amendements du Gouvernement : définition des risques exceptionnels en matière d'assurance ; cas de piraterie aérienne, adoption des amendements du Gouvernement (p. 5946).

Art. 12 : adoption (p. 5946).

Après l'Art. 12 : amendement de M. Duval : affectation aux collectivités locales ayant à faire face à des problèmes de reconversion des activités minières d'un complément de ressources sous la forme d'une augmentation de 0,5 % de la part du versement représentatif de la taxe sur les salaires affectée au Fonds d'action local (p. 5946) ; application de l'amendement à toutes les communes minières (houille, mines de fer, mines de potasse) (p. 5947) ; rejet de l'amendement (p. 5947) ; amendement du Gouvernement : création de centres comptables conventionnés ; amélioration du climat entre le fisc et les contribuables (p. 5947-48) ; consultation préalable des organisations professionnelles le système dit du « réel simplifié », retrait (p. 5949) ; amendement de M. Sabatier : dépôt au cours de la prochaine session du Parlement d'un projet de loi tendant à la création de centres comptables conventionnés, retrait (p. 5949) ; amendement de la Commission de la défense nationale tendant à avancer d'un jour la date de promotion dans le grade d'enseigne de vaisseau de première

Budget 1973

classe des officiers provenant de l'Ecole militaire de la flotte appartenant à la promotion 1969-70 (p. 5949) ; adoption (p. 5950) ; amendement de M. Favre : majoration de la cotisation perçue sur le permis de chasse et affectée à l'Office national de la chasse en vue d'aménager le régime d'indemnisation des dégâts causés aux cultures par le gibier (p. 5950) ; retrait (p. 5951).

Art. 13 : réservé jusqu'au vote de l'état A (p. 5951) ; état A : répartition par titres et par ministères des crédits ouverts au titre des dépenses ordinaires des services civils ; adoption (p. 5951, 5952, 5953) ; adoption de l'article 13 (p. 5953).

Art. 14 : réservé jusqu'au vote de l'état B (p. 5953) ; état B : répartition des autorisations de programme et des crédits de paiement ouverts au titre des dépenses en capital des services civils (p. 5953) ; économie et finances ; *Charges communes,* TITRE VI : subvention d'investissements accordés par l'Etat ; amendement de M. Lebas : détérioration de la situation de l'entreprise minière et chimique ; retrait (p. 5953) ; adoption du titre VI (p. 5953). *Développement industriel et scientifique,* TITRE V adoption (p. 5953) ; TITRE VI : subventions d'investissements accordées par l'Etat ; amendement de M. Mitterrand : plan « électronique professionnelle civile » (p. 5953) ; crédits destinés à la Société Thomson C.S.F. (p. 5954) ; rejet par scrutin (p. 5955) ; liste des votants (p. 5971-72) ; adoption de l'état B (p. 5953 à 5956) ; adoption de l'article 14 (p. 5956).

Art. 15 : adoption (p. 5956).

Art. 16 : adoption (p. 5956).

Art. 17 à 22 : adoption (p. 5956).

L'engagement du Gouvernement de prendre sans tarder des dispositions pour faciliter le passage des agriculteurs au régime du bénéfice réel (p. 5956).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 5956).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE : [18 décembre 1972] (p. 6295).

Les modifications mineures faites par le Sénat auxquelles la Commission des finances s'est ralliée (p. 6295).

Art. 6, 7, 8 *bis* A : adoption (p. 6296).

Art. 9 *bis* : *L'application du texte dès sa publication ;* adoption (p. 6296).

Art. 12 *bis* A et 12 *ter* : adoption (p. 6296).

Art. 12 *quater* : *Les adaptations à apporter au décret du 7 décembre 1971* (p. 6296) ; les assouplissements au nouveau régime fiscal des exploitants (p. 6297) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 6297).

BUDGET 1973.

Projet de loi de finances pour 1973 présenté à l'Assemblée Nationale le 6 octobre 1972 par M. Messmer, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 2582 ;** rapport le 12 octobre 1972 par M. Sabatier, rapporteur général, **n° 2585.** Adoption le 18 novembre 1972. — Projet de loi **n° 685.**

Transmis au Sénat le 21 novembre 1972 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation), **n° 65 (année 1972-73) ;** rapport le 21 novembre 1972 par M. Yvon Coudé du Foresto, **n° 66 (année 1972-73).** Adoption avec modifications le 10 décembre 1972. — Projet de loi **n° 28 (année 1972-73).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 12 décembre 1972, **n° 2753** ; rapport le 12 décembre 1972 par M. Sabatier rapporteur général, **n° 2754**, au nom de la Commission mixte paritaire. Adoption des conclusions de la Commission mixte paritaire le 14 décembre 1972. — Projet de loi **n° 734.**

Rapport le 12 décembre 1972 par M. Coudé du Foresto au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 123 (année 1972-73) ;** Adoption des conclusions de la Commission mixte paritaire le 15 décembre 1972. — Projet de loi **n° 48 (année 1972-73).**

Loi n° 72-1121 du 20 décembre 1972, publiée au *J.O.* du 21 décembre 1972 (p. 13219).

ASSEMBLÉE NATIONALE

RAPPORTEURS

Commission des Finances (n° 2585).

Rapporteur général : M. Sabatier.

Rapporteurs spéciaux :

I. — *Budgets civils :*

a) *Budget général :*

— Affaires culturelles : M. Raymond Boisdé (annexe n° 1).

— Affaires étrangères : M. Marette (annexe n° 2).

— Relations culturelles et coopération technique : M. Poirier (annexe n° 3).

— Coopération : M. André-Georges Voisin (annexe n° 4).

— Affaires sociales :

— Sécurité sociale: M. Icart (annexe n° 5).

— Travail, Emploi, Population : M. Griotteray (annexe n° 6).

— Agriculture et développement rural : MM. Godefroy et Dijoud (annexe n° 7).

— Aménagement du territoire, Equipement, Logement et Tourisme :

— Aménagement du territoire : M. Ansquer (annexe n° 8).

— Equipement : M. Ruais (annexe n° 9).

— Urbanisme : M. Caldaguès (annexe n° 10).

— Logement : M. Jacques Richard (annexe n° 11).

— Tourisme : M. Louis Sallé (annexe n° 12).

— Anciens combattants et Victimes de guerre : M. Vertadier (annexe n° 13).

— Commerce et artisanat :

— Commerce: M. Plantier (annexe n° 14).

— Artisanat: M. Cazenave (annexe n° 15).

— Développement industriel et scientifique:

— Développement industriel : M. Pierre Lelong (annexe n° 16).

— Développement scientifique : M. Dominati (annexe n° 17).

— Economie et finances :

I. — Charges communes : M. Chauvet (annexe n° 18).

— F.O.R.M.A. : M. Godefroy (annexe n° 19).

II. — Services financiers : M. Poudevigne (annexe n° 20).

— Education nationale : M. Mario Bénard (annexe n° 21).

— Constructions scolaires : M. Weinman (annexe n° 22).

— Intérieur et rapatriés : M. Torre (annexe n° 23).

— Justice : M. Fossé (annexe n° 24).

— Santé publique : M. Bisson (annexe n° 25).

Services du Premier Ministre :

I. — Services généraux :

— Formation professionnelle et divers : M. Bégué (annexe n° 26).

— Protection de la nature et Environnement : M. Rabourdin (annexe n° 27).

— Fonction publique : M. Missoffe (annexe n° 28).

— Information : M. Griotteray (annexe n° 29).

II. — Jeunesse, sports et loisirs : M. Dumas (annexe n° 30).

III. — Journaux officiels : M. Bégué (annexe n° 30).

IV. — Secrétariat général de la Défense nationale : M. Bégué (annexe n° 30).

V. — Conseil économique et social : M. Bégué (annexe n° 30).

VI. — Plan : M. Ansquer (annexe n° 31).

VII. — Départements d'outre-mer. — Territoires d'outre-mer : M. de Rocca Serra (annexes n°s 32, 33).

— Transports :

I. — Section commune. — II. — Transports terrestres : M. Ruais (annexe n° 34).

III. — Aviation civile : M. Baudis (annexe n° 35).

IV. — Marine marchande : M. Pierre Lucas (annexe n° 36).

b) *Budgets annexes :*

— Imprimerie nationale : M. Feuillard (annexe n° 37).

— Légion d'honneur et ordre de la Libération : M. Pierre Lucas (annexe n° 38).

— Monnaies et médailles : M. Sprauer (annexe n° 39).

— Postes et télécommunications : M. Ribes (annexe n° 40).

— Prestations sociales agricoles : M. Collette (annexe n° 41).

Budget 1973

c) *Divers :*

— Comptes spéciaux du Trésor : M. Jacques Barrot (annexe n° 42).

— Taxes parafiscales : M. Sprauer (annexe n° 43).

— O.R.T.F. : M.L.A. Delmas (annexe n° 44).

II. — *Dépenses militaires :*

— Problèmes généraux : M. J.-P. Palewski (annexe n° 45).

— Titre III : Effectifs et gestion, services communs : M. Voilquin (annexe n° 46).

— Titre V : Armement : M. Pasqua (annexe n° 47).

— Budgets annexes des essences et des poudres : M. Dijoud (annexe n° 48).

— Contrôle général des entreprises publiques : M. Griotteray (annexe n° 49).

RAPPORTEURS POUR AVIS

Commission des Affaires culturelles, familiales et sociales (n° 2586).

Tome I. — Affaires culturelles : M. de la Verpillière.

Tome II. — Affaires culturelles Cinéma : M. Bichat.

Tome III. — Affaires étrangères : Relations culturelles : M. Weber.

Tome IV. — Affaires sociales : Sécurité sociale : M. Ribadeau-Dumas.

Tome V. — Affaires sociales : Travail, Emploi, Population : M. Jacques Delong.

Tome VI. — Agriculture : Enseignement agricole : M. Bordage.

VII. — Anciens combattants et Victimes de guerre : M. Valenet.

Tome VIII. — Développement industriel et scientifique, recherche scientifique : M. Sourdille.

Tome IX. — Education nationale : M. Capelle.

Tome X. — Equipement et Logement : logement, problème social : M. de Préaumont.

Tome XI. — Santé publique : M. Peyret.

Tome XII. — Services du Premier Ministre :

I. — Services généraux : Environnement : M. Alloncle.

Tome XIII. — Services du Premier Ministre :

I. — Services généraux : formation professionnelle et promotion sociale : M. Delhalle.

Tome XIV. — Services du Premier Ministre :

I. — Services généraux : crédits relatifs à l'information : M. Boinvilliers.

Tome XV. — Services du Premier Ministre :

II. — Jeunesse, Sports et Loisirs : M. Flornoy.

Tome XVI. — Budget annexe des prestations sociales agricoles : M. de Montesquiou.

Tome XVII. — Office de radiodiffusion télévision française : M. Gerbaud.

Commission des Affaires étrangères (n° 2587).

Tome I. — Affaires étrangères : M. Joxe.

Tome II. — Relations culturelles et coopération technique (crédits du ministère des affaires étrangères) : M. Ribière.

Tome III. — Coopération (crédits du ministère des affaires étrangères - coopération) : M. Achille-Fould.

Commission de la Défense nationale et des Forces armées (n° 2588).

Tome I. — Dépenses ordinaires : M. Albert Bignon.

Tome II. — Dépenses en capital : M. Le Theule.

Tome III. — Services communs : M. Paul Rivière.

Tome IV. — Forces terrestres : M. Mourot.

Tome V. — Marine : M. Hébert.

Tome VI. — Air : M. Brocard.

Tome VII. — Budgets annexes du service des Essences et du service des Poudres : M. Tricon.

Commission des Lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République (n° 2589).

Tome I. — Justice : M. Bernard Marie.

Tome II. — Intérieur et rapatriés : M. Charles Bignon.

Tome III. — Fonction publique : M. Gerbet.

Tome IV. — Départements d'outre-mer : M. Sablé.

Tome V. — Territoires d'outre-mer : M. Magaud.

Commission de la Production et des échanges (n° 2590).

Tome I. — Coopération : M. Hauret.

Tome II. — Agriculture : M. Le Bault de la Morinière.

Tome III. — Départements doutre-mer : M. Renouard.

Tome IV. — Développement industriel : M. Lebas.

Tome V. — Développement scientifique : M. J.-P. Roux.

Tome VI. — F.O.R.M.A. : M. Bertrand Denis.

Tome VII. — Services financiers (commerce extérieur) : M. Fouchier.

Tome VIII. — Services financiers (commerce intérieur) : M. Claude Martin.

Tome IX. — Equipement : M. Catalifaud.

Tome X. — M. Royer.

Tome XI. — Urbanisme : M. Barberot.

Tome XII. — Tourisme : M. Valleix.

Tome XIII. — Aménagement du territoire : M. Duval.

Tome XIV. — Environnement : M. Bécam.

Tome XV. — Plan : M. Duval.

Tome XVI. — Territoires d'outre-mer : M. Renouard.

Tome XVII. — Transports terrestres : M. Fortuit.

Tome XVIII. — Aviation civile : M. Labbé.

Tome XIX. — Marine marchande : M. Miossec.

Tome XX. — Postes et télécommunications : M. Wagner.

Tome XXI. — Prestations sociales agricoles : M. Bousseau.

Tome XXII. — Commerce et artisanat : M. Claude Martin.

SÉNAT

RAPPORTEURS

Rapporteur général : M. Coudé du Foresto (n° 66).

Rapporteurs spéciaux :

I. — *Dépenses civiles.*

A. — *Budget général :*

— Affaires culturelles : M. Pierre Brousse (annexe n° 1).

— Affaires étrangères :

I. — Affaires étrangères : M. Gustave Héon (annexe n° 2).

II. — Coopération : M. Robert Schmitt (annexe n° 3).

— Affaires sociales et santé publique :

I. — Section commune. — II. — Affaires sociales : Travail, Emploi, Population : M. Michel Kistler (annexe n° 4).

— Sécurité sociale : M. Martial Brousse (annexe n° 5).

III. — Santé publique : M. Paul Ribeyre (annexe n° 6).

— Agriculture et Développement rural : M. Paul Driant (annexe n° 7).

— Aménagement du territoire, Equipement, Logement et Tourisme :

— Aménagement du territoire : M. Geoffroy de Montalembert (annexe n° 9).

— Equipement : M. André Dulin (annexe n° 9).

— Ports maritimes : Mlle Irma Rapuzzi (annexe n° 10).

— Logement : M. Jean-Eric Bousch (annexe n° 11).

— Tourisme : M. Jacques Boyer-Andrivet (annexe n° 12).

— Anciens combattants et Victimes de guerre : M. Modeste Legouez (annexe n° 13).

— Commerce et artisanat : M. Yves Durand (annexe n° 14).

— Développement industriel et scientifique : M. André Armengaud (annexe n° 15).

Budget 1973

— Economie et finances :

I. — Charges communes : M. Henri Tournan (annexe n° 16).

II. — Services financiers : M. Paul Pauly (annexe n° 17).

— Education nationale : M. Robert Lacoste (annexe n° 18).

— Intérieur : M. Joseph Raybaud (annexe n° 19).

— Rapatriés : M. André Armengaud (annexe n° 19).

— Justice : M. Marcel Martin (annexe n° 20).

— Services du Premier Ministre :

— Services généraux : M. Jean-Eric Bousch (annexe n° 21).

— Information : M. André Diligent (annexe n° 22).

— Protection de la nature et Environnement : M. André Dulin (annexe n° 23).

— Jeunesse, Sports et Loisirs : M. Yves Durand (annexe n° 24).

— Journaux officiels. Conseil économique et social. Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité : M. Fernand Lefort (annexe n° 25).

— Secrétariat général de la Défense nationale : M. Jean-Eric Bousch (annexe n° 26).

— Départements d'outre-mer. Territoires d'outre-mer : M. Georges Lombard (annexe n°s 27, 28).

— Transports :

I. et II. — Section commune et transports terrestres : Mlle Irma Rapuzzi (annexe n° 29).

III. — Aviation civile : M. Marcel Fortier (annexe n° 30).

IV. — Marine marchande : M. Jean Bardol (annexe n° 31).

B. — *Budgets annexes :*

— Imprimerie nationale : MM. Louis Talamoni (annexe n° 32).

— Légion d'honneur. Ordre de la Libération. Monnaies et médailles : M. Pierre Prost (annexes n°s 33, 34).

— Postes et télécommunications : M. Henri Henneguelle (annexe n° 35).

— Prestations sociales et agricoles : M. Max Monichon (annexe n° 36).

II. — *Dépenses militaires.*

A. — *Budget général :*

— Défense nationale. — Exposé d'ensemble. Dépenses en capital : M. René Monory (annexe n° 37).

— Défense nationale. — Dépenses ordinaires : M. Roland Boscary-Monsservin (annexe n° 38).

B. — Budgets annexes :

— Service des essences : M .Antoine Courrière (annexe n° 39).

— Service des poudres : M. Georges Lombard (annexe n° 40).

III. — *Divers :*

— Comptes spéciaux du Trésor : M. Jacques Descours Desacres (annexe n° 41).

— Office de Radiodiffusion-Télévision Française (application de l'article 14 de la loi n° 72-553 du 3 juillet 1972) : M. André Diligent (annexe n° 42).

RAPPORTEURS POUR AVIS

Commission des Affaires culturelles (n° 67).

Tome I. — Affaires culturelles — Arts et Lettres : M. Jean de Bagneux.

Tome II. — Affaires culturelles — Cinéma. Théâtres nationaux : M. Georges Lamousse.

Tome III. — Affaires culturelles — Monuments historiques : M. Michel Miroudot.

Tome IV. — Affaires étrangères. — Relations culturelles scientifiques et techniques : M. Henri Caillavet.

Tome V. — Affaires étrangères. — Coopération : M. Jacques Habert.

Tome VI. — Développement industriel et scientifique, Recherche scientifique et technique : M. Maurice Vérillon.

Tome VII. — Education nationale : M. Adolphe Chauvin.

Tome VIII. — Enseignement agricole : M. René Tinant.

Tome IX. — Services du Premier Ministre. — Jeunesse, Sports et Loisirs : M. Jacques Pelletier.

Tome X. — O.R.T.F. — Information : M. Jean Fleury.

Tome XI. — Services du Premier Ministre. — Protection de la nature et Environnement : M. Jean Collery.

Commission des Affaires économiques et du Plan (n° 68).

Tome I. — Agriculture et développement rural : M. Octave Bajeux.

Tome II. — Développement industriel et scientifique, Industrie : M. Francisque Collomb.

Tome III. — Développement industriel et scientifique, Recherche scientifique, énergie atomique et information : M. Michel Chauty.

Tome IV. — Economie et finances. — Affaires économiques : M. Raymond Brun.

Tome V. — Aménagement du Territoire, Equipement, Logement et Tourisme. — Aménagement du Territoire : M. André Barroux.

Tome VI. — Aménagement du Territoire, Equipement, Logement et Tourisme. — Routes et Voies navigables : M. Amédée Bouquerel.

Tome VII. — Aménagement du Territoire, Equipement, Logement et Tourisme. — Ports Maritimes : M. Jean-François Pintat.

Tome VIII. — Aménagement du Territoire, Equipement, Logement et Tourisme. — Logement : M. Robert Laucournet.

Tome IX. — Aménagement du Territoire, Equipement, Logement et Tourisme. — Tourisme : M. Lucien Gautier.

Tome X. — Services du Premier Ministre. — Commissariat général du Plan et de la productivité.

Tome XI. — Transports — I : Transports terrestres : M. Auguste Billiemaz.

Tome XII. — Transports — II : Aviation civile : M. Gaston Pams.

Tome XIII. — Transports — III : Marine marchande et pêches : M. Joseph Yvon.

Tome XIV. — Postes et Télécommunications : M. Joseph Beaujannot.

Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées (n° 69).

Tome I. — Affaires étrangères : M. Maurice Carrier.

Tome II. — Affaires étrangères — Relations culturelles : M. Francis Palmero.

Tome III. — Affaires étrangères — Coopération : M. Louis Martin.

Tome IV. — Défense nationale : Section commune — Section gendarmerie : M. Henri Parisot.

Tome V. — Défense nationale : Section Forces terrestres : M. Pierre de Chevigny.

Tome VI. — Défense nationale : Section Air : M. Pierre-Christian Taittinger.

Tome VII. — Défense nationale : Section Marine : M. Raymond Boin.

Commission des Affaires sociales (n° 70).

Tome I. — Affaires sociales et santé publique. — Santé publique : M. Lucien Grand.

Tome II. — Affaires sociales et santé publique. — Sécurité sociale : M. Lucien Grand.

Tome III. — Affaires sociales et santé publique. — Travail, emploi, population : M. André Méric.

Tome IV. — Anciens combattants et Victimes de guerre : M. Marcel Lambert.

Tome V. — Prestations sociales agricoles : M. Jean Gravier.

Commission des Lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale (n° 71).

Tome I. — Intérieur : M. Jean Nayrou.

Tome II. — Justice : M. Pierre Garet.

TABLEAU DE CONCORDANCE ENTRE LES ARTICLES DU PROJET DE LOI ET CEUX DE LA LOI DE FINANCES POUR 1973

(Loi du 20 décembre 1972)

ARTICLES		OBJET	DATE de discussion à l'A.N.	PAGES J.O.	ARTICLES de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels				
		PREMIERE PARTIE			
1er		Autorisation de percevoir les impôts existants et interdiction de percevoir les impôts non autorisés	25 oct.	4355	1er
2		Impôt sur le revenu. — Fixation du barème	25 oct. 14 déc.	4363 6178	2
	2 *bis*	Déduction de 500 F du revenu des contribuables âgés de plus de soixante-cinq ans ou invalides dont le revenu est inférieur à 12.000 F	25 oct.	4368	3
	2 *ter*	Exonération des personnes physiques dont le revenu brut n'excède pas 9.500 F ..	25 oct.	4369	4
	2 *quater*	Modalités de détermination et d'imposition du bénéfice réel de l'exploitation agricole	25 oct.	4370	5
	2 *quinquies*	Délai de dénonciation du forfait	25 oct.	4374	6
	2 *sexies*	Productions présentant un caractère marginal	25 oct.	4374	7
3		Impôt sur le revenu. Dispense d'acomptes provisionnels pour les contribuables dont la cotisation est inférieure à 400 F	25 oct.	4374	8
	3 *bis*	Versement d'un acompte provisionnel de 60 % pour certains contribuables	25 oct. 14 déc.	4374 6178	9
4		Majoration de la taxe intérieure de consommation applicable à l'essence et au gas-oil	25 oct.	4377	10
5		Taxe différentielle sur les véhicules à moteur. Fixation des taux et versement de la contre-valeur du produit de la taxe au fonds national de solidarité	25 oct.	4378	11
6		Taxe sur les conventions d'assurances. Réduction des tarifs applicables aux assurances des entreprises contre l'incendie	25 oct.	4378	12
7		Régime fiscal des plus-values à court terme	25 oct.	4379	13
8		Humanisation des poursuites exercées pour le recouvrement de l'impôt	25 oct.	4379	14

ARTICLES		OBJET	DATE de discussion à l'A.N.	PAGES J.O.	ARTICLES de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels				
9		Suppression de l'exonération des indemnités forfaitaires pour frais versés aux dirigeants de sociétés	25 oct.	4380	15
10		Taxe spéciale sur les véhicules de plus de 16 CV et sur les voitures des sociétés	25 oct.	4380	16
11		Extension aux délits fiscaux de l'interruption de la prescription pénale	25 oct.	4381	supprimé
12		Déclaration des honoraires et commissions	25 oct.	4381	17
13		Imposition des personnes domiciliées en France et prêtant leur concours à des sociétés étrangères	25 oct.	4381	18
14		Dispositions relatives aux affectations ..	25 oct. 14 déc.	4381 6178	19
15		Fonds spécial d'investissement routier ..	25 oct.	4381	20
16		Détaxation des carburants agricoles	25 oct.	4382	21
17		Confirmation de dispositions législatives antérieures	25 oct.	4382	22
18		Majoration des rentes viagères	25 oct.	4382	23
19		Formation professionnelle continue. Participation des employeurs	25 oct.	4384	24
20		Equilibre général du budget	25 oct. 18 nov. 14 déc.	4384 5522 6178	25
		DEUXIEME PARTIE			
21		Budget général. — Services votés	18 nov.	5519	26
22		Mesures nouvelles. — Dépenses ordinaires des services civils	18 nov. 14 déc.	5519 5524 6179	27
23		Mesures nouvelles. — Dépenses en capital des services civils	18 nov.	5520 5526	28
24		Fonds d'action conjoncturelle	18 nov.	5520	29
25		Mesures nouvelles. — Dépenses ordinaires des services militaires	8 nov.	4872	30
26		Dépenses en capital des services militaires	8 nov.	4872	31
	26 *bis*	Compte rendu de l'exécution de la loi de programme	8 nov.	4876	32
27		Autorisations d'engagement par anticipation	18 nov.	5520	33

ARTICLES		OBJET	DATE de discussion à l'A.N.	PAGES J.O.	ARTICLES de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels				
28 et 29		Budgets annexes. — Services votés :			
		Imprimerie nationale	2 nov.	4541	
		Légion d'honneur	8 nov.	4835	
		Ordre de la Libération	8 nov.	4835	
		Monnaies et médailles	2 nov.	4541	
		Postes et télécommunications	7 nov.	4759	
		Prestations sociales agricoles	15 nov. 18 nov.	5240 5529	34 35
		Essences Poudres	8 nov.	4876	
			18 nov. 14 déc.	5520 6179	
30		Fonds d'action conjoncturelle (postes et télécommunications)	7 nov.	4776	36
31		Comptes d'affectation spéciale. — Opérations définitives. — Services votés	18 nov. 14 déc.	5498 6179	37
32		Comptes d'affectation spéciale. — Opérations définitives. — Mesures nouvelles	18 nov 14 déc.	5498 6179	38
33		Comptes retraçant des opérations à caractère temporaire. — Services votés	18 nov.	5499	39
34		Comptes d'affectation spéciale. — Opérations à caractère temporaire. — Mesures nouvelles	18 nov.	5499	40
35		Comptes de commerce. — Mesures nouvelles	18 nov.	5499	41
36		Comptes de règlement avec les gouvernements étrangers. Mesures nouvelles	18 nov.	5499	42
37		Comptes d'avances. — Mesures nouvelles	18 nov.	5499	43
38		Comptes de prêts et de consolidation. — Mesures nouvelles	18 nov.	5499	44
39		Perception des taxes parafiscales	13 nov. 18 nov.	5101 5460	45
40		Crédits évaluatifs	18 nov.	5510	46
41		Crédits provisionnels	18 nov. 14 déc.	5511 6180	47
42		Reports de crédits	18 nov.	5512	48
43		Programme de construction d'habitations à loyer modéré	16 nov.	5337	49
44		Habitations à loyer modéré. — Bonifications d'intérêts	16 nov.	5337	50
45		Programme triennal de logements primés	16 nov.	5337	51
46		Financement de grands travaux intéressant le district de la région parisienne	18 nov.	5514	52
47		Création de centres comptables conventionnés. Réduction du délai de reprise de l'administration	18 nov.	5514	retiré

ARTICLES		OBJET	DATE de discussion à l'A.N.	PAGES J.O.	ARTICLES de la loi de finances
Projet de loi	Additionnels				
48		Mesures fiscales en faveur du cinéma .	18 nov.	5516	53
49		Production d'un relevé des feuilles de maladie établies par les laboratoires d'analyses médicales	18 nov.	5516	54
50		Provisions constituées par les entreprises de presse	18 nov. 14 déc.	5529 6180	55
	50 *bis*	Contingentement des rhums	18 nov.	5518	57
	50 *bis* A (Sénat)	Mesure en faveur de certaines entreprises de presse	14 déc.	6171	non retenu
	50 *bis* B (Sénat)	Imposition des coopératives agricoles et vinicoles	14 déc.	6171	56
	50 *ter*	Taxe en faveur des Chambres de métiers .	18 nov. 14 déc.	5518 6180	58
	50 *quater*	Situation des sociétés immobilières sans but lucratif	18 nov.	5518	59
	50 *quinquies*	Versements effectués au profit de la Fondation de France	18 nov.	5530	60
	50 *sexies* (Sénat)	Taxation d'eaux minérales	14 déc.	6171	non retenu
	50 *septies* (Sénat)	Enregistrement des cessions de parts des groupements fonciers agricoles	14 déc.	6180	61
51		Prise en charge par l'Etat des frais de contrôle médical des ressortissants des Etats membres de la C.E.E. bénéficiant d'un droit de libre circulation	18 nov.	5516	62
	51 *bis*	Retraites de vieillesse agricoles	18 nov.	5531	63
52		Transfert dans la voirie départementale des routes nationales secondaires	17 nov.	5404	64
53		Relèvement de la retraite du combattant .	2 nov.	4581	65
	53 *bis*	Ascendants pensionnés, âgés de plus de soixante-dix ans	18 nov.	5531	66
	53 *ter*	Majorations de pensions	18 nov.	5531	67
	53 *quater*	Majorations de pensions	18 nov.	5531	68
	53 *quinquies*	Majorations aux veuves de grands invalides	18 nov.	5531	69
	53 *sexies*	Ayants droit des victimes de la guerre ..	18 nov.	5531	70
54		Extension de l'objet d'un compte spécial de commerce	18 nov.	5499	71
55		Clôture de comptes ou de subdivisions de comptes spéciaux du Trésor	18 nov.	5499	72
56		Fonds de soutien aux hydrocarbures	18 nov. 14 déc.	5500 6180	73
57		Institution de la police d'Etat dans certaines villes	7 nov.	4805	74
	58 (Sénat)	Dépenses imposées aux départements et aux communes. — Nécessité d'une loi .	14 déc.	6180	75

Budget 1973

DISCUSSION GÉNÉRALE [24 octobre 1972] (p. 4289, 4311) [25 octobre 1972] (p. 4338).

La réforme de la fiscalité proposée par le groupe socialiste ; la suppression de l'avoir fiscal ; l'épargne (p. 4290) ; les allégements proposés par le groupe communiste (p. 4290) ; l'équilibre du budget ; le taux de croissance de 5,8 % (p. 4291) ; le dynamisme politique ; la priorité donnée à l'éducation nationale qui absorbera 18 % des recettes de l'Etat (p. 4291, 4293) ; la progression des crédits des équipements collectifs ; l'utilisation, en 1973, des crédits du Fonds d'action conjoncturelle (p. 4291) ; le recours à l'emprunt (p. 4291, 4294) ; les mesures sociales (p. 4292) ; l'allégement de l'impôt sur le revenu pour certaines catégories ; la diminution du produit de la T.V.A. ; la croissance excessive de la fiscalité locale ; les améliorations à apporter à ce budget ; l'inflation (p. 4292) ; les moyens de la combattre (p. 4293, 4294) ; la nécessité d'une meilleure présentation des documents budgétaires (p. 4293) ; le VIe Plan (p. 4294) ; les exportations (p. 4295) ; l'épargne ; le budget depuis quatorze ans (p. 4295).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances : la trajectoire économique de la France en 1972 et 1973 (p. 4295) ; l'augmentation des exportations (p. 4296, 4297) ; l'exportation des biens d'équipement (p. 4298) ; l'investissement productif (p. 4296) ; l'emploi (p. 4296, 4297) ; l'Agence nationale pour l'emploi (p. 4298) ; la hausse des prix (p. 4297) ; la croissance ; la transformation de l'économie française entre 1969 et 1973 (p. 4297) ; l'augmentation de la population active (p. 4297) ; le niveau de vie des Français (p. 4297) ; les transformations des institutions financières ; la déspécialisation du système bancaire ; les placements des compagnies d'assurances ; les S.I.C.A.V. ; la C.O.B. (p. 4298) ; l'augmentation du taux d'investissement (p. 4299) ; l'enseignement de M. Mendès-France (p. 4299) ; l'inflation par la demande et l'inflation par les coûts ; la hausse des prix alimentaires (p. 4299) ; la hausse des prix agricoles ; la dévaluation (p. 4303) ; l'encadrement du crédit ; la masse monétaire (p. 4303) ; la solution européenne (p. 4303) ; l'équilibre du budget (p. 4301) ; la disparition des collectifs budgétaires ; l'augmentation des dépenses de fonctionnement (p. 4301) ; les routes ; les autoroutes ; les transports en commun ; les logements (p. 4302) ; les mesures sociales ; l'élargissement du barème de l'impôt sur le revenu (p. 4302) ; la déduction en faveur des personnes âgées) ; le barème unique de l'impôt sur le revenu pour toutes les catégories de contribuables (p. 4303) ; le rapport du conseil des impôts ; la hausse des carburants ; l'augmentation de la vignette (p. 4303) ; les frais des dirigeants de sociétés (p. 4303) ; la réforme de la patente en 1974 ; l'organisation pendant quatre ans d'une forte croissance économique à redistribution sociale ; les deux priorités : l'équilibre extérieur et le plein emploi (p. 4303).

Reprise de la discussion générale (p. 4304). Les conséquences économiques et financières d'un succès de la gauche (p. 4304, 4338, 4346) ; les cadres (p. 4304) ; les nationalisations (p. 4305, 4339) ; la stabilisation de la pression fiscale (p. 4305) ; l'augmentation des dépenses sociales (p. 4305) ; le B.A.P.S.A. (p. 4305, 4348) ; l'insuffisance de la progression des crédits d'équipement (p. 4305, 4306) ; la critique de la grille du barème de l'impôt sur le revenu (p. 4306) ; la réforme des finances locales (p. 4306, 4317, 4318) ; le remboursement de la T.V.A. payée par les communes (p. 4318) ; les étudiants (p. 4306) ; les retraités (p. 4306, 4316, 4323) ; l'inflation (p. 4307, 4309, 4319, 4340, 4342, 4344, 4348) ; le système monétaire international depuis vingt ans (p. 4307) ; l'opinion du général de Gaulle (p. 4307) ; le retour à l'étalon-or (p. 4308, 4309) ; la Conférence européenne de Paris (p. 4308) ; l'excès de liquidités (p. 4310) ; le recours à un emprunt d'équipement hospitalier et d'animation culturelle (p. 4310) ; la hausse des prix (p. 4311, 4321) ; les difficultés des familles populaires (p. 4312) ; les aspects psychologiques du paiement de l'impôt (p. 4313) ; l'inégalité fiscale (p. 4313) ; le forfait (p. 4313) ; les exploitants agricoles (p. 4313) ; le « réel simplifié » (p. 4313) ; un policier pour cinq enseignants (p. 4314) ; les interventions économiques ; l'augmentation des dépenses militaires (p. 4314, 4318, 4319) ; la diminution des crédits consacrés à la recherche scientifique (p. 4314) ; le « troisième âge » (p. 4315, 4316, 4319) ; le nombre excessif des catégories fiscales et sociales (p. 4316) ; l'institution d'un « revenu familial » (p. 4317) ; les patentes ; la réforme de la patente (p. 4317, 4324) ; les aides au développement régional (p. 4320) ; la liaison mer

du Nord-Méditerranée (p. 4320) ; l'exonération des intérêts produits par les livrets de Caisse d'épargne (p. 4320) ; l'épargne (p. 4321, 4339) ; les médecins et l'impôt (p. 4321) ; les problèmes propres à la récession ; le chômage (p. 4322, 4323) ; la défense des consommateurs (p. 4323) ; le Fonds d'action conjoncturelle (p. 4323, 4340, 4343) ; la retraite des mères de famille, femmes d'agriculteurs (p. 4324) ; les régions défavorisées (p. 4325) ; les amendements du groupe socialiste (p. 4338) ; l'avoir fiscal (p. 4338) ; l'équilibre comptable obtenu grâce à un ensemble d'artifices (p. 4340) ; le budget militaire et celui de l'éducation nationale (p. 4341) ; les conclusions du Club de Rome (p. 4341) ; la stabilité des institutions ; l' « incohérence de la majorité » (p. 4342) ; le service rendu à la majorité par les événements de mai 1968 (p. 4342) ; le bilan de la Ve République (p. 4342) ; la société communiste (p. 4344, 4346) ; la situation de l'emploi (p. 4345) ; l'injustice du système fiscal (p. 4345) ; les propositions du programme commun de la gauche en matière fiscale (p. 4346) ; le rapport de la Cour des comptes sur la société Dassault (p. 4346) ; la reconduction des services votés (p. 4347) ; la rationalisation des choix budgétaires (p. 4347).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre (p. 4349) : ses réponses aux orateurs : la situation du Fonds monétaire international (p. 4350) ; le revenu des ménages ; l'humanisation des saisies ; l'amélioration du vocabulaire fiscal ; la déduction en faveur des contribuables âgés de plus de soixante-cinq ans ; la T.V.A. et les collectivités locales ; la retenue à la source (p. 4350) ; les dépôts du crédit mutuel ; la réforme de la patente ; l'intérêt d'un débat prochain sur ce sujet (p. 4351) ; les coûts ; le budget de 1973 et le programme commun de l'opposition (p. 4351, 4352) ; la concertation européenne (p. 4353) ; la modération monétaire ; les rapports entre la fiscalité directe et la fiscalité indirecte (p. 4353).

PREMIÈRE PARTIE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER

DISCUSSION [25 octobre 1972] (p. 4353, 4368).

Art. 1er : les impôts supportés par les commerçants et les artisans ; la patente (p. 4353) ; l'impôt sur le revenu et la T.V.A. (p. 4354) ; adoption de l'article premier (p. 4355).

Après l'Art. 1er : deux amendements soumis à discussion commune ; l'un de M. Boulloche, l'autre de M. Gosnat tendant notamment à modifier le barème de l'imposition sur le revenu, à supprimer l'avoir fiscal et à empêcher les dirigeants de sociétés d'être considérés comme salariés (p. 4355, 4356, 4357) ; la taxe statistique sur la fortune (p. 4357) ; l'amortissement dégressif (p. 4358) ; la suppression de la provision pour investissement (p. 4358) ; la suppression de l'exonération des titres de l'emprunt Pinay (p. 4358, 4359) ; les dispositions en faveur des retraités (p. 4359) ; le remboursement aux collectivités locales de la T.V.A. sur les travaux d'équipement (p. 4359) ; repoussés par la Commission et par le Gouvernement, les amendements ne sont pas adoptés ; scrutin (p. 4360) ; liste des votants (p. 4364, 4365).

Art. 2 : *Le salaire fiscal* (p. 4360) ; amendement de M. Boulloche reprenant certaines des dispositions précédemment repoussées après l'article premier (p. 4361) ; repoussé par la Commission et par le Gouvernement, l'amendement n'est pas adopté (p. 4362) ; amendement déposé par le Gouvernement à la demande de la Commission des finances élevant la limite supérieure de la quatrième tranche de l'impôt sur le revenu ; adoption (p. 4362) ; amendement de M. Boulloche limitant le quotient familial (p. 4362) ; repoussé par la Commission et par le Gouvernement, l'amendement n'est pas adopté ; amendement de Mme Vaillant-Couturier tendant à assimiler pour le calcul de l'impôt sur le revenu les femmes divorcées et les mères célibataires aux femmes veuves (p. 4362) ; rejet au scrutin de l'amendement (p. 4363) ; liste des votants (p. 4365, 4366) ; adoption de l'article 2 (p. 4363).

Reprise de la discussion (p. 4368).

Après l'Art. 2 : amendement de M. Boulloche tendant à permettre aux personnes âgées de plus de soixante-cinq ans de déduire de leur revenu global un abattement de 1.500 F ; rejet (p. 4368, 4369) ; amendement du Gouvernement créant pour les per-

Budget 1973

sonnes âgées de plus de soixante-cinq ans dont le revenu net est inférieur à 12.000 F un abattement de 500 F (p. 4368) ; l'avoir fiscal ; les revenus du capital et du travail (p. 4368) ; adoption de l'amendement du Gouvernement (p. 4369) ; amendement du Gouvernement exonérant les salariés de l'impôt sur le revenu lorsque leur revenu brut n'excède pas 9.500 F ; adoption ; amendement de M. Boulloche concernant la suppression des dispositions relatives à la provision pour investissement et relative aux présidents-directeurs généraux de sociétés (p. 4369) ; rejet (p. 4370) ; amendement de M. Collette tendant à ce que les agriculteurs imposés au bénéfice réel bénéficient des règles adaptées aux contraintes particulières de la profession agricole (p. 4370) ; la nécessité de permettre aux agriculteurs se portant acquéreurs de déduire la charge foncière de leurs bénéfices (p. 4370) ; la nécessité de réviser les dispositions prises dans le décret du 7 décembre 1971 ; le passage des cultivateurs dont le chiffre d'affaires est supérieur à 500.000 F du système du forfait au système du bénéfice réel (p. 4370).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre : la publication prochaine d'un décret offrant aux agriculteurs la possibilité d'inscrire ou non le patrimoine foncier au bilan de leur exploitation (p. 4372) ; l'autorisation de déduire les intérêts par anticipation dans les mêmes conditions pour les agriculteurs qui acquièrent une terre pour accroître leur exploitation (p. 4372, 4373) ; le maintien du plafond de 500.000 F de recettes concernant l'imposition d'après le bénéfice réel (p. 4373).

Adoption de l'amendement.

Amendement de M. Collette redonnant la possibilité aux agriculteurs optant pour le bénéfice réel de faire leur choix après avoir pris connaissance du forfait (p. 4374) ; adoption de l'amendement de M. Collette limitant le droit de dénonciation du forfait aux exploitants agricoles se livrant à une production spéciale ; les éleveurs de visons ; adoption de l'amendement (p. 4374).

Art. 3 : adoption.

Après l'Art. 3 : amendement de la Commission des finances tendant à faire verser aux contribuables bénéficiant d'un an pour le paiement de leurs impôts un acompte provisionnel de 60 % ; l'utilisation des 60 millions de supplément de recettes ainsi obtenu (p. 4374).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre : son opposition à l'amendement et devant l'acompte de 50 à 60 % (p. 4375).

Repoussé par le Gouvernement, l'amendement de la Commission est adopté ; deux amendements, l'un de M. Ramette, l'autre de M. Boulloche tendant à instituer un taux zéro de la T.V.A. pour le pain, le lait et les livres ; repoussé par la Commission et par le Gouvernement, les amendements sont rejetés au scrutin public (p. 4376) ; liste des votants (p. 4399, 4400) ; amendement de M. Boulloche concernant les droits de mutation à titre gratuit (p. 4376, 4377) ; rejet.

Art. 4 : adoption (p. 4377).

Art. 5 : adoption (p. 4378).

Art. 6 : amendement du Gouvernement étendant le nouveau taux de 15 % de la taxe sur les conventions d'assurance contre les incendies aux bâtiments administratifs des collectivités locales.

Adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 4378).

Après l'Art. 6 : amendement de M. Ramette concernant l'emprunt Pinay ; rejet (p. 4379).

Art. 7 : les plus-values à court terme ; adoption.

Art. 8 : amendement de la Commission tendant à empêcher les blocages de comptes courants sur la partie insaisissable du salaire ; adoption (p. 4379) ; adoption de l'article 8, ainsi modifié (p. 4380).

Art. 9 : adoption.

Art. 10 : amendements de M. Ansquer et de M. Beucler tendant à exonérer de la taxe sur les véhicules les voitures à la disposition exclusive des voyageurs de commerce (p. 4380) ; retrait des deux amendements ; adoption de l'article 10.

Art. 11 : amendement de la Commission tendant à supprimer l'article afin de ne pas allonger les délais de prescription pour les délits fiscaux (p. 4380).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre : son opposition à l'amendement (p. 4380).

Adoption de l'amendement (p. 4381) ; en conséquence, l'article est supprimé.

Art. 12 : adoption d'un amendement de la Commission et de l'article, ainsi modifié (p. 4381).

Art. 13 : adoption d'un amendement de la Commission et de l'article, ainsi modifié.

Art. 14 : adoption.

Art. 15 : la majoration du prélèvement sur le produit de la taxe sur les produits pétroliers (p. 4381) ; adoption de l'article (p. 4382).

Art. 16 et 17 : adoption.

Art. 18 : amendement du Gouvernement tendant à relever les majorations de rentes viagères (p. 4382, 4383) ; sous-amendement de M. Rieubon tendant à améliorer les majorations proposées par le Gouvernement (p. 4383) ; sous-amendement de M. Lamps tendant à majorer les rentes viagères privées (p. 4383) ; rejet des sous-amendements de M. Lamps et de M. Rieubon (p. 4384) ; adoption de l'amendement du Gouvernement et de l'article 18, ainsi modifié (p. 4384).

Art. 19 : adoption.

Art. 20. — Etat A (p. 4384 à 4392) : amendement d'équilibre du Gouvernement (p. 4392).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre : le nouvel équilibre des recettes ; la dépense supplémentaire de 25 millions de F.

Adoption de l'amendement ; vote hostile des groupes communiste et socialiste ; adoption de l'article 20 et de l'état A (p. 4393).

Réserve des articles 21 à 29 jusqu'au vote sur les états B, C et D, les dépenses militaires et les budgets annexes [26 octobre 1972] (p. 4401).

DEUXIÈME PARTIE **Budget 1973**

AFFAIRES CULTURELLES

DISCUSSION [8 novembre 1972] (p. 4815).

L'absence de coordination suffisante entre les propriétaires de monuments classés et l'administration (p. 4816, 4824) ; les aides accordées au théâtre (Opéra, Opéra-Comique, Comédie-Française) (p. 4816, 4818, 4825, 4827, 4829) ; la politique menée à l'égard des maisons de la culture (p. 4816) ; la défense de l'environnement (p. 4816) ; les incitations fiscales encourageant le mécénat (p. 4817) ; la réforme de l'architecture (p. 4817, 4827) ; l'échec du T.N.P. (p. 4818) ; son installation à Villeurbanne (p. 4825, 4827, 4830) ; les transformations du théâtre de Strasbourg et du théâtre de l'Est parisien (p. 4818, 4827) ; l'animation des villes moyennes et des grands ensembles (p. 4818) ; la crise du cinéma (p. 4818, 4822, 4825) ; les mesures d'allégement fiscal contenues dans ce budget ; l'accord intervenu avec l'O.R.T.F. (p. 4819) ; la suppression du blocage du prix des places ; l'augmentation des crédits pour les monuments historiques (p. 4823, 4824) ; l'utilisation du 1 % à la création d'œuvres d'art en faveur des autoroutes (p. 4823) ; les secteurs sauvegardés ; le maintien des « faisceaux de vue » (p. 4824) ; la création de commissions d'animation culturelle au niveau des départements (p. 4824) ; la préparation d'une loi de programme pour les monuments historiques (p. 4825) ; le tournage de productions étrangères en France (p. 4826) ; la création d'un théâtre national de l'opérette ; les musées ; l'exposition de 1972 (p. 4826) ; la politique culturelle en faveur du troisième âge (création d'un passeport culturel) (p. 4826) ; les moyens insuffisants dont disposent la recherche archéologique et les archives (p. 4827) ; le projet d'une cité interministérielle des archives (p. 4827) ; la création d'un Institut français d'archéologie (p. 4827, 4829) ; le développement des activités culturelles dans la banlieue parisienne (p. 4828) ; l'aide au théâtre privé ; la réduction de la T.V.A. sur les instruments de musique ; la restauration du Mont-Saint-Michel (p. 4829) ; l'importance de l'éducation musicale (p. 4829) ; la création d'un centre d'études théoriques et pratiques du chant grégorien (p. 4830).

Budget 1973

Interventions de M. Jacques Duhamel, Ministre des Affaires culturelles : le bilan de la politique culturelle du Gouvernement (p. 4819) ; son action en faveur des monuments classés (p. 4819, 4831) ; l'encouragement au mécénat (p. 4820) ; les réformes touchant les théâtres lyriques nationaux ; la réforme du T.N.P. et du Palais de Chaillot (p. 4820) ; les mesures envisagées en matière de cinéma ; la réforme de l'emploi du 1 % ; l'action en faveur du cadre de vie ; la réforme de l'architecture (p. 4821) ; la diffusion culturelle (centres d'animation culturelle, salles polyvalentes) (p. 4821) ; les métiers d'art ; le régime social des écrivains ; la réforme des conditions d'enseignement du dessin et de la musique ; la construction du centre Beaubourg (p. 4821) ; les grèves à la Comédie-Française (réforme des conditions de travail du personnel) (p. 4831, 4832) ; le théâtre de l'Est parisien (p. 4832) ; l'aide au théâtre privé ; l'Opéra de Paris ; le renforcement des services de la recherche archéologique ; la création de l'orchestre de l'Ile-de-France (p. 4833) ; la restauration du Mont-Saint-Michel.

Etat B. — TITRES III et IV : adoption (p. 4833, 4834).

Etat C. — TITRES V et VI : adoption (p. 4834).

Etat D. — TITRE III : adoption (p. 4834).

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DISCUSSION [15 novembre 1972] (p. 5242) [16 novembre 1972] (p. 5271, 5290).

Les problèmes de personnel (p. 5242, 5244) ; la commission Racine (p. 5242, 5244) ; l'insuffisance des frais de déplacement des diplomates (p. 5242) ; le problème du remboursement des biens des diplomates français (p. 5242) ; le logement des agents en poste à l'étranger (p. 5243) ; l'Office des biens français immobiliers à l'étranger (p. 5243) ; le patrimoine immobilier (p. 5243, 5244) ; l'ambassade de Brasilia (p. 5243) ; les émissions de l'O.R.T.F. (p. 5243, 5246, 5249, 5251) ; les contributions françaises aux organisations internationales (p. 5244, 5245) ; les centrales de l'information installées à l'étranger (p. 5245) ; la coopération culturelle et technique (p. 5245, 5247, 5248, 5292) ; les lycées français (p. 5245) ; la diffusion du livre français (p. 5246) ; le rôle du français (p. 5246) ; la francophonie (p. 5247, 5248) ; la politique franco-anglaise d'échanges et de coopération (p. 5246) ; le rapport Gorse (p. 5246) ; l'aide à la formation (p. 5246, 5248) ; les bourses (p. 5247) ; l'assistance technique (p. 5247, 5292) ; le recrutement pour les postes à l'étranger de professionnels de la presse, de l'information et de la publicité (p. 5248) ; les classes spéciales en faveur des enfants d'immigrants (p. 5249) ; les équivalences des diplômes étrangers (p. 5249) (proposition de loi de M. Alain Peyrefitte) (p. 5249) ; la mobilité des étudiants en Europe (p. 5249) ; la troisième conférence des Nations unies de Santiago du Chili sur le commerce et le developpement (p. 5249, 5253) ; la nécessité de développer les exportations des pays sous-développés et l'ouverture des pays industrialisés à ces produits (système de préférences généralisées) ; le problème de la stabilisation des cours (financement des stocks régulateurs) ; l'aide de 1 % du produit intérieur brut ; la nécessité de développer l'aide publique qui est une aide gratuite, de moduler l'aide selon le degré de sous-développement ; la participation du Tiers monde à la mise en place du nouvel ordre monétaire international (p. 5250) ; la coopération avec les Etats africains et malgache (p. 5250, 5291) ; les personnels de la coopération (p. 5250) ; le choix des coopérants (p. 5291) ; les volontaires du contingent (p. 5250) ; les volontaires du progrès (p. 5250, 5292) ; l'O.R.S.T.O.M. (recherche scientifique en milieu tropical) (p. 5250) ; Air Afrique (p. 5251) ; la troisième convention de Yaoundé (p. 5251) ; l'insuffisance de la garantie accordée par l'assurance actuelle aux industriels français qui investissent en Afrique (p. 5252) ; l'aide liée (p. 5252) ; le commerce des Etats africains et malgache (p. 5253) ; la détérioration des termes de l'échange (p. 5253).

Interventions de M. Maurice Schumann, Ministre des Affaires étrangères : le malaise du personnel des cadres diplomatique et consulaire ; l'équipement immobilier (p. 5253) ; l'Office des biens français à l'étranger ; le fichier de nos immeubles à l'étranger ; les crédits de presse et d'information ; le financement de l'action extérieure de l'O.R.T.F. ; la vente des films à l'étranger ; le combat contre les ondes courtes et en faveur des ondes longues ou moyennes ; la

carte de diffusion ; sa réponse à M. Poirier sur l'exportation du livre français, le Fonds culturel du livre, sur la Louisiane, Haïti et l'Afrique anglophone, l'Institut pédagogique d'Haïti, la Chine (poste de lecteur, échanges d'étudiants, envoi de missions scientifiques, échanges sportifs, relations artistiques), sur le montant des bourses, l'accroissement du montant des contributions internationales ; les contributions bénévoles (p. 5255) ; le programme des Nations unies pour le développement et le programme d'aide aux réfugiés arabes de Palestine ; le fonds européen de la jeunesse ; l'association internationale des parlementaires de langue française ; le maintien des positions de la langue française dans le monde ; la politique spatiale ; l'aide au développement ; les relations scientifiques internationales (p. 5256) ; la substitution du dialogue des peuples à l'affrontement des blocs ; la préparation multilatérale de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ; l'admission de la République fédérale d'Allemagne et de la République démocratique allemande aux Nations unies ; la préservation de notre indépendance politique au Proche-Orient ; la solidarité européenne ; la condamnation du terrorisme ; le problème palestinien ; l'aide des pays développés aux pays pauvres (p. 5273, 5274) ; l'harmonisation des politiques étrangères des pays de la Communauté européenne ; la coopération franco-africaine ; inciter et aider l'Europe à faire entendre une voix distincte et à être un lien et non pas un enjeu ; le bilan européen de la législature ; la volonté d'indépendance des Européens ; la volonté de dialogue et d'entente avec les Etats-Unis ; le rapprochement russo-américain ; la réforme du système monétaire international ; la fin du monolithisme du monde communiste ; la fin de l'invulnérabilité du territoire américain ; fin des grands empires coloniaux ; la normalisation des rapports entre Pékin et l'Occident ; l'entente et la coopération entre l'Occident et l'Europe de l'Est (p. 5275).

Intervention de M. Billecocq, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Affaires étrangères, chargé de la Coopération : les relations privilégiées entre les pays africains et la France ; l'effort d'adaptation aux besoins de chaque Etat ; la non-ingérence et le respect d'autrui ; l'assistance technique ; la loi relative à la situation du personnel civil de coopération ; la diminution du nombre des assistants non enseignants ; la priorité aux opérations de formation de professeurs nationaux ; l'action des volontaires du progrès ; les dépenses militaires ; la formation des cadres militaires ; l'assistance militaire au Tchad ; les interventions économiques ; les schémas directeurs de notre aide (p. 5271, 5272) ; le programme pluriannuel d'intervention ; le renforcement des liens de l'aide française avec les aides étrangères ; l'aide aux finances publiques de certains Etats ; les interventions culturelles ; l'enseignement ; le développement de la langue française ; les manuels d'enseignement ; la diffusion des moyens audio-visuels ; l'alphabétisation ; la subvention versée à l'O.R.T.F. ; l'émetteur Allouis-Issoudun ; les réseaux de télévision (p. 5273).

Reprise de la discussion (p. 5276) ; la fin tragique de M. Tur et de M. Susini (p. 5276, 5283) ; le Viet-Nam (p. 5276, 5283, 5293, 5296) ; la politique européenne (p. 5277) ; la création d'une fédération politique européenne (p. 5277) ; l'Allemagne de l'Est (p. 5247, 5277, 5282, 5283, 5296) ; la ligne directe Air France entre Paris et Berlin-est (p. 5283) ; la conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe (p. 5277, 5279, 5284, 5286, 5288, 5294, 5295, 5296) ; la conférence au sommet européenne des Neuf de Paris (p. 5277, 5278, 5279, 5286, 5294, 5298) ; le fonds européen de coopération monétaire (p. 5278) ; le fonds européen de développement régional (p. 5278) ; le comité économique et social (p. 5278) ; la ratification de la convention européenne des Droits de l'homme (p. 5278) ; l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. (p. 5278, 5289) ; l'indemnisation des Français spoliés outre-mer (p. 5279) ; le maintien des troupes américaines sur le continent (p. 5279) ; le problème de la représentation française aux négociations de Genève sur le désarmement (p. 5280) ; la Défense commune européenne (p. 5280) ; la Communauté européenne de Défense (p. 5281) ; l'élection du Parlement européen au suffrage universel (p. 5280) ; le nombre des conseillers commerciaux (p. 5281) ; les crédits mixés (p. 5281) ; le Moyen-Orient (p. 5281, 5296) ; Israël (p. 5281, 5283) ; le contentieux des incorporés de force, anciens combattants, victimes de guerre originaires d'Alsace et de la Moselle ; l'indemnisation des victimes du nazisme (p. 5281, 5282) ; les accords S.A.L.T. (p. 5279, 5284) ; les négociations commerciales du « Nixon round » (p. 5284) ; la construction de l'Europe dans

Budget 1973

la voie confédérale que prévoyait le plan Fouchet (p. 5285) ; l'Europe des Nations (p. 5287) ; la place de la France en Afghanistan (p. 5287) ; la politique méditerranéenne de la France (p. 5288, 5294) ; la suppression de l'Ocora (p. 5292) ; la coopération entre l'Europe et les pays d'Amérique latine (p. 5292) ; le commerce des armes (p. 5293, 5297, 5300) ; les Indiens d'Ouganda (p. 5294) ; la politique extérieure du programme commun de la gauche (p. 5295, 5297, 5298, 5299, 5308) ; la participation de la France à l'O.T.A.N. (p. 5295) ; l'Indonésie (p. 5296) ; le Chili (p. 5296) ; l'attitude à l'égard de la C.E.E. d'un gouvernement de gauche (p. 5297).

Interventions de M. Maurice Schumann, Ministre des Affaires étrangères : s'engage à effectuer une nouvelle démarche auprès de son homologue à Bonn après les élections sur le problème de l'indemnisation des victimes du nazisme (p. 5282) ; en réponse à M. Ballanger : sa mise au point sur le rôle de la France dans la réunion d'une conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (p. 5296) ; sa réponse à MM. Ballanger et Ruais sur les ventes d'armes et la commission spéciale sur ces ventes, égale à 2 % ; la baisse des commandes des ventes à l'étranger de l'industrie aéronautique et des exportations d'armement (p. 5300) ; la France, seul pays qui ne vend pas d'armes aux Etats dits du « champ de bataille » ; l'absence de vente au Portugal et à l'Afrique du Sud des armes susceptibles d'être utilisées dans des opérations dites de répression ; les contrats-ventes assortis d'une livraison des matériels à condition qu'ils ne contreviennent pas aux dispositions de la charte des Nations unies ; les contrats avec la Libye ; sa réponse au président de Broglie à propos des satellites (programme européen de lanceurs *Europa 2* et *Europa 3*) ; sur l'adoption par la France d'une attitude favorable à une certaine réglementation internationale en matière d'usage de l'espace aux fins de communication et de diffusion de l'information ; sa réponse à M. Chandernagor sur la politique spatiale, l'Algérie, le monde arabe, le Cambodge (p. 5301) ; les relations avec la République démocratique allemande ; l'admission de la R.D.A. et de la R.F.A. à l'O.N.U. ; ses observations à M. Chandernagor à propos de son désir d'indépendance de la politique européenne dans le domaine spatial et sur les résultats du sommet européen ; le fonds de coopération monétaire ; la création d'un appareil institutionnel européen nouveau (« union de l'Europe ») (p. 5302) ; le problème de la ratification de la convention des Droits de l'Homme ; l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. ; sa réponse à M. Destremau sur le problème de l'indemnisation des Français spoliés outre-mer ; l'union de l'Europe occidentale ; ses observations à MM. Destremau et Stehlin sur les perspectives militaires de l'Europe ; le bilan européen de la législature ; sa réponse à M. Stehlin sur la présence militaire américaine sur le continent et la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (p. 5303, 5304) ; à M. Marcus sur notre commerce extérieur et notre politique au Moyen-Orient, à M. Westphal sur l'indemnisation des victimes du nazisme, à M. Gorse sur la nécessaire distinction entre la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et la négociation sur la limitation des armes stratégiques ; ses observations à M. Vendroux sur sa fidélité au général de Gaulle, la future Europe, à MM. Ribière et Ballanger sur la conférence sur la sécurité et la coopération européenne, à M. Hauret à propos de l'Afghanistan (p. 5304) et nos missions de recherche archéologique à l'étranger ; sa réponse à M. Douzans sur la politique française de 1957 à 1966 au Moyen-Orient, l'adhésion de l'Espagne au Marché commun, à M. Rivière sur le choix des coopérants, à M. Triboulet sur l'existence d'un ministère chargé de la coopération (p. 5305) ; sa réponse à M. Flornoy sur la coopération et la concertation avec les Etats latino-américains, l'observateur auprès de l'Organisation des Etats américains ; à M. de Grailly sur le conflit vietnamien et la fidélité au discours de Pnom-Penh, à M. Ruais sur le drame des Indiens d'Ouganda, à M. Godefroy sur l'élargissement de l'Europe, à Mme Troisier sur notre politique à l'égard du Proche-Orient et les martyrs du nazisme et les droits des Français spoliés en Egypte, à M. Ballanger sur la réunion d'une conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (p. 5306) ; sur la coopération entre l'U.R.S.S. et la France, sur l'attitude de la France après la mort de M. Susini ; ses réponses à MM. Ballanger, Fossé et Godefroy sur nos relations culturelles avec la République démocratique d'Allemagne, à M. Habib-Deloncle sur la contradiction totale à l'intérieur de la gauche à propos de l'Europe et de l'Alliance atlantique (p. 5307) ; ses expli:a-

tions à M. Ballanger sur le retrait des ministres M.R.P. en 1962 (p. 5308).

Intervention de M. Billecocq, Secrétaire d'Etat : sa réponse à M. Ballanger sur le problème tchadien et sa critique d'un programme commun de la gauche (p. 5300).

I. — *Affaires étrangères :* Etat B. — TITRE III : amendement de la Commission des finances tendant à la réduction des crédits de ce titre (p. 5308) ; retrait après que M. le Ministre ait précisé l'accord du Gouvernement au principe de l'indemnisation des dommages matériels subis par les personnels diplomatiques et consulaires en service à l'étranger (p. 5309).

Etat B. — TITRE IV : adoption (p. 5309).

Etat C. — TITRE V : adoption (p. 5309).

Etat C. — TITRE VI : adoption (p. 5309).

II. — *Coopération :* Etat B. — TITRES III et IV : adoption (p. 5309).

Etat C. — TITRES V et VI : adoption (p. 5309).

AFFAIRES SOCIALES ET SANTÉ PUBLIQUE

I. — *Section commune.*

II. — *Affaires sociales.*

DISCUSSION [6 novembre 1972] (p. 4703, 4727).

Le dépassement du budget général par le budget social (p. 4704) ; la nécessité de limiter la croissance des dépenses à celle de la production intérieure brute (p. 4705) ; les dangers de l'accroissement excessif des dépenses (p. 4725) ; le bilan des mesures prises en faveur des personnes âgées ; le minimum garanti (p. 4704, 4707) ; la prise en compte des dix meilleures années pour le calcul des pensions (p. 4704, 4722, 4724) ; la retraite complémentaire (p. 4724, 4745) ; le fonds national de solidarité (p. 4722) ; l'affectation de la vignette à ce fonds (p. 4732, 4749) ; le plafond de ressources pour l'attribution de l'allocation du fonds national de solidarité (p. 4753) ; les ressources minimum des personnes âgées (p. 4723, 4724, 4731, 4732, 4744, 4745) ; les revendications de l'Union confédérale des retraités C.G.T. (p. 4731, 4736) ; la pension nationale de retraite indexée sur le S.M.I.C. (p. 4749) ; la politique du troisième âge (p. 4736) ; la Charte du troisième âge (groupe de travail Robert Fabre) (p. 4744) ; l'aide ménagère à domicile pour les personnes âgées vivant seules (p. 4737, 4744) ; le maintien à domicile des personnes âgées (p. 4741) ; le cumul de deux retraites relevant de régimes différents (p. 4737) ; les logements sociaux pour les personnes âgées (p. 4752) ; l'obligation alimentaire (p. 4752) ; les veuves (p. 4704, 4722, 4737, 4752) ; les pensions de réversion (p. 4724) ; leur taux (p. 4729, 4731, 4734, 4738, 4744) ; leur versement à 55 ans (p. 4734, 4738, 4744, 4749, 4750, 4751, 4752) ; la proposition de loi de M. Grussenmeyer (p. 4738) ; le cumul d'un droit personnel et d'un droit dérivé (p. 4728, 4729, 4734, 4736, 4738, 4749, 4750, 4751, 4752) ; les veuves de victimes d'un accident mortel du travail (p. 4734) ; la réintégration professionnelle des veuves de moins de cinquante-cinq ans (p. 4738) ; l'allocation d'attente temporaire (p. 4738, 4749, 4752) ; le pourcentage d'emplois réservés aux veuves ; le recul de la limite d'âge pour l'embauche dans la fonction publique (p. 4738) ; la proposition de loi sur le problème des veuves (p. 4749) ; l'aide au premier emploi des veuves (p. 4750, 4751, 4752) ; la simplification de la législation (p. 4730, 4743) ; le fichier unique des assurés vieillesse (p. 4709) ; la simplification des critères d'attribution des prestations (p. 4722) ; le bilan des mesures prises en faveur de la famille : allocation pour frais de garde, salaire unique (p. 4704, 4743), allocations familiales, inclusion pour le calcul du montant des allocations, logement des personnes âgées recueillies par leurs enfants (p. 4704) ; les conditions d'existence des familles (allocations familiales, quotient familial) (p. 4732, 4733) ; les prestations familiales (p. 4736) ; le mouvement français pour le planning familial (p. 4736) ; la dégradation du niveau de vie des familles (p. 4750) ; le problème des seuils résultant des critères d'attribution des différents avantages (p. 4705) ; les dépenses d'hospitalisation (p. 4705) ; les gaspillages (p. 4726) ; la comparaison entre les charges supportées par les hôpitaux et celles des cliniques privées (p. 4733) ; le profil médical de l'assuré (p. 4705) ; l'inégalité entre le régime général et les autres régimes (p. 4705) ; la coordination des régimes de sécurité sociale (p. 4734) ; progression des crédits mais gestion critiquable (p. 4705) ; l'association pour la formation professionnelle des adul-

Budget 1973

tes (p. 4706, 4740) ; l'inadaptation de la formation professionnelle aux débouchés offerts (p. 4721) ; l'enseignement technique ; la taxe patronale pour la formation permanente (p. 4736) ; l'Agence nationale pour l'emploi : son manque d'efficacité (p. 4706) ; son action (p. 4708, 4709) son manque d'efficacité pour le placement des cadres (p. 4708) ; son rôle (p. 4721, 4723) ; l'installation des sections départementales dans les D.O.M. (p. 4725) ; son fonctionnement et ses crédits (p. 4731, 4740, 4748) ; la prime de mobilité pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi (p. 4706, 4720, 4721, 4736) ; la mensualisation (p. 4706, 4708) ; 1.000 F par mois (p. 4720, 4722) ; la participation (p. 4706) ; l'ergonomie (p. 4708) ; la participation des cadres (p. 4723, 4727, 4728, 4731, 4739, 4748) ; la formation et l'éducation ouvrière (p. 4728, 4731) ; l'actionnariat dans les banques et les compagnies d'assurance (p. 4706) ; l'actionnariat ouvrier (p. 4731) ; l'efficacité mais le coût de notre système de protection sociale ; la diversification des prestations servies ; l'incohérence de notre système de sécurité sociale et de son financement (p. 4707) ; le financement de la sécurité sociale (p. 4707) ; le déficit de la sécurité sociale (p. 4733) ; l'harmonisation des législations sociales européennes (p. 4707, 4720, 4730, 4739) ; les sociétés anonymes de droit européen (p. 4739) ; l'amélioration des conditions de travail (p. 4708) ; la réduction de la durée de travail (p. 4708, 4722) ; la recrudescence des accidents du travail (p. 4738, 4748) ; le renforcement des pouvoirs des délégués du personnel dans les comités d'hygiène et de sécurité (p. 4738) ; le travail temporaire (p. 4741) ; l'institut européen d'étude des conditions du travail (p. 4741) ; le travail posté ; le travail à la chaîne (p. 4741, 4743, 4748) ; la médecine du travail (p. 4748) ; les cadres : leur emploi (p. 4708) ; leur participation (p. 4720, 4723) ; l'indemnité de congé des cadres (p. 4723) ; leur chômage (p. 4723) ; le reclassement professionnel des handicapés (p. 4708, 4738, 4743, 4748) ; les enfants handicapés (p. 4736) ; les allocations versées aux handicapés (p. 4752) ; les services de l'inspection du travail : carrière et statut social des inspecteurs (p. 4708, 4709) ; les crédits et les moyens (p. 4719, 4720, 4721, 4735, 4738, 4741) ; la représentativité de la confédération française du travail (p. 4709, 4735) ; la proposition de loi sur les conditions de représentativité des organisations syndicales (p. 4735) ; la section syndicale d'entreprise (p. 4719, 4741) ; la réintégration dans le cas de licenciement abusif (p. 4719, 4741) ; la réforme du droit de licenciement (p. 4721) ; la réforme des conseils de prud'hommes (p. 4741) ; l'organisation syndicale ; le programme commun de gouvernement de la gauche (p. 4719, 4732) ; la politique sociale de la Ve République (p. 4720) ; l'égalisation des salaires masculins et féminins (p. 4720, 4723, 4736, 4749) ; la situation de l'emploi (p. 4721, 4723, 4734, 4743) ; la création d'un haut-commissariat à l'emploi (p. 4723) ; le chômage des jeunes (p. 4721, 4731, 4736, 4743, 4748) ; le chômage des femmes (p. 4721, 4745) ; le chômage des cadres (p. 4723) ; le chômage des personnes âgées (p. 4706, 4745, 4748) ; la formation professionnelle continue (p. 4743) ; le travail des femmes (p. 4721) ; les crèches (p. 4733) ; le cumul retraite-emploi (p. 4722) ; les travailleurs immigrés (p. 4722, 4731, 4736, 4743) ; le fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés (p. 4742) ; le poids des charges sociales pour les industries de main-d'œuvre (p. 4722, 4725, 4730) ; l'application de la politique sociale aux D.O.M. (p. 4724, 4750, 4751) ; les prestations familiales dans les D.O.M. (p. 4725) ; l'aide aux personnes âgées dans les D.O.M. (p. 4725) ; l'emploi à la Réunion (p. 4725) ; la nécessité de limiter l'agrément pharmaceutique et de freiner les abus thérapeutiques (p. 4726) ; le régime local en vigueur en Alsace et en Lorraine (p. 4729, 4734) ; la solidarité sociale nationale ; le passage de la cotisation à la fiscalité (proposition de loi de M. Hébert) (p. 4730) ; les crédits pour la formation syndicale ; le contrôle de leur utilisation (p. 4731) ; leur répartition (p. 4735) ; le ticket modérateur (p. 4734) ; la nationalisation de l'industrie pharmaceutique (p. 4734) ; le pouvoir d'achat (p. 4735) ; la répartition des revenus (p. 4735) ; les adductions d'eau en milieu rural (p. 4736) ; le sort des rentiers-viagers (p. 4737, 4744) ; l'aide au ramassage scolaire (p. 4737) ; l'intervention en faveur des personnels de rééducation (p. 4739) ; les moyens statistiques du ministère (comptabilité du travail) (p. 4741) ; la rémunération des assistantes sociales de la fonction publique (p. 4744) ; la prévention sociale (p. 4745) ; l'absence d'assurance-chômage pour les employés de maison et les travailleurs agricoles (p. 4745) ; les plafonds des cotisations de Sécurité sociale (p. 4745) ; les techniciens : leur place dans l'entreprise (p. 4746) ; la région de Provence - Côte d'Azur : marché de l'emploi, travailleurs immigrés, formation

professionnelle (p. 4746, 4747) ; le contrôle des annonces de journaux (p. 4748) ; les rentes et pensions des mutilés du travail (p. 4748) ; les allocations aux infirmes civils ; la création d'une commission chargée d'étudier la réforme du contentieux de la Sécurité sociale (p. 4748) ; la situation au regard de la Sécurité sociale des anciens militaires de carrière qui exercent ou ont exercé une activité salariée (p. 4751, 4752), les ayants droit des jeunes gens sous les drapeaux (p. 4752) ; la progression des charges sociales des collectivités locales (p. 4752) ; le malaise des personnels des deux ministères (p. 4752).

Interventions de M. Edgar Faure, Ministre d'Etat chargé des Affaires sociales : une société « plus juste, plus responsable, plus humaine » ; l'articulation des dotations avec les objectifs ; la progression du budget traduisant une politique sociale dont les moyens sont accrus ; le renforcement des moyens de l'administration centrale ; l'étoffement des services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre (p. 4709) ; les corps d'inspection ; l'amélioration du marché de l'emploi ; l'action et l'accroissement des crédits de l'Agence nationale pour l'emploi, du Fonds national de l'emploi et du Centre d'études de l'emploi ; la prime de mobilité octroyée aux jeunes à la recherche d'un premier emploi ; la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) (p. 4710) ; l'humanisation de l'accueil des travailleurs immigrés ; le débat sur le budget social de la nation ; le problème du financement de la Sécurité sociale ; l'excédent des allocations familiales (p. 4711) ; l'équilibre du régime vieillesse ; le déficit du régime d'assurance-maladie ; la prévention et la détection des maladies ; se déclare disposé à engager des études de fond en collaboration avec les commissions parlementaires compétentes sur les problèmes de financement ; la répartition des charges ; les charges sociales assises sur les salaires plus élevées en France que dans les pays voisins ; les disparités économiques et démographiques entre les régimes sociaux ; la complication des régimes sociaux ; la participation dans la gestion des différentes caisses, dans les rapports entre les caisses d'assurance-maladie et les praticiens et auxiliaires médicaux ; les tarifs médicaux (p. 4712) ; la simplification : fusion des allocations prénatales et de l'allocation de maternité, l'harmonisation des conditions de ressources requises pour les diverses prestations familiales ; la complexité des conditions d'ouverture de droits ; « annualisation de l'ouverture des droits » ; la normalisation des feuilles de soins ; le minimum vieillesse ; l'objectif du minimum social pour les inactifs ; la simplification et l'humanisation de l'obligation alimentaire et de la récupération sur succession ; la participation quantitative de tous aux fruits de la croissance ; la participation qualitative ; les familles (p. 4713) ; la suppression des abattements de zone ; l'abaissement de soixante-cinq à cinquante-cinq ans de l'âge d'ouverture à la pension de réversion des veuves ; la situation anormale créée par l'impossibilité de cumuler le droit propre et le droit dérivé en matière de pension ; trente-sept annuités et demie ; l'abaissement de l'âge de la retraite ; le calcul de la retraite d'après les dix meilleures années ; le projet de loi sur la généralisation de la retraite complémentaire ; l'accroissement du minimum vieillesse (p. 4714) ; l'augmentation du S.M.I.C. ; le projet de salaire minimum mensuel ; les travailleurs immigrés ; la lutte contre les « marchands de sommeil » ; la préparation de projets sur les conditions de travail, sur une meilleure représentation des cadres dans les comités d'entreprise, sur le droit de licenciement, sur la participation dans l'entreprise (p. 4715) ; l'utilité de la propagande en faveur de la participation (p. 4728) ; ses observations à propos du ramassage scolaire ; envisage une aide spéciale aux familles qui ont des enfants d'âge scolaire et d'âge de formation (p. 4737) ; assure M. Hubert Martin que l'abaissement de l'âge de la réversion ne s'accompagnera pas de mesures restrictives (p. 4738) ; n'a pas perdu de vue le thème de l'Europe sociale et de la participation ; propose d'aller plus loin que la cogestion allemande et de tenter une action expérimentale ; les conditions de travail dans les entreprises de moins de cinquante salariés (p. 4741) ; ses observations en réponse à M. Rocard ; l'Institut européen des conditions de travail ; son désir d'élimination du travail à la chaîne ou travail posté, mais problème de la compétitivité ; se propose d'entraîner nos partenaires européens (plan de suppression du travail posté) ; les travailleurs immigrés ; la lutte contre les « marchands de sommeil » ; propose une autorisation préfectorale pour toute activité d'hébergement collectif ; la lutte contre le recrutement abusif des entreprises de travail tem-

Budget 1973

poraire (p. 4742) ; prépare un projet sur le logement par l'employeur (p. 4743) ; sa réponse à M. Charles Bignon sur la formation professionnelle continue, les statistiques de l'emploi, la préretraite des chômeurs âgés (p. 4743) ; la simplification du régime des prestations sociales, les situations de dissociation familiale, les plafonds de ressources, l'application des textes votés (p. 4744) ; sa réponse à Mme Thome-Patenôtre sur les ressources minimum pour les personnes âgées ; l'amorce de la politique du minimum social (p. 4745) ; sa réponse à M. Godon sur les plafonds de ressources de la Sécurité sociale (p. 4746) ; les personnels militaires ayant été également salariés ; les modifications apportées aux ministères des affaires sociales, de la santé publique et du travail (p. 4753) ; la « solidarité qualitative », le réexamen des rôles respectifs de l'Agence nationale pour l'emploi et du Fonds national de l'emploi ; les veuves et les handicapés ; le cumul du droit propre et du droit dérivé des veuves ; le problème des plafonds de ressources ; ses observations sur la comparaison faite par M. Madrelle entre le budget des affaires sociales et le budget de la défense nationale ; le minimum social aux personnes âgées (p. 4754).

Intervention de M. Christian Poncelet, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat chargé des Affaires sociales : la volonté du Gouvernement d'accélérer la participation aux résultats du progrès économique ; les problèmes des travailleurs ; l'inspection du travail : effectifs, carrière et statut social (p. 4715) ; le projet tendant à améliorer les indices et la carrière des inspecteurs ; la médecine du travail ; l'inspection médicale du travail ; le projet de loi sur la rémunération mensuelle minimale des salariés ; l'indemnisation du chômage partiel par l'Etat (p. 4716) ; le projet de loi sur l'amélioration des conditions de travail ; le comité pour l'amélioration des conditions de travail dans les entreprises ; le projet sur l'actionnariat des salariés ; la mission des inspecteurs du travail (p. 4717).

I. — *Section commune.* — ETAT B. — Titre III : adoption (p. 4754).

Etat C. — TITRE V : adoption.

II. — *Affaires sociales.* — ETAT B. — Titre III : adoption (p. 4754).

TITRE IV : amendement de M. Delmas de réduction des crédits de ce titre (répartition des aides aux centrales syndicales) (p. 4754) ; retrait (p. 4755) ; adoption du titre IV (p. 4755).

Etat C. — TITRE VI : adoption (p. 4755).

III. — *Santé publique.*

DISCUSSION [3 novembre 1972] (p. 4616, 4643).

La situation du personnel sanitaire des hôpitaux (p. 4616) ; l'insuffisance du secteur de la santé scolaire (p. 4616, 4618, 4630, 4650) ; la politique sanitaire (protection maternelle et infantile, lutte contre la pollution, lutte antituberculeuse, antivénérienne, contre la toxicomanie, les maladies mentales, le cancer, l'alcoolisme) (p. 4616) ; la répartition des dépenses d'aide sociale entre l'Etat et les collectivités locales (p. 4617) ; le problème des études médicales (p. 4617, 4630) ; la prévention sanitaire (p. 4617) ; l'action entreprise en matière de périnatalité (p. 4630) ; l'organisation des services d'urgence (p. 4618, 4628) ; la sectorisation des maladies mentales ; les dangers des traitements ambulatoires (p. 4618) ; la publication des décrets nécessaires à l'application de la loi hospitalière (p. 4618, 4633) ; le renouvellement des contrats des médecins à temps plein ; la situation des chefs de clinique (p. 4618, 4628) ; l'aide sanitaire à domicile (p. 4619) ; le déficit des effectifs des infirmières dans les hôpitaux publics (p. 4626, 4647) ; leur formation (p. 4627) ; le classement des infirmières en catégorie B au niveau des techniciennes supérieures (p. 4626, 4647) ; l'insuffisance de l'effort accompli en faveur des hôpitaux (p. 4627, 4630) ; l'humanisation et la modernisation des hopitaux (p. 4627, 4646) ; la formation du personnel paramédical (p. 4627) ; le scandale du plein temps hospitalier (p. 4628) ; le thermalisme (p. 4628, 4629, 4645) ; l'enseignement de l'hydrologie (p. 4629, 4645) ; l'action en faveur des handicapés (p. 4630) ; l'indexation de l'allocation aux handicapés adultes (p. 4630) ; la réinsertion sociale des handicapés (p. 4644, 4649) ; la construction de foyers destinés aux handicapés moteurs adultes (p. 4632) ; la situation des hôpitaux du Nord (p. 4630) ; l'utilisation de la taxe d'apprentissage par les établissements professionnels pour handicapés (p. 4632) ; la modicité des

crédits affectés à l'information sur la contraception (p. 4632) ; l'archaïsme de la législation française sur l'avortement (p. 4633) ; l'affaire du talc Morange (p. 4633) ; la nécessité de recruter des administrateurs pour les hôpitaux ; l'insuffisance des crédits pour l'école nationale de la santé (p. 4634) ; le manque de médecins dans les campagnes et certaines banlieues (p. 4643, 4650) ; la médecine de groupe ; la situation des médecins du secteur public (p. 4661) ; l'enfance inadaptée ; les handicaps imputables aux accidents de la route (p. 4646) ; le financement du fonds national des handicapés par la majoration des amendes pour infractions graves au Code de la route ; le rôle des hôpitaux de l'Assistance publique de Paris (p. 4646) ; la tarification des consultations (p. 4647) ; le rôle des hôpitaux de deuxième catégorie actuellement sacrifiés aux C.H.U. (p. 4647) ; les retards d'exécution du VIe Plan en Basse-Normandie pour la construction des hôpitaux non C.H.U. (p. 4648) ; la nécessité d'un plan global de lutte contre l'alcoolisme (p. 4649) ; l'exercice libéral de la médecine (p. 4649) ; l'amendement du statut réglementant la profession de pharmacien ; le logement des personnes âgées en milieu rural (p. 4650) ; la rénovation des hospices (p. 4650) ; l'équipement sanitaire de la Lorraine (pédiatrie et psychiatrie) (p. 4651) ; l'organisation des consultations dans les hôpitaux ; les menus des cantines des écoles et des maisons de retraite (p. 4652) ; le problème de la myopathie (p. 4653).

Intervention de M. Foyer, Ministre de la Santé publique : la forte progression des crédits d'équipement (p. 4619) ; la politique suivie en matière de santé (p. 4620) ; la recherche médicale ; la prévention ; la santé scolaire ; l'insuffisance de la prévention des accidents du travail ; la sous-éducation sanitaire ; l'aide sociale à l'enfance ; la politique de réadaptation des malades ; la médecine libérale (p. 4621, 4652) ; l'étude d'un statut juridique et fiscal de la médecine de groupe (p. 4621) ; le système hospitalo-universitaire ; les revendications des chefs de clinique (p. 4621, 4652) ; la limitation du nombre des pharmaciens (p. 4621, 4652) ; les personnels paramédicaux et sociaux (p. 4622, 4652) ; la publication des décrets d'application de la loi hospitalière (p. 4622) ; les études de médecine (p. 4652) ; les assistantes sociales ; le projet de réforme de l'aide sociale (p. 4653) ; les efforts en faveur des handicapés majeurs (p. 4653) ; le thermalisme ; les textes d'application de la loi hospitalière ; le problème de la myopathie (p. 4653) ; l'information sur la contraception (p. 4654).

Intervention de Mlle Dienesch, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Santé publique, chargé de l'Action sociale et de la Réadaptation : la politique de périnatalité ; la prévention des abandons (p. 4622) ; la prévention de la délinquance juvénile (p. 4623) ; l'accueil dans les foyers de jeunes travailleurs ; la création de centres sociaux ; l'aide sociale à l'enfance ; l'augmentation du nombre de places dans les crèches ; l'action en faveur des personnes âgées ; l'aide à domicile ; la recherche gérontologique (p. 4623) ; le logement des personnes âgées en milieu rural (p. 4623, 4650) ; l'insertion sociale des handicapés ; leur formation professionnelle (p. 4624) ; la formation du personnel paramédical et des travailleurs sociaux (p. 4625).

Etat B. — TITRE III : augmentation des crédits affectés à la médecine scolaire (p. 4654) ; la substitution d'un examen sérologique concernant la rubéole et la toxoplasmose à l'examen prénatal traditionnel (p. 4655) ; le retard apporté à la construction d'hôpitaux à Boulogne-sur-Mer (p. 4655) ; adoption du titre III (p. 4655).

TITRE IV : adoption.

Etat C. — TITRE : adoption (p. 4655).

TITRE VI : crédits supplémentaires au chapitre 66-20 en faveur des établissements pour adultes handicapés et inadaptés : adoption (p. 4655).

Art. 51. — Rattaché au budget de la santé publique : adoption (p. 4655).

AGRICULTURE
F.O.R.M.A. - B.A.P.S.A.

DISCUSSION : [14 novembre 1972] (p. 5120, 5137, 5157) ; [15 novembre 1972] (p. 5191, 5211, 5234).

L'importance de l'agriculture ; le marché de la viande bovine aussi considérable que la sidérurgie ; le secteur des industries agricoles alimentaires, branche de l'économie la plus importante après celle du bâtiment et des travaux publics ; les 22 milliards du budget de l'agriculture en 1973, soit une

Budget 1973

progression de 15,29 % par rapport à 1972 ; l'importance du B.A.P.S.A. (p. 5120) ; le coût du soutien des marchés ; l'efficacité ; la politique des prix ; les exportations vers les partenaires du Marché commun ; les nouvelles orientations de l'agriculture française ; le projet de fonds d'intervention de la viande ; les ovins ; la diminution des crédits de l'Institut technique de l'élevage ovin ; le manque de statistiques suffisantes sur l'évolution des revenus agricoles par région ; la progression des dépenses ordinaires du budget de l'agriculture ; le caractère limité de la majoration des crédits pour les établissements d'enseignement public et les subventions de fonctionnement aux établissements privés ; la protection de la forêt méditerranéenne ; les actions sociales de solidarité (p. 5121) ; les activités du F.O.R.M.A. ; l'équilibre des marchés surveillés par le F.O.R.M.A. ; l'intégration des agriculteurs européens ; les progrès de l'agriculture française en quinze ans ; les exportations ; les transformations internes ; la loi d'orientation ; l'I.V.D. et l'octroi de 57.000 indemnités en 1973 ; l'inadaptation de la procédure d'octroi de l'I.V.D. (p. 5121 et 5133) ; les S.A.F.E.R. (p. 5122) ; l'insuffisance des moyens dégagés dans le secteur du remembrement ; la mise en œuvre de groupements de producteurs efficaces ; le Crédit agricole (p. 5122) ; les modalités de financement nouvelles pour les investissements relatifs aux bâtiments d'élevage ; la fiscalisation des bons à cinq ans ; l'agriculture de montagne (p. 5122, 5123) ; la loi du 3 janvier 1972 ; le retard dans la publication des décrets d'application (p. 5122) ; le phénomène de « désertification » (p. 5123) ; la limitation du taux de croissance des autorisations de programme ; l'inadaptation des dotations en faveur de l'aménagement hydraulique des terres ; les adductions d'eau et la voirie rurale ; la nécessité des actions engagées en matière de grands aménagements régionaux ; l'insuffisance des dotations en faveur de l'enseignement (p. 5123) ; la révision de la carte scolaire ; l'œuvre réalisée depuis la loi d'orientation du 5 août 1960 ; la protection sociale de l'agriculture (p. 5123) ; les exportations agricoles (p. 5124) ; la conférence annuelle entre le Gouvernement et la profession ; l'accroissement des équipements de production ; l'insuffisance des aides à l'accession à la propriété (p. 5124) ; l'effort en faveur des bâtiments d'exploitation d'élevage ; l'amélioration de l'habitat ; la formation des jeunes ruraux ; les bourses scolaires (p. 5124) ; la modicité du budget de l'enseignement agricole (p. 5125) ; le coût moyen d'un élève dans l'enseignement public et dans l'enseignement agricole ; le nombre des places offertes et le nombre des élèves (p. 5125, 5130, 5134, 5135) ; l'établissement de la carte scolaire (p. 5125) ; la situation de l'école privée ; les maisons familiales ; l'attrait exercé par l'enseignement agricole (p. 5125) ; l'éducation générale et l'enseignement professionnel que doit dispenser l'enseignement agricole (p. 5126) ; la pédagogie adaptée à une reconversion ultérieure (p. 5126) ; l'hommage de l'U.N.E.S.C.O. à l'enseignement agricole ; l'efficacité du F.O.R.M.A. ; les sociétés filiales du F.O.R.M.A. ; les céréales secondaires ; la production de colza (p. 5126) ; le problème de la viande (p. 5127) ; la production du mouton ; la garde des moutons ; la viande de cheval, la viande de bœuf ; l'exportation des veaux ; l'institution d'une prime de conservation pour les bovins ; les animaux classés dans la qualité extra ; l'aviculture ; le prix des légumes ; le budget annexe des prestations sociales agricoles (p. 5128) ; l'ouverture à partir de cinquante-cinq ans des droits à pension de réversion pour les veuves (p. 5128) ; l'importance de la suppression des abattements de zone pour les exploitants agricoles ; les dépenses de maladie ; les recettes du B.A.P.S.A. (p. 5128, 5129) ; le caractère archaïque de l'assiette retenue (p. 5128, 5129, 5130) ; les retraites des agriculteurs (p. 5128, 5129) ; la réforme de l'inaptitude (p. 5129) ; le bénéfice de l'A.M.E.X.A. pour les jeunes filles ; le droit à la retraite des aides familiaux ; le dépôt d'un projet de loi sur ce sujet (p. 5129) ; l'assurance du régime invalidité ; le financement du régime social agricole ; le dépôt d'un amendement tendant à substituer au revenu cadastral le revenu brut d'exploitation pour la répartition des cotisations sociales agricoles ; les dépenses d'intervention (p. 5130) ; la dotation pour la section animale de la recherche agronomique (p. 5130, 5131) ; l'insuffisance des créations de postes de chercheurs ; l'I.N.R.A. (p. 5131) ; l'importation de porcs, de viande de mouton et de cheval, d'aliments azotés pour les animaux ; le F.A.S.A.S.A. ; la diminution du nombre des indemnités accordées chaque année ; le déblocage de 108 millions de F d'autorisations au fonds d'action conjoncturelle (p. 5131) ; les questions orales du 6 octobre 1972 sur la production du lait (p. 5131) ; l'insuffisance des moyens financiers pour

moderniser l'exploitation familiale ; le refus du groupe socialiste de voter le budget (p. 5132) ; le vin (p. 5127) ; la situation des viticulteurs familiaux ; le projet de charte viticole ; les importations ; le réencépagement du vignoble ; les mesures à prendre en faveur des viticulteurs (p. 5132) ; le remembrement (p. 5133) ; l'arrachage abusif des haies ; l'habitat rural ; l'intérêt pour les industriels de s'implanter en milieu rural (p. 5133) ; le bilan de la législature en matière agricole (p. 5133, 5134) ; le projet de décret portant création d'un office de l'élevage (p. 5134) ; les opérations de remembrement (p. 5134, 5135, 5136) ; l'intérêt des prêts à taux réduit pour les investissements laitiers (p. 5136) ; les mesures arrêtées à Bruxelles en faveur des produits laitiers ; la suppression de la T.V.A. sur les produits alimentaires (p. 5136).

Intervention de M. Chirac, Ministre de l'Agriculture et du Développement rural : la loi d'orientation agricole ; la création du Marché commun ; la définition par le Président de la République de la place de l'agriculture dans notre société ; la pénurie des produits alimentaires (p. 5137) ; l'agriculture, un des éléments de la puissance économique nationale (p. 5138) ; la structure familiale, structure la mieux adaptée à la rentabilité de l'investissement agricole moderne ; les exemples des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. (p. 5138) ; le maintien d'une importante population agricole active ; l'exode rural ; les zones de montagne (p. 5138, 5139) ; la dotation d'installation en faveur des jeunes agriculteurs (p. 5139) ; le dépôt d'un projet de loi sur le statut des aides familiaux ; la création d'un fonds de caution mutuelle en faveur des jeunes agriculteurs ; la création d'un groupe d'étude des problèmes posés par les zones de montagne ; les prix à la production ; la position de la France en faveur d'une augmentation parallèle des prix des productions animales (p. 5139) ; le mode de vie des agriculteurs ; les équipements collectifs ; l'habitat (p. 5139, 5140) ; les vacances des agriculteurs ; la mise en place, à partir du 1er janvier 1973, des services de remplacement (p. 5140) ; l'enseignement agricole ; le problème de la répartition des élèves ; la formation professionnelle ; l'A.N.D.A. (association nationale pour le développement agricole) et la mise en place dès le 1er janvier du fonds de la formation professionnelle destiné aux agriculteurs (p. 5140) ; la participation des organisations professionnelles agricoles aux décisions concernant les agriculteurs ; le « décollage » de l'agriculture (p. 5140) ; les contraintes imposées par la Communauté économique européenne ; les transferts financiers du F.E.O.G.A. en faveur de notre agriculture (p. 5140) ; l'exportation de produits agricoles à des prix supérieurs aux prix mondiaux (p. 5141) ; l'importance de l'agriculture dans le budget et dans les règlements du Marché commun ; les négociations qui s'engageront l'année prochaine dans le cadre du G.A.T.T. ; l'importance des productions animales ; l'élaboration par le Gouvernement d'un plan de relance de la production bovine ; la création au 1er janvier 1973 d'une commission nationale de l'élevage présidée par le Ministre de l'Agriculture ; la création dans chaque région d'une commission professionnelle chargée d'appliquer le système des aides et des incitations ; l'allongement de la durée des prêts et l'abaissement du taux d'intérêt en faveur des bâtiments d'élevage et des achats d'animaux ; les primes aux agriculteurs faisant de l'élevage ; les propositions de la commission de Bruxelles (p. 5141, 5142) ; la brucellose (p. 5142) ; les plans de relance et d'équilibre lait-viande ; les crédits d'orientation du F.O.R.M.A. (p. 5142) ; la création par décret de l'office interprofessionnel du bétail et des viandes ; la tenue d'une séance de questions orales avec débat consacrées à ce sujet ; les objectifs de la création de cet office (p. 5142) ; la production ovine (p. 5143) ; les zones de montagne ; la relance de la production porcine ; la production du lait ; le prix du lait ; le beurre ; la poudre de lait ; l'excédent des fromages de garde ; l'avant-projet d'organisation du marché laitier prévu par les organisations professionnelles (p. 5143) ; les productions viti-vinicoles (p. 5143, 5144) ; le memorandum français déposé à Bruxelles (p. 5144) ; la situation des fruits et légumes ; le budget de l'agriculture ; la diminution de l'augmentation globale des cotisations (p. 5145) ; la majoration des autorisations de programme ; l'augmentation des crédits de remembrement ; les bonifications d'intérêt ; la confiance à redonner aux agriculteurs.

Reprise de la discussion (p. 5145) : l'Office interprofessionnel de la viande (p. 5146, 5151, 5152, 5164, 5169, 5177, 5192, 5204, 5222) ; le prix de la viande et du lait (p. 5169, 5170, 5177, 5180, 5192, 5195, 5197, 5198, 5201) ; l'agriculture et l'inflation (p. 5170) ;

Budget 1973

la loi sur l'économie contractuelle en agriculture (p. 5146) ; l'équilibre lait-viande (p. 5178, 5192) ; la « conférence annuelle agricole » (p. 5146, 5201) ; le maintien de l'exploitation familiale (p. 5146, 5209, 5214) ; les aides familiaux (p. 5221) ; la prime d'installation de 25.000 francs en faveur des jeunes agriculteurs (p. 5174) ; le prix des produits agricoles (p. 5147, 5152, 5163, 5164, 5177, 5211) ; l'aménagement des campagnes (p. 5147, 5157) ; l'eau, l'électricité et l'habitat (p. 5147) ; l'aide aux logements vétustes (p. 5155) ; le téléphone (p. 5156) ; le remembrement (p. 5151, 5221) ; les équipements culturels et sociaux (p. 5147) ; les maisons familiales et rurales (p. 5208) ; l'enseignement agricole (p. 5147, 5162, 5166, 5168, 5169, 5172, 5173, 5179, 5194, 5200, 5213, 5215, 5218) ; la modification de la loi par les circulaires d'application (p. 5147) ; l'insuffisance des crédits (p. 5148, 5151, 5153) ; les transports scolaires (p. 5156) ; les bourses (p. 5162, 5178) ; la montagne (p. 5148, 5160, 5161, 5167, 5178, 5197, 5205, 5216, 5217, 5225) ; les critères de classement des zones de montagne (p. 5148, 5224) ; les aides aux agriculteurs de montagne (p. 5151) ; la prime à la vache tondeuse (p. 5160, 5161, 5167, 5173, 5176, 5177, 5192, 5205) ; le tourisme en montagne (p. 5161) ; l'enseignement agricole privé ; le financement des centres régionaux de propriété forestière (p. 5161) ; la prime d'installation en faveur des jeunes agriculteurs (p. 5161, 5162, 5174, 5195, 5201) ; l'élevage ovin (p. 5216) ; les remboursements de crédits T.V.A. (p. 5162) ; la création d'une nouvelle école vétérinaire (p. 5169) ; la patente payée par les coopératives (p. 5181) ; la fiscalité agricole (p. 5201, 5202, 5203, 5106) ; l'industrialisation (p. 5193) ; l'artisanat (p. 5194) ; les parcs naturels nationaux et régionaux (p. 5194, 5222) ; les Antilles (p. 5204) ; le Gers (p. 5214, 5215) ; la Haute-Marne (p. 5212) ; la région « Nord » (p. 5213) ; la production de protéines à partir de levures cultivées (p. 5214) ; la pollution (p. 5224) ; le Crédit agricole ; les dépôts de fonds des notaires (p. 5148) ; les prêts du Crédit agricole (p. 5158) ; l'I.V.D. ; leur attribution en cas de cession de l'exploitation à un fils (p. 5148, 5150, 5156, 5166, 5169, 5197, 5199, 5223) ; les veuves d'agriculteurs (p. 5199) ; les calamités agricoles (p. 5148, 5153, 5174, 5175, 5202, 5206) ; la révision de la loi de 1964 (p. 5148) ; l'étude d'une assurance tous risques de l'agriculture (p. 5149) ; les coopératives ; l'abrogation demandée de l'article 15 de la loi du 24 décembre 1971 assujettissant les coopératives à la taxe proportionnelle et à une taxe spéciale (p. 5149, 5150) ; les besoins des coopératives (p. 5150) ; le problème de l'eau (p. 5169) ; la viticulture (p. 5150, 5159, 5160, 5162, 5211) ; les importations de vin (p. 5159, 5160, 5162, 5165, 5174, 5175, 5196) ; les alcools (p. 5163) ; les fruits et légumes (p. 5150, 5151, 5165, 5166, 5175, 5176) ; le fromage de garde ; le cheddar (p. 5152) ; l'exode rural (p. 5152, 5157, 5202) ; les crédits affectés au budget social de l'agriculture (p. 5152) ; le service de remplacement à créer pour les agriculteurs (p. 5168) ; le fonds d'action rurale (p. 5153) ; les subventions du fonds de la promotion collective en agriculture (p. 5152) ; le B.A.P.S.A. (p. 5153) ; l'A.M.E.X.A. (p. 5170) ; le programme commun de gouvernement conclu entre les communistes, les socialistes et les radicaux de gauche (p. 5153, 5154, 5155) ; la retraite à soixante ans des exploitants agricoles handicapés (p. 5158) ; l'Office national des forêts (p. 5158) ; les communes forestières ; les frais de garderie payés par elles (p. 5158) ; l'établissement d'une politique forestière (p. 5159) ; les zones de non-boisement (p. 5207) ; l'élevage bovin (p. 5166, 5167, 5170, 5181) ; la brucellose (p. 5168, 5169, 5171, 5192) ; les S.A.F.E.R. (p. 5167, 5209) ; le rajustement de la redevance d'abattage (p. 5169) ; le Charollais (p. 5169) ; la révision cadastrale (p. 5170 ; le Perche (p. 5171) ; la Communauté européenne (p. 5170, 5171, 5193, 5199) ; le Fonds social européen (p. 5172) ; les avantages vieillesse ; les taxes sur les céréales (p. 5172) ; le tabac (p. 5174) ; la fermeture des recettes auxiliaires (p. 5174) ; le F.O.R.M.A. (p. 5177, 5180) ; l'association nationale du développement agricole (p. 5214).

Interventions de M. Bernard Pons, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Agriculture et du Développement rural : la T.V.A. et les subventions versées par l'Etat (p. 5204) ; la brucellose (p. 5204) ; l'élevage (p. 5204) ; la politique de l'I.N.R.A. (p. 5205) ; la présentation du B.A.P.S.A. (p. 5225) ; la mise en place d'un groupe de travail ; la modulation des dépenses complémentaires ; les dépenses des caisses de mutualité agricole ; les conditions d'attribution des pensions d'invalidité des exploitants agricoles (p. 5225) ; leur assouplissement en faveur des petits exploitants (p. 5226) ; l'amélioration de la protection sociale des aides familiaux (p. 5226) ; le dépôt d'un projet de loi avant la fin de la

session ; l'effort fait en faveur des petits exploitants pour les exonérer d'une partie des cotisations (p. 5226) ; les calamités agricoles ; le système actuel d'indemnisation ; la section viticole du Fonds national de solidarité agricole ; les problèmes forestiers ; l'Office national des forêts ; le Centre technique du Bois, etc. ; la production des chevaux de trait (p. 5227) ; la progression du nombre des juments poulinières en 1972 ; l'enseignement agricole (p. 5195) ; le lycée agricole de Rouillon (Sarthe) (p. 5195) ; son maintien sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement rural ; l'aide du Ministère aux établissements privés ; le C.A.P.A. et le brevet de technicien agricole ; le B.E.P.A. ; les maisons familiales (p. 5227) ; la formation continue des agriculteurs (p. 5227) ; le centre de Kerguehennec et celui de Malestroit ; l'enseignement supérieur (p. 5228) ; l'amélioration de la formation des vétérinaires ; la reconstruction de l'école vétérinaire de Lyon ; le plan de rénovation de l'école vétérinaire de Maisons-Alfort ; l'école vétérinaire de Toulouse ; la création d'une école vétérinaire à Nantes ; l'augmentation du nombre des enseignants ; la protection des consommateurs ; l'enseignement technique (p. 5228) ; le centre d'enseignement technique de Guérande ; le lycée agricole du Mans ; le calcul des subventions (p. 5228) ; la semaine continue ; les bourses de l'enseignement privé ; les subventions dues au titre du ramassage scolaire (p. 5228) ; la mise en œuvre d'une politique résultant de la carte scolaire (p. 5229).

Interventions de M. Jacques Chirac, Ministre de l'Agriculture et du Développement rural : son hommage aux interventions des membres des trois groupes de la majorité (p. 5229) ; la critique systématique faite par l'opposition ; la viticulture (p. 5229) ; le futur règlement européen de l'alcool; les eaux-de-vie de vin ; les appellations d'origine simple ; la réglementation des vins de pays ; le règlement européen viti-vinicole ; la limitation du coupage ; le prix de référence ; son augmentation ; la nécessité d'éviter les importations de vin en provenance des pays tiers (p. 5229) ; le développement des vins de qualité ; la restructuration foncière (p. 5230) ; la modification de l'encépagement ; les coopératives ; la réforme de la commercialisation ; le prix du lait ; la demande qui sera faite à Bruxelles d'une augmentation du prix du lait et de la viande (p. 5230) ; l'assainissement du marché ; l'exportation de poudre de lait (p. 5230) ; les distributions de beurre ; l'exportation de plusieurs milliers de tonnes de fromage de garde ; la création éventuelle d'un office du lait ; le développement des contrats d'équilibre « lait-viande » (p. 5230) ; la création de l'Office de la viande (p. 5230) ; le débat prochain au Parlement (p. 5231) ; l'élevage ; le mouton ; le marché avicole ; les fruits et légumes (p. 5231) ; le tabac (p. 5232) ; la chicorée ; le dépôt, devant la Commission de Bruxelles, du projet de plan de développement (p. 5234) ; les dépôts dans les caisses régionales de crédit agricole ; le crédit supplémentaire alloué à la modernisation des bâtiments d'élevage (p. 5234) ; les investissements destinés au stockage et au conditionnement (p. 5235) ; le développement rural ; le téléphone rural ; le remembrement (p. 5235) ; les S.A.F.E.R. (p. 5236) ; l'habitat rural ; l'I.V.D. ; la montagne (p. 5236, 5237) ; la « vache tondeuse » (p. 5237).

Etat B. — TITRE III : l'insuffisance des crédits consacrés à l'enseignement agricole ; la demande de scrutin public déposée par le groupe socialiste ; adoption au scrutin du titre III (p. 5238) ; liste des votants (p. 5268, 5269).

Intervention de M. Chirac, Ministre : l'annonce d'une majoration des crédits destinés à l'enseignement agricole (p. 5238).

TITRE IV : adoption.

TITRE V : adoption.

TITRE VI : adoption des autorisations de programme ; amendement de M. Brugnon tendant à réduire les crédits de paiement du titre I ; la subvention à l'I.N.R.A. reversée au C.E.R.T.I.A. de Lille (p. 5239).

Intervention de M. Pons, Secrétaire d'Etat ; le rôle de l'I.N.R.A. ; le programme de recherches sur les plantes à protéines (p. 5239).

Demande de scrutin public déposée par le groupe socialiste (p. 5239).

Rejet au scrutin de l'amendement ; liste des votants (p. 5269, 5270) ; adoption des crédits de paiement du titre VI (p. 5239).

Etat D. — TITRE III : opposition des groupes communiste et socialiste ; adoption du titre III.

Réserve des crédits du F.O.R.M.A. jusqu'à l'examen du titre IV du Ministère de l'Economie et des Finances (I. — Charges communes) (p. 5239).

Budget 1973

B.A.P.S.A. : adoption des crédits ouverts à l'article 28 et au paragraphe II de l'article 29 (p. 5240).

Après l'Art. 51 : amendement de M. Bousseau tendant à substituer au revenu cadastral le revenu brut d'exploitation pour la répartition des cotisations sociales agricoles entre les départements (p. 5240) ; le travail de la commission d'études sur le problème ; retrait de l'amendement ; amendement de M. Dumas tendant à la modification du régime de financement des centres régionaux de la propriété foncière (C.R.P.F.) (p. 5240, 5241).

Intervention de M. Pons, Secrétaire d'Etat ; le montant global de la cotisation des chambres d'agriculture (p. 5241) ; le dépôt d'un projet de loi sur le financement des C.R.P.F.

Retrait de l'amendement (p. 5242). (p. 5412, 5413).

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ÉQUIPEMENT ET URBANISME, LOGEMENT, TOURISME

I. — *Aménagement du territoire.*

DISCUSSION [17 novembre 1972] (p. 5406).

La D.A.T.A.R. (p. 5406) ; les métropoles d'équilibre (p. 5407, 5416, 5417, 5422, 5424) ; la régionalisation du budget (p. 5407) ; la décentralisation administrative ,p. 5407, 5408) ; l'Assemblée régionale (p. 5407) ; le F.I.A.T., fonds d'intervention et d'aménagement du territoire (p. 5407, 5418) ; le Fonds d'intervention pour l'aménagement de la nature et de l'environnement (p. 5407) ; les aides au développement régional (p. 5407, 5408, 5420) ; l'harmonisation des aides au niveau européen (p. 5409) ; la régionalisation européenne (p. 5414) ; le Fonds de rénovation rurale (p. 5407) ; le Fonds de développement économique et social (p. 5407, 5409) ; la redevance pour implantations de bureaux dans la région parisienne (p. 5407) ; la politique de l'eau (p. 5407) ; la protection de l'environnement (p .5407) ; la Bretagne (p. 5407, 5419, 5421, 5423) ; Quimper (p. 5419) ; le Languedoc-Roussillon (p. 5407) ; les régimes d'aide dans la C.E.E. (p. 5407) ; la « route Centre-Europe-Atlantique » (p. 5408, 5417) ; les communes minières (p. 5408, 5413) ; la région parisienne (p. 5408, 5416, 5423) ; l'Institut de développement industriel (p. 5409).

Intervention de M. Olivier Guichard, Ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Equipement, du Logement et du Tourisme : refus de la croissance indéfinie de la masse parisienne se nourrissant de l'exode rural ; D.A.T.A.R. ; expansion de l'industrie hors de Paris ; huit métropoles ; société d'hommes (p. 5409) ; nécessité de transférer les responsabilités de l'Etat aux collectivités locales ; politique de participation ; urbanisme ; schéma d'aménagement du territoire ; schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme ; plans d'occupation des sols ; développement des moyens de la politique foncière ; zones d'aménagement différé ; réserves foncières ; système de concession d'usage des sols ; action sur Paris et sa région pour en modérer et en orienter la croissance à travers les villes nouvelles et les zones structurantes de l'Est ; politique des métropoles d'équilibre en province ; promotion des villes moyennes ; problème de l'implantation dans la ville du logement social (p. 5410) ; priorité aux villes nouvelles ; programme ponctuel ; liaisons routières ; infrastructures portuaires et fluviales ; Dunkerque, Le Havre, Marseille-Fos ; routes, autoroutes ; transferts vers les départements ; desserte aérienne du territoire ; aérotrain ; tourisme ; préservation des espaces de loisirs ; répartition dans l'espace des divers investissements ; régionalisation du budget ; moyens des missions touristiques ; primes de développement industriel ; F.I.A.T. ; fonds de rénovation rurale ; fonds d'aide à la décentralisation ; missions régionales ; mission méditerranéenne ; régime des aides à la décentralisation industrielle ; prime de développement régional ; plafond d'aide par emploi ; carte des aides ; régime de limitation en région parisienne ; redevance ; Ouest, Sud-Ouest, Nord, Lorraine, bassins miniers (p. 5411) ; décentralisation du tertiaire ; nécessité de décentraliser les bureaux par des freins, des incitations, des contrats de décentralisation ; prime à la localisation des activités tertiaires ; décentralisation de l'appareil financier tout en conservant à Paris son activité internationale ; aménagement du monde rural ; politique de la montagne ; actions décisives pour l'avenir du pays pour sa prospérité, pour son équilibre social (équipements collectifs), pour son équilibre national, pour son équilibre politique, pour son moral (p. 5412, 5413).

La Lorraine (p. 5413, 5420, 5421, 5422, 5425) ; les mines de potasse d'Alsace

(p. 5413) ; les villes moyennes (p. 5414, sace (p. 5413) ; les villes moyennes (p. 5414, 5417, 5419, 5422, 5424, 5426) ; les villes relais (p. 5417) ; le programme commun de la gauche (p. 5415) ; les équipements collectifs (p. 5415) ; les villes nouvelles (p. 5416) ; la liaison Seine-Saône-Rhône (p. 5416) ; la basse-Loire et Saint-Nazaire (p. 5417) ; les primes à la mobilité de la main-d'œuvre (p. 5417) ; les délégués régionaux à l'industrialisation (p. 5418) ; la vallée de la Loire (p. 5418, 5419) ; les investissements étrangers en France (p. 5420, 5422) ; l'électrification rurale (p. 5420) ; l'autoroute Paris-Strasbourg (p. 5422) ; la liaison Hambourg-Marseille (p. 5423) ; la liaison Nord-Sud vers l'Italie ou l'Espagne (p. 5423) ; la liaison autoroutière Paris-Hendaye (p. 5424) ; le sud-ouest aquitain (p. 5424, 5425) ; la protection des forêts (p. 5426).

Intervention de M. Olivier Guichard, Ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Equipement, du Logement et du Tourisme : problèmes industriels de l'Ouest ; Bretagne, pays de Loire ; Poitou-Charentes ; indique à M. Ollivro que la rénovation rurale est loin d'être achevée ; Lorraine ; liaison autoroutière avec Paris ; diversification industrielle de la Lorraine ; sidérurgie lorraine ; Aquitaine ; partage l'avis de M. Royer sur la nécessité de protéger la vallée de la Loire contre les crues, la sauvegarde des sites (classement des îles), liaisons routières dans l'Ouest ; problème du retard de la délégation des fonds de rénovation rurale ; étude des moyens d'alléger et de simplifier cette procédure ; comparaison du régime d'aide au développement régional français par rapport à l'étranger (p. 5427) ; ne partage pas l'avis de M. Lehn sur la difficulté des investissements étrangers en France ; accord d'octobre 1971 pour ne plus accorder dans les zones centrales de la Communauté d'aides supérieures à 20 pour cent des investissements ; politique de décentralisation dans le secteur tertiaire à Marseille et dans les autres métropoles d'équilibre ; classement de Marseille en zone d'aide pour le secteur tertiaire ; sa réponse à M. Bécam sur les taux de prime de décentralisation industrielle dont pourrait profiter Quimper ; système de primes dans les Pyrénées-Atlantiques ; action menée dans les villes moyennes pour y favoriser l'industrialisation ; rôle ; définition des villes moyennes ; deux règles ; rupture totale avec le développement en tache d'huile autour des villes qui ont vocation à devenir moyennes et sauvegarde des centres ; s'engage à passer des contrats pour étudier avec les municipalités les perspectives qui leur apparaissent comme idéales pour le développement d'une ville moyenne (p. 5428).

SERVICES DU PREMIER MINISTRE.

SECTION I. — SERVICES GÉNÉRAUX.

Etat B. — TITRE III et titre IV.

Etat C. — TITRES V et VI.

Adoption (p. 5428, 5429).

Vote du groupe communiste contre le titre III (p. 5429).

II. — *Equipement et Urbanisme.*

DISCUSSION [17 novembre 1972] (p. 5368).

Les autoroutes (p. 5368, 5373, 5387, 5395, 5397, 5398) ; les routes (p. 5371, 5373, 5397) ; le réseau secondaire (p. 5371) ; le transfert des routes nationales secondaires au réseau départemental (p. 5374, 5387, 5395) ; la sécurité routière (5369, 5384, 5386, 5389, 5398) ; la signalisation (p. 5372, 5384, 5397, 5398) ; le plan A.G.I.R. (plan d'aménagement des grands itinéraires routiers) (p. 5369, 5385, 5397) ; le programme des créneaux de dépassement (p. 5369) ; les contournements d'agglomérations (p. 5369) ; les renforcements de chaussées (p. 5371, 5384, 5396, 5398) ; la viabilité hivernale (p. 5384, 5395, 5396, 5397) ; les pneus cloutés (p. 5396) ; les voies navigables (p. 5369, 5372, 5384) ; la liaison mer du Nord-Méditerranée (p. 5372, 5398) ; la liaison Seine-Est (p. 5369, 5372, 5384) ; la liaison Seine-Nord (p. 5369, 5372, 5384) ; la liaison Rhin-Rhône (p. 5369, 5384, 5396) ; les ports de plaisance (p. 5369) ; les ports maritimes (p. 5372, 5383) ; le personnel de l'institut géographique national (p. 5369, 5388) ; les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (p. 5370, 5373) ; les plans d'occupation des sols (p. 5370, 5373, 5390) ; la politique de réserves foncières (p. 5370, 5385) ; les zones d'aménagement différé (p. 5370) ; le fonds national d'aménagement foncier et d'urbanisme (p. 5370) ; la rénovation urbaine (p. 5370, 5373) ; l'environnement urbain (p. 5370) ; les villes nouvelles (p. 5370, 5373, 5385) ; les villes moyennes (p. 5371, 5373, 5385, 5391) ; la réforme architecturale (p. 5371) ; les espaces verts (p. 5371, 5373, 5385) ; la taxation des plus-values foncières (p. 5373) ; la taxe d'urbanisation (p. 5373).

Budget 1973

Intervention de M. Olivier Guichard, Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Equipement, du Logement et du Tourisme : budget qui est à 80 % un budget d'investissement ; budget créateur de biens collectifs traduisant une priorité au logement, à la route et à l'autoroute ; accélération du rythme de réalisation des routes et des autoroutes ; diversité du financement (p. 5373) ; accroissement des investissements décidés par les collectivités locales ; investissement de l'épargne privée dans l'effort public ; transfert des routes nationales secondaires au réseau départemental ; plus grande clarté apportée par le « budget de programmes » ; budget qui renforce les moyens d'étude et de recherche ; augmentation des crédits de formation professionnelle des personnels ; développement des moyens en informatique des possibilités d'enquêtes, d'études et de statistiques ; centres d'étude technique de l'équipement ; urbanisme ; sa réponse à M. Triboulet sur les crédits aux collectivités locales pour les secteurs sauvegardés ; schémas directeurs ; plans d'occupation des sols ; reconduction des crédits affectés à l'aménagement du tissu urbain ; léger relèvement des crédits pour réserves foncières (p. 5374) ; infrastructures portuaires et fluviales ; priorités : Dunkerque, Le Havre, Marseille et Fos ; aménagement de Rouen, Nantes, Saint-Nazaire et Bordeaux ; réseaux fluviaux de l'Est, Rhin et Moselle, de la desserte de Dunkerque, du Havre et de Marseille-Fos ; raccords Rhône au Rhin ; priorité à la politique routière et autoroutière ; autoroutes de liaison ; routes de rase campagne ; voirie urbaine ; « routes-parcs » (Nice et Neuilly) ; politique de renforcements coordonnés ; viabilité hivernale ; actions de sécurité routière (p. 5375, 5376) ; la région parisienne (p. 5385, 5390) ; les redevances d'infrastructures payées par l'usager (p. 5387) ; les expropriations (p. 5387) ; le programme commun de la gauche (p. 5388) ; la Défense (p. 5388) ; la « route des estuaires » (rocade-Nord-Manche-Atlantique) (p. 5389) ; la route Centre-Europe-Atlantique (p. 5389, 5395) ; les primes (p. 5390) ; l'allocation de logement (p. 5390) ; les charges locatives (p. 5390) ; les procédures de relogement dans la région parisienne (p. 5390) ; l'évolution du port du Havre (p. 5390, 5391) ; la reconversion de la région du Maine-et-Loire (p. 5391) ; Marseille-Fos (p. 5369, 5392) ; les deux roues (p. 5393) ; la taxation des plus-values (p. 5393) ; les ventes d'H.L.M. aux locataires (p. 5394) ; la région des Flandres françaises intérieures (p. 5394) ; les voies navigables de la Lorraine (p. 5395) ; la formation des chauffeurs routiers (p. 5397) ; les entreprises de travaux publics (p. 5398).

Intervention de M. Olivier Guichard, Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Equipement, du Logement et du Tourisme : ses rectifications aux propos de M. Alduy ; absence d'aide aux villes nouvelles par la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales ; les crédits de rénovation urbaine ne sont pas réservés aux villes de plus de 150.000 habitants et ceux pour les espaces verts aux villes de plus de 100.000 habitants ; ses observations à M. Barbet sur les crédits des autoroutes ; problème de la A 14 et de la A 86 ; sa réponse à M. Cornette sur les équipements portuaires de Dunkerque, la signalisation abusive sur le raccordement de Boulogne à l'autoroute (circulaire du 24 mai 1972 prévoyant la disparition des signalisations inutiles) ; sécurité routière ; sa réponse à M. Ruais sur le problème du débouché direct de l'autoroute Paris-Chartres ; problème de péage à partir de Sceaux, à M. Catalifaud sur le mauvais raccordement de Saint-Quentin à l'autoroute du Nord, l'entretien des routes et les renforcements coordonnés (p. 5399) ; autoroutes supplémentaires dont le tracé Paris-Bordeaux ; projet A.G.I.R. (aménagement des grands itinéraires routiers), transfert des routes nationales secondaires ; affectation de la subvention aux départements au remboursement des emprunts ; ses observations à M. Neuwirth sur les mesures pour faciliter la circulation des deux roues ; les pistes cyclables ; ses réponses à M. de Benouville sur le rééquilibrage à l'est de la région parisienne et l'opération Bercy, à MM. Caldaguès, Barberot et Gardeil sur la politique des espaces verts ; rénovation urbaine ; résorption de l'habitat insalubre ; bidonvilles ; taxe d'urbanisation, expropriation (p. 5400) ; Z.A.D. ; réserves foncières ; réforme de l'expropriation ; ses observations à M. Triboulet sur le problème des plans d'occupation des sols (p. 5401).

Etat B. — TITRES III et IV : adoption (p. 5401).

Etat C. — TITRE V : amendement de M. Duval de réduction des crédits de ce titre ; protestation contre l'affectation des crédits prévus pour la grande liaison routière Ouest-Est (axe Centre-Europe-Atlantique) à d'au-

tres opérations (p. 5401, 5402) ; retrait (p. 5403) ; vote du groupe communiste contre cet état.

TITRE VI : amendement de MM. Sabatier et Caldaguès de réduction des autorisations de programme de ce titre car insuffisance des subventions destinées aux espaces verts (p. 5403) ; retrait (p. 5403).

Adoption des titres V, VI, VII (p. 5403).

Etat D. — TITRE III : adoption (p. 5403).

Art. 52 : le transfert dans la voirie départementale des routes nationales secondaires ; l'amendement de MM. Sabatier et Denvers tendant à apporter des garanties aux départements par la conclusion de contrats de programmation et de financement pluriannuels (p. 5404) ; n'est pas adopté (p. 5405).

III. — *Logement.*

DISCUSSION [16 novembre 1972] (p. 5310, 5318).

Le régime d'accession à la propriété sociale (p. 5310, 5313, 5325) ; l'allocation logement (p. 5310, 5311, 5320, 5322, 5326) ; l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (p. 5310, 5320) ; les subventions pour le financement des H.L.M. (p. 5310) ; les primes (p. 5310, 5311, 5312, 5326, 5328, 5329) ; les primes sans prêt (p. 5323, 5324, 5329, 5330) ; les prêts spéciaux du Crédit foncier (p. 5311, 5312, 5322, 5325) ; la politique d'aide à la personne (p. 5310, 5311) ; les P.L.R. (p. 5310) ; le nombre moyen de pièces pour les P.L.R. et P.S.R. (p. 5336) ; l'acquisition et l'amélioration d'immeubles anciens par les organismes d'H.L.M. (p. 5310, 5311) ; les primes à l'amélioration de l'habitat rural (p. 5311, 5312) ; la politique du logement rural (p. 5323) ; les I.L.N. et I.L.M. (p. 5311, 5312, 5322) ; les crédits consacrés aux études économiques, sociales, financières et sociologiques (p. 5312) ; la rénovation urbaine (p. 5312) ; les secteurs sauvegardés (p. 5312) ; le fonds national d'aménagement foncier et d'urbanisme (p. 5312) ; le remboursement des prêts H.L.M. (p. 5313) ; le problème des charges locatives (p. 5313, 5321) ; les problèmes de l'industrie du bâtiment (p. 5313, 5332) ; le dossier des mal-logés (p. 5314) ; le logement des personnes âgées : « foyers-soleil » (p. 5314) ; la moralisation de la publicité immobilière (p. 5315) ; les loyers des H.L.M. (p. 5319, 5321) ; le problème de la répartition des crédits entre les régions (p. 5315, 5320, 5328, 5332) ; la maison individuelle (p. 5320, 5324, 5329) ; l'épargne-logement (p. 5320) ; les P.A.C.T. (associations de lutte contre les taudis) (p. 5320) ; la gestion des offices publics d'H.L.M. (p. 5321) ; le programme commun de la gauche en matière de logement (p. 5321, 5322) ; l'instruction des dossiers relatifs au certificat d'urbanisme et au permis de construire (p. 5324) ; les règlements d'urbanisme (p. 5324) ; la protection du cœur des villes anciennes (p. 5324) ; les plans d'occupation des sols (p. 5325, 5326) ; la promesse de M. Chalandon d'une réforme de l'expropriation et de l'institution d'une taxe d'urbanisation (p. 5325) ; les villes moyennes (p. 5326, 5328) ; les villes nouvelles (p. 5326) ; l'habitat rural (p. 5328, 5331) ; les transports parisiens (p. 5326) ; les sociétés coopératives d'habitations à bon marché (p. 5327) ; le montant des charges d'emprunt déductible du revenu imposable (p. 5329) ; les H.L.M. en milieu rural (p. 5330, 5331) ; le sud-est de Paris (p. 5330).

Interventions de M. Christian Bonnet, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Equipement, du Logement et du Tourisme : les trois propositions dans le budget du logement ; le strict respect du Plan ; la prise en compte des besoins et des aspirations des Français ; le fonds national d'aide au logement chargé de faire face aux charges supplémentaires entraînées par l'extension de l'allocation de logement versée aux personnes âgées, handicapés et jeunes travailleurs ; la diminution des P.L.R. ; l'augmentation des H.L.M. (p. 5313) ; la prise en compte des besoins et des aspirations ; l'accession à la propriété ; la maison individuelle ; la politique visant, avant de donner plus que le nécessaire à ceux qui l'ont déjà, à procurer l'indispensable à ceux qui ne l'ont pas ; le développement des secteurs moyennement aidés et non aidés ; la qualité de l'habitat ; le dossier des mal-logés ; la réservation obligatoire d'une certaine proportion d'H.L.M. neuves ou devenues vacantes au profit des prioritaires ; la refonte du système d'attribution ; le logement des personnes âgées ; les « foyers-soleil » ; le problème du logement des handicapés (p. 5314) ; la résorption de l'habitat insalubre ; la réhabilitation de l'habitat ancien qui peut être sauvé ; l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat ; le problème

Budget 1973

des rapports entre certains propriétaires et leurs locataires et des charges locatives ; le choix du Gouvernement de la voie des engagements réciproques et du dialogue ; les relations entre producteurs et utilisateurs de logements ; les mesures de sauvegarde protégeant l'acquéreur ; la moralisation de la publicité immobilière et la campagne de prévention ; l'étude d'un système consistant à mettre chaque année à la disposition des régions un crédit de points qui, sans affectation préalable systématique au plan de l'administration centrale, permettrait au préfet de la région de proposer à celle-ci d'adapter les versements d'aide aux besoins spécifiques des départements dont il a la charge (p. 5315) ; la modernisation de l'appareil de production ; les offices publics d'aménagement et de construction ; le personnel des offices d'H.L.M. ; les assistantes appelées à jouer un rôle de conseil de famille auprès des mauvais payeurs ; le combat des prix et de la qualité ; la poursuite de la politique des modèles ; les textes d'application des lois ; l'accélération des procédures (p. 5316) ; le renforcement des effectifs des sections d'urbanisme opérationnel et de construction au sein des directions départementales et de l'équipement ; la mutation du logement à l'habitat (p. 5317) ; ses observations à M. Denvers sur les financements, les loyers, l'effort accompli pour l'ensemble du secteur H.L.M., à M. Fajon sur le problème des charges locatives, le programme commun de « la prétendue gauche prétendûment unie », à M. Ansquer sur les grandes opérations du logement en secteur rural, les études pour mettre sur pied, avec l'aide du Crédit agricole, un système de relais, des maisons mobiles, à M. Grussenmeyer sur la longueur des délais d'instruction des dossiers de demandes de permis de construire, les prêts bonifiés du Crédit agricole, à M. Carter sur la publicité de certaines servitudes administratives, la vente d'H.L.M. (p. 5333) ; à M. Chauvet sur le problème des coopératives et la prorogation de ces sociétés au-delà du 31 décembre 1972, à M. Bertrand Denis sur les P.A.C.T., à MM. Bertrand Denis et de Gastines sur la clé de répartition entre les régions et particulièrement dans les pays de la Loire, à M. Boyer sur les annexes des maisons individuelles, l'intervention de l'A.N.A.H. ; l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat en secteur rural, à M. Barrot sur les primes sans prêt ; à M. Sallenave sur la contribution foncière (p. 5334) ; réserve du vote des crédits sur le logement jusqu'après l'examen des crédits concernant l'équipement et l'urbanisme (p. 5334).

TITRE VI : amendement, de la Commission des finances, de réduction des crédits de ce titre dans le but d'engager un dialogue avec le Gouvernement sur : les primes à la construction dont les primes d'amélioration de l'habitat rural, la rénovation de l'habitat insalubre, le problème des logements H.L.M. locatifs (p. 5334) ; retrait (p. 5336) ; amendement, de la Commission de la production, de réduction des crédits de ce titre et tendant à réaliser des économies sur les I.L.N. et les I.L.M. et les prêts immobiliers conventionnés permettant de dégager 5.000 prêts spéciaux immédiats avec prime et bonification d'intérêt de l'Etat, de créer 4.000 H.L.M. en accession à la propriété et de réaliser un secteur supplémentaire de 3.000 P.L.R. et P.S.R. (p. 5335) ; son retrait (p. 5336).

Intervention de M. Christian Bonnet, Secrétaire d'Etat ; ses observations aux amendements de la Commission des finances et de la Commission de la production réduisant les crédits du titre VI ; l'annonce d'un amendement du Gouvernement pour rétablir le nombre des primes avec prêt immédiat au niveau de l'an dernier ; accepte le principe de la transformation de 10.000 I.L.N. en 4.000 P.S.I. et en 6.000 H.L.M. en accession à la propriété ; ne partage pas l'opinion de M. Royer quant aux P.L.R. et aux P.S.R. ; sa préférence pour l'aide à la personne ; l'engagement d'affecter 3.000 P.L.R. à des opérations de rénovation urbaine ; demande le retrait des deux amendements (p. 5336) ; ses observations à M. Denvers sur sa mise au point en ce qui concerne le secteur locatif et le secteur en accession à la propriété ; le butoir de 3,25 pièces dans les P.R.L. et P.S.R. (p. 5337) ; en réponse à M. Denvers : affirme la possibilité d'emprunter auprès des sociétés de crédit agricole et des sociétés de crédit mutuel en bénéficiant de bonifications d'intérêt à condition que les taux soient identiques (p. 5337).

Art. 43 : programme de construction des H.L.M. ; adoption (p. 5337).

Art. 44 : bonifications d'intérêt ; adoption (p. 5337).

Art. 45 : programme de primes à la construction ; adoption (p. 5337).

IV. — *Tourisme.*

DISCUSSION : [16 novembre 1972] (p. 5337), [17 novembre 1972] (p. 5360).

La politique des loisirs (p. 5337) ; l'étalement des vacances (p. 5338, 5340) ; le camping-caravaning (p. 5338, 5362, 5365) ; les villages de vacances (p. 5338, 5364) ; la pollution des plages (p. 5338) ; la balance touristique (p. 5338) ; le rôle de nos délégations régionales et de nos représentants à l'étranger (p. 5338, 5339) ; les normes de classement de l'hôtellerie (p. 5338) ; les hôtels de préfectures (p. 5338, 5365) ; l'hôtellerie familiale (p. 5338) ; les villages de vacances (p. 5338, 5339) ; l'hôtellerie de plein air (p. 5338) ; les locations meublées (p. 5339, 5340, 5365) ; les gîtes ruraux (p. 5339, 5366) ; la promotion de la navigation de plaisance (p. 5339) ; le tourisme fluvial (p. 5340) ; le tourisme social (p. 5339, 5362, 5364, 5366) ; le Conseil national du tourisme (p. 5339) ; les missions interministérielles Languedoc-Roussillon, Aquitaine (p. 5339) ; l'aménagement de la Corse (p. 5339) ; les stations thermales (p. 5340) ; la promotion de la montagne (p. 5340, 5364) ; la prime d'équipement hôtelier (p. 5340, 5364, 5366) ; les prêts du F.D.E.S. (p. 5340) ; le tourisme rural (p. 5361, 5362, 5364) ; la promotion immobilière dans les stations touristiques (p. 5363) ; le plan «neige» (p. 5363); l'hôtellerie d'auberge (p. 5364) ; le fonds d'action locale touristique (p. 5364, 5366) ; l'aménagement du Périgord noir (p. 5366).

Intervention de M. Olivier Guichard, Ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Equipement, du Logement et du Tourisme : le budget du commissariat au tourisme ; son rôle d'impulsion et d'incitation ; création d'une nouvelle délégation régionale ; extension de nos représentations à l'étranger ; subventions aux équipements sociaux de tourisme ; aides aux villages de vacances ; camping ; crédits ouverts au F.D.E.S. ; équipements hôteliers ; politique de construction d'hôtels moins coûteux à Paris et en province ; aide à l'hôtellerie familiale et saisonnière (p. 5360) ; crédits d'études sur l'aménagement touristique de la montagne ; « plan-neige » ; priorité à l'effort touristique en espace rural ; tourisme fondé sur notre patrimoine culturel ; réunion du conseil supérieur du tourisme (p. 5361) ; ses réponses à M. Brocard sur le tourisme en zone rurale, Aquitaine, Pyrénées ; insuffisance d'animation dans le Sud-Ouest de la France ; mission Aquitaine (p. 5366) ; mission Languedoc-Roussillon ; ses observations à MM. Barel, Gaudin, Aymar et Janot sur le tourisme social, les villages de vacances ; révision de la carte pour l'attribution des primes d'équipement hôtelier ; augmentation de la quotité des prêts du F.D.E.S. pour les zones de rénovation rurale de montagne ; ses observations à MM. Ansquer et Aymar sur l'hôtellerie de campagne et l'hôtellerie moyenne ; critères d'attribution de l'aide du fonds d'action locale ; sa réponse à M. Ansquer sur le camping, caravaning, les hôtels de préfecture, les ports de plaisance, à M. Alduy sur l'enseignement technique hôtelier, à M. Janot sur l'étalement des vacances, à M. Virgile Barel sur le projet de Villefranche, à M. Alduy sur la circulation dans les Pyrénées-Orientales (p. 5367).

Etat B : répartition des crédits applicables aux dépenses ordinaires des services civils (mesures nouvelles) ; adoption (p. 5367).

Etat C : répartition des autorisations de programme et des crédits de paiement applicables aux dépenses en capital des services civils (mesures nouvelles).

TITRE V : investissements exécutés par l'Etat ; amendement de la Commission, de réduction des crédits de ce titre car il n'est pas souhaitable d'inscrire dans un chapitre d'équipement des dépenses d'études (p. 5367) ; retrait (p. 5368).

Intervention de M. Olivier Guichard, Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Equipement, du Logement et du Tourisme : s'engage à prévoir dans le projet de budget pour 1974 une répartition des crédits plus orthodoxe (p. 5368).

TITRE VI : adoption (p. 5368).

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

DISCUSSION [2 novembre 1972] (p. 4543, 4557).

L'augmentation de 42,9 % entre 1969 et 1973 des dépenses du budget des anciens combattants (p. 4543) ; la parité des pensions des déportés politiques et résistants ; le contentieux des Alsaciens et Mosellans ; la quinzaine de mesures catégorielles intéressant les veuves et les ascendants ; les combattants d'Afrique du Nord ; le rapport constant et les conclusions du rapport Mas-

Budget 1973

selin (p. 4543) ; l'abandon de la preuve d'imputabilité des maladies pour les déportés et pensionnés (p. 4544) ; la revalorisation de la retraite du combattant de 1939-1945 qui passe de 35 à 50 F (p. 4544) ; le caractère « exceptionnel » de cette revalorisation ; la réserve du vote de la Commission des finances sur ce budget ; les demandes de la Commission concernant les veuves d'invalides ; la majoration de la pension des orphelins majeurs incurables ; l'ouverture du droit à pension d'ascendant si le décès est intervenu à un âge supérieur à dix ans ; l'affiliation des ascendants à la Sécurité sociale ; la revalorisation du taux des pensions de veuves (p. 4544) ; le montant maximum de la rente mutualiste (p. 4544) ; la levée des forclusions pour l'attribution des statuts spéciaux et l'attribution d'une carte d'ancien combattant aux combattants d'Afrique du Nord (p. 4545) ; l'Office national des anciens combattants (p. 4545).

Intervention de M. André Bord, Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre : l'importance des interventions publiques inscrites au titre IV ; l'augmentation de près de 20 milliards d'anciens F de ces crédits sur ceux de 1972 (p. 4546) ; l'augmentation de la valeur du point de pension militaire d'invalidité ; l'application du rapport constant (p. 4546) ; la mise à parité des pensions des déportés politiques avec celles des déportés résistants ; la revalorisation de la retraite du combattant non indexée ; le sens à donner au mot « exceptionnelle » (p. 4546) ; l'aménagement des conditions d'admission de la preuve médicale pour les droits à pension de certaines catégories d'anciens prisonniers de guerre (p. 4546) ; la majoration de l'allocation aux veuves des très graves invalides (p. 4547) ; l'allocation spéciale qui sera accordée aux veuves de grands invalides ; la majoration de l'allocation attribuée aux orphelins atteints d'une infirmité incurable ; l'admission au bénéfice de la sécurité sociale du régime spécial des victimes de guerre des ascendants âgés d'au moins soixante-dix ans ; l'Office national des anciens combattants ; les résultats remarquables obtenus dans le domaine universitaire par les pupilles de la nation ; les écoles de rééducation professionnelle de l'Office ; les anciens d'Afrique du Nord (p. 4547) ; l'abandon du barrage juridique jusqu'ici mis en avant pour refuser aux combattants d'Algérie le titre d'ancien combattant (p. 4547, 4548) ; la prochaine réunion d'un groupe de travail pour trouver une solution à ce problème (p. 4548) ; la réunion d'un autre groupe de travail appelé à déterminer des critères permettant une nouvelle levée des forclusions.

Reprise de la discussion : le mécontentement des anciens combattants (p. 4548) ; le rétablissement du 8 mai comme journée nationale fériée ; l'égalité des retraites entre les différentes catégories de combattants (p. 4549) ; l'organisation d'une table ronde afin de prévoir un plan quinquennal pour le règlement de tous les litiges (p. 4549) ; les anciens incorporés de force ; les « malgré nous » ; la reconnaissance de la qualité de combattant aux militaires ayant combattu en Afrique du Nord (p. 4551 et suivantes) ; les propositions de loi adoptées par le Sénat sur ce sujet ; le bilan de l'action du Ministère des anciens combattants (p. 4551) ; le bénéfice de la présomption d'origine pour les internés, résistants et politiques (p. 4551) ; l'application de l'article 195 *b* du Code général des impôts aux parents d'enfants morts pour la France (p. 4552) ; la levée de la forclusion concernant les faits de Résistance ; la prise en charge par la Sécurité sociale des veuves bénéficiant d'une pension de réversion ; la question des orphelins ; la proposition de loi de M. Boyer demandant la constitution d'une commission tripartite qui déterminerait les conditions d'attribution de la carte de combattant aux anciens d'Afrique du Nord ; la loi de 1926 ; la proposition de loi de M. Brocard tendant à permettre aux anciens combattants, prisonniers de guerre, de bénéficier d'une retraite anticipée avec pension à taux plein en fonction du temps passé en captivité (p. 4552) ; les promesses faites aux anciens combattants en mai 1969 par M. Pompidou, alors candidat à la présidence de la République ; l'association de députés et de sénateurs aux travaux de la commission qui déterminera les critères d'attribution de la carte de combattant aux anciens d'Afrique du Nord (p. 4553).

Reprise de la discussion (p. 4558) : la revalorisation de la pension des veuves de guerre (p. 4558 et suivantes) ; la reconnaissance de la qualité de combattant aux anciens d'Afrique du Nord (p. 4558 et suivantes) ; la retraite du combattant (p. 4560, 4561 et suivantes) ; les militaires ayant été

prisonniers de 1940 à 1945 ; la pathologie de la captivité (p. 4561) ; la discussion par l'Assemblée nationale de la proposition de loi adoptée par le Sénat le 11 décembre 1968 relative aux anciens combattants d'Afrique du Nord et d'Indochine (p. 4562) ; l'actualisation du rapport constant et l'indexation des retraites et pensions (p. 4562) ; le bénéfice de la retraite professionnelle au taux plein pour les anciens combattants, anciens déportés et prisonniers, victimes du travail obligatoire (p. 4562) ; le décompte des périodes de guerre et de captivité comme périodes d'affiliation à la Sécurité sociale au régime de retraites (p. 4563) ; l'assouplissement des critères exigés pour l'attribution des décorations pour ceux de 1914-1918 (p. 4563) ; le sort des internés, résistants et politiques dans les prisons et camps de France, en Afrique du Nord et dans les camps non reconnus officiellement (p. 4563); la création de groupes d'étude sur les droits à pension des internés (p. 4563) ; les grands blessés de la guerre 1914-1918 ; les cheminots, anciens combattants (p. 4565) ; les cheminots, déportés politiques ; la révision des pensions des veuves de ceux qui sont morts pour la France (p. 4565) ; le « guide barème » pour l'évaluation de l'invalidité pour les anciens déportés et internés ; le relèvement du plafond de la retraite mutualiste ; la circulaire du 1er juin 1972 concernant les visites et expertises de révision pour aggravation (p. 4566) ; les combattants de l'armée d'Orient (p. 4567) ; l'abrogation des forclusions (p. 4568) ; la révision des conditions d'attribution de la mention : « mort pour la France » (p. 4569) ; l'extension aux anciens prisonniers du Viet-Minh en Indochine des avantages prévus par le Code des pensions militaires d'invalidité (p. 4569) ; la revalorisation de l'indice des veuves au taux normal (p. 4371) ; les militaires ayant servi en Afrique du Nord (p. 4572 et suivantes) ; l'octroi du bénéfice du statut du réfractaire à tous les bénéficiaires de la loi du 7 août 1957 (p. 4575, 4576).

Intervention de M. Bord, Ministre (p. 4577, 4578) : le renvoi au Ministre d'Etat, chargé des Affaires sociales, du problème de la majoration du maximum de la retraite mutualiste (p. 4578) ; le sort des internés, résistants et politiques ; les dispositions applicables aux déportés en matière de pension d'invalidité ; le titre de déporté réservé aux victimes des camps de la mort (p. 4578) ; les distinctions à attribuer aux anciens combattants de la guerre 1914-1918 (p. 4578) ; la nouvelle étude des problèmes liés aux Alsaciens et Mosellans incorporés qui ont quitté les trois départements au péril de leur vie (p. 4578) ; l'étude des affaires de Ballersdorf et de Kaisersberg ; la reconnaissance du camp de l'île d'Elbe ; la retraite professionnelle au taux plein pour les anciens prisonniers de guerre ; la diffusion auprès des caisses d'assurance maladie des résultats des travaux de la commission de la pathologie de la captivité ; les démarches qui seront entreprises auprès de M. Edgar Faure, Ministre des Affaires sociales, afin de favoriser les demandes de retraite anticipée (p. 4578) ; la réunion d'un groupe de travail relatif à l'application du rapport constant ; la levée des forclusions acceptée par le ministre ; les anciens d'Afrique du Nord ; la reconnaissance de leur qualité de combattant dans les limites de la loi de 1926 (p. 4579) ; l'abandon du prétendu barrage juridique d'opérations de maintien de l'ordre (p. 4579).

Etat B. — TITRE III : adoption (p. 4579).

TITRE IV : amendement de suppression de M. Gilbert Faure et du groupe socialiste ; le programme commun de la gauche (p. 4579) ; l'aggravation des problèmes de contentieux (p. 4580) ; la discrimination de la retraite de combattant ; le refus de la revalorisation des pensions de veuves, d'orphelins et d'ascendants ; rejet au scrutin de l'amendement (p. 4581) ; liste des votants (p. 4613, 4614) ; amendement de la Commission des finances tendant à réduire les crédits du titre IV ; retrait ; amendement de la Commission des finances tendant à une diminution des crédits du titre IV ; la discordance entre les crédits inscrits et les crédits nécessaires pour augmenter la retraite de 35 à 50 F.

Intervention de M. Bord, Ministre : la difficulté de prévoir le nombre de ressortissants qui font connaître leurs droits ; la nécessité de disposer d'une marge (p. 4581).

Retrait de l'amendement ; l'opposition des groupes communiste et socialiste au titre IV ; adoption du titre IV (p. 4581).

Art. 53 portant le taux de la retraite du combattant de 35 à 50 F (p. 4581) ; adoption.

Budget 1973

COMMERCE ET ARTISANAT

DISCUSSION [26 octobre 1972] (p. 4401).

La discussion du premier fascicule budgétaire consacré au commerce (p. 4402) ; le montant relativement peu élevé des crédits dû à la création récente du ministère (budget de problèmes) ; l'adaptation des entreprises ; les mesures d'assistance prévues (opération *Mercure*, organisation de l'enseignement commercial) (p. 4402) ; le rôle des attachés techniques commerciaux (p. 4402, 4405, 4412) ; la composition de la commission nationale (p. 4402) ; l'unification de la protection sociale (p. 4403, 4411, 4413, 4415) ; le problème du crédit (p. 4403) ; la création d'une banque spécifique du commerce ; l'assouplissement des règles existantes; les prêts bonifiés (p. 4403) ; la réforme de la patente (p. 4403, 4410, 4412, 4415, 4416, 4418) ; la perception d'une taxe professionnelle sur le plan national (p. 4403, 4404) ; le problème de l'artisanat (p. 4404, 4405) ; l'augmentation des ressources des Chambres de métiers (p. 4404) ; les crédits inscrits à l'article 40 pour l'artisanat d'art (p. 4404, 4405) ; l'importance de la formation professionnelle (p. 4404, 4411) ; la mise en place des structures d'accueil nécessitées par l'obligation de scolarité jusqu'à seize ans (p. 4404) ; les efforts du Gouvernement en faveur du monde commercial ; les modalités d'attribution de la prime de conversion (p. 4405, 4413) ; l'élaboration d'une loi d'orientation du commerce (p. 4406, 4410, 4416, 4417) ; le fonctionnement des commissions départementales d'urbanisme commercial (p. 4406, 4410) ; l'application du décret de 1972 sur les loyers commerciaux (p. 4406) ; la réforme de la fiscalité (p. 4410, 4411, 4412, 4413, 4415) ; la nécessité d'inclure les dispositions fiscales dans les projets de loi d'orientation (p. 4410); l'unification du régime d'imposition ; la généralisation de l'abattement de 20 % (p. 4410, 4412, 4415, 4416) ; la planification des implantations des grandes surfaces (p. 4410, 4411, 4413, 4418) ; la défense du commerce familial (de « proximité ») (p. 4418) ; la création d'un fonds d'adaptation et de modernisation (p. 4411) ; la crise sectorielle du commerce et de l'artisanat (p. 4411) ; la situation des commerçants exerçant leur activité dans des zones ayant subi des modifications économiques (p. 4412); la multiplication des magasins à grande surface (p. 4412) ; les allégements fiscaux dont bénéficient les grandes sociétés capitalistes (exemple de Fos) (p. 4413) ; la publication du décret d'application de la loi du 13 juillet 1972 instituant des mesures en faveur de certaines catégories de commerçants et artisans (p. 4414) ; la mise en œuvre de la réforme de l'assurance vieillesse des travailleurs non salariés des professions artisanales et commerciales (p. 4414, 4415) ; l'insuffisance des moyens d'action du nouveau ministère (p. 4415) ; les conditions de la concurrence ; la publicité mensongère ; la situation des marchands forains âgés de plus de soixante-cinq ans (p. 4417) ; le régime fiscal applicable à la rétrocession de marchandises entre commerçants (p. 4417) ; l'insuffisance des crédits d'orientation (p. 4417) ; la consultation des représentants des consommateurs (p. 4418) ; la situation des commerçants et artisans de La Réunion.

Interventions de M. Yvon Bourges, Ministre du Commerce et de l'Artisanat : la présentation du premier budget de son ministère ; les crédits restant inscrits dans les budgets d'autres ministères (p. 4406) ; la définition des conditions du renouvellement de la modernisation et de l'expansion du secteur tertiaire (p. 4407) ; l'élaboration d'une loi d'orientation pour le commerce et l'artisanat ; la progression des effectifs globaux du commerce ; le rôle indispensable de l'entreprise personnelle commerciale ou artisanale ; la réduction des disparités entre les différentes formes d'activités commerciale ou artisanale ; l'action des commissions d'urbanisme départementales et nationale (p. 4407) ; le respect du maintien d'équitables conditions de concurrence (p. 4408) ; l'allégement de la fiscalité ; l'atténuation des disparités ; la formation professionnelle et l'enseignement technique ; la création et le développement des instituts de promotion commerciale (p. 4408) ; l'action des assistants techniques du commerce (p. 4409) ; les mesures prises par le Gouvernement concernant les structures, la concurrence, le crédit et la protection sociale (p. 4409) ; les allégements fiscaux pour favoriser certains investissements (p. 4413) ; la maison des métiers d'art (p. 4419 ; l'article 8 de la loi du 13 juillet 1972 (aide compensatrice) ; la publication des décrets d'application de la loi du 13 juillet 1972 (p. 4419) ; la politique du Gouvernement en matière de grandes surfaces (p. 4420) ; la citation d'une déclaration de

M. Mitterrand dans *Le Monde* relative au régime instauré au Chili (p. 4420).

Etat B. — TITRES III et IV : adoption (p. 4421).

Etat C. — TITRE IV : adoption (p. 4421).

COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR

DISCUSSION [18 novembre 1972] (p. 5495).

La diminution du déficit des comptes spéciaux du Trésor (p. 5496) ; le problème de l'information du Parlement ; la prise en considération des avis de la Commission des finances ; le Fonds forestier ; le fonds de soutien aux hydrocarbures ; les adductions d'eau ; l'exécution du 4e accord international sur l'étain ; le F.D.E.S. (p. 5496) ; l'opération de Fos (p. 5497) ; la représentation du Parlement au sein du comité directeur du F.D.E.S.

Intervention de M. Taittinger, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget : la diminution de la charge des opérations à caractère temporaire (p. 5497) ; l'aménagement des ressources du fonds de soutien aux hydrocarbures ; la représentation du Parlement au sein du comité directeur du F.D.E.S. ; le fonds forestier ; l'effort d'investissement des entreprises nationales (S.N.C.F., R.A.T.P., Gaz de France, Electricité de France, Charbonnages de France, Air France, compagnie nationale du Rhône).

Art. 31 : les crédits accordés à certains pays du tiers monde ; les travaux d'adduction d'eau ; la gestion des sociétés d'économie mixte ; la SEMMARIS ; la SEMVI ; la société d'économie mixte de La Villette (p. 5498) ; l'insuffisance des crédits d'électrification ; adoption de l'article 31 (p. 5498).

Art. 32 : *amendements de M. Boulay* (augmentation des tranches locales du fonds spécial d'investissement routier) (p. 5498, 5499) ; rejet de l'amendement (p. 5499) ; adoption de l'article 32.

Art. 33 et 34 : adoption (p. 5499).

Art. 35 : gestion de titres des sociétés d'économie mixte appartenant à l'Etat (SEMVI ; La Villette) ; adoption de l'article 35.

Art. 36 à 38 : adoption (p. 5499).

Art. 54 à 56 : adoption (p. 5499, 5500).

Budget 1973

DÉPENSES MILITAIRES

I. — *Budgets annexes du Service des Essences et du Service des Poudres.*

II. — *Service du Premier Ministre.* — Section IV.

III. — *Secrétariat général de la Défense nationale.*

DISCUSSION [8 novembre 1972] (p. 4837, 4860).

L'augmentation du budget, rendue indispensable par la diminution des forces américaines stationnées en Europe (p. 4837, 4838) ; la force de frappe française (p. 4838) ; l'efficacité de nos armes de dissuasion ; la conclusion des accords SALT entre l'U.R.S.S. et les U.S.A. ; la priorité de l'arme nucléaire tactique (p. 4838) ; l'amélioration et les conditions d'exécution du service national (p. 4838, 4840, 4842, 4845) ; l'augmentation des crédits de fonctionnement et d'entretien des matériels (p. 4838) ; les problèmes de la gendarmerie (p. 4839, 4844, 4858, 4866) ; la mise à la charge des armées du déficit de la Caisse militaire de sécurité sociale (p. 4839) ; l'indemnité compensatrice versée à la S.N.C.F. au titre des réductions de tarif accordées aux militaires (p. 4839) ; la situation des médecins militaires (p. 4839, 4840, 4844) ; le respect des objectifs de la loi de programme (p. 4840, 4841) ; l'étude et la fabrication des bombes atomiques (p. 4840) ; la réalisation des engins balistiques stratégiques et de l'arme nucléaire tactique (p. 4840, 4843) ; les résultats du *Mirage G 8* à géométrie variable ; les crédits de la marine (p. 4841) ; la modernisation du patrouilleur *Bréguet Atlantic* (p. 4841) ; les missiles *Masurka* et *Malafon ;* la construction des sous-marins atomiques ; le *Redoutable ;* le choix d'un avion d'assaut pour porte-avions (*Jaguar* franco-anglais, *Skyhawk, Super-Etendard*) (p. 4841, 4844, 4846, 4864) ; la continuité de la politique d'armement ; l'importance des exportations d'armement (p. 4841, 4857, 4869) ; la déflation des effectifs (p. 4841, 4845) ; l'encadrement des appelés du contin-

Budget 1973

gent (p. 4842) ; le rôle du Conseil supérieur de la fonction militaire (p. 4842) ; la présentation des programmes militaires (p. 4843) ; la nécessité de plans à long terme concernant la deuxième étape de la politique nucléaire française (p. 4844) ; la coordination entre les forces armées traditionnelles et la force nucléaire ; le recrutement des agents du S.D.E.C.E. ; le service de santé (p. 4844) ; la revalorisation de la rémunération des personnels militaires (p. 4845, 4857, 4858, 4863, 4865) ; le manque de personnel qualifié risquant d'entraver la réalisation du plan naval (p. 4845, 4864) ; le plan à long terme concernant l'armée de l'air (p. 4847) ; le choix du nouvel avion de combat (p. 4844, 4847) ; le personnel du service des essences (p. 4847) ; la mise en vigueur du statut des officiers des cadres techniques des essences (p. 4848) ; les attributions respectives de la société nationale des poudres et explosifs et de la société technique des poudres (p. 4848) ; les résultats d'un sondage d'opinion relatif à l'utilité de la force nucléaire ; la réduction du temps de service militaire (p. 4857) ; le rétablissement du régime antérieur des sursis (p. 4857) ; la situation des officiers mariniers et des quartiers-maîtres (p. 4860, 4865) ; le coût d'une politique de défense fondée sur l'utilisation de la force nucléaire (p. 4861) ; les bénéfices des sociétés privées (commission spéciale sur les ventes d'armes à l'étranger) (p. 4861) ; les inégalités existant entre les régimes de pension applicables aux veuves de militaires de carrière (p. 4862) ; les articles 9 et 10 du statut des militaires relatifs au droit d'association des personnels militaires (p. 4862, 4863) ; l'indemnité familiale d'expatriation en Allemagne (p. 4862, 4863, 4866) ; la nécessité d'assurer la sécurité du pays par l'organisation d'un système de sécurité collective européenne (p. 4864, 4867) ; la promotion sociale des sous-officiers (p. 4865) ; la situation du personnel civil de la défense nationale ; les revendications des militaires retraités (taux de la pension de réversion, intégration de l'indemnité de résidence...) (p. 4865, 4866) ; les revendications des militaires de carrière (p. 4867) ; l'augmentation nécessaire de l'effectif du personnel de la marine nationale (p. 4868) ; la situation de certaines catégories du personnel civil des arsenaux (p. 4868) ; les « centres de perfectionnement technique et stratégique » ; l'incorporation des recrues dans la marine (p. 4868) ; le renforcement des bases maritimes lointaines (Mururoa, Diégo-Suarez) (p. 4869) ; l'étendue du champ d'application des grandes unités opérationnelles (p. 4869) ; la reconstitution de la Ve région militaire.

Intervention de M. Debré, Ministre d'Etat, chargé de la Défense nationale : l'application des grandes lois votées au cours de cette législature dans le domaine de la défense nationale (p. 4849) ; l'application de la loi votée sur le service militaire (p. 4849, 4854) ; la modernisation des casernements (p. 4849) ; les améliorations apportées à la condition du personnel d'active ; la majoration des crédits de l'action sociale (p. 4850) ; la composition et le fonctionnement du Conseil supérieur de la fonction militaire ; l'examen du statut du personnel des essences ; l'effort accompli pour rendre économique la gestion des armées (compression des effectifs, contrôle des prix du matériel) (p. 4850, 4851) ; la politique immobilière (effort de décentralisation, aliénations, échanges compensés et locations) (p. 4851) ; l'approbation par le comité d'aménagement du territoire, des schémas directeurs concernant les terrains à garder ou non par l'armée dans la région parisienne et sur le littoral méditerranéen (p. 4851) ; la remise en état d'ouvrages militaires ayant une valeur artistique (Invalides, Vincennes, Ecole militaire) (p. 4851) ; la plus grande autonomie des chefs d'unité (p. 4852) ; l'amélioration de la présentation du budget ; l'établissement de plans de quinze ans (p. 4852, 4853) ; l'orientation donnée à l'organisation militaire (p. 4853) ; le principe de la dissuasion ; l'action des unités de la force nucléaire stratégique (p. 4853) ; les écoles militaires (p. 4854) ; la préparation militaire ; le statut du personnel féminin ; le regroupement des écoles d'artillerie au camp de Canjuers (p. 4854) ; le camp de Fontevrault ; le camp du Larzac (p. 4855) ; le moral de l'armée (p. 4856) ; l'indemnité familiale d'expatriation (p. 4863) ; l'organisation d'un système de sécurité collective (p. 4870) ; les exportations d'armement ; les problèmes de personnel (p. 4870, 4871) ; la réunion d'une commission paritaire au sujet du personnel ouvrier (p. 4871) ; le problème des pensions et retraites ; la gendarmerie ; la prime annuelle d'habillement ; la répartition des pouvoirs entre la police et la gendarmerie ; le problème des conscrits dans la marine (p. 4871) ; le rôle du service national (p. 4871, 4872).

Art. 25 : le statut des ingénieurs ; le cadre des techniciens sous contrat de la défense nationale (p. 4872); amendement de M. d'Aillières (indemnité d'expatriation en Allemagne) ; retrait (p. 4872) ; adoption de l'article 25 (p. 4872).

Art. 26 : amendement de M. Villon (réduction des crédits destinés à la création et à l'extension des camps militaires) ; rejet au scrutin de l'amendement (p. 4873) ; liste des votants (p. 4907, 4908) ; amendement de M. Villon (réduction des crédits sur les armements nucléaires stratégiques et tactiques) (p. 4873) ; le contrôle, la limitation et la destruction des armes nucléaires demandés par la France (p. 4874) ; l'absence de la France à la Conférence du désarmement de Genève ; rejet au scrutin de l'amendement de M. Villon (p. 4875) ; liste des votants (p. 4908, 4909) ; amendement de la Commission de la Défense nationale (l'aviation embarquée) ; l'hostilité de la commission de la défense nationale au *Jaguar* « navalisé » (p. 4875) ; retrait de l'amendement ; adoption de l'article 26 (p. 4875).

Après l'art. 26 : *amendement de la Commission de la défense nationale* (dépôt chaque année au début de la première session ordinaire du Parlement du compte rendu d'exécution de la loi de programme) (p. 4875, 4876) ; adoption de l'amendement, modifié (p. 4876).

Etat D. — TITRE III : Défense nationale ; adoption (p. 4876).

Budget annexe des essences et des poudres : crédits ouverts aux articles 28 et 29 ; adoption (p. 4876).

Secrétariat général de la Défense nationales : Section IV des Services du Premier Ministre : Etat B. — TITRE III : adoption (p. 4876).

Etat C. — TITRE V : adoption (p. 4876, 4877).

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE

DISCUSSION [9 novembre 1972] (p. 4911, 4925).

L'Institut de développement industriel ; sa finalité (p. 4912, 4916) ; l'augmentation du capital de l'I.D.I. et l'attitude des banques (p. 4912) ; les petites et moyennes entreprises ; la modification du conseil d'administration de l'I.D.I. ; la politique pétrolière ; le rôle de l'E.R.A.P. (p. 4912) ; la diminution de la subvention de l'Etat ; la priorité donnée à la recherche pétrolière par le VIe Plan ; l'affaire irakienne ; l'approvisionnement de la France ; l'entente entre pays occidentaux ; la politique européenne industrielle ; l'absence d'une procédure de concertation et d'un état d'esprit communautaire (p. 4912) ; l'élaboration du statut des entreprises européennes (p. 4913) ; l'innovation industrielle et la recherche — développement ; l'aménagement de la région de Fos (p. 4913, 4916, 4917) ; la décision de construire une usine sidérurgique (p. 4913) ; son financement par de Wendel et Sidélor ; l'abandon de cette solution ; le rôle d'Usinor ; la majoration de l'aide de l'Etat ; les charbonnages ; la réduction de la production de charbon (p. 4913) ; le ralentissement de la diminution des effectifs ; l'accroissement du déficit ; le rôle du Parlement : obliger le Gouvernement à formuler une doctrine ; l' « enveloppe recherche » (p. 4913) ; les objectifs du VIe Plan (p. 4914) ; la progression de l' « enveloppe recherche » limitée à 4,50 % de 1972 à 1973 (p. 4914, 4917, 4920) ; le plafonnement des crédits du C.E.A. (commissariat à l'énergie atomique) ; le C.N.E.S. (centre national d'études spatiales) ; les aides à la recherche ; le soutien au secteur de l'électronique professionnelle (p. 4915, 4917) ; la révision du programme spatial (p. 4915, 4917) ; la coopération spatiale en Europe (p. 4917, 4920) ; la répartition des compétences entre les divers ministères (p. 4916) ; la gestion des entreprises nationales ; l' « entreprise chimique et minière » (p. 4916) ; l'action d'Yvon Morandat, président des Charbonnages de France ; la politique des incitations à l'investissement (p. 4916) ; les créations de postes de chercheurs (p. 4917, 4921) ; le C.N.E.X.O. (p. 4917, 4918) ; la mariculture (p. 4918) ; les nodules du Pacifique ; le manganèse, le fer, le nickel (p. 4918) ; les recherches allemandes et japonaises ; la réorganisation du commissariat à l'énergie atomique ; l'utilisation insuffisante des résultats de la recherche ; les priorités dans le déblocage des crédits du fonds d'action conjoncturelle (p. 4918, 4919, 4920) ; l'organisation européenne atomique (p. 4919) ; l'informatique française (p. 4919, 4920) ; l'institut national de la santé et de la recherche médicale (p. 4919, 4920) ; la mobilité des chercheurs (p. 4919) ; la diffusion des connaissances ; les recherches scientifiques en-

Budget 1973

gageant la qualité de la vie ; le secteur de la chimie (p. 4920) ; la politique énergétique de la France (p. 4921) ; la réorientation du plan charbonnier de récession (p. 4921) ; les salaires des mineurs et leur retraite ; l'attitude de Charbonnage de France à l'égard des mineurs et à l'égard des communes minières (p. 4921, 4922) ; la création d'un fonds d'action locale réservé aux cités minières (p. 4922) ; le problème de la reconversion des mineurs (p. 4922) ; l'Electricité de France, son programme nucléaire ; les nouvelles centrales nucléaires ; les réacteurs Pégase et Phénix ; le projet de construction d'une usine européenne de séparation isotopique pour la préparation de l'uranium enrichi ; Grenoble (p. 4922).

Intervention de M. Jean Charbonnel, Ministre du Développement industriel et scientifique : le rôle de coordination du ministère du développement industriel et scientifique (p. 4925) ; la présentation par objectifs du budget de la recherche (p. 4926) ; le développement de la recherche fondamentale et de la recherche socio-économique ; les documents annexés au projet de loi de finances (p. 4926) ; la dotation des sciences de l'homme (p. 4926) ; les recherches sur les nuisances (p. 4927) ; l'espace ; les calculateurs (p. 4927, 4928) ; les recherches électronucléaires (p. 4927) ; la décentralisation ; la région Rhône-Alpes (p. 4927) ; le contrôle des résultats de la recherche (p. 4928) ; les structures des organismes de recherche ; les problèmes du C.E.A. ; l'abandon de la filière graphite-gaz ; la constitution de filiales du C.E.A. : C.I.S.I. (Compagnie internationale de services en informatique) ; la société Technicatome, la S.E.F.C.I.S. (société pour l'étude et la fabrication de circuits intégrés spéciaux) ; la préparation de textes sur le C.N.E.X.O. (p. 4928) ; les réformes de structure de l'I.R.I.A. (Institut de recherche d'informatique et d'automatique) ; le B.R.G.M. (Bureau de recherches géologiques et minières) (p. 4929) ; les gisements d'uranium du Gabon (p. 4929) ; le contraste entre le rôle du ministère et ses moyens (p. 4929) ; le comité de politique industrielle ; l'industrie, élément essentiel de transformation de la société ; le développement de la vie industrielle régionale ; la coopération industrielle européenne ; le rôle des petites et moyennes entreprises industrielles (p. 4912, 4929) ; l'humanisation du développement industriel (p. 4930) ; l'action industrielle dans les régions ; l'installation de délégué à l'industrialisation ; le rôle des chambres de commerce et d'industrie ; la coopération entre industriels de pays différents ; le rôle social de l'entreprise industrielle ; l'origine modeste de la moitié des cadres d'entreprise ; l'attitude souvent négative des jeunes à l'égard de l'entreprise (p. 4930) ; l'approvisionnement de la France en matières premières énergétiques (p. 4930, 4931) ; le développement de l'énergie nucléaire (p. 4931) ; les centrales surrégénératrices à neutrons rapides ; l'accord intervenu entre E.D.F. et les sociétés allemandes et italiennes ; le projet de loi déposé (p. 4931) ; l'approvisionnement en uranium enrichi ; la création d'une organisation européenne (U.R.O.D.I.F.) ; le rôle du C.E.A. ; le gaz naturel (p. 4931) ; le redressement de la situation financière de Gaz de France ; la subvention en faveur des Charbonnages de France ; l'effort de conversion des mineurs ; la situation en Lorraine et dans le Centre-Midi ; les problèmes des communes minières (p. 4931) ; le bassin de Lorraine (p. 4932) ; le rôle de l'I.D.I. vis-à-vis des entreprises moyennes ; la sidérurgie française ; l'évolution de l'industrie chimique française ; les industries proches de la chimie (p. 4932) ; l'industrie textile ; l'industrie de l'habillement (p. 4933) ; l'industrie mécanique, électronique ; le « plan composants » ; le plan électronique professionnel ; la politique de promotion de la petite et moyenne industrie ; l'aide à l'innovation ; l'A.N.V.A.R. ; la S.O.F.I.N.N.O.V.A. (société pour le financement de l'innovation) ; l'avenir industriel et scientifique du pays ; le plan (p. 4933) ; la coopération européenne (p. 4934).

Reprise de la discussion : l'aggravation de la situation des organismes de recherche publique et de leurs personnels ; la comparaison entre les budgets publics de recherche en France et dans les autres pays, membres de la Communauté économique européenne (p. 4934) ; les crédits de recherche militaire ; la priorité donnée aux sciences de la vie : l'aide aux groupes privés pharmaceutiques ; le choix de thèmes de recherche en accord avec les grandes industries ; l'absence de contrôle du Parlement sur l'emploi du fonds d'action conjoncturelle ; la subvention accordée à Thomson-C.S.F. (p. 4935) ; l'achat par le C.E.A. d'une licence de centrale nucléaire aux Etats-Unis ; la mobilité forcée des chercheurs du C.N.R.S. ; l'insuffisance du nombre des créations de postes ; la recherche pharmaceutique ; la notion d'inté-

rêt ; le blocage des prix (p. 4935) ; les exportations de bicyclettes (p. 4936) ; la recherche nucléaire ; l'installation au B.A.R.P. d'une dépendance du C.E.A. ; l'approvisionnement énergétique de la France (p. 4936) ; l'importation de charbon étranger ; la fermeture des mines ; les revendications des mineurs (p. 4936, 4939, 4940, 4941, 4942) ; le bassin des Cévennes (p. 4937) ; la région d'Alès (p. 4937) ; l'aide à la décentralisation (p. 4937, 4938) ; l'industrie textile ; l'industrie cotonnière (p. 4938) ; les importations provenant de Macao ; les dispositions des accords de Genève sur les textiles de coton (p. 4938) ; les difficultés de l'industrie française ; le rétrécissement des marchés intérieurs (p. 4938) ; la diminution des investissements productifs (p. 4939) ; le choix des investissements ; l'industrie de la chimie ; le wagonnage et le matériel roulant ; la diminution des investissements de la S.N.C.F. ; l'augmentation du nombre des accidents du travail (p. 4940) ; Usinor ; la parcellisation du travail ; la grève dans les mines de potasses d'Alsace ; l'insuffisance de l'indemnité de pénibilité (p. 4941) ; le problème de la salinité du Rhin ; le C.N.E.X.O. ; le programme Océan ; le C.N.E.S. ; le lancement d'un satellite géo-stationnaire ; la collaboration technique des nations européennes dans le C.E.C.L.E.S.-E.L.D.O. ; *Europa III* (p. 4941) ; le scandale des dérogations pour les implantations industrielles pour la région parisienne (p. 4942) ; les dangers de la prime à la mobilité géographique (p. 4942) ; l'émigration de la jeunesse (p. 4943) ; les ardoisières.

Intervention de M. Charbonnel, Ministre : le textile et le commerce avec les pays du Tiers monde ; la recherche d'un accord international ; les contrats avec le Gouvernement portugais (p. 4943) ; la situation des houillères nationales ; (p. 4943) ; le rendement des mines (p. 4944) ; la reconversion des mineurs ; les salaires dans les mines ; la revalorisation des rentes pour les anciens mineurs ayant moins de quinze ans de services ; les mines domaniales de potasse d'Alsace (p. 4944) ; la reprise des négociations ; l'industrialisation des villes moyennes et celle des régions (p. 4944) ; la recherche scientifique (p. 4945).

Etat B : TITRE III : adoption (p. 4945).

TITRE IV : l'hommage à Yvon Morandat ; la réussite de la reconversion des mineurs (p. 4945) ; adoption du titre IV ; (p. 4946).

Etat C : TITRES V et VI: adoption (p. 4946).

ÉCONOMIE ET FINANCES

I. — *Charges communes.*

DISCUSSION [18 novembre 1972] (p. 5480, 5486).

L'augmentation de 31 % du budget des Charges communes par rapport à celui de l'an dernier (p. 5481) ; le problème des augmentations de traitement ; les pensions et retraites (p. 5481, 5486, 5490) ; la réversion de la pension des femmes fonctionnaires (p. 5481) ; l'aide aux personnes âgées (p. 5481, 5482, 5489) ; le Fonds national d'aide au logement (p. 5481) ; la revalorisation des rentes viagères (p. 5481, 5488, 5489, 5491) ; l'effort consenti au titre du Fonds national de solidarité (p. 5482, 5492) ; l'indemnisation des Français d'outre-mer (p. 5482) ; la contribution financière de la France au budget des Communautés européennes (p. 5482) ; la diminution des apports au fonds de dotation ou au capital des entreprises publiques ; l'augmentation des crédits consacrés aux primes spéciales d'équipement et aux dépenses de logement et d'urbanisme (p. 5482) ; l'octroi de la déduction de 10 % aux retraités (p. 5486) ; l'égalité fiscale des salaires et des retraites (p. 5486, 5491) ; la situation des retraités des collèges d'enseignement technique écartés de la réforme de la catégorie B (p. 5487) ; les « pensions garanties » (p. 5487, 5488) : la situation de quelques enseignants de l'Alliance israélite au Maroc non intégrés dans les cadres de l'éducation nationale (p. 5487) ; le problème des rapatriés (p. 5487, 5491, 5492) ; la lenteur de la liquidation des dossiers des rapatriés en vue de leur indemnisation (p. 5488) : l'attribution d'une avance de 5.000 F à tous les rapatriés titulaires d'un dossier d'indemnisation (p. 5488) ; l'article 2 du Code des pensions (p. 5487, 5490) ; la situation des veuves (p. 5487) ; l'augmentation du taux de la pension de réversion (p. 5487, 5488, 5491) ; la diminution de la charge imputable à la dette publique, indice d'une bonne gestion financière (p. 5489) ; le perfectionnement de nos mécanismes financiers (p. 5489) ; l'évo-

Budget 1973

lution de l'action sociale (p. 5489) ; la nécessité d'affirmer le caractère prévisionnel des crédits inscrits au budget des Charges communes avant les discussions salariales de 1973 (p. 5490) ; le programme de la Gauche (p. 5490) ; le problème des retraites militaires (p. 5491) ; la loi du 27 septembre 1948 sur la péréquation (p. 5491) ; la disparité existant entre les différents régimes de vieillesse (p. 5492) ; les mesures envisagées pour les crédits d'impôt dans l'agriculture (p. 5494).

Intervention de M. Jean Taittinger, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget : la diminution de la dette publique due à la réduction de la dette flottante et à une politique d'équilibre budgétaire ; la progression des crédits consacrés au commerce extérieur (p. 5492) ; l'indemnisation des rapatriés ; l'accélération de la liquidation de leurs dossiers ; l'attribution d'avances (p. 5493) ; la diminution des autorisations de programme destinées aux entreprises publiques ; les entretiens de Luxembourg (p. 5494) ; le programme de lutte contre l'inflation ; l'abattement de 500 F institué en faveur des retraités (p. 5494).

Etat B. — TITRE II : adoption (p. 5493).

TITRE III : intégration progressive de l'indemnité de résidence dans le calcul de la retraite ; la fixation d'un échéancier pour la suppression des abattements de zone (p. 5494) ; adoption du titre III (p. 5495).

TITRE IV : l'indemnisation des rapatriés ; la charge du moratoire ; la réévaluation annuelle du crédit destiné à l'indemnisation des rapatriés ; les conditions d'attribution de l'avance ; adoption du titre IV (p. 5495).

Etat C. — TITRE V : adoption (p. 5495).

TITRE VI : l'aide pour l'équipement hôtelier ; la création d'un fonds spécial pour la modernisation du commerce et de l'artisanat ; adoption du titre VI (p. 5495).

II. — *Services financiers.*

DISCUSSION [18 novembre 1972] (p. 5500).

Les nouvelles tâches des douanes, véritable administration du commerce extérieur (p. 5500, 5506) ; l'I.N.S.E.E. (p. 5500) ; l'Institut national de la consommation (p. 5500, 5503) ; la situation des conseillers et attachés commerciaux (p. 5500) ; les dépenses consacrées à la modernisation des méthodes et à l'équipement ; le recours à l'électronique (p. 5501) ; l'information du public ; la simplification de la fiscalité ; la condamnation des violences dont certains fonctionnaires des services financiers sont victimes (p. 5501) ; les bons résultats obtenus par notre commerce extérieur malgré la crise monétaire internationale (p. 5502) ; l'amélioration de la structure de nos importations ; les exportations de produits agricoles ; les perspectives pour 1973 : agressivité commerciale des industriels américains, lutte des pays européens contre l'inflation (p. 5502) ; les risques que la hausse des prix français peut entraîner pour nos exportations (p. 5503) ; la nécessité de lutter contre l'inflation, le rôle des consommateurs dans l'économie ; les organismes de défense des consommateurs (p. 5503) ; le rôle des parlementaires : intermédiaires naturels entre l'Administration et les citoyens (p. 5505) ; la situation des personnels des services extérieurs du Trésor (p. 5507) ; la promotion des agents de recouvrement du Trésor dans le corps des agents d'administration principaux (p. 5507) ; l'exercice des droits syndicaux ; l'insuffisance du nombre de créations d'emplois dans les services (p. 5507) ; la révision des bases de calcul des impôts locaux (p. 5507, 5509) ; la surévaluation des valeurs locatives des locaux d'habitation (p. 5508) ; la situation des sociétés immobilières à but philanthropique ou religieux ; la réduction du taux de la T.V.A. sur les motos n'excédant pas 350 cm3 (p. 5508, 5509).

Interventions de M. Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances : la modernisation et la rationalisation des structures administratives (p. 5504) ; la réforme de l'administration fiscale ; l'adaptation des services des douanes à la lutte contre les stupéfiants ; l'installation d'un réseau d'observatoires économiques régionaux ; l'action de l'I.N.S.E.E. (p. 5504) ; la déconcentration du pouvoir de décision (agréments fiscaux, juridictions gracieuses, contentieux fiscal) (p. 5505) ; la mécanisation du paiement des traitements ; les dispositions facilitant la promotion sociale et la formation professionnelle (construction d'une nouvelle école de formation pour les agents du service extérieur du Trésor) ; la féminisation croissante du personnel ; l'accès au corps de l'Inspection des finances à certains fonc-

tionnaires des catégories A et aux femmes ; l'amélioration des rapports de l'administration des finances et des usagers (p. 5505) ; le droit de pétition (p. 5505, 5506) ; la croissance prévisible des exportations pour 1973 (p. 5506) ; la prospection des marchés ; la condamnation des manifestations et incidents dont certains fonctionnaires des services financiers sont victimes (p. 5506) ; l'exercice des droits syndicaux ; la révision des bases de calcul des impôts locaux ; la taxe sur les motocyclettes (p. 5509).

Etat B. — TITRES III et IV : adoption (p. 5510).

Etat C. — TITRE V : adoption (p. 5510).

ÉDUCATION NATIONALE

DISCUSSION [9 novembre 1972] (p. 4947) [10 novembre 1972] (p. 4991, 5015).

La stabilisation à 18,5 % du budget de l'Etat de la part des dépenses de l'Education nationale (p. 4947) ; la progression des dépenses de fonctionnement ; la diminution des dépenses d'équipement (p. 4948) ; la raison de l'augmentation des dépenses de personnel ; l'accroissement des effectifs ; la redistribution des effectifs ; l'augmentation du nombre des élèves dans les catégories d'enseignement les plus coûteuses : l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur ; l'amélioration des traitements ; les professeurs des collèges d'enseignement technique (p. 4948); les professeurs d'enseignement général des collèges (P.E.G.C.) (p. 4948, 4951) ; la situation des inspecteurs départementaux de l'Education nationale (I.D.E.N.), des chefs d'établissement et des cadres administratifs (p. 4948) ; les difficultés de recrutement ; l'amendement de la Commission des finances et de M. Richard ; les efforts à consentir en faveur du corps enseignant ; l'allongement de la scolarité par sa prolongation jusqu'à seize ans et par le développement du secteur préscolaire (p. 4948) ; l'amélioration des taux d'encadrement ; les mesures en matière d'information, d'orientation, de formation et de recyclage (p. 4949) ; l'enseignement privé (p. 4949) ; la diminution de la progression des dépenses d'aide à cet enseignement ; les transports scolaires ; les nationalisations des C.E.T. et C.E.G. (p. 4949, 4952, 4953, 4992, 5000, 5018, 5024, 5032) ; les 150 nationalisations de l'année dernière et les 100 nouvelles actuellement prévues (p. 4949) ; la demande formulée par la Commission des finances d'obtenir des nationalisations supplémentaires (p. 4949) ; le problème des bourses ; l'annulation des crédits non consommés (p. 4949) ; l'insuffisance du pourcentage des salariés par rapport à l'ensemble des bénéficiaires de bourses ; la nécessité de réformer complètement le système d'attribution des bourses (p. 4949, 4955, 4958, 4959, 4961, 5002, 5004, 5016) ; l'institution d'un système de prêts sur l'honneur (p. 4963) ; l'amendement de la Commission des finances au sujet des bourses (p. 4949) ; la progression des autorisations de programme (p. 4950) ; le déblocage des crédits du Fonds d'action conjoncturelle (p. 4950) ; les équipements à réaliser ; les dotations en faveur de la future bibliothèque des Halles ; les constructions du premier degré ; les constructions d'écoles dans les Z.U.P. et dans les Z.A.C. ; la construction industrialisée ; les dotations destinées aux lycées du second cycle, notamment aux lycées techniques ; la construction de places d'internat ; la diminution des crédits destinés aux classes démontables ; l'effort en faveur des C.E.T. et des C.E.S. ; l'enseignement supérieur ; la croissance des effectifs en droit et en médecine (p. 4951) ; les bibliothèques ; la progression des crédits de recherche ; le rapport Joxe (p. 4951) ; le malaise du personnel enseignant ; la dévaluation indiciaire ; la formation des maîtres; les échelons indiciaires des certifiés ; les créations de chaires destinées aux agrégés ; les professeurs des collèges d'enseignement technique ; le personnel de surveillance ; les auxiliaires ; les directeurs d'écoles nationales du premier degré ; le reclassement des chefs de clinique des unités médicales des universités ; le statut des documentalistes de lycées ; la gratuité des transports et des fournitures ; les enseignements fondamentaux (p. 4952) ; l'éducation préscolaire dans les milieux ruraux ; l'organisation pédagogique ; l'inadaptation de l'école à l'ensemble des élèves ; « l'élitisme » du cycle moyen ; la nécessité de l'initiation au latin en 6e ; l'intérêt de la dictée ; la simplification de l'orthographe et le rapport Beslais (p. 4952) ; la formulation inquiétante des mathématiques modernes ; l'opinion de l'Académie des sciences ; les conseils de classes et le décret du 9 novembre 1968 ; les inconvénients de l'amputation de la semaine scolaire ; les dangers d'un abandon

Budget 1973

du travail au milieu de la semaine ; la moralité dans les établissements scolaires ; le retour à la laïcité ; le laxisme excessif ; la promesse faite le 8 octobre 1968 d'un grand débat sur les problèmes de l'enseignement secondaire (p. 4952) ; l'intérêt des visites d'une commission de parlementaires dans les lycées ; le bilan de la loi d'orientation pour l'enseignement supérieur ; les I.U.T. (p. 4952).

Intervention de M. Joseph Fontanet, Ministre de l'Education nationale : le budget de l'Education nationale, avec plus de 36 milliards de F, le premier budget de la nation, représentant un prélèvement sur le revenu de plus de 700 F par habitant (p. 4952) ; les nouveaux emplois créés par l'Education nationale ; la revalorisation des enseignements techniques ; la création de 800 emplois d'instituteurs remplaçants ; la mise en place de missions temporaires d'assistance en vue de la formation continue des adultes ; l'amélioration de la situation des instituteurs et des enseignants des C.E.T. ; les enseignements supérieurs ; l'accroissement du nombre des nationalisations (p. 4953) ; l'enseignement privé ; l'augmentation des crédits consacrés aux bourses du second degré et de l'enseignement supérieur (p. 4953) ; les subventions aux œuvres universitaires (p. 4954) ; les résidences universitaires ; l'aide aux transports scolaires ; la priorité donnée, dans les crédits d'équipement, à l'enseignement du second degré ; la mise en chantier, en 1973, de 300 C.E.S., C.E.G. ou lycées et 60 collèges d'enseignement technique ; l'ajustement en baisse des autorisations de programme prévues pour l'enseignement supérieur ; la stabilisation des effectifs d'étudiants (p. 4954) ; la progression des crédits d'équipement de la recherche scientifique ; l'exécution correcte du VIe Plan ; les objectifs de l'éducation nationale ; l'égalité des chances ; la commission présidée par M. le recteur Magnin, chargée d'étudier les problèmes spécifiques de l'enseignement préélémentaire en milieu rural (p. 4954) ; la transformation des C.E.G. en C.E.S. en milieu rural ; les enfants handicapés (p. 4954) ; les charges des transports (p. 4955) ; les bourses du second degré ; la nécessité de concentrer davantage les crédits de bourses au profit des familles qui en ont véritablement besoin ; l'aménagement pour les étudiants d'un système de prêts bonifiés (p. 4955) ; la finalité culturelle et la finalité professionnelle de l'enseignement ; l'effort accompli en faveur de l'enseignement technique ; la loi du 16 juillet 1971 ; l'apprentissage ; la loi d'orientation et l'enseignement supérieur ; les instituts universitaires de technologie ; le problème des disciplines littéraires ; l'orientation scolaire ; l'action de l'O.N.I.S.E.P. ; la réforme du second cycle du second degré afin d'éviter la spécialisation prématurée en littéraires et scientifiques ; la formation continue (p. 4956) ; le rapport de la commission d'étude sur la fonction enseignante présidée par M. Louis Joxe (p. 4956, 4957, 4961) ; l'adaptation des programmes ; le nombre d'élèves par classes dans les écoles maternelles (p. 4956) ; le taux d'encadrement dans l'enseignement supérieur ; la commission sur la formation des maîtres présidée par le recteur Paulian (p. 4956) ; le bilan des quinze années écoulées ; l'augmentation de la proportion des Français étudiant à l'école ou à l'université ; l'effort financier accompli ; les solutions qualitatives recherchées ; la réduction des taux d'échec (p. 4956) ; la reconnaissance et l'aide du Ministre aux enseignants (p. 4957).

Reprise de la discussion générale : la critique du budget de l'Education nationale (p. 4957) ; le programme commun de la gauche ; la suppression de l'Institut national pour la formation des adultes (I.N.F.A.) (p. 4958, 4960, 4997, 5016) ; la création d'une agence pour le développement de l'éducation permanente ; les handicapés ; le chômage des jeunes diplômés (p. 4958) ; le ramassage scolaire (p. 4959) ; la pause démographique (p. 4960) ; l'intégration des maîtres auxiliaires (p. 4960, 4963, 4965) ; la baisse du nombre des enseignants de l'enseignement supérieur en 1973 (p. 4961) ; l'augmentation du nombre des étudiants ; les enfants d'étrangers ; les professeurs certifiés et assimilés et leur place dans l'échelle indiciaire (p. 4961) ; la progression du nombre des élèves et des professeurs entre 1900 et 1973 ; l'effort budgétaire accompli depuis quinze ans (p. 4961) ; l'effort à accomplir dans l'enseignement maternel (p. 4962) ; les résultats accomplis dans l'enseignement technique ; la nécessité de l'orientation ; la croissance du mérite des enseignants (p. 4962) ; l'équilibre entre les libertés et l'autorité de l'enseignement supérieur (p. 4963) ; l'utilité des certificats d'aptitude profes-

sionnelle dispensés dans certains établissements (p. 4964) ; l'enseignement hôtelier ; le bilinguisme dans les régions de l'Est ; l'enseignement spécialisé ; les classes pratiques ; les classes à temps réduit dans les départements de l'Est ; la formation donnée dans les I.U.T. et les besoins du secteur tertiaire ; l'octroi du statut de stagiaires aux remplaçants (p. 4964) ; les conditions de travail des directeurs d'école (p. 4965) ; les professeurs des classes préparatoires de deuxième année aux grandes écoles ; le programme commun de la gauche (p. 4957, 4958, 4960, 4965, 4998, 5005) ; la promotion des maîtres de l'enseignement technique (p. 4965) ; leur révision indiciaire ; la diminution des horaires des agents des services, des ouvriers professionnels et des personnels de laboratoire ; l'insuffisance des créations de postes d'infirmières (p. 4965) ; la réforme du statut des enseignants chercheurs (p. 4966) ; le statut des assistants en sciences ; la suppression de leur représentation au comité consultatif des universités (p. 4966) ; les inconvénients des constructions industrialisées ; l'économie réalisée par les formules traditionnelles ; l'enseignement de l'allemand dans les écoles primaires en Alsace (p. 4966, 5002) ; l'utilité de la connaissance de l'allemand économique, commercial et technique (p. 4966) ; la situation des professeurs d'enseignement général de collège (p. 4967) ; le maintien de la parité indiciaire avec les professeurs de C.E.T. ; les insuffisances des postes d'agents du service de l'éducation nationale (p. 4967) ; les insuffisances dans le domaine de la surveillance des élèves ; le sacrifice des disciplines artistiques et de l'éducation physique ; la création de classes « préprofessionnelles de niveau » (p. 4967) ; les dérogations à la prolongation de la scolarité (p. 4993) ; le rôle du maître d'apprentissage ; le leurre de la gratuité des livres en 6e et en 5e ; les inventions de certains éditeurs pour obliger les familles à acheter des livres chaque année (p. 4993) ; la grève des personnels des C.E.T. ; le soutien du parti communiste à cette grève (p. 4993, 4994, 4995) ; la construction d'ateliers et l'absence de crédits prévus pour leur équipement (p. 4993) ; la condition sociale des maîtres ; la priorité à donner au mérite sur l'ancienneté ; la pédagogie équilibrée ; l'insuffisance du nombre des C.E.T. (p. 4995) ; l'attribution de décharges de classe aux directeurs et directrices d'écoles (p. 4995) ; le rôle des écoles maternelles (p. 4996) ; les dépenses d'enseignement supérieur ; les nouvelles créations universitaires envisagées à Compiègne, Cergy-Pontoise, Trappes, Fos-sur-Mer, etc. ; les crédits à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud (p. 4997) ; les constructions nécessaires en région parisienne ; le centre universitaire de Boissy-Saint-Léger ; l'Ecole nationale de chirurgie dentaire de Puteaux ; l'extension de l'Université de Paris XI à Verrières-le-Buisson ; les revendications des chefs de clinique ; l'équipement hospitalier ; la renonciation au *numerus clausus* institué au terme de la première année du premier cycle des études médicales (p. 4997, 5001) ; la mobilité des chercheurs du secteur public envisagée par le VIe Plan (p. 4997) ; la sclérose du C.N.R.S. ; la nécessité de donner aux chercheurs du C.N.R.S. et de l'I.N.S.E.R.M un statut de titulaires de la fonction publique (p. 4997) ; la priorité donnée non à la recherche fondamentale mais à la recherche « orientée » ; la progression des crédits des actions thématiques programmées (A.T.P.) déterminées par le pouvoir (p. 4998) ; la stagnation des nouvelles universités de la couronne du bassin parisien (p. 4998) ; l'attraction des étudiants vers Paris ; les besoins en établissements du second cycle court de type industriel (p. 4998) ; les efforts à faire pour les instituts universitaires de technologie (p. 4999) ; l'enseignement spécialisé du second degré ; la formation continue ; les charges des collectivités locales en matière d'éducation nationale (p. 4999) ; la formation des formateurs (p. 5000) ; l'expérience en matière d'informatique appliquée à la gestion faite à l'Université de Lyon I ; l'expérience en cours à Strasbourg concernant la réinsertion dans la vie active des femmes de trente-cinq à cinquante ans (p. 5001) ; l'enseignement médical, l'enseignement civique ; la mise en place d'un internat de montagne (p. 5001) ; le renforcement des possibilités d'enseignement technique ou technologique en faveur des jeunes ruraux (p. 5001) ; la gratuité du ramassage scolaire (p. 5002) ; l'orientation ; les classes pratiques (p. 5003) ; le travail à mi-temps auprès d'artisans ou de commerçants de jeunes de quatorze à seize ans fréquentant les écoles pratiques ; la création d'une première section d'une école d'industrie alimentaire (p. 5003) ; l'ouverture de l'enseignement au monde économique ; l'organisation de stages (p. 5003) ; la création d'une commission

Budget 1973

chargée d'étudier la condition réelle des enseignants (p. 5004) ; le retard pris par l'équipement sportif des établissements scolaires (p. 5004) ; les difficultés de financement d'établissements scolaires à Bagnolet et à Saint-Denis (p. 5004, 5005) ; l'implantation d'une université à Saint-Quentin-en-Yvelines (p. 5006) ; la liaison entre l'industrie et l'université ; le recrutement des membres des cabinets ministériels dans les C.E.T. et dans les I.U.T. (p. 5006) ; les enfants de Français à l'étranger (p. 5007) ; les petites écoles ; la commission mixte affaires étrangères-éducation nationale instituée à ce sujet ; les conditions médiocres d'alimentation, de logement, d'environnement, causes de nombreux retards scolaires (p. 5007) ; la constitution d'un service médico-pédagogique suffisamment doté de médecins, d'infirmières et de psychologues (p. 5007) ; l'insuffisance des créations destinées à l'enseignement spécialisé (p. 5000).

Reprise de la discussion (p. 5015) ; les insuffisances de l'enseignement court, long ou universitaire (p. 5016) ; le démantèlement de l'Institut national de formation des adultes au profit de firmes privées ; l'absentéisme et la non-participation dans les établissements scolaires et universitaires (p. 5016) ; l'accroissement de la population dans la banlieue ouest de Paris ; l'accroissement des élèves dans les lycées de Saint-Germain, du Vésinet, de Poissy et de Sartrouville (p. 5017) ; la construction d'un lycée à vocation sportive au Mesnil-le-Roi ; l'ouverture de l'école sur la vie ; la théorie de Ivan Illich ; l'enseignement en milieu rural (p. 5017) ; les classes de neige et les classes de mer (p. 5018) ; l'intérêt de la création d'une grande fondation scientifique (p. 5019) ; la réforme du cycle de formation dans les classes pratiques ; le retard dans la publication des circulaires prévoyant l'organisation de nouvelles classes pour remplacer les anciennes classes de 4e et de 3e pratiques des C.E.S. (p. 5019) ; la transformation de cours municipaux professionnels en centres de formation d'apprentis (p. 5020) ; l'ouverture de classes préparatoires à l'apprentissage ; la circulaire du 12 octobre 1972 sur les modalités d'accueil des demi-pensionnaires dans les lycées et collèges nationaux ; les inconvénients de cette circulaire sur la diététique et sur le coût des repas (p. 5020) ; l'apprentissage des métiers manuels (p. 5020, 5021) ; les professeurs agrégés de médecine, médecins dans les C.H.U. et non rétribués lorsque les postes dépendant de l'éducation nationale n'ont pas été créés (p. 5021) ; l'insuffisante diversité de l'enseignement technique destiné aux jeunes filles ; la nécessité d'instituer un concours unique ouvert aussi bien aux femmes qu'aux hommes pour le C.A.P.E.S. (p. 5021) ; l'insuffisance des dotations en Basse-Normandie ; la transformation en stagiaires des instituteurs remplaçants (p. 5021) ; la nécessité de doter de personnel de secrétariat les collèges d'enseignement général et les collèges d'enseignement secondaire (p. 5022) ; la prise en charge des dépenses d'investissement et d'équipement des facultés de médecine et de pharmacie créées par le décret du 16 janvier 1968 ; l'enseignement du français dans la Communauté européenne ; l'enseignement élémentaire à la Réunion (p. 5022, 5023, 5025) ; l'orientation des jeunes ; le rattachement de la Réunion au rectorat d'Aix-en-Provence ; le rôle de l'éducation nationale dans l'éducation des enfants handicapés (p. 5023) ; l'étude faite par l'intergroupe « handicapés-inadaptés » du Commissariat au Plan sur les besoins du secteur de l'enfance handicapée ; le retard pris dans la réalisation du programme prévu (p. 5023) ; l'insuffisance des créations de postes ; les structures de prévention indispensables (p. 5024) ; la formation des éducateurs en internat ; les effectifs insuffisants des centres d'orientation scolaire dans le département de Seine-Saint-Denis ; l'état scandaleux des locaux du centre Censier ; les événements sérieux qui se produisent actuellement à propos de la sélection au terme de la 1re année médicale ; la distinction entre une sélection numérique et une sélection qualitative (p. 5024).

Intervention de M. Fontanet, Ministre (p. 5025) : l'ampleur des problèmes posés à l'éducation nationale ; les 800.000 agents de l'Etat qui y sont employés ; les 400.000 classes et divisions des enseignements préélémentaire, élémentaire et du second degré ; les 150 catégories de personnels ; les augmentations des rémunérations en dix ans (p. 5025) ; le problème des professeurs d'enseignement technique (p. 5025, 5026) ; la revendication des professeurs d'enseignement général (p. 5026) ; le cas des chefs d'établissement ; les inspecteurs départementaux de l'éducation nationale ; les stages d'enseignants en milieu économique

(p. 5026) ; la scolarisation dans les écoles maternelles en France et dans les pays voisins ; les problèmes de la Réunion (p. 5027, 5029) ; les internats de montagne ; les nationalisations portées à 350 (p. 5027) ; la gratuité des dépenses d'accès à l'enseignement obligatoire au cycle moyen ; le meilleur financement des transports scolaires ; la croissance de ces dépenses de transport ; les bourses (p. 5027) ; les améliorations envisagées ; le recours introduit devant le Conseil d'Etat en ce qui concerne les boursiers de l'enseignement technique privé (p. 5028) ; l'accroissement des possibilités d'accueil de l'éducation nationale ; l'exécution du Plan ; la priorité donnée aux établissements du cycle moyen ; le développement de l'enseignement technique féminin ; les classes « préprofessionnelles de niveau » et les classes préparatoires à l'apprentissage ; le refus d'une nouvelle dérogation (p. 5028) ; la suppression de l'Institut national de formation des adultes à compter du 1er janvier 1973 (p. 5029) ; l'O.F.R.A.T.E.M.E. (Office français des techniques modernes d'éducation) ; le maintien du complexe de formation des adultes à Nancy (p. 5029) ; le rôle du C.U.C.E.S. (Centre universitaire de coopération économique et sociale) ; les maîtres de conférence agrégés des C.H.U. ; les subventions de fonctionnement aux écoles destinées aux Français résidant à l'étranger ; l'enfance handicapée ; les frais de demi-pension ; l'instruction civique ; les expériences de bilinguisme en cours en Alsace (p. 5029) ; l'orientation des enfants (p. 5030) ; la recherche ; le climat de calme et d'harmonie qui doit régner dans l'éducation nationale ; le rôle des enseignants et des parents d'élèves (p. 5030).

Etat B. — TITRE III : amendement de réduction de crédits de ce titre par la Commission des finances ; la demande d'une refonte totale du système des bourses et en attendant la demande de l'augmentation du montant des parts de bourses (p. 5030, 5031) ; la suppression du crédit affecté, dans le cadre des instituts de préparation à l'enseignement secondaire, à la rémunération des professeurs agrégés qui n'existent pas encore (p. 5031).

Intervention de M. Fontanet, Ministre : l'assurance de l'utilisation complète des crédits ouverts en faveur des bourses, par exemple en majorant les taux en faveur de certaines catégories, dont les familles nombreuses.

Retrait de l'amendement (p. 5031) ; amendement de la Commission des finances et de M. André-Georges Voisin demandant des précisions sur la situation des professeurs de l'enseignement général des collèges. **Budget 1973**

Intervention de M. Fontanet, Ministre (p. 5032) : les assurances concernant l'octroi des avantages indiciaires accordés aux instituteurs, aux professeurs de l'enseignement général des collèges, les assurances concernant les inspecteurs départementaux de l'éducation nationale et les chefs d'établissement.

Retrait de l'amendement (p. 5032) ; amendement de M. Andrieux tendant à la réduction des crédits du titre III de l'état B ; la demande du vote d'une proposition de loi prévoyant la nationalisation de tous les collèges d'enseignement général et d'enseignement secondaire au 1er janvier 1975 au plus tard (p. 5032).

Intervention de M. Fontanet, Ministre : le progrès des nationalisations qui passent de 52 en 1971 à 350 en 1973 (p. 5033).

Repoussé par la Commission des finances et par le Gouvernement, l'amendement n'est pas adopté (p. 5033) ; amendement de M. Andrieux tendant à la réduction des crédits du titre III de l'état B ; la demande d'une amélioration de l'alimentation en semi-internat (p. 5033).

Intervention de M. Fontanet, Ministre : la part de l'Etat dans les frais de personnel et la charge complète qu'il assume des frais de surveillance, des dépenses d'administration et d'amortissement des équipements (p. 5033).

Repoussé par la Commission et par le Gouvernement, l'amendement n'est pas adopté ; adoption du titre III (p. 5033).

TITRE IV : adoption.

Etat C. — TITRE V : adoption.

TITRE VI : adoption (p. 5033).

INTÉRIEUR ET RAPATRIÉS

DISCUSSION [7 novembre 1972] (p. 4777, 4793).

L'accroissement de 19 % du budget de l'Intérieur ; l'amélioration des moyens affectés au service de la protection civile ; l'accroissement des effectifs du corps des sapeurs-pompiers de Paris (p. 4777) ; l'équipement ; les moyens aériens de la protec-

Budget 1973

tion civile ; la mise en place d'une seconde unité d'instruction et d'intervention dans le Var ; l'équipement des nouvelles formations de sapeurs forestiers (p. 4778) ; l'inscription au Fonds d'action conjoncturelle d'autorisations de programme de 11,5 millions de F ; la distribution des subventions globales d'équipement ; les fusions de communes et les syndicats intercommunaux de communes (p. 4778) ; l'allégement de la T.V.A. (p. 4778, 4779) ; l'augmentation du versement représentatif de la taxe sur les salaires (p. 4778, 4779) ; les ressources des collectivités locales ; le problème des effectifs (p. 4778) ; le manque d'attraits de la carrière des préfectures ; les tribunaux administratifs ; la sécurité publique ; les créations d'emplois dans la police nationale ; l'accroissement du personnel de la sécurité publique de 17 % en cinq ans ; le programme d'équipement et de modernisation de la police nationale ; les rapatriés (p. 4778) ; la protection civile (p. 4779) ; la redevance de bassin (p. 4779) ; la patente ; l'établissement d'un bilan national retraçant les finances de l'Etat et des collectivités départementales et communales ; le crédit de 76 millions de F pour les élections législatives et cantonales ; l'installation de machines à voter ; le proxénétisme ; les conclusions de la commission Gerthoffer (p. 4779) ; la violence, le banditisme et la délinquance (p. 4779) ; la nomination de préfets de police (p. 4780) ; les effectifs des corps urbains (p. 4780, 4781) ; l'inquiétude des maires des villes de province devant les actes de vandalisme (p. 4780); l'affaire de Lyon (p. 4780) ; les gardiens de la paix ; les officiers et commandants ; les retraités et leurs revendications ; l'attribution à la police municipale de province de la prime de risque ; l'insuffisance de la formation professionnelle des policiers ; les groupes mobiles de sécurité créés en 1958 ; la réforme du statut du personnel des préfectures (p. 4781) ; le personnel communal (p. 4781) ; l'insuffisance des traitements en début de carrière ; la remise en état de la voirie et des réseaux divers des cités minières ; le problème des rapatriés ; le problème des crédits prévus pour les indemnisations figurant au budget des charges communes (p. 4781) ; les dossiers prioritaires en instance depuis deux ans ; l'acompte de 5.000 F à verser courant novembre à tous les cas sociaux ; le rôle de l'agent de police municipal ; les discussions engagées depuis 1964 entre les représentants de la police municipale et le ministère de l'intérieur ; les accords de Grenelle et la création d'un emploi de brigadier-chef ; l'application du plan Masselin (p. 4781, 4782) ; le mécontentement des élus locaux ; l'insuffisance des crédits de subventions aux collectivités locales ; le remboursement de la T.V.A. ; la taxe mobilière et les patentes ; l'aggravation de la charge des collectivités locales par la généralisation de la forfaitisation ; les communes minières (p. 4782) ; la main-d'œuvre immigrée ; le versement représentatif de la taxe sur les salaires et la récupération de la taxe locale (p. 4782, 4783) ; le décret d'application attendu sur la règle du butoir (p. 4782) ; les emprunts faits par les collectivités locales ; l'impôt sur le progrès que constitue la T.V.A. ; la réforme des finances locales prévue pour 1974 (p. 4783) ; le débat du 20 octobre 1972 sur le remboursement de la T.V.A. ; le regroupement des communes urbaines (p. 4783) ; l'œuvre législative et réglementaire du Gouvernement et de la majorité sur la gestion des collectivités locales (p. 4783) ; l'accroissement du rôle des conseils généraux ; la publication prochaine d'un décret permettant la revalorisation sensible des indemnités servies aux maires et aux adjoints ; l'annonce d'un projet de loi instituant un régime de retraite pour les magistrats municipaux (p. 4783) ; la proposition de loi déposée en 1969 par M. Sanguinetti sur les conseils généraux (p. 4783) ; le renforcement des effectifs des préfectures (p. 4784) ; la lutte contre la fraude électorale , le partage des responsabilités en matière de maintien de l'ordre entre l'Etat et les collectivités locales (p. 4784) ; la police de l'air et des frontières ; la création récente de trois préfets de police en province ; le lancement d'un emprunt destiné à améliorer les installations de la police ; la protection civile ; l'acquisition de nouveaux Canadair ; l'incendie du Cinq-Sept ; la modification des attributions et de la composition des commissions départementales de sécurité (p. 4784, 4785).

Intervention de M. Marcellin, Ministre de l'Intérieur : l'annonce du dépôt d'un amendement du Gouvernement tendant à augmenter de 30 millions de F les subventions d'investissement aux collectivités locales (p. 4785).

Reprise de la discussion : la circulation dans les villes ; les passages souterrains pour les piétons ; la stagnation des subventions ;

le poids des emprunts ; la redistribution des impôts entre l'Etat, les communes et les départements ; l'utilisation de 11 milliards 150 millions d'anciens francs du fonds d'action conjoncturelle ; l'octroi de crédits sous forme de bonifications d'intérêt dans le cas où les collectivités nationales empruntent (p. 4785) ; les équilibres spirituels et moraux (p. 4786) ; les augmentations des effectifs des brigades des mineurs ; la création d'un corps d'assistantes sociales s'adressant aux drogués et aux prostituées ; le contrôle des librairies ; la surveillance des productions littéraires et cinématographiques ; la réhabilitation des jeunes délinquants (p. 4786) ; les maires et adjoints des petites et moyennes communes de France ; les adjoints supplémentaires (p. 4786) ; la liaison entre les maires des petites et moyennes communes et la préfecture ; l'utilisation des stagiaires de l'E.N.A. (p. 4786).

Intervention de M. Marcellin, Ministre : l'augmentation de 18 % des crédits de fonctionnement et de 28 % des crédits d'équipement (p. 4787) ; les secours exceptionnels aux rapatriés (p. 4787) ; l'avance instituée en 1972 sur l'indemnisation en faveur des rapatriés âgés de plus de soixante-cinq ans ; l'aide aux collectivités locales ; le déblocage des autorisations de programme inscrites au fonds d'action conjoncturelle en faveur des constructions publiques et du fonds routiers ; la voirie départementale et la voirie communale ; l'habitat urbain ; le versement représentatif de la taxe sur les salaires en 1973 ; le rapport que la loi instituant ce versement a fait obligation au Gouvernement de présenter en 1972 ; la progression du versement représentatif de la taxe sur les salaires entre 1969 et 1973 ; l'avantage de ce versement par rapport au produit que donnerait la perception de la taxe locale (p. 4787) ; les résultats bénéfiques de la loi de 1966 ; la progression du versement représentatif de l'impôt sur les spectacles (p. 4787) ; l'augmentation de l'attribution de garantie ; la répartition générale des ressources du fonds d'action locale ; le remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée ; le système d'imposition avant le 1er janvier 1968 (p. 4787, 4788) ; la différence entre le système actuel et le système précédent (p. 4788) ; la subvention globale ; les critères de sa répartition (p. 4788) ; les travaux de révision foncière des propriétés bâties et non bâties ; le rôle de l'informatique pour actualiser périodiquement l'assiette de l'impôt ; la délégation aux préfets des trois quarts des subventions des ministères ; les fusions et regroupements de communes (p. 4788) ; l'amélioration du statut des maires ; le dépôt d'un projet de loi tendant à créer un régime de retraites en faveur des maires et adjoints ; la création d'une caisse de retraite ; la prise en charge par le budget communal d'une partie des cotisations ; le relèvement des indemnités des maires et adjoints ; l'élargissement des compétences des conseils généraux ; la création d'emplois dans les préfectures ; le rythme des recrutements (p. 4788) ; la création de deux instituts régionaux d'administration publique à Lille et à Lyon ; l'amélioration de la situation des personnels de préfecture (p. 4789) ; les indices des directeurs de préfecture ; la protection civile (p. 4789) ; le programme finalisé de la lutte contre les feux de forêts dans la région méditerranéenne ; la création de trois nouvelles sections d'I.U.T. destinées à former des ingénieurs de sécurité et des officiers de sapeurs-pompiers ; la police nationale (p. 4789) ; les créations d'emplois ; la future école de Cannes-Ecluse ; l'utilisation de la police comme moyen de dissuasion (p. 4789) ; le rôle des C.R.S. ; la création d'une commission chargée de délimiter les attributions respectives de la gendarmerie nationale et de la police nationale (p. 4789, 4790) ; le dépôt du rapport de cette commission, avant le 1er janvier 1973 (p. 4790) ; la création de brigades spéciales de nuit (p. 4790) ; la création d'unités motocyclistes pour lutter contre les hold-up ; la création, en 1969, de compagnies d'intervention au sein des corps urbains ; la création de 18 groupes d'intervention antiterroristes ; la création d'un grand corps de police de l'air et des frontières ; les réfugiés politiques espagnols ; leur assignation à résidence ; le cas de M. Bonifacio Cassado Vittores (p. 4790) ; la lutte contre le banditisme et les trafiquants de drogue (p. 4791) ; le rackett à Nice (p. 4791).

Reprise de la discussion : les rapatriés d'Algérie ; la loi du 15 juillet 1970 et le décret du 5 août 1970 ; la participation des Etats spoliateurs à l'indemnisation des rapatriés (p. 4791) ; la nécessité de voter une nouvelle loi qui assurerait, selon les Accords d'Evian, une indemnisation véritable par la France ; le vote d'une loi d'amnistie totale ; les prêts, les retraites, les pensions aux rapatriés d'Algérie et aux familles des dispa-

Budget 1973

rus en Algérie ; le statut du personnel communal ; la loi du 13 juillet 1972 ; la non-parution des décret d'application (p. 4792, 4793) ; les frais de fonctionnement des tribunaux incombant aux départements (p. 4792) ; la revalorisation des traitements des personnels communaux (p. 4792) ; les personnels des préfectures et des départements (p. 4793) ; la nécessité de publier les textes d'application concernant la législation du conseil d'administration du centre de formation professionnelle (p. 4794) ; le reclassement des catégories C et D ; le paiement du treizième mois ; les revendications de la police nationale ; les polices parallèles (p. 4794) ; l'hostilité du groupe communiste au budget de l'intérieur ; les rapatriés d'Afrique du Nord ; leur rôle dans l'économie française (p. 4794, 4799, 4800, 4802) ; l'avance de 5.000 F et la demande de renouvellement de cette avance en 1973 en faveur des rapatriés qui atteindront, cette année, soixante-cinq ans (p. 4795) ; le problème des retraites complémentaires ; le rapatriement des salaires des travailleurs français en Algérie, en Tunisie et au Maroc ; le rapatriement et les négociations à mener avec l'Algérie (p. 4795) ; la création demandée d'une caisse autonome d'indemnisation alimentée par certaines taxes spécifiques frappant les opérations commerciales traitées avec les pays d'outre-mer d'où sont venus la plupart des rapatriés (p. 4795) ; le lancement d'un emprunt de solidarité pour les rapatriés ; les tribunaux administratifs ; la police nationale ; le reclassement indiciaire et les droits syndicaux (p. 4795) ; l'utilisation des services de police dans certaines villes moyennes disposant encore de personnels de statut municipal (p. 4795) ; la réforme du statut du cadre A des préfectures ; les chefs de division ; l'approbation du budget par le groupe P.D.M. ; les communautés urbaines (p. 4796, 4797) ; les villes-dortoirs de la région parisienne ; les impôts locaux (p. 4797) ; la création d'un fonds de péréquation en faveur des communes pauvres ; le rôle des C.R.S. en Corse et dans le Languedoc-Roussillon pendant l'été (p. 4797) l'amnistie (p. 4798) ; l'insuffisance de la loi du 31 juillet 1968 ; le contrôle de la régularité des inscriptions sur les listes électorales et les opérations de vote (p. 4799) ; les policiers contractuels en Algérie (p. 4800) ; le transfert aux rapatriés de la propriété des logements aidés, solution qui permettrait d'indemniser les rapatriés (p. 4800) ; les mesures d'éloignement des Pyrénées-Atlantiques prises à l'encontre des réfugiés basques espagnols (p. 4800, 4801) ; les survivants du bataillon Guernica ; les paroles du général de Gaulle sur le rôle des Basques dans la libération du sol (p. 4801) ; le versement de la T.V.A. par les communes ; la proposition d'inclure le remboursement de la T.V.A. dans la subvention complémentaire d'équipement que l'Etat versera aux communes (p. 4802).

Intervention de M. Marcellin, Ministre ; la formation des personnels communaux ; la publication prochaine des textes d'application de la loi ; la réunion de la commission paritaire prévue par la loi elle-même ; la mise en place du centre de formation du personnel communal ; les secrétaires généraux et secrétaires généraux adjoints se trouvant au sommet de l'indice correspondant à l'importance de leur ville (p. 4802) ; l'avance accordée cette année aux rapatriés âgés de plus de soixante-cinq ans (p. 4802) ; le personnel de police (p. 4803) ; les personnels de préfecture ; les communautés urbaines ; la reconduction en 1973 des crédits accordés en 1971 et 1972 au titre de l'aide exceptionnelle dite de « capitation » de 2,40 F par habitant ; les prêts spéciaux à long terme en faveur des communautés urbaines ; la majoration de 33 % des subventions d'équipement ; le fonds d'égalisation des charges entre les différentes communes (p. 4803) ; les compagnies républicaines de sécurité ; le rôle de dissuasion de la police ; la fraude électorale (p. 4803) ; les grands invalides civils (p. 4804) ; le personnel de la police municipale ; la création d'une école de la protection civile en Corse ; le remboursement de la T.V.A. aux communes (p. 4804) ; l'application du décret de 1972 tendant à actualiser les subventions ; l'octroi aux communes d'une subvention globale ; les critères d'attribution de cette subvention globale (p. 4804).

Intérieur. — Etat B. — TITRE III : l'abaissement de l'âge du recrutement des gardiens de la paix (p. 4804) ; adoption du Titre III.

TITRE IV : la construction d'un hôtel de police à Ajaccio ; adoption (p. 4805).

Etat C. — TITRES V et VI : adoption (p. 4805).

Rapatriés. — Etat B. — TITRE III : les harkis ; les difficultés qu'ils éprouvent à faire venir leurs familles (p. 4805) ; le rôle bénéfique des C.R.S. auprès des jeunes en vacances ; adoption du titre III.

Art. 57 : institution de la police d'Etat dans certaines villes ; les inconvénients des machines électroniques de vote (p. 4805) ; le remboursement de la T.V.A. aux communes ; le taux de la T.V.A. payée par les collectivités locales en France comparé à ce taux dans le Marché commun (p. 4805, 4806) ; l'hostilité du groupe communiste au budget (p. 4806) ; le souhait d'une meilleure utilisation des compagnies républicaines de sécurité (p. 4806) ; l'hostilité au budget du groupe socialiste ; adoption de l'article 57 (p. 4806).

JUSTICE

DISCUSSION [28 octobre 1972] (p. 4513).

La progression des crédits (p. 4514, 4518) ; la modernisation des équipements judiciaires et pénitentiaires (p. 4514) ; le recrutement : l'école nationale de la magistrature (p. 4514) ; le nouveau palais de justice d'Evry (p. 4514) ; de Bois-d'Arcy (p. 4519) ; l'étude du transfert des frais de fonctionnement de certaines juridictions des départements et des communes vers l'Etat (p. 4514) ; les greffes (p. 4518, 4519) ; la fonctionnarisation (p. 4514), l'école (p. 4517) ; le personnel de l'administration pénitentiaire (p. 4514) ; les nouveaux établissements de détention (p. 4514) ; l'amélioration des conditions d'existence des détenus (p. 4514) ; le projet de loi étendant l'assurance vieillesse à tous les détenus qui travaillent dans les établissements pénitentiaires (p. 4514) ; l'éducation surveillée (p. 4514, 4515, 4517, 4519) ; le problème des jeunes délinquants (p. 4523) ; l'application du VIe Plan (p. 4515, 4516, 4517) ; la carence de l'appareil judiciaire face à des charges accrues en matière répressive (p. 4515) ; les formes nouvelles de délinquance (p. 4515) ; son accroissement (p. 4518, 4520) ; la distorsion entre la délinquance et les moyens de répression (p. 4515) ; la révision du code pénal (p. 4515) ; le rapport Arpaillange sur la réforme du droit pénal (p. 4521) ; la concentration des juridictions pénales (cours d'appel et tribunaux de grande instance) (p. 4516) ; le rétablissement du juge de paix (p. 4516) ; la loi anticasseurs (p. 4516) ; les violations du droit d'asile (p. 4516) ; les propositions du programme commun de la gauche (garde à vue, flagrant délit, Cour de sûreté de l'Etat, Convention européenne des droits de l'homme) (p. 4516) ; le coût et la lenteur de la justice (p. 4516, 4517) ; la réforme des professions judiciaires (p. 4516) ; l'aide judiciaire (p. 4517, 4522) ; l'aide judiciaire à la Réunion (p. 4524) ; la crise du système pénitentiaire (p. 4517) ; la crise des institutions judiciaires (p. 4520) ; l'inpendance de la justice (p. 4517) ; le Conseil supérieur de la magistrature (p. 4518) ; la taxe parafiscale pour indemniser les avoués (p. 4517, 4522) ; le problème de la convocation des victimes et témoins (p. 4519) ; le statut des économes et du personnel administratif de l'éducation surveillée (p. 4519) ; les problèmes de la justice dans les D.O.M. - T.O.M. (p. 4519, 4524) ; le tribunal administratif de Fort-de-France (p. 4519) ; de la Réunion (p. 4520, 4524) ; l'insuffisance des équipements pénitentiaires de la Martinique et de la Guadeloupe (p. 4520) ; l'extension aux D.O.M. des textes régissant l'organisation du notariat (p. 4524) ; l'harmonisation des législations civiles et pénales ; l'aide judiciaire à la Réunion (p. 4524) ; les procédures de retrait et suspension du permis de conduire (proposition de loi de MM. Gerbet et Charles Bignon) (p. 4520) ; le problème de l'application de la loi de procédure pénale du 17 juillet 1970, faute de moyens (p. 4520) ; les moyens donnés au juge d'instruction (p. 4520) ; le contrôle judiciaire (p. 4520) ; la détention provisoire (p. 4521) ; la condition du magistrat dans l'Etat (p. 4521) ; leurs moyens et leur carrière (p. 4521) ; leur pénurie (p. 4522) ; l'avenir de la justice (p. 4521) ; les avantages du secret pour le respect de la règle de présomption d'innocence (p. 4522) ; l'exercice de la nouvelle profession d'avocat (p. 4522) ; l'application de l'article 63 du tarif des avoués (p. 4523) ; les injonctions de payer (p. 4523) ; la commission d'étude des mesures propres à réaliser l'unification des professions d'avocat et de conseil juridique (p. 4523) ; le problème des enfants dont les parents sont en instance de divorce : enquêtes sociales avant audience de conciliation (p. 4524).

Budget 1973

Intervention de M. René Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice : le budget continuant le mouvement en avant des précédents budgets ; la progression des crédits ; le bilan des résultats obtenus depuis quatre ans ; le recrutement des magistrats ; les réformes destinées à mieux utiliser les effectifs judiciaires ; l'annonce de procédures simplifiées de jugement des contraventions grâce à l'ordonnance pénale (p. 4524, 4525) ; la décentralisation et la mise en place des nouveaux tribunaux de la région parisienne ; les subventions aux assemblées départementales et collectivités locales ; le problème de la prise en charge par l'Etat des frais de fonctionnement des tribunaux ; la situation des greffes ; la création d'une école d'application des greffes ; le projet de loi portant réforme de la procédure pénale et du régime de l'exécution des peines ; le reclassement du personnel ; l'amélioration des conditions matérielles de vie des détenus ; le régime d'assurance vieillesse applicable aux détenus ; la construction de la maison d'arrêt des Yvelines ; le réaménagement de la maison centrale de Nîmes ; la prison de femmes de Fleury-Mérogis libérant la prison de la Petite-Roquette ; sa réponse à MM. Fontaine et Gerbet sur la situation des prisons de La Réunion et de la maison centrale de Fort-de-France (p. 4526) ; l'éducation surveillée ; le problème de l'inadaptation sociale des jeunes ; la volonté de rattraper le retard dans l'exécution du Plan les efforts dans les crédits de matériel et de fonctionnement des services ; la rémunération des personnels ; l'application des lois votées par le Parlement ; les perspectives de la justice pénale : projet de simplification de la procédure pénale (rapport Arpaillange), groupe de travail Aydalot pour la révision du Code pénal (p. 4527) ; le bilan dans le domaine du droit civil ; la fin de la relégation ; le problème des détentions provisoires ; le contrôle judiciaire ; les enquêteurs de personnalités ; la taxe parafiscale (problème « parties multiples ») (p. 4528) ; le respect de l'indépendance des magistrats (composition de la commission d'avancement) (p. 4529).

Etat B. — TITRES III et IV : adoption (p. 4529).

Etat C. — TITRE V : le projet de palais de justice de Créteil (p. 4529, 4530) ; de Bobigny (p. 4530).

Intervention de M. René Pleven, Ministre : sa réponse à M. Poirier, projet de Corbeil, tribunal de Bobigny).

Adoption du titre V (p. 4530).

TITRE VI : adoption ; *(ibid).*

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

Section I. — *Services généraux.*

Section II. — *Jeunesse, sports et loisirs.*

Section III. — *Journaux officiels.*

Section IV. — *Secrétariat général de la défense nationale.*

Section V. — *Conseil économique et social.*

Section VI. — *Commissariat général du Plan.*

Section VII. — *Départements et territoires d'outre-mer.*

Section I. — *Services généraux : Formation professionnelle.*

DISCUSSION [13 novembre 1972] (p. 5072).

Les crédits consacrés à la formation professionnelle (p. 5072, 5073, 5074, 5079) ; la Documentation française (p. 5072) ; la participation des employeurs au financement de la formation professionnelle fixée par la loi de juillet 1971 (p. 5073) ; le « congé-formation » (p. 5073) ; la formation professionnelle des femmes (p. 5074, 5078) ; le Commissariat général du Plan ; sa tâche : nationale et européenne (p. 5074, 5075) ; la nécessité de mener une politique des revenus, une politique de l'environnement, une politique d'aide aux pays en voie de développement (p. 5075) ; le retard de publication de l'annexe sur l'exécution du Plan compromettant le contrôle parlementaire (p. 5075) ; les objectifs du Plan pour les equipements collectifs ; le déblocage du F.A.C. ; la nécessité de juguler l'inflation sans compromettre la croissance (p. 5075, 5076) ; la participation de l'université à la formation professionnelle (p. 5078) ; le rôle de l'Agence nationale pour le développement de l'éducation permanente et des centres intégrés de formation (p. 5078) ; l'action de la formation permanente dans le bassin potassique (p. 5078) ; la formation professionnelle du secteur paramédical (p. 5078) ; l'institut national pour la formation des adultes (p. 5079) ; les faveurs fiscales accordées aux entreprises acceptant des stagiaires (p. 5079).

Intervention de M. Robert Boulin, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des relations avec le Parlement : les crédits inscrits au budget pour 1973 pour le Commissariat au Plan (p. 5076) ; la publication d'un bilan complet de l'exécution du Plan pour 1971, 1972, 1973 ; le taux de croissance ; l'importance des mesures sociales prises pour corriger les effets des mutations économiques (p. 5076).

Intervention de M. Philippe Malaud, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la Fonction publique et des services de l'information : les mesures d'application de la loi du 16 juillet 1971 sur la formation professionnelle (p. 5076) ; l'action entreprise en faveur de la formation continue ; le taux de la cotisation obligatoire des employeurs (p. 5077) ; l'importance de la formule des fonds d'assurance-formation (p. 5077) ; la participation de l'Université ; la formation professionnelle (p. 5077, 5080) ; l'apprentissage (p. 5078, 5080) ; les autorisations de programme en matière d'équipements (p. 5078) ; la formation féminine ; les moyens administratifs mis à la disposition des régions.

Réserve du vote sur les crédits concernant : la Formation professionnelle, la promotion sociale et les services divers (p. 5080). Adoption 17 novembre 1972 (p. 5428).

Section I. — *Services généraux* (suite) : *Fonction publique.*

DISCUSSION [13 novembre 1972] (p. 5081).

La politique contractuelle favorisée par l'Etat (p. 5081) ; l'augmentation régulière des rémunérations principales ; la diversité et l'inégalité des rémunérations accessoires (p. 5081) ; les problèmes créés par un afflux de non-titulaires dans la fonction publique ; la réforme de l'Ecole nationale d'administration (p. 5082, 5090) ; le manque d'attachés dans les administrations centrales (p. 5082) ; la répartition inégale des administrateurs civils entre les différents ministères (p. 5082) ; la création de trois instituts régionaux d'administration (p. 5082, 5088) ; l'environnement social des fonctionnaires (p. 5082) ; la promotion féminine ; le travail à mi-temps (p. 5083, 5090) ; le régime de l'indemnité de transport (p. 5083) ; les salaires des travailleurs de moins de dix-huit ans (p. 5083) ; la formation professionnelle des fonctionnaires (p. 5083, 5088) ; la parution des décrets d'application de la loi sur la formation professionnelle continue (p. 5083, 5090) ; le Comité des hautes études administratives (p. 5083) ; la réforme administrative (p. 5083, 5090) ; le problème de l' « ombudsman » français (p. 5084) ; l'aggravation du mécontentement dans la fonction publique (p. 5087, 5089) ; la révision de la convention salariale (p. 5088) ; la réforme du régime des pensions de réversion ; les conditions de travail des femmes (p. 5088) ; l'insuffisance des traitements accordés aux fonctionnaires (comparaison avec le secteur privé) (p. 5089) ; la réunion d'une commission syndicats-Gouvernement comme en 1956 ; le reclassement des fonctionnaires de la catégorie B (p. 5089) ; la situation des assistantes sociales et des infirmières (p. 5090) ; le recrutement et la formation du corps des administrateurs de la ville de Paris ; la rigidité de certaines tutelles s'exerçant sur les collectivités locales ; l'accès des handicapés aux postes de fonctionnaires (p. 5091) ; la suppression des abattements de zone dans le calcul des indemnités de résidence ; le calcul des retraites (p. 5091).

Intervention de M. Philippe Malaud, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la Fonction publique et des services de l'information : le renforcement nécessaire des effectifs de fonctionnaires employés dans son secrétariat (p. 5084) ; les rémunérations dans la fonction publique (p. 5085) ; les résultats de l'accord salarial du 13 novembre 1971 ; le reclassement des catégories les moins élevées (p. 5085) ; la formation professionnelle (p. 5085, 5086) ; la création d'un troisième institut régional d'administration à Nantes ; la réforme de l'E.N.A. ; les raisons du retard de publication des décrets d'application de la loi du 16 juillet 1971 sur la formation professionnelle continue (p. 5086, 5091) ; les échanges organisés entre les services de la fonction publique de France et d'Angleterre (p. 5086) ; la tâche du Centre des hautes études administratives sur l'Afrique et l'Asie moderne ; le régime social des fonctionnaires ; l'amélioration du régime des congés de maladie ; le travail à mi-temps (p. 5086) ; le système des horaires « à la carte » (p. 5087) ; l'accès des handicapés aux postes de fonctionnaires ; la réforme administrative ; le problème des déconcen-

Budget 1973

trations et des simplifications administratives ; le rôle du futur « médiateur » ; la suppression des abattements de zone (p. 5091) ; l'humanisation de l'administration (p. 5091) ; la revalorisation de la carrière des assistantes sociales (p. 5091) ; la politique sociale du Gouvernement (revalorisation des bas traitements, promotion sociale) (p. 5092).

Réserve du vote sur les crédits concernant la Fonction publique jusqu'au vote de la Section I des Services généraux du Premier Ministre et des crédits inscrits au Ministère des Finances (Charges communes) (p. 5092) ; adoption des crédits : [18-11-72] (p. 5494, 5495).

Section I. — *Services généraux* (suite) : *Information.*

DISCUSSION [13 novembre 1972] (p. 5093).

La presse écrite (p. 5093, 5098) ; l'évolution de la presse vers des monopoles régionaux (p. 5093) ; la situation de la presse parisienne (p. 5093, 5095) ; la nécessité d'un plan complet de réorganisation (p. 5094) ; l'application du régime fiscal de l'article 39 *bis* au taux de 80 % pendant trois ans (p. 5094, 5095, 5099) ; la réduction du prix du papier journal (p. 5094) ; l'Agence France-Presse (p. 5094) ; la situation financière de la société nationale des entreprises de presse (S.N.E.P.) (p. 5094, 5099) ; les perspectives financières de la S.O.F.I.R.A.D. (p. 5094) ; l'insuffisance du système d'aide à la presse écrite (p. 5095) ; la nécesité d'appliquer les mesures préconisées par la commission Sérisé (p. 5095, 5100) ; la diffusion de la presse française à l'étranger (p. 5095) ; le problème de la circulation de l'information entre l'Etat et le citoyen (p. 5095) ; la nécessité d'une réforme du statut de la presse (p. 5096) ; la publicité à la télévision (p. 5097) ; la contrepartie à l'aide spécifique envisagée par le Gouvernement (p. 5099) ; la participation de la presse à la société « Vidéogrammes de France » ; les mesures hostiles à la presse communiste et démocratique (p. 5099) ; la taxe sur les salaires pénalisant les journaux à faible publicité (p. 4099) ; la liberté de la presse (p. 5100) ; la concertation nécessaire entre les professions et l'Etat ; la formation des journalistes (p. 5100).

Interventions de M. Philippe Malaud, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la fonction publique et des services de l'information : les crédits du comité interministériel de l'information, chargé de faciliter l'information sur l'activité gouvernementale (p. 5096) ; les prévisions budgétaires de l'A.F.P. ; la société nationale des entreprises de presse ; la S.O.F.I.R.A.D. (p. 5096) ; le malaise de la presse écrite (p. 5097) ; la subvention exceptionnelle de 15 millions de F versée aux quotidiens par le Gouvernement (p. 5097) ; les aides publiques à la presse (adaptation des entreprises à l'évolution technique) ; le rapport Sérisé ; le maintien du régime fiscal exceptionnel réservé aux investissements de la presse ; la réduction de 50 % du tarif des journaux routés (p. 5097) ; l'aide spécifique aux quotidiens d'opinion et d'information générale ayant une faible surface publicitaire ; son financement sur les recettes publicitaires de l'O.R.T.F. (p. 5098, 5101) ; le lignage publicitaire pour les grandes causes d'intérêt national (p. 5098, 5101) ; la volonté du Gouvernement de préserver la liberté de la presse grâce à l'équilibre économique des entreprises (p. 5098, 5100) ; les efforts de prospection du Fonds culturel en vue de diffuser l'opinion française (p. 5100, 5101) ; la possibilité d'assurer un transport aérien de la presse moins coûteux (exemple du Québec) (p. 5101) ; la contrepartie à l'aide spécifique (p. 5101).

Réserve du vote des crédits de l'Information jusqu'au vote des autres crédits de la Section I. — Services généraux du Premier Ministre (p. 5101). Adoption [17 novembre 1972] (p. 5428).

Section I. — *Services généraux* (suite) : *Protection de la nature et de l'environnement.*

DISCUSSION [27 octobre 1972] (p. 4483, 4494).

L'aggravation de la pollution (p. 4483) ; la pollution provoquée par les automobiles (p. 4484) ; la pollution de l'eau (p. 4484, 4498) (exemple de la réglementation britannique) le rôle du groupe interministériel d'évaluation de l'environnement ; la sensibilisation de l'opinion par la presse ; l'amélioration de l'environnement (p. 4486) ; la lutte contre les pollutions atmosphériques ; les parcs nationaux et régionaux (p. 4486, 4487) ; la lutte contre le bruit (p. 4486, 4487, 4499) ; les activités de recherche (p. 4486) ; les liaisons avec

l'enseignement ; les aspects économiques de la politique d'environnement (p. 4486) ; le rôle des agences de bassin ; le doublement des crédits du VIe Plan (p. 4486, 4498) ; l'accroissement de l'aide publique en faveur des petites stations touristiques (p. 4487) ; l'autorisation d'exploiter les gisements de bauxite des Baux dans les Alpilles par la société Péchiney (p. 4494, 4500) ; l'action du ministère de l'agriculture (p. 4495) ; le rôle des collectivités locales (p. 4495, 4496, 4497) ; la nationalisation de la garderie fédérale de la chasse (p. 4496) ; la pollution des eaux marines (p. 4496, 4497, 4500) ; les projets de prospection pétrolière en Méditerranée (p. 4496) ; l'application des lois et règlements relatifs à la pollution ; la lutte contre la pollution en U.R.S.S. (p. 4497) ; la protection de la nature (surveillance et prévention) (p. 4497) ; l'enseignement de l'écologie (p. 4498) ; l'inscription de certaines communes dans l'inventaire des sites pittoresques ; l'exploitation des carrières de sable et d'alluvions (p. 4498) ; les carrières de l'Eure ; la différence des contributions aux agences de bassin (l'exemple du bassin de l'Adour-Garonne et du bassin Seine-Normandie) ; la pollution de l'air et de l'eau de la région parisienne (p. 4499) ; la création d'espaces verts dans les quartiers résidentiels ; la préservation du tissu urbain ancien ; les dangers des dérogations (p. 4499) ; le caractère mondial des problèmes de la pollution (p. 4500) ; la plantation d'écrans de verdure dans les sites privilégiés ; la lutte contre la pollution des plages (p. 4500) ; la pollution du Rhin ; le problème de la nappe phréatique alsacienne (sel gemme) (p. 4501).

Intervention de M. Robert Poujade, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé de la protection de la nature et de l'environnement : la progression des crédits et des moyens de fonctionnement (p. 4487) ; la création de 41 emplois ; la situation des délégués régionaux ; le fonds d'intervention et d'action pour la nature et l'environnement (F.I.A.N.E.) (p. 4488) ; la protection d'espaces naturels et l'amélioration de l'environnement ; la prévention et la lutte contre les nuisances (eau, air, bruit, déchets solides) (p. 4488) ; les ressources de certains établissements publics (agences financières de bassin, conseil supérieur de la pêche et de la chasse) (p. 4489) ; les crédits de recherche ; la création d'un comité technique des lacs ; la lutte contre la pollution atmosphérique ; la lutte contre le bruit (installations industrielles, voitures, engins de chantier, avions) (p. 4489) ; l'organisation d'une collecte et d'un traitement des ordures ménagères (p. 4490) ; le problème des espaces verts (parcs nationaux et régionaux) ; le rôle des collectivités locales (urbanisme, espaces verts, routes, décharges, stations d'épuration des eaux usées) (p. 4491) ; la lutte contre les nuisances (p. 4492) ; l'aménagement du cadre de vie ; la nécessité de maîtriser la croissance indéfinie des agglomérations ; le rôle du comité des carrières alluvionnaires (taxe parafiscale frappant les extractions de matériaux) ; la protection du littoral (p. 4492) ; l'aménagement de la montagne (p. 4493) ; la création du groupe d'orientation de l'environnement (p. 4493) ; la création des agences de l'air (p. 4501) ; les parcs régionaux ; le problème de la restauration des zones minières (p. 4501) ; l'exploitation des mines de bauxite près des Baux ; les engagements de la société Péchiney (p. 4501) ; la création d'une fondation pour la qualité de la vie (p. 4502) (politique sociale et politique de l'environnement) ; les espaces verts urbains et périurbains (p. 45092, 4504) ; les problèmes de la chasse ; la garderie (p. 4502) ; le caractère fructueux de la concertation internationale (p. 4503) ; les efforts accomplis en matière d'information ; la diminution des nuisances imputables à l'automobile ; la lutte contre la pollution des eaux ; les carrières de l'Eure (p. 4503) ; les études de « M. Silence » (p. 4504) ; la coopération en matière de lutte contre la pollution de la Méditerranée (p. 4504) ; la protection de la nappe phréatique alsacienne (p. 4505).

Réserve des crédits des états B et C jusqu'après l'examen des autres crédits de la section I (Services du Premier Ministre) (p. 4505) (voir 17 novembre 1972 (p. 5428).

Après l'Art. 50 : amendement de la Commission des finances (institution d'une taxe additionnelle de deux francs à la taxe perçue au profit de l'aéroport de Paris, sur le nouvel aéroport de Roissy-en-France ; (indemnisation des riverains) ; réserve de l'amendement (p. 4505) ; amendement de la Commission (institution d'une taxe de « protection des sites » sur les dépôts de ferraille à ciel ouvert (p. 4505) ; retrait (p. 4506) ; amendement de la Commission des finances tendant à rendre obligatoire un certificat prouvant que le dégazage des pétroliers a eu lieu dans les ports et non en mer ; retrait (p. 4506).

Budget 1973

Section II. — *Jeunesse, Sports et Loisirs.*

DISCUSSION [27 octobre 1972] (p. 4449, 4472).

Les progrès accomplis au cours de la législature dans le domaine de la jeunesse et des sports (p. 4450) ; la croissance trop modérée des crédits d'équipement (p. 4450, 4456, 4461, 4474) ; la nécessité de débloquer les 38 millions inscrits au Fonds d'action conjoncturelle (p. 4450, 4463) ; les dépenses de fonctionnement ; la création de nouveaux postes d'enseignants d'éducation physique (p. 4450, 4457, 4462, 4463, 4474) ; la situation des inspecteurs de la jeunesse et des sports (p. 4450, 4452, 4474) ; les centres de vacances (p. 4450, 4464, 4474, 4476) ; les leçons à tirer des Jeux olympiques (p. 4451, 4456, 4461, 4463); la création de lycées sportifs (p. 4451); le « sport optionnel » ; la situation du sport universitaire (p. 4451, 4462, 4475) ; l'office franco-allemand de la jeunesse (p. 4452) ; l'application de la loi de programme (p. 4452, 4459, 4461, 4463, 4464, 4475) ; le manque de piscines et de stades (p. 4456) ; la « massification » du sport (p. 4457) ; les difficultés rencontrées pour créer de nouvelles activités (base-ball et échecs) (p. 4457) ; l'insuffisance des crédits budgétaires (p. 4457, 4459, 4460, 4472, 4474) ; l'équipement de Vittel pour la préparation des jeux Olympiques (p. 4458, 4463) ; le sport automobile (p. 4459) ; la création de nouvelles pistes d'entraînement, d'essais et de compétition ; l'association des sports scolaires et universitaires (p. 4460) ; le risque de dissocier sport et éducation physique (p. 4461) ; la lutte contre la drogue ; la réinsertion sociale des jeunes (p. 4461) ; le développement de l'éducation physique à l'école (p. 4462, 4473) ; l'organisation des Jeux de France (p. 4462, 4474) ; les centres d'animation sportive (p. 4463, 4464) ; les U.E.R. d'éducation physique et sportive (p. 4464) ; les mouvements de jeunesse et d'éducation sportive (p. 4465) ; le dévouement des animateurs bénévoles (p. 4473) ; l'insuffisance des crédits accordés aux clubs (p. 4473, 4474) ; la faiblesse de la dotation de l'Alsace en matière d'équipement et de crédits de fonctionnement (p. 4474) ; le redressement du football français (p. 4475) ; l'aide aux associations sportives et culturelles privées ; l'accès des handicapés physiques aux installations sportives et socio-éducatives ; les concours de pronostics sur les matchs de football professionnel (p. 4476, 4477) ; la modernisation du cadre juridique du sport (loi de 1901 régissant les associations de sport professionnel) (p. 4476) ; la réforme du sport français (p. 4477).

Intervention de M. Joseph Comiti, Secrétaire d'Etat : l'accroissement de 14,3 % du budget (p. 4452) ; la création d'emplois d'enseignants d'éducation physique (p. 4453) ; l'institut national des sports ; la réforme de l'association des sports scolaires et universitaires (A.S.S.U.) ; l'ouverture de centres d'initiation sportive (p. 4453) ; les leçons à tirer des Jeux olympiques de Munich (p. 4454) ; l'action en faveur du sport de haute compétition ; les activités socio-éducatives de la jeunesse ; la lutte contre la drogue (p. 4454) ; la création d'un centre d'échanges internationaux (p. 4455) ; l'office franco-allemand ; les crédits d'équipement ; les méthodes d'industrialisation et de sélectivité rigoureuse ; les décrets d'application de la loi de programme ; la situation des inspecteurs de la jeunesse, des sports et des loisirs (p. 4455) ; le développement de l'éducation physique et sportive à l'école (p. 4456) ; le problème des concours de pronostics (p. 4477, 4482, 4483) ; les U.E.R. (p. 4477) ; les centres d'animation sportive ; l'utilisation du gymnase de la Porte de Pantin (p. 4478) ; la formation de professeurs d'éducation physique ; les rapports du ministère avec le syndicat des professeurs d'éducation physique ; l'aviation civile ; le base-ball ; les succès remportés par les paraplégiques à Heidelberg (p. 4479) ; la révision de la Charte olympique ; l'amateurisme ; la question des Jeux de France ; le sport à l'université ; l'utilisation des crédits d'aide aux colonies de vacances ; le coût des centres de Vittel et de Font-Romeu (p. 4480) ; le problème du sport automobile et motocycliste (p. 4480).

Etat B. — TITRE III : amendements identiques de la commission des finances et de M. Corrèze tendant à revaloriser la situation des inspecteurs et des directeurs départementaux de la jeunesse et des sports (p. 4480) ; le cas des inspecteurs et des directeurs départementaux de la jeunesse et des sports (p. 4480) ; le cas des inspecteurs principaux (p. 4481) ; retrait des deux amendements (p. 4481) ; reprise du texte commun des deux amendements par MM. Nilès et Lavielle ; rejet (p. 4481) ; adoption du titre III (p. 4482).

TITRE IV : adoption (p. 4482).

Etat C. — TITRE V : adoption (p. 4482).

TITRE VI : amendement de M. Destremau (financement des équipements sportifs par les municipalités ; discussion du problème des concours de pronostics) (p. 4482) ; retrait de l'amendement (p. 4483) ; adoption du titre VI (p. 4483).

Section III. — *Journaux officiels :* Etat B. — TITRE III : adoption [13 novembre 1972] (p. 5080).

Etat C. — TITRE V : adoption (p. 5080).

Section V. — *Conseil économique et social.* — Etat B. — TITRE III : adoption (p. 5080).

Section VI. — *Commissariat général du Plan.* — Etat B. — TITRE III : adoption (p. 5080).

TITRE IV : amendement de la Commission des finances (moyens nouveaux destinés à la mission Ripoche et au futur médiateur chargé d'étudier les rapports entre l'administration et les entreprises) ; le dépôt d'un projet de loi relatif à l'institution d'un médiateur ; retrait de l'amendement (p. 5081) ; adoption du titre IV (p. 5081).

Section VII. — *Départements d'outre-mer.*

DISCUSSION [13 novembre 1972] (p. 5047, 5065).

Le renforcement des effectifs de police (p. 5048, 5049, 5061) ; l'augmentation des crédits pour les migrations (p. 5048, 5049) ; les voyages de jeunes dans la métropole (p. 5048, 5058) ; le plan de redressement de l'industrie sucrière (p. 5048, 5050, 5051, 5059) ; l'importance des transferts publics en provenance de la métropole (p. 5048) ; la réforme foncière (p. 5048, 5066) ; la construction de logements (p. 5048) ; la formation professionnelle accélérée (p. 5048, 5050, 5059, 5061) ; le développement de l'industrie touristique (p. 5049, 5052, 5059, 5062, 5063, 5066) ; les récents décrets donnant la possibilité aux D.O.M. de se grouper en circonscriptions d'action régionale (p. 5049, 5060) ; les décrets d'application de la loi relative à la régulation des naissances (p. 5049, 5051) ; l'enseignement agricole à La Martinique (p. 5050) ; l'effort à accomplir dans le domaine social (p. 5050, 5067) ; l'aide à l'exportation (p. 5050) ; l'état de stagnation économique de la Guyane (p. 5051) ; le problème de l'emploi (p. 5051, 5062) ; le remboursement des prêts du F.D.E.S. grâce aux crédits du F.I.D.O.M. (p. 5051) ; l'insuffisance de la dotation du F.I.D.O.M. (p. 5058, 5061) ; les retards pris sur les prévisions du Plan (p. 5058, 5067) ; la création d'un centre d'enseignement supérieur à La Guyane (p. 5058) ; l'exécution de la levée aéromagnétique de La Guyane prévue dans le VIe Plan ; la situation difficile des D.O.M. (p. 5059) le chômage ; la baisse des tarifs aériens (p. 5059, 5063, 5066) ; la société Validair (p. 5059) ; la situation de la pêche aux Antilles (p. 5060) ; le droit à l'autodétermination (p. 5060) ; l'application de l'I.V.D. aux D.O.M. (p. 5061) ; le rôle de La Réunion dans le développement et le rayonnement de la culture française dans l'océan Indien (p. 5061, 5068) ; l'enquête statistique sur l'artisanat (p. 5061) ; la faiblesse et la fragilité de la culture des Antilles (p. 5062) ; l'intervention du Fonds social européen ; la mission de l'O.R.T.F. dans les Caraïbes ; les difficultés posées par les congés des magistrats et des enseignants (p. 5062) ; le problème des biens vacants à Saint-Pierre depuis la catastrophe du Mont Pelé (p. 5062, 5069) ; la nationalisation de l'industrie sucrière de la Martinique (p. 5063, 5066) ; le développement de la pêche à La Réunion (p. 5063) ; la diminution du niveau de vie à la Guadeloupe ; la nécessité de juguler la hausse des prix ; le développement de l'industrialisation aux Antilles (p. 5066) ; l'Université des Antilles (Centre de recherches sur les problèmes tropicaux) ; (p. 5069).

Interventions de M. Xavier Deniau, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Départements et Territoires d'outre-mer : le rôle du secrétariat d'Etat : administrer et coordonner ; faire prendre en considération les problèmes des D.O.M. (p. 5052) ; les conditions d'intervention du F.I.D.O.M. (p. 5052, 5055) ; les crédits concernant l'amélioration de l'administration et le renforcement de la sécurité des personnes et des biens (p. 5053) ; le développement du service militaire adapté ; la politique d'éducation et d'information (p. 5054) ; l'Université des Antilles-Guyane (p. 5054, 5069, 5070) ; les voyages de jeunes dans la métropole (p. 5054) ; la baisse des tarifs aériens (p. 5055, 5070) ; l'augmentation de la population des D.O.M. (p. 5056) ; les problèmes posés par la contraception dans les D.O.M. (p. 5056) ; la situation de l'emploi (p. 5056, 5068, 5069) ; l'importance de la formation

Budget 1973

technique des jeunes (p. 5056) ; la balance commerciale des D.O.M. (tête de pont de la Communauté européenne vers le continent américain) (p. 5056) ; la situation de la production et du marché des principaux produits des D.O.M. (bananes, ananas et rhum) (p. 5057) ; le problème des structures agricoles ; le tourisme ; l'industrialisation ; le développement des infrastructures ; l'équipement hospitalier (p. 5057) ; le problème de la régionalisation dans les D.O.M. (p. 5058) ; l'organisation du marché du sucre par les organismes communautaires européens (p. 5068) ; la dénonciation du Sugar Act par les Etats-Unis (p. 5068); l'insuffisance des succursales de l'Agence nationale de l'emploi dans les D.O.M. (p. 5069) ; le rôle du comité de coordination des investissements ; les textes d'application concernant l'indemnité viagère et l'élevage en région de montagne ; la mission nationale de La Réunion dans l'océan Indien ; le problème des biens vacants de Saint-Pierre ; la règle des 50 pas géométriques (p. 5070) ; l'aide à la forêt ; l'attachement de la population des D.O.M. à la France (p. 5070).

Etat B : TITRES III et IV : adoption (p. 5070).

Etat C : TITRE V : adoption (p. 5070).

TITRE VI : amendement de la commission de la production tendant à mettre fin au paiement du déficit des sucreries de la Martinique par les crédits du F.I.D.O.M. ; retrait de l'amendement (p. 5071) ; adoption du titre VI.

Après l'Art. 57 : amendement de M. de Rocca Serra (date de parution et contenu des documents récapitulatifs concernant les D.O.M. et T.O.M. (p. 5071) ; retrait de l'amendement (p. 5072).

Section VII. — *Territoires d'outre-mer.*

DISCUSSION [18 novembre 1972] (p. 5448).

Le développement de la Polynésie et de la Nouvelle-Calédonie (p. 5448) ; la dégradation des productions agricoles des T.O.M. ; les possibilités de développement de la pêche ; le développement des capacités de production de la Société Le Nickel (p. 5448) ; le tourisme ; le développement des deux ports de Saint-Pierre et Miquelon et de Djibouti ; l'amélioration de la desserte aérienne, du logement et de l'équipement hospitalier (p. 5449) ; le renforcement des effectifs de l'administration et de la police en Nouvelle-Calédonie (p. 5449, 5450) ; le recensement de la population des territoires des Afars et des Issas (p. 5449) ; la réduction à deux ans du temps de séjour des fonctionnaires en service à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Wallis et Futuna (p. 5449) ; les mesures prises pour remédier à la sous-administration des territoires d'outre-mer (p. 5450) ; la mise en place de 44 communes nouvelles en Polynésie ; la reconstruction du tribunal de Papeete ; la prise en charge par l'Etat de l'enseignement primaire à Wallis et Futuna et à Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 5451, 5452) ; l'ouverture d'un centre culturel à Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 5451, 5452) ; le problème des liaisons aériennes (travaux de l'aérodrome de Moroni-Hahaye aux Comores) ; la création d'une liaison aérienne régulière entre l'île Wallis et celle de Futuna (p. 5451, 5454) ; la nécessité d'un effort important en 1974-1975 pour la réalisation des objectifs du VIe Plan ; l'extension démographique en Polynésie (p. 5451) ; les problèmes de Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 5452) ; le projet « Interpêche » (p. 5452, 5453) ; l'augmentation des dotations du F.I.D.E.S. à Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 5452) ; la prise en charge par l'Etat des fonctionnaires de Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 5452) ; la construction de la digue-abri de Miquelon ; le chalutier « Croix de Lorraine » (p. 5453) ; le refus de communiquer à la Commission de la production et des échanges les derniers rapports de l'inspection du travail en Nouvelle-Calédonie et un rapport de l'inspecteur général de l'agriculture relatif aux Comores (p. 5452) ; la mauvaise situation économique des Comores (p. 5453) ; son sous-équipement (p. 5453, 5454) ; la volonté des populations des territoires d'outre-mer de gérer elles-mêmes leurs affaires ainsi que le recommande le programme de la gauche (p. 5454) (dissolution de la Chambre des Députés des Comores) (p. 5454) ; la crise économique affectant la Nouvelle-Calédonie ; l'attitude de la Société Le Nickel ; la perte de la clientèle japonaise (p. 5455, 5460) ; le vœu de l'assemblée territoriale demandant l'abrogation des deux lois minière et fiscale du 3 janvier 1969 ; l'enseignement des langues mélanésiennes ; le désir de la Nouvelle-Calédonie de disposer d'un médiateur élu au suffrage universel (p. 5455).

Intervention de M. Xavier Deniau, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Départements et Territoires d'outre-mer : la grande diversité dans la situation des territoires (p. 5455) ; la durée des séjours du personnel d'autorité dans les T.O.M. (p. 5456) ; la création de nouvelles communes en Polynésie ; la mise en place d'un service de l'état-civil et de la population dans le territoire français des Afars et des Issas (p. 5456). Le développement économique en Nouvelle-Calédonie (p. 5456, 5458) ; la société Le Nickel (p. 5456, 5459, 5460) ; la création d'un bureau des relations et des échanges culturels aux Comores (p. 5456) ; la réorganisation et le renforcement des services de police en Polynésie française ; la création d'un centre sportif et culturel à Saint-Pierre-et-Miquelon ; l'ouverture du nouvel hôpital à Port-Vila aux Nouvelles-Hébrides (p. 5457, 5458) ; la nécessité d'établir une liaison aérienne entre Wallis et Futuna ; la mise en service dans les terres australes et antarctiques françaises du « Marion Dufresnes » ; l'intégration des fonctionnaires territoriaux des îles Saint-Pierre-et-Miquelon dans la fonction publique métropolitaine ; l'action sociale et culturelle de la France (p. 5458) ; l'accroissement des dotations du F.I.D.E.S. ; la réfection du réseau de distribution d'électricité de Saint-Pierre (p. 5458) ; les opérations financées par le Fonds européen de développement (p. 5459) ; le développement du tourisme ; le coût et l'organisation des transports aériens ; la dissolution de la Chambre des Députés des Comores.

Etat B. — TITRES III et IV : adoption (p. 5460).

Etat C. — TITRE VI : adoption (p. 5460).

OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE

DISCUSSION [13 novembre 1972] (p. 5101).

La croissance des effectifs de l'Office (p. 5101) ; la délégation parlementaire consultative chargée de contrôler l'O.R.T.F. ; la redevance radio ; le développement nécessaire des ventes d'émissions à l'étranger : le malaise de la production télévisée (p. 5102) ; la déconcentration souhaitable des activités de la radiodiffusion ; la situation de France-Culture ; les zones d'ombre dans la réception des émissions télévisées (p. 5102, 5104) ; la mise en place de retransmetteurs dans les régions rurales ; la télédistribution (p. 5103) ; les vidéocassettes ; les participations de la presse ; les nombreuses transformations de l'Office ; la vocation régionale de la troisième chaîne ; les mouvements de grève (p. 5106) ; la vente à l'Italie du procédé SECAM ; la S.O.F.I.R.A.D. ; la crise de l'O.R.T.F. (p. 5107) ; l'autorité renforcée du pouvoir sur l'Office ; le caractère partisan des émissions d'information ; le silence fait sur le programme commun de la gauche (p. 5107) ; le conflit entre le personnel et la direction (compartimentage) (p. 5108, 5109) ; le gaspillage (p. 5108) ; la démocratisation souhaitable de l'Office ; le respect de la liberté de parole ; l'égalité entre les partis pendant les périodes préélectorales et électorales ; la composition de la délégation de l'Assemblée Nationale au Conseil d'administration de l'Office ; l'absence de représentants de l'opposition ; la nomination de M. Arthur Conte à la tête de l'Office (p. 5108) ; l'absence d'un représentant des journalistes de l'O.R.T.F. au Conseil d'administration (p. 5108) ; l'absence du Comité de l'information (p. 5109) ; les négociations avec les organisations syndicales ; le projet de construction de la Tour de l'O.R.T.F. ; l'assujettissement de la redevance à la T.V.A. ; la taxe spéciale pour la télévision dans les Alpes de Haute-Provence ; la participation de l'éducation nationale à la société des vidéocassettes ; l'exemple de la B.B.C. (p. 5109) ; la réalisation d'émissions destinées aux agriculteurs, aux problèmes techniques locaux, aux personnes du troisième et du quatrième âges et d'émissions civiques.

Intervention de M. Philippe Malaud, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la Fonction publique et des services de l'information ; l'application de la loi du 3 juillet 1972 (p. 5104) ; la croissance de l'Office ; la mise en pratique du principe de responsabilité ; la nomination d'un président-directeur général assisté d'un conseil d'administration restreint ; la décentralisation et la délégation des responsabilités à l'intérieur de l'Office (p. 5104) ; les difficultés relatives à la réorganisation de la production (p. 5105) ; le respect des prévisions du contrat de programme ; le budget de 1973 : budget de la troisième chaîne et des régions ; la réalisation en province d'une part importante de la production (p. 5105) ; la redevance radio (p. 5106) ; les ressources de la publicité (p. 5106) ; les nouveaux développements des techniques audiovisuelles (cassettes, télédistribution, satellites) (p. 5106) ; l'aug-

mentation des effectifs de l'Office due aux besoins de la troisième chaîne (p. 5110) ; le procédé SECAM ; l'amélioration des moyens techniques de la chaîne France-Culture (p. 5110) ; la redevance couleur (p. 5111) ; le temps de parole accordé aux différents partis ; l'accès de l'antenne aux représentants des organisations syndicales (p. 5111) ; la construction de la Tour de l'O.R.T.F. du XVe arrondissement ; la B.B.C. ; les conditions de la campagne à l'O.R.T.F. fixées par la loi électorale (p. 5111).

Etat E. — Ligne 101 relative à la redevance de radiodiffusion et télévision ; adoption (p. 5112).

Réserve de l'état E annexé à l'article 39 jusqu'au vote sur l'ensemble de l'état E relatif aux taxes parafiscales (p. 5112).

Adoption de l'article 39 et de l'état E [18 novembre 1972] (p. 5480).

TAXES PARAFISCALES

DISCUSSION [18 novembre 1972] (p. 5460).

Les trois nouvelles taxes : la taxe destinée à la formation des collaborateurs d'architectes, la taxe destinée à financer la réforme des professions judiciaires, la taxe destinée au plan de financement d'adaptation économique et sociale de la batellerie (p. 5461) ; le réexamen des taxes plus anciennes par la Cour des comptes : taxes destinées aux organismes sociaux tels que l'U.N.A.F. (office national d'immigration, taxes destinées au développement agricole, taxes sur les vins et eaux de vie, taxe perçue au profit des centres techniques agricoles) (p. 5461) ; la taxe perçue par le centre technique de la salaison (p. 5461) ; les taxes destinées aux centres techniques industriels ; la création d'une taxe sur la parfumerie et les cosmétiques permettant de financer le contrôle et la composition des produits (p. 5461) ; le financement du futur office de la viande (p. 5462); le fonctionnement du Comité national interprofessionnel de l'horticulture (C.N.I.H.).

Intervention de M. Jean Taittinger, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget : les trois nouvelles taxes (p. 5462) ; l'enquête menée par la Cour des comptes sur les taxes parafiscales ; le dépôt d'un projet de loi destiné à protéger les consommateurs de parfumerie et cosmétiques ; l'Office de la viande ; le comité interprofessionnel de l'horticulture (p. 5462).

Réserve de l'article 39 jusqu'au vote de l'état E (p. 5479).

Etat E. — Lignes 1 à 52 : adoption (p. 5479).

Ligne 53 : amendement de M. Collette (suppression de la taxe sur la chicorée à café, situation des planteurs et des sécheurs) ; retrait de l'amendement (p. 5479) ; adoption de la ligne 53 (p. 5480).

Ligne 54 : amendement de suppression de M. Collette ; retrait de l'amendement ; adoption de la ligne 54 (p. 5480).

Lignes 54 à 57 : adoption (p. 5480).

Ligne 58 : amendement de M. Lamps (suppression de la taxe de solidarité sur les oléagineux) ; rejet de l'amendement ; adoption de la ligne 58 (p. 5480).

Ligne 59 : amendement de M. Lamps (suppression de la taxe de solidarité sur les céréales) ; rejet au scrutin de l'amendement (p. 5480) ; liste des votants (p. 5483, 5484) ; adoption de la ligne 59 (p. 5480).

Lignes 60 à 112 : adoption (p. 5480).

Adoption de l'ensemble de l'article 39 et de l'état E (p. 5480).

TRANSPORTS

I. — *Section commune.*

II. — *Transports terrestres.*

DISCUSSION [3 novembre 1972] (p. 4655, 4659).

La S.N.C.F. (p. 4655, 4657) ; la R.A.T.P. (p. 4655, 4656, 4658) ; les transports routiers (p. 4657) ; la batellerie (p. 4657) ; le problème des transports des grandes agglomérations ; l'augmentation des voyageurs de banlieue ; la diminution du trafic de marchandises ; la modernisation de nos moyens de transport (p. 4658) ; les études sur l'aérotrain ; la construction d'un métro à Marseille (p. 4663) ; le doublement de l'autoroute Marseille-Fos (p. 4664, 4668) ; la construction d'une ligne d'aérotrain entre Marseille et Marignane (p. 4664) ; l'aggravation des conditions de circulation et de stationnement dans la région parisienne (p. 4664) ; la priorité à accorder aux transports en commun (p. 4664, 4665, 4667) ; la création d'un office régional des transports et de la circulation (p. 4665) ;

le paiement de la carte de transport par les employeurs (p. 4665) ; la réalisation de la branche de la vallée de la Marne du R.E.R. (p. 4666) ; le nouveau cahier des charges de la S.N.C.F. (p. 4666) ; les revendications légitimes des cheminots (p. 4666, 4667) ; la fermeture des lignes dites déficitaires (p. 4666, 4667) ; la nécessité d'améliorer la sécurité des transports routiers (p. 4667) ; la liaison fluviale mer du Nord-Méditerranée (p. 4668) ; l'indemnisation des victimes de la catastrophe de Vierzy ; la modernisation de la ligne Paris-Hirson (p. 4668).

Interventions de M. Galley, Ministre des Transports : la situation de la S.N.C.F. (p. 4659) ; la compensation des obligations de service public imposées à la S.N.C.F. (p. 4669) ; la baisse du trafic marchandises ; la concurrence entre le rail et la route ; les principes de la politique des transports (libéralisation, allégement de la tutelle administrative) (p. 4661) ; l'évolution future des transports routiers, ferroviaires et fluviaux ; les transports urbains (p. 4662) ; les réseaux d'autobus ; la multiplication des voies réservées ; la généralisation du versement de transport imposé aux employeurs de la région parisienne ; les dépenses d'investissement de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. dans la région parisienne ; la priorité donnée à la section Auber-Nation du R.E.R. et à la jonction des lignes de métro 13 et 14 ; la construction de métros à Lyon, Marseille et Lille ; la situation des cheminots, anciens déportés et des veuves de cheminots morts pour la France (p. 4663) ; la construction de l'aérotrain Cergy-La Défense (p. 4663) ; la priorité à donner aux transports en commun ; les transports urbains à Marseille (p. 4668) ; l'étude d'une liaison Marseille-Marignane-Fos par aérotrain (p. 4668) ; les crédits affectés aux transports dans la région parisienne (p. 4669) ; le R.E.R. - Vallée de la Marne ; les études en cours sur les lignes Noisy-le-Roi - Versailles et Sceaux - Orly (p. 4669) ; la réalisation du tronçon central du R.E.R. (p. 4670) ; la sécurité des transports routiers ; la fermeture de certaines lignes à la S.N.C.F. ; la catastrophe de Vierzy (p. 4670).

I. — *Section commune.* — Etat B : TITRE III : adoption (p. 4671).

Etat C. — TITRES V et VI : adoption (p. 4671).

II. — *Transports terrestres.* — Etat B. — TITRE III : adoption (p. 4671).

TITRE IV : affectation de l'excédent de la taxe de transport payée par les entreprises de la région parisienne ; adoption (p. 4672).

Etat C. — TITRES V et VI : adoption (p. 4672).

III. — *Aviation civile.*

DISCUSSION [8 novembre 1972] (p. 4877).

L'augmentation des redevances réclamées à l'aviation légère (p. 4877) ; l'expansion du trafic aérien mondial ; la lutte entre les charters et les compagnies ; la situation financière des compagnies ; l'augmentation de l'activité des aéroports ; la difficulté de trouver des terrains où construire des aérodromes ; les indemnités de nuisance ; la réduction des nuisances grâce aux progrès techniques ; les problèmes de l'aéroport de Paris (p. 4877) ; la liaison Orly, Roissy, Paris et son financement (p. 4877, 4883) ; les constructions aéronautiques (p. 4877, 4885, 4886) ; les difficultés techniques des constructeurs du moteur de dix tonnes (p. 4877, 4883, 4885) ; les trois programmes : *Concorde, Airbus, Mercure* (p. 4878, 4883, 4885) ; leurs perspectives commerciales (p. 4878) ; l'amélioration de la desserte aérienne du territoire (p. 4878, 4886) ; la coordination nécessaire entre les compagnies (p. 4878) ; le trafic maintenu par les compagnies françaises Air France, U.T.A., Air Inter face à la concurrence (p. 4878) ; l'insuffisance des crédits pour l'infrastructure (p. 4878) ; la situation des ingénieurs et techniciens sous contrat de la navigation aérienne (p. 4883) ; les revendications des agents d'entretien des bases aériennes et du personnel météorologique (p. 4883) ; la création d'une société européenne aérospatiale capable de construire des moteurs européens ; la part faite aux transports privés dans le trafic intérieur ; le renforcement de la sécurité des transports aériens ; la constitution d'une industrie aéronautique puissante (p. 4883, 4884) ; l'importance sociale et économique de l'industrie aéronautique (p. 4883) ; l'hégémonie américaine sur le marché mondial de l'aéronautique (p. 4883) ; l'adaptation nécessaire des équipements de la navigation aérienne et de la météorologie des aéroports (p. 4885) ; l'insuffisance de la couverture du territoire par radar ; l'accident du Viscount d'Air Inter (p. 4885) ; le développement nécessaire des infrastructures (exemple de la région Mont-de-Marsan,

Budget 1973

Saint-Sever) (p. 4886) ; la lutte contre la piraterie aérienne ; l'aérodrome de Toussus-le-Noble (p. 4886, 4887) ; la desserte aérienne de la Corse (p. 4887) ; l'aéroport d'Ajaccio ; la publication du rapport sur l'accident de la Caravelle Nice-Ajaccio (p. 4888) ; le problème de Roissy (p. 4888).

Intervention de M. Galley, Ministre des Transports : l'effort accompli par l'aviation en 1973 (budget d'investissement de l'aéroport de Paris et d'Air France, subvention versée par la D.A.T.A.R.) ; le soutien de l'aéronautique française (p. 4879, 4888) ; la progression des transports aériens (p. 4879) ; la limitation par Air France de sa capacité sur les lignes de l'Atlantique Nord (p. 4869) ; l'accord d'Ottawa (développement du trafic à bas prix sur l'Atlantique Nord (p. 4880) ; la construction aéronautique (p. 4880, 4888) ; les trois programmes : *Concorde 02* (négociations commerciales engagées avec la PANAM et les Japan Airlines), *Airbus* (exemple de l'excellence de la coopération européenne), *Mercure* (p. 4880) ; les conditions de construction du moteur de 10 tonnes (p. 4880, 4881, 4888) ; l'augmentation des redevances demandées à l'aviation légère (p. 4881) ; la réduction des nuisances des transports aériens (p. 4881) ; la desserte aérienne du territoire (p. 4882) ; la situation du personnel contractuel et des agents de la météorologie (p. 4888) ; Air Inter (p. 4889) ; la disparité des droits de douane entre les Etats-Unis et la France ; l'accident de Clermont-Ferrand ; l'implantation de services de météorologie à Toulouse ; la suprématie de l'industrie américaine (p. 4889) ; la lutte contre la piraterie aérienne (p. 4990) ; les aérodromes des Landes ; l'aérodrome de Toussus-le-Noble ; les liaisons aériennes avec la Corse ; la publication du rapport sur l'accident de la Caravelle Ajaccio-Nice ; la protection des riverains de Roissy (p. 4890, 4891).

Etat B. — TITRE III : adoption (p. 4891).

TITRE IV : les difficultés de la Société Rousseau-Aviation (« défricheur » en Bretagne) ; adoption du titre IV (p. 4891).

Etat C. — TITRE V : amendement de M. Servan-Schreiber (le marché de *Concorde* et de l'*Airbus*, le *super-Concorde*) (p. 4891, 4892) ; les commandes passées avec la Chine et l'Iran Air (p. 4893) ; l'achat du *Tristar* par la B.E.A. (p. 4894) ; retrait de l'amendement (p. 4895) ; adoption du titre V (p. 4895).

TITRE VI : adoption (p. 4895).

IV. — *Marine marchande.*

DISCUSSION [3 novembre 1972] (p. 4672).

L'établissement national des invalides de la marine (p. 4672) ; l'insuffisance des crédits pour l'enseignement et l'apprentissage maritime ; l'amélioration de la situation financière du régime social des marins (p. 4672) ; la construction navale (p. 4673, 4682) ; la concurrence internationale (Japon, Etats-Unis, Pologne) ; la situation préoccupante des petits chantiers (p. 4673, 4674) ; les pêches maritimes (p. 4673, 4675, 4679) ; l'exploitation rationnelle des fonds marins (p. 4673) ; la baisse sensible des prix de frets (p. 4674) ; le problème des transports maritimes avec la Corse (p. 4674, 4681) ; l'accroissement du déficit du commerce extérieur des produits de la mer (p. 4675) ; l'aide du F.E.O.G.A. pour la transformation des navires saleurs en navires congélateurs (p. 4678) ; l'établissement d'un plan pluriannuel pour le financement et le renouvellement de la flotte de pêche industrielle (p. 4678, 4681, 4683) ; le droit de la mer (p. 4678) ; la revalorisation des pensions (p. 4678, 4679, 4680, 4682, 4684) ; la création d'un grand ministère de la mer et des affaires maritimes (p. 4678, 4679) ; l'école de Paimpol (p. 4678) ; le maintien de l'école d'apprentissage maritime du Trieux ; la continuation du plan de relance de l'ostréiculture en 1973 (p. 4679, 4681) ; le problème de Concarneau (port européen de pêche pour l'Atlantique) ; (p. 4679) l'aide à la pêche artisanale (p. 4679, 4682) ; les subventions accordées pour la construction de navires en bois (p. 4680) ; la situation des pêcheurs sardiniers (p. 4680. 4683) ; la société nationale de sauvetage (p. 4680) ; la mise à jour du décret du 7 mai 1952 relatif au calcul des cotisations pour les caisses de l'établissement national des invalides de la marine (p. 4680) ; la lutte contre les pavillons de complaisance ; la situation des Messageries maritimes (p. 4681) ; le déficit de la balance des pêches (p. 4683) ; la situation des syndics des gens de mer ; l'effectif des médecins des gens de mer (p. 4683) ; le maintien de l'école d'apprentissage maritime de Saint-Malo (p. 4684).

Intervention de M. Galley, Ministre des Transports : la politique du Gouvernement en ce qui concerne la flotte de commerce (p. 4675) ; le soutien accordé à l'armement ; la mise en service de navires modernes ; l'éventuel rapprochement entre les deux

compagnies d'économie mixte ; la place croissante accordée aux problèmes maritimes dans les débats du Marché commun (p. 4676) ; la situation des chantiers navals français ; le risque de surcapacité au niveau mondial ; l'aide de l'Etat à la modernisation de la flotte de pêche ; les interventions de l'I.S.T.P.M. (p. 4676, 4677) ; la protection des fonds de pêche (p. 4677) ; les discussions internationales sur le droit de la mer (p. 4677, 4684) ; la société de sauvetage des gens de mer (p. 4677) ; le problème des retraites et des pensions (p. 4677) ; la conchyliculture (p. 4677) ; l'amélioration de la desserte de la Corse (p. 4684) ; les questions posées par le F.E.O.G.A. ; les dangers présentés pour l'avenir de la pêche par l'élargissement des limites des eaux territoriales (p. 4684) ; le rôle du secrétariat général de la marine marchande (p. 4685) ; les écoles d'apprentissage de Saint-Malo et du Trieux ; le rattrapage des pensions ; l'aide accordée aux ostréiculteurs sinistrés ; les subventions destinées à aider la construction navale (p. 4685) ; les effectifs des médecins des gens de mer (p. 4686) ; le problème des pêcheurs sardiniers ; la disparition de l'aide à la construction de navires en bois, interdite par les règlements européens ; l'amélioration du classement catégoriel des marins pêcheurs (p. 4686).

Etat B. — TITRES III et IV : adoption (p. 4686, 4687).

Etat C. — TITRE V : adoption (p. 4687).

TITRE VI : amendement de la Commission de la production tendant à inviter le Gouvernement à présenter un plan pluriannuel de relance de la pêche ; l'amendement est retiré et repris par M. Cermolacce ; rejet (p. 4687) ; adoption du titre VI.

Budgets annexes.

IMPRIMERIE NATIONALE

DISCUSSION [2 novembre 1972] (p. 4541).

La croissance du chiffre d'affaires de l'Imprimerie nationale (p. 4541) ; l'excédent de la section « exploitation » ; le nouvel établissement de Douai (p. 4541) ; les revendications du personnel (p. 4542) ; l'âge de la retraite pour les ouvrières ; le relèvement de l'allocation servie pendant les congés de maladie ; la validation des services temporaires effectués dans un emploi insalubre ; le nombre d'emplois créés à Douai (p. 4542, 4543).

Intervention de M. J. Taittinger, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget (p. 4542) : la réorganisation de l'établissement parisien et l'aménagement des installations de Douai.

Art. 28 : adoption.

Art. 29 : paragraphe I ; adoption ; paragraphe II, opposition du groupe communiste (p. 4543).

LÉGION D'HONNEUR ET ORDRE DE LA LIBÉRATION

DISCUSSION [8 novembre 1972] (p. 4835).

Le traitement des légionnaires, des membres de l'Ordre du Mérite et des Médaillés militaires (p. 4835) ; la revalorisation des rémunérations des fonctionnaires des services de la grande Chancellerie (p. 4836) ; les résultats obtenus par les élèves des maisons d'éducation.

Intervention de M. René Pleven, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice : la valeur symbolique du traitement des légionnaires (p. 4836) ; le problème des anciens combattants de 1914-1918 ; la diminution du nombre des titulaires de l'Ordre de la Libération ; le décès d'Yvon Morandat (p. 4836).

Légion d'honneur : crédits ouverts aux articles 28 et 29 : adoption (p. 4837).

Ordre de la Libération : crédits ouverts aux articles 28 et 29 (p. 4837).

MONNAIES ET MÉDAILLES

DISCUSSION [2 novembre 1972] (p. 4538).

La stabilité du programme de frappe des monnaies ; le programme de frappe pour 1973 ; la suppression en 1973 de la pièce de 10 F en argent et son remplacement par une coupure métallique de même valeur (p. 4538, 4539) ; l'utilisation dans les appareils automatiques de la pièce de cinq francs en cupro-nickel (p. 4538) ; la fourniture de pièces à des pays étrangers ; les expositions de médailles ; la mise en place de l'usine de Pessac (p. 4538, 4539, 4540) ; l'indemnité de mutation prévue pour les agents mutés à Pessac (p. 4539, 4540) ; la suppression le 7 avril 1972 de la commission de contrôle de la circulation monétaire (p. 4550, 4551).

Budget 1973

Interventions de M. J. Taittinger, Secrétaire d'Etat (p. 4539, 4540, 4551) : la pièce de 10 F en métal argenté ; l'usine de Pessac.

Art. 28 : adoption.

Art. 29, paragraphe I ; adoption ; paragraphe II ; opposition du groupe communiste ; adoption (p. 4541).

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

DISCUSSION [7 novembre 1972] (p. 4759).

Le projet de budget, assez satisfaisant pour les dépenses, moins satisfaisant pour les recettes (p. 4760) ; la dotation provisionnelle pour majoration des rémunérations ; le rajustement substantiel des indemnités et primes diverses intéressant les catégories du bas de l'échelle indiciaire ; le financement de l'application de la réforme du cadre B (p. 4760) ; les indemnités pour sujétions spéciales pour travaux supplémentaires ou dépendant de la productivité ; la création de 3.607 emplois nouveaux ; le développement des investissements ; les charges du parc informatique ; le lancement d'opérations immobilières ; l'équipement du centre de tri automatique d'Orléans ; la modernisation du matériel de transport ; la demande d'une augmentation des autorisations de programme ; l'accroissement du nombre des centres de chèques postaux automatisés et du nombre de comptes gérés sur ordinateurs ; l'automatisation des centres de Clermont-Ferrand, La Source, Orléans, Rennes et Grenoble ; l'automatisation en 1973 des centres de Marseille et de Lille ; l'automatisation de la quasi-totalité des centres de chèques postaux avant la fin du VIe Plan (p. 4760) ; l'augmentation des autorisations de programme en matière de télécommunications ; les engagements de commandes répartis entre les sociétés Finextel, Codetel et Agritel ; la création de Créditel ; la crise du téléphone ; le problème de la rémunération par le Trésor des avoirs aux chèques postaux (p. 4760 et suivantes) ; l'engagement solennel pris par le Gouvernement de résorber au 1er janvier 1974 le déficit des chèques postaux (p. 4761) ; l'amendement proposé par la Commission des finances, adopté en séance publique au cours de la discussion sur les grandes options du VIe Plan concernant l'équilibre des chèques postaux par une augmentation du rendement des fonds en dépôt (p. 4761) ; l'élévation du taux de l'intérêt versé par le Trésor ; l'accord intervenu entre le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre des P.T.T. ; l'élévation du taux moyen des rémunérations de l'ensemble des fonds porté par effet cumulatif à 3 % environ en 1976 seulement, le taux d'équilibre étant à 4,5 % ; l'accroissement prévisible du déficit ; la taxation des virements postaux ; la recette prévue dans le budget de 1972 ; l'absence de mesures prévues ; l'impossibilité de faire subir une telle mesure aux seuls chèques postaux ; le réseau bancaire constitué par l'administration des P.T.T. (p. 4761) ; l'acheminement et la distribution de la presse (p. 4761, 4762, 4763) ; l'accroissement des aides de l'Etat à la presse écrite ; le transfert souhaité de ce fardeau au budget des charges communes ; la situation critique de la région parisienne en matière de télécommunications (p. 4761) ; l'emprunt (p. 4762) ; le mécontentement suscité par le téléphone (p. 4763) ; l'importance de la construction des centres de transit.

Intervention de M. Hubert Germain, Ministre des Postes et Télécommunications : la volonté gouvernementale de développement, de progrès et de modernisation qui caractérise le projet de budget ; l'augmentation de 1972 à 1973 des autorisations de programme qui est de plus de 19,5 % contre moins de 18 % pour l'ensemble de la loi de finances ; l'augmentation de 27 % des autorisations d'engagement des seules télécommunications (p. 4763) ; le plan de mécanisation du tri (p. 4763) ; la normalisation du courrier et le lancement du code postal ; l'automatisation de 57 centres ; l'équipement des centres de Paris-Montparnasse, Rennes et Nantes ; l'aéropostale (p. 4763) ; le remplacement des six D.C. 4 trop anciens par quatre avions Transall (p. 4763) ; les services financiers ; les 19 centres de chèques ; l'automatisation des centres de Paris, Lyon, Marseille et Lille ; la réduction des effectifs des services financiers et le transfert d'un peu plus de 500 emplois vers les autres activités de la poste ; l'augmentation des crédits budgétaires consacrés aux télécommunications (p. 4764) ; les sociétés de financement qui mettent des équipements à la disposition de l'administration sous forme de crédit-bail ; la naissance, en 1972, d'Agritel et Créditel ; l'accroissement en 1973 des commandes à passer pour les équipements de transmission, pour les câbles coaxiaux

et pour les faisceaux hertziens ; la création d'un service de l'exploitation technique et du trafic chargé de définir la politique et l'organisation des télécommunications (p. 4764) ; le téléphone ; l'amélioration des conditions d'écoulement du trafic ; la modernisation du réseau et le renouvellement des installations vétustes ; le passage à l'automatique des réseaux encore desservis en manuel (p. 4764) ; le remplacement des équipements anciens (p. 4765) ; l'automatisation de la région parisienne en 1974 ; les 750.000 demandes en instance (p. 4765) ; la poste ; la multiplication des guichets ; la modernisation des bureaux ; l'utilisation de l'automobile pour la distribution du courrier en zone rurale ; la modernisation des services financiers (p. 4765) ; l'utilisation d'un « titre universel de paiement » ; la mise en service par les chèques postaux de distributeurs automatiques de billets de banque ; le personnel des P. et T. (p. 4765) ; la politique de l'emploi ; l'offre de 16.000 postes aux jeunes à la recherche d'un premier emploi ; la formation professionnelle ; la politique des rémunérations ; la revalorisation de la prime de résultat d'exploitation (p. 4765) ; les conditions de travail (p. 4766) ; la diminution des coûts de gestion des chèques postaux ; les augmentations de recettes ; les majorations du tarif des taxes des opérations payantes n'ayant pas d'équivalent dans le système bancaire (p. 4766) ; la taxation des virements ; la révision des usages du système bancaire préconisée par le VIe Plan ; l'augmentation du taux de rendement des fonds en dépôt mis à la disposition du Trésor ; le problème de l'équilibre des chèques postaux à l'étude entre les départements ministériels intéressés ; le taux d'autofinancement ; le recours à l'emprunt ; le déficit dû à l'acheminement et à la distribution de la presse (p. 4766) ; l'effort de redressement des P. et T. depuis plusieurs années (p. 4767).

Reprise de la discussion : la minoration de la prévision des besoins ; le déficit des chèques postaux (p. 4767) ; l'inscription au budget des P.T.T. du tarif presse ; le déficit de la poste ; la « privatisation » de l'administration des P. et T. ; la modernisation du tri ; la desserte postale des quartiers nouvellement construits (p. 4467, 4768) ; l'action menée par le Centre national d'études des télécommunications ; les orientations de programmes de recherche et de développement ; le département du Val-de-Marne (p. 4768) ; l'approbation de ce budget par le groupe U.D.R. ; les bénéfices des sociétés de financement (p. 4768) ; les difficultés accrues pour le personnel des P. et T. et la qualité médiocre du service ; le contrôle superficiel des prix des matériels fournis par les trusts de la télécommunication ; le bilan des industries téléphoniques et télégraphiques qui ont quadruplé leur chiffre d'affaires de 1963 à 1971 ; la remise au secteur privé de travaux rentables et onéreux ; le financement privé du téléphone ; les P.T.T., premier acheteur public en France ; les avantages fiscaux consentis aux sociétés privées de financement du téléphone ; les loyers de matériel versés à Finextel et Codetel ; la T.V.A. versée au lieu et place des sociétés de financement ; les 30 milliards de marchés d'études attribués aux sociétés privées du téléphone (p. 4768, 4769) ; la majoration des taux d'intérêt pour Finextel, Codetel, Agritel et Créditel refusée à l'entreprise publique des comptes de chèques postaux ; les effets de la création de la taxe de cinq francs, puis de l'augmentation du tarif des mandats sur le trafic des chèques postaux ; la disparition de petits bureaux en zone rurale et l'ouverture de succursales des banques et du Crédit agricole ; les tarifs réduits consentis aux grandes entreprises commerciales ; l'installation d'agences postales à l'intérieur « des grandes surfaces » (p. 4769, 4770) ; le « poster », sorte de recette-distribution mobile ; le « Cidex » entraînant la disparition du facteur (p. 4769, 4770) ; les revendications du personnel (p. 4769) ; la nationalisation des grands trusts ; l'hostilité du groupe communiste au budget ; le personnel : les mutations et les conditions de logement (p. 4769) ; la desserte rurale des télécommunications (p. 4769, 4770) ; les accords passés avec le Crédit agricole (p. 4770) ; le coût des travaux à desserte rurale et leur harmonisation dans le cadre départemental (p. 4770) ; l'approbation par le groupe des républicains indépendants du budget des P. et T. ; l'accroissement de trafic de la poste (p. 4770) ; la mainmise du Ministère des Finances sur les fonds confiés en dépôt aux P. et T. (p. 4771) ; les mesures nouvelles concernant les personnels des P. et T. (p. 4771) ; le relèvement de la prime de résultat d'exploitation ; son insuffisance ; les garanties à apporter aux travailleurs des P. et T. contre les bouleversements que provoque la modernisation des

Budget 1973

services ; les retraités (p. 4771) ; l'intégration des éléments non retenus actuellement dans le calcul de la retraite ; le sous-équipement postal ; le hold-up de la recette principale de Mulhouse et la responsabilité du Ministre des Postes et Télécommunications (p. 4771) ; l'insuffisance notoire des services de police dans les villes de province ; le maintien de l'extension des services postaux en milieu rural ; la situation faite aux agents d'exploitation promus au grade de contrôleur ; les inspecteurs centraux ; le statut des receveurs-distributeurs (p. 4772) ; la suppression de 676 recettes de quatrième classe depuis 1969 ; l'application de la loi du 23 décembre 1970 qui a prévu le reclassement de certains fonctionnaires des P.T.T. dans les autres administrations de l'Etat ; le problème des auxiliaires et de leur reclassement (p. 4772) ; le doublement des droits d'émission des mandats (p. 4773); le déficit des chèques postaux ; l'exemple de l'étranger ; l'autonomie budgétaire des P.T.T. ; les bureaux de poste loués par les communes aux P.T.T. ; l'opposition du groupe socialiste au budget des P.T.T. ; l'avance remboursable réclamée aux nouveaux abonnés ruraux au téléphone (p. 4773).

Intervention de M. Hubert Germain, Ministre ; la maîtrise des techniques des télécommunications et les succès à l'exportation; l'accroissement de la demande (p. 4773); le besoin de techniciens éprouvés (p. 4774) ; la charge que la dette fait peser sur le budget des P.T.T. ; le rôle et l'importance des centres de transit dans le réseau des télécommunications ; les centres de transit régionaux ; la construction de lignes longues en milieu rural et le concours financier du Crédit agricole ; le recours au système bancaire ; la priorité de raccordement aux maires des communes rurales ; la fluidité du trafic téléphonique ; les procédures d'acquisition des terrains nécessaires à l'implantation des équipements ; le taux de croissance annuel des investissements et la réalisation des objectifs prévus par le VIe Plan (p. 4774) ; l'intervention des sociétés de financement (p. 4775) ; la réponse écrite qui sera donnée à la question sur la situation du téléphone dans le Val-de-Marne (p. 4775) ; la construction de bureaux de poste urbains ; la desserte postale des grands ensembles immobiliers ; la politique de recherche et de développement des P.T.T. ; les 2.700 personnes du Centre national d'étude des télécommunications (p. 4775) ; les missions de ce centre ; le rôle du service central du contrôle des prix ; le caractère facultatif des propositions de versement d'avances remboursables à des candidats abonnés (p. 4775) ; les mutations de personnel et les situations familiales (p. 4775) ; le reclassement des opératrices dans d'autres administrations (p. 4776) ; la taxe sur les virements et la nécessité de ne pas appliquer aux chèques postaux des mesures différentes de celles qui s'appliquent à l'ensemble des établissements bancaires ; le problème des chèques postaux porté devant le Gouvernement ; l'aéropostale et l'utilisation des matériels français.

Art. 28 : adoption.

Art. 29, paragraphe I : adoption ; paragraphe II : adoption.

Art. 30 : adoption (p. 4776).

ARTICLES NON RATTACHÉS

Discussion [18 novembre 1972] (p. 5510).

Art. 40 : crédits évaluatifs. — Etat F : adoption (p. 5511).

Art. 41 : crédits provisionnels. — Etat G : adoption (p. 5512).

Art. 42 : reports de crédits. — Etat H : adoption (p. 5514).

Art. 46 : financement de grands travaux intéressant le district de la région parisienne ; adoption (p. 5514).

Art. 47 : création de centres conventionnés de gestion et de comptabilité ; réduction du délai de reprise de l'administration ; amendement de suppression de la Commission des finances ; insuffisance de l'information des commerçants et artisans ; retrait de l'article 47 par le Gouvernement qui fera figurer cet article dans le collectif budgétaire (p. 5515, 5516).

Art. 48 : mesures fiscales en faveur du cinéma ; suppression totale du droit de timbre sur les salles de cinéma (p. 5516) ; adoption.

Art. 49 : production d'un relevé des feuilles de maladie établies par les laboratoires d'analyses médicales ; adoption (p. 5516).

Art. 50 : provisions constituées par les entreprises de presse ; prorogation de un à deux ans de l'application de l'article 39 *bis* du Code général des impôts ; la nécessité d'assimiler les hebdomadaires de province aux quotidiens (p. 5517).

ARTICLES ADDITIONNELS NON RATTACHÉS

DISCUSSION [18 novembre 1972] (p. 5517).

Après l'Art. 50 : amendement de la Commission des finances tendant à instaurer une taxe sur les usagers de l'aéroport de Roissy-en-France pour alimenter un fonds d'indemnisation des riverains ; retrait de l'amendement (p. 5517) ; amendement de M. Rieubon (majoration des patentes pour les grandes surfaces et les « succursalistes ») ; rejet de l'amendement (p. 5517) ; amendement de M. Boulloche tendant à abroger les dispositions de la loi du 24 décembre 1971 assujettissant les coopératives agricoles à la patente (p. 5517, 5518) ; rejet de l'amendement au scrutin (p. 5518) ; liste des votants (p. 5540, 5541) ; amendement du Gouvernement (prorogation du régime actuellement en vigueur du contingentement des rhums) ; adoption (p. 5518) ; amendement du Gouvernement (taxe en faveur des chambres de métiers ; sous-amendement de la Commission des finances ; adoption du sous-amendement ; adoption de l'amendement, ainsi complété (p. 5518) ; amendement du Gouvernement (situation des sociétés immobilières sans but lucratif) ; adoption de l'amendement (p. 5518).

Après l'Art. 52 : amendement de M. Duval (affectation de 0,3 % du versement représentatif de la taxe sur les salaires aux communes minières pour la remise en état des réseaux de voirie et des sites) ; rejet de l'amendement (p. 5519).

ARTICLES DE RÉCAPITULATION

DISCUSSION [18 novembre 1972] (p. 5519).

Art. 21 : budget général. — Services votés ; adoption (p. 5519).

Art. 22 : mesures nouvelles (dépenses ordinaires des services civils) ; adoption (p. 5519).

Art. 23 : mesures nouvelles (dépenses en capital des services civils) ; adoption (p. 5520).

Art. 24 : Etat I : Fonds d'action conjoncturelle ; adoption (p. 5520).

Art. 27 : autorisations d'engagement par anticipation ; adoption (p. 5520).

Art. 28 : budgets annexes. — Services votés ; adoption (p. 5520).

Art. 29 : budgets annexes ; comparaison du budget de l'Etat, du budget social et du budget des collectivités locales à la protection intérieure brute (p. 5521) ; l'augmentation du budget social ; l'endettement des collectivités locales ; la redistribution des pouvoirs et des ressources entre l'Etat et les collectivités locales (p. 5521) ; les économies à prévoir sur les dépenses de l'Etat (subventions économiques, crédits aux Etats étrangers, fonctionnement des services de l'Etat, force de frappe) (p. 5521) ; le rôle du Parlement ; l'augmentation de la durée des sessions (p. 5521) ; adoption de l'article 29 (p. 5522).

SECONDE DÉLIBÉRATION

Articles 20, 22, 23, 29, 50.

DISCUSSION [18 novembre 1972] (p. 5522).

Art. 20 : amendement d'équilibre du Gouvernement (p. 5523).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances : la présentation des amendements du Gouvernement ; l'amélioration de l'aide de l'Etat aux collectivités locales (nationalisation de 100 C.E.S.) ; la majoration des subventions d'équipements et d'équipements sportifs ; l'augmentation des dotations affectées aux espaces verts (p. 5523) ; l'effort complémentaire en faveur de l'agriculture (augmentation des sommes prévues pour l'enseignement agricole et le B.A.P.S.A. (p. 5524) ; les équipements supplémentaires pour handicapés ; les mesures en faveur des veuves des grands invalides et orphelins handicapés ; l'accroissement des moyens de la médecine scolaire ; la majoration des allocations de chômage partiel ; l'effort fiscal pour la Fondation de France ; l'alignement des hebdomadaires de province sur les quotidiens ; l'augmentation des indemnités de nuit pour la police ; l'effort en faveur des pêches maritimes (p. 5524).

Adoption de l'amendement et de l'article 20, ainsi modifié (p. 5524).

Budget 1973

Art. 22 : amendement du Gouvernement (majoration au titre IV de l'état B concernant le Ministère des Affaires sociales II) ; garantie aux travailleurs salariés d'une rémunération mensuelle minimale ; adoption (p. 5525) ; amendement du Gouvernement (majoration au titre III de l'état B concernant le Ministère des Affaires sociales - III. — Santé publique) ; service de santé scolaire ; adoption (p. 5525) ; deux amendements du Gouvernement (majoration au titre V de l'état B concernant le Ministère de l'Agriculture et du Développement rural) ; prestations sociales agricoles ; l'enseignement agricole ; adoption (p. 5525) ; amendement du Gouvernement (majoration au titre III de l'état B concernant le Ministère de l'Agriculture et du Développement rural) ; adoption (p. 5525) ; amendement du Gouvernement (majoration au titre IV de l'état B concernant le Ministère des Anciens combattants et Victimes de guerre) ; les veuves des grands invalides ; l'allocation en faveur des orphelins infirmes incurables ; adoption (p. 5525) ; amendement du Gouvernement (majoration au titre III de l'état B concernant le Ministère de l'Education nationale) ; nationalisation de 100 C.E.S. ; adoption (p. 5526) ; amendement du Gouvernement (majoration au titre III de l'état B concernant le Ministère de l'Intérieur) ; attribution au personnel de police de la majoration pour travail intensif de nuit (p. 5526) ; amendement du Gouvernement (réduction au titre IV de l'état B concernant le Ministère des Transports. — II. — Transports terrestres) ; les voies navigables ; l'aide à la pêche maritime ; adoption (p. 5526) ; amendements du Gouvernement (majoration au titre IV de l'état B concernant le Ministère de l'Economie et des Finances. — I. — Charges communes) ; l'augmentation des rentes viagères ; adoption (p. 5526) ; adoption de l'article 22, modifié (p. 5526).

Art. 23. — Amendement du Gouvernement (majoration au titre VI de l'état C concernant le Ministère des Affaires sociales et de la Santé publique. — III) ; les handicapés physiques ; adoption (p. 5527) ; amendement du Gouvernement (majoration au titre V de l'état C concernant le Ministère de l'Agriculture et du Développement rural) ; modernisation de l'agriculture ; adoption (p. 5527) ; amendement du Gouvernement (majoration au titre VI de l'état C concernant le Ministère de l'Agriculture et du Développement rural) ; adoption (p. 5527) ; amendement du Gouvernement (majoration au titre VI de l'état C concernant le Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Equipement, du Logement et du Tourisme) ; octroi de 90.000 prêts spéciaux immédiats destinés à l'accession de la propriété ; adoption ; amendement du Gouvernement (majoration au titre VI de l'état C concernant le Ministère des Affaires sociales et de la Santé publique. — III) ; les handicapés physiques ; adoption (p. 5527) ; amendement du Gouvernement (majoration au titre V de l'état C concernant le Ministère de l'Agriculture et du Développement rural) ; modernisation de l'agriculture ; adoption (p. 5527) ; amendement du Gouvernement (majoration au titre VI de l'état C concernant le Ministère de l'Agriculture et du Développement rural) ; adoption (p. 5527) ; amendement du Gouvernement (majoration au titre VI de l'état C concernant le Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Equipement, du Logement et du Tourisme) ; octroi de 90.000 prêts spéciaux immédiats destinés à l'accession à la propriété ; adoption ; amendement du Gouvernement (majoration au titre VI de l'état C concernant le Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Equipement, du Logement et du Tourisme) ; relogement des personnes concernées par les programmes de résorption des bidonvilles ; l'achat d'immeubles anciens réservés aux personnes âgées ; adoption (p. 5527) ; amendement du Gouvernement (majoration au titre VI de l'état C concernant le Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Equipement, du Logement et du Tourisme) ; développement des espaces verts ; adoption (p. 5528) ; amendement du Gouvernement (majoration au titre VI de l'état C concernant le Ministère de l'Intérieur) ; les stations d'épuration ; extension des réseaux d'assainissement ; adoption (p. 5528) ; amendement du Gouvernement (majoration au titre VI de l'état C concernant les Services du Premier Ministre. — II. — Jeunesse, Sports et Loisirs) ; financement des équipements sportifs et socio-éducatifs ; adoption (p. 5528) ; amendement du Gouvernement (réduction au titre V de l'état C concernant le Ministère des Transports. — IV. — Marine marchande) ; les pêches (p. 5528) ; adoption de l'article 23, rectifié (p. 5528).

Art. 29 : amendement du Gouvernement (majoration concernant le budget annexe des prestations sociales agricoles) ; extension de l'AMEXA aux jeunes filles remplaçant leur mère au foyer ; retraite des exploitants (p. 5529) ; adoption de l'article 29, modifié (p. 5529).

Art. 50 : amendement du Gouvernement (avantages consentis à la presse) ; assimilation des hebdomadaires régionaux aux quotidiens ; suppression de la taxe sur les salaires ; suppression de la règle des deux tiers fixée par le Code général des impôts (p. 5529) ; sous-amendement de la Commission des finances (consultation du Secrétaire d'Etat chargé de l'Information sur l'établissement de la liste des périodiques ; son retrait (p. 5530) ; adoption de l'amendement du Gouvernement rectifié et de l'article 50, ainsi modifié (p. 5530).

Après l'Art. 50 : amendement du Gouvernement (versement effectué au profit de la Fondation de France) ; adoption (p. 5530).

Après l'Art. 51 : amendement du Gouvernement (retraites de vieillesse agricoles) ; adoption (p. 5530).

Après l'Art. 53 : cinq amendements du Gouvernement (mesures catégorielles en faveur des anciens combattants) ; (ascendants pensionnés âgés de plus de soixante-dix ans, majoration de pension ; majoration aux veuves de grands invalides, ayants droit de victimes de guerre) ; adoption des cinq amendements du Gouvernement (p. 5531).

Intervention de M. Sabatier, rapporteur général de la Commission des finances : le sérieux avec lequel le Parlement a travaillé au cours de l'examen du budget ; la coloration sociale du budget (p. 5531) ; la lutte contre l'inflation, l'action sur les prix (limitation du crédit (p. 5531) ; l'action sur les tarifs publics ; blocage et action psychologique) (p. 5532).

Explications de vote :

— Du groupe socialiste : « habillage » social du budget ; politique d'abandon et d'inflation du Gouvernement ; la hausse des prix ; le sacrifice des équipements collectifs (p. 5532) ;

— Des républicains indépendants : la critique de la procédure du vote budgétaire (p. 5532, 5533) ; l'amélioration du contrôle du Parlement ; le renforcement de l'autorité des rapporteurs (p. 5532) ; la création de liens entre les rapporteurs et la Cour des comptes (p. 5533) ; l'importance de la loi de règlement ; les délais s'écoulant avant la parution des textes d'application (exemple de la réforme de l'allocation logement) (p. 5533) ;

— Du groupe U.D.R. : le budget de 1973 : couronnement de tout l'effort d'une législature (comparaisons entre 1968 et 1972 : majoration du budget social, 77 %, du budget de l'éducation nationale, 76 %, des aides à l'agriculture, 64 %, et construction de 500.000 logement par an) ;

— Du groupe communiste : les artifices utilisés pour obtenir l'équilibre budgétaire (débudgétisation) (p. 5534) ; le déficit de la politique fiscale favorable aux sociétés ; le sacrifice des besoins nationaux aux dépenses improductives (force de frappe) ; la militarisation choisie par le Gouvernement ; le programme de la gauche (p. 5534) ;

— Du groupe P.D.M. : les critiques de ce groupe au cours de la discussion du budget ; son vote pour le budget et son hostilité au programme démagogique de la gauche (p. 5534).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 5535) ; l'hommage au travail accompli par l'Assemblée Nationale à l'occasion de la discussion budgétaire ; les orientations possibles de certaines réformes de la méthode de discussion budgétaire (travail en commission, travail en séance publique, détermination des parts respectives de la procédure orale et de la procédure écrite) ; le problème de l'inflation ; les phases successives de la politique économique de l'automne 1972 (concertation européenne, phase budgétaire, modération de la croissance de la masse budgétaire, action concernant le ralentissement de la croissance des coûts et des rémunérations) ; le redressement économique et financier de la France (p. 5535).

Adoption par scrutin de l'ensemble du projet de loi (p. 5535) ; liste des votants (p. 5541, 5542).

DISCUSSION DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [14 décembre 1972] (p. 6170).

Les 19 articles encore en discussion après le vote par le Sénat du projet de loi de

Budget 1973

finances pour 1973 (p. 6171) ; la réunion de la Commission mixte paritaire ; les problèmes restant à régler par cette Commission ; la fixation du montant de l'acompte provisionnel payable par certains contribuables qui reçoivent avec un an de retard leur avertissement ; le maintien d'un acompte de 60 % ; les procédures comptables relatives à l'affectation de la redevance supportée par les produits pétroliers ; le solde inutilisé au titre du fonds de soutien aux hydrocarbures (p. 6171) ; les amendements adoptés par le Sénat rejetant les crédits des anciens combattants et réduisant les crédits de nombreux Ministères ; le regret de l'importance des crédits de report au budget des anciens combattants ; les retards apportés à l'élaboration du statut des inspecteurs de la jeunesse et des sports ; la demande de la majoration des dotations prévues pour l'enseignement agricole public et privé ; l'adoption des deux amendements du Gouvernement ouvrant les crédits nécessaires à la mise en place du médiateur et à la nationalisation de 75 nouveaux collèges d'enseignement secondaire ; les crédits du budget annexe des P.T.T. ; la mesure adoptée par le Sénat en faveur de la presse d'information politique et générale ; les conditions d'imposition à la patente des coopératives vinicoles ; le rejet par la Commission mixte paritaire d'un article entraînant une augmentation du prix des eaux minérales ; le nouvel article adopté par la Commission abaissant le droit d'enregistrement sur les cessions de parts des groupements fonciers agricoles ; la nouvelle disposition prévoyant qu'aucune dépense à la charge de l'Etat ne peut être imposée aux départements ou aux communes que par une loi (p. 6171).

Intervention de M. Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 6172) : l'étude des prélèvements sur les crédits du Fonds de soutien aux hydrocarbures ; la consommation des crédits du budget des anciens combattants en 1971, 1972 ; l'étude du statut des inspecteurs de la jeunesse et des sports ; la nationalisation de 75 collèges d'enseignement secondaire ; l'amendement du Gouvernement majorant de 5 millions de F les crédits de paiement consacrés à l'enseignement agricole ; l'amendement déposé par le Gouvernement concernant la lutte contre l'inflation ; son examen par les Commissions des finances des deux Assemblées ; la publication des décrets concernant le crédit ; l'autorisation demandée par le Gouvernement de réduire certains taux de la T.V.A. dans un délai de quinze jours suivant l'adoption de la loi ; la réduction à titre définitif du taux normal ; l'abaissement du taux réduit de la suspension temporaire de la T.V.A. sur la vente au détail de la viande de bœuf ; la réduction de la T.V.A. sur la pâtisserie fraîche ; l'ouverture d'un compte de trésorerie appelé « compte d'allégement de la fiscalité indirecte » ; les recettes de ce compte assurées par le montant des émissions d'emprunt ; les réunions prévues avec le directeur général des prix ; les organisations représentatives du commerce ; le comité national des prix ; les préfets (p. 6172, 6173) ; le lancement de la campagne d'information par une émission télévisée ; l'information des commerçants par des brochures et par une émission télévisée ; les commerçants qui anticipent sur l'application de la baisse sur le taux de la T.V.A. (p. 6172, 6173).

Reprise de la discussion : le vote hostile du groupe communiste ; le nouveau record de la hausse des prix ; l'indice de la C.G.T. ; la nécessité de supprimer définitivement la T.V.A. sur la viande de bœuf au lieu de la suspendre pendant six mois ; la renonciation à l'équilibre budgétaire ; l'évaluation à 10 milliards de F du déficit global ; le freinage de l'expansion ; les rémunérations (p. 6173) ; l'importance de la part des profits dans le coût des marchandises (p. 6174) ; les résultats obtenus en 1971 par les entreprises : Total, C.G.E. Dassault, etc. ; la proportion des bénéfices par rapport au chiffre d'affaires : Bouygues, Oréal, etc. ; l'accroissement de l'épargne brute des sociétés privées françaises entre 1959 et 1971 ; la concentration capitaliste favorisée par l'inflation ; l'augmentation du chômage ; l'emprunt gagé sur l'or et la confiance ; le déséquilibre du budget de 1973 ; les perspectives électorales ; le marché de la viande de bœuf ; l'état squelettique des effectifs du service de contrôle des prix ; l'échec de la politique contractuelle (p. 6175) ; la délégation de pouvoirs demandée au Parlement ; la fixation par la loi de l'assiette et du taux des impositions ; l'affaiblissement du Parlement ; le prélèvement sur les bénéfices bruts des entreprises et sur les gros revenus préférable à l'emprunt ; le sacrifice des équipements collectifs en 1973 ; les restrictions de crédit défavorables aux petits constructeurs

de logements individuels ; l'alourdissement de l'impôt sur le revenu des petits contribuables ; la remise des dettes des Etats africains ; l'opposition du groupe socialiste à l'amendement du Gouvernement ; les agriculteurs ; le remboursement forfaitaire de la T.V.A. appliqué à la production laitière ; la dotation du fonds des calamités agricoles (p. 6175) ; les producteurs de maïs breton (p. 6176) ; les caisses de la mutualité agricole et la taxe professionnelle ; le vote favorable des trois groupes de la majorité (p. 6176).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre : les problèmes agricoles (p. 6176) ; l'emprunt des P.T.T. ; la situation de l'emploi ; l'harmonisation de la fiscalité européenne ; l'allégement de l'impôt indirect et l'objectif d'aboutir à un taux unique de la T.V.A. (p. 6176) ; la recherche de l'adhésion par la voie contractuelle (p. 6177) ; la réduction du taux normal de la T.V.A. et la délégation de pouvoirs demandée ; les dettes contractées par les états africains avant leur accession à l'indépendance ; le dépôt par le Gouvernement des textes législatifs nécessaires ; l'emprunt garanti par référence à l'unité de compte européenne ; le fonds d'action conjoncturelle ; les modalités de déblocage de ce fonds ; les remèdes proposés par le Gouvernement pour lutter contre l'inflation ; l'absence de propositions de l'opposition.

Texte de la commission mixte paritaire (p. 6178 à 6183).

Amendement du Gouvernement tendant à majorer le plafond des charges de 5 millions de F (crédits de paiement dégagés pour l'enseignement agricole public et privé) ; adoption (p. 6183) ; deux amendements du Gouvernement comportant la majoration de ce même crédit au budget de l'agriculture ; adoption ; amendement du Gouvernement complétant l'article 20 par une nouvelle disposition permettant la diminution par décret du taux de la T.V.A. ; sa suspension sur les ventes au détail des viandes de bœuf ; l'émission d'emprunts à long terme (p. 6183) ; sous-amendement de la Commission des finances concernant l'information des Commissions des finances du Parlement sur les opérations retracées au Compte d'allégement de la fiscalité indirecte (p. 6184) ; les « délices inflationnistes » ; l'inflation par les coûts et l'abaissement des taux de la T.V.A. ; l'inflation par la monnaie et l'emprunt ; adoption du sous-amendement de la commission des finances, accepté par le Gouvernement (p. 6184) ; adpotion au scrutin de l'amendement du Gouvernement, ainsi complété (p. 6184) ; liste des votants (p. 6198, 6199).

Adoption au scrutin de l'ensemble du projet de loi (p. 6185) ; liste des votants (p. 6199, 6200).

Budget 1973

.—.

Voir aussi : Lois de Finances.

BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES (B.A.P.S.A.). — *Voy.* Budgets (Agriculture, Taxes parafiscales) ; Pouvoir législatif (délégation), 1.

BULGARIE.

— Convention consulaire. — *Voy.* Traités et Conventions, 27.

BULL.

— Entreprise. — *Voy.* Questions orales (sans débat), n° 125.

BULLETINS BLANCS.

— Prise en compte. — *Voy.* Élections (Législatives), 4.

BUMIDOM. — *Voy.* Budget 1972 (D.O.M.) (p. 4906, 4909).

BUREAU.

— de l'Assemblée nationale. — *Voy.* Assemblée Nationale (Bureau) ; Règlement Assemblée Nationale, 5, articles premier, 2, 3, 10 et 11.

BUREAUX.

— Extension. — *Voy.* RÉGION PARISIENNE, 6.

BURGOS.

— Procès de. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 153.

BURUNDI.

— Massacre du. — *Voy.* QUESTIONS D'ACTUALITÉ, n° 339.

BUTOIR. — *Voy.* ASSURANCES SOCIALES (Régimes particuliers), 15 (p. 1542).

— Remboursement du. — *Voy.* BUDGET 1972 (p. 6859) .